



DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 11

DEUXIÈME SESSION DU NEUVIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1902



VOLUME XXXVI

☞Voir aussi la liste numérique, page 3.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION, NEUVIÈME PARLEMENT, 1902

A

B

C

D

E

F

☞Voir aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangés par ordre numérique, avec leurs titres au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du deputé qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté le 18 février 1902, par l'hon. W. S. Fielding ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présentés le 17 février 1902, par l'hon. W. S. Fielding.....................*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

3. Etat estimatif des sommes requises pour le service public du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1903. Présenté le 17 février 1902, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4. Etat estimatif supplémentaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1902. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 6 mars 1902..................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5. Autre état estimatif supplémentaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1902. Présenté par l'hon W. S. Fielding, le 30 avril 1902 ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5a. Etat estimatif supplémentaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1903. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 7 mai 1902..................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5b. Autre état estimatif supplémentaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1902. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 7 mai 1902..................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5c. Etat estimatif supplémentaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1902. Présenté le 14 mai 1902, par l'hon. W. S. Fielding..................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

6. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1901. Présentée le 21 avril 1902, par l'hon. W. S. Fielding......*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

7. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant décembre 1901, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 9 mai 1902, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session

VOLUME 3.

8. Rapport du surintendant des Assurances, pour l'année expirée le 31 décembre 1901.
Imprimé pour la distribubion et les documents de la session.

9. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1901. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 26 mars 1902.
Imprimé pour la dislribution et les documents de la session.

VOLUME 4.

10. Rapport du département du Commerce, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par sir Richard Cartwright, le 18 février 1902..............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 5.

11. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Pré sentés par l'hon. W. Paterson, le 18 février 1902.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 6.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Accise, etc. Présentés par l'hon. W. S. Fielding, le 27 février 1902.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

13. Inspection des poids et mesures, et de l'éclairage au gaz et à l'électricité, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 27 février 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

14. Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 17 février 1902....... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

15. Rapport du ministre de l'Agriculture, pour l'année expirée le 31 octobre 1901. Présenté par l'hon. S. A. Fisher, le 21 février 1902.............. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1901. Présenté par l'hon. S. A. Fisher, le 8 avril 1902.... ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 7.

17. Statistique criminelle pour l'année 1901. ..*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

18. Rapport sur les archives du Canada. Présenté par l'hon. S. A. Fisher, le 23 avril 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19. Rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. J. I. Tarte, le 17 février 1902...... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 8.

20. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1900-1901. Présenté par l'hon. A. G. Blair, le 30 juin 1901..... ...*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

20*a*. Rapports sur les commissions de chemins de fer, les griefs relatifs aux taux des chemins de fer, et la législation réglementant les chemins de fer.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 9.

21. Rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1901—Marine. Présenté par l'hon. J. Sutherland, le 19 février 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

21*a*. Troisième rapport annuel de la Commission de Géographie du Canada, 1901.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

21*b*. Liste des navires portés sur les registres du Canada, au 31 décembre 1901, et publiée par le département de la Marine et des Pêcheries ..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

22. Rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901—Pêcheries. Présenté par l'honorable J. Sutherland, le 26 février 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

22*a*. Notes biologiques, basées sur les travaux de la Station de biologie du Canada, 1901.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session

22*b*. Rapports spéciaux sur l'incubation et l'élevage des truites, sur la propagation des poissons de proie, et sur l'objet et la base des règlements des pêcheries.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

23. Rapport des commissaires des ports, etc., 1901.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 10.

24. Rapport du directeur général des Postes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. W. Mulock, le 17 février 1902.......... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

25. Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. C. Sifton, le 20 février 1902........ *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 11.

26. Rapport sommaire de la Commission de Géologie, pour l'année civile 1901. Présenté par l'hon. C. Sifton, le 14 avril 1902.................. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

27. Rapport annuel du département des Affaires des sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. C. Sifton, le 20 février 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 12.

28. Rapport de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1901. Présenté par sir Wilfrid Laurier, le 12 mars 1902 .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1901. Présenté par l'hon. C. Fitzpatrick, le 27 février 1902.... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

30. Liste du service civil du Canada, 1901. Présentée par l'hon. C. Fitzpatrick, le 19 février 1902.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

31. Rapport du bureau des examinateurs du service civil, pour l'année expirée le 31 décembre 1901. Présenté par l'hon. H. G. Carroll, le 20 mars 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. C. Fitzpatrick, le 27 février 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

33. Rapport des bibliothécaires du parlement pour l'année 1901. Présenté par l'hon. président de la Chambre .... *Imprimé pour les documents de la session.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. C. Fitzpatrick, le 17 février 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

35. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée en décembre 1901. Présenté par l'hon. F. W. Borden, le 17 mars 1902.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 13.

36. Rapport du département du Travail pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. W. Mulock, le 17 février 1902............... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

37. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1901-1902. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 17 février 1902.............. *Pas imprimé.*

38. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et les appointements du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1901. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 17 février 1902.
Pas imprimé.

39. Etat des recettes et dépenses de la Commission des améliorations d'Ottawa, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 17 février 1902. .... *Pas imprimé.*

40. Etat indiquant les dépenses imprévues, du 1er juillet 1901 au 3 février 1902. Présenté par l'hon. W. S. Fielding le 17 février 1902 .... *Pas imprimé.*

41. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1902. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 17 février 1902 .... *Pas imprimé.*

42. Réponse à une adresse du 19 février 1902,—copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques, au sujet de l'embargo mis sur le bétail du Canada par le gouvernement britannique. Présentée le 6 mars 1902.—*M. Bourassa*................ *Pas imprimée*

VOLUME 13—*Suite.*

43. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1901 et la session de 1902. Présentés par l'hon. W. S. Fielding le 18 février 1902...*Pas imprimés.*

44. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au départment du Secrétariat d'Etat du Canada, depuis le dernier état (11 février 1901) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts revisés du Canada. Présenté par l'hon. C. Fitzpatrick, le 19 février 1902........*Pas imprimé.*

45. Ordres de la Cour de l'Echiquier. Présentés par l'hon. C. Fitzpatrick, le 19 février 1902..*Pas imprimés.*

45*a*. Règles de la cour de l'Echiquier, conformément à l'Acte 52 Vic., chap. 38, par. 2. Présentées par l'hon. H. G. Carroll, le 19 mars 1902........*Pas imprimées.*

46. Ordonnances passées par le Conseil du Yukon durant l'année 1901. Présentées par l'hon. C. Fitzpatrick, le 19 février 1902........*Pas imprimées.*

47. Relevé des noms et appointements de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil du Canada pendant l'année 1901. Présenté par l'hon. C. Fitzpatrick, le 19 février 1902...*Pas imprimé.*

48. Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le 23 janvier 1902, au sujet d'une augmentation projetée du capital de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien au chiffre de vingt millions de dollars ; aussi, copie de la correspondance à ce sujet. Présentée par sir Wilfrid Laurier, le 19 février 1902.
Imprimée pour les documents de la session.

49. Copie d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le 31 mai 1901, concernant un contrat avec l'*American Bank Note Company* et de la correspondance y relative. Présentée par l'hon. W. S. Fitzpatrick le 20 février 1902......*Imprimée pour les documents de la session.*

50. Rapport annuel, aux termes du chapitre 131 des Statuts Revisés du Canada, intitulé : "Acte concernant les Unions ouvrières." Présenté par l'honorable C. Fitzpatrick, le 21 février 1902.
Pas imprimé.

51. Ordre de la Chambre pour copie de la correspondance cencernant une convention intervenue entre le gouvernement du Canada et la Compagnie de Télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée). Présenté par sir W. Laurier, le 26 février 1902........*Pas imprimé.*

51a. Projet de convention intervenue le dix-septième jour de mars 1902 entre la Compagnie de télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée) et la Compagnie Marconi de communication maritime internationale (à responsabilité limitée) et Sa Majesté le Roi Edouard VII représentée aux présentes par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., président du Conseil Privé du Roi pour le Canada. Présenté par sir W. Laurier, le 15 avril 1902....*Imprimé pour les documents de la session.*

52. Rapport du commissaire de la Police du Dominion, pour l'année 1901. Présenté par l'honorable C. Fitzpatrick, le 26 février 1902........*Pas imprimé.*

53. Rapport du commissaire, et autres documents se rapportant à la Commission Royale instituée au sujet d'une certaine coalition des fabricants et marchands de papier. Présenté par l'honorable W. S. Fielding, le 21 avril 1902........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

54. Rapport de la Commission Royale instituée au sujet de l'immigration chinoise et japonaise. 1ere partie—Immigration chinoise—présentée par sir W. Laurier, le 27 février 1902. 2me partie—Immigration japonaise, ainsi que tous les témoignages reçus par la dite commission.—présentée par sir W. Laurier, le 14 avril 1902........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

55. Etat des affaires de la *British Canadian Loan and Investment Company* (à responsabilité limitée), pour l'année expirée le 31 décembre 1901. Présenté par l'honorable Président de la Chambre.
Pas imprimé.

56. Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés sur les 200 acres cultivés, à la ferme centrale d'Ottawa, sur le même pied qu'une ferme ordinaire, tel que mentionné dans la déposition de J. H. Grisdale, écr., donnée le jeudi, 11 avril 1901, à la séance du matin du comité d'Agriculture et de Colonisation ; le nombre d'employés, le montant des gages de chaque employé ; le montant total des divers produits récoltés sur les dits 200 acres et le montant total produit par leur vente. Présenté le 4 mars 1902.—*M. Wilson*........*Pas imprimé.*

57. Réponse supplémentaire à Ordre du 18 février1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, notes et mémoires échangés entre le commissaire canadien à l'exposition de Paris ou quelque membre de la commission canadienne et Lord Strathcona, ou la commission royale ou le Secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet de la représentation du Canada à l'exposition. Présenté le 4 mars 1902.—*M. Bourassa*........*Pas imprimé.*

VOLUME 13—*Suite.*

57a. Rapport du commissaire du Canada à l'exposition de Paris. Présenté par l'honorable S. A. Fisher, le 22 avril 1902 .... *Pas imprimé.*

58. Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Copie de toute correspondance échangée entre le département ou le ministre de l'Intérieur et M. C. R. Devlin, au sujet d'une lettre parue dans le *United Canada* en date du 11 mai 1901, et d'une lettre parue dans le *Montreal Herald* en date du 18 mai 1901, dans chacune desquelles M. C. R. Devlin faisait certaines déclarations concernant les membres de cette Chambre. Présenté le 6 mars 1902.—*M. Wilson* .... *Pas imprimée.*

59. Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—1. Les noms de tous les employés du bureau de poste de Belleville, Ontario, à la date du 30 juin 1896, l'âge de chacun, la date de l'entrée au ser vice et le salaire de chacun, à la dite date. 2. Le nombre d'employés renvoyés du bureau de poste de Belleville depuis le 30 juin 1896, ainsi que la cause et la date de la destitution. 3. Le nombre d'employés mis à la retraite, la date et la raison de la mise à la retraite, le chiffre de la pension accordée à chacun, ainsi que les noms de tous les employés ainsi retraités qui ont demandé leur mise à la retraite. 4. Le nombre d'employés dans le bureau de poste de Belleville au 1er janvier 1902, leurs noms, l'âge et le salaire de chacun à la dite date, et la date de la nomination. Présenté le 7 mars 1902.—*M. Wilson* .... *Pas imprimé.*

59a Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires dans le bureau de poste de Winnipeg depuis le 1er juillet 1896, avec la date de leur nomination, la durée de leur service et le chiffre de leur salaire jusqu'au 1er janvier 1902. Présentée le 3 avril 1902. —*M. LaRivière* .... *Pas imprimée.*

59b. Réponse à ordre du 28 avril 1902,—Copie de toutes les soumissions reçues par le département des Postes, en juin 1901, pour le transport de la malle entre Hamilton et Guelph. Présentée le 7 mai 1902.—*M. Smith (Wentworth)* .... *Pas imprimée.*

59c. Réponse à Ordre du 14 avril 1902,—Copie de toutes pétitions, correspondance et autres documents adressés par toute personne quelconque à l'honorable ministre des Postes qui ont porté le ministre ou le département à destituer David Clinton, ci-devant maître de poste à Wellington, Ontario. Présentée le 9 mai 1902.—*M. Alcorn* .... *Pas imprimée.*

59d. Réponse à Ordre du 28 avril 1902,—Copie de la requête envoyée au gouvernement et demandant la destitution de W. H. Therrien, maître de poste des Grandes-Piles, dans la province de Québec, et de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes intéressées au sujet de la dite destitution. Présentée le 14 mai 1802.—*M. Ball* .... *Pas imprimée.*

59e. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toute correspondance, pétitions, affidavits et documents concernant la destitution de Alphonse Thomas, maître de poste à Laprairie, P.Q. Présentée le 14 mai 1902.—*M. Monk* .... *Pas imprimée.*

60. Réponse à Ordre du 27 février 1902.—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, M. John Wilson et autres personnes, au sujet de prétendues infractions à la loi des aubains, entre le 1er juin et le 1er septembre 1901 ; aussi, entre les officiers du département d'Immigration et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. Présentée le 7 mars 1902.—*M. Puttee* .... *Pas imprimée.*

61. Réponse à Ordre du 3 mars 1902,—Etat donnant,—1. Tous les contrats passés par le département des Chemins de fer et Canaux au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 dans lesquels était inclue la clause des "gages courants," et le montant de ces contrats. 2. Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les officiers préposés à cette fin. 3. Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les entrepreneurs et acceptée par le département. 4. Le nombre des dits contrats qui ne renfermaient pas la liste des gages. 5. Le nombre de contrats passés par le département des Chemins de fer et Canaux qui ne renfermaient pas la clause des "gages courants" ou une liste des gages. Présenté le 11 mars 1902.—*M. Puttee.* *Pas imprimé.*

62. Rapport sur la valeur des terres agricoles telle qu'indiquée par le cours des ventes. Présenté par l'honorable S. A. Fisher, le 11 mars 1902 .... *Pas imprimé.*

63. Réponse à Ordre du 27 février 1902,—Etat indiquant,—1. Si le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, par lettre ou autrement, a affirmé publiquement ou privément que dans le choix des officiers pour le corps constabulaire canadien à destination du Sud-Africain, la préférence serait accordée à ceux des officiers canadiens qui avaient servi dans l'Afrique du Sud et à d'autres officiers de la milice canadienne. 2. Quelles personnes, officiers ou autres, ont demandé des commissions dans le

VOLUME 13—*Suite.*

susdit corps. Quels sont les états de service de chacun, soit en Canada, dans l'Afrique du Sud ou ailleurs. 3. (*a*) Quels officiers ont été choisis et nommés. (*b*) Quels sont les états de service de chacun. 4. Lesquels, parmi les officiers choisis, n'avaient jamais eu le grade d'officier. 5. Si les demandes ont été faites par des officiers de la milice canadienne en assez grand nombre pour compléter les cadres du corps constabulaire. Dans l'affirmative, la raison pour laquelle on a ignoré ces demandes et choisi des hommes non qualifiés, si toutefois il y en a eu de tels. 6. Combien d'officiers commissionnés de la milice canadienne ont été enrôlés dans le premier et le second contingents, dans le régiment royal canadien, l'infanterie à cheval du Canada, les dragons royaux canadiens et l'artillerie canadienne, comme (*a*) sous-officiers, et (*b*) comme soldats. 7. Combien de sous-officiers et de soldats de la force permanente ont été enrôlés dans les corps susdits. Combien d'entre eux étaient sous-officiers dans l'Afrique du Sud. Pourquoi les officiers commissionnés enrôlés dans les corps comme simples soldats n'ont pas été choisis comme sous-officiers. Présentée le 11 mars 1902.—*M. Monk.* *Pas imprimé.*

64. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du couronnement de Sa Majesté le Roi, de la conférence impériale qui doit être tenue à Londres, et de la nomination des délégués du Canada qui y prendront part. Présentée le 11 mars 1902.—*M. Bourassa.* *Imprimée pour les documents de la session.*

65. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—1. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Matson (ainsi appelée) ou pour la location du nº 9 dans le district du Yukon ; 2. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Doyle (ainsi appelée) dans le district du Yukon. 3. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Bronson et Ray, dans le district du Yukon. 4. Mémoire donnant la date à laquelle a été accordée la demande pour la concession Bronson et Ray. 5. Copie de la demande pour l'abstention des travaux préliminaires (*lay-overs*) dans ces cas. 6. Copie des Ordres en Conseil ou autre autorité en vertu desquels le ministre de l'Intérieur a accordé l'abstention susmentionnée dans ces cas, et copie des rapports ou autre preuve en vertu desquels ces abstentions ont été accordées. 7. Une description de la concession Boyle et une carte de la dite concession. 8. Copie de la demande pour la concession Boyle. 9. Les termes exacts de la demande dans le cas de la concession Milne. 10. Les dates auxquelles cette demande a été faite et accordée. 11. La carte indiquant le terrain couvert par la concession. 12. La date à laquelle la demande pour la concession Slavin et Gates a été faite et inscrite. 13. Copie de la carte originale de Green ainsi que des notes de l'arpenteur dans le cas de la concession Slavin et Gates. 14. Copie du télégramme du député-ministre de l'Intérieur à E. C. Senkler, concernant les limites de cette concession, en date du 5 juin 1901, ou environ. Présentée le 12 mars 1902.—*M. Taylor*.................... *Pas imprimée.*

66. Réponse à Ordre du 20 février 1902,—Etat détaillé indiquant la quantité de légumes importés des Etats-Unis et entrés aux ports de Montréal et de Toronto, pendant les années 1900 et 1901 respectivement, ainsi que le montant des droits perçus par le gouvernement du Canada, pendant les deux dites années, dans chacun des dits ports. Présenté le 14 mars 1902.—*M. Léonard*.....*Pas imprimé.*

66a. Réponse à Ordre du 20 février 1902,—Copie de toutes pétitions, résolutions, lettres, etc., adressées au gouvernement, au sujet d'une augmentation ou d'un remaniement des droits sur les légumes et de toutes réponses faites par le gouvernement aux dites résolutions, pétitions et lettres. Présentée le 24 mars 1902.—*M. Léonard*.................... *Pas imprimée.*

67. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du désaveu des chapitres 11 et 14 des Statuts de la province de la Colombie Anglaise pour l'année 1900, intitulés respectivement : "An Act to regulate immigration into British Columbia."—"An Act relating to the employment on works carried on under franchises granted by private Acts." Présentée le 17 mars 1902.—*M. Bourassa*.................... *Pas imprimée.*

68. Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—1. Les sommes dépensées chaque année pour l'immigration, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 30 juin 1901. 2. Le nombre d'immigrants rapportés, chaque année, comme s'étant établis, chaque année, en Canada pendant les dix ans compris entre 1891 et 1901 inclusivement, et le nombre total pour les dix ans. 3. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande depuis 1891 jusqu'à 1901 et le montant total payé chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé, chaque année, pour frais d'impression et autres dépenses faites par les dits agents. 4. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, sur le continent européen, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents, ainsi que le

VOLUME 13—*Suite.*

montant dépensé chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents. 5. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, aux Etats-Unis d'Amérique, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents ; ainsi que les montants dépensés, chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents et par le gouvernement du Canada. Présenté le 18 mars 1902.—*M. Wilson.*

Imprimé pour les documents de la session.

69. Etat relatif aux paiements de primes de pêcheries pour l'année 1900-1901, conformément à l'article 4, chap. 96, des Statuts Revisés du Canada, intitulé : "Acte pour promouvoir le développement des pêches maritimes et la construction des bateaux de pêche." Présenté (Sénat) par l'hon. R. W. Scott.......... *Pas imprimé.*

70. Relevé de toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1900 jusqu'au 1er octobre 1901. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 21 mars 1902.

Pas imprimé.

70a. Etat donnant la correspondance, ordres en Conseil, plans et papiers, etc., concernant les affaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en autant que le département de l'Intérieur est concerné, depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 21 mars 1902.......... *Pas imprimé.*

71. Réponse à Adresse du 3 mars 1902,—Copie de toutes demandes pour pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables le long du canal de Soulanges ou en rapport avec ce canal ; de toute correspondance et de tous rapports, lettres et communications d'ingénieurs ou autres experts à ce sujet. Aussi, copie de tous baux de pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables en rapport avec le dit canal accordés à toute personne, industriel ou corporation. Présentée le 20 mars 1902.—*M. Bennett*.......... *Pas imprimée.*

72. Réponse à Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, et spécifiant le montant payé à chaque maison d'affaires. Présenté le 20 mars 1902.—*M. Henderson*.......... *Pas imprimé.*

73. Aussi,—Réponse à Ordre du 6 mars 1902,—Etat faisant connaître,—1. Le montant du sucre raffiné importé en Canada *(a)* du 1er janvier au 31 décembre 1900, *(b)* du 1er janvier au 31 décembre 1901. 2. Le montant du sucre brut importé pendant les mêmes périodes, indiquant chaque année séparément ; aussi, le nom du pays d'où ce sucre a été importé. Présenté le 20 mars 1902.—*M. Madore.*

Pas imprimé.

74. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Tracé indiquant les principales lignes de chemins de fer en activité dans le Nouveau-Brunswick et faisant connaître sur quelles lignes ou parties de lignes circulent des wagons-poste. Présenté le 24 mars 1902.—*M. Costigan*.......... *Pas imprimé.*

75. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 21 mars 1902.......... *Pas imprimé.*

75a. Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54 des Statuts Revisés du Canada, et ses amendements. Présentés par l'hon. W. S. Fielding, le 21 mars 1902... *Pas imprimé.*

76. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes de la clause 52 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chapitre 35, 61 Victoria. Présenté par l'hon. W. S. Fielding, le 21 mars 1902.......... *Pas imprimé.*

77. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toutes lettres, dépêches et autre correspondance échangées entre les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ou aucuns de leurs membres concernant les questions de transport, de câble et autres questions intéressant les relations intercoloniales. Présentée le 26 mars 1902.—*M. Campbell.*

Imprimée pour les documents de la session.

78. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires des diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leurs appointements à la date du 1er juillet 1896. Aussi, une liste semblable à la date du 1er juillet 1901. Présentée le 26 mars 1902.—*M. LaRivière*.......... *Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

79. Réponse à Ordre du 21 février 1901,—Copie de tous papiers, rapports, etc., concernant la baisse du niveau des eaux du lac Simcoe et ayant pour objet l'exploitation de certains terrains submergés. Présentée le 26 mars 1902,—*M. McLeod*..*Pas imprimée*

80. Réponse à Adresse du 27 février 1902,—Copie du rapport du comité judiciaire du Conseil Privé en date du 8 décembre 1901 au sujet de l'appel de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec (siégeant en appel) entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, appelante, et Adrien Roy, défendeur. Présentée le 7 avril 1902.—*M. Lemieux*.................................*Pas imprimée.*

81. Ordre en conseil relatif à la demande faite par MM. Ewing, Treadgold et Barwick, pour détourner de l'eau pour opérations minières. Présenté par l'hon. C. Sifton, le 8 août 1902.
Imprimé pour la distribution et les ducuments de la session.

81*a*. Réponse partielle à adresse du 9 avril 1902: 1. Pour copies de tous ordres en conseil, pétitions, demandes, rapports, télégrammes, correspondance, concessions, contrats, arrangements, documents et communications par écrit, relatifs à ou concernant la concession accordée à A. N. C. Treadgold et autres, ou à l'Hydraulic Mining Syndicate, soit séparément ou conjointement avec A. N. C. Treadgold, de tous droits et privilèges sur les creeks Bonanza, Bear et Hunker ou leurs tributaires, ou ailleurs dans le territoire du Yukon. 2. Aussi, copie de toute description ou plan indiquant la situation et la superficie, etc., de tous lots, droits et privilèges ainsi octroyés ou concédés aux dits A. N. C. Treadgold et autres, ou au dit syndicat susdits. Présentée le 23 avril 1902.—*M. Borden (Halifax)*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

81*b*. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Etat faisant connaître,—1. Les noms de toutes les personnes auxquelles des permis, licences ou baux pour coupes de bois dans le Yukon ont été accordés depuis le 1er janvier 1899, 2. La situation de la coupe concédée. 3. Le montant annuel à payer par le concessionnaire. 4. Le montant payé pour la concession. 5. Le nom, dans chaque cas, du présent concessionnaire ou locataire, si la concession a été transférée, 6. Si la vente à l'enchère de chaque concession a été annoncée publiquement. Présenté le 29 août 1902.—*M. Monk*........*Pas imprimé.*

82. Etat indiquant les réductions et rémissions, conformément à l'article 141, tel qu'ajouté à l'Acte des Sauvages par l'article 8, chap. 35, 58-59 Victoria, durant l'exercice expiré le 30 juin 1901. Présenté (Sénat) par l'hon. R. W. Scott, le 8 avril 1902......................................*Pas imprimé.*

83. Réponse à une adresse du Sénat en date du 20 février 1902, demandant copie de tous arrêtés du Conseil, documents, mémoires, ou autres pièces concernant le transport, par le gouvernement fédéral au gouvernement provincial, des terres publiques réservées pour les besoins de l'instruction publique dans le Manitoba, ou concernant le paiement de deniers fait par le gouvernement fédéral au gouvernement du Manitoba, soit sur le capital ou les intérêts provenant de la vente de ces terres. Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ce sujet jusqu'à cette date, entre le gouvernement fédéral. ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement du Manitoba ou quelqu'un de ses membres, ou toute autre personne. Présenté (Sénat) le 9 avril 1902.—*L'hon. M. Bernier.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

83*a*. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toutes correspondance, pétitions, et de tous ordres en conseil et autres documents concernant les demandes faites par la législature provinciale au sujet des terres scolaires dans le Manitoba, les deniers provenant de leur vente et l'intérêt sur iceux. Présentée le 25 avril 1902.—*M. LaRivière*......................................*Comprise avec 83.*

84. Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Copie de toute la correspondance, et de tous papiers, lettres, télégrammes, etc., entre le département de la Justice et les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul relativement au congé accordé au préfet actuel, ainsi que de la correspondance échangée au sujet de la mise à la retraite du préfet. Présentée le 21 avril 1902.—*M. Léonard.*
Pas imprimée.

84*a*. Réponse à Ordre du 9 avril 1902.—Copie de toutes correspondance, lettres, demandes, etc., adressées au gouvernement relativement à l'indemnité de Treffié Nantel, gardien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, décédé le ou vers le 12 septembre 1900, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire. Présentée le 21 avril 1902.—*M. Léonard*..................................*Pas imprimée.*

85. Réponse à ordre du 9 avril 1902.—Copie du rapport de l'inspecteur McRae, du département des Sauvages, sur l'enquête qu'il a faite au sujet de la plainte formulée par les sauvages de Ristigouche contre l'agent des sauvages, Peters, et de toute correspondance et documents s'y rapportant. Présentée le 21 avril 1902.—*M. Fowler*..*Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

86. Rapport du Commissaire du Canada à l'exposition Pan-Américaine. Présenté par l'hon. S. A. Fisher, le 22 avril 1902 .... *Pas imprimé.*

87. Rapport du Commissaire du Canada à l'exposition de Glasgow. Présenté par l'hon. S. A. Fisher, le 22 avril 1902.. *Pas imprimé.*

88. Réponse à Ordre du 13 mars 1902.—État donnant,—(*a*) Le nombre et la situation des coupes de bois dont le gouvernement a disposé depuis juillet 1896 dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. (*b*) Les noms des acquéreurs dans chaque cas et le prix payé pour chaque étendue concédée. (*c*) Copie de soumissions pour chaque coupe et les noms des feuilles publiques dans lesquelles les annonces ont été publiées. Présenté le 23 avril 1902.—*M. Roche (Marquette).* *Pas imprimé.*

89. Réponse à Ordre du 9 avril 1902.—Copie de tous rapports, communications ou autres documents reçus par le gouvernement ou par aucun de ses membres du colonel Taylor, de Pittsburg, Etats-Unis d'Amérique, au sujet des dépôts de charbon et de l'exploitation des mines de charbon dans le sud de la Colombie Anglaise, et, en particulier, au sujet de celles de la Passe-du-Nid-de-Corbeau. Présentée le 25 avril 1902.—*M. Bennett*.. *Pas imprimée.*

90. Réponse à Ordre du 9 avril 1902.—Copie d'une pétition en date du 29 novembre 1901, ou environ, adressée par le président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec au département du Travail, et de tous documenes se rapportant à la dite pétition ou mentionnés dans icelle, ou de toute correspondance qui s'en est suivie, au sujet de l'arbitrage, de la discussion ou du conflit entre l'Union des cordonniers de la cité de Québec et Monseigneur L. N. Bégin, archevêque de Québec. Présentée le 28 avril 1902.—*M. Puttee*.. *Pas imprimée.*

90*a*. Réponse à Ordre du 9 avril 1902.—Copie de toutes lettres, dépêches et autre correspondance entre le département du Travail et les officiers de l'Union des mineurs de Rossland et autres personnes au sujet de la prétendue violation de l'Acte des aubains en ce qui concerne la grève des mineurs de Rossland. Présentée le 9 mai 1902.—*M. Smith (Vancouver)*.................... *Pas imprimée.*

91. Réponse à Adresse du 14 avril 1902.—Copie de tous mémoires, pétitions ou protêts reçus au sujet de l'érection d'un monument au général Montgomery à Québec, ainsi que leurs dates. Aussi, copies des réponses faites à ces documents. Présentée le 29 avril 1902.—*M. Clarke*.............. *Pas imprimée.*

92. Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Relevé de tous deniers payés par le gouvernement fédéral à la province d'Ontario au cours des années civiles 1900 et 1901, respectivement, et indiquant, dans chaque cas, quel montant des deniers ainsi payés était pour subsides, allocation pour le gouvernement, et pour intérêt, respectivement. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres ou correspondance quelconques se rapportant en quelque manière à la transmission de ces deniers. Présenté le 30 avril 1902.—*M. Henderson*.. *Pas imprimé.*

93. Réponse à Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant,—1. Le nombre de commutations de sentences accordées par l'entremise du département de la Justice à des prisonniers condamnés pour incendiat pendant les années 1899, 1900 et 1901, respectivement. 2. Les endroits où les crimes ont été commis. 3. Les pénalités imposées. Présenté le 1 mai 1902.—*M. Monk*.................. *Pas imprimé.*

94. Réponse à une adresse du Sénat en date du 9 avril 1902, demandant copie des Ordres en Conseil nommant 1, l'honorable M. Wurtele, l'un des juges de la Cour d'Appel de la province de Québec, président de la commission pour la revision des Statuts de la Puissance du Canada ; 2, l'honorable François Langelier, l'un des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, juge de la Cour d'Appel de la même province, aux lieu et place du dit honorable juge Wurtele ; 3, rescindant les nominations ci-dessus. Avec copie de toute la correspondance échangée à propos de ces nominations et de l'annulation d'icelles. Présentée (Sénat) le 2 mai 1902.—*L'hon. M. Landry*........ *Pas imprimée.*

95. Réponse à Ordre du 14 avril 1902,—Etat indiquant,—1. Combien de permis ont été accordés pour faire la pêche avec des seines dans la Colombie Anglaise en 1901 ; 2. A qui ces permis ont été accordés ; 3. Combien de personnes ont pris avantage de leurs permis pour se livrer à la pêche, et quelles sont ces personnes ; 4. A qui ces permis ont servi, quand les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'en ont pas fait usage pour leur bénéfice personnel. Présenté le 5 mai 1902.—*M. Earle.* *Pas imprimé.*

VOLUME 13—*Suite.*

96. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre Son Excellence le Gouverneur général, le gouvernement canadien ou aucuns de ses membres ou départements, l'officier commandant la milice canadienne et les autorités britanniques concernant la guerre Sud-Africaine, la conduite des opérations militaires et les conditions les plus propres à amener la cessation des hostilités et l'envoi ou le recrutement de troupes canadiennes dans l'Afrique du Sud pendant les derniers trois ans. Présentée le 7 mai 1902.—*M. Bourassa*...............*Pas imprimée.*

97. Réponse à Ordre du 3 mars 1902,—Copie de tous contrats passés depuis les deux dernières années entre le gouvernement du Canada et toutes compagnies de steamers par lesquels il s'est engagé à donner un boni, une subvention ou un octroi pour services sur l'Atlantique, le Pacifique ou en rapport avec les Antilles. Présentée le 9 mai 1902.—*M. Smith (Wentworth)*................*Pas imprimée.*

98. Copie de la décision du juge de la Cour de l'Echiquier du Canada dans la cause de William Mackenzie et Donald Mann, demandeurs, et Sa Majesté le Roi, défendeur.—Présentée par l'hon. C. Fitzpatrick, le 9 mai 1902..........*Pas imprimée.*

99. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Etat faisant connaître quelles licences ont été émises à l'effet de permettre aux personnes nommées dans les dites licences de pêcher des huîtres sur les bancs plantés par le gouvernement dans le havre de Shédiac ; et indiquant,—à qui ces licences ont été délivrées, et à quelles dates respectives ; en vertu de quelle autorité elles ont été émises dans chaque cas ; si ces licences, ou partie d'entre elles, ont été annullées, et dans l'affirmative, combien, et à quelle date, pour quelles raisons ces licences ont été annullées ; et quelle quantité d'huîtres a été pêchée en vertu de ces licences pendant le temps qu'elles ont été en vigueur. Présenté le 9 mai 1902.—*M. Borden (Halifax)*..........*Pas imprimé.*

100. Ordre de la Chambre du 9 avril 1902, pour état indiquant,—1. En combien de classes sont divisés les employés de l'Intercolonial. 2. Le nom, la résidence et le salaire de chacun des employés de 1re classe. 3. Le nom, la résidence et le salaire de chacun de ceux de 2e classe. 4. Le nombre de ceux de 3e classe et le montant total du salaire annuel qui leur est payé. Présenté le 10 mai 1902.—*M. Leonard*..........*Pas imprimé.*

101. Réponse à une adresse du Sénat en date du 23 avril 1902, demandant toute la correspondance échangée, au cours des deux dernières années, entre le gouvernement du Canada et quelque compagnie de navires à vapeur faisant le transport des produits du Canada, de quelque port canadien à l'Europe, relativement à la ventilation des compartiments employés pour l'emmagasinage sur ces navires des produits périssables, comme les pommes et le fromage ; aussi, copie de toutes les clauses, contenues dans les contrats avec ces compagnies, concernant la ventilation des cales, ou espaces entre les ponts des dits navires à vapeur ; aussi un état donnant les noms des navires qui ont été pourvus d'appareils pour produire de l'air froid et le distribuer dans leurs cales et entre leurs ponts, conformément aux conditions du crédit accordé à cette fin pendant la dernière session du parlement avec indication de ce qu'a payé le gouvernement par chaque navire ; le dit état devant aussi donner les noms des propriétaires des navires ; aussi, un état indiquant pour chaque jour, la température minimum et maximum maintenue pendant chaque voyage dans la cale ou entre les ponts des navires aménagés conformément aux termes du dit crédit parlementaire de la dernière session ; aussi un état montrant les résultats comparatifs dans le transport des pommes, observés entre les steamers aménagés comme il est dit ci-dessus et ceux dépourvus de moyens spéciaux de ventilation ; aussi, un état donnant les noms des propriétaires de navires que l'on se propose d'aménager ainsi durant la saison prochaine, et le point de partance du Canada. Présentée (Sénat) le 13 mai 1902.—*L'hon. M. Ferguson.* *Pas imprimée.*

102. Réponse à Ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1902, pour copies de toutes pièces concernant le commerce privilégié (preferential). Présentée le 15 mai 1902.—*M. Belcourt.* *Pas imprimée.*

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

ANNÉE 1901

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1902

[No 26—1902.]

A Son Excellence le Très Honorable Comte de Minto, Gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence, en conformité du statut 53 Vic., chap. 2, article 6, le compte rendu sommaire des travaux de la Commission géologique accomplis pendant l'année expirée le 31 décembre 1901.

Respectueusement soumis,

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur.

JANVIER 1902.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

POUR L'ANNÉE 1901.

OTTAWA, 1er janvier 1902.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON, M. P.,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Immédiatement après la mort du regretté Dr G.-M. Dawson, arrivée le 2 mars 1901, vous m'avez chargé de prendre l'administration de la Commission géologique, et il m'incombe maintenant, conformément aux dispositions de l'acte qui régit notre département, de vous présenter le rapport de ses opérations pour l'année civile qui vient de se terminer. J'ai donc l'honneur de vous remettre le compte rendu sommaire qui suit, couvrant les opérations de la Commission au cours de cette période. En outre de ce que l'on peut dénommer un rapport administratif, ce compte rendu comprend un abrégé des principaux travaux scientifiques accomplis pendant l'année. Il donne les rapports des membres du personnel qui ont été chargés de missions et ceux des chefs des diverses divisons de la commission.

Nature du rapport.

Nous avons eu soin de donner une prééminence toute spéciale aux découvertes qui semblent être importantes au point de vue industriel. Ceci est fait pour répondre aux besoins du public qui demande à être renseigné sous le plus bref délai, quoique les observations scientifiques aient souvent, ultérieurement, une plus grande importance, même au point de vue pratique. Donc, quelques uns des rapports donnés ci-après sont plus longs et plus complets qu'à l'ordinaire ; ce qui ne signifie pas pour cela que la somme de travail qu'ils représentent soit plus grande que celle qui n'a donné lieu qu'à des rapports plus courts. Dans ce dernier cas, les résultats détaillés seront donnés au cours des rapports annuels qui sont publiés aussitôt que les notes de campagne sont transcrites et élaborées et que les cartes sont dressées. Au cours de l'été dernier, nous avons fait paraître le volume XI, qui comprend neuf rapports complets de cette nature, avec cartes, etc. Quelques-uns de ces rapports ont été publiés en anglais en brochures séparées.

Découvertes utiles au point de vue industriel.

Les rapports de la commission publiés en 1901 sont les suivants :

Rapports parus en 1901.

Compte rendu sommaire des opérations de la Commission géologique pour l'année 1900. 203 pages (édition anglaise), partie A, vol. XIII.

Rapport sur la topographie et la géologie du lac de Grande Ourse (*Great Bear lake*) et d'une chaîne de lacs et de cours d'eau jusqu'au Grand lac de l'Esclave (*Great Slave lake*), par J. Mackintosh Bell. Partie C, vol. XII, pages 36.

Rapport sur le district minier d'Atlin, par J.-C. Gwillim. Partie B, vol. XII.

Rapport sur les gisements de fer de la région traversée par le chemin de fer Kingston et Pembroke, dans l'Ontario oriental, par E.-D. Ingall. Partie I, vol. XII, 91 pages.

Rapport de la division de Chimie et Minéralogie, par G.-C. Hoffmann. Partie R, vol XII, 64 pages.

Division de la Statistique Minière et des Mines. Rapport annuel pour l'année 1899, par E.-D. Ingall. Partie S, vol. XII, 144 pages.

Rapport sur la géologie des comtés d'Argenteuil, d'Ottawa et d'une partie du comté de Pontiac, dans la province de Québec, et une partie des comtés de Carleton, de Russell et de Prescott, dans la province d'Ontario, par R.-W. Ells. Partie J, vol. XII, 138 pages.

Rapport sur la géologie et les richesses naturelles de la région embrassée par la feuille de la ville d'Ottawa et des environs, par R. W. Ells, partie G, vol. XII, 77 pages.

Rapport annuel, vol. XI, nouvelle série, 1898, édition anglaise, 853 pages.

Rapport annuel, vol. X, nouvelle série, édition française, 1117 pages.

Rapports spéciaux parus en 1901.

Catalogue des invertébrés marins du Canada oriental, par J.-F. Whiteaves, 271 pages.

Altitudes en Canada, par James White, 266 pages.

Les cartes, coupes, profils, diagrammes etc. que la Commission géologique a fait paraître cette année sont énumérés plus loin, au cours du rapport du géographe et dessinateur en chef du département.

TRAVAUX DE LA CAMPAGNE.

Les travaux et les relevés sur le terrain forment le point de départ des opérations du département, et presque tous les résultats présentés au cours des rapports de la Commission en dépendent. Durant la campagne dernière, trente et une missions distinctes furent chargées de travaux, tandis que l'année précédente treize seulement avaient été organisées, et nous croyons que la somme de travail accomplie pendant cette campagne dépasse de beaucoup celle des années précédentes. Depuis dix ans la moyenne des missions organisées pour chaque campagne est de quatorze ou quinze.

Nombre des missions.

En outre de tous les membres de la Commission ayant les qualités requises pour faire sur le terrain les relevés géologiques nécessaires, nous adoptâmes un système à forfait qui nous permit de disposer, pour un certain temps, des services de géologues compétents, pour la plupart professeurs dans les universités ; ceux-ci ne peuvent guère consacrer que leurs étés à ce travail, et nous nous engageâmes à leur payer, une somme déterminée en retour de laquelle ils doivent dresser leurs plans et fournir leur rapport. Ces dispositions conviennent à ces géologues, qui ne peuvent disposer que d'une partie de leur temps, et en même temps elles sont très avantageuses pour la Commission, en ce qu'elles permettent d'obtenir des résultats à des frais beaucoup moindres que si le travail était exécuté par des membres du personnel permanent. D'après nos conventions, ces géologues attachés pour la campagne s'engagent à dresser leurs cartes et à rédiger leurs rapports chez eux, ce qui offre l'avantage de ne pas encombrer nos bureaux principaux déjà combles. De temps à autre, ils soumettent leurs travaux de cartographie au géographe du département.

Système à forfait.

Avantages en résultant.

Tous les chefs de missions ont présenté le rapport de leurs opérations ; nous avons aussi reçu le compte rendu des travaux exécutés par le chimiste et minéralogiste, l'ingénieur des mines, le géographe, le paléontologue et zoologiste (et de ses deux aides), le botaniste et naturaliste (et son aide), l'entomologiste (honoraire) et le conservateur de la bibliothèque.

Par le passé, le résumé des travaux des divers chefs de missions était présenté dans le compte rendu sommaire sous le nom du directeur, mais dans le volume présent un titre distinct est donné à chaque rapport qui est publié sous le nom de l'auteur. De cette façon le lecteur trouvera plus facilement les renseignements qu'il cherche en feuilletant la brochure, et en même temps il sera plus facile d'attribuer les travaux à qui de droit et, par là même, rendre justice à l'auteur.

Les principaux résultats des diverses opérations de la Commission géologique au cours de l'année 1901 sont présentés dans les rapports des chefs de missions et de sections ; il ne me sera donc nécessaire que de donner un bref résumé des travaux sur le terrain, pendant la campagne ; mes observations sont présentées dans l'ordre géographique des régions mentionnées, débutant par l'extrême nord-ouestet procédant vers le sud-est.

Rapports des chefs de missions.

M. R.-G. McConnell, aidé de M. Joseph Keele, opéra dans le district du Yukon. Les travaux de M. McConnell comprirent une investigation du mode de formation des gisements aurifères d'alluvion et filonneux, ainsi que l'examen de nouveaux districts et la continuation de relevés dans les étendues non suffisamment étudiées. Une partie du temps de M. Keele fut consacrée à l'étude des gisements cuprifères de White-Horse (Cheval-Blanc), qui furent aussi l'objet d'investigations de la part de M. McConnell.

M. R.-W. Brock a continué l'étude du district de Boundary-Creek, Colombie-Britannique, plus particulièrement des environs deGreenwood et de la branche nord de la rivière Kettle. A part du relevé des contours géologiques, il a fait une étude toute spéciale des gisements métallifères et de leurs relations avec les roches encaissantes ; il a rédigé un rapport préliminaire assez complet sur ce sujet..

Le Dr Reginald Daly, ci-devant chargé du cours de physiographie à l'université Harvard est attaché à la Commisson géologique depuis le mois de mai 1901, et pendant une partie de la campagne il a fait le relevé géologique de la zone qui longe la frontière internationale de l'océan Pacifique à la première chaîne de montagnes.

M. J.-M. Macoun a été attaché à titre de botaniste et de zoologiste à la commission chargée du bornage de cette frontière.

M. W.-W. Leach, aidé de M. T. Denis, tous deux membres du personnel de la Commission géologique, opérèrent dans le bassin houiller du col du Crow's-Nest, Nid-de-Corbeau et continuèrent les travaux de James McEvoy qui a quitté notre département pour entrer au service de la compagnie houillère qui exploite les gisements du col Crow's-Nest (Nid-de-Corbeau). Les résultats de ces travaux prouvent que, près de Fernie, le bassin comprend un grand nombre de couches de houille dont la plupart sont d'une épaisseur convenable pour l'exploitation. Il fit aussi une investigation de la partie méridionale du bassin de Green-Hills, à environ trente milles au nord du bassin principal, et releva dans cette région la présence d'une grande quantité exploitable de houille d'excellente qualité.

M. Lawrence Lambe, l'un des aides paléontologistes de la Commission fut chargé d'une mission pour recueillir des fossiles dans la région de la rivière du Daim-Rouge (*Red-Deer*) au nord de Medicine-Hat. Il rapporta une belle collection de reptiles du Crétacé supérieur, et depuis son retour il a fait la description de deux espèces de tortues, qui est donnée au cours de ce rapport, avec les figures.

M. William McInnes a continué ses travaux dans la région comprise entre les lacs Supérieur et Manitoba ; il a fait le relevé des principales bandes de roches huroniennes dont il a décrit les caractères et la structure.

M. D.-B. Dowling, aidé par M. W.-H. Boyd, du personnel de la Commission, fut chargé de l'étude de la région qui s'étend au sud-ouest du cap Henrietta, sur la côte ouest de la baie d'Hudson, Les contours des formations géologiques de ce district n'avaient pas été relevés jusqu'ici. La région qui se trouve du côté occidental de la baie est, en général, basse et unie, mais au sud-ouest du cap Henrietta il y a une région à surface ondulante. Sur les anciennes cartes géologiques les roches de cette étendue étaient indiquées comme se rapportant au système laurentien, mais j'étais convaincu qu'elles se rattachaient plutôt au Cambrien inférieur et qu'elles étaient probablement analogues aux roches de la formation Manitonnuck telles qu'on les trouve sur la côte orientale de la baie d'Hudson. Les investigations de M. Dowling ont pleinement confirmé nos prédictions. La mission Dowling fit le relevé de la côte occidentale de la baie James entre Moose-Factory et le cap Henrietta, ainsi que de la rivière Equan et d'une route vers le nord, en passant par le lac Sutton-Mill, jusqu'à la côte principale de la baie d'Hudson.

Le Dr W.-G. Wilson fit un relevé géologique détaillé de la région qui se trouve immédiatement à l'ouest de la rivière Nipigon et du lac du même nom ; il fit aussi les relevés topographiques que je n'avais pas pu terminer lors de mon exploration de cette région en 1869.

Le Dr W.-A. Parks, aide-professeur de géologie à l'université de Toronto, fit pendant les vacances d'été une exploration topographique de la région qui s'étend à l'est de la rivière et du lac Nipigon. Nous comptons qu'avec le travail de ces deux missions, relié par mes relevés, nous serons à même de dresser une feuille qui présentera avec précision la géologie et la topographie de toute la région.

M. W.-J. Wilson, qui fait partie du personnel de la Commission, délimita, avec plus de précision qu'il n'avait été fait jusqu'à présent, les contours des roches laurentiennes et huroniennes de la région qui

se trouve à l'ouest du lac Abitibi et de la rivière du même nom. Son travail est indiqué sur une carte préliminaire accompagnant son rapport.

M. Frank Johnston fit un travail analogue dans la région qui se trouve à l'est et au sud-est du lac Abitibi ; les résultats de son travail sont indiqués sur la même carte. Dans le cas de ces deux missions, on fit donc des relevés topographiques, en même temps que l'étude géologique ; on dresse en ce moment dans nos bureaux une carte géologique complète de la région du lac Abitibi.

Durant une partie de l'été et de l'automne je fis des études géologiques dans la région entre le lac Kippewa et le Grand-Lac ainsi qu'au nord de ce dernier, en continuation du travail topographique et géologique commencé il y a quelques années. Ces études ont révélé la présence de bandes de roches gneissiques et granitiques.

Dans le district nickelifère et cuprifère de Sudbury, le Dr Alfred E. Barlow fit une étude détaillée des roches de la région ; le Dr Barlow avait été mon aide, lors de mes investigations dans ce district en 1887-89, dont les résultats ont été présentés sur la carte géologique publiée avec mon rapport en 1890. Le but principal du travail du Dr Barlow était de déterminer si la richesse relative en nickel de la pyrrhotite avait des rapports avec la composition ou les autres caractères des roches éruptives au sein desquelles se trouvent les gisements métallifères.

Le professeur Frank D. Adams a continué ses études dans le district d'Haliburton, au nord-est de Toronto, où il a complété les relevés géologiques, en collaboration avec le Dr Barlow, d'une étendue de roches des plus intéressantes qui se rapportent, pour la plupart, au système laurentien supérieur.

Pendant une partie de la campagne M. L.-N. Richard fut occupé à faire des relevés topographiques dans la partie occidentale de la région comprise dans la feuille d'Haliburton ; le Dr Adams avait besoin de ces relevés pour fixer exactement les contours géologiques dans cette étendue.

Le professeur John Macoun, botaniste et naturaliste de la Commission géologique, poursuivit ses investigations sur la rive nord du lac Erié et la rive est du lac Huron ; il augmenta ainsi nos connaissances de la géologie des sols de cette région. Il fit une étude spéciale de ce que l'on pouvait faire dans la contrée en rapport avec la culture des arbres fruitiers.

Le Dr Chalmers a fait une étude des dépôts de surface de la péninsule d'Ontario qui se trouve comprise entre les grands lacs, et il a aussi consacré quelque temps à examiner les témoins des sondages effectués dans cette région au cours de recherches de pétrole, de gaz, de sel gemme et d'eau potable. Avant le Dr Chalmers, plusieurs géologues avaient déjà fait des observations sur les dépôts d'alluvions de la contrée ; j'ai été moi-même l'un des premiers de ceux-ci vers 1860, et plus tard le Dr J.-W. Spencer, M. F.-B. Taylor et le professeur Gilbert continuèrent ces travaux.*

Les instructions remises au Dr Henry M. Ami lui enjoignaient de faire dans la province de Québec, à l'ouest de la ville du même nom, ainsi que dans une partie de la vallée de l'Ottawa un travail analogue à celui du Dr Chalmers.

M. E.-D. Ingall, ingénieur des mines de la Commission géologique, en outre du travail se rapportant à la section des mines et de la statistique minérale, compléta son rapport sur les gisements de fer de l'Ontario oriental et de la partie occidentale de la province de Québec ; ce rapport a été dernièrement publié par notre département. Il visita aussi quelques-unes des mines de ces districts.

Le Dr R.-W. Ells continua ses relevés géologiques dans la région des environs de Kingston, ainsi qu'à une certaine distance à l'est et à l'ouest de cette ville ; il possède, maintenant, des données suffisantes pour pouvoir dresser les contours géologiques des diverses formations paléozoïques de cette région.

M. J.-A. Dresser, principal du collège St-François, Richmond, P.Q. fit, pendant ses vacances, une étude lithologique de la montagne de Brome, à l'est de Montréal. Pendant les étés précédents le principal Dresser avait fait des études analogues sur quelques-uns des massifs d'injections isolés de la province de Québec, et celles-ci, jointes aux travaux de M. LeRoy, du professeur Harrington et du Dr Adams complètent nos connaissances sur les caractéristiques lithologiques de ces massifs isolés de la remarquable chaîne qui se déroule entre Rigaud à l'ouest et Brome à l'est.

Le professeur A.-Osann, de Mülhausen, Allemagne, a terminé un rapport très intéressant de ses études pétrographiques, faites sur le

* Les investigations du Dr Chalmers embrassèrent la région des environs de London, Ontario. A l'automne, après sa rentrée aux bureaux, à Ottawa, l'ingénieur de la ville de London et les commissaires de l'aqueduc le prièrent de vouloir bien venir se joindre à eux, afin de se prononcer sur les moyens de procurer à la ville un approvisionnement d'eau potable. Il se rendit à l'invitation, et ses conseils seront certainement d'une grande utilité dans la solution du problème.

terrain et dans le laboratoire, de certaines variétés de roches cristallines qui se trouvent à l'est, à l'ouest et au nord de la ville d'Ottawa. Ce rapport, qui est illustré, est en ce moment sous presse.

Le professeur Laflamme, de l'Université Laval, a continué l'examen géologique de l'île d'Anticosti, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Il a considérablement augmenté nos connaissances générales et géologiques de cette île et il nous a fait parvenir une collection nombreuse de fossiles du Silurien moyen que l'on y trouve.

Le professeur Bailey, de l'Université du Nouveau-Brunswick, fit des investigations concernant la géologie de la partie méridionale de la province du Nouveau-Brunswick, et il fit aussi des travaux sur les formations carbonifères du nord de la province.

Le professeur H.-S. Poole, de l'Université Dalhousie, Halifax, fit, à notre requête, une étude de la question des terrains houillers du Nouveau-Brunswick, dont le but principal était de déterminer la possibilité de l'existence de couches de houille exploitables au sein des roches carbonifères dans la partie nord-est de la province ; et si ces couches pouvaient être fixées au moyen de sondages au diamant.

Dans ce travail M. Poole fut aidé par le Dr W.-L. Bailey, pendant une partie des investigations.

M. Lawrence W. Watson, de Charlottetown, I.-P.-E., entreprit des investigations scientifiques dans l'Ile du Prince-Edouard ; on n'a encore fait que très peu d'études géologiques dans cette partie du Canada. La continuation de ce travail de recherches donnera certainement des résultats intéressants.

Le Dr George F. Matthews continua ses travaux paléontologiques au Cap-Breton. Il prépare en ce moment un rapport général (illustré) donnant le résultat de plusieurs années d'études paléontologiques dans les provinces maritimes.

M. E.-R. Faribault, dont les travaux géologiques embrassent les districts miniers aurifères de la Nouvelle-Ecosse, a continué ses investigations dans cette direction. M. Faribault a démontré l'origine et le mode de formation des filons aurifères de cette région.

M. C.-O. Sénécal, durant une partie de la saison, a été occupé en Nouvelle-Ecosse à mesurer des lignes de base pour raccorder entre eux les divers plans des districts aurifères, et aussi pour fixer d'une manière plus précise certains points de repère sur lesquels sont basés des travaux géologiques effectués par la commission, dans cette province.

M. Hugh Fletcher a continué en Nouvelle Ecosse les travaux qu'il y poursuit depuis trente années. Il a presque complètement terminé l'étude des divers bassins houillers, et cette année ses investigations ont surtout embrassé les terrains houillers du comté de Cumberland. M. Fletcher a complété dix feuilles donnant la géologie détaillée de la partie nord-est de la province de la Nouvelle-Ecosse ; ces dix feuilles représentent le labeur de plusieurs années d'investigations. Elles sont à présent gravées et paraîtront durant le cours de l'hiver.

M. C.-W. Willimott, pendant une partie de l'été, fut occupé à recueillir des minéraux et des roches pour confectionner des collections minérales à l'usage des maisons d'éducation qui enseignent la minéralogie et la géologie. Ces collections, que la Commission géologique fournit aux universités, aux instituts et aux écoles par tout le Canada, sont une aide précieuse à l'enseignement de la minéralogie. M. Willimott a une grande expérience en cette matière, et connaît toutes les localités des provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick qui peuvent fournir les divers minéraux nécessaires. Pendant l'été il collectionna une grande quantité de ces matériaux et recueillit aussi plusieurs spécimens pour notre musée. Les résultats de ses labeurs sont énumérés au cours du rapport du D[r] Hoffmann. Nous devons nos remerciements à plusieurs propriétaires et directeurs de mines et de carrières qui ont bien voulu nous envoyer une grande quantité de matériaux, épargnant de cette façon plusieurs voyages à M. Willimott.

M. R.-L. Broadbent fit aussi plusieurs voyages dans le but de recueillir des spécimens pour le musée et pour les collections d'éducation. Le rapport du D[r] Hoffmann mentionne ses travaux.

Nos remerciements sont dus à M. Henry O'Sullivan, A.G.P., qui a bien voulu nous procurer les copies de ses relevés des côtes méridionale et orientale de la baie James ; nous espérons recevoir un grand nombre de renseignements géographiques et géologiques de la part de plusieurs explorateurs, qui ne sont pas attachés à notre département, qui ont parcouru certaines régions septentrionales de notre pays. De plus, plusieurs des anciens membres du personel de la Commission géologique ont promis de nous communiquer les relevés géologiques qu'ils ont faits sur de grandes étendues, au cours de leurs voyages ; ces notes seront d'un grand secours pour le dressage de notre carte générale. Parmi ces derniers nous pouvons mentionner M. J.-B. Tyrrell, de Dawson, M. A.-P. Low et M. J.-Mackintosh Bell.

M. A.-P. Low a démissionné, comme membre du personnel, au commencement de 1901, pour accepter une situation que lui a offert

un syndicat de capitalistes des Etats-Unis. Il se rendit sur la côte orientale de la baie d'Hudson, dans le but de jalonner des concessions minières sur les gisements de fer manganifère que je découvris dans cette région en 1877, sur les îles Nastapoka, et que je signalai et décrivis dans mon rapport de cette même année. Avant son départ, M. Low nous promit de faire son possible pour nous communiquer les rapports et les plans d'une nature géologique qu'il fera au cours de nouveaux travaux.

M. J.-Mackintosh Bell, qui m'avait accompagné à titre d'aide en 1899 lors de mon exploration au Grand lac de l'Esclave, hiverna dans la région de ce lac, afin de pouvoir étendre ses explorations, pendant l'été suivant, jusqu'au lac de la Grande-Ourse et la contrée environnante. De retour de cette mission à la fin de 1900, il dressa sa carte et rédigea son rapport ; ce travail complété, il accepta une situation comme explorateur et géologue que lui offrit M. F.-H. Clergue, du Saut-Sainte-Marie. Ses explorations, ainsi que celles de ses deux aides, qui opérèrent indépendamment, se portèrent sur la région située entre le lac Supérieur et la baie James. Nous avons lieu d'espérer que M. Clergue voudra bien nous communiquer les résultats des observations purement géologiques relevées au cours de ces explorations.

But de la Commission géologique.

Le but principal pour lequel la Commission géologique fut organisée est d'aider au développement des ressources minières du Canada ; tous les employés du personnel ont toujours ce but présent à l'esprit, et s'efforcent de l'atteindre par tous les moyens dont ils peuvent disposer, tant par les méthodes d'études qu'ils adoptent, que par leur savoir et leurs connaissances techniques et scientifiques. Le travail ne comprend pas la recherche de gisements minéraux particuliers, mais une étude scientifique et méthodique de la nature des roches, qui est basée sur l'expérience et les connaissances acquises par les géologues et autres savants du monde entier.

Relevé des formations.

L'un des premiers labeurs d'une Commission géologique est le relevé et la distribution géographique des contours géologiques des diverses formations ; certaines de celles-ci renferment dans leur sein des minéraux de valeur utile, tandis que d'autres en sont dépourvues. A ce point de vue, il est aussi important de signaler les roches stériles que d'indiquer celles au sein desquelles on trouve généralement certains gisements minéraux. Dans le cas des métaux et de leurs minerais, nos géologues en étudient le mode de formation et l'allure de leurs gisements, de sorte que les efforts et les recherches du prospecteur peuvent se diriger vers les endroits où il a le plus de chances de succès. Une étude des conditions dans lesquelles se sont formés tels gisements, au

sein de certaines roches, nous permet aussi, souvent, de juger si, oui ou non, le minerai s'y trouve en quantité, et de qualité suffisante pour être mis en valeur.

Dans le cas des minéraux non métalliques de valeur utile, tels que la houille, le pétrole, le sel gemme, l'argile réfractaire, etc., une connaissance plus ou moins intime de la structure, de la composition, et de l'âge géologique de certaines assises, peut permettre au géologue de se prononcer sur la probabilité de la présence de ces minéraux, ainsi que sur la profondeur à laquelle ils se trouvent en certains points donnés, avec une exactitude que ne pourraient atteindre ceux qui sont dépourvus de connaissances géologiques, Minéraux non-métalliques.

Les résultats des travaux laborieux des géologues du monde entier se sont répandus et propagés, grâce à un libre échange des connaissances acquises, et sont à la disposition de tous ceux qui ont fait les études nécessaires à leur application. Nous avons donné ci-dessus deux raisons puissantes de l'utilité d'un corps géologique, mais nous pourrions en citer beaucoup d'autres. Du reste, à notre époque éclairée, il n'est plus nécessaire de démontrer la valeur et l'utilité évidentes des recherches scientifiques et du travail sérieux qui sont du domaine d'une Commission géologique. Je tiens toutefois à attirer l'attention sur le caractère éminemment pratique et utilitaire des travaux de toutes les branches de notre département.

Un grand nombre de personnes ne se rendent pas un compte exact de la nature des travaux de la Commission géologique, et il ne serait pas inutile de donner quelques explications à ce sujet. On peut diviser ses opérations en travail de relevés sur le terrain et en besogne de bureau. Le travail de relevé a pour but de recueillir directement les données topographiques et géologiques nécessaires, de collectionner les spécimens qui doivent être examinés dans les laboratoires, etc., et il se poursuit presque exclusivement durant la belle saison. Pendant l'hiver, les membres des missions collationnent et rapportent leurs notes, puis rédigent leurs rapports, en quoi ils sont aidés par les dessinateurs, les chimistes, les lithologistes, les paléontologistes et les autres membres du personnel du bureau. Caractère pratique des travaux de la Commission.

Une grande partie de nos travaux de campagne se poursuivent dans des régions non arpentées et même souvent non explorées ; il est donc de toute importance de faire des levés topographiques au cours des expéditions. Les observations géologiques des diverses missions ne ne seraient pas de grande utilité, s'il n'était pas possible de fixer leurs positions géographiques. Donc, chaque chef de mission doit, de toute nécessité être topographe aussi bien que géologue. Il est à noter que Levés topographiques.

les attributions d'un géologue, au Canada, sont beaucoup plus nombreuses et d'un caractère plus varié que celles d'un géologue opérant en Europe, où les divers pays ont leurs cartes topographiques toutes dressées.

Notre travail géographique au cours d'explorations embrasse toutes les branches de la topographie, depuis les mesurages précis de lignes de base jusqu'aux relevés au pas et même au croquis.

Il comprend la triangulation de lacs, des littoraux et des régions montagneuses ; les relevés au théodolite, à la chaîne, à l'odomètre, au cheminement, etc. ; les mesurages sur l'eau au moyen de télescopes à micromètres, de lochs, et aussi en tenant compte de l'allure des canots. Nous faisons de fréquentes observations de longitude et de latitude, surtout au cours d'explorations dans des régions vierges. Nous tenons compte des altitudes soit par lectures barométriques soit par nivellement. Lorsque le travail se fait par canots, nous faisons des sondages pour observer la profondeur. Tôt ou tard, toutes ces observations sont utiles, et peuvent être faites par une personne énergique en même temps que les relevés géologiques. Afin qu'il puisse mener à bonne fin son travail d'exploration des contrées vierges et inhabitées, il faut que le géologue sache choisir ses hommes et ses aides, qu'il puisse équiper et mener une mission sous les conditions les plus variées, loin de toute civilisation ; qu'il connaisse et puisse appliquer les diverses méthodes de transport, etc. Des difficultés imprévues et des aléas se présentent souvent qui demandent de la patience, de l'énergie et de l'agilité. Donc le géologue chargé de mission dans les régions lointaines doit être un homme de grandes ressources et d'expérience.

La géologie forme le principal but de nos opérations ; un chef de mission doit donc, en sus des relevés topographiques, observer constamment la nature des roches, leur distribution, leur plongement, l'allure des couches, la direction des filons, des joints et des plans de clivages, des dykes, etc. ; il note les évidences d'action glaciaire, la nature des dépôts de surface, etc. ; il faut aussi qu'il recueille des spécimens et des échantillons de roches, de minéraux, de fossiles, qu'il faut classer et étiqueter. Une attention toute spéciale est accordée à l'étude des minéraux utiles ; dans les nouveaux districts les roches sont tout particulièrement étudiées, ainsi que les gisements et les affouillements de prospection, dans le but de venir en aide aux mineurs et aux prospecteurs en leur apprenant à se rendre un compte exact de la valeur probable de leurs découvertes au point de vue industriel.

Relevés et notes diverses.

Lorsque nous opérons dans des régions inexplorées, nous profitons de cette occasion pour obtenir le plus de renseignements possible sur

la hauteur des rives, des collines et des montagnes ; sur les niveaux relatifs des divers cours et nappes d'eau ; sur les lits et la profondeur des lacs et des rivières ; sur la température de l'air et de l'eau ; sur le climat et les conditions météorologiques ; sur le caractère et la nature des forêts et de la flore, en général ; sur la faune ; sur la nature de la surface du sol, soit montagneux, soit plat, rocailleux ou marécageux, arable ou non, etc. Nous faisons aussi des enquêtes, auprès des indigènes, sur la nature du pays au delà des limites de nos explorations. Nous prenons des photographies descriptives de la géologie, de la nature du pays et des cours d'eau, etc. Toutes ces tâches diverses sont remplies par un seul individu, qui, de plus, a la direction générale de l'expédition et du travail ; ces labeurs demandent donc son attention soutenue en face de dangers et de privations, exposé aux intempéries, à la mercie de nuées de moustiques et autres insectes et privé de tous les conforts de la civilisation.

Travaux dans les bureaux de la Commission géologique.

Parmi les travaux nombreux et variés exécutés par notre personnel de bureau, on remarque le dressage et la compilation des cartes ; leur préparation pour le graveur ; la rédaction des rapports présentant les résultats des divers travaux ; les essais et les analyses de minerais, de roches, de combustibles fossiles, d'argile, de sables, d'eau et autres substances minérales ; la collection et la compilation des chiffres de la statistique minière par la section des Mines ; des examens lithologiques ; la détermination, le classement et la description des fossiles recueillis ; la figuration des fossiles et la publication des résultats des études paléontologiques ; le travail du lapidaire ; la détermination et la conservation des spécimens zoologiques ; l'étude de la faune de notre pays, y compris l'entomologie ; le classement dans l'herbier et la description des nouvelles variétés et espèces de plantes collectionnées par les diverses missions ; la rédaction des résultats des études botaniques au point de vue industriel ; la préparation des collections de minéraux et de roches fournies aux divers établissements d'éducation, depuis les écoles élémentaires jusqu'aux universités, et dont les spécimens proviennent de toutes les parties du Canada ; le travail de conservation des collections archéologiques ; la comptabilité ; l'entretien de la bibliothèque ; la vente et la distribution des cartes et des rapports de la Commission ; l'entretien des diverses branches du musée ; les fonctions du secrétaire ; la photographie ; la correspondance se rapportant aux diverses branches du service géologique.

Correspondance.

La correspondance du bureau embrasse une foule de sujets de caractères les plus variés ; elle comprend des échanges de lettres concernant la géologie, la géographie, la cartographie, la lithologie, les minerais et les minéraux de toutes sortes ; l'industrie minière ; la statistique minérale, la chimie, la métallurgie, les questions forestières, la flore, l'agriculture, la faune des parties peu connues du pays, ainsi que la

chasse, la pêche et les moyens de transport et les itinéraires ; la subdivisions des terres ; les renseignements variés aux touristes et aux immigrants ; le climat ; la statistique minière ; l'identification de spécimens et de collections minérales ; des questions de géologie, de paléontologie, de biologie et autres sciences naturelles ; des demandes de renseignements sur les indigènes ; l'arpentage et les instruments de topographie ; la valeur et les usages de divers minéraux ; les livres scientifiques, et autres demandes de renseignements embrassant une grande diversité de sujets scientifiques. Un grand nombre des lettres que nous recevons traitent de sujets tout à fait étrangers aux fonctions du département. Un grand nombre de lettres aussi sont des demandes de rapports, cartes et autres publications qui atteignent maintenant le chiffre de 657, dont 607 sont énumérés dans la liste de publications du service géologique ; cette liste est envoyée gratis à tous ceux qui en font la demande. Les diverses publications ne sont pas distribuées gratuitement, mais le coût en est fixé à un prix nominal, ce qui, dans une certaine mesure, en restreint la demande à ceux à qui elles peuvent être utiles et en empêche ainsi la distribution inutile. L'énumération ci-dessus donnera une idée de la nature de notre correspondance. Les lettres que nous recevons embrassent donc à peu près tous les sujets scientifiques à part l'électricité. En certains cas les demandes de renseignements nous obligent à des réponses volumineuses qui requièrent un travail et des recherches laborieuses de la part des membres du personnel de la Commission géologique. Le fait est que le public semble considérer notre département comme étant un bureau de renseignements gratis sur tous les sujets mentionnés plus haut. Nous répondons promptement à toutes les lettres ; et nos correspondants nous remercient fréquemment des efforts que nous faisons pour satisfaire à leurs demandes.

Résultats obtenus.

Tous les renseignements que nous fournissons, soit par lettres, soit de vive-voix, en réponse à toutes ces demandes, ainsi que tous les autres services que nous nous efforçons de rendre au public, doivent être d'une grande aide, en beaucoup de cas, en même temps qu'un moyen important d'aider au développement de notre pays. Nous possédons les éléments nécessaires pour pouvoir répondre à ces demandes, et comme les divers membres du personnel ont exploré et connaissent personnellement les régions éloignées du Canada, la Commission géologique est en mesure de pouvoir fournir des renseignements dignes de foi sur à peu près tous les sujets concernant le Canada.

CARTES.

Dès le début des opérations de la Commission géologique, le premier directeur, feu sir William Logan, apprécia à sa juste valeur l'importance

d'avoir des cartes topographiques exactes pour y porter les contours des formations géologiques, et, dans ses premiers rapports, il appuie tout particulièrement sur ce point. Il collectionna avec soin tous les plans et les cartes, publiés et inédits, concernant le Canada, qu'il put se procurer. De cette façon il s'assura la possession d'un grand nombre de cartes qu'il serait impossible de se procurer aujourd'hui. Il fit prendre des copies d'une foule de cartes et de plans dans les bureaux des terres de la Couronne du Bas-Canada et du Haut-Canada ; à maintes reprises les levés faits au cours des campagnes géologiques y firent découvrir et corriger des erreurs souvent importantes.

Collection de cartes.

Plus tard, au fur et à mesure du développement du pays, lorsqu'il s'agit de construire des chemins de fer, de délimiter des frontières et au cours d'exploitations forestières, et dans tous les cas où des missions d'explorations et d'arpentages furent organisées, la Commission géologique se fit toujours un devoir de se procurer aussitôt que possible les copies des plans et cartes résultant de ces travaux. C'est à cette précaution que l'on doit d'avoir conservé les tracés du chemin de fer Pacifique Canadien faits pour le compte du gouvernement, alors que les originaux furent détruits lors de l'incendie des bureaux à Ottawa en 1872.

Cartes conservées dans nos archives.

Mais c'est surtout aux explorations et aux levés des diverses missions que la Commission géologique organise annuellement, que l'on doit la plus grande partie de ce que l'on connaît actuellement de la topographie du Canada. Le nombre de plans et de cartes de notre collection se chiffre à environ 30,000. Nous pouvons assurer, sans crainte d'être contredits, que cette collection est la plus grande et la plus importante de ce genre en Canada, et elle constitue l'une des possessions les plus précieuses du département. La Commission géologique est actuellement dans la soixantième année de son existence, et les levés topographiques incidentels aux investigations géologiques se poursuivent avec plus de vigueur que jamais, ses opérations embrassant la moitié d'un continent au lieu d'être restreintes à deux provinces, comme à son début,

Topographie du Canada.

On peut dire que la Commission géologique est le seul département du service public qui ait une branche distincte de topographie, et les cartes qu'elle a publiées en grand nombre sont admises comme étant les plus exactes et les plus précises au point de vue de la topographie, en outre de leur exactitude géologique. Nos cartes parues atteignent le chiffre de 350 environ, un grand nombre additionnel sont en voie d'être dressées, en plus d'une quantité de données que nous possédons qui serviront à en dresser d'autres encore. Le prix de revient de ces cartes, y compris les levés sur le terrain par les membres du personnel, le dressage, le tracé et les frais de gravure et d'impression, est vraiment

Exactitude des cartes.

Coût peu élevé.

minime si l'on tient compte de leur grande utilité. Il reste encore à faire une énorme somme de travail avant que même les parties habitables du Canada soient cartographiées, mais avec les nouvelles facilités mises à la disposition de notre département nous allons pouvoir poursuivre ce travail plus rapidement et plus économiquement que jamais.

Diverses méthodes poursuivies.

Les méthodes adoptées pour cartographier géologiquement un pays aussi vaste que le Canada, dont la plus grande partie n'a pas encore été explorée suffisamment pour pouvoir en dresser le canevas topographique, diffèrent nécessairement des méthodes employées dans les pays moins vastes et possédant une carte topographique.

Dans les régions habitées du Canada où le sol a été arpenté et subdivisé pour les besoins de l'agriculture, etc., les contours géologiques ont été tracés plus ou moins complètement, quoique certains districts n'aient pas reçu toute l'attention dont ils sont dignes; mais dans la plus grande partie de l'étendue du Canada les besoins d'arpentages et de cartes exactes ne se sont pas encore suffisamment fait sentir pour donner lieu aux frais énormes des travaux de topographie et d'arpentage des terres Dans ce cas, où il n'existe aucune carte des régions explorées par la Commission géologique, il est indispensable que les chefs de missions fassent des levés topographiques concurremment avec les observations géologiques, et ce double résultat est obtenu remarquablement à peu de frais. Donc, la Commission géologique a, jusqu'ici, largement contribué au développement général du pays, et comme les membres du personnel adoptent les meilleures méthodes de levés topographiques nous aurons, en fin de compte, une carte complète du pays; les relevés géologiques n'entrant, que pour une très faible part, dans les frais totaux de ces travaux, il est donc avantageux de les effectuer concurremment.

Expérience de soixante années.

Depuis soixante années la Commission géologique effectue ces relevés topographiques et géologiques dans toutes les parties de l'Amérique Britannique du Nord, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Yukon et au district Mackenzie inférieur, et depuis l'île de Vancouver jusqu'à la Terre de Baffin; de l'expérience accrue de ces années de labeurs, il s'est développé un système et des méthodes des plus efficaces pour l'accomplissement de ces travaux, qui joignent à une exécution rapide et exacte une grande économie pécuniaire.

Nos méthodes de travail et les résultats obtenus ont toujours été approuvés, sans restrictions, par tous ceux réellement capables de juger d'une manière impartiale. Le chef de mission et son aide technique conduisent donc toujours de front la géologie, et les relevés topographiques, soit que le travail se rapporte à une étude demandant une grande exactitude de mesurages, soit qu'il s'agisse d'une exploration à travers des régions vierges, où le but principal est de parcourir le plus

de chemin possible en un temps donné. Au retour de la mission à Ottawa, le géologue et son aide procèdent au travail préliminaire des cartes, aidés en cela par les dessinateurs du bureau ; on procède ensuite au dressage définitif de la carte sous la direction du géographe et du géologue. Lorsque ce travail est suffisamment avancé, le géologue rédige son rapport, pour l'élaboration duquel il réfère constamment à sa carte. Le travail de bureau des divers chefs de missions résulte donc, chaque année, en un grand nombre de cartes de grande valeur géologique et topographique dressées complètement ou partiellement durant les mois d'hiver, et, au retour de la belle saison les géologues et leurs aides reprennent leurs travaux sur le terrain. Pendant l'été, lorsque les missions sont en campagne, le géographe et ses dessinateurs peuvent consacrer une grande partie de leur temps à préparer les feuilles pour le graveur, à la correction des épreuves de cartes en voie de publication, et aux autres détails de leur impression.

Dressage des cartes.

D'après ce que nous venons de dire, on peut juger que pour les cartes géologiques le tracé des données topographiques et celui des contours géologiques doivent être menés concurremment dans les mêmes bureaux. Le géologue, son aide, le géographe et les dessinateurs se consultent constamment, et coopèrent tous à obtenir les meilleurs résultats possibles des données recueillies au cours des expéditions. Du reste, le commerce constant des géologues et des topographes qui travaillent ensemble est des plus avantageux et développe l'esprit de corps. Les membres de la Commission géologique prennent un intérêt tout particulier dans leur travail, qu'ils aiment et dont ils sont fiers ; ils ont à cœur de le bien faire, et considèrent que la réputation et l'éclat professionnel qu'ils en recueillent sont beaucoup plus importants que la rémunération pécuniaire qu'ils reçoivent.

Travaux menés concurremment.

Le système d'opérations de la Commission géologique fut inauguré, il y a près de soixante ans, par feu sir William Logan, et depuis cette époque notre département à toujours réussi à se procurer et à retenir les services d'hommes de science et de savants qui ne consentiraient pas à donner leur temps et leurs talents, s'ils n'étaient sûrs d'obtenir l'éclat professionel auquel leur travail leur donne droit. Les services géologiques des divers pays étrangers sont chargés du tracé et de la publication de leurs cartes. La compilation et le dessin des cartes des collaborateurs auxiliaires, qui ne sont attachés que temporairement à la Commission, ne peuvent être faits que sous la surveillance immédiate des membres permanents, par nos dessinateurs qui font partie du personnel de bureau.

Nous avons fait l'essai sans grand succès, d'un autre système d'organisation et de distribution de travail. Pendant quelque temps nous avons fait dresser les cartes d'après les notes et les carnets, indépendamment des géologues et des aides qui avaient fait les relevés. Cette

Cartographie.

Abandon de méthodes moins pratiques.

méthode fut bientôt abandonnée comme ne répondant pas du tout aux nécessités. Notre système actuel, qui économise le temps et le travail, représente un développement graduel et une adaptation, dans tous ses détails, aux besoins de nos divers travaux ; il est le résultat d'une longue expérience, et jusqu'ici il reste certainement celui qui nous convient le mieux.

Cartes géologiques.

Le département vise toujours à une distribution et une exécution systématiques du travail. Il faut que les géologues aient facilement accès à toutes les cartes se rapportant à la région qu'ils étudient. Nos cartes sont dressées d'après nos relevés et des données supplémentaires dignes de confiance ; elles contiennent toujours les renseignements et les données topographiques et géologiques les plus récents. Ces cartes, ainsi que les rapports sommaires et autres de la Commission, sont mises à la disposition du public aussi promptement que possible. Du fait reconnu que nos cartes présentent la topographie et la géologie des régions étudiées avec le plus de précision possible, on est arrivé à les considérer comme étant d'excellents guides entre les mains des voyageurs et des prospecteurs, tout spécialement dans les régions vierges.

Autres usages possibles des cartes.

Le tracé des contours géologiques exige que les cartes topographiques dressées par la Commission soient des plus exactes, et, de plus, comme notre département possède à l'heure qu'il est la plus complète des collections existantes de cartes concernant les diverses parties du pays, la plupart desquelles ont été dressées par les labeurs des membres de la Commission, il serait facile et avantageux de prendre tous ces canevas comme bases, à cause de leur exactitude et par raisons d'économie, pour le tracé de cartes de précision dont pourraient avoir besoin les autres départements.

Cartes géologiques générales.

La première carte de la géologie d'ensemble du Canada fut publiée en 1866. Afin de faire mieux ressortir les relations entre les formations géologiques du Canada et celles des Etats-Unis, la carte comprend une certaine partie de ce pays. Elle embrasse la contrée entre l'île de Terre-Neuve et la rivière Qu'Appelle, qui est comprise dans la province du Manitoba ; l'échelle en est de 25 milles au pouce et elle est soigneusement gravée sur acier. La seconde carte générale publiée est moins détaillée ; elle présente la géologie du Canada de l'Atlantique au Pacifique, et est limitée au nord par une ligne joignant Terre-Neuve au Grand lac de l'Esclave. Son échelle est de 43 milles au pouce ; elle est reproduite au moyen de la lithographie.

Nouvelle carte.

Une nouvelle carte de la géologie du Canada, à l'échelle de 50 milles au pouce, donnant le résultat des données géologiques connues jusqu'en 1902, est maintenant chez le graveur ; elle est en deux parties, et la feuille occidentale paraîtra probablement au cours de l'hiver.

Elle est gravée sur pierre, et s'étend vers le nord jusqu'au détroit d'Hudson et au lac de la Grande-Ourse.

ANALYSES, ESSAIS ET EXAMENS DE MINÉRAUX.

Le rapport du chimiste et minéralogiste en chef, pour l'année qui vient de s'écouler, démontre la grande importance de cette branche du service géologique. Le Dr Hoffmann et ses deux aides ont été occupés durant la plus grande partie de l'année à analyser, à identifier et à examiner les échantillons et les spécimens recueillis par les chefs de missions au cours de la campagne. Ces spécimens offrent un intérêt scientifique et utilitaire. Ils comprennent les combustibles fossiles et minéraux, les minerais de fer, de cuivre, de plomb, de nickel, d'argent, d'or et autres métaux ; des eaux minérales, des roches de diverses sortes, de la plombagine, des argiles, des marnes, des ardoises, des sables, des ocres, etc., ainsi que des échantillons de minéraux plus rares. Mais, en plus de ce travail, le chimiste et ses aides ont examiné, pendant l'année, 705 échantillons pour le public, échantillons apportés ou envoyés au laboratoire par des mineurs, des prospecteurs, des explorateurs et autres de toutes les parties du Canada, soit pour être identifiés, soit pour se procurer des renseignements les concernant. Dans la majorité des cas, le Dr Hoffmann fait un rapport écrit du résultat de l'examen.

Travaux au laboratoire de chimie.

Durant les douze années passées, le nombre d'examens de cette nature, ainsi qu'il appert aux comptes rendus sommaires, a été comme il suit :

Echantillons reçus et examinés.

Années	Nombre de spécimens.
1890	558
1891	705
1892	697
1893	463
1894	694
1895	573
1896	697
1897	985
1898	861
1899	1,017
1900	663
1901	705

Soit 8,618, en douze années, correspondant à une moyenne annuelle de 718. Les règles du département exigent que, dans chaque cas, la localité exacte de la provenance des spécimens soit indiquée avant de procéder à l'analyse ou à l'examen.

Les minéraux au sujet desquels nous avons eu des demandes de renseignements pendant le cours de l'année, soit par demande personnelle des intéressés, soit par correspondance, embrassent la liste qui suit :

Demandes de renseignements.

Albertite, asbeste, baryte, borax, ciments, célestite, fer chromique, houille, minerais de cuivre, corindon, argile réfractaire, terre à foulon, gaz naturel, or, graphite, granite, gypse, tripoli, minerais de fer, magnésite, manganèse, marbre, marnecoquillère, mica, eaux minérales, molybdénite, nickel, ocres, tourbe, platine, pyrite, sel gemme, sélénite, argent, stéatite, soufre, talc, tungstène, minerais de zinc.

Services rendus.

Au sujet de ces demandes de renseignements, la Commission en un grand nombre de cas, a agi comme intermédiaire pour mettre en relations directes les producteurs ou mineurs de ces produits et les acheteurs, et par ce moyen elle a largement aidé au développement des ressources et à l'augmentation du chiffre des affaires du pays.

Chiffre de la production minérale du Canada.

Le chiffre de la production minérale du pays augmente rapidement. En 1900 il atteignait $64,448,037, alors qu'en 1886 il dépassait à peine $10,000,000. Nous n'avons pas encore reçu tous les chiffres pour la production de 1901, mais nous pouvons prédire une augmentation sensible ; l'industrie minière et l'exploitation des ressources minérales du Canada marchent à pas de géant et prennent rapidement place parmi les industries les plus importantes du pays.

TERRAINS HOUILLERS DE LA RÉGION DU DÉFILÉ DU NID-DE-CORBEAU (CROW'S-NEST.)

Conformément aux articles du chapitre 5, 60 et 61 Victoria 1897, il incombe au directeur de la Commission géologique de donner par écrit, son avis sur telles parties de la concession de terres faite à la compagnie dite "Columbia Southern Railway Company" qui constituent ce que l'on peut désigner comme terrains houillers. Cette concession fut faite par le gouvernement de la Colombie-Britannique à la compagnie ci-dessus ou ses successeurs, en vertu d'un arrangement entre la compagnie "Columbia Southern" et le gouvernement fédéral, et dont les conditions furent remplies par la construction de l'embranchement de chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau *Crow's-Nest*, par le Pacifique Canadien, Le 15 octobre M. le ministre de l'Intérieur fit la demande de mon rapport à ce sujet, selon les exigences de l'acte ci-dessus mentionné, et j'eus l'honneur de le lui remettre, accompagné d'une carte géologique, le 17 du même mois.

Relevés des terrains houillers.

En 1900 le gouvernement fit faire un relevé topographique de la région ; M. H-O. Wheeler fut chargé de ce travail ; en même temps, M. James McEvoy, aidé de M. J. Keele, reçut instruction d'en faire un examen géologique. En 1901 M. Leach, aidé de M. Denis, continua cette étude, de façon que, dès le mois d'octobre, nous fûmes en mesure de définir les terrains houillers avec suffisamment de précision. Ces terrains comprennent deux étendues distinctes, dont la plus méri-

dionale, qui est la plus importante, embrasse une superficie de 230 milles carrés, soit 147,200 acres, et la seconde située dans la régiondes collines Vertes, (*Green Hills*) à une distance de 30 milles au nord de la première, comprend 6·75 milles carrés, ou 4,320 acres. Il a couru des bruits sur l'existence de charbon en d'autres endroits de la concession de terres faite à la Compagnie du Pacifique Canadien, mais après investigation de la part de M. Leach ces rumeurs ne purent être confirmées.

Immense quantité de houille.

Dans son rapport M. McEvoy donne une coupe de 4,736 pieds, qu'il releva dans le champ principal, du défilé du Nid-de-Corbeau ; cette coupe ne comprend pas moins de vingt-deux couches de houille, ayant une épaisseur totale de 216 pieds, dont au moins 100 pieds sont exploitables. La coupe fut relevée près de la voie de garage de Morrissey, et toutes les couches se trouvent au-dessus du niveau de la rivière à l'Elan (*Elk*). La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien a fait effectuer deux sondages près de la voie, au sud-est de la gare de Michel. Les journaux de ces opérations nous ont été gracieusement communiqués. Tous deux démontrent l'existence de nombreuses couches de houille, dont M. Leach a fait la corrélation avec celles de la coupe relevée par M. McEvoy à Morrissey. Leurs relations sont expliquées dans le rapport de M. Leach qui est donné plus loin, et aussi par les illustrations des coupes qui l'accompagnent.

Terrains houillers de la région des Collines Vertes (*Green Hills*).

Dans la partie des terrains houillers des collines Vertes qui se trouve comprise dans la concession faite à la compagnie de chemin de fer, MM. Leach et Denis ont relevé une coupe des assises houillères de 3,387 pieds, contenant douze couches de houille d'une épaisseur totale de quatre-vingt-neuf pieds. Sept de ces couches sont de puissance exploitable, et ont une épaisseur totale de soixante-dix-neuf pieds. La coupe n'est pas complète ; les assises sont en plusieurs endroits couvertes d'un manteau superficiel causant des lacunes, et sous lequel il peut exister des couches additionnelles. Les coupes qui accompagnent le rapport de M. Leach sont dessinées à l'échelle, et donnent la position relative, l'épaisseur, etc., de chacune des couches de houille de ces deux étendues.

CARTES GÉOLOGIQUES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Cartes géologiques de la Nouvelle-Ecosse.

A cause de quelques différences d'opinion, quant à l'âge de certaines formations géologiques de la Nouvelle-Ecosse, on avait suspendu la publication de dix des feuilles de cette province, embrassant la partie nord-est de la presqu'île ; le travail topographique et géologique de ces feuilles est le résultat de vingt années de labeur constant de M. Hugh Fletcher. Comme M. Fletcher, après avoir consacré des années à l'étude et à l'interprétation de la géologie de cette région, n'a trouvé aucune raison pour changer, en quoi que ce soit, ses conclusions, et comme il n'a d'autre but que la recherche de la vérité, nous croyons

qu'il serait injuste de retarder plus longtemps la publication de ces feuilles géologiques, qui ont une grande valeur ; conséquemment, elles paraîtront dans le plus bref délai possible. Elles sont complètement gravées, et les pierres, pour la mise en couleurs, sont en voie de préparation ; nous espérons que l'impression pourra en être faite dans le cours de cet hiver.

Minéraux du Canada aux diverses expositions.

MINÉRAUX DU CANADA AUX EXPOSITIONS INDUSTRIELLES.

Grâce au travaux de la Commission géologique, les minéraux du Canada ont toujours été bien représentés aux expositions internationales industrielles qui ont eu lieu, depuis celle de 1855 à Londres jusqu'à celles de l'an dernier. Les collections et les catalogues qui ont été préparés sous la surveillance de la Commission n'ont jamais été surpassés par ceux des autres pays. La belle collection que nous avons préparée pour l'exposition de Paris en 1900 fut transportée à Glasgow pour l'exposition de 1901, et dans les deux centres elle a grandement contribué à faire connaître les immenses ressources minières du Canada.

Spécimens zoologiques.

A la demande de M. W. Hutchison, le commissaire canadien à l'exposition " Pan-American " qui eut lieu à Buffalo l'an dernier, le département consentit à prêter plusieurs spécimens zoologiques, parmi lesquels se trouvait un superbe bison des bois. Ces spécimens attirèrent l'attention des visiteurs vers notre pays ; grâce aux soins de M. Hutchison, ils sont revenus intacts au musée.

Les collections qui ont figuré aux expositions de Paris et de Glasgow seront étalées cet hiver à Londres, et au printemps, elles seront envoyées aux expositions de Cork et de Wolverhampton.

ZOOLOGIE, BOTANIQUE, PALÉONTOLOGIE, ETHNOLOGIE, ETC.

Autres travaux scientifiques.

Le catalogue des Invertébrés marins du Canada oriental, par le Dr Whiteaves, qui a paru dans le cours de l'année, est le résultat de plusieurs années d'études, et forme une contribution importante à notre littérature sur la zoologie. Dans son rapport, donné plus loin, le Dr Whiteaves énumère ses travaux de l'année. On y verra aussi qu'un grand nombre de spécimens ont été ajoutés à notre collection zoologique.

Le travail de botanique du professeur Macoun dans la province d'Ontario a donné comme résultat une belle collection des plantes de la partie méridionale de la province, ainsi qu'une grande quantité d'observations d'intérêt zoologique. Il prépare en ce moment la seconde partie de son ouvrage *Birds of Canada*. M. James Macoun, son aide, fut attaché comme naturaliste à la commission de la frontière

internationale, et il étudia la faune et la flore de la partie sud-ouest du Canada sur le versant de l'océan Pacifique. M. Lawrence W. Watson, pendant la campagne, a étudié la botanique et la zoologie de l'Ile du Prince-Edouard, et a envoyé au musée des spécimens très intéressants.

En plus des études paléontologiques effectuées par notre personnel, nous sommes redevables au professeur Samuel H. Scudder, de l'Université Harvard, d'une contribution à titre gracieux de paléontologie canadienne, formant la seconde partie du volume 2, de son ouvrage *Canadian Fossil Insects* ; c'est un volume de 92 pages, avec 10 planches publié par la Commission géologique durant l'année. Les illustrations sont dues au Dr A.-D. Hopkins, de Morgantown, Virginie occidentale. Le professeur Penhallow, de l'Université McGill, a rédigé un mémoire illustré sur les Osmondites des îles de la Reine-Charlotte, qui paraîtra sous peu. On a fait, aussi, plusieurs additions aux collections archéologique et ethnologique, au nombre desquelles on remarque une colonne fétiche (*totem*) d'une hauteur de 40 pieds que le Dr C.-F. Newcombe a achetée en Colombie-Britannique pour le compte du département. Cette colonne, avec quatre autres provenant des côtes du Pacifique, ont été érigées dans la cour du musée. Colonne fétiche.

VOYAGEUR ÉGARÉ DANS LES RÉGIONS SEPTENTRIONALES.

Dans le rapport sommaire de l'année 1900, il est mentionné qu'un des hommes qui accompagnaient M. J.-M. Bell au cours de son exploration du lac de la Grande-Ourse (M. Charles Bunn) s'était égaré dans la région. M. Bell et les autres membres de l'expédition firent tout en leur pouvoir pour retrouver l'homme égaré, mais sans succès. Ils firent pendant plusieurs jours des recherches actives dans la région des Terres Arides, dans l'angle nord-est entre le lac de la Grande-Ourse et la rivière Coppermine, dans les environs du golfe Coronation, alors que le temps qui leur restait était précieux, la saison étant déjà avancée, pour pouvoir effectuer leur retour avant l'arrivée de l'hiver. Après avoir quitté le corps de l'expédition et erré pendant quelque temps, M. Bunn tomba sur un campement de sauvages sur les bords du lac de la Grande-Ourse. Ils le traitèrent d'une façon hospitalière et l'aidèrent à se rendre à Fort-Norman, sur le fleuve Mackenzie. Il se joignit alors à une expédition de la Compagnie de la Baie-d'Hudson se rendant à Fort-Simpson et à Fort-Résolution, là où il avait été engagé par M. Bell. D'ici il poursuivit sa route par le grand lac de l'Esclave et la rivière Athabasca jusqu'à Edmonton, où il arriva sans encombre et où il toucha ses gages et ses frais de voyages. Retour du voyageur égaré.

RAPPORTS DES CHEFS DE MISSIONS.

DISTRICT DU YUKON.

M. R.-G. McConnell.

District du Yukon.

Pendant la campagne, mon temps fut principalement occupé à faire l'examen de plusieurs des camps moins importants d'exploitation de placers dans le territoire du Yukon ; je fus aidé par M. Joseph Keele, qui m'accompagna comme topographe et aide-géologue. Je partis d'Ottawa le 16 juin, et je rejoignis M. Keele, qui m'avait précédé de quelques jours, à White-Horse, le 26 juin ; après avoir effectué nos préparatifs nous nous mîmes en route pour les champs aurifères de la rivière au Saumon. Notre expédition, outre M. Keele, comprenait deux hommes que nous avions engagés au Saut-Sainte-Marie.

Champs aurifères de la rivière au Saumon.

Champs aurifères de la rivière au Saumon.

Les terrains aurifères de la rivière au Saumon (*Salmon river*) sont situés à l'est de la branche méridionale de la Grande rivière au Saumon (*Big Salmon river*). On y pénètre en remontrant cette dernière jusqu'à la branche méridionale, soit environ quarante milles, et en continuant sur cette branche jusqu'à l'embouchure du creek Livingstone, soit vingt-cinq milles plus haut. Ces cours d'eau sont rapides et difficiles à remonter ; conséquemment l'itinéraire que l'on suit généralement est de descendre la rivière Lewes jusqu'à l'embouchure de la rivière Teslin, et de remonter celle-ci jusqu'à Mason's-Landing, une distance de vingt milles environ. De ce poste on a construit un sentier pour chevaux de bât, sur une distance de quinze milles, pour traverser la crête qui forme la pente est de la vallée de la rivière Teslin et pénétrer dans la vallée de la branche sud de la rivière au Saumon ; le sentier principal se ramifie en branches secondaires qui suivent les vallées des divers creeks. Le sentier principal traverse la chaîne à un endroit où la crête s'abaisse considérablement, et a, au sommet, une élévation de 1,700 pieds environ au-dessus de la vallée du lac Teslin. On pourrait facilement construire, pour remplacer ce sentier, une route charretière qui serait une grande aide au développement de la région.

Topographie.

Topographie.

La topographie de la région est peu compliquée. Une chaîne de montagnes, large de cinq milles environ à la base, sur le parcours du sentier qui la traverse, sépare la rivière Teslin de la vallée de la branche

méridionale de la rivière au Saumon. Les contours de cette chaîne sont assez réguliers ; on remarque le long de la crête des dépressions profondes, et en certains endroits on constate la présence de pics rocailleux, dont quelques-uns atteignent une élévation de 5,000 pieds.

A l'est de la chaîne Teslin se trouve la grande vallée de la branche méridionale de la rivière au Saumon qui forme une dépression de plusieurs milliers de pieds de profondeur, sur une largeur de deux milles, où le sentier la traverse. Le fond de la vallée forme une plaine de gravier, en partie boisée, dont l'uniformité est parfois brisée par des bancs de sable ; des deux côtés, sur les pentes, on remarque des terrasses jusqu'à une élévation de 500 pieds. La branche de la rivière est un cours d'eau peu profond, dont la largeur excède rarement trente verges, qui coule rapidement sur un lit de cailloux. La source se trouve dans une chaîne de granite, au sud, et la longueur totale est d'environ soixante milles. A l'embouchure du creek Livingstone, sa pente est d'environ quarante-cinq pieds au mille. Branche sud.

A l'est, la vallée est bordée par une pente raide, d'une hauteur de 2,000 pieds, au delà de laquelle on trouve une lisière formant plateau large de quatre à cinq milles, dominée par des collines basses et arrondies dont les sommets ont des hauteurs de 2,000 à 2,500 pieds au-dessus de la vallée. A l'est de la lisière, on trouve une région montagneuse et accidentée dominée par des pics et des cimes sur quelques-unes desquelles reposent des neiges permanentes. La lisière-plateau, qui borde la vallée, constitue les champs aurifères du district. Les creeks les plus importants traversent ce plateau et vont prendre leur source dans la région montagneuse qui se trouve au delà ; les creeks plus petits prennent naissance dans le plateau et descendent rapidement en une série de cascades jusqu'au niveau de la vallée de la rivière. Est de la branche sud.

Jusqu'à une hauteur de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la vallée de la branche sud, les vallées et les pentes sont en partie boisées. Les principaux arbres reconnus sont le pin banksien, les sapins blanc et noir, le tremble, le tremble à écorce rude, le sapin baumier et une variété de bouleau. En général les troncs sont minces et la quantité de bois de service est limitée. Nous observâmes quelques bosquets dans lesquels certains arbres atteignent un diamètre de dix-huit pouces ; mais les arbres de cette dimension sont rares. Essences forestières diverses.

Géologie.

On ne peut donner ici qu'un bref aperçu de la géologie du district, car les roches n'en ont pas encore été étudiées au laboratoire. Les plus anciennes couches comprennent des quartzites micacées compactes qui passent aux schistes micacés. On trouve des affleurements de Caractère des roches.

cette roche sur le versant est des montagnes bordant le plateau aurifère à l'est. Vers la partie supérieure de la série, ces couches sont interstratifiées avec des calcaires cristallins et sont surmontées par des schistes chloritiques qui représentent probablement des diorites ou des diabases métamorphisées. Superposés à ces schistes et par ordre ascendant, on trouve des schistes grisâtres quartzeux à biotite ; des schistes sériciteux blancs et gris pâle qui ressemblent aux schistes aurifères de la série du Klondike ; des argilites de couleur de plomb ; une seconde série de roches verdâtres est, en grande partie, composée de tufs sur lesquels repose une bande de calcaire pétro-siliceux qui forme le bord occidental du plateau. Les schistes, ainsi que les calcaires et les quartzites qui les accompagnent, ont une orientation presque nord et sud, et plongent vers l'est sous des angles variant entre 20° et 50°.

Origine de l'or.

Donc, le plateau élevé et étroit qui, à l'est, borde la vallée de la branche méridionale, et au sein duquel la plupart des creeks aurifères du district prennent leur source, est donc composé, presque exclusivement, de diverses variétés de micaschistes, et l'or de la région provient sans aucun doute de ces roches. Les schistes sont d'origine tant clastique qu'ignée, et ressemblent, en général, aux schistes aurifères du district du Klondike.

La chaîne qui sépare la branche sud de la rivière au Saumon de la rivière Teslin est, en grande partie, composée de roches volcaniques relativement récentes, comprenant des andésites, des porphyrites augitiques et des variétés alliées. Sur le versant occidental, près de la base, on trouve des basaltes, et sur le versant est on a relevé des tufs et des agglomérés.

Granit.

Au sud du creek Mendocina, à l'est de la branche méridionale, les schistes sont recoupés par des dykes et par une couple d'injections d'un granit gris à biotite. Cette roche n'est pas commune dans le district, mais, apparemment, elle est largement répandue plus au sud, car les charriages de la branche méridionale sont en grande partie de nature granitique.

Cours d'eau aurifères.

On a trouvé de l'or sur tous les cours d'eau qui traversent le plateau élevé mentionné plus haut, entre les creeks Silver et Mendocina, soit un développement de douze milles environ. Les schistes qui couvrent cette partie du plateau se prolongent au sud et au nord, et il est probable que les prospecteurs étendront les bornes de l'étendue aurifère.

Le cours d'eau le plus riche jusqu'ici est le creek Livingstone, qui a une longueur totale de dix milles. Sa direction générale est vers l'ouest, mais, à quatre milles de son embouchure, il s'engage dans une ancienne

vallée longitudinale qu'il suit en coulant directement vers le nord sur une distance de deux milles, puis il tourne brusquement vers l'ouest, traverse les bas-fonds qui forment le fond de la vallée à cet endroit, et se jette dans la branche méridionale. Le creek Livingstone est un cours d'eau d'une largeur de quinze pieds à sa sortie des montagnes et au niveau moyen. Le courant en est très rapide, car la pente est raide ; en certains endroits elle dépasse 1,500 pieds au mille.

Caractère des roches.

Le caractère de la vallée du creek Livingstone diffère considérablement de celui du Klondike. Dans la partie supérieure, elle forme une dépression profonde affouillée, évidemment modifiée par l'action glaciaire, et elle se termine en amphithéâtre à parois raides. Plus bas, la vallée se rétrécit et devient cañon encaissé dans des murs verticaux qui, à leurs bases, sont séparés par un passage large de 50 à 100 pieds. Ce cañon a une longueur de trois quarts de mille environ et débouche brusquement dans l'ancienne vallée mentionnée plus haut, dans laquelle le creek s'engage, après avoir traversé le plateau.

Schistes et graviers.

Jusqu'ici les travaux sur le creek Livingstone ont été restreints au cañon. La découverte initiale fut faite à la partie supérieure du cañon, et c'est sur cette concession que la plus grande somme de travail a été faite. A cet endroit, ainsi que le long du cañon, les sables et graviers sont peu épais ; ils dépassent rarement trois pieds, et en certains endroits, la surface de la roche sous-jacente est exposée. Ils ne sont que partiellement composés des détritus de roches environnantes, et contiennent une forte proportion de matériaux étrangers charriés par les glaciers, et généralement granitiques. Ils contiennent de nombreux cailloux, souvent très gros, atteignant parfois des diamètres de six à huit pieds. La pente raide de la vallée permet l'exploitation hydraulique, et sur la concession Discovery (découverte initiale) on a canalisé le long de la rive de manière à obtenir une chute de 50 pieds que l'on emploie pour l'exploitation des graviers et des sables. Les gros cailloux sont enlevés à la grue.

Caractère de l'or.

On trouve l'or principalement près de la surface de la roche sous-jacente, souvent dans des crevasses ou des cannelures de la roche ; l'or est grossier, c'est-à-dire en pépites. Un tiers de l'or extrait de la concession Discovery est en pépites de plus d'une once, et le directeur me dit que l'or n'est jamais en poussière. Le plus grosse pépite trouvée a été évaluée à $304, et une autre à $295, admettant que l'or vaille $16 l'once, qui est le titre ordinaire. On dit que la moyenne de l'or de ce district s'élève à $18.20 l'once. Quelques-unes des pépites sont angulaires, et contiennent des fragments de quartz, mais généralement elles sont roulées et polies. Ceci est probablement dû au frottement et à l'attrition des matériaux charriés par le cours d'eau, car le caractère de l'or prouve qu'il n'a pas été transporté sur de longues distances.

On dit que la concession Discovery a produit $11,000 en 1900, et un peu moins pendant l'année précédente. Je n'ai pas pu me procurer le chiffre exact de la production de cette année, mais les travaux, lors de ma visite, donnaient des résultats très satisfaisants, et la récolte sera probablement considérable. Les dix concessions qui se trouvent en aval de la concession Discovery, et qui s'étendent jusqu'à la partie inférieure du cañon, y ressemblent beaucoup. Elles appartiennent à une seule compagnie, qui fait des préparatifs pour en faire l'exploitation sur une grande échelle pendant la saison prochaine.

Concessions en amont du cañon.

En amont du cañon on a fait très peu de travaux sur le creek Livingstone, car le terrain n'est pas favorable à la prospection. La couche de sable et de gravier est beaucoup plus épaisse, et comme ces matériaux ne restent pas congelés, excepté en quelques endroits abrités, on a été obligé d'arrêter le fonçage des puits, à cause de l'infiltration des eaux, avant d'avoir atteint la surface de la roche. Ces concessions devront être drainées et égouttées avant qu'on puisse les exploiter, et ceci ne peut être fait que par une compagnie possédant plusieurs claims, ou par une amalgamation de plusieurs propriétaires qui exploiteraient leurs concessions en commun.

En aval du cañon, le creek s'engage dans une ancienne vallée, ainsi qu'il est mentionné plus haut, et poursuit son cours à angle droit. Dans cette partie de la vallée les sables et graviers sont très puissants. On a creusé plusieurs puits, dont l'un de 70 pieds, sans atteindre la surface de la roche sous-jacente. L'entrée des eaux à arrêté ces travaux avant que l'on ait pu obtenir des résultats montrant le caractère des couches de gravier inférieur.

Creek Summit.

Le creek Summit, à deux milles au nord du creek Livingstone, coule dans une direction parallèle à ce dernier ; il est beaucoup plus étroit n'ayant guère plus de six ou huit pieds à sa sortie des collines. Sa source se trouve dans le plateau, et après une course de moins de trois milles il forme une série de cascades, puis s'engage dans une vallée longitudinale, où il suit la base des collines, coule vers le nord et se jette dans le creek Cottoneva. A sa sortie des collines la vallée est étroite et ressemble à un cañon, mais au-dessus de la cascade elle s'élargit graduellement et prend la forme d'une ample dépression concave.

La concession de découverte initiale (Discovery claim) est située au pied de la cascade. Les sables et graviers sont peu épais et contiennent de nombreux cailloux granitiques, ressemblant en cela à ceux du creek Livingstone. La concession est exploitée par un lavage dans un fossé (*ground-sluicing*), la cascade fournissant facilement l'eau nécessaire. En 1900 le rendement s'est élevé à $1,200. L'or est semblable à celui du creek Livingstone. Les concessions situées en aval de la cascade n'ont pas été examinées à fond, quoiqu'on y ait fait quelques

travaux. Les sables et graviers sont beaucoup plus épais dans les parties supérieures de la vallée ; on a commencé le fonçage de quelques puits, mais les travaux ont été abandonnés avant d'avoir atteint la surface de la roche sous-jacente, à cause des infiltrations d'eau qui étaient trop abondantes.

Le creek Lake qui se trouve à un mille au nord du creek Summit, lui ressemble beaucoup comme caractéristiques générales et comme importance. La concession de découverte initiale est située en avant d'une cascade qui se trouve, comme dans le cas du creek Summit, près du bord du plateau. A cet endroit, et sur les quelques concessions qui se trouvent au-dessus de ce puits, les sables sont peu épais, n'ayant en moyenne que quatre à huit pieds, ce qui permet de les exploiter facilement. A l'époque de ma visite, on venait seulement de commencer les travaux, mais on avait déjà extrait de l'or, et les mineurs fondaient de grandes espérances sur l'avenir du creek. Creek Lake.

Le creek Cottoneva se trouve à trois milles du creek Lake ; c'est un cours d'eau beaucoup plus important et plus long ; il dévale du plateau avec une pente uniforme. A un mille environ en aval de sa sortie des collines il traverse un cañon sur une distance d'un demi-mille. En amont du cañon la vallée est large et les côtés sont en pente douce. La première découverte faite dans le district eut lieu sur ce creek en 1898, mais le rendement a été très peu élevé, et à l'époque de ma visite on avait abandonné tous travaux. En amont et en aval du cañon les graviers sont très épais, dit-on, et difficiles à exploiter, tandis que dans le cañon même, où ils sont peu profonds, ils sont stériles, En outre des creeks brièvement décrits ci-dessus on a prospecté avec de bons résultats les creeks Martin et Silvia au sud du creek Livingstone et les creeks Little Violet et Mendocina, au nord ducreek Cottoneva ; du côté opposé de la vallée on a effectué des travaux près de l'embouchure du creek Saint-Germain, qui prend sa source dans la chaîne de montagnes à l'ouest de la branche méridionale. Creek Cottoneva.

On estime que le rendement total des champs aurifères de la rivière au Saumon, y compris la récolte de cette année, se chiffre à peu près à $20,000, dont la majeure partie provient de la concession initiale du creek Livingstone. Toutefois on peut dire que les travaux sérieux viennent seulement de commencer dans le district, quoique la découverte initiale date de 1898. La richesse des alluvions n'est pas phénoménale, et les creeks du Klondike attirèrent la plupart des chercheurs d'or et des mineurs. Mais, maintenant, les champs aurifères qui avaient été négligés pour d'autres plus riches recommencent à attirer l'attention des prospecteurs, et on s'attend à ce que les travaux soient à l'avenir poussés énergiquement. Rendement.

Fleuve Yukon.

Roches le long de la vallée du Yukon.

Après avoir terminé notre examen des champs aurifères de la rivière au Saumon, nous descendîmes en canot la rivière Lewes et le fleuve Yukon, et nous relevâmes une coupe géologique le long de la vallée du Yukon en aval de Fort-Selkirk. Nous ne ferons ici qu'une brève allusion à cè travail. Les roches de Fort-Selkirk ainsi que celles de la vallée du Yukon, sur un parcours de quinze milles au-dessous de ce point, consistent en grande partie en diabases, en tufs grossiers, et en agglomérés. Au-dessous, on trouve une série de roches clastiques altérées comprenant des schistes quartzeux micacés, des quartzites et des calcaires cristallins ; jusqu'à l'embouchure de la rivière Forty-mile, et probablement en aval de ce point, on rencontre tout le long de la vallée des affleurements interrompus de ces roches clastiques plus ou moins altérées qui alternent, en larges bandes, avec des roches cristallophylliennes et des gneiss de nature ignée représentant des altérations de granites, de porphyres quartzeux et de diorites. On avait toujours jusqu'ici, considéré les gneiss granitiques comme étant les plus anciennes roches de la vallée du Yukon, mais, au cours de notre exploration, nous relevâmes des preuves évidentes qu'ils sont en réalité plus récents que les roches altérées de la série clastique qu'ils recoupent. Les anciennes roches volcaniques et, en certains cas, les schistes clastiques sont très intéressants au point de vue économique, car ils constituent les roches aurifères de presque tous les districts examinés jusqu'ici. En un grand nombre d'endroits de la vallée ils sont recoupés par des roches éruptives de nature variée ; par places ils sont surmontés par des formations plus récentes ; mais une description de ces détails n'est pas du ressort d'un rapport sommaire.

Creek Thistle.

Creek Thistle.

Le creek Thistle coule de l'est et se jette dans le Yukon à huit milles au-dessus de l'embouchure de la rivière Blanche. Il est long de dix-huit milles, et près de son embouchure a une largeur de quinze à vingt pieds. Dans la partie inférieure la vallée offre un fond plat d'une largeur variant entre 150 et 400 verges, mais en remontant vers l'embouchure la coupe transversale prend la forme d'un V. Les chaînes de collines qui bordent la vallée la dominent de 1,000 à 1,500 pieds, quoique en certains endroits elles forment des pics et des crêtes qui dépassent cette hauteur. On trouve des terrasses interrompues qui ne forment pas de lignes continues. A mesure que l'on avance vers la source du creek la pente de la vallée augmente sensiblement. A six milles de l'embouchure elle est de 50 pieds au mille, tandis qu'à douze milles elle atteint 100 pieds.

La concession de découverte initiale (*Discovery claim*). sur le creek Thistle, est située à six milles de l'embouchure. On commença le jalonnement de concessions en 1898, mais les travaux effectués jusqu'à présent sont peu considérables. A l'époque de ma visite on faisait des travaux de recherche sur les claims 17 et 19, en aval de la concession initiale, ainsi que sur le claim 9, en amont de cette dernière ; on travaillait aussi sur une terrasse située vis-à-vis le claim 9, ainsi que près de la décharge de la coulée Edas, vis-à-vis le claim n° 12. Les sables et les graviers du creekThistle ressemblent beaucoup à ceux du creek Klondike. Ils consistent principalement en cailloux schisteux plats, dans un sable grossier, dans lequel on rencontre aussi parfois des cailloux de quartz et de granite. Dans le voisinage de la concession initiale ils ont une épaisseur de quatre à six pieds, et sont recouverts d'un manteau de boue et de terrains stériles de huit à dix pieds. Les graviers des terrasses sont plus grossiers que ceux du creek et sur le bord du banc qui se trouve vis-à-vis la concession initiale, ils sont épais de vingt-cinq pieds.

Travaux effectués.

Sables et graviers.

Aucune des concessions du creek Thistle exploitées jusqu'à présent n'est très riche. L'or est distribué d'une façon irrégulière et se trouve principalement, sur la rive gauche de la vallée, le long d'une terrasse distincte qui débute au claim n° 9 au-dessus de la concession initiale, et qui se prolonge en descendant la vallée sur une distance de trois milles. L'or se trouve sur la surface de la roche sous-jacente en pépites et en grains grossiers. La plus grosse pépite trouvée jusqu'ici provient du claim n° 1 au-dessus de la concession initiale et est évaluée à $96. La production totale du creek s'élève, dit-on, à $10,000.

Or.

Creek Henderson.

Le creek Henderson se jette dans le Yukon, du côté est, à environ trois milles en aval de la rivière Stewart. Il est plus long que le creek Thistle et son volume d'eau plus important, mais, comme caractéristiques générales, les deux cours d'eau se ressemblent beaucoup. La vallée du creek Henderson a le fond plat du type ordinaire, elle est bordée par des pentes assez raides, boisées en général, qui sont interrompues à intervalles par des bancs non reliés, mais ces terrasses ne sont pas très en évidence,

Creek Henderson.

Les affleurements des roches de la vallée comprennent, ainsi que dans le cas du creek Thistle, des gneiss granitiques et autres roches modifiées de nature ignée. Aux fourches qui se trouvent à trois milles de l'embouchure, on trouve des pointements d'un calcaire blanc cristallin, accompagné de schistes quartzeux micacés et de quartzite; près des sources du creek, on remarque un groupe de collines arrondies qui contiennent des andésites.

Roches.

Travaux effectués.

A l'époque de ma visite, on ne poursuivait des travaux que sur un seul des claims du creek Henderson. En 1898 le creek fut l'objet de prospections hâtives et insuffisantes, et depuis cette époque il est presque complètement abandonné. Le claim sur lequel on effectue des travaux est situé à quatorze milles de l'embouchure et immédiatement audessous de l'embouchure du creek Sixty-Mile. Il appartient à deux mineurs australiens qui l'exploitent depuis plusieurs saisons au moyen de galeries et de tranchées, apparemment avec des résultats satisfaisants. L'or est plus fin que celui du creek Thistle ; il ne se trouve pas concentré, comme à ce dernier creek, près de la surface de la roche, mais il est au contraire disséminé dans une épaisseur de plusieurs pieds de sables et de graviers, comme au creek Bonanza. Il est bien improbable que cette concession soit la seule de cette partie de la vallée qui puisse donner des résultats rémunérateurs, et il ne fait guère de doute qu'avec une prospection systématique des concessious voisines on obtiendrait le même succès.

District de la rivière Sixty-Mile.

Routes donnant accès à la région Sixty mile.

Les creeks aurifères du district de Sixty-Mile sont situés à proximité de la frontière de l'Alaska, à environ quarante milles à l'ouest de Dawson. On y pénètre en remontant la rivière Forty-Mile, un affluent de la rive gauche du Yukon, jusqu'à l'embouchure du creek Moose, deux milles à l'ouest de la frontière internationale ; de ce point, un excellent sentier, d'un parcours de vingt milles, conduit aux principaux creeks. On peut aussi suivre un sentier pour chevaux de bât, long de 56 milles, qui débute à Dawson et suit la ligne de partage entre le creek Swede et le Yukon ; ou encore en remontant la rivière Sixty-Mile. Ce dernier itinéraire est rarement suivi à cause du peu de profondeur de ce cours d'eau et de la présence de barres de sable et de rapides qui en interrompent le cours. Lors de notre exploration, nous fîmes le relevé des trois routes. Je pénétrai dans le district par la rivière Forty-Mile et le sentier du creek Moose, et descendis le cours de la rivière Sixty-Mile à l'aide d'un petit canot de toile dont je m'étais muni dans cette intention, tandis que M. Keele prit la route du sentier de Dawson, dont il fit un relevé aussi précis que lui permit le temps dont il pouvait disposer.

Géologie.

Caractère des roches.

Les roches du district de Sixty-mile sont semblables à celles que l'on trouve dans la vallée du Yukon, en amont de Dawson. Les assises ont une direction générale est et ouest ; une coupe débutant à la rivière Forty-mile dans une direction sud, jusqu'à la rivière Sixty-mile, offre deux larges bandes de schistes quartzeux micacés, de quartzites

et de calcaires cristallins, semblables aux roches que j'ai décrites dans un rapport précédent, sous le nom de série de la rivière des Sauvages (*Indian river series*). Les deux bandes sont séparées par une bande de roches altérées ignées large de quatre à cinq milles. Ces derniers comprennent des gneiss granitiques gris et des schistes séericiteux de couleur pâle provenant en grande partie de l'altération de porphyres quartzeux. Près de la rivière Sixty-mile ces roches sont remplacées par des andésites, et au creek Moose elles sont recouvertes par une petite étendue de conglomérats d'âge crétacé probable.

Creeks aurifères.

C'est en 1893 que l'on fit la première découverte d'or grossier dans le district de Sixty-mile, et à partir de cette époque jusqu'à la découverte des creeks du Klondike en 1896 ce fut une des colonies minières les plus productives de la contrée du Yukon. En 1897 le district était presque complètement abandonné, mais dernièrement il y a eu une reprise d'activité. A l'époque de ma visite, environ quarante mineurs y travaillaient.

Les principaux creeks sont le Miller et le Glacier, * qui se trouvent dans le bassin de la rivière Sixty-mile, et le creek Moose, un affluent de la rivière Forty-mile. Le creek Moose est un cours d'eau assez considérable, large de vingt pieds à son embouchure, et long de quinze milles environ. La vallée dans laquelle il coule a 200 pieds de largeur dans les parties inférieures du creek, mais cette dimension se rétrécit considérablement en remontant vers la source, et finalement le creek coule dans une coulée étroite. Sur toute l'étendue de la vallée on trouve de l'or en petite quantité, mais il n'y a que sur une longueur d'un mille, environ, qui débute à dix milles de l'embouchure, qu'il est présent en quantité exploitable. Les sables et graviers ont une épaisseur de deux à quatre pieds, et l'or se trouve concentré le long d'une étroite lisière dans le centre de la vallée. La production totale n'a pas dépassé $5,000.

Creek Moose.

Le creek Glacier est un affluent du creek Gold, et se jette dans ce dernier à un mille de son embouchure. C'est un petit cours d'eau ne dépassant pas deux à trois verges de large et ayant moins de sept milles de long. La pente en est raide ; elle atteint 100 pieds par mille dans la partie inférieure, et s'accentue sensiblement plus haut. La vallée est du type ordinaire de celles de la région. La partie supérieure est une coulée étroite, mais elle s'élargit graduellement dans les parties inférieures et atteint 200 verges près de l'embouchure. On a

Creek Glacier.

*On trouvera une description détaillée des creeks Miller et Glacier, par J.-O. Spurr dans le dix-huitième rapport annuel du corps géologique des Etats-Unis, pages 320 à 326.

exploité les graviers de la vallée, depuis la concession n° 28, en amont de la concession initiale, jusqu'à près de l'embouchure, une distance de près de cinq milles. La lisière aurifère, ou "*pay streak*", est, dit-on, non interrompue entre les claims 21 et 17 en amont de la concession initiale, cependant elle est très étroite, ne dépassant pas vingt pieds. Plus bas elle s'élargit mais n'est pas continue. On rapporte que le claim 18, en aval du point initial, est celui qui a donné le meilleur rendement de toutes les concessions du creek. Les sables et graviers de la vallée ont une épaisseur de six à dix pieds et sont recouverts, ainsi que dans le cas des creeks du Klondike, d'une épaisseur très variable de boues noirâtres. La plupart des concessions ont été exploitées jusqu'à épuisement ; il reste pourtant encore quelques claims que l'on avait jugé être trop pauvres au début de l'exploitation du district ; on extrayait aussi de l'or de quelques-unes des concessions plus riches qui n'avaient été qu'imparfaitement épuisées.

Jusqu'à l'an dernier, on avait négligé les terrains du creek Glacier, mais on les exploite maintenant en plusieurs endroits.

Terrasses.

Du côté gauche de la vallée on remarque des bancs de sable bien distincts vis-à-vis des concessions n[os] 10 et 12 en amont de la concession initiale, vis-à-vis de la concession n° 6, en aval du même point ainsi qu'en plusieurs endroits plus bas, dans la vallée. Le banc devant le n° 10 est intéressant en ce que les travaux, qui comprennent trois puits dont l'un a 62 pieds, ont mis à découvert un ancien lit séparé du lit actuel du creek par une crête rocheuse d'une hauteur de 27 pieds sur environ 200 pieds de large. Le niveau de l'ancien lit est situé à 75 pieds au-dessus du lit du creek Glacier. Dans l'un des puits le gravier est suffisamment riche pour être exploité, et les propriétaires ont l'intention de percer une galerie à travers la crête rocheuse pour rejoindre la lisière aurifère. A la concession n° 6, en aval, on a mis à découvert une lisière aurifère sur une terrasse du côté droit, à 40 pieds au-dessus du fond de la vallée. Les sables ont ici une épaisseur de cinquante pieds environ.

Les sables et les graviers qui composent les terrasses du creek Glacier représentent les alluvions du cours d'eau déposées avant que la vallée ait été affouillée à son niveau actuel, et ils ne ressemblent nullement aux alluvions quartzeuses et blanches des creeks Bonanza et Hunker, qui constituent à l'heure qu'il est une énigme à résoudre.

Creek Miller.

A l'ouest du creek Glacier se trouve le creek Miller, qui se jette dans la rivière Sixty-mile. Il est moins long que le creek Glacier, a la même largeur et les mêmes caractéristiques. Pendant quelque temps, le creek Miller fut considéré comme étant un cours d'eau très riche, et pendant les deux ou trois années qui suivirent sa découverte il prit la première place parmi les creeks productifs du Yukon ; mais

à présent les sables de sa vallée sont épuisés. On trouve des terrasses du côté gauche, depuis le claim n° 2 jusqu'au n° 20 en aval. Elles n'ont été découvertes que tout récemment et ne sont pas encore exploitées. On rapporte que pendant la saison passée, une concession de terrasse, vis-à-vis le claim n° 17 en aval, a rendu $18,000. Elle se trouve à un niveau de cinquante pieds au dessus du fond de la vallée et les sables ont une épaisseur de quinze pieds sur le bord, mais plus loin cette épaisseur augmente considérablement. Terrasses.

Les autres creeks du district sont les creeks Poker et Davis, qui, tous deux, prennent leur source dans le territoire du Yukon, mais dont les parties productives sont situées dans l'Alaska ; les creeks Gold, Twelve-mile et California, affluents de la rive nord de la rivière Sixty-mile, ont tous des traces d'or, mais jusqu'ici n'ont pas rendu de quantités rémunératrices. Il est très difficile d'arriver à un chiffre exact du rendement total du district Sixty-mile ; il reste probablement au-dessous d'un demi-million de dollars. Autres Creeks.

La source de l'or des creeks Miller et Glacier se trouve, au moins dans une large mesure, dans les filons de quartz et les schistes silicifiés du district ; cependant, au cours de notre examen, nous avons recueilli des preuves qu'une certaine partie provient de l'action de minéralisation. Dans une excavation sur le creek Miller, nous avons trouvé un caillou dont la surface supérieure était en partie couverte de pointes et de paillettes d'or cristallin. Les cristaux avaient pris une forme dendritique, quelques-uns étaient assez solidement attachés à la roche, tandis que d'autres s'en détachaient facilement. Les angles des cristaux étaient saillants et n'avaient pas subi la moindre attrition, tandis que le caillou lui-même, un fragment de schiste autoclastique-quartzeux-micacé, était bien roulé. Evidemment, l'or ne faisait pas originellement partie de la roche, et la seule explication de sa présence dans les conditions décrites ci-dessus est que le métal fut absorbé par un dissolvant quelconque et redéposé sur la surface du caillou dans l'état où il fut trouvé. Dans le lit de l'Eldorado et dans d'autres creeks du Klondike, on a trouvé un certain nombre de spécimens d'or cristallin non roulé, qui doivent probablement leur existence aux mêmes causes, quoique jusqu'ici nous n'avions pas réussi à obtenir de preuve aussi directe. Source de l'or.

Rivière Sixty-mile.

Nous fîmes un relevé en canots, de la rivière Sixty-mile, depuis la frontière internationale jusqu'à son embouchure dans le Yukon. Ce cours d'eau prend sa source dans l'Alaska, et coule en terre canadienne sur une distance de 70 milles, en suivant la vallée, et de 125 milles si l'on suit toutes les sinuosités de la rivière. Sa différence de niveau entre la frontière internationale et l'embouchure est de 1,425 Rivière Sixty-Mile.

pieds, relevée au baromètre, et la pente moyenne de la vallée est un peu supérieure à 20 pieds au mille.

Importance du cours d'eau.

A la frontière, la rivière Sixty-mile est un cours d'eau rapide et sinueux d'une largeur moyenne de cinquante pieds, et barré, à de fréquents intervalles, par des bancs de sable recouverts seulement de quelques pouces d'eau. La partie supérieure de la rivière, entre la frontière et le creek California, n'est guère navigable même pour des petits bateaux. En aval du creek California, le volume d'eau augmente et la descente de la rivière devient plus facile quoique le cours en soit fréquemment interrompu par des bancs de sable, jusqu'à l'embouchure, et il n'est nulle part aisé de remonter la rivière. Les affluents sont petits, en général, à l'exception de deux, dont l'un baigne la région à l'ouest et l'autre coule du sud ; ces deux cours d'eau ont leur embouchure à quatre milles l'un de l'autre, presque vis-à-vis la rivière aux Sauvages, et leur contribution double presque le volume d'eau de la rivière principale. Vers son embouchure, la rivière Sixty-mile a une largeur de quarante à cinquante verges.

Vallée.

Le fond de la vallée de la Sixty-mile est généralement plat, variant en largeur entre une centaine de verges et un mille. Sur les pentes on remarque des terrasses, et en certains endroits le cours d'eau s'est creusé, dans le fond de son ancienne vallée, un chenal secondaire à travers la roche, semblable en cela à la rivière aux Sauvages et à la Stewart. La région qu'arrose la rivière Sixty-mile fait partie du plateau du Yukon ; plateau élevé, découpé en collines arrondies et en longues crêtes sinueuses, mais qui ne possède pas de chaînes de montagnes bien définies et continues. Par places, on remarque des éminences, généralement d'andésite, qui pointent et dominent le niveau général de quelques centaines de pieds.

Géologie.

Le long de la vallée Sixty-mile nous avons relevé une excellente coupe géologique, mais nous ne pouvons en donner ici que les points les plus saillants. A la frontière, et en descendant la rivière jusqu'au creek Bed-rock, les roches présentent surtout des roches modifiées éruptives de natures diverses, parmi lesquels des gneiss granitiques prédominent, auxquels sont associés des quartzites et des schistes clastiques. Cette série constitue les roches aurifères. En aval du creek Bed-rock, elles sont remplacées par des andésites qui sont continues jusqu'à un mille et demi en aval de l'embouchure du creek Gold. Les andésites se prolongent sur le creek Miller jusqu'à trois milles de l'embouchure, et sur le creek Gold jusqu'à sept milles au sud de la rivière Sixty-mile ; nous n'avons pas relevé l'étendue de leur distribution, mais il y a tout lieu de supposer qu'elles couvrent une grande partie de la région dans cette direction.

En aval du creek Gold, les gneiss granitiques et les roches cristallophylliennes éruptives et clastiques qui y sont associées reparaissent, et on en relève des affleurements le long de la vallée jusqu'à un point situé a cinq milles en aval de l'embouchure d'un creek. Sur cette distance, ils sont fréquemments recoupés par des granites plus récents, et les filons quartzeux sont très abondants. Puis suivent des andésites, des basaltes et autres roches volcaniques qui, alternant avec des bassins de couches sédimentaires composées de conglomérats, agglomérats et phyllades rapportables probablement au Crétacé, affleurent le long de la vallée sur un parcours de vingt milles. En aval de ce point on retrouve le gneiss granitique avec enclaves de schistes clastiques et de calcaire cristallins, et on en relève des affleurements jusqu'à l'embouchure de la rivière. Donc, les roches aurifères occupent la partie supérieure et la partie inférieure de la rivière ; dans la partie moyenne ces roches sont surmontées par des coulées de roches plus récentes, et stériles selon nos observations. A l'époque initiale du district quelques barres de sable de la rivière Sixty-mile furent travaillées, mais d'après les renseignements que j'ai pu recueillir ces entreprises n'eurent guère de succès, et à l'époque de ma visite on n'y poursuivait aucuns travaux.

Roches de la région Sixty-Mile.

Filons aurifères.

Durant la campagne dernière, on a fait une somme considérable de recherches de gîtes filonneux dans le district du Klondike et autres endroits de la région du Yukon, et le bruit s'est répandu que plusieurs découvertes avaient eu lieu. Les anciennes roches éruptives et clastiques, que nous avons déjà mentionnées comme étant les roches aurifères si largement répandues dans la vallée du Yukon, sont partout recoupées par des filons quartzeux, et par places le quartz filonneux se présente en telles quantités qu'il forme une proportion considérable de la roche. En général, les filons suivent les plans de schistosité ou les recoupent sous des angles très faibles. Ils sont étroits et non continus, mais parfois s'élargissent en amas lenticulaires de quartz de six à huit pieds de largeur. Ces filons donnent souvent d'assez beaux résultats à l'analyse, et en certains endroits contiennent de l'or libre, mais ils ne sont généralement pas suffisamment importants, séparément, pour donner lieu à des travaux miniers. Mais il est possible, et même probable, qu'il existe dans une région aussi silicifiée que le Klondike des zones de filons groupés que l'on pourrait exploiter ensemble.

Filons quartzeux.

Avant notre départ de Dawson nous visitâmes les concessions New-Bonanza et Lone-Star, aux sources du creek et de la coulée Victoria, un affluent du creek Bonanza. On y fait quelques travaux de fouilles qui n'ont pas atteint une grande profondeur. Un de ces puits sur la concession New-Bonanza a mis a découvert un amas de quartz large de six pieds, dont l'une des extrémités est parsemée de paillettes et de

Concessions New-Bonanza et Lone Star.

pépites d'or. A 200 pieds au sud-est on a pratiqué une seconde tranchée sur un filon quartzeux plus petit qui contient aussi de l'or libre. Un spécimen de quartz de ce filon, dans lequel on ne pouvait apercevoir aucune trace d'or à l'œil nu ou à la loupe, fut analysé dans le laboratoire de la Commission géologique et donna 2·675 onces d'or et 3·267 onces d'argent par tonne. La roche encaissante, composée en grande partie de schistes à séricite, est aussi légèrement aurifère. Vers le nord-ouest, dans la même direction que le filon ci-dessus, sud-est et nord-ouest, on remarque d'autres filons épais. Le travail fait sur ces concessions n'est pas suffisant pour permettre de se prononcer sur la valeur des gisements, mais les résultats obtenus jusqu'ici sont suffisants pour encourager la continuation des travaux.

Or dans le quartz.

Dans la partie supérieure de la coulée Victoria, on a relevé la présence d'un groupe de filons de quartz contenant de l'or libre ; cette circonstance est intéressante en ce que la zone aurifère rémunératrice des sables du creek Bonanza se termine à l'embouchure de la coulée. La coulée Victoria est elle-même aurifère, et l'or récolté dans la partie supérieure est angulaire, et non roulé, et semble avoir été récemment détaché du gîte. Il ne faut pas déduire de ce fait que nous avons ici la source de tout l'or du creek Bonanza, car l'or grossier récolté dans certaines parties du creek provient certainement de points moins éloignés, mais il ne fait aucun doute qu'une certaine quantité est détachée de cette source.

Filous quartzeux sur la rivière Sixty-Mile.

Le long de la rivière Sixty-mile des filons de quartz sont très en évidence en plusieurs endroits, et une couple de spécimens que nous avons récoltés sont aurifères. Dans la partie supérieure de la rivière, à environ un mille en aval du creek Twelve-mile, un filon d'une puissance de quatre pieds recoupe les gneiss granitiques. Un spécimen de ce filon analysé au laboratoire de la Commission géologique donna 0·058 once d'or à la tonne. Un spécimen détaché d'un autre filon qui est situé sur un escarpement de 200 pieds au-dessus du niveau de la vallée à six milles de l'embouchure, donna 0·117 onces soit près de $2.50 par tonne Ce dernier gîte est composé de quartz brun drusique, et a une puissance de huit pieds à l'endroit où je l'ai examiné. Il ne m'a pas semblé posséder les mêmes caractéristiques que les fissures ordinaires de la région, et il est digne d'être examiné plus soigneusement que je n'ai pu le faire, car certaines parties du filon sont peut être suffisamment riches pour être exploitées.

Dans les schistes de la région de la rivière au Saumon on remarque des filons de quartz, mais dont les spécimens examinés jusqu'à présent ne contiennent pas d'or.

On m'a montré des spécimens provenant d'un filon situé sur le creek Fish, un affluent de la branche méridionale ; ils contenaient des

pépites de fer et de cuivre, et de la galène. On dit que le gîte a de grandes dimensions mais je ne l'ai pas examiné.

Exploitation de sables par dragage.

Dragage de la barre Cassiar.

Les opérations de dragage de la rivière Cassiar, sur la rivière Lewes furent un insuccès en 1900. On traita environ 50,000 verges cubes de gravier, dont le rendement ne donna qu'une moyenne de cinq centins par verge cube, selon les renseignements d'une personne directement intéressée dans l'entreprise. La barre a été abandonnée et tout le matériel transporté à un claim sur le creek Bonanza où le travail est satisfaisant dit-on. La barre Cassiar fut d'abord exploitée par les mineurs, et offrait, disait-on, des avantages tout particuliers à l'exploitation par dragage. A cause de cette opinion, l'insuccès a fait l'impression que ce mode d'exploitation n'était pas possible dans cette partie du district. Il me semble que cette opinion est sans fondement. La barre Cassiar est située à une grande distance de la source probable de l'or et par conséquent le métal est finement divisé, et est restreint à une mince couche de gravier qui se trouve immédiatement au-dessous de la couverture superficielle. Dans les parties des creeks plus rapprochées des roches aurifères d'où provient le métal les conditions sont bien différentes. Dans ce dernier cas les grains d'or sont bien plus gros, plus pesants, et ne s'échappent pas si facilement ; de plus, la richesse des sables augmente en pénétrant plus près de la surface de la roche sous-jacente. Les barres de la rivière Forty-mile, qui coule à travers les schistes aurifères sur presque tout son parcours nous donnent un bon exemple de cette nature. L'or des barres aurifères de ce cours d'eau est beaucoup plus grossier que celui recouvré de la barre Cassiar, et les zones les plus riches se trouvent près de la roche sous-jacente. On a des preuves que les graviers de la rivière Klondike, en aval des embouchures des creeks aurifères, sont plus ou moins aurifères jusqu'à la roche, et dans le lit de la Stewart ainsi que dans les barres de la grande rivière au Saumon, on a trouvé des grains d'or beaucoup plus grossiers que les paillettes ordinaires des barres des rivières. Le dragage des cours d'eau mentionnés ci-dessus paierait-il ? La question ne peut guère être résolue que par une prospection sérieuse et systématique, ou encore par l'exploitation elle-même ; mais il serait injuste de juger le district tout entier par l'insuccès d'une seule expérience.

Caractéristique de l'or alluvial.

L'or devient plus anguleux en remontant vers sa source.

GÉOLOGIE DE LA RÉGION AVOISINANT LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE.

Dr Reginald A. Daly.

Nomination d'un géologue.

Le gouvernement ayant pris la décision de nommer un géologue comme membre de la commission canadienne organisée dans le but de coopérer avec la commission des Etats-Unis à l'établissement de la

frontière internationale qui devait commencer les travaux sur le terrain pendant la campagne dernière à l'extrémité ouest de la ligne, on me consulta sur le choix d'un géologue pour remplir ce poste. Je fis une recommandation en faveur du D[r] R.-A. Daly, un Canadien chargé du cours de géologie à l'université Harvard. Il fut nommé et entra en fonctions vers la fin de juin. Il me remet le rapport suivant sur le travail de la campagne :

Je partis d'Ottawa le 29 juin pour rejoindre la commission chargée de l'établissement de la ligne de frontière sous la direction de M. J.-J. McArthur, A. T. F. Depuis cinq semaines les bûcherons de la mission McArthur étaient occupés à ouvrir des sentiers au lac Chilliwack et au delà, où la commission de 1859-61 avait établi des monuments que nous devions relever et examiner, et à tailler une ligne le long du 49[e] degré de latitude. Mes instructions m'engoignaient de prendre les bivouacs de l'expédition comme bases d'opérations, et de relever la géologie d'une large lisière au nord de la ligne de frontière.

Instructions.

Un bref séjour à Banff et un autre à Field me permirent de faire quelques observations sur la cordillère canadienne, et plus particulièrement sur les formations carbonifère, dévonienne et cambrienne de ce système de chaînes de montagnes. En attendant le départ de New-Westminster du vapeur qui devait remonter la rivière Fraser, je fis une excursion à Victoria, et les marques de l'action glaciaire que je relevai près de cette ville me frappèrent tout particulièrement. J'arrivai au village de Chilliwack le 9 juillet, mais à cause de certains retards imprévus je n'arrivai au campement, sur la partie supérieure du lac Chilliwack, que le 14 juillet.

Durée de la campagne.

Je continuai la campagne jusqu'au 29 octobre, et trois semaines plus tard j'étais de retour à Ottawa, après avoir suivi l'itinéraire de San-Francisco, Salt-Lake-City et Denver. Je choisis cette route indirecte dans l'espoir que ce voyage en chemin de fer, malgré sa rapidité m'aiderait beaucoup à comparer les grandes lignes structurales des montagnes des Etats-Unis avec celles du Canada, et a en saisir les contrastes et les similarités. On ne se rendra un compte exact de la structure générale de la cordillère de l'Amérique du nord qu'après en avoir comparé les coupes canadiennes avec celles des Etats-Unis, et ce travail est un des plus pressants pour l'étude de ce système orographique.

Corrélation de la géologie de chaque côté de la frontière.

Le relevé des roches des différentes chaînes de montagnes le long de leur direction, à leur passage d'un pays à l'autre, offre des problèmes intéressants de la plus haute importance. Comme examples de ces problèmes, nous pouvons mentionner la recherche en Canada des chaînes de montagnes Basin, qui disparaissent sous les immenses coulées de lave de l'Orégon, de Washington, et de l'Idaho ; ou encore

l'étude de la zone de transition entre le type physiographique des Rocheuses canadiennes et le type si différent représenté par les montagnes Big-Horn de Wyoming ou les chaînes Front du Colorado. C'est donc avec un intérêt tout particulier que je vis pour la première fois, même d'une façon si rapide, les montagnes Cascades et les cones volcaniques qui y sont associés ; la Sierra Nevada, limitée de chaque côté par une faille ; les chaînes du Grand Bassin ; les lignes des rives du lac Bonneville, les cañons des rivières Eagle, Grand, et Arkansas ; quelques-unes des chaînes du Colorado, et un parc typique de la région des Rocheuses. Je fis une étude un peu plus prolongée de la coupe maintenant classique des environs de San-Francisco, où l'on a obtenu les preuves de l'origine extraordinairement récente de la chaîne de la Côte de Californie ; dans cet examen je fus aidé des lumières du professeur A. C. Lawson, ancien membre du personnel de la Commission géologique du Canada, et de M. Calkins, aide-géologue du personnel américain et attaché à la Commission de la frontière internationale Je passai un jour dans le district minier de Cripple Creek où je vis les ateliers modernes pour le traitement des minerais aurifères ; je visitai aussi les ateliers de chloruration et les fonderies de Colorado-City et de Denver.

Mon fourniment et les frais de ma campagne furent à la charge du ministère de l'Intérieur, par l'entremise de notre commissaire en chef, M. King. M. F. Nelmes, de Chilliwack, fut mon aide durant toute la saison et me fut d'un grand secours, plus particulièrement au cours des longues et difficiles ascensions. Jusqu'au 17 septembre nous demeurâmes en communication directe avec le camp du gros de l'expédition, mais à partir de cette date jusqu'au 18 octobre nous employâmes des chevaux de transport et un camp indépendants.

Le mois de juin fut marqué par une période de pluies continues, mais en revanche, jusqu'au 1er septembre, la saison fut remarquablement propice, et même nous pouvons dire que les conditions météorologiques furent favorables jusqu'au 15 octobre. Les éleveurs des vallées Fraser et Chilliwack nous assurèrent que de mémoire d'homme le beau temps ne s'était jamais prolongé jusqu'à une époque aussi avancée de l'année.

Conditions atmosphériques.

D'un autre côté nos travaux furent entravés pendant une partie des mois d'août et de septembre par des nuages de fumée causés par des feux de forêts que les vents de l'ouest soufflaient vers les montagnes. La fumée était parfois si épaisse qu'il nous était impossible de faire de la photographie, des croquis d'ensemble où même des relevés d'affleurement des roches. La destruction du pont jeté sur la Chilliwack, par un incendie, fut aussi une cause de retard des travaux de la campagne.

Difficultés.

Toutefois, les obstacles les plus sérieux furent causés par l'extrême âpreté de la région, ainsi que par la végétation luxuriante des épaisses

forêts des chaînes de la Côte, avec ses " brûlés", ses abatis, ses lianes et autres broussailles. Même sous la direction expérimentée de M. McArthur nos nombreux bûcherons réussirent à peine à ouvrir les sentiers nécessaires pour donner accès aux divers monuments élevés le long de la ligne de frontière avant que la mauvaise saison nous força d'abandonner les travaux de la campagne.

Etablissement d'une carte préliminaire.

Les cartes topographiques qui existent de la région en question sont absolument insuffisantes pour servir de canevas à des cartes géologiques. Je fus donc obligé de consacrer une grande partie de mon temps à faire des croquis, de la photographie et des nombreuses lectures barométriques, et à faire une triangulation hâtive, qui me permettront de dresser une carte de la région avec contours de niveaux de 250 pieds, à l'échelle de un mille et demi au pouce.

Etendue couverte.

L'étendue de terrain examinée pendant la campagne comprend une lisière d'une longueur de quatre-vingts milles, parallèle au 49e dégré de latitude qui la borne au sud, et d'une largeur de dix milles au nord de cette ligne. Cette lisière débute à la Pointe Robert's, sur le golfe de Géorgie et se termine à quatre milles à l'est du lac Chilliwack. La moitié orientale est montagneuse ; elle est entièrement comprise dans le versant occidental de la chaîne de la Côte (*Coast Range*). La partie occidentale comprend les plaines et les battures du delta de la rivière Fraser et des eaux de la baie Semiahmoo. La partie orientale se trouve comprise dans le réseau hydrographique de la rivière Chilliwack, et comprend le lac Chilliwack, les cañons profonds des creeks Middle (ou Nesaquatch), Slesse, Tamihy, et autres creeks tributaires de la rivière. L'examen des montagnes qui interviennent entre ces deux réseaux, ainsi que les éminences isolées des montagnes Sumass et Chilliwack qui s'élèvent au-dessus des plaines alluviales de la vallée Fraser, occupa la plus grande partie de la campagne. La partie occidentale comprenant surtout les plaines alluviales, permit un examen très rapide à cause de la facilité d'accès, de l'absence d'affleurements importants et de la simplicité de la structure.

Conclusions géologiques.

Les notes et les observations qui suivent ne sont pas un exposé des résultats, mais présentent plutôt quelques conclusions préliminaires qui seront traitées plus au long lorsque la carte topographique sera dressée, et que j'aurai compilé mes notes, développé mes clichés photographiques et examiné mes spécimens de roches.

Si l'on considère la longueur de la lisière montagneuse qui reste à examiner, le travail de la saison a été très lent. L'absence complète de sentiers et de passages sur le versant est de la chaîne de la côte ne me permit pas de pousser mes investigations plus loin cette année. Toutefois, la concentration forcée de mes études sur une étendue restreinte a été un grand avantage, en ce sens que j'ai pu arriver à des

conclusions définitives sur la structure et l'âge des roches qui y sont comprises.

Les roches de la chaîne de la côte sont en grande partie métamorphiques. Dans les anciens rapports de la Commission géologique on les désigne sous le terme général de "Série Cristalline Cascade". En certaines localités le dynamométamorphisme a été moins actif, et les roches ont conservé quelques traces visibles de leur structure originelle et des restes reconnaissables des organismes qu'elles renfermaient.

Parmi ces localités, la longue coupe de schistes et de calcaires redressés de la vallée Chilliwack que Bauerman a décrite brièvement, semble être celle qui promet le plus de lumière concernant l'histoire géologique de la partie méridionale de la chaîne. Toutefois ce ne fut qu'au bout de sept semaines que je découvris le premier fossile, et ce ne fut guère que vers la fin de la campagne que je parvins à déterminer, à ma satisfaction, l'allure des maîtresses failles et des plis principaux. La région de la vallée Skagit est plus facile à examiner et la nature de la surface permettra de procéder beaucoup plus rapidement.

Par une coincidence remarquable, la ligne de frontière sépare, d'une manière générale, deux régions qui forment un contraste marqué quant au coup d'œil d'ensemble. Dans l'Etat de Washington, les cîmes sont plus élevées, les crêtes plus déchiquetées, et le cône majestueux du mont Baker domine la région ; du côté canadien, les massifs sont plus bas, plus arrondis et plus couverts de neiges permanentes. Mais cela n'empêche pas les panoramas qui se déroulent le long de la rivière Chilliwack d'être des plus imposants. Le pic inaccessible du mont Slesse, haut de 7,700 pieds est le plus élevé de la chaîne, et la hauteur moyenne d'une cinquantaine de sommets, relevée au baromètre dépasse 5,500 pieds, De plus, ces pics gagnent encore en majesté de s'élever soit de la plaine de la vallée Fraser, soit des profondes vallées tributaires. Les flancs en sont tantôt des escarpements se rapprochant de la nature des précipices, hauts de 500 à 2,000 pieds, et tantôt ont la pente ordinaire de trente-cinq degrés.

Paysage de la région.

Tout indique que la découpure et la forme de ces montagnes sont le résultat de l'érosion. Nulle part nous n'avons relevé de preuves que des forces autres que celles de dégradation et de charriage aient été en jeu dans cette chaîne ; nous n'avons vu ni cluses, ni plissements d'âge assez récents pour avoir conserver sa forme ou sa surface originelles tant soit peu reconnaissables. Un affouillement vigoureux par les agences de dégradation ont enlevé une immense quantité de roche de la chaîne dont la structure est complexe. Pourtant la diversité actuelle de relief doit à peu près représenter l'apogée du cycle de dégradation que subissent les montagnes.

Origine du relief.

Erosion glaciaire.

Une cause toute spéciale de l'âpreté de ces montagnes se trouve dans l'action de dégradation des anciens glaciers, maintenant disparus, car les crêtes et les pics se sont développés en même temps que se formaient les nombreux cirques et amphithéatres élevés, les cols et les coulées qui sont parsemés sur toute l'étendue de la région. Ces dernières doivent, sinon leur origine du moins leur grande amplitude actuelle, aux nappes de glace de l'époque glaciaire. L'action glaciaire ne semble pas, à aucune période, avoir été générale sur toute l'étendue de la chaîne de montagnes. Si tous les matériaux provenant de l'action de dégradation qui a donné lieu aux cirques, ou qui a creusé les vallées, étaient remis en place, nous aurions des contours et des profils beaucoup plus arrondis que ceux qui existent. Nous aurions probablement un état de choses se rapprochant des montagnes du Colorado, avec leurs silhouettes pleines, n'ayant pas été soumises à l'action glaciaire, recouvertes d'un manteau de roches décomposées et à pentes unies. Si ces pentes subissaient l'action de glaciers le long des vallées, tels les glaciers de la Suisse ou de l'Alaska qui non-seulement enlèvent le manteau pré-glaciaire de roches désintégrées, mais aussi affouillent considérablement les vallées, faisant reculer de plus en plus le front de taille des ravins et des cirques, nous aurions dans les montagnes du Colorado une topographie aussi déchiquetée que celle d'une grande partie de l'Etat de Washington ou de la Colombie-Britannique.

Cirques.

Un grand nombre des cirques de la chaîne offraient un spectacle des plus pittoresques. Au-dessous d'immenses fronts de taille et de précipices latéraux s'élevant à des hauteurs de mille ou deux mille pieds on trouve souvent des lacs dont les bassins sont creusés dans la roche ; audessus on aperçoit les neiges permanentes qui couvrent les pics environnants formant un contraste marqué avec les lourdes et riches masses des forêts de la zone des arbres de haute futaie. A la partie méridionale du lac Chilliwack je remarquai un exemple superbe de ce que l'on peut désigner sous le nom de " cirques en séries ". Dans ce cas-ci, deux amphithéatres grandioses occupent la même vallée l'un au-dessus de l'autre et en axe. Le fond du cirque supérieur est occupé par une nappe d'eau ; les eaux du second cirque se déversent dans le lac par une série de cascades. J'ai contemplé un autre exemple de même nature sans m'éloigner du sentier entre les creeks Slesse et Middle, qui conduit aux exploitations aurifères de M. G.-O. Pierce, à une altitude de 5,000 pieds. Dans ce dernier cas, il y avait une suite de trois cirques d'une grandeur considérable, qui se succédaient en échelon, et dont les fronts de taille avaient respectivement 1,000 pieds et 300 pieds. Deux de ces cirques contenaient des lacs creusés dans le roc.

Je fis quelques investigations sur le problème de l'origine de ces cirques, qui je crois mériterait que l'on y consacre plus de temps. La

formation de ces cirques a-t-elle un rapport quelconque avec un système de jointage constant parcourant la roche massive sous-jacente ; ou, dans tous les cas, l'excavation n'est-elle pas grandement aidée par un tel système de joints ? Les cirques les mieux accentués, sinon tous ceux qui sont bien définis, de cette chaîne de montagnes se trouvent soit dans le granit massif, soit dans une diorite, qui tous deux sembleraient offrir au glacier qui les surmonterait une grande prise sur les blocs jointés. Ce procédé, de la part des glaciers, de tirer de leurs alvéoles, les blocs de roches a joué un rôle important au cours de l'érosion glaciaire ; et a peut-être été un facteur important dans la formation des cirques.

Lacs de montagnes.

Quant aux bassins des lacs, rien n'est plus frappant que les preuves évidentes que, au cours de la formation de chacun de ceux-ci, le glacier respectif a dû s'avancer en remontant la pente opposée, pour se déverser par-dessus la lèvre du bassin ; et ceci avec une force suffisante pour strier et canneler sa surface moutonnée. Le plus petit de ces lacs que j'ai observés avait moins de 300 pieds de diamètre, et à en juger d'après ses dimensions et la forme de son cirque, le glacier auquel il doit son origine devait être très petit. Malgré cela, il remonta une pente de vingt-huit degrés sur une distance de cinquante pieds, avec assez de force pour laisser des stries. Je fis de semblables observations en d'autres endroits.

L'altitude des sommets de la chaîne n'est pas suffisante pour pouvoir donner lieu à des glaciers actuels importants, et pourtant parmi les pics déchiquetés que l'on remarque au sud de la ligne frontière on en voit qui atteignent d'assez belles dimensions. Du côté canadien je n'en ai pas vu dépassant une longueur d'un quart de mille.

Origine du lac Chilliwack.

Le lac Chilliwack présente l'un des effets les plus remarquables d'une ancienne action glaciaire ; il doit son origine à une digue-moraine. Quoiqu'elle n'ait guère que cinq milles de long sur une largeur d'un peu plus d'un mille, cette nappe d'eau, à cause de la grandeur du paysage qui l'enchâsse, présente l'un des plus beaux effets scéniques que l'on puisse trouver au Canada. Il ressemble quelque peu au lac Lucerne, mais en fait de tons et de forme des forêts, des prés et des glaciers qui l'entourent, le panorama du lac canadien lui est supérieur. Il est appelé, peut-être dans un avenir peu éloigné, à être le but spécial du voyageur et du touriste. La moraine qui endigue les eaux à la partie inférieure du lac a une forme légèrement en croissant, et est une accumulation de gros cailloux granitiques à laquelle est mêlée une proportion peu considérable de matériaux plus fins. Elle s'élève d'une profondeur de trente brasses ; le sommet, assez uni, est à cent pieds au-dessus du lac. Sa longueur atteint environ 2,000 verges et sa largeur est de 500 verges quoique l'on puisse dire qu'elle se fond, aux ruisseaux

inférieurs, avec des dépôts de nature et de formes moins bien définies. Cette moraine date de vers la fin de l'époque d'un glacier local de grandes dimensions coulant vers l'ouest dont on relève les stries de chaque côté de la vallée Chilliwack à des altitudes de 5,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il formait peut-être l'une des ramifications de la nappe de glace cordillèrienne qui d'après Dawson formait, pendant l'époque glaciaire, un manteau recouvrant tout le plateau intérieur.

Description du lac Chilliwack.

Le lac est profond. A peu de distance de la rive nous relevâmes un sondage de quarante-quatre brasses. Ne nous étant pas munis d'une ligne de sonde assez longue, je ne pus faire de relevés suffisants pour m'assurer soit de la profondeur maxima soit de la forme du fond du lac. Nous espérons pouvoir accomplir ce travail pendant la campagne prochaine, ainsi que l'étude de certaines autres cavités lacustres. Des atterrissements puissants à l'embouchure de deux des cours d'eau et de nombreux cônes d'alluvions en divers endroits du lac prouvent qu'il se comble rapidement. Le lac est à une altitude de 1,850 pieds au-dessus du niveau de la mer ; les murs de granit qui l'entourent forment des bords escarpés qui dominent le niveau de l'eau de 3,000 à 4,500 pieds. A en juger par le rabotement des promontoires qui se trouvent entre les coulées des tributaires, la vallée doit son caractère de fjord à l'action glaciaire. Peut-être ne pourra-t-on jamais fixer les causes qui ont déterminé la direction axiale de la vallée ; pourtant il est à noter qu'il y a un parallélisme marqué entre cette direction et un système de joints principaux qui parcourt le granit, ce qui suggère un établissement analogue à celui d'un autre cours d'eau, mentionné plus loin, coulant dans une lisière de roches friables qui se rapporte à une série sédimentaire redressée.

Terrasses.

Entre la digue du lac et les plaines de la rivière Fraser, on trouve de larges terrasses bien boisées qui offrent d'excellentes terres arables. Elles doivent leur origine aux dépôts de graviers, de sables et d'argiles glaciaires formés par la rivière torrentielle. Les matériaux résultant de l'affouillement de la vallée principale et des vallées tributaires ont été charriés à travers une étroite gorge rocheuse par laquelle la rivière débouche des montagnes, et se sont déposés en un large éventail uni.

Eventail de la rivière Chilliwack

Le sommet de l'éventail est à une altitude de soixante-quinze pieds environ au-dessus des eaux hautes de la Fraser, et ses rayons s'étendent à cinq milles environ, jusqu'au mont Sumass. Il rappelle celui de la rivière Bow, qui toutefois est plus large, et les éventails des flancs du mont San-Bernardino en Californie. Le développement énergique de l'éventail de Chilliwack a barré plusieurs petits cours d'eau qui coulent vers le nord entre Vedder et Sumass et qui forment maintenant le lac Sumass. A l'époque des crues ce lac a une étendue de quinze milles carrés et n'a cependant nulle part une profondeur

excédant dix pieds, excepté à son entrée et au débouché. En été la profondeur maxima atteint à peine six pieds, et la superficie diminue en conséquence. On a élaboré un devis selon lequel, par un système de digues, on pourrait reconquérir l'étendue noyée et égoutter les environs sur une superficie totale de trente mille acres ; il ne manque plus que les capitaux nécessaires pour mener à bien cette entreprise. On peut surmonter les difficultés de construction à des frais peu élevés si on les compare aux résultats à obtenir et à la valeur de la terre, qui est probablement aussi fertile que celle de la vallée Fraser et qui se trouve toute défrichée et déboisée, puisqu'elle forme maintenant le fond du lac et les prairies environnantes. De plus, cette étendue est à proximité des débouchés toujours croissants de la Colombie-Britannique, dont la superficie de terres cultivables est limitée.

Le projet est certainement digne d'être considéré par les capitalistes, et sujet au contrôle du devis par des experts. L'une des principales difficultés se trouve dans le fait que la rivière Chilliwack, obéissant aux lois qui régissent les cours d'eau dont les débouchés sont en éventails, change continuellement son lit d'un rayon à un autre. Toutefois, les frais d'endiguement de la rivière pourraient être jusqu'à un certain point compensés par le bon marché du pouvoir hydraulique que l'on pourrait développer pour fins d'assèchement, de dragage, etc. On pourrait aménager une chute de quarante pieds qui fournirait une grande somme de force motrice.

Delta de la rivière Fraser

Je passai une quinzaine à faire une étude hâtive des deltas de la Fraser, utilisant comme voies de communications les berges de la rivière, les falaises près de Blaine et de la pointe Roberts, la route charretière de Yale et les voies de chemin de fer qui traversent la région. Le résultat de mes investigations démontre la nature complexe du delta. A Huntingdon, au mont Lehmann, à la pointe Roberts, sur la rive de la rivière vis-à-vis New-Westminster et autre part, on trouve des plateaux à surfaces unies de graviers et de sables d'alluvion, accompagnés d'étendues de " till " typique. La hauteur moyenne des plateaux est de deux cents pieds environ. Ce sont les restes de grandes accumulations de débris, en partie d'alluvion et en partie déposés par les glaces, qui couvraient la partie inférieure de la vallée Fraser à l'époque glaciaire, semblables aux dépôts de deltas que l'on trouve au front des glaciers actuels de l'Alaska.

Des soulèvements post-glaciaires ont permis aux décharges de la rivière d'affouiller énergiquement le delta originel, dont il ne reste à présent qu'une partie très restreinte de la surface. Donc, ce procédé est en rapport direct avec la formation des terrasses de la partie supérieure de la vallée Fraser. Les prairies situées aux environs de " Ladner's Landing " se trouvent sur le nouveau delta qui s'avance rapidement dans le golfe.

Géologie.

Pour les raisons énoncées plus haut, le rapport présent doit forcément être bref en ce qui concerne la géologie des roches de la région et ses ressources minières. Ce qui nous a semblé être la plus ancienne des formations de l'étendue examinée est représentée par une série de gneiss contournés quartzeux et amphibolique, tantôt à gros grain et tantôt à texture plus fine, associés avec des diorites. Ils occupent la base occidentale du mont Vedder, et ont la forme d'une étroite lisière qui disparaît au nord-ouest sous les alluvionnements des plaines. Surmontant ces gneiss,—probablement en discordance,—on remarque un groupe extrêmement complexe de grès feldspathiques, de grès à gros grain, de conglomérats, de schistes et de quartzites, ces dernières prenant sur les surfaces exposées une couleur verdâtre caractéristique. Jusqu'ici ces roches n'ont rendu aucun fossile, mais la nature toute particulière des grès et des quartzites suggère la probabilité de rapports entre ces roches et un large développement de roches semblables qui affleure aux parois du cañon du creek Tamihy. On n'a encore trouvé aucun fossile dans ces assises. Elles sont surmontées en discordance par une troisième série de roches d'une puissance de 2,500 pieds qui comprennent des schistes noirs et gris et des calcaires semi-cristallins bleu-gris. Ces schistes et ces calcaires contiennent des restes organiques.

Fossiles.

Les schistes de la partie supérieure sont pétris de restes de mollusques, de brachiopodes et de crinoïdes qui sont, toutefois, si mal conservés qu'ils ne prouvent guère autre chose que l'âge paléozoïque des assises. Les calcaires sus-jacents, puissants de 800 pieds environ, contiennent les mêmes espèces ou des espèces qui s'en rapprochent. Certaines zones abondent en concrétions sphériques lenticulaires et réticulaires de petrosilex qui donneront peut-être des organismes microscopiques intéressants. Jusqu'à ce que les spécimens recueillis aient été examinés en détail à Ottawa nous ne pouvons nous prononcer plus exactement sur l'âge probable de ces couches. Au point de vue de la topographie les calcaires épais forment le membre le plus important de la série ; partout où ils affleurent ils forment des crêtes faisant fortement saillie ou escarpements.

Plis et refoulements.

Ces calcaires constituent le sommet du mont Black (Noir), haut de 6,500 pieds au-dessus du niveau de la mer ; cette éminence, qui est en réalité blanchâtre, forme un pic très en évidence entre les creeks Slesse et Tamihy. Les assises ont ici été contournées en forme d'une S assez régulière, semblable à un des zig-zags des Appalaches ; les schistes et les pierres vertes métamorphiques sous-jacents ont subi la même flexion. L'inclinaison axiale est directement vers l'est. Le promontoire du pli anticlinal se trouve à l'endroit où le creek Slesse se jette dans la Chilliwack, et sur un parcours de neuf milles vers l'ouest la rivière coule dans l'anticlinal raboté.

La découverte inattendue de cette direction axiale jettera peut-être des lumières sur les causes qui ont déterminé le cours est et ouest de la large vallée Fraser entre Hope et l'océan.

Le jambage nord du pli anticlinal fait partie de la série monoclinale décrite par Bauerman dans la coupe qu'il a relevée en remontant la rivière. Le reste de la coupe est constitué par les mêmes assises de schistes et de calcaires qui sont répétées quatre fois par des failles N.-O. et S.-E. avec affaissement ou regard vers le sud-ouest. Au sein du calcaire cristallin qui affleure au " ranch " Thurston, vis-à-vis l'embouchure du creek Slesse, on trouve en abondance des tiges de crinoïdes analogues à celles du mont Black. La répétition, à cinq reprises différentes, de ces couches reconnaissables fournit un repère à la série de failles qui ramènent plusieurs fois à la surface ces assises du pli monoclinal sur une distance de vingt milles le long de la vallée. Une répétition des couches par plis renversés est bien improbable. Dans certains cas nous avons observé les plans de glissement. L'épaisseur de 24,000 pieds, donnée par Bauerman excède de beaucoup la puissance réelle de ces couches. Nous ne pouvons pas nous prononcer avant d'avoir rapporté nos notes et nos relevés, mais l'épaisseur totale, croyons-nous, ne dépasse pas 4,000 pieds.

Indices de la présence d'or et d'argent.

On a découvert un petit lambeau de schistes ferrugineux et de calcaires saccharoïdes cristallins, tous deux minéralisés, en contact avec une injection de granit sur le bord oriental de la lisière. Il est possible que ces roches représentent les équivalents modifiés des couches paléozoïques décrites plus haut.

A l'est du lac Chilliwack il y a des indices de la présence d'or et d'argent, et nous pouvons recommander cette partie de la région comme étant digne d'attirer l'attention des prospecteurs. Jusqu'à l'ouverture des sentiers jusqu'au lac, effectuée par notre expédition cet été, la partie supérieure de la vallée n'avait guère été le théâtre d'explorations. Dans le cours des mois de juillet et août quelques prospecteurs s'avancèrent vers l'est jusqu'au delà du granit, et leur conclusion est que la région est digne d'être examinée plus à fond. La réouverture de l'ancien sentier construit par la commission d'établissement de la frontière faciliterait beaucoup ce travail. Nous espérons que cette étendue, qui est tout particulièrement intéressante au point de vue du géologue, sera rendue accessible par la construction d'un sentier passable.

Structure au sud de la rivière Chilliwack.

La longue coupe monoclinale est restreinte au côté nord de la rivière Chilliwack. Entre ce cours d'eau et la frontière la structure est beaucoup plus complexe. Les schistes argileux sont représentés par des phyllades et des ardoises, souvent remarquablement imprégnés de pyrite de fer et autres minéraux ; les grès sont modifiés en quarzites et en schistes. Toutes les couches sédimentaires présentent un degré

d'endurcissement et de compacité qui excède beaucoup celui des roches du côté nord de la rivière. L'explication de cette différence se trouve en partie dans les glissements locaux beaucoup plus intenses, et en partie par la métamorphisme de contact avec les injections éruptives.

Roches éruptives.

Les schistes argileux et les calcaires sont recoupés par un grand nombre de roches éruptives qui sont toutes intrusives à l'exception d'une coulée de lave amygdaloïde que l'on trouve en petits lambeaux sur les pics déchiquetés à l'ouest du creek Tamihy. Cette dernière roche, ainsi que les tufs associés, est peut-être du même âge que les schistes. Au point de vue de l'étendue l'injection la plus importante est constituée par un développement de granit amphibolique à biotite, mentionné par Bauerman, qui se trouve dans la partie orientale de la coupe. Les contacts entre les deux roches furent relevés sur toute l'étendue examinée, et le caractère d'injection du granit a été clairement démontré.

Les nombreuses ségrégations basiques, les dykes aplitiques et lamprophyriques qui s'y rattachent et la couronne métamorphique méritent une étude en détails. Les filons de quartz assez épais sont assez rares tant dans le granit que dans la zone de contact, mais on y trouve de nombreux dykes de pegmatites.

Présence de l'or.

Le granit apparaît aussi en injections dans un massif irrégulier de diorite d'apparence variée qui se trouve entre le creek Slesse et le lac. La zone exomorphique de la diorite est même plus intéressante que la couronne de l'injection plus récente. D'après nos observations, il semble que la concentration de l'or dans les filons de quartz sur lesquels on fait des travaux dans la région est intimement liée à cette zône. On a trouvé de l'or libre en quantité rémunératrice, selon les échantillons recueillis, en des endroits éloignés de plusieurs milles de tout contact granitique visible, mais, à ma connaissance, ces découvertes sont toutes dans le voisinage de la diorite. Des spécimens de dykes qui recoupent la diorite, ainsi que d'autres qui coupent les couches sédimentaires, feront de notre part l'objet d'études microscopiques à Ottawa.

Il y a quelques années la découverte du gîte aurifère de la concession " Lone Jack " sur la montagne Rouge (*Red Mountain*) à quatre milles environ au sud de l'endroit où le creek Slesse traverse la ligne de frontière, fit sensation parmi les mineurs de la région. En conséquence de cette découverte le district minier du mont Black acquit une réputation qui jusqu'à présent semble surfaite, si l'on juge par les résultats atteints et par le chiffre de production. Sur un grand nombre de concessions jalonnées du côté américain de la ligne on a mis à découvert une quantité limitée de minerai riche en or libre, ainsi qu'une plus grande proportion de minerai de basse teneur disséminé au sein de filons étroits. Du côté canadien, il n'y a qu'une seule con-

Mont Black.

cession, celle de M. Pierce déjà notée, sur laquelle on fait des travaux de développement qui dépassent annuellement le chiffre réglementaire exigé par le gouvernement. Les essais de M. Pierce dépassent quarante dollars par tonne en or libre. Sa concession comprend non seulement un filon quartzeux assez riche, mais aussi une lisière importante d'une roche aurifère que je crois être un calcaire altéré. Cette roche sera étudiée en détail au laboratoire. La présence de nombreuses chutes d'eau, pouvant donner une force motrice abondante est un autre élément qui encourage M. Pierce à continuer ses travaux. Nous visitâmes encore plusieurs autres concessions, mais aucune ne nous a semblé donner d'aussi belles espérances que celle-ci. Les roches fortement minéralisées, telles qu'on les voit dans les environs de la concession "Lone Jack", ne se prolongent au Canada que sur une distance de un à trois milles ; donc il ne faut pas nous attendre à des découvertes extraordinaires de métaux précieux dans la lisière de dix milles que nous avons examinée cet été. Vers la fin de la campagne nous apprîmes que l'on avait découvert une couche de minerai de fer magnétique sur la montagne Rouge, à quelques centaines de verges au nord de la frontière, mais à cause de son éloignement et de l'absence de tout sentier je ne pus songer à y aller à cette époque avancée de la saison.

Couches contenant des restes de plantes.

Dans la lisière examinée il ne se présente pas de couches sédimentaires plus récentes que le Paléozoïque, sinon un lambeau houiller de schistes argileux, de grès et de conglomérats d'âge crétacé probable, que l'on trouve sur la montagne Sumass, et sur les crêtes qui se trouvent vis-à-vis cette dernière, au nord et au sud de la rivière Chilliwack. L'épaisseur en est considérable, 1,500 pieds, mais l'étendue en est très restreinte, ne dépassant pas cinq ou six milles carrés. Je trouvai au sein de ces roches quelques feuilles fossiles, et M. D. G. Gray et M. M. McArdle en présentèrent des spécimens, beaucoup mieux conservés, pour le musée. M. Gray dirige des travaux de sondages, dont l'un des trous a atteint 550 pieds, à la recherche de couches de houille ; il poursuit ses opérations sur le flanc sud-est du mont Sumass. La couche de charbon la plus puissante que je sache de ces assises mesure environ trente pouces. Les journaux des opérations ne sont pas encore disponibles ; peut être démontrent-ils la présence de couches plus épaisses. La qualité de la houille est assez bonne, car on s'en est servi à la forge. L'âge de ces couches ne peut être fixé avant que nous ayons déterminé les fossiles recueillis dans leur sein, mais leur ressemblance avec les assises cretacées de Nanaïmo est frappante. Les couches sont à la base de la série, qui partout présente un plongement faible et qui repose en discordance sur des quartzites grises contournées et des grès endurcis qui constituent une grande partie de la montagne Sumass. Ces derniers sont recoupés par une diorite à grain fin qui,

sous la forme d'une coulée-brèche, accompagne le granit récent. Les assises houillères recouvrent la brèche.

Ci-dessous nous donnons un résumé provisoire des différentes formations, en série descendante, de la lisière examinée, sans toutefois nous engager à l'adopter pour notre rapport complet :

Sommaire de la géologie.

Dépôts glaciaires et récents.

Crétacé ?—Couches à restes végétaux, surmontées, en concordance, par d'autres couches.

Eruptifs du mont Sumass.

Couches paléozoïques fossilifères, surmontant, en concordance, d'autres assises.

Séries de quartzites verdâtres.

Gneiss du mont Vedder.

L'âge des nombreux dykes qui parcourent la région, et celui du granit et des diorites de l'étendue montagneuse n'ont pas été fixés de façon à pouvoir donner à ces roches une époque géologique définie. D'après les observations recueillies au cours de la campagne, on ne peut leur assigner que cette longue période entre les couches paléozoïques représentées et la période glaciaire. Du reste, la question de dates géologiques et des diverses époques orogéniques dans cette partie de la chaîne de la côte, sera traitée au long dans le rapport complet.

LE DISTRICT DE BOUNDARY CREEK, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

M. R. W. Brock.

Je passai l'hiver et une partie de l'été à Heidelberg, Allemagne, à faire l'étude microscopique des roches collectionnées dans le Kootenay occidental au cours des campagnes précédentes. Je fus de retour à Ottawa le 9 août, où je fus occupé jusqu'au 12 à faire mes préparatifs. Je partis d'Ottawa à cette date, avec des instructions qui m'enjoignaient de continuer le travail au delà de la limite occidentale de la feuille du Kootenay occidental, terminée l'an dernier, c'est-à-dire de commencer la feuille adjacente d'Okanagan.

Début de la campagne.

Pendant toute la durée de la campagne je fus dépourvu d'aide-topographe, car M. Leach, qui avait été chargé du travail topographique du Kootenay occidental, reçut instruction d'étudier les terrains houillers du défilé du Crows-Nest ; privé de cette aide, mon travail fut naturellement plus lent.

La ville de Greenwood fut choisie comme base d'opérations, et mon travail fut restreint aux districts miniers de Grand-Forks et de la rivière Kettle, de la région Boundary. Débutant à Grand-Forks nous remontâmes le creek Hardy jusqu'au mont Hardy, et j'examinai la contrée qui se déroule entre le creek July, la branche nord de la rivière Kettle, et la ligne de frontière internationale. Puis le travail fut poussé vers le nord jusqu'au "camp," ou colonie minière Summit.

D'ici j'examinai l'étendue entre le creek Brown et la branche nord Puis nous dirigeant vers le sud, au delà du camp Wellington, nous examinâmes la région entre les creeks July et Boundary. Du camp Wellington, nous descendîmes le creek July et revînmes à Grand-Forks. De cette ville je fis une excursion dans la partie supérieure de la branche nord de la rivière Kettle, dans le but d'examiner les assises au sein desquelles on a récemment découvert la présence de couches de houille. Etendue examinée.

De retour à Grand-Forks, le travail fut continué du creek July jusqu'au creek Boundary, et au sud du camp Wellington jusqu'à la ligne de la frontière, y compris les camps Central et Attwood Nous fîmes ensuite un relevé du chemin de fer Columbia et Western, entre Midway et Grand-Forks ; les tranchées le long de la voie donnent l'occasion d'étudier, au moyen de ces beaux affleurements, les roches du district. Nous terminâmes la campagne sur le terrain le 23 octobre, et le reste de la saison fut consacré à une investigation des gîtes minéraux du district et à un examen des minerais typiques des camps Deadwood et Copper. Je fus de retour à Ottawa le 13 novembre.

Physiographie.

Le district entre la branche nord de la rivière Kettle et de la rivière principale au sud du creek Pass, quoique montagneux, est moins élevé, moins âpre et plus facile d'accès que la région située à l'est. Les montagnes prennent la forme de chaînes à sommets arrondis dépassant rarement 5,000 pieds ; les crêtes sont souvent larges et les pentes peu raides. Les flancs exposés au nord sont bien boisés, quand ils n'ont pas été ravagés par les feux de forêts ; les flancs de l'est sont aussi généralement bien boisés. Les pentes exposées au sud sont couvertes d'herbes et celles de l'ouest sont aussi très fertiles. Une grande partie de la région est recouverte d'un manteau de sol, avec ici et là affleurements et saillies de roches. Au nord du creek Pass les montagnes sont plus élevées, et les pics en pyramides atteignent 7,500 pieds ; la contrée est moins facile d'accès et plus âpre.

Le climat est plus sec que celui du Kootenay occidental. Pour cette raison, jointe à l'altitude moins élevée des montagnes, à la chute de neige moins abondante et la fonte plus rapide au printemps, l'alimentation d'eau est moins copieuse et plus aléatoire, quoique le district soit assez bien arrosé. Généralement les vallées sont larges et amples, et parsemées d'étendues de beaux pâturages. Le compte rendu sommaire de l'an dernier contient une description de la vallée de la branche nord principale jusqu'au confluent de la branche orientale. A partir de ce point vers le nord la vallée rétrécit et est en général en forme de V, quoique par intervalles elle s'élargisse, et le fond en est occupé par des marécages. Le creek July a une vallée courte et profonde et une pente uniforme.

Le creek Boundary occupe la principale vallée longitudinale entre la branche nord et la rivière Kettle. Dans sa partie inférieure la vallée a une coupe en forme d'U, avec de beaux pâturages a la base des pentes. Les vallées transversales sont courtes et raides, quoique plus amples et plus anciennes que les vallées correspondantes du Kootenay occidental. La topographie générale offre le coup d'œil d'une région montagneuse plus ancienne.

Forêts.

La plupart des vallées sont bien boisées, où l'ont été jusqu'à récemment. Les arbres de la branche nord de la rivière Kettle constituent une source de bois de soutènement et de construction de grande valeur. La végétation est analogue à celle du Kootenay occidental décrite au cours du rapport sommaire de l'an dernier. Les flancs des collines quand ils ne sont pas boisés, sont généralement couverts d'une herbe de pâturage, et en une couple d'endroits j'ai remarqué la présence de broussailles d'artémise.

Description de la géologie.

Quoique ce district soit plus facile d'accès que le Kootenay occidental, les relevés géologiques n'y sont pas aisés, car en un grand nombre d'endroits le manteau de terre recouvre les roches, et il est bien difficile de trouver des affleurements de quelque étendue. Fréquemment, les points intéressants, les contacts par exemple, sont complètement invisibles. Il est vrai qu'on trouve assez souvent des puits de recherches, mais au point de vue de la géologie ils laissent à désirer, car la minéralisation voile souvent les relations des roches et modifie leurs caractéristiques originelles. Après un bref résumé de la nature et de la distribution de ces roches nous donnerons une courte description des gîtes minéraux qui se trouvent dans leur sein. La géologie en est complexe et variée, comme du reste celle du district de Kootenay.

Roches relevées.

Les roches éruptives (roches basiques, granits, injections et dykes variés, tufs et laves) occupent la plus grande étendue. On remarque bien aussi la présence de roches sédimentaires, tels que calcaires, généralement cristallins, argilites, quartzites et roches métamorphiques y compris des serpentines, mais nulle part elles n'atteignent un grand développement ; elles sont plutôt présentes à l'état d'enclaves dans les roches éruptives. Les plus anciennes roches relevées dans la région sont les roches sédimentaires et les roches cristallines.

Schistes cristallins.

Sur le mont Observation, près de Grand-Forks, et sur la colline arrondie qui s'y trouve un peu à l'ouest, ainsi que sur les flancs des collines du ranch Newby, ou constate la présence de roches cristallophylliennes micacées et amphiboliques accompagnées de quelques bandes de calcaires cristallins. Ces roches, profondément modifiées, ressemblent au point de vue lithologique aux roches de la série Shuswap, (Archéen), mais il se peut aussi qu'elles ne soient qu'un stage de métamorphisme plus avancé des argilites et les calcaires présents en d'autres endroits.

Les argilites, par places altérées en hornfels ou en schistes; les calcaires, souvent foncièrement cristallins ; les quartzites, dont la présence est assez rare ; avec les serpentines qui en plusieurs endroits du district sont associées avec ces roches, présentent une série qui ressemble fortement à la série de Cache-Creek, décrite par le Dr Dawson, et qu'il rapporte au Carbonifère. Au sein des roches sédimentaires du creek Boundary nous n'avons trouvé aucun reste fossile, mais il semble probable qu'elles appartiennent à la même époque que des roches analogues dont on a relevé la présence à l'ouest et au nord de cette étendue, et nous pouvons, du moins provisoirement, les rapporter au Carbonifère. A cause des procédés dynamiques auxquels elles ont été soumises, la direction des couches n'est pas uniforme. Elles sont orientées sous toutes les directions, mais peut-être plus fréquemment nord et sud. Roches sédimentaires.

Les roches basiques sont plus récentes que les roches sédimentaires, quoiqu'il semble probable que le laps de temps écoulé entre leur formation, soit assez court ; elles atteignent leur plus grand développement dans la partie sud de l'étendue examinée. Dans cette région ces roches sont très modifiées. Lorsque la structure est visible la roche principale ressemble à une porphyrite augitique, analogue à celle si fréquente dans le district de Kootenay. Par places, comme du reste la roche de Kootenay, elle semble être un aggloméré. Généralement elle est massive, mais soumise à l'effet de la pression elle prend une structure plus ou moins schisteuse qui la rend impossible d'être distinguée, au microscope, des enclaves d'argilites. Elle recoupe et contient des enclaves des roches sédimentaires plus anciennes. Le fait est que presque partout où on les a relevées celles-ci se présentent comme des îlots, plus ou moins considérables, enclavés dans la roche verte. Quelquefois, plus particulièrement près du contact avec le calcaire, elle est pétrie de petits fragments des roches qu'elle recoupe. Roches vertes basiques.

Associées à cette roche verte on remarque des étendues d'une roche qui ressemble à un tuf, comme par exemple à Summit-City, sur la route de Eholt, et à Phœnix. La pâte est verte, ressemblant à une porphyrite, et les fragments, qui sont souvent angulaires et dont les coins font saillies, sont dérivés de calcaires cristallins, de quartz pétro-siliceux, d'argilites noires et rouges, et sont distribués pêle-mêle. Leur grosseur et leur nombre varie beaucoup. Parfois ils forment la presque totalité de la roche. Associées à ces roches on trouve des bandes à grain fin qui ressemblent à des cendres volcaniques. En attendant qu'elles aient été étudiées au microscope il n'est pas possible de tirer une ligne de démarcation définie entre les roches vertes à inclusions des roches anciennes et ces bandes apparemment de tufs. A un ou deux endroits, comme par exemple près de la borne millaire 72, sur le chemin de fer Columbia et Western, on remarque une roche d'apparence massive, remplie de ce qui semble être des fragments

cailloutoux, et qui sous le microscope pourrait se trouver être un conglomérat associé. Donc, quoique parfois il puisse exister des doutes quand à la nature de cette roche qui ressemble à un poudingue, le plus souventelle est composée, probablement, de roches basiques remplies d'enclaves, et associée, en certains endroits, à des tufs.

Granit gris.

A Greenwood, sur le creek Boundary, on remarque un développement important d'un granit gris à hornblende et à biotite qui est plus récent et recoupe les roches vertes. On en trouve aussi des injections peu étendues au camp Wellington et à la montagne Hardy. Près de son contact avec la roche verte, et où sa puissance est faible, il est souvent à gros grain, plus basique (il semble avoir absorbé une certaine proportion des roches anciennes), et ressemble à une pegmatite. A cause des phénomènes de différenciation on trouve certaines phases de cette roche qui ne sont pas à vrai dire granitiques. Des dykes de porphyre granitique qui s'y rattachent forment des ramifications qui recoupent les anciennes roches à des distances considérables. Un dyke de porphyre écrasé, relevé sur la branche sud du creek McCarren et aux camps Central et Attwood, pourrait bien faire partie de cette série de dykes. L'examen plus détaillé de cette roche la rapportera probablement au granite Nelson du Kootenay occidental, qui est d'âge jurassique.*

Granites plus récents.

Près du camp Cent al on trouve des affleurements d'une roche qui ressemble à une monzonite grise, et on trouve des dykes d'une roche analogue dans le granit gris près de Greenwood et dans la roche basique de la concession Ruby. Nous n'avons pas encore pu déterminer si cette roche est en relations avec les monzonites de Rossland, et conséquemment plus récente que le granit gris, ou si elle ne représente qu'une phase de ce granit et de ses dykes. Sur la branche nord principale de la rivière Kettle, à dix milles environ au-dessus du confluent avec la branche est on trouve un granit acide rosé, plus récent que le granit gris, et se rapportant aux roches qui affleurent largement sur le faîte de partage entre la branche est et la branche nord principale de la rivière Kettle. Sur la branche nord on trouve aussi une roche encore plus récente, un granit porphyritique rougeâtre analogue en apparence au granite de Rossland.

Roches des dykes.

On trouve fréquemment des dykes d'un porphyre rougeâtre et jaunâtre à pâte finement grainée avec des larges cristaux de feldspath en forme de rosettes, et aussi contenant de la biotite ; on les remarque surtout dans les environs de gîtes minéraux. Sur la concession Carbonates on trouve ce porphyre rougeâtre comme phase de contact d'un porphyre grossier analogue à ceux relevés à l'est de la branche Nord et dans le district de Rossland, où les dykes se rattachent au granit de Rossland.

* Rapport sommaire pour les années 1896 à 1900.

Il semble donc possible que les dykes porphyritiques du district de Boundary aient les mêmes rapports d'origine, quoiqu'il reste encore à prouver qu'ils n'ont aucune relation avec les roches volcaniques tertiaires récentes. Outre ces dykes de porphyre il existe des roches lamprophyriques foncées, et des roches brun-foncé qui ressemblent à des basaltes. A cause de leur étendue restreinte et le manque d'affleurements aux points intéressants nous n'avons pas pu déterminer l'âge de ces roches relativement à celui des porphyres, mais si on peut les rapprocher de roches analogues que l'on trouve dans le district du Kootenay elles seraient plus récentes.

En un grand nombre d'endroits on trouve des lambeaux d'une roche volcanique qui sont les restes d'une nappe récente qui originairement recouvrait toute la région, mais qui a été subséquemment érodée. Cette série comprend des tufs fins et grossiers et des couches de cendres volcaniques, des schistes argileux et des grès contenant de la houille par places, des coulées d'andésites, de basaltes, des rétinites ou *pechsteins*, et probablement d'autres roches volcaniques. Les roches volcaniques contiennent souvent des cristallites de feldspath et sont désignées, localement, sous le nom de porphyres orbiculaires. Le Dr Dawson a relevé et décrit des roches analogues dans la région à l'ouest, qui couvre une grande partie des feuilles de Kamloops et de Shuswap. D'après des évidences stratigraphiques et la présence de fossiles il les rapporte au Tertiaire. Nous avons recueilli quelques plantes fossiles, qui n'ont pas encore été déterminées, dans ces roches sur la branche nord de la rivière Kettle. Roches volcaniques.

A cause de leur nature intrusive, la distribution de la plupart des roches du district est très complexe, et nous n'avons pas besoin d'étendre nos études plus loin pour nous familiariser avec toutes les roches de la région. Sans entrer dans de longs détails leur distribution générale est à peu près comme il suit : Dans la région comprise entre la branche nord et le creek July la roche dominante est une roche basique, avec toutefois plusieurs enclaves importantes de roches sédimentaires et un grand nombre d'enclaves de moindre étendue. Parmi ces roches sédimentaires la plus répandue est un calcaire cristallin. Près de Badina Hill on remarque, à l'extrémité sud de la chaîne, une quartzite en couches minces. En cet endroit on voit le calcaire remplacé par de la silice qui forme une roche quartzitique pétro-siliceuse. Le Dr Dawson mentionne la présence d'une roche analogue comme étant une des caractéristiques de la formation Cache-creek (Carbonifère). Distribution des roches entre le creek July et la branche nord.

Sur la chaîne dans les environs du creek July on trouve une lisière de calcaires cristallins qui se prolonge à l'ouest jusqu'à la montagne Eagle, le mont Hardy et la source du creek Deer. Au camp Summit on remarque des affleurements de calcaires presque jusqu'à la borne minérale n° XVIII. La lisière n'est pas large, et à cause de la cou-

verture superficielle il est impossible de recueillir l'évidence que nous sommes en présence d'une bande non interrompue. On a relevé la présence de bandes moins larges en d'autres points, sur la ligne de chemin de fer de la branche nord de la rivière Kettle, aux sources du creek Lime, et sur la crête de partage entre le creek Rathmullen et la mine B.-C. ainsi qu'en d'autres endroits. Sur la concession Majuba du mont Hardy on trouve dans les roches vertes, des argilites plus ou moins altérées près desquelles on remarque un massif étendu de ce qui semble être une serpentine très pure. Au nord des roches on remarque une injection ou pointement de granite gris très basique qui imprègne les roches vertes et en contient des enclaves.

Argilites.

Près de l'embouchure du creek Fisherman on trouve des argilites. Elles sont noires et par places semblent être fortement carburées. Sur la concession Laurier, par exemple, on a percé une galerie de recherches dans une roche d'un noir de charbon ayant quelquefois l'apparence de l'anthracite, mais elle est probablement très siliceuse, Sur la montagne Hoffmann, près des sources de la branche orientale du creek July, on remarque des argilites tirant sur le violet enclavées dans les roches vertes.

Roches volcaniques.

La crête de la chaîne entre les creeks Deer et Fisherman est constituée par une série de roches volcaniques tertiaires. Surmontant les roches basiques et autres associées on trouve des tufs grossiers et aussi à grain fin, qui sont recouverts par des andésites et autres roches volcaniques. La partie est de la chaîne entre les creeks Fisherman et Lime est aussi recouverte d'une coulée appartenant à cette série volcanique, qui s'étend au sud presque jusqu'au creek Fisherman. A leur extrémité nord, près du creek Lime, ces roches sont recoupées par des porphyres rouges qui, vers le centre du massif, se rapprochent du granit. Sur la voie du chemin de fer, à environ un mille à l'est de Eholt, on trouve un autre affleurement de roches volcaniques. Elles se prolongent au nord jusqu'au lac Loon ; à l'ouest jusqu'à la colline qui traverse la route charretière de la mine B.-C., et à l'est jusqu'au creek Rathmullen. Sur la voie du chemin de fer, à environ un mille à l'est de la bordure des roches volcaniques, on remarque plusieurs dykes puissants de monzonite ou roche ressemblant à de l'essexite.

Roches au camp Summit.

Au camp Summit, sur les concessions Emma et Oro Denoro et se prolongeant au nord de cette dernière, on remarque une petite injection de granit. La colline qui se trouve au nord-est et sur laquelle est plantée la borne minière XVIII, est constituée par un puissant dyke qui se trouve entre le calcaire à l'est et les roches basiques à l'ouest. Il est possible que ce soit un des dykes basaltiques de couleur foncée, mais il est plus large, d'une texture plus grossière et plus cristalline. Les dykes de porphyre rougeâtre et jaunâtre sont fréquents dans les environs du camp Summit, de la mine B.-C., et de la concession Rat-

hmullen; et en d'autres points où on remarque une minéralisation extensive. Dans les environs de la montagne Eagle on trouve fréquemment des dykes basaltiques. Il existe encore d'autres dykes, mais dans ce rapport préliminaire on ne peut donner les détails de leur distribution. Dans le district entre les creeks July et Boundary les roches vertes sont probablement les roches dominantes, mais pourtant les développements de roches sédimentaires deviennent plus fréquents et plus importants, plus particulièrement sur le versant du creek Boundary, quoique ces roches soient encore ici recoupées et ennoyées par les roches éruptives. Il y a des argilites souvent très altérées, et des calcaires pétro-siliceux, mais ils sont si intimement liés aux autres roches qu'il est impossible de donner leur distribution sans entrer dans une description détaillée de tout le district.

Roches entre les creeks July et Boundary.

Dans le camp Phœnix, au nord de la ville du même nom on remarque des roches basiques à enclaves ou tuf de roches vertes, des bandes de calcaires avec des argilites, et des dykes de granit gris et de porphyre. Au sud de la ville, les roches vertes et le tuf sont plus massifs, contenant beaucoup moins d'enclaves des roches sédimentaires. Près de la gare et sur la colline au nord-est, ainsi que sur la crête au-dessus de la concession Gold Drift, les roches volcaniques tertiaires recouvrent les plus anciennes formations. Dans le camp Wellington, sur le claim Winnipeg, et sur la colline au nord-est, un massif de granit gris perce les roches vertes. On trouve aussi à cet endroit une large enclave de serpentine. Sur la route charretière qui conduit au claim Athelstan on trouve une bande d'une roche qui tourne au jaune ou au brun sous les influences atmosphériques ; cette bande traverse des claims situés au nord-est et au sud-est, et est désignée, localement, sous le nom de dolomite. Cette roche contient une certaine proportion de carbonates de chaux et de magnésie, mais elle est très siliceuse et provient probablement de la serpentine. Le creek May et la partie supérieure du creek McCarren se trouvent dans la roche basique massive.

Roches ignées basiques.

Au camp Central et sur la crête sur laquelle est située la mine n° 7 on remarque de grandes étendues d'argilites plus ou moins modifiées. Au camp Central on trouve en outre un large développement de serpentine. Par places cette dernière tourne à une roche jaunâtre analogue à celle relevée sur le claim Athelstan. On remarque aussi des dykes d'un porphyre granitique étiré et altéré, ainsi que des étendues d'une roche qui ressemble à de la monzonite. Sur les pentes du côté du creek Boundary on trouve un mélange analogue de roches vertes, d'argilites, de calcaire et de serpentine recoupé par de nombreux dykes. Dans les environs de Midway se trouve une étendue considérable de roches d'une série volcanique tertiaire qui se prolonge vers le nord, au delà du creek Norwegian jusqu'au creek McCarren, et à l'ouest du creek Boundary jusqu'aux chutes Boundary.

Roches sur le creek Boundary.

Sur le creek Boundary, on remarque un massif de granit gris qui débute à Anaconda et qui se prolonge jusqu'au pont du chemin de fer au delà de Greenwood. D'Anaconda, la bordure orientale granitique a une orientation nord-est jusqu'aux claims Last Chance et Lake, puis tourne vers le nord-ouest jusqu'à l'embouchure du creek Providence. Les collines à l'ouest du creek Boundary entre ces points sont constituées par du granit gris. On suit ce granit le long de la rive nord du creek Eholt jusqu'à la borne millaire 84 sur la voie du chemin de fer, et à ce point la roche verte reparaît.

A l'ouest de la branche nord, entre les creeks Brown et Pass la roche est essentiellement une roche basique recoupée par de nombreux dykes de porphyres et autres. Du creek Pass à un point vis-à-vis le creek Rock-Slide le granit rouge domin. Nous n'avons pas encore examiné le côté ouest de la rivière entre ce point et la montagne Bunch-Grass, aux fourches de la rivière.

Sur la branche nord principale, au-dessus du confluent de la branche est, sur le parcours des premiers six milles, le granit gris prédomine, quoiqu'il soit considérablement recoupé par un granit acide rose et par des dykes de porphyre du granit rouge. Au delà de cet endroit on remarque l'intercalation d'un granit rouge, mais jusqu'à Coal-Fields (à une distance, par le sentier, de vingt-quatre milles de la colline Bunch-Grass) la roche dominante est le granit acide rosé. A un demi-mille du camp Coal-Fields, près du creek qui coule de l'ouest, la série volcanique tertiaire apparaît et se prolonge jusqu'au camp. La roche qui affleure dans la tranchée à l'est et vis-à-vis le camp est le granit micacé acide, qui se prolonge jusqu'à un mille au nord. Au delà, sur une distance d'un mille, les roches volcaniques affleurent le long de la rivière. Sur la rive ouest de la rivière cette série, qui comprend des tufs et des schistes, semble être interrompue. La partie principale du faîte de partage entre la branche est et la branche nord principale est constituée par du granit et il est peu probable que l'étendue des roches tertiaires ait un développement considérable à l'est de la rivière principale ou qu'elle se prolonge le long du cours d'eau.

Action glaciaire.

Aucune des montagnes de l'étendue examinée n'est suffisamment élevée pour donner naissance à un glacier et l'alimenter. Mais ici, ainsi qu'en d'autres endroits de la Colombie-Britannique, on remarque des preuves évidentes de l'action glaciaire de l'ancienne nappe cordillérienne. Les roches qui ont été protégées de l'influence atmosphérique sont polies, striées et cannelées. La direction moyenne des stries, lorsqu'elles n'ont pas subi d'influences locales, est environ S. 30° E. On trouve des cailloux charriés, souvent de grosse dimension, parsemés sur tous les sommets et les crêtes, ainsi qu'aux niveaux moins élevés. L'argile à blocaux n'est pas très répandue mais il y a abondance de ma-

tériaux glaciaires tels que des argiles ordinaires et des limons. Aux endroits abrités ces matériaux forment des terrasses bien marquées, assez nombreuses, disposées en séries, et séparées les unes des autres par des intervalles variant de dix à cent pieds, jusqu'à une altitude de deux mille pieds au-dessus de la vallée. Dans les vallées principales, telle la vallée du creek Boundary, les nombreuses terrasses sont un trait caractéristique. Une étude détaillée de ces dépôts et de ceux relevés dans les districts du Kootenay occidental, de Kamloops et de Shuswap, serait très intéressante. Les phénomènes glaciaires de cette région sont analogues à ceux des autres parties de l'ouest qui ont été recouvertes par l'immense nappe de glace cordillérenne.

Gisements du district du creek Boundary.

Les gisements du district Boundary ont, pour la plupart, des dimensions considérables et le minerai est de basse teneur. Ce dernier trait est caractéristique. Les travaux de développement ont mis au jour des amas beaucoup plus étendus que l'on avait d'abord supposé, et le minerai est remarquablement bien constitué pour être traité à la fonderie, car il n'exige ni fondants ni grillage préliminaire ; mais d'un autre côté, les teneurs moyennes sont beaucoup moins élevées que ne l'avaient indiqué les essais préliminaires. Sous bien des rapports ces gisements ressemblent à ceux du Kootenay occidental. Ils sont constitués par des filons qui traversent des zones complexes et fracturées, qui doivent leur origine à des eaux minéralisatrices parcourant la roche encaissante le long des fissures et des zones de cassures dans lesquelles elles déposent les minéraux de valeur utile ; quelquefois l'action minéralisatrice a complétement remplacé la roche par des minerais métallifères et d'autres fois n'a produit qu'une minéralisation partielle.

Leur nature.

Donc, ainsi que l'indique leur mode de formation, ses gisements sont analogues à ceux du Kootenay occidental en ce qu'ils sont irréguliers de forme et sans épontes définies. La roche encaissante est minéralisée a une distance plus ou moins grande du centre du gîte, et les lignes de démarcation entre le minerai et la roche ne sont autrement définies que par la teneur du minerai. Ainsi que dans le district du Kootenay le minerai se trouve en traînées de concentrations ou " coulées " qui affectent des formes très variées ; on les rencontre quelquefois rapprochées l'une de l'autre et ayant une direction grossièrement parallèles entre elles. D'autres fois des filons se recoupent sous divers angles et on trouve souvent des filaments se rattachant au gîte principal. Ces intersections de filons ont parfois augmenté les dimensions du gisement, mais n'ont eu aucune influence d'enrichissement sur le minerai, On trouve des gisements au sein de toutes les roches, excepté dans les plus récentes, qui sont le porphyre avec ses dykes basiques, le granite rouge et les roches volcaniques tertiaires.

Roches encaissantes.

En tant que l'indiquent nos observations, la minéralisation est restreinte aux districts qui ont subi des influences récentes de dynamo-

métamorphisme, plus particulièrement aux roches anciennes traversées par des dykes plus récents. Dans ces étendues le calcaire semble avoir joué un rôle favorable à la formation du minerai. En certains cas le gîte se trouve au sein du calcaire, mais plus souvent on le rencontre dans la roche en contact avec le calcaire, ce dernier formant une éponte bien définie contre laquelle vient buter l'amas de minerai. Par exemple dans le cas des roches basiques qui contiennent des enclaves considérables de calcaire, on trouve le minerai dans la roche éruptive le long de son contact avec le calcaire, tandis que ce dernier est à peu complètement dépourvu de traces de minéralisation.

Causes de la minéralisation.

Cette absence presque complète de minéralisation du calcaire est due au fait que lorsque ce dernier est soumis à de fortes pressions il ne se fracture pas, mais au contraire devient plastique et forme des amas lenticulaires non fissurés qui n'offrent aucun passage aux solutions minéralisatrices. Si ces dernières l'attaquent ce ne peut être que le long du contact, et à cause de la pureté du calcaire cette réaction donne lieu à une éponte non minéralisée bien définie. Si les contacts entre le calcaire et les roches semblent si favorables au minerai, cela est probablement dû en partie à l'influence chimique du calcaire, qui peut être cause de la précipitation du contenu minéral des eaux minéralisatrices, mais aussi à cause du manque de cohésion entre les deux roches, ce qui donne aux eaux circulantes un passage qui forme la base de leurs opérations. Mais quoique ces contacts soient favorables, la minéralisation n'est pas restreinte à ces zones ; le fait est que dans le gisement le plus important de la région (le Knob-Hill et le Iron-Side) le calcaire est absent, à l'exception d'une petite enclave relevée dans la galerie intermédiaire ; pourtant on trouve des calcaires en de nombreux points non minéralisés dans le voisinage. La plupart des gisements se trouvent soit dans les roches basiques ou dans les calcaires, soit à leurs contacts, mais on les rencontre aussi au sein d'autres roches anciennes, notamment dans la serpentine, les argilites et dans le granite gris.

Relations entre les dykes et les gisements.

Les dykes de porphyre sont associés aux gisements et se trouvent généralement à proximité du minerai ; parfois, tel le cas de la mine n° 7, le minerai se trouve en traînées parallèles au dyke le long du contact ou dans le voisinage. A la mine B.C., à la mine Mother-Lode et en d'autres points les dykes sont presque horizontaux, traversent l'amas de minerai et le recoupent à angle droit. On trouve le minerai de chaque côté des dykes, mais en tant qu'observé jusqu'ici il n'y a eu ni faille ni glissement, et le minerai ne semble pas avoir été affecté par les dykes, ainsi qu'il y aurait lieu de s'attendre si les dykes étaient récents et avaient été injectés dans l'amas de minerai ; au contraire ce dernier semble être plus riche dans le voisinage des dykes.

Les dykes eux-mêmes n'offrent que très peu d'indices de minéralisation, et la salbande se prolonge ininterrompue à travers l'amas

de minerai, mais ces faits ne prouvent en aucune façon que les dykes soient postérieurs à la formation du minerai, car on remarque dans le district du Kootenay occidental des phénomènes analogues dans le cas de dykes que l'on a reconnus être antérieurs à l'action minéralisatrice.

Si ce cas se répète dans le district Boundary, la minéralisation aurait eu lieu le long de zones fracturées ou le long de fissures ou de contacts qui relient les systèmes de dykes parallèles. Si donc il existe des relations génétiques entre le minerai et le porphyre (ce qui n'est pas définitivement prouvé dans le cas du district Boundary), on pourrait trouver dans ce fait la cause des dimensions considérables des amas de minerai. Dans le cas de la mine Mother-Lode, où on a remarqué l'existence de ces conditions, le travail de développement à jusqu'ici exposé un amas long de 1,180 pieds, puissant de 180, et se prolongeant à une profondeur de 500 pieds.

Les dimensions du filon Knob-Hill-Ironsides sont encore inconnues. En longueur il traverse la plus grande partie des deux concessions et se prolonge probablement à travers le "Gray-Eagle"; les galeries inférieure sont à 700 pieds au-dessous du niveau de la surface, et un sondage au diamant a prouvé l'existence du filon à une profondeur de 800 pieds. On donne sa puissance reconnue comme étant de 400 pieds. A la seconde galerie on a reconnu, dit-on, la présence de trois coulées de minerai, larges respectivement de 150, 100 et 200 pieds. Ces dimensions, ajoutées à la roche minéralisée entre les coulées, donneraient une puissance totale de 800 pieds. L'une des chambres, de 100 pieds par 200 pieds, est complètement contenue dans le minerai. Ces chiffres ne sont peut-être qu'approximatifs, mais ils sont suffisants pour démontrer l'étendue de la minéralisation. Quelques-unes des autres concessions minières moins développées possèdent aussi des amas considérables. Il y a eu des mouvements dynamiques notables depuis la formation des amas de minerai, car de nombreux rejets et des failles remplies de gangue ou de remplissages secondaires parcourent les gîtes. La nature fissurée des roches, jointe à l'irrégularité originelle de la forme des amas de minerai, rendent difficile et précaire l'exploitation des gisements moins considérables. Les rejets que l'on a rencontrés jusqu'ici ne sont pas suffisamment importants pour affecter les gisements plus considérables. Les serpentines sont tout particulièrement sillonnées de rejets, quelques-uns antérieurs d'autres postérieurs à la formation du minerai. Ces conditions font des amas au sein de cette roche les plus difficiles du district à exploiter.

Dimensions des gîtes.

Les minéraux de filons, énumérés selon leur importance, sont : magnétite, pyrrhotite, chalcopyrite ou marcasite, arsénopyrite, fer-spéculaire (oligiste micacée). De plus on trouve parfois des quantités restreintes de galène, de blende et de molybdénite, surtout dans les filons étroits.

Contenu des filons.

En quelques endroits on a remarqué, dit-on, la présence de tétrahédrite, de l'argent rouge, de l'argentite, de l'argent natif, de cuivre natif, et des oxydes variés de minéraux cuprifères, mais la plupart se trouvent dans des filons très minces. Lorsque les minerais sont constitués principalement par la pyrrhotite et la chalcopyrite ils sont analogues aux minerais du Kootenay occidental. La présence de gros amas de magnétite est remarquable. Ce minéral semble remplacer la pyrrhotite, car à en juger d'après mes observations la pyrrhotite est presque toujours absente là où on remarque la présence de la magnétite en quantités considérables. La pyrrhotite et la magnétite semblent avoir été les premiers minéraux déposés des minerais, quoique la période de leur formation se soit continuée durant le commencement du dépôt de la chalcopyrite et de la pyrite. Ceci est démontré par le fait que quoique celles-ci se trouvent généralement en veinules, en ramifications et en amas irréguliers au milieu de la pyrrhotite et de la magnétite, on les trouve aussi par places interstratifiées avec elles.

Mode de formation de la magnétite.

La cause qui semble avoir déterminé la formation de la magnétite est l'insuffisance de soufre dans les eaux minéralisatrices. Du reste, la présence de la pyrrhotite et l'absence de minéraux plus riches en soufre est une preuve qu'elles ne contenaient qu'une quantité restreinte de cet élément. Aux endroits où la magnétite s'est déposée, elles en étaient presque complètement dépourvues ; la plus grande partie de l'élément ferrifère ne put obtenir le soufre nécessaire à la formation de sulfures de fer ; tout le soufre disponible s'étant combiné avec le cuivre et le fer nécessaires à la formation de la chalcopyrite. L'oxygène semble aussi avoir fait défaut, d'où la formation de magnétite et non de fer oligiste. Plus tard, après la formation des minerais de cuivre, un peu de fer se combina avec un peu de soufre pour former de la pyrite. Par places le double sulfure de fer semble être de la marcasite, car il est plus pâle et se décompose plus facilement, donnant lieu à une structure cellulaire, mais nous n'avons remarqué nulle part la présence de cristaux de marcasite. L'arsénopyrite est rare et toujours en petites quantités, comme par exemple dans les mines Winnipeg et Morrison. Le fer spéculaire se trouve en paillettes, souvent en rosettes, et semble provenir de l'oxydation de la magnétite. On ne le trouve pas en grandes quantités.

Gangue.

Le quartz et la calcite forment la gangue ordinaire. A ceux-ci on peut joindre, par places, la magnétite. Dans les filons on trouve, abondamment mélangés au minerai, des grenats rouges et verts (probablement de l'almandine et de l'hessonite), et de l'épidote cristallisée et massive. Ce sont probablement des produits de décomposition des roches encaissantes. On peut observer ce procédé à tous ses stages de développement en plusieurs endroits. Le grenat et l'épidote ne sont pas

restreints aux calcaires, on les trouve abondamment aussi où la roche encaissante est une roche verte ou un granite gris. Dans la mine Mother-Lode, où le calcaire semble constituer la roche encaissante, quoiqu'on remarque la présence de ces minéraux, les principaux produits de décomposition de la roche sont des aggrégats de courtes fibres enchevêtrées, probablement de l'actinolite. A proximité des filons on remarque aussi très fréquemment la silicification de la roche encaissante en une matière pétro siliceuse ou quartzitique.

Dans les gros amas les valeurs sont surtout en cuivre et en or, avec de l'argent en quantités secondaires. Dans quelques-uns des filons qui contiennent de la galène, de la blende avec de la tétrahédrite et des minéraux argentifères, le minerai dérive sa valeur principale de sa teneur en argent; dans d'autres cas, comme par exemple au n° 7, lorsque la pyrite de fer est présente, l'or entre aussi en ligne de compte, la galène et la blende contenant l'argent et la pyrite renfermant l'or. Dans le cas de ces gisements importants nos études sont encore trop peu avancées pour que nous puissions formuler des règles qui régissent la distribution de l'or dans les gîtes. En général, lorsque la pyrrhotite et la magnétite se trouvent seules, elles sont stériles quant à l'or, quoiqu'il y ait des exceptions; sur la concession Seattle, par exemple, on dit que la magnétite pure contient des quantités notables d'or. J'ai recueilli des échantillons pour m'assurer de ce fait par l'analyse. Dans la mine Winnipeg une partie du filon qui semble être constituée par de la phyrrhotite pure, contient de l'or en quantités égales au plus riche minerai extrait de cette mine, mais d'un autre côté en certains points de la même mine la pyrrhotite semble être stérile. Règle générale les teneurs en or sont les plus élevées lorsque de la chalcopyrite se trouve mélangée à la pyrrhotite ou à la magnétite. Pour tant, par places, une augmentation en cuivre semble diminuer la teneur en or. Tel est le cas de la mine Mother-Lode, où le minerai contenant deux pour cent de cuivre est le plus riche; mais à la mine British-Columbia l'or est restreint à la chalcopyrite, la pyrrhotite et la pyrite semblent être presque complètement stériles. La chalcopyrite se trouve parfois en segrégations, mais généralement elle est distribuée dans le gîte d'une manière remarquablement uniforme.

Teneurs.

Lorsqu'on s'éloigne des principaux centres de minéralisation, quoique l'on trouve parfois la pyrrhotite et la magnétite en amas considérables elles sont toujours très pauvres en cuivre et en or.

Les chiffres du rendement par tonne de minerai, des frais de revient de l'exploitation et du traitement, n'ont pas été rendus publics. Les teneurs sont peu élevées mais d'un autre côté les frais de fonte sont très bas, et le directeur déclare que la mine est en ce moment exploitée avec bénéfices. Il est admis qu'un grand nombre de gîtes ne peuvent

être exploités avantageusement que par des sociétés possédant leurs ateliers de fonte. On agite en ce moment la question d'une union des mines secondaires, ou tout au moins l'établissement d'une fonderie commune. Les mines plus importantes, telles que Knob-Hill, Ironsides et Mother-Lode exploitent à ciel ouvert par immenses fronts de taille, et le minerai abattu sera chargé directement dans des wagons. A la Knob-Hill, le chargement se fera par excavateurs à vapeur. A la Mother Lode les plus gros blocs passeront par un concasseur immense d'une capacité de 800 tonnes par jour, capable de manier des blocs d'un volume d'une verge cube. Avec cette réduction dans les frais d'exploitation, et avec l'extension des fonderies de Greenwood et de Granby, dont les capacités seront doublées sous peu, il devra y avoir accroissement notable dans les bénéfices. On dit que les filons minces de quartz sont très riches par places, mais à l'époque de ma visite le seul de ceux-ci en exploitation était le n° 7. Ce minerai a probablement une teneur de $12 à $15 par tonne.

Absence d'oxydation à la surface.

Un trait remarquable de ces dépôts est l'absence d'oxydation superficielle. A quelques pieds au-dessous de la surface le minerai a le même caractère qu'aux plus grandes profondeurs. Très souvent la couverture de terre n'est même pas tachée, et il n'y a aucun indice, à la surface, de la présence des dépôts sous-jacents, d'où il résulte une grande difficulté de prospection. La surface du minerai a même souvent conservé la trace des stries glaciaires. On trouvera probablement l'explication de ce phénomène dans l'étude de l'action glaciaire à laquelle la région a été soumise. Les couches de surfaces oxydées et probablement enrichies ont été enlevées par la nappe de glace cordillérenne, et depuis cette époque la surface de la roche a toujours été, jusqu'à un certain point, protégée par une couverture de terre.

Minerais du camp Copper.

Dans le camp Copper en rencontre un type de gisement apparemment différent, dont la concession King Solomon présente un excellent exemple. Ce dépôt se trouve au contact du porphyre et du calcaire cristallin. Le calcaire contient des apophyses de porphyre qui se ressoudent au dyke principal. Le calcaire et le porphyre sont tous deux fissurés et parcourus par de nombreuses petites failles. Les cassures débitent le calcaire en petits blocs. Des produits oxydulés variés de cuivre et de fer, ainsi que du cuivre natif, se sont déposés dans les fentes du calcaire, et à un moindre degré dans celles du porphyre. Ces petits blocs de calcaire contiennent de l'hématite rouge terreuse et de la limonite jaune, de la malachite et de l'azurite cristallisées, une substance amorphe noirâtre qui est probablement un mélange d'oxyde de cuivre et de chalcosite amorphe, de la cuprite souvent en beaux cristaux transparents, du cuivre natif, de la chrysocolla, et la variété impure de la chrysocolla connue sous le nom de pitchblende de cuivre. Les bords des petits blocs de calcaire ont été dissous et les minerais de cuivre forment in-

crustations sur un noyau de calcaire. Les fissures principales sont remplies d'hématite accompagnée des divers minerais de cuivre ; dans les fentes moins larges il y a prépondérance de cuivre. Dans le porphyre les fentes sont tapissées d'une mince couche de minéraux de cuivre ; la roche même est intacte et inattaquée.

A environ 650 pieds au nord des travaux de la mine King Solomon on remarque un mince filon. A cet endroit la roche n'est pas extensivement fracturée. A quelques pieds au-dessous de la surface on trouve de la pyrite et de la chalcopyrite, quoique à la surface elles aient été oxydées en sulfates qui à leur tour ont été transformés en carbonates bleu et vert de cuivre. Ce que l'on remarque ici sur une petite échelle a probablement eu lieu en grand sur le gisement exploité par la mine King Solomon, qui serait donc probablement un dépôt de sulfures originellement analogue aux gisements du district, qui se serait subséquemment oxydé et enrichi par l'action oxydulante et de concentration des eaux de surface. Le fer provenant de la décomposition des sulfures de fer a soit disparu, soit été converti en limonite rouge ou en limonite jaune, le cuivre a subi une concentration plus ou moins énergique comme carbonates, oxydes et cuivre natif, et en sulfure noir et autres minéraux de cuivre. A une plus grande profondeur on peut s'attendre à trouver les sulfures de fer et de cuivre non altérés, quoique entre ces deux extrêmes on trouvera probablement une zone de sulfures enrichis. La topographie locale est en partie cause que l'on trouve cette zone d'oxydation et d'enrichissement dans le camp Copper, lorsqu'elle est absente des autres parties du district, mais la raison principale se trouve dans la présence d'une coulée de roches volcaniques qui recouvre les sommets des collines environnantes et qui se prolonge jusqu'au filon du King Solomon. Cette couverture avait probablement plus d'étendue à l'époque glaciaire, et dans ce cas aurait protégé le dépôt contre l'action d'affouillement de la nappe de glace qui couvrait cette région. Aussi le contact entre ces roches volcaniques et les roches plus anciennes offrait un passage naturel au cours des eaux minéralisatrices.

Réactions chimiques.

De l'étude des gisements on peut tirer les déductions pratiques suivantes :

A l'exception de certains cas isolés de Copper-camp, il n'y a pas dans ces gisements de zones d'oxydation et d'enrichissement secondaire ; donc il n'y a pas lieu de s'attendre à une diminution des teneurs en profondeur, du moins selon les conditions générales relevées jusqu'à présent. A cause de la forme irrégulière des amas de minerai et de la nature complexe des roches encaissantes, une étude géologique soigneuse et détaillée des environs des mines serait d'une grande valeur pratique au point de vue de l'exploitation des gisements.

Conclusions pratiques basées sur sur l'étude de ces gisements.

Pour la même raison, il est des plus important que les travaux de développement soient tenus bien en avance de l'exploitation. On

devra percer de nombreux travers-bancs pour s'assurer de la puissance des amas et déterminer peut-être l'existence de coulées parallèles. Ce que l'on peut au premier abord prendre pour des épontes stériles peut n'être qu'une zone moins riche entre deux coulées de minerai. Il est indispensable de se rendre compte des limites de la zone de minéralisation, et d'un autre côté on ne peut être sûr que du tonnage du minerai mis à découvert par les travaux de développement.

Pour la prospection et l'exploration des gisements, on pourrait avec avantage recourir au sondage au diamant. Des relevés magnétiques seraient aussi très utiles pour découvrir des gîtes cachés sous le manteau superficiel, ou pour faire l'essai des amas de minerai dans les travaux des mines. Cette méthode rendrait de grands services dans le cas des amas de magnétite.

En d'autras parties du monde on a appliqué, avec succès, la méthode magnétique à la détermination de gisements de pyrrhotite. On devra toujours faire l'analyse de la pyrrhotite et de la magnétite, car des minerais stériles en apparence sont souvent suffisamment riches pour être exploités. On devrait étudier avec soin les conditions sous lesquelles on trouve le minerai rémunérateur, ainsi que les minéraux associés, afin de s'assurer qu'ils sont ceux qui contiennent les métaux précieux et quelles sont les causes des zones d'enrichissement. Dans les étendues minéralisées on devra soigneusement prospecter les contacts avec les calcaires. On peut se servir de l'éponte de calcaire pour suivre le gîte, en se rappelant toutefois que le minerai n'épouse pas toujours le calcaire, et que celui-ci peut disparaître sans toutefois causer de diminution notable du minerai.

Les étendues qui se montrent disloquées par des phénomènes volcaniques, ainsi que le prouve la présence de nombreux dykes, offrent un champ digne d'une prospection soigneuse. Les dykes de porphyre eux-mêmes sont aurifères par places ; sur douze essais de dykes de porphyre du Kootenay occidental six ont révélé la présence d'or. Au milieu d'un spécimen examiné l'hiver dernier, recueilli sur un dyke dans les montagnes Valkyrie, on apercevait de l'or libre qui était visible à l'œil nu.

Mines actuellement en opérations.

Dans le district de Boundary, en outre des travaux ordinaires de prospection, on comptait à la fin de la saison quatorze concessions en exploitation, dont dix expédiaient du minerai. Dans le camp Deadwood, les mines Mother-Lode, Sunset et Morrison étaient en opérations, et les deux premières expédiaient du minerai. On faisait aussi des expéditions de la mine King-Solomon du camp Copper, mais on avait arrêté les travaux d'exploitation. Dans le camp Greenwood le groupe Knob-Hill-Ironside expédiait activement et on faisait quelques travaux sur la concession Lake. On venait de suspendre les

travaux sur la concession Brooklyn, suivant des ordres reçus des quartiers généraux à Toronto, quoique les rapports de la mine étaient très satisfaisants. Dans le camp Wellington on faisait des travaux de développement et des petites expéditions de minerai sur les concessions Snowshoe et Winnipeg. On avait repris les travaux au Golden-Crown. La mine Athelston avait arrêté les travaux. Dans le camp Summit la mine B.-C. était en opérations et expédiait, mais les concessions R. Bell, Rathmullen, Oro Denoro et autres chômaient. Sur la branche nord de la rivière Kettle on travaillait sur la concession Humming-Bird, qui faisait aussi quelques expéditions de minerai. Au camp Long-Lake (que je ne visitais pas personnellement) la mine Jewel expédiait. Au camp Attwood la mine n° 7 opérait et expédiait. Au camp Central la mine City-of-Paris, qui avait effectué des expéditions au cours de l'hiver, était fermée, mais on compte reprendre les travaux au printemps. Au camp Smith on faisait des travaux de développement sur la concession Ruby. En d'autres points de la région on faisait une prospection active, comme par exemple dans le district situé au sud du camp Summit entre le creek July et la branche nord. Dans cette étendue, quoiqu'il y ait eu minéralisation en plusieurs points, on n'y a pas encore découvert de gisements rémunérateurs ; il y a toutefois des indices encourageants sur les concessions Little-Betts et Seattle.

Nous donnons ci-dessous les chiffres des expéditions de minerai effectuées du district Boundary durant le mois d'octobre comme point de repère du progrès de l'industrie minière de la région.

	Tonnes.
Groupe Ironsides et Knob-Hill	20,722
Mine Mother Lode	8,730
Mine B.-C.	3,750
King-Solomon	490
Snowshoe	330
Jewel	290
Winnipeg	190
N° 7	120
Sunset	50
Total	34,762

Les expéditions totales de l'année atteindront environ 385·000 tonnes.

L'atelier de fonte Granby, à Grand-Forks, a été en opération continue depuis sa mise en marche il y a un an. Il a actuellement une capacité de 600 tonnes par jour. On complète en ce moment l'installation des nouveaux fourneaux à cuve qui doubleront sa capacité et que l'on compte mettre en marche au commencement de l'année. On monte aussi une installation pour convertir la matte en cuivre brut. Aussitôt l'achèvement de la ligne de chemin de fer de Republic,

Ateliers de fonte.

Washington, on s'attend à ce qu'une grande partie du minerai de Republic sera expédiée à Grand-Forks. Les mines de la Compagnie Granby, à Phœnix, peuvent du reste facilement approvisionner l'usine agrandie, car leur production n'est en ce moment limitée que par la capacité de l'usine de fonte. La fonderie de la compagnie dite British Columbia Copper à Greenwood a aussi été en opération ininterrompue avec une capacité de quatre cents tonnes par jour. On procède en ce moment à l'installation d'un fourneau qui doublera sa capacité. L'usine Pyrite, à Boundary-falls, a chômé depuis qu'elle est achevée.

Houille sur la branche nord.

L'été dernier un prospecteur, suivant des renseignements que je lui avais donnés sur la possibilité de l'existence de couches de houille au sein des assises tertiaires de la région, fit des recherches le long de la branche nord principale de la rivière Kettle au cours desquelles il découvrit une mince couche de houille. A la suite de cette découverte un grand nombre de concessions furent jalonnées, mais seulement un nombre limité de celles-ci se trouvent sur des terrains charbonneux ; les autres sont jalonnées sur le granite. Les nouveaux terrains houillers, ainsi qu'on les désigne dans la région, sont situés sur la branche nord principale de la rivière Kettle, à vingt-quatre milles en amont du confluent de la branche orientale et à cinquante-deux milles de Grand-Forks. A cet endroit, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, on trouve un lambeau tertiaire reposant sur le granite. Les assises tertiaires consistent en tufs avec des schistes, et sont recouvertes par des basaltes et autres roches volcaniques. Le premier affleurement de houille se trouve sur la rive ouest de la rivière, au sein d'un tuf grossier contenant des fragments de roches volcaniques et des cristaux de minéraux provenant de roches volcaniques. Rep sant sur ce tuf on trouve un autre lit contenant des cailloux de granite dérivés des roches environnantes. Au milieu du tuf on remarque des petites lentilles d'une matière charbonneuse, des restes de plantes dont les contours sont quelquefois bien conservés, et une mince couche (environ un pouce) de matières argileuses et de houille. Les tufs ont été quelque peu écrasés. La direction est environ N. 20° E., et le plongement 45° vers l'ouest.

Découverte Wiseman.

A environ un mille et quart en amont de ce point, sur la rive est de la rivière, se trouve la découverte de Wiseman. A cet endroit une bande de schistes épaisse de douze pieds repose entre deux puissantes couches de tufs. Intercalées dans les schistes on remarque une ou deux couches minces de cendres volcaniques. Les schistes affleurent sur une distance de 200 pieds le long de la rive. Leur direction est S. 19° à 34° O. et le plongement 30° à 40° vers l'est. A l'extrémité supérieure de l'affleurement les schistes sont contournés, et c'est à ce point que l'on a découvert la houille. La pression que les assises ont

subie a probablement augmenté son épaisseur, qui à sa plus grande largeur est d'un pied environ. La couche affleure sur une longueur de douze pieds seulement, mais comme la partie supérieure disparaît sous le manteau de recouvrement nous n'avons pas pu nous assurer de son prolongement sous cette direction. La puissance des roches houillères est faible, car elles sont recouvertes par des coulées volcaniques stériles et elles reposent sur le granite qui affleure largement sur la rive est entre les deux affleurements de houille. Leur superficie est peu considérable, ainsi qu'en témoignent les cailloux granitiques que l'on trouve dans la rivière et le long de ses tributaires. Toute la crête de partage entre la branche nord principale et la branche orientale est constituée par du granite. On n'avait encore fait aucuns travaux sur les concessions à l'époque de ma visite, et le sentier conduisant aux nouveaux terrains houillers n'était pas terminé. Pour cette raison, jointe au mauvais temps et au manque de provisions, mon examen du lambeau tertiaire fut très hâtif.

Le colonel N.-E. Lindsay, de Spokane, examina le district après ma visite et, selon son rapport, découvrit quatre couches distinctes de houille sur la concession inférieure (Gilpin). De ces couches la supérieure était la plus épaisse (sept pouces) et était séparée de la couche inférieure par 120 pieds de tufs. Il conclut comme moi que l'étendue des assises houillères est très restreinte. La houille est de bonne qualité, donnant facilement un bon coke.

Possibilité de la présence du platine.

L'accroissement récent de l'emploi du platine cause une forte demande de ce métal dont la valeur est actuellement égale à celle de l'or. Il est principalement tiré des sables d'alluvion, où on le trouve associé au grenat, à la magnétite, à l'or et autres minéraux lourds. Dans le sable il est souvent en poussière fine d'une couleur brune ou de plomb. Traité à l'acide azotique il tourne au blanc. On a trouvé du platine dans le district de Similkameen, et on a observé sa présence en plusieurs endroits dans les Etats-Unis de l'ouest. Lorsqu'on le trouve dans la roche, c'est généralement dans la serpentine et les sables platinifères sont souvent à proximité de massifs de serpentine. Il est donc bon de se rappeler ce fait et d'examiner les alluvions des cours d'eau qui traversent des roches serpentineuses. Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut on a relevé la présence de roches de cette nature en un grand nombre de points du district examiné pendant la campagne dernière, par exemple sur le creek July, sur la montagne Hardy et au camp Central. On en trouve aussi sur le claim à l'est de Cascade.

En terminant, je désire remercier cordialement les directeurs des diverses mines, qui tous m'ont accordé une courtoisie, une attention et une aide qui n'ont jamais failli.

TERRAINS HOUILLERS DU CROW'S-NEST.

M. W. W. Leach.

Travaux par M. W. W. Leach.

Le 3 juin je partis d'Ottawa avec instructions de continuer l'examen des terrains houillers du défilé du Crow's-Nest, commencé l'an dernier par M. McEvoy. M. T.-C, Denis, B.A.Sc., m'accompagna durant la campagne. Je revins à Ottawa le 24 octobre.

Aide donnée par M. McEvoy.

A notre arrivée à Fernie nous passâmes quelques jours à nous familiariser avec les roches des assises houillères crétacées du voisinage. M. McEvoy, autrefois de ce département et qui fait maintenant partie du personnel de la compagnie "Crow's-Nest Pass Coal", voulut bien nous accompagner dans nos diverses expéditions dans les montagnes environnantes, et son concours nous fut d'une aide notable à cause de ses connaissances concernant ces roches, acquises au cours de la campagne précédente.

Le 15 juin nous reçûmes des instructions nous enjoignant de faire l'examen de deux lambeaux de terrains houillers, détachés de l'étendue principale du Crow's-Nest, en tant que ces lambeaux seraient inclus dans la concession accordée au chemin de fer Pacifique Canadien et pourraient entrer en ligne de compte dans le choix des terrains houillers que doit adjuger le gouvernement.

De ces deux étendues, celle située au nord, dans les montagnes Vertes, est mentionné par le D[r] Dawson au cours de son rapport sur "cette partie des Montagnes Rocheuses comprise entre les parallèles de latitude 49° et 51° 30" (*voir* Rapport annuel, 1885, vol. I, partie B) ; l'étendue du sud-ouest avait été signalée à M. McEvoy l'an dernier par M. Phillips, des Plaines-du-Tabac (*Tobacco-Plains*), nous décidâmes d'examiner d'abord l'étendue du nord, qui à cette époque était plus facile d'accès que la seconde. Nous eûmes pourtant des difficultés sérieuses pour atteindre notre champ d'opérations ; le sentier qui longe la rivière de l'Elan (*Elk River*), alors en crûe, étant sous l'eau en plusieurs endroits.

L'étendue houillère est située sur le côté oriental de la rivière de l'Elan (*Elk River*), à vingt-quatre milles au nord de l'embouchure du creek Michel. Elle se prolonge vers le nord à une distance inconnue.

Etendue houillère des Montagnes Vertes.

L'allure des roches crétacées affecte ici la forme d'un ample pli synclinal dont les bords reposent en concordance sur les flancs de deux chaînes de calcaires dévono-carbonifères, dont l'une s'élève à l'ouest de la rivière de l'Elan et la seconde se déroule à l'est de la rivière du Gué (*Fording River*).

Les couches supérieures crétacées, qui sont représentées dans les terrains du Crow's-Nest par des grès grossiers, des conglomérats et des schistes jaunâtres et bruns, ont ici été complètement érodées, et une certaine partie des assises houillères a disparu ; il est possible qu'on les retrouve dans le prolongement vers le nord de l'étendue houillère. Les terrains houillers de ce bassin qui sont compris dans le lot 4,588, groupe I (la concession accordée au chemin de fer Pacifique Canadien), affectent une forme grossièrement triangulaire dont le sommet est tourné vers le sud. Ils occupent une étendue longue de 4½ milles, large de 1½ mille sur la crête des montagnes Ve tes qui forment le faîte de partage entre la rivière de l'Elan à l'ouest et la rivière du Gué à l'est. Cette dernière est un affluent de la rivière de l'Élan, et leur cours est approximativement parallèle. La direction générale de la crête de cette chaîne est environ N. 20° O., avec une altitude maxima de 7,300 pieds.

Les couches de houille, que nous avons relevées au nombre de douze, affleurent le long de la crête de la chaîne. La plus basse de ces couches apparaît à la surface au nord de l'extrémité sud de la chaîne, et a une direction est-ouest et un plongement de 60° nord. De ce point, en s'avançant vers le nord, sur une distance de 1½ mille, la direction des couches tourne à N. 30° O. avec plongement de 26° N.-E. Au delà, la direction et le plongement demeurent à peu près constants jusqu'à la limite nord de nos observations. Couches de houille.

Nous fîmes une tentative de relèvement d'une coupe des assises houillères, mais notre temps étant limité et le sol très couvert, les résultats donnés ci-dessous ne devront être considérés que préliminaires et sujets à revision après des relevés plus détaillés. Nous donnons la coupe par ordre descendant :

Coupe.

	Pieds.
1. Grès	103· 0
2. Schistes	67. 0
3. Houille	4· 5
4. Schistes	5· 0
5. Grès	55.0
6. Schistes	8·0
7. Houille	1·75
8. Schistes	5,0
9. Houille	35·5
10. Schistes noirs	5·0
11. Grès	46.0
12. Schistes	24·0
13- Schistes arénacés	35·0
14, Houille	3·0
15. Schistes	7-0
16. Grès	18·0
17. Houille	0.75
18. Schistes	42·0
19. Grès et schistes arénacés	54·0

	Pieds.
20. Houille	7.0
21. Grès	114 0
22. Couvert	365·0
23. Schistes, grès et couvert	261·0
24. Grès	7·0
25. Houille	2·5
26. Schistes	15·0
27. Houille	8·0
28. Schistes	158·0
29. Houille	8·0
30. Couvert avee affleurements de schistes	300·0
31. Schistes noirs	40·0
32. Schistes et minces couches de grès	275·0
33. Couvert	1,010·0
34. Schistes	15·0
35. Houille	2·5
36. Schistes	23·0
37. Houille	8·0
38. Schistes	10·0
39. Couvert	210·0
40. Houille	8·0
41. Schistes	20·0
42. Grès	
Total	3.386·5
Puissance totale des couches de houille	89·5

Il existe probablement d'autres couches qui, étant recouvertes de sol, n'ont pas été relevées ; d'un autre côté il n'est pas impossible que certaines couches aient été relevées deux fois, car la coupe donnée ci-dessus n'a pas été relevée d'une façon continue, mais est une tentative de compilation de plusieurs coupes partielles. A la base de la coupe les roches disparaissent sous une épaisse couverture de sol à travers laquelle pointent, ici et là, quelques affleurements d'un gres gris très dur, entre les couches duquel il pourrait bien encore exister d'autres couches de houille.

Couches sous-jacentes.

Les couches inférieures crétacées de cette étendue diffèrent grandement de celles relevées par M. McEvoy dans sa coupe mesurée pendant la campagne dernière près de Morrissey, où ces assises sont constituées par des schistes argileux noirs et bruns, des argiles arénacées, des calcaires schisteux et des schistes calcarifères (*voir* Rapport sommaire pour l'année 1900 p. 98) ; les assises inférieures sont ici composées presque exclusivement de grès à grain fin, pâles et durs, avec quelques minces couches de schistes gris. Les roches qui sont comprises dans les assises houillères sont principalement des schistes noirs et gris, des grès foncés, et quelques couches minces d'une dolomie impure.

Dislocations.

Du côté est les assises houillères sont coupées par une faille de grandes dimensions, dont la direction est à peu près parallèle à l'axe

de la crête, les couches supérieures des calcaires et des quartzites dévono-carborifères apparaissent à la surface et ont été poussées en chevauchement par-dessus les assises houillères. Au delà de ces calcaires et de ces quartzites, dans une direction nord-est, on retrouve les couches inférieures crétacées (grès) reposant en concordance sur les roches carbonifères ; on peut les suivre à travers la vallée de la rivière au Gué *(Fording river)*, où elles plongent vers le nord-est sous un angle qui va diminuant, jusqu'à ce que l'on croise encore une fois les assises houillères sur la pente est d'une chaîne de collines qui s'étale entre la rivière du Gué et la chaîne principale de calcaires à l'est. La crête de ces collines correspond approximativement à l'axe du bassin synclinal crétacé. En outre de cette faille maîtresse il existe un grand nombre de dislocations secondaires, mais le temps limité dont nous pouvions disposer ne nous permit pas de les suivre en détail.

Qualité de la houille.

On n'a pas encore fait d'analyses de la houille de cette étendue, mais elle ressemble beaucoup à celle du défilé Crow's-Nest. La qualité ne semble pas varier beaucoup d'une couche à l'autre, quoique les filons numérotés 27 et 29 dans la coupe donnée ci-dessus semblent être tant soit peu supérieurs aux autres. Il est actuellement difficile de pénétrer jusqu'aux terrains houillers, mais la vallée de la rivière de l'Elan offre un passage facile pour la construction d'un chemin de fer qui, se reliant d'une part à la branche Crow's-Nest du chemin de fer Pacifique Canadien près du confluent du ruisseau Michel, atteindrait d'autre part la base des montagnes Vertes. Les terrains houillers examinés se trouvent à une altitude de 2,800 pieds au-dessus de la vallée de l'Elan à leur limite sud, et à environ 2,000 pieds à la limite nord de la concession 4,588, groupe I, et la pente qui s'élève de la vallée à la crête est très raide. En deçà de la limite nord il n'existe pas de vallée tributaire d'importance suffisante qui pourrait donner une pente pratique entre la vallée et les couches houillères. Toutefois il est probable que plus au nord ces assises affleurent dans la vallée même de l'Elan, et peut-être la traversent, pour reparaître sur la rive ouest.

Nous fîmes un relevé topographique hâtif de la partie sud de l'étendue, en partant d'une base mesurée au micromètre Rochon, les angles relevés à la boussole prismatique et les altitudes observées au baromètre anéroïde.

Forêts.

La plus grande partie des bois et forêts de cette partie de la vallée de l'Elan a été ravagée par des feux de forêts, quoiqu'il reste encore des lambeaux de sapin *(Picea Engelmani)* et de mélèzes (*Larix occidentalis*).

Source sulfureuse.

A dix-sept milles de l'embouchure du ruisseau Michel, sur le sentier qui suit la vallée de l'Elan, on rencontre une source sulfureuse remar-

quable. La vallée à cet endroit est large, ouverte, et d'un caractère de prairie. La source est située au pied du versant qui forme la pente est de la vallée et elle remplit un bassin long de 75 pieds sur 40 de large et 9 de profondeur. L'eau est fortement imprégnée d'hydrogène sulfureux qui bouillonne en quatre ou cinq endroits dans le fond du bassin ; sa présence se révèle à plus d'un mille, par l'odeur caractéristique du gaz, lorsque le vent souffle dans cette direction. L'eau est tiède, d'une clarté limpide et d'une nuance vert vif. Nous recueillîmes un échantillon du dépôt qui se forme à la décharge du bassin, et une analyse faite par le D[r] Hoffmann donna les résultats suivants : " Un mélange de carbonate de chaux avec un peu de sulfate de chaux, un peu de carbonate de magnésie et une petite quantité de soufre libre."

Rumeurs de l'existence d'une étendue houillère au sud.

A notre retour à Fernie nous fîmes des préparatifs pour entreprendre notre expédition au sud sur la rivière Wigwam, où se trouvait, disait-on, une autre étendue de terrains houillers.

Partant de Fernie le 16 juillet, nous descendîmes la rivière de l'Elan *(Elk river)* jusqu'à la vallée du Kootenay, et d'ici nous nous dirigeâmes vers le sud jusqu'aux plaines du Tabac, où je m'abouchai avec M. Phillips, qui avait signalé l'existence de cette étendue houillère à M. McEvoy. Munis d'un croquis exécuté par lui, indiquant la location des soi-disants affleurements de houille, nous retraçâmes nos pas vers le nord jusqu'à la ferme Desrosiers, où débute le sentier conduisant à la rivière du Wigwam. Ce sentier se dirige vers l'est, traverse la chaîne Galton, qui sépare la rivière Wigwam du Kootenay, à une altitude de 6,100 pieds, et atteint la rivière Wigwam à environ 12 milles de son embouchure. Nous traversâmes la rivière et remontâmes le creek Bighorn, un tributaire coulant de l'est, et nous campâmes à quatre milles plus haut. Nous passâmes quelques jours à examiner les roches des environs. Elles consistent, en grande partie, en quartzites mêlés de schistes quartz-argileux et de schistes micacés. Nous avions relevé des roches analogues tout le long du sentier entre l'établissement Desrosiers et la rivière Wigwam, et le Dr Dawson les rapportent aux séries de quartzites d'âge cambrien.*

Roches au ruisseau Bighorn.

Les couches cambriennes sont ici considérablement disloquées ; les axes des plis ont toutefois une direction générale nord et sud. Ces roches sont recouvertes de puissantes assises calcaires d'âge dévono-carbonifère dont nous constatâmes la présence sur le creek Bighorn à environ un demi mille à l'est de notre camp ; ces roches semblent se prolonger vers l'est jusqu'aux sources du creek, et elles forment l'ossature de la chaîne Macdonald, un groupe de montagnes âpres et escarpées qui sépare le bassin de la Flathead de celui de la Wigwam.

* *Voir* le Rapport annuel de la Commison géol. 1885. (N.-E.) vol. I.

Après nous être convaincus de l'absence de houille dans le bassin du creek Bighorn, je retournai aux plaines du Tabac pour essayer de me procurer des renseignements plus circonstanciés ; M. Denis demeura dans les environs du creek Bighorn pour continuer les relevés topographiques. Dans le cours d'un nouvel entretien avec M. Phillips, il m'assura qu'il existait de la houille sur la rivière Wigwam, près de la frontière internationale, et il offrit de nous adjoindre son fils à titre de guide. Le jour suivant je retraçai chemin vers le creek Bighorn, après entente que M. Phillips fils nous suivrait et nous rattraperait avant la nuit. Mais il ne vint pas et après l'avoir attendu pendant deux jours, nous levâmes notre camp du creek Bighorn et nous décidâmes de procéder sans guide vers la partie supérieure de la rivière Wigwam. Cette rivière coule ici presque directement vers le nord et occupe le fond d'une vallée large et unie. A cause de l'absence de sentiers notre marche fut lente, mais profitant du niveau bas des eaux de la rivière nous pûmes marcher dans le lit même du cours d'eau, traversant et retraversant d'une batture à l'autre, excepté où la vallée s'étranglait aux dimensions d'un cañon ; nous fûmes alors forcés de nous tailler un sentier sur la pente des montagnes. De cette façon nous remontâmes la rivière jusqu'à la frontière internationale.

Retour aux plaines Tobacco.

Rivière Wigwam.

Nous bivouaquâmes à plusieurs endroits d'où nous fîmes des excursions et des courses d'exploration de chaque côté de la vallée, mais nous ne constatâmes nulle part la présence de roches crétacées ; les montagnes, des deux côtés de la rivière, sont constituées par des couches cambriennes, principalement des quartzites. Nous ne prîmes pas le temps de relever des coupes complètes, car la structure est compliquée et montre de nombreuses preuves de dislocations. Les couches supérieures sont des quartzites blancs en lits assez minces, Elles reposent sur des schistes argileux modifiés, gris ou verdâtres, généralement siliceux, et sur des lits de grès endurcis à gros grain, suivis d'un quartzite rouge compact et des calcaires magnésiens impurs. Près du sommet de la chaîne Galton, à environ cinq milles au nord de la frontière, nous relevâmes une injection d'une roche éruptive vert foncé qui recoupe les assises cambriennes ; ce fut la seule roche éruptive relevée *in situ*, quoique dans le lit de la rivière et de ses affluents, dans le voisinage de la frontière, on trouve un grand nombre de cailloux et de fragments d'une roche trappéenne amygdaloïde très dure. Ces roches cambriennes s'étendent à l'ouest au moins jusqu'à la crête de la chaîne Gratton, et à l'est jusqu'aux calcaires dévono-carbonifères de la chaîne Macdonald, qui les recouvrent, à cinq milles de la rivière Wigwam.

L'étendue examinée comprend tout le bassin de la rivière Wigwam entre le confluent du creek Bighorn et la frontière internationale, et il semble à peu près certain qu'il n'existe pas d'assises houillères entre

ces points. Quelques jours avant mon retour à Ottawa j'appris que l'on avait signalé la présence de houille sur le versant ouest de la chaîne Galton entre les sources de la rivière Wigwam et les plaines du Tabac Si ces rumeurs sont fondées, l'étendue des assises houillères doit être des plus restreintes.

Essences forestières.

La vallée de la rivière Wigwam est bien boisée et les arbres sont de belle venue ; le sapin (*Picea Engelmanni*) et le pin noir (*Pinus Murrayana*) prédominent aux niveaux inférieurs, tandis que sur les crêtes on trouve *Pinus Albicaulus* et *Abies Subalpina* en abondance.

Gibier.

Il y a beaucoup de chevreuils, et la vallée de la Wigwam semble être un des endroits peu nombreux de la Colombie-Britannique où on remarque la présence de castors en assez grand nombre.

Comme le but principal de notre expédition était la recherche d'assises houillères, nous ne fîmes pas de travail topographique détaillé, mais nous exécutâmes des relevés suffisants pour l'établissement d'une carte préliminaire de la région.

A notre retour à Fernie le 7 août nous reçûmes instructions d'attendre l'arrivée de M. Wm. Pearce et de coopérer avec lui pour effectuer le choix des terrains houillers pour le gouvernement. En l'attendant nous employâmes quelques jours à dresser une carte préliminaire et un bref rapport sur l'étendue des montagnes Vertes. M. Pearce arriva le 21, et jusqu'au 27 nous examinâmes avec lui les travaux qui avaient été effectués en divers endroits des terrains houillers du défilé de Crow's-Nest.

Arrivée de MM. Pearce et Taylor à Fernie.

Nous fîmes ensuite une expédition au ruisseau Marten et à la branche sud du ruisseau Michel, dans le but de déterminer les rebords des assises houillères à l'ouest, mais nous avions à peine commencé le travail lorsque nous reçûmes un message de la part de M. Pearce nous demandant de revenir à Fernie pour conférer avec MM. Taylor et Turriff, qui arrivaient d'Ottawa dans le but de décider sur le choix des terrains houillers du gouvernement. Nous passâmes dix jours avec ces messieurs, et nous retournâmes ensuite au ruisseau Marten. La saison étant très avancée et la neige ayant commencé à tomber aux niveaux élevés, nous ne pûmes continuer notre travail sur les sommets ; nous décidâmes de relever une coupe des assises houillères sur leur bord oriental et d'examiner la vallée supérieure de la branche sud du ruisseau Michel, en vue de son adaptabilité à l'établissement d'une houillère.

Localités favorables à l'établissement de houillères.

Dans son rapport de l'an dernier M. McEvoy mentionne cinq différents points desquels on peut facilement attaquer les assises houillères ; deux de ceux-ci, le ruisseau Michel et le ruisseau Coal, ainsi que la rive nord du ruisseau Morissey sont occupés par la *Crows-Nest Pass Coal Co.*, et la rive sud du ruisseau Morissey a été le théâtre de travaux de

prospection de la part de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien. Aux autres points, le ruisseau Lodgepole et la fourche sud du ruisseau Michel, on n'a encore fait aucun travaux de développement considérables. Le premier de ceux-ci fut examiné par M. Pearce, tandis que nous dirigions notre attention vers le second.

Branche sud du ruisseau Michel.

Les assises houillères affleurent dans la vallée de la branche sud du ruisseau Michel à 10½ milles au delà de la " boucle " de la branche Crows-Nest du chemin de fer Pacifique Canadien, et à une altitude de 900 pieds au-dessus du chemin de fer. La vallée a donc une pente relativement favorable à la construction d'une ligne de chemin de fer, et comme elle est large et unie il y a amplement place pour l'établissement de fours à coke et la construction des édifices nécessaires. Ainsi que l'a fait remarquer M. McEvoy, on trouve ici deux failles, une de chaque côté de la vallée et parallèles à celle-ci ; la faille du côté est est la plus importante ; on ne l'a pas suivie vers le nord au delà de la bifurcation de la branche sud. Vers le sud elle se prolonge dans une direction parallèle au ruisseau et à un mille environ de celui-ci, jusqu'à près du sommet ; à ce point la vallée tourne vers l'est et traverse la ligne de failles qui se prolonge au delà du sommet, et suit la vallée d'une des branches de la rivière Flathead. Cette faille, due à une poussée venant de l'est, a donné lieu à un chevauchement, car les roches de la vallée à l'ouest de la cassure sont en grande partie des conglomérats et des grès grossiers avec des couches de schistes arénacés bruns et jaunes, qui caractérisent les assises surmontant les assises houillères.

Faille occidentale.

La faille du côté ouest débute au-dessous des couches de houille qui affleurent sur la façade de l'escarpement et disparaît à un mille et demi au sud du ruisseau Marten. La structure est ici difficile à suivre à cause de l'épais manteau de sol et de la végétation ; les affleurements sont très peu nombreux. Il est posssible qu'il y ait eu ici chevauchement par poussée venant de l'ouest : si tel est le cas le fond de la vallée serait constitué par les assises houillères, mais il faudrait plus de détails pour déterminer avec certitude l'allure de ces couches.

Nous avons relevé la coupe ci-dessous à un point situé sur le côté ouest du ruisseau, à deux milles et demi au sud du ruisseau Marten. Les couches inférieures n'y sont pas comprises, car elles affleurent dans la vallée, qui est recouverte par une épaisseur de sol trop considérable pour nous permettre des fouilles, vu le temps limité dont nous pouvions disposer. La direction générale est environ N. 9° O., avec un plongement de 25° vers l'ouest qui va en diminuant. Vers le nord le plongement reste à peu près constant sur une distance de un mille, c'est-à-dire jusqu'au début de la faille mentionnée ci-dessus. Vers le sud les couches de houille disparaissent graduellement sous le lit du ruisseau, qui a ici une pente assez rapide, jusqu'à ce qu'on atteigne le sommet, où

elles butent contre la faille du côté est et ne reparaissent que quelques milles plus bas le long de la vallée de la rivière Flathead.

M. Denis a mesuré la coupe donnée ci-dessous par ordre descendant :

Coupe des assises.

	Pieds.
1. Schistes argileux arénacés gris avec quelques minces couches de schistes noirs	46·2
2. Grès	61·5
3. Schistes gris	24·9
4. Houille	4·2
5. Schistes gris	30·0
6. Schistes noirs	3·2
7. Houille	2·8
8. Schistes noirs	3·2
9. Schistes gris avec intercalations de couches minces de schistes noirs	89·3
10. Schistes gris	9·2
11. Schistes noirs	10·0
12. Grès	0·7
13. Schistes gris et noirs	8·4
14. Schistes gris	47·5
15. Houille	2·0
16. Schistes gris avec intercalations de couches minces de schistes carburés	5·7
17. Schistes gris	82·7
18. Houille avec feuillets de schistes	3·6
19. Schistes gris	9·4
20. " noirs	3·0
21. " gris	7·7
22. Houille	0·8
23. Schistes gris	64·7
24. Houille avec feuillets de schistes	7·3
25. Schistes gris et noirs avec feuillets de houille	8·7
26. Schistes gris	25·0
27. Houille	1·5
28. Schistes noirs	4·6
29. Schistes gris	7·2
30. Houille	13·0
31. Schistes noirs	0·8
32. Schistes arénacés avec couches minces de grès	31·0
33. Schistes gris avec feuillets de houille	73·5
34. Schistes carburés et houille	1·6
35. Schistes gris	8·2
36. Houille	2·1
37. Schistes	16.1
38. Couvert	32·0
39. Grès	1·2
40. Schistes arénacés avec couches minces de schistes carburés	32·0
41. Schistes noirs et carburés avec minces couches de houille	24·4
42. Houille avec feuillets de schistes	7·1
43. Schistes noirs avec feuillets de houille	46·1
44. Schistes gris foncé	15·6
45. Houille avec feuillets de schistes	25·2
46. Schistes noirs avec minces feuillets de houille	10·0
Total	921·8
Epaisseur totale de houille	69·6

Si nous rapprochons cette coupe de celle mesurée l'an dernier par M. McEvoy, nous obtenons la comparaison suivante :

Branche sud du ruisseau Michel. Couches numérotées.	Pieds.	*Près de Morrissey.* Couches numérotées.	Pieds.
24 Houille avec feuillets de schistes	7.3	50 Houille	7·0
Couches intermédiaires	47·0	Couches intermédiaires	35·0
30 Houille	13·0	53 et 55 Houille avec feuillets de schistes	14·0
Couches intermédiaires	115·1	Couches intermédiaires	154·0
36 Houille	2·1	58 Houille	3·0
Couches intermédiaires	112·7	Couches intermédiaires	120·0
42 Houille avec feuillets de schistes.	7·1	61 Houille	10·0
Couches intermédiaires	61·7	Couches intermédiaires	140·0
45 Houilles avec feuillets de schistes	25·2	63 Houille (10 pieds supérieurs sont impurs)	36·0

Corrélation avec la coupe de Morrissey.

On peut juger d'après le tableau ci-dessus que les couches de houille sont assez continues, si l'on tient compte du fait que ces deux points sont éloignés de plus de dix milles l'un de l'autre. Les roches intermédiaires diffèrent plus entre elles et ont une tendance notable à s'amincir, surtout dans la partie inférieure de la coupe.

La *Crow's-Nest Pass Coal Company* a des mines en opérations à trois endroits : à Michel, à Coal-creek et à Morrissey. Actuellement les houillères de Coal creek sont celles qui sont exploitées le plus activement, leur production s'élevant à plus de 1,600 tonnes par jour. Durant l'été dernier on a fait des améliorations importantes dans le matériel d'exploitation de Coal-creek ; on a fait l'installation de deux machines Robb de 250 chevaux chacune d'un comprimeur de 200 chevaux et d'un nouveau ventilateur ayant un débit de 250,000 pieds cubes d'air par minute, ainsi que d'un nouveau système de criblage et de trémies à la mine n° 1. Une fois toutes ces additions en marche normale la production de houille sera considérablement augmentée.

Opérations minières.

A Michel l'extraction a été d'environ 200 tonnes par jour et a résulté jusqu'ici des travaux de développement. L'exploitation y est plus difficile qu'à Coal-creek ou à Morrissey, car plusieurs failles entrent en ligne de compte, les assises ont subi des dislocations plus considérables et la houille s'effrite plus facilement.

Construction de chemins de fer.

On n'a pas encore effectué d'expéditions des mines de Morrissey, mais les préparatifs sont avancés, et on compte que dans un avenir peu éloigné le chiffre d'extraction égalera et même dépassera celui des houillères de Coal-creek. Une branche de chemin de fer qui reliera les mines au *Crow's-Nest Southern Railway* est en voie d'achèvement. On procède en ce moment à la construction de ce chemin de fer qui reliera Fernie aux plaines du Tabac, où il se soude au *Great Northern Railway*, ce qui ouvrira un débouché important vers

le sud. A Morissey on a pratiqué des galeries sur six filons qui correspondent aux couches numérotées 61, 63, 71, 73, 75 et 81 dans la coupe relevée par M. McEvoy (*voir* Rapport sommaire pour l'année 1900).

A Fernie, la *Crow's-Nest Pass Coal Company* a à présent 428 fours à coke en opérations, dont 112 ont été bâtis pendant l'été dernier ; la production de coke s'élève à 850 tonnes par jour. A Michel, une batterie de 212 fours est en voie de construction, et la compagnie a l'intention d'en établir 50 à Morissey.

Prospection par la Compagnie C.P.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien a fait faire quelques travaux de prospection sur la branche sud du creek Michel, où on a mis à découvert plusieurs filons. Les travaux n'étaient toutefois pas suffisants pour que l'on puisse déterminer exactement la puissance des couches de houille, et à cause du manque de coordination dans les travaux les relations entre les diverses couches n'étaient pas claires. Près de Michel cette compagnie fit forer au diamant en deux endroits à proximité de la voie ; le premier sondage (n° 1) fut fait à environ $\frac{1}{4}$ de mille et le second à 2 milles au sud de la gare. La compagnie nous a gracieusement communiqué les résultats que nous donnons ci-après.

Sondage au diamant à Michel.

Sondage au diamant.—Sondage n° 1.

		Pieds.	Pcs.
1	Sable et graviers	7	6
2	Grès dur grisâtre	41	6
3	Conglomérat	23	0
4	Grès dur et conglomérat	16	0
5	Grès tendre noir	2	0
6	Schistes ardoisiers	21	6
7	Houille et ardoises	1	6
8	Houille	3	0
9	Schistes ardoisiers	15	0
10	Houille	3	0
11	Schistes ardoisiers	15	0
12	Schistes arénacés	21	6
13	Houille	0	6
14	Ardoises tendres noires	1	6
15	Houille	2	0
16	Schistes arénacés	73	6
17	Houille	5	0
18	Houille et ardoises	20	6
19	Schistes arénacés	22	6
20	Grès gris	20	0
21	Schistes ardoisiers	13	6
22	Houille	3	9
23	Ardoises tendres	0	9
24	Houille	1	3
25	Ardoises tendres	1	0
26	Houille	3	3
27	Ardoises tendres	0	9
28	Houille	1	3
29	Ardoises tendres	1	0

		Pieds.	Pcs.
30	Houille	2	0
31	Ardoises tendres	0	9
32	Houille	2	0
33	Schistes ardoisiers	6	6
34	Houille	7	0
35	Schistes arénacés	10	0
36	Grès dur foncé	94	0
37	Houille	11	0
38	Ardoises et houille	2	0
39	Schistes arénacés	13	0
40	Schistes noirs	25	9
41	Houille	5	6
42	Schistes et houille	4	9
43	Schistes arénacés	11	0
	Total	536	0

Sondage nº 2.

		Pieds.	Pcs.
1	Sables et graviers	6	0
2	Grès gris	75	0
3	" " et conglomérat	12	0
4	Schistes ardoisiers	18	6
5	Houille	2	6
6	Schistes ardoisiers	18	0
7	Schistes et houille	1	0
8	Houille	5	0
9	Schistes et houille	3	0
10	Schistes ardoisiers	7	0
11	Houille	2	0
12	Schistes	23	0
13	Schistes	119	0
14	Grès gris foncé	23	0
15	Schistes et houille	10	0
16	Houille	8	0
17	Schistes ardoisiers	0	6
18	Houille	0	6
19	Schistes	0	3
20	Houille	7	2
21	Schistes	1	3
22	Houille	0	6
23	Schistes	7	6
24	Houille	8	9
25	Schistes	0	9
26	Houille	6	3
27	Schistes	0	9
28	Houille	0	6
29	Schistes et houille	5	9
30	Houille	2	0
31	Schistes arénacés	10	0
32	Grès gris foncé	58	0
33	Schistes noirs	10	3
34	Houille	2	6
35	Grès, schistes et schistes ardoisiers	39	9
36	Schistes ardoisiers et houille	1	0
37	Grès gris dur	13	0
	Total	510	0

Nous devons faire remarquer que l'on n'a pas tenu compte du pendage des assises dans le tableau ci-dessus, et comme il est peu probable que les couches soient ici horizontales il y aurait lieu de déduire une certaine proportion de l'épaisseur des couches respectives données plus haut. Il est évident que les deux sondages traversent les mêmes assises, quoique les couches de houille varient en épaisseur dans les deux trous, et même l'une d'elles désignée n° 17 dans le sondage n° 1 ne reparaît pas dans le sondage n° 2. Ceci peut être dû à un amincissement des couches. Ces deux coupes ne sont pas suffisamment exactes pour pouvoir en essayer la corrélation avec celle relevée par M. McEvoy près de Morissey. Il est possible que les couches 22 à 34 du sondage n° 1, et les couches 16 à 30 du sondage n° 2, correspondent à celles numérotées 77 à 81 dans la coupe de Morrissey.

Fossiles.

Au cours de la campagne nous recueillîmes les restes fossiles suivants dans les assises houillères et dans les calcaires sous-jacents ; ils n'ont pas encore été examinés :—Sept fragments de bélemnites et un moule extérieur d'un ammonite provenant des schistes sur lesquels reposent les assises houillères près de Fernie ; une plante fossile des schistes inférieurs de Hosmer, deux plantes des couches de houille de Morrissey, dix-huit plantes des assises houillères des montagnes Vertes, quatre polypiers et plusieurs spirifères des calcaires supérieurs dévono-carbonifériens des montagnes Vertes.

Rivière du Daim-Rouge (Red Deer), territoire d'Alberta.

M. Lawrence M. Lambe.

La seconde partie de "*A Revision of the Genera and Species of Canadian Palæozoic Corals*" parut au commencement du mois de mai. Ce rapport, mentionné dans le compte rendu sommaire des travaux de l'année dernière comme étant sous presse, forme la seconde partie du volume IV des "*Contributions to Canadian Palæontology*" ; il embrasse les *Madraporaria Aporosa* et les *Madreporaria Rugosa* Les deux parties de ce rapport sur les polypiers fossiles comprennent deux cents pages de textes et dix-huit planches d'illustrations.

Vertébrés Crétacés.

Pendant la campagne dernière nous avons continué l'étude, à présent bien avancée, des vertébrés des séries Laramie et Belly-River, (*rivière du Ventre*) se rapportant au Crétacé des Territoires du Nord-Ouest, en vue de la publication d'un rapport illustré descriptif des Dénosauriens, Chilonées et Crocodiliens que l'on a découverts en si bon état de conservation dans plusieurs endroits de notre Nord-Ouest. Les matériaux qui nous occupent ont été pour la plupart recueillis par nous dans la région de la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer*), territoire d'Alberta, en 1897 et 1898 ; à ceux-ci s'ajoute la collection recueillie dans la même

région pendant la campague dernière. Ces collections sont augmentées par les spécimens découverts dans ces assises par divers membres de la Commission géologique au cours des missions suivantes : Dr G.-M. Dawson en 1873. 1874 et 1881 ; Professeur John Macoun en 1880 ; M. R.-G. McConnell en 1882 ; M. T.-C. Weston en 1883, 1884 et 1889, et M. J.-B Tyrrell en 1884.

Collection de restes de Dénosauriens.

Les travaux sur le terrain occupèrent plus de deux mois, soit : juillet, août et une partie du mois de septembre. Conformément aux instructions que j'avais reçues de compléter autant que possible les collections recueillies en 1897 et 1898 dans le district de la rivière du Daim-Rouge, (*Red Deer*), je partis d'Ottawa le 2 juillet et me rendis directement à Medicine-Hat, en Assiniboïa, où je m'approvisionnai. Nous atteignîmes la rivière du Daim-Rouge (Red Deer), par le sentier qui débute à Bantry, une gare secondaire du chemin de fer du Pacifique Canadien, qui se trouve à soixante cinq milles environ au nord-ouest de Medicine-Hat.

Travaux sur le terrain.

Notre principal champ d'opérations fut le large développement des " mauvaises terres " de la rivière du Daim-Rouge, (*Red Deer*), entre le confluent du ruisseau Berry et le cañon Dead-Lodge, où affleurent les roches de la série crétacée de la rivière du Ventre (*Belly River*) ; pendant la campagne, qui se prolongea jusqu'à la première semaine du mois de septembre, je recueillis une belle collection de restes de Chélonées, de Dinosauriens et de Crocodiliens, de mammifères primitifs et d'autres vertébrés d'intérêt scientifique considérable. Cette collection est importante, en tant qu'elle augmente les matériaux que nous possédons déjà et qu'elle met en lumière un grand nombre des problèmes concernant les relations et développements de la faune que représentent les collections recueilies pendant les campagnes précédentes. Elle étend aussi nos connaissances sur la faune générale des vertébrés crétacés, et prouve les richesses paléontologiques du Nord-Ouest, en même temps qu'elle indique les trouvailles qui pourraient résulter de fouilles subséquentes.

Importance de la collection recueillie en 1901.

M. Heber Cole, de Montréal, m'accompagna à titre d'aide, et il contribua notablement au succès de la mission. A notre retour de l'ouest mon temps fut consacré, jusqu'à la fin de l'année, à une étude préliminaire des spécimens recueillis pendant la campagne.

En juin dernier je fis paraître une note sur *Adocus variolosus* (Cope), une des tortues qui font partie de la collection de la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer*). Cette note fut publiée dans le "*Ottawa Naturalist*" sous le titre de *Notes on a turtle from the Cretaceous of Alberta* ", et elle est accompagnée de quatre planches.

Tortue Crétacée.

Les notes suivantes ont trait à certains restes fossiles de tortues recueillis pendant la campagne dernière :

NOTE SUR *TRIONYX FOVEATUS* (LEIDY) ET *TRIONIX VAGANS* (COPE), DES ASSISES CRÉTACÉES DE L'ALBERTA.

PAR LAWRENCE M. LAMBE.

(*Accompagnée de quatre planches.*)

Au cours des fouilles entreprises l'été dernier pour la Commission géologique dans le but de continuer la collection de restes fossiles des vertébrés crétacés de la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer*), de l'Alberta, nous eûmes la bonne fortune de recueillir deux carapaces de tortues presque complètes, l'une référable à *Trionyx foveatus* Leidy et l'autre à *T. vagans* Cope. Les restes de ces deux espèces sont très abondants dans le district de la rivière du Daim-Rouge, où on les trouve associés à plusieurs autres espèces de Chélonées, parmi lesquelles on remarque *Adocus variolosus* * Cope, qui est remarquable par sa grosseur et le caractère rugueux de la sculpture de son écaille. Les roches qui renferment ces restes sont rapportables à la série rivière du Ventre (*Belly River*) du Crétacé dont les assises sont des dépôts d'eau saumâtre sur lesquelles repose la formation Pierre Fox-Hills ; cette dernière est à son tour surmontée par les séries Laramie supérieures.

Trionyx foveatus † fut originairement décrit par Leidy en 1860, d'après quelques petits fragments de côte et de sternum trouvés dans les couches de la rivière Judith en Nébraska.

Le spécimen *T. foveatus* de la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer*), comprend la carapace, dont le bouclier est absent, sans aucun reste du plastron. A peu de distance de la carapace nous trouvâmes des plaques de sternum qui sont probablement rapportables à cette espèce, mais nous ne nous en occuperons pas dans cette note.

La carapace (planche II, fig. 2) est plus large que longue par environ un quart, et n'est que peu bombée. Les huit pièces costales du côté gauche sont presque toutes intactes, mais la première pièce costale du côté droit manque. Cinq des plaques vertébrales sont en bon état, et une sixième n'est représentée que par un fragment, cette dernière était placée entre les deux premières pièces costales, la partie postérieure se trouvant entre les bords intérieurs des secondes pièces costales. Si cette plaque vertébrale était d'une longueur proportionnée à sa largeur, par comparaison avec la plaque suivante, son bord intérieur se trouvait

* Mémoires de *Academy of Natural Sciences of Philadelphia*, Vol. XXVIII, p. 257, 1876 (Cope), et " *Ottawa Naturalist* ", vol XV, p. 63, planches iii, iv, v et vi (Lambe).

† Mémoires de la *American Philosophical Society* ", Vol. XI, p., 148, planche xi, figures 1 et 2. Vertébrés disparus des formations *Judith river* et *Great Lignite* du Nébraska.

probablement soudé à la plaque de la nuque ou bouclier, et son contour devait être à peu près tel que représenté par la ligne brisée.* Les plaques vertébrales 2, 3 et 4 sont à six côtés, la plaque 5 est allongée, et la plaque 6, qui se trouve entre les sixièmes pièces costales, a la forme d'un écusson, pointu à la partie postérieure. Les septièmes pièces costales sont reliées par une suture au sommet, où elles se développent de façon à empêcher les huitièmes de se rejoindre. Ces dernières ont trois côtés qui sont tous convexes. La plaque de la nuque était évidemment peu développée, car l'extrémité latérale de la suture (*a* figure 1) qui la reliait à la première pièce costale indique qu'elle ne dépassait pas le milieu de cette dernière. La surface des plaques vertébrales et des sommets des pièces costales est marquée par de petites dépressions rondes peu profondes. Dans le cas de ces dernières, à mesure que ces dépressions s'éloignent des plaques vertébrales elles s'allongent et fréquemment se rejoignent, et sur les bords extérieurs elles forment des cannelures plus ou moins continues parallèles à la bordure des pièces costales. Ce cannelage est un trait caractéristique du relief de la carapace ; il n'est pas très marqué dans la partie postérieure, mais il est saillant près des bords antérieurs des premières pièces costales. De chaque coté des sutures des plaques vertébrales et des pièces costales on remarque une étroite lisière unie, sans aucun relief. Les pièces marginales sont bien développées.

Dimensions :

	M
Longueur de la carapace le long de la ligne médiane, évaluée à $6\frac{7}{10}$ pouces	.170
Longueur du bord antérieur de la première pièce costale au bord postérieur de la septième (un peu plus de $6\frac{1}{2}$ pouces)	·167
Largeur maxima de la carapace ($7\frac{4}{10}$ pouces)	·214
Longueur de la seconde plaque vertébrale	·023
Largeur maxima de la seconde plaque vertébrale	·017
Epaisseur de la quatrième pièce costale au centre, près du sommet	·005
Epaisseur de la quatrième pièce costale au centre près du bord extérieur	·005
Epaisseur de la huitième pièce costale au centre	·005

Trionyx planus ‡ Owen et Bell, espèce trouvée dans l'Eocène inférieur britannique, qui a été décrit d'après la partie postérieure d'une carapace, ressemble fort à *T. Foveatus* quant au relief de la carapace et à

* Ultérieurement à la rédaction de cette note nous sommes parvenus à placer quelques fragments supplémentaires à la partie antérieure de la carapace ;—d'après cette addition les pièces costales antérieures sont réellement séparées par une double plaque vertébrale antérieure. L'auteur de cette note désire ici exprimer la gratitude qu'il doit au professeur Osborn et au Dr Hay, du "*American Museum of Natural History*". Ces savants ont bien voulu nous prêter un spécimen du *Trionyx vagans.*

‡ Monographie des repiles britanniques des argiles de Londres, partie I, page 58, tableau XIXC, 1849. Société paléontographique.

l'absence des plaques vertébrales sept et huit accompagnée de la réduction de la sixième plaque. Le développement extraordinaire des septièmes pièces costales du spécimen de la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer*) qui est cause de la réduction des huitièmes peut n'être qu'une anomalie sans importance spécifique.

La seconde espèce de *Trionix* est représentée par une carapace presque entière et peut être rapportée à *T. Vagans* de Cope, qui en fit la première description † en 1874 "d'après un certain nombre de pièces costales et peut-être aussi de morceaux de plastron," provenant de la formation lignitifère crétacée du Colorado ; près de l'embouchure de la rivière Big-Horn dans le Montana ; au lac Long, Nébraska ; les trouvailles à ces deux dernières localités furent faites par le Dr. Hayden. Plus tard, en 1875, dans l'ouvrage intitulé *The Vertebrata of the Cretaceous formations of the West* on retrouve la même description accompagnée de figures de deux fragments de pièces costales. Le Dr O.-P. Hay, du "American Museum of Natural History," a bien voulu se charger de comparer un morceau de pièce costale provenant de la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer*) avec les fragments des collections de New-York, étiquetés *T. vagans* par le professeur Cope. A cause de l'insuffisance des descriptions et des figures publiées, il ne nous était pas facile de nous prononcer sur la place exacte du spécimen canadien, mais le Dr Hay nous écrit, nous donnant son opinion que selon toute probabilité il est rapportable à *T. Vagans*,

La carapace (planche IV, fig. 4) est plus large que longue par environ un sixième, et elle n'est que légèrement convexe. La bordure, vue d'en haut, est une ligne droite à la partie postérieure, se courbant sur les côtés jusqu'à la plaque antérieure, qui est concave au centre. Les pièces costales sont écaillées aux extrémités et recouvraient les côtés où celles-ci dépassaient la carapace, ce qui donne à cette dernière un pourtour sinueux, ce trait étant plus marqué dans le cas des premières, secondes et troisièmes pièces costales. Des huit paires de pièces costales les premières sont les plus larges au sommet, tandis que les cinquièmes sont les plus larges au pourtour. Les septièmes pièces sont très étroites sur toute leur longueur et les huitièmes sont fortement développées. Les premières pièces costales augmentent très rapidement en largeur aux extrémités extérieures, et sont séparées au sommet par une première plaque vertébrale. La largeur des plaques vertébrale, diminue jusqu'à la cinquième ; les bords opposés des plaques s'éloignent beaucoup plus de la parallèle que dans le cas des plaques correspondantes de *T. Foveatus*. La sixième et dernière plaque vertébrale est beaucoup plus petite et son pourtour est un ovale régulier.

---

† Bulletin des travaux du corps géologique des Etats-Unis dans les territoires, 1874, No. 2,. page 29.

Les six pièces marginales du côté gauche furent recueillies en assez bon état, à l'exception de celle appartenant à la première pièce costale, dont je ne pus retrouver qu'un morceau. Dans la planche le bouclier est représenté en entier. Dans le spécimen qui nous occupe, seule la partie centrale de la plaque de la nuque entre le bord antérieur et la suture postérieure était présente, mais fort heureusement l'extrémité gauche d'une plaque d'un autre spécimen de même grandeur, montrant le bord antérieur et la suture entre la plaque et la première pièce costale, combla la lacune. Le relief consiste en un réseau de rides qui se croisent et se joignent de façon à former des dépressions de forme et de profondeur irrégulières, ces dépressions étant en général plus larges que les rides.

Fréquemment les dépressions se soudent entre elles et forment un dessin plus large, et les rides ont parfois une tendance à prendre une direction parallèle entre elles. Le relief n'est pas aussi accentué près des bords de la carapace qu'au sommet ou à la partie antérieure, mais à la partie postérieure la surface est franchement plus rugueuse, les rides étant soulevées et les dépressions plus larges. Près des sutures intercostales, plus particulièrement vers le sommet des pièces costales, le relief est en partie effacé et consiste en rides mal définies parallèles entre elles et à angle droit des sutures, ce qui donne lieu à une bordure large d'environ 5 centimètres. Une bordure unie, qui atteint sa largeur maxima aux côtés et sa largeur minima vers la partie antérieure, court le long du pourtour entier de la carapace.

Quant à la première plaque vertébrale en deux parties dans le cas des espèces de ce genre, il est intéressant de rappeler que Lydekker, en décrivant *T. Melitensis*, du Miocène de Malte, en 1891 *(Quarterly Journal of the Geological Society*, Vol. XLVII, p. 37, fig. 7), fait mention, dans l'espèce miocène, d'une plaque vertébrale en deux parties, et remarque (p. 37) que ' toutes les espèces fossiles décrites jusqu'alors, et dont la carapace entière est connue, se rattachent au type normal en ce qu'ils ont tous une plaque vertébrale continue entre les deux pièces costales '.

Mesures :

	M.
Longueur de la carapace le long de la ligne médiane ($18\frac{1}{2}$ pouces)	·470
Largeur maxima de la carapace, ($23\frac{2}{10}$)	·590
Largeur des premières costales au sommet	·075
Épaisseur de celles-ci au sommet	.009
Epaisseur " au pourtour	.012
Largeur de la cinquième pièce costale au pourtour	·119
Epaisseur de celle-ci au pourtour	·013
Largeur de la septième pièce costale au centre	‘036
Epaisseur da la huitième pièce costale	·010
Largeur maxima de la plaque vertébrale 1	·056
" " " " 1*a*	·039
Longueur de cette dernière	·043
Epaisseur de la plaque de la nuque à l'extrémité gauche	·018
Longeur de la plaque vertébrale centrale	·045

EXPLICATIONS DES PLANCHES.

Planche I.

Figure 1. Surface extérieure de la carapace de *Trionyx foveatus*, Leidy ; du Crétacé de l'Alberta. Réduite de moitié. Les lignes pointillées indiquent les parties manquantes. NU plaque de la nuque N1, 2 etc., plaques vertébrales : C1, 2, etc., pièces costales.

Figure 1*a*. Coupe montrant la courbe de la surface de la carapace.

Planche II.

Figure 2. Surface extérieure de la carapace de la planche I ; d'après une photographie. La reprodction est un peu plus grande que moitié grandeur naturelle.

Planche III.

Figure 3. Surface extérieure de la carapace de *Trionyx vagans*, Cope, du Crétacé de l'Alberta. Reproduction ⅛ grandeur naturelle. Les lignes et les lettres se rapportent aux parties correspondantes de la planche I.

Figure 3*a*. Coupe montrant la courbe dc la surface de la carapace.

Figure 3*b*. Relief d'une partie de la surface de la carapace ; d'après une photographie. Grandeur naturelle.

Planche IV.

Figure 4. Surface supérieure de la carapace de la planche III ; d'après une photographie. Un peu moins d'un quart grandeur naturelle.

RÉGION SITUÉE AU SUD-EST DU LAC SEUL.

Mr. William McInnes.

Le travail de bureau occupa tout l'hiver de 1900-01, et une grande partie de ce temps fut consacrée à la surveillance de la compilation de la feuille de Manitou et à la rédaction du rapport préliminaire qui doit accompagner cette feuille et la feuille d'Ignace.

Suivant les instructions reçues, le travail de la campagne dernière se porta surtout sur les relevés géologiques et topographiques nécessaires à l'achèvement de la carte géologique au nord de celle couverte par la feuille d'Ignace. Je partis d'Ottawa accompagné de M. A.-E.-G. McKenzie, de Campbellton, N.B., qui m'avait été désigné comme aide pour la campagne. M. McKenzie s'acquitta de sa tâche avec crédit, et ses services me furent très utiles durant toute la saison.

En attendant l'arrivée de nos canots à Port-Arthur, je fis, grâce à l'amabilité de M. Mann, une excursion jusqu'au terminus du chemin de fer Canadian-Northern, où je pus faire l'examen d'une partie des terrains ferrifères Atikokan. Sur les concessions 138x et 139x je constatai la présence de deux bandes de magnétite, apparamment de teneur peu élevée et contenant une forte proportion de soufre à l'état de pyrite. Ces bandes se trouvaient à environ 200 verges au nord de la lisière du chemin de fer, et elles affleurent sur le flanc de la colline à 100 pieds au-dessus de la voie. A cause de ces conditions, si favorables à l'exploitation, on fit de travaux des recherche l'an dernier, qui dit-on, on mis à découvert une bande ferrifère beaucoup plus riche. Ce gisement fait partie de la lisière ferrifère Atikokan, et est analogue à ceux qui ont été décrits au cours de rapports passés.

Le but principal du travail de la campagne était de relever plus exactement la lisière aurifère du lac des Esturgeons, et d'étudier autant que possible la géologie d'une étendue de 3,456 milles carrés qui se déroule au sud et à l'est de la partie est du lac Seul. Nous nous servîmes d'un relevé du lac fait au micromètre pendant l'été précédent par James Robertson, A. G. P., pour le département des Terres de la province d'Ontario; ce relevé nous fut d'une aide considérable et nous évita le travail de relevé topographique de ce lac. Dans les autres parties de la région nous fîmes des relevés au loch et au cheminement en même temps que notre examen géologique.

Débutant à la gare de Dinorwic nous fîmes d'abord le relevé de cette partie du lac Minnitaki dont nous n'avions pu nous procurer aucune carte, Ce lac est complètement encaissé dans la lisière de

roches huroniennes que l'on a maintenant suivie sans interruption de la baie Whitefish du lac des Bois jusqu'à la rivière Albany, et qui, à intervalles, contient des filons aurifères sur tout ce parcours.

Autour du lac on constate partout la présence de roches huroniennes (Keewatin) typiques, dont la plus grande proportion consiste en roches éruptives basiques et schistes qui en découlent, accompagnées d'une étendue considérable de roches éruptives plus acides se rattachant aux porphyres quartzeux, et de sédiments altérés. On a fait des travaux sur deux des nombreuses concessions aurifères des environs, l'une située sur les lacs des Jumeaux, près de la rivière aux Anglais, et la seconde à Grassy-Narrows.

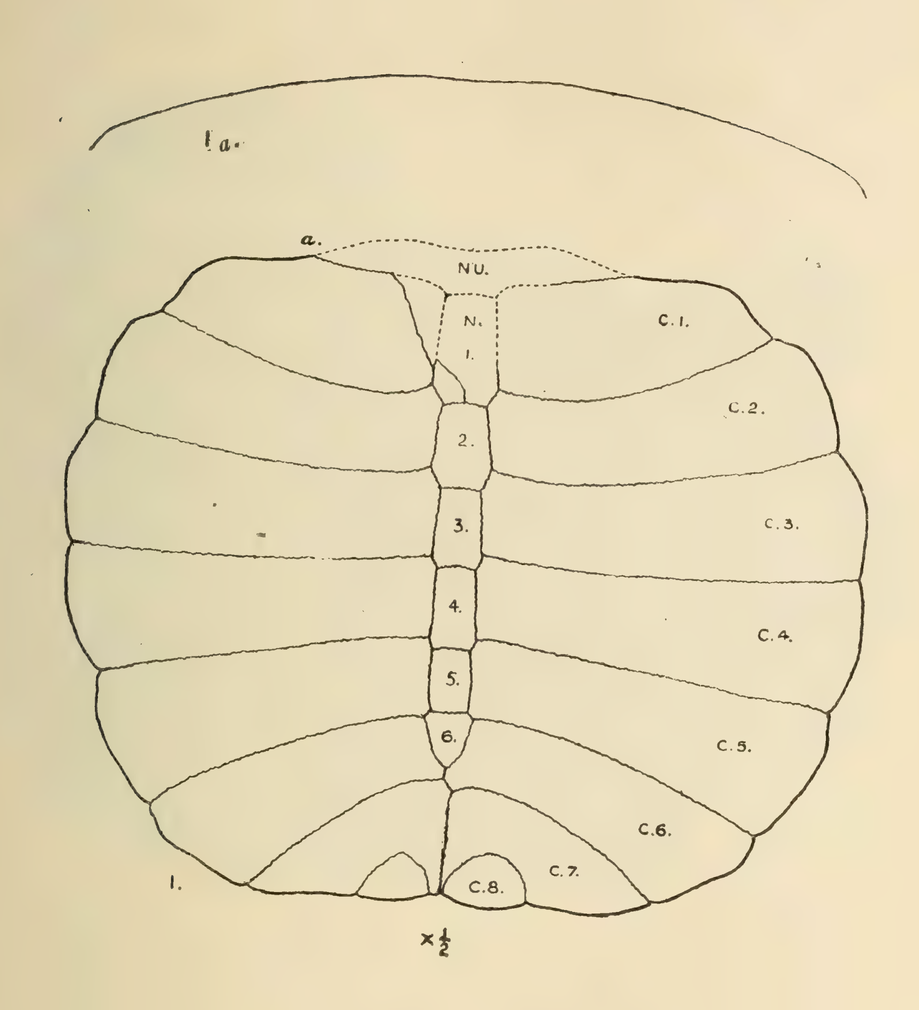
Continuant notre itinéraire par la cascade Abram et le lac Abram, on trouve la lisière en question à angle droit de sa direction générale, et on peut en relever une excellente coupe. Au lac Abram on remarque un conglomérat intéressant, signalé par le Dr Bell en 1871 ; cette roche est largement développée et affleure ici de façon à donner lieu à une chaîne d'îles qui, avec deux promontoires allongés de chaque côté du lac, coupe cette nappe d'eau en deux. Ce conglomérat est constitué par des cailloux de grosseurs variées jusqu'à deux pieds de diamètre, enclavés dans une pâte schisteuse verte feldspathique ; les cailloux sont bien roulés et polis et semblent être des cailloux de grève. Ils comprennent du granite, gneiss-granitique (en prépondérance), du gneiss finement rubanné, du schiste, quartzite pétro-siliceux, de la diorite, et du quartz filonneux blanc.

La direction de ces affleurements est N. 60°E. et on peut les suivre vers l'ouest jusqu'au petit lac Vermillon, où ces conglomérats et les quartzites associés affleurent largement et vers l'est on les constate en remontant la rivière aux Esturgeons. En procédant vers le lac Seul, on relève la bordure septentrionale de la lisière huronnienne sur la rive nord du lac Pélican, et à partir de ce point vers le nord, on constate la présence non-interrompue du gneiss granitique à biotite, dont la direction est N. 60°E. avec quelques déviations locales. Dans les environs du lac Abram on a jalonné un certain nombre de concessions aurifères, mais jusqu'ici on n'y a effectué que très peu de travaux.

Entre le lac Minnitaki et le lac Seul la descente de la rivière aux Anglais est de vingt-cinq pieds par lectures barométriques, la chute principale se trouvant à l'extrémité inférieure du lac Pélican, où, par une cascade et un rapide, le lit s'abaisse de 18 pieds.

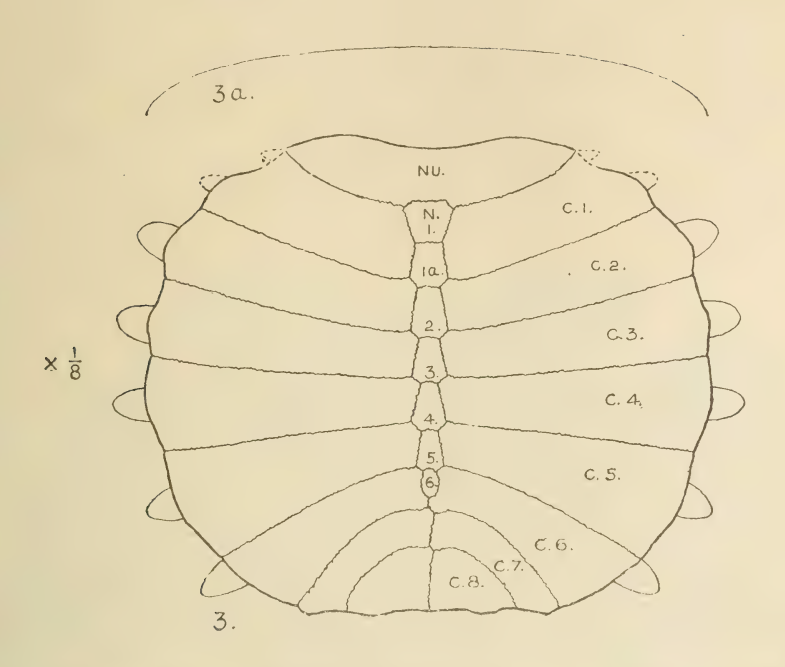
Les seules interruptions à la navigation continue des canots jusqu'au lac Seul sont un petit rapide à l'entrée du lac Abram, un second à sa sortie et un autre en aval des fourches.

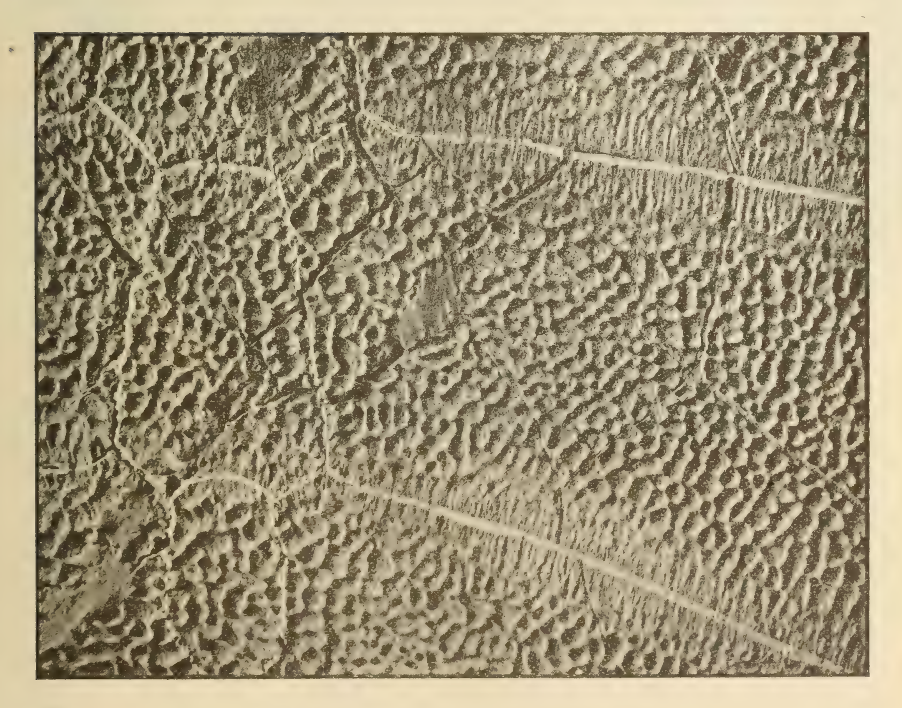
A dix-neuf milles en amont du lac la rivière se divise en deux branches qui se jettent dans le lac à quinze milles l'une de l'autre et qui


1 a.
a.
NU.
N.
1.
C. 1.
2.
C. 2.
3.
C. 3.
4.
C. 4.
5.
6.
C. 5.
C. 6.
C. 7.
C. 8.
1.
× 1/2



2





3b.



forment une île d'une superficie de cent milles carrés environ. Nous ne cotoyâmes les rives du lac Seul que jusqu'au comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et sur tout le parcours nous relevâmes des gneiss à biotite ayant un feuilletage uniforme sous une direction N. 60° E.

Un grand nombre des îles et une partie de la rive nord du lac sont recouverts par un manteau d'alluvion qui consiste en grande partie d'une argile surmontée par des sables stratifiés qui contiennent des cailloux de gneiss, de roches huroniennes de diverses variétés ; de calcaire, de dolomie et de pétro-silex renfermant des fossiles d'âge dévonien qui indiquent que tout probablement ils proviennent de l'action glaciaire sur les roches dévoniennes des environs de la baie James. Les rives du lac Seul furent examinées jusqu'à sa naissance près des chutes sur la rivière Watap ou Root. Sur tout le parcours on constate la présence du gneiss à biotite. Par places il est grenatifère ; on rencontre parfois des cristaux de grenat de un quart de pouce de diamètre. Nous n'avons constaté qu'un seul exemple de divergence de cette prédominence de la roche laurentienne ; sur la rive sud, au delà de la rivière Vermillon, on trouve une roche, encore gneissique, mais dans laquelle les feuillets noirs sont à grain plus fin et augmentent en épaisseur, ce qui leur donne une apparence les rapprochant des schistes huroniens. Nous ne relevâmes aucune roche franchement huronienne, mais il y a tout lieu de croire qu'elles ne sont pas très éloignées.

Alluvions de la région du Lac Seul.

Huronien.

L'étendue alluviale que nous avons mentionnée plus haut se déroule le long de la rive nord, et contient en plusieurs endroits des terrasses bien marquées qui s'élèvent à trente pieds au-dessus du niveau du lac. Nous n'avons nulle part ici constaté la présence de minéraux de valeur. Les principaux cours d'eau qui se jettent dans cette partie du lac sont le Watap, à l'extrémité supérieure du lac, le Vermillon qui coule du sud-est et le Wapessi, rivière importante qui prend sa source au nord et se jette dans le lac au delà de l'étranglement est ; ce dernier cours d'eau offre un écoulement à un certain nombre de lacs assez importants.

Terrasses.

Lac Vermillon

En revenant vers le chemin de fer nous examinâmes les lacs Vermillon et Petit-Vermillon. La lisière huronienne de Minnitaki s'étend à l'ouest au delà de ces lacs, mais s'amincit, et finalement disparaît avant de recouper la rivière aux Anglais. A cause de l'épais manteau alluvial dont il est recouvert, le prolongement occidental de cette lisière à l'ouest du lac Vermillon n'a guère été l'objet de recherches de la part des prospecteurs.

Le lac Vermillon est une belle nappe d'une eau limpide, longue de neuf milles sur un mille et demi de large, dont la profondeur varie entre quatre-vingt-dix et cent vingt pieds. Outre les variétés ordinaires de poissons de la région, il contient le maskinongé en abon-

dance. Des roches huroniennes typiques forment la bordure du lac, et comprennent une grande épaisseur de porphyres quartzeux.

A l'extrémité est du lac on trouve un gisement considérable d'une pyrite de fer granulaire. A cause du sol qui le recouvrait en partie nous ne pûmes déterminer ses dimensions, mais l'affleurement a plus de dix pieds. Un dépôt d'oxyde rouge de fer, qui doit son origine au dépôt de pyrite, colore les cailloux sur la grève, et de cette teinte le lac dérive son nom de (Wunnummini) Vermillon.

Pyrite de fer.

Sur le Petit lac Vermillon on retrouve le conglomérat schisteux du lac Abraam, qui constitue une lisière presque continue entre ces deux nappes d'eau ; ce conglomérat est associé avec de puissantes couches d'un quartzite analogue à celui du lac aux Esturgeons et de la rivière Mattawin. On pénètre jusqu'au bras sud-ouest du lac Minnitaki par trois portages, ayant ensemble un peu plus de un mille et demi, qui relient deux petits lacs.

Conglomérat du lac Vermillon.

Après avoir renouvelé nos provisions au lac Sandy, nous remontâmes la rivière aux Esturgeons jusqu'au lac. Entre le lac Abram et le premier portage qui contourne une chute, soit une distance de dix milles environ, la rivière présente une série d'expansions qui forme une chaîne de lacs. Sur tout ce parcours elle suit la lisière de roches huroniennes, et la bordure sud du gneiss se trouve à une distance variant entre un demi-mille et trois quarts de mille au nord ; cette bordure traverse quelques unes des expansions de la rivière mais le contact se trouve dans des marécages sans affleurements visibles. A un mille environ en aval de ce premier portage on a fait des travaux de fouilles sur un filon épais de quatre à cinq pieds à son affleurement ; sur le bord, la roche encaissante est un schiste quartzeux minéralisé qui est une phase d'une felsite rubanée quartzeuse fissurée et broyée. On a foncé un puits sur cette bande, près du filon, mais à l'époque de ma visite il était rempli d'eau. Le tas de débris que l'on a extrait comprenait principalement du schiste accompagné de fragments d'un quartz bleuâtre imprégné de pyrites de fer et de cuivre. On dit que ce filon a de belles teneurs en or.

Rivière aux Esturgeons.

Immédiatement au delà du portage on rencontre, sur le coté droit de la rivière, l'embouchure d'un affluent important qui contribue environ un tiers du volume d'eau de la rivière. Les sauvages désignent cette branche sous le nom de rivière au Chien (Annimusibi). Débutant à l'embouchure, sur tout le parcours des neufs premiers milles, la rivière coule sur des gneiss granitiques, puis elle traverse une bande de felsites huroniennes, de diorites et de schistes qui forment probablement un prolongement de la bande qui traverse la rivière à l'Esturgeon au portage. Au delà de cette bande les gneiss reparaissent. Il y a en tout, sur la rivière à l'Esturgeon, quatorze portages, qui ont ensemble

Rivière au Chien.

une longueur totale de deux milles, et qui représentent une différence de niveau de 160 pieds entre les lacs Abrams et Esturgeon. Nous nous servîmes du levé du lac à l'Esturgeon fait en 1900 par James Robertson, A. G. P., et nous consacrâmes tout notre temps à la géologie et à faire le levé des affluents et des lacs tributaires. Le contour des roches aurifères huroniennes est excessivement irrégulier et ne pourrait être fixé que par un levé complet des petits lacs et cours d'eau de la région.

Levé du lac aux Esturgeons.

Pendant le cours de l'été la prospection a été très active et on a jalonné un grand nombre de concessions aurifères. Sur une demi-douzaine seulement de celles-ci avait-on fait quelques travaux de développement. Sur une de ces concessions appartenant à un syndicat de Sainte-Catherine, avec la hâte caractéristique des premières années du district, on a érigé un atelier de cinq bocards ; il fut mis en opération pendant une partie de l'été, et on dit avoir obtenu de hauts résultats quant à la quantité d'or extraite. Toutefois, les travaux de développement n'étaient pas suffisamment avancés, et le directeur actuel, M. Smaile, avait sagement résolu de fermer l'atelier et de concentrer tous ses efforts, durant l'hiver, à foncer un puits et à développer la concession.

Recherches pour l'or.

Société minière de Sturgeon lake.

Sur la concession située à l'est de cette dernière, on a fait des tranchées sur un filon encaissé dans les schistes. On l'a suivi par des affleurements d'amas de quartz sur une assez grande distance dans une direction N. 15 E. L'un de ces amas présentait à la surface même une zone extrêmement riche en or en pépites. A cause de litige on n'avait encore effectué que peu de travaux.

Concessions aurifères.

Une autre concession sur laquelle on a fait des travaux de développement considérables est le filon St-Anthony, qui se trouve en contact même du Laurentien avec l'Huronien, un peu au sud de la concession Dawson, à laquelle nous avons fait allusion plus haut, entre les lacs à l'Esturgeon et Couture. A cet endroit on remarque un développement de granite altéré qui a probablement la même origine que la masse principale de gneiss-granitique, quoique nous n'ayons pas pu l'y rattacher à la surface. Le long du contour on remarque une zone broyée large de plus de 200 pieds, et dont les fissures ont subi un remplissage de quartz secondaire qui se présentait sous forme de veinules, d'amas lenticulaires et de filonnets. On a pratiqué une tranchée qui, débutant au contact, s'avance dans la zone fracturée du côté du granite ; le minerai consiste principalement en quartz contenant de la blende, de la galène, de la chalcopyrite et de la pyrite de fer en masses distinctes grossièrement cristallines. On a suivi une zone très riche sur une certaine distance, et on dit que la masse complète du minerai est exploitable. Du côté des schistes le contenu des filons est distri-

Filon St-Anthony.

Structure de la veine.

bué plus uniformément et est moins grossièrement cristallin. Le contact entre les schistes verts et la masse granitique suit une ligne très irrégulière, et comme le filon a une direction générale vers le nord il est quelquefois plus développé dans les schistes que dans le granite, et *vice versa*. On procède au fonçage de puits et la concession est équipée de moteur à vapeur, perforatrices mécaniques, etc., et on a érigé des bâtiments pour loger le personnel.

Concessions.

Un peu plus loin sur le bord du lac, M. Symmes procédait à des travaux de développement sur un filon qui semble réellement être une zone de fracture dans le gneiss granitique près du contact. Le filon est étroit mais s'élargit fréquemment, formant des amas lenticulaires de quartz minéralisé larges de sept à huit pieds. On trouve dans le filon de la blende argentifère et de la galène, avec de la pyrite et de l'or libre ; les parties plus étroites du filon sont exceptionnellement riches.

Concession N° 694.

Entre les deux localités mentionnées plus haut, et près du même contact, on remarque sur la concession 694 des filons orientés N. et S. et E. et O. Ils se trouvent encaissés dans un schiste vert feldspathique et ont le caractère lenticulaire si fréquent dans ce district. On n'avait pas encore fait de travaux suffisants pour nous permettre de nous prononcer sur leur importance. Le minerai contient de l'or libre visible et un peu de cuivre natif. Sur la concession N° 207, qui appartient à "Anglo-Canadian Gold Estates", on a fait des fouilles de surface considérables sous la direction de M. Girard sur un filon ayant une direction N. 10° E et recoupant des schistes verts près de leur contact avec une injection de granite métamorphisé. Le filon a une forme lenticulaire et varie en épaisseur entre sept ou huit pieds et un mince filet, et en certains endroits il contient de l'or libre visible. La direction générale est le long de la ligne de contact, mais il est plus tranché et mieux défini lorsqu'il est complètement encaissé dans les schistes. Le minerai contient aussi de la pyrite de fer, de la pyrite de cuivre et un peu de cuivre natif.

Concession N° 207.

Baie Belmore

Du côté opposé à la bande de roches huroniennes, à la baie Belmore, on a jalonné un certain nombre de concessions et on y a fait quelques travaux de fouille pour mettre les filons à découvert. Dans le but de suivre et de délimiter le prolongement de la bande aurifère au delà du lac aux Esturgeons, nous nous engageâmes dans une route vers le nord conduisant à la rivière Albany. Nous sortîmes du bras nord du lac par un petit ruisseau qui s'y jette à dix milles au nord de la décharge du lac. Nous remontâmes le ruisseau sur une distance de deux milles, et ensuite un portage de deux milles nous conduisit à un lac long d'un mille environ. A l'extrémité de ce lac nous eûmes recours à un portage qui au bout de trente-cinq chaînes nous fit débou-

cher à un lac long et étroit qui s'étend vers le nord sur un parcours de quatre milles; d'ici un portage d'un quart de mille nous conduisit au grand lac connu des sauvages sous le nom de Musipomigut, et qui est approximativement tracé sur nos cartes sous le nom de lac Savan. Nous fîmes un relevé au loch du lac, dont les pourtours ne ressemblent en rien à ceux esquissés sur les cartes existantes de la région. La longueur, d'après nos relevés, est d'un peu plus de vingt-trois milles dans une direction générale N. 20° E ; la partie centrale, qui forme le lac proprement dit, a une longueur de onze milles sur une largeur de cinq milles, avec un grand nombre de baies étroites et longues. Nous constatâmes que le prolongement de la bande huronienne du lac aux Esturgeons s'étend presque jusqu'au pied du lac ; les deux bras, dont l'un formant la décharge vers le nord et l'autre se dirigeant vers le nord-est, sont entourés par le gneiss granitique qui se trouve des deux côtés de la bande principale.

Route du lac Musipomigut.

Roches huroniennes.

Un des traits caractéristiques du lac est le grand nombre de baies peu profondes qui sont séparées, le long de la rive du lac, par de longues pointes rocailleuses et irrégulières, tandis qu'au fond des baies on remarque de grandes étendues de terrain marécageux. La partie centrale du lac est une belle nappe d'eau profonde, tandis que les parties retrécies et les baies sont très peu profondes, de grandes étendues n'étant couvertes que par quelques pouces d'eau au-dessus d'un fond vaseux.

Description du lac.

Les arbres n'ont pas de grandes dimensions, et les essences comprennent l'épinette noire, le tremble et le bouleau blanc, avec quelques rares pins rouge et blanc. Ce district est sous la latitude la plus haute où nous ayions jamais constaté la présence du pin blanc. Les roches huroniennes se rattachent aux types ordinaires avec une grande proportion de types de roches massives éruptives. Elles comprennent une puissance considérable de schistes, de conglomérats et de quartzites semblables à ceux que l'on trouve dans la même bande sur les lacs aux Esturgeons, Abram et Vermillon. Une partie des rives et des îles de la partie centrale du lac est couverte par un manteau d'alluvionnement semblable aux nombreux bassins ou étendues d'alluvion de la région. Ce bassin ressemble à celui du lac Seul et suggère une origine analogue. L'alluvion du lac Seul a dû être déposée au pied d'un glacier qui formait barrage et empêchait l'écoulement vers le nord, donnant lieu à la formation d'un bassin lacustre entre la barrière de glace et les terres élevées au sud. Des galets trouvés dans ces alluvions renferment des fossiles dévoniens qui proviennent selon toute probabilité des couches de cet âge que l'on a relevées dans les environs de la baie d'Hudson. L'origine des alluvionnements du lac est d'autant plus intéressante que l'on y rencontre des paillettes d'or. Un grand nombre de trous creusés sur la rive d'une des îles font preuve de la présence du prospecteur de placers à une date récente.

Alluvions.

Or alluvial.

Je n'ai pas pu me renseigner, d'une source d'autorité, si les fouilles ont rendu autre chose que quelques paillettes.

Nous visitâmes et fîmes le relevé d'un grand nombre de petits lacs durant l'été, y compris une chaîne qui se trouve entre l'extrémité ouest du lac aux Esturgeons et la rivière aux Esturgeons. Le lac le plus important de cette chaîne est connu des sauvages sous le nom de Kashapwawergamok (lac de la route droite), car il présente une route plus courte entre le chemin de fer, la rivière aux Anglais et celle aux Esturgeons. Le lac est enchassé dans le gneiss-granitique, les roches huroniennes ne faisant qu'effleurer l'extrémité de la baie sud-ouest, qui est rapprochée de la partie nord du lac Jarvis sur la rivière aux Anglais. Cette étendue du lac aux Esturgeons a été le théâtre de recherches actives de la part des prospecteurs, dont quelques-uns suivirent le prolongement de cette bande de roches vers le nord en descendant la rivière Albany.

Travaux de prospection.

Au nord du lac aux Esturgeons on remarque une bande franchement ferrugineuse qui débutant au lac se prolonge jusqu'au sud de Musipomigut. Nous ne constatâmes la présence d'aucun gisement de valeur, les affleurements consistant en minces filons de magnétite soit dans les schistes soit dans les gneiss à grain très fin.

Bande ferrifère.

On continue activement les travaux pendant l'hiver sur la concession Shore sur la baie King, sur les propriétés de la "Sturgeon Lake Mining Company" et sur le filon St-Anthony, et probablement aussi sur quelques autres concessions.

Opérations minières.

RÉGION À L'OUEST DU LAC ET DE LA RIVIÈRE NIPIGON.

Dr Alfred W. G. Wilson.

Les noms des lacs et des rivières cités dans le cours de ce rapport sont des traductions aussi littérales que possible des noms sauvages par lesquels les indigènes les désignent. Il existe, actuellement, une grande confusion en ce qui concerne la désignation d'un grand nombre de nappes et de cours d'eau, causée par le fait que chacune des diverses missions d'exploration ou d'arpentage donne un nom différent au même trait topographique, sans tenir compte des noms donnés par les indigènes du district. Par exemple, sur la carte que j'ai reçue d'Ottawa du bureau de la Commission géologique, l'on remarque une petite nappe d'eau à l'est du lac Black Sturgeon qui est désignée sous le nom de lac aux Brochets (*Pike Lake*). Sur la carte publiée par le gouvernement d'Ontario ce lac s'appelle lac McKee. Les sauvages ne le connaissaient que sous le nom de Kawawata, ou lac de l'Aurore-Boréale ; j'ai adopté cette dernière désignation. Autre exemple : le lac situé à l'est de celui-ci a nom lac Fraser sur la carte du gouvernement de l'Ontario, tandis que le nom adopté par les sauvages et pour

Nomenclature des rivières et lacs.

la carte de la Commission géologique est Kaewahzehbemegog, que j'ai traduit par lac du Plaisir ; le lac Elizabeth de la carte de la Commission a nom lac Susie sur la carte de l'Ontario, et comme les indigènes n'ont pas de nom particulier pour désigner cette nappe d'eau j'ai adopté le nom qui a la priorité, lac Elizabeth.

Une communication du directeur intérimaire de la Commission géologique, datée du 17 juin 1901, m'apprit que j'étais chargé d'une mission géologique dans la région qui s'étend au sud et à l'ouest du lac Nipigon ; je me rendis au bureau du département à Ottawa le 21 juin. Je partis d'Ottawa le 26 juin et je me joignis au Dr W. A. Parks à Toronto. Nous procédâmes ensemble jusqu'à Port-Arthur, où nous n'arrivâmes que le 1er juillet, ayant été retardés par une tempête sur le lac Supérieur. Après avoir fait nos approvisionnements pour trois mois et nous être assurés les services de deux canotiers, nous procédâmes vers Nipigon, gare sur le chemin de fer Pacifique Canadien, où nos canots et notre fourniment nous attendaient. A Nipigon, M. Thos. M. Fyshe, de Montréal, qui m'avait été désigné comme aide pour la saison, me rejoignit. Travail accompli par le Dr Wilson. Aide.

Nous inaugurâmes notre vie de camp au pied du lac Helen le 3 juillet, et nous commençâmes à remonter la rivière dès le jour suivant. Le 5 et le 6 juillet, nous essuyâmes des retards causés par le mauvais temps, mais nous atteignîmes le lac Emma le 8 juillet, où je quittai le Dr Parks ; il continua à remonter la rivière, tandis que je tournai vers l'ouest dans le lac Hannah. Après avoir fait un relevé de la route suivie entre le lac Hannah et la baie Sud et avoir examiné les roches des environs, nous trouvâmes le portage de la Roche-Plate (*Flat Rock*) conduisant au lac Nipigon. Je passai trois jours à faire le relevé de quelques petits cours d'eau qui se jettent dans la baie Sud et à étudier la géologie du rivage. Le 12 juillet, nous nous dirigeâmes vers la baie au Chef du côté sud-ouest du lac Nipigon ; je pris note de la géologie des péninsules de chaque côté des baies McIntyre, Grand et Black-Sturgeon. A proximité de la mission sauvage de la Baie-McIntyre, notre canotier déserta, mais nous n'éprouvâmes de ce chef que quelques heures de retard, car nous nous procurâmes, à la mission, les services, beaucoup plus efficaces, d'un autre canotier.

Le 16 juillet, nous atteignîmes l'embouchure de la rivière Poshkokagan et nous commençâmes un levé hâtif de ce cours d'eau, à partir des premiers rapides. Le 18 juillet, ayant atteint un point à deux milles en amont du pied du long rapide, et huit milles de la baie du Chef, je laissai la garde du bivouac à M. Fyshe et, accompagné du sauvage, je continuai jusqu'où la ligne d'exploration du chemin de fer Pacifique Canadien traverse la rivière à proximité du lac Poshkokagan. Nous revînmes sur nos pas jusqu'au ruisseau à la Chaux (*Lime Creek*), un Rivière Poshkokagan.

affluent de la Poshkokagan qui coule du sud, et nous le remontâmes sur un parcours de six milles environ, puis nous nous dirigeâmes, à travers bois, vers l'est jusqu'aux sources du ruisseau au Merisier (*Birch creek*), un autre affluent de la Poshkakogan. Nous descendîmes le cours du ruisseau au Merisier et atteignîmes le bivouac le 20 juillet. Nous revînmes à la baie du Chef et fîmes le relevé de plusieurs ruisseaux qui coulent du nord et se jettent dans la baie. Le 25 juillet, nous traversâmes les terres jusqu'à la rivière Kabitotiquia, que nous descendîmes jusqu'à la baie aux Mouettes (*Gull bay*), en faisant des observations géologiques.

Chaînes de relevés.

A la baie aux Mouettes nous fîmes le levé d'un petit lac et d'un ruisseau situés au sud de la branche est de la baie. De là nous nous dirigeâmes vers le poste Nipigon (*Nipigon House*) dans le but de nous ravitailler et de nous procurer les services d'un autre canotier, car notre sauvage se déclara incapable de continuer la campagne à cause de douleurs survenues quelques jours auparavant à la suite du portage d'un lourd canot.

Nous partîmes du poste Nipigon le 29 juillet et nous procédâmes vers la baie occidentale pour relever la géologie des environs, puis nous longeâmes la rive ouest du lac vers la baie Black-Sturgeon, et fîmes le relevé de la baie de la pointe-de-la-Roche-Plate (*Flat Rock Point bay*), tout en continuant nos observations de la géologie. Après avoir passé une couple de jours dans la région située à l'est de la baie Black-Sturgeon, nous traversâmes le portage qui conduit au lac Black-Sturgeon. A notre arrivée à ce lac, notre canotier du poste Nipigon tomba malade et fut incapable de faire quoi que ce soit. Nous lui permîmes de retourner en compagnie d'un prospecteur et de deux sauvages, avec une demande adressée au directeur des magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à la gare de Nipigon, de vouloir bien nous envoyer un autre homme. L'agent de la compagnie nous procura un canotier qui arriva à notre bivouac du lac Black-Sturgeon dix jours plus tard. Dans l'intervalle, M. Fyshe et moi étudiâmes la géologie et la topographie de la région avoisinant le lac Black-Sturgeon, faisant un point spécial des relations entre les roches laurentiennes et celles plus récentes qui sont immédiatement à l'est du lac ; dans ce but, nous fîmes un certain nombre de coupes et de lignes de relevés dans l'étendue occupée par le Laurentien.

Retard essuyé au lac Black-Sturgeon.

Le 15 août, le canotier envoyé par la Compagnie de la Baie-d'Hudson de Nipigon nous arriva, et nous nous rendîmes de suite au portage conduisant aux sources d'une petite rivière qui se jette dans le lac Black-Sturgeon au milieu de la rive occidentale. Le 24 août nous revînmes au lac, après avoir atteint un point au delà de la limite ouest de la feuille et fait le relevé de dix-sept petits lacs et cours d'eau les

Travaux accomplis.

reliant ; le plus grand de ces lacs, le lac au Cercle (*Circle lake*), a une superficie d'environ trois milles carrés.

Nous descendîmes la rivière Black-Sturgeon pour arriver au lac Nonwatin le 26 août, et le 27 nous commençâmes à remonter la rivière Nonwatin, cours d'eau rapide et peu profond dont la navigation est entrecoupée par de nombreux rapides ; nous en fîmes le relevé. Retardés par les pluies, nous n'arrivâmes que le 31 août au petit lac des Truites, qui se trouve à la limite sud de la feuille. De ce lac, nous fîmes des excursions vers le sud-ouest, en remontant la rivière Nonwatin supérieure jusqu'au delà des limites de la feuille ; vers le nord-ouest nous passâmes jusqu'au petit lac des Truites, sur la rivière aux Epinettes. Débutant à l'extrémité sud de ce lac nous relevâmes une coupe à l'est de la rivière Black-Sturgeon, et, en route, nous fîmes le relevé du lac aux Carpes (*Sucker Lake*), près des sources du ruisseau aux Carpes (*Sucker Creek*). Nous fûmes de retour au lac Nonwatin le 9 septembre, et pendant un jour et demi nous étudiâmes la région à l'est du lac. Le 12 septembre, nous nous dirigions vers la rivière Nipigon par un chemin de portage qui, débutant au pied du lac Nonwatinose, passe par le lac de l'Aurore-Boréale (*Northern Light*), le lac du Plaisir (*Pleasure Lake*), le lac Elisabeth, et plusieurs autres petits lacs, et aboutit au lac Maria, sur la rivière Nipigon. Nous fîmes le relevé de plusieurs des petits lacs et nous fixâmes la limite nord de l'étendue occupée par le Laurentien entre les rivières Nipigon et Black-Sturgeon.

Montée de la rivière Nonwatin.

A notre arrivée à la gare de Nipigon, le 21 septembre. je réglai le compte de mes canotiers et de M. Fyshe, ce dernier ne pouvant continuer la campagne à cause d'une blessure au genou. Je passai deux jours à me ravitailler et à engager quatre canotiers, et le 25 septembre je partis de Nipigon en chemin de fer pour le garage de Sprucewood, près de la rivière Black-Sturgeon. Débutant à la traverse du chemin de fer Pacifique Canadien, nous fîmes un relevé au micromètre de la rivière jusqu'au lac Nonwatin, où nous arrivâmes le 3 octobre, après avoir subi un certain retard causé par des tempêtes de neige et du verglas. Du lac Nonwatin nous gagnâmes le lac Black-Sturgeon, et commençâmes un levé au micromètre de la rivière aux Epinettes (rivière Black-Sturgeon supérieure), puis nous continuâmes la ligne des relevés jusqu'à trois milles environ au delà du lac aux Rats-Musqués, qui est situé sur la branche nord de ce cours d'eau. En amont de ce point la rivière est très étroite, et un long portage conduit jusqu'à un petit lac à la source de la rivière ; mais à cause de l'époque avancée de la saison je crus prudent de ne pas m'aventurer plus loin. Nous retraçâmes notre itinéraire jusqu'à un point situé à trois milles du lac Black-Sturgeon ; de là, nous fîmes un portage jusqu'au petit lac des Esturgeons

Retour d'un des aides.

Relevés au micromètre.

(*Small Sturgeon Lake*), sur la branche sud de la rivière aux Epinettes, et nous descendîmes cette rivière, qui présente une longue succession de rapides jusqu'au lac Black-Sturgeon.

Relevé effectué entre la rivière aux Epinettes et le lac au Chien

Après avoir passé un jour et demi à examiner l'escarpement de Tchiatangs, sur le rivage est de la baie Black Sturgeon, lac Nipigon, afin d'étudier les relations entre elles des roches de ce district, et quelques heures à visiter la bande ferrifère située près de l'angle sud-est du lac, nous remontâmes la rivière aux Epinettes jusqu'au petit lac des Esturgeons, et commençâmes un levé au micromètre de la partie supérieure de la rivière, prolongeant ainsi la ligne de relevés jusqu'au delà de la hauteur des terres, où nous debouchâmes dans un cours d'eau qui, coulant du nord-est, se jette dans la baie orientale du lac au Chien (*Dog lake*). L'époque avancée de la saison et le manque de provisions ne nous permirent pas d'atteindre le lac de la Tête-d'Aigle, (*Eagle-head Lake*) et plusieurs autres petits lacs sur la rivière du même nom, qui est un petit cours d'eau se jetant dans la rivière aux Epinettes à un point éloigné d'environ huit milles du petit lac aux Esturgeons. Je décidai de descendre la Kaministiquia à partir du lac au Chien, et j'arrivai à la gare de Kaministiquia, sur le chemin de fer Pacifique Canadien, le 30 octobre. J'arrivai à Port-Arthur le jour suivant, où je restai une journée à régler les comptes ; je fus ensuite à Nipigon, où je séjournai pendant deux jours pour payer mes hommes et emmagasiner le fourniment de camp.

Géologie du district.

Géologie.

Les roches de la région que nous avons examinée pendant la campagne se rapportent aux systèmes laurentien, huronien et cambrien ; ce dernier est représenté par la formation Animikie.

Laurentien.

Laurentien.—On remarque une lisière de roches laurentiennes, consistant surtout en gneiss, qui débute au sud de la limite méridionale de l'étendue et se prolonge vers le nord jusqu'au lac Maria ; au delà de ce lac ces roches reparaissent en plusieurs endroits (ainsi qu'il a été noté par le Dr Parks) le long de la vallée de la rivière Nipigon, surmontées par les trapps de la formation Animikie. La limite septentrionale de cette lisière se courbe vers le sud dans les environs du lac Maria ; sur la rive ouest de cette nappe d'eau on note la présence d'une étroite bande de gneiss. A partir du débouché du lac cette lisière a une direction ouest, puis se courbe vers le nord jusqu'au pied du lac Elizabeth. A cet endroit, la bordure tourne vers le sud-ouest et passe à quelques chaînes au nord du cours d'eau qui sert de débouché au lac du Plaisir (*Pleasure*). A proximité du lac Nonwatinose débute une bande de roches laurentiennes large de un à deux milles ; elle se dirige vers le nord, affleure sur la rive est du lac Black Sturgeon près du long

promontoire, puis à l'est du portage de la baie Black-Sturgeon et reparaît, surmontée des trapps Animikie, le long du pied de l'escarpement Tchiatangs qui forme le côté est de cette baie. Sur le bord sud est de la grande baie, sur une distance d'un mille, on note des affleurements d'une étroite bande de ces roches ; on a aussi relevé des affleurements de gneiss sur l'île Gneiss, qui se trouve dans le passage reliant la Grande-Baie à la baie Black-Sturgeon. La rivière Black-Sturgeon, entre le lac Nonwatin et la limite septentrionale de la feuille, marque approximativement la bordure ouest du développement principal des roches laurentiennes. Ces dernières comprennent des bandes de schistes micacés noirâtres alternant avec des lisières de gneiss amphiboliques micacés gris et rosés, à grain d'une grosseur moyenne. A proximité du lac Nonwatin et à l'est du lac Black-Sturgeon, on remarque une étendue d'un granite amphibolique gris et rose qui tourne fréquemment au gneiss granitoïde.

Les relations entre le granite et les gneiss anciens sont très complexes ; il est très souvent difficile, et même quelquefois impossible, d'établir une ligne de démarcation tranchée entre ces deux roches.

Etendue de gneiss à biotite

Au sud-ouest de la feuille, près des sources de la rivière aux Epinettes (*Spruce*) nous relevâmes, sur les bords d'un petit lac situé au nord du lac Ell, la présence de gneiss granitiques à biotite, qui sont si largement développés dans la région comprise dans la feuille de Shebandowan ; la principale étendue de ces roches débute à proximité du lac Ell et se prolonge vers le sud. La direction des feuillets du gneiss et des schistes de la région a une orientation uniforme N. 55° E., avec variations locales qui atteignent un maximum de trente degrés de chaque côté de cette direction.

Huronien.

Huronien. Dans cette partie de la région il n'y a qu'une étendue restreinte qui soit rapportable à l'Huronien. Débutant à l'extrémité sud-est du lac Black-Sturgeon, et se prolongeant vers le sud-est jusqu'à proximité du lac Nonwatinose, on remarque une bande de quartzite franchement ferrugineux d'une largeur d'environ quatre cents verges. Au nord-est, cette bande de quartzite, dont les couches ont une direction N. 20° E. et un plongement presque vertical, vient buter contre le gneiss granitoïde mentionné plus haut, tandis que vers le sud-ouest elle est surmontée par des roches plus récentes. A environ un demi-mille à l'est du lac Black Sturgeon, on remarque, au sein des quartzites, des intercalations d'hématite molle en couches d'une épaisseur dépassant rarement un pied. A cet endroit l'affleurement n'est pas large, mais la topographie des environs suggère la présence d'amas de minerai beaucoup plus considérables dans la vallée, les affleurements dévalant le long d'une pente très raide. A l'est de ce point, d'autres affleurements, de minerai pointent à travers le manteau alluvial, qui est trop épais et

Hématites

continu pour permettre d'établir la valeur du minerai sans faire des fouilles considérables. J'apprends que l'on a jalonné des concessions minières le long de cette lisière, mais je ne relevai aucun vestige de piquets ou de jalons dans les environs du lac Black-Sturgeon. On a jalonné des concessions au nord de Nonwatin et à l'est du lac Nonwatinose. On n'a encore effectué aucun travail de développement, et la valeur industrielle de cette lisière reste à démontrer. Les minerais que j'ai observés varient d'une hématite rouge vif, en amas d'une nature onctueuse, à un minerai dur et compact dans lequel on remarque fréquemment des parcelles brillantes d'hématite bleu noirâtre. J'ai appris que l'on avait trouvé dans ces parages des amas beaucoup plus considérables de fer spéculaire.

Concessions minières.

Animikie.

Animikie. Les roches de la plus grande partie de la région examinée sont rapportables à la formation Animikie. Ces roches se rattachent à divers types dont le prédominant, dans la région examinée, est une dolomie rouge foncé fréquemment bréchiforme. Cette dolomie se trouve parfois en couches d'une épaisseur d'un pied, généralement à grain fin et compacte ; par places, elle est au contraire schisteuse et de texture plus grossière. Elle est souvent tachetée de jaune par une réduction partielle de l'oxyde de fer et contient quelques petits cristaux de gypse (variété sélénite). Cette dolomie affleure largement le long de la rivière Black-Sturgeon en aval du lac du même nom, ainsi que sur les bords de la rivière Nonwatin jusqu'au delà de la limite de la feuille. Un grès dolomitique très ferrugineux se trouve associé avec ces dolomies ; il affleure le long de la vallée de la rivière aux Epinettes (*Spruce River*). Ce grès contient par places des enclaves de quartz en amas anguleux. Ces deux roches se présentent en couches qui ont un léger plongement vers le sud-ouest près de la rivière Black-Sturgeon, tandis que près de la limite de la feuille, à la rivière aux Epinettes supérieure, elles ont une inclinaison de cinq degrés vers l'est. On trouve des lambeaux de peu d'étendue de cette dolomie sur la rive est du lac Black-Sturgeon, à environ deux milles de son débouché, et aussi sur les rives ouest et sud du lac de l'Aurore-Boréale (*Northern light*). Sur la rivière aux Epinettes supérieure, près de la limite sud de la feuille, ces dolomies rougeâtres sont surmontées, en concordance, par une épaisseur de trente pieds d'un schiste verdâtre dur, à grain fin et ne possédant pas de clivage ardoisier ; il est parcouru par de nombreuses fentes de retrait, remplies par la suite, mais il ne contient aucun reste fossile organique. Ce schiste dur est surmonté en cet endroit par quinze pieds de trapp, et les couches des trois roches plongent vers l'est sous un angle de cinq degrés.

Grès ferrugineux.

Dolomies.

Trapp.

Une grande partie de la région est occupée par une roche d'injection variant d'un grain fin à une texture grossière ; en attendant une étude

de cette roche au microscope nous la désignerons sous le nom de trapp. Ce trapp est, probablement en grande partie, un gabbro, quoiqu'en certains endroits il accuse une structure diabasique prononcée. Il contient fréquemment assez de magnétite pour vicier les lectures de la boussole. Ces roches trappéennes occupent la majeure partie de l'étendue comprise entre la rivière Nipigon et la Poshkokagan, et s'étendent de la baie aux Mouettes (*Gull bay*) à la limite sud de la feuille. Au sud de la baie McIntyre le trapp présente une nappe presque ininterrompue. Vers l'ouest, dans les environs des rivières Poshkokagan, aux Epinettes et Nonwatin, on le trouve en collines allongées et en mamelons isolés. Le long de la rivière Black-Sturgeon et près de la partie supérieure des rivières Nonwatin et aux Epinettes, le trapp forme une nappe dont l'épaisseur varie entre quinze et trois cents pieds, et surmonte apparemment en concordance les couches sédimentaires. Dans les environs de la Grande-Baie et du lac Black-Sturgeon, on le trouve reposant sur le Laurentien.

Du côté est du passage entre les baies Black Sturgeon et du Chef, ainsi qu'à proximité de la pointe Tchiatangs sur la baie du Chef, on remarque des affleurements peu étendus d'une dolomie verdâtre et compacte, en couches variant de un à six pouces d'épaisseur, qui semble reposer en concordance sur le trapp ; ce dernier a une texture très fine au contact. Sur le côté est de la pointe Tchiatangs, à environ deux milles de son extrémité, on remarque la présence de dolomies similaires qui semblent ici être surmontées en concordance par une nappe de trapp qui a une épaisseur de plus de cent pieds. Sur la rive sud-ouest de la baie McIntyre on trouve une dolomie de même nature lithologique que la précédente, mais qui repose sur le trapp et occupe une étendue d'environ six milles carrés. Dolomies sous les roches trappéennes.

Sur l'escarpement qui longe le côté sud de la Grande-Baie, on remarque un dyke de granophyre qui recoupe les trapps inférieurs mais qui est recouvert par les trapps formant la crête de l'escarpement. Ces deux cas de coulée de trapp d'épaisseurs considérables, surmontant d'autres roches intimement associées avec des roches trappéennes, suggèrent la présence, dans cette région, d'au moins deux nappes d'épanchement d'âges différents. Deux nappes de trapp.

Le long de la rive sud de la baie Black-Sturgeon, on remarque la présence d'une lisière étroite de roches sédimentaires, en grande partie des grès, qui se prolonge vers le sud jusqu'au lac Black-Sturgeon. A l'extrémité sud de cette lisière les couches inférieures tournent au conglomérat et contiennent quelques fragments des schistes sur lesquels elles reposent. A l'extrémité nord de cette bande, les grès sont intercalés entre deux nappes de trapp. Vers le nord et près du contact avec le trapp, les grès plongent sous un angle de 55° vers l'ouest Grès.

et ont une orientation de N. 10° E. Au contact même, le plongement est de 35° vers le sud-ouest. A un endroit du contact les grès sont redressés et affectent un plongement de 80°. Du côté est de la lisière laurentienne qui traverse cette partie de l'étendue, on trouve un grès similaire dont l'attitude varie entre l'horizontale et une inclinaison de 16° vers le sud-ouest. Les grès qui composent cette bande, large de près d'un mille, sont généralement blancs, sans oxyde de fer et sont probablement plus récents que les plus anciens des épanchements. Ils couvrent une superficie d'environ huit milles carrés.

Calcaire dolomitique.

Dans la vallée de la rivière Poskokagan, on remarque une série d'affleurements d'un calcaire dolomitique d'un blanc presque pur, par places rayé et tacheté de rouge, débutant à huit milles environ de la baie du Chef et se prolongeant jusqu'à quatre milles du lac Poshkokagan ; ce calcaire est tendre à la surface, d'une cassure fraîche, mais durcit rapidement, au contact de l'atmosphère. La largeur de cette bande ne peut être déterminée avec précision à cause du manteau d'alluvion et de végétation mais en se basant sur le relief topographique on peut lui assigner une largeur de cinq milles, et quelquefois plus. Dans la partie supérieure de son cours la Poshkokagan coule dans ne gorge profonde de cent quarante pieds environ, taillée à travers cette dolomie.

Topographie.

Plateau.

Au point de vue du relief, la région explorée présente l'aspect d'un plateau en partie découpé. La partie la moins attaquée de ce plateau se trouve au sud et à l'ouest de la baie McIntyre, où la surface plane a une largeur de trois milles et consiste en roches dénudées avec quelques lambeaux de sables glaciaires qui donnent lieu à une végétation de pins, de sapins et de trembles rabougris. Dans les parties ouest et sud-ouest de la feuille, le rabotement et l'affouillement ont été beaucoup plus énergiques, et on trouve des roches trappéennes en chaînes de collines et en masses isolées, entre de larges et amples vallées. Le trapp surmonte les couches sédimentaires plus anciennes sur lesquelles il s'est épanché, et au sein desquelles il s'est probablement inséré sous forme de laccolithes. Les dépressions les plus anciennes, à présent plus ou moins comblées par les débris glaciaires, forment les vallées des cours d'eau et des lacs. La rivière Black-Sturgeon, entre le lac du même nom, jusqu'à environ trois milles en amont du point où elle traverse la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, coule le long de l'escarpement d'un "cuesta" formé par les dolomies et les grès animikiens, qui sont surmontés par la nappe de trapp. Vers l'est, les collines huroniennes et laurentiennes s'élèvent, parfois recouvertes d'un lambeau de trapp, comme dans les environs des lacs Black-Sturgeon et Nonwatinose.

Vallées.

Les rivières Nonwatin et des Epinettes avec leurs tributaires

arrosent le plateau du "cuesta". Ces cours d'eau serpentent au fond des larges vallées ouvertes, coulant parfois sur la roche sousjacente, mais plus fréquemment cascadant au-dessus de lits de cailloux et de galets glaciaires, ou formant des méandres à travers des sables d'alluvions et glaciaires.

Sur le bord du plateau, la rivière aux Epinettes descend jusqu'au niveau du lac Black-Sturgeon, une chute de 400 pieds, par une longue série de rapides qui coulent sur le trapp *in situ.* D'un autre côté, la rivière Nonwatin descend du plateau élevé en coulant sur des dolomies rougeâtres. Il est à remarquer que ces deux rivières coulent vers le nord, sur la plus grande partie de leur cours, puis se courbent, presque brusquement, vers l'est à quatre milles environ de l'escarpement du "cuesta".

Les vallées des trois principaux cours d'eau, la Black-Sturgeon (et ses affluents, le Nonwatin et la rivière aux Epinettes), la Poshkokagan, et la Kabitotiquia, sont plus ou moins comblées par des dépôts d'origine glaciaire, soit des sables et des graviers en forme d'eskers et de kames, soit plus fréquemment des plaines sableuses et caillouteuses. Cette dernière forme de dépôts occupe une étendue de plus de 100 milles carrés dans la vallée de la Poshkokagan, donnant lieu à un "felsenmeer" typique. Parfois, ces dépôts caillouteux sont absolument à nu, mais plus souvent ils sont recouverts de mousses et d'une végétation de broussailles et de sapins. Dépôts glaciaires.

Ressources naturelles de la région.

Il y a dans les vallées de la Nonwatin et de la Kabitotiquia quelques étendues restreintes où l'absence de cailloux et de galets permettrait des essais de culture. Mais, somme toute, ces lambeaux sont peu étendus, séparés et peu accessibles. Il nous faut donc considérer la région comme étant tout à fait impropre à l'agriculture. Terres arables

Au point de vue des ressources naturelles, la région peut acquérir de la valeur par ses richesses forestières et par les minerais de fer du district avoisinant le lac et la rivière Black-Sturgeon. Les plateaux élevés sont, pour la plupart, arides ou recouverts d'une végétation de pins gris et d'épinettes, ou de bouleaux et de trembles généralement très petits et d'aucune valeur. Les vallées sont bien boisées de sapin, surtout le long des rivières. Dans les parties plus élevées, et particulièrement dans les étendues formées par les sables et les graviers glaciaires, on remarque la présence de trembles, de merisiers et de pins gris. Le long d'une lisière étroite ayant rarement plus d'un mille de largeur, dans les vallées des rivières Poshkokagan et aux Epinettes, on trouve de très belles épinettes blanches. L'une de celles-ci, observée Minerai de fer. Forêts.

sur la rivière Poshkokagan, mesurait huit pieds de circonférence à une hauteur de trois pieds du sol.

Il y a quelques étendues restreintes de pin rouge le long du rivage du lac Black-Sturgeon, et quelques rares pins blancs dans le voisinage de cette nappe d'eau coulant de l'ouest, qui s'y jetait. Les pins blancs et rouges sont, toutefois, trop rares pour que l'on puisse les considérer comme richesse forestière, à moins qu'on ne les exploite en même temps que les autres bois.

Brûlés.

Dans la vallée de la Poshkokagan, une étendue de forêt large d'un mille, sur une longueur de dix milles, fut la proie d'un incendie qui l'an dernier détruisit tous les arbres. Au cours de cet été, un incendie considérable sévissait dans la région à l'ouest de la rivière aux Epinettes. Nous ne pûmes nous assurer de l'étendue affectée. En résumé, environ la moitié de la région est boisée d'arbres qui pourraient fournir du bois de pulpe, des traverses de chemins de fer des et pilots.

Gibier.

A présent, les sauvages de la colonie de la Baie-McIntyre font une chasse active dans la région. Le gros gibier (caribou, orignal et ours noir) semble y être nombreux. Au cours de la campagne, nous aperçumes en outre des animaux précités, des loutres, des martres, des castors, des rats musqués et des renards. Les sauvages trappaient la marte et le chat sauvage.

LA RÉGION À L'EST DE LA RIVIÈRE NIPIGON.

Dr. W. A. Parks.

Instructions

Les instructions que je reçus du Dr Bell m'enjoignaient de compléter autant que possible le relevé de la géologie et de la topographie de cette partie de la feuille de Nipigon qui se trouve à l'est du lac et de la rivière. A cause du peu de temps dont nous pouvions disposer, et aussi parce que la nature de la région est difficile d'accès, nous eûmes lieu de nous borner à faire des relevés à la vitesse du canot, et de les rattacher aux rives du lac Nipigon et aux diverses lignes tracées par les ingénieurs qui avaient été chargés de choisir la route du chemin de fer Pacifique Canadien. La feuille de Nipigon comprend l'étendue réglementaire des feuilles de la Commission géologique, soixante-douze milles sur quarante-huit. Elle embrasse la partie méridionale du lac Nipigon, ainsi que la rivière du même nom jusqu'à quelques milles de son embouchure. Le lac et la rivière coupent la feuille en deux parties presque égales ; la partie orientale me fut assignée, tandis que le Dr Alfred Wilson fut chargé de la partie occidentale.

Etendue explorée.

Travaux antérieurs.

Le travail initial fut effectué, dans cette région, par le Dr Robert Bell, aidé de M. Peter McKellar, pendant la campagne de 1869. Le Dr Bell fit la triangulation de la rive occidentale du lac Nipigon entre

la baie du Sud et l'extrémité nord, et releva les détails topographiques par des levés au micromètre ; M. McKellar fut chargé de relever la rive orientale à la boussole et au micromètre. Ces deux explorateurs étudièrent la géologie des rivages et des embouchures des rivières qui se jettent dans le lac. La carte qui fut dressée, relatant le résultat de leurs travaux, a été publiée à une échelle de quatre milles au pouce dans le rapport de la Commission pour l'année 1869. Plus tard, MM. D. B. Dowling et Wm McInnes firent le levé des rives et des îles qui n'avaient pas été relevées au cours de la première campagne, ainsi que le levé au micromètre et à la boussole de plusieurs des affluents. Il restait donc un travail considérable à faire à l'intérieur des terres pour acquérir les connaissances géologiques et topographiques nécessaires au dressage de la carte complète.

Pendant la campagne j'eus l'aide de M. Gordon O'Leary, de Lindsay, qui fut en tout très satisfaisante. En compagnie du Dr Wilson, je partis de Toronto le 27 juin et arrivai à Port-Arthur le 30 juin. Nous fûmes pendant une journée occupés à nous procurer des hommes et à nous approvisionner, et le 2 juillet nous procédâmes à Nipigon, où nous complétâmes nos préparatifs ; le jour suivant nous étions prêts à entrer en campagne. M. O'Leary n'étant pas arrivé, je me décidai à lui laisser des instructions pour rejoindre notre expédition, car je désirais faire la traversée des longs portages, avec tout notre matériel de campagne, sous le plus bref délai. Je quittai le Dr Wilson au portage en aval du lac Emma le 8 juillet, et arrivai aux chutes du Lapin (*Rabbits falls*) dans la soirée du même jour. Le jour suivant, M. O'Leary rejoignit l'expédition et nous nous rendîmes immédiatement au camp du Tremble (*Poplar Lodge*) à l'embouchure de la rivière aux Esturgeons ; nous fîmes de ce point nos quartiers généraux pendant quelque temps. Je fis ici l'achat d'un canot d'écorce, car notre grand canot de cèdre, à l'aide duquel nous avions remonté la rivière, était beaucoup trop lourd pour notre travail à l'intérieur.

Aide.

Début des travaux.

A peu de distance au nord de la pointe aux Trembles, un petit cours d'eau se jette dans le lac Nipigon. Dans le but de délimiter la bordure orientale de la nappe de trapp Mungo-Park, et de faire le relevé du cours d'eau ci-dessus mentionné, nous le remontâmes jusqu'à un point où il devient tout à fait impassable en canot. Au retour, je fus victime d'un léger accident qui me força de rester au camp du Tremble pendant deux jours. Durant cet intervalle je fis faire à M. O'Leary le relevé d'un grand lac qui se trouve au nord de la pointe Mungo-Park. Il effectua ce travail et découvrit que ce lac a sa décharge directement dans le lac Nipigon, et qu'il ne s'écoule pas par la rivière aux Esturgeons, tel qu'indiqué sur les anciennes cartes.

Pointe aux Trembles.

Le 19 juillet, nous commençâmes la montée de la rivière aux Esturgeons ; je ne crus pas nécessaire de faire le relevé de la partie in-

férieure, car ce travail avait déjà été fait par M. Wm McInnes. A partir du lac Cameron, je commençai un levé à la vitesse du canot, que je continuai jusqu'aux eaux supérieures de la rivière aux Esturgeons. Je fis aussi un relevé analogue des lacs Windigokan. Le 25 juillet, j'abandonnai la route de la rivière aux Esturgeons pour faire un portage jusqu'à une chaîne de lacs qui me conduisit à la rivière des Eaux-noires (*Black Water*). Nous remontâmes ce cours d'eau pour découvrir qu'il prend naissance dans un lac long de trois milles environ. Nous fîmes le relevé de ce lac et de la rivière jusqu'à son embouchure dans le lac Nipigon. Ce cours d'eau n'est pas suivi par les indigènes et les sentiers de portage ne sont pas tracés ; ce voyage nous prit, de ce chef, un temps considérable, et nous n'atteignîmes le camp du Tremble que le 1e août.

Rivière aux Esturgeons.

Rivière des Eaux-Noires.

Roches huroniennes.

La région entre la rivière aux Esturgeons et la rivière aux Eaux-noires (*Black Water*) est occupée par diverses roches huroniennes comprenant des schistes à séricite et autres schistes, porphyrites altétérées et porphyres quartzeux, des phyllades et de grandes quantités de diorites massives à divers stages de métamorphisme. En quelques endroits, nous relevâmes aussi des agglomérats. La ligne de contact entre les agglomérats et les roches sous-jacentes débute à l'embouchure de la rivière aux Esturgeons et se prolonge jusqu'au nord des lacs Windigokan.

Cette région est digne d'une attention toute particulière, car en certains endroits on remarque des bandes de schistes qui semblent con-nir du jaspe et du fer oligiste.

Gisements errifères.

Les roches affectent une direction est-nord-est et le plongement est variable, mais se rapproche toujours de la verticale. Dans les limites de la feuille, on remarque trois chaînes de collines ayant des indices de gisements de fer, l'une située au nord de la rivière aux Esturgeons et les deux autres au sud de ce cours d'eau. On a jalonné un grand nombre de concessions sur ces bandes ferrifères ; les syndicats Flaherty et Clergue en ont plusieurs, et tous deux font faire des travaux de prospection d'une manière systématique. M. Flaherty a fait opérer une sonde au diamant, pendant l'été dernier, sur la première bande au sud de la rivière aux Esturgeons (bande de la rivière au Sable) (*Sand River*).

Roche à jaspe.

La formation à jaspe, à cet endroit, a une largeur de 1,000 pieds, et contient des bandes étroites d'hématite pure. Son orientation est N. 68° E. et elle plonge 76° vers le nord. Le trou de sonde fut poussé jusqu'à 542 pieds, sous un angle de 60° de la verticale vers le sud, et traverse donc le gisement. Les témoins extraits révèlent la présence d'une ban-

*Les minerais de fer de cette région furent découverts par M. Peter McKellar, aide du Dr Bell, en 1869. *Voir* le rapport de la commission géologique des travaux de cette année.

de continue de jaspe, avec intercalation étroite de fer oligiste, et, au fond du sondage, la perforatrice passa dans le quartzite. On a suivi cette bande, avec quelques lacunes, jusqu'au Petit lac Long (*Little Long lake*) soit un parcours de 70 milles vers l'est ; à ce point, le Dr Bell, dans son rapport de 1870, mentionne la présence de minerais de fer. Au nord de la rivière aux Esturgeons l'orientation est à peu près la même, mais la largeur moyenne est plus difficile à déterminer, à cause des dépots d'alluvion qui couvrent les rivages de la rivière. On a trouvé sur cette bande, à divers endroits, de l'hématite schisteuse qui a rendu 40% de fer à l'analyse. J'étudiai les conditions géologiques d'une manière assez détaillée, et je pourrai donner les résultats de mes observations plus au long aussitôt que les échantillons collectionnés auront été examinés. J'ai relevé la présence du jaspe à un endroit sur la rivière aux Eaux-noires (*Black Water*) et j'ai trouvé de la magnétite au sud du lac du même nom. Fer au Petit lac Long.

Le 2 août je remontai la rivière aux Esturgeons jusqu'au Long portage et d'ici je fis une excursion de quatre milles à pied, vers le nord, afin de délimiter la bordure septentrionale de la nappe de trapp. Etendue couverte de trapp

Le jour suivant, je partis avec des provisions pour un mois, dans le but d'examiner la chaîne de lacs qui est située au sud de la région décrite ci-dessus. Au cours de l'ascension des 800 ou 900 pieds qui représentent la différence de niveau entre ces lacs et le lac Nipigon, on passe de longs et ardus portages, De massives élévations de trapp marquaient la limite de l'Animikie, et leur présence me fut d'une grande aide pour définir les contours géologiques de ces roches. A une époque reculée elles occupaient une étendue beaucoup plus considérable qu'à présent, car il y a de nombreuses preuves de dénudation et on en rencontre des lambeaux quelquefois fort éloignés de la masse principale. Eminences de trapp.

Tous les relevés faits jusqu'ici des lacs de cette chaîne sont défectueux, et par places absolument faux. Nous nous vîmes donc dans la nécessité de refaire ce travail. Nous fîmes des excursions à l'intérieur et exécutâmes le levé d'un grand nombre de nouveaux lacs. Nous nous efforçâmes tout spécialement de fixer la source des divers cours d'eau qui se déversent dans le lac Supérieur. La ligne de partage des eaux, entre les lacs Nipigon et Supérieur, se trouve à peu de distance au sud de la chaîne de lacs mentionnée plus haut. Donc, les cours d'eau qui coulent vers le sud ont une descente de plus de 1,000 pieds sur un parcours de 25 milles environ. Cette pente leur donne un cours très rapide, et comme leur volume est peu considérable, ils ne sont pas navigables. Les premiers dix milles de ces rivières arrosent les plateaux supérieurs, où les lacs sont plus nombreux et la navigation en canot assez facile. Relevés des lacs. Cours rapide des rivières.

Le 2 septembre, nous retournâmes au camp du Tremble et transportâmes nos provisions à un point sur le rivage de la baie de Pijitiwa-

bikong. Pendant la semaine suivante nous fîmes des excursions à l'intérieur, dont les résultats les plus intéressants, outre les relevés topographiques, furent le relevé, en plusieurs endroits, de calcaires recouverts par la nappe de trapp.

Le 9 septembre, je donnai instructions à M. O'Leary d'engager les services d'un sauvage et de regagner la gare de Nipigon avec le grand canot, tandis qu'avec un homme et le petit canot je retournai au point sud-est, le plus éloigné que nous ayons atteint au cours de notre voyage précédent. De là, nous nous frayâmes un passage vers le sud ; au cours de cette excursion nous découvrîmes plusieurs lacs, dont l'un d'une étendue considérable, est connu des sauvages sous le nom d'Abamichegomog. Finalement, nous nous vîmes obligés d'abandonner le canot et de nous frayer un chemin par terre, pour regagner le chemin de fer. Cette région est montagneuse et abrupte, elle est occupée par des gneiss laurentiens ; cependant, avant d'atteindre le rivage du lac Supérieur, nous traversâmes une lisière de schistes huroniens. Les résultats de ce voyage comprennent les relevés des rivières du Gravier (*Gravel*) et aux Cyprès (*Cypress*), ainsi que la preuve de l'existence d'une grande étendue couverte de belles épinettes. Après cette expédition, je réglai le compte du sauvage qui nous avait accompagné pendant toute la campagne et dont je n'avais plus besoin.

Voyage à pied

Accompagné de M. O'Leary, je poussai jusqu'à l'extrémité nord du lac Sally, et d'ici nous conduisîmes une chaîne de relevés, vers le nord, pour nous raccorder avec celle faite, préalablement, de l'extrémité sud de la baie Pijitiwabikong. Au cours de ce relevé nous nous rendîmes compte qu'une vallée étroite s'est creusée, affouillant la nappe de trapp entre le lac Nipigon et le lac Helen, car le gneiss affleure tout le long du parcours entre ce dernier lac et la baie Pijitiwabikong. Dans le but de faire le relevé de la rivière Jackfish, nous poussâmes à pied vers l'est jusqu'à un cours d'eau que nous suivîmes jusqu'à la ligne de chemin de fer. Toutefois ce cours d'eau n'était qu'un affluent de la Jackfish. Nous entreprîmes donc une autre chaîne de relevés le long de la ligne de division entre les concessions II et III du township de Ledger ; ce relevé fut prolongé jusqu'à un mille au delà de la limite du township, où nous retrouvâmes la rivière, qui se trouve ainsi fixée en quatre points différents, soit : sur les deux lignes de relevés préliminaires du chemin de fer Pacifique Canadien, sur le prolongement de la ligne ci-dessus, et finalement au confluent du tributaire mentionné plus haut. Ces diverses expéditions nous révèlent une large étendue de grès, de calcaires et de schistes reposant sur des gneiss et surmontés par un épanchement de trapp massif. La rivière Jackfish coule dans une large vallée érodée dans le trapp, et dont le fond, aux extrémités nord et sud, est occupé par le gneiss, tandis qu'en sa partie médiane la rivière coule sur une large bande de grès et de calcaires. Il me

Longue vallée étroite.

Grès sous les trapps

semble très possible qu'à une époque plus ou moins reculée les eaux du lac Nipigon se déversaient par la gorge de la baie de Pijitiwabikong, et coulaient, vers le lac Supérieur, par la voie de la vallée bien marquée de la rivière Jackfish.

Mes devoirs me rappelant à Toronto le premier octobre, je ne pus explorer la partie inférieure de la rivière Jack-Pine. Cependant, nous fîmes le relevé de deux cours d'eau jusqu'à la limite sud de la feuille. Il est probable que ces deux cours d'eau se réunissent pour former la rivière Jack-Pine, car ils s'accordent avec l'établissement de cette rivière telle que rapportée sur les plans du chemin de fer Pacifique Canadien. Rivière Jack-Pine.

Je réglai les affaires de l'expédition à la gare de Nipigon et à Port Arthur, puis, accompagné de M. O'Leary, je regagnai Toronto le 30 septembre.

LA CÔTE OCCIDENTALE DE LA BAIE JAMES.

M. D. B. Dowling.

Dans le district de la rivière Severn de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui forme maintenant la partie sud du district de Keewatin, au sud-ouest du cap Henrietta-Maria, s'étend une région qui n'avait pas encore été explorée, au point de vue géologique, et dont nous ne pouvions rapporter sur la carte les contours des formations, même d'une façon approximative. Région inconnue.

Cette région occupe, sur la carte géologique du Canada, en cours d'établissement, une position très en évidence, et il devenait indispensable de s'assurer, autant que le permettrait la durée de la campagne, de la distribution des roches dans cette partie du pays. De plus, la rive ouest de la baie James n'avait jamais été relevée, et comme il était désirable qu'elle fut rapportée sur notre carte avec un certain degré d'exactitude, il fut décidé d'envoyer une expédition pour faire l'exploration géologique de la région et un relevé de la côte jusqu'au Cap Henrietta-Maria. M. D. B. Dowling fut chargé de cette mission et reçut instruction de faire un relevé exact de la rivière Equan, qui est le cours d'eau principal traversant la région, et un relevé hâtif du plus grand nombre possible d'autres cours d'eau ; il reçut aussi ordre de faire le relevé du lac Sutton-Mill. De plus, il devait prendre le plus de notes possible sur les forêts, la nature du sol, la faune, la flore, le climat et autres caractéristiques du district. M. W. H. Boyd du corps géologique l'accompagna à titre d'aide. MM. J. L. Biggar de Toronto et T-M. Papineau de Montréal furent attachés à l'expédition. M. Dowling nous remet le rapport qui suit sur le travail de la campagne : Instructions.

"Je partis d'Ottawa le 30 mai pour Missinaibi, sur le chemin de fer Canadien Pacifique, où nos canots nous avaient précédés. Pour le

Du poste MooseFactory à la rivière Equan.

transport de nos provisions, nous nous procurâmes un canot d'écorce et nous engageâmes les services de quatre sauvages qui devaient nous accompagner jusqu'à Moose-Factory. Comme l'expédition A.P. Low devait suivre la même route, nous voyageâmes ensemble pour arriver à Moose-Factory le 17 juin. A ce poste nous louâmes un petit voilier pour nous transporter avec nos provisions jusqu'à l'embouchure de la rivière Equan. De violents vents du nord, qui amenèrent une grande quantité de glaces flottantes dans la baie, nous causèrent plusieurs jours de retard, mais nous atteignîmes l'embouchure de l'Albany sans trop d'encombres, quoique enveloppés de brouillards et de pluie pendant la plus grande partie du temps. Ainsi que mentionné dans nos instructions, je recherchai des dépôts de gypse entre Moose-Factory et Fort-Albany, mais ne réussis qu'à en relever des morçeaux détachés dans les environs de Nomansland. Il est tout probable que ce minéral s'y trouve *in situ*. Après avoir navigué le long de la rive, en eau peu profonde, et sans carte marine, je décidai de me procurer à Fort-Albany un guide connaissant la côte pour continuer notre voyage vers le nord, plus particulièrement sur la côte avoisinant l'embouchure de la rivière Equan ou Ekwan. Plusieurs des sauvages qui font la traite des fourrures à Albany connaissaient la région que nous devions explorer, et nous obtînmes d'eux une foule de renseignements utiles. Nous engageâmes l'un d'eux (Patrick Spence) qui demeure sur la côte, près de l'embouchure de l'Equan, comme guide. Après cinq jours de vents contraires, pendant lesquels nous n'avançâmes guère que d'une dizaine de milles, nous eûmes une journée de vent favorable, soufflant de l'est et du sud, ce qui nous permit d'arriver à la rivière Equan le 8 juillet.

Relevé de la rivière Equan.

Les sauvages de cette région ne peuvent pas se procurer d'écorce pour la confection de canots, ils sont donc très mal montés sous le rapport de l'embarcation, et après nous être assurés de l'impossibilité d'en acheter, nous nous décidâmes à ne pas nous partager en deux expéditions séparées, mais à faire un levé au micromètre de la rivière Equan avec nos deux canots de bois. Nous relevâmes ainsi cent cinquante milles de ce cours d'eau, entre l'embouchure et le confluent de la rivière Waskagami, dont je fixai la latitude (53° 48′ 52″). Nous remontâmes ensuite cette branche jusqu'au premier lac, puis de là, par une série de longs portages vers l'est, nous atteignîmes un petit cours d'eau qui nous fit déboucher à l'extrémité sud du lac Sutton-Mill. Ce lac occupe une vallée profonde orientée du sud au nord, et d'une largeur moyenne dépassant un peu un demi-mille. Elle est coupée en deux parties par une chaîne rocheuse formée de couches horizontales d'âge cambrien, surmontée par une nappe d'épanchement analogue, du moins comme apparence générale, à celles de la région du lac Supérieur. Une série de failles parallèles a donné lieu à une gorge étroite qui cou-

pe ces couches ; cette gorge se comble des fragments qui se détachent des parois, et au fond un petit cours d'eau se fraye un passage et relie la partie sud à la partie nord du lac. Nous fîmes un relevé au loch de ce lac, et pendant que je complétais ce travail et faisais l'examen des roches des rivages, Mr. Boyd continuait le relevé de la rivière qui coule de l'extrémité nord du lac, désignée sous le nom de rivière à la Truite, jusqu'à la baie d'Hudson. A son embouchure, il fit une observation pour la latitude, et une série de lectures barométriques afin de contrôler la hauteur du lac au-dessus du niveau de la mer.

Relevé de la côte de la baie James.

Comme on nous avait avertis que la navigation de la côte de la baie d'Hudson, à partir de la rivière à la Truite, était dangereuse et difficile, nous reprîmes pour le retour l'itinéraire que nous avions suivi, et nous arrivâmes à l'embouchure de la rivière Equan le 22 août ; nous ne pouvions disposer que de peu de temps pour explorer les environs, aussi décidai-je de faire une reconnaissance rapide de la rive, vers le nord, en tant que les conditions météorologiques nous le permettraient. Nous fîmes un relevé au loch de notre itinéraire, controlé par des observations pour la latitude, jusqu'à la rivière Opinnagow.

Nous fûmes retardés à cet endroit par des bourrasques venant du nord, et craignant une continuation du mauvais temps, nous retraçâmes nos pas, pour être de nouveau de retour à la rivière Equan le 3 septembre. Nous engageâmes les services de notre ancien guide et nous reprîmes la route d'Albany en bateau, mais nous fûmes retardés par des vents contraires à l'embouchure de la branche sud de la rivière Attawapiskat. Nous fîmes ici une observation de latitude qui confirme la position de ce point déterminée par le Dr Bell en 1886, et dont l'exactitude avait été mise en doute, car sa détermination de la latitude plaçait ce point beaucoup plus au sud que la position que lui assignaient les anciennes cartes.

Le 6 septembre, nous arrivâmes à la rivière Albany et nous reglâmes le compte de notre guide, pouvant dorénavant nous dispenser de ses services. A notre arrivée nous essuyâmes une tempête soufflant du nord. Après avoir terminé nos préparatifs, le vent s'étant modéré suffisamment, nous mîmes à la voile et navigâmes jusqu'à mi-chemin du poste à l'Orignal (*Moose Factory*). Après une période de calme, à cet endroit, nous profitâmes de vents du sud et du sud-ouest pour continuer notre route jusqu'au poste, où nous arrivâmes dans la soirée du onze septembre. La marée étant basse à cette heure, il nous fallut attendre jusqu'à neuf heures où elle commença à remonter, et nous entrâmes au port désigné sous le nom de "Inner Ships Hole", à 10 heures 30 minutes. Dans le courant de l'après midi nous aperçûmes la barque *Hans*, petit vaisseau marchand, à sa sortie de la baie. Le vaisseau *Lady Head* de la compagnie de la Baie d'Hudson, était à l'ancre dans la

rivière, tout prêt à partir, mais il ne put effectuer son départ que le 15, septembre.

Retour par la rivière à l'Orignal.

Les eaux de la rivière à l'Orignal (*Moose river*) étaient très basses mais trois jours de pluie, précédant notre départ, haussèrent le niveau de la rivière et compensèrent notre retard au poste par une augmentation de profondeur qui nous permit de procéder, plus rapidement, pendant notre voyage de retour. Nous partîmes du poste à l'Orignal (*Moose Factory*) le 18 septembre ; malgré les pluies récentes, nous fûmes constraints de marcher dans l'eau une grande partie du temps, à cause du peu de profondeur. La saison d'été avait été très sèche et dans la vallée de violents feux de forêts sévissaient depuis la fin d'août. Ces feux de forêts s'étendaient depuis l'embouchure de la rivière Mattagami vers le sud-ouest jusqu'aux îles aux Putois (*Skunk islands*) dans la rivière Missinaibie. Mes instructions comportaient un relevé de la rivière Opazatika, au cours de l'itinéraire du retour ; mais comme une grande partie de ce cours d'eau traverse l'étendue en conflagration, et que, de plus, les eaux en étaient très basses, nous concluâmes que nous ne pourrions effectuer ce travail sans beaucoup de peine et sans de grandes pertes de temps ; nous décidâmes donc de suivre l'itinéraire le long de la rivière Missinaibie, et nous arrivâmes à la gare du chemin de fer le 15 octobre.

Description de l'embouchure de la rivière à l'Orignal.

Le delta de la rivière à l'Orignal comprend trois branches qui se jettent dans la baie James. La branche septentrionale débute au nord de l'île Middleboro et s'étend, vers le nord-ouest, jusqu'aux bancs de sable " aux vaisseaux " (*Ships Sands*) ; à l'époque des eaux basses, cette branche est presque à sec, et comme, de plus, le lit en est parsemé de gros cailloux, elle n'est navigable que par petits bateaux et par canots. La branche méridionale, nous dit-on, est aussi très peu profonde. La branche médiane, qui longe le bord sud des bancs de sable " aux vaisseaux ", a une profondeur de sept pieds, à marée basse ; tandis qu'à marée haute elle donne passage à des vaisseaux tirant douze pieds.

De la rivière à l'Orignal à la rivière Albany.

Vers le nord, à partir des bancs de sable de la pointe du Nord (*North point*), les eaux sont peu profondes, cependant la profondeur augmente quelque peu vers Nomansland. Les levées de sable qui sont à découvert à marée basse ne sont pas très larges, mais les barres de la pointe Long-Ridge et de la pointe Cockispenny se prolongent fort avant au large. Sur la pointe Halfway on remarque la présence de fragments de calcaire qui sont apparemment détachés de roches *in situ* au dessous du niveau des eaux à marée basse. La pointe Longue-Ridge est formée d'un dépôt de gravier avec quelques gros cailloux qui affleurent à la surface. Entre Nomansland et la rivière Albany la rive est très plane, et à marée basse les plages vaseuses émergent

sur une grande superficie ; elles sont larges de plusieurs milles en certains endroits.

Ainsi que la rivière à l'Orignal, la rivière Albany a un delta de trois branches. Les bâtiments du comptoir et de la mission sont situés sur une île au nord de la branche septentrionale. Au nord de cette île on remarque une large crique désignée localement sous le nom de rivière du nord. A son débouché, cette crique a une longue flèche analogue à la barre de sable " aux vaiseaux " de la rivière à l'Orignal. Le débouché du sud est plus large, et son entrée semble être plus profonde que la branche qui conduit à l'établissement du comptoir. Le passage étroit, qui se trouve au nord de la barre est peu profond à l'époque des eaux basses, et à son débouché n'a guère qu'une brasse de profondeur à marée haute. Au nord, jusqu'au delà de la pointe Nottaskay, on remarque une levée de sable parsemée de gros cailloux ; les bateaux, pour contourner cette levée, sont obligés de se tenir au large, presque hors de vue de terre. On dit que la rivière Chickney, qui se jette dans la mer au nord de l'Albany, est une autre branche du delta. Côte du côté nord.

Au large de la rivière Kaypuskow, nous avons observé des dépôts formant levées. Entre l'île Akimiski (Agoomska) et la terre ferme, la profondeur maxima semble être d'environ deux brasses. A une distance de trois milles, à distance égale de la côte et de l'île, cette profondeur n'atteint plus qu'une brasse, ainsi que nous l'avons observé en louvoyant sous la latitude 52° 54′ 0″. Ici, la terre ferme n'a pas de plage ; entre la ligne de rive à marée haute et les bois, on remarque une large terrasse couverte d'herbe. L'extrémité nord-ouest de l'île à Akimiski est beaucoup plus rapprochée de la terre ferme que ne le montre les cartes dressées jusqu'ici ; entre cette pointe et la côte au sud de la rivière Equan, on remarque un certain nombre de levées de sables. Au dire de notre guide, le chenal peut passer à l'ouest des deux îles que l'on remarque ici près de la côte. Une série d'observations nous donne 53° 14′ 0″ comme latitude de l'embouchure de la rivière Equan.

Au nord de la rivière Equan, le littoral est bordé, sur un long parcours, par de hautes levées de graviers, mais la marée basse met à découvert des plages de vase et de limon, larges de plusieurs milles, et lorsque la marée atteint son maximum de retrait à midi ou à minuit, le progrès de la marche en canots est sérieusement entravé. On ne peut aborder, sans un long portage à travers la vase, qu'à l'heure de la marée haute.

Les rivières qui se jettent dans la baie, entre la pointe Equan et le cap Henrietta-Maria, ne sont pas importantes, et comme toutes les cartes de la région qui ont été dressées jusqu'ici sont de simples cro- Cours d'eau au sud du Cap.

quis, il est difficile de fixer celles qui ne sont pas désignées par un nom sauvage local. La première rivière que l'on rencontre au nord de l'Equan est, dit-on, une branche de ce cours d'eau, Son débouché est marqué par deux flèches de graviers qui s'avancent au nord jusqu'à un mille de la côte. La rivière aux Cygnes, (*Swan*) qui est peut être la rivière au Radeau (*Raft*), de la carte, a son embouchure sous la latitude 53°36′. Son débouché forme une baie ou une légère courbe dans la ligne de côte. Sous la latitude 54°, le littoral se courbe vers l'ouest, et comme à partir d'ici la limite de la forêt se dirige vers le nord-ouest, cet endroit est, selon toute probabilité, la pointe du Deuil (*Point Mourning*), qui est la première pointe boisée au sud du cap Henrietta-Maria. Plusieurs petits cours d'eau se déversent dans la baie ci-dessus. Le premier de ceux-ci est connu des sauvages sous le nom de rivière Nowashe, le second est la Patchipawakopo,—puis, vient le plus important de cette partie de la côte, l'Opinnagow qui est suivi, a 15 milles au nord, par le Nikitowasaki. L'embouchure de l'Opinnagow se trouve sous la latitude 54° 12′ 24″.

Au sud du cap Henrietta-Maria, la baie est peu profonde et boueuse, le littoral est bordé de plages de vase ; mais on rapporte que vers l'extrémité est du cap la côte devient plus abrupte et que les couches de calcaires affleurent à marée basse. Ces calcaires sont, probablement, un prolongement de ceux relevés au sud-ouest sur les rivières Equan et Attawapiskat.

Forêts.

Au fur et à mesure que nous avançons vers le nord, les arbres diminuent en grosseur et la ligne de forêts s'éloigne graduellement de la côte ; à la rivière Opinagow elle dévie au nord-ouest et quitte le littoral, de sorte que la région du cap est une plaine plus ou moins découverte. Lorsque la limite des arbres est éloignée du bord, le rivage comporte généralement une plage vaseuse, couverte d'herbe, au-dessus du niveau de la marée haute ; puis suit une large lisière de saules gris rabougris qui ressemblent beaucoup aux buissons d'artémises des plaines de l'ouest. Au delà, on rencontre quelques sapins isolés de petite dimension, avant-coureurs de la limite de la forêt. En naviguant le long de la côte, il est impossible de suivre un cours parallèle à la ligne de côte, car on ne peut nulle part apercevoir de points pour repérer sa direction.

Marées.

Le long de ce littoral. la hauteur des marées est très variable, et dépend dans une grande mesure de la direction et de la force du vent. Au nord de la rivière Equan la marée haute à lieu environ six heures et demi après le passage de la lune sur le méridien, le flux et le reflux occupant respectivement sept et cinq heures ; au sud de l'étendue de peu de profondeur qui se trouve entre l'île Akimiski et la terre ferme, le flux arrive du sud et se produit beaucoup plus tôt. A la rivière Lowasky la marée haute a lieu entre deux et trois heures et demie

après le passage de la lune, ainsi qu'à Albany: A la rivière Lowasky le flux dure quatre heures et le reflux huit. A Albany il y a cinq heures de flux et sept de reflux. A la barre extérieure de la rivière à l'Orignal les marées ont lieu entre une demi-heure et une heure plus tôt.

La direction générale de la rivière Equan, à partir de son confluent avec la rivière Washagami ou Eau-Claire, est vers l'est-sud-est. Elle émerge d'un plateau qui se trouve en amont du confluent de la Petite rivière Equan, suit une ancienne vallée large, puis se dirige vers l'est en traversant une plaine légèrement en pente vers la mer. Dans cette dernière partie de son cours elle s'affouille une vallée nouvelle à travers des argiles marines qui recouvrent les roches sous-jacentes et ont une épaisseur de vingt à cinquante pieds. A partir du dernier affleurement visible des roches jusqu'à la mer, le courant est rapide et charrie une grande quantité de graviers vers l'embouchure, ainsi que dans la baie où débouche la rivière. Des levées de graviers et des barres qui se forment dans la baie sont des preuves de ce charriage énergique. Rivière Equan

En remontant le cours d'eau, entre le quarantième et le centième mille de l'embouchure, on rencontre, à certains intervalles, des couches de calcaires qui reposent presque horizontalement. D'après une série de fossiles recueillis au sein de ces roches, elles semblent être antérieures au Dévonien, et se rapportent probablement au Silurien.

En amont de la Petite rivière Equan, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la rivière coule dans une large vallée qui, toutefois, se rétrécit graduellement avant d'atteindre le confluent de la Washagami ; et à plusieurs des coudes de la rivière elle coule entre de hautes parois d'argile, analogues, du reste, à celles que l'on remarque dans la vallée inférieure, mais généralement plus élevées. Ces argiles contiennent des coquilles marines. *Saxicava rugosa*, *Macoma calcaria*, *Mya truncata* et *Cardium ciliatum*. Nous notâmes la présence de ces fossiles aux niveaux les plus élevés de ces argiles, soit environ 390 pieds au-dessus du niveau de la mer. La différence du niveau de la rivière entre le confluent de la Washagami et son embouchure est de 290 pieds, selon nos lectures barométriques. Au nord de ce point, jusqu'au delà du lac Sutton-Mill, on trouve un plateau ayant une élévation d'environ 400 pieds au-dessus du niveau de la mer, à la surface duquel pointent, sous la latitude 54° 20′ des collines de forme ronde ou ovale, d'une roche trappéenne d'une hauteur variant entre cinquante et cent pieds. Une vallée profonde et étroite, occupée par les eaux du lac Sutton-Mill, traverse le plateau dans une direction nord et sud. Au lac même, la surface de l'argile se trouve à 390 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la surface du lac à 290 pieds. Argile marine.

D'après des sondages, à l'extrémité sud, le fond du lac se trouve être à 310 pieds au-dessous du niveau de la plaine, tandis que le fond du Elévation du plateau marin.

côté nord n'est qu'à 250 pieds. D'après la carte dressée anciennement par Arrowsmith nous savions qu'il existait au sud-ouest du cap Henrietta-Maria une certaine étendue de terrain élevé et abrupt (en comparaison avec le niveau généralement uni de la région). On avait toujours supposé que cette région était occupée par des roches laurentiennes, et les anciennes cartes géologiques sont colorées en conséquence, mais dans les instructions que je reçus du Dr Bell, il hasarda la prédiction que les roches de cette étendue devraient, selon lui, plutôt se rapporter à la même série que celles des îles Manitounuck et Nastapoka, sur la côte est de la baie-d'Hudson, et qui sont de la même époque que l'Animikie du lac Supérieur ; mon examen des roches de cette étendue confirme l'exactitude de sa prédiction.

Roches du lac Sutton-Mill.

On remarque des calcaires siluriens sur la rivière à la Truite, qui est le débouché du lac Sutton-Mill, ainsi que dans le fond du lac, immédiatement au nord des trapps. Les roches de l'étranglement du lac, que les cartes décrivent comme étant élevées et pittoresques, sont des escarpements hauts de cent cinquante pieds d'une roche trappéenne recouvrant des couches horizontales qui sont probablement d'âge Animikie. La nappe de trapp recouvre la surface inégale de ces roches, comme sur la baie Nipigon, sur le lac Supérieur. Les roches sous-jacentes sont des phyllades noirs imprégnés de minerais de fer, et dans lesquels sont intercalées des bandes de jaspe. Quelques-unes de ces couches semblent contenir une forte proportion de magnétite et d'hématite. Sur la rive est nous relevâmes une coupe comprenant quatre-vingt-dix pieds de ces jaspes et phyllades ferrifères, mais sur la rive ouest du lac ces couches se sont affaissées au-dessous du niveau du lac par une série de failles nord et sud et seul le trapp affleure à la surface. Ces roches forment une crête orientée est et ouest se prolongeant jusqu'aux lacs supérieurs de la Washagami, tandis qu'à l'est elle atteint un grand lac qui se trouve sur la rivière à la Truite ; ce cours d'eau, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, forment le débouché du lac Sutton-Mill et coule vers le nord.

Minerais de fer.

Les phyllades et les jaspillites forment un long pli anticlinal allongé, dont l'axe est orienté est et ouest ; la plus grande proportion des couches qui affleurent font partie du versant nord de l'anticlinal. Cette saillie se termine au lac par une série de failles dont la direction est nord et sud et ayant le regard à l'ouest ; nous n'avons pas pu déterminer l'importance du rejet. La nappe de trapp doit être beaucoup plus récente, car il y a apparence de discordance, la roche ignée ayant rempli toutes les inégalités de la surface sur laquelle elle repose. L'escarpement du côté ouest de l'étranglement du lac est entièrement composé de trapp, il est haut de cent cinquante pieds, sans apparence de jaspillite à la base. Du coté est, on remarque une épaisseur de qua-

tre-vingt-dix pieds de ces couches, surmontées d'une épaisseur variable de trapp.

Nous donnons ci-dessous une énumération des couches qui sont surmontées par la nappe de trapp, mais, comme il ne nous a pas été possible de faire un relevé détaillé, cette liste ne doit être considérée que comme étant approximative.

Au faîte de la série, en contact avec la surface inférieure du trapp, on remarque une série de phyllades noirs, gris et verdâtres dont les couches supérieures sont imprégnées de magnétite. A dix-huit pieds plus bas apparaissent des filons de jaspe rouge, dont la première bande est cristalline, ayant l'apparence d'un porphyre éruptif. Dans l'épaisseur de deux pieds qui suit, on remarque une intercalation de feuillets de jaspe dans les phyllades, et, plus bas, ces feuillets s'épaississent notablement. Les couches de jaspe semblent être composées de concrétions minuscules ovales ou arrondies d'un jaspe rouge vif, empâtées dans un quartz calcédonique. Comme la nuance de la roche dépend de la proportion plus ou moins élevée de ces pillules de jaspe, la couleur varie entre rouge clair et brun. De minces feuillets de roches de couleur de rouille forment la plus grande partie des premiers trente pieds des couches ; puis se montrent plusieurs couches assez épaisses de jaspe. Plus bas, jusqu'à quarante pieds, les couches sont composées de roches semi-cristallines gris foncé et noirâtres, avec quelques filons rouges, mais plus fortement imprégnées de magnétite que les couches sus-jacentes ; quelques-uns des feuillets semblent être de la magnétite pure. Un talus de fragments cache le reste des premiers soixante-dix-pieds, cependant les fragments qui se posent sur la surface indiquent la présence de quartzites ou de phyllades ferrugineux d'un poids spécifique élevé. Dans la partie inférieure de la coupe, les roches ont une apparence plus grossièrement cristalline, et la dernière couche exposée, au niveau de la surface du lac, est fortement imprégnée de magnétite. Coupe.

Au nord, la vallée du lac Sutton-Mill s'élargit, et le cours d'eau qui en découle suit, d'abord, une ancienne vallée large, puis, graduellement, il se creuse un nouveau lit. Vers le nord, la grosseur des arbres diminue sensiblement, et ils disparaissent complètement bien en deçà de la côte de la baie d'Hudson. L'embouchure de la rivière, d'après plusieurs déterminations faites par M. Boyd, se trouve sous la latitude 55° 16′ 09″

Le long des cours d'eau on remarque une étroite frange d'arbres, mais en avançant vers la limite nord des arbres, même cette étroite frange s'éclaircit considérablement. A part les rives en pente des rivières, la surface de la région est unie et couverte de mousse, avec ici et là quelques bosquets de sapins et de mélèzes. La plus grande partie de l'intérieur est couverte de marécages. Nous fîmes une petite collection d'environ quarante spécimens de plantes des environs des embouchures des rivières Equan et Albany. Intérieur des terres.

Gibier.

Les principaux animaux à fourrures du district sont le renard, la loutre et le castor. Les sauvages semblent éprouver de la difficulté à se procurer les plus gros mammifères. A l'intérieur des terres il y a très peu de gibier ; la chasse aux canards et aux outardes est restreinte aux côtes de la baie. Les rivières rendent une faible quantité de poisson blanc. A certaines saisons, les cours d'eau de la région, qui coulent vers le nord pour se jeter dans la baie d'Hudson, contiennent de la truite de ruisseau en abondance.

Le lac Sutton-Mill nous fournit une petite espèce de truite de lac, et à l'étranglement du lac nous attrapâmes aussi de la truite tachetée.

LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA RÉGION ABITIBI.

M. W. J. Wilson.

Instructions.

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport suivant de mes explorations de la campagne dernière dans les environs du lac Abitibi, district de Nipissingue, province d'Ontario.

D'après vos instructions, je devais déterminer l'étendue, etc., des roches huroniennes au nord-ouest et au nord du lac Abitibi, le long de la rivière Abitibi, de son début à la sortie du lac jusqu'aux rapides du Long-Saut ou jusqu'à la rivière Frederick-House ; explorer la région au sud du lac, et faire un relevé de la rivière Abitibi, qui se jette dans le lac au sud du poste ; et relever la topographie de la région jusqu'au lac Night-Hawk à l'ouest et jusqu'au lac Rond ou à la ligne de partage au sud.

Le 10 juin, je partis d'Ottawa accompagné de M. J. F. E. Johnston, de ce département, T. A. Davies et H.-F. Lambart. Nous nous dirigeâmes vers le poste Abitibi par la voie du lac Témiscamingue, en suivant la route canotière du lac des Quinze au lac Abitibi, que nous atteignîmes le 23 juin.

M. Johnston, suivant vos instructions, fit l'examen de la région à l'est de la frontière interprovinciale ; il vous remettra un rapport séparé du résultat de sa campagne. Il fut aidé dans ce travail par M. Lambart.

Après avoir déposé nos provisions dans les magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, que M. Robert Skeene mit gracieusement à notre disposition, et m'être assuré les services d'un guide, je revins sur mes pas par la route canotière que je venais de parcourir, pour faire l'examen de la région au sud du lac Abitibi. Les cartes qui existent de cette région montrent un cours d'eau qui coule du sud-ouest et se jette dans la rivière qui prend naissance au lac Agotawekami, un peu au nord de ce lac. Les sauvages m'apprirent que cette rivière n'existait pas, et mes investigations confirmèrent ce rapport. En suivant la route

Rivière Abitibi au sud du lac.

canotière, on remarque une baie qui ressemble à un confluent, mais qui n'est autre qu'un bras sinueux de la rivière et dans lequel ne se jette aucun cours d'eau ou ruisseau, Donc, la rivière Abitibi découle directement du lac Agotawekami. Du côté ouest elle reçoit les eaux de deux petits tributaires longs, respectivement, de trois milles et de cinq milles, qui ne sont navigables par canots qu'à l'époque des eaux hautes.

J'appris de la part des sauvages l'existence à l'ouest d'une route canotière qui, débutant au lac Obadowegashing, conduit au lac Agotawekami par une série de rivières, de lacs et de portages.

Route canotière à l'ouest du lac Obadowagashing.

Débutant à la baie nord-ouest du lac Obadowagashing, je suivis la rivière qui découle du lac Labyrinthe sur un parcours de quatre milles environ. Nous fîmes deux portages sur cette rivière, et je notai la présence de plusieurs affleurements d'une roche à grain fin contenant souvent des grains de pyrite de fer. Je relevai aussi deux affleurements de tufs vitreux. Près de la rivière, les rives sont peu élevées et argileuses, mais à peu de distance du rivage la surface s'élève en ondulations et atteint une hauteur de 50 à 100 pieds. La région est bien boisée de sapins (*Picea alba* et *P. nigra*), trembles (*Populus tremuloides* et *P. balsamifera*), sapin baumier (*Abies balsamea*), bouleau (*Betula papyrifera*), cèdre (*Thuya occidentalis)*, mélèze (*Larix americana*), pin (*Pinus strobus*, *P. bresinosa*, *P. banksiana*) ; on trouve aussi un grand nombre d'arbustes et de buissons tels que aulnes, saules, ifs d'Amérique, érable de montagne (*Acer spicatum*), sorbiers, myrthe, ainsi qu'une grande variété de plantes à fleurs et de fougères.

Essences forestières.

Lac Labyrinthe.

Le lac Labyrinthe est une nappe d'eau de forme irrégulière, longue de quatre milles sur trois milles de large. Sa surface est parsemée de nombreux îlots bien boisés quoique rocailleux ; la roche qui les compose est une roche verte, compacte, parcourue par des filons de quartz pyriteux. Partout où la roche affleure, mais surtout près du niveau de la surface du lac, elle est polie et fortement striée. L'orientation des stries est généralement S-N-W. Nous relevâmes la présence de quelques cailloux de granite ; nous ne notâmes aucune trace d'argile à blocaux. Les sauvages désignent le lac sous le nom de Kwaskonadaga.

Continuant notre relevé vers l'ouest, je traversai deux milles de rivière marécageuse, puis un petit lac appelé lac de la Poule-d'Eau, (*Water-hen*) ; une montée de la rivière d'un mille et demi aboutit à un portage long de près d'un mille, conduisant au lac Wawagoshe ; de ce lac un portage de un quart de mille nous conduit au delà de la ligne de partage à la source de la rivière Blanche. L'altitude de la ligne de partage, où elle traverse notre chaîne de relevés, est de 980 pieds au-dessus du niveau de la mer (lecture du baromètre anéroïde). Sur le

Faîte de partage.

sentier de portage conduisant au lac Wawagoshe, je rencontrai des arbres d'assez belles dimensions, surtout des sapins et des trembles. Quelques-uns des sapins mesuraient soixante-sept pouces de circonférence ; à l'ouest de la partie médiane du lac Wawagoshe, la forêt est de seconde venue, la région ayant été dévastée par des feux de forêts il y a quelque trente ans

La branche de la rivière Blanche qui fait partie de la route canotière n'est, près de la ligne de partage, qu'un tout petit cours d'eau qui, toutefois, un mille et demi plus bas, atteint une largeur de vingt pieds sur six de profondeur. A quatre milles de sa source, elle s'élargit et forme le lac de Iles-aux-Couleuvres *(Snake Island lake)*, et, un mille plus bas, forme le lac Misémikowish ou Hutte-des-Castors. Ce dernier est un lac étroit et profond, long de sept milles, dans une direction ouest et nord-ouest, ayant une extension de six milles vers le sud. Les rives sont élevées et rocheuses, consistant en diorites massives et en phyllades parcourus de nombreux filons de quartz pyritifère. La roche encaissante, elle-même, contient une forte proportion de grains de pyrite.

Diorites et schistes

Des lignes qui représentaient peut-être des plans de stratification sont orientées est et ouest, avec un pendage entre 75° et vertical. Par places, cependant, la direction est plutôt nord et sud. Une saillie allongée d'une roche dolomitique qui renferme du fer forme barrage à l'extrémité sud du lac, donnant lieu à une chute d'eau de cinq pieds environ. La branche de la rivière Blanche qui coule du lac vers le sud est un cours d'eau important, mon guide sauvage lui attribue une longueur de vingt à vingt-cinq milles. Il y a une route canotière vers l'ouest qui relie le lac Misemikowish au lac Rond, et une autre qui conduit vers le nord en traversant la ligne de partage. J'adoptai cette dernière, qui suit un portage de deux chaînes aboutissant à un lac étroit, long d'un mille et demi, puis remonte un petit cours d'eau d'un mille, traverse deux petits lacs, prend un court sentier de portage, et suit un lac, long de deux milles, jusqu'au portage qui traverse la ligne de partage. Les arbres des forêts sont de petite dimension, ainsi que sur le lac Wawagoshe, et consistent en sapins, bouleaux, trembles et pins banksiens, ces derniers atteignant en certains cas un diamètre de huit pouces. Telle est la nature de la forêt jusqu'à l'extrémité sud du portage de la ligne de partage, où le brûlé se termine ; la forêt est probablement analogue à l'ouest jusqu'au lac Rond.

Forêts de seconde venue

Un portage d'un demi-mille nous conduisit au delà de la ligne de partage, puis sur un parcours de plus de trois milles nous suivîmes une série de cours d'eau et de lacs qui se trouvent à la source de la rivière Isabemagussi. La route canotière, au delà de ces trois milles, abandonne la rivière principale, dont le lit est obstrué par un barrage

d'arbres tombés et de bois de dérive ; nous eûmes recours à un portage de deux milles qui nous conduisit à une autre branche de la rivière. Nous fîmes la montée de cette branche sur une distance de trois milles, et arrivâmes à un lac long de deux milles ; de l'extrémité nord de ce lac il nous fallut de nouveau avoir recours à un portage de trois milles pour regagner la rivière Isabemagussi, qui, à cet endroit, coule à l'est vers le lac Agotawekami, distant d'environ vingt-deux milles.

Le long de cette route, toutes les roches sont d'âge huronien et consistent en roches vertes et cristallophylliennes, avec rares intercalations de bandes de pétrosilex et de conglomérat. Je notai la présence de cette dernière roche à un mille environ de l'extrémité sud du long portage ; direction des couches, N. 70° E. Conglomérat huronien.

Les arbres de la région sont de belle taille, comme nous eûmes l'occasion de le constater à plusieurs reprises au cours des portages ; les parties marécageuses sont fort boisées, les arbres prédominants sont des épinettes à troncs droits, de six pouces à un pied de diamètre. Aux niveaux plus élevés, sur une terre glaise profonde, la végétation est luxuriante. Un grand nombre des sapins ont de douze à vingt pouces de diamètre, et nous observâmes des trembles de deux pieds ; les bouleaux et les autres arbres atteignent aussi de belles proportions.

La rivière Isabemagussi, à l'extrémité nord du portage de trois milles, a une largeur de cinquante pieds et est profonde de sept pieds, mais d'après les marques observées sur les arbres le long des rives, à l'époque de la débâcle des glaces, le niveau de la rivière est au moins de dix pieds plus élevé que maintenant (le 10 juillet). Le long des rives, le sol est composé d'une argile sableuse stratifiée de couleur bleu-gris, et ressemble au sol de la région au sud du lac Abitibi. L'eau en est trouble, vaseuse ; cependant quelques-uns des affluents sont limpides et glacés. Les affleurements de roches sont peu nombreux, mais, partout où nous les avons relevés, ils présentaient les couches huroniennes orientées est-ouest. A en juger d'après l'apparence du sol et la végétation luxuriante, on peut conclure qu'une grande partie de la région baignée par la rivière et ses tributaires serait propice à la culture ; il y a aussi des quantités considérables de bois à pulpe et de bois de commerce. Rivière Isabemagussi.

Je fis l'examen de la région qui s'étend au sud du lac Abitibi, et dans ce but je fis la montée de plusieurs des cours d'eau. La première rivière que je remontai se jette dans le lac à environ douze milles à l'ouest du poste de la Baie-d'Hudson. On la désigne sous le nom de Madawanasaga, à cause de deux branches principales qui se joignent avant de se jeter dans le lac. Le long des premiers cinq milles de la montée nous ne relevâmes aucun affleurement de roches, le rivage étant bas et souvent marécageux. La première roche que nous rencontrâmes est une dolomie, d'un roux grisâtre, tournant à la couleur de rouille sous l'influen-

ce de l'atmosphère ; un peu plus haut nous observâmes une roche verdâtre très altérée qui tourne à la serpentine. Nous relevâmes la présence d'une roche analogue quatre milles plus au sud, et au rapide, où j'arrêtai la montée de la rivière, nous retrouvons la roche verte prédominante de la région. Nous fîmes le relevé du cours d'eau sur un parcours de onze milles ; au delà le volume en est trop diminué pour en permettre la montée en canot, mais au dire du guide il se prolonge de sept à huit milles plus haut, et prend sa source vers le sud-ouest.

Serpentine.

La seconde rivière que l'on peut remonter en canot se jette dans le lac à l'ouest de la grande presqu'île désignée par M. M-B. Baker sous le nom de pointe aux Choux-Fleurs *(Cauliflower Point).* Au cours d'eau il donna le nom de rivière de l'Eclair ; les sauvages lui donnent le nom de Ammikewabid. A environ six milles de l'embouchure la rivière se partage en deux branches d'égale importance, que l'on ne peut remonter plus d'un mille, à cause de nombreux barrages d'arbres déracinés et de broussailles. Ces deux branches se prolongent sur une distance de cinq milles à l'intérieur, dans une direction sud-ouest. A environ deux milles de l'embouchure on remarque un affleurement de roche verte contenant des grains de pyrite de fer. Près des fourches la roche est la grauwacke ordinaire.

Rivière du Revenant.

La dernière des rivières examinées de ce côté du lac s'y jette dans la partie sud-ouest et a reçu de M. Baker le nom de rivière du Revenant *(Ghost River)*, le nom sauvage est Manitouskosi. A son embouchure, ce cours d'eau est large de cent pieds et traverse une région unie et argileuse sur les onze milles que nous l'avons remonté. Il continue sur un parcours de plusieurs milles à travers une région dont le niveau s'élève perceptiblement. Il reçoit la décharge d'une branche importante qui coule de l'ouest. Le seul affleurement observé sur cette rivière est une roche verdâtre, près de l'embouchure. Ses bords, comme du reste ceux des autres cours d'eau examinés de ce côté du lac, sont composés d'argile bien stratifiée contenant une forte proportion de sable, ce qui donne un sol de glaise sableuse. Près des cours d'eau il est d'excellente qualité, et si l'on peut juger par l'apparence générale de la région observée du sommet de plusieurs points culminants, il existe de grandes étendues de sol excellent. Il y a plusieurs collines qui s'élèvent à quatre ou cinq cents pieds au-dessus du niveau du lac Abitibi, une ou deux excèdent même ce chiffre ; en général la région est ondulée et bien drainée. Sur le penchant des collines, on remarque des trembles, des épinettes et des sapins, tandis que sur les sommets on trouve des pins banksiens rabougris, mais aucun de ces arbres n'ont de valeur marchande.

Rivière Abitibi.

Je descendis ensuite le cours de la rivière Abitibi, que j'examinai jusqu'à son intersection de la ligne de méridien de Niven, en aval de

rapides du Long-Saut. J'en fis un relevé au micromètre entre la ligne de Niven et la ligne de raccord de Speight, audelà des chutes aux Iroquois ; de cette façon, nos relevés sont raccordés avec le relevé au micromètre effectué en 1900 par M. Speight entre ce point et le poste Abitibi. Le premier obstacle sur cette route se trouve à quatre milles et demi du lac, aux chutes Couchiching, où la rivière, coulant sur un lit de roches ignées altérées, tombe de 46 pieds (baromètre anéroïde) par une série de cascades et de rapides. Entre ces rapides et la chute aux Iroquois, on remarque de nombreux affleurements, tous de roches huroniennes, comprenant des roches vertes, des roches chloritiques, et, en un endroit, de la dolomie impure. Ces affleurements donnent lieu à des rapides qu'il faut contourner par de courts portages. La direction des couches varie notablement, mais en général elle est est-ouest. Aux chutes aux Iroquois la rivière a une dénivellation verticale de quinze pieds ou plus, que l'on pourrait employer comme pouvoir hydraulique. A cet endroit, la roche est une roche ignée massive qui affleure en aval des chutes, sur une distance de un mille et demi ; les deux milles et demi suivants présentent des affleurements de granite et de gneiss, avec intercalations de roches basiques. La ligne de contact entre le Laurentien et l'Huronien se trouve, évidemment, dans ces environs, mais il n'existe pas de ligne de démarcation bien accentuée. Sur le parcours des cinq ou six milles suivants, jusqu'aux rapides du Chevreuil (*Buck Deer rapids*), on voit quelques affleurements de granite et de gneiss dont la direction est N 70° à 80° O et le plongement S 10° à 20° O. ∠ 50°-70. Entre les rapides du Chevreuil et ceux du Long-Saut, les roches n'affleurent pas, mais on remarque une grande quantité de cailloux et de galets de gneiss et de granite dans le lit de la rivière et sur le rivage. J'examinai les deux rives avec soin, sans pouvoir découvrir d'affleurements- Une saillie de gneiss qui travers la rivière donne lieu aux rapides du Long-Saut, et le long des cinq milles qui suivent on rencontre de beaux affleurements. Entre cet endroit et la ligne de Niven on ne découvre aucune roche *in situ*.

Contact entre le Laurentien et l'Huronien.

Sur tout le parcours examiné de la rivière Abitibi, les bords sont composés d'argile sableuse stratifiée et ils dominent la rivière de cinq à vingt-cinq pieds ; en certains endroits, comme par exemple aux rapides du Chevreuil, les rives sont plus élevées et abruptes. A proximité du cours d'eau le sol est de bonne qualité, mais à l'intérieur la surface devient marécageuse. Les essences comprennent l'épinette, le tremble, le baume de Giléad, le sapin, le cèdre et de nombreux arbustes. Sur les bords des cours d'eau, des arbres atteignent une belle taille, mais à l'intérieur ils sont de dimensions beaucoup moindres.

Rivière Mistoogo.

Nous fîmes aussi un examen de la rivière Mistoogo, une branche de la rivière Abitibi. Elle coule du nord, et son confluent se trouve à dix milles environ de celui de la rivière Noire. A moins d'un mille de

son embouchure, une saillie de roches chloritiques, direction N. 80° O. plongement N. 10° E. < 75°, cause une chute de 18 pieds (baromètre anéroïde). Ces schistes sont parcourus par des veinules de quartz, et M. R.-W. Coulthard rapporte qu'un échantillon choisi montra à l'analyse une teneur de $2.20 par tonne. * Les eaux étant très basses nous ne pûmes continuer la montée de la rivière ; les roches observées sont des roches cristallophylliennes, toutes rapportables à l'Huronien. Une excursion d'un jour à l'intérieur nous démontra l'existence de grandes étendues d'un sol excellent couvert d'une luxuriante végétation, mais nous ne relevâmes aucun affleurement de roches.

Eaux boueuses.

Les eaux du lac Abitibi sont troubles pendant tout l'été. Cette remarque s'applique aussi à toutes les rivières examinées pendant la campagne. Le lac est peu profond, le limon blanchâtre charrié par les rivières ou entraîné des rives par les eaux du lac n'a pas le temps de se déposer dans le fond du lac, dont les eaux sont toujours plus ou moins agitées par le vent. Cette circonstance ajoute un élément de danger à la navigation en canot, car il devient impossible d'apercevoir les roches et autres obstacles à fleur d'eau. Vers le mois de février, les eaux du lac deviennent plus limpides.

Rivière Noire.

Je remontai ensuite la rivière Noire, qui est la branche la plus importante de l'Abitibi en amont de la rivière Frederick-House. Son confluent se trouve à vingt-neuf milles du lac : ses eaux ont une teinte foncée, sont relativement limpides, et offrent un contraste marqué avec les eaux troubles de l'Abitibi. Nous fîmes un relevé au micromètre des premiers quarante-neuf milles de ce cours d'eau, et un relevé à la vitesse de l'embarcation du reste du parcours, A son confluent, la rivière est large de trois chaînes et le courant est faible ; cette largeur demeure à peu près constante sur tout le parcours des premiers dix-sept milles où l'on rencontre le premier rapide. Jusqu'à cet endroit, nous ne relevâmes que deux affleurements de roches, tous deux roches ignées contenant de la pyrite de fer. A environ sept milles de l'embouchure se trouve le confluent d'un petit tributaire coulant de l'est. Il existe une suite de portages, coupée par un petit lac, entre cet affluent et la Roche de la Vieille (*Old Woman Rock*) sur la rivière Abitibi. Cette route n'est usitée que par les sauvages en temps de chasse, car les portages sont très longs. A neuf milles du confluent une grande étendue fut ravagée, il y a quatre ans, par des feux de forêts, et sur un parcours de cinq milles il ne reste debout que quelques troncs carbonisés, avec ici et là, un bosquet d'arbustes verts sur le rivage ou au milieu d'un marécage. La région dévastée s'étend à dix milles à l'est ; je ne pus m'assurer de son étendue vers l'ouest.

Brûlé.

La chute mentionnée ci-dessus est occasionnée par un affleurement de roches ignées massives contenant de nombreuses veinules de quartz et

*Explorations dans l'Ontario septentrional. 1900, p. 45.

des grains de pyrite. Il y a une différence de niveau de quinze pieds, offrant une excellente source de force hydraulique A cet endroit, une famille de métis du nom de McDougall a élevé une maisonnette et cultive un champ dans lequel on avait planté des pommes de terre qui promettaient un beau rendement. L'une des tiges avait une longueur de quarante-deux pouces, et les pommes de terre avaient atteint une belle grosseur.

Le rapport qui suit est le résultat de l'examen d'un échantillon du sol recueilli à l'endroit ci-dessus mentionné. Position géographique, latitude 48° 38', longitude 80° 27'.

" Une glaise sableuse, de couleur gris-foncé, contenant une forte proportion de fibres végétales, fragments de radicelles et d'écorce. L'échantillon ne contenait pas de cailloux et semblait être dans d'excellentes conditions d'homogénéité, à cause de la présence d'une proportion relativement considérable de matière végétale. Analyse du sol.

Analyse de l'échantillon du sol. Séché à l'air.

Humidité	1·86
Matières organiques et volatiles	9·73
Résidu insoluble (sable et argile)	79·96
Oxyde de fer et alumine	7·67
Chaux	0·45
Magnésie	0·44
Potasse	0·36
Acide phosphorique	0·11
Acide carbonique (non déterminé)	
	100·56
Azote, matière inorganique	0·227

Eléments assimilables.

D'après une détermination de la proportion d'acide phophorique, de potasse et de chaux soluble dans une liqueur de un pour cent d'acide citrique, et que l'on peut considérer comme étant immédiatement assimilables pour la végétation, nous obtînmes les résultats suivants :

Acide phosphorique	0192
Potasse	0142
Chaux	376

Ce sol contient des proportions suffisantes d'éléments essentiels de fertilité, à l'exception de l'acide phosphorique, dont la quantité est au-dessous de la moyenne de nos sols riches et fertiles. En ce qui concerne l'humus et l'azote, on peut dire que le sol est notablement riche, quoique une forte proportion de ce dernier élément peut n'être pas présente sous une forme immédiatement assimilable.

Somme toute, considéré au point de vue physique autant que chimique, ce sol donnerait probablement de beaux rendements sous des conditions climatériques favorables.

FRANK T. SHUTT, M. A., F. C, S.
Chimiste de la ferme expérimentale centrale.

Huronien.

Le long des dix-huit milles suivants de la montée de la rivière, on observe de nombreux affleurements de roches huroniennes, surtout des roches ignées massives et des roches cristallophylliennes. Elles sont généralement pyriteuses et contiennent des veinules de quartz et d'épidote. Au second portage, on remarque un massif de granite amphibolique qui ressemble à un dyke et qui est flanqué de chaque coté par des roches ignées schisteuses verdâtres ; au cinquième portage, à vingt-neuf milles de l'embouchure, on remarque un massif de brèche verdâtre. Des affleurements de ces roches traversent fréquemment la rivière et donnent lieu à des chutes et des rapides ; sur le parcours des premiers trente-cinq milles, il y en a huit qu'il faut contourner par des portages. La différence d'élévation totale sur cette distance est de 150 pieds (anéroïde). Au septième portage, à trente-deux milles, il y a une différence de niveau de quarante-six pieds, dont trente-cinq forment une chute presque verticale à l'extrémité supérieure du portage. Cette cascade pourrait être utilisée comme pouvoir hydraulique. Au huitième portage, trois milles plus haut, il y a une descente totale de trente-cinq pieds, dont la plus grande partie forme une série de cascades. Au delà du huitième portage, la rivière traverse une région unie, sur un parcours de dix-sept milles, sans obstacle à la marche des embarcations, et aussi sans grands affleurements de roches.

Plusieurs branches importantes se jettent dans cette partie du cours d'eau, et en amont le volume de la rivière diminue notablement. Nous nous arrêtâmes à cinquante-deux milles de l'embouchure ; et à cet endroit la largeur est de vingt-cinq pieds, mais l'eau est assez peu profonde pour ne point pouvoir laisser passer un canot allégé, (29 août). Le passage est de plus obstrué par des barrages d'arbres tombés. D'après le dire du guide sauvage, la rivière se prolonge sur une distance de quinze milles vers l'est, et reçoit les eaux d'un grand nombre d'affluents; à mi-chemin de ce parcours il existe dit-on, une chute beaucoup plus élevée que celles que nous avions contournées jusqu'ici.

Région des sources de la rivière Noire.

Au cinquante-deuxième mille j'escaladai une colline aride, haute de 120 pieds, du haut de laquelle je pus jeter un coup d'œil sur la région environnante. Au nord, au nord-ouest et à l'ouest le panorama est relativement plat, avec quelques mamelons s'élevant à une centaine de pieds au-dessus du niveau général. Au nord-est, à l'est et au sud, la surface est beaucoup plus accidentée. Dans un rayon de quatre à cinq milles, on aperçoit plusieurs élévations rocailleuses et arides, et sur la ligne d'horizon on distingue quelques pics bleuâtres plus élevés. Toutes les roches de ces collines sont, d'après nos observations, des roches cristallophylliennes huroniennes, orientées N. 45° E., plongement S. 45° O < 70°. La forêt, vue de mon point d'observation, est de seconde venue, à l'exception de quelques bosquets échappés aux ravages des feux de forêts qui ont dévasté la région il y a quelque trente années. La limite

nord de l'étendue incendiée coupe la rivière Noire à trente-trois milles de son confluent ; elle se prolonge au sud jusqu'au delà de la ligne de partage ; à l'est elle atteint les sources de la rivière Isabemagussi, et elle se raccorde probablement avec l'étendue de seconde venue de la région du lac Misemikowish, que nous avons mentionnée plus haut. Les sauvages ne purent me dire jusqu'à quelle distance à l'ouest se prolonge l'étendue brûlée, mais d'après eux les confins en sont très éloignés. On trouve une grande quantité de bouleaux et de trembles de un à quatre pouces de diamètre, ainsi que des épinettes, des sapins de petite taille, et des arbustes variés ; sur les crêtes rocailleuses et sur les élévations sableuses on observe le pin banksien. Le long de la rivière Noire, les étendues qui ont échappé à la conflagration sont couvertes de sapins et de trembles de belle taille qui rendraient une grande quantité de bois marchand. Le sol est une glaise d'excellente qualité, et d'après le dire des indigènes un sol analogue recouvre la plus grande partie du district. Il y a toutefois des marécages et des plaines sableuses arides.

La route au sud, vers le lac Rond, bifurque de la rivière Noire à quarante milles de son confluent, et suit une branche sinueuse, la rivière de l'Argile-Blanche (*White Clay River*), jusqu'au lac Kekekwabik, puis atteint la hauteur des terres par une série de petits cours d'eau, de lacs et de portages. Le cours d'eau auquel j'ai donné le nom de rivière de l'Argile-Blanche est connu des sauvages par une longue phrase dont la signification est "qui serpente à travers l'argile blanche". Cette désignation est bien appliquée, car le sol est composé d'une argile blanchâtre mêlée à une certaine proportion de sable. A trois milles de son confluent avec la rivière Noire, il y a une chute de vingt pieds sur une roche cristallophyllienne qui plonge S. 80° E. $<$ 10° à 15°. On contourne cette chute par un court portage sur la rive ouest. Avant d'atteindre le lac Kekekwabik, on rencontre deux autres portages où affleurent des roches d'âge huronien. Ce lac est à six milles de la rivière Noire en ligne droite, mais en suivant les sinuosités de la rivière cette distance est de plus de huit milles. Sur la rive ouest du lac on remarque un rocher formé par un conglomérat bréchiforme. La pâte est de couleur vert-foncé et les cailloux comprennent du granite, du quartz et des fragments d'une roche qui ressemble à la masse principale. Ils sont de forme irrégulière, tant anguleux que plus ou moins roulés, et leur grosseur varie entre celle d'un pois et un diamètre de vingt pouces. A environ un demi-mille au sud de cet affleurement, on trouve un conglomérat brun rougeâtre qui passe graduellement à la variété verdâtre. Sur la rive ouest, près de l'extrémité nord du lac, apparaît la roche ignée prédominante, et un peu au sud de cette roche on voit un affleurement d'un bel arkose ou quartzite ; à l'extrémité sud du lac, on remarque un aggloméré feldspathique grossier rougeâtre. Sur le bord d'un petit lac

Route au lac Rond.

qui se trouve à quelques chaînes à l'ouest du lac Kekekwabik, et dont la longueur est parallèle à celui-ci, reparaît le conglomérat brèche du rocher décrit ci-dessus. La direction est N. 70° O. et son plongement est très raide. Sur un petit lac situé à un mille à l'est, on voit un affleurement d'une ardoise fissile noire : direction des couches N.-O., pendage vertical. Continuant vers le sud, la rivière devient profonde et le courant faible ; sur un parcours d'environ un mille elle coule à travers une étendue noyée et marécageuse. Un cours d'eau, coulant de l'ouest et formant la décharge des lacs aux Cygnes et aux Mouettes, se jette ici dans la rivière. Puis, plus au sud, la rivière à l'Argile Blanche diminue de volume, et à cette saison (septembre) nous nous vîmes obligés de recourir aux portages pour atteindre la hauteur des terres. Après avoir fait trois portages et traversé deux petits lacs, nous atteignîmes une branche de la rivière Blanche, qui a sa source dans le lac Sesekinaka. Je suivis ce cours d'eau jusqu'au lac Kinogami, puis jusqu'au lac Rond ; je fis un levé à la vitesse de l'embarcation jusqu'au premier lac et un levé au micromètre du reste du parcours. Entre les lacs Kekekwabik et Kinogami les roches sont toutes des roches ignées, des phyllades et des ardoises huroniens ayant une direction presque est et ouest. Le sol est pauvre, à l'exception de quelques étendues restreintes le long de la rivière, et les arbres n'ont aucune valeur marchande, étant tous de seconde venue. Le lac Kinogami est long de cinq milles et large d'un mille. Sur ses bords, en divers endroits, affleurent des roches huroniennes qui consistent en une roche ignée basique à grain fin, un conglomérat bréchiforme et un quartzite rougeâtre. Cinq milles à l'est du lac Kinogami, en ligne directe, ou sept milles et demi en suivant la rivière, au premier portage, on trouve un affleurement de conglomérat contenant des fragments de jaspe. On remarque aussi une bande de dolomie, épaisse de quinze pouces, qui contient une forte proportion de fer. Direction N. 75° E, plongement vertical. Un mille et demi plus bas on rencontre un lac long d'un mille, connu sous le nom de Kapikokonaka. A l'extrémité de ce lac on est obligé de recourir à un portage long d'un mille, pour contourner une série de rapides, mais au delà on ne rencontre plus d'obstacles à la navigation, excepté quelques arbres tombés. A trois milles et demi au nord du lac Rond, en ligne droite, on remarque un affleurement d'une roche syénitique dure, composée en grande partie de feldspath et d'amphibole ; on rencontre plusieurs autres affleurements de cette roche en descendant le cours de la rivière, et le dernier n'est qu'à une courte distance du lac. Le plongement est S. 10° E. $< 60°$. La rivière, à son débouché dans le lac Rond est large d'une chaîne, et la partie inférieure est relativement étroite ; ses rives sont composées d'argile et elle traverse une étendue de sol excellent.

Conglomérat.

Rivière Blanche.

Lac Kinogami

Roches syénitiques.

Je revins dans la partie septentrionale du township d'Otto et fis un levé à la vitesse de l'embarcation d'un petit cours d'eau sinueux qui se

jette dans la rivière Blanche à sept milles au nord du lac Rond. Ce cours d'eau est le débouché d'un grand nombre de lacs ; le plus important de ceux-ci, le lac Anikojigami, est situé à quatre milles de l'embouchure. Jusqu'à ce lac les roches sont des roches ignées et des conglomérats brèchiformes contenant des fragments de jaspe. Cette dernière roche est largement développée au quatrième et au cinquième portages, où la pâte est de la couleur ordinaire vert foncé et les fragments sont nombreux et variés ; la plupart sont assez bien roulés, et la pâte est en quantité juste suffisante pour former lien entre eux. Les fragments consistent en granite, quartzite, roche basique ignée et jaspe. Sur une surface restreinte, je comptai sept fragments de jaspe, dont quelques uns atteignaient un diamètre de deux pouces. La direction est N. 20° E., plongement vertical. De chaque côté des rives les collines s'élèvent à une hauteur considérable, mais de l'autre côté elles dévalent en pente douce. Les rives, où elles ne sont pas rocailleuses, sont composées d'une glaise blanchâtre. Le lac Anikojigami, ainsi que le nom l'indique, est une série de lacs reliés entre eux par d'étroits passages. Il a plus de huit milles de longueur et plusieurs bras longs et sinueux. Les rives sont en général hautes et rocheuses, couvertes d'une seconde venue de trembles, de bouleaux et de pins banksiens rabougris. Les roches sont du type huronien ordinaire, roches ignées et schisteuses, comme d'ailleurs toutes celles qui affleurent dans les environs d'une série de petits lacs situés à est et au nord. Vers l'est il existe une route canotière conduisant au lac Misemikowish ; je suivis cette route sur un parcours de quatre milles, en en faisant un relevé à la vitesse du canot. Le dernier lac que j'examinai sur cette route est appelé Kaminamikoka ; c'est une belle nappe d'eau longue de plus de deux milles. La ligne de la hauteur des terres se trouve à un mille et quart au nord du lac Anikojigami; elle est marquée par un petit lac ayant deux débouchés, l'un au nord et l'autre au sud. Nous suivîmes le cours d'eau coulant vers le nord jusqu'au lac Kawanaska, d'où sort un autre cours d'eau qui coule directement dans la rivière Noire.

Conglomérat à jaspe.

Ligne de partage.

Revenant ensuite à la partie sud du lac Anikojigami, je fis le relevé d'une route canotière, vers l'ouest, qui aboutit à la rivière Blanche, à l'endroit où nous rencontrâmes ce cours d'eau pendant notre relevé de la route conduisant au lac Rond. Entre ces deux points il y a quatre portages et le même nombre de lacs. Le plus important de ceux-ci, le lac Sasakinaka, a trois milles et demi de long. Il est parsemé de groupes d'îles. Sur le premier petit lac, à l'ouest du lac Anikojigami, on remarque un affleurement d'une roche granitique, et sur le parcours des deux milles suivants cette roche pointe à intervalles. La direction en est N. 70° E. Partout, autre part, sur cette route les roches sont du type huronien, Quelques étendues ont échappé aux ravages des feux de forêts d'il y a trente ans, et sont couvertes d'une belle végé-

Lac Sasakinaka.

tation de sapin, de tremble, de bouleau, de pin rouge et de plaine (*Acer rubrum*). C'est le seul endroit de toute la région examinée où je notai la présence de ce dernier.

Je revins au poste d'Abitibi et passai quelque temps à une tentative d'examen de la rive nord du lac Abitibi et des rivières qui s'y jettent ; mais à cause du mauvais temps et des vents violents qui sévissaient à cette époque, je n'accomplis que peu de travail. Du reste, ce rivage a été examiné et décrit en détails par M. Walter McOuat,* de ce département, et par d'autres explorateurs.†

Reliques sauvages.

Sur le lac Abitibi inférieur, au terme est du portage qui traverse la péninsule, je découvris un certain nombre de reliques sauvages intéressantes. Elles reposaient sur la grève sableuse, qui est recouverte par les eaux en temps ordinaire, et comprenaient plusieurs objets de poterie, montrant cinq ou six types différents d'ornementation, une pointe de flèche, plusieurs couteaux et grattoirs, des pierres à fusil, une herminette et de nombreux éclats de silex. Les objets de poterie semblent avoir été fabriqués avec de l'argile et du sable provenant des rives voisines. Sur le bord du lac je remarquai des masses informes, de cinq à six pouces d'épaisseur, d'argile cuite qui semblent avoir été pétries des mêmes matériaux que les objets de poterie. Je trouvai aussi des couteaux de pierre et des grattoirs sur les bords de la rivière Noire, à l'embouchure de la rivière de l'Argile Blanche, et aussi sur une pointe qui fait saillie sur le rivage sud du lac Agotawekami ; je ramassai une pointe de flèche parfaite sur la rive du lac Kapikokonaka, dans le township d'Otto.

Action glaciaire.

Toute la région examinée donne des indices d'une action glaciaire énergique. On en voit les preuves dans le charriage des cailloux, dans les contours arrondis des éminences, et surtout dans l'apparence polie et striée des surfaces des roches. Les stries sont surtout apparentes sur les bords des lacs, sur les rives des îles et sur les affleurements, à proximité du niveau ordinaire des eaux. Lorsque les roches sont continuellement exposées à l'influence atmosphérique, la surface s'altère au point d'oblitérer ces marques, mais lorsqu'elles sont recouvertes pendant une partie de l'année, les lignes et les rayures glaciaires sont généralement très distinctes. Elles indiquent deux directions générales. Le mouvement le plus récent, qui a de beaucoup laissé le plus de traces, avait une direction variant entre S et S. 20° E, tandis que les rayures plus anciennes ont une orientation de S. 20°O à S. 35°O, (astronomique). Il y a ici des preuves concluantes que le mouvement des glaces procédait du nord au sud, traversant la ligne de la hauteur des terres. La surface arrondie vers l'amont est invariablement tournée

* Rapport des opérations de la Com. géol. du Can., 1872-73, pp. 126, 127.
† Rapport de l'Exploration de l'Ontario septentrional, pp. 46-48.

du côté nord, ainsi que le montre les stries observées sur le lac Abitibi et les autres lacs. Sur les bords du lac Abitibi, ainsi qu'aux rapides du Long-Saut, on trouve de nombreux blocs d'un calcaire jaunâtre analogue, comme composition et comme couleur, à la roche que l'on trouve au nord du rapide du Sextant, à soixante milles du poste de l'Orignal (*Moose Factory*). Ces blocs enferment des polypiers, fossiles typiques d'âge dévonien, et ils ont sans aucun doute été arrachés de la lisière dévonienne ci-dessus mentionnée et charriés par les glaces. Blocs erratiques contenant des fossiles dévoniens.

Sur toute l'étendue de la région examinée il y a une grande quantité d'animaux à fourrure, et la chasse forme les moyens d'existence des sauvages. Chaque chasseur a sa réserve bien délimitée, et on dit qu'ils se font un point d'honneur de ne pas empiéter l'un sur l'autre. Un bon trappeur peut récolter pour $400 de fourrures par hiver, mais la moyenne ne dépasse guère $200. Les principaux animaux auxquels on fait la chasse sont l'orignal, le caribou, le chevreuil, l'ours, le renard, le rat musqué, la marte, le lynx, la loutre, le putois, le castor, la marte du Canada, l'hermine, le porc-épic et le lapin. Les orignaux étaient très nombreux aux environs des sources des rivières, et surtout de celles de la rivière Noire. Nous trouvions souvent des empreintes fraîches dans la boue le long des rives des cours d'eau, ainsi que de nombreux sentiers bien battus. Les sauvages, toutefois, rapportent que les loups augmentent d'une façon alarmante, et il est à craindre que si cet accroissement continue ils ne parviennent à exterminer les chevreuils et autres animaux de la région. Ils s'attaquent parfois aux orignaux, surtout aux jeunes. Les rivières et les lacs sont très poissonneux. Nous notâmes une grande variété d'oiseaux pendant le cours de la campagne. Gibier.

D'après mes observations dans le district, je suis convaincu qu'il existe de grandes étendues de terres arables d'excellente qualité, surtout dans les vallées ; le sol est généralement une glaise sans cailloux, et se défriche facilement. Le climat m'a semblé être favorable à la culture, et du reste les conditions climatériques s'améliorent avec le défrichement et le drainage. Sur une collection de soixante-dix espèces de plantes recueillies dans la région, une seule, d'après le professeur Macoun, indique un climat froid, et ce spécimen provient d'un marécage sphaigneux. Quant à sa position géographique, le lac Abitibi est situé plus au sud que la frontière méridionale du Manitoba ; donc, la latitude n'offre aucun obstacle à la culture ; du reste, des essais s'étendant sur une période de plusieurs années prouvent que l'on peut récolter des légumes de toutes sortes au poste Abitibi. Terres arables. Climat.

Parmi la collection de plantes rapportées se trouve un *Crœtagus* à fruits noirs, qui est probablement une nouvelle espèce.

Les framboises et les airelles (bluets) sont assez communes, quoique peu abondantes. La viorne aux baies acides (*Viburnum opulus*) se

rencontre fréquemment le long des rivières, et, d'après les sauvages, les buissons à baies *Oxycoccus palustri* sont très abondants, dans certaines étendues marécageuses. Les mélèzes sont partout morts et desséchés, et quoique l'on remarque parfois un arbre avec quelques feuilles encore vertes, nulle part n'ai je rencontré un spécimen vivace de cet arbre. En certains endroits, une proportion considérable de sapins semble dépérir, et je notai des cèdres dont la frondaison était, en grande partie, desséchée.

Mélèzes.

M. Skeene me communiqua les notes suivantes sur les dates annuelles de l'ouverture et de la clôture du lac Abitibi.

Ouverture	Clôture
1898, le 11 avril	le 28 octobre
1899, le 28 "	le 11 novembre
1900, le 30 "	le 11 "
1901, le 11 "	

La première gelée fut notée au poste cet automne (1901) le 25 septembre.

M. T. A. Davis, qui m'accompagna pendant toute la campagne, à titre d'aide, remplit ses fonctions d'une manière très satisfaisante.

Je dois des remerciements à M. O. E. Taylor, Mattawa ; M. B. M. Miller, Ville-Marie ; M. Robert Skene, du personnel de le Compagnie de la Baie-d'Hudson, pour l'aide qu'ils nous donnèrent et les gracieusetés qu'ils eurent à notre égard, et plus spécialement à M. Skene, qui fit tout en son pouvoir pour faciliter mon travail.

PARTIE ORIENTALE DE LA RÉGION D'ABITIBI.

M. J. F. E. Johnston.

Suivant vos instructions, je partis d'Ottawa le 10 juin et me rendis avec M. J. W. Wilson, au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur le lac Abitibi, que nous avions choisi comme point de départ pour faire un examen géologique et topographique de cette partie de la région qui se trouve à l'est de la route de la Compagnie de la Baie-d'Hudson entre le lac des Quinze et le lac Abitibi ; notre examen devait s'étendre au nord jusqu'au parallèle de latitude 48° 45′, et devait embrasser la plus grande étendue possible au sud et à l'est.

Instructions.

Nous arrivâmes au poste le dimanche, 22 juin, et la journée suivante fut consacrée à faire nos préparatifs, à nous assurer les services de guides, etc. J'engageai comme guide l'un des canotiers qui nous avait accompagné du lac des Quinze à Abitibi ; il avait parcouru une grande partie de la région que nous devions explorer. Toutefois, il ne devait être libre que huit ou dix jours plus tard. Conséquemment, accom

pagné de M. H. F. Lambart, d'Ottawa, qui m'avait été désigné comme aide, et d'un sauvage, je fis une excursion préliminaire au lac Agotawekami, dans le but de chercher une route, praticable en canot, menant aux lacs situés au sud de la ligne de partage, et dont le relevé avait été fait par M. John Bignell, arpenteur provincial, de Québec. Nous remontâmes un ruisseau assez large jusqu'à un barrage d'arbres tombés absolument impassable, et nous abandonnâmes cette route. J'abordai à ce point et continuai sous bois jusqu'à la hauteur des terres, à la recherche d'un passage possible ; je n'en trouvai aucun praticable par canot et ne relevai aucun affleurement de roches. Aide.

La forêt consiste, ici, surtout en sapins et en trembles, les premiers atteignent des diamètres de neuf à dix-huit pouces, et quelques-uns des trembles mesuraient près de deux pieds à la souche. Bois.

Nous revînmes donc à Abitibi pour prendre notre guide ; quoique nous l'attendîmes deux jours au delà de la date convenue, il nous fit défaut. Nous engageâmes deux jeunes sauvages et un petit canot d'écorce (ne pouvant nous procurer les services d'aucun adulte) et commençâmes la montée de la rivière Amikitik, ou du Poisson-Blanc, qui se jette dans le lac Abitibi, à l'angle nord-est, à environ quatre milles et demi du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Comme cette route n'a jamais été relevée, nous fîmes un levé au micromètre du cours d'eau et d'un lac d'une assez grande étendue situé à sa source. Ce lac se trouve à vingt-huit milles environ de l'embouchure.

La rivière au Poisson-Blanc est un cours d'eau à courant très faible, dont l'eau est de couleur brun sale ; elle est large de cinq chaînes à son embouchure et varie entre trois et cinq chaînes jusqu'au lac Makamik, d'où elle sort. A sept milles de son embouchure elle est profonde de vingt-cinq pieds, et à deux milles en aval du lac elle a quinze pieds. Elle arrose une région unie et reçoit les eaux d'un grand nombre d'affluents importants. Ses rives sont partout fortement boisées et basses ; le long de la rivière le sol est une bonne argile. En remontant le courant, le premier obstacle se trouve à douze milles, où une cascade et un rapide ont une chute d'environ treize pieds. Trois quarts de mille plus haut il y a un petit rapide d'un pied, et à moins d'un quart de mille au delà on trouve une autre chute et un rapide d'un dénivellement de quinze pieds. Quatre milles et quart plus haut on rencontre une cascade et un rapide ayant ensemble une descente de trente pieds, la plus importante de la rivière. Sur le parcours des trois milles et demi suivants on remarque deux autres petits rapides d'une chute totale de quatre pieds ; entre ce point et le lac le courant de la rivière n'est pas perceptible. Rivière au Poisson-Blanc

Le premier affleurement de roche que nous relevâmes en remontant la rivière au Poisson-Blanc, se trouve à deux milles du lac Abitibi, et

Huronien. consiste en schiste à biotite huronien. Trois milles plus haut, on rencontre un affleurement peu étendu de gneiss à biotite, et de ce point jusqu'au lac Makamik les roches sont des diabases altérées, des schistes micacés et chloritiques, ayant tous une direction générale est et ouest. Le long de la rivière on remarque de nombreuses preuves d'action glaciaire, et les stries sont bien marquées.

Lac Makamik Le lac Makamik, dans lequel la rivière prend sa source, est une nappe d'eau d'environ six milles et demi de longueur sur une largeur maxima presque égale. Son axe principal est orienté à peu près nord et sud, avec une baie importante du coté ouest et deux autres du coté est. La profondeur est faible, et quoique nous sondâmes en un grand nombre d'endroits, la plus grande profondeur relevée ne dépasse pas cinq pieds et demi, avec fond argileux ; à l'époque des eaux hautes le niveau s'élève de trois pieds. Les rives sont fortement boisées d'épinette blanche, tremble noir et bois blanc, sapin baumier, bouleau, quelques frênes noirs et de beaux cèdres.

Le lac est alimenté par trois cours d'eau assez importants ; l'un (que nous remontâmes par la suite) s'y jette à l'extrémité sud, et les deux autres, dont les embouchures sont peu éloignées l'une de l'autre, se jettent dans le lac sur la rive est. Ces deux derniers sont larges respectivement de 100 et de 150 pieds, et il est possible que les deux embouchures forment le delta d'un seul cours d'eau. En outre, un ruisseau désigné par les sauvages du nom d'Ogossassan se jette du coté ouest du lac ; nous examinâmes ce ruisseau. La rivière au Poisson-Blanc qui forme le débouché, sort du lac à son extrémité nord, coule vers le nord-ouest sur un parcours de quinze milles, puis dévie et coule vers le sud jusqu'à sa décharge dans le lac Abitibi. Sur les rives nord du lac Makamik les roches ressemblent à celles de la rivière au Poisson-Blanc, mais sur la rive sud nous relevâmes des granites altérés, des schistes à biotite et des gabbros. La direction générale est orientée est-ouest et quelques fois nord-est et sud-ouest, avec plongements respectifs vers le nord et vers le nord-est. La plupart des roches sont fortement rayées.

Direction de la rivière au Poisson-Blanc

Désertion des guides. Pendant la nuit qui suivit l'achèvement du relevé et de l'examen du lac Makamik, les deux jeunes sauvages désertèrent, emmenant le canot d'écorce, et nous nous trouvâmes en présence d'une seule embarcation de 17 pieds pour transporter notre fourniment de camp et trois hommes. Ce contretemps ne nous permit pas de continuer les relevés au micromètre, mais comme je tenais à atteindre les sources de la rivière au Poisson-Blanc, nous décidâmes d'entreprendre la montée du cours d'eau qui se jette dans le lac à l'extrémité sud. Nous en fîmes un relevé à la vitesse du canot, ainsi que des lacs qui se trouvent à sa source, en ayant soin de contrôler notre position par de fréquentes observations astronomiques de latitude. Nous fimes aussi plusieurs observations de la variation magnétique.

En remontant le cours de la rivière, qui est large de trois chaînes à son embouchure, nous suivîmes une direction sud sur un parcours de sept milles, puis sud-est pendant neuf milles ; de là nous reprîmes une direction presque sud, inclinant légèrement vers l'ouest, sur un parcours de deux milles. Nous débouchâmes dans un lac d'où la rivière sort vers le milieu de la rive nord. A l'embouchure de la rivière qui relie ce lac au lac Makamik, on trouve une tourbière dont l'étendue est toutefois restreinte. La largeur de la rivière reste à peu près constante jusqu'à trois milles du lac, où elle augmente notablement et atteint sept chaînes ; puis elle diminue graduellement et ne dépasse pas trois chaînes à sa sortie du lac. Dans les environs de l'embouchure, l'eau en est trouble et vaseuse, mais en amont elle devient plus claire, et près de sa source elle est relativement limpide. Le fond de la rivière est argileux ; les rives sont composées de glaise. Elle est bien boisée de chaque côté d'épinette blanche, de tremble noir et de bois blanc, de sapin baumier, de mélèze, de frêne noir et de pin banksien. Tourbière.

Elle est alimentée de chaque côté par plusieurs ruisseaux, mais ceux-ci sont si encombrés de bois flottants et d'arbres tombés, qu'il est impossible de les remonter en canot. Nous rencontrâmes le premier rapide à sept milles trois quarts de l'embouchure ; ce rapide est long de neuf chaînes et a une descente de douze pieds. A cet endroit on remarque un affleurement d'un granite massif, bien rayé ; cette roche reparaît encore aux deux rapides suivants, dont le premier, un mille plus haut, a cinq pieds de chute, et le second a sept chaînes au delà de ce dernier, a une descente de quinze pieds. A un mille et quart de ce dernier, nous rencontrâmes un quatrième rapide, haut de six pieds ; à cet endroit, la roche est une diabase altérée très disloquée. Entre ce rapide et le lac, il s'en trouve un cinquième qui est le plus important de la rivière. Il est situé à deux milles trois quarts au-dessus du quatrième et comprend une cascade et un rapide d'une chute totale de trente-cinq pieds (baromètre anéroïde) sur une longueur de seize chaînes. On trouve ici la même diabase altérée. Sur le parcours des trois derniers milles qui précèdent le lac, les bords sont marécageux, couverts d'aulnes, montrant parfois des marais couverts de mélèzes. Toutefois, près du lac, la rivière se rétrécit et les rives sont boisées jusqu'au bord de l'eau. Le progrès de notre expédition en remontant la rivière fut lent, car nous fûmes obligés de tailler nos sentiers de portage à travers bois, et comme je n'avais que mon aide et un seul sauvage, ce travail prit beaucoup de temps. Massif de granite.

Le lac d'où sort la rivière offre un joli coup d'œil. Il est long de deux milles et demi sur un demi-mille de large ; son grand axe a une direction est-ouest. Les deux extrémités en sont quelque peu marécageuses, mais le reste des rives est bien boisé, jusqu'au bord de l'eau, d'épi-

nettes blanches, de trembles, de peupliers baumiers et de cèdres. A l'ouest et au sud-ouest, le terrain s'élève graduellement en s'éloignant des rives et forme penchant aux collines qui constituent la hauteur des terres. La profondeur du lac est de dix à douze pieds, et la seule roche qui affleure est la diabase altérée, orientée est-ouest, à l'exception, toutefois, d'une petite île à un quart de mille de la sortie de la rivière, qui est composée d'une brèche volcanique qui contient des fragments de phyllades, de la pyrite et des pseudomorphoses de pyrite transformée en sidérite.

Brèche volcanique.

L'anse s'élargit graduellement et forme un autre lac dont le premier mille est marécageux. Il est au même niveau que le lac précédent, et au delà de l'étendue marécageuse, il forme une belle nappe d'eau d'une largeur totale de huit milles et demi, sur une largeur moyenne de un demi-mille à un mille. Son axe principal, sur les premiers sept milles, a une orientation est-sud-est, puis il tourne brusquement vers le nord sur une distance de un mille et demi. Vers le milieu il se rétrécit et forme un étranglement d'une largeur d'un quart de mille ; sa surface est parsemée d'îles au nombre de soixante-dix environ. Sur les bords, on trouve un grand nombre d'affleurements de roches. Les eaux ont une couleur foncée mais ne sont pas troubles ; la profondeur moyenne est de seize pieds environ. Comme aucun des sauvages d'Abitibi ne semblait connaître l'existence de ce lac nous lui donnâmes le nom distinctif de Lac Loïs.

Lac Loïs.

Près de l'extrémité occidentale on remarque un affleurement de conglomérat bréchiforme ; toutes les autres roches relevées sont des diabases et des roches ignées altérées. Partout les surfaces en sont arrondies et rayées par l'action glaciaire. La direction des roches varie entre le nord-est sud-ouest, et est-ouest.

Les rives sont bien boisées des mêmes espèces d'arbres que nous avons déjà mentionnées. A l'extrémité est le lac reçoit les eaux de deux ruisseaux, que nous remontâmes le plus haut possible, mais à un mille environ de leurs embouchures la profondeur diminue considérablement, et le cours en est obstrué d'arbres tombés et de buissons d'aulnes. Voulant nous assurer s'il existait d'autres lacs plus haut, nous atterrîmes et continuâmes notre exploration sous bois, mais ces deux cours d'eau semblent prendre leurs sources dans des étendues marécageuses. A un quart de mille au nord de la longue anse septentrionale, à l'extrémité est du lac Loïs, on trouve un autre petit lac. Son grand axe a une direction nord-est et sud-ouest ; il est long d'un mille et un huitième et large d'un quart de mille. Nous nous taillâmes un sentier jusqu'au lac, dont nous fîmes le relevé. Les rives et les roches sont analogues à celles du lac Loïs. Il est situé à un niveau de dix pieds plus élevé que ce dernier, et il se décharge par un petit ruisseau coulant dans une direction opposée au lac Loïs. Donc ce dernier forme la source de la rivière qui se jette dans le lac Makamik, et est une des sources de la rivière

au Poisson-Blanc. Nous revînmes vers Abitibi en suivant le même chemin, et en route nous examinâmes le ruisseau Ogassassan, mentionné plus haut ; nous en remontâmes le cours sur une distance de deux milles environ, où il devient impassable à cause d'obstacles d'arbres tombés et de bois flottants. A un mille et quart de son embouchure, on rencontre une cascade ayant une chute de trois pieds, où on remarque un affleurement de schistes chloritiques dont la direction est sud-est.

Nous atteignîmes le poste dans la soirée du 5 août, et comme M. Wilson m'y avait donné rendez-vous pour le 15 août, afin de prendre des dispositions pour finir la campagne ensemble, je me décidai à employer l'intervalle à faire une autre tentative pour découvrir une route conduisant aux lacs qui se trouvent au sud-est, au delà de la hauteur des terres. Le temps défavorable nous retarda pendant trois ou quatre jours, mais le 9 nous remontâmes jusqu'au lac Agotawekami, et après une recherche soigneuse nous trouvâmes un ruisseau qui se jette dans le lac à environ quatre milles au delà de celui dont nous avions fait la montée au cours de notre première exploration ; ce ruisseau nous donna le passage que nous recherchions. Son embouchure est difficile à trouver, étant cachée par une étendue marécageuse ; à douze chaînes plus haut le ruisseau n'est guère qu'un marais peu profond, pendant la traversée duquel il nous fallut, à plusieurs reprises, descendre du canot et le pousser. Cette route présente une suite de marécages et de petits lacs reliés par des troncs du cours d'eau jusqu'à la traverse de la hauteur des terres, et elle conduit au lac Kajakanikamak, qui a la même élévation que le dernier lac sur le versant de la baie d'Hudson. Le lac a un mille trois quarts de long dans une direction générale sud-est, et une largeur de un huitième de mille. Nous relevâmes deux affleurements de grauwacke, puis, à mi-chemin, un autre de conglomérat. Après avoir terminé l'examen de ce lac, nous revînmes à Abitibi, où nous trouvâmes M. Wilson, et après avoir pris avec lui un nouveau rendez-vous pour le 15 octobre, au dépôt de Klock, sur le lac des Quinze, je retournai au lac Kajamkamak, pour continuer mes explorations vers l'est.

Lac Kajakanikamak.

Les lacs de cette étendue, à l'est et au nord, ont été relevés par M. John Bignell, arpenteur géomètre de Québec, et mon travail de topographie se réduisit donc, pendant le reste de la campagne, à des relevés supplémentaires de petits ruisseaux et de routes reliant les lacs déjà fixés.

Relevés faits par M. John Bignell.

Nous sortîmes du lac Kajanikamak par son extrémité sud-est et descendîmes péniblement un petit ruisseau jusqu'au lac Kakameonan, qui est long de six milles et dont la largeur varie entre un demi-mille et trois quarts de mille, dans une direction nord-ouest et sud-est ; vers le

Lac Kakameonan.

milieu de la rive nord-est on trouve une anse qui s'étend au nord est sur une distance d'un mille et demi, et par où le lac se décharge.

Ainsi que tous les autres lacs de la région, les rives du lac Kakameonan sont bien boisées de trembles, de peupliers baumiers, d'épinettes blanches, de sapins, de mélèzes et de quelques pins. Les roches que nous remarquâmes comprennent des grauwackes, des silex, des brèches contenant des fragments de quartzite pétrosiliceux et felspathique, des diabases altérées et une roche huronienne d'un gris pâle dure et compacte. Le ruisseau qui en découle rejoint la branche ouest de la rivière Kinojevis, à six milles en amont du confluent de la branche est. Sur la branche occidentale, à un quart de mille en amont du confluent du ruisseau, on trouve un affleurement de diabase altérée, et à un mille et demi au delà, on remarque des phyllades. En aval de la décharge du lac Kakameonan, on ne voit aucune roche le long de la branche ouest, qui traverse une étendue d'argile, et qui a une largeur variant entre soixante et cent pieds. Nous remontâmes la branche est, ou branche principale, qui est large de trois à quatre chaînes et dont le courant est très rapide, pendant les premiers quatre milles ; à cinq milles, nous trouvâmes la diabase altérée près d'un rapide.

Affleurements de roches.

Avant d'atteindre le lac Kabakwobia, qui est un élargissement de la rivière sur une longueur de deux milles, nous rencontrâmes plusieurs affleurements de phyllades et de grauwackes. Au sud, un petit cours d'eau, long d'un mille, le relie au lac Kawbaswakaminikatay, nappe d'eau marécageuse, ronde, et d'un diamètre d'un mille ; un ruisseau en grande partie obstrué relie celui-ci au lac Kawnakwisakwidaw, qui se trouve à quatre milles vers le sud-ouest, A mi-chemin, entre les deux lacs, le ruisseau subit une dénivellation de dix-huit pieds, où on voit un affleurement de schistes chloritiques. Sur le lac Kabakwobia on remarque des schistes, des phyllades, des grauwackes ; les rives sont bien boisées de trembles, de sapins, de cèdres et de sapins baumiers.

A partir des fourches de la Kinojevis, que nous remontâmes, nous nous dirigeâmes vers l'est jusqu'à Kabakwobia, puis vers le nord sur une distance de quatre milles environ ; de là nous appuyâmes de nouveau vers l'est. Sur les bords de la rivière, au-dessus du lac, on remarque quelques ormes, mais au delà, la rivière traverse un ancien brûlé couvert d'une seconde venue de petits bouleaux et de trembles. A vingt milles du lac Kabakwobia, un petit cours d'eau coulant du nord, et connu sous le nom de rivière Carcajou, s'y jette ; entre Kabakwobia et ce ruisseau, nous rencontrâmes deux autres rapides, le premier ayant une chute de vingt pieds, et le second une dénivellation de deux pieds et demi. Le long de ce parcours les roches que nous remarquâmes comprenaient des grauwackes, des roches ignées et des diabases altérées contenant une forte proportion de pyrite disséminée dans la roche, en

Rivière Carcajou.

petits cubes. Nous remontâmes trois milles de la Carcajou, qui est un cours d'eau vaseux encombré, par places, d'arbres tombés. A un petit rapide de cette rivière, des schistes chloritiques affleurent, ayant une direction ouest nord-ouest.

Fourches de la Kinojevis.

Nous reprîmes le cours de la Kinojevis, et à trois quarts de mille plus haut nous relevâmes l'endroit où la rivière se partage en deux branches, l'une désignée sous le nom de Nawapetechin, ou rivière du Nord, et la seconde, la Kaweigama, coulant du sud.

Rivière du Nord.

Nous remontâmes la rivière du Nord le plus loin possible, environ trente-cinq milles. Sur ce parcours nous rencontrâmes douze rapides tous peu importants, ayant de un à six pieds de chute, avec une dénivellation totale de vingt-sept pieds ; au delà, la rivière se rétrécit considérablement, et est encombrée de buissons d'aunes. Le sol est sablo-argileux ; les rives sont bien boisées, sur la plus grande partie du parcours. Sur la partie inférieure de la rivière la forêt comprend surtout des sapins et des peupliers baumiers, avec quelques trembles. Plus haut, les peupliers diminuent en nombre, et les sapins et les pins noirs sont les principaux arbres. La rivière est très sinueuse ; la direction moyenne des deux premiers tiers de la montée est vers le nord-ouest, puis elle tourne brusquement vers le sud sur un parcours de cinq ou six milles, et ensuite vers l'ouest jusqu'au terme de la partie navigable.

Affleurements de roches.

Les roches que nous remarquâmes le long de la rivière sont de nature très variée ; à la distance de cinq milles nous vîmes des roches ignées contenant de la pyrrhotite donnant des indices de présence possible de nickel, tandis que, deux milles plus haut, nous trouvâmes un affleurement de granite altéré. Des roches vertes et des schistes chloritiques reparaissaient sur le parcours du mille et demi suivant. Au delà, sur une distance de deux milles, on trouve, à intervalles, des affleurements d'un granite gris pâle modifié suivi plus haut d'une roche dure pétrosiliceuse contenant des grains de chalcopyrite et associée avec une roche ignée ; plus loin, jusqu'au terme de la montée de la rivière, nous ne vîmes plus que des roches ignées.

Rivière Kawagama.

Ayant complété l'examen de la rivière du Nord, nous revînmes à son embouchure, et remontâmes ensuite le Kawagama jusqu'à un lac du même nom à cinq milles du confluent. La rivière traverse un sol argileux et les rives sont sablo-argileuses, bien boisées d'épinettes, de sapins baumiers et de trembles. On rencontre deux rapides, l'un à quatre milles, d'une descente de six pieds, et le second près du débouché du lac, ayant une dénivellation de quinze pieds. Dans ces deux endroits on voit un schiste à biotite de couleur de rouille, ayant une texture gneissique et une direction nord-est.

Le lac Kawagama, qui est la plus grande des nappes d'eau examinées pendant la campagne, comprend deux parties principales, est et ouest, séparées par un long promontoire. Cette pointe, qui a une direction presque sud, s'étend sur presque toute la longueur du lac, et ne laisse qu'un passage étroit qui relie les deux parties du lac. La section occidentale du lac est elle-même étranglée vers le milieu. La partie la plus longue du lac serait une ligne droite est-ouest passant à son extrémité sud par le premier étranglement. Cette ligne aurait onze milles environ. La largeur maxima nord-sud est de huit milles et demi pour la partie est, et de neuf milles pour la partie ouest. La largeur de la section est est de six milles à l'extrémité nord ; elle se réduit à un mille environ vers la partie médiane, et reprend graduellement sa largeur de six milles. Débutant à la sortie du lac, et en suivant la rive de la pointe qui coupe le lac en deux, nous trouvâmes le long des premiers quatre milles une diorite à gros grain, des schistes chloritiques et à biotite, et une syénite rougeâtre. Un peu plus loin, on remarque un affleurement d'un schiste chloritique, et deux milles au delà apparaît un granite très quartzeux modifié, et parcouru par de nombreux filons de diverses épaisseurs d'un quartz blanc translucide. Je recueillis plusieurs spécimens du quartz de ces filons. L'un d'eux qui contenait une proportion notable de pyrite de fer rendit, d'après une analyse faite sous la surveillance du Dr Hoffmann, une quantité de 0.117 once d'or à la tonne de 2,000 livres. D'autres spécimens contenaient de la molybdénite et de la bismuthite. La présence de ce dernier minéral est intéressante en ce que, jusqu'à présent, on n'a rencontré la bismuthite, au Canada, que dans quatre localités.

Lac Kawagama.

Diorite, schistes et syénite.

Le granit forme la roche dominante jusqu'au détroit qui relie les deux parties du lac. A l'extrémité de la pointe une diorite affleure, et cette roche continue jusqu'à un mille et demi du second étranglement qui coupe en deux la partie occidentale du lac, Par places, une roche dure, compacte, et contenant une proportion considérable de pyrite, est associée avec la diorite. Elle est suivie d'un granite quartzeux qui est remplacé, à trois mille de l'extrémité nord, par un schiste amphibolique. A cette extrémité débouche un ruisseau marécageux que nous remontâmes sur une distance de deux milles, jusqu'à un petit lac ayant le même niveau que le lac Kawagama, mais nous ne vîmes aucun affleurement de roches.

Granit.

Revenant au lac Kawagama, nous suivîmes la rive occidentale de la section ouest ; à trois milles nous remarquâmes une diorite micacée, et un quart de mille plus bas, un schiste chloritique. A partir de ce point jusqu'à l'extrémité sud du lac, les roches comprennent des schistes à biotite et des schistes chloritiques et amphiboliques, à l'exception d'une pointe, située à un mille au sud de l'étranglement, qui est composée d'un granite quartzeux. Dans le coin sud-est de cette partie du lac dé-

bouche une rivière qui coule du sud-ouest et qui est large de cent à cent vingt pieds. Nous remontâmes ce cours d'eau sur un parcours de six milles, en passant un petit rapide à deux milles et demi, où nous relevâmes un affleurement de schiste chloritique. Sur les rives des deux premiers milles de ce cours d'eau, on remarque une quantité notable de pins blancs de belle grosseur. Nous atteignîmes le lac Kai-Kaik, long de quatre milles environ sur un quart de mille de large. Les roches le long de ce lac sont des schistes chloritiques et des phyllades orientés est et ouest.

Lac Kai-Kaik

Revenant au lac Kawagama, nous continuâmes l'examen de la rive sud, et un quart de mille plus loin relevâmes de nouveau de la diorite. Sur le parcours du mille suivant nous trouvâmes plusieurs affleurements de schiste, puis un de diorite ; au delà, on remarque un développement d'un mille et demi de schistes. De l'autre coté de l'étranglement on trouve une roche porphyritique, et à partir de là, tout le long du reste de cette rive sud, qui est très rocailleuse, le schiste prédomine. Le long de la rive est on ne trouve que de la diorite et du granit, mais au nord on remarque des schistes amphiboliques, du granit, de la diabase modifiée, et près de la sortie du lac on voit un affleurement de schiste à biotite. Dans le coin nord-est du lac, un petit ruisseau long d'un mille et demi s'y jette, et donne un débouché à un petit lac marécageux désigné sous le nom de Kapitagama ; ce lac est presque rond et a un diamètre de un mille et demi ; nous examinâmes ses rives, sans trouver un seul affleurement de roches.

Les rives du lac Kawagama sont bien boisées ; on y remarque en abondance l'épinette blanche et le bois blanc, et une quantité considérable de peupliers baumiers et de bouleaux. Sur quelques-unes des îles on trouve des pins rouges d'assez belle grosseur, ainsi que quelques pins blancs, surtout dans la partie méridionale du lac. Aux embouchures des ruisseaux qui se jettent dans le lac, ainsi que dans les parties étroites du lac, on trouve une quantité considérable de petits frênes, et sur toute l'étendue des bords du lac on remarque des cèdres de petite dimension.

Essences forestières sur le lac Kawagama.

Après avoir terminé l'examen du lac Kawagama, nous revînmes à Abbitibbi ; le manque de provisions et de temps ne nous permit pas de continuer nos explorations plus à l'est, pendant cette campagne. Il existe une route qui débute à une anse profonde sur la rive est du lac Kamagama, traverse le lac Kamagama, passe la hauteur des terres, et s'étend jusqu'à une grande nappe d'eau désignée sous le nom de lac au Phoque (*Seal Lake*).

Nous arrivâmes à Abbitibbi le 14 septembre; nous passâmes la journée suivante à empaqueter une partie de notre fourniment, que nous devions expédier au lac des Quinze par l'entremise de la Compagnie de la Baie-

Partie inférieure de la Kinojevis.

d'Hudson. Nous fûmes retardés par le mauvais temps jusqu'au 19 ; à cette date nous repartîmes pour les fourches de la Kinojevis, d'où nous devions continuer le travail jusqu'à la rivière Ottawa. Débutant aux fourches, nous descendîmes la rivière sur un parcours de treize milles, débouchant dans un petit lac, après avoir passé deux rapides, l'un à un demi-mille des fourches, ayant une chute de quinze pieds, et le second à huit milles plus bas, avec une dénivellation de trois pieds. Sur ce parcours la direction de cette rivière, très sinueuse, est vers le sud.

Nous vîmes de nombreux affleurements de schistes chloritiques, de diabases modifiées, de roches ignées et de brèches contenant des cailloux de quartzite pétro-siliceux et feldspathique. Un grand nombre de ces roches contiennent une forte proportion de pyrite, et la surface de quelques-unes est fortement rouillée. Le petit lac est relié à un autre lac, situé à un quart de mille à l'ouest, par un petit ruisseau ; ce second lac a une longueur de trois milles environ. La roche dominante de ces deux lacs est une grauwacke dont la direction est est-ouest ; on remarque la même roche le long de la rivière sur un parcours de sept milles ; sur les premiers quatre milles de cette distance la rivière coule vers l'est, et sur les trois suivants sa direction est vers le sud-ouest ; à cet endroit elle s'élargit en un lac long d'un mille et demi, avec une anse profonde qui s'étend un mille vers le sud-ouest ; sur toute l'étendue du lac et de l'anse on trouve la même roche dominante. Dans la partie inférieure du lac on rencontre, sur une distance d'un mille, plusieurs affleurements d'un schiste amphibolique. La rivière se divise ici en deux branches qui forment une île longue d'un mille et quart et dont la largeur varie entre trois quarts de mille et un mille, l'extrémité de cette île se trouvant à l'entrée du lac Kinojevis. Nous prîmes la branche ouest du cours d'eau jusqu'au lac, et vîmes deux affleurements de grauwacke toujours orientée est et ouest.

Lac Kinojevis.

Sur un parcours de cinq milles le lac Kinojevis suit une direction appuyant légèrement à l'est du sud, puis il fait un brusque coude vers le sud-ouest et retient cette direction sur une distance de treize milles : cette partie du lac est désignée sous le nom de lac Croche. (*Crooked lake*). Au coude, la rivière Kinojevis sort du lac dont elle forme l'issue, coule dans une direction sud-est sur une distance de seize milles, et se jette dans l'Ottawa à vingt et un milles au-dessus du lac Expanse. Le lac Kinojevis, ainsi que le lac Croche, est très étroit, sa largeur moyenne étant de un quart à un demi-mille. A son extrémité septentrionale, sur la rive ouest, on trouve un schiste à biotite dur, et sur la rive opposée une diorite altérée affleure. Un mille plus bas, le lac forme une anse profonde d'un mille dans une direction ouest ; au fond de cette baie un petit cours d'eau s'y jette.

Nous le remontâmes sur une distance d'un mille et débouchâmes dans un lac, long de deux milles et demi, dont la largeur va en

augmentant vers le fond, où elle est d'un mille et quart environ. Sur ce lac nous trouvâmes des schistes à biotite durs, des diorites altérées et des grauwackes. A l'extrémité ouest se trouve l'embouchure d'un ruisseau que nous remontâmes sur une distance d'un peu plus de deux milles, où nous relevâmes un affleurement de grauwacke, et nous atteignîmes le lac Kekeko. Ce dernier a six milles de long et sa direction est à peu près est-ouest ; à son extrémité ouest il se divise en deux anses, l'une vers le nord et la seconde vers le sud, qui donnent au lac une forme rappelant celle de la lettre T. Les deux lacs ont le même niveau que le lac Kinojevis. Le premier affleurement que nous vîmes sur le lac Kekeko est une diorite foncée, à deux milles de la sortie du lac ; à partir de ce point jusqu'où le lac se divise en deux baies, les roches sont exclusivement cristallophylliennes ayant une direction est-ouest. A l'entrée de la baie nord, on trouve une diorite, et plus avant, sur la rive est de l'anse, un schiste chloritique paraît. Sur la rive ouest les roches dominantes sont des phyllades et des grauwakes. Au fond de l'anse nord un ruisseau se jette dans le lac, et nous le remontâmes sur une distance de cinq milles, en passant deux rapides ayant respectivement dix et quinze pieds de chute, éloignés d'un huitième de mille l'un de l'autre et situés à trois milles environ de l'embouchure. Les roches le long de ce cours d'eau sont des grauwackes, des roches ignées et des schistes chloritiques. Au fond de l'anse sud se jette un petit cours d'eau qui est la décharge de deux lacs, mais ce ruisseau était impassable en canot à cause de l'eau, qui était à cette époque anormalement basse. Je me rendis à pied jusqu'au premier lac et ne relevai que des grauwackes. Toutefois, les conditions étaient défavorables à un examen géologique, car il avait neigé pendant les deux jours précédents et la surface était entièrement couverte.

Lac Kekeko.

De retour au lac Kinojevis, nous continuâmes l'examen du lac, et deux milles plus bas nous relevâmes une diorite altérée ; à un mille et demi au delà on trouve un schiste à biotite couleur de rouille associé avec un granite modifié. Trois quarts de mille plus bas on remarque un schiste à biotite noir et dur ; nous entrâmes dans le lac Croche, où on retrouve le même schiste rouillé. Cette roche affleure tout le long de la rive, mais prend une texture de plus en plus gneissique, et à trois milles du coude on remarque un gneiss schisteux à biotite ayant une direction est-ouest. Le long des quatre milles suivants la même roche reparaît, à intervalles, rouillée et décomposée par places, et accompagnée d'un granite quartzeux parcouru par des filons de quartz et de pegmatite. Au huitième mille de la rive du lac Croche, près de l'embouchure d'un petit cours d'eau, la rivière Kamshigaman, on trouve ce même gneiss, qui est parfois très micacé, et souvent accompagné du même granite, recoupé par de nombreux filons de pegmatite contenant,

Lac Croche.

apparemment, de grandes quantités de moscovite, quoique, d'après les indices de surface, ce minéral ne s'y trouve qu'en petits cristaux.

Descente de la Kinojevis jusqu'à l'Ottawa.

Nous remontâmes ensuite jusqu'au coude pour continuer la descente de la rivière Kinojevis. Entre le lac et la rivière Ottawa on rencontre deux petits rapides dont la descente ne dépasse pas quelques pouces. Le long de la rivière, sur une distance de huit milles, on trouve un gneiss schisteux à biotite analogue à celui du lac Croche ; plus bas on ne voit plus d'affleurements jusqu'à quatre milles de l'embouchure, où on observe un granit gris ressemblant, lui aussi, à celui du lac Croche. A partir de ce point jusqu'à la rivière Ottawa, tous les affleurements sont de granit. Entre le lac Croche et l'Ottawa la rivière Kinojevis a une largeur moyenne de cinq chaînes, et au confluent la rivière Ottawa est large de sept chaînes.

A notre arrivée à la rivière Ottawa, notre campagne se trouvant terminée, nous nous dirigeâmes immédiatement vers le poste de Klock, sur le lac des Quinze. Nous y arrivâmes dans la soirée du 14 octobre ; M. Wilson m'ayant rejoint le lendemain, nous partîmes le jour suivant pour Ottawa, où nous arrivâmes le 20. Pendant toute la campagne M. H.-F. Lambart m'accompagna à titre d'aide et remplit ses fonctions d'une manière satisfaisante.

Conclusions géologiques.

D'après l'examen des roches de l'étendue explorée pendant la campagne, on peut conclure que la ligne de contact entre le Laurentien et l'Huronien, relevée par M. Walter McOuat en 1872 à l'endroit où elle traverse le lac Opasitika, sur la route principale Quinze-Abitibi, a une direction appuyant légèrement au sud de l'est, et traverse le lac Croche près de l'embouchure de la rivière Kamshigaman, puis continue dans la même direction jusqu'à la rivière Kinojevis, qu'elle traverse à quatre milles de son embouchure. A l'est de cette région nous n'eûmes pas l'occasion d'observer cette ligne de contact. Les roches les plus au nord sont des roches huroniennes, et la limite nord de l'Huronien se trouve au delà de la région explorée ; les granites mentionnés peuvent être considérés comme pointements intrusifs. Toute la région donne des indices de l'action glaciaire, les roches étant partout striées et les rayures bien accusées en un grand nombre d'endroits.

Huronien.

Ressources forestières.

Quant aux ressources forestières, les principales essences sont l'épinette blanche, le tremble, le peuplier baumier, le sapin baumier, le bouleau blanc, le mélèze, le pin banksien et le cèdre. L'épinette et le peuplier dominent, surtout vers le nord de la région, sur les deux versants de la hauteur des terres ; sur les rives des cours d'eau et des lacs il y a de grandes quantités de bois que l'on pourrait exploiter comme bois à pâte. Le peuplier baumier, le sapin baumier et le bouleau suivent ensuite, et le mélèze n'est guère moins abondant, quoi-

qu'il dépérisse rapidement, surtout vers le nord. On trouve des cèdres parsemés le long des rives de certains des cours d'eau et sur les bords de presque tous les lacs. Des frênes de petite venue croissent près des embouchures d'un grand nombre des cours d'eau. On trouve des ormes en quelques endroits ; au sud du lac Kamagama on remarque des pins rouges et des pins blancs, mais il n'en vient pas en nombre suffisant, ou d'assez gros, pour constituer une ressource importante.

Sur la plus grande partie de la région examinée le sol est une glaise passant, par places, à une argile sableuse ; en certains endroits il serait favorable à la culture si la saison n'était pas anormalement pluvieuse ou froide. Sur les rives des cours d'eau le sol est bon, et le long de la rivière Kawagama il nous a semblé exceptionnellement fertile. Par rapport à la question d'agriculture, les conditions climatériques observées au poste d'Abitibi offrent quelque intérêt. J'appris de la part de M. Skene, qui est le facteur du poste, que cette année la dernière gelée de printemps eut lieu le 25 mai et ne fut que d'un degré. La température maxima eut lieu le 15 juillet, 92° fahr., et au 16 septembre il n'y avait eu aucune gelée. Le huit juin il y eut une chute de neige, avec le thermomètre à 36°. et dans l'intervalle du 25 mai au 16 septembre il y eut précipitation à quinze dates différentes. M. Skene cultive un petit jardin au poste, et a réussi à récolter les légumes suivants : pommes de terre, oignons, choux, choux fleurs, haricots, radis, salades et concombres. De la graine de mil semée le 21 mai 1900 donna une excellente récolte de foin l'été suivant. La culture de l'avoine a aussi donné de bons résultats. Sol.

Au poste même on a fait des défrichements considérables. Dans les étendues boisées les conditions climatériques ne semblent pas être aussi favorables. Pendant la nuit du 11 au 12 septembre un seau d'eau se recouvrit d'une couche de glace. La mauvaise saison commença cette année le 15 septembre, et entre cette date et la clôture de notre campagne, le 15 octobre, il se passa très peu de journées sans neige ou pluie. Le 5 octobre, nous essuyâmes sur le lac Kekeko une tempête de neige qui dura deux jours, et vingt-quatre heures après que la neige eut cessé de tomber, le sol en était couvert d'une épaisseur de trois pouces. Du 15 juin au 14 septembre le temps fut des plus favorables. Culture potagère.

Quant à la pêche, on peut dire que les lacs voisins de la hauteur des terres sont poissonneux ; on y trouve le brochet, le doré et la carpe en abondance. Dans le lac Makamik nous ne trouvâmes que des carpes, tandis que dans la rivière au Poisson-Blanc nous attrapâmes des poissons blancs, en sus des espèces mentionnées plus haut. Plus au sud, dans le lac Croche, et peut-être même un peu au nord de cette nappe d'eau, il y a de l'achigan, mais ce poisson est assez rare. Pour la chasse, Pêche et gibier.

l'orignal est le gros gibier le plus abondant. Sur toute l'étendue de la région examinée, nous vîmes très souvent des empreintes fraîches, et pendant le cours de l'été nous aperçûmes quatre de ces animaux, l'un sur la rivière Carcajou, deux au débouché du lac Kaikaik et un sur le lac Kekeko. Nous entendîmes leurs mugissements très fréquemment pendant la saison de rut, et les sauvages, lorsqu'ils se sentent disposés à faire un jour de chasse, sont presque sûrs d'en abattre un. Le caribou n'est pas rare, mais nous n'en vîmes qu'un seul, qu'un sauvage venait de tuer. J'aperçus un ours noir, sur un des petits lacs, dans les environs de Kawagama, et un lynx sur la rivière Nawapitechin. Quant aux animaux à fourrure, il y a abondance de castor, de loutre, de martre, de rat musqué, de martre du Canada, et nous aperçûmes un grand nombre de ces animaux. L'hermine est plus rare, mais les trappeurs en apportent quelques peaux au poste. Les lapins sont nombreux. Le tétras et la perdrix sont abondants, mais il y a peu de canards sauvages.

DISTRICT DE SUDBURY

Dr A.-E. Barlow.

Etudes des roches au microscope.

Pendant la première partie de l'année, avant l'ouverture de la campagne sur le terrain, le Dr A.-E. Barlow fit un examen pétrographique détaillé des divers types de roches choisis dans la collection de M. R.-G. McConnel, représentant les roches du Yukon relevées pendant les campagnes de 1898, 1899 et 1900. Il examina aussi, au microscope, des plaques minces des roches associées aux gisements de fer situés le long du chemin de fer Kingston et Pembroke. La description détaillée de ces roches forme un appendice au rapport de M. E.-D. Ingall qui vient d'être publié. Des plaques minces furent aussi taillées d'un grand nombre de roches collectionnées par le Dr Robert Bell et M. J.-M. Bell dans les régions du Grand lac des Esclaves et du Grand lac des Ours; les résultats de l'étude de ces roches seront publiés dans le rapport du travail accompli dans ces régions. Les roches du district d'Atlin furent aussi l'objet d'une somme considérable de travail pétrographique, et le résultat en fut donné à M. J. C. Gwillim, pour être incorporé dans son rapport sur la région.

Reprise des travaux.

Le travail de laboratoire fut terminé en juin, et il fut décidé que le Dr Barlow irait à Sudbury pour faire les travaux de corrections et d'additions nécessaires à la carte du district minier de Sudbury publiée en 1891. A cause de la reprise énergique des travaux d'exploitation du nickel dans ce district, le moment fut jugé opportun pour continuer l'étude de la nature et de l'étendue de ces gisements. Quoique l'exactitude et l'utilité de la carte publiée n'avaient jamais été mises en

doute, les contours géologiques exigeaient une revision et des corrections. Du reste, la région est maintenant incomparablement plus accessible et ouverte, grâce au défrichement, à la construction des routes, et aux travaux de développement et d'exploitation des diverses mines. Depuis la publication de la carte, ces gisements ont fait l'objet d'études et de recherches ; les connaissances géologiques ont fait de tels progrès, dus aux nouvelles méthodes d'investigations pétrographiques et géologiques, que le besoin d'une étude plus approfondie de cette région se faisait vivement sentir. Dans l'accomplissement de ce travail le Dr Barlow, qui reçut l'aide du Dr Ludwig Mond, de Londres, Angleterre, fut, d'après les termes d'une entente, temporairement détaché du corps géologique pendant les six mois écoulés du premier juillet 1901 au premier janvier 1902.

Township de Denison.

Le choix du Dr Barlow, pour la poursuite de ce travail, fut fait non seulement à cause de sa connaissance du district, mais aussi parce que la pétrographie devait, de toute nécessité, entrer fortement en ligne de compte dans une étude détaillée de ces roches endogènes. Le travail fait en 1890 dans le township de Denison étant de la nature d'une simple reconnaissance géologique plutôt qu'un travail minutieux de détails, ce district fut choisi comme point de départ de la campagne. Le bivouac de l'expédition fut établi sur la rive occidentale du lac Ethel, et le township fut soumis à une exploration systématique et minutieuse ; les contours des diverses roches, tels qu'ils sont maintenant rapportés, sont aussi exacts qu'il est possible de les relever. L'étude de ce township prit un mois entier, ensuite le camp fut transporté au lac McCharles, à l'est du township de Graham. D'ici, le travail embrassa le township de Graham et la partie méridionale du township de Creighton. La limite sud des roches éruptives nickelifères fut aussi suivie dans le township de Snider et en septembre, vers la fin de la campagne, des observations géologiques furent faites dans le township de Garson pour corriger certains contours géologiques de cette partie de la région.

Roches éruptives nickelifères.

Le travail de la campagne prouve d'une façon concluante que la roche typique avec laquelle les gîtes de pyrrhotine et de chalcopyrite nickelifères sont intimement associés, possède des caractéristiques particulièrement intéressantes. Elle relève de la famille des gabbros, possède toujours des traces d'une texture ophitique ou diabasique, parfois rudimentaire, mais généralement bien accusée. L'abondance et quelquefois la prédominance d'hypersthène ou enstatite la place dans la classe des norites ; pourtant la présence d'une proportion considérable de quartz originel lui donne un caractère de roche typique tout particulier. En général elle est composée de plagioclase (labradorite ou bytownite), d'hypersthène ou enstatite, d'augite, de biotite, de hornblende

et de quartz, accompagnés d'une faible proportion d'apatite, de magnétite à titane, de pyrrhotite, de chalcopyrite et de pyrite, comme éléments accessoires. Règle générale, les gîtes exploitables de pyrrhotite où de chalcopyrite nickelifères se trouvent sur ou près de la bordure de ces bandes de gabbro ou norite à hypersthène et quartz.

Composition minéralogique.

Origine du minerai.

Il semble maintenant établi que les divers sulfures que contient la roche s'y produisirent simultanément et faisaient partie intégrante du magma de norite. Cependant, il se produisait en même temps sur une grande échelle une action pneumatolytique, ou secondaire, au cours de laquelle les sulfures subissaient une répartition subséquente, et conséquemment des enrichissements locaux. Cette action secondaire se produisait durant le refroidissement lent et la différenciation des immenses émissions de magma de norite, et les gîtes atteignaient leur position et leurs dimensions actuelles durant cette période de refroidissement très lent de toute la masse de magma ; c'est donc vers la fin de cette période que ces gîtes métallifères auraient atteint leur complet développement. Le caractère bréchiforme d'un grand nombre de ces gîtes prouve qu'une action autoclastique a joué un rôle important dans leur genèse, les sulfures se prêtant probablement plus facilement à une redistribution, alors que la roche elle même subissait des fractures et desdislocations. Associé avec la norite nickelifère, on remarque une roche qui passe à ce type par gradations insensibles et à laquelle on a donné le nom de "micropegmatite". Cette roche est alliée aux granites, et peut être considérée comme étant une partie intégrante et différenciée de la roche éruptive nickelifère. Du reste, ces roches présentent des transitions parfaites et graduelles d'un type à l'autre. Cette gradation est maintenant bien établie. Elle comprend un passage graduel de la couleur verte ou gris-vert de la roche à un rouge brun plus ou moins accusé, et ce changement est accompagné d'une augmentation de la proportion de quartz et de feldspath. La hornblende de la norite fait graduellement place à la biotite comme élément ferro-magnésien prépondérant ; l'orthoclase remplace le plagioclase comme élément constituant feldspatique. Accompagnant ces changements, on remarque aussi qu'il s'est produit une disposition en feuillets bien marquée dont la tranche a la même orientation que la direction générale de la bande, et que la présence de micropegmatite ou de granophyre caractérise de grandes étendues souvent très éloignées les unes des autres.

Minerai bréchiforme.

Passage à la norite.

Trois bandes de norite.

Dans le district de Sudbury on voit trois lisières ou bandes distinctes de ces norites avec les micropegmatites qui y sont associées. On peut les désigner sous les noms de bande du nord, du sud et médiane. Sur la carte elles sont indiquées comme étant distinctes et séparées, mais au point de vue de l'origine et de la minéralogie elles sont identiques. Elles appartiennent à la même époque géologique, et si elles ne sont pas syn-

chrones, elles ont été formées à peu d'intervalle l'une de l'autre. La bande septentrionale débute à l'ancienne mine Ross (W. R. 5), non loin de la ligne entre les lots 5 et 6, sur la ligne entre les concessions III et IV du township de Foy, et elle se prolonge, sous une direction est-sud-est, dans le township de Bowell, où elle bifurque sur le lot 6, concession II. L'une des branches se dirige vers le sud-ouest dans les townships de Lumsden et de Morgan, où on n'a pas pu la délimiter définitivement. L'autre branche, qui est la plus importante des deux, court vers l'est, coupe le township de Wisner et traverse la rivière Vermillon au nord du lac Bronson. Appuyant de plus en plus vers le nord, elle se rattache au large pointement de roches basiques qui se trouve à l'ouest du lac Wahnapitae. C'est surtout aux recherches des prospecteurs que nous devons la délimitation de cette bande. La bande médiane de norite, d'après nos connaissances actuelles, débute sur le lot 12, concession II du township de Trill ; elle se prolonge au nord et au nord-est dans le township de Cascaden, traverse le lac des Vents (*Windy lake*), et continue sans interruption jusqu'au lot 2, concession IV du township de Levack, après avoir coupé l'angle nord-ouest du township de Dowling. Il y a probablement une lacune considérable entre ce point et la mine Ross qui est située sur la bande nickelifère septentrionale, d'une part, et la bande de roches basiques qui traverse une partie du township de Morgan d'autre part, mais les deux bandes sont identiques au point de vue de la composition minéralogique, et toutes deux doivent leur origine au même mode de production. C'est le long de la ligne du contact septentrional, entre cette bande et la granitite gneissique, que sont situés les fameux gisements de Levack. La bande de norite a dix-huit milles de long, sur une largeur, par places, atteignant un demi-mille.

Bande médiane.

Bande méridionale.

La bande de norite du sud est la plus importante et la mieux connue ; elle débute par une série de pointements plus ou moins isolés dans le township de Drury, qui forment dans la partie est du township une large lisière continue. Elle se prolonge sans interruption, sous une direction nord-est, jusqu'au lot 3, concession III du township de Garson, une distance de trente-deux milles. Sur tout ce parcours la largeur moyenne de la partie basique, ou norite, atteint près de deux milles. Dans le township de Denison, la roche basique embrasse la plus grande partie des concessions III, IV, V et VI. C'est sur le lot n° 2 que la lisière atteint sa plus grande largeur, environ quatre milles, mais un peu à l'est elle est divisée en deux bandes par l'injection d'une masse d'une granitite gneissique orbiculaire à gros grain. La branche nord, qui est la plus importante des deux, a une orientation N.-N.-E.; elle traverse la partie nord-est de Denison et l'angle sud-est de Fairbank. D'ici, elle se prolonge au delà de la rivière Vermillon et couvre une partie des townships de Graham et de Creighton. Puis

elle traverse le centre du township de Snider, coupe le coin nord-ouest de McKim, l'angle sud-est de Blezard, et est continue tout le long de la concession III de Garson, à l'exception des lots 1 et 2. Dans les townships de Creighton et de Graham, la bande est large de deux milles, et dans les environs de l'ancienne mine Dominion elle atteint trois milles. La branche sud de la lisière traverse la rivière Vermillon, embrasse une partie du township de Graham, traverse Waters, passe par Copper-Cliff et rejoint la branche septentrionale. Donc, le paquet lenticulaire de granitite gneissique qui divise la lisière de norite occupe une étendue large de un mille et demi à deux milles dans les townships de Graham et de Snider, et se termine dans les environs des mines de Copper-Cliff. Cette roche est plus récente que la norite qu'elle traverse et modifie.

Bifurcation.

Valeur des gisements.

Il semble maintenant bien établi que les gisements de cuivre et de nickel de Sudbury sont les plus importants de cette nature à présent connus. L'établissement du matériel d'exploitation et des usines de la " Mond Nickel Company " aux mines Victoria, et l'extension des opérations de la " Canadian Copper Co " feront avant longtemps de Sudbury le centre de production de nickel le plus important du monde.

RÉGIONS DE HALIBURTON ET DE BANCROFT, ONTARIO.

Professeur F. D. Adams.

Travaux du Dr. Adams.

Pendant la campagne de 1900, nous avions presque complètement terminé les travaux sur le terrain des régions de Haliburton et de Bancroft. Au cours de l'été dernier nous n'avons pu consacrer à ce travail que deux mois et demi ; nous terminâmes les opérations sur le terrain et commençâmes la rédaction du rapport.

Six semaines des mois de juillet et d'août furent consacrées à l'examen des spécimens collectionnés au cours des campagnes précédentes et à la rédaction des cartes géologiques de la région ; le 21 août je partis de Montréal pour compléter les relevés sur le terrain, et je terminai ce travail le 24 septembre. Ces relevés embrassèrent surtout les townships de Monmouth, Glamorgan, Harvey, Burleigh et Dysart. Dans les deux premiers townships les relations géologiques sont des plus complexes, mais avec l'aide de relevés topographiques faits par Mr Richard, de la Commission géologique, qui m'accompagna pendant une partie du mois de septembre, je parvins à résoudre les problèmes des relations des roches. Je relevai tout particulièrement les contours des amas de syénite æléolite, roche qui est abondante dans cette région ; c'est dans cette roche que se trouvent les gisements de corindon découverts par la Commission géologique, qui sont maintenant exploités

Relevés par M. Richard.

sur une grande échelle dans les townships compris dans la partie est de la feuille de Haliburton ; je relevai de nouvelles étendues de cette roche, contenant par places des indices de la présence de corindon. L'injection importante de gabbro qui se trouve dans la partie méridionale de ces townships fut aussi étudiée avec soin; c'est dans cette roche que se trouvent les gisements de fer de la région. La partie sud-ouest des townships de Glamorgan comprend des dépôts importants de calcaires.

Township de Dysart.

Après avoir achevé le travail ci-dessus, j'examinai la partie est du township de Dysart dans le but de relever la ligne de contact entre les calcaires et le gneiss granitique, et d'en étudier la nature. Je portai ensuite mon attention vers la partie méridionale des townships de Burleigh et de Harvey, et vers la partie occidentale de Cavendish. Ceci complète l'étendue de toute la feuille, et il est opportun de donner ici un résumé du travail accompli.

Burleigh et Harvey.

Superficie de l'étendue étudiée.

Nous avons fait le relevé topographique et géologique d'une grande étendue de l'Ontario oriental, embrassant environ 4,200 milles carrés. Au point de vue géologique et des ressources minérales, cette région était presque inconnue, et pendant le cours de notre étude nous avons recueilli une foule de renseignements utiles de cette nature. Nous avons dressé deux cartes. La première, désignée par le numéro 118 de la série d'Ontario (feuille d'Haliburton), doit être publiée à une échelle de 4 milles au pouces; elle embrasse une étendue de 3,456 milles carrés; ses quatre angles sont respectivement dans les townships de Finlayson, Hagarty, Grimsthorpe et Digby ; ses principaux centres de population sont les villages de Haliburton, de Bancroft, de Coe-Hill, de Whitney et de Barry's-Bay. Le chemin de fer, Ottawa, Arnprior et Parry-Sound traverse la partie septentrionale de la feuille, et la branche Victoria du chemin de fer Grand-Tronc, le chemin de fer Irondale, Bancroft et Ottawa, ainsi que le Ontario-Central, ont leurs terminus dans la partie méridionale de la feuille.

Feuille d'Haliburton.

Feuille de Bancroft.

La seconde est une carte spéciale désignée sous le nom de feuille de Bancroft. Elle comprend une étendue de 2,040 milles carrés, et est dressée à une échelle de deux milles au pouce. Elle embrasse la partie sud-est de la feuille 118, reproduite sur une plus grande échelle, et comprend aussi la région au sud jusqu'au lac Stoney, soit une étendue additionnelle de 680 milles carrés. Nous nous vîmes obligés de dresser cette seconde feuille à cause de la nature compliquée de la structure géologique qu'il était impossible de représenter sur une aussi petite échelle que celle adoptée pour la feuille 118. Nous jugeâmes indispensable d'étudier le district au sud de la feuille d'Haliburton, afin de pouvoir déchiffrer la structure géologique de la région de la feuille 118. La feuille de Bancroft représente la première des grandes éten-

dues laurentiennes de l'Ontario qui ait été étudiée en détail, et montre la nature d'une étendue typique des roches de la division supérieure de ce système. Les deux cartes seront colorées selon les caractéristiques pétrographiques des roches, sans essayer d'introduire des considérations d'âge relatif.

Gneiss granitique.

L'étude de la feuille démontre que la moitié septentrionale de l'étendue consiste presque exclusivement en gneiss-granites d'origine ignée, que Logan aurait tout probablement classés comme gneiss fondamental. La moitié sud, au contraire, est couverte par une série de roches sédimentaires très anciennes, en grande partie des calcaires, qui repose sur la série gneissique, mais que cette dernière a, par places, pénétrée et modifiée. De grandes étendues de la série sédimentaire ont été disloquées et fracturées par les gneiss-granites, au point de donner lieu a une sorte de brèche formée sur une échelle immense. Autre part, de grands bathylites de la roche granitique soulèvent les séries sédimentaires et pointent au travers des couches qui forment, autour des pointements, d'amples courbes enveloppantes.

Bathylites.

Cette même structure bathylitique est très apparente dans les gneiss du nord, où on peut la suivre par la direction courbée des feuillets : ici les calcaires ont été complètement érodés.

Dans la partie sud-est de l'étendue, on trouve les calcaires relativement peu modifiés et associés à des masses énormes d'amphibolite et autres roches feuilletées, avec ici et là quelques bandes de conglomérat, dont quelques-unes, d'après les recherches du Dr Barlow, doivent leur origine à une action autoclastique. Les amphibolites sont, en partie, des tufs volcaniques modifiés. Dans la partie sud de la feuille nous avons relevé les contours d'une étendue de syénite-æléolite associée aux calcaires. L'origine de cette roche remarquable semble être liée à la présence des calcaires et des granites. De grandes intrusions de gabbro sont associées aux amphibolites en plusieurs endroits du district, et dans l'étendue de la feuille de Bancroft nous avons observé d'autres évidences marquées d'action volcaniqu

Roches autoclastiques.

Minéraux de valeur utile.

La région que notre étude embrasse contient des gisements minéraux de valeur utile, minerais de fer, mica, corindon, phosphate de chaux, couleurs minérales, etc. Nous avons examiné tous ces gisements, et leur description formera un chapitre important du rapport en voie de préparation, qui constituera un compendium de toutes nos connaissances des ressources minières de la région en question.

BOTANIQUE ET ZOOLOGIE.

Professeur John Macoun

Depuis la publication de mon dernier rapport, j'ai continué la correspondance et exécuté le travail de routine de la branche dont je suis chargé. Pendant l'hiver, j'ai, à divers intervalles, continué la partie VII du Catalogue des Plantes du Canada, et je pus l'achever avant le printemps. Cette partie comprend *Hepaticae* (hépatiques), *Lichenes* (les lichens) et un supplément de la partie VI—*Musci.* Il est superflu d'énumérer ici les détails de la compilation de cet ouvrage, qui, ajoutée à l'examen et à la classification d'un grand nombre de spécimens, représente une somme de travail énorme. Catalogue de Plantes.

Les chiffres suivants donneront une idée de ce travail de classement accompli pendant l'année.

Hépatiques	1,874
Lichens	3,892
Mousses	11,025
Total	16,791

Ces 16,791 spécimens, entrés à présent dans notre herbier, sont classés de façon à ce que toute personne consultant les parties VI et VII du catalogue, puisse immédiatement mettre la main sur les spécimens mentionnés dans le texte. L'ouvrage est en ce moment sous presse à l'imprimerie du Roi, et la première partie, les hépatiques, en est imprimée.

Depuis plusieurs années je désirais étudier la flore de l'Ontario sud-ouest, et avant le décès du Dr G. M. Dawson il avait été décidé que j'entreprendrais ce travail pendant la campagne de 1901. Au point de vue scientifique, il semblait intéressant d'examiner la flore et la faune de la Grande Rivière (*Grand river*), dans le but de les comparer avec celles de la rive sud du lac Erié. Le Dr Dawson et vous-même, considérèrent à propos que je fisse un examen plus étendu, et que mes investigations embrassassent aussi le côté économique de la question, de façon à pouvoir faire un rapport sur la nature de la région au point de vue de la possibilité de la culture fruitière. Dans ce but je partis d'Ottawa le 8 mai et fus de retour le 7 septembre, après quatre mois d'études sur le terrain. Flore du S.-O. de l'Ontario.

Il m'avait été impossible jusqu'ici, à cause de travaux pressants dans des régions éloignées, et de la multiplicité de mes fonctions, de faire un examen méthodique de la flore de la péninsule interlacustre d'Ontario. Dès 1861, dans une lettre qu'il m'adressait, sir William Hooker m'exhortait à étudier les bords du lac Erié, ajoutant que la flore des grands lacs était moins connue que celle du cercle arctique.

La flore naturelle d'une région démontre la nature de son sol et ses conditions climatériques ; l'examen et le classement des diverses espèces qui y croissent permettent de résoudre, pour celui qui sait les interpréter, la question du succès ou de l'insuccès de telle ou telle branche de culture. C'est grâce à ces connaissances que je pus dès 1872 et pendant les années suivantes, annoncer au monde entier, malgré une opposition continue, l'adaptabilité du Manitoba à la culture des céréales. Je basais mon opinion sur mes connaissances des plantes indigènes, et comme la nature ne se trompe jamais, mes prédictions se sont pleinement réalisées

Culture fruitière.

Depuis quelques années la culture des fruits est une branche agricole très rémunératrice, et la presqu'île de Niagara et le comté d'Essex sont les centres où elle s'est le plus développée. Nous étions convaincus que, par un examen de la région, les bornes de ces districts fruitiers pourraient être reculées, et que la culture des fruits pourrait être entreprise avec succès sur une étendue beaucoup plus considérable.

Pendant la campagne, toute la région entre la rivière Niagara et Owen-Sound fut examinée à fond, et je recueillis plus de 1,400 espèces diverses de plantes. Je n'ai, dans aucun cas, trouvé la moindre indication de manque de chaleur, et toutes nos observations semblent appuyer l'assertion que le région entière est favorable à la culture fruitière ; on y peut cultiver les petits fruits, ainsi que les cerises, les prunes, les pommes, les poires, les pêches et les raisins. Rien ne peut contredire cette déclaration, car partout où on a entrepris une culture intelligente des fruits elle a donné d'excellents résultats. Le but de ce rapport n'est pas de conseiller la culture des fruits dans certains districts de la région, mais plutôt de traiter des fruits naturels et de leurs relations avec les produits du sol en général.

Niagara.

Le 8 mai je commençai la campagne aux chutes de Niagara, et je notai toutes les plantes croissant dans un rayon de onze milles de ce point. Je pris note tout particulièrement des derniers vestiges des anciennes forêts, qui consistaient surtout en chêne et noyer d'Amérique, quoique j'observai, en tout, environ trente espèces diverses d'arbres.— Les mêmes espèces furent retrouvées à divers endroits, avec quelques variations causées par la différence dans la nature du sol, jusqu'à Windsor. Ces arbres diffèrent beaucoup de ceux qui croissent sur les bords du lac Huron, et aussi à l'est de Toronto ; on peut attribuer cette différence à un climat d'hiver plus doux dans les parties sud-ouest de la province. La pêche est le fruit le plus tendre cultivé au Canada ; on en fait de grosses récoltes entre Hamilton et Queeston, ainsi, d'ailleurs, que partout où on a essayé sa culture dans la péninsule de Niagara. Le district de Leamington et de Kingsville, dans

Leamington et environs.

le comté d'Essex, est un autre centre de cette culture. Cette région a

les mêmes arbres forestiers que la presqu'île de Niagara, et le climat y est presque identiquement le même. Il est évident qu'entre ces deux points cette culture peut être entreprise avec succès.

Je viens de citer la pêche comme exemple, mais les autres fruits ne doivent pas être exclus.—La culture des cerises, des prunes, des pommes, des raisins et des petits fruits réussit également.—L'adaptabilité de la région à la culture de certaines plantes n'a pas encore été pleinement reconnue, car on y commence seulement l'industrie du tabac. Tabac.
Il y a quelques années, c'est à peine si on considérait cette culture comme étant rémunératrice, mais en 1900 une seule compagnie en acheta la récolte des environs de Leamington pour plus de $250,000. On construisait à Leamington un grand entrepôt, et à l'époque de ma visite, en août, on cultivait plus de 5,000 acres de tabac.

Je recueillis un grand nombre de plantes dans les endroits que je visitai, et notai la végétation ; je suis convaincu que la limite des ressources de la région dépend plutôt de la somme d'intelligence déployée à sa culture, que du climat et de la nature de son sol.

Je passai moins de temps dans les environs du lac Huron que près Lac Huron.
du lac Erié, mais c'est un fait admis que les comtés baignés par le premier et par le lac Ste-Claire sont renommés pour leur récoltes de céréales et leur fertilité ; ils ont aussi une certaine célébrité locale pour leurs fruits. Le temps viendra ou le chiffre des exportations de pommes de cette région ne le cédera en rien aux plus importantes des régions de l'Ontario. Le sol est d'excellente qualité pour cette culture, étant très riche en chaux, et le climat étant plus frais que sur les bords du lac Erié, les fruits arriveront à maturité plus tard et se conserveront beaucoup mieux.

Par le passé, la culture des pommes a été pour ainsi dire inciden- Culture des pommes.
telle. Lorsqu'un cultivateur se décidait à planter un verger, il laissait à un agent en arbres fruitiers le soin de choisir les variétés, consacrait le moins de temps possible à sa plantation, et attendait la récolte. Celle-ci arrivait généralement sous la forme de pommes d'été ou d'automne, avec très peu de variétés d'hiver, qui sont celles de rapport au point de vue pécunier. Tel était le cas en certaines parties du comté d'Essex, ou tous les arbres de beaux vergers furent abattus parce qu'ils ne rendaient que des fruits dont on ne pouvait disposer. Les plantations de variétés d'hiver donneront de bons résultats dans les comtés situés au nord de la rivière Thames, et je considère que cette région fournira, avant longtemps, l'approvisionnement du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, au moins jusqu'à ce que ceux-ci puissent se suffire.

Pendant deux semaines du mois de mai je collectionnai des spécimens botaniques dans les environs des chutes Niagara, et le 23 de

ce mois je procédai à Leamington dans le comté d'Essex. Je fis de cette ville ma base d'opérations, tout en faisant de nombreuses excursions à Ridgetown Kingsville, Arner, Amherstburg, Sandwich et Windsor. Partout je collectionnai et réussis à recueillir pour notre herbier plusieurs nouveaux spécimens de la flore méridionale. Pour une étude de la nature de celle que j'avais entreprise, des excursions hâtives sont insuffisantes, car on ne peut se former qu'une idée très générale d'une région ; je résolus donc d'étudier le district à fond, et je suis convaincu que le lac Erié, la rivière Détroit et même le lac Sainte-Claire ne sont pas les bornes de la flore que l'on trouve au sud de ces limites. Cette opinion est basée sur la comparaison des flores naturelles de districts entiers. Il est probable que le côté canadien est plus chaud pendant la saison d'automne à cause des vents qui soufflent des lacs à cette époque.

Essences méridionales.

Trois variétés d'arbres, qui s'étendent au sud jusqu'au Texas, atteignent leur plein développement, à Niagara et à Leamington, et tout probablement dans la région qui s'étend entre ces deux points. Ce sont le cochiment (*Asimna tritboba*), le sassafras (*Sasssafras officinale*) et le mûrier rouge (*Morus rubra*). Ces arbres, qui viennent très bien dans le district, prouvent que le climat d'hiver est beaucoup plus doux que l'on aurait droit de s'y attendre sous cette latitude. Les plantes herbacées mêmes se rattachent à des espèces plus méridionales, et indiquent un climat d'été chaud. Ceci est plus remarquable dans le comté d'Essex que dans les environs des chutes Niagara.

Vallée de la rivière Thames.

Je visitai la vallée de la Tamise (*Thames*), ou j'observai de nombreuses plantes rares et intéressantes ; la croissance étonnante des plantes sauvages et indigènes est une preuve concluante de la richesse du sol. Je trouvai ici une collection de plantes que je ne comptais pas rencontrer sous une latitude si élevée. Parmi elles je remarquai *Silphium perfoliatum*, *Silphium terebenthainacecum* et *Actinomeris squarrosa*, qui croissent en abondance le long de la Tamise. Je notai encore d'autres plantes rares, mais comme beauté je remarquai surtout la rose trémière (*Hibiscus moschentos*) et le grand lis orangé (*Lilium superbum*), qui ne sont pas du tout rares le long de la ligne de chemin de fer, vers Windsor.

Windsor et environs.

En juin, je visitai Amherstburg, Windsor et Sandwich, où je notai plusieurs faits dignes de grand intérêt. Les dix derniers jours de juillet furent passés à Sandwich, où je fis une importante collection de plantes qui avaient beaucoup de rapport avec celles des grandes prairies.—Je trouvai plusieurs espèces, venant sous bois, qui semblaient être plus prospères encore dans les clairières. Parmi elles je remarquai *Liatris spicata*, *L. scariosa*, *Ludwigia alternifolia*, *L. polycarpa*, *Vernonia Macounii*, qui est une nouvelle espèce, *Lycopus lucidus*, ainsi

que plusieurs autres. Les bois contenaient une foule d'espèces qui, apparemment, avaient depuis peu franchi la frontière, quoique j'en notai quelques-unes jusqu'à Leamington. La flore du comté d'Essex est digne d'un examen très approfondi, et je crois que l'on y trouvera plusieurs espèces nouvelles qui n'ont pas encore été notées comme appartenant à la flore canadienne. Ces études offrent plus d'intérêt au botaniste qu'au public.

La flore de la pointe Pelée et de l'île du même nom offre de ces caractéristiques intéressantes, mais à cause du peu de temps dont je pouvais disposer, je ne pus en faire une étude complète. Sur la pointe Pelée, je notai la présence du frêne bleu (*Fraxinus quadrangulata*) et de l'acacia (*Gleditschia triacanthos*); certaines parties de la pointe sont plus d'à moitié couvertes par le micocoulier (*Celtis occidentalis*). L'île Pelée possède aussi un grand nombre d'espèces très intéressantes ; les arbres les plus en vue dans l'île et que l'on ne trouve pas sur la terre ferme sont *Cercis Canadensis*, *Gymnocladus Canadensis* et *Tilia heterophylla*, une variété méridionale de tilleul. Pointe Pelée.

Je passai quelques temps à Wallaceburg, près des rives du lac Sainte Claire, et quoique la flore y soit très riche, je ne relevai que très peu d'espèces distinctives. Les champs de blé et les prairies promettaient de belles récoltes, et de grands champs étaient cultivés en betterave à sucre, qui est, me dit-on, une des importantes cultures du pays.

La flore des environs de Sarnia demandant plus de temps, j'y passai dix jours en juin et autant en août. Ainsi que les districts de Sandwich et de Windsor, celui-ci possède plusieurs plantes caractéristiques, mais le fait le plus marquant est l'introduction dans la flore, d'espèces septentrionales, montrant que les eaux froides du lac Huron ont une tendance à abaisser la température. Il serait intéressant de connaître la différence entre les températures moyennes d'été et d'hiver de Windsor et de Sarnia. Ici les noyers d'Amérique et les chênes disparaissent et font place à l'érable saccharifère. L'étendue qui s'étend de la pointe Edouard à Sarnia possède une flore qui lui est particulière. Passant d'un sol de sable à un sol marécageux, les plantes se ressentent du terrain et ne sont aucunement indicatives du climat. Je visitai Camlachie et Wyoming, où la venue de la forêt, éloignée de l'étendue sableuse, est plus naturelle. Sarnia et environs.

Les arbres forestiers du lac Huron, observés à Goderich, sont presque analogues à ceux des comtés de Hastings et de Northumberland, quoique les ormes, les érables et les cerisiers y soient plus gros et mieux développés qu'à l'est de Toronto. Je notai un grand nombre de plantes herbacées, mais aucune n'offre d'intérêt particulier. Dans le lit de la rivière je trouvai la plante tubéreuse "le plantain des Sauvages" (*Caca-* Goderich.

lia tuberosa), et associée avec celle-ci je remarquai une autre espèce assez rare (*Hypericum Ascyron*). La vallée de la rivière Maitland est profonde et étroite à l'embouchure, et pour cette raison ne possède pas la flore des vallées ordinaires.

Presqu'île de Bruce.

Entre Goderich et Southampton les arbres forestiers répondent exactement à l'idée que je m'étais formée des arbres de la partie inférieure du lac Huron. La même remarque s'applique à la partie inférieure de la péninsule de Bruce et à la région entre Southampton et Owen-Sound. Somme toute, le district entier, jusqu'à Collingwood, peut être considéré comme territoire de l'Ontario occidental destiné, dans un avenir peu éloigné, à fournir de belles récoltes de pommes.

Un examen de la péninsule de Bruce révèle le fait que, des îles Fishing au cap Hurd, ou Tobermory, la côte du lac Huron est basse et presque dépourvue de sol, et que l'eau est peu profonde jusqu'à une grande distance du bord. Le rivage s'élève graduellement, le sol y est rocailleux et absolument impropre à la culture. La côte du coté de la baie Georgienne est plus élevée et le sol, par places, est cultivable.

D'après les plantes que je recueillis le long de la côte, je conjecture qu'au printemps les glaces s'empilent sur les rives et retardent la végétation. Des asters et autres fleurs composées croissent en grande profusion, et je recueillis plusieurs espèces qui semblent être nouvelles à l'Ontario. Près de Tobermory je collectionnai plusieurs nouveaux spécimens, parmi lesquels *Solidago Gillmani*, qui est nouveau au Canada, et *Helenium Huronense*, qui est une nouvelle espèce. L'eau est très limpide, et nous n'éprouvions aucune difficulté à voir le fond à une profondeur de vingt-cinq ou trente pieds. Pendant des heures la surface du lac demeurait calme et unie, et au cours de nos sondages nous pouvions examiner le fond en nous penchant sur le bord de l'embarcation.

Pendant les deux derniers mois de travaux sur le terrain je fus aidé par M. Percy Marshall, et grâce à son concours je recueillis des collections beaucoup plus considérables qu'il m'eut été possible autrement.

A l'exception de quelques reptiles et batraciens, je ne recueillis pas de spécimens de zoologie.

Collections examinées.

En outre des collections rapportées par les divers membres du personnel, j'examinai un grand nombre de plantes reçues au laboratoire. M. Lawrence Watson nous envoya trois collections de l'Ile-du-Prince Edouard. Le Dr Alex. McKay nous envoya une belle collection du Labrador. L'abbé Laflamme, de l'université Laval de Québec, nous fit parvenir une collection importante de l'île d'Anticosti ; M. W. Scott, professeur à l'école normale de Toronto, envoya une collection de plantes d'Ontario. M. N.-B. Sanson, curateur du musée de Banff, Montagnes-

Rocheuses, envoya une collection recueillie dans les environs de Banff. De la Colombie-Britannique, nous reçûmes des spécimens de M. J. A. Pinco, B. A., professeur au High School de Victoria ; de M. J. R. Anderson, député-ministre de l'Agriculture, Victoria ; de M. R. H. Anderson. M. Gwillim, autrefois du personnel de la Commission géologique, nous envoya une jolie collection des environs de Nelson, C-B., et Melle E. Girdwood une collection de Cottonwood, C.-B. Outre ces collections nous reçûmes un grand nombre de spécimens, dont la détermination et la correspondance qu'ils réclament a occupé une grande partie de mon temps. Ma collection de l'année comprend au delà de 2,500 feuilles de spécimens représentant plus de 1,600 espèces. Le classement et la détermination de ces spécimens représentent une grande somme de travail, que j'ai, toutefois, accomplie depuis mon retour à Ottawa.

Je corrige en ce moment les épreuves d'imprimerie de la partie VII du Catalogue de Plantes, et je prépare la partie II de mon Catalogue des Oiseaux du Canada, que j'espère pouvoir achever pour le printemps prochain. Travail proposé.

J'ai l'intention de commencer bientôt la rédaction de la partie VIII de mon Catalogue des Plantes du Canada ; ceci complétera mon travail botanique. Cette dernière partie comprendra les characiées, les algues, et au moins mille spécimens de champignons. Avant de compléter ce travail, je devrai consacrer quelque temps à l'étude des plantes marines du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Nous possédons de nombreuses collections des espèces de la côte de l'océan Pacifique, et nos connaissances des algues de ces côtes lointaines sont beaucoup plus complètes que de celles moins éloignées.

Dons.—M. C. Scrim présenta au musée un morceau de deux troncs d'arbres, *Pinus strobus* et *Quercus rubra*, qui avaient poussé encastrés l'un dans l'autre en forme d'X ; le spécimen est long de trois pieds, et les arbres sont reliés ensemble par leur écorce. Dons.

M. Leggatt, du personnel du *Evening Journal*, offrit un beau spécimen de *Polyporus fomentarius*.

M. L. W. Shipman, d'Almonte, Ontario, envoya au musée un exemple extraordinaire de cicatrice et de restauration de tissu d'arbre.

Mon aide, M. J. M. Macoun, ne fut de retour de l'exposition de Paris qu'en janvier, et conséquemment le nombre de spécimens montés et distribués pendant l'année est moins élevé qu'à l'ordinaire. Depuis la rédaction de mon dernier rapport, nous avons préparé 4,195 feuillets de spécimens, que nous avons classés dans l'herbier. De ceux-ci, 2,150 provenaient du Canada, 576 des Etats-Unis et 579 d'Europe et autres pays étrangers ; nous avons aussi monté 910 cryptogames ; Herbier.

1,660 feuillets de spécimens ont quitté l'herbier, en échange de spécimens reçus. Les principaux établissements botaniques auxquels nous avons envoyé des spécimens sont les suivants :

Jardins Botaniques de New-York...........	257
Musée National des Etats-Unis............	263
Jardins de Kew.........................	220
Jardins Botaniques de Natal	150

Nous sommes en retard dans notre travail d'échanges, et nous devons des spécimens tant à des particuliers qu'à des établissements publics ; nous espérons pouvoir, cet hiver, étiqueter et distribuer un nombre de spécimens qui suffira, et au delà, à nous acquitter de nos obligations.

Notre herbier s'est enrichi, pendant l'année écoulée, par l'addition de nombreux spécimens de pays étrangers. Ceci comprend des collections de l'Alaska, envoyées par les Jardins Botaniques de New-York ; des Etats de l'Ouest, envoyées par le Musée National des Etats-Unis ; et environ 1,100 spécimens envoyés par les Jardins Botaniques du Missouri. Ces derniers proviennent de la collection particulière du Dr Engelmann.

Travail des aides.

L'adjonction de Melle Stewart à notre personnel, comme commis de bureau, nous permettra de mettre au courant tous nos travaux de bureau qui étaient en souffrance. Depuis qu'elle est entrée en fonction elle a été occupée à classer des arriérés de correspondance, à étiqueter et numéroter des feuillets de spécimens pour notre herbier. Depuis le premier janvier, Melle Stewart consacre chaque jour deux heures de son temps aux travaux de la bibliothèque de la Commission. Il y a plusieurs années nous adoptâmes un système de numérotage consécutif pour tous les spécimens préparés dans le laboratoire botanique ; Melle Stewart vient de compléter le numérotage des spécimens canadiens préparés avant l'adoption de ce système. Les plantes florifères canadiennes seules sont représentées par 32,431 feuillets de spécimens.

A son retour de Paris, mon aide (M. J. M. Macoun) fut occupé jusqu'au printemps aux travaux arriérés qui s'étaient accumulés pendant son absence, y compris la détermination d'un grand nombre de spécimens recueillis pendant l'année précédente. Pendant le mois de mai il continua son étude des violettes de la région des environs d'Ottawa, et il ajouta plusieurs espèces à celles déjà connues. Des descriptions de ces espèces et d'autres plantes ont paru à intervalles dans les pages du *Ottawa Naturalist*, et je me permets d'attirer votre attention sur le besoin qui se fait sentir d'une publication, sous forme de bulletin annuel, dans laquelle nous pourrions enregistrer les développements des travaux d'histoire naturelle en Canada.

ETUDE DE L'HISTOIRE NATURELLE DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE.

M. J. M. Macoun ayant été nommé naturaliste de la Commission canadienne de la frontière internationale, se joignit à la mission McArthur à Chilliwack, C.-B., le 11 juin, et jusqu'au 3 septembre poursuivit ses investigations dans la vallée de la Chilliwack. Il fait le rapport suivant des travaux accomplis : Commission internationale

" Aussitôt que j'eus reçus avis de ma nomination comme naturaliste attaché à la Commission de la frontière, je me mis en mesure de m'assurer les services de M. William Spreadborough, de Bracebridge, Ont., qui depuis 1889 a fait toutes les campagnes, à l'exception d'une seule, comme naturaliste auxiliaire, attaché à l'une des missions envoyées par la Commission géologique. M. Spreadborough se rendit immédiatement à Chilliwack, et lorsque j'y arrivai le 11 juin il était en campagne depuis déjà trois semaines au cours desquelles il avait collectionné un grand nombre de mammifères, d'oiseaux et de plantes des environs. Mes instructions m'enjoignaient de me joindre à la mission McArthur sous le plus bref délai. Il se trouva que M. McArthur était à Chilliwack ce jour là. Je retardai mon départ jusqu'au lendemain et nous chevauchâmes de compagnie jusqu'à son bivouac, qui était situé à douze milles du village.

Ayant appris de M. McArthur que son travail le long de la rivière Chilliwack n'avançait que très lentement, à cause de la difficulté qu'il éprouvait à se tailler un sentier à travers la forêt très dense et la brousse, je me décidai à travailler sur la lisière des bois jusqu'à son arrivée au lac Chilliwack. Cette disposition me permettait de faire une étude complète de la flore et de la faune de la vallée le long de la rivière et des collines qui la dominent aux environs du campement. Pendant toute la campagne M. Spreadborough fut occupé à collectionner et à préparer des dépouilles d'oiseaux et de petits mammifères.

" Après avoir passé deux semaines près de l'établissement McGuire, où j'avais établi mon premier bivouac, je transportai mon campement à dix milles plus haut, sur la rivière, près de l'établissement Thurston, où il y a une petite clairière. Après y avoir collectionné pendant quelques jours, je procédai au lac Chilliwack, où j'arrivai le 5 juillet, par les moyens de transport mis à ma disposition par M. McArthur. Du 6 au 31 juillet je travaillai dans les environs du lac Chilliwack, et je fis l'ascension de presque toutes les montagnes qui le dominent. Dans toutes ces excursions je fus accompagné de M. Spreadborough, et lorsque la nécessité s'en présentait nous campions pendant une ou plusieurs nuits sur le sommet dont nous faisions l'étude. Pendant notre séjour dans les environs du lac Chiliwack, nous fîmes du bivouac McArthur notre base d'opérations, et il nous procurait nos provisions et nos moyens de transport lorsque nous en avions besoin.

" Entre le 31 juillet et le 19 août nous descendîmes lentement la rivière Chilliwack, en faisant l'ascension des montagnes qui s'élèvent au nord et au sud de ce cours d'eau. Je passai trois jours sur la chaîne des montagnes Cheam, et à l'exception de cette dernière excursion j'avais jusqu'ici travaillé dans les environs immédiats de la frontière internationale, m'en éloignant à peine de quelques milles. Même mon excursion sur la chaîne Cheam ne m'éloignait guère de plus de dix milles de la frontière.

" Le 20 août je procédai au lac Sumas, dans le but d'étudier la flore de la "prairie" de Sumas. J'y demeurai trois jours, et fis une collection complète des plantes des environs du lac, pendant que M. Spreadborough recueillit des dépouilles de mammifères, d'oiseaux et de reptiles.

Collecteur de spécimens.

Je rejoignis la mission McArthur à son bivouac, à l'embouchure du creek Tami-Hy, et le 28 août je fis, avec M. Spreadborough, l'ascension de la montagne du même nom, sur le sommet de laquelle nous campâmes pendant trois jours. Ceci compléta le travail botanique de la campagne, et je quittai la région pour revenir à Ottawa le 3 septembre, ayant donné instructions à M. Spreadborough de continuer la collection de petits mammifères et d'oiseaux. Il ne termina la campagne qu'en novembre. Le résultat de notre travail sur le terrain comprend 1,972 feuillets de spécimens botaniques, 442 dépouilles d'oiseaux et de mammifères, 300 reptiles et batraciens, et quelques coquillages et insectes.

Depuis mon retour à Ottawa, j'ai été occupé à étudier les spécimens collectionnés pendant la campagne. Nous recueillîmes des nouvelles espèces de presque tous les genres représentés, et plusieurs de ces espèces n'avaient pas été jusqu'ici relevées au Canada. Le travail de détermination de ces plantes occupera tout l'hiver, et jusqu'à ce qu'il soit accompli je ne puis donner de rapport détaillé sur la flore et la faune de la vallée de la Chilliwack. Les spécimens que nous possédions déjà de cette région ont été ajoutés à la collection de 1901, et mon rapport complet comprendra aussi le travail fait par les autres explorateurs pendant les années passées. L'organisation de la campagne pendant laquelle je dépendais de M. McArthur pour le ravitaillement et les moyens de transport, donna satisfaction complète sous tout les rapports ; M. McArthur était toujours prêt à faire tout en son pouvoir pour faciliter nos travaux, et de plus, grâce à sa longue expérience des montagnes, il nous donna des conseils et nous suggéra des idées dont notre travail bénéficia notablement.

SONDAGES POUR GAZ NATUREL, PÉTROLE ET EAU. NOTES SUR LA GÉOLOGIE SUPERFICIELLE D'UNE PARTIE DE L'ONTARIO.

M. Robert Chalmers.

Vos instructions que je reçus en mai dernier concernant la campagne de 1901, m'enjoignaient de faire une investigation des puits et des sondages pour pétrole, gaz naturel, eaux salines et potables, dans cette partie de l'Ontario qui s'étend entre le fleuve St-Laurent et les lacs Erié et Huron, et d'étudier les dépôts de surface des localités que je devais visiter. Je fis, pendant la campagne, de grands progrès vers l'accomplissement de ce travail, mais à cause de l'étendue du champ d'opérations et de la nature variée des investigations, je ne pus, en si peu de temps, étudier suffisamment ces divers problèmes pour me permettre d'en faire un rapport détaillé et complet. Ceci s'applique surtout à la question du gaz naturel, à celle du pétrole et de l'approvisionnement d'eau potable de plusieurs villes et cités. Il est difficile de se procurer des données exactes sur ces sujets ; cependant, je parvins à recueillir un grand nombre de renseignements intéressants. Il se fait en ce moment une grande somme de travail d'explorations et de recherches de gaz naturel et de pétrole, dont les résultats ne sont pas encore disponibles. De plus, quelques nouveaux territoires gazifères ou pétrolifères, encore peu étendus et peu connus, prendront probablement de l'extension, et il est trop tôt pour pouvoir se prononcer, avec quelque certitude, sur leur valeur au point de vue économique. Donc, l'objet de ce rapport est surtout de faire un exposé des faits observés pendant la campagne, en faisant mention spéciale de ceux ayant une importance économique.

Puits et sondages.

Renseignements de grande valeur.

Importauce économique.

Je partis d'Ottawa le 21 mai, et commençai le travail de la campagne à Prescott. Le Dr Ells, de la Commission géologique, se joignit à moi à Brockville, et nous passâmes quelques jours entre cette ville et Kingston, à étudier les relations entre les dépôts marins pléistocènes de cette partie du Saint-Laurent, les argiles et sables du bassin du lac Ontario. Nous relevâmes à Brockville la bordure occidentale des couches d'origine marine ; vers le nord, cette limite suit la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à Smith's-Falls, tandis que la présence de l'argile Erié, que l'on suppose être d'origine lacustre, fut observée à Lyn, à Gananoque, à Kingston ; elle s'étend à l'ouest de ces localités. De Kingston je procédai à l'étude des terrains gazifères et pétrolifères de la péninsule d'Ontario, et je consacrai à ce travail le reste de la campagne, que je terminai le 12 octobre.

Brockville.

Limite des couches marines.

LES TERRAINS PÉTROLIFÈRES DU COMTÉ DE LAMBTON.

Comté de Lambton.

A cause de leur importance, je m'occupai tout d'abord des puits de pétrole de Petrolia, Oil-Springs et Sarnia. Dans cette investigation je fus aidé de M. James Kerr, de Petrolia, qui a fait une étude spéciale de ces terrains oléifères depuis leur découverte. Un certain nombre de ces puits sont exploités depuis 1860 ou 1861 ; mais, comme il y a lieu de s'y attendre, leur rendement individuel a diminué plus ou moins depuis cette époque, et même, de temps en temps, des puits s'assèchent complètement et sont abandonnés. Mais chaque année on fonce un nombre additionnel de puits, et le rendement moyen de la région se maintient au même chiffre. Les couches pétrolifères se trouvent à une profondeur de 450 à 475 pieds. L'épaisseur des dépôts de surface varient de 100 à 125 pieds, ce qui laisse une épaisseur de 350 pieds de roche à pénétrer.* Donc, le fonçage des puits n'est pas très coûteux, et certaines parties de l'étendue de Petrolia sont littéralement criblées de puits, qui ne sont souvent éloignés l'un de l'autre que de 200 ou 300 pieds. Actuellement il existe très peu de puits qui rendent plus d'un baril par jour, et la plupart n'atteignent pas, à beaucoup près, cette quantité. L'un des opérateurs, qui possède 120 puits dans une certaine partie de l'étendue pétrolifère, m'apprit qu'il récoltait environ 100 barils par semaine. Ceci me semble être à peu près le rendement moyen. Le nombre total de puits actuellement en opération dans le comté de Lambton se chiffre à peu près à 10,000 ou 11,000. Tous se terminent dans les couches cornifères. La plus grande partie de la production des puits de Lambton est achetée par la " Imperial Oil Company " dont la raffinerie est à Sarnia.

Rendements.

Puits d'essai.

En 1900 on fit à Petrolia un fonçage de puits profond qui pénétra 432 pieds dans le calcaire Trenton. La profondeur totale atteignit 3,777 pieds. A 1,275 pieds on trouva le sommet de la formation salifère Onondaga, puissante, ici, de 395 pieds. Le puits est garni d'un tube de $6\frac{1}{4}$ pces qui ne permet pas à l'eau d'y pénétrer. On ne trouva ni pétrole, ni gaz, ni eau saline.

Terrains pétrolifères de Bothwell.

Bothwell.

On vient de découvrir, près de Bothwell, dans le township de Zone, comté de Kent, un nouveau champ pétrolifère qui se trouve à une courte distance au sud-ouest du gisement de pétrole de la vallée de la rivière Thames, township de Mosa, qui fut exploité pendant quelques

*Les terrains pétrolifères de l'Ontario furent décrits par le Dr Robert Bell dans un mémoire présenté à la Société Royale du Canada en mai 1887.

années sous le nom de champ de Bothwell. Le nouveau gisement est situé entre la ligne du Grand-Tronc et la rivière Thames, à deux milles et demi environ du village de Bothwell. Il fut découvert par M. J. F. Carman. Les principaux exploitants sont M. Carman et le Dr Fairbanks, MM. Brewer et Puddicombe, et MM. Hiram Walker et Fils. MM. Clark et Elliot exploitent des puits à l'est du village de Bothwell. Le pétrole se trouve dans un calcaire reposant à 400 pieds au-dessous de la surface, ou plutôt de 395 à 410 pieds. Les couches traversées consistent :—1°, 210 à 212 pieds de surface ; 2°, quelques pouces de schistes de couleur foncée, probablement se rattachant à la formation Hamilton, et 175 à 200 pieds de calcaire cornifèrien. Chacun des exploitants nommés plus haut contrôle une certaine étendue des terrains pétrolifères et possède un matériel d'exploitation. Le nombre total de puits productifs s'élevait, à l'époque de ma visite, à un chiffre de 200 à 210, mais on en fore de nouveaux continuellement. Le rendement par puits varie de 10 à 50 barils par mois, soit une production moyenne mensuelle de 5,000 à 6,000 barils pour le champ complet.

Couches traversées.

Le gisement pétrolifère a une longueur de cinq à six milles, parallèle à la rivière Thames, et une largeur de un demi-mille à trois quarts de mille ; au nord de cette lisière, on a dernièrement découvert une autre nappe de pétrole que l'on suppose être sur une crête anticlinale distincte. On dit qu'il existe dans ce champ pétrolifère une série de trois ou quatre plis anticlinaux dont les axes ont une direction nord-est et sud-ouest, comprenant un pli principal et plusieurs subordonnés. Une autre série d'anticlinaux coupe la première sous un angle très obtus. Les puits les plus productifs se trouvent aux intersections des plis des deux séries. Le plongement est plus raide du côté sud de ces anticlinaux que du côté nord ; conséquemment, on trouve le pétrole de ce côté à une plus grande distance des axes.

Plis anticlinaux.

Terrains pétrolifères de Dutton.

On a récemment découvert une nouvelle nappe de pétrole à Dutton, township de Dunwich, comté d'Elgin, à trois quarts de mille du rivage du lac Erié. On a foré ici trente-deux puits qui produisent ensemble de 1,000 à 1,100 barils par mois. Ils ont une profondeur moyenne de 435 pieds, dont 255 pieds sont à travers des dépôts de surface. La roche comprend 165 pieds de calcaire, très probablement, d'âge cornifère, et la roche sous-jacente est un grès. Le pétrole se trouve, dit-on, au sein du grès.

Dutton.

Puits de pétrole de Tilsonburg.

Tilsonburg.

En 1861 on fonça, près de Tilsonburg, dans le township de Dereham, plusieurs puits dont on tira du pétrole. Tout récemment, on fora de nouveaux puits dans les environs de la ville, mais aucun ne produisit en quantité suffisante. L'an dernier, M. J.-W. Cuthbertson, de Tilsonburg, fonça deux puits dans la vallée du Grand ruisseau de la Loutre (*Big Otter Creek*), en aval du village, qui produisent tous les deux.

Le puits n° 1 est immédiatement au-dessus du pont du chemin de fer Grand-Tronc (Ligne Wabash), sur le lot 6, concession XII du township de Dereham, comté d'Oxford. La profondeur en est de 268 pieds, et il traverse :—(1) dépôts de surface, 81 pieds ; (2) roche, 187 pieds, qui consiste en calcaires (cornifère) surmontant des grès, comme à Dutton. La production de ce puits s'élève à 24 barils par jour.

Puits forés récemment.

Le puits (n° 2) est à un mille et demi plus bas, dans la vallée du ruisseau. Les couches traversées consistent en 74 pieds de surface, suivis de calcaires et de grès comme dans le puits n° 1. Le pétrole se trouve dans le grès, qui se rattache probablement à la formation Oriskany. A son début la production de ce puits (n° 2) avait été de sept barils par vingt-quatre heures, mais à l'époque de ma visite elle ne dépassait pas un baril et demi.

On fonçait à cette époque (7 octobre) un troisième puits a mi-distance environ des deux autres. On avait atteint une profondeur de 165 pieds et les calcaires que le trépan traversait avaient une odeur de pétrole perceptible.

La découverte de ces petites nappes secondaires prouve que les districts dans lesquels elles se trouvent n'ont pas été explorés à fond, et que non seulement les calcaires cornifériens sont pétrolifères, mais aussi les grès sous-jacents.

GAZ NATURELS.

Gaz naturel.

Les principaux gisements de gaz naturels d'Ontario sont situés dans les comtés d'Essex et de Welland. Celui d'Essex, exploité depuis 1891, a été le plus productif. Mais son étendue est restreinte ; il suit le rivage du lac Erié de Kingsville à Leamington, une distance de cinq milles, et est large d'un mille environ. Comme exemple de la production de ce champ gazifère nous donnons les chiffres d'exportation à Détroit, qui s'élèvent à 9,639,355,000 pieds cubes de gaz pour la période de février 1895 à juillet 1901. Ces chiffres représentent une exportation minima, et ne comprennent pas le gaz exporté à Toledo, ni la quantité fournie

aux villes et villages du coté canadien. Un tel débit soutiré d'un réservoir naturel limité devait fatalement avoir comme résultat l'épuisement rapide des gisements souterrains, et depuis un an ou deux la production du champ a diminué à un tel point que l'on craint son tarissement prochain. Dans l'espoir de maintenir la production, la "United Gas Company" fit l'an dernier des travaux de curage et d'approfondissement dans les puits existants et en fonça de nouveaux, plus profonds, à la recherche de nouvelles nappes dans la formation Trenton. Après avoir pompé l'eau saline qui obstruait quelques puits, on remarqua une augmentation de pression de gaz, mais ce ne fut qu'une condition temporaire, car peu après les manomètres retombaient à l'ancienne pression. Dans les puits profonds on ne trouva pas d'indication de nouvelles nappes, quoique l'on ait atteint le calcaire Trenton en plusieurs endroits. Depuis mon retour à Ottawa, j'ai appris qu'un nouveau puits, à Wheatley, donnait des résultats satisfaisants, mais je n'ai pas de détails à ce sujet.

Epuisement rapide.

Puits profond.

Plusieurs des puits de pétrole des townships de Sarnia et de Plympton, dans le comté de Lambton, rendent du gaz qui suffit au chauffage et à l'éclairage des fermes des environs, ainsi qu'à la force motrice nécessaire à l'exploitation du pétrole. Le gaz de cette source est en usage depuis de longues années.

Gaz dans la vallée de la rivière Thames.

Sur la rive sud de la rivière Thames, dans les townships de Orford et d'Aldborough, on trouve du gaz naturel au sein des dépôts de surface à une profondeur de 90 pieds. On rencontre à cette profondeur une couche d'argile tassée reposant sur des sables et graviers. C'est dans ces couches sous-jacentes que se trouve le gaz. Les cultivateurs du district forent jusqu'à cette profondeur et utilisent le gaz pour l'éclairage et le chauffage.

Vallée de la Thames.

Terrains gazifères de Welland.

Ce champ gazifère est le plus étendu de la province ; il a huit ou dix milles de long, sur une largeur de deux à quatre milles ; il est exploité depuis 1890. La majeure partie du débit est exportée, par conduits, à Fort-Erié et à Buffalo, Etat de New-York. Les puits ont une profondeur de 750 à 850 pieds. Dans les puits moins profonds, sur la rive ouest du canal de Welland, le gaz se trouve, dit-on, dans la formation Clinton, tandis que dans les puits profonds à l'est et au sud-ouest il est au sein des couches Médina, quoiqu'il soit possible que ces formations ne soient pas la source originale du gaz. M. D.-A. Coste,

Champ de Welland.

Source du gaz. le directeur de la " Provincial Gas Co. ", m'informe qu'il n'y a qu'une diminution à peine sensible dans le débit de gaz du champ de Welland. La compagnie prend grand soin de ses puits, qui sont curés et asséchés aussitôt que l'eau y pénètre.

On a récemment percé des puits profonds dans le champ de Welland ; l'un d'eux, sur le lot 4, concession I, township de Willoughby (n° 143), atteignit une profondeur de 3,032 pieds. On arrêta le sondage dans ce que l'on croit être la formation calcifère. A 3,030 pieds la sonde traversa de l'eau saline. Il n'y avait qu'une quantité insignifiante de gaz dans les couches de grès du fond. La sonde atteignit la formation Clinton à 473 pieds de la surface, et la formation Médina à 594 pieds ; la base de cette dernière fut reconnue à 614 pieds et le sommet des couches Trenton à 2,313. De la base de la Médina au sommet de la formation Trenton on ne rencontra que des schistes.

On fonça un autre puits profond sur le lot 9 concession II, township de Humberton, à sept milles au sud-est du premier. On atteignit le granite à 3,300 pieds, sans avoir rencontré de traces de pétrole ou de gaz.

Terrains gazifères de Dunnville.

Dans le comté d'Haldimand, à quatre ou cinq milles de la ville de Dunnville, on a trouvé du gaz en quantité rémunératrice. Les puits sont situés dans le township de Moulton près de la station de Diltz sur la ligne de chemin de fer Michigan Central. L'un de ceux-ci, foncé il y a quelques années, a eu un débit de 1,000,000 de pieds cubes par jour. On a percé dans les environs, d'autres puits dont le rendement est moins élevé. Ils fournissent l'alimentation de gaz à la ville de Dunnville. A l'époque de ma visite on procédait au forage de nouveaux puits, et l'on compte que les terrains gazifères se prolongent vers le nord-ouest jusqu'à la limite du comté. La profondeur des puits et les formations traversées sont analogues à celles de l'étendue de Welland, à l'ouest du canal. Les dépots de surfaces ont une épaisseur de 100 pieds. On a déjà percé vingt-et-un puits. On traverse une nappe d'eau saline entre 300 et 400 pieds.

Etendue gazifère de Dunnville.

Gaz sur l'île Pelée.

Gaz sur l'île Pelée.

Il y a plusieurs années, on découvrit sur l'île Pelée du gaz et du pétrole, dans les mêmes couches où ils se présentent dans le comté d'Essex, mais en quantités beaucoup moindres. Depuis cette époque, on a fait des travaux de recherche qui n'ont guère donné de résultats satisfaisants. Les puits ont été forés dans la partie centrale de l'île à une profondeur de 800 pieds environ. Deux puits seulement avaient conservé leur chevalement, et la pompe, à l'un de ceux-ci, ne fonctionnait pas. De l'autre puits, il s'échappe une faible quantité de gaz que

l'on utilise au chauffage de deux fermes avoisinantes. Ces puits sont forés sur la crête d'un anticlinal, dans la partie la plus élevée de l'île.

Les puits gazifères de Hepworth.

Pendant plusieurs années on fit des forages, en divers endroits des comtés de Grey et de Bruce, à la recherche de gisements de pétrole ou de gaz, mais sans succès. L'an dernier il s'est formé une compagnie "The Grey and Bruce Oil and Gas Company, Limited" qui commença ses opérations dans les environs du village d'Hepworth. Deux puits, débutant dans la formation Niagara, furent forés jusqu'au calcaire Trenton. Le premier de ceux-ci, n° 1, fut poussé jusqu'à une profondeur de 1,420 pieds et a, dit-on, un débit de 250,000 pieds cubes par jour. A 760 pieds de la surface on traversa une nappe saline. Le puits n° 2 atteignit 1,409 pieds, se terminant dans 359 pieds de la formation Trenton où on trouva du gaz en grande quantité. Au début la pression atteignit 400 livres au pouce carré et le débit 500,000 pieds cubes par jour. Tout récemment la compagnie a fait une installation qui distribue du gaz de chauffage et d'éclairage au village d'Hepworth. La compagnie espérait terminer un troisième puits cet hiver. Ils sont tous situés sur le lot 1, concession X, township d'Amabel, comté de Bruce, près de la gare d'Hepworth, sur la ligne de chemin de fer du Grand-Tronc.

Puits de gaz d'Hepworth.

Profondeur des puits.

Puits de la région salifère.

Depuis plusieurs années il ne s'est produit aucun changement dans l'industrie du sel de la province d'Ontario, à part du fonçage de quelques puits à Windsor, et de l'extension des opérations de la "Windsor Salt Co". Cet établissement produit 800 barils de sel par jour et contrôle l'industrie du sel de l'Ontario. Il y a bien des fabriques de sel établies à Sarnia, Clinton, Wingham et Kincardine, mais sur une petite échelle, à cause du débouché limité.

Puits salins.

Les formations salifères de l'Ontario ont une grande étendue et comprennent plusieurs couches de sel superposées. Débutant à Kincardine elles s'étendent, au sud, en une large bande irrégulière, jusqu'à la rivière sainte Claire, et occupent toute la largeur de la partie sud-ouest de la péninsule d'Ontario jusqu'au lac Erié, formant un large bassin qui se prolonge vers le nord-est jusqu'à la vallée de la rivière Thames. La quantité de sel est presque illimitée et constitue une réserve des ressources minérales de la province, qui acquierra une grande valeur dans un avenir plus ou moins éloigné.

Etendues des couches salifères.

Eaux potables.

Quoique, dans la province d'Ontario, la précipitation atmosphérique soit amplement suffisante pour être une source d'alimentation d'eau

Approvisionnements d'eau

sur toute l'étendue de la province, même dans les régions éloignées des rivières et des lacs, il est difficile d'obtenir de l'eau potable dans les puits creusés dans la roche. Dans les districts où le sous-sol est formé par les assises salifères, l'eau de puits est généralement saline ou saumâtre, car les eaux salines s'infiltrent dans les schistes et les grès et pénètrent même les calcaires. Même où on ne relève pas la présence immédiate de couches de sel gemme, les eaux sont souvent impures, et la présence d'autres sels en solution les rend impropres à la consommation. On rencontre fréquemment des eaux sulfureuses. A cause de la présence de ces impuretés, un grand nombre de villes obtiennent leur alimentation d'eau au sein des puissantes couches de sable et graviers et autres dépôts de surface, à niveau élevé, dans lesquels l'eau s'est accumulée. Lorsque ces dépôts poreux reposent sur une couche d'argile Erié ou d'argile à blocaux compacte, comme le cas se présente assez fréquemment, l'eau qui y est emmagasinée trouve issue en une série de sources le long de la ligne de contact entre ces deux formations ; lorsque ces sources sont favorablement situées, elles peuvent être captées et constituer une alimentation suffisante, dans les saisons de précipitation atmosphérique normale, mais insuffisante en cas de sécheresse ou lors d'un incendie considérable ; aussi, en général, les municipalités essaient de prendre des mesures pour s'assurer une alimentation supplémentaire, comme réserve, en cas de nécessité. Quelquefois on se la procure en creusant des puits artésiens, mais, somme toute, cette question de source d'eau en quantité suffisante, n'a pas encore été résolue d'une façon satisfaisante pour de nombreux centres de population de l'Ontario méridional.

Eaux salines et sulfureuses.

Rivières et lacs.

Quelques-unes des villes tirent leur alimentation d'eau des rivières et la filtrent au moyen de couches de sable et de graviers, ou la purifient par divers procédés. Mais dans les régions très peuplées, les rivières sont plus ou moins contaminées par les égouts des centres situés sur les rives et l'eau en est souvent malsaine. Pour la rendre potable on est obligé de recourir à des procédés autres que la simple filtration ; quelques villes obtiennent leur eau du lac le plus rapproché, la ville de Pétrolia, par exemple, s'alimente au lac Huron.

Géologie des dépôts pléistocènes.

Géologie pléistocène.

La géologie pléistocène de cette partie de l'Ontario offre un intérêt tout particulier. Les dépôts de surface, comparés à ceux des autres parties du Canada que je connais, sont puissants et variés, leur origine et leur histoire semblent être intimement liées à celles des grands lacs. Le Dr Bell, dans le chapitre sur les formations superficielles de la "Géologie du Canada" 1863 décrit les argiles Erié et Saugeen et les sables Artemisia, et nos observations confirment les descriptions qu'il en a faites. A la vue de ces immenses bancs d'argile, on se pose tout

Dépôts récents.

naturellement la question de leur provenance, et on se demande par quelle action ils ont été placés dans les positions qu'ils occupent.

Par places, les couches ont de 100 à 250 pieds d'épaisseur. Lorsqu'on examine en détail ces dépôts de surface, on les voit composés d'une série d'argiles, de sables et de graviers qui ont dû être déposés sous des conditions variées. Nous remarquons des dépôts éoliens et des dépôts d'eaux plus ou moins profondes. Puissance des couches.

Une coupe générale de toute la série, telle que je l'ai relevée dans la péninsule de l'Ontario, présente les divisions suivantes énumérées par ordre descendant :—

Formations par ordre descendant.

1. Argile et sables, avec graviers au sommet. Le tout semble avoir été plus ou moins oxydé et montre une couleur jaunâtre. L'argile rougit à la cuisson. Elle contient souvent des concrétions calcaires et couvre toute la région qui s'étend de la plaine marine de Cornwall et Brockville vers l'ouest, jusqu'aux terres élevées de la péninsule de l'Ontario. A Prescott et à Belleville elle renferme des coquillages marins, surtout *Macoma Balthica*, mais à l'ouest on ne rencontre plus de fossiles.

2. Argile à blocaux, quelquefois en bancs épais, mais qui a été soumise à un rabotage énergique, et qui repose sur des couches de sable et de limon. A cause de l'action de dénudation, on trouve surtout cette argile en lambeaux détachés.

3. Couches sableuses et de limon qui, par places, semblent constituer le sommet de l'argile Saugeen (N° 4).

4. Argile grise, ou brunâtre, en partie oxydée, en couches minces, sableuses dans la partie supérieure. Dans sa partie inférieure, ou à son contact avec l'argile Erié (n° 5) on trouve des coquillages d'eau douce. Ces couches sont décrites sous le nom d'argile Saugeen dans la Géologie du Canada de 1863.

5. Argile stratifiée, bleu-grisâtre, quelquefois de nuance plus foncée vers la base. Lorsqu'elle sèche, cette argile pâlit, et tourne au blanc à la cuisson. C'est l'argile Erié de la Géologie du Canada de 1863. Dans sa partie supérieure elle contient des coquillages d'eau douce et terrestres tels : *Campeloma* (espèce) *Succinea obliqua*, *Polygyra thyroides*, etc.

6. Argile à blocaux, généralement en une couche mince.

7. Décomposition *in situ* de la roche sous-jacente.

8. Surface du soubassement de roche.

Couches interglaciaires.

Les couches interglaciaires de la coupe ci-dessus ont souvent de 100 à 150 pieds d'épaisseur, et il semble évident que, pendant que s'effectuait leur dépôt, certaines parties devaient se découvrir et former terre dans l'étendue lacustrine.

On trouve des coquillages terrestres non-seulement dans les dépôts le long du rivage du lac Erié, mais aussi dans les argiles de l'île Pelée, à des hauteurs de cinq à quinze pieds au-dessus du niveau du lac. La période interglaciaire semble avoir eu une longue durée.

Stries glaciaires.

" Aux carrière de Queenston, situées sur l'escarpement Niagara on remarque des stries glaciaires ayant une direction S. 48° O. Sur l'île Pelée leur orientation est S. 80° O. Il me semble probable que ces rayures ont été produites pendant la seconde période glaciaire.

CHANGEMENTS DE NIVEAUX DES GRANDS LACS.

Niveaux des grands lacs.

Les terrasses et les plaines qui bordent les grands lacs présentent des preuves évidentes que les niveaux des lacs Huron et Erié, et peut-être celui du lac Ontario, étaient beaucoup plus élevés vers la fin de l'époque Pléistocène qu'à présent. Pendant la période de baisse qui suivit cette époque, les eaux des divers lacs atteignirent un niveau beaucoup inférieur à leur niveau actuel. Ce dernier stage eut probablement lieu pendant la période récente, c'est-à-dire depuis le dépôt des derniers sédiments pléistocènes. Je donne ci-dessous une liste des observations qui démontrent que ces changements de niveau s'effectuèrent pour les lacs Huron, Erié et Ontario. Ne connaissant pas la région du lac Supérieur, je n'en puis citer d'observations personnelles.*

Souches d'arbres.

1. A l'ouest de Port-Rowan, sur le bord du lac Erié, on remarque une vingtaine de souches de gros arbres ; les racines sont dans le sol au-dessous du niveau actuel du lac, et les arbres semblent avoir été abattus par les glaces pendant la débâcle. Ces souches sont à présent presque complètement enfouies.

Troncs d'arbres.

2. A Goderich on trouve, à l'embouchure de la rivière Maitland, des arbres brisés enfouis partiellement dans une couche d'argile et de marne, à dix ou quinze pieds au-dessous du niveau actuel du lac. Il est évident que ces arbres ont été déposés au cours d'une période de baisse du lac. M. Peter McEwen me signala ces arbres et appela aussi mon attention sur d'autres faits ayant rapport à la fluctuation de niveau des lacs.

Estuaires.

3. Les cours d'eau qui se jettent dans les lacs Huron, St-Clair, Erié et Ontario, telles les rivières aux Sables, Sydenham, Thames et Grande, ainsi que les cours d'eau du bassin du lac Ontario, l'Humber, le Don et autres rivières moins importantes, comme la Cataraqui à Kingston, ont la partie inférieure de leurs cours inondée par les eaux du lac. Dans le cas des rivières Thames et Sydenham, on constate que les eaux du lac remontent jusqu'à plusieurs milles de l'embouchure, la

*Voir le mémoire " The Geological History of Lake Superior " par le Dr. Robert Bell, F.R.S. (Présenté devant le "Canadian Institute" Toronto, 15 avril 1899.)

profondeur variant de dix à vingt-cinq et trente pieds. Avec les niveaux actuels, il est évident que les rivières n'auraient pu éroder leur lit à de telles profondeurs. Le niveau des lacs devait donc être de vingt-cinq à trente pieds plus bas pour pouvoir permettre aux cours d'eau ce travail d'érosion de leur lit. Depuis cette époque de niveau bas des rivières, la sédimentation comble lentement ces affouillements anciens, haussant ainsi le fond des rivières qui dût être, à une certaine époque, de beaucoup inférieur aux lits actuels.

DUNES ET BARRES DE SABLE OU FLÈCHES.

Dunes et flèches.

Les barres de sable et les dunes de la rive nord du lac Erié semblent devoir leur origine à des matériaux charriés de l'ouest. La pointe à l'est de la rivière Détroit, la pointe sud-ouest de l'île Pelée, la pointe Pelée, la pointe Rondeau, la Longue pointe, l'île Longue etc., se rattachent toutes au même mode de formation. Tout le long du littoral les sables sont charriés par des courants déterminés par les vents dominants, jusqu'à des profondeurs de quinze ou vingt pieds. Ces flèches et levées de sable obstruent souvent l'entrée des hâvres et nécessitent la constructions de jetées et, en certains endroits, des travaux de dragages.

Sables.

Dans le bassin du lac Ontario, le mouvement des sables semble, au contraire, avoir eu lieu de l'est à l'ouest, L'île Toronto et la plage Burlington doivent peut-être leur origine à ce mode de formation. Ces appareils littoraux donnent un aperçu des conditions qui régnaient dans la région pendant la période interglaciaire, alors que des coquillages d'eau douce et les espèces terrestres étaient enfouis ensemble dans les bancs de sable et d'argile.

APPROVISIONNEMENT D'EAU DE LA VILLE DE LONDON, ONTARIO.

Consultation au sujet de l'aqueduc de London.

Le 11 Novembre, je reçus instruction de me rendre à London, Ontario, dans le but d'aviser, avec les Commissaires du département de l'Aqueduc, au sujet de l'approvisionnement d'eau de la ville. Je passai deux ou trois jours avec M. John M. Moore, Ingénieur Civil, le surintendant du service d'eau, à examiner la location des divers puits et des sources des environs, et à recueillir toutes les données possibles à leur sujet. Quoiqu'il n'y ait pas danger immédiat de disette d'eau, l'accroissement de la population et l'extension des industries justifient l'action des commissaires d'aviser à une augmentation de l'approvisionnement d'eau, dans un avenir prochain.

La ville de London tire son eau d'un certain nombre de sources qui jaillissent près des rives de la rivière Thames, à deux ou trois milles en aval de la ville, à Springbank. Les dépôts superficiels consistent en sables et graviers, d'une épaisseur de 200 à 300 pieds, qui reposent sur une couche d'argile endurcie. Les graviers et les sables agissent comme

réservoirs de la précipitation atmosphérique dont une grande partie s'y infiltre et coule dans la vallée sous forme de sources qui jaillissent le long du contact avec l'argile sous-jacente. Cette eau de source est captée dans de larges bassins puis elle est pompée dans un réservoir situé à 276 pieds au-dessus du poste où débute le système de distribution d'eau.

Puits dans la roche.

D'après nos investigation, les puits foncés dans la roche ne rendent pas d'eau potable. On en a creusé à la station des pompes de l'aqueduc, à la jonction des branches nord et sud de la rivière Thames, à la brasserie Carling et à l'asile des aliénés. Dans les trois premiers puits l'eau est sulfureuse ; le puits de l'asile atteignit une profondeur de 2,250 pieds, mais on fut obligé de le remplir jusqu'à la base des dépôts de surface desquels on tire l'alimentation de l'établissement ; comme supplément à cette source d'eau, en cas de besoin, on peut se servir de l'eau d'un étang situé à proximité. Les commissaires avaient l'intention de tenter deux nouveaux forages profonds, mais en vue des résultats antérieurs, je ne crus pas les encourager à faire d'autres essais. Je leur donnai le conseil d'aviser à obtenir une alimentation supplémentaire de la rivière Thames même, mais quoique cela soit praticable, une telle décision entraînerait l'installation d'un nouveau système de pompes, de filtres et de procédés de purification qui serait, actuellement, au-dessus des moyens financiers de la ville. Donc, dans ces conditions la seule alternative serait de capter de nouvelles sources, et de foncer des puits dans les dépôts superficiels. Sur la branche nord de la rivière, à quatre milles en amont de la ville il y a une série de sources dont on pourrait obtenir 850,000 gallons par jour. Cette eau pourrait être distribuée par le système de conduites de la ville. De plus, on pourrait creuser quelques puits dans les dépôts de surface à la jonction des branches nord et sud, ainsi que dans la vallée de cette dernière en aval du pont du chemin de fer Port-Stanley. Je conseillais d'abord des forages dans ces endroits, afin de s'assurer de la qualité et de la quantité d'eau dans les dépôts superficiels et dans la roche sous-jacente.

Usage de l'eau de la rivière Thames.

Sources copieuses.

Remercîments.

En terminant, je désire exprimer mes remercîments sincères à M.M. James Kerr, de Petrolia ; Peter McEwen de Goderich ; John Carrie de Stratford ; Jno. M. Moore Ingénieur Civil de London ; E. P. Rowe de Hepworth . J. S. McLister de Bothwell ; J. W. Culbertson de Tilsonburg ; D. A. Coste de Buffalo, et d'autres, qui ont bien voulu me renseigner et m'aider dans le cours de mon travail.

DISTRICT DES ENVIRONS DE KINGSTON, ONTARIO,

Dr R. W. Ells.

Pendant l'hiver 1900-1901, je fus occupé à la rédaction des levés faits pendant la campagne précédente et à la revision du travail fait par feu M. N. J. Giroux au cours des campagnes 1895 et 1896 dont la plus grande partie est maintenant prête pour l'établissement final de la carte. La région comprise par les levés de M. Giroux s'étend entre l'Ottawa et le Saint-Laurent, à l'est d'une ligne joignant Ottawa à Prescott. Travaux du Dr. Ells.

Je rédigeai aussi deux rapports, l'un pour accompagner la feuille de la ville d'Ottawa et environs, et le second une révision du rapport de la région embrassée par la feuille 121, série Ontario et Québec, qui comprend la vallée de l'Ottawa inférieur, et une étendue de cinquante milles environ au nord de la rivière.

En 1901, je commençai la campagne sur le terrain le 24 mai, et accompagné de M. R. Chalmers je passai deux semaines environ à examiner les dépôts superficiels entre Prescott et Kingston à la recherche de coquillages marins. Nous relevâmes de ces coquillages vers l'ouest, jusqu'à Brockville où on en trouve de grandes quantités dans deux briqueteries près de la ville, et à une ancienne briqueterie située sur le chemin de Tin-Cap, à quatre milles au nord-ouest de cet endroit. En avançant plus à l'ouest, quoique les argiles présentent des caractéristiques analogues à celles de Brockville et de Prescott, nous ne parvînmes à trouver aucun reste organique marin. Début de la campagne.

Le 6 juin, je commençai avec deux aides, M. R. Hugh Ells, B.A. et M. W. L. Lodge, M.A., les relevés de l'étendue traversée par le canal Rideau entre la traverse Oliver (Oliver's ferry) et Kingston. Nous fîmes l'examen des nombreux lacs le long de la route, et nous visitâmes plusieurs gisements de fer et de mica, afin de les comparer avec les gisements de ces mêmes minéraux de la région située au nord de la rivière Ottawa. Relevés des lacs Rideau.

Des chutes Jones, nous suivîmes un itinéraire passant par le village de Morton, les lacs Beverly et la rivière Gananoque, jusqu'au village de Gananoque sur le fleuve Saint-Laurent ; nous fîmes le levé d'un certain nombre de routes, afin de fixer les contours des lambeaux de grès de la région. Revenant au canal à la baie Seely nous examinâmes la région, à l'ouest, qui embrasse les townships de Storrington, de Loughborough et de Bedford, et l'étendue au nord du lac au Diable ; De Jones-Falls à Gananoque.

nous retrouvâmes le canal au lac Boueux (*Mud-Lake*) près de Newboro. Ce district est important à cause de la présence de nombreux gisements de mica et de minerai de fer.

Kingston et environs.

Revenant ensuite au fleuve Saint-Laurent, nous fîmes le relevé des chemins qui sillonnent les townships de Pittsburg et de Kingston ; dans ce dernier, nous relevâmes un certain nombre de lambeaux de roches paléozoïques. Nous fîmes aussi l'examen des rives et des îles du fleuve entre Kingston et Gananoque, où nous avions terminé la campagne précédente. Il y a de nombreux et intéressants contacts entre les roches cristallines et les grès et calcaires cambro-siluriens susjacents. Les eaux du lac Ontario étant trop agitées pour permettre l'usage de canots, nous continuâmes le travail de la saison par terre, à l'aide d'une voiture légère, relevant les distances par odomètre. Nous relevâmes de cette façon, plus de 1,000 milles de chemins, principalement dans les comtés de Frontenac et d'Addington. Ce travail fut confié à M. Hugh Ells, qui fut aussi chargé de raccorder les relevés effectués dans l'étendue au nord du lac Ontario, au chemin de fer Pacifique-Canadien, et aux relevés faits au nord de cette ligne en 1896. Au commencement de juillet mon second assistant M. Lodge fut attaché à une autre mission de la Commission géologique.

Comté de Prince-Edouard.

Nous fîmes l'examen de l'île Amherst, et autres îles de ces environs ainsi que d'une grande partie de la presqu'île du comté de Prince-Edouard et de la région bordant la baie de Quinté jusqu'à Trenton, à l'ouest, qui se trouve en dehors de la feuille n° 112 ; le travail de la campagne ne s'étendit guère au-delà des limites de cette feuille. Pendant une partie de ce travail, je fus accompagné par le Dr H. M. Ami, qui étudia les fossiles des formations Black-River et Trenton et en fit une collection nombreuse.

Après le retour du Dr Ami à Ottawa, je passai quelques semaines à faire l'examen des principales concessions minières, surtout celles de mica ; quelques-unes de celles-ci sont parmi les plus importantes découvertes au Canada.

De retour à Ottawa, vers la fin d'août, j'y fus retenu pendant quelques semaines à corriger les épreuves d'imprimerie des deux rapports de la région de la rivière Ottawa, mais mes aides continuèrent le travail sur le terrain de la région de Kingston, jusqu'au 20 septembre ; les relevés effectués dans la partie occidentale furent raccordés à la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, à la gare de Tweed. Dans le cours de l'automne, je fis quelques courtes excursions dans les environs d'Ottawa, pour compléter mes observations sur le terrain, pour le dressage de la carte de la région.

Travail de M. Alexander Murray.

En 1852, M. Alexander Murray fit les premiers relevés géologiques dans le district de Kingston et de Belleville. Le résultat fut publié

dans le rapport annuel 1852-53, dont l'édition est épuisée, et qui donne une foule de renseignements intéressants quant à la distribution des roches sédimentaires qui se rattachent pour la plupart, aux formations Black-River et Trenton, et surmontent, par places, des grès que l'on avait classés comme étant d'âge Potsdam. Des couches de schistes et d'arkoses qui reposaient, par endroits, sur les roches cristallines avaient été rattachées au Chazy. Dans ce rapport, M. Murray décrit les caractéristiques des diverses divisions des roches cristallines que surmontent les séries sédimentaires ci-dessus.

L'une des questions importantes à résoudre de la géologie du district de Kingston était l'âge des calcaires qui ont un grand développement dans les environs de la ville de Kingston, et dans l'étendue au nord et à l'ouest, et leurs relations stratigraphiques avec certains grès qu'ils surmontent en quelques endroits. Par places, ces calcaires, dont les couches de la base sont interstratifiées avec des schistes gris et marneux reposent directement sur le granite et autres roches cristallines ; mais, d'autres fois, il intervient entre ces deux roches un dépôt de grès et de schistes calcarifères et arénacés, généralement mince et dépassant rarement une épaisseur de quelques pieds. Lorsque ces couches reposent directement sur les roches cristallines, elles contiennent souvent des petits fragments de granite et de quartz, et sont formées par la décomposition des roches sous-jacentes ; elles ont l'aspect de véritables arkoses. Elles semblent former la base de la formation de calcaires et contiennent parfois des fossiles, surtout de petits orthocères et une espèce de *Leperditia*.

Calcaires du district de Kingston.

Couches d'arkose.

Le contact entre les calcaires et le granite est bien exposé près du sommet de la chaîne de collines de Barriefield, vis-à-vis de la ville de Kingston, où les couches de calcaires sont inclinées sous toutes les directions, le plongement variant de dix à vingt degrés ; l'inclinaison semble avoir été causée par le dépôt des matériaux sur une surface sous-jacente arrondie. Sur la rive de l'anse de l'Homme-mort, à l'est de la colline de Barriefield on remarque un mince dépôt d'arkose sous-jacent qui remplit les inégalités de la surface du granite et qui passe directement aux calcaires, par le haut.

On observe ces calcaires, à plusieurs endroits, sur la route entre Gananoque et Kingston. La présence de fossiles caractéristiques, que l'on trouve jusqu'à la base de la série, prouve qu'ils relèvent de la formation Black-River. Le long de la route de Gananoque, les schistes sous-jacents reposent parfois sur des couches de grès, quelquefois rougeâtres, mais plus souvent gris. Il ressemblent quelque peu aux grès Potsdam de l'étendue au nord de Brockville, cependant il sont généralement moins siliceux. Ils sont aussi bien exposés des deux côtés du canal Rideau, entre Kingston Mills et Washburn, où ils

Route entre Gananoque et Kingston.

atteignent une épaisseur de cinquante pieds. On en remarque aussi de grands affleurements sur les rives du lac au Chien dans le township de Storrington et à Battersea. La partie inférieure de la formation est fréquemment constituée par un conglomérat qui contient des petits cailloux de quartz et quelquefois de granite. Généralement les grès sont en couches horizontales, mais parfois les couches sont inclinées sous des angles de dix à vingt degrés, à cause de leur sédimentation sur une surface inclinée.

Age des calcaires de Kingston.

Les caractéristiques de la partie inférieure des calcaires au nord de Kingston ressemblent à celles des calcaires Chazy du district d'Ottawa. Ils sont très dolomitiques, durs et pétrosiliceux par places, cassant en fracture conchoïdale ; certaines des couches ressemblent à une véritable pierre lithographique. La partie inférieure de la formation ne renferme que de rares fossiles, quoique l'on y ait trouvé des organismes relevant de la formation de calcaires de Black-River. Parmi ceux-ci une espèce de *Leperditia* est assez abondante ; quelques spécimens de *Tetradium fibratum* aident aussi à fixer leur position relative. Les couches inférieures, une centaine de pieds, sont interstratifiées avec des lits de schistes marneux, épais, par places, de plusieurs pieds, tandis que les couches supérieures de la formation consistent en calcaires compacts dans lesquels pullulent de larges restes fossiles, tels que *Columnaria Halli*, *Actinoceras Bigsbyi*, *Stromatocerium rugosum*, de larges amas de *Tetradium fibratum* et autres formes caractéristiques. Près de Kingston, les assises ont une puissance de 200 pieds, au-dessus des couches de schistes arénacés et marneux ou arkose de la base.

Puissance des calcaires Black-River.

A Kingston-Mills, sur le canal Rideau, on remarque un contact de ces roches avec le granite et les gneiss sous-jacents à 200 verges environ à l'ouest du canal sur la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc où, dans une tranchée on voit les schistes marneux verdâtres reposant directement sur le granit. Au contact même avec le granite, ces couches sont très fossilifères, contenant en abondance des restes d'un petit orthocère. A l'est du canal, les calcaires pointent le long de la route, au sud de la gare de Rideau ; les couches affectent ici une structure anticlinale surbaissée, apparemment causée par le dépôt des sédiments sur un dôme d'un granite rouge qui affleure dans les environs. On trouve des fossiles Black-River jusqu'à la base de la formation. Dans cette étendue on ne relève aucune trace des grès sous-jacents.

Contact à Joyceville.

A la carrière Gildersleeve, sur le bord est du canal à quatre milles au-dessus de l'écluse, on peut observer en détail les affleurements de grès mentionnés plus haut comme étant situés au-delà de Kingston-Mills. On peut suivre cette roche, par ses pointements, vers le nord-ouest, jusqu'au carrefour Joyceville, où le grès repose directement sur

le granite et le gneiss et plonge S. 20° E. < 4°. La largeur du grès qui longe la route au sud du carrefour est de plusieurs centaines de verges ; il est surmonté en concordance par le calcaire Black-River qui est interstratifié avec des couches schisteuses renfermant les fossiles typiques de cette formation. Le calcaire forme un escarpement au nord de la route, près d'une église, le plongement étant exactement le même que celui du grès. Il se prolonge vers le sud-est sur une distance d'un mille et trois quarts, où il repose de nouveau sur le granite et sur les gneiss, les grès étant absent à cet endroit ; le calcaire semble ici occuper un bassin peu profond. Sur le coté est du canal, le long de la route on trouve, sous les calcaires, des traces de la présence du grès sous-jacent, à quatre milles environ, vers le nord-ouest du carrefour à l'est de Kingston-Mills.

Les strates de la carrière présentent des alternatives de lits horizontaux avec des couches à stratification oblique, mais quelques-uns des lits sont massifs et donnent de belles pierres de construction ; on en extrait une assez grande quantité. La couleur est rougeâtre par places, mais à la partie supérieure de l'escarpement les teintes grises dominent. Des cailloux de quartz en font parfois un conglomérat. Cette roche ressemble aux grès d'âge Potsdam, que l'on trouve près d'Ottawa et sur les rives du lac Rideau, où ils sont immédiatement surmontés par la formation calcifère. Elle est assez molle dans les strates et durcit après son extraction ; en cela elle ressemble aux grès d'âge carbonifère. Dans la carrière, on remarque des curieuses concrétions cylindriques qui ressemblent à des troncs d'arbres fossiles, et autrefois on les considérait comme tels. Ces cylindres sont debout, au front de taille de la carrière ; les deux plus gros ont des diamètres de trois et de quatre pieds, et possèdent une zone extérieure de trois couches concentriques qui correspondrait à l'écorce, si la structure eut eu une origine organique. Au haut de l'escarpement, les parties supérieures de ces concrétions sont exposées ; les bouts en sont légèrement concaves, ce qui les distingue facilement de la roche environnante. Les matériaux qui les composent sont identiques à ceux de la roche de la carrière. Dans les environs de ces soi-disant arbres on trouve des concrétions plus ou moins arrondies, dont les diamètres varient entre un demi-pouce et deux pouces, que les ouvriers prenaient pour les fruits. On a trouvé des concrétions analogues dans les grès de la partie sud du lac Knowlton.

Carrière Gildersleeve.

Concrétions.

Il est regrettable que les grès ne contiennent pas de fossiles qui puissent fixer leur âge ; on n'y a remarqué que quelques empreintes qui ressemblent à *Scolithus*, mais qui sont insuffisantes à déterminer l'âge des assises.

Si nous rejetons les vues de Murray quant à l'âge Potsdam de ces grès, et si nous les classons comme étant une phase arénacée de la base

Age des grès.

de la formation Black-River, en nous appuyant sur les observations stratigraphiques, on n'aurait donc encore relevé, dans le district à l'ouest d'une ligne de Gananoque aux lacs Rideaux supérieurs, aucune trace des formations Potsdam, Calcifère ou Chazy. Ceci semble avoir été l'opinion de M. Eugène Coste en ce qui concerne des sédiments analogues de Madoc et de Marmora, qui font partie des lambeaux paléozoïques que l'on trouve dans cette région. Sur la carte de cette étendue, dressée en 1886 ces lambeaux sont rattachés par lui aux formations Bird's Eye et Black-River. Les causes qui auraient enrayé la sédimentation de ces couches inférieures, dans ce district occidental, ne sont pas manifestes; il n'y a aucune cause qui explique leur absence, car la formation calcifère est largement développée dans le district qui s'étend vers le nord entre Brockville et le lac Rideau supérieur, et à l'est de la rivière Ottawa où elle est surmontée par des sédiments d'âge Chazy.

Roches près de Westport.

On peut suivre ces grès, par de nombreux affleurements, depuis le lac Rideau occidental près de Westport, où ces roches représentent le prolongement ouest de l'importante formation Potsdam-Calcifère du bassin de l'Ottawa, jusqu'au fleuve Saint-Laurent, près de Kingston vers le sud. A Westport les grès reposent sur le granite, ou autres roches cristallines, et passent, vers le haut, aux formations calcifère et Chazy, puis au calcaire Black-River. Le long du canal Rideau, au sud de Newboro', ainsi qu'à l'est et à l'ouest, quoique les grès et les conglomérats aient le même aspect que ceux du district du lac Rideau les assises des formations Calcifère et Chazy semblent être absentes, d'après nos relevés, et le calcaire et les schistes Black-River reposent soit sur les grès, soit sur les roches cristallines, dont elles sont séparées par une mince couche d'arkose.

Concordance.

La concordance apparente des calcaires avec les grès, ne prouve pas d'une manière concluante que ces roches se rattachent à la même série; car sur toute l'étendue du bassin paléozoïque de l'Ottawa et du Saint-Laurent ces couches sont généralement horizontales. Dans ce cas, jusqu'à preuve plus évidente du contraire, il nous semble préférable de considérer ces couches inférieures comme se rattachant à la formation Potsdam, selon les vues de Murray, que de les placer dans la série des calcaires Black-River.

Formation Black-River à l'ouest du canal Rideau.

A l'ouest du canal Rideau, vers Tamworth et Tweed, les contours de la formation Black-River sont irréguliers. A plusieurs endroits, on remarque des dépôts d'arkose de couleur verdâtre, mais les calcaires reposent souvent sur les roches cristallines même. A l'ouest de la ligne de chemin de fer Kingston et Pembroke, on voit rarement les grès. On en voit toutefois des pointements, en plusieurs endroits dans les townships de Loughborough et de Stormington, ainsi que sur

la ligne de chemin de fer, à deux milles au nord de la gare de Hartington où on peut voir un contact des calcaires et des schistes verts reposant sur les grès, toutes les couches étant en concordance, depuis le granite jusqu'en haut de la série. Sur les rives du lac au Chien dans ce dernier township, les grès sont bien exposés ; à un endroit, du coté nord, ils contiennent des amas lenticulaires d'hématite qui ont été exploités quelque peu. A Battersea, au nord et à l'est du village, on voit les grès reposant sur le granite en couches presque horizontales, tandis que sur la route au sud, le granite est recouvert d'une couche d'arkose verdâtre qui passe directement au calcaire pétrosiliceux. Contact à Battersea.

Mais sur le coté sud de la route, les couches verdâtres reposent sur les grès qui comblent les inégalités de la surface des gneiss et des granites sous-jacents. A cet endroit, le gneiss est très quartzeux et rouillé par places ; il a été pénétré par des massifs de granite.

Sur les îles du fleuve Saint-Laurent qu'on rencontre entre Kingston et Gananoque, notamment sur les îles Wolfe et Howe qui sont les plus importantes, on remarque plusieurs contacts A l'extrémité nord-est de cette dernière, qui se trouve à plusieurs milles en amont de Gananoque, on voit des couches de grès, par places, reposant sur le granite, et qui contiennent quelquefois des cailloux de quartz blanc. Les grès sont surmontés par des schistes verts, gris et noirs, qui sont à la base du calcaire pétrosiliceux, sur une anse désignée sous le nom de Baie Bush, à environ deux milles de l'extrémité inférieure de l'île. Les couches sont toutes horizontales. Quelques-uns des lits schisteux ressemblent beaucoup aux schistes verts Chazy du bassin de l'Ottawa, mais ne sont ni aussi durs, ni aussi fissiles. Ils passent directement au calcaire qui renferme des fossiles d'âge Black-River, occupant tout le coté sud de l'île. Sur la route qui débute à la baie Bush et qui traverse l'île, on voit, à mi-chemin de la rive nord, les calcaires Black-River reposant sur un quartzite blanc. Le quartzite est pénétré par un granit rouge que l'on voit pointer du côté nord de l'île au-dessous de l'entrée de la Grande Baie (*Big Bay*). La partie sud-ouest de l'île est constituée par les calcaires Black-River. Ile Howe.

Sur l'île Wolfe les calcaires Black-River prédominent. Ils affleurent en bandes saillantes le long du rivage, lorsqu'ils ne sont pas masqués par les sables ou les couches d'argile. Ile Wolfe.

La partie septentrionale de l'île est occupée par la variété pétrosiliceuse, dans laquelle sont intercalées des couches schisteuses, mais près du village de Maryville les assises supérieures affleurent et elles renferment un grand nombre de fossiles parmi lesquelles on remarque *Tetradium fibratum* en abondance. Vers le sud, ces roches se prolongent jusqu'à un endroit vis-à-vis l'extrémité nord de l'île Simcoe, où elles sont surmontées par les calcaires d'âge Trenton. La partie occi-

dentale de l'île est recouverte par les assises Trenton qui affleurent à la Pointe aux Ours (*Bear Point*) à l'extrémité sud-est ; nous recueillîmes, à cet endroit, une nombreuse collection de fossiles ; les roches de l'île approchent l'horizontale et le pendage est imperceptible.

Iles Simcoe et Horse-Shoe. Les îles Simcoe et du Fer-à-Cheval (*Horse Shoe*), près de l'extrémité ouest de l'île Wolfe sont toutes deux recouvertes par des sédiments fossilifères, en partie d'âge trenton. L'île aux Jardins, (*Garden Island*) qui se trouve au large de la ville de Kingston, est composée de calcaires Black River. Plus à l'ouest, l'île Amherst et toute la presqu'île du comté du Prince-Edouard semblent être recouvertes, sur toute leur surface, par la formation Trenton, qui, partout, est pétrie de fossiles.

Kingston et Adolphustown. La formation Black-River, qui affleure à Kingston, se prolonge à l'ouest le long du bord du lac Ontario jusqu'au village de Bath, où elle est surmontée par les calcaires Trenton. Ces derniers traversent la péninsule Adolphustown, se continuent jusqu'à Deseronto, où on en remarque les assises inférieures, contenant *Receptaculites* dans le lit du ruisseau aux Carpes (*Sucker Creek*), à environ un demi-mille au sud du chemin de fer Grand-Tronc, près de la jonction Deseronto. Au nord de cet endroit, le contour de la formation est irrégulier, et les calcaires Trenton surmontant le Black-River, occupent des étendues en forme de bassin au nord de Napanee, d'où ils se prolongent vers le nord-ouest jusque dans le township de Tyendenaga. Le calcaire Black-River se montre en un escarpement abrupt sur la ligne occidentale du township de Richmond, à six milles et demi environ au nord de la baie de Quinté, et un peu au sud de la rivière au Saumon, d'où la bordure sud de la formation continue vers le sud-est jusqu'au bord de la baie. Les roches affleurent largement près de la
Shannonville. station de Shannonville, sur la ligne du chemin de fer Grand-Tronc, où on voit un massif de granite et de quartzite sur lequel repose le calcaire plus récent. Le calcaire Black-River forme le bord septentrional de la baie de Quinté, à la Pointe-au-Bœuf (*Ox Point*), à trois milles environ à l'est de Belleville, et les couches massives des assises supérieures sont ici exploitées par des carrières importantes. La rive opposée, dans le comté du Prince-Edouard, est occupée par les calcaires Trenton, à la Pointe-Massasuaga. A la Pointe-au-Bœuf les strates ont, par places, une inclinaison de dix à quinze degrés qui indique, probablement, la présence d'un massif sous-jacent de roches cristallines.

Trenton. Le Trenton pointe à l'ouest de cet endroit dans une anse, et reparaît ensuite à Belleville, sur la rivière Moira, puis suit ce cours d'eau vers le nord sur plusieurs milles ; son contact direct avec la formation Black-River n'a pas été relevé dans cette direction. De la rivière

Moira le Trenton se prolonge le long du bord septentrional de la baie de Quinté et affleure en couches saillantes derrière la ville de Trenton, qui se trouve immédiatement au dela de la limite occidentale de la feuille n° 112.

L'arkose du district de Kingston diffère quelque peu de celle relevée sur les bords du canal Rideau, où elle est bien exposée sur la rive sud près du chenal étroit appelé Narrows. A cet endroit, les grès Potsdam et la formation Calcifère qui les surmonte sont bien développés, mais les couches sous-jacentes de ce district consistent en un conglomérat grossier composé de cailloux et de fragments de gneiss, de granite, de quartzite et de calcaires cristallins, dont quelques-uns mesurent deux pieds sur leur plus grand diamètre. Tous ces cailloux sont roulés et reliés par une pâte calcaire et arénacée. Nous n'avons pas observé de conglomérats de cette nature à l'ouest ou au nord de Kingston, à l'exception d'un seul endroit, sur les lots 3 et 4, rangs VII et VIII, township de Loughborough, où Murray releva, dès 1852, une couche, épaisse de quatre pieds, d'un conglomérat grossier reposant sur des calcaires cristallins. La couleur des grès Potsdam de la région du lac Rideau et du district de Kingston varie du rouge au gris, la première de ces couleurs étant due à la présence d'hématite qui, par places, forme des amas considérables susceptibles d'être exploités. Cette nature hématitique des couches est aussi en évidence en plusieurs endroits de la région de Kingston, où on trouve des masses de minerai, parfois considérables, près du contact avec les roches cristallines.

Couches d'arkose.

Hématite.

Au nord de l'étendue occupée par les calcaires Black-River, on voit paraître les roches cristallophylliennes. Elles consistent en gneiss, quartzite, calcaires et phyllades, le tout présentant un ensemble analogue à ce que l'on désigne dans la province de Québec sous le nom de série de Grenville et dans l'Ontario sous le nom de série d'Hastings. Elles reposent en une série d'ondulations, et sont pénétrées, en plusieurs endroits, par les massifs de granite généralement rouge qui sont plus récents que les phyllades et les calcaires. Dans cette étendue de roches cristallines, on remarque de nombreux massifs de roches dioritiques, de pyroxène et de puissants dykes de pegmatite.

Roches cristallines.

Près du contact, dans les environs de Tamworth, on voit des accumulations de sables, de gravier, et de cailloux qui pourraient bien représenter le prolongement, dans cette direction, de la "grève Iroquois" qui est si bien développée au nord de Toronto. Nous n'avons trouvé de fossiles dans aucun de ces dépôts, ni dans les argiles à l'ouest du canal Rideau.

Dépôts de surface.

On trouve dans le district des gisements minéraux de valeur, particulièrement au sein des roches cristallines. Dans le calcaire Black-River, au nord de Kingston, on observe une fissure remarquable qui

Baryte près de Kingston.

coupe la roche sur plusieurs milles et qui est minéralisée par de la baryte ; sa puissance varie entre quelques pouces et trois pieds. Le minéral est gris blanchâtre et a été exploité sur les lots 16 et 17, rang IV, township de Kingston ; le filon affleure aussi sur les lots 15 et 16 du rang V. Il traverse les lots sous une direction nord-est et sud-ouest. Un trait intéressant concernant ce filon, qui pend verticalement, est la présence de petites quantités d'anthraxolite associée avec le sulfate de baryte.

Anthraxolite.

On a aussi noté la présence d'anthraxolite dans un filon qui semble recouper, le granit rouge à un mille environ à l'ouest de l'écluse de Chaffey, sur le bord septentrional du lac Opinicon. Le minéral est très pur, d'apparence goudronneuse et s'enflamme avec une allumette. On le trouve à la surface, mélangé à des débris rejetés par un animal qui s'est creusé un trou dans le sol au pied du pointement de granite. Le filon lui-même est masqué par le manteau d'alluvion.

Minerais de fer.

Nous avons mentionné, plus haut, les minerais de fer que l'on trouve dans les grès. Les principaux gisements d'hématite se trouvent sur le lac au Chien (*Dog Lake*) qui se rattache au canal Rideau un peu au nord de l'écluse Brewer, et en plusieurs endroits sur le bord septentrional du lac Opinicon. A ce dernier point, on a fait des sondages au diamant à une profondeur de plusieurs centaines de pieds. Le minerai se trouve dans les grès près du contact du calcaire cristallin, et les dépôts semblent être lenticulaires. A l'ouest du lac, sur la partie nord du lot 13, rang XIV, du township de Storrington, on trouve un autre gisement de minerai rouge près de la route. L'affleurement est exposé sur une surface de sept pieds de long sur à peu près autant de large ; on ignore l'étendue de ce gisement. Un autre amas se trouve sur le lot 2, rang XIV, de Bedford.

Mica.

La principale industrie minière du district est à présent l'exploitation des gisements de mica. On trouve ce minéral, associé avec les roches à pyroxène, dans plusieurs endroits des townships de Loughborough, de Storrington et de Bedford, et dans le district du lac Rideau dans les townships de Burgess-Nord et Sud et de Crosby-Sud.

Mode de formation du mica.

Il y a déjà un certain nombre d'années que l'on exploite le mica dans la région ; nous fîmes donc une étude des principaux gisements, dans le but de les comparer à ceux que l'on trouve au nord de la rivière Ottawa. Les modes d'origine semblent être analogues dans les deux cas. Les principaux gisements se rattachent à deux types différents, 1° en fissures parcourant la roche à pyroxène même, où on découvre le mica en amas qui semblent être des ségrégations de la roche environnante, et alors les cristaux de calcite, que l'on trouve généralement associés au mica, manquent presque complètement ; et 2° en dépôts de contact dans la roche à pyroxène près de sa jonction au gneiss ; dans ce cas le

minéral est généralement accompagné d'une quantité plus ou moins considérable de calcite. La mine Stoness, située à l'extrémité inférieure du lac Buck, sur le lot 4, rang XII, township de Bedford, présente un excellent exemple de ce dernier mode de gisement ; on a foncé un puits incliné de 45° à une profondeur de 450 pieds, et on constate que la gangue de l'amas principal est presque complètement composée de calcite. A cette mine, plusieurs filons ou dykes d'une diabase noirâtre recoupent le gisement.

Mine Sydenham de la General Electric Company.

Parmi les dépôts de fissures on peut citer, comme type, le gisement exploité par la *General Electric Co.*, près de Sydenham, sur le lot 2, rang VII, township de Loughborough. La calcite est ici presque entièrement absente, et la roche pyroxénique, qui est d'un vert pâle, se présente sous la forme d'un filon qui recoupe transversalement un gneiss grisâtre de couleur rouillée. Sur le côté sud-ouest de l'excavation principale, on remarque un puissant dyke d'une roche dioritique noire, ou d'un granite hornblendique foncé qui, par places, change en un rouge rosé. Ceci forme le mur du filon principal, qui pend vers le nord-est sous un angle de 60° à 70°. Le filon comprend des amas de cristaux de mica ambré, souvent de grande dimension, quelques-uns donnant des feuillets ayant cinq pieds sur leur plus grand diamètre ; la qualité en est généralement excellente et remarquablement libre de fentes. La puissance de ce dépôt varie entre dix et quinze pieds ; le long du mur on rencontre, à intervalles, des petites lentilles de calcite rose ou grise. Ce gisement de mica est donc très important. On trouve aussi, associées avec la pyroxènite,de petites quantités d'apatite verte.

Mine McLaren et Fulford.

La mine McLaren et Fulford, à l'est de l'écluse Davis, sur le lot 15, rang VII, township de Crosby-Sud, fut exploitée, il y a quelque vingt ans, comme mine de phosphate de chaux ; les travaux y furent repris en 1900, pour l'exploitation du mica ; la roche environnante est un gneiss gris rougeâtre, recoupé par du granite. Près de l'entrée de la mine, on voit un dyke puissant d'une diorite noire et très dure qui recoupe le pyroxène, et dans l'excavation le filon de mica s'élargit parfois jusqu'à huit ou dix pieds et les cristaux ont de belles dimensions. On trouve par place des grappes de pyrite de fer près des épontes du filon, et la présence de ce minéral affecte sérieusement la qualité du mica. On y trouve aussi une certaine quantité d'apatite verte et rouge, et par endroits on remarque un peu d'hématite rouge, ainsi que quelques cristaux de calcite rose. La production de mica de cette mine comporte un chiffre relativement élevé, et la qualité en est assez bonne.

Mine Tetts.

A la mine Tetts, située à trois milles de l'extrémité supérieure du lac au Diable, lot 2, rang VII, township de Bedford, la roche envi-

ronnante est aussi un gneiss rougeâtre et gris rougeâtre, avec bandes d'un gneiss gris rouillé, dont la direction des feuillets est environ N. 50 E., et le plongement vers le nord-ouest. Cette roche est recoupée par un dyke d'un pyroxène vert pâle qui, lui-même, est recoupé par un granite gris très dur. L'exploitation comprend une série d'excavations dans le pyroxène, mais à l'époque de notre visite, ces excavations s'étant remplies d'eau, nous ne pûmes nous rendre compte des relations exactes entre la roche et le mica. Toutefois, on dit que la production atteint un chiffre élevé et que les cristaux ont de belles dimensions. Il n'y a en cet endroit qu'une faible quantité de calcite ; le pyroxène recoupe la direction du gneiss,et le mica semble se trouver au contact des deux roches. Dans le pyroxène on remarque des grappes de grains de pyrite de fer et le dyke a une direction nord-est. On trouve aussi de gros cristaux de pyroxène.

Mines Smith et Lacey.

Aux mines Smith et Lacey, sur le bord septentrional du lac Opinicon, la roche prédominante est un gneiss de couleur rouille qui est recoupé par plusieurs dykes de pyroxène, dont quelques-uns sont puissants. Dans ces gisements, on constate l'absence de calcite rose, mais il y a une roche de couleur gris verdâtre qui doit être un feldspath. Les cristaux de mica ont de bonnes dimensions et sont d'une belle couleur, ils semblent être abondants à quelques-unes des excavations ; mais à l'époque de notre visite on avait arrêté les travaux et nous n'eûmes pas l'occasion d'étudier le mode d'origine en détails. Le mica se trouve dans des fissures, dans le pyroxène.

Les descriptions ci-dessus des principaux gisements démontrent que les conditions sont à peu près identiques à celles des mines de mica de la région au nord de l'Ottawa. Il existe d'autres exploitations dans le district, mais le temps dont nous disposions ne nous permit pas de les examiner,

Minerais de fer du district de Kingston.

Les dépôts de minerai de fer se rattachent à deux types ; ils ont été décrits en détails dans le rapport de M. Ingall sur les gisements du district de Kingston et Pembroke. Il n'est donc pas nécessaire de les décrire ici d'une manière détaillée. Les magnétites sont associées aux roches cristallines, généralement en relation avec des roches intrusives qui pénètrent les gneiss et les calcaires du district. Les hématites sont au contraires associées aux grès que nous avons décrits plus haut.

Leur mode de formation est tout différent, et nous en avons fait mention dans les pages précédentes.

Feldspath au lac des 13 îles.

On trouve de larges amas de feldspath rose associés aux dykes de granite, et plus particulièrement aux pegmatites qui, partout, recoupent les roches cristallines de la région. L'un de ces gisements des plus importants que nous ayons observés, se trouve sur le lot 1, rang II, du

township de Bedford, près du bord du lac aux Treize-Iles. Le feldspath de ce gisement est pur et ne semble pas contenir de fer. On l'exploite par des carrières à ciel ouvert et on en fait l'expédition par le chemin de fer Kingston et Pembroke, aux gares de Bedford et de Verona. On dit que la quantité en est illimitée. Le gisement se trouve à quatre milles de la station de Bedford par chemin d'hiver, et à sept milles de Verona par le grand chemin. Il existe d'autres dépôts importants de ce minéral dans les environs. L'exploitation la plus considérable a été effectuée par MM. Richardson et Smith.

Dans les granites près de Kingston-Mills, il y a un autre gisement qui a aussi été quelque peu exploité. La qualité du feldspath est excellente. Feldspath de Kingston-Mills.

Il ne s'est fait aucun développement des gisements de plomb, dont plusieurs sont signalés dans les townships de Lansdown, de Bedford et de Loughborough. Mines de plomb.

On a récemment commencé l'exploitation d'un gisement de talc, situé près de la route de Gananoque à Kingston, à trois milles environ de la première ville. Le gisement de talc situé sur l'une des îles du lac Rideau, non loin de Portland, a été abandonné. Talc.

A Kingston, sur l'île Wolfe, à Napanee et autres points du district on a ouvert des carrières importantes dans les calcaires de la formation Black-River. A Deseronto on exploite les calcaires Trenton dans une carrière importante située à un mille au nord de cette ville. Nous avons déjà mentionné plus haut la carrière de la Pointe-du-Bœuf, dans les couches supérieures de la formation Black-River. Calcaires.

Les grès de la carrière Gildersleeve, sur le canal Rideau, fournissent une excellente pierre de construction. On en a expédié à Montréal, et un certain nombre de résidences et d'édifices publics, dans les environs de Kingston en ont été construits, soit entièrement, soit en partie. La combinaison de cette pierre rouge avec le calcaire gris produit un effet agréable à l'œil. Cette carrière n'est pas exploitée à présent. Grès.

Dans la partie nord de l'étendue, aux environs de Flinton, on a fait des travaux sur des gisements de cuivre et d'or. On en avait arrêté l'exploitation l'année dernière. Entre Flinton et Kaladar on a extrait quelques tonnes d'actinolite d'un gisement de ce minéral, situé près de la grand'route. On a aussi tiré une centaine de tonnes d'un dépôt de blende qui se trouve sur la rive nord du lac Long, dans le township d'Olden. Cuivre, or, actinolite et blende.

On trouve de la marne coquillère dans le fond d'un grand nombre des lacs de la région au nord de Kingston. Une grande partie du lit du lac Loughborough, et plus particulièrement du côté ouest, est recouvert de cette substance qui, d'après le rapport de M. Murray, de Marne coquillère.

1852-53, constitue le fond de presque toutes les nappes d'eau qui se trouvent entre ce lac et le lac Blanc (*White lake*), dans le township de d'Olden. On en remarque aussi dans le lac Blanc de Sheffield, et dans le ruisseau qui le relie au lac aux Castors (*Beaver lake*) ; mais les dépôts les plus étendus et les plus faciles d'accès se trouvent, l'un sur la propriété de M. McDonnell, sur les lots 15 et 16 de la concession II, township de Sheffield, et l'autre sur les lots 12 des concessions III et IV du même township. Le gisement de McDonnell couvre une superficie de 200 acres ou plus, et a une épaisseur d'au moins dix pieds sur la plus grande partie de cette étendue ; ceci nous a été prouvé en plusieurs endroits en enfonçant une perche de cette longueur sans en atteindre le fond. La surface est une mince couche de sol sur laquelle croissait une prairie luxuriante. M. Murray donne du second dépôt le compte rendu suivant :

Description de M. Murray.

" La marne du lot 12 des concessions III et IV recouvre une superficie d'au moins 300, et peut-être de 400 acres ou plus, mais nous ne pûmes nous assurer de sa profondeur. L'endroit où se trouve ce dépôt est en grande partie marécageux, et il est recouvert d'un manteau de tourbe d'une épaisseur moyenne de quatre pieds."

Dépôt de marne de Marlbank.

Près de Marlbank, dans le township de Hungerford, est situé un dépôt d'une marne excellente que l'on exploite depuis plusieurs années pour la fabrication de ciment de Portland. Cette marne occupe le fond d'un lac desséché sur une surperficie de 150 acres, et, par place, a une épaisseur de trente pieds. La fabrique de ciment est située à proximité du dépôt de Marlbank, mais on a récemment établi une seconde fabrique à Strathcona, six milles à l'est de Napanee, sur la ligne du chemin de fer de la Baie-de-Quinté, qui tire sa matière première du dépôt de Marlbank. Le site de la nouvelle fabrique a été judicieusement choisi, à proximité du chemin de fer.

PÉTROGRAPHIE DES MONTS SHEFFORD ET BROME.

Principal J. A. Dresser.

Investigations pétrographiques par le professeur J. A. Dresser.

La Commission géologique ayant le dessein de compléter l'examen pétrographique de la série remarquable d'éminences volcaniques qui pointent dans la vallée du fleuve Saint-Laurent entre Shefford, Brome et Rigaud, nous continuâmes, pendant la campagne dernière, nos investigations sur les monts Shefford et Brome. Plusieurs des rapports antérieurs de la Commission géologique, et plus particulièrement ceux de 1863 et 1894, mentionnent le caractère extraordinaire de ces collines, mais ce n'est que récemment que l'on en a commencé l'étude pétrographique détaillée.

Etudes par des particuliers.

Ces études semblent destinées à être poursuivies et facilitées par des investigations privées. Par exemple, M. O.-E. LeRoy, B, A. de l'Uni-

versité McGill, a déjà présenté à la Société géologique américaine, au congrès de 1900, les résultats d'un examen minutieux du mont Rigaud.

Il démontre que cette éminence est plutôt reliée aux intrusions de porphyre de Grenville qu'à la série qui nous occupe. Le Dr F. D. Adams doit faire paraître incessamment une description du mont Johnson, qui fait partie de cette série ; les professeurs Harrington et Adams poursuivent un travail de même nature sur l'éminence du mont Royal. M. LeRoy a commencé l'examen de la montagne de Belœil. Il reste donc à étudier les monts Yamaska, Rougemont et Montarville ; et peut-être aussi le mont Calvaire, si les investigations préliminaires viennent le rattacher à la série. Dans tous les cas, les rèsultats de ces recherches détaillées prouvent que ces éminences offrent un intérêt géologique plus qu'ordinaire.

Le rapport final sur le mont Shefford vous a été remis en mai dernier, et les mois de juillet et d'août furent passés sur le terrain pour compléter les observations nécessaires à l'achèvement d'un rapport analogue sur le mont Brome. Dans les rapports sommaires antérieurs, nous avons fait observer que le mont Shefford est une éminence qui couvre une superficie de neuf milles carrés dans le comté de Shefford. Il doit son origine à trois éruptions volcaniques successives, dont les laves ont, dans chaque cas, donné lieu à des roches de types rares. Nous avons fait un examen minutieux au microscope de plus de cent spécimens de ces roches, et M. M.-F. Connor. B. A. Sc., des Forges de Radnor, a fait aussi une analyse complète de l'un des principaux types. La première (par rapport à l'âge) de ces roches ignées est une essexite. Elle constitue deux massifs dans la montagne ; les roches des éruptions subséquentes ont probablement pénétré le noyau original, et l'ont coupé en deux. L'un de ces massifs comprend l'étendue du lac Coupland, puis se prolonge vers le nord jusqu'à la bordure de la montagne, près du bureau de poste de Mont-Shefford. Le second massif longe la bordude la montagne, du carrefour Beauregard à la route McCutcheons, et comprend les roches importantes de la carrière Morrisseau.

Rapport sur le mont Shefford

Roches ignées.

La seconde roche est une variété de syénite, désignée sous le nom de Nordmarkite, d'après la localité du sud de la Norvège où elle a été étudiée. Elle forme toute la partie marginale du mont Shefford qui n'est pas occupée par l'essexite. A la carrière Dounan, on remarque une phase de contact de cette roche qui fournit une pierre pour monuments et d'ornementation très prisée, pouvant remplacer le granite ou la syénite. Dans le rapport sommaire de 1900, je mentionne la valeur de cette carrière. Depuis sa publication, elle a été acquise par M. C. J. Hill, de la *Granite and Marble Cutting Works*, de Richmond, et en deux semaines de travail préliminaire, on en a extrait des blocs qui, une fois polis, représenteront une valeur de $3,000 environ.

Carrière Dounan.

En vue de ce succès, M. Hill a l'intention de tailler la pierre à la carrière même, et d'étudier la question d'y établir un atelier de polissage. D'autres parties de ces roches ont aussi une valeur utile.

La troisième roche est une pulaskite, qui représente aussi un type syénitique rare. Elle occupe une partie plus restreinte de la montagne ; elle débute au lac Coupland et se prolonge vers le sud-est, passant jusqu'au delà du carrefour Knotts. Elle s'y termine en une pointe dirigée vers le sud, et large d'à peine deux cents verges à l'endroit où elle traverse la route de la montagne. Avec votre autorisation, je publiai dans le numéro d'octobre dernier du *American Geologist* une esquisse préliminaire des roches du mont Shefford.

Mont Brome.

Le mont Brome embrasse une superficie de trente milles carrés, dans les townships de Brome, Farnham-est et Shefford, dans les comtés de Brome, Missisquoi et Shefford respectivement. La partie centrale, dans les environs de l'étang de Brome, comprend un bassin uni de deux milles sur deux milles et demi environ, recouvert d'épaisses couches d'argile et entouré d'une bordure de collines s'élevant à des hauteurs de 600 à 1,000 pieds au-dessus de la contrée environnante, qui, à la station de Shefford-ouest, est à 440 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'intérieur est bien défriché, mais les collines sont boisées ; cependant, comme le tout est en pâturage, les points élevés sont assez découverts et favorables aux relevés géologiques.

La pente d'écoulement des eaux de toute l'étendue est inclinée vers l'étang de Brome, petite nappe d'eau de trois quarts de mille de long et de moins d'un demi mille de large, située dans la partie la plus basse du bassin intérieur, et qui s'écoule dans la rivière Yamaska par une échancrure dans les collines désignées sous le nom de Glen Farnham. Je n'ai pu me renseigner d'une manière certaine sur la profondeur de l'étang. Il est alimenté par un ruisseau dont le volume n'est guère inférieur à celui de la sortie, et il doit être un lac de drainage. Pourtant, comme il se trouve sur le contact de deux roches ignées, et comme il existe de nombreuses sources le long de ce contact, il doit être en partie alimenté par des sources souterraines. Il y a deux autres nappes d'eau, l'étang Gale et celui de la Source d'Argent ou étang du Bœuf ; chacun de ceux-ci couvrant une superficie moitié moindre que celle de l'étang Brome. Leur bassin de drainage est beaucoup plus restreint et ils doivent être, en grande partie, alimentés par les sources souterraines.

Rapport antérieur.

Dans les rapports antérieurs mentionnés plus haut, il a été démontré que le mont Brome est d'origine intrusive ignée. D'après le rapport annuel de la Commission géologique pour 1894, les roches sédimentaires de la bordure relèvent de la division Sillery du système cambrien, et de la série Philipsburg (D 2 b) du Trenton inférieur.

Je parcourus d'abord la montagne dans deux directions, du village de Shefford ouest à la grand'route entre Sweetsburg et Knowlton, puis ensuite de la colline Tibbetts au mont Gale, et je relevai deux coupes complètes de l'étendue. Je relevai ensuite, aussi rigoureusement que possible, la ligne de contact avec les sédiments, et finalement je délimitai et différençiai les divers massifs de roches ignées de la montagne. Je collectionnai des spécimens types de toutes les parties de la montagne, et j'en fais tailler des plaques minces. M. M. F. Connor fait en ce moment trois analyses des principaux types. Je dois des remerciements sincères à M. H. A. Honeyman, M. A., de Knowlton, qui m'a été d'une grande aide pendant la dernière partie du travail sur le terrain.

Structure de la montagne.

La montagne comprend deux massifs intrusifs d'âge différent, et un troisième épanchement de faible étendue, dont les caractères et probablement l'âge diffèrent des deux premiers. La plus ancienne de ces intrusions est une roche gris-foncé qui tourne au brun mat sous les influences atmosphériques. Comme texture elle est grossièrement holocristalline, et fréquemment porphyritique. Les principaux constituants que l'on distingue à l'examen microscopique sont le feldspath, la hornblende et la biotite. Comme apparence cette roche ressemble par places à la théralite du Mont Royal, et quelquefois à l'essexite du Mont Shefford. Elle affecte parfois une texture fluidale. Cette roche constitue la partie sud-ouest de la montagne, depuis les environs du cimetière de Iron Hill jusqu'à un demi mille au nord de l'étang Gale. Elle borde l'étang Brome du côté sud-ouest. Un massif qui semble être séparé débute à la colline Colliers et se prolonge sur une distance d'un mille et demi vers la station de Shefford. Ce massif fait probablement partie de la masse principale dont il a été détaché par l'intercalation de la seconde intrusion, ou peut-être celle-ci a-t-elle formé une nappe d'épanchement qui les sépare à la surface. Les contacts sont masqués, et il ne nous a pas été possible de distinguer laquelle de ces deux causes est mise en jeu.

Seconde variété de roche ignée.

La seconde variété de roche ignée constitue la partie septentrionale du mont Gale, la colline aux Chênes, la carrière Hayes, la colline aux Epinettes, la colline aux Pins, et le mont Tibbetts. La couleur est fauve-clair ou gris-pâle, sa texture est cristalline à gros grains. Les principaux éléments constituants sont le feldspath et une petite quantité d'un bi-silicate vert. Par places, on peut apercevoir la néphéline à l'œil nu. D'après l'examen d'une seule plaque mince taillée d'un spécimen recueilli sur la ferme de Nelson Keet, près de l'étang de Brome, le feldspath est une microperthite et le bisilicate une algerine-augite. Toutes deux sont empâtées dans la néphéline, que l'on ne peut guère distinguer sans l'aide du microscope. Cette roche a souvent une texture pegmatitique, et quelquefois porphyroïde. On l'a employée dans la construction du

pont du chemin de fer Pacifique canadien sur la rivière Yamaska près de Sheffington et aussi pour l'église catholique de West-Shefford. Elle pourrait être exploitée avec avantage dans ces parties de la montagne accessibles par chemin de fer. Elle ressemble beaucoup à la laurvikite de Norvège, qui est usitée en Europe comme pierre décorative intérieure. Les moyens de communication par chemin fer, et la présence des diverses roches que l'on pourrait employer comme pierre décorative pourraient concourir à faire de West-Shefford un centre pour l'établissement d'une industrie de "granite" comparable à celle de Quincy, Massachussets ou de Barre dans le Vermont. Certaines phases pegmatitiques pourraient fournir du feldspath dont on se sert pour les poteries. Lorsque la roche n'a pas été rabotée par l'action glaciaire la surface en est désagrégée à une profondeur de plusieurs pieds, et les fragments ainsi détachés sont généralement d'uniforme grosseur toujours angulaires, donnant d'excellents matériaux d'empierrement. De plusieurs endroits, on pourrait en extraire d'immenses quantités, dont l'Association du township de Brome pour l'amélioration des chemins pourrait tirer profit. La désignation de Iron Hill (Colline de fer) ne semble pas être justifiée par la présence de gisements de ce métal. Cette éminence doit probablement son nom aux minces couches de limonite dont sont recouvertes les parois des plans de jointages de la syénite des environs.

Troisième type de roches.

On trouve le troisième type de roche sur la route entre le village de West-Shefford et l'étang de Brome, et en partie sur la ferme de John Jones. Elle s'étend sur un quart de mille à l'est de la route, où elle forme, grâce à sa résistance à l'érosion, une colline basse aplatie. C'est une roche gris-verdâtre, de texture porphyroïde, dont les cristaux visibles sont probablement de feldspath. La roche ressemble à une tinguaïte, mais comme nous n'en avons pas encore fait l'étude au microscope, cette identification ne saurait être affirmative. Les relations avec les autres roches ignées ne sont pas faciles à déterminer, car les contacts sont partout masqués soit par une couverture de sol, soit par des lambeaux de roches sédimentaires qui ont échappé au rabotement, protégés par la dureté des roches mentionnées plus haut Cette roche tinguaïtique est complètement entourée par la syénite que je viens de décrire, mais elle en diffère en ce quelle est une roche effusive plutôt que plutonique. Elle doit peut-être son origine à une solidification plus rapide, cependant il semble plus probable qu'elle représente une intrusion distincte.

Le mont Brome n'est pas un ancien volcan.

D'après le caractère de cristallisation des roches, on pourrait croire à l'existence d'un ancien volcan actif dont ce point serait le cratère, mais d'un autre côté la présence de lambeaux de roches sédimentaires à des niveaux élevés, comme par exemple sur la colline aux Pins, prouvent

irréfutablement que le mont Brome, comme le mont Shefford, représente un laccolithe mis à découvert, et qu'il n'a jamais été un volcan actif.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE D'ANTICOSTI.

Révérend Abbé Laflamme.

Les études géologiques accomplies pendant la campagne dernière s'étendent de English-Head au nord, à la rivière Pavillon au sud-ouest, c'est-à-dire embrassent une distance dépassant quelque peu cent milles. Le reste sera le sujet d'un autre rapport, si les circonstances le permettent. Quant à l'étude géologique de l'intérieur, comprenant le relevé des coupes en remontant les cours d'eau, j'ai dû y renoncer cette année à cause des nuées de moustiques qui infestent cette partie du pays jusqu'à la fin d'août, ce qui rendait un travail continu extrêmement pénible. On pourrait accomplir beaucoup plus de besogne en septembre ou en octobre, vers la fin de l'automne. Travaux par le Révérend Abbé Laflamme.

Stratigraphie générale.—On trouvera une description détaillée de la stratigraphie de l'île dans le rapport de Richardson pour l'année 1856, et dans la géologie du Canada de 1863. On devra se garder, toutefois, d'accepter littéralement les nombreuses coupes détaillées et complètes qui y sont données. La composition des diverses couches de chacun des groupes, leur allure et leur puissance varient à un tel point, en différents endroits, qu'à moins de travailler aux endroits exacts où elles ont été déterminées par le géologue en 1856, on arrive à des résultats et à des conclusions qui diffèrent notablement. Stratigraphie générale.

Il est vrai que les deux grandes divisions restent telles qu'on les a déterminées, mais nous avons dû renoncer d'entrer dans des détails secondaires des subdivisions, trop nombreuses. En généralisant d'une façon trop absolue on court grand danger de s'induire en erreur.

Toutes les couches de l'île, d'une rive à l'autre sont en concordance et reposent presqu'horizontalement à l'exception d'une légère inclinaison vers le sud ou le sud-est, à peine visible, mais suffisante pour expliquer la différence très apparente entre la côte nord et la côte sud de l'île.

Du côté nord les roches forment des falaises qui s'élèvent par places à une hauteur dépassant 500 pieds ; sur la rive sud, au contraire, elles sont basses et ne s'élèvent pas beaucoup au-dessus du niveau du Saint-Laurent, excepté en certains endroits, où elles ont subi des dislocations locales. Je n'ai nulle part remarqué de plissements ou de courbures importants à part des anticlinaux surbaissés relevés dans les coupes faites le long du rivage au delà des rivières Jupiter et Lachute. Falaises.

On remarque cependant deux failles importantes dans cette partie du rivage que j'examinai. L'une est visible au Cap à L'Aigle (Ellis

Bay) ; elle est parallèle à la rive et se trouve à quelque distance, au delà de la Rivière-aux-Canards. Du côté nord, cette ligne de faille est représentée par un escarpement abrupt, et vers le sud par une chaîne de petits lacs. De ce côté la rive a été formée par l'action des vagues, qui déposent les débris arrachés des couches en partie couvertes. La seconde faille est à la rivière Jupiter. Elle coupe le rivage obliquement à un mille au-delà de l'embouchure, à l'extrémité occidentale du Cap Jupiter, de là, elle traverse la baie Jupiter, et disparaît sur la rive à la Pointe Occidentale. La lèvre méridionale est plus basse qu'au Cap-à-L'Aigle ; elle disparaît sous les eaux, et les vagues ont creusé la baie Jupiter en érodant la lèvre septentrionale qui s'élève en un escarpement d'une hauteur de 200 pieds environ.

Cette fracture ne changea en rien la disposition des couches ; les strates sont horizontales des deux côtés de la rupture.

Formation Hudson-River

Toutes les strates relevées sur l'île sont des calcaires, à l'exception de quelques lits minces et irréguliers de grès à la Pointe-aux-Graines, à la Rivière-aux-Canards, et à la rivière Becsies. Mêmes les couches Hudson-River, qui constituent la rive nord de la pointe Occidentale à la baie aux Renards, sont des calcaires, quoique plus argileux que ceux de la rive sud. On y trouve empâtés de grands polypiers, et ils sont imprégnés de pétrole au point que sur les cassures fraîches on voit suinter l'huile. La présence de ces fossiles pétrolifères pourrait faire espérer de trouver ce liquide précieux en quantité considérable sur l'île d'Anticosti, mais il est peu probable de voir cet espoir se réaliser. Nous n'avons rencontré ces coraux que dans les couches Hudson-River de la rive nord. Les assises n'ont subi aucune dislocation, elles sont partout horizontales, et nous n'avons aucune raison de supposer qu'il s'y soit formé des fissures ou des cavités qui pourraient servir de réservoirs dans lesquels le pétrole, disséminé dans la roche, aurait pu s'accumuler. De plus ces coraux ne sont pas très abondants, et les couches de calcaires qui les renferment ne présentent pas le même caractère bitumineux que dans certains autres endroits, par exemple dans les environs de la ville de Québec ou au lac Saint-Jean.

Phénomènes glaciaires.

Les roches d'Anticosti affleurent surtout sur les sommets des collines. Dans les parties inférieures de l'île elles sont généralement masquées par un manteau plus ou moins épais de graviers et de détritus calcaires d'origine récente. En divers endroits, j'ai relevé la présence de couches d'argile, renfermant des restes fossiles analogues à ceux que renferment des dépôts post-glaciaires, dans d'autres parties de la province. Cette argile est recouverte d'une couche de sable stratifié mais dépourvue de fossiles.

Argiles.

Les couches argileuses recouvrent une partie du côté sud-ouest de l'île, où elles sont cultivées. Elles forment aussi des terrasses fluvia-

tiles au cap Sainte-Marie, et aussi entre la rivière de Cap et la rivière Papillon. Malheureusement ces dépôts argileux ne semblent pas s'étendre à l'intérieur, excepté au lac Plantain et ses environs. De plus, à peu de distance de la rive, ils sont recouverts d'une épaisse couche de mousse qui rendrait problématique leur adaptabilité à la culture. Ces dépôts quaternaires ne sont, nulle part, aussi épais que dans le grand plateau central de la province de Québec.

Généralement, les rivières d'Anticosti ont complètement enlevé ces dépôts argileux et les ont érodés jusqu'à la roche, sur laquelle elles coulent, malgré leur petit volume d'eau et leur puissance d'érosion relativement faible.

Ces argiles sont d'âge post-glaciaire. Les fossiles que j'y ai recueillis, et dont je vous ai envoyé des spécimens, le prouvent amplement. Les nombreux cailloux qu'ils contiennent sont des calcaires à arêtes vives, et se rattachent presque tous aux roches de l'île. De plus, la nature éminemment calcaire des argiles est en elle-même une preuve qu'elles ont été formées "in situ," de la décomposition des roches de l'île, et que les assises de la rive nord du fleuve n'entrent que très peu, ou même pas du tout, en ligne de compte de leur origine. Donc, tout le sol arable d'Anticosti me semble être d'origine locale. On peut ainsi expliquer la grande rareté de couches de sables siliceux, car les formations de l'île ne contiennent que fort peu de grès et aucune autre roche siliceuse.

Rareté des stries glaciaires.

Les stries glaciaires sont très rares sur l'île, à cause de la nature calcaire des roches qui se décomposent facilement sous les influences atmosphériques. J'en relevai, toutefois, quelques-unes bien distinctes à la rivière du Cap ; elles avaient été protégées par un banc d'argile arénacée, épais de vingt pieds. Elles sont orientées du nord-est au sud-ouest.

On trouve, du reste d'autres preuves d'action glaciaire en étudiant les cailloux et les galets que l'on rencontre partout sur l'île, même aux niveaux les plus élevés. Ces cailloux sont généralement très nombreux, assez gros et bien roulés. Ils consistent en fragments de gneiss, de granites, de labradorite pure et autres roches, qui évidemment proviennent du nord. Ces cailloux, ainsi que les stries glaciaires mentionnées plus haut, donnent une preuve irréfutable du passage d'un ancien glacier sur la surface de l'île.

Que les eaux de la période suivante (Champlain) recouvraient l'île d'Anticosti, est amplement prouvé par la présence de terrasses fossilifères d'argile sableuse, ainsi que par les nombreux cailloux calcaires, marqués par *Saxicava*, etc., que l'on trouve partout sur l'île, tant dans les dépressions que sur les éminences.

Soulèvement marqué.

Le soulèvement qui caractérise le terme de cette période dans toute la province, est ici distinctement indiqué. On en reconnaît deux phases ; elles sont bien marquées par deux systèmes de terrasses que l'on remarque à deux niveaux différents entre les rivières Sainte-Marie et Jupiter. L'un de ces systèmes se trouve à quinze pieds et le second à trente pieds au-dessus du niveau du fleuve St-Laurent. Ce soulèvement continue et semble se produire avec une rapidité remarquable. Ceci est prouvé par les dépôts de galets et de graviers qui forment le sous-sol d'une grande partie de l'île entre la baie Sainte-Claire et l'anse aux Fraises, ainsi que de la baie Ellis.

Les graviers sont d'origine contemporaine, car on en remarque des bancs en cours de formation le long du rivage rocheux (sur les "récifs" comme on le désigne sur l'île) partout où l'action combinée du vent et des courants le permet. Je crois qu'il est bien démontré que les dépôts de la période Champlain n'avaient pas envahi un certain nombre des baies, qui furent comblées plus tard par des débris arrachés des différentes couches et transportés par l'action des vagues.

Comblement de la baie Ellis.

La baie Ellis subit un comblement distinct. Le lac Saint-George, qui est situé au nord-est, vient d'être relié à la baie par un chenal artificiel. Ils étaient autrefois tous les deux en communication, le lac formant une extension latérale de la baie ; mais la surélévation ultérieure de la surface les sépara. Au fond de la baie, près de l'habitation du fameux contrebandier Gamache, il y avait, de mémoire d'homme, un petit havre où pouvaient se réfugier de grandes chaloupes à rames. Ceci a disparu, et le havre est presque complètement asséché.

Grèves rocheuses.

Le gardien du phare ouest (M. Malouin) me dit que la grève rocheuse qui est découverte sur une largeur d'un mille à marée basse, semble gagner le large de plus en plus chaque année, comme si, selon son expression, l'eau du Saint-Laurent reculait lentement d'année en année.

J'ai relevé presque partout, entre la baie Sainte-Claire et la rivière Otter, des appareils littoraux, à des niveaux beaucoup plus élevés que ceux atteints actuellement par les plus hautes marées. A la pointe au Grain, ces dépôts couvrent une superficie de plusieurs acres. Leur surface est ridée par des marques de clapotements parallèles au rivage. On trouve des marques analogues à l'intérieur, à des endroits peu éloignés du rivage, et les chasseurs égarés les prennent comme repères, car l'expérience leur a appris qu'en suivant une direction perpendiculaire à ces marques, ils atteindront la grève. Tous ces faits semblent montrer que, tout au moins, la partie nord-ouest de l'île subit, en ce moment, un soulèvement relativement rapide, au point que je crois qu'il sera prudent de faire entrer ce fait en ligne de compte, quand il s'agira d'établir des havres et des refuges sur cette partie de la côte.

On peut dire que toute l'île est couverte de tourbe, qui est toujours grossière à la surface. Cette tourbe est composée d'un amas de débris végétaux, à peine décomposés, et dans lequel la structure organique demeure visible. A la baie Ellis, on trouve un dépôt d'une tourbe noire beaucoup plus ancienne que les dépôts superficiels. Elle repose sous un manteau de graviers et d'argile de plus de dix pieds d'épaisseur. Tourbe.

La tourbe d'Anticosti, mélangée à une faible proportion d'argile ou de marne, constitue un sol étonnamment fertile sur lequel les légumes et les céréales poussent à merveille. Les arbres atteignent aussi de belles dimensions, mais où la tourbe repose immédiatement sur les graviers ou sur la roche, elle constitue un sol trop pauvre sur lequel les arbres n'atteignent pas leur plein développement, mais demeurent drus et petits. Toutefois, partout où une couche de tourbe d'une couple de pieds d'épaisseur repose sur un sous sol d'argile ou de marne, les arbres reprennent leurs dimensions normales.

Les vraies tourbières abondent dans l'île. On peut dire qu'elles occupent toute la surface entre la pointe de l'est et le lac Salé. Il ne m'a pas été possible, à cause du peu de temps dont je disposais de déterminer leur exacte étendue ou leur valeur. On peut toutefois assurer que leur superficie est immense et que ces dépôts sont inépuisables.

L'île contient de nombreux lacs, mais aucun n'atteint de grandes dimensions. Tous, ou presque tous, ont leur lit recouvert d'une épaisse couche de marne calcaire qui contient d'abondants coquillages d'eau douce. L'action chimique exercée par les plantes aquatiques est certainement l'une des principales agences de la formation de ce dépôt, dont les matériaux proviennent originairement des couches de calcaires qui constituent l'île. Ceci est prouvé par les études et les expériences du Dr Schmidt, médecin à la baie Sainte-Claire, dont le compte-rendu a paru dans le " Naturaliste Canadien " de décembre 1900. Marne.

On trouve cette marne à intervalles tout le long des rives. Elle est visible à de grandes distances à cause de sa couleur blanc brillant qui contraste fortement avec les teintes foncées des calcaires sous-jacents et du manteau de tourbe. Partout où elle se trouve elle donne lieu à une végétation luxuriante de plantes et de fleurs sauvages qui atteignent de grandes dimensions. Ce trait est tout particulièrement à remarquer entre la pointe au Grain et la rivière aux Canards.

D'après ce que nous venons d'exposer, on peut conclure que le sol d'Anticosti, au point de vue de l'agriculture, est très variable. La tourbe ou humus qui, presque partout, constitue la surface forme un sol très fertile, dont les sucs ne devraient pas s'épuiser lorsque le sous-sol est argileux. Mais, là où le sol repose sur les graviers ou sur le roc la culture deviendra de plus en plus précaire, à moins que l'on emploie de grandes quantités d'engrais. Sol.

Minéraux utiles.

Minéraux de valeur utile. Outre le calcaire grossier que l'on peut employer partout à la production de la chaux, on trouve entre la pointe Sud-Ouest et Pavillon de grandes quantités d'un calcaire rose cristallin que l'on pourrait peut-être polir et employer comme pierre ornementale. Ce calcaire est pétri de tiges de crinoïdes minéralisées qui ont pris une teinte rougeâtre plus foncée que le fond, et qui font très bel effet lorsque la surface est polie. Il n'est ordinairement pas possible de déterminer la valeur industrielle de ces gisements, sans un certain travail de développement sur les couches inférieures, afin de s'assurer si la qualité de la pierre s'améliore en profondeur.

Calcaire cristallin.

Dans les environs de la pointe Sud-Ouest on remarque d'autres calcaires cristallins ; ils sont de couleur bleuâtre et donneraient de belles pierres de construction. De plus on me dit que des couches de grès de la côte sud-est de l'île pourraient être employées au même usage.

Pyrite de fer.

Sur la Galiote, à un mille environ du bord de la rivière, mon aide a relevé de grands gisements de pyrite de fer. On trouve aussi ce minéral en minces couches dans les assises de calcaires qui s'étendent le long de la rive aux "Jumpers" à quatre milles au delà du phare de la pointe Sud-Ouest.

Nous ne découvrîmes aucune trace de limonite ou de galène. Les roches de l'île ne contiennent pas assez de fer pour que l'on entretienne l'espoir de jamais trouver de gisements importants de limonite.

Essences forestières.

Forêts et bois de commerce. En général, les arbres de l'île d'Anticosti n'atteignent pas d'aussi grandes dimensions que les mêmes espèces dans les parties méridionales et occidentales de la province de Québec. Le long du rivage, à cause de l'influence des vents violents qui soufflent vers l'intérieur, les arbres sont presque toujours rabougris, les branches en sont tordues et enchevêtrées, et ils sont si drus qu'il est souvent difficile de s'y frayer passage. A l'intérieur de l'île, les arbres sont plus clairsemés et mieux développés. Certaines étendues peuvent-être considérées comme forêts exploitables, quoiqu'il soit douteux que l'on puisse obtenir une grnde quantité de bois de commerce. Il y a toutefois une grande abondance de bois que l'on pourrait employer pour la fabrication de la pâte de bois.

Nous avons relevé les espèces suivantes : *Abies balsamea*, *Betula papyracea*, *Larix Americana*, *Alnus rubra*, *Viburnum opulus*, *Abies alba*, *Abies nigra*, *Populus tremuloides*, *Sorbus Americana*, *Thuya occidentalis*, *Corylus rostrata*, et plusieurs espèces de saules. Des explorateurs qui ont pénétré à l'intérieur de l'île, pendant la saison d'automne, rapportent que les arbres y atteignent de plus belles proportions. Outre les espèces énumérées ci-dessus, ils y ont remarqué la présence de *Pinus strobus* et *Fraxinus Americana*.

En 1884 ou 1885 des feux de forêts ravagèrent une partie du rivage nord de l'île. Les arbres détruits ont été remplacés par des trembles et des bouleaux. Bois de seconde venue.

Quant aux plantes herbacées, j'espère pouvoir vous en envoyer une liste sous peu. Le Dr Schmidt, dont j'ai mentionné le nom plus haut, consacre une grande partie de ses loisirs à la botanique, et il a commencé un herbier contenant exclusivement des plantes de l'île. La collection comprend déjà plusieurs centaines de spécimens, dont il m'a gracieusement promis une liste que je vous communiquerai.

Il y a dans l'île une grande pauvreté de mammifères terrigènes. Les suivants sont les seuls que l'on ait observés jusqu'ici : l'ours noir, le renard roux, noir et argenté, la loutre, la martre et un petit rongeur. M. Menier, le propriétaire de l'île a importé à grands frais dans l'île : des orignaux, des caribous, des chevreuils, des castors et même des buffalos, dans l'espoir de les acclimater et de fournir l'île de gibier, mais ces essais sont de date trop récente pour que l'on puisse juger des résultats futurs. Animaux à fourrures.

Je ne puis conclure ce bref rapport sans témoigner ma reconnaissance au propriétaire de l'île et à son personnel, pour la manière dont j'ai été reçu par eux. Je les ai toujours trouvés prêts à me donner toute l'aide possible. M. Commettant, gouverneur de l'île pour M. Menier, l'abbé Tremblay et le Dr Schmidt me furent surtout d'un grand secours. Le Dr Schmidt voulut bien enrichir ma collection de fossiles de plusieurs spécimens qu'il avait recueillis au cours de ses excursions, et que je n'avais pas eu la bonne fortune de trouver. Je suis heureux d'avoir l'occasion de leur offrir publiquement mes remerciements les plus sincères.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Professeur L. W. Bailey.

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport sommaire suivant des explorations géologiques que j'ai faites pendant la campagne dernière, dans la province du Nouveau-Brunswick. Travaux du prof. L. W. Bailey.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'annonçais que j'avais relevé la présence de strates fossilifères contenant des graptolithes d'âge cambrien supérieur dans la vallée de la rivière aux Anguilles (*Eel river*) près de Benton, comté de Carleton ; c'est dans cette région que M. W. J. Wilson recueillit, dans la paroisse de Canterbury comté d'York, des fossiles siluriens, alors que l'on croyait le district recouvert par des roches cambro-siluriennes. L'un des buts des investigations de la campagne était de séparer les roches cambriennes du Silurien et de déterminer les contours des deux formations.

Révision de la coupe.

C'est pourquoi j'étudiai, de nouveau, soigneusement la coupe que présente la rivière Saint-Jean entre Woodstock et la chaîne de granites du comté d'York, ainsi que la région qui s'étend de cette ligne à la frontière internationale. Le Dr G. F. Matthew de Saint-Jean m'accompagna pendant quelques jours, et je lui suis reconnaissant du concours qu'il a bien voulu me prêter, et qui m'a été des plus utiles, grâce à sa connaissance approfondie du système cambrien sous toutes ses phases, et plus particulièrement des organismes qu'il renferme ; il m'a aussi été d'un grand secours pour m'aider à résoudre les divers problèmes stratigraphiques.

La lettre suivante que m'adresse le Dr Matthew énonce clairement la nature des problèmes qui se présentent et donne quelques-unes des causes et raisons à l'aide desquelles nous avons tenté de les résoudre.

SAINT-JEAN, N.-B. le 8 octobre 1901.

Professeur L. W. BAILEY,

Lettre du Dr. Matthew.

CHER MONSIEUR,—Comme j'ai visité avec vous les coupes les plus importantes de roches cambriennes et siluriennes du comté d'York je me permets de vous communiquer les observations suivantes qui ont rapport à la tectonique et à l'âge des sédiments paléozoïques inférieurs de cette partie de la province. Je fais ces remarques en m'appuyant sur la comparaison des couches sédimentaires du district en question avec les roches siluriennes et cambriennes des comtés méridionaux du Nouveau-Brunswick.

District de la ligne de frontière entre les comtés de Carleton et d'York.

Structure dans la partie nord des comtés d'York et de Carleton.

Il me semble que la structure des couches de ce district se rattache à des plis synclinaux dont les axes divergent, sous un angle considérable, dont le sommet se trouve à " Monument Settlement " sur la frontière ouest de la province. L'un de ces axes est orienté N. N. E. ; sa plus grande partie se trouve dans l'Etat de Maine à l'ouest de la frontière provinciale ; mais il traverse le Nouveau-Brunswick au nord-ouest de Woodstock. Le second, débutant à Monument Settlement se prolonge vers l'est et traverse la rivière Saint-Jean près du confluent de la rivière aux Anguilles (*Eel river*).

Schistes ardoisiers cambriens.

Cambrien.—Au nord du second axe mentionné les couches me semblent être d'âge cambrien. A Benton, ainsi qu'à l'est et à l'ouest de ce village, on remarque une lisière de schistes noirs et gris foncé qui, d'après la nature de ses couches, correspondrait à la division Bretonienne du groupe Saint-Jean (*St. John group*). Dans ces roches, à Benton, vous avez recueilli un *Dictyonema* que je ne puis différencier du *D. flabelliforme*, Eichwald, fossile bien reconnu du Cambrien supérieur. Il s'y trouve aussi des restes informes de tribolites ; l'un de

ceux-ci me semble être le pygidium d'un *Agnostus*, et un autre ayant la forme et une rayure qui le font ressembler à *Parabolina* et ses formes alliées.

Au nord de ces schistes de teinte foncée et se prolongeant au nord jusqu'à Woodstock, on trouve un grand massif de phyllades et de quartzites que, d'après leur texture et l'apparence des assises, l'on peut rattacher à la division Johanienne du groupe Saint-Jean. Ces roches renferment des trous de *Monocraterion*, ressemblant en cela à cette division du Cambrien dans les comtés méridionaux. A la surface, on remarque aussi des traces d'*Arenicolites*. Il n'est que juste de dire que l'on trouve de ces marques dans des assises plus récentes que les assises cambriennes.

Une autre preuve à l'appui de l'âge cambrien de ces assises est la présence de fossiles ordoviciens inférieurs, que l'on y trouve sur la rivière Beccaguimic, au nord-est de Woodstock. Ces fossiles se trouvent dans les couches supérieures qui disparaissent directement sous les schistes siluriens inférieurs. Les fossiles de ces couches ont donc, avec les quartzites sous-jacents, des relations analogues à celles que la faune Arenig du bassin Saint-Jean a avec les parties cambriennes sous-jacentes du groupe Saint-Jean. Fossiles ordoviciens.

Dans les deux étendues la faune ordovicienne n'occupe qu'une lisière étroite, au sommet du massif, dont la plus grande partie se rattache au Cambrien. Il serait impossible de tracer sur une carte, même à une assez grande échelle, les contours de l'Ordovicien dans ces deux étendues; il me semble donc préférable de les faire disparaître complètement de cette partie de la carte géologique, et d'y substituer les teintes cambriennes.

Dans cette région, on remarque deux types différents de roches éruptives; l'un comprend les aggloméré et les scories volcaniques que l'on trouve le long du pli synclinal orienté est ouest dans la vallée de la rivière aux Anguilles (*Eel river*) et qui pointent aussi au Monument Settlement près de Dinnen's-Mill. Le second type est associé aux grès granitoïdes et aux scories pulvérisées grises. Nous relevâmes ces roches à un certain nombre d'endroits, entre la série de phyllades-quartzites et les schistes noirs, mais intercalées dans les premiers de ceux-ci. Elles pointaient sur la rivière Saint-Jean, à Woodstock; à Oak-Mountain et à Dinnen's-Mill à Monument-Settlement; ainsi que plus au sud et à l'est, à Canterbury. Roches éruptives du comté Carleton.

Ces grès granitoïdes flanquent les deux côtés d'un paquet lenticulaire dans lequel on a trouvé des fossiles siluriens, entre Benton et Canterbury, et ils sont suivis, au sud, par des quartzites qui semblent être sur le flanc d'un bassin dont les quartzites cambriens de Woodstock forment le versant opposé. Plus au sud, paraissent les granites qui traversent la partie centrale du comté d'York.

Fossiles silurien.

Silurien.—La découverte de fossiles siluriens, par vous-même et par M. W. J. Wilson du personnel de la Commission géologique, prouve que toutes les couches de cette région ne relèvent pas du Cambrien.

Dans l'étendue qui est bordée ou entourée par les grès granitoïdes, on trouve, en dehors des localités ayant rendu des fossiles siluriens, des conglomérats schisteux. Ils forment peut-être les couches de transition d'un bassin de roches siluriennes bordant les grès granitoïdes, les phyllades et les quartzites cambriens. Ceci indiquerait que les phyllades noirs (Bretonien) du Cambrien auraient été rabotés par dénudation sur le côté sud du bassin cambrien, et y sont recouverts par le Silurien.

Les fossiles recueillis dans ce bassin sont des brachiopodes de type silurien et quelques polypiers obscurs. L'orientation de ce bassin de roches siluriennes est presque parallèle à celle des roches cambriennes, et son axe se trouve au sud de l'axe du bassin cambrien.

Syénite intrusive.—Une bande de syénite intrusive, approximativement parallèle au pli synclinal occidental constitué par les roches cambriennes, a affecté leur allure dans les environs de Benton, où elles sont repliées dans une direction parallèle à la crête syénitique ; il y a eu écrasement des schistes noirs et les surfaces des Dictyonemas sont écrasées dans la direction d'un de leurs diamètres et allongées dans l'autre. Les tiges des hydrozoaires qui sont perpendiculaires à la ligne de pression sont deux fois plus espacées que celles qui y sont parallèles, et on pourrait croire que les colonies de ces organismes comprenaient deux espèces différentes, si l'on ne tenait pas compte que la distance entre les tiges est déterminée par la direction de la poussée.

Graptolithes siluriens supérieurs près de Frédéricton.

La partie orientale du centre du comté d'York.—Une autre lisière de phyllades et de quartzites qui traverse le comté d'York et que l'on a jusqu'ici, classée comme étant d'âge cambrien ou ordovicien, a rendu des graptolithes qui me semblent se rattacher au genre *Monograptus*. Cette découverte de graptolithes siluriens, à quelques milles de Fredericton a été confirmée par la découverte de deux espèces de *Monograptus* dans des schistes, à quelques milles vers le nord-ouest. Ces découvertes, jointes à celles de fossiles siluriens sur la rivière Nashwaak indiqueraient que la lisière entière de schistes peuvent relever du Silurien, car les couches sont uniformes sur de grandes étendues.

Comparaisons générales.—On doit se rappeler qu'il existe deux divisions importantes dans l'étendue silurienne du Nouveau-Brunswick méridional. La plus ancienne de celles-ci correspond aux groupes Clinton et Medina de l'Etat de New-York. Presque partout, elles comprend des phyllades noirs ou gris-foncé, des quartzites gris et des pierres à dalles. Ces dernières sont les " argilites foncées " du rapport de la Commission géologique pour l'année 1875-76. A cette

divison se rattachent les schistes et les quartzites à graptolithes décrits plus haut.

L'allure de ces schistes, dans le comté d'York, semble indiquer que les assises sus-jacentes reposent en discordance, car nous n'avons pas relevé la division supérieure dans ces plis. Toutefois, au ruisseau Rocky sur la rivière Nashwaak nous avons recueilli des fossiles du sommet du Silurien. A l'exception de cette étendue du ruisseau Rocky nous n'avons rencontré les assises supérieures siluriennes, nulle part, à l'intérieur du comté d'York. Silurien de Rocky-Brook.

Les argilites de couleur pâle mentionnées dans le rapport de la Commission géologique pour 1875 etc., constituent la partie supérieure du système silurien dans cette région. On les trouve au nord et à l'ouest de Woodstock dans le comté de Carleton ; elles apparaissent aussi dans une lisière qui longe le bord sud de l'étendue carbonifère moyen du centre du Nouveau-Brunswick. Cette division comprendrait les couches d'âge Niagara et Helderberg supérieur. Elle est plus calcaire que les assises du Devonien inférieur et on y trouve des fossiles, en certains endroits qui la caractérisent facilement comme relevant du Silurien. Argilites pâles.

Si on les compare à la série silurienne de la baie Passamaquoddy de la côte Mascarene (voir rapport de 1874–75) les argilites pâles correspondraient aux divisions 3, 4 et 5. Selon le Dr Ami, cette division 3 contient une faune d'âge Niagara. Les argilites noires correspondraient aux divisions 1 et 2, et ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, les couches à graptolithes du comté de York relèvent de cette partie du système.

Pour conclure, permettez-moi de remarquer que si j'ai pu jeter quelque lumière sur l'âge de ces roches, cela est dû, surtout, à l'excellent choix que vous aviez fait des localités à visiter, qui nous ont toutes fourni des données importantes à la corrélation des assises.

Bien sincèrement à vous,

G. F. MATTHEW.

Les conclusions du Dr Matthew, en ce qui concerne les roches des parties septentrionales des comtés d'York et de Carleton, sont les mêmes que celles auxquelles j'étais déjà arrivé et que j'ai énoncées dans des rapports antérieurs. La structure générale de la région examinée est assez bien déterminée, mais les détails de la distribution des roches présentent de grandes difficultés à cause de leurs dislocations, de leur altération et du manteau alluvial et végétal qui les recouvre sur de grande étendues. Ces questions formeront le sujet d'un rapport spécial qui est en voie de préparation. Conclusions confirmées.

Pendant la campagne dernière, je recueillis des fossiles siluriens dans la bande de schistes quartzeux, au sud du massif de granite, sur le Graptolithes siluriens.

ruisseau Murray à sept milles à l'ouest de Frédéricton. Ultérieurement, en compagnie du Dr Matthew, nous recueillîmes des restes analogues sur la rive droite de la rivière Saint-Jean, à Central Kingsclear à cinq ou six milles de la première localité. D'après l'uniformité des couches entre ces deux points et sur toute l'étendue à l'ouest jusqu'à la frontière internationale, il y a tout lieu de croire qu'elles relèvent toutes du même système, et que l'étendue colorée sur la carte comme relevant du Cambro-silurien devrait être assignée au système Silurien. La même remarque s'applique à une partie de la région à l'est de la rivière Saint-Jean, dans les parties méridionales des paroisses de Queensbury et de Bright ; mais comme ces assises disparaissent sous les roches carbonifères le long de la vallée de la rivière Keswick nous n'avons pas encore pu les comparer aux roches de la vallée de la Nashwaak. A l'exception des strates fossilifères du ruisseau Rocky, mentionnées plus haut, les roches de cette vallée qui affleurent, entre autres endroits à Stanley, sur les bords des ruisseaux Tay, McLean, Ryan et des rivières Taxes et Miramichi sud-ouest, sont toutes beaucoup plus altérées et peut-être plus anciennes.

Travaux en collaboration avec M. H. S. Poole.

Un autre travail qui m'avait été confié pendant la compagne dernière était la révision des roches carbonifères du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec M. H. S. Poole ; l'intérêt du public s'est récemment dirigé vers cette question, non-seulement à cause des développements industriels réalisables, mais surtout parce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick fait des efforts pour pousser aussi activement que possible le développement des terrains houillers de Grand-Lake, dans le comté de Queens.

Les assises houillères du grand bassin central carbonifère reposent presque horizontalement, et les recherches d'un grand nombre d'années n'ont révélé que la présence de minces couches de houille, à peu de distance de la surface ; donc, la question sérieuse qui se posait était la détermination exacte de la position de ces assises dans le système carbonifère ; c'est-à-dire : ces assises sont-elles les équivalents de la formation de grès meuliers ? ainsi que le prétendent quelques géologues ; ou font-elles partie du carbonifère moyen auquel se rattachent les assises houillères productives ? ainsi que le soutiennent d'autres ; ou bien encore relèvent-elles de la période suivante permo-carbonifère ? D'après la première de ces hypothèses, la probabilité de l'existence de couches importantes serait bien faible, tandis que des preuves soutenant l'une des deux autres hypothèses, sans toutefois prouver la présence de couches exploitables, augmenteraient de beaucoup la possibilité de leur existence.

Comparaison avec les roches carbonifères de la Nouvelle-Ecosse.

Il est évident que la connaissance approfondie des roches carbonifères de la Nouvelle-Ecosse, où ce système est si bien représenté, dans

le but de les comparer avec celles du Nouveau-Brunswick, devait être d'un grand secours, pour nous aider à former une opinion. A la requête du directeur, M. Poole et moi entreprîmes, en collaboration, l'étude de ces terrains ; grâce à mes connaissances de la géographie et de la géologie de la province du Nouveau-Brunswick, nous pûmes, sans perte de temps, visiter tous les points offrant quelqu'intérêt, tandis que la longue expérience de M. Poole dans les districts houillers de la Nouvelle-Ecosse lui permit de faire les comparaisons nécessaires. Nous visitâmes ensemble toutes ces parties de l'étendue houillère ; les districts des environs de Moncton, de Sackville, de Dorchester, et la côte du comté Albert, furent l'objet d'une attention toute spéciale, car les roches de cette région constituent un chaînon entre les deux étendues carbonifères de la province. Les résultats des comparaisons mentionnées sont donnés dans le rapport sommaire de M. Poole ; un rapport complet, rédigé en collaboration, et donnant un aperçu détaillé de la question du Carbonifère dans le Nouveau-Brunswick vous sera remis, aussitôt achevé. Dans ce rapport nous énumérerons en détail tous les faits relevant de la question houillère dans la province ; nous traiterons de l'érosion, des affleurements, de la statigraphie et de la tectonique, des opérations minières et de sondage ; nous ferons des recommandations, et donnerons des avis au sujet de l'exploitation future des terrains houillers.

MINÉRAUX UTILES

Bassin houiller de Grand-Lake.

Houille.—Le chemin de fer qui doit relier les houillères de Grand-Lake à Frédéricton est en voie de construction, et on a tout droit de s'attendre à une exploitation beaucoup plus active des mines du district, aussitôt qu'il sera achevé. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick exige de la part de la compagnie de chemin de fer, en retour d'un subside, l'établissement d'une houillère produisant 500 tonnes par jour ou 150,000 par année. Il reste, toutefois, à s'assurer si, dans les conditions qui existent dans le district de Grand-Lake, en pourrait impunément maintenir ce chiffre de production. Admettant un rendement de houille de 2000 tonnes à l'acre, l'exploitation de 500 tonnes par jour représenterait l'épuisement d'un quart d'acre, soit un acre en quatre jours, ce qui, avec un manteau moyen de 12 pieds de morts-terrains représenterait une immense quantité de matériaux inutiles à enlever dans le cas d'exploitation à ciel ouvert, tandis que pour l'exploitation souterraine la nécessité d'avoir dans la mine la hauteur nécessaire pour permettre aux mineurs de travailler présenterait la même difficulté. Cependant, il est hors de doute que dans d'autres conditions que celles existant à présent, la production des mines en exploitation pourrait certainement être grandement augmentée.

Mine Dunsinane.

Pendant l'été dernier, on a fait quelques travaux dans le district de Dunsinane, mais d'un caractère d'exploration. On n'y a pas fait de découvertes sérieuses.

A Coal Branch, dans le comté de Kent ou a foncé un puits dans les environs des affleurements des couches de charbon, dont on a rapporté l'existence il y a déjà quelque temps; les opérations de sondage semblent indiquer la présence d'une couche de houille épaisse de trois pieds, à une profondeur de 44 pieds. Cependant, comme on fait usage du procédé à la corde, les observations ne peuvent être bien exactes, et je n'ai pu me procurer la coupe du puits.

Pétrole.

Pétrole.—Il y a plus de trente ans que l'on découvrit du pétrole dans le comté de Westmoreland, et il possible qu'il s'y trouve en quantité importante. M. Harold B. Goodrich, géologue chargé de travaux d'exploration pour le compte d'un syndicat me communique les notes suivantes, que je donne ci-dessous sans en assumer la responsabilité. Selon M. Goodrich : "Après une campagne de travaux de recherches, nous décidâmes de faire le sondage du puits n° 1 à Upper-Dover, comté de Westmoreland (sur la ferme de S. A. Steeve) en septembre 1899. Il atteignit une profondeur de 1340 pieds. La succession géologique en est comme il suit :

Sondage à Upper Dover.

	Pieds
Carbonifère moyen (grès etc.)	110
" inférieur (conglomérats, marne)	200
Schiste Albert	720
Couches plus anciennes	310
	1,340

" Les deux formations supérieures reposaient presqu'horizontalement, mais les schistes Albert sous-jacents étaient fortement plissés et probablement disloqués, et le chiffre donné ci-dessus ne représente pas leur puissance véritable. Nous les rencontrâmes à plusieurs niveaux, ainsi que deux couches de grès qui avaient toutes les qualités requises pour constituer des horizons pétrolifères, mais qui ici, étaient stériles. Nous abandonnâmes le sondage en mai 1900. Le but de ce premier sondage était de déterminer l'allure et la nature des couches de schiste Albert sous leur couverture de roches plus récentes.

Sondage au Collège Saint-Joseph.

" En mai 1900 l'outillage de sondage fut transporté au Collège Saint-Joseph et le puits n° 2 fut foncé à une profondeur de 1040 pieds. Nous rencontrâmes une grande quantité de gaz, et à 365–370 pieds nous atteignîmes des couches pétrolifères. Malheureusement nous subîmes plusieurs accidents qui ne nous permirent pas d'exploiter ces couches et nous continuâmes le fonçage du puits. A 670 pieds nous traversâmes de l'eau saline. Le trou se trouve entièrement dans la série de schistes Albert, dont les 200 pieds inférieurs sont des grès compacts avec intercalations de schistes.

" Le trou n° 3 fut commencé le 27 février 1901, à un mille au nord du collège. La sonde traversa des couches alternatives dures et tendres de schistes Albert. Le journal de ce sondage fut mal tenu, et il est

possible qu'une couche pétrolifère n'ait pas été enrégistrée. Quoique le journal ne mentionne pas la présence de pétrole, les schistes traversés étaient fortement bitumineux. A 555 pieds le trou fut abandonné à cause de sables coulants. Les derniers dix pieds traversent une marne rougeâtre ou conglomérat.

Pétrole dans le sondage n° 4.

"Le puits n° 4 débuta en mai 1901, au collège, à 400 pieds au nord du puits n° 2. De 176 à 204 pieds, nous traversâmes vingt-trois pieds de grès pétrolifères. Leur présence ne fut pas reconnue au moment où on les traversait, et le sondage continua. Ultérieurement, nous bourrâmes le puits jusqu'à ce niveau ; on y fit éclater une charge explosive et un appareil de pompage y fut installé. Le pompage n'a pas été continu, mais le puits a produit une grande quantité de pétrole et ne montre aucun signe d'épuisement. La qualité du pétrole est excellente.

"Le puits n° 5 fut commencé le 5 août 1901, à 200 pieds au S.-E. du n° 4. La coupe géologique est à peu près la même que dans ce dernier ; schistes calcaires bitumineux, avec intercalations de minces couches de calcaire dur. A 174-178 pieds nous rencontrâmes un grès contenant une quantité considérable de gaz. A 247-275 pieds nous traversâmes des grès pétrolifères de même puissance que dans le trou n° 4. Nous ne fîmes aucune tentative d'exploitation de ce puits, qui attend le développement du district, comme région pétrolifère.

"Pendant la dernière semaine d'août, nous commençâmes le fonçage du puits n° 6, à 100 verges au N.-O. du n° 4. A cette date la profondeur atteint 226 pieds et on continue les opérations. Sur cette distance, nous avons rencontré trois nappes de gaz distinctes. Le trou se trouve presque entièrement dans les schistes noirs bitumineux. Tout jusqu'ici indique que ce puits ne sera pas stérile.

Pétrole dans le puits n° 7.

Le puits n° 7 fut commencé le 11 septembre, à 200 verges au nord du n° 4 ; nous y avons actuellement atteint une profondeur de 340 pieds. La coupe est analogue à celle du puits n° 6. A 190 pieds nous rencontrâmes une nappe de gaz que nous traversâmes avec un tubage. A 326 pieds nous trouvâmes du pétrole provenant probablement des fissures des schistes Albert. Nous continuâmes le fonçage dans l'espoir d'augmenter la production du puits, qui du reste est en excellent état, et que l'on peut exploiter dès à présent."

Rendement de pétrole.

Je visitai ces puits le 5 juillet, et à cette époque une pompe à vapeur d'un diamètre de $2\frac{1}{2}$ pouces, donnait un rendement de quatre barils par période de six heures, soit environ huit à dix barils par jour. L'huile était lourde, vert-foncé, pouvant être employée comme huile à graisser, et évaluée à $7.50 par baril. Son poids spécifique à 60° Fah. est de 0.860, tandis que celui du pétrole brut américain varie entre 0.79 et 0.88. Je n'en ai pas encore reçu l'analyse, mais les ex-

ploitants croient que le rendement sera à peu près 30 pour cent d'huile lampante, 15 pour cent d'huile à graisser et 10 pour cent de paraffine.

Cuivre à Dorchester.

Cuivre.—Au cours de ma tournée dans le comté de Westmoreland, je visitai l'établissement de la "Intercolonial Copper Company," près de Dorchester. Le mode d'origine, et la description des gisements de ce district ont paru dans des rapports antérieurs. Le minerai est de basse teneur, ne contenant, guère en moyenne, plus de 3½ pour cent de cuivre, et il se trouve disséminé au sein de la roche ; on croit pouvoir l'extraire avec bénéfices par l'emploi de nouveaux procédés.—On a construit une grande usine très coûteuse, mais à l'époque de ma visite on n'avait pas encore mis en marche. On compte broyer la roche qui consiste en un conglomérat gris et en grès, contenant, avec une certaine proportion de matières plus ou moins carburées, un minerai de cuivre, principalement de la calcocite, en filons et en nodules, et après un grillage et un traitement à l'acide, on extraira le cuivre par des procédés électriques. Il existe dans la province d'autres gisements de cuivre analogues comme par exemple sur la rivière Nepinquit, près de Bathurst, et les résultats des opérations de Dorchester seront attendus avec grand intérêt.

Gisement de cuivre de Chester.

Dans le comté d'Albert, à Chester, on a fait une excavation dans une roche huronienne ressemblant à une scorie volcanique durcie, qui est parcourue par des veinules de calcocite associée à des quantités plus ou moins grande de malachite. Ceci en ajoute une à la liste déjà longue, des localités situées sur cette lisière de roches précambriennes où l'on a reconnu la présence de minerai du cuivre, mais ce gisement semble être moins important que ceux de la pointe Wolfe et d'Alma, situés plus à l'ouest. On n'y a pu découvrir de filon bien marqué.

Gisements de nickel de St-Stephen.

Nickel.—On fait des travaux de recherche sur les gisements de nickel de St-Stephen, à l'aide de la perforatrice du gouvernement, mais les résultats obtenus jusqu'ici laissent à désirer. L'extrême dureté de la roche, qui est une diorite cristalline avec dissémination de pyrrhotine, rend les travaux de forages très lents et onéreux, et l'on n'a encore noté aucune augmentation dans la teneur en nickel.

Molybdénite. On rapporte la présence de molybdénite dans les environs de la mine Miramichi sud-ouest, et l'on m'en a montré de beaux spécimens, mais je n'ai pu m'assurer si on la trouve en quantité importante.

LA QUESTION HOUILLÈRE DANS LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Professeur H. S. Poole, Collège Dalhousie, Halifax.

Houille au Nouveau-Brunswick.

Des roches d'âge carbonifère occupent une grande étendue dans le Nouveau-Brunswick, mais jusqu'à présent on n'y a découvert que peu

de couches exploitables. Il se trouve dans la partie nord-est de la province une région dans laquelle ces roches n'avaient pas été étudiées à fond, et on espérait qu'un examen systématique pourrait y faire découvrir des affleurements de couches de houille exploitables, plus puissantes que celles de Grand-Lake, ou que l'étude de la tectonique indiquerait les endroits où on aurait pu exécuter des forages de recherche avec le plus de chances de succès. Le professeur H. S. Poole, du Collège Dalhousie, Halifax, fut chargé de ce travail. Il avait fait l'étude des assises houillères de la Nouvelle-Ecosse, y compris celles du Cap-Breton, alors qu'il était inspecteur des mines de cette province et aussi pendant qu'il était directeur d'exploitations houillères, dans cette province.

Il nous communique le rapport suivant de ses investigations :

Investigations par le prof. Poole.

" J'étudiai la question de découverte de nouvelles couches de houille, au point de vue industriel, et je conduisis mes investigations dans le but de déterminer, autant que possible, si oui ou non on pouvait espérer l'établissement d'une industrie houillère permanente. Je passai deux mois à faire une reconnaissance générale du système carbonifère du Nouveau-Brunswick, et à étudier les relations des roches de cet âge avec les couches sous-jacentes en Nouvelle-Ecosse, et à les comparer avec leurs équivalents dans la province ; je visitai un grand nombre des affleurements connus des assises houillères, et je les comparai aux assises que j'avais étudiées au cours d'investigations antérieures dans d'autres parties du Canada. Je me suis permis de généraliser la question beaucoup plus librement que s'il s'agissait d'une étude de relevés exacts des affleurements, sans toutefois perdre de vue que je ne possédais que des indications de surface. Le bénéfice des doutes qui se présentaient a toujours été donné au côté favorable de l'investigation.

Roches carbonifères.

L'étendue couverte par les roches carbonifères peut être divisée en deux districts par une ligne qui traverserait les anciennes roches de la Montagne aux Sauvages (*Indian mountain*), à six milles environ au nord de Moncton et dont la direction serait parallèle à la ligne du chemin de fer Intercolonial entre Saint-Jean et Moncton. Cette ligne traverse les roches carbonifères inférieures, excepté entre la montagne et le détroit de Northumberland où apparaissent des assises plus récentes. Au nord de la ligne, les couches carbonifères reposent presque horizontalement et sans fractures. Au sud, elles sont plus inclinées et disloquées, p intant sur les confins de la Nouvelle-Ecosse, en prolongement des éléments de la coupe de Joggins.

Les habitants du Nouveau-Brunswick se rendent bien compte de l'importance qu'aurait la découverte de couches de houille exploitables, et tous les cours d'eau ont été parcourus à fond au cours de l'exploita

tion des forêts ; on peut donc partir de ce principe qu'aucune des indications de surface qui pourrait révéler l'existence de couches importantes n'a été négligée. Il s'ensuit donc que l'on ne peut espérer faire de découvertes qu'en enlevant le manteau d'alluvion, en s'aidant de la théorie et de l'expérience acquise en d'autres terrains houillers, ou en traversant les couches de roches sous-jacentes à l'aide de forages.

Couches de houille connues.

Nous n'avons rien de neuf à noter, en ce qui concerne les couches déjà connues. Elles ont été décrites récemment dans les rapports du Dr Ells et du professeur Bailey. Il y a, toutefois reprise d'intérêt dans les travaux d'exploration qui se poursuivent à Dunsinane et à Coal-Branch ; au premier de ces endroits on a commencé le percement d'une galerie, tandis qu'au creek Coal on fonce un puits vertical.

Dans le district septentrional, nous ne notâmes rien qui indique la possibilité de l'existence de couches de houille puissantes, soit près de la surface, soit en profondeur, rien non plus qui puisse faire croire que des recherches systématiques fassent découvrir des assises houillères plus importantes. Tout ce que l'on peut espérer serait une augmentation, dans d'autres parties de la région, de l'épaisseur des couches minces déjà connues.

Cailloux charbonneux.

A Indiantown on trouve, dans des couches de grès, des cailloux charbonneux, accompagnés de fragments usés de schistes, qui semblent avoir été arrachés d'une couche de houille sous-jacente inconnue jusqu'à présent. A l'est de Dunsinane, on a noté la présence de cailloux analogues.

Quand à la partie méridionale, avec ses coupes épaisses et ses discordances, il est possible que des travaux de recherches y mettent à découvert des couches exploitables. Il semble que certaines assises sur la côte du Nouveau-Brunswick de la baie de Fundy pourraient être le prolongement de certaines couches de la coupe de Joggins, qui sont en relations intimes avec les assises houillères exploitées dans le comté de Cumberland ; ces strates paraissent au Nouveau-Brunswick, au cap Maringouin, à l'île aux Meules (*Grindstone island*) et Mary's-Point, puis à New-Horton où elles se courbent rapidement et suivent la côte, avec augmentation de l'angle de plongement, jusqu'au cap Enragé. Les couches houillères de Joggins, qui peut-être les surmontent, affleureraient, dans ce cas, sous les eaux de la baie Shepody.

Vers le nord-est, la structure n'est pas aussi clairement définie. Le grès meulier qui plonge ici vers le nord-ouest est recouvert en discordance par les couches permo-carbonifères dont le plongement est dans une direction opposée. Une discordance aussi accusée peut faire supposer que les équivalents des assises houillères de Joggins se répètent, ici, sous les formations postérieures qui se prolongent jusqu'au détroit de Northumberland, et le long de la côte.

Pendant une partie des explorations, je fus accompagné par le professeur Bailey qui m'aida de son expérience et de sa connaissance intime de la région. Je reçus aussi de l'aide et des renseignements de la part d'un grand nombre de personnes intéressées au développement des ressources de la province, parmi lesquelles je nommerais le lieutenant-gouverneur McLennan, l'honorable A. T. Dunn, M. F. Black, M. P. S. Archibald, M. J. White, M. W. Ogden, le capitaine Bacon et M. H. C. Read. Aide.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. Lawrence W. Watson.

Conformément aux instructions de votre lettre du 17 juin dernier, je me suis efforcé depuis cette date, et chaque fois qu'une occasion favorable se présentait, d'effectuer le travail dont vous m'indiquiez les grandes lignes. Les conditions qui régissent ces études diffèrent considérablement de celles qui règlent la marche à suivre des membres de votre personnel permanent, ou de ceux qui sont chargés d'investigations définies, à l'exclusion de tout autre travail. Le rapport que je vous remets n'est que préliminaire et sera remplacé, plus tard, par un rapport plus détaillé ; car selon vos instructions je devais éviter toutes dépenses qui n'étaient pas absolument indispensables (le travail dont vous m'avez chargé n'étant pas d'une urgence immédiate) et je devais attendre des occasions favorables pour visiter les points éloignés, avec le moins de frais possible. Pour résoudre les divers problèmes offerts par nos formations géologiques, en nous conformant à vos instructions, nous avons fait de patientes recherches des fossiles, peu abondants du reste, que renferment nos strates. J'ai visité un grand nombre de localités et les fossiles que je vous ai envoyés représentent une grande dépense de temps et de labeur. Il reste encore une énorme somme de travail à accomplir, avant d'être définitivement fixé sur la position exacte de nos roches dans l'échelle géologique. La géologie de l'île Saint-Pierre (*St. Peters*) n'a pas reçu l'attention à laquelle elle a droit, à cause de la difficulté d'accès. J'espère toutefois être, plus tard, en mesure de faire un rapport sur cette localité qui est, relativement, riche en restes organiques. Travaux de W. Watson.

Jusque là, je ne crois pas qu'il y ait lieu, d'après mes investigations, de modifier mon opinion que les assises carbonifères productives reposent ici, sous une couverture de roches, dont l'épaisseur n'exclurait pas la possibilité de leur exploitation. Il me semble donc, qu'en vue d'un succès possible, il soit fort à désirer que l'on effectue ici quelques travaux de sondage ; les couches de houille ne sont peut-être pas aussi profondément ensevelies qu'on a pu le croire, et du reste les progrès de la science du forage sont tels, que les frais de ces opérations sont grandement diminués. Couches houillères sous-jacentes.

Absence de minéraux.

Nous n'avons pas trouvé de minéraux de valeur appréciable. J'ai bien recueilli quelques nodules cuivreuses sur l'île du Gouverneur, mais je n'ai relevé aucun indice de l'existence de gisements importants Quant à l'or, je n'ai pu recueillir de preuves qu'il existât, sur l'île, en quantités plus importantes, qu'à l'état de "traces" dans les sables de la côte.

Tourbières.

En ce qui concerne la géologie superficielle, il existe des tourbières, individuellement petites, mais dont l'ensemble couvre une grande superficie, et dont la qualité et la profondeur varient beaucoup. J'en examinai quelques-unes, que je décrirai plus tard lorsque je pourrai donner le résultat d'analyses de tourbe. Ce sujet présente un intérêt économique trop important, pour pouvoir l'étudier sérieusement en aussi peu de temps que j'ai pu y consacrer au cours de mes investigations.

On trouve fréquemment dans les baies et les anses des couches de boue coquillère. Ce produit provient de l'accumulation de coquilles d'huîtres et de moules, mêlées à des matières organiques en décomposition et des dépôts d'alluvion ; il constitue un engrais très en usage chez nos cultivateurs. Un règlement passé récemment défend, très sagement du reste, l'enlèvement de cette boue lorsqu'elle est recouverte de bancs d'huîtres vivantes. Je profiterai de la prochaine récolte de cette vase pour vous en faire parvenir des spécimens.

Dunes de sables.

En vue du fait que notre côte subit une ablation relativement rapide, il est intéressant de noter la formation de dunes de sable sur les côtes nord et nord-est. Ces accumulations se font lentement ; pourtant une seule tempête peut changer complètement les contours de ces collines de sable, et l'entrée des havres peut, en très peu de temps, changer de place ou même s'obstruer en entier. J'ai noté que les dunes sur lesquelles on remarque de la végétation sont plus stables, et que le sable entravé par des objets tels que des arbres abattus sont plus aptes à résister aux vents violents. Si donc on pouvait élever des barrières d'arbres, sapins ou autres, en lignes parallèles le long des grèves sableuses, il en résulterait des avantages indiscutables.

Collections de la campagne.

"J'ai consacré une grande partie de mon temps à l'étude de la flore et j'ai fait une collection de plusieurs centaines de spécimens. Aussitôt que j'en aurai le temps, je vous enverrai si vous le désirez, une liste de tous les spécimens de notre flore, reconnus d'une manière authentique.

J'ai collectionné des mollusques, des herbes marines, des reptiles, des batraciens et des petits mammifères que je vous ai envoyés. J'ai visité et fouillé des monticules de coquilles élevés par les sauvages et j'y ai trouvé des objets d'ornementation et des outils de pierre de leur manufacture ; je vous ai également adressé ces collections.

Ce rapport est tout simplement un aperçu du travail accompli. Il sera suivi, plus tard, d'un rapport plus détaillé contenant les listes de fossiles, l'énumération de notre faune et de notre flore, ainsi que d'autres notes sur les divers sujets que vous avez suggérés.

COMTÉS DE HANTS ET DE KINGS, NOUVELLE-ECOSSE.

M. Hugh Fletcher.

Pendant l'hiver de 1900-1901, je fus occupé à la rédaction des plans et des cartes d'après mes relevés sur le terrain et ceux de mes aides pendant la campagne précédente, ainsi que je l'ai mentionné dans le rapport sommaire pour 1900, pages 185 à 190, (édition anglaise). Travaux de H. Fletcher.

Je partis d'Ottawa le 18 juin pour Sydney, Cap-Breton, dans le but d'examiner les sondages et les travaux de recherches que l'on a faits dans les couches houillères du grès meulier, près du Grand-Lake et du lac Cochran. Les travaux exécutés sur la couche de houille Tracy, près de la fosse Moseley au sud du lac Cochran, lui donnent une puissance de six pieds, dont trois pieds et demi sont une belle houille, et le reste se montre en couches séparées par des salbandes au nombre de trois. Ce filon, mis à découvert quelques milles plus à l'ouest, donna trois pieds et demi de bonne houille. Examens des assises houillères.

Sur la route de Grand-Lake, près du pont du ruisseau Sud-Ouest, on a fait un sondage, dans l'espoir de recouper un prolongement exploitable du filon Mullins ou Carroll ; après avoir traversé 750 pieds d'un grès gris on ne rencontra que quelques feuillets de schistes et de houille. Plus tard, on fit au lac Lynk, près des affleurements mentionnés dans le rapport sommaire de 1895, un sondage qui atteignit cette couche ; elle n'a, à cet endroit, qu'une épaisseur de trois pieds. On ne trouva nulle part plus d'une seule couche exploitable. Recherches du prolongement de la couche Mullins.

Je passai la plus grande partie de la campagne sur le côté sud du bassin de Minas, dans les comtés de Kings et de Hants, dans le district qui s'étend entre la rivière Avon à l'est, et la rivière Queue-de-Saumon (*Salmon tail*) le lac Gaspereau, et Coldbrook à l'ouest, et qui est borné au nord par la côte entre Falmouth et la baie Ira Woodworth et qui s'étend, vers le sud, jusqu'à la région occupée par le granite, vers les sources de la branche ouest de la rivière Avon. M. H. H. McLeod m'accompagna à titre d'aide, ainsi que M.M. A. T. McKinnon et Wm. L. Lodge. Je dois aussi mes remerciements aux professeurs A. C. Coldwell et Ernest Haycock, de Wolfville, au professeur Kennedy de Windsor et à beaucoup d'autres pour l'aide qu'ils ont bien voulu me donner.

Ce district est plutôt célèbre par son histoire, par la beauté pittoresque de ses côtes, ses cascades, ses lacs et ses forêts, la richesse de ses paturages, la fertilité de son sol et ses vergers, que pour ses District historique.

richesses minières ; et pourtant des formations intéressantes y attirent chaque année, des touristes et des géologues qui y recueillent dans les trapps des spécimens d'améthyste, d'agate, de jaspe, de calcédoine, de zéolithes, de magnétite, de cuivre et autres cristaux et aggrégats ; on trouve aussi au sein des marnes triassiques les cristaux de sélénite et de gypse fibreux, tandis que les sédiments durcis présentent des rides de clapotement, des restes de poissons et autres fossiles.

Reliques sauvages.

A la pointe Starrs, à Canard, à Gaspereau et autres endroits on remarque des vestiges des anciens villages des sauvages Micmacs, leurs havres, leurs sentiers et leurs cimetières. Des monceaux de coquilles et d'ossements de divers animaux prouvent l'abondance de gibier et de poissons dans des temps passés. On y trouve aussi des outils et des pointes de flèches, restes d'une civilisation primitive taillés dans des fragments de roches de Blomidon, ou façonnés de morceaux de cuivre natif recueilli au Cap d'Or.

Les Acadiens.

Les ancêtres des Acadiens, qui dépossédèrent les Micmacs pour être à leur tour remplacés par les Anglais, émigrèrent jadis d'une région marécageuse sur les côtes occidentales de France, où les côtes sont protégées par des digues construites de main d'homme. Ils trouvèrent sur la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse des conditions analogues, où de grandes étendues de marais sont recouvertes d'une boue fine rougeâtre et friable amenée par la marée, et dans laquelle les racines s'enfoncent à une profondeur de plusieurs pieds ; profitant de leur expérience, ils élevèrent plusieurs milles de digues, entourant d'abord de petits enclos, et petit à petit, étendant leurs travaux, ils barrèrent les rivières, en ménageant des "aboiteaux" ou passages qui, tout en laissant s'écouler les eaux des cours d'eau, excluaient les eaux salées funestes à la végétation. Par ce moyen, ils firent émerger et cultivèrent des milliers d'acres de prairies, qui après cent cinquante ans de culture ont conservé une fertilité extraordinaire, et produisent encore à l'heure qu'il est des récoltes abondantes de céréales, de légumes et de fruits ; le foin de millet y donne des rendements de deux à trois tonnes à l'acre sur les terres bien égouttées, et ne requiert qu'un labour et un semis tous les cinq ou même dix ans ; quelques-unes de ces étendues sont évaluées à $100 l'acre.

Terres de marais endigués.

Pays d'Evangéline.

L'une des plus importantes de ces surfaces est le Grand-Pré, dans le comté de Kings, célébré par le poête Longfellow comme étant le pays d'Evangéline ; elle est située entre les belles vallées des rivières Gaspereau et Cornwallis, dont les marées phénoménales de la baie de Fundy remontent les cours sur plusieurs milles, les rendant pendant la période du flux, navigables pour petits bateaux. Dans les environs, on voit encore les saules et les pommiers plantés par les premiers colons français, les ruines de leur église et de leurs demeures.

Aux environs des embouchures des rivières Avon, au Canard, de l'Habitant et Pereau, on remarque d'autres prés endigués pleins d'intérêt historique rappelant les luttes incessantes entre les Français et les Anglais pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle ; ils sont bordés par des champs en pentes et des terres ondulantes, tandis qu'au nord, Blomidon s'élève, à un niveau de 500 pieds, tout couronné de bois de sapins et d'autres arbres, présentant aux vagues des marées un mur perpendiculaire de trap basaltique au-delà de la frange de grès rouge-vif qui constituent les falaises de Pereau et de Kingsport. Le cap Blomidon forme le contrefort de la chaîne de collines qui se prolonge jusqu'à l'île aux Bruyères (*Brier island*) et protège la vallée Annapolis contre les brouillards de la baie de Fundy.

Cap Blomidon.

Une autre éminence de la région qui offre un intérêt tout particulier est le "Look off" ou belvedère, à trois milles de Canning, d'où se déroule le superbe panorama de la contrée environnante couverte de jardins, de pâturages et de vergers qui rendent à profusion des pommes, des prunes, des poires, des cerises et d'autres fruits ; ou bien, vers le sud, on aperçoit vaguement estompées les vallées profondes, puis les lacs, dans lesquels foisonnent les truites et les saumons ; et les forêts où les orignaux, les ours, les perdrix et autre gibier se trouvent en abondance. Un grand nombre de points d'où l'on jouit de coups d'œil ravissants sont accessibles par chemin de fer ; nous pouvons mentionner entr'autres : les vallées de la Gaspereau et de Coldbrook, le Bas-Fond, White-Rock, les chutes de la rivière Noire, les chutes Moore, les plages et les falaises de la côte, plus particulièrement entre Kingsport et Blomidon.

Paysages attrayants.

Les terres endiguées ont été le sujet de descriptions de la part d'un grand nombre d'auteurs.*

Dans le comté de Kings, nous trouvons une grande variété de formations géologiques. Celles d'origine sédimentaire relèvent des périodes suivantes, pléistocène, triassique, carbonifère, divonienne (Horton), siluriennes, (comprenant peut-être des assises cambro-siluriennes, ou siluriennes supérieures) cambrienne inférieure (séries aurifères supérieures). On y trouve aussi des massifs et des dykes de roches ignées ou plutoniques. Immédiatement après le Triassique eut lieu un immense épanchement de trapp. Toutes les roches, jusqu'au sommet du Silurien ont été affectées par l'intrusion de granite gris qui forme un trait saillant de la côte atlantique ; elles ont aussi été recoupées par les filons de diorite grise. Quant à la composition et à l'âge, ces intrusions paraissent différer sensiblement de celles qui ont donné lieu aux collines Cobequid et ont altéré les assises de Riversdale et de la rivière Harrington.

Géologie du comté de Kings.

* "Marshlands" et "Grand-Pré" de Herbin, "Sam Slick" et "History of Nova Scotia" par Haliburton ; "Evangeline" par Longfellow ; "Notary of Grand-Pré" par Macleod ; Poêmes de Théodore Rand : "Geology and Industrial Ressources of Nova Scotia" par Gesner ; "Acadian Geology" par Dawson, et autres.

Malgré les nombreuses descriptions et les études* dont ces formations ont été le sujet, il reste encore une grande somme de travail à accomplir, avant de pouvoir rapporter sur la carte, leurs contours et leurs relations.

On trouve des dépôts d'alluvions, dont les matériaux proviennent de la montagne du Nord, jusqu'à Etna (Greenfield) et autres points de la montagne du Sud. Dans les argiles à blocaux des falaises, des vallées et des plages on trouve aussi une abondance de cailloux et de graviers dérivés des collines Cobequid ; immédiatement au sud de Wolfville le professeur Coldwell a remarqué des stries glaciaires orientées sud-est ; il a aussi noté, au même endroit, une ancienne plage parallèle à la grève actuelle ; ainsi que des troncs et des souches d'arbres debout " in situ " à trente pieds au-dessous du niveau actuel des eaux hautes, ce qui représenterait, d'après lui, un affaissement de la surface de quarante à cinquante pieds. D'un marais situé sur la terre de M. William Wallace, à Canaan, on a extrait d'un dépôt très intéressant de marne coquillère, des matières pour amender le sol. A la station de Coldbrook et à Canaan on a exploité, sur une petite échelle, des gisements de fer des marais et de manganèse.

Minerais de fer et de manganèse.

Bordure Triassique.

La bordure méridionale du Triassique débute à Avenport et se prolonge vers l'ouest, à peu de distance au sud de la rivière Cornwallis, dans une direction parallèle à ce cours d'eau. Cette lisière, dont la largeur moyenne est de six milles et demi, est bornée au nord par la montagne Nord, et les couches supérieures sont tranchées par le trapp. Elle comprend, près de Kingsport, des grès friables de couleur rouge brique, contenant des intercalations de conglomérat ; ces grès sont surmontés, près de Pereau, par des couches d'une marne à grain plus fin qui se prolongent jusqu'à Blomidon, et qui comprennent, dans la partie supérieure, des lits de sélénite épais de neuf pouces et moins. Le long d'un ruisseau assez large, au delà de Kentville on remarque un lambeau étroit de ces couches, séparé du bassin principal. Partout où j'ai pu le faire, j'ai mesuré avec soin des coupes de ces assises. Leur puissance totale n'est pas élevée. Elles reposent presqu'horizontalement sur une grande superficie, au point que l'on a suggéré la possibilité d'atteindre les couches sous-jacentes par des forages.

Calcaire carbonifère.

A partir d'un mille et demi en amont de la branche occidentale, la rivière l'Avon coule dans un bassin de marnes rouges ou grises, de pierre à dalles et de grès, de gypse et de calcaires relevant des calcaires carbonifères. Dans les environs des carrières de gypse et de calcaires de Sainte-Croix, de Windsor, Falmouth, MountDennison, et Hantsport ce

* Rapport par Jackson et Alger, " Geology of Nova Scotia " par Gesner ; " Industrial Resources " de Gesner ; " Acadian Geology " de Dawson : Mémoires et notes présentés par les professeurs Coldwell et Haycock, et par le Dr Honeyman, publiés dans les " Transactions of the Nova Scotian Institute of Science," et autres.

bassin est large, mais dans le comté de Kings il ne comprend qu'une étroite zone le long de la côte entre Hantsport et Blue-Beach.

Sur la branche occidentale de l'Avon, et sur les rivières Mill Branch Halfway et Gaspereau, on remarque une lisière de roches altérées, dont les contours sont très irréguliers. On les désigne sous le nom de série " Horton " à cause de leur présence à l'escarpement Horton. Nous en avons relevé des coupes à cet endroit, ainsi que sur le ruisseau Curry et autres cours d'eau qui se jettent dans la Gaspereau, dans le but de déterminer leur puissance, qui n'est probablement pas moindre que de l'autre côté du bassin de Minas. Leur base est bien marquée à Gaspereau, sur la rivière Halfway et autres endroits ; c'est dans ces couches que se trouvent les carrières de "grès Wickwire", très employé pour fondations de constructions ; et la carrière Halfway.

Série d'Horton.

Nous ferons ici allusion à une controverse qui s'est élevée parmi les paléophytologistes au sujet de la position stratigraphique de cette série.† Quelques-uns, tout en y reconnaissant les équivalents des roches Riversdale et de la rivière Harrington dans le comté de Colchester ont placé la série Horton au-dessus du Dévonien dans le Nouveau-Brunswick ; d'autres, au contraire, considèrent que la série Riversdale représente le Dévonien du Nouveau-Brunswick et font de la série Horton une formation sous-jacente. Dans la région que nous avons examinée, la série Horton ne repose nulle part sur des roches plus récentes que le Silurien, et passe sous les calcaires carbonifères, " l'ancien Carbonifère inférieur ou Keokuk-Saint Louis" selon Schuchert, et ces roches ne sont donc, certainement, ni carbonifère supérieur ni pierre meulière. Ainsi que le remarque un paléobotaniste éminent le coefficient d'erreur ne peut être si élastique qu'il puisse permettre l'intercalation d'une période géologique toute entière entre sa position au point de vue paléontologique, et sa place telle que relevée sur le terrain.

Controverse au sujet de ces assises.

Les roches sous-jacentes renferment, entre Canaan et le lac Gaspereau, des fossiles marins siluriens.* A l'ouest de New-Minas, on recueille le fossile *Dictyonema Websteri* au sein de roches apparemment distinctes qui ressemblent au soi-disant Cambro-Silurien des comtés de Pictou et d'Antigonish, mais que Dawson réfère au Silurien, Honeyman au Silurien inférieur, et Coldwell au Cambrien. Nous n'avons pas encore terminé l'étude des relations stratigraphiques. Des premières roches, on extrait les calcaires impurs du lac Gaspereau et de Canaan ; des secondes, les pierres à dalles quartzeuses et pétrosiliceuses de Highbury.

Fossiles marins trouvés dans les séries sous-jacentes.

† "A backward step in Palaeobotany" par le Dr G. F. Matthew, dans les "Trans. Roy. Soc. Can." pour l'année 1901 ; "Can. Rec. of Science" janvier et juillet 1901 ; "Ottawa Naturalist," mai et juillet 1901.

* "Acadian Geology," pages 562 à 573, 594.

Schistes graphitiques d'âge cambrien inférieur.

Sur les rivières Halfway, Noire et Gaspereau on trouve, largement développés, des schistes ardoisiers graphitiques d'âge cambrien inférieur, ou série aurifère supérieure ; ces roches sont parfois si noires qu'on les exploite pour le graphite. Elles sont recoupées par des petits filons de quartz, dont quelques-uns ont été exploités, mais ils ne sont pas continus et ne contiennent pas d'or. Immédiatement en aval du pont qui se trouve sur la rivière Noire, à trois milles de son embouchure, un pli anticlinal, orienté est et ouest, ramène à la surface des couches de trapp ; mais on n'a pas remarqué le long de son axe l'existence de filons aurifères.

Roches recoupées par des dykes de diorite.

Cette série, ainsi que la précédente, est partout recoupée par des dykes d'une roche dioritique gris-pâle, et elle est interrompue au sud par un immense massif de granite qui se prolonge presque jusqu'à l'océan Atlantique ; une diorite noirâtre granulée, occupe généralement la zone de contact. La diorite et le granite sont antérieurs aux roches Horton, car celles-ci en contiennent des fragments. Le granite est généralement gris, mais sur les rivières Noire et Petite, il est parfois rougeâtre. Les deux variétés donnent d'excellentes pierres de construction et d'ornementation. Lorsque les roches triassiques sont percées par les trapps de la montagne du Nord, l'altération des sédiments n'est visible que sur une distance de quelques pieds du contact. Des druses, dans les roches sédimentaires et dans les trapps, sont remplies d'aggrégats variant de toutes petites cavités à plusieurs pouces de diamètre ; des filons et de petits amas contiennent une grande variété des minéraux déjà mentionnés, comme étant une caractéristique des trapps de la baie de Fundy au cap Blomidon ; au fond d'un grand nombre des anses à l'ouest de la baie Scott, les améthystes, le quartz noir, les agates et le jaspe que l'on y trouve sont particulièrement prisés des collectionneurs. Dans sa "Liste annotée des minéraux du Canada" le Dr Hoffmann en a énuméré les diverses variétés et les endroits où ils se trouvent. †

Minéraux caractéristiques.

Des trapps basaltiques à colonnades, granulaires ou cristallins, occupent une étroite lisière le long du contact avec le Trias, entre le "Look off" et le cap Blomidon et se prolongent, le long de la côte, jusqu'au cap Split. La côte entre la baie Scott et le havre Baxter, ainsi que la plus grande partie de l'étendue de trapps à l'intérieur sont, au contraire, constituées par des nappes d'amydaloïdes qui plongent vers le nord-ouest, sous un angle faible.

A Blomidon, au mont Gerrish et à d'autres endroits, on trouve des filons de magnétite qui ne sont pas suffisamment importants pour être exploités. On y remarque aussi la présence de cuivre natif et de

† Voir aussi "Acadian Geology"; "Geology of N. S." par Gesner ; Jackson et Alger ; le "Grand-Pré" d'Herbin.

malachite, mais en quantités moindres qu'au Cap d'Or dans le comté de Cumberland, où la "Colonial Copper Company" fait des travaux onéreux à la recherche de gisements exploitables.

Sondages près de Leamington.

Près de Leamington dans le comté de Cumberland, nous avons fait forer à bras, cinquante-six trous variant en profondeur entre 10 et 82 pieds, dans but de suivre la direction des couches de houille qui surmontent les couches exploitées par les houillères de Springhill, et pour étudier les relations entre ces dernières et les couches plus minces des terrains de la rivière Maccan supérieure. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, nous n'avons pas entrepris ce travail dans le but de découvrir des couches de houille exploitables à la surface, l'affleurement des couches des mines de Springhill se coudant vers l'est et disparaissant dans les failles du bassin, près de Rodney ; mais nous voulions déterminer les directions que les niveaux inférieurs de ces mines devraient prendre pour recouper les couches plus minces des assises qui les surmontent. Nous voudrions aussi nous assurer si les conglomérats des flancs des collines Cobequid, au sud de Leamington et à l'ouest vers la rivière au Pommes (*Apple river*), au lieu de relever du Carbonifère inférieur, ne représentent plutôt pas des assises supérieures ; comme le cas de la lisière de 1,500 pieds entre les mines Chignecto et Styles, qui selon Barlow et McOuat, représente un remplacement local des sédiments sous-jacents ou même fait peut-être partie des assises houillères de la coupe de Joggins.

Aide.

Dans l'accomplissement du travail de la campagne j'ai reçu l'aide de M. J. R. Cowans, de la "Cumberland Railway and Coal Company," des personnes mentionnées page 185 du rapport sommaire de l'an dernier, et de M. George C. Harrison, I. C. de Southampton, et je les prie d'agréer mes remerciements sincères.

CHAMPS AURIFÈRES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

M. E.-R. Faribault

Travaux par M. Faribault.

M. E.-R. Faribault fut de retour à Ottawa le 26 août 1900, de l'Exposition Universelle de Paris, où il avait été chargé de surveiller l'installation de la section minérale canadienne. Après trois semaines de travaux sur le terrain dans les champs aurifères de la Nouvelle-Ecosse orientale, il revint de nouveau à Ottawa le 28 septembre pour reprendre ses travaux au bureau ; il soumet le rapport suivant.

"Je passai les derniers trois mois de l'année 1900 au bureau, à préparer un rapport sur la collection de minéraux du Canada envoyée à l'exposition universelle de Paris.* Je préparai aussi un devis pour l'installation de cette collection à l'exposition universelle de Glasgow, en 1901.

* Rapport sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1900, page 16 à 39.

Les mois d'hiver de l'année 1901 furent consacrés à la rédaction, à une grande échelle, des plans des districts aurifères de Waverley et de Tangier, comté d'Halifax, et ceux-ci vous furent remis, prêts à être imprimés, avant mon départ sur le terrain. Nous continuâmes aussi le dressage des feuilles de Lawrencetown et de Preston, à l'est du havre d'Halifax, y rapportant des relevés faits il y a quelques années ; dans l'exécution de ce travail, je fus aidé par M. Owen O'Sullivan à partir du 1er mai."

Travaux de la campagne.

M. Faribault nous remet le rapport suivant concernant les travaux sur le terrain accomplis par lui, pendant la campagne dernière.

"Conformément à vos instructions, je partis d'Ottawa le 15 juin pour reprendre, à la Nouvelle-Ecosse, le travail de relevés et d'études des roches aurifères de cette province. M. Owen O'Sullivan m'accompagnait, et à partir de cette date jusqu'à son retour à Ottawa le 4 octobre, il fut occupé, à l'exception de trois semaines passées avec M. C.-O. Sénécal à faire des relevés topographiques, à rapporter sous ma surveillance les relevés faits dans la région qui se trouve immédiatement à l'est du havre d'Halifax et de la ligne du chemin de fer Intercolonial.

Aide.

Pendant toute la durée de la campagne, je fus encore habilement secondé par MM. Archibald Cameron et Jas. McG. Cruickshank, qui me servent en qualité d'aides, depuis seize et quatorze ans respectivement. Ils me rejoignirent à Halifax le 18 juin, et après avoir passé quelques jours à reviser des relevés faits à l'est et à l'ouest d'Halifax, ils commencèrent le relevé de la région embrassée par la feuille, n° 71, de la baie Sainte-Marguerite, et la feuille n° 70 d'Aspotogan. Cette région de 240 milles carrés, comprend les nombreux lacs et les cours d'eau qui coulent au sud et se jettent dans la baie Sainte-Marguerite, et la rivière de l'Est de Chester, qui se jette dans le bassin de Chester ; à l'intérieur elle s'étend, au nord et à l'ouest, jusqu'à l'ancienne route d'Annapolis et la route Windsor-Chester. Les chemins qui longent la côte furent relevés à l'odomètre, et plusieurs chemins d'hiver, à travers bois, furent mesurés à la chaîne et rapportés sur la carte, comme lignes de raccord, les cours d'eau, les lacs et autres relevés topographiques furent mesurés au pas, et à la boussole prismatique.

A l'exception de quelques lambeaux de calcaire carbonifère que l'on remarque le long de la côte, tout le district étudié est occupé par le granite ; la surface en est très rude, parsemée d'éminences âpres et rocheuses et d'immenses blocs détachés ; il offre peu d'intérêt, au point de vue industriel. Le long de la côte, le sol est aride, mais en s'avançant vers l'intérieur, la surface devient bien boisée. La région est impropre à la culture et est inhabitée, excepté le long de la côte, où une population disséminée, mais prospère, s'occupe de pêche et de la coupe des bois.

MM. Cameron et Cruickshank continuèrent les relevés sur le terrain jusqu'au 28 octobre, et commencèrent alors la rédaction des plans.

Dans l'accomplissement des travaux sur le terrain, je reçus l'aide cordiale des mineurs et autres personnes ; mais je désire remercier tout spécialement, l'hon. C. E. Church, autrefois commissaire des mines ; l'hon. A. Drysdale, commissaire des mines ; le Dr Edwin Gilpin, inspecteur des mines ; l'hon. S. H. Holmes, et MM. Roderick McColl, D. Weatherbe, F. H. Mason, N. W. Keddy, Geo. E. Francklyn, T. N. Baker, J. H. Austen, et Sidney Y. Bauld, tous d'Halifax ; A. F. Church, et J. B. Morrell, de Bedford ; Geo. W. Stuart, de Truro ; A. A. Hayward de Waverley ; G. J. Partington, de Isaacs Harbour ; John H. Anderson et Mark Anthony de Musquodoboit Harbour ; John J. Withrow, de South Uniacke ; Capitaine C. D. Lordly, Alex. M. Church et le principal Lawson de Chester ; John A. Wheeler, Irving Croft, D. C. Butterfield, Amos A. Hiseler, H. B. Bigney, Charles Mills, D. M. Fraser, et John Croft Jr., de Chester Bassin.

Mon travail personnel sur le terrain comprit surtout, une étude plus minutieuse de la structure géologique des districts aurifères de Montague, et du lac Catcha, dans le comté d'Halifax, étendue qui avait été relevée en 1898 et dont un bref rapport avait paru dans le compte rendu de l'année ; ainsi qu'un examen plus complet des districts de South-Uniacke, situés en partie dans le comté d'Halifax, et en partie dans le comté de Hants ; les relevés de ces derniers avaient été faits en en 1899 et un court rapport en a été publié dans le rapport sommaire de l'année. La structure des plis anticlinaux, l'allure des filons aurifères et des nombreuses failles qui les recoupent en furent relevées avec soin, et les résultats ont été rapportés sur les plans dressés à l'échelle de 250 pieds au pouce. Ces plans sont maintenant prêts à paraître, et celui du district de Montague est entre les mains du graveur. *Nature des travaux.*

Je fis aussi une étude détaillée du district de la rivière de l'Or, dans le comté de Lunenburg, et un plan en fut dressé à l'échelle de 250 pieds au pouce. *District aurifère de Gold-River.*

Je fis une revision de la structure géologique de la région au nord du bassin de Chester, qui embrasse l'étendue entre la rivière de l'Est de Chester, la rivière de l'Or (*Gold River*) et Chester-Grant, relevée en 1895 pour la carte générale, à l'échelle de un mille au pouce.

Quelques notes préliminaires sur la structure du district aurifère de Gold-River seront probablement bienvenues par les personnes ayant des intérêts dans la région.

District minier de la rivière de l'Or (Gold River).—Ce district est situé sur la rivière de l'Or, dans le comté de Lunenburg, à un mille en

amont du pont de la route qui longe la côte, près de son embouchure dans le bassin de Chester. Il est situé à cinq milles au nord de la ville de Chester, à douze milles à l'est de la baie Mahone, station sur le chemin de fer Central, et à cinquante milles à l'ouest d'Halifax, par la route de la côte.

Première découverte d'or.

Il existe dans le pays une tradition qui prétend que de l'or fut découvert dans la rivière par les premiers colons français, d'où son nom. D'un autre côté, une autorité en cette matière assure que le nom originel du cours d'eau était "Gould-River." La première découverte d'or authentique fut faite par MM. Daniel Dinock et David Whitford, le 20 juin 1861. Cette année M. Henry Poole visita le district, et dans son rapport au gouvernement il donne la description suivante : " L'un des filons de quartz, épais de quinze pouces, a d'un côté d'épaisses couches d'une roche quartzitique, et de l'autre plusieurs pieds d'un schiste ardoisier feuilleté ; le filon avait une orientation de N. 60° O. et un plongement de 38° vers le nord." Cette description correspond à celle d'un filon exploité sur la rive nord-est de la rivière, et que l'on m'a désigné comme étant le premier du district sur lequel on avait fait des travaux.

Superficie du district.

Jusqu'à présent on a surtout exploité les filons de la rive nord-est de la rivière, mais sur le côté sud-ouest, on a aussi fait d'importants travaux de fouille. Dans ce district, on a suivi la zone de filons de quartz aurifère sur un parcours de 7,000 pieds et une largeur de 4,000. Nous avons fait des relevés détaillés de cette étendue et avons rédigé un plan à l'échelle de 250 pieds au pouce.

Structure géologique.

Nous avons rencontré de grandes difficultés à faire l'étude détaillée de la structure géologique. A cette époque, on avait arrêté les travaux d'exploitation dans le district, les anciens puits étaient noyés et leur coupe inaccessible. La surface est recouverte d'un épais manteau d'alluvions glaciaires ou de roche décomposée, et les affleurements sont très peu nombreux. Sans les excellentes coupes relevées le long de la vallée profonde de la rivière de l'Or, et les renseignements recueillis des mineurs qui, à différentes reprises, avaient travaillé dans les diver es exploitations de la région, il eut été impossible de déchiffrer la structure géologique des assises.

Filons interstratifiés.

Tous les filons aurifères découverts jusqu'à présent dans le district, sont des filons intercalés entre les lits. Ils suivent les plans de sédimentation de bandes d'ardoises interstratifiées entre de puissantes couches de quartzites, et se trouvent le long du dôme raboté ou tronqué d'un immense pli anticlinal. Nous estimons que les strates des assises ramenées à la surface par ce soulèvement se trouvent à 6,600 pieds au-dessous de la base des ardoises qui forment la division supérieure des roches aurifères acadiennes, ce qui donnerait, ici, une érosion de 17,000 pieds de roches sédimentaires connues.

La direction générale de l'anticlinal est N.-E et S.-O. Près de la limite occidentale du district, un filon large de six pouces, mis à découvert par M. N. W. Kiddy sur la concession 1076, bloc 1, se courbe et tourne avec le dôme de l'anticlinal, plongeant 37° vers l'ouest. Le pli anticlinal est visible sur la rivière de l'Or, à la chute aux Sapins (*Hemlock fall*) où son axe a une inclinaison de 15° vers le sud-ouest. A l'extrémité est du district sur la concession 314, bloc 3 un filon de cinq pouces, découvert par M. Charles Mills, dans une bande d'ardoises, au nord du groupe de filons Gammon, est recourbé vers le sud-est, autour de la crête de l'anticlinal et plonge 30° vers l'est. Pli anticlinal.

Du côté sud de l'anticlinal, les strates se recourbent subitement, et plongent vers le sud sous un angle élevé, qui atteint 85° à une distance de 2,000 pieds au sud de l'anticlinal. Sur le versant nord, les strates affectent des angles beaucoup plus faibles qui varient entre 35° près de l'axe et 45° à une distance de 1,700 pieds vers le nord. Donc, le plan axial du pli plonge au nord sous un angle de 65° et le soulèvement a la forme d'un dôme elliptique très allongé, dont le centre est à une courte distance à l'est du pont sur la branche Est. Dôme.

Tous les filons de quelque importance, exploités dans le district, sont situés sur le versant sud de l'anticlinal. Les strates relevées de ce versant ont naturellement subi plus de fractures et de glissements que celles moins disloquées, du versant nord, et les fissures qui en ont résulté sont plus favorables à la formation des filons aurifères. Jusqu'à présent, sur une puissance de 2,300 pieds de strates du côté sud de l'anticlinal, on a mis à découvert 32 filons, dont 17 ont été plus ou moins exploités. Les travaux de développement démontrent que les filons sont continus en longueur, et qu'ils doivent aussi se prolonger à de grandes profondeurs. Filon sur le versant sud du pli anticlinal.

On n'a pas encore examiné le district assez soigneusement, pour que l'on ait pu déterminer les zones d'enrichissement spécial. Le groupe de filons Gammon, sur lequel on a fait des travaux à la partie supérieure du versant sud de l'anticlinal, à l'est du district, est un beau gisement de minerai de basse teneur. Sur un espace de 170 pieds on voit sept larges filons de quartz, plongeant presque verticalement, et donnant une épaisseur totale de 70 pieds de minerai exploitable contenant plusieurs bandes bien minéralisées. Il semble probable que cet extraordinaire développement de quartz est limité à une partie, relativement restreinte, de la crête immédiatement au sud de l'anticlinal. L'épaisseur des filons diminue probablement en profondeur, mais si on pousse les travaux de développements dans la direction du plan axial du pli, incliné à 65° vers le nord, on recoupera, selon toute probabilité, une succession de filons superposés qui peut se continuer à Groupe de filons Gammon.

de grandes profondeurs. On devrait faire des travaux de développements vers l'ouest, le long de cette partie du pli anticlinal.

Pli secondaire.

On a mis à découvert un froissement important des strates, dans un puits foncé par M. T. N. Baker, à 500 pieds au sud des filons Gammon, à l'intersection du filon Baker, orienté N.-O. et S.-E., avec le filon Vermillon qui épouse le plan de stratification. Le mur du filon Vermillon est, en cet endroit, froissé en un petit anticlinal secondaire orienté N. 76° E., incliné 31° E., et suivi, à 40 pieds au nord, par un petit synclinal, au delà duquel les strates semblent reprendre leur allure vers le nord-est. La coulée de riche minerai est, sans nul doute, causée par ce froissement, et il est probable que l'on recouperait des enrichissements analogues dans les filons affectés par ce plissement secondaire, au nord et au sud du filon Vermillon. Dans une dépression de terrain au sud-est, on a trouvé un dépôt d'alluvions très riches provenant probablement de l'intersection des filons " Captain " et " Picayune " avec ce froissement des strates, ou avec le filon Baker.

Filons exploités.

Les filons que l'on a exploités sur le versant sud de l'anticlinal se suivent dans l'ordre ci-après énuméré du nord au sud : le filon Jumbo, suivi jusqu'à une profondeur de 80 pieds ; le filon Vermillon, 40 pieds ; le filon Captain, recoupé par plusieurs puits à la mine Victor jusqu'à une profondeur de 200 pieds, et à la mine Lincoln jusqu'a 119 et 250 pieds ; le filon Picayune 200 et 211 pieds ; le filon Mill 100 pieds ; le filon Fox, 70 pieds ; le filon Brisco, 40 pieds ; le Hiseler, 50 pieds ; le Craft Hill, 40 pieds et le filon Iron, 40 pieds.

En tant que nous avons pu nous en assurer par les travaux effectués jusqu'ici, les filons qui offrent le plus de promesses du côté sud sont les filons Gammon, Jumbo, Vermillon, Picayune, Captain, Mill et Fox. Sur le versant nord, le seul filon sur lequel on ait fait des travaux de quelqu'importance est le "North Star" situé à 1500 pieds au nord de l'anticlinal. Sur ce filon, on a exploité une coulée riche plongeant sous un angle faible vers l'ouest sur une distance de 600 pieds, et sur une profondeur de 100 pieds. On n'a pas encore fait beaucoup de recherches sur les strates qui affleurent entre le filon et l'axe de l'anticlinal. Il est probable qu'il existe des filons de valeur au nord des filons Gammon, au delà de la crête.

Filons North Star.

Courbe vers le N.-O.

Du coté nord-ouest du pli anticlinal, les strates se recourbent légèrement vers le sud-ouest, et affectent une structure bombée favorable à la formation de filons de quartz. La coupe de roches, relevée le long de la rivière de l'Or entre Innes, les étangs Big Cumberland et la chute Mosher, présente environ dix huit filons intercalés dans les plans de stratification, sur cette convexité. On a analysé le quartz de quelques-uns de ces filons qui sont aurifères, mais on n'y a pas encore fait de travaux de fouilles importants.

On rapporte que les alluvions les plus riches ont été découvertes sur l'ancienne propriété Tourquoy, à l'extrémité sud-ouest du district. Pendant plusieurs années M. Damas Tourquoy, ainsi que d'autres, ont fait des fouilles dans l'espoir de découvrir le filon mais la surface est, ici, recouverte d'un manteau d'alluvions glaciaires, épais de vingt à vingt-cinq pieds ; les fragments de quartz aurifère se trouvent dans les couches supérieures alluviales, et il est possible que leur source soit très éloignée. Il est probable que l'on découvrira le filon sur le bombement mentionné plus haut, à peu de distance de l'axe de l'anticlinal. On devait poursuivre les travaux de fouilles le long de l'anticlinal, entre le filon Keddy et le filon Croucher, ainsi qu'au delà, jusqu'aux chutes aux Sapins (*Hemlock falls*) sur la rivière. Alluvions de Tourquoy.

A une époque ultérieure au plissement et à la formation des filons de quartz intercalés, la structure de l'anticlinal subit des mouvements et des dislocations. Malheureusement les affleurements sont trop peu nombreux, et les travaux de développement trop peu avancés, pour permettre de déterminer, dans un certain degré de certitude, le nombre et le rejet des nombreuses failles qui affectent ces assises. Plusieurs recoupent l'anticlinal en travers. On a observé une faille qui a, au filon North-Star, un rejet de soixante-quinze pieds ; elle passe dans une direction sud-sud-est le long du côté ouest d'un marécage, traverse la rivière à la mare Big-Cumberland, et passe à l'ouest des chutes aux Sapins (*Hemlock falls*) où l'anticlinal semble avoir été poussé de 200 à 300 pieds au nord du filon Croucher. Une faille importante semble avoir disloqué les roches, le long de la rivière de l'Est, mais nous n'avons pas pu en déterminer l'orientation. Une faille, qui a déplacé les filons de Croft Hill d'une vingtaine de pieds, longe la rivière, passe à l'est du concasseur Jumbo et à quatre-vingts pieds à l'est du puits qui a atteint une profondeur de quatre-vingts pieds sur le filon Jumbo. Au cours des travaux sur le filon Captain, on a aussi rencontré plusieurs failles moins importantes, dans la partie est du district. Il semble encore y avoir une faille de 100 pieds de rejet, à l'ouest des travaux Baker, sur le filon North-Star et peut-être aussi à l'est de ceux-ci. Faille.

Sur le parcours de la rivière de l'Or, à travers le district, il existe plusieurs chutes, cascades et rapides, dont quelques-uns ont déjà été utilisés, dans une certaine mesure, comme pouvoirs hydrauliques pour les mines. A la mare Big-Cumberland, par exemple, on pourrait établir une usine hydraulique, en utilisant les 75 ou 100 pieds de dénivellation des chutes Mosher. Avec un tel pouvoir d'eau, au centre du district, il n'est point douteux que l'on pourrait traiter avec profits un grand nombre des lisières des minerais de basse teneur, que l'on est obligé de négliger, à présent, et dont l'exploitation ferait de la région un des centres miniers les plus actifs de la province. Pouvoirs hydrauliques.

ROCHES ET FOSSILES CAMBRIENS DU CAP-BRETON.

Dr George F. Matthew.

Travaux du Dr. Matthew.

Je passai le mois de juin de la campagne dernière, à examiner, en collaboration avec le Dr Bailey, les schistes ardoisiers et les quartzites de la partie occidentale du comté d'York et du sud du comté de Carleton, dans la province du Nouveau-Brunswick. Je visitai ensuite avec le Dr Bailey, les affleurements de ces roches sur la bordure occidentale de l'étendue carbonifère du comté d'York. Les résultats de ces examens sont donnés, au cours du rapport sommaire du Dr Bailey.

Pendant la plus grande partie du mois de juillet, je travaillai à l'examen des roches cambriennes du Cap Breton, visitant quelques districts pour la première fois, et complétant mes observations dans les parties de la région que je connaissais. Les résultats de mes études, en ce qui concerne la structure géologique, sont compris dans le tableau comparatif donné ci-après. D'après ce tableau, on verra que presque toutes les faunes cambriennes des roches anglaises se retrouvent dans les provinces maritimes du Canada. C'est-à-dire que l'histoire du Cambrien est complète, et qu'ici, comme en Grande-Bretagne, elle n'offre pas de lacunes.

Le tableau montre aussi la position stratigraphique que certains gisements de fer et d'ardoises occupent dans le Cambrien, et de quel côté doivent se diriger les recherches de ces gisements, avec les plus grandes chances de succès.—Les horizons supérieurs ferrifères se trouvent dans les assises qui correspondent aux assises hématitiques de l'île à la Cloche (*Bell Island*) Terre-Neuve. Les bandes inférieures ferrifères se trouvent au centre des roches rouges de la partie inférieure du Cambrien.

Ardoises.

Les plus belles ardoises du Cambrien du Cap-Breton, au point de vue industriel, se trouvent au sommet de la partie inférieure de la formation, dans la vallée de la rivière Mira. Elles sont de la même époque que les argilites, ou ardoises argileuses, que l'on exploite à la baie de la Trinité, Terre-Neuve. La valeur des gisements dépend de la fissilité des ardoises et du débouché ouvert aux produits des carrières.

ROCHES PALÉOZOÏQUES INFÉRIEURES

DES

PROVINCES MARITIMES DU CANADA

ROCHES PALÉOZOÏQUES INFÉRIEURES DES

Equivalents anglais.	Llandeilo.	Arrenig.	Tremadoc.	Dolgelly.	Ffestiniog et Maenterog.
Principaux genres des divers groupes.	c. Harpes, *Trinucleus*, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick.	d. Cyclognathus Parabolinella, *Tetragraptus*, Didymograptus, dans le sud du Nouveau-Brunswick.	c² *Asaphellus*, Parabollinella, Triarthrus, Bellerophon.	c. *Dictyonema*, Monobolina, Schizambon, Acrotreta. b. *Peltura*, Sphærophthalmus, Leptoplastus, Ctenopyge. a. *Parabolina*, Agnostus, Anomocare, Orthis, dans le Nouveau-Brunswick méridional.	c. Agnostus, Lingulella. (Position de Olenus.)
Provinces Maritimes.	3. Division Bretonienne.				2. Johannien.
Géologues européens	Ordovicien.		Cambrien Primordial		
	Silurien inférieur.			Véritable ou Eo-Cambrien.	
Groupe et nature des roches au Cap-Breton.			3. Schistes carburés, noirs et gris foncé, tournant souvent aux schistes ardoisiers ; quelques minces couches et amas lenticulaires de calcaires foncés et de pierres à dalles peu épaisses.		2. Ardoises micacées grises, pierres à dalles et quartzites. Formation ferrifère dans la vallée Mira, Cap-Breton.

Provinces Maritimes du Canada.

1. Schistes ardoisiers gris-foncé avec amas lenticulaires de calcaires.—Grès gris. Soubassement de conglomérats à la partie inférieure.	Véritable ou Eo. Cambrien.		1. Acadien.	b. a.	*Paradoxides*, Beyrichia, Lingulepis. Obolus, Lingulella.	Menevian.
				d c.	*Paradoxides*, Solenopleura, Ptychoparia, Microdiscus.	
				c.	*Paradoxides*, Conocoryphe, Liostracus, Agnostus.	Solva.
				a-b.	*Protolenus*, Ellipsocephalus, Beyrichona, Trematobolus, dans le N.-Brunswick mér.	
3. Schistes argileux gris verdâtres à grain fin. Couches d'ardoises fissiles au Cap-Breton et à Terre-Neuve.	Formation Sparagmite, Norvège.	Canbrien de base (Mihi.)	Etcheminien.	3. Supérieur.	Ptychoparia ? Ostracoda, 4 genres. *Acrotreta*, Lingulella, Obolus. Acrothyra, Hyolithes.	Caerfai.
2. Grès rouge et argilites grises. Horizon ferrifère inférieur du Cambrien au Cap-Breton.				2 et 1. Inférieur.	*Holasaphus*, Paradoxidoid trilobite, Ostracoda, Billingsella, Lingulella, Acrothyra, Obolus, Hyolithes.	
1. Schites argileux gris avec quartzites et conglomérats, ces derniers surtout abondants à la partie inférieure.					Lingulella, Leptobolus, Obolus. Acrotyra, Acrotreta, Hyolithes.	
Co. Dolorites, brèches et roches volcaniques amygdaloïdes. Schistes gris dans la partie médiane.			Coldbrookien.		Lingulella, 2 Ostracoda. Acrothyra, Acrotreta.	Pebidian ?

Comme je n'avais que très peu de temps à passer au Cap-Breton, je me bornai à étudier plus minutieusement les districts déjà explorés, et à résoudre quelques problèmes qui m'avaient laissé perplexe, lors de mes investigations antérieures dans l'île.

Dans la vallée de la rivière Mira, la découverte d'une faune à Paradoxides, en plusieurs endroits, me confirma la distribution des assises médianes du système cambrien ; et d'une exploration du passage St-Andrew, il ressort que des couches classées, jusqu'ici, comme étant plus récentes que le Cambrien, relèvent en réalité, de cette formation. Des détails plus circonstanciés seront publiés dans le rapport définitif.

Résultat de la campagne.

Je me permets quelques remarques en ce qui concerne le résultat général de l'exploration, d'abord, au point de vue de l'extension de nos connaissances scientifiques sur le Cambrien des provinces de l'Atlantique, ensuite, au point de vue des résultats industriels. Je dois dire, au début, qu'avant ma première excursion dans l'île du Cap-Breton, on avait reconnu la présence de deux faunes cambriennes. La première, reconnue avant que les travaux de la Commission géologique se soient étendus jusqu'à l'île, par le Dr Honeyman, était la faune des fossiles *Peltura* et *Sophœrophthalmus*, trouvés sur le ruisseau McNeil, affluent de la rivière Mira, et envoyés à l'exposition de Londres, où ils furent déterminés par feu M. J. W. Salter. La seconde découverte fut faite par M. Hugh Fletcher, au cours de ses investigations pour la Commission géologique du Canada, dans la vallée du ruisseau McLeod, près de Barrasois. Ces fossiles étaient des sortes de Dictyonema, déterminés par le professeur Chas. Lapworth, comme appartenant à l'espèce *D. socialis*, Salter (= *D. flabelliforme*, Eichwald).

Comparaisons avec les faunes européennes.

M. Fletcher fit d'autres collections, en divers endroits des terrains cambriens, mais aucune ne contenait des fossiles d'après lesquels on put déterminer d'autres horizons cambriens bien marqués. Donc, des cinq faunes cambriennes européennes : Paradoxides, Olemes, Peltura, Dictyonema et Asaphellus, seules la troisième et la quatrième avaient été reconnues. Et des faunes antérieures à Paradoxides, on n'avait reconnu ni la faune variée des couches Protolemus du Nouveau-Brunswick, ni les faunes sporodiques contenant des trilobites de la famille Olenellus, que l'on avait trouvées au nord, au nord-est et au sud-ouest du Cap-Breton.

Système cambrien du Cap-Breton.

On n'avait donc pas résolu la question du Cambrien, au Cap-Breton : y avait-il des lacunes importantes dans ce système, ou bien cette partie était-elle représentée par des assises stériles de fossiles ? Il est vrai que M. Fletcher, au cours de ses relevés, avait recueilli quelques petits brachiopodes, en plusieurs endroits, que M. Billings avait déterminés comme étant Obolella. Mais, à cette époque, un certain nombre d'espèces, maintenant classées comme appartenant à d'autres

genres, étaient groupées sous le nom Obolella. Ces fossiles, sous cette rubrique, ne donnent aucun point de repère, et on ne peut savoir à quelle partie du Cambrien ils appartiennent. La tâche qui se présentait était donc d'essayer de déterminer la présence de ces faunes manquantes, et par ce moyen, et aidé par la tectonique, établir la succession stratigraphique des roches cambriennes et, autant que possible, en déterminer la distribution.

Trouvailles importantes de fossiles.

Des faunes mentionnées ci-dessus, nous n'avons pu découvrir celle de Protolenus, mais avons reconnu la présence de celle qui la surmonte, au village de Bengal, sur la rivière Mira et sur le ruisseau aux Truites (*Trout brook*). Les fossiles semblent appartenir à *Paradoxides rugulosus*, ou à une espèce s'y rattachant. M. S. W. Loper, alors qu'il collectionnait dans cette partie du Cap-Breton pour le compte du Musée National des Etats Unis, fit une découverte importante. Il trouva un *Paradoxides* que je rattache à la variété *P. Forchhammeri*, qui indique la présence de la faune supérieure Paradoxides, jusqu'ici inconnue en Amérique. Elle se trouve dans cette partie du Cambrien qui, jusqu'à présent, n'avait encore rendu, ni au Nouveau-Brunswick, ni au Cap-Breton, aucuns restes de trilobites.

Au cours de nos explorations dans la vallée du ruisseau McLean, où M. Fletcher avait recuelli Dictyonema, nous avons relevé la présence de la faune sus-jacente *Asaphellus* (faune de Tremadoc). Les faunes du Cap-Breton s'étendent donc jusqu'au sommet du système cambrien. Il reste encore une lacune, la faune contenant *Olenus et Parabolina* manque, mais ceci est dû à la pauvreté des assises, car les strates sont continues, sans interruption entre les faunes *Paradoxides* et *Peltura*. Donc, en ce qui concerne les faunes typiques et les roches du Cambrien, il y a, au Cap-Breton, une succession continue et ininterrompue.

Difficultés rencontrées.

Dans l'étude des roches inférieures du Cambrien de l'île, nous nous heurtons à une difficulté que nous avons déjà éprouvée au cours d'investigations de ces roches, dans d'autres étendues ; c'est la pauvreté en fossiles de ces roches, et l'irrégularité de la distribution et de la localisation des faunes limitées qu'elles renferment, limitées tant au nombre de spécimens, qu'à la diversité des groupes du règne animal qu'elles comprennent. Si de plus on tient compte du mauvais état de préservation des fossiles, on voit quels obstacles il faut surmonter, pour arriver à une connaissance satisfaisante des anciennes faunes du Cambrien inférieur.

Brachiopodes et Ostracodes de Indian Brook.

Après avoir examiné un certain nombre de coupes de ces roches, avec plus ou moins de succès, nous eûmes la bonne fortune de découvrir sur quelques-unes des branches du ruisseau des Sauvages, près de la baie de l'est, des coupes qui nous donnèrent d'excellents résultats en ce qui concerne les *Brachiopodes* et les *Ostracodes*. Nous trouvâmes,

ici, des fossiles en nombre suffisant et en assez bon état pour nous permettre de nous prononcer sur la succession des formes dans l'Etcheminien, les conditions de leur habitat, les courants dominants à l'époque de leur ensevelissement, l'arrivée et la disparition de quelques types, pendant cette longue période.

De plus, nos études font ressortir le fait de l'existence de deux faunes successives dans ces roches, marquées par la présence de brachiopodes et d'ostracodes. Si nous avions pu nous procurer des restes de tribolites, nous aurions probablement été en mesure de subdiviser ces deux faunes. Il existe peut-être une troisième faune dans les couches schisteuses associées aux roches volcaniques, et qui renferment quatre ou cinq formes différentes de celles de la série etcheminienne.

Ligne de démarcation entre les faunes etcheminiennes.

La ligne de démarcation entre les deux faunes etcheminiennes se trouve au sommet des grès rouges et des schistes du groupe médian des assises de l'Etcheminien. On remarque à ce stage, l'apparition de nouvelles espèces remplaçant des anciennes. On trouve pour la première fois *Acrothele.* Ce genre se trouve fréquemment dans les couches etcheminiennes supérieures et continue à être en évidence dans les couches qui renferment *Protolenus* et celles contenant Paradoxides ; on le trouve modérement représenté dans le Cambrien supérieur.

Utilité des organismes minuscules.

L'un des traits importants des faunes de ces temps qui est digne d'une attention toute spéciale est la grande valeur que l'on doit attacher aux organismes minuscules. La monographie sur *Agnosti* par Tullberg fait ressortir cette importance. Mais dans le cas qui nous occupe ce sont les entomostracés et les brachiopodes qui nous fournissent de précieux sujets pour déterminer les assises. Un grand nombre des ostracodes des strates etcheminiennes, ainsi que ceux de la faune *Protolenus*, possédent des organes visuels, consistant en une excroissance oculaire dans chacune des valves, située près de la partie antérieure de la charnière ; le muscle adducteur principal était situé immédiatement en arrière. Ils diffèrent en cela des formes ordinaires au sein des roches ordoviciennes et siluriennes, dans lesquelles les impressions musculaires se trouvent dans la partie médiane de la coquille.

Les formes qui s'en rapprochent le plus sont celles des couches Protolenus, qui les suivent immédiatement selon l'ordre de succession. L'un des nouveaux types de ces faunes, (Bradorona) se trouve abondamment distribué dans les couches etcheminiennes inférieures et se fait remarquer par ses coquilles en forme de pelle ; une autre espèce, plus petite mais dont les coquilles sont plus allongées est caractéristique de l'Etcheminien supérieur. Somme toute, les ostracodes etcheminiens sont de grandes dimensions.

Ostracodes.

Un des traits caractéristiques des ostracodes que les savants, qui ont spécialement étudié cette famille, font ressortir est leur instinct de

vivre rassemblés ; on les trouve toujours en bandes nombreuses. On peut de nos jours, observer de nombreuses colonies de cyprides, flottant coquille à coquille dans les eaux calmes ; sur la surface des schistes ordoviciens et siluriens ce trait ressort d'une manière frappante, lorsqu'on observe des couches semées de coquilles d'ostracodes.

Chose singulière, nous n'avons observé cet instinct de rassemblement chez aucun des ostracodes protoléniens ou etcheminiens. Au contraire les coquilles sont toujours isolées, ou disséminées parmi les restes de brachiopodes qui se trouvent parfois en couches drues. Il semble aussi bien établi que ces animaux foraient des trous dans lesquels ils se cachaient. Au milieu d'une couche de brachiopodes morts(*Protosiphon*) de l'époque protolénienne, et dont les coquilles ouvertes s'étaient accumulées sur la plage cambrienne de la vallée de la Kennebecasis, on remarque des ostracodes (Beyrichone) dont les coquilles sont fermées comme lorsqu'ils étaient vivants. On les trouve fréquemment en cet état ou légèrement entr'ouvertes dans des couches où pullulent les brachiopodes. Ces traits indiquent des caractéristiques qui diffèrent de celles des ostracodes qui leur ont succédé. Les brachiopodes qui abondent dans certaines couches de sédiments etcheminiens du ruisseau aux Sauvages ont aussi donné lieu à des observations nouvelles. Le genre *Acrotreta* par exemple, n'est généralement guère prisé du collectionneur de fossiles, car les exemplaires en sont trop petits pour figurer avantageusement dans une collection. On en a trouvé quelques-uns au sein des roches cambriennes et on en a fait la description. En Europe on les a référés pour la plupart à l'espèce décrite par von Seeback *A. socialis* ; tandis qu'en Amérique on les a rattachés à l'espèce que Billings a dénommée *A. gemma*, (qui est ordovicienne, et non cambrienne). Extérieurement les acrotretas se ressemblent beaucoup, et les fines striations qui sont concentriques à l'ombau offrent une ornementation uniforme qui ne permet guère de différencier les espèces par l'apparence extérieure. Leur grosseur ne varie guère du Cambrien inférieur à l'Ordovicien. Brahiopodes.

Les couches de la base du Cambrien du Cap-Breton ne présentent pas seulement une grande variation dans la forme de ces organismes, mais elles contiennent un groupe d'espèces qui diffèrent tellement du *Acrotretas* typique qu'il a paru nécessaire de les classer dans un genre à part, (*Acrothyra*). Ces fossiles abondent dans les couches de la base du Cambrien et leur nombre dépasse celui des *Acrotretas* typiques ; ils en existe deux espèces bien marquées, l'une qui caractérise la faune de l'Etcheminien inférieur tandis que l'autre se trouve dans l'Etcheminien supérieur.

C'est par les caractères internes, révélés par le moule de ces coquilles que l'on peut distinguer les différentes espèces entre elles ; il existe Nouvelles espèces.

donc environ huit espèces de brachiopodes Acrotoïdes ; y compris les deux genres *Acrothyra* et *Acrotreta*, au lieu des deux ou trois espèces reconnues antérieurement.

Brachiopodes minuscules.

Quant aux brachiopodes minuscules, nous mentionnerons le genre *Leptobolus*—à écaille très mince,—dont les attaches centrales et latérales se trouvent placées à la partie antérieure, et dont les tubes vasculaires étaient placés près du bord. Ces bivalves possèdent donc une grande cavité viscérale et un limbe étroit, caractéristique d'un développement peu avancé, ainsi que le prouve *Obolus* (*Botsfordia*) *pulcher*. Ils diffèrent donc des Lingulella typiques, qui possèdent une cavité viscérale restreinte et un limbe large. Ces Leptoboli minuscules sont assez rares dans les couches etcheminiennes inférieures mais pullulent dans les assises supérieures. On les trouve dans les schistes et les grès en couches minces qui sont surmontés par la faune Peltura, ainsi que dans les assises sous-jacentes ; il semble très probable qu'ils passent ensuite aux formes typiques ordoviciennes décrites par feu James Hall. Plusieurs espèces en ont sans doute été décrites comme relevant de *Lingulella*.

Lingulella.

Quant à *Lingulella* et à *Obolus*, il y en a deux espèces qui attirent notre attention à cause de leur grosseur qui contraste avec les formes diminutives qui caractérisent les couches etcheminiennes ; l'une de ces espèces se trouve dans les schistes de l'Etcheminien inférieur et la seconde dans les couches correspondantes de l'Etcheminien supérieur. Toutes deux firent leur apparition à la fin des dépôts grèseux, et disparaissent de nouveaux avec le retour de la sédimentation de dépôts à gros grains. Dans le Cambrien moyen nous trouvons une espèce qui ressemble à celles-ci, comme forme et comme grosseur, mais dans ce cas elle abonde au contraire dans les dépôts grèseux. Les espèces etcheminiennes mentionnées plus haut sont *Lingulella Gregwa* et *Obolus Bretonensis*, la première se rattachant à la faune etcheminienne inférieure et la seconde à la faune supérieure.

Les collections sur lesquelles nous avons basé les observations ci-dessus, proviennent de quatorze couches etcheminiennes différentes, dont huit des assises inférieures et six des couches supérieures. Elles représentent donc une succession assez continue des brachiopodes et des ostracodes de cette période.

Chronologie zoologique.

La chronologie zoologique du district de East-Bay ne présente guère de lacunes ; ceci est dû au fait que la sédimentation de ces couches cambriennes s'est faite dans une anse abritée et que les assises ne sont pas puissantes. Leur poids ne les affaissa pas suffisamment pour les faire pénétrer dans la zone de l'écorce terrestre où elles auraient pu être métamorphisées par l'action de la chaleur interne ; elles ne furent pas, non plus, recouvertes par de puissantes couches pendant les pé-

riodes suivantes. De plus, ces assises sont peu disloquées, car elles n'ont guère subi de poussées latérales. Aux seins des couches puissantes du même âge de la vallée Mira, les fossiles sont beaucoup plus rares, du moins, selon mon expérience personnelle.

Nous ne trouvâmes de beaux spécimens de trilobite qu'à un seul endroit, et ils se rattachent à une espèce que nous n'avons retrouvée dans aucune des autres couches d'âge etcheminien. Les pygidia hérissés de pointes et à joints multiples, ressemblent à ceux de *Megalaspis* à la base de l'Ordovicien, mais les plaques de la tête ne correspondent pas à celles de ce genre. Ces organismes appartiennent à l'Etcheminien inférieur. Dans l'Etcheminien supérieur on trouve quelques restes de trilobites tels que *Agraulos* et *Ptychoparia.* Trilobites.

Les brachiopodes à articulations sont représentés par *Billingsella* dans l'Elcheminien inférieur, et on y trouve aussi deux genres d'*Hyolithida, Hyolithes,* et *Orthotheca* dont les restes sont en mauvais état de conservation.

Les gastéropodes et les lamellibranches que l'on rencontre autre part dans les assises de la base du Cambrien sont absents des couches de cet âge du Cap-Breton. La même remarque s'applique à *Archæocyathien.* Les eaux, à cette époque, étaient probablement trop troublées et agitées pour permettre le développement de ces espèces. Autres groupes.

Mon travail au Cap-Breton était surtout de nature paléontologique ; au point de vue économique sa valeur consiste à établir des couches repères, en relations avec des gisements de minéraux utiles, que l'on pourrait reconnaître en d'autres parties de la province. Minéraux utiles.

Sur les bords des petits cours d'eau qui alimentent le ruisseau aux Sauvages on a fait quelques fouilles sur des gisements ferrifères. Le minerai est une hématite rouge et se trouve en fahlbandes, destribués irrégulièrement dans un grès rouge ferrifère. Les fouilles ont mis à découvert une certaine quantité de minerai de basse teneur avec une certaine proportion de minerai plus riche. Ces couches se trouvent dans la partie moyenne de l'Etcheminien et sont par conséquent beaucoup plus anciennes que les gisements d'hématite de Grand-Mira.

Nous remarquâmes que les couches etcheminiennes supérieures de la rivière Mira consistent en certains endroits en schistes ardoisiers compacts et à grain fin. Lorsque M. Fletcher, au cours de son rapport, fait mention d'argilites grises il comprend généralement sous ce nom les roches à grain fin de ce groupe, quoique parfois il applique ce terme aux argilites des couches plus élevées du Cambrien. Ce terme est tout spécialement descriptif des assises etcheminiennes supérieures non seulement parce que la nature des roches répond parfaitement à ce terme descriptif, mais aussi parce que c'est à ces couches, ou à celles de

la faune *Protolenus* qui les surmontent, qu'appartiennent les carrières d'ardoises de la baie Trinity à Terre-Neuve. Il est possible que quelques-unes des couches ardoisières de cette série de la rivière Mira puissent être exploitées.

Gisements minéraux.

Dans le Bretonien, ou partie supérieure du Cambrien du Cap-Breton, je ne connais aucun dépôt de valeur utile. La finesse du grain de ces roches et leur désintégration facile contribuent à la formation du sol fertile de la vallée Mira. Sans cette adjonction les terres de cette vallée seraient rocailleuses et arides. Les sols jaune-pale qui en résultent font un contraste marqué avec les sols rougeâtres produits par la désintégration des roches de l'Etcheminien inférieur, ou avec les étendues rocailleuses parsemées de fragments des roches volcaniques de Coldbrook ou des syénites pré-cambriennes.

CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

Dr G. C. Hoffmann.

Travaux de chimie.

Dans son compte-rendu du travail accompli par ces deux sections de la Commission géologique le Dr Hoffmann s'exprime comme il suit :

En ce qui concerne le travail du laboratoire de chimie nous avons suivi la même ligne de conduite que dans les années précédentes, c'est-à-dire que nous avons restreint nos investigations et nos analyses à ces minéraux offrant de l'intérêt au point de vue utile. Enoncé brièvement le travail a embrassé :

Analyses diverses.

1. Analyses de combustibles comprenant entre autres : tourbe de la province de Québec ; houille provenant du ruisseau Noir (*Blackbrook*), lac Cochrane province de la Nouvelle-Ecosse ; houille de Dunsinane, comté de King's, Nouveau-Brunswick ; houille de la section 24, township 6, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest ; lignite de la petite rivière à l'Arc (*Little Bow river*) également dans le district d'Alberta.

2. Analyses de minerais de fer de diverses provenances, entre autres de la rive ouest de la rivière Médiane, (*Middle river*) comté de Victoria ; de Cleveland, comté Annapolis dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; du township de Sarawak, comté de Gray ; des environs du bras nord-est du lac Témagami ; du lac Iron, situé au nord du bras N.-E. du lac Témagami, du lac à la Tortue (*Turtle lake*) au nord de l'extrémité N.-E. du bras N.-E. du lac Témagami ; de Michipicoten dans le district d'Algoma ; du township de Strange ; et d'un point près du lac du Poisson-Blanc, district de la baie du Tonnerre dans la province d'Ontario.

3. Analyses de la teneur en nickel d'échantillons de pyrrhotines provenant des townships de Graham et de Dowling, district d'Algoma,

province d'Ontario, et du lac Shuswap, district d'Yale, province de la Colombie-Britannique.

4. Analyses de la teneur en or et en argent de nombreux échantillons provenant de filons quartzeux du district du Yukon, territoires du Nord-Ouest ; la plupart de ces échantillons étaient plus ou moins aurifères ; deux de ceux-ci en particulier, provenant l'un, d'un filon de quartz sur la rivière McQuesten, à un point à 120 milles de son confluent avec la Stewart, et l'autre d'une concession minière de la partie supérieure de la coulée Victoria ; ces deux échantillons donnèrent à l'analyse une teneur dépassant deux onces à la tonne de 2,000 livres. Aussi une série d'échantillons provenant d'un filon situé entre les branches du creek Five-Mile, cours d'eau qui se jette dans le bras ouest du lac Kootenay ; aussi un certain nombre d'échantillons provenant de diverses localités du district du Kootenay occidental, dans la province de la Colombie-Britannique. Aussi des spécimens d'un filon de quartz du lac Kewagama, au S.-E. du poste d'Abitibi, lac Abitibi, province d'Ontario. Or.

'5. Analyses de calcaires et de dolomies entre autres un calcaire provenant du lot 26, rang VII du township de Weedon, comté de Wolfe, province de Québec ; et une dolomie du voisinage de la gare de Brockville, comté de St-John, province du Nouveau-Brunswick. Nous avons continué la série d'analyses de ces pierres, au point de vue de leur adaptabilité aux fins de construction, de la fabrication de la chaux ou de ciment hydraulique ou de leur emploi dans la métallurgie, qui ont paru à diverses reprises au cours de nos rapports annuels. Calcaires et dolomies.

'6. Analyses d'eau diverses dans le but d'établir leur adaptabilité comme eaux potables, domestiques ou industrielles ou comme eaux médicinales ; d'un puits foré dans la ville de Lunenburg, comté de Lunenburg ; d'une source située sur la terre d'Angus Cameron, un mille et demi en aval de Scotsville, sur la rive occidentale de la rivière Margaree, comté d'Inverness, province de la Nouvelle-Ecosse ; d'une source située à quatre milles d'Andover, sur la Réserve Sauvage, comté de Victoria, province du Nouveau-Brunswick ; d'un forage au carrefour Ramsays, lot 18, concession VII du township de Gloucester, comté de Carleton, province d'Ontario ; d'une source au-delà de West-Pinchbeck, creek Riske, district de Cariboo ; et d'une source à l'extrémité nord de la ville d'Atlin, rive orientale du lac Atlin, district de Cassiar, dans la province de la Colombie-Britannique. Eaux naturelles.

Analyses de minéraux découverts pour la première fois au Canada ; examen d'un grand nombre de minéraux, la plupart de valeur utile, découverts pour la première fois en certaines localités ; ces investigations seront décrites au long dans mon rapport annuel. Nouveaux minéraux.

Examens divers.

'8. Examen de substances diverses, comprenant parfois des analyses partielles tels que schistes bitumineux, manganèse des marais, argiles, minerais de cuivre, graphite, ocres ferrugineux, marnes, sables soi-disant aurifères et platinifères ; limons et vases, et autres substances non comprises dans les énumérations précédentes.

Détermination de spécimens.

En outre de ce travail nous avons analysé, identifié ou donné des renseignements sur sept cent-cinq spécimens pendant l'année écoulée. Un grand nombre de ces spécimens nous sont soumis par des visiteurs, mais la plupart nous est envoyée de toutes les parties du Canada. Les renseignements demandés sont parfois communiqués immédiatement à la personne qui les demande, ou lorsqu'un examen plus long ou une analyse partielle sont nécessaires, les résultats sont envoyés par correspondance, ainsi que les réponses aux demandes de renseignements qui nous arrivent par la poste.

Correspondance.

Le nombre de lettres écrites au sujet du travail mentionné ci-dessus s'est élevé cette année à trois cent vingt-quatre, et celles reçues à cent vingt-huit.

Mon rapport annuel donnant un compte rendu détaillé du travail chimique et minéralogique mentionné brièvement dans le rapport sommaire de l'an dernier, est imprimé et est en ce moment à l'atelier de reliure.

Travaux accomplis par M. Johnston.

MM. R. A. A. Johnston et F. G. Wait, qui sont mes aides, ont accompli une grande somme de travail et l'intérêt dont ils font preuve au cours de leurs investigations en font des aides précieux.

M. Johnston a fait une série d'essais d'or et d'argent ; il a fait plusieurs analyses importantes de minéraux, ainsi qu'un grand nombre d'examens divers.

Parmi les analyses de minéraux, nous mentionnerons tout particulièrement celle d'un spécimen contenant une forte teneur en chrome, dont on a découvert une quantité considérable dans le district Lillooet, province de la Colombie-Britannique. Au milieu de spécimens qui nous avaient été soumis pour être indentifiés il a reconnu la présence d'un spécimen de datolite compacte et massive, minéral que l'on n'avait encore trouvé qu'en un seul endroit au Canada ; il a aussi découvert, dans de petits cristaux collectionnés par M. Broadbent, qui le premier y attira mon attention, le minéral faujasite, qui était jusqu'alors inconnu au Canada.

Travaux accomplis par M. Wait.

M. Wait a fait un certain nombre d'analyses d'eaux, de minerais de fer, de minerais de manganèse, de calcaires et de dolomies, etc., et il a aussi fait plusieurs examens de diverses substances. Parmi les eaux qu'il a analysées il s'en trouve une qui offre un intérêt tout spécial ;

elle provient d'une source qui se trouve dans la partie nord de la ville d'Atlin sur la rive est du lac Atlin, district de Cassiar province de la Colombie-Britannique. M. W. J. B. Pinder d'Atlin, voulut bien nous en envoyer un échantillon très soigneusement recueilli, et à l'analyse que M. Wait en a faite elle a rendu, à part des éléments qui s'y trouvent en quantités minimes, 433·48 grains de bicarbonate de magnésie au gallon impérial. Il ne fait guère de doute que c'est à des sources analogues que les immenses dépôts d'hydromagnésite de la ville d'Atlin doivent leur origine. Il semble probable que ces dépôts ainsi que les eaux minérales recevront dans un avenir peu éloigné l'attention dont ils sont dignes.

Travail accompli par M. Broadbent

En ce qui concerne le travail des collections minéralogiques du Musée j'ai été aidé de M. R. L. Broadbent, qui outre le travail général du Musée, tel que l'étiquetage et l'établissement du catalogue des nouveaux spécimens et le soin de la collection en général, a classifié et disposé dans les casiers la collection de minéraux étrangers qui comprend environ cinq cents spécimens. Il fit aussi la collection sur le terrain de spécimens pour le musée et pour faire les collections de minéraux que nous distribuons aux maisons d'éducation du Canada. Dans ce but il visita plusieurs localités dans les townships de Portland-Est et de Derry, comté d'Ottawa province de Québec; dans les townships de Madoc, Marmora et Dungannon dans le comté d'Hastings, et dans le township de Bagot, comté de Renfrew, province d'Ontario. Il fit une visite spéciale à la localité d'où on avait rapporté la présence de datolite—mentionné plus haut—et il réussit à faire une belle collection de ce minéral et des minéraux associés. C'est en me remettant ces spécimens qu'il attira mon attention sur la présence de petits cristaux qu'il y avait observés. Ce sont ces cristaux que M. Johnston identifia plus tard comme étant de la faujasite, minéral assez rare, et jusqu'ici inconnu au Canada. Parmi les spécimens recueillis par M. Broadbent nous mentionnerons tout particulièrement des spécimens très intéressants d'antimoine natif, minéral dont la présence n'avait pas encore été reconnue dans l'Ontario, trouvés dans le township de Madoc, et aussi quelques spécimens de malachite cristalline dans le township de Dungannon. Les minéraux qu'il a collectionnés comprennent :

Faujasite.

Minéraux.

	No. de spécimens.	Poids
Alamandine	27	
Andradite		470 livres.
Arsénopyrite		200 "
Celestite		175 "
Datolite	120	
Faujasite	6	
Fluorspath	100	
Galène	135	
Graphite	12	

	No. de spécimens.	Poids
Hématite	....	200 livres.
Calcaire	....	100 "
Pierre lithographique	. .	175 "
Malachite	6	
Antimoine natif	30	
Perthite	225	
Phologopite	306	
Grès	....	100 "
Psilomelane	7	
Talc	....	100 "
Tourmaline	35	
Divers minéraux	12	

Collections au musée.

' Les contributions aux sections minéralogique et lithologique du musée pendant l'année comprennent :

(*A.*) *Collectionnés par les membres de la Commission géologique et autres géologues au cours de leurs travaux sur le terrain.*

Bailey, Prof. L. W.

a. Dix-huit fragments d'une substance aurifère, provenant d'un puits de fouille à Chester, comté d'Albert, N.-B.

b. Quartorze fragments provenant de la mine de cuivre Coloniale, près Dorchester, comté Westmoreland, N.-B.

c. Deux fragments de schiste à cordaïte, recueillis à deux milles de Dalhousie, comté Ristigouche N.-B.

Barlow, A. E. D^r.

a. Danaite du township de Graham, district d'Algoma Ont.

b. Corindon du township de Raglan comté de Renfrew Ont.

Johnston, J. F. E.

Molybdénite et bismuthinite du lac Kewagama, Qué.

McConnell R. G.

a. Un spécimen d'actinolite asbestique de la rivière Klondike, district du Yukon, T.N.-O.

(*B.*) *Reçus comme dons.*

Barlow, Dr A. E. Commission géologique.

Corindon de l'Etat de Montana, E.-U.

Balpit, C. H. Malone, comté d'Hastings, Ont.

Magnétite provenant du lot 17, con. XI., Marmora, comté Hastings, Ont.

Burke, Dr Port-Arthur, Ont.

Houille des environs de Blairmore, chemin de fer du Col du Nid-du-Corbeau (*Crow's Nest Pass*) Alberta, T.N.-O.

Canada Paint Co., Montréal, Prov. Qué.
Ocre ferrugineux du Cap de la Madeleine, comté de Champlain, Prov. Qué.

Chambers, R. E., Bridgeville, Nouvelle-Ecosse.

a. Cristaux de sulfate de barite de Bridgeville, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

b. Limonite de Bridgeville, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Craig, B. A. C , Canada Corundum Co , Toronto, Ont.
Vingt échantillons de corindon de la mine Craig, Raglan, comté de Renfrew, Ont.

Harrison, J. E. Madoc, Ont.
Talc du township de Huntingdon, comté de Hasting, Ont.

Holmes, N. D., Ottawa.
Mica de l'Etat de Dakota, E.-U.

Hopkins, W. H., Hamilton, Ont.
Quartz aurifère de la mine Mikado, Lac-des-Bois (*Lake of the Woods*) district de la Rivière La-Pluie (*Rainy River*), Ont.

Kirkgaard, P., Canadian Gold Fields Company Delora, Ont.
Quartz aurifère de la mine Florida, et quartz aurifère (Quartz rubané) de la mine Last-Chance, Monts Mogollon, Nouveau-Mexique, E.-U.

Low, A. P., Commission géologique, Ottawa, Ont.

a. Scheelite, quartz rosé et cristaux de quartz du Japon.

b. Petzite de Calgoorlie, Australie occidentale.

c. Nouméaite et Garniérite de la Nouvelle-Calédonie.

Moberly G., et C. Cameron, Collingwood, Ont.
Marne provenant des lots 25 et 26, concessions VII et VIII township de Flos, comté de Simcoe, Ont.

Moon Albert, Madoc, Ont.
Spécimen d'antimoine natif de la mine Dufferin, Madoc, comté d'Hastings, Ont.

Morison, Murdoch, Renfrew, Ont.
Zircon du township de Westmeath comté de Renfrew, Ont.

McEvoy, James, Fernie, Colombie-Britannique.
Erythrite, de la branche Crow's Nest du chemin de fer Pacifique Canadien entre Creston et Kootenay Landing, Kootenay occidental Colombie-Britannique.

McNaughton, G. W., General Electric Mining Company, Sydenham, Ont., (par l'entremise du Dr R. W. Ells.)

Mica (phlogopite) 33 x 24 pouces, provenant du lot 11 concession VII Loughborough, comté de Frontenac, Ont.

Rust, Randolph, Port of Spain, Trinidad, Antilles.

Asphalte et pétrole de Aripero, Trinidad, Antilles.

Scott, W. D., Winnipeg Manitoba.

Petzite, de la concession minière Boulder Perseverance, Calgoorlie, Australie occidentale.

Shirley, F. S. Glenalmond, Qué.

Mica (phlogopite) du township Portland-Est, comté de Labelle, Québec.

Stewart, James, Grande Prairie, Colombie-Britannique.

Tufs calcaires, actinolite, andradite et trémolite.

Wallbridge, C. M., Madoc, Ont.

Groupe de cristaux de calcite de la mine Wallbridge, Madoc, comté de Hastings, Ont.

Winning, Bush, Glenalmond, comté de Labelle, Québec.

Mica, (phlogopite) du township de Derry, comté de Labelle, Qué.

De plus, les collections suivantes ont été ajoutées à cette section du musée :—

109 spécimens de roches, (plaques minces) du district du Yukon, T. N.-O., recueillis par R. G. McConnell.

56 spécimens de roches (avec plaques minces) du district d'Atlin, Colombie-Britannique, recueillis par J. C. Gwillim.

226 spécimens (avec plaques minces) de roches de la côte orientale de la Baie d'Hudson, district d'Ungava, recueillis par A. P. Low.

58 spécimens (avec plaques minces) de roches du Grand Lac des Esclaves, district Mackenzie, recueillis par Dr R. Bell et J. M. Bell.

15 spécimens de roches du Grand Lac des Esclaves, recueillis par J. W. Tyrrell.

8 spécimens de roches de la côte occidentale de la Baie d'Hudson district de Keewatin, recueillis par D. T. Hanbury.

Travail accompli par M. Willimott.

Pendant la première partie de l'année M. C. W. Willimott fut occupé à classifier et à maintenir les collections de minéraux dont il a la charge, et qu'il emploie à la confection de collections types qui sont

destribuées par notre département, afin de s'assurer des lacunes a remplir pendant la campagne suivante. Dans le but de se procurer les minéraux nécessaires il parcourut les townships de Hull, Templeton, Wakefield, Wright, et Egan, dans le comté d'Ottawa, province de Québec ; il fit aussi des excursions dans le township de Grenville, dans le comté d'Argenteuil ; de Bolton, comté de Brome ; Ascot, comté de Sherbrooke, Coleraine et Thetford, dans le comté de Mégantic, et Broughton, dans le comté de la Beauce, dans la province de Québec ; il visita aussi les localités suivantes : la rivière de l'Est de Pictou, comté de Pictou, Parsborough, l'île Partridge, et deux îles dans le comté de Cumberland, Kingsport dans le comté de Kings, Hantsport et Windsor dans le comté de Hants, province de la Nouvelle-Ecosse.

Pendant la campagne il recueillit un assortiment nombreux et varié des minéraux suivants : Collection de minéraux.

	Spécimens.	Poids.
Agate	....	200 livres.
Analcite	30	
Amygdaloïde		200 "
Apatite (crystaux empatés)	140	
Chabazite	200	
Fer chromé	....	450 "
Chrysotile (asbeste)	...	75 "
Chrysotile et serpentine	...	300 "
Gypse, fibreux	...	200 "
Heulandite	120	
Schiste amphibolique	...	300 "
Lépidolite	....	50 "
Calcaire	....	200 "
Limonite	....	650 "
Phlogopite	60	
Picrolite	....	150 "
Quartz en cristaux	900	
Scapolite	....	175 "
Stéatite	....	200 "
Stilbite	150	
Stontianite	.. .	350 "
Tourmaline	123	
Divers minéraux	30	

De plus M. Willimott a reçu les minéraux suivants pour être employés à la confection de collections pour fins d'éducation :— Dons au musée.

Houille, des couches carbonifères, présentée par E. Hargreaves, Directeur des Mines de Springhill, Nouvelle Ecosse, 200 livres.

Cristaux de corindon, empatés dans la gangue, présentés par B. A. C. Craig, Directeur de la "Canada Corundum Co" Toronto, Ont., 2000 livres.

Gypse, présenté par M. C. J. Osman, Directeur de la "Albert Manufacturing Co" Hillsboro, comté d'Albert, Nouveau-Brunswick, 300 livres.

Collections minéralogiques.

Avant son départ sur le terrain et depuis son retour M. Willimott a consacré une grande partie de son temps à la confection de collections qui ont été distribuées aux institutions dont les noms suivent :–

	Nombre de spécimens.
High School, Paradise, N.-E	100
Ecole publique Rainham Centre, Ont	100
Ecole de la Rue Waller, Ottawa, Ont	100
Ecole publique, Nelson, Col. Brit	38
High School, Gananoque, Ont	125
Ecole Broadway, Woodstock, N.-B	125
High School, Carleton Place Ont	125
Ecole Normale, London Ont	125
High School, Woods-Harbour, N.-E	125
Collegiate Institute, Whitby, Ont	125
High School, Newmarket, Ont	125
" " Westville, N.-E	125
Ecole supérieure de Grand-Falls, Grand-Falls N.-E	125
High School, Pembroke, Ont	125
" " Rodney, Ont	125

De plus il a fourni certains spécimens aux personnes suivantes qui en ont fait la demande :—

McGibbon, R. D., Montréal	1	spécimen.
Collegiate Institute, Napanee	1	"
Guerra, René, Paris, France	30	"
Wright, W. G. Hawkesbury, Ont	1	"
Fisher, Hon. S., Ottawa, Ont	1	"

L'INDUSTRIE MINIÈRE AU CANADA PENDANT L'ANNÉE 1901.

M. E. D. Ingall, ingénieur des mines de la Commission géologique.

Industrie minérale.

En faisant la revue des progrès de l'industrie minière du Canada, nous ne pouvons que faire ressortir les traits les plus saillants car nous ne pouvons nous procurer les chiffres exacts et les détails qu'après la clôture de l'année.

Or.

L'industrie de l'or attire tout d'abord notre attention car sa production représente à peu près la moitié de la valeur totale des produits miniers du pays. Dans la partie orientale du Canada il ne s'est produit aucun développement imprévu. Les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse qui exploitent les filons de quartz aurifères sont des entreprises établies depuis longtemps et l'industrie, à part de légères fluctuations d'année en année est très stable. L'exploitation des gisements alluviaux de la province de Québec est toujours en souffrance. Dans la province d'Ontario il ne s'est rien produit de notable. Dans cette partie du Canada se trouvent un grand nombre de roches huroniennes qui représentent une grande surface occupée par des séries métallifères. La construction de nouvelles lignes de chemin de fer rendent plus facile d'accès les parties éloignées et encore peu colonisées de la pro-

vince, et les recherches des prospecteurs dans ces étendues résulteront en découvertes de nouveaux gîtes aurifères ; il semble tout probable que l'industrie de l'or accusera, dans un avenir peu éloigné, une augmentation notable. Le chiffre de production d'or du Yukon n'atteint pas cette année celui de 1900, mais on peut s'attendre à la découverte de nouveaux districts dans d'autres parties de ce vaste pays. Comme exemple nous pouvons citer le cas des anciens districts de gisements alluviaux aurifères de la Colombie-Britannique ; ces placers avaient été abandonnés comme étant épuisés, et pourtant, on y découvrit plus tard de riches sables aurifères ; donc dans un pays neuf comme le Yukon on a bien droit de s'attendre à des découvertes importantes. A part de la production d'or des placers peu profonds on a continué l'abatage hydraulique et l'exploitation d'or filonneux et tous deux promettent des développements importants dans un avenir peu éloigné. Le grand total de la production d'or en Canada comprend une proportion importante d'or extrait par le traitement et la fonte des minerais pyriteux de la Colombie-Britannique méridionale, dont l'exploitation a pris un tel développement depuis quelques années.

Cuivre.

La plus grande partie de la production du cuivre du Canada provient aussi de la fonte des minerais sulfureux de ces gisements, des districts des Kootenays, de Yale et des parties de la côte de la Colombie-Britannique ; on note partout une augmentation d'activité qui résultera certainement en un chiffre de production de cuivre plus élevé, surtout si l'on tient compte de la croissance de l'industrie minière dans le district de Sudbury. Les gisements cuprifères du district huronien entre les Mines de Bruce et le Saut-Sainte-Marie ont de nouveau attiré l'attention de capitalistes ; on a repris l'exploitation de ces anciennes mines, et commencé des travaux importants sur d'autres gisements des environs. Les mines des Townships de l'Est dans la province de Québec, établies d'ancienne date, contribuent régulièrement à la production de cuivre du Canada ; on nous signale une reprise d'activité dans les districts cuprifères des provinces maritimes. Somme toute l'industrie du cuivre au Canada, a donné cette année des résultats satisfaisants dont nous aurons les proportions exactes un peu plus tard, avec les chiffres de la statistique que nous sollicitons en ce moment de la part des producteurs.

Nickel.

L'industrie du nickel du district de Sudbury a aussi donné des résultats encourageants. L'inauguration des ateliers de la société Mond, de la Nickel-Copper Co de Hamilton, et de la Orford Copper Co prouvent la prospérité de l'industrie et a causé un surcroît d'activité d'exploitation et de prospection.

Plom

Malheureusement l'industrie du plomb qui, à part de quantités minimes produites dans les provinces de l'est, est restreinte à la Colom-

bie-Britannique a cette année subi un échec sérieux. Les producteurs du district de Slocan et des autres mines du sud-ouest de la province se sont vu fermer leur débouché le plus important, le marché des Etats-Unis, à cause dit-on, de difficultés qui se sont élevées à propos de frais de transport et de frais de traitement aux fonderies ; il en est résulté une diminution considérable dans la production de ce métal. L'établissement d'une prime, par le gouvernement fédéral, sur le plomb produit par les usines canadiennes de minerais canadiens, pendant les cinq années prochaines va probablement encourager l'établissement de fonderies qui rendraient l'exploitant des mines indépendante des fonderies américaines. Le cours du plomb a aussi baissé en 1901 et a déprimé la situation de ce métal.

Argent.

Une grande proportion de l'argent produit en Canada est extraite des minérais de galène argentifère exploités en Colombie-Britannique ; donc, la production de l'argent se ressentira de la diminution de la production du plomb.

Houille et fer.

L'un des grands progrès de l'industrie minérale pendant 1901 est visible dans l'activité qui a régné dans les branches si importantes de l'industrie houillère et de l'industrie sidérurgique. A Sydney nous signalons l'inauguration de deux usines produisant la fonte et l'acier, la " Dominion Iron and Steel Co." et la " Nova Scotia Steel and Coal Co.". Les résultats qui peuvent découler de ces entreprises sont presque incommensurables et conduiront non seulement à une activité sans précédent des industries de la houille et du coke, mais aussi à l'établissement d'industries telles que, construction de vaisseaux, laminoirs, usines de charpentes de fer, etc. Partout on a étudié la question des minerais de fer des diverses provinces, et même en Colombie-Britannique, où jusqu'ici la question du minerai de fer n'avait pas été abordée, on a consacré du temps et des capitaux à la recherche de ces minerais. L'exploitation des terrains houillers du Col Crow's-Nest, et l'extension considérable que l'on compte donner à l'industrie du coke semble faire augurer une extension correspondante de l'industrie de la fonte de divers minerais ; du reste au fur et à mesure du développement des lignes de chemins de fer de l'ouest de nouvelles étendues houillères entreront dans le périmètre des gisements exploitables.

Expédition de fonte en gueuse en Ecosse.

Un des traits les plus saillants de l'année de l'industrie minérale canadienne, est l'expédition de fer en gueuse du Cap-Breton à Glasgow, Ecosse, où il a été vendu à un prix qui permet la concurrence avec le fer en gueuse écossais. L'importance des industries sidérurgique et houillère de notre côte orientale a commencé à attirer l'attention à l'étranger : dans un article par sir Christopher Furness, paru dans le journal *Colliery Guardian* l'éminent savant et industriel anglais en fait ressortir les points importants. Il fait remarquer les grandes faci-

lités d'expédition, de chargement, etc., dont bénéficient les minerais de Terre-Neuve et du Cap-Breton. Il décrit aussi les économies réalisées par l'emploi de machines qui diminuent considérablement les frais de manutention, et montre que le rendement par ouvrier est beaucoup plus élevé ici qu'en Angleterre et à ce sujet il s'exprime comme il suit: "Avec deux havres splendides, des taux de transport par chemin de fer peu élevés, une quantité presqu'illimitée de houille qu'ils peuvent produire, chargée à bord, à des prix de revient avec lesquels nos charbonnages ne peuvent lutter." De plus il exprime l'opinion que les houilles canadiennes pourraient faire concurrence aux houilles anglaises sur les marchés de la Méditerranée ; qu'elles peuvent être rendues et chargées à bord des vaisseaux à raison de un dollar la tonne. La société sidérurgique pourra produire le fer en gueuse à $6 la tonne, l'acier en lingots à $10 et les rails d'acier à $12 la tonne.

Les opérations continues des hauts-fourneaux de Deseronto, de Hamilton et de Midland dans l'Ontario, prouvent que cette industrie est florissante dans les parties centrales de la province ; la mise en marche des usines sidérurgiques du Saut-Sainte-Marie est un incident important dans l'histoire de l'industrie du fer au Canada. Il est vrai que tous ces établissements consomment une forte proportion de minerais étrangers, mais l'augmentation de la production de minerais de fer du district de Michipocoten semble indiquer un changement possible de cet état de choses. Hauts fourneaux.

L'industrie métallifère et l'exploitation de la houille entrent pour 85 pour cent environ dans le total de la production minérale du Canada. Donc 15 pour cent du chiffre total représente la valeur des produits non-métallifères, sur la production desquels il n'y a rien de saillant à noter, quoique quelques traits qui s'y rattachent soient assez intéressants.

Après avoir été déprimée pendant plusieurs années, l'industrie du graphite, dont le centre est la partie occidentale de la province de Québec, semble vouloir prendre place parmi les industries permanentes du pays. On a fait quelques travaux sur les gisements de Calumet dont le résultat a été une expédition de minerai trié. La "North American Graphite Company" a opéré pendant la plus grande partie de l'année et a effectué plusieurs expéditions de produits de ses ateliers. Il est à espérer que les expériences et les essais que cette compagnie a faits pendant les années passées ont enfin porté fruits et qu'ils ont résulté en la découverte de méthodes de traitement du minerai qui permettront l'exploitation des importants dépôts de roches graphitiques des environs. Dans la province d'Ontario, la Ontario Graphite Company a pris des mesures pour ajouter à son outillage d'exploitation un atelier pour traiter son minerai. Graphite.

Amiante et mica.

Quant à l'amiante les mines ont été exploitées comme dans les années précédentes. Les mines de mica se sont ressenties du peu d'activité du marché et des bas prix qui en ont résulté.

Gaz naturel.

Dans la péninsule inter-lacustre de l'Ontario on a, ainsi du reste qu'au cours des années précédentes, foré un certain nombre de puits dans les districts gazifères et pétrolifères, qui ont eu comme résultat la découverte de quelques nouvelles nappes de pétrole. On commence à éprouver de grandes difficultés en ce qui concerne la production du gaz naturel ; dans le district d'Essex la pression a notablement diminué pendant l'année écoulée et en certains cas l'eau envahit les puits. Dans le district de Welland les opérateurs prétendent n'avoir aucunement ressenti ces inconvénients. Le gouvernement provincial fait en ce moment un effort pour mettre fin à l'exportation de ce combustible aux Etats-Unis, où la plus forte proportion de notre production a été consommée ; mais jusqu'à présent, à cause de certaines difficultés légales on n'a pas pu mettre cette loi en force.* Ceci est regrettable, car la valeur du gaz produit depuis le début de cette exploitation se chiffre à trois millions de dollars en ne le comptant qu'à un taux très bas par mille pieds cubes ; et ce sont des industries étrangères qui ont bénéficié de ce combustible à bon marché, notre pays n'en a retiré que des avantages très restreints en proportion. On a aussi fait des travaux de recherches de gaz dans les Territoires du Nord-Ouest, mais les résultats n'en sont pas encore rendus publics.

Exportation de gaz naturel.

Ciment Portland.

Quant à l'industrie du ciment, la formation de nouvelles sociétés et le montage de nouvelles fabriques de ce produit, surtout dans l'Ontario, prouvent qu'elle a joui d'une activité considérable. Cette industrie, jusqu'à un certain point, donne la mesure de la prospérité d'un pays, et son accroissement est certainement un trait fort encourageant.

Tourbe.

Les parties centrales du pays sont dépourvues de gisements houillers, et il y a à noter que l'on porte un intérêt toujours croissant à la question de l'emploi de la tourbe. En plusieurs endroits on a établi des fabriques parmi lesquelles nous mentionnerons l'usine importante de la Trent Valley Peat Company, près de Peterborough, Ontario.

Corundum.

Nous pouvons aussi nous féliciter de l'extension que promettent les gisements de corindon. La présence de ce minéral dans la province d'Ontario fut signalée il y a quelques années par la Commission géologique. La "Canada Corundum Co." a travaillé pendant la plus grande partie de l'année. Leur atelier de préparation peut produire trois tonnes de corindon pur par jour. Les opérations de la compagnie prouvent que ce minerai peut être préparé pour le commerce. Une

* Depuis la rédaction de ces lignes, en décembre dernier, nous avons appris que l'on avait arrêté l'exportation.

autre compagnie a aussi fait quelques travaux dans le district, mais nous n'avons pas de détails à ce sujet.

Notre département, a comme dans les années précédentes, reçu une certaine quantité de demandes de renseignements concernant un grand nombre de minéraux de valeur utile et autres. On en trouvera une liste dans la première partie de ce rapport. Parmi les plus importants on remarque le platine, le feldspath et la molybdénite. Pendant plusieurs années la Colombie-Britannique a produit une petite quantité de platine, mais dernièrement cette production a cessé. Ce métal provenait de l'exploitation des placers de la rivière Similkameen. La demande de platine croît constamment, et le prix en dépasse celui de l'or ; on peut espérer que des recherches actives donneront à cette industrie un nouvel essor. Au cours du rapport de M. Brock, dans ce compte rendu sommaire, on trouvera des renseignements géologiques utiles sur lesquels on pourra baser des recherches de ce métal précieux ; dans le rapport préliminaire de notre section, qui paraîtra prochainement, on trouvera des renseignements supplémentaires à ce sujet. Platine.

La molybdénite est une autre substance minérale pour laquelle il semble y avoir une demande active à des prix assez élevés ; la découverte de gisements exploitables donnerait certainement naissance à une nouvelle industrie. Ce minerai se trouve fréquemment au sein des roches laurentiennes du Canada oriental, et on a aussi rapporté sa présence en Colombie-Britannique. Mais nulle part on n'a fait de travaux suffisant à prouver qu'il y existait en quantités exploitables. On le trouve surtout en cristaux disséminés dans des filons quartzeux ; mais même dans ces conditions, lorsque les cristaux sont assez nombreux et assez développés pour pouvoir être cassés et triés à la main, l'exploitation pourrait en être rémunératrice aux prix offerts, $200 à $250 la tonne de minerai pur. Mais lorsqu'il se trouve disséminé en paillettes, ainsi qu'il arrive souvent, on éprouverait probablement de grandes difficultés à effectuer une séparation suffisante par les moyens connus de dressage de minerais, car les paillettes ont une tendance à être emportées par le courant d'eau avec la gangue de poids spécifique moins élevé. On trouvera dans le rapport sommaire pour l'année 1900 les résultats d'une série d'expériences de classification faite dans le laboratoire de l'université McGill. Molybdénite.

Les remarques qui précèdent ne donnent que les traits les plus saillants de l'industrie minérale du pays pendant l'année 1901. On trouvera des détails dans les rapports des divers chefs de missions, et dans le rapport annuel de la Section des Mines qui paraîtra un peu plus tard ; ce dernier donne la statistique minérale détaillée, et la technologie des diverses industries minières.

CARTOGRAPHIE ET GRAVURE.

C.-O. Sénécal, géographe et chef du bureau de dessin.

Rapport du géographe.

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport suivant du travail effectué sous ma surveillance, pendant l'année écoulée. Le personnel est augmenté depuis le 1er juin, et comprend à présent dix dessinateurs et cartographes, dont quatre sont détachés pour faire des travaux sur le terrain pendant la campagne; ce personnel a été occupé à la rédaction des cartes, à leur préparation pour le graveur, et au travail de routine du bureau.

Personnel.

Pendant la campagne dernière, plusieurs membres ont été détachés du bureau pour faire des relevés sur le terrain, et le travail dont ils étaient chargés a dû subir un arrêt temporaire. La carte géologique et topographique du Klondyke et plusieurs feuilles de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse ont été retardées, mais elles seront reprises le plus tôt possible et seront prêtes à être publiées pendant le cours de l'hiver.

Travaux de routine.

Chacun des membres du personnel a fait sa part du travail de routine du bureau, tels que le calcul et le dessin de projections géographiques, la correction des épreuves et des revises des cartes et des rapports, la copie et le calque de divers dessins et cartes, les réponses aux demandes de renseignements de la part du bibliothécaire et autres, la rédaction de notes au sujet de la gravure des cartes, des factures, des graveurs, etc., etc.

Distribution du travail.

Le travail a été distribué comme suit: M. L.-N. Richard a dessiné pour le graveur la feuille du lac Manitou, nº 4 de la série de l'Ontario occidental; il a préparé pour la lithographie les copies en couleurs des feuilles de Trafalgar et de Stellarton, les nºs 42 et 43 de la série de la Nouvelle-Ecosse. Il a aussi dressé une liste des noms géographiques compris dans la feuille d'Atlin, Colombie-Britannique, pour être présentée à la Commission géographique; il a fait les calculs des observations astronomiques que le Dr Bell a faites dans la Terre de Baffin.

Pendant mon absence sur le terrain, il fut occupé au classement et au catalogue des cartes, à la copie de cartes manuscrites, et aux travaux généraux du bureau. Il est en ce moment occupé à la revision de la carte qui embrasse le district de Bancroft, Ontario.

Le 16 août il fut détaché du bureau pour compléter, par des travaux sur le terrain, les relevés nécessaires à l'achèvement de la partie occidentale de cette feuille; d'après les instructions du Dr F. D. Adams, il fit des relevés au micromètre des diverses routes qui sillonnent les townships de Glamorgan, Monmouth, Cavendish et Anstruther. Il fut de retour à Ottawa le 9 septembre.

M. W. J. Wilson qui pendant la campagne précédente avait accompagné le Dr R. Bell dans la région de Michipicoten, fut occupé à la rédaction des feuilles 143 et 156 de la série de l'Ontario, qui embrassent ce district. Il fit aussi sa part de travail général de dessin du bureau. Suivant les instructions du directeur il partit le 10 juin pour faire la campagne sur le terrain, accompagné de M. J. F. E. Johnston, et tous deux revinrent le 20 octobre. Aussitôt que M. Wilson aura terminé le rapport de sa mission pendant cette campagne, il reprendra la rédaction des cartes ci-dessus mentionnées.

M. J. F. E. Johnston continuera le dressage de la carte topographique du Klondike qui sera probablement prête à être publiée avant la fin de l'année.

M. E. O. Prud'homme a été chargé des cartes en vente et pour distribution gratuite. De plus il exécuta plusieurs dessins, et prépara les cartes et les plans suivants pour le graveur : carte de la ville d'Ottawa et environs, provinces d'Ontario et de Québec ; carte du district minier d'Atlin, Colombie-Britannique ; plans des districts aurifères de Montague et de Waverley, Nouvelle-Ecosse ; et une partie de la feuille du Kootenay oriental, Colombie-Britannique. Il fut aussi occupé pendant quelques temps à étiqueter des spécimens de roches etc. Il dessina aussi une série de graphiques de la statistique minérale du Canada, et prépara quatre cartes croquis d'itinéraires de missions pour reproduction par photo-lithographie.

M. J. Keele a rédigé la plus grande partie des feuilles 119 et 122 de la série d'Ontario et de Québec, et dressé une carte spéciale des comtés de Frontenac, Renfrew, Lanark et Leeds pour l'exposition Pan-American. Cette carte a été dressée à l'échelle de deux milles au pouce, à la requête de la chambre de Commerce de Kingston, mais elle ne sera pas publiée. M. Keele obtint un congé du 26 février au 23 avril et au commencement de juin partit pour le Klondike en qualité d'aide de M. R. G. McConnell. Il fut de retour au bureau le 15 octobre et il reprendra le dressage des feuilles de l'Ontario aussitôt qu'il aura terminé son rapport de la campagne 1901 dans le district du Yukon, auquel il travaille en ce moment.

M. H. Lefebvre a continué le dressage des feuilles du lac Nipigon, le cataloguement des cartes, des manuscrits et des cahiers de notes, etc., il fit aussi sa part du travail général de dessin jusqu'à son départ du bureau le 1er avril.

M. W. H. Boyd a complété le dressage de la carte géologique du district minier d'Atlin, (n° 742). Il fut détaché du bureau, pour se joindre à la mission D. B. Dowling, du mois de mai jusqu'à octobre, et depuis son retour il a été occupé à réduire des observations astrono-

miques, à dresser une carte, croquis de l'itinéraire de la mission dans le district de Keewatin, qui paraîtra dans le rapport sommaire, et à la rédaction de ses notes topographiques.

M. J.-A. Robert qui, il y a quelques années avait acquis de l'expérience comme cartographe dans notre bureau fut engagé de nouveau, et depuis le 7 mai il a été occupé à la rédaction des relevés de M. H. Fletcher, embrassant les feuilles n[os] 59 à 63 et 76 à 79 du comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

M. O. O'Sullivan a été occupé au travail général de bureau du 13 au 29 avril. Depuis il a travaillé à la rédaction des relevés faits par M. E.-R Faribault dans le comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, compris dans les feuilles n[os] 53, 54, 67 et 68. Pendant l'été il reçut l'ordre de rejoindre M. Faribault en Nouvelle-Ecosse et de continuer le travail de relevés sous sa direction personnelle. M. O'Sullivan m'aida aussi sur le terrain du 18 juillet au 7 août.

M. Paul Frèreault a été employé au bureau depuis le 3 juin. Il a dessiné sur du papier autographique, pour reproduction par la lithographie, une série de treize plans de mines pour accompagner le rapport de l'ingénieur des mines de la Commission sur les gisements de fer du district desservi par le chemin de fer Kingston et Pembroke, Ontario. Il a aussi réduit à l'échelle voulue la ligne de côte de la carte de l'amirauté entre Halifax et la baie St-Margaret, Nouvelle-Ecosse, pour le dressage des feuilles n[os] 68 et 71. Il copia aussi plusieurs plans et dessins, et est à présent occupé à achever la feuille 121, Ontario et Québec, à l'aide des relevés faits par le Dr R. W. Ells en 1900.

Depuis le 15 octobre, M. Vincent Perrin a été employé au bureau, il fait en ce moment un calque de la carte de la région de la rivière à l'Herbe (*Grass River*), au nord du lac Winnipeg, et fait sa part du travail général de dessin.

Cartes dressées par les autres membres du personnel.

Les cartes suivantes ont été dressées par d'autres membres du personnel de la Commission géologique, à l'aide de leurs relevés sur le terrain.

Région de la rivière à l'Herbe (*Grass River*), Keewatin, échelle de 8 milles au pouce, par D. B. Dowling.

Côte orientale de la baie d'Hudson, Ungava, échelle de 8 milles au pouce par M. A. P. Low.

Feuille de Kootenay occidental, Colombie-Britannique, échelle de 4 milles au pouce, par M. W. W. Leach.

District de Kootenay oriental (feuille préliminaire), échelle de 4 milles au pouce, par M. J. McEvoy.

Terrains houillers du Nid-de-Corbeaux (*Crows' Nest*), échelle de 2 milles au pouce, par M. J. McEvoy.

M. J. M. Bell a rapporté l'itinéraire de son exploration au Grand Lac des Ours, et de la route entre celui-ci et le Grand Lac des Esclaves à l'échelle de 8 milles au pouce.

M. A. P. Low nous a fait parvenir une carte de la partie nord de la péninsule du Labrador, dressée d'après des explorations récentes et des croquis d'indigènes ; elle sera publiée avec le rapport sommaire de cette année. Cette carte n'est pas publiée comme carte géologique, mais elle forme une addition importante à nos connaissances géographiques de cette région presqu'inconnue.

La feuille du Kootenay occidental, Colombie-Britannique, qui est entre les mains du graveur depuis 1898 est achevée et gravée. Nous en avons reçu des épreuves et on prépare en ce moment la copie géologique colorée. Cette feuille est à la même échelle que les feuilles de Kamloops et de Shuswap, et embrasse une étendue égale soit un carré de 80 milles de côté.

Les ressources minérales de la Colombie-Britannique se développent rapidement ; à cause du caractère éminemment montagneux de la partie sud de la province les relevés nécessaires au dressage des cartes topographiques et géologiques présentent un travail ardu et lent et le travail de rédaction est aussi lent et compliqué. Afin que ces cartes, qui ont un grand intérêt d'actualité, puissent être mises plus tôt à la disposition du public, il serait désirable qu'elles n'embrassassent qu'une étendue plus restreinte. Nous nous permettons de suggérer que la grandeur des cartes de la Colombie-Britannique soit réduite de moitié en les divisant en deux par une ligne est-ouest ainsi qu'il est indiqué sur la carte-index ci-contre. Un avantage manifeste qui en résulterait serait que les feuilles les plus importantes, au point de vue économique, pussent être dressées les premières et publiées sans retard. Réduction des feuilles de la Colombie-Britannique.

On a terminé le travail de gravure de la partie orientale de la carte géologique générale du Canada à l'échelle de 50 milles au pouce ; on a aussi préparé les pierres à onze couleurs de la partie occidentale ; mais la publication en est retardée à cause de détails géologiques importants concernant les régions du Klondike, du Grand lac des Ours et du Grand lac des Esclaves, qui nécessiteront quelques changements de colorations. Carte générale du Canada.

Nous avons préparé un certain nombre de cartes-croquis qui seront publiées avec le compte rendu sommaire présent ; ces cartes dressées un peu à la hâte sont néanmoins assez exactes pour donner des renseignements de grande valeur, en attendant le dressage des cartes finales qui forment les feuilles de nos diverses séries. Cartes-croquis.

Nous avons continué le classement et le cataloguement des cartes, des feuilles de rédactions de relevés etc., etc.

Le besoin de placards et d'armoires additionnels pour déposer les cartes manuscrites et autres archives se fait grandement sentir.

Conseil geographique.

Nous avons assisté à un grand nombre de réunions du Conseil géographique et nous avons présenté à son approbation des listes de noms compris dans les feuilles d'Atlin, du Kootenay occidental, et de la rivière aux Herbes (*Grass River*).

La publication des feuilles 42 à 48 et 56 à 58 des comtés de Pictou et de Colchester, Nouvelle-Ecosse était en souffrance depuis quelque temps à cause de certaines questions en controverse de la géologie ; le directeur en a décidé la publication immédiate et nous avons reçu l'édition complète de la feuille n° 42 (feuille de Trafalgar).

Travaux sur le terrain.

Du 15 juillet au 7 août je fis des travaux sur le terrain, Dans le but de fixer une ligne de base exacte dans l'étendue couverte par les feuilles n° 67, 72 et 73 de la série de la Nouvelle-Ecosse, à laquelle M. E. R. Faribault pourrait rattacher ses relevés de détails, nous mesurâmes à la chaîne et au théodolite une ligne le long des lignes des chemins de fer Intercolonial et Dominion Atlantic entre Bedford Bassin et Hantsport, reliant ainsi les deux côtés opposées de la Nouvelle-Ecosse.

D'après les relevés nous avons déterminé les positions suivantes :—

Localité.	Latitude.			Longitude.			Déclinaison de la boussole.
	°	′	″	°	′	″	
Gare de Bedford (I.C.Ry.)........	44	43	43	63	39	54	
Jonction de Windsor...........	44	47	12	63	38	25	
Gare de Beaver Bank (D.A.Ry.)............	44	47	46	63	41	28	
Station de South Uniacke....	44	52	10	63	47	20	
" Mount Uniacke..	44	53	29	63	49	50	
" Stillwater.....	44	55	2	63	57	10	
" Ellershouse.....	44	56	45	64	0	26	20° 16′ O.
" Newport.....	44	57	41	64	3	26	20° 37′ O.
" Windsor	44	59	49	64	8	16	
" Hantsport......................	45	4	5	64	10	40	

Les latitudes et les longitudes ci-dessus dépendent de la position du mât de pavillon des cours de la marine d'Halifax qui est donnée sur les cartes de l'Amirauté n° 311 et 2320.

Nous fîmes des observations sur la variation magnétique à chaque station, mais nous n'avons donné que celles dégagées de toute possibilité de variation locale.

Nous avons fait paraître pendant l'année les vingt-huit cartes, la feuille de coupes, les quatre élévations et les sept diagrammes énumérés ci-dessous :—

N° du catalogue.	Cartes, coupes et diagrammes.	Superficie en milles carrés.	Cartes publiées.
752	District du Yukon—Champs aurifères de la rivière au Saumon—Echelle de 2 m. au pouce.	138	
753	" Champs aurifères de la rivière Sixty-mile—Echelle de 6 milles au pouce.		
711	Colombie-Britannique—Champs aurifères d'Atlin (édition préliminaire)—Ech. 6 m. au po.	4,920	
759	" Coupe des assises houil., terr. houil. de Crows-Nest—Ech. 300 p. au po.		
751	Keewatin—Expl. des r. Ekwan et de la Truite, et de la côte occident. de la b. James—Ech. 50 m. au po.		
758	Ungava—Carte-croquis ; partie-nord de l'intérieur de la péninsule du Labrador—Echelle 50 m. au pouce		
	Ontario—Treize cartes accompagnant le rap. des gisements ferrifères de l'Ontario oriental comme il suit :—		
726	Mine Bedford et Glendower—Echelle 400 pieds au pouce..		
727	Mines Robertville et Mary—Echelle 200 pieds au pouce...		
728	Mine Fournier—Echelle 200 pieds au pouce..............		
729	" du lac Christie—Echelle 200 au pieds au pouce.....		
730	" Wilbur—Echelle 200 pieds au pouce		
731	" Yuill—Echelle 37 pieds au pouce..................		
732	" Bluff point—Echelle 400 pieds au pouce..........		
733	" Calabogie—Echelle 200 pieds au pouce.............		
734	" Culhane—Echelle 200 pieds au pouce..............		
735	" Black Bay ou Williams—Echelle 120 pieds au pouce.		
736	Mines Chaffey et Matthew—Echelle 600 pieds au pouce...		
737	" Playfair et Dalhousie—Echelle 50 pieds au pouce...		
738	Mine Dog lake—Echelle 50 pieds au pouce................		
714	Ontario et Québec—Cité d'Ottawa et environ—Echelle 1 pouce au mille.	450	
760	" " Carte-croquis de la région du Lac Abitibi—Echelle 16 milles au pouce.		
593	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 42 (feuille de Stellarton)—Echelle 1 mille au pouce.	216	
709	" District aurifère de Mont Uniacke—Echelle 250 pieds au pouce.		
721	" District aurifère de Waverley—Echelle 250 pieds au pouce.		
764	" Croq. géolo. de certaines par. des comtés de Hants et de Kings—Ech. 2 m. au p.		
	Quatre coupes p. accomp. le rap. sur les altit., com. il suit:—		
746	Coupe n° 1—Chemin de fer Pacifique Canadien—Montréal à Winnipeg.		
747	Coupe n° 2—Chemin de fer Pacifique Canadien—Winnipeg à Vancouver.		
748	Coupe n° 3—Chemin de fer Pacifique Canadien—Ancien tracé par la passe de la tête Jaune.		
749	Coupe nº 4—Fleuve Saint-Laurent et les grands lacs.		
754-757	Quatre cartes-index : Partie de la Colombie-Britannique ; Ontario occidental, Nouveau-Brunswick et une partie la la prov. de Québec, Nouv.-Ecosse—Ech. 50 m. au po.		
	Aussi sept diagr. représ. graphiq. la prod min. du Canada.		

Cartes en voie de dressage.

Il y a à présent dix neuf cartes et plans à l'atelier de gravure ou sous presse, et environ quarante en voie de préparation ; le dressage de neuf de ceux-ci est achevé et ils seront sous peu prêts à envoyer au graveur.

Les cartes-index ci-contre, montrent à quoi en est la cartographie géologique du Canada ; elles seront distribuées gatruitement avec le catalogue des publications de la Commission géologique.

Nous avons comme par le passé fait l'examen et la mise en état des divers instruments de topographie, et je me permets de faire remarquer que plusieurs de ceux-ci sont hors de service et devront être remplacés, parmi lesquels nous signalerons plusieurs micromètres, anéroïdes, chaînes, appareils photographiques, boussoles prismatiques et presque tous les supports de boussoles.

Depuis le mois de janvier nous avons fait l'acquisition des instruments suivants :—

Instruments de topographie.

Un thédolite cyclotome de montagne, avec support, n° 14, de chez A. Lietz et Co., San Francisco, Californie.

Un sextant Hedley, n° 7, de chez Cary, Londres, Ang.

Un niveau Abney n° 15.

Trois boussoles prismatiques n°s 64, 65 et 66 de chez Cary, Londres, Ang.

Un galon d'acier de 300 pieds, n° 22, de chez W. et L. E. Gurley, Troy, New-York.

Deux galons d'acier de 66 pieds n° 23 et 24 de chez Gurley.

Une boussole avec support de chez Keuffel et Esser, New-York.

Une montre n° 13 de chez Henry Birks et fils, Ottawa.

Correspondance.

Le nombre de lettres, notes, etc., expédiées concernant notre travail s'est élevé à 360, et celles reçues à 150.

PALÆONTOLOGIE ET ZOOLOGIE

Dr J. F. Whiteaves.

Le Dr Whiteaves nous remet le rapport suivant :—Le manuscrit du "Catalogue des invertébrés marins du Canada oriental" que j'avais commencé pendant l'automne de 1899 fut achevé au mois de mai dernier. Afin de donner les résultats des diverses investigations récentes, je dus pendant la première partie de l'année 1901 rédiger de nouveau plusieurs chapitres de l'ouvrage. Le catalogue fut publié le 24 août dernier et près de deux mois furent consacrés à la surveillance de son impression, correction des épreuves etc. Il consiste en 272 pages grand

octavo, et contient deux illustrations dans le texte. A l'exception des poissons-gelée et de quelques crustacés, presque tous les spécimens énumérés proviennent du fond même de la mer, de profondeurs diverses d'où ils ont été collectionnés par dragage. Le nombre d'espèces invertébrées relevées sur la côte oriental du Canada, au sud de la baie des Chaleurs, qui ont été déterminées ou décrites au 1er août 1901 s'élève à 1,064 comme suit :—

Protozoaires	64	spécimens.
Spongiaires	36	"
Cœlenterata	119	"
Echinodermes	71	"
Annulosa (Vers marin)	138	"
Brachiopodes	3	"
Polyzoaires	115	"
Mollusques	282	"
Crustacées	198	"
Pycnogonida	11	"
Chordata	27	"
	1,064	espèces

Ainsi que le fait remarquer le Dr Bell dans la lettre d'introduction ; " nous espérons que ce catalogue stimulera l'étude de notre zoologie marine, et sera une aide à ceux qui s'occupent de zoologie ainsi qu'à ceux qui étudient les fossiles des dépôts post-tertiaires de la partie est du Dominion ".

Fossiles mésozoïques.

J'ai commencé la rédaction de la cinquième et dernière partie du premier volume des " Fossiles Mésozoïques " et nous en avons fini environ cinquante pages. Cette dernière partie de l'ouvrage sera probablement entre les mains de l'imprimeur dans quelques mois. Elle comprendra des descriptions et des déterminations d'un grand nombre de fossiles additionnels des roches crétacées de l'île Vancouver et des îles environnantes, ainsi qu'une revision de la faune de ces roches. Pour ce travail nous nous sommes basés sur des collections faites depuis cinq ans, comprenant 160 spécimens des fossiles de l'île Vancouver que M. Walter Harvey nous a envoyés récemment, et environ 100 reçus de la part du Rev. G. W. Taylor, et tous ont été déterminés et étudiés.

Mollusques d'Ungava.

Nous avons préparé et publié dans le *Ottawa Naturalist*, numéro de mars 1901, un article intitulée " *Notes on some Land and Fresh-water Mollusca from Fort-Chimo, Ungava Bay, Ungava* ", et dans le numéro de mai 1901 une notice intitulée " *Note on a supposed new species of Lytoceras from the Cretaceous rocks at Denman Island, in the Strait of Georgia* ".

A la requête de la Section IV de la Société Royale du Canada nous avons dressé une Bibliographie de la Zoologie canadienne pour l'année 1900 que nous avons présentée à la réunion de la société ; elle sera publiée dans les mémoires pour l'année 1901.

Nous avons déterminé et étiqueté une collection de coquillages exotiques pour le musée de l'Université d'Ottawa ; nous avons fait don à cette institution d'une collection de coquillages marins modernes du Canada.

En tout nous avons examiné pendant l'année environ trente-trois petites collections provenant de diverses localités, et nous avons, comme par le passé, répondu par correspondance à une foule de demandes de renseignements paléontologiques et zoologiques.

En l'absence du Dr Bell laquelle dura pendant les mois d'août et de septembre, je remplis les fonctions de directeur intérimaire.

Collections faites par les membres du personnel.

Pendant l'année 1901 nous avons reçu les spécimens suivants de la part des membres du personnel et employés :—

Professeur Macoun :—

Petite collection de couleuvres et de batraciens de l'Ontario sud-ouest.

Dr R. W. Ells :—

Cent quatre spécimens de fossiles du calcaire Trenton de la Pointe aux Ours, île Wolfe, Ontario.

Hugh Fletcher :—

Quatorze spécimens d'un graptolithe (*Dictyonema Websteri* ?) des schistes ardoisiers siluriens de Kentville, Nouvelle-Ecosse.

R. G. McConnell :—

Os et partie de crâne d'un bison, d'un mouton des Montagnes Rocheuses etc., exhumés d'un lit de gravier du creek au Chardon (*Thistle-Creek*), Territoire du Yukon.

Low A. P.

Deux spécimens fossiles, provenant de l'île Longue, à dix milles au nord du cap Jones, Labrador.

L. M. Lamb :—

Une collection de nombreux débris de dinosauriens, tortues, crocodiliens, poissons, mammifères et autres vertébrés tirés des couches des assises de la série Belly-River, de la rivière au Chevreuil (*Red Deer River*), Alberta.

W. McInnes :—

Herminette ou racloir, trouvée sur la rive nord du lac Seul, Keewatin.

Dr H. M. Ami :—

Environ 250 spécimens de fossiles Trenton et Black-River, provenant des comtés de Frontenac, Addington, Prince-Edouard, Lennox et Hastings, Ontario.

Plusieurs centaines de fossiles pléistocènes provenant de diverses localités dans les vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa. Plusieurs fragments de poteries de la rive du lac Ontario, dans le comté du Prince-Edouard.

Vingt spécimens de fossiles Chazy, provenant de Ironsides, Qué.

R. W. Brock :—

Pilon à broyer, trouvé sur la fourche septentrionale de la rivière Kettle, Colombie-Britannique.

D. B. Dowling :—

Cent cinquante spécimens de fossiles siluriens, provenant de la rivière Equan, Keewatin.

Environ vingt-cinq fossiles pléistocènes et douze coquillages d'eau douce provenant du plateau à l'ouest de la baie James.

Deux spécimens de souris de la vallée de la rivière Equan.

J. M. Macoun :—

Quatre cent quarante-deux dépouilles d'oiseaux, de mammifères et environ 300 spécimens de quinze espèces différentes de reptiles, batraciens, etc. de la vallée de la rivière Chilliwack, Colombie-Britannique.

W. J. Wilson :—

Vingt-cinq fossiles des ardoises Utica d'Ottawa.

Cinquante-neuf pointes de flèches, herminettes, pièces de céramique, etc., trouvées près du portage qui traverse la péninsule du lac Abitibi, cinq milles à l'est de la décharge du lac ; plusieurs coquillages d'eau douce du lac Abitibi.

W. W. Leach :—

Trente-six fossiles (plantes, mollusques, polypiers, etc.) provenant de diverses localités et formations du col du Nid-de-Corbeau (Crows' Nest Pass).

R. A. Daly :—

Soixante fossiles, provenant de la vallée de la rivière Chilliwack, chaîne de montagne de la côte (*Coast Range*) Colombie-Britannique.

Quinze spécimens de plantes fossiles, provenant du mont Sumas, Colombie-Britannique.

J. G. Gwillim :—

Vingt-cinq spécimens de roches fossilifères, provenant de diverses localités d'Atlin, Colombie-Britannique.

H. S. Poole, Stellarton, Nouvelle-Ecosse :—

Quinze spécimens de dents et d'écailles de poissons, provenant du toit d'une couche de houille à Mill-Brook, Fair-View, près de Dorchester, Nouveau-Brunswick.

A. McKinnon :—

Deux spongiaires marins (*Desmacidon palmatus*), du cap Blomidon, Nouvelle-Ecosse.

Additions provenant d'autres sources.

Les additions suivantes aux collections paléontologique, géologique et ethnologique proviennent d'autres sources :—

Reçus à titre de dons :—

(A.—*Paléontologie.*)

Madame H. A. Nicholson, Aberdeen, Ecosse.

Les types des dix espèces de coraux fossiles des formations Trenton, Hudson-River, Cornifère et Hamilton de la province d'Ontario, décrits par feu le professeur H. A. Nicholson, avec treize plaques microscopiques de leur structure.

Colonel C. C. Grant, Hamilton, Ont :—

Vingt-cinq spécimens de fossiles des roches siluriennes de l'Ontario, six provenant du pétrosilex de Niagara à Hamilton, et dix-neuf du drift de la formation Hudson-River à Winona, Ontario.

Mme Hetherington, Cannamore, Ont :—

Spécimen d'un corail fossile (*Columnaria Halli*) de la formation Birdseye et Black-River, lot 6, concession X, township de Finch.

W. S. Odell, Ottawa, Ont :—

Débris de phoques des argiles pléistocènes des environs d'Ottawa.

A. R. Wilson, Fernie, Colombie-Britannique :—

Spécimens bien conservé d'une plante fossile provenant de Hosmer, Colombie-Britannique.

Rev. G. W. Taylor, Wellington, Colombie-Britannique :—

Soixante spécimens de fossiles crétacés, dont quelques-uns sont nouveaux, provenant du creek Brennan près de Wellington, Ile Vancouver.

Dr C. F. Newcombe, Victoria, Colombie-Britannique :—

Spécimen de *Turrilites Charlottensis*, montrant un cloisonnement inconnu avant la découverte de ce spécimen ; moule de l'intérieur de la surface dorsale de l'enveloppe d'un oursin ; tous deux des roches crétacées des îles de la Reine Charlotte.

T. J. Pollock, Aylmer, Québec :—

Petite collection de coquillages pléistocènes d'Aylmer.

W. Milne, Ottawa, Ont :—

Coquillage pléistocène marin provenant d'une profondeur de vingt pieds de la tranchée de l'égout, à l'intersection des rues O'Connor et Mutchmore, Ottawa, Ont.

M. P. Davis, Sillery, Québec :—

Racine de sapin (*Tsuga Canadensis*) provenant des graviers pleistocènes de l'anse Victoria, Sillery, P.Q.

Capitaine Constantine, Gendarmerie à cheval du Nord Ouest, Dawson, Territoire du Yukon (par G. M. Dawson :—

Plante fossile provenant de près de Nulatto, fleuve Yukon.

A. H. Taylor, Ottawa, (par l'entremise du Dr H. M. Ami):—

Dent de mammouth des dépôts pleistocènes des environs de Dawson, vallée du Yukon, territoire du Yukon, recueillie par le Dr A. M. Taylor.

J. W. Baldwin, Ottawa, Ont :—

Spécimen de trilobite (*Triarthrus*) de la formation Utica à New-Edinburgh.

T. C. Weston, Ville de Québec, P.Q. :—

Deux spécimens d'un *Orthoceras* des calcaires Black-River des chutes Lorette.

E. W. Kendall, Ottawa, Ont. :—

Vingt spécimens de fossiles pleistocènes provenant d'un endroit à sept milles au nord de Morrisburg, Ont.

E. A. Hoare, Ville de Québec, Qué. (par l'entremise du Dr Ami :—

Séries de témoins, et carottes, d'un forage effectué dans le lit du fleuve Saint-Laurent à l'anse Victoria, Sillery, sur l'emplacement des fondations des piles du pont de Québec.

Frank Burrows, Mines de Joggins, Nouvelle-Ecosse :—

Deux témoins, contenant des plantes fossiles, provenant d'un forage, à la perforatrice Calyx, effectué au lac des Lynx, bassin de Lingan, le 13 juillet 1901.

Fragment de schiste, contenant *Cordaïtes*, etc., de la couche de houille Buchanan, que l'on croit être la même roche que celle des témoins ci-dessus.

(*B.—Zoologie*)

Spécimens zoologiques.

Dr R. Bell, Ottawa :—

Un spécimen de chacunes des espèces suivantes de la côte occidentale de la baie d'Hudson :–Porc-épic du Canada ; outarde ; râle noir ; perdrix blanche ; aigle à tête blanche ; gerfaut (faucon sacré).

Rev. G. W. Taylor, Willington, Ile Vancouver :—

Vingt neuf spongiaires calcaires, et un spongiaire siliceux marins provenant de Boat-Harbour, six milles au sud de Nanaïmo.

Robert Fox, Lac Maxwells, P. Q. ; par l'entremise de W. L. Marler :
Pie arctique ; deux de chacun des oiseaux suivants : Bouvreuil du Canada ; Pie boréale ; Sitelle ; et un spécimen de pic à huppe écarlate.

S. E. Wilson, Cascades, P. Q. :—

Un spécimen de *Condylura cristata*, des Cascades.

J. E. Keays, London, Ont.

Jeu de trois oeufs de *Buteo Lineatus*, (Buse rousse) de près de London, Ont.

Rev. C. J. Young, Lac Sharbot, Ontario :—

Jeu de trois œufs du *Buteo Lineatus* (Buse rousse) du comté de Leeds Ont.

H. H. Ross, Medicine, Hat, Assa :—

Un specimen de *Phrynosoma Douglasii*, de Medicine Hat.

Edwin Beaupré, Kingston, Ont :—

Jeu de quatre œufs du pinson des marais (*Melospiza Georgiana*) avec un œuf d'étourneau, provenant des marais Cataraqui près de Kingston.

E. J. Chamberlain, Ottawa :—

Beau spécimen de tête d'orignal, (montée) avec bois de forme anormale.

V. V. Rogers, Ottawa :—

Jeune huard, et canard mâle (*Aythya vallisneria*), tous deux abattus sur l'île Stanley, fleuve Saint-Laurent.

MM. McDougall et Secord Edmonton, Territoires du Nord-Ouest, par l'entremise de l'honorable Clifford Sifton :—
Deux dépouilles de Renard arctique.

Lawrence W. Watson, Charletown, Ile-du-Prince-Edouard :—
Spécimens de lièvre noir et de lièvre gris de l'île du Prince-Edouard.

W. M. Antiss, Ottawa :—
Spécimen de Guillemot à gros bec tué près d'Ottawa.

(C.—Archéologie)

F. Dunn, Barry's Bay, Ont. par l'entremise du Dr A. E. Barlow :— Archéologie.
Quatre outils de pierre de l'île Welshman, Barry's Bay, Comté de Renfrew, Ont.

W. E. Calvert, Ottawa :—
Gouge de pierre, trouvée sur la rue Elgin Ottawa près du ruisseau Patterson, août 1884.

Mme M. Deane-Freeman, McLeod, Alberta :—
Deux "pierres à buffalo", spécimens rares et revérés des Sauvages de la Réserve des Gens-de-sang (*Blood Reservation*) du Fort McLeod.—

PUITS ARTÉSIENS, PALÉONTOLOGIE, ACHÉOLOGIE BIBLIOGRAPHIE ETC

Travail accompli par le Dr H. M. Ami.

Le Dr H. M. Ami nous donne le rapport qui suit :—Pendant le première partie de l'année je fus occupé au travail de bureau, à la détermination de collections de fossiles provenant des diverses provinces, et recueillies par les membres du personnel et autres personnes, afin de préciser les assises géologiques d'où elle provenaient.

J'examinai un grand nombre de témoins provenant du forage de puits dans les provinces d'Ontario et de Québec. Je préparai des coupes géologiques en me basant sur les "journaux" des forages et les échantillons examinés. Les puits sont pour la plupart, forés à la recherche de pétrole, de gaz naturel, de sel gemme ou d'eau potable.

Puits au carrefour Ramsay.

Du lot 18, concession VII, township de Gloucester, comté de Carleton, nous reçûmes une collection de témoins d'un forage au diamant (forage n° 1) pratiqué près du carrefour Ramsay. Les formations pléistocènes atteignent dans ce district une épaisseur de 204 pieds, et la formation Lorraine, qui consiste en schistes siliceux avec rares intercalations d'une bande calcaire, est ici d'une puissance supérieure à toutes celles reconnues antérieurement.

Les notes que nous avons prises en faisant l'examen des témoins à diverses profondeurs suffisent pour déterminer d'une manière certaine l'âge et la position des couches traversées. Le forage n° 1 atteignit une profondeur de 469 pieds, et le trou n° 2 foré sur le lot 8, concession V, section Rideau, township de Gloucester à une profondeur de 460 pieds atteignit la formation Utica que nous reconnûmes d'une façon évidente. Nous estimons que les sédiments paléozoïques de cette région atteignent une épaisseur de 1,540 pieds.

Puits foré près de Saint-Grégoire.

Nous fîmes aussi l'examen d'une série de témoins d'un puits profond foré sur la concession Pointue, à quatre milles à l'est de Saint-Grégoire,

township de Bécancour, P. Q. et d'après les données dont nous pouvions disposer nous en dressâmes la coupe géologique ; on avait rapporté la présence, dans ce forage, d'une couche de sel gemme, épaisse de cinquante pieds mais, nous n'en trouvâmes aucune trace d'après les témoins examinés. Ceux-ci consistaient, pour la plupart en une boue à grain fin, rouge et siliceuse représentant la formation Médina, la division supérieure du système silurien du district.

Plaques pour microscope.

D'un puits foré à Hepworth, Ont., nous reçûmes des fragments des profondeurs $1,632\frac{1}{2}$ pieds et 1,635 respectivement. Nous en préparâmes des plaques minces numérotées 2,211 à 2,215 pour l'examen au microscope. Le D[r] A. E. Barlow à qui elles furent soumises, décrit la roche comme étant composée de "grès, matériaux chloritiques, kaolin, dolomie et calcaire à grain fin et arkose." Cette roche ressemble à celle des strates de la base sur lesquelles repose la formation Black-River dans toute la partie centrale de l'Ontario. Ces couches sont parfois intercalées entre cette formation et la surface arrondie et polie de l'Archéen sous-jacent,

Le puits foré sur la propriété de l'"Ontario Produce Co" sur la rue Nicolas, à Ottawa, à la recherche d'eau potable, atteignit une nappe d'eau dont le niveau s'élève jusqu'à la surface du sol ; la roche, qui se trouve à quelques pieds seulement au-dessous du niveau de la rue, relève de la formation Trenton. D'après nos informations le puits se trouve sur la ligne de direction des strates repliées qui apparaissent sur le versant sud-ouest et à la base de la pointe Nepean, Ottawa."

Travaux de collaboration avec le Dr. Ells.

Vers la fin du mois de juillet le D[r] Ami reçut instructions de se rendre à Kingston et environs pour aider le D[r] Ells à déterminer l'âge de certaines roches par leur caractère paléontologique, et il passa treize jours à ce travail.

M. Gwillim recueillit des fossiles obscurs en trois endroits du district aurifère d'Atlin, Colombie-Britannique ; ces fossiles furent examinés d'abord par le D[r] Ami et ultérieurement par le D[s] T. W. Stanton du Corps géologique des Etats-Unis, qui nous a remis quelques notes insérées dans le rapport de M. Gwillim.

"Parmi les spécimens que nous avons reçus pendant l'année se trouvaient deux morceaux d'un témoin, à vingt-et-un pieds de la surface d'un forage à la perforatrice Calyx, effectué par M. Burrows, au lac Lynx, dans le bassin Lingan, dans les couches qui surmontent la houille. Ces témoins montrent trois spécimens de plantes fossiles qui caractérisent les strates houillères, *Sphenophyllum cuneatum*, *Alethopteris Serlii* et un *Cardiopteris*.

Collections cataloguées.

"Nous avons enregistré les additions faites aux collections ethnologique et archéologique, et en avons fait le cataloguement. Nous avons

catalogué les additions faites à la collection paléontologique et à la collection de spécimens montés pour le microscope. Parmi ceux-ci nous mentionnerons une série de forammifères, etc., provenant des argiles à blocaux (glaciaires) recueillis par le Dr Dawson et autres en divers endroits du Canada. Ces organismes minuscules sont utiles pour déterminer l'origine de certaines argiles à blocaux des Territoires du Nord-Ouest. Ils furent montés par M. Joseph Wright, 4, rue Alfred, Belfast, Irlande, et nous lui sommes redevables de leur détermination et de leur identification.

Nous avons reçu du professeur D. P. Penhallow, des spécimens montés pour examen au microscope de la nouvelle espèce de mélèze provenant du puits de Churchbridge, Manitoba, à une profondeur de 200 pieds dans le pléistocène de cette province. Les spécimens qui ont servi à la description de cette espèce ont été recueillis par MM. J. B. Tyrrell et G. H. Webster en 1892.

Prêts de spécimens.

" Ainsi que nous l'avons mentionné au cours du rapport sommaire de l'année dernière, le directeur du "American Museum of National History" de New-York a bien voulu nous confier, à titre de prêt, les types originels de certaines espèces de fossiles siluriens provenant de la côte d'Arisaig, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, afin de nous en faciliter l'étude et la figuration. Le premier envoi de ces fossiles nous est parvenu et nous en avons terminé la revue et la figuration, nous les remettrons sous peu au Musée du Parc Central. L'examen de ces types jette une grande lumière sur certaines questions ardues de nomenclature et de classification qui se sont élevées au sujet des faunes siluriennes de Stonehouse de Moydart, de McAdam et d'Arisaig. En ce qui concerne les grès jaune-pâle, fossilifères, etc. des roches d'Arisaig telles qu'elles sont décrites dans le rapport sommaire de l'année 1900, il faut éliminer les " bandes de schistes interstratifiées" de la série arénacée. Ces couches sont fortement disloquées et elles constituent peut être une série distincte qu'il faudrait étudier plus à fond avant de se prononcer d'une façon définitive en ce qui concerne leur âge et leur relations.

Nous avons continué l'étude des spécimens supplémentaires de *Dictyonema* provenant de diverses localités de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Nous avons pris des notes sur les spécimens de *Dictyonema Websteri* provenant des schistes rouges et verts fortement redressés du comté de King, Nouvelle-Ecosse.

A la requête du Dr K. Keilhack, directeur du Service géologique d'Allemagne, et d'après les instructions que j'avais reçues du Dr G. M. Dawson, je préparai une revue des publications paléontologiques canadiennes pour le " Geologische Centralblatt."

Collections au Musée Redpath.

A l'époque de sa mort, sir J. W. Dawson avait en mains plusieurs collections de plantes fossiles, qui restent en souffrance au musée

Peter Redpath. Ces collections sont les suivantes : Feuilles fossiles et autres restes de plantes de la rivière la Biche (*Reed Deer River*) et de la rivière de l'Aveugle *(Blind man River)*; plantes fossiles du Port McNeil, Colombie-Britannique ; plantes fossiles provenant de diverses localités des îles de la Reine-Charlotte ; débris de plantes fossiles de Lytton, Colombie-Britannique ; collections par feu le Dr G. M. Dawson ; spécimens de fougères fossiles de l'anse Skidegate (*Skidegate inlet*), îles de la Reine-Charlotte, collectionnés par feu le Dr G. M. Dawson et décrits, en manuscrit non publié, par le prof. Penhallow, comme étant une espèce d'*Osmundites.*

Dons de fossiles.

Pendant l'année écoulée, nous avons réuni et envoyé au Musée de "Kings College" Windsor, Nouvelle-Ecosse, une petite collection de spécimens que nous possédions en double ; nous avons aussi fait une collection de 155 spécimens de fossiles des formations géologiques du district d'Ottawa, pour le Prof. H. S. Poole de l'Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Pendant la même période nous avons rédigé et fait paraître les notes et travaux suivants :—

Notes et mémoires publiés.

"Liste préliminaire des restes organiques, présents dans les diverses formations géologiques qu'embrasse la carte géologique du district d'Ottawa et environs." Paru comme appendice au rapport du Dr Ells sur la géologie de la carte du district d'Ottawa.

"Liste préliminaire des restes organiques des formations de la feuille de Grenville". Préparée comme appendice au rapport du Dr Ells.

"*On the Geology of the Principal Cities in Eastern Canada*", comprenant des tableaux descriptions des divers systèmes, formations ; fossiles caractéristiqués, etc., des villes de St. John, Québec, Montréal, Ottawa et Toronto. Comptes rendus de la Société Royale du Canada, 2me série, vol. 6 sec. IV, pages 125-173.

"*On a new or hitherto unrecognized geological formation in the Devonian system of Canada*". Publié dans le "Canadian Record of Science," vol. 8, no. 5, pages 296-305, janvier 1901.

"*Knoydart formation of Nova Scotia*". (Présenté à la "Geological Society of America" Albany, New York.) Publié dans le Bulletin de la Société, Vol. 12, pages 301-312, planche 26, août 1901. Rochester, N.Y.

"*Description of new tracks or trails made by some fish-like organism from the fine-grained silicious mudstones of Antigonish County, Nova-Scotia.*" Lu devant le "Nova Scotia Institute of Science" Mai 13 1901, et paru dans les Comptes Rendus de l'Institut, Session 1900-1901.

"*Stratigraphical Note*" comprenant les sub-divisions du Dévonien et du Silurien, dans la région d'Arisaig de la Nouvelle-Ecosse. Publié dans "Science" nouvelle série, Vol. 13, no. 323, pp. 394-395, mars 1901.

Notice sur l'article du professeur E. D. Cope, sur le *Cyphornis*, un genre d'oiseau disparu. Publié dans le "Canadian Record of Science, Vol. 8, no. 5, pages 331-332, janvier 1901, Montréal.

"*Brief Biographical Sketch of Elkanah Billings*" Paléontologue de la Commission Géologique du Canada entre les années 1856 et 1876. Paru dans "American Geologist" Vol. 5, pages 265-281, mai 1901, Minneapolis, Minn.

"*A biographical sketch of George Mercer Dawson*" publié dans l'"Ottawa Naturalist", Vol. 15, no. 2, pages 43-52, mai 1601, article suivi d'une bibliographie des travaux du Dr George M. Dawson, Vol. 15, no. 9, pages 201-213, décembre 1901.

En outre nous avons commencé une liste des fossiles de la Grande Ile Manitouline et des îles voisines. Ce rapport est le résultat de l'étude de tous les travaux paléontologiques de E. Billings, J. J. Bigsby, G. Stokes, Baron de Castelnau, de l'auteur de ces lignes, et autres concernant ces îles. Lorsque ce travail sera terminé il formera un appendice au rapport du Dr Bell sur la géologie des îles Manitoulines qui est en voie de préparation.

Mining Institute.

A la réunion du "Canadian Mining Institute" qui eut lieu en mars à Montréal, je présentai un travail intitulé "On the succession and thickness of the geological formations in the gas and oil-fields of Ontario." Cette note sera incorporée dans un rapport du département sur les puits de pétrole et de gaz naturel de l'Ontario et de Québec. A la même réunion je préparai, à la requête du conseil d'administration du "Canadian Mining Institute" une notice biographique du feu Dr G. M. Dawson. Je dressai aussi la bibliographie de la géologie et de paléontologie du Canada pour l'année 1900, pour les comptes rendus de la Société Royale du Canada. Je me suis occupé de la préparation de mon manuscrit de l'*Index to Canadian Geology and Paleontology* que je dresse à l'aide de mes fiches de la bibliographie de la géologie du Canada etc. Nous avons aussi rédigé des notices bibliographiques des auteurs suivants : sir Wm. E. Logan, sir Richard Owen, sir William Dawson, Dr T. Sterry Hunt, Elkanah Billings, C. Fred. Hartt, L. W. Bailey, S. H. Scudder, Dr G. M. Dawson, H. M. Ami."

Géologie pléistocène et puits artésiens

Le Dr Ami ayant déjà étudié la géologie pléistocène de la province de Québec et de la vallée de la rivière Ottawa, et ayant collectionné les journaux et les coupes de nombreux puits artésiens, il reçut les instructions incorporées dans la lettre ci-dessous. Toutefois, peu après

les avoir reçus, il eu l'ordre d'accompagner le D[r] Ells dans ses investigations paléontologiques des roches du district de Kingston. Il consacra treize jours à ce travail.

L'étude de la géologie pléistocène des étendues mentionnées dans la lettre d'instructions remise au D[r] Ami représente plus qu'une campagne de travail, et verbalement il reçut l'ordre de recueillir le plus de renseignements possibles pour ajouter à nos connaissances de cette partie intéressante de la géologie de la région située à l'ouest de la ville de Québec.

LETTRE D'INSTRUCTIONS.

OTTAWA, 13 juin 1901.

Instructions. CHER D[r] AMI,—Dans le courant du mois d'avril je fis mention de certaines investigations sur le terrain relevant de deux branches de géologie qui rentrent dans vos aptitudes et vos goûts (1) l'étude de la géologie pléistocène d'une partie de la province de Québec et de la vallée de l'Ottawa, et (2) de recueillir toutes les données possibles concernant les puits artésiens creusés dans la roche sous-jacente.

Les dépôts superficiels de la province de Québec sont décrits d'une manière générale dans la Géologie du Canada de 1863. Depuis cette époque les géologues ont consacré beaucoup d'attention à la géologie pléistocène et il est fort à désirer que nous fassions des investigations plus complètes et plus systématiques que celles qui ont été faites jusqu'à présent.

Dans ce but, je désire que vous fassiez des études sur le terrain ; et que vous vous chargiez aussi de la question des puits artésiens. Le territoire que vos investigations devront embrasser s'étend de la ville de Québec au lac Saint-François (dans lequel tombe la ligne de frontière entre les provinces d'Ontario et de Québec) et comprend la vallée du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux hautes terres qui marquent la limite des sables à saxicaves au nord-est et au sud-ouest. Veuillez dresser d'une façon plus détaillée que cela n'a encore été fait, les contours et la distribution géographique de cette formation et de l'argile à Lèdes sous-jacentes.

Veuillez aussi vous assurer de la puissance de chacune d'elles dans le plus grand nombre d'endroits possible. Vous visiterez les diverses localités qui, selon votre opinion, offrent un intérêt spécial au point de vue des formations superficielles et vous ferez les investigations nécessaires à la rédaction d'un rapport à ce sujet. Notez toutes les espèces partout où vous relèverez la présence de restes organiques au sein des dépôts superficiels.

Votre travail dans la vallée de l'Ottawa embrassera l'étendue entre le confluent de cette rivière à l'est et Mattawa à l'ouest ; vos études se porteront surtout sur la rive sud de la rivière jusqu'à la crête de par-

tage entre le bassin de l'Ottawa et celui du fleuve Saint-Laurent. L'argile à lèdes et le sable à saxicaves devront être l'objet d'attention toute spéciale, comme dans le cas de la vallée du Saint-Laurent. Le travail que vous avez déjà accompli dans ce district, tout particulièrement vos recherches paléontologiques au ruisseau Green, vous seront d'une grande aide dans l'accomplissement de votre tâche et vous permettront de préparer un rapport complet sur ce sujet.

Dans les régions de l'Ottawa et du Saint-Laurent vous ferez aussi des investigations sur les anciens phénomènes glaciaires et vous noterez la présence de moraines, de galets, de drumlins, de kames, d'œsars, de terrasses de sables ou de gravier, d'éboulis anciens ou récents, de marmites de géants etc.

Partout où vous noterez une ancienne ligne de rivage distincte vous voudrez bien en prendre l'altitude au-dessus du niveau de la mer ou la référer à un point bien établi et fixé. Quant aux galets et blocs erratiques vous noterez la forme dominante de chaque dépôt, à arêtes vives ou arrondies ou bien roulés ; leur composition et la forme du dépôt. Vous noterez la valeur utile des diverses argiles soit à briques à poterie, etc.

Vous vous procurerez le plus de renseignements possible au sujet de la tourbe ; la superficie, les contours, la profondeur etc., de chaque tourbière ;—les essais d'utilisation, la cause de l'insuccès, etc.

Vous prendrez aussi note de la présence de dépôts de marne coquillère, de terre d'infusoires, d'ocre, de minerai de marais, de sable de fonderie, de sable de verrerie et d'autres substances qui sont ou pourraient devenir de valeur utile.

Recueillez le plus de renseignements possible concernant les sources, les puits et autres sources souterraines d'eau, surtout celles qui se trouvent dans les dépôts superficiels.

(2) *Puits artésiens.*

Quant à cette seconde partie de votre travail, vous vous enquerrez des endroits où l'on a foré des puits artésiens. Dans chaque cas vous vous procurerez le meilleur registre, ou journal du sondeur, ainsi qu'un jeu de témoins aussi complet que possible. Dans les cas où l'on n'a pas tenu de " journal " systématique vous ferez votre possible pour obtenir les renseignements qui pourraient être utiles à reconstituer la coupe du puits, la date du forage, nom du sondeur, profondeur totale, couches traversées, quantité et qualité des nappes aquifères ; si l'eau était saline calcaire, amère etc. Enquérez vous s'il y a eu vestiges de gaz naturel ou de pétrole.

Le travail énuméré ci-dessous suffira à vous occuper pendant la durée de la campagne sans que vous ayez à aller à Gaspé, ainsi que vous l'aviez mentionné au cours d'une conversation. Je me procurerai les

"journaux" des puits forés dans ce district et vous n'avez donc pas besoin de vous occuper de cette question.

Bien à vous,

ROBERT BELL,

Directeur intérimaire.

M. H. M. Ami, F.R.S.C., etc.,
Commission géologique,
Ottawa, Ont.,

ENTOMOLOGIE.

Dr James Fletcher.

Rapport de l'entomologiste.

Le Dr James Fletcher, entomologiste, botaniste des fermes expérimentales du Dominion du Canada, et conservateur honoraire de la collection entomologique du musée de notre département me remet le rapport qui suit :—

J'ai l'honneur de rapporter que les collections entomologiques sont en excellent état. On y a fait quelques additions, dont la majeure partie provient de mes collections. La plus importante de ces additions consiste en un spécimen très rare de *Erebia Vidleri* (Elwes). Il y a quelque trente ans le capitaine Vidler en rapporta trois spécimens des montagnes de la Colombie-Britannique, mais nous ne connaissions rien de la date ou de la localité. Le 15 août 1898, j'eus la bonne fortune de redécouvrir l'espèce sur le mont Chéam près d'Agassiz dans la vallée de la rivière Fraser. J'en recueillis trois spécimens dont un a été offert au musée National. Les divers membres de la Commission géologique n'ont que très peu contribué cette année à l'extension de la collection.

Collections reçues.

1. J'ai reçu une petite collection de M. Wm McInnes recueillie dans le district du lac des Bois (*Lake of the Woods*) pendant l'automne de 1899. Elle comprenait surtout des lépidoptères dont la présence dans le district avait déjà été notée.

2, Le professeur John Macoun me passa, pour la déterminer, une petite collection extrêmement intéressante faite dans les environs de la rivière Telan en juin et en juillet 1900. Ces spécimens portaient sur l'étiquette la désignation "J. L.", mais le professeur Macoun me dit qu'ils ont été recueillis par M. Tyrrell. Dans cette collection je remarquai un spécimen du papillon arctique très rare *Erebia Rossi*, Kirby, que la collection de possédait pas. Cette collection contenait d'autres espèces qui trouveront place dans la collection, mais qui sont en mauvais état de conservation.

3. Une collection de lépidoptères, coléoptères et névroptères, faite par M. James Macoun en juin, juillet et août 1901 sur les rives de la rivière Chilliwack et du lac Sumas en Colombie-Britannique. Cette

collection comprenait un spécimen en mauvais état, du rare papillon *Erebia Vidleri* que nous avons mentionné plus haut, recueilli à une altitude de 6,000 pieds, sur le mont Chéam. Cette région est la seule où l'on ait encore relevé la présence de cet insecte. Parmi les coléoptères l'addition la plus importante faite à la collection est un spécimen de *Pachyta armata*, Lec.

ilité des collections d'insectes.

Puis-je vous demander d'insister auprès des membres du personnel, sur la grande valeur des collections d'insectes, si peu nombreuses qu'elles soient, lorsque la date et la localité sont soigneusement notées. Ainsi que je l'ai mentionné à maintes reprises, si chaque mission rapportait chaque année seulement une demi douzaine de spécimens, il se trouverait parmi eux des espèces rares qui constitueraient des additions de grande valeur aux collections nationales. Chaque spécimen classé porte le nom du collecteur, ainsi que la localité et la date de la capture, qui sont aussi mentionnés dans les rapports annuels ; nous tenons un registre détaillé dans l'intention de publier dans un avenir plus ou moins rapproché, un catalogue systématique des insectes du Canada, dans le genre du catalogue que le professeur Macoun a dressé de la flore et des oiseaux du Canada.

Je me rends compte que les membres des missions en campagne ont leur temps fort rempli et qu'ils ne sont généralement pas outillés pour faire la collection et pour conserver des spécimens d'une telle délicatesse, mais d'un autre côté ils se trouvent dans des circonstances très favorables à la rencontre d'espèces rares, et quelques-uns des membres ont fait des travaux de collection très importants, entre autres, vous-même, le Dr Geo. Dawson, M. M. John et J. M. Macoun, W. McInnes, A. P. Low et J. McEvoy ; dans l'espoir de déterminer les autres membres de la Commission à faire le plus de travail possible de cette nature, je me permets de vous suggérer de prier les membres de diverses missions, surtout de celles opérant dans les régions encore inexplorées, de faire un effort pour rapporter au moins quelques spécimens chaque année. Quels que soient les insectes constituant ces petites collections, il s'en trouve forcément dans le nombre qui possèdent une valeur, soit pour la collection, soit pour accroître nos connaissances concernant un grand nombre d'espèces intéressantes. Je recommanderais surtout comme étant dignes d'une attention toute spéciale, les insectes nuisibles aux forêts ; chaque spécimen devra être étiqueté soigneusement ; on notera la date de la prise et la localité. Les lépidoptères, les monoptères et les hyménoptères pourront être placés séparément dans des enveloppes ; on devra rouler les orthoptères dans du papier, et on mettra les coléoptères dans des bouteilles au sein de sciure de bois humectée d'alcool. L'étiquette dans ce dernier cas devra être écrite au crayon et placée à l'intérieur de la bouteille avec le spécimen.

BIBLIOTHÈQUE.

Dr John Thorburn.

Distribution des ouvrages de la commission.

Pendant les dix mois du 2 janvier au 31 octobre 1901, il a été distribué 8,305 exemplaires d'ouvrages publiés par la Commission géologique, comprenant des rapports et des cartes. Au Canada il en a été distribué 4364 exemplaires; le reste, soit 3,941, a été expédié à l'étranger, soit à titre d'échange à diverses universités, bibliothèques etc, soit à des personnes intéressées aux questions scientifiques. Nous ne devons distribuer ces exemplaires que judicieusement, car si nous accédions à toutes les demandes les éditions, qui sont limitées, seraient bientôt épuisées. Un grand nombre des anciens rapports dont les éditions sont épuisées ne sont plus en vente.

Pendant la période ci-dessus le nombre des ouvrages et des cartes vendus s'est élevé à 3,117 et le produit des ventes a atteint $530.45.

Nous avons reçu à titre d'échange ou comme dons 2,427 rapports, bulletins, comptes-rendus, mémoires, brochures et cartes ; nous avons de plus fait l'achat de 20 ouvrages et avons reçu 37 journaux auxquels nous sommes abonnés.

Le nombre de volumes reliés s'est élevé à 120.

Nous avons reçu 967 lettres concernant les affaires de la bibliothèque, outre 744 accusés de réception.

Nous avons expédié 969 lettres, outre 521 accusés de réception de rapports et ouvrages divers.

La bibliothèque possède actuellement 12,706 volumes, et une nombreuse collection de brochures.

Ainsi que nous l'avons fréquemment fait remarquer l'espace dont nous disposons est absolument insuffisant. Les casiers sont remplis de livres et il y en a un grand nombre empilés sur le plancher, il est souvent difficile de trouver les volumes dont on a besoin.

Nous ferons remarquer que les livres de la bibliothèque sont à la disposition de tous ceux qui désirent se renseigner sur des questions scientifiques.

VISITEURS DU MUSEE.

Visiteurs.

Le nombre des visiteurs du musée qui ont signé au registre s'est élevé à 37,895 pendant l'année 1901, soit une augmentation de 1,804 sur l'année précédente ; en outre il y a en grand nombre des visiteurs qui ne se donnent pas la peine de signer.

PERSONNEL, CRÉDITS, DÉPENSES ET CORRESPONDANCE.

Le personnel compte actuellement cinquante-quatre membres. Personnel crédits, etc.

Pendant l'année des changements dans le personnel ont été causés par la mort du Dr G. M. Dawson, Chef et Directeur, et par la démission de MM. J. C. Gwillim, A. P. Low et James McEvoy.

MM. W. W. Leach et Jos. Keele, diplômés d'écoles scientifiques, ont été nommés aux places rendues vacantes par la démission de MM. McEvoy et Gwillim.

Détails.	Crédits.	Dépenses.
	$ c.	$ c.
Crédits : Traitement des employés	53,000 00	
" Commission géologique	62,000 00	
Traitements des employés permanents		51,436 14
Missions d'explorations		21,724 86
Salaires des employés surnuméraires		16,952 32
Impressions et lithographie		13,276 84
Achat de livres et d'instruments		1,307 58
Achat de produits chimiques et d'appareils		133 38
Achat de spécimens		91 60
Papeterie, fourniture pour cartes, et imprimerie du Roi		1,459 19
Dépenses accessoires et autres		2,299 26
Montant avancé aux chefs de missions, sur le crédit 1901-02.		14,234 27
		122,915 44
Moins :—Payé en 1899-1900 sur le crédit de 1900-1901		9,537 80
		113,377 64
Balances non dépensées :		
Crédit du traitement des employés permanents		2,463 86
Crédit de la Commission géologique		58 50
	115,900 00	115,900 00

La correspondance du département pendant l'année s'est élevée à 6,822 lettres expédiées et 7,110 reçues.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT BELL,

Directeur intérimaire.



Le chef Richard Woodhouse (avec médaille) réserve de Fairford, Man.

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU DÉPARTEMENT DES

AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1901

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1902

[N° 27—1902]

A Son Excellence le Très honorable comte de Minto, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, 12 décembre 1901.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

PARTIE II

INDEX GÉNÉRAL

A.

B.

B—*Fin.*

C.

D.

E.

F.

G.

G—*Fin.*

H.

I.

J.

K.

K—*Fin.*

L.

Mac ou Mc.

Mac ou Mc—*Fin.*

N.

O.

P.

P—*Fin.*

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN 1901

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 12 décembre 1901.

A l'honorable Clifford Sifton,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1901.

En examinant le travail fait et les résultats obtenus durant cette période, on constatera que les sauvages par tout le Canada, non seulement continuent, en général, à être contents de leur sort et à respecter la loi, mais qu'ils semblent plus capables de subvenir à leur propre subsistance à mesure qu'ils augmentent en nombre et que ceux qui se livrent à l'agriculture adoptent les mêmes méthodes que leurs frères blancs, avec des résultats très satisfaisants.

Les principaux articles du programme suivi par le département à ce sujet, lequel, soit dit en passant, a été successivement reconnu par les gouvernements impérial, provincial et fédéral comme étant essentiel aux progrès des sauvages, sont la fixité de leur demeure, la protection pleine et entière de leurs intérêts au sujet de l'aliénation ou la vente de leurs terres, leur responsabilité individuelle et directe envers la Couronne, l'adoption d'une législature spéciale pour les protéger contre leurs propres faiblesses ou contre les agressions de la part de la race la plus forte, en vue de leur permettre d'assumer éventuellement les responsabilités du citoyen, l'établissement de toutes les institutions nécessaires à leur instruction, et la limitation des secours matériels à ce qui peut être offert aux nécessiteux de façon à leur aider à devenir capables de se suffire à eux-mêmes.

Les divers rapports et relevés statistiques ci-joints sembleraient indiquer que le but du programme ci-dessus a été atteint dans son ensemble. Bien que des conditions locales, en certains cas, puissent justifier une déviation des principes qui régissent son application, les résultats généraux obtenus ont été de nature à justifier la continuation virtuelle du même mode de traitement que celui qui a été appliqué aux sauvages durant l'année courante.

Bien que ce soit là une question à laquelle le gouvernement n'a pas été intéressé directement, il est bon de dire que rien n'a probablement contribué plus puissamment à élever le niveau moral et intellectuel des sauvages que l'instruction religieuse qui leur est donnée par les missionnaires des diverses églises qui ont travaillé et travaillent encore avec dévouement à leur inculquer les principes du christianisme, et qui, en outre, coopèrent puissamment à l'œuvre de leur éducation séculière.

Bien que le progrès parmi les sauvages soit nécessairement lent et graduel, ce qui rend difficile la constatation d'une amélioration tangible dans l'espace d'une année, il est consolant de remarquer que les sauvages sous la surveillance du département donnent des preuves plus convaincantes d'habitudes de prévoyance et du désir de se suffire à eux-mêmes.

SANTÉ.

En tant qu'il s'agit de la santé des sauvages, le département a éprouvé beaucoup d'anxiété durant cette année, à cause de la petite vérole qui, sans avoir pris les proportions d'une épidémie dans aucun district, a prévalu suffisamment parmi les colonies de blancs et les sauvages le long de la frontière des Etats-Unis, avec lesquels nos propres sauvages sont continuellement en contact, pour constituer une menace sérieuse. Cette anxiété a été aggravée par le souvenir des terribles ravages de la maladie lorsque les sauvages en avaient été atteints il y a des années, et il était impossible de ne pas être très inquiet jusqu'à ce que la possibilité de faire face à une semblable situation dans les conditions qui existent aujourd'hui eut été démontrée par l'expérience. Bien que le caractère de cette maladie ait été très bénin, on n'avait pas moins conscience du fait qu'il pourrait à un moment donné devenir plus malin, et que les habitudes personnelles et autres conditions qui existent chez un grand nombre de sauvages contribueraient puissamment à la propagation du fléau s'il venait à prendre racine parmi eux.

En tant qu'il ressort des renseignements recueillis par le département, la réserve de Caughnawaga a été la seule dans la province de Québec où la maladie ait fait son apparition, et il n'y a eu qu'un seul cas en cet endroit.

Dans Ontario, il y a eu environ dix-neuf cas dans la réserve du Lac-du-Poisson-Blanc, dans le voisinage, assez fortement affecté, de Sudbury, et environ trente-trois cas dans la réserve des Six-Nations.

Au Manitoba, la maladie s'est déclarée sur une réserve de l'agence Birtle, et dans les Territoires du Nord-Ouest dans une famille de l'agence Pelly; aussi parmi quelques bandes dans les agences des Buttes-de-Tondre, Edmonton, Hobbema, Lac-La-Selle et Lac-aux-Oignons.

Dans la Colombie-Britannique quelques cas se sont déclarés à Quesnel, dans l'agence du Lac-Williams. La maladie a été apportée en mai dernier par une famille de l'Alaska à Kincolith, où une famille et et une femme non mariée ont été attaquées; cette dernière l'a apportée à la rivière Skeena, où environ trois cents familles sauvages étaient réunies, mais grâce à des mesures promptes et vigoureuses le nombre des cas a été limité à quatorze, et à la fin de juin la maladie était enrayée.

Dans toutes les localités mentionnées le caractère de la maladie était bénin et il n'y a eu qu'un ou deux cas fatals.

Nul doute que l'immunité dont les sauvages ont joui en général doit être attribuée en grande partie à la vaccination systématique pratiquée autant que possible par le département depuis un grand nombre d'année; et l'empressement, manifesté par ceux qui jusqu'ici éludaient le règlement ou résistaient à l'opération, à se faire vacciner en présence d'un danger immédiat, démontre que leur opposition à la vaccination n'était pas basée sur l'ignorance de sa valeur, mais était plutôt le résultat de leur caractère imprévoyant qui les empêche de songer au lendemain.

Il n'y a pas eu durant l'année beaucoup d'autres genres de maladies qui ont une tendance à devenir épidémiques. La rougeole a prévalu plus ou moins parmi les sauvages suivants: dans Ontario, parmi ceux des deux réserves dans le district de Port-Arthur et parmi les Mohawks de la baie de Quinté; dans la province de Québec, au Témiscamingue et parmi les Micmacs de Maria, aussi parmi les membres de la même tribu dans le Nouveau-Brunswick, et dans le comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse; au Manitoba, dans quelques réserves du district du Portage-du-Rat; dans les Territoires du Nord-Ouest, sur les réserves à Pelly et à Qu'Appelle, et dans la Colombie-Britannique, à Bute-Inlet et au détroit de Malespina, dans l'agence de la rivière Fraser.

Dans quelques-unes des localités ci-dessus mentionnées, la maladie a été quelque peu maligne et a causé bon nombre de décès, surtout parmi les enfants, bien qu'il y ait eu des cas fatals parmi les adultes dont la constitution, affaiblie par diverses causes, ne pouvait offrir à la maladie une résistance efficace. Comme cela arrive ordinairement lorsqu'il s'agit de cette maladie parmi les sauvages, il est résulté plus de mal des imprudences commises durant la convalescence que des attaques directes de la maladie. La grippe, qui a été particulièrement désastreuse à cause de la tendance fréquente aux affections pulmonaires, a disparu en grande partie.

Dans la province de Québec, les mêmes sauvages qui ont déjà été mentionnés comme ayant été attaqués par la rougeole, savoir: ceux de Témiscamingue et de Maria, ont eu des attaques de grippe assez malignes, et cette maladie a quelque peu malmené les Piégânes dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que quelques-unes des bandes de l'agence du Lac-Williams, dans la Colombie-Britannique.

Dans le district de Kootenay, dans la même province et dans le district du Portage-du-Rat, elle a été plus ou moins épidémique, mais, heureusement, elle était d'un caractère plus bénin, surtout dans le premier de ces districts.

A l'exception d'une attaque bénigne de picote volante à la rivière Bérens, aucune autre épidémie n'a été signalée.

Comme d'habitude, une grande proportion des décès doit être attribuée directement aux scrofules et aux maladies de poumons, et en conséquence, à part les épidémies, la moyenne de la santé dépend beaucoup de la température hibernale qui, l'an dernier, a été un peu trop douce et variable pour être avantageuse aux sauvages, bien qu'en somme, si l'on tient compte du danger qui a été évité, il y ait de bonnes raisons pour se féliciter du résultat.

STATISTIQUE VITALE.

	Naissances.	Décès.	Augmentation.
Ontario..	499	465	34
Québec..	223	164	59
NouvelleEcosse..	69	55	14
Nouveau-Brunswick..	44	34	10
Ile du Prince-Edouard..	15	7	8
Colombie-Britannique..	777	727	50
Manitoba..	291	250	41
Territoires du Nord-Ouest..	561	538	23
	2,479	2,240	239

Le tableau ci-dessus démontre que les naissances ont excédé les décès de 239.

L'an dernier, il y a eu 2,333 naissances et 2,557 décès, de sorte que, comparé à cette année, il y a eu durant le dernier exercice une augmentation de 146 dans le nombre des naissances et une diminution de 317 dans le nombre des décès.

Une particularité très consolante de cette augmentation c'est qu'elle n'a pas été limitée à une province en particulier, mais qu'elle est proportionnellement distribuée dans tout le Dominion.

POPULATION.

	1900.	1901.	Augmentation.
Ontario..	20,703	20,763	60
Québec..	10,785	10,865	80
Nouvelle-Ecosse	2,018	2,020	2
Nouveau-Brunswick..	1,639	1,655	16
Ile du Prince-Edouard..	308	315	7
Colombie-Britannique..	24,523	24,576	53
Manitoba..	6,754	6,840	86
Territoires du Nord-Ouest..	17,714	17,927	213
En dehors des limites des traités....	14,566	14,566	....
	99,010	99,527	517

On remarquera dans le tableau comparatif précédent qu'il y a eu une augmentation totale, comparée à l'année précédente, de 517 dans toute la population sauvage dans les limites des traités.

La différence entre ce nombre et les 239 indiqués comme étant l'augmentation due à l'excédent des naissances sur les décès s'explique par les adhésions récentes au traité n° 8, et autres fluctuations locales. Depuis l'année dernière nous n'avons pas reçu de statistique nouvelle relative aux sauvages en dehors des limites des traités, et le nombre, qui, après tout, n'est qu'approximatif, a été reporté sans modification.

AGRICULTURE.

On ne saurait dire que l'année dernière ait été favorable, dans son ensemble, à la classe agricole, bien qu'il y ait eu peu de raison de se plaindre dans les anciennes provinces.

Dans Ontario, les récoltes ont donné, en somme, une assez bonne moyenne, mais le rendement a été léger en certains endroits à cause de l'insuffisance de l'humidité; le blé d'automne a été endommagé par les ravages de la mouche hessoise.

On a parlé l'an dernier d'une nouvelle entreprise qui avait été tentée à titre d'essai à l'île Walpole, savoir : la culture de la betterave à sucre, et il est satisfaisant de pouvoir faire rapport que jusqu'à présent l'entreprise a très bien réussi et qu'il semble y avoir une perspective immédiate de voir les sauvages du Cap-Croker s'y adonner, ces derniers se trouvant à portée d'une fabrique de sucre nouvellement établie.

Les cultivateurs de cette province font preuve d'un désir louable d'adopter les modes de culture les plus perfectionnés, et les travaux tels que le clôturage, le drainage et autres améliorations se font peu à peu à travers les réserves ; ils sont encouragés par l'émulation engendrée par la concurrence aux foires ou expositions que les bandes les plus progressistes organisent entre elles.

Dans la province de Québec, on a remarqué un progrès appréciable en fait de défrichement et de culture sur les réserves à la rivière du Désert, au lac Saint-Jean, et parmi les Algonquins du lac des Deux-Montagnes, et un progrès général assez considérable à Saint-Régis et à Ristigouche ; mais en dehors de ces endroits, dans toute la province, le peu de goût pour l'agriculture, pour ne pas dire l'aversion prononcée pour les travaux agricoles, persistent toujours. Les récoltes ont donné un assez bon rendement, bien que, dans la partie orientale elles aient été quelque peu endommagées par l'humidité excessive.

Dans les provinces maritimes, bien que quelques-uns fassent de l'agriculture leur principale ressource, et que d'autres comptent plus ou moins sur cette industrie, la majorité ne s'en occupent guère, et bornent leurs efforts à la culture de pièces de pommes de terre et de légumes, avec un peu d'avoine et de sarrasin.

Dans le district du Portage-du-Rat et plus loin à l'ouest dans le Manitoba, au sud et au sud du lac Winnipeg, ainsi que dans le district du Portage-la-Prairie, une sécheresse continue durant la première partie de la saison, suivie d'une chute de pluie prolongée, a fait du tort aux récoltes.

Dans le district du Pas, l'inondation de la région a rétréci les petites étendues de terres qui sont ordinairement disponibles pour l'agriculture, et les sauvages ont dû réduire les pièces de pommes de terre qu'ils ont l'habitude de cultiver.

Dans les Territoires du Nord-Ouest en général les mêmes conditions ont prévalu et, en conséquence, dans un grand nombre de réserves, les récoltes n'ont pu arriver à maturité ou n'ont pu être recueillies en bonne condition.

Les réserves des Buttes-La-Lime et dans les districts de Prince-Albert et de Battleford ont été plus favorisées; le rendement a été excellent dans les premières et assez satisfaisant dans les dernières.

La rareté des produits tend naturellement à augmenter les prix, et les sauvages qui en avaient à vendre ont été bien rémunérés, tandis que les moins fortunés, comme récompense du courage dont ils avaient fait preuve en se remettant à l'ouvrage le printemps dernier, en dépit de la déception mentionnée ci-dessus, ont joui de leur bonne part de l'abondante récolte qui vient d'être mentionnée au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest durant l'année de calendrier, bien que cette année dépasse les limites de l'exercice financier que nous sommes à examiner.

Dans le traité n° 7, dont les conditions climatériques ont nécessité l'abandon de l'effort fait pour cultiver les céréales, on ne récolte guère autre chose que des pommes de terre, mais leur culture a bien réussi.

Dans la Colombie-Britannique, le rendement du grain a été assez satisfaisant, bien qu'en certains endroits la pluie ait nui à la moisson.

Dans les agences de la rivière Fraser, du lac Williams, de Kootenay et de Cowichan, les sauvages, dont un grand nombre comptent beaucoup sur les pommes de terre et les produits du potager, culture à laquelle ils bornent leurs efforts, ont subi des pertes assez sérieuses par suite des ravages faits par les vers.

BÉTAIL.

Outre la culture du grain, la plupart des sauvages qui s'adonnent à l'agriculture comptent plus ou moins sur l'élevage du bétail, et dans certains districts des nouvelles provinces, où la culture des céréales est précaire, ou dans les réserves désavantageusement situées pour le marché aux grains, ils comptent surtout sur des troupeaux d'animaux.

Le nombre de têtes dépend de la facilité de se procurer les herbages sauvages sur lesquels ils comptent entièrement pour se procurer les quantités très considérables de foin requises pour hiverner les grands troupeaux de bêtes. Un grand nombre de bandes possèdent maintenant le nombre complet de têtes de bétail que la prudence pourrait leur recommander de nourrir étant donné la quantité de nourriture disponible, et en conséquence lorsqu'il se produit un fait de nature à diminuer leur approvisionnement de foin, cela devient une affaire sérieuse.

Malheureusement, les conditions déjà décrites comme ayant été si défavorables à la maturité et à la moisson des récoltes dans certains districts, ont beaucoup nui aux efforts des sauvages pour se procurer une quantité de foin. Les pluies continues ont non seulement nui aux sauvages dans leurs efforts pour se procurer du foin, mais encore à la fenaison de ce qu'ils ont pu couper, et dans ces circonstances le fait qu'ils en ont récolté autant que l'année précédente leur fait le plus grand honneur. Mais le rendement de l'année précédente avait été quelque peu insuffisant, pour des causes à peu près semblables, bien que ces conditions ne prévalent que très rarement, et encore moins fréquemment durant deux années consécutives. Le foin récolté dans ces conditions devait nécessairement être de qualité médiocre, mais heureusement la saison a été telle que les animaux ont pu paître plus longtemps qu'à l'ordinaire, de sorte qu'en recueillant et en utilisant toute la paille disponible, les animaux ont pu être hivernés sans pertes sérieuses et tout aussi bien que ceux des colons dans les mêmes localités.

Dans le traité n° 7, dans les Territoires du Nord-Ouest sur les réserves qui se trouvent dans les districts d'élevage où les animaux paissent durant l'hiver, le commencement de la saison a été très favorable, vu que la neige était peu profonde et que l'eau était libre. Plus tard, cependant, la température devint un peu trop variable, ce qui tend à faire moisir l'herbe et à rendre son accès difficile aux animaux par suite de la formation d'une croûte durcie à la surface de la neige causée par les fontes et les gelées alternatives.

Dans ce traité, l'élevage des animaux semble destiné à devenir l'un des principaux moyen de subsistance des sauvages, et le nombre de ceux d'entre eux qui comprennent cela augmente rapidement.

Sur la réserve des Gens-du-Sang, une augmentation de vingt-deux a porté le nombre des propriétaires d'animaux à cent vingt-trois, et le nombre des animaux à près de deux mille têtes.

Les Piégânes du voisinage ont doublé le nombre de leurs troupeaux depuis trois ans, nonobstant le fait que durant cette période deux cent soixante-dix animaux ont été abattus pour la boucherie, et leur nombre est aujourd'hui d'un peu plus de douze cents têtes.

Le préjugé de ces sauvages contre les animaux leur a été inculqué en grande partie par Pied-de-Corbeau, le chef suprême de la nation des Pieds-Noirs, et a survécu à son décès arrivé en 1890. Il a toujours représenté à ses gens qu'en acceptant des animaux ils préparaient la voie au retrait des rations allouées par le gouvernement; mais vu la grande influence qu'il a exercée pour le bien et l'aide qu'il a donnée au département dans ses rapports avec ses subordonnés, qui comprenaient les triubs les plus guerrières et qui, par suite de leur situation près de la frontière internationale et de leurs relations intimes avec les tribus de l'autre côté, auraient pu, sous une autre direction, avoir causé des difficultés sans nombre, sa mémoire ne doit pas être tenue en moindre estime parce que, lors de son premier contact avec la civilisation, il n'a pas compris ce que les plus progressistes de ces gens ont mis un grand nombre d'années à comprendre, savoir, qu'il est beaucoup plus avantageux qour eux d'apprendre à compter plutôt sur leurs propres efforts que sur la charité du gouvernement.

Naturellement, ce préjugé était fortement enraciné parmi les Pieds-Noirs, qui étaient ses partisans les plus immédiats, mais même parmi ces derniers, il y a des signes évidents de sa disparition, car ils possèdent maintenant entre eux environ huit cents têtes de bétail, et d'autres demandent à grands cris qu'on leur en fournisse. Il faut cependant user de précaution, afin de concilier leur désir avec leur faculté de prendre un soin convenable des animaux, et il est évident qu'ils ne peuvent apprendre cela en un jour.

Bien que ce soit parmi les sauvages dont nous venons de parler que cette augmentation du désir de se procurer des animaux a été la plus remarquable, ils ne sont pas les seuls dans ce cas, car un grand nombre des bandes de la Colombie-Britannique ont peu à peu augmenté le nombre de leurs animaux, et un assez bon nombre en sont bien pourvus, comme par exemple ceux de l'île de la Reine-Charlotte, qui exportent du bœuf sur la terre ferme.

La tendance, chez quelques-uns des sauvages de la province de Québec, à acheter des animaux, remarquée l'an dernier, a été quelque peu enrayée par l'augmentation des prix.

Il est peut-être bon de remarquer qu'un marché, de peu d'importance il est vrai, semble avoir été ouvert dans l'est pour les poneys qu'un grand nombre de sauvages, notamment ceux du Traité n° 7, ont continué à élever en grand nombre, au détriment d'animaux plus utiles.

Il y a quelques années, le département a fait un effort pour les engager à échanger ces poneys contre des taures, mais il a été très difficile de trouver un marché pour les poneys ainsi obtenus en échange. Plus récemment la foule nombreuse qui se rendait au Klondike a créé une demande temporaire de poneys sauvages pour le transport. Durant l'année, un bon nombre ont été expédiés à Toronto, non seulement des Territoires du Nord-Ouest, mais de la Colombie-Britannique, une bande des Plaines-du-Tabac, dans le district de Kootenay, ayant disposé de plus de cent têtes.

RESSOURCES NATURELLES.

Un nombre considérable des sauvages dans toutes les provinces comptent sur la chasse, la pêche et la récolte des baies sauvages, non seulement pour leur propre consommation mais pour la vente et l'échange, afin de se procurer d'autres produits ou les moyens de les acheter.

Dans la province de Québec, la plupart de ces sauvages se trouvent le long du Saint-Laurent inférieur depuis le Saguenay jusqu'au Golfe, et ils ont joui d'une excellente saison, le produit de leurs efforts ayant atteint la jolie somme de $101,738, ce qui accuse une augmentation de $40,437 sur ce qu'ils ont fait l'année précédente, nonobstant le fait que cette année avait été favorable. Ces sauvages ne comptent pas beaucoup sur la pêche, bien que leurs recettes provenant de cette source se soient élevées à $7,440.

Dans Ontario, la même classe de sauvages, étant située en majeure partie le long des lacs, compte beaucoup plus sur la pêche et proportionnellement moins sur la chasse, et elle a réalisé $61,291 de la première et $136,014 de cette dernière source.

Dans la province du Manitoba, la principale ressource des bandes éloignées est la pêche, dont les recettes ont été de $104,834, mais elles font aussi beaucoup de chasse et cela leur a rapporté $58,365.

Deux saisons humides consécutives ont eu pour effet de grossir les eaux dans les districts habités par les sauvages en question, et en conséquence de les repeupler de poisson, surtout d'esturgeon.

Pour la même raison, les rats musqués ont été très abondants et le gros gibier a été refoulé par les eaux des terrains bas jusqu'à proximité des endroits habités par les sauvages,

Dans les Territoires du Nord-Ouest, un nombre de bandes comparativement restrint ont accès aux pêcheries, et en conséquence on n'a réalisé de cette source que $28,458, et $111,884 provenant de la chasse.

L'augmentation totale de ces deux sources sur les recettes de l'année précédente a légèrement dépassé $56,000, ces occupations ayant reçu une certaine impulsion de la médiocrité comparative des récoltes dont un grand nombre d'agriculteurs ont souffert.

Dans toute l'étendue de la Colombie-Britannique, les sauvages comptent beaucoup sur le saumon pour leur nourriture, et un grand nombre d'entre ceux qui habitent les agences de la rivière Fraser, de Cowichan, de la Côte Ouest, de Kwawkewlth, de la Côte Nord-Ouest, de Babine et du Lac-Williams, comptent aussi en grande partie sur leurs salaires aux fabriques de conserves pour suffire à leurs propres besoins.

Bien qu'ils prennent et consomment le saumon qui remonte durant les premiers mois de la saison, la migration d'automne est encore plus importante poux eux, vu que c'est sur elle qu'ils comptent pour faire leur provision d'hiver.

Dans les agences de Kamloops-Okanagan et du Lac-Williams la migration d'automne a été médiocre, et en conséquence les sauvages ont été en grande partie privés de l'élément principal de leur approvisionnement ordinaire d'hiver.

D'un autre côté, dans les rivières de la Côte Nord-Ouest, dans l'agence de Babine, la migration a été bonne, ainsi que dans l'agence Kwawkewlth.

La migration du saumon durant l'été de 1900 a été médiocre et a cessé de bonne heure, et ce fait, joint aux difficultés ouvrières aux fabriques de conserves de la rivière Fraser, a rendu la saison virtuellement improductive pour un grand nombre de sauvages.

Le long de la côte les sauvages se procurent un approvisionnement illimité de poisson d'autres sortes durant toutes les saisons de l'année, et un grand nombre d'entre eux fabriquent de grandes quantités d'huile d'oulachon, qui est très nutritive et que l'on mange avec presque toutes les autres sortes d'aliments.

Outre le saumon, la chair du caribou, de l'orignal et des autres cerfs, soit fraîche ou fumée, ainsi que celle du mouton et de la chèvre de montagne, est consommée en quantités considérables. La chasse d'automne a été profitable, vu que les tempêtes de neige hâtives ont refoulé le gibier sur des niveaux plus bas et plus accessibles aux chasseurs.

Les recettes totales de la pêche, $408,240, et de la chasse, $198,843, accusent une augmentation sur ces sources combinées de $88,270, comparativement à l'année précédente.

Le rôle joué par les fruits et les baies sauvages pour compléter l'alimentation des sauvages pêcheurs et chasseurs est important, vu que nul d'entre eux n'étant très bien approvisionné de pommes de terre et de légumes, et un grand nombre n'en ayant pas du tout, ces baies, qu'ils conservent en grandes quantités, non seulement tendent à varier la monotonie de leur menu det poisson et de viande séchés, mais les rendent plus sain.

La manière de conserver et d'utiliser ces baies varie dans divers districts. Jadis, lorsque les sauvages des plaines comptaient sur le bison, ils avaient coutume de couper la chair par tranches, de la faire sécher au soleil, puis de la broyer avec les baies pour en faire ce qui est connu sous le nom de pémican. On a encore recours à ce moyen

pour faire du pémican avec de la viande de chevreuil. Dans certaines parties de la Colombie-Britannique, et il est possible qu'il en soit ainsi ailleurs, les baies sont étendues sur des chevalets d'environ trois verges de longueur et d'une demi-verge de largeur, et cuites sur des charbons ardents jusqu'à ce qu'elles aient atteint assez de consistance pour pouvoir être roulées en feuilles, puis, après que les bords ont été taillés en forme de cylindre, elles sont enfermées dans des envlopppes d'écorce de cèdre que l'on atache avec soin et que l'on serre pour la consommation future.

INDUSTRIES.

Dans les anciennes provinces et plus particulièrement dans la Nouvelle-Ecosse et dans Québec, ceux des sauvages qui demeurent dans les centres de la civilisation ou qui y ont accès gagnent un montant assez considérable au moyen de la fabrication et de la vente de certains produits de leur industrie. Ces produits offrent une grande variété d'articles et comprennent toute espèce d'objets tels que bibelots en verroterie, paillassons, mitaines, mocassins, raquettes, crosses à jouer, paniers, manches de haches et de pics, barattes, barils, cuves, barriques, rames, embarcations et canots.

Le village de la Jeune-Lorette était, jusqu'à ces dernières années, le grand centre de fabrication des mocassins, mais cette industrie, jadis si florissante, est graduellement tombée, et, en dépit d'une reprise occasionnlle de temps à autre, comme celle qui s'est produite lors de l'exode vers la région du Klondike, est devenue virtuellement une chose du passé.

De même, le village de Saint-François a toujours été le grand centre de fabrication des paniers, que les Abénakis ont l'habitude de vendre avec des ouvrages de fantaisie aux endroits de villégiature des Montagnes Blanches et du littoral de l'Atlantique aux Etats-Unis.

Il y a eu une certaine stagnation dans cette industrie depuis quelque temps et cela est attribué à l'encombrement du marché, mais on espère que cette cause disparaîtra. Ceux des sauvages de ces provinces qui préfèrent travailler à salaire n'ont aucune difficulté à se procurer du travail. Lorsqu'ils sont à proximité, ils semblent préférer les travaux relatifs à l'industrie forestière, soit dans les camps, soit dans les scieries, soit au flottage du bois, au transport des billots, au chargement ou au déchargement des navires, mais un certain nombre louent leurs services aux cultivateurs ou aux fructiculteurs ; quelques-uns de ceux qui sont à proximité des manufactures travaillent dans ces établissements, tandis que d'autres, mais en nombre plus restreint, obtiennent de l'emploi comme artisans.

Les bandes éloignées dans l'Ontario et le Manitoba comptent surtout sur deux sources de travail, savoir: les compagnies qui exploitent les bois de construction et celles qui exploitent les pêcheries, et bien qu'un grand nombre de ces bandes soient en dehors du champ d'opérations de ces compagnies, cependant, à mesure que celles-ci donnent plus d'extension à leurs entreprises, ce qu'elles font très rapidement, elles mettent un emploi profitable à porté d'un nombre plus considérable de sauvages.

Dans la Colombie-Britannique, les sauvages, dans certaines régions, ont été refoulés par les Japonais et autres concurrents, cependant, la grande activité des années récentes dans la colonisation de la province et dans le développement de ses

industries a tellement augmenté la demande de la main-d'œuvre que, lorsqu'ils ont été repoussés dans un endroit, ils ont pu se diriger vers un autre et que le total des recettes provenant de leurs gages a constamment augmenté.

De tous les sauvages situés à portée des centres civilisés, ceux des Territoires du Nord-Ouest sont le moins avantageusement placés pour obtenir de l'emploi ou trouver l'occasion de se procurer un supplément de recettes, leurs sources de gain étant à peu près limitées à la vente du foin ou du bois de chauffage et à un peu de charroyage et de travaux de culture pour les colons. Malheureusement, lorsque la saison est défavorable à l'agriculture, et lorsqu'ils ont le plus grand besoin de recettes supplémentaires, les colons sont également affectés et, loin de fournir de l'emploi aux sauvages, ils sont portés à leur faire concurrence en fournissant le foin et le bois aux villages. Dans tous les cas, l'approvisionnement de bois mort dont les sauvages disposent s'épuise sur un grand nombre de réserves, et ils sont à la recherche de quelque autre moyen de faire de l'argent. Quelques-uns ont commncé, à titre d'essai, à faire de la chaux pour la vendre.

Comme palliatif aux conditions déjà décrites. il y a le fait que les sauvages des Territoires ont leurs animaux pour ressource, avantage que ne possèdent pas d'autres sauvages mieux favorisés sous d'autres rapports.

En prenant le Dominion dans son ensemble, le travail des sauvages, comme celui des autres races, a été en grande demande, et sous ce rapport l'année a été très prospère.

MAISONS.

La tendance des sauvages à se réunir ensemble et à demeurer dans les villages, même en sacrifiant la commodité relative à leur genre d'occupations, peut être attribuée directement à leurs circonstances et à leur entourage avant leur établissement sur les réserves ou lors de cet établissement.

Dans la province de Québec, c'était la coutume des premiers colons de prendre leurs terres en longues et étroites lisières convergeant vers un point où ils pouvaient construire leurs habitations rapprochées les unes des autres, afin de pouvoir se protéger contre les sauvages qui rôdaient alors dans la région. Rien d'étonnant alors que les sauvages, ayant encore fraîche à la mémoire la nécessité de prendre toutes les précautions possibles pour se défendre contre d'autres bandes ou tribus, lesquelles étaient toutes plus ou moins ennemies les unes des autres, aient suivi l'exemple placé sous leurs yeux lorsqu'ils se sont livrés aux travaux agricoles, et aient adopté le système villageois qui prévaut encore dans leurs centres agricoles de cette province. Ces influences ont non seulement survécu aux conditions qui les ont produites dans la province de Québec, mais se sont étendues bien au delà de ses limites.

Les inconvénients qui résultent de ce système pour les travaux de culture sont si apparents que son adoption sur les réserves dans ces nouvelles provinces a été tout d'abord fortement combattue par le département, mais la longue survivance de ce sentiment d'insécurité a rendu très difficile la tâche d'induire les sauvages à se disperser, à prendre chacun leur lot et à construire leurs maisons à une certaine distance les unes des autres; même aujourd'hui, tout ce qui est désirable dans ce sens n'est pas encore accompli.

Dans la Colombie-Britannique, les occupations des sauvages et les configurations du sol de la région sont toutes en faveur du mode villageois d'habitation.

En général, les meilleures maisons se trouvent dans les villages, et lorsqu'elles sont â proximité des scieries, la plupart sont suffisamment bonnes et un grand nombre sont réellement d'excellentes maisons de charpente.

Au point de vue hygiénique, la réunion dans des villages dépourvus d'un système régulier de drainage peut produire un effet préjudiciable, mais les règlements du département pour assurer la propreté dans le voisinage des maisons ont été jusqu'ici mis en vigueur au point que les maladies qui résulteraient naturellement de leur négligence sont d'occurrence relativement rare sur les réserves.

Dans les provinces maritimes, les sauvages qui, en général restent stationnaires à un endroit donné, ont d'assez bonnes maisons, dont un grand nombre sont en bois de charpente; mais ceux que le besoin de vendre leurs marchandises a rendu nomades, et ceux qui se livrent à d'autres occupations peu suivies, ont des maisons très médiocres, dont quelques-unes offrent un aspect très misérable.

Les bandes éloignées, dans toute l'étendue du Canada, qui vivent de chasse et de pêche et qui sont en conséquence plus ou moins nomades, n'ont pas toujours des maisons, et lorsqu'elles en ont elles se contentent des construction du genre le plus primitif qui puisse servir à les protéger contre les intempéries, et l'on ne peut guère s'attendre à un changement radical sous ce rapport tant que leur entourage n'aura pas subi de modification.

Dans Ontario, parmi la classe agricole, les maisons sont assez bonnes pour suffire aux besoins de leurs occupants.

Au Manitoba, l'on peut voir des habitations et des édifices publics d'un genre tout à fait supérieur sur la réserve de Saint-Pierre. Parmi les autres centres agricoles de cette province, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest, une amélioration constante, bien qu'elle soit naturellement très graduelle, se produit régulièrement, et l'on remarque en général une tendance croissante à dépenser plus pour l'achat de bois, de portes, de fenêtres, de bardeaux et de meubles pour l'amélioration du foyer, et si l'on se rappelle que toutes les vertus domestiques proviennent de l'amour du foyer, cet intérêt grandissant doit être considéré comme un signe encourageant.

ÉDUCATION.

Dans le premier rapport annuel fait par moi sur les affaires des sauvages,—celui de 1896-97, j'ai eu l'occasion de remarquer que la question de l'éducation industrielle pour les enfants des sauvages doit être considérée en vue de l'avenir des élèves, et que, seule, la certitude de quelques résultats pratiques pouvait justifier la forte dépense qu'entraîne pour le pays l'entretien de ces écoles.

Dans le rapport de l'année suivante, j'ai fait observer que, si l'unique but était l'améliorations des positions individuelles des élèves dans la vie sociale, il ne pouvait guère y avoir de divergence d'opinion quant à la nécessité de restreindre le nombre de ceux que l'on instruit au nombre des perspectives d'emplois que l'on pourrait raisonnablement s'attendre à trouver pour eux, mais que, d'un autre côté, si le but était de

renvoyer les gradués à leurs réserves pour en faire des agents exerçant une influence salutaire propre à élever le niveau de leur race, il semblerait y avoir moins de nécessité de limiter strictement le nombre des élèves.

La réflexion et l'expérience acquise tendent à la conviction que le but définitif de l'enseignement de ces écoles est tellement identifié au but théorique du programme général qui a toujours régi les rapports du gouvernement avec les sauvages, c'est-à-dire, leur préparation à la plénitude des responsabilités du citoyen, que le tout doit être considéré dans son ensemble.

Ainsi que cela a déjà été démontré ci-dessus, ce programme, ou les rouages qui ont été établis pour le mettre à exécution, bien qu'il ait été très satisfaisant jusqu'à un certain point, n'a pas aussi bien réussi dans le fusionnement des sauvages avec les autres classes de la société, et la question qui s'impose à l'étude du département consiste à rechercher jusqu'à quel point l'on peut s'attendre à ce que ces écoles fournissent des gradués qui prendront place au rang des citoyens. Il sera certainement nécessaire d'imaginer quelque moyen d'effectuer ce fusionnement désiré.

Dans l'Ontario, une longue expérience démontre qu'en vertu du système actuel les gradués, à de très rares exceptions près, retournent à la société de leur propre race, et que, bien qu'ils soient peut-être mieux outillés que la majorité de ceux qui cherchent de l'emploi à divers titres parmi les blancs de leurs voisinage, ils n'en restent pas moins des sauvages, dont les intérêts les plus chers, les affections et les ambitions les plus profondes sont concentrés sur leurs réserves. Il ne semble pas y avoir de raison pour attendre d'autres résultats définitifs dans les provinces nouvelles, lorsque les conditions y seront devenues les mêmes que celles qui existent actuellement dans les anciennes.

L'expérience semble donc indiquer que des mesures pour l'émancipation des sauvages devraient plutôt précéder que suivre la réalisation du but que l'on peut raisonnablement espérer atteindre au moyen de ces écoles.

Dans les conditions qui existent dans les provinces nouvelles, où il y a si peu de perspectives ouvertes aux gradués, et où les sauvages ont encore beaucoup à apprendre avant que d'atteindre le niveau de leurs congénères des anciennes provinces, il se peut très bien que les gradués fassent, pour le moment, le plus grand bien possible pour élever le niveau de leur race, en retournant sur leurs réserves, et comme il n'a le choix ni dans un cas ni dans l'autre, il est du devoir du département de faire tous les efforts raisonnables pour empêcher qu'il y ait rétrogression et pour exercer une influence salutaire.

Tenant compte de cette nécessité, le département est à faire des expériences en vue de l'établissement de petites colonies de ces gradués sur leurs réserves, dans l'espoir que non seulement ils profiteront eux-mêmes des avantages reçus aux écoles, mais qu'ils exerceront une influence bienfaisante sur leurs congénères. Nous avons des exemples de résultats très remarquables ayant été obtenus, et au cours d'un voyage récent dans l'ouest j'ai eu l'avantage de voir ce qui pourrait être fait dans ce sens.

En ce qui concerne l'intérêt manifesté par les parents sauvages pour l'éducation de leurs enfants, il semble n'y avoir rien à ajouter à ce qui a été dit l'an dernier, savoir : que tant que les sauvages resteront un peuple distinct et constitueront des groupe-

ments distincts, leur attitude envers l'éducation, du moins en tant qu'il s'agit de la plupart d'entre eux, restera probablement à peu près ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'ils ne souhaiteront pas pour leurs enfants plus d'instruction qu'il ne leur en faut pour leur commodité et leur protection dans les rapports qu'ils doivent avoir avec la population blanche. Bien qu'il n'y ait pas d'indices apparents que les sauvages portent plus d'intérêt à l'instruction, cependant certaines influences travaillent constamment et sans bruit à la diffusion de l'instruction dans les anciennes provinces. Ces influences amènent un plus grand nombre de bandes en contact avec la civilisation. A mesure que la colonisation et les entreprises industrielles augmentent, on remarque chez les sauvages des districts reculés une tendance à compter moins pour leur subsistance sur les occupations de la vie nomade qui nuisent tant à la régularité de l'assistance aux écoles et à la diffusion graduelle du Christianisme parmi les sauvages qui sont encore païens.

Il y a 290 écoles de toutes classes fréquentées par les enfants sauvages dans tout le Dominion, ce qui est une augmentation de trois sur le nombre de l'année précédente. Deux des externats ont été fermés, savoir : ceux de Norway-House et de Wabuskang, dans la province du Manitoba, et deux externats ont été ouverts, respectivement à Bersimis, dans Québec, et à l'île Hershel, en dehors des limites des traités.

Trois nouveaux pensionnats ont été établis, savoir : l'un à la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, dans l'agence de Battleford, et les autres aux Saints-Anges et à la Rivière-à-la-Boucane, tous dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sur les 290 écoles, 40 sont classées comme étant " non confessionnelles ", 104 sont dirigées selon les enseignements de l'Eglise catholique, 93 appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, 40 à l'Eglise méthodiste et 13 à l'Eglise presbytérienne.

Le nombre des enfants sur le rôle de toutes les classes d'écoles a été de 9,576, contre 9,634 pour l'année précédente, et l'assistance moyenne a été de 6,117 contre 6,193, soit une légère diminution dans les deux cas.

Il y a eu une légère augmentation de l'assistance des élèves dans les provinces de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'en dehors des limites des traités, mais une diminution dans Ontario, dans le Nouveau-Brunswick, dans l'Ile du Prince-Edouard, dans le Manitoba et dans la Colombie-Britannique.

En sus du nombre des enfants qui subissent l'influence des écoles des sauvages, il y en a dans les anciennes provinces qui assistent aux écoles des blancs dans leur voisinage.

MORALITÉ.

Durant l'année les sauvages ont soutenu leur réputation de gens soumis aux lois, et en dépit de leurs exemptions en ce qui concerne certaines affaires civiles, ils sont tout aussi passibles des lois du pays que tous les autres sujets de la Couronne, mais les crimes, du moins ceux d'une nature grave, sont très rares chez eux.

Il y a cependant un genre d'offenses qui sont encore beaucoup trop communes et très regrettables, savoir : la désertion des maris et femmes qui abandonnent leurs

familles et qui trop souvent contractent des alliances immorales avec d'autres, ce qui a pour effet de laisser les femmes et les enfants sans appui.

La manière simple et ordinaire de traiter ces offenses en vertu des lois municipales dans les cours de police fait défaut en ce qui concerne les sauvages demeurant sur leurs réserves.

L'acte concernant les sauvages s'efforce dans une certaine mesure de suppléer au défaut de rouages pour la punition de ces offenses en privant les déserteurs de leur annuité et de leurs terrains sur les réserves et en appliquant cet argent et ces terres au soutien de ceux qui ont été abandonnés, mais on a constaté que l'influence préventive de ces mesures n'est pas très efficace.

Le manque d'appréciation du caractère sacré et des obligations du lien conjugal, ainsi que le relâchement des mœurs sous d'autres formes entre les deux sexes, tout en n'étant pas exclusivement limités à une seule classe, sont surtout remarquables chez les bandes païennes et chez celles qui ont subi depuis peu l'influence du christianisme et de la civilisation ; mais, bien que ceux qui s'efforcent résolument d'élever le niveau de la race aient beaucoup de raisons de se plaindre, il n'y a pas lieu de se décourager si l'on considère le progrès accompli plutôt que d'examiner exclusivement ce qui reste à faire. Même parmi les bandes païennes, la polygamie devient relativement rare, et quant à l'immoralité sous d'autres formes, bien qu'il soit impossible de savoir jusqu'à quel point les désordres peuvent rester cachés, la même remarque s'applique à d'autres qu'aux sauvages, et le soin que l'on met à cacher ces désordres dénote la croissance d'un sens moral public parmi les bandes.

En ce qui concerne l'usage des boissons enivrantes, on peut dire que parmi celles des bandes qui, dans les anciennes provinces, sont depuis longtemps en contact avec la civilisation, sous un certain rapport la même condition existe parmi les sauvages que parmi les autres classes de la société, c'est-à-dire, que chez toutes les races il existe des individus qui font des abus chaque fois qu'ils on ont l'occasion.

Il n'est pas toujours possible d'appliquer les dispositions prohibitives de l'Acte concernant les Sauvages, bien que le département ait pris les mesures les plus efficaces dans ce but, lorsque des boissons sont vendues dans les centres civilisés avec lesquels les sauvages sont en rapports constants. Il est très consolant de savoir, cependant, que les difficultés et les dangers qui, grâce aux disposition prohibitives de l'Acte concernant les sauvages, empêchent les sauvages d'obtenir des boissons, militent puissamment contre la formation d'une classe de buveurs d'habitude ou de buveurs modérés, lesquels sont réellement rares parmi eux. Le fait que chez les sauvages le simple usage de la boisson est illégal, aiguise davantage l'attention que l'on porte à ceux qui en font un usage excessif ; mais en somme, il n'y a pas lieu de se plaindre beaucoup au sujet de ceux qui, dans les anciennes provinces, demeurent près des centres de la civilisation.

Dans les nouvelles provinces, ceux des sauvages qui demeurent près des colonies n'ont pas encore eu le temps de comprendre pleinement le danger des liqueurs fortes et d'apprendre à réprimer leur appétit naturel pour ces liqueurs, autant que ceux qui sont placés dans des conditions identiques dans les anciennes provinces, et l'on fait avec eux un trafic assez considérable de boissons enivrantes, les intermédiaires de

ce commerce interlope étant presque toujours leurs parents et amis, les métis, qui se tiennent dans le voisinage des réserves ou des villages ou villes où les sauvages vont vendre leur foin ou leur bois de chauffage.

En résumé, cependant, si la situation ne peut pas être considérée comme étant tout à fait satisfaisante, elle offre des particularités assez encourageantes.

TERRES.

Durant l'année, des terres des sauvages rétrocédées et arpentées ayant une étendue de 40,720 acres et une valeur de $45,124.98 ont été vendues par les agents locaux, et 280 patentes ont été émises en faveur des ayants droits en vertu des dispositions de l'article 45 de l'Acte concernant les Sauvages, et ces ventes ont été portées à la connaissance des enregistreurs de district, et dans la province de Québec, de l'honorable secrétaire provincial, selon la coutume.

Les terres suivantes, rétrocédées pour que l'on en dispose au profit de leurs propriétaires, ont été mises en vente, sujettes aux règlements du département, savoir :—

Partie de la réserve de Mississagi, dans les cantons de Thompson et Cobden, dans le district d'Algoma, dix lots dans la réserve de Saint-Pierre, dans la province du Manitoba, rétrocédés en 1875, et toute la réserve du Joueur, près de Binscarth, à l'exception d'une petite partie retenue pour un sauvage qui demeure là.

Dans le cas mentionné en dernier lieu, la limite de la condition de résidence attachée aux ventes a été réduite à un an.

Un certain nombre de demandes, qui cependant n'ont pas été suivies d'achats, ont été faites pour des concessions minières sur la rivière du Jardin et les réserves de Batchewana.

Des billets de location, protégeant les droits individuels de certains sauvages au sujet de leurs lots sur leurs réserves, ont été émis au nombre de 64. L'an dernier il y en avait 912 en vigueur, ce qui, en ajoutant les 64 nouveaux, porte le nombre à 976, mais, dans certains cas, plus d'un billet a été fondu en un seul et émis de nouveau comme simple billet; le nombre en vigueur lors de la clôture de l'exercice financier était de 964.

Durant l'année, 100 fermages ont été accordés à des occupants ou propriétaires sauvages, en vertu des dispositions de l'article 11 de l'acte, ce qui, après déduction des expirations et des annulations, a laissé 1,052 de ces fermages en vigueur à la fin de l'exercice financier.

Une nouvelle licence a été émise et une autre a été revisée en vertu des dispositions qui régissent leur émission au sujet des diverses classes de terres à bois sur les terres rétrocédées des sauvages, formant ainsi 26 licences en vigueur à la fin de l'année.

ARPENTAGES.

Dans Ontario, l'emplacement de ville de Baymouth-sud, île Manitouline, et la partie ouest de la réserve de Mississagi, ont été subdivisés.

Un certain nombre de lots dans l'emplacement de ville de Bury, dans le canton de Saint-Edmond, comté de Bruce, ont été rejalonnés. Les terres des sauvages dans la partie rétrocédée de la réserve de la rivière au Poisson-Blanc, dans le district d'Algoma, ont été réarpentés, et certaines autres terres dans la même localité ont été évaluées, le tout en vue de les mettre en vente au profit de leurs propriétaires respectifs.

Dans Québec, les limites de la réserve Maria, dans le comté de Bonaventure, ont été retracées et rejalonnés, et une inspection a été faite de la réserve de Doncaster, dans le comté de Montcalm, dans l'intention de soumettre aux sauvages la question de la rétrocession pour la subdivision et la vente.

Dans le Nouveau-Brunswick, on a arpenté un petit bout de chemin reliant le village sauvage sur la réserve de Tobique, comté de Victoria, au nouveau pont sur la rivière Tobique.

Dans la Colombie-Britannique les arpenteurs à l'emploi du département ont été occupés aux travaux suivants, savoir :—

Les réserves n°s 1 et 2 de la bande de Kitsilas, sur la rivière Skeena, ont été arpentées, et l'arpentage des réserves destinées aux bandes de Kitwangar, Lakelse et Kitlathla est à se faire. A ce sujet, je regrette d'avoir à dire qu'un jeune homme, M. Herbert Hall, attaché à l'équipe chargé de ce travail, s'est accidentalement noyé en traversant le canyon de Kitsilas.

Dans l'agence d'Okanagan, des arpenteurs sont à achever la délimitation de la réserve d'Osoyoos, et à arpenter les réserves de Douglas et du Creek-au-Canot.

Il a été fait des reconnaissances et études à Chilliwack, Cheam, Marsqui et Katzie, pour voir quels dommages le gouvernement provincial peut avoir faits aux sauvages en construisant des digues à ces endroits.

Il a été fait une étude et inspection, avec rapport, du barrage et des rigoles d'irrigation sur la réserve de Neskainlith, relativement à une réclamation pour des dommages qui seraient résultés d'inondations causées par ces travaux.

Il a été fait un arpentage de la réserve de Sicamous, n° 3, de la bande de Spallumcheen, et un réarpentage de la réserve Klickcumcheen, à Lytton.

Il a été fait une étude et un rapport relativement à un fossé d'irrigation à travers la réserve de Nanaïmo, et un examen des terres des sauvages de Cowichan, dans le but de leur procurer plus de terrain, si c'est nécessaire.

Il se fait actuellement une reconnaissance de tracés projetés pour un fossé d'irrigation à travers la réserve de Bonaparte.

Au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest les travaux suivants ont été entrepris, savoir :—

Le tracé de certains chemins sur la réserve des Pieds-Noirs, et une étude des niveaux relativement à l'irrigation sur la même réserve.

Une étude et estimation, avec rapport, relativement au projet de transporter de la houille, d'une mine sur la réserve des Pieds-Noirs, en traversant la rivière à l'Arc.

Un examen relatif à l'assainissement de l'école industrielle de Calgary.

Des levers et des instructions relativement à l'irrigation projetée sur la réserve des Assiniboines, et

L'arpentage da certaines réserves au Petit lac de l'Esclave, dans le nouveau traité (n° 8).

Les sauvages ayant renoncé aux réserves connues sous le nom de "Croupion-de-Faisan" et d' "Ocean-Man", dans l'Assiniboïa, ces réserves ont été arpentées et subdivisées en sections, afin que la terre puisse être vendue au profit des intéressés.

Les bornes de la réserve White-Bear et de la réserve Indian-Head ou Assiniboine, ont été retracées.

La réserve du Lac des Chênes a été subdivisée en lots de 40 acres afin que les sauvages puissent y être établis séparément.

Toutefois, comme, à la date du présent rapport, les arpenteurs occupés à des travaux d'arpentage dans la Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest n'ont eu le temps de faire rien de plus que des rapports provisoires, l'énoncé qui précède des travaux entrepris ou achevés est ici fait sous réserve de rectifications possibles.

ÉTAT FINANCIER.

A la clôture de l'exercice le capital du fonds des sauvages, qui, à la fin du précédent exercice, s'élevait à $3,893,622.63, avait monté à $3,941,393.77.

Les recouvrements se sont élevés collectivement à $129,357.87, et les déboursés à $274,063.62.

Le montant dépensé à même le fonds du revenu consolidé voté par le parlement pour les besoins du département, s'est élevé à $1,019,329.12. Le 30 juin dernier la balance à l'avoir du compte d'épargne des sauvages, pour le placement en fonds public des deniers de rente annuelle et de l'argent gagné par les élèves aux écoles d'industrie, était de $24,103.96. Pendant l'année les dépôts et leurs intérêts se sont élevés à la somme de $10,764.22, et les retraits à celle de $4,816.84.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES A. SMART,

Député du surintendant général des Affaires des Sauvages.

RAPPORTS

DES

SURINTENDANTS ET DES AGENTS

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL,
PENETANGUISHENE, 15 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport et l'état statistique suivants, sur la condition et les progrès des sauvages confiés à ma surveillance, pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de ces sauvages se trouve sur l'île Christian, située à l'extrémité sud de la baie Georgienne, sur la route des bateaux à vapeur faisant le service de Collingwood à Parry-Sound, et de Collingwood à Midland et Penetanguishene.

Tribu.—Ces sauvages se nomment les "Chippewas de Beausoleil", ce nom leur ayant été appliqué parce qu'ils habitaient autrefois l'île Beausoleil, où l'on rencontre encore quelques-unes de leurs plus anciennes familles.

Population.—Il y a diminution de cinq sur le chiffre de l'an dernier, ce qui donne exactement pour cette année une population de deux cent soixante-trois.

Santé et mesures sanitaires.—A part trois cas de consomption, la santé générale a été bonne. Les règlements hygiéniques sont bien observés, et il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

Ressources et occupations.—La réserve offre d'excellentes conditions pour la culture et l'élevage. Nombre de sauvages cultivent leurs terres de façon fort adroite, tandis que d'autres servent de guides aux touristes américains. D'autres encore tirent leurs principales ressources de la pêche et de la chasse; quant aux femmes, la plupart s'occupent à des travaux de vannerie et de fantaisie, où elles sont devenues fort expertes.

Construction.—Les habitations deviennent graduellement de plus en plus confortables et elles sont tenues proprement. Les granges et étables sont aussi en bien meilleur état.

Bétail et instruments aratoires.—La réserve offre des facilités admirables pour l'élevage du bétail, et l'on ne voit jamais sur l'île, durant l'été, une bête quelconque dont l'état puisse laisser à désirer.

Il y a aussi amélioration notable pour les instruments aratoires.

Education.—La réserve possède une école, placée sous les auspices de la *Methodist Missionary Society.* C'est un jeune homme fort instruit, le révérend M. Evans, qui en est le professeur. Les enfants font de sensibles progrès, bien que l'on éprouve une certaine difficulté à leur faire suivre les classes régulièrement.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve. Dans l'église méthodiste, le révérend M. Evans préside, chaque dimanche, à deux offices auxquels assistent beaucoup de

fidèles, et dans l'église catholique, la messe est dite par M. l'abbé John Copegog, qui est un prêtre fort affable et très estimé.

Traits caractéristiques et progrès.—D'une manière générale, on peut dire que nos sauvages sont industrieux et soumis aux lois, et comme la ligne de conduite de cette agence a toujours été de leur donner de l'emploi, ils sont à même de pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles et de rendre leurs habitations confortables.

Tempérance et moralité.—Il y a amélioration notable sous ces deux rapports, et quant à l'intempérance, il est même fort rare qu'il me soit donné de la constater.

J'ai, etc.,

CHAS. McGIBBON,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE L'ÎLE GEORGINA ET DE L'ÎLE AUX SERPENTS,
VIRGINIA, 12 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et mon état statistique annuels pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve des Chippewas confiée à mes soins se trouve sur l'île Georgina, laquelle est située dans la partie sud du lac Simcoe, à environ cinq milles de Jackson's-Point, endroit de villégiature fort fréquenté, et, en gagnant l'ouest, à douze milles de l'île aux serpents, près de Morton's-Park, autre endroit où les touristes affluent en été. La réserve comprend une superficie de trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept acres, et le sol y est composé d'un argile des plus riches.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent presque tous à la tribu des Chippewas.

Population.—Ces sauvages sont au nombre de cent quinze: trente-six hommes, trente-sept femmes et quarante-deux jeunes gens âgés de moins de vingt-un ans. Il y a eu, durant l'année écoulée, quatre décès et trois naissances, ce qui donne une diminution de un sur le chiffre de la population. L'une des morts a été accidentelle; une autre a été amenée par un cancer, et une autre par la consomption.

Santé et mesures sanitaires.—La santé générale a été très bonne, et il n'y a pas eu de maladies contagieuses. Les maisons et les cours sont tenues en assez bon état; els déchets sont enlevés et brûlés au printemps, et les règlements hygiéniques sont assez bien observés.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'adonnent surtout à l'agriculture, car le sol est partout très riche, et céréales et racines de toute sorte y viennent à merveille. Il en est même qui ne font pas autre chose qu cultiver leurs terres, et qui s'en trouvent fort bien. Quelques-uns s'occupent surtout de travaux de vannerie, ou s'engagent au dehors, mais ils n'en retirent pas ce que la culture pourrait leur donner. Cependant, certains d'entre eux réussissent parfois à se faire beaucoup d'argent en fabriquant de menus articles de fantaisie, ou bien encore des rames, des manches de haches et des palonniers. Au printemps, les jeunes vont dans les chantiers du nord, pour le flottage des "billots", et ils obtiennent de bons salaires. Enfin, quelques-uns font leur grande occupation de fournir aux pharmaciens des racines et écorces pharmaceutiques.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Toutes les constructions sont en bois. Il y a douze maisons et trois granges en bois de charpente, le reste étant en bois rond. A peu d'exceptions près, les habitations sont bien tenues. On constate beaucoup d'améliorations depuis l'an dernier, deux ou trois sauvages ayant même ajouté

de bonnes cuisines à leurs habitations. D'autres se sont construits des étables et ont renouvelé le plancher de leurs habitations.

Je n'ai qu'à me louer des instruments aratoires et de l'état du bétail.

Education.—Il y a une bonne école sur l'île Georgina. Elle est sous la direction du révérend M. Oakley, qui s'intéresse tout particulièrement au bien-être spirituel des sauvages.

Religion.—La réserve possède une église méthodiste où deux offices sont donnés chaque dimanche, l'un an anglais et l'autre en langue sauvage. Ces offices sont bien suivis, et bon nombre de sauvages sont membres de la congrégation. La population se fait un point d'orgueil de toujours tenir l'église bien ornée et en excellent état. La religion méthodiste est la seule religion pratiquée sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages aiment le travail et font certainement des progrès. Il n'y a aussi qu'à se louer de leur obéissance aux lois. Quelques-uns, cependant, se laissent aller à l'indolence, et ne s'occupent que de leurs besoins de chaque jour, sans songer aucunement à l'avenir. Parmi ceux qui sont tout particulièrement prospères et industrieux, il convient de citer Charles et John Big Canoe, Daniel Big Canoe, Alfred McCue, James et Thomas Charles, James Ashquabe, William J. Ashquabe et Thomas Port.

Tempérance et moralité.—Un bon nombre observent la tempérance totale, mais quelques-uns boiront volontiers pour peu que l'occasion leur en soit offerte, ou s'ils peuvent se procurer de "l'eau-de-feu". L'arrestation d'un blanc, l'été dernier, pour ivresse, a eu un très bon effet. La plupart des sauvages ont une bonne conduite.

Remarques générales.—Les sauvages sont intelligents et parlent couramment l'anglais. La plupart lisent et écrivent d'une façon satisfaisante. Ils aiment beaucoup la musique; quelques-uns possèdent des harmoniums, et sont devenus de bons musiciens. Ils ont généralement un bon chœur de chant à l'église, et les blancs prennent souvent plaisir à les inviter à venir chanter à des réunions d'amis ou soirées.

J'ai, etc.,

JOHN YATES,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS OF NAWASH,
CAP-CROKER, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport et mon état statistique annuels sur les sauvages de cette région pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Réserve.—Il n'y a qu'une seule réserve pour cette agence, située à l'extrémité nord-est du township d'Albermarle, dans le comté de Bruce. Cette réserve a une superficie d'environ 16,000 acres, dont près de 60 pour 100 sont propres à la culture.

Tribu.—Ces sauvages sont presque tous des Chippewas.

Statistique de la population.—Il y a trois cent quatre-vingt-quatre sauvages sur le bordereau de paye, et il y a en outre une trentaine de sauvages étrangers qui résident sur la réserve. Le bordereau de paye comprend cent vingt hommes, cent vingt-neuf femmes, quatre-vingts garçons et cinquante-cinq filles. Il y a eu treize naissances et dix-sept décès. Par mariage, une femme, nouvelle recrue, nous est arrivée, mais par contre l'une des nôtres nous a quitté pour la même cause, ce qui fait une diminution de quatre sur la population de l'an dernier.

Santé et mesures sanitaires.—Si l'on en excepte la consomption, qui a causé plusieurs décès, la santé générale a été bonne. Un moment l'on crut, cependant, à une épidémie de variole, parce que la varicelle, ou picote volante, avait éclaté dans trois familles. Mais cette maladie fut enrayée, grâce à de promptes mesures préventives, et aucun décès ne se produisit.

Les règlements hygiéniques sont observés avec soin. Les habitations sont blanchies à la chaux et tenues dans un remarquable état de propreté. Les dépendances sont aussi fort bien tenues, sans aucuns déchets aux environs.

Les sauvages prennent un soin particulier de leur personne, et sont toujours vêtus convenablement.

Au fort de l'alarme causée par la crainte de la variole, le médecin a été fort occupé, et la plupart de ceux qui habitent la réserve furent alors vaccinés.

Ressources et occupations.—En agriculture, les sauvages continuent à faire de réels progrès. Quelques-uns cultivent tout le terrain qu'ils ont et réussissent assez bien. Ils ont tous les instruments aratoires qui leur sont indispensables. Ils ne manquent pas, non plus, de chevaux, et ils ont augmenté considérablement leurs bestiaux depuis trois ans. Ils élèvent beaucoup de porcs, mais, par contre, fort peu de moutons. Les jeunes gens ne restent pas oisifs: il y a pour eux du travail dans les scieries et au chargement des bateaux; en été, le flottage du bois; en automne, la pêche; en hiver, les chantiers. D'autres, encore, se mettent aux gages des blancs, sur les fermes.

Chez les femmes, la grande occupation est de faire des paniers et d'aller à la cueillette des fraises, framboises, bleuets, etc.

Education.—Il y a trois écoles sur la réserve, et ces écoles donnent des résultats assez satisfaisants. Ces écoles et leurs dépendances sont fort bien tenues.

Religion.—Les sauvages se montrent assez assidus aux offices du dimanche. Il y a deux églises, toutes deux confortables et bien aménagées; l'une, du culte méthodiste, avec deux cent quarante fidèles; l'autre, du culte catholique, avec environ cent trente fidèles. Dix-sept sauvages appartiennent à la religion anglicane.

Tempérance et moralité.—Il me fait plaisir d'avoir à constater que le plus grand nombre observent la tempérance totale. Il y a bien encore, par ci par là, quelques incorrigibles qui ont l'habitude de s'enivrer chaque fois qu'ils peuvent se procurer de la boisson au dehors, les jours de grandes réunions, mais en somme il y a amélioration notable sous ce rapport. Même, beaucoup de sauvages commencent à regarder d'un mauvais œil ceux qui se laissent aller à leur penchant pour l'ivrognerie.

La même remarque s'applique aux mœurs. Bien que celles-ci laissent encore à désirer, il y a tendance pour le mieux, et ce qui m'encourage dans cet optimisme c'est que nombre de sauvages jouissant ici d'une certaine influence sont les premiers à montrer de l'empressement pour faire punir les coupables.

Traits caractéristiques et progrès.—Ceux qui sont travailleurs et industrieux réussissent très bien; leurs progrès, en somme, sont des plus satisfaisants. Les ensemencements ont été faits au printemps, sur une plus grande étendue que d'habitude. La récolte du foin est abondante cette année. Le blé d'automne et les semences du printemps ont bonne apparence, et promettent de rapporter plus que la moyenne. Cela tombera bien, car, au printemps dernier, nos sauvages se trouvaient dans une assez pénible situation, par suite de la sécheresse de l'année précédente qui avait endommagé leurs recoltes, et aussi à cause des neiges épaisses qui s'étaient prolongées fort avant dans la saison et avaient retardé leurs travaux. Le département dut venir à leur secours et leur faire des avances de $600 à $700 en foin et grain de semences. Ce secours leur sera certainement très profitable, mais il faut espérer qu'ils ne se trouveront plus jamais dans la nécessité d'en attendre un autre de même nature.

Les sauvages commencent à bénéficier des heureux effets de la nouvelle ligne de conduite du département, visant à autoriser ceux qui veulent améliorer leurs terres et habitations à abattre du bois et à en verser le prix entre les mains de l'agent, lequel à son tour emploie cet argent à construire ou améliorer les habitations et les granges,

et à ériger des clôtures en fil de fer. Tout d'abord, la chose n'avait pas été vue d'un bon œil, car un bon nombre auraient préféré dépenser l'argent à leur guise, ainsi que cela se pratiquait auparavant, mais chaque sauvage qui voit son habitation bien proprette et entourée d'une bonne clôture en fil de fer, n'a maintenant que des éloges à faire du nouveau règlement.

Le département va même jusqu'à leur faciliter, de cette façon, l'acquisition de vaches et chevaux. Plusieurs d'entre ceux qui sont les plus industrieux ont déjà retiré, de tout cela, de grands avantages, et la réserve en prend peu à peu une bien meilleure apparence.

L'exposition agricole annuelle, que nos sauvages ont pris l'habitude de tenir chaque automne depuis trois ou quatre ans, donne des résultats assez satisfaisants, surtout si l'on considère les conditions particulières dans lesquelles se trouvent les exposants. Les sauvages prennent un réel plaisir à entrer alors en lutte les uns contre les autres. C'est aussi, on pourrait dire, le seul grand jour de l'année où ils se réunissent tous, et ils en profitent pour se livrer aux jeux et amusements.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN McIVER,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE RAMA,
ATHERLEY, 10 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport et l'état statistique suivants, sur la condition et les progrès des sauvages de cette agence, pour l'année écoulée le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve est située dans le township de Rama, à l'extrémité nord du comté d'Ontario, sur les bords du lac Couchiching.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Chippewas.

Statistiques de la population.—Si l'on en excepte les sauvages habitant la réserve, mais n'appartenant pas au groupe dont j'ai la surveillance, la population totale est de deux cent trente-cinq : cinquante-trois hommes, soixante-cinq femmes et cent dix-sept enfants.

Il y a eu, durant l'année, dix naissances et cinq morts, ce qui donne une augmentation de cinq depuis mon dernier rapport.

Santé et mesures sanitaires.—La santé générale a été bonne, et il n'y a pas eu de maladies contagieuses. Les maisons sont propres et confortables, et les règlements hygiéniques prescrits par le département ont été bien observés. La plupart des jeunes gens ont été vaccinés le printemps dernier.

Ressources et occupations.—L'agriculture est la principale source de revenus. Les sauvages de cette réserve ont, du reste, toutes sortes de moyens de gagner leur vie. Outre l'agriculture, où les progrès sont des plus marqués, il y a les travaux de chantier en hiver, et au printemps le flottage du bois. En été, les sauvages se font aussi de jolis revenus en servant de guides aux touristes qui fréquentent les endroits de villégiature des environs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—La plupart des familles habitent des maisons construites en bois de charpente, et il n'y a que deux huttes dans toute la réserve. La plupart des habitations sont tenues dans un remarquable état de propreté. Les granges et éables sont aussi en assez bon état.

Le bétail est de moyenne qualité, et il y a tous les instruments aratoires indispensables.

Education.—Tous les enfants de la réserve peuvent profiter des excellentes facilités qui leur sont offertes pour s'instruire. L'école est sous la direction du révérend J. Lawrence, qui a pris sa tâche à cœur et se montre très dévoué. Le programme des études est celui qui a été autorisé par le département. Les élèves qui sont assidus à leurs classes font des progrès satisfaisants.

Religion.—Il y a, sur la réserve, une église méthodiste, dont la jolie apparence a été souvent remarquée par les touristes qui fréquentent ces parages. C'est le révérend J. Lawrence qui voit au bien-être spirituel des sauvages, et l'intérêt qu'il leur manifeste s'étend même souvent jusqu'à leurs affaires temporelles.

Tempérance et moralité.—Il y a quelques ivrognes, pour ainsi dire incorrigibles, qui saisiront toutes les chances qu'ils auront de s'enivrer, lesquelles chances leur sont surtout offertes par des blancs sans vergogne. Mais il me fait plaisir, néanmoins, d'avoir à constater que le plus grand nombre sont sobres et ont de bonnes mœurs.

J'ai, etc.,

D. J. McPHEE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SARNIA,
SARNIA, 16 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport et mon relevé statistique annuels, concernant les sauvages de mon agence pour l'année écoulée le 30 juin 1901.

Réserves.—Les Chippewas de Sarnia habitent trois réserves: la réserve de Sarnia, située sur la rivière Saint-Clair, au sud de la ville de Sarnia, et les réserves Kettle et Stony-Point, situées sur le lac Huron.

Statistiques de la population.—Le chiffre de la population est maintenant de quatre cent quarante-quatre, soit une diminution de onze sur le chiffre du rapport précédent. Il y a eu douze décès et six naissances. Un sauvage a obtenu son affranchissement et a cessé de faire partie de la réserve. Quatre femmes ont commué leurs annuités, par suite de leur mariage avec des sauvages appartenant à d'autres groupes.

Santé et mesures sanitaires.—La santé générale a été assez bonne durant l'année écoulée, et les règlements hygiéniques ont été bien observés. Les femmes ont de grandes qualités d'ordre, et elles tiennent leurs maisons propres et confortables.

Education.—Chacune des trois réserves possède son école. Celle de Sarnia est sous la direction de Mlle Alice Matthews, et celle de Kettle-Point est dirigée par Mlle Ethel Jones. Quant à l'école de Stony-Point, il a fallu la fermer il y a six mois, le nombre d'élèves n'étant pas suffisant pour permettre d'employer un professeur.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve de Sarnia, l'une appartenant au culte anglican et l'autre au culte méthodiste. Ces deux églises ont des offices réguliers. Une autre église, à Kettle-Point, s'ouvre aussi régulièrement chaque dimanche. Quant à l'église de Stony-Point, on en a discontinué les offices, car les sauvages préfèrent se rendre à Kettle-Point. L'assiduité aux offices religieux est tout ce que l'on peut désirer.

Traits caractéristiques et progrès.—C'est la culture du sol qui est la grande source de revenus; en été, la pêche rapporte aussi beaucoup. Les récoltes, cette année, ne sont

pas aussi belles que l'an dernier, bien que les céréales, sur certaines terres, aient donné de jolis résultats; un champ de blé a même donné jusqu'à quarante minots à l'arpent. Le foin sera très beau, et le maïs s'annonce bien, mais l'avoine et les pommes de terre laissent à désirer. La moisson est terminée, et presque tout le grain a été battu.

J'ai, etc.,

A. ENGLISH,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE SAUGEEN,
CHIPPEWA-HILL, 10 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport et mon état statistique annuels pour l'année écoulée le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de Saugeen se trouve dans le comté de Bruce, sur le lac Huron. Cette réserve comprend environ neuf mille vingt acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Chippewas.

Statistiques de la population.—Il y a, sur la réserve, trois cent soixante-six sauvages, dont cent soixante-dix-sept du sexe masculin et cent quatre-vingt-neuf du sexe féminin. Il y a eu quinze naissances. Il y a aussi eu augmentation de deux par mariage, et d'un par adoption. D'un autre côté, nous comptons dix-neuf décès, et une autre perte pour une autre cause, ce qui nous donne une diminution totale de deux sur le chiffre de l'an dernier.

Santé et mesures sanitaires.—La santé générale a été assez bonne durant l'année écoulée. Les règlements hygiéniques sont bien observés.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent surtout d'agriculture ; la coupe du bois produit aussi quelques ressources, tandis qu'un bon nombre d'adultes s'engagent comme serviteurs chez les blancs. Il y a aussi divers travaux de vannerie; la cueillette des fraises, framboises, bluets; la récolte de la racine de gentiane.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—L'amélioration es très marquée, principalement pour les habitations, étables, granges. Pour le bétail et les instruments aratoires, l'amélioration est toujours soutenue, mais plus lente.

Education.—La réserve compte trois écoles en brique, assez bien pourvues de ce qui leur est nécessaire. Elles sont ouvertes durant toute l'année scolaire. Les enfants progressent d'une façon satisfaisante.

Religion.—La plupart des sauvages appartiennent au culte méthodiste. Il y a quatre églises: deux en brique, une en bois, et une en pierre. Trois sont protestantes et une catholique. On n'a qu'à se louer de l'assiduité religieuse des sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont désireux d'améliorer leur condition, mais ils manquent de l'énergie nécessaire pour mettre leurs désirs en pratique, de sorte que les progrès réalisés de ce chef sont fort lents.

Tempérance et moralité.—D'une manière générale, on peut dire que les sauvages observent la tempérance et ont de bonnes mœurs. Quelques-uns, cependant, se laissent entraîner par leurs passions plus qu'il ne serait désirable.

Remarques générales.—Les progrès les plus accentués, réalisés par nos sauvages, se remarquent surtout en religion, en agriculture et en éducation.

J'ai, etc.,

JOHN SCOFFIELD,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONEIDAS DE LA THAMES,
KOMOKA, 23 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, relatif aux trois groupes de sauvages de cette agence, pour l'année écoulée le 30 juin 1901.

ONEIDAS DE LA THAMES.

Réserve.—La réserve Onéïda se trouve dans le township de Delaware, comté de Middlesex. Elle contient quatre mille six cent vingt acres de bonne terre arable.

Tribu.—Ces sauvages forment une branche de la tribu Onéïda, alliée à la fédération connue sous le nom de Six-Nations.

Statistiques de la population.—La population comprend deux cent cinquante hommes, cent quatre-vingt dix-huit femmes, et trois cent trente-six jeunes gens au-dessous de vingt ans, soit un total de sept cent quatre-vingt-quatre.

Santé.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année écoulée, et il n'y a pas eu de maladies contagieuses. La maladie la plus répandue est la consomption.

Ressources et occupations.—Les deux principales occupations sont l'agriculture et l'élevage. Un grand nombre, aussi, se font de l'argent en s'engageant chez les blancs, pour la récolte du lin, tandis que d'autres trouvent de l'emploi dans les fabriques de conserves. Enfin, les travaux de vannerie et autres du même genre produisent aussi quelques ressources.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sont principalement de petites maisons en bois de charpente ou en bois rond. Les granges et les écuries sont assez bonnes.

Le bétail est de moyenne qualité.

Tous ces sauvages sont assez bien pourvus de tous les instruments aratoires nécessaires.

Education.—Il y a deux externats sur la réserve. L'assiduité est assez satisfaisante, et l'on n'a eu qu'à se louer des progrès réalisés par les enfants durant l'année.

Religion.—Il y a trois églises sur la réserve: deux méthodistes et une anglicane. L'assiduité à ces églises est satisfaisante, et les sauvages portent un grand intérêt à tout ce qui a trait à leurs affaires religieuses. Les missionnaires réussissent très bien parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—D'une manière générale, on peut dire que les sauvages Onéïdas sont industrieux, et qu'ils observent bien les lois. Leurs progrès sont réels.

Tempérance et moralité.—Il est regrettable que quelques-uns de ces sauvages se laissent trop facilement aller à leur passion pour les boissons enivrantes; il arrive aussi parfois que les lois relatives au mariage ne sont point observées comme elles devraient l'être.

CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Réserve.—Ce groupe de sauvages occupe une partie de la réserve de Caradoc, laquelle comprend environ huit mille sept cent deux acres, composées pour la plus large part d'un beau pays onduleux et fertile.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Statistiques de la population.—La population comprend cent quarante-trois hommes, cent quarante femmes, et cent quatre-vingt-six jeunes gens âgés de moins de vingt ans, soit un total de quatre cent soixante-neuf.

Santé et mesures sanitaires.—Les règlements hygiéniques ont été bien observés. Il n'y a eu aucune épidémie durant l'année. C'est la consomption qui continue à faire le plus de ravages.

Ressources et occupations.—Les sauvages de ce groupe s'occupent surtout d'agriculture et d'élevage. Durant le dernier hiver on a donné plusieurs permis pour la coupe et la vente de l'orme mou, et cela a fourni du travail durant plusieurs mois. Un bon nombre aussi se font de l'argent en s'ngageant chez les blancs pour la récolte du lin.

Construction et bétail.—Les granges et les étables, bien que généralement de petites dimensions, sont tenues en assez bon état. Les habitations sont surtout de petites maisons en bois de charpente ou en bois rond. Le bétail et les chevaux ont bonne apparence.

Education.—Il y a trois externats sur la réserve, et ces écoles sont toutes bien pourvues de ce qui leur est nécessaire. Une nouvelle école a été construite durant l'année.

Religion.—Les sauvages ont à cœur de faire leur religion, et l'assiduité aux offices religieux est tout ce que l'on peut désirer. Un peu plus de la moitié de la population appartiennent à l'Eglise anglicane, et le reste à l'Eglise méthodiste.

Trais caractéristiques et progrès.—Il n'y a pas trop à se plaindre sous le rapport de l'intempérance. D'un autre côté, les lois relatives au mariage pourraient certainement être mieux observées.

MUNSEES DE LA THAMES.

Réserve.—Ce groupe occupe une partie de la réserve de Caradoc, soit une superficie de deux milles quatre-vingt-dix-huit acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Munsees, et ce groupe est le seul de cette tribu qui habite le Canada.

Statistiques de la population.—La population de ce groupe comprend trente-neuf hommes, trente-deux femmes et cinquante-un jeunes gens âgés de moins de vingt-un ans, soit un total de cent vingt-deux.

Santé et mesures sanitaires.—La santé générale a été assez bonne, et il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année. Les règlements hygiéniques ont été bien observés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout d'agriculture et d'élevage.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations, granges, étables, etc., laissent à désirer. Le bétail a assez bonne apparence. Les sauvages sont, en outre, assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Education.—Il y a un externat sur la réserve. L'assiduité est assez satisfaisante, et les enfants font de bons progrès dans leurs études.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve, une méthodiste et une anglicane. On y donne des offices régulièrement, et l'assiduité est satisfaisante.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux. Leurs progrès, cependant, sont lents.

Tempérance et moralité.—La tempérance est à peu près générale, et les mœurs sont assez bonnes.

J'ai l'honneur, etc.,

A. SINCLAIR,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DU LAC-D'OR,
CORMAC, 23 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année écoulée le 30 juin 1901.

Statistiques de la population.—La population de ce groupe est de quatre-vingt-dix-sept, soit dix-huit hommes, vingt-six femmes et cinquante-trois enfants.

Santé et mesures sanitaires.—La santé des sauvages de la réserve du Lac-d'Or est très bonne. Leurs habitations sont propres, et peuvent soutenir la comparaison avec celles de toute autre classe d'hommes de même condition.

Occupations.—On s'occupe un peu d'agriculture. Il y a aussi la chasse et le flottage du bois, ainsi que les travaux des chantiers. Leur habileté à conduire des trains de bois sur les rivières est surtout fort appréciée, et ils en retirent de jolis bénéfices. Les femmes sont industrieuses et bonnes ménagères.

Education.—Les enfants font des progrès, mais ils feraient encore beaucoup mieux si l'on pouvait obtenir d'eux une assiduité plus régulière. Mlle Casey, qui est une excellente institutrice, se donne beaucoup de peine pour ses élèves, et l'on peut assurer que, somme toute, il y a amélioration réelle sous tous rapports.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve ont de bonnes mœurs, et ils observent bien la tempérance.

J'ai, etc.,
E. BENNETT,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE GORE-BAY,
GORE-BAY, 4 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel relatif aux sauvages commis à ma surveillance, pour l'année écoulée le 30 juin 1901.

GROUPE DE L'ÎLE COCKBURN.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur le côté nord de l'île Cockburn, laquelle se trouve immédiatement à l'ouest de l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ mille deux cent cinquante acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus Ojibbewa et Ottawa.

Population.—Le chiffre de la population est de cinquante-six.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages est généralement bonne, et ce groupe n'a jamais été décimé par aucune épidémie. Les règlements hygiéniques sont non seulement bien observés, mais ils sont aussi appréciés à leur valeur.

Ressources et occupations.—Ces sauvages tirent toute leur subsistance des forêts et des rivières, ainsi que de la culture du sol. Cette dernière, cependant, est peu pratiquée. Ils s'occupent surtout, en hiver de chasser et travailler à l'abattage du bois, et en été de pêche et du chargement des bateaux.

Constructions.—Les habitations sont proprettes et confortables, et assez bien meublées. D'un autre côté, il y a peu de bestiaux ainsi que bien peu d'instruments aratoires.

Education.—La réserve ne possède aucune école.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques, et ils ont une jolie église où un missionnaire vient de temps à autre les visiter. Ils semblent prendre beaucoup d'intérêt aux choses religieuses, et, somme toute, me paraissent très intelligents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont à la fois persévérants et laborieux, et ils réussissent à bien gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Comme il est impossible de se procurer aucune boisson enivrante sur l'île, et comme il y a isolation complète de tout village, ces sauvages sont tout particulièrement sobres, et leurs mœurs sont aussi fort satisfaisantes.

Remarques générales.—Ces sauvages sont industrieux, sobres et de bonnes mœurs, et ils peuvent soutenir la comparaison avec n'importe quel groupe de cette agence. Ils manifestent aussi l'intention de consacrer plus de temps à l'avenir à l'agriculture.

GROUPE DE SHESHEGWANING.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située dans la partie nord-est du township de Robinson, sur l'île Manitouline, et sa superficie est d'environ cinq mille acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La population est de cent soixante âmes.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année écoulée, et il n'y a pas eu d'épidémie. Ils sont très propres de leur personne, et ils tiennent aussi leurs habitations avec propreté; les règlements hygiéniques prescrits par le département sont bien observés.

Ressources et occupations.—L'agriculture et les travaux de chantier sont les deux principales sources de revenus. L'hiver dernier, ils ont tiré de la forêt environ huit milles traverses de chemin de fer en bois de cèdre, pour lesquels le département a obtenu un bon prix. L'agriculture et l'élevage sont fort en faveur parmi eux, et ils y réussissent très bien. L'hiver, ils travaillent dans les chantiers, à la coupe des " billots " et des traverses de chemin de fer, et l'été ils cultivent le sol ou chargent les bateaux.

Constructions et bétail.—Les habitations sont propres et confortables et assez bien meublées. Il y a trois orgues-harmoniums dans le village. David Sampson et son frère Matthew habitent des maisons en bois de charpente, et ces maisons sont bien meublées; les granges et autres bâtiments y attenant ne laissent rien à désirer. Ces deux sauvages pratiquent l'agriculture sur une grande échelle. Ils possèdent beaucoup de bestiaux et de porcs, et aussi de beaux chevaux, qu'ils se font un point d'orgueil de toujours tenir en excellent état.

Education.—Les sauvages possèdent une école très propre et très confortable; ils paraissent très désireux de faire instruire leurs enfants, et ils prennent un intérêt manifeste dans toutes les choses de l'éducation. Dans le moment, l'école est fermée, et elle est sans professeur depuis le 1er novembre 1900.

Religion.—Ces sauvages appartiennent pour la plupart à la religion catholique. Ils ont une jolie église très confortable où officient les missionnaires de Wikwemikong, et l'assiduité à ces offices religieux est fort satisfaisante.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et industrieux. Leurs progrès sont réels, et, somme toute, leur condition est fort satisfaisante.

Tempérance et moralité.—Nous n'avons que des éloges à faire à ces sauvages sous ces deux rapports.

Remarques générales.—Il y a de l'émulation, dans le groupe de ces sauvages, pour les travaux du sol, et l'on tient beaucoup à ce que les enfants reçoivent l'instruction nécessaire. Même, pourrait-on dire que l'intérêt manifesté pour les choses de l'éducation est réellement extraordinaire. D'une manière générale, les conditions sont donc des plus souriantes.

GROUPE OBIDGEWONG.

Réserve.—La réserve de ce groupe se trouve sur la rive ouest du lac Wolseley, sur l'île Manitouline, et sa superficie est d'environ sept cents acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—Ce groupe est presque insignifiant, n'étant composé que de sept personnes.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne, et les règlements hygiéniques sont bien observés.

Ressources et occupations. Les sauvages de ce groupe tirent leur principale subsistance de la culture du sol. En hiver, ils travaillent dans les chantiers, et en été ils cultivent et chargent les bateaux. Ils vivent bien et sont heureux.

Constructions, bétail et instruments aratoires. Les habitations sont proprettes, confortables et bien meublées. D'un autre côté, il y a peu de bétail et peu d'instruments aratoires.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Ces sauvages sont encore plongés en plein paganisme.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont paisibles et gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas de reproches à formuler à cet égard.

Remarques générales.—Ces sauvages, bien qu'ils soient en fort petit nombre, sont industrieux et gagnent bien leur vie. Ils peuvent certes soutenir la comparaison avec n'importe quel autre groupe plus considérable.

GROUPE DE WEST-BAY.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située dans le township de Billings, à l'extrémité superieure de la baie Honora, île Manitouline. La superficie est d'au delà de treize milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La population de ce groupe est de trois cent vingt-neuf.

Mesures sanitaires.—Les règlements hygiéniques prescrits par le département sont en général bien observés, et les habitations sont propres et confortables.

Ressources et occupations.—La grande occupation est l'agriculture, où les progrès sont des plus marqués. En hiver, il y a aussi les travaux de chantier, et en été le travail dans les scieries et au chargement des bateaux.

Constructions.—Les habitations sont pour la plupart en bois rond. Ces habitations, cependant, sont propres, confortables et assez bien meublées, et les bâtiments y attenant sont tenus en bon état. Ces sauvages font beaucoup de progrès en agriculture, et ils se servent de tous les instruments aratoires nécessaires. Il y a, en outre, suffisamment de bétail et de chevaux.

Education.—L'école est bien fréquentée, et les progrès des élèves sont satisfaisants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Ils ont une grande église de belle apparence, où officient les missionnaires de Wickwemikong, et ils sont des pratiquants sincères et convaincus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et industrieux. Leur chef ou sachem leur porte un grand intérêt, et saisit toutes les occasions qui peuvent se présenter pour améliorer leur sort.

Tempérance et moralité.—Il y a peu de plaintes à formuler à ces deux sujets, et aucun autre groupe de cette agence ne peut présenter un meilleur dossier.

Remarques générales.—Ces sauvages sont industrieux et font des progrès ; ils portent beaucoup d'intérêt aux choses de l'éducation et de l'agriculture, et leur chef fait tout ce qu'il peut pour les aider à persévérer dans cette bonne voie.

J'ai l'honneur, etc.,

JAMES H. THORBURN,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE MANITOWANING,
MANITOWANING, 26 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant relatif aux sauvages de cette agence pour l'année terminée le 30 juin 1901.

GROUPE DE LA RIVIÈRE AU POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur la rive nord de la baie Georgienne, et sa superficie est d'environ deux mille cinq cents acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistiques de la population.—La population est de quatre-vingt-dix.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages pour l'année écoulée a été bonne. Les règlements hygiéniques sont bien observés, et les habitations sont tenues dans un remarquable état de propreté.

Ressources et occupations.—Une grande partie du sol de la réserve est propre à la culture; le reste est en bois debout. Les moyens de subsistance de ces sauvages sont la culture du sol, les travaux de chantier, la fabrication du sucre d'érable, la pêche, la chasse et la cueillette des fruits.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sont en bois de charpente et en bois rond, et elles sont tenues en bon état. On prend aussi bien soin du bétail, et le plus grand nombre ont tous les instruments aratoires qui leur sont nécessaires.

Education.—La réserve possède un externat, qui est assez fréquenté, et les enfants font des progrès satisfaisants dans leurs études.

Religion.—Ces sauvages sont, les uns anglicans, les autres catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et industrieux, et leurs progrès sont constants et marqués.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages, sous ces deux rapports, est très satisfaisante.

GROUPE DE LA POINTE-GRONDIN.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située à l'est de Collins inlet, sur la rive nord de la baie Georgienne.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistiques de la population.—La population de ce groupe est de cinquante-neuf.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages, durant l'année écoulée, a été bonne, et les habitations sont tenues dans de bonnes conditions hygiéniques.

Ressources et occupations.—Les principales ressources sont la coupe du bois, l'agriculture et la pêche. En été, les sauvages s'occupent de leurs jardins, ou encore ils vont à la pêche ou à la cueillette des fruits, et en hiver ils travaillent dans les chantiers.

Construction, bétail et instruments aratoires.—Les habitations, construites en bois rond, sont confortables. D'un autre côté, on élève fort peu de bétail, et il y a très peu d'instruments aratoires.

Education.—Il n'y a pas d'école dans cette réserve, et les enfants se rendent pour leurs classes à Wikwemikong.

Traits caractéristiques et progrès.—En règle générale ces sauvages sont industrieux, mais il serait à désirer qu'ils portassent plus d'intérêt aux choses de l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Les mœurs sont excellentes, et il est très rare qu'on ait à constater des cas d'ivresse.

GROUPE DU LAC AU POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située à environ douze milles de Sudbury, sur le chemin de fer du Pacifique, là même où se trouve la station de Naughton. La superficie de cette réserve est d'au delà de soixante-huit milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistiques de la population.—Ce groupe comprend une population de cent-cinquante-cinq âmes.

Santé et mesures sanitaires.—Lors de l'épidémie de variole dans le district de Sudbury, nous eûmes dix-neuf cas de cette maladie, et les sauvages durent être mis en quarantaine depuis le 25 janvier jusqu'au 4 avril. Il y eut un décès causé par cette maladie. Les sauvages sont maintenant en excellente santé; tous ont été vaccinés, et les habitations sont tenues dans un bon état de propreté.

Ressources et occupations.—Les jardins potagers et la chasse sont les principales sources de revenus. Ils cultivent de petits jardins, font la pêche et la chasse, servent de guides aux touristes, et travaillent aux mines et aux chantiers.

Constructions, bétail et instruments aratoires. La plupart des constructions sont en bois rond, et elles sont tenues en bon état. Il y a peu de bestiaux et peu d'instruments aratoires.

Réserve.—La réserve possède deux écoles, l'une à Naughton et l'autre au village à environ quatre milles de Naughton. Ces deux écoles sont assez bien fréquentées, mais les progrès des élèves sont cependant assez lents.

Religion.—Ces sauvages sont les uns méthodistes, les autres catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et d'une intelligence moyenne, mais leurs progrès sont nuls en agriculture, car ils passent presque tout leur temps à la chasse.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont généralement sobres et paisibles. Leurs mœurs sont satisfaisantes.

GROUPE DE TAHGAIWININI.

Réserve.—Ces sauvages ont une réserve à Wahnipitae, sur la rive nord de la baie Georgienne, mais la plupart habitent la partie non cédée de l'île Manitouline, à Wikwemikong et dans les environs.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique de la population.—Ce groupe a une population de cent quatre-vingt-huit.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne durant l'année écoulée. Les règlements hygiéniques sont bien observés.

Ressources et occupations.—La plus grande partie de la réserve est en forêt. Le droit de coupe du bois a été vendu, et le département paraît avoir ainsi assuré aux sauvages un bon revenu. Les principales occupations sont l'agriculture, les travaux de chantier, la pêche et la cueillette des fruits.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—La plupart des constructions sont en bois rond, bien édifiées, confortables et proprettes. Le bétail est de bonne race, et il y a suffisamment d'instruments aratoires pour tous les besoins.

Education.—Les enfants fréquentent l'école de Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont paisibles et laborieux, et leurs progrès en agriculture sont soutenus.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas trop à se plaindre sous ces deux rapports.

GROUPE DE MAGANETTAWAN.

Les sauvages de ce groupe, dans les limites de cette agence, sont au nombre de quatre-vingt-trois. Ils habitent surtout West-bay, sur l'île Manitouline, où ils cultivent avec succès des terres et des jardins potagers. En hiver, ils sont employés aux travaux de chantier. Cette réserve, ainsi que tout ce qui a trait à ces sauvages, sont du ressort de la surintendance de Parry-Sound.

GROUPE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS, DIVISION N° 3.

Les sauvages de ce groupe sont au nombre de trois cent quarante-un. La plupart habitent la partie non cédée de l'île Manitoulin, où ils cultivent avec succès des terres et des jardins potagers. D'une manière générale, leur degré d'avancement est identique à celui des autres sauvages de la partie non cédée de l'île Manitoulin, avec lesquels ils sont confondus dans les relevés de la statistique agricole et industrielle.

GROUPE DU LAC À LA CARPE.

Réserve.—La réserve de ces sauvages se trouve principalement dans la quatrième concession du township d'Assiginack, île Manitoulin. La superficie de cette réserve est de cinq cent quatre-vingt-dix-neuf acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et Ottawas.

Statistiques de la population.—La population de cette réserve n'est que de quatorze âmes.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages durant l'année écoulée a été bonne. Ils sont propres et bien mis, et leurs habitations sont bien meublées et confortables.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ne s'occupent que d'agriculture.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont tenus en bon état; les bestiaux sont bien soignés, et les instruments aratoires sont en abondance.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, et les enfants fréquentent celle de Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont à la fois intelligents et industrieux. Ils sont paisibles, et leurs terres peuvent soutenir la comparaison avec celles de plusieurs blancs des environs.

Tempérance et moralité.—Sous ces deux rapports, la conduite des sauvages est entièrement satisfaisante.

GROUPE DU CREEK À LA CARPE.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans la partie nord du township de Howland, île Manitouline, à environ quatre milles de la ville de Little-Current. Sa superficie est de deux mille deux cents acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et Ottawas.

Statistiques de la population.—Ce groupe renferme une population de cent âmes.

Santé et mesures sanitaires.—La santé a été assez bonne durant l'année écoulée. Les habitations sont propres et les règlements hygiéniques sont bien observés.

Ressources et occupations.—L'agriculture et l'élevage sont les deux principales sources de revenus. Il y a aussi la coupe du bois et le chargement des bateaux.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sont principalement en bois rond. Les habitations, granges et autres bâtiments sont en bon état, et les progrès en agriculture sont bien soutenus.

Education.—La plupart des enfants savent lire et écrire. Ils apprennent facilement et sont assidus à l'école.

Religion.—Les sauvages de ce groupe appartiennent à la religion anglicane. Ils fréquentent l'église de la réserve, qui est desservie par le missionnaire anglican de Little-Current.

Traits caractéristiques et progrès.—L'intérêt que ces sauvages portent à l'agriculture est la cause déterminante des progrès remarquables qu'ils ont réalisés. Leur chef est un homme énergique et intelligent qui s'acquitte à merveille des devoirs qui lui sont dévolus.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas beaucoup d'intempérance, et les mœurs sont assez bonnes.

GROUPE DE SHEGUIANDAH.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-ouest de Sheguiandah. Elle contient une superficie de cinq mille cent six acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et Ottawas.

Statistiques de la population.—La population de cette réserve est de quatre-vingt-sept.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année écoulée, et les règlements hygiéniques sont généralement bien observés.

Ressources et occupations.—L'agriculture est la principale source de revenus.

Constructions, bétail et instruments aratoires. Les habitations de ces sauvages sont confortables et assez bien meublées. Les bestiaux sont bien soignés, et il y a tous les instruments aratoires nécessaires.

Education.—L'école de cette réserve est sous la direction de l'Eglise anglicane. Elle est bien dirigée, et les enfants y font des progrès satisfaisants.

Religion.—La plupart des sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane. Leur église est desservie par le missionnaire de Little-Current, et ils fréquentent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Somme toute, ces sauvages sont intelligents et industrieux; ils sont gens paisibles et leurs progrès sont des plus remarquables.

Tempérance et moralité.—Ils sont à la fois sobres et de bonnes mœurs.



Abénaquis de St-François, Qué. Quatre générations : Famille Wawanolette.
Thomas, fils, 65. Thomas, père, 98. Conrad, petit-fils, 28. Alexandre, arrière-petit-fils, 4.

GROUPE DE LA BAIE-DU-SUD.

Réserve.—Cette réserve est située à environ douze milles de Manitowaning, sur l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ un mille et demi carrés.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et Ottawas.

Statistiques de la population.—La population est de soixante-cinq âmes.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne, et les règlements hygiéniques sont bien observés.

Ressources et occupations.—L'agriculture est la principale ressource de cette réserve. On s'ocupe aussi un peu de pêche, et, pendant l'été, le chargement des vaisseaux et des chalands augmente encore les profits.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont le plus souvent en bois non équarri, propres et confortables. Leurs bestiaux sont bien soignés, et ils ont assez d'instruments aratoires pour leurs besoins.

Enseignement.—Ces sauvages ont une école sur la réserve, sous la surveillance de l'autorité catholique romaine. Les enfants y sont très assidus, et font autant de progrès qu'on en peut attendre.

Religion.—Le catholicisme romain est la religion de cette bande; un missionnaire y célèbre régulièrement l'office divin.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire, en somme, de ces sauvages qu'ils font des progrès. Une heureuse disposition à accepter les conseils qui leur sont donnés forme un des traits caractéristiques de cette bande.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, en général, ne sont pas adonnés à l'usage des boissons envirantes, et leurs mœurs se sont ressenties utilement de l'influence religieuse.

SAUVAGES DE LA PARTIE NON CÉDÉE DE L'ÎLE MANITOULINE.

Réserve.—Cette réserve comprend l'extrémité est de l'île Manitouline, à l'est du township d'Assiginack.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Mouvement de la population.—Leur nombre est d'environ 736.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne durant l'année dernière. Leurs maisons sont pour la plupart proprement tenues et confortablement meublées. On y observe les prescriptions de l'hygiène, et toutes les habitations et leurs dépendances ont été blanchies à la chaux.

Ressources et occupations.—De grandes étendues de terre très avantageuses pour la culture, le bois de construction, la pêche, telles sont leurs ressources. Ils prennent d'année en année plus d'intérêt pour les travaux des champs. L'hiver dernier ils ont sorti de la forêt 25,000 traverses en cèdre pour le chemin de fer, 8,000 poteaux de cèdre, 268 cordes de bois à pâte à papier, et 29,893 pieds de cèdre en "billots"; et le gouvernement, qui s'est chargé d'en faire la vente à leur profit, en a obtenu un très bon prix.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs constructions sont les unes en bois non équarri, les autres en bois charpenté, et sont tenues en bon état de réparation. Leurs bestiaux sont de qualité moyenne et sont bien soignés. Ils sont pourvus des instruments aratoires les plus nouveaux.

Enseignement.—L'instruction est à la portée de tous les enfants de la réserve, avec des avantages exceptionnels. Les écoles industrielles de filles et de garçons et les externats de filles et de garçons à Wilwemikong sont dirigés par un corps d'instituteurs très capables. Il y a aussi un externat à Wikwemikongsing et au village de Buswash.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et l'influence des missionnaires compte pour beaucoup dans l'avancement de cette peuplade.

Tempérance et moralité.—Les désordres occasionnés par l'usage des boissons enivrantes ont été peu nombreux durant l'année, et, règle générale, les mœurs de ces sauvages sont bonnes.

J'ai, etc.,

C. L. D. SIMS,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS D'ALNWICK,
ROSENEATH, 15 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser, sous forme de mémoire statistique, mon rapport sur les sauvages d'Alnwick pour l'exercice clos le 30 juin 1901. J'ai bien peu de chose à ajouter à mon dernier rapport.

Réserve.—Cette réserve, située dans le township d'Alnwick, dans le comté de Northumberland, contient 3,373 acres et deux centièmes, dont environ 2,473 sont défrichées. Environ un millier d'acres sont louées à des blancs. Le sol est excellent dans la plus grande partie de cette réserve, et convient bien à la culture.

Mouvement de la population.—La population est actuellement de 231 âmes, la même que l'an dernier. Il y a eu 8 naissances et 8 décès dans le cours de l'année. Trois femmes se sont mariées dans les limites de la réserve; une autre s'est mariée hors des limites de la réserve. Deux jeunes femmes ont été admises dans la bande.

Hygiène et santé.—Il y a bien peu de maladie à l'heure qu'il est; mais nous avons perdu quatre membres de la bande depuis que j'ai fait le recensement au printemps dernier. Parmi ceux-là s'est trouvé l'ancien chef Mitchell Chubb, qui a été chef pendant douze ans et conseiller durant plusieurs années. C'était un brave homme d'un bon caractère, et sa mort est une perte considérable pour tous les membres de ce groupe.

Malgré l'horreur que la vaccination inspire à beaucoup de sauvages, le docteur Lapp a vacciné avec succès un grand nombre de leurs enfants le printemps dernier.

Ressources et occupations.—Par le fait que cette réserve se trouve située dans une excellente région agricole, beaucoup de sauvages obtiennent des succès remarquables dans la culture, et réussissent aussi bien que beaucoup de colons blancs du voisinage. La pêche et la chasse ne rapportent maintenant que bien peu de chose dans cette partie du pays.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Presque toutes les constructions sont en bois charpenté, et, en général, elles sont tenues en bon état de réparations. Les sauvages possèdent un grand nombre de bestiaux et d'instruments d'agriculture. On y trouve quatre lieuses automatiques, mais pas une seule moissonneuse.

Enseignement.—L'école a d'abord été tenue par Mlle Wilhelmina Peters, depuis les vacances de l'année dernière jusqu'à Noël, et ensuite par M. Wm Garland jusqu'aux vacances de l'année courante. C'étaient tous les deux de bons instituteurs. Je pense que Mlle Peters, en particulier, plaisait beaucoup aux sauvages. C'est M. C. B. Oakley qui aura maintenant la charge de l'école. Les enfants qu'il a été possible d'induire à assister à l'école un peu régulièrement ont assez bien réussi. Un des garçons de cette école, John Lukes, a suivi l'école à Roseneath l'hiver dernier, après le jour de Noël, et, cet été, il a passé ses " examens d'entrée " avec beaucoup d'honneur.

Traits caractéristiques et progrès.—Beaucoup de ces sauvages sont laborieux et réussissent très bien. On a beaucoup amélioré l'apparence de la réserve dans le cours des dernières années par la construction de bonnes clôtures en cèdre, bien alignées. Ces travaux font honneur à ceux qui les ont faits.

Religion.—Il y a ici 222 méthodistes, 7 anglicans et 2 catholiques romains. La plupart assistent très régulièrement aux offices. Le révérend Wm. Tomblin, qui a été missionnaire durant les cinq dernières années, vient de se retirer. M. Oakley va le remplacer.

Tempérance et moralité.—Un certain nombre de nos sauvages ne se feront pas faute de prendre des liqueurs fortes chaque fois qu'ils pourront s'en procurer; mais la grande majorité n'y touche jamais, trouvant honteux que d'autres en fassent usage.

J'ai, etc.,

J. THACKERAY,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE CRÉDIT,
HAGERSVILLE, 24 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Mississaguas de la réserve New-Credit pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—Cette réserve est située partie dans le township de Tuscarora, comté de Brant, partie dans le township d'Onéïda, comté de Haldimand. Elle contient 6,000 acres, dont 4,800 dans le township de Tuscarora, et 1,200 dans le township d'Onéïda. Elle touche à la réserve de la Grande-Rivière, qu'elle borne au midi et à l'est.

Mouvement de la population.—La bande compte une population de 246 personnes, comprenant 68 hommes, 76 femmes, 59 garçons et 43 filles; soit deux personnes de moins que lors de mon dernier rapport annuel.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été exceptionnellement bonne durant toute l'année. La petite vérole s'étant déclarée dans la réserve des Six-Nations, voisine de la nôtre, nous avons craint beaucoup pendant un certain temps; mais nous avons réussi à empêcher cette terrible maladie de prendre pied chez nous, en vaccinant tout le monde et en maintenant une quarantaine rigoureuse contre la région infestée. Les écoles et les édifices publics sont tenus avec une propreté scrupuleuse. Les maisons et les cours sont généralement propres et bien tenues, et les règlements sanitaires sont très bien observés.

Enseignement.—Il y a une bonne maison d'école en brique, bien ventilée et bien aménagée, avec une grande cour de récréation. On y suit le cours d'études que prescrit le département de l'instruction publique pour la province d'Ontario. La discipline est bonne, et les élèves font des progrès satisfaisants sous la direction de l'institutrice actuelle, Mlle M. G. Bogle. Trois élèves de cette réserve fréquentent l'école du village de Hagersville.

Religion.—Il y a sûr la réserve deux églises méthodistes, desservies toutes deux par le révérend C. G. F. Cole, jeune homme plein d'énergie, et qui prend un intérêt profond au bien-être de ses ouailles. Dans l'une et l'autre de ces églises les offices sont bien suivis. Les Adventistes du Septième jour comptent quelques sectaires parmi les membres de la bande.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, intelligents et soumis aux lois. Ils font des progrès satisfaisants, tant sous le rapport de l'éducation que sous le rapport de l'agriculture. Le blé d'automne a manqué en partie en 1901,

par suite de l'apparition de la mouche hessoise; mais la perte a été plus que compensée cependant par l'abondance du foin et du blé du printemps. Le travail des sauvages est fort recherché par les fermiers de la région environnante et par les propriétaires de vergers de la péninsule de Niagara. En profitant de ces avantages, beaucoup de familles trouvent souvent un supplément considérable de revenu.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont, en général, sobres et honnêtes ; quelques-uns, cependant, s'adonnent aux boissons alcooliques. Pour la moralité et la sobriété, on peut les comparer avec avantage aux blancs, leurs voisins.

Observations générales.—Tous les membres de la bande parlent et presque tous peuvent lire et écrire l'anglais d'une manière intelligente. Les bâtiments publics font honneur aux sauvages de cette réserve, et feraient honneur à l'intelligence d'une population qui aurait plus de prétentions.

Comme je n'ai eu la charge de cette agence que pendant une courte période de l'exercice, ce rapport peut n'être pas aussi complet qu'il aurait dû l'être si j'eusse été en place durant toute l'année.

J'ai l'honneur, etc.,

DANIEL J. LYNCH,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DU LAC-DU-RIZ ET DU LAC-À-LA-VASE,
KEENE, 5 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages dans mon agence pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1901.

BANDE DU LAC-DU-RIZ.

Réserve.—La réserve du Lac du Riz est située du côté nord du lac du Riz, dans le township d'Otonabi, comté de Peterborough. Elle contient environ 1,750 acres de terre, dont environ 750 sont défrichées. Environ 240 acres de cette terre défrichée sont affermées à des blancs ; le reste est cultivé par les sauvages.

Mouvement de la population.—Le dernier recensement porte à 81 le nombre total des sauvages, soit 22 hommes, 21 femmes, et 38 enfants au-dessous de vingt et un ans. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et deux décès, et par suite d'un mariage une personne s'est jointe à la bande. La population a donc augmenté d'une personne depuis mon dernier rapport.

Hygiène et santé.—La santé a été généralement assez bonne parmi les sauvages de cette bande. Ils paraissent avoir le confort dans leurs maisons, qu'ils tiennent remarquablement propres.

Ressources et occupations.—Faire la chasse en se servant de trappes, cueillir le riz sauvage, confectionner des paniers, ce sont là les quelques sources de revenus des sauvages de cette bande. D'autres encore sont bûcherons pendant l'hiver, et l'été font le flottage du bois.

Bâtiments.—Sauf quelques exceptions, les bâtiments de cette réserve sont en bois charpenté, et sont tenus en bon état de réparation.

Bestiaux et instruments aratoires.—Les bestiaux sont excellents, et il y a quantité d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques enfants suivent l'école très régulièrement, et semblent apprendre assez bien.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont méthodistes. Ils ont une église, et le missionnaire, M. Windsor, leur fait le sermon tous les dimanches. Une fois par semaine il y a réunion de la Société d'Emulation Chrétienne, et quelques membres de la bande y prennent beaucoup d'intérêt.

Tempérance et moralité.—En somme, ces gens se conduisent bien et se montrent soumis aux lois. Par occasion, cependant, quelques-uns s'abandonnent à la boisson.

BANDE DU LAC-À-LA-VASE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac à la Vase, dans le township de Smith, comté de Peterborough. Elle contient environ 2,000 acres.

Mouvement de la population.—Le dernier recensement indique une population totale de 165 personnes, comprenant 45 hommes, 36 femmes et 84 enfants et jeunes gens au-dessous de vingt et un ans. Il y a eu, au cours de l'année, cinq naissances et six décès. La bande s'est augmentée de deux membres par des mariages, et en a perdu un qui est allé rejoindre une autre bande par suite de la même cause. La bande conserve donc le même chiffre de population que l'an dernier.

Hygiène et santé.—Il y a eu, l'année dernière, beaucoup de maladie, principalement de la consomption, parmi ces sauvages. Les enfants ont été vaccinés. Les règlements sanitaires sont bien observés. On fait une dépense libérale de chaux à blanchir. Les maisons présentent une apparence d'ordre et de propreté, et toutes les précautions sont prises pour éviter la contagion.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font, en agriculture, des progrès constants. Quelques-uns d'entre eux cultivent tout ce qu'ils possèdent de terrain et réusssissent assez bien. Il y en a beaucoup qui travaillent dans les chantiers en hiver et gagnent de bons gages.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette réserve sont, les uns en bois non équarri, les autres en bois charpenté, et sont tenus en bon état de réparation.

Bestiaux et instruments aratoires.—Les bestiaux sont vraiment beaux, et beaucoup de sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Cette réserve possède une école. C'est un sauvage qui en est actuellement l'instituteur. On y a fait des progrès assez satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous membres ou adhérents de l'Eglise méthodiste. Un ministre vient à la réserve tous les dimanches, et tous assistent très régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens sont, pour la plupart, laborieux et paraissent prendre beaucoup d'intérêt à leurs maisons.

Tempérance et moralité.—Les sauvages d'ici sont très honnêtes et de bonne conduite. Il y a bien peu d'excès de boisson parmi eux.

J'ai, etc.,

WM. McFARLANE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE SCUGOG,
PORT-PERRY, 21 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Mississaguas de l'île Scugog pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1901.

Réserve.—Cette réserve contient 800 acres, dont la plus grande partie est défrichée et en culture.

Mouvement de la population.—La population est de 37 personnes: une de moins que l'an dernier. Il y a eu une naissance.

Condition sanitaire.—La condition sanitaire est très bonne, et il faut attribuer au grand âge la mort, survenue l'an dernier, des deux hommes les plus vieux de cette bande.

Ressources et occupations.—Comme principales sources de revenu ils ont la confection des paniers, la pêche et la chasse. Quelques sauvages, cependant, montrent assez de zèle pour la culture.

Bâtiments et instruments aratoires.—Il y a quelques bons bâtiments en bois charpenté; mais, bien que le besoin s'en fasse grandement sentir, les maisons en bois non équarri n'ont pas été rendues meilleures depuis mon rapport de l'an dernier

Enseignement.—Il y a une école assez proche où peuvent aller les enfants de cette réserve, et, bien que tous ne soient pas aussi assidus qu'ils devraient l'être, les progrès accomplis par les quelques élèves fidèles à s'y rendre sont très bons.

Religion.—Le plus grand nombre des sauvages de Scugog sont des membres zélés de l'église méthodiste de cette réserve.

Traits caractéristiques et moralité.—Ils sont honnêtes, ménagers, soumis aux lois. Quelques-uns sont désireux de se procurer les instruments nécessaires à une culture plus avantageuse de leurs terres.

Tempérance et moralité.—On peut dire que cette bande des Mississaguas est sobre. Quelques jeunes gens, il est vrai, se livrent à la boisson, mais le plus grand nombre donnent des preuves pratiques de leur amour de la température.

J'ai, etc.,

A. W. WILLIAMS,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ,
MARYSVILLE, 3 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve Tyendinaga est située dans le comté de Hastings. On dit qu'elle contient une superficie de 17,000 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 1,265 âmes, comprenant 329 hommes, 363 femmes, et 573 enfants au-dessous de vingt et un ans.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été généralement bonne durant l'année. La plupart des enfants ont eu les oreillons et la rougeole. Il y a eu au cours de l'année six cas de fièvre typhoïde dans une famille. Par précaution, les cours ont été nettoyées et les ordures ont été brûlées; les maisons en général et leurs dépendances ont été nettoyées. Trois cents enfants environ ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La culture générale et l'élevage des bestiaux sont les principaux moyens d'existence de ces sauvages, le sol étant fertile et convenant bien à ce genre d'exploitation. Quelques-uns font la pêche, d'autres sont journaliers, charpentiers ou maçons. Les récoltes n'ont pas été aussi bonnes l'année dernière que l'année précédente, la récolte du blé surtout. Beaucoup de femmes s'emploient au jardinage ou à faire le beurre.

Bâtiments et bestiaux.—Les sauvages ont plus que jamais soin de leurs granges et d'assurer par là une meilleure protection durant l'hiver à leurs animaux et à leurs récoltes.

Enseignement.—Il y a, sur cette réserve, quatre écoles, qui sont administrées par une commission scolaire. On y emploie deux instituteurs blancs et deux instituteurs sauvages. Deux cent quarante-huit enfants de 6 à 15 ans devraient suivre les classes; mais on éprouve, en certains cas, quelque difficulté à assurer la présence régulière des enfants à l'école. Un certain nombre suivent les classes de l'école de Deseronto.

Religion.—Les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, à l'exception de 140, qui sont presbytériens. Les anglicans ont deux églises en pierre, et deux maisons de mission dont ils se servent pour la célébration de l'office divin. Le missionnaire donne quatre offices tous les dimanches, et un office du soir en hiver. A l'école de mission, l'office est célébré par Cornelius Maracle, père. Les presbytériens ont une église en bois charpenté. Les sauvages sont attentifs à leurs devoirs religieux et à tout ce qui touche à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages améliorent graduellement leurs fermes, en y ajoutant des bâtiments, construisant des clôtures, égouttant les terres. On donne beaucoup d'attention aux chemins. Le travail se fait sous la direction de dix-sept inspecteurs nommés chaque année par les chefs réunis en conseil, et les routes sont tenues en bon état. En même temps, les chefs encouragent le drainage des marais et des eaux stagnantes en faisant creuser à cette fin de larges fossés.

Trente jeunes gens environ se sont engagés comme volontaires et sont allés faire les exercices militaires à Kingston dans le mois de juillet dernier.

Le docteur Oronhyatekha a fait venir quelques animaux de race: des chevaux, des pourceaux et des bêtes à cornes.

Tempérance et moralité.—L'éloignement de ces sauvages pour les liqueurs fortes est remarquable; bien peu ont l'habitude de boire avec excès.

Autant que j'en puis juger, leurs mœurs sont bonnes.

J'ai, etc.,

GEORGE ANDERSON,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MORAVES DE LA THAMES,
DUART, 9 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Moraves de la Thames pour l'exercice fini le 30 juin 1901.

Réserve.—Cette réserve contient 3,010 acres de bonne terre. Elle est située sur la rivière Thames, dans la partie nord du township d'Orford, comté de Kent, à 4 milles environ au sud-ouest de la ville de Bothwell.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Delawares, mais sont connus sous le nom de Moraves de la Thames.

Mouvement de la population.—Il y a dans cette bande 305 personnes, savoir: 84 hommes, 76 femmes, 74 garçons et 71 filles. Il y a eu, au cours de l'année, 9 naissances et 6 décès parmi les membres de la bande. On compte aussi 41 personnes qui résident ici, sans être membres de la bande. Il en est mort deux durant l'année.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages, en somme, a été bonne durant l'année. Il y a eu, chez les enfants, une épidémie de "picote volante" durant un espace de quatre mois environ. Les règlements sanitaires du département sont bien obser-

vés. On fait la vaccination des enfants tous les ans. Les sauvages font une dépense libérale de chaux à blanchir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs maisons. On a creusé des puits, dont on obtient une eau meilleure, ce qui est très important pour la santé des sauvages.

Ressources et occupations.—Ils vivent presque sans exception de la culture. Le sol est fertile et facile à travailler. Presque tous les jeunes gens de vingt et un ans possèdent plus ou moins de terre. Ceux qui n'en ont pas assez pour pouvoir constamment s'occuper chez eux travaillent pour les blancs leurs voisins. Quelques-uns font la pêche, d'autres confectionnent des paniers.

Bâtiments.—En règle générale les maisons sont petites, mais plus confortablement bâties qu'elles ne l'étaient jusqu'ici, et sont tenues avec assez de propreté. Les étables et les bâtiments extérieurs sont beaucoup meilleurs qu'ils n'étaient.

Bestiaux.—Les bestiaux sont bons, surtout les chevaux et les cochons, qui reçoivent de la part des sauvages plus d'attention que les bêtes à cornes et les moutons.

Instruments aratoires.—Autant qu'ils peuvent s'en procurer, les sauvages se servent d'instruments aratoires modernes.

Enseignement.—L'école, qui est située presque au centre de la réserve, ce qui permet à tous les enfants d'y assister, est dirigée par Mademoiselle Mary Jane Smith, une institutrice de profession, qui fait un travail excellent. Les progrès accomplis par les élèves qui suivent régulièrement la classe sont très bons.

Religion.—On compte trois églises sur la réserve : la mission morave, l'église méthodiste et l'église anglicane. Des offices ont lieu dans chacune de ces églises tous les dimanches, et l'assistance y est toujours nombreuse.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages sont tempérants. Il nous arrive quelquefois d'entendre parler d'excès de boisson. Aucun cas d'immoralité ne m'a été rapporté durant l'année dernière, et je pense qu'en somme les sauvages font des progrès constants.

J'ai l'honneur, etc.,

A. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR, DIVISION OCCIDENTALE,
PORT-ARTHUR, 1er septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les sauvages de cette agence pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

BANDE DE FORT-WILLIAM.

Réserve.—Cette réserve est située le long de la rivière de la Mission et de la rivière Kaministiquia, et contient une superficie de 13,040 acres. Les terres qui longent les rivières sont de bonne qualité. L'ouverture du chemin de la Montagne a dégagé deux mille acres environ de terre excellente jusque-là inaccessible.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 297 âmes, comprenant 63 hommes, 87 femmes, 79 garçons et 68 filles. Il y a eu au cours de l'année cinq naissances et quinze décès.

Hygiène et santé.—Il y a eu pendant l'année une épidémie de rougeole, et c'est à cette maladie qu'il faut attribuer le plus grand nombre des décès. La petite vérole

a sévi chez les sauvages des deux côtés de la frontière internationale, et il a fallu employer toutes les précautions possibles pour prévenir le danger de la contagion. On a blanchi les bâtiments et brûlé les ordures, et vacciné ceux qu'il fallait

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages en été consistent à faire de la culture, à agir comme guides, à prospecter, à cueillir des baies, et en hiver ils font du bois de corde ou travaillent dans la forêt. L'ouverture du chemin de la Montagne a donné de l'ouvrage au printemps à un grand nombre de sauvages.

Bâtiments.—Deux nouveaux bâtiments ont été construits durant l'année.

Bestiaux.—Le nombre des bestiaux a peu augmenté.

Instruments d'agriculture.—L'achat fait par l'un d'eux d'une machine à faucher dispense les sauvages d'en louer du dehors.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve, l'externat de filles et de garçons, et l'orphelinat Saint-Joseph. Les institutrices sont des sœurs de Saint-Joseph. Les progrès des élèves sont assez bons, et si les parents y mettaient un peu plus de zèle, les résultats seraient meilleurs.

Religion.—Il y a dans la bande 237 catholiques romains et 60 idolâtres. Cette réserve possède une église, dont les offices sont suivis avec beaucoup de ponctualité. Il y a aussi un couvent dirigé par la révérende mère supérieure et quatre sœurs.

Traits caractéristiques et progrès.—En règle générale les sauvages sont laborieux, mais ils préfèrent le travail dans les bois à la culture ; et, comme il a eu beaucoup d'ouvrage dans la forêt, avec des gages rémunérateurs, l'année a été prospère.

Tempérance et moralité.—Il semble y avoir sous ces deux rapports un progrès constant.

BANDE DU ROCHER-ROUGE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Nipigon, près du lac Hélène, et contient 600 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 215 personnes, comprenant 49 hommes, 55 femmes, 59 garçons et 52 filles. Il y a eu six naissances et neuf décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—La santé a été bonne parmi les sauvages de cette bande. Il y a eu une épidémie de rougeole, dont il s'ensuivit néanmoins bien peu de mortalité. Un bon nombre de personnes ont été vaccinées. On brûle toutes les ordures.

Ressources et occupations.—La principale occupation des sauvages consiste à servir de guides aux touristes qui vont faire la pêche dans le haut de la rivière Nipigon. Quelques-uns font la culture sur des pièces de terre de peu d'étendue. Durant l'hiver, les sauvages font du bois ou vont à la chasse.

Bâtiments.—Il n'y a eu cette année aucune nouvelle construction. Les sauvages sont bien et confortablement logés.

Bestiaux.—Quelques-uns des membres de cette bande possèdent de bons chevaux. Pendant l'hiver ils entreprennent le transport des provisions pour les camps de forestiers ou pour le lac.

Instruments aratoires.—Ceux des sauvages qui s'occupent d'agriculture possèdent tous les instruments nécessaires.

Enseignement.—Il existe dans la réserve une maison d'école, qu'on a fermée depuis plusieurs années. Il y en a une aussi à la mission catholique romaine assez bien fréquentée.

Religion.—La réserve compte 39 anglicans et 176 catholiques romains. Les sauvages ont beaucoup de zèle pour leur religion, et la messe qui se dit à la mission amène toujours beaucoup de monde.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande aiment le travail et vivent confortablement. Ils sont paisibles et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport, il pourrait y avoir amélioration.

ÉGLISE DE LA MISSION D'ANGLETERRE.

Réserve.—Cette réserve est occupée par une partie de la bande du Rocher-Rouge et se trouve située sur la rive occidentale de la baie McIntyre, sur le lac Nipigon. Elle contient 185 acres.

Population.—Trente personnes environ résident ici.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent de chasse et de pêche.

Bâtiments.—Deux nouveaux bâtiments ont été construits pendant l'année.

Bestiaux.—Ces sauvages ne possèdent aucun bétail. Le taureau qui y avait été envoyé par le département a été perdu.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ce groupe se montrent soumis aux lois. Il s'est fait quelques progrès durant l'année, et les nouveaux instruments fournis par le département ont servi à labourer une petite quantité de terre neuve.

BANDE DE NIPIGON.

Réserve.—La principale réserve de cette bande est située sur la baie aux Goëlands, lac Nipigon, et contient 7,500 acres. Elle est bien boisée le long des bords de la rivière aux Goëlands, qui la traverse. Le sol est léger. Il y a une autre réserve sur l'île aux Brochets, près du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 517 âmes, comprenant 101 hommes, 127 femmes, 155 garçons et 34 filles. Il y a eu quatorze naissances et quinze décès durant l'année.

Hygiène et santé.—La santé a été bonne parmi ces sauvages. Un certain nombre ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La chasse est leur principale occupation. Quelques-uns servent de guides aux touristes qui vont faire la pêche sur le Nipigon. Durant l'année dernière un grand nombre de sauvages ont été employés par des explorateurs.

Bâtiments.—Trois nouveaux bâtiments ont été construits cette année.

Instruments aratoires.—Il a été fourni quelques instruments aratoires à la bande au printemps.

Enseignement.—L'école, située sur l'île aux Brochets, a été fermée faute d'être suffisamment fréquentée.

Religion.—Cette bande compte 17 anglicans, 176 catholiques romains et 324 idolâtres. Il y a une église à l'île aux Brochets. On y célèbre la messe de temps en temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et commencent à sentir la nécessité de se livrer à la culture en voyant les animaux à fourrure se faire plus rare d'année en année. Ils ont fait un très bon emploi des instruments fournis par le département le printemps dernier.

Tempérance et moralité.—Ils sont très éloignés des endroits où l'on peut se procurer des liqueurs fortes. Leurs mœurs semblent bonnes.

BANDE DU PAYS-PLAT.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pays-Plat, au lac Supérieur, et contient 640 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 45 personnes, comprenant 5 hommes, 14 femmes, 14 garçons et 12 filles. Il y a eu deux décès pendant l'année, et aucune naissance.

Hygiène et santé.—Il y a eu très peu de maladie. La réserve est tenue en bon état de propreté.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de chasse et de pêche, prospectant ou travaillent dans les mines. Ils cultivent des pommes de terre et des légumes en quantité suffisante pour leurs besoins, et vendent de grandes quantités de myrtiles ou " bluets ".

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école qui, pour le présent, se trouve sans maître. Les parents prennent bien peu d'intérêt à faire instruire leurs enfants.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains. Il y a une église où l'on dit la messe de temps en temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux, et, comme l'ouvrage est plus abondant que par le passé, ils font un peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Les faits d'intempérance et d'immoralité sont rares.

BANDE DU PIC.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pic, au lac Supérieur, et contient 800 acres, divisées en 25 fermes faisant face à la rivière.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population est de 220 personnes, comprenant 49 hommes, 58 femmes, 60 garçons et 53 filles. Il y a eu huit naissances et six décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—La santé a été généralement bonne parmi les sauvages de cette bande. On brûle toutes les ordures, et la réserve est tenue en bon état de propreté.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture. Ils s'occupent aussi de chasse et de pêche et d'exploration. Ils vendent de grandes quantités de bluets.

Bâtiments.—Une nouvelle construction a été érigée durant l'année.

Bestiaux.—Ces sauvages n'ont jamais été fort intéressés à se procurer des bestiaux. Ils ont un cheval que leur a fourni le département.

Instruments aratoires. Ils ont ce qu'il leur faut d'instruments pour l'étendue de terre qu'ils cultivent.

Enseignement.—Il y a une école dans la réserve, où les classes sont bien suivies. Les parents prennent beaucoup d'intérêt aux questions scolaires.

Religion.—Cette bande compte 5 anglicans et 215 catholiques romains. Il y a une église dans la réserve, où la messe se dit de temps en temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont paisibles et assez laborieux, mais ils ne trouvent pas grand'chose à faire au dehors, et leurs progrès sont lents.

Tempérance et moralité.—Sous ces deux rapports, ils sont au-dessus de la moyenne.

BANDE DU LAC LONG.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive du lac Long et contient 640 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 326 âmes, comprenant 61 hommes, 81 femmes, 80 garçons et 104 filles. Il y a eu 16 naissances et 7 décès durant l'année.

Hygiène et santé.—La santé a été bonne chez les sauvages de cette bande. Un certain nombre de personnes ont été vaccinées.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent de chasse ; leur seule autre occupation étant de transporter les marchandises du lac Supérieur pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quelques-uns se sont engagés cette année pour la première fois à des explorateurs.

Enseignement.—Il n'y a jamais eu d'école sur cette réserve. Les sauvages désirent beaucoup en avoir une.

Religion.—Cette bande compte 60 anglicans, 265 catholiques romains et un idolâtre. Il y a dans la réserve une église catholique romaine où la messe se dit de temps en temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et intelligents. Ils montrent quelque intérêt pour l'agriculture. Le département, en leur fournissant des instruments, contribue beaucoup à les encourager dans cette voie.

Tempérance et moralité.—La moralité est excellente parmi les sauvages de cette bande. La réserve est si éloignée des endroits où l'on vend des boissons, qu'ils n'ont aucune chance de s'y livrer.

J'ai l'honneur, etc.,

J. F. HODDER,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,
PARRY-SOUND, 31 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit, sous forme de relevé statistique, indiquant la condition et les progrès des diverses bandes de cette surintendance pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

BANDE DE L'ÎLE PARRY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive orientale de la baie Georgienne, près de la ville de Parry-Sound. Sa superficie est de 27 milles carrés.

Ressources.—L'agriculture, la chasse et la pêche sont les ressources de cette réserve. Les exploitations forestières de plusieurs grandes maisons de Parry-Sound, jointes aux travaux qui se font sur la réserve pour le chemin de la Compagnie du chemin de fer du Canada-Atlantique à Depot-Harbour, permettent aux sauvages de cette bande d'avoir de l'emploi presque en tout temps s'ils le veulent.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve (non compris les sauvages qui y résident sans cependant faire partie de la bande) est de 107 personnes, comprenant 26 hommes, 34 femmes et 47 enfants. Il y a eu pendant l'année deux naissances et un décès. La population comprend donc une personne de plus que l'année dernière.

Santé.—La santé a été bonne durant l'année parmi les sauvages de cette bande. Il n'y a eu qu'un seul décès.

Occupation.—Les membres de cette bande ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. Outre les travaux de l'agriculture, dans lesquels ils font graduellement des progrès, ils trouvent beaucoup à s'employer comme guides, durant la belle saison, auprès des touristes qui viennent visiter le voisinage; et, en hiver, ils ont les chantiers tout près de la réserve.

Bâtiments et bestiaux.—J'aimerais voir un progrès plus marqué sous ce rapport. On trouve cependant dans la réserve une très belle ferme, la propriété de James Walker, ancien membre de la bande du Cap-Croker, qui appartient maintenant à la bande de l'île Parry; et je fais tous mes efforts pour engager les autres membres de la bande à imiter l'exemple de ce sauvage.

Enseignement.—Les choses de l'éducation sont dans une condition assez satisfaisante. Il y a sur la réserve deux écoles dirigées chacune par une institutrice munie d'un diplôme de troisième classe. Il y a 25 enfants dans la réserve en âge d'aller à l'école, sans compter ceux qui n'appartiennent pas à la bande, mais qui résident dans la réserve, et dont quelques-uns suivent les classes; si bien que l'assistance a été assez nombreuse durant l'année. Les progrès accomplis par les élèves ont été aussi bons qu'on pouvait le désirer.

Religion.—Les dénominations religieuses sont représentées comme suit dans la bande: 49 méthodistes, 36 catholiques romains et 22 idolâtres. Les méthodistes ont une très bonne église sur la réserve, et les offices, qui sont célébrés par le missionnaire résidant, le révérend Allan Salt, sont généralement bien suivis. Les catholiques romains reçoivent de temps à autre la visite d'un prêtre de leur clergé, et les offices ont alors lieu dans la maison d'école de Skene.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande sont des gens très paisibles et d'une très bonne conduite. Leurs mœurs sont exemplaires.

Tempérance.—Il ne m'a été signalé durant l'année qu'un seul cas d'intempérance parmi les membres de cette bande. Leur conduite, sous ce rapport, a donc été excellente.

BANDE DE SHAWANAGA.

Réserve.—Cette réserve est située dans l'intérieur des terres à quatre milles environ de la rive orientale de la baie Shawanaga, à l'est de la baie Georgienne, et à vingt-trois milles au nord de la ville de Parry-Sound. Elle contient une superficie de quatorze milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont: l'agriculture qui, cependant, ne se fait que sur une petite échelle, la pêche, la cueillette et la vente des fruits sauvages, etc.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 105 personnes, comprenant 24 hommes, 34 femmes et 47 enfants. Il y a eu pendant l'année deux naissances et trois décès. La population compte donc une personne de moins cette année.

Santé.—La santé a été assez bonne parmi la bande durant l'année dernière.

Occupations.—La culture à un degré restreint fait partie des occupations de ces sauvages. La plupart cependant ont recours à la pêche et à la chasse pour subvenir à leurs besoins. La Compagnie de pêche de Buffalo, qui a un dépôt à la Pointe-aux-Barils, emploie un certain nombre de sauvages de cette bande comme pêcheurs. Cette occupation leur procure de bons gages.

Bâtiments.—Les habitations des sauvages de cette bande sont petites et d'un mode de construction inférieur. La plupart sont faites de bois non équarri et de

dimensions telles qu'elles ne permettent pas de loger convenablement ceux qui les occupent.

Enseignement.—L'enseignement est donné aux enfants dans une école située dans la réserve et dirigée par une institutrice munie d'un diplôme de troisième classe. Le cours d'études est celui-là même qu'autorise le département. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de 24. Les élèves ont fait beaucoup de progrès l'année dernière.

Religion.—Les confessions religieuses sont représentées comme suit: 75 méthodistes et 30 catholiques romains. Il y a deux églises dans la réserve; l'une, qui est maintenant terminée, est une très jolie construction et appartient aux méthodistes; l'autre appartient aux catholiques romains et n'est pas encore terminée. Des offices ont eu lieu fréquemment dans la nouvelle église méthodiste et ont été bien suivis.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de ces bandes ont l'air vifs et intelligents, mais ne sont pas, dans l'ensemble, aussi laborieux qu'ils pourraient l'être. Les quelques sauvages qui travaillent pour la Compagnie de pêche de Buffalo réussissent très bien, et si un plus grand nombre voulaient se mettre à l'ouvrage, il y a pour chacun de quoi se faire une honnête existence.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de pouvoir dire qu'on ne m'a signalé aucun cas d'intempérance parmi les membres de cette bande durant l'année dernière. La moralité de leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE L'ANSE HENVEY.

Réserve.—Cette réserve est située sur l'une des anses de la baie Georgienne, à peu près à mi-chemin entre l'anse de Byng et la rivière des Français. Elle contient une superficie de 30 milles carrés.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 165 âmes, comprenant 47 hommes, 53 femmes et 65 enfants. Il y a eu pendant l'année 6 naissances et 6 décès. La population est donc restée la même que l'année précédente.

Santé.—La santé a été assez bonne durant l'année parmi les membres de cette bande.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la pêche et la chasse. Ces sauvages ne font que bien peu de culture. La plupart gagnent leur vie en s'occupant de chasse et de pêche, ou en travaillant dans les chantiers de forestiers.

Enseignement.—Le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école est de 34. Il y a dans la réserve une école dirigée par une institutrice munie d'un diplôme de troisième classe. On y suit le cours d'études autorisé par le département. La discipline est très bonne et l'assiduité très satisfaisante, et les élèves font beaucoup de progrès.

Bâtiments et instruments aratoires.—Les bâtiments des membres de cette bande sont très passables. Les maisons sont blanchies à la chaux et sont très bien tenues. Le village est situé sur un promontoire élevé et pittoresque, et le tout ensemble forme, je crois, le plus beau groupe de maisons qu'aient les sauvages de cette surintendance.

Ils n'ont que bien peu d'instruments aratoires, en tout trois charrues et une herse.

Religion.—Près des trois quarts des sauvages de cette bande sont catholiques romains; les autres sont méthodistes. Une très bonne église catholique est maintenant terminée, et le prêtre missionnaire de Byng-Inlet y vient de temps en temps dire la messe. Les méthodistes eux aussi se sont fait construire une très bonne église, où des ministres de leur religion viennent souvent célébrer l'office.

Traits caractéristiques.—Les membres de cette bande sont d'un caractère supérieur. Ils forment un groupe magnifique d'hommes vigoureux et dont l'aspect révèle une vie toujours active.

Tempérance et moralité.—Leur conduite sous ce double rapport n'a rien laissé à désirer durant l'année.

BANDE DE NIPISSINGUE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Nipissingue, à dix milles à l'ouest de la ville de North-Bay. Elle contient une superficie de 64,000 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 200 âmes, comprenant 47 hommes, 59 femmes et 94 enfants. Il y a eu dans le cours de l'année 5 naissances et 5 décès. Cinq sauvages sont venus se joindre à la bande et trois l'ont quittée. La population a donc augmentée de deux personnes durant l'année.

Santé.—La santé a été bonne parmi les membres de cette bande durant l'année dernière.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la chasse et les chantiers de forestiers. Les sauvages de cette bande ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. La réserve étant située près d'une tête de division du chemin de fer Canadien du Pacifique, et l'exploitation des coupes de bois que possède M. J. R. Booth dans cette localité se poursuivant continuellement, ils sont en mesure de trouver du travail à peu près en tout temps de l'année.

Enseignement.—Il y a 44 enfants dans la réserve en âge d'aller à l'école. Ils ont une excellente école à leur village de la Baie-Beaucage sous la direction d'une institutrice munie d'un diplôme de troisième classe. L'assiduité est bonne et les progrès des élèves sont très satisfaisants.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous catholiques romains. Ils ont sur la réserve une bonne église, où des missionnaires viennent de temps à autre célébrer l'office divin.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande sont actifs et intelligents, et sous bien des rapports peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec les colons blancs de cette région. Ils ne s'occupent que bien peu de la culture, et comptent surtout, pour gagner leur vie, sur le travail qu'ils peuvent se procurer comme forestiers, et sur la chasse.

Tempérance et moralité.—Aucun cas d'intempérance parmi les sauvages de cette bande ne m'ayant été signalé pendant l'année dernière, j'en conclus que leur conduite sous ce rapport a été très bonne. Au point de vue de la moralité, ils sont irréprochables.

BANDE DE DOKIS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à la sortie du lac Nipissingue, à la tête de la rivière des Français. Elle contient une superficie de 25,000 acres environ et comprend deux îles.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent nominalement à la tribu des Ojibbewas, mais en réalité ce sont des métis qui ont beaucoup de sang français.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 79 personnes, comprenant 18 hommes, 26 femmes et 35 enfants. Il y a eu pendant l'année une naissance et deux décès. Il y a donc diminution d'une personne dans la population.

Santé.—La santé a été bonne durant l'année parmi les sauvages de cette bande.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve semblent très restreintes à l'heure qu'il est. Les sauvages font de la culture sur une très petite échelle et travaillent aussi dans les chantiers. Il y a sur la réserve une forêt de pin de beaucoup de valeur, qui pourrait être exploitée très avantageusement pour la plus grande prospérité des membres de cette bande. Pour le moment, la plupart d'entre eux sont dans une extrême indigence, et cet état de choses durera probablement aussi longtemps qu'ils négligeront de faire valoir cette forêt qui est à leur portée.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve sont peu nombreux et faits de bois non équarri.

Les bestiaux et les instruments aratoires appartiennent presque tous au chef Dokis et à ses fils.

Enseignement.—Il y a beaucoup à déplorer l'absence complète, dans cette réserve, des moyens de s'instruire. Les enfants grandissent sans pouvoir se procurer les avantages que donne l'éducation.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques.—Le caractère français prédomine chez ces sauvages. Ils paraissent avoir une intelligence ordinaire. Leur condition serait plus prospère si leur chef voulait bien consentir à la vente du bois pour leur bénéfice.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE TÉMOGAMINGUE.

Réserve.—On n'a pas encore assigné de réserve à cette bande, dont les membres viveint sur les bords du lac Témogamigue, un grand nombre habitant à l'île à l'Ours, près du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le lac Témogamingue est situé à 40 milles environ à l'ouest du lac Témiscamingue.

Ressources et occupations.—La chasse est, pour ainsi dire, la seule ressource de ces sauvages, mais cette ressource diminue rapidement. Il y a beaucoup de poisson dans les lacs et dans les cours d'eau, qui abondent dans cette région ; mais les sauvages ne font que bien peu de pêche. La culture les tente fort peu, et ils en donnent pour raison qu'aucune réserve ne leur ayant été assignée, ils ne tiennent pas à défricher des terres qui pourraient plus tard se trouver hors des limites de leur réserve.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de purs Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 86 personnes, comprenant 21 hommes, 36 femmes et 29 enfants. Il y a eu pendant l'année 3 naissances, et, comme il n'est survenu aucun décès, la population compte donc 3 personnes de plus que l'année précédente.

Santé.—La santé a été très bonne parmi les sauvages de cette bande durant l'année dernière.

Bâtiments.—Quelques maisons ont été construites autour du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais la plupart de ces sauvages vivent sous des tentes tout le long de l'année.

Enseignement.—Les sauvages de cette bande n'ont aucuns moyens de s'instruire. En conséquence, les enfants grandissent sans connaître les avantages que donne l'éducation.

Religion.—Cette bande se compose entnèrement de catholiques romains. L'on est à construire une église près du poste de la Compagnie de la Baie d''Hudson ; mais vu la situation inaccessible de Témogamingue, je ne vois pas comment on pourra y célébrer l'office divin, si ce n'est à de longs intervalles.



Externat sur la réserve des Abénakis, St-François, Qué.

Traits caractéristiques.—Les membres de cette bande paraissent être doués d'une vigueur exceptionnelle, si l'on en juge par le travail ardu qu'ils accomplissent dans les portages et à la pagaie, choses dans lesquelles ils excellent.

Tempérance et moralité.—Sous ces rapports leur conduite est très satisfaisante.

BANDE DE WATHA (AUTREFOIS GIBSON).

Réserve.—La réserve de cette bande est située entre l'extrémité sud du lac Muskoka et la baie Georgienne. Sa superficie est de 25,000 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Mohawks, ou comme ils sont plus généralement connus, des Iroquois. Ils résidaient autrefois à Oka, Québec.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 130. Elle se décompose comme suit: 32 hommes, 27 femmes et 71 enfants. Durant l'année il y a eu 7 naissances et point de décès, soit une augmentation de 7, pour l'année, dans le nombre des personnes composant la bande.

Santé.—La santé des membres de cette peuplade a été très bonne, l'année dernière.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et l'exploitation forestière. Les membres de cette bande vivent principalement de culture. Durant l'hiver, quelques-uns, parmi les jeunes gens, trouvent occasionnellement de l'emploi dans les camps de bûcherons près de la réserve, et en été quelques-uns d'entre eux agissent comme guides pour les touristes, qui fréquentent les lacs Muskoka en grand nombre.

Bâtiments.—Les bâtiments appartenant aux membres de cette bande sont supérieurs à ceux que l'on rencontre dans les autres réserves de cette surintendance.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve un école dirigée par un instituteur qui possède un diplôme de 3e classe. Le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école est de 35. L'école est sous la surveillance de la Société des Missionnaires Méthodistes, et les enfants font des progrès remarquables.

Religion.—Il y a trois dénominations religieuses représentées dans cette bande : l'on y compte 120 méthodistes, 9 catholiques romains et un frère de Plymouth. Un missionnaire méthodiste, dans la personne de l'instituteur, réside sur la réserve, et dans l'église ont lieu des services réguliers, qui sont bien suivis par les adhérents de cette secte.

Traits caractéristiques.—Cette peuplade peut être considérée comme la plus industrieuse et la plus progressive de cette surintendance, et cela est dû en grande partie à l'intérêt qu'elle prend à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—La conduite des membres de cette bande, sous ces rapports, ne laisse rien à désirer.

BANDE DE MAGANETTAWAN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ 5 milles de l'embouchure de la rivière Maganettawan. Sa superficie est de 8,670 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—Il n'y a que 27 membres de cette bande qui résident en permanence sur la réserve; les autres demeurent sur l'île Manitouline. La population de la réserve comprend 6 hommes, 8 femmes et 13 enfants. L'année dernière il y a eu une naissance et un sauvage d'une autre peuplade est venu se joindre à la bande, soit une augmentation de 2, pour l'année, dans le nombre total des personnes composant la bande.

Santé.—La santé des membres de cette peuplade résidant sur la réserve a été très bonne. Il n'y a eu aucun décès.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture sur une petite échelle, la chasse et la pêche. Les membres de cette bande font un peu de culture. Leur réserve se trouve tout près des scieries de MM. Holland et Graves, à Byng-Inlet, ce qui leur permet de se procurer de l'ouvrage en tout temps, de sorte que ceux qui veulent travailler peuvent vivre très à l'aise.

Bâtiments et bestiaux.—Comme la population des membres résidants de cette peuplade est peu considérable, les bâtiments sont naturellement peu nombreux. Ils consistent en 2 maisons, 2 étables et 2 autres bâtiments. Les bestiaux sont en assez grand nombre, en égard à la population de la réserve.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Les enfants suivent les classes à Byng-Inlet, qui se trouve à environ 2 milles de la réserve et où il y a une grande école, bien dirigée.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous catholiques romains. Il n'y a pas d'église, la population étant trop peu nombreuse pour en construire et en soutenir une.

Traits caractéristiques et tempérance.—Les sauvages de cette bande sont industrieux et rangés, et sont aussi tempérants que ceux des autres peuplades de cette surintendance.

J'ai, etc.,

W. B. MACLEAN,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SAUVAGES DES SIX-NATIONS,
BRANTFORD, 31 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Six-Nations de la Grande-Rivière pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve est située partie dans les cantons de Tuscarora et d'Onondaga, comté de Brant, partie dans le canton d'Onéïda, comté d'Haldimand. Elle contient 43,690 acres.

Tribu.—Les tribus comprennent les Mokawks, Onéïdas, Onondagas, Tuscaroras, Cayugas, Sénécas et Delawares, qui constituent les Six-Nations de la Grande-Rivière. Le nombre des tribus composant la confédération des Six-Nations n'a pas toujours été le même. Antérieurement à 1714, c'étaient les Cinq-Nations; les Tuscaroras furent admis cette année-là, et depuis lors on les a appelées les Six-Nations. Environ 150 Delawares furent admis plus tard.

Population.—Il y a ici 1,160 hommes, 1,079 femmes, 875 enfants du sexe masculin et 896 enfants du sexe féminin, ce qui fait un total de 4,010, soit une augmentation de 22 sur le chiffre de l'année précédente.

Santé et hygiène.—Durant la première moitié de l'année il y a eu plusieurs cas de fièvre typhoïde. A part cela, aucune maladie épidémique n'a sévi sur la réserve, tandis que durant la dernière moitié de l'année il y a eu un grand nombre de cas de varicelle et de fièvre scarlatine, ainsi qu'environ 33 cas de variole, presque tous d'un caractère bénin. Ces derniers cas furent traités par le Dr E. R. Secord, qui établit une quarantaine dans un cordon de 3 x 3¾ milles, que l'on garda avec soin. Grâce à ces précautions, la maladie a été restreinte à ce district. Plus de 1,000 sauvages ont

été vaccinés. A l'heure qu'il est la maladie n'existe que dans une seule famille, et il y a tout lieu de croire qu'elle sera bientôt complètement extirpée de la réserve.

Plusieurs opérations chirurgicales ont été faites sur des membres de cette bande, sous la direction du Dr Secord, le doyen des médecins, entre autres l'excision d'un polype du nez d'un caractère grave. Toutes ces opérations ont parfaitement réussi.

On a traité 9,163 patients au bureau médical de la réserve, et 1,698 visites ont été faites, représentant 6,368 milles que les médecins ont dû parcourir pendant l'année.

Précautions sanitaires.—La circulaire annuelle transmise par le département a été expliquée avec soin aux sauvages, et plusieurs d'entre eux s'y sont fidèlement conformés en détruisant par le feu les déchets et les détritus propres à engendrer la maladie, en tenant les puits, les sources et les cours d'eau à l'abri de la contamination, en creusant des puits (le conseil accordant des prêts à cette fin), et en faisant bouillir l'eau, principalement l'eau de surface des fossés lorsqu'il était nécessaire de s'en servir à cause de l'absence de puits. Plusieurs marais ont été drainés cette année au moyen de tuyaux en tuiles.

La salle du conseil, où ont lieu de nombreuses réunions, est régulièrement nettoyée d'un bout à l'autre après chaque assemblée, et l'on fait largement usage d'acide carbolique.

Toutes les maisons où la variole avait fait son apparition ont été fumigées et blanchies à la chaux. Tous les vêtements portés par les patients ont été brûlés et on leur en a fourni d'autres.

Le bureau d'hygiène des Six-Nations s'est régulièrement assemblé et a puissamment aidé à mettre à effet les instructions données pour empêcher la propagation de la variole. Il a fait imprimer et distribuer des avis avertissant les gens des pénalités auxquelles ils s'exposaient en jetant dans un creek, un ruisseau ou un étang quelconque des choses de nature à contaminer les eaux et à affecter la santé des habitants de la réserve,—ce qui a eu de très bons résultats.

Ressources et occupations.—L'agriculture est le principal moyen d'existence de ces indigènes; quelques-uns gagnent leur vie à faire du jardinage, à cultiver des fruits et à cueillir des baies, tandis que les jeunes gens qui ne veulent pas se livrer à la culture vont travailler dans les manufactures de Brantford et ailleurs.

Durant la cueillette des baies plusieurs centaines de sauvages quittent la réserve et ne reviennent qu'après la récolte du lin.

Bâtiments et bétail.—Les sauvages s'appliquent davantage à améliorer leurs granges, afin de mieux protéger leurs bestiaux et leurs récoltes durant l'hiver et aux époques de mauvais temps. Neuf grandes granges ont été construites durant l'année.

Les récoltes ont été très bonnes, particulièrement celles du blé, de l'avoine, du maïs et des pommes de terre.

Enseignement.—Les 10 écoles que renferme la réserve ont été fréquentées par un grand nombre d'enfants, sauf pendant l'épidémie de variole, alors qu'on a dû en fermer trois. Elles sont toutes administrées par une commission. Comme l'assistance à quelques-unes des écoles a beaucoup augmenté, la commission a décidé d'en agrandir deux. Le personnel enseignant se compose de 5 blancs et de 5 sauvages, tous très compétents.

Religion.—Les sauvages prennent un vif intérêt aux choses de la religion et à l'œuvre des classes du dimanche. Des sommes d'argent considérables sont prélevées par les sauvages pour soutenir leurs églises respectives. De nouvelles églises ont été construites par les Adventistes du Septième Jour et les méthodistes.

Les anglicans ont des offices régulièrement dans sept localités, les baptistes dans trois, les méthodistes dans quatre, et les Adventistes du Septième Jour dans deux ; beaucoup de monde assiste à tous ces offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages améliorent graduellement leurs fermes.

Tous les ans l'on constate un progrès en fait de bâtiments et de drainage.

L'association agricole de la circonscription sud du comté de Brant a tenu deux assemblées sur la réserve, le 10 janvier,—une dans l'après-midi et l'autre dans la soirée. Un grand nombre de personnes ont assisté à ces assemblées. Plusieurs mémoires ont été lus par des membres de cercles agricoles de la province, un grand nombre de sauvages ayant pris part aux débats. Le concours annuel de labour a eu lieu et des sauvages seulement y ont participé. Beaucoup de monde y assistait.

La société agricole de la réserve, dirigée uniquement par les sauvages, a tenu son exposition annuelle de trois jours en octobre. Les sauvages seulement peuvent concourir. Les objets exposés ne le cédaient en rien à ceux que l'on voit généralement aux expositions de townships. Le nombre des visiteurs fut très considérable, particulièrement les deux derniers jours, où plusieurs blancs venus de très loin étaient présents.

Les travaux de la voirie, qui se font sous la direction de 47 voyers nommés par les chefs chaque année, ont été l'objet de beaucoup d'attention et les chemins ont été bien entretenus.

Plusieurs ponts ont été construits sur la réserve par des entrepreneurs sauvages, sous la surveillance de l'inspecteur des travaux.

Trois compagnies du 37ème régiment des carabiniers d'Haldimand, composées de sauvages, ont campé avec les autres volontaires à Niagara au mois de juin; une fanfare formée d'indigènes de cette réserve les accompagnait.

Tempérance et moralité.—Les sauvages en général sont moraux et tempérants. Il y a sur la réserve plusieurs sociétés de tempérance qui font un grand bien. L'intempérance va certainement en diminuant parmi les sauvages des Six-Nations.

J'ai, etc.,

E. D. CAMERON,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE THESSALON,
THESSALON, 31 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, concernant la condition et les progrès des diverses bandes de sauvages de mon agence, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

BANDE DE LA RIVIÈRE THESSALON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Huron, à environ 6 milles à l'est de la ville de Thessalon, et contient 2,307 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette peuplade est de 145. Elle se décompose comme suit: 34 hommes, 47 femmes et 64 enfants.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été assez bonne l'année dernière, et leur condition sanitaire a été au-dessus de la moyenne. Une couple de familles résidant dans la ville de Thessalon, en dehors de la réserve, ont été affligées de la variole, mais tous ceux qui ont été atteints de cette maladie se sont rétablis.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette peuplade sont pour la plupart des cultivateurs, des pêcheurs et des journaliers. Plusieurs travaillent dans les camps

de bûcherons durant l'hiver, et aident à charger les navires de bois de construction et de pulpe, en été. Les femmes font des paniers et cueillent des baies, qu'elles vendent. Ils réussissent assez bien.

Bâtiments et instruments aratoires.—Les habitations accusent une amélioration marquée. Elles sont propres et confortables. Les sauvages ont très peu d'étables, de granges et d'instruments aratoires (en dehors de bêches, de houes et de râteaux), vu qu'ils ne cultivent que sur très petite échelle.

Enseignement.—L'école de la réserve, que dirige Mlle Adèle de La Morandière, a prospéré durant l'année, et l'assistance a été assez considérable.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et leurs intérêts spirituels sont sous les soins d'un missionnaire qui les visite de temps à autre. Le bois pour la construction d'une église sur la réserve est presque tout rendu sur les lieux, et les travaux vont commencer sous peu.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande sont moraux, observateurs de la loi et soutiennent avantageusement la comparaison avec la majorité des blancs du district.

Observations générales.—Ils prennent plus d'intérêt que par le passé aux choses de l'enseignement, et ont fait quelques progrès depuis mon dernier rapport.

BANDE DE LA RIVIÈRE MISSISSAGI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située du côté est de la rivière Mississagi, et sur la rive nord du lac Huron. Depuis mon dernier rapport 3,484 acres de terrain ont été cédées, et la superficie de la réserve est maintenant de 5,336 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 162. Elle se décompose comme suit: 33 hommes, 45 femmes et 84 enfants.

Santé.—La santé de ces sauvages n'est pas très bonne. Les scrofules et les autres maladies de ce genre continuent à faire des ravages parmi eux. L'année dernière, cependant, il y a eu amélioration, grâce aux soins intelligents de leur médecin, le Dr Baxter, et ils ont pu échapper aux maladies d'un caractère contagieux.

Ressources et occupations.—Les ressources des sauvages de cette bande sont la chasse, la pêche et la culture. Un petit nombre travaillent comme journaliers. Quelques-uns, qu'on appelle les " habitants de l'intérieur ", vivent de chasse et de pêche dans les eaux intérieures. Ceux qui résident sur la réserve cultivent de petits jardins, prennent du poisson pour leur propre usage, et travaillent dans les exploitations forestières en hiver, et dans les scieries près de la réserve et au chargement des navires en été. Les femmes et les enfants cueillent des baies et font des paniers, qu'ils vendent.

Bâtiments.—Les bâtiments sont pour la plupart construits en troncs d'arbres. Ils sont en assez bon état et assez confortables. Ces sauvages ne donnent guère d'attention à la culture et ont très peu de bestiaux et d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une bonne école, qui est fréquentée par un assez grand nombre d'enfants et que dirige avec habileté Mlle Lucy Heiss.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, sauf un vieillard, qui suit la religion de ses ancêtres. Ils n'ont pas d'église, mais tiennent leurs services religieux dans la maison d'école.

Traits caractéristiques.—Les jeunes gens sont industrieux, et cela a un effet salutaire sur la bande, de sorte que sous ce rapport il y a eu progrès depuis mon dernier rapport.

Moralité.—La moralité de ces sauvages laisse quelque peu à désirer, et l'on ne peut guère s'attendre à une amélioration à cet égard tant qu'ils toléreront la classe de blancs avec laquelle ils s'associent.

BANDE DE LA RIVIÈRE-AUX-SERPENTS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'est de l'embouchure de la rivière aux Serpents. Sa superficie est de 27,480 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande est de 113. Elle se décompose comme suit: 26 hommes, 30 femmes et 57 enfants.

Santé et condition sanitaire.—L'année dernière, la santé de ces sauvages a été bonne et la condition sanitaire de leurs habitants a été satisfaisante.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette peuplade travaillent pour la plupart dans les scieries, sdr la réserve, et dans les exploitations forestières en hiver, et gagnent de bons gages. Ils font très peu de culture. Les femmes et les enfants cueillent, dans la saison des fruits, de grandes quantités de baies, qu'ils vendent.

Bâtiments.—Le nombre des maisons en bois de charpente sur cette réserve est à peu près égal à celui des habitations en troncs d'arbres. Les meubles sont supérieurs à ceux que l'on rencontre généralement chez les sauvages.

Enseignement.—Ces sauvages ont une excellente école; l'assistance est très considérable, et les parents s'intéressent plus que par le passé à l'enseignement.

Religion.—Les membres de cette bande sont catholiqnes romains. Ils ont une bonne église, et paraissent prendre un vif intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont religieux, observateurs des lois, intelligents, industrieux et progressifs.

Tempérance et moralité.—Ils sont très tempérants et très moraux.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DES-ESPAGNOLS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Huron, et longe la rivière des Espagnols. Elle est bornée au sud et à l'ouest par les eaux du lac Huron et au nord par la rivière des Espagnols. Sa superficie est de 28,000 acres. Cette bande est divisée en 3 peuplades. La première demeure à Sagamook, magnifique pointe qui s'avance dans le chenal nord. La seconde habite la rive gauche de la rivière des Espagnols à l'extrémité orientale de la réserve. La troisième réside sur l'île Manitouline et est sous la juridiction de l'agent des sauvages Sims.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population des peuplades sous ma juridiction est de 372. Elle se décompose comme suit: 66 hommes, 79 femmes et 177 enfants.

Santé.—La santé de ces sauvages a été exceptionnellement bonne.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande cultivent, travaillent comme manœuvres, pêchent, chassent, cueillent des baies (en saison), et fabriquent des paniers. Leurs cultures consistent uniquement en avoine, maïs, pois et pommes de terre.

Bâtiments et bétail.—Ces sauvages ont toujours tenu le premier rang dans l'agence sous le rapport des bâtiments. Durant l'année, ils ont construit plusieurs jolies maisons et quelques petites granges. Ils ont aussi considérablement augmenté le nombre de leurs vaches à lait et de leurs jeunes bestiaux.

Enseignement.—Il y a deux bonnes écoles, l'une à Sagamook, qui est fréquentée par un assez grand nombre d'enfants et où l'enseignement est donné par Peter Taylor, et l'autre à la Rivière-des-Espagnols, que dirige avec habileté Mlle Morley.

Religion.—Les sauvages qui résident à Sagamook sont presque tous catholiques romains, et ceux qui demeurent à la Rivière-des-Espagnols sont pour la plupart épiscopaliens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont observateurs des lois, paisibles et industrieux, et ils ont fait beaucoup de progrès durant l'année.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, et autant que j'ai pu le constater, moraux.

Observations générales.—Tandis qu'une très sérieuse épidémie de variole a sévi dans les camps de bûcherons et dans les villages et villes du district d'Algoma, il me fait plaisir de dire que nous avons réussi, grâce aux précautions qui ont été prises, à préserver de cette terrible maladie les réserves de cette agence.

J'ai l'honneur, etc.,

SAMUEL HAGAN,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
WALLACEBURG, 3 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les Chippewas et Pottawattamies de l'Ile Walpole pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Je vous transmets en même temps un état statistique pour la même période, avec les relevés du recensement des deux peuplades qui ont été compilés au mois d'août dernier, indiquant l'accroissement et le décroissement de la population, ainsi que les progrès accomplis en agriculture et dans les autres industries qu'exercent les sauvages de cette réserve pour gagner leur vie.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui en général d'une bonne santé durant l'année. Il n'y a eu aucune épidémie parmi eux.

Population.—Le nombre des sauvages de cette agence a quelque peu augmenté depuis le dernier recensement. La population des Chippewas est aujourd'hui de 625, contre 616, lors du dernier recensement ; celle des Pottawattamies est de 179, contre 174 en 1900.

Enseignement.—Les trois écoles sont ouvertes toute l'année durant, et les moyens d'instruction sont à la portée de tous les enfants de la réserve.

Plusieurs parmi les garçons et les filles avancés suivent les classes à l'école industrielle de Muncey (institut de Mount-Elgin) et à l'académie de Shingwauk, et ils font, paraît-il, beaucoup de progrès.

Tous les instituteurs des écoles de la réserve de l'Ile Walpole sont nés dans le pays et ont reçu leur éducation dans ces institutions.

Il y a trois écoles sur la réserve, et comme les enfants ont de plus accès aux écoles industriellles, ils ont ainsi toutes les facilités pour s'instruire, et la plupart des parents profitent de ces avantages en envoyant leurs enfants à leurs propres écoles sur la réserve ou aux écoles d'industrie lorsque la chose est possible.

Religion.—Des offices ont lieu dans les deux églises (anglicane et méthodiste) tous les dimanches, le matin et le soir, et les missionnaires remplissent bien leurs devoirs.

Santé et hygiène.—Les sauvages tiennent leurs maisons et dépendances plus proprement que par le passé, et font largement usage de chaux pour blanchir et désinfecter leurs bâtiments. L'on fournit gratuitement de la chaux à tous ceux qui en demandent.

Betteraves à sucre.—L'expérience relativement à la culture des betteraves à sucre, dont je parle dans mon précédent rapport, a parfaitement réussi. Une bonne récolte a été obtenue l'année dernière, et avec des résultats satisfaisants quant aux profits réalisés. Il a été constaté que les betteraves à sucre ne manquent jamais de pousser et de mûrir, et que le montant que rapporte une récolte de ces plantes excède de beaucoup les frais de production. Toute cette section, terre ferme et îles, paraît être particulièrement adaptée à la culture de la betterave à sucre, et à partir de cette année il y aura un marché pour tout ce que l'on pourra produire, attendu qu'une compagnie, au capital de $600,000, a été formée pour l'établissement d'une sucrerie à Wallaceburg, où les sauvages pourront vendre tout ce qu'il leur sera possible de cultiver en fait de betteraves à sucre, et de plus, se faire un salaire de $1.50 par jour à sarcler, etc., les plants de betteraves.

Récoltes.—Mon rapport de l'an dernier couvrait tant de choses et traitait de tant de sujets qu'il est difficile pour moi de trouver quelque chose de nouveau à signaler, et il ne me reste qu'à parler des récoltes de la présente année, qui ont toutes été rentrées sans encombre et battues en grande partie, et qui ont donné de bien meilleurs résultats que l'on ne s'y attendait au printemps et au commencement de l'été. La récolte du blé a été assez bonne ; celle de l'avoine, bonne ; celle du maïs, très bonne (elle n'est pas encore rentrée). Les pommes de terre, par suite de la sécheresse, n'ont donné qu'un faible rendement. Le foin a été très abondant. Le rendement des légumes a été assez fort ; celui des fruits, très faible ; les pommes ont presque complètement manqué.

Maladie porcine.—Il y a eu encore de la maladie parmi les porcs sur cette réserve, et quelques-uns sont morts. L'on a prétendu que c'était le choléra, mais les inspecteurs ont des doutes à ce sujet; ils sont portés à croire que c'est l'eau que les porcs boivent par les temps de grande sécheresse qui est la cause de la maladie, et si l'eau des creeks où s'abreuvent les bêtes à cornes et les porcs qui se trouvent loin des rivières est réellement mortelle, elle doit certainement l'être ici, et c'est là l'opinion des vétérinaires.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. McKELVEY,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR,
BÉCANCOUR, 12 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec état tabulaire, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Bécaucour est située sur la rive occidentale de la rivière Bécancour, dans la paroisse de Bécancour, comté de Nicolet. Sa superficie est 176 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont des Abénakis.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 51. Elle se décompose comme suit : 13 hommes, 23 femmes et 15 enfants. Il n'y a pas eu de naissances ni de décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à travailler dans les exploitations forestières et à conduire les trains de bois sur la rivière. Ils font aussi des paniers et autres articles de fantaisie. L'agriculture

n'est qu'une occupation secondaire pour eux, et ils ont très peu d'instruments aratoires.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en général médiocres.

Bétail.—Ces sauvages possèdent un petit nombre de chevaux et de bêtes à cornes ainsi que quelques porcs et volailles.

Enseignement.—L'école de la réserve n'a pas été ouverte, cette année, à cause du petit nombre d'enfants en âge de suivre les classes et de l'indifférence des parents. Les enfants, cependant, ont le privilège d'aller à l'école des blancs qui se trouve à une distance de 5 ou 6 acres de la réserve, mais ils ne profitent pas de cet avantage.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques romains, mais plusieurs d'entre eux ne sont pas très attentifs à leurs devoirs religieux. Comme ils n'ont pas d'église sur la réserve, ils assistent aux offices à l'église paroissiale. Leur directeur spirituel est le curé, qui agit comme missionnaire.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont assez industrieux, mais il y a peu d'amélioration dans leurs mœurs, et ils sont pauvres, ce qui est dû dans une forte mesure à leur imprévoyance.

Tempérance et moralité.—Il n'y a certainement pas eu d'amélioration, durant l'année, sous le rapport de la tempérance.

J'ai, etc.,

H. DESILETS,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS,
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, 6 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Saint-François-de-Sales se compose de plusieurs pièces de terre situées dans les seigneuries de Saint-François-du-Lac et de Pierreville. Sa superficie totale est de 1,819 acres et 52 perches.

La partie de la réserve habitée par les Abénakis est désignée par le numéro 1,217 sur le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, et contient 228 acres. Le village est situé sur le bord est de la rivière Saint-François, à environ 6 milles de son embouchure dans le lac Saint-Pierre. Il se trouve sur un site très pittoresque.

Tribu.—Les sauvages de cette bande s'appellent " les Abénakis de Saint-François-de-Sales ".

Statistique vitale.—La peuplade à laquelle je suis préposé se compose de 341 personnes, dont 84 hommes et 85 femmes au-dessus de 21 ans, et 84 garçons et 88 filles au-dessous de cet âge.

Il y a eu durant l'année 6 naissances et 16 décès.

Santé et condition sanitaire.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou épidémique durant l'année, et la plupart des sauvages jouissent d'une bonne santé.

Le village est situé dans un endroit très salubre. Les maisons sont propres et bien tenues.

Occupations.—La principale occupation des Abénakis consiste à faire des paniers et des ouvrages de fantaisie. Ils font des paniers tout l'hiver, et vers le mois de juin la plupart des familles s'en vont aux bains de mer des Etats-Unis, particulièrement sur les côtes de l'Atlantique et dans les montagnes Blanches, ainsi que dans la province d'Ontario, pour vendre leurs articles. Ils reviennent à l'automne. Ce commerce est leur principale source de revenu.

Il y a aussi quelques familles qui font la chasse, tout en vendant des paniers; mais ce qu'elles réalisent de cette façon diminue chaque année de plus en plus à mesure que le gibier se fait plus rare.

L'agriculture n'est qu'une occupation secondaire chez les Abénakis de Saint-François. Quelques-uns d'entre eux, même, ne cultivent pas du tout; d'autres cultivent quelques légumes, comme des pommes de terre, du maïs, etc. Certaines familles cultivent un peu plus, mais la vente de leurs paniers, qui les oblige de s'absenter durant la majeure partie de l'été, les empêche de donner à la culture l'attention voulue.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont pour la plupart assez bons, et il y a dans le village des maisons qui sont très jolies et très confortables.

Les Abénakis possèdent quelques chevaux et un grand nombre de bonnes vaches et de porcs.

Ils ont très peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—L'éducation des enfants est l'objet de beaucoup d'attention. La plupart des sauvages savent lire et écrire, et bon nombre d'entre eux ont fait un cours au collège ou dans d'autres institutions d'enseignement supérieur. Il y a deux écoles dans la réserve: l'école catholique, sous la direction de la révérende Sœur Marie-Joséphine, et l'école protestante, sous la direction du révérend H. O. Loiselle. Ces deux écoles sont bien conduites et donnent une excellente éducation à un grand nombre d'enfants.

Religion.—Les Abénakis appartiennent à diverses croyances religieuses. Deux-cent-cinquante-sept sont catholiques romains, 50 sont anglicans, 1 est baptiste, et 33 sont adventistes. Il y a trois églises sur la réserve: une (adventiste), dont le desservant est le révérend Pierre Emmett, une autre (anglicane), dirigée par le révérend H. O. Loiselle, et la troisième (catholique romaine), desservie par le révérend Joseph DeGonzague. L'église catholique romaine, qui avait été érigée il y a près d'un siècle, a été malheureusement détruite par le feu dans le cours du mois de juillet dernier ; elle est aujourd'hui partiellement relevée de ses ruines et encore ouverte au culte, grâce aux efforts du révérend Joseph DeGonzague, le zélé missionnaire, et du chef Joseph Laurent, et à la générosité de plusieurs personnes charitables, mais elle n'est pas encore finie et il reste beaucoup à faire.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Abénakis, en général, sont laborieux et industrieux. La fabrication et la vente des paniers leur rapportent assez d'argent pour leur permettre de vivre confortablement, et quelques-uns d'entre eux sont riches.

Chaque famille revient, à l'automne, avec une somme assez ronde, et s'ils étaient plus économiques et moins imprévoyants ils pourraient mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours.

Cependant, plusieurs d'entre eux se construisent des maisons spacieuses et confortables, et le village présente un très joli aspect.

Tempérance et moralité.—Il y a eu très peu de désordres causés par l'usage des spiritueux, et la conduite morale des Abénakis est en général bonne.

Observations générales.—Les Abénakis de Saint-François sont aussi civilisés que les blancs du district environnant et vivent en harmonie avec ces derniers.

Très peu parmi les membres de cette bande sont des sauvages pur sang; tous ont plus ou moins de sang blanc dans les veines. Un grand nombre d'entre eux ont perdu les traits caractéristiques de l'homme rouge, et il est très difficile pour ceux qui les voient pour la première fois de les reconnaître comme des sauvages. Ils parlent pres-

quê tous l'anglais et le français et emploient l'une et l'autre de ces langues dans leurs rapports avec les blancs, mais dans la famille et dans leurs assemblées et leur conseil ils parlent la langue abénakise, qu'ils conservent avec un soin religieux.

J'ai, etc.,

A. O. COMIRE,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT,
MANIWAKI, 5 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de Maniwaki est située sur la rivière Gatineau, dans le comté de Wright, province de Québec, à environ 90 milles de la ville d'Ottawa. Elle comprend le township de Maniwaki, et contient environ 45,750 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Algonquins, sauf un très petit nombre qui sont de la nation des Nipissingues.

Statistique vitale.—La population est de 396 âmes, dont 97 hommes, 107 femmes et 192 enfants.

Il y a eu 9 naissances et 6 décès durant l'année, soit une augmentation de 3 dans la population depuis mon dernier rapport. La mortalité a eu pour causes la débilité sénile (1 cas), la pneumonie (1 cas), la consomption (1 cas), les maladies des enfants (2 cas), et un individu s'est noyé.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne l'année dernière, et aucune maladie contagieuse n'a sévi sur la réserve à part la consomption, dont sont atteintes un grand nombre de familles. Les maisons et les autres bâtiments ont été nettoyés et blanchis à la chaux. Un ample approvisionnement de chaux est fourni aux sauvages, chaque année, par le département. Tous les adultes et tous les enfants ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Le terrain est fertile et bien adapté à la culture. Les coupes des compagnies Gilmour & Hughson et W. C. Edwards occupent les trois quarts de la réserve. Il y a environ 6,000 acres de concédées aux sauvages et à peu près 38,000 acres encore inoccupées. Le village de Maniwaki, avec les exploitations forestières environnantes, offre un bon marché pour toutes les espèces de produits agricoles, et donne de l'ouvrage à tous les sauvages qui veulent travailler. Les gages élevés payés durant l'hiver et le printemps derniers ont permis aux sauvages de s'acheter de la semence et de donner à leurs cultures un plus grand développement que par le passé.

Bâtiments.—Il y a eu beaucoup de progrès en fait de dépendances durant l'année, mais il n'a pas été construit de maisons. Une habitation a été détruite par le feu.

Bétail.—Le nombre des bestiaux n'a guère augmenté, par suite de la hausse dans le prix des bêtes à cornes et des chevaux.

Instruments aratoires.—Un semoir à deux chevaux a été acheté par Benjamin Chalifoux, et le chef John Tenesco a fait l'acquisition d'une magnifique charrette double. Plusieurs sauvages se sont pourvus de divers instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a sur la réserve deux écoles, dont une a été fermée parce qu'elle n'était pas d'un accès assez facile pour les enfants. Les élèves qui fréquentent l'autre école sont beaucoup plus assidus depuis qu'un surveillant a été nommé pour voir à ce que tous suivent les classes régulièrement. Quelques-uns des parents ne s'intéressent guère à l'éducation de leurs enfants. Deux familles qui résidaient tout près de l'école sont parties pour les bois, l'automne dernier, amenant avec elles leurs enfants, et une seulement est revenue. Ces familles habitaient en permanence la réserve avant la construction de la nouvelle école.

Religon.—Les sauvages de cette réserve sont tous catholiques romains et assistent aux offices à la mission des Oblats à Maniwaki. Les Pères Oblats s'étaient proposé de construire une nouvelle église pour les sauvages, vu qu'il est très incommode pour eux de prêcher dans trois langues; ils offrirent d'ériger à leurs propres frais une église de $3,000. Les sauvages ne voulurent pas consentir à cela, prétendant que l'église actuelle leur appartenait, bien qu'elle ait coûté environ $27,000 à la population blanche.

Traits caractéristiques et progrès.—Le printemps dernier, une grande étendue deterrain a été défrichée et mise en culture. Deux sauvages, le chef John Tenesco et le conseiller Chellifoux, ont ensemencé au delà de 16 acres de terre neuve. Gabriel Cayenne a acheté un attelage de chevaux et s'est mis à cultiver pour tout de bon. Tous ceux qui se livrent à l'agriculture ont fait beaucoup de progrès durant l'année écoulée.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de la tempérance, les choses en sont toujours au même point : par suite de la prospérité qui règne parmi les sauvages, il est très difficile de les empêcher de se procurer des spiritueux.

Les sauvages qui résident sur la réserve sont moraux, surtout les jeunes gens, qui reçoivent maintenant un bon enseignement religieux.

J'ai, etc.,

W. J. McCAFFREY,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.
AGENCE DE TÉMISCAMINGUE, 21 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, au sujet des Algonquins de Témiscamingue.

Réserve.—La réserve de Témiscamingue est située sur le bord nord de la rivière Quinze, à la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac. Sa superficie est de 38,400 acres, dont 23,075 ont été cédées, laisant 15,325 acres pour l'usage des sauvages.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 202 âmes. Elle se décompose comme suit: 43 hommes, 50 femmes, 56 garçons et 53 filles. Il y a eu 9 naissances et 11 décès durant l'année.

Santé.—Il y a eu beaucoup de maladie durant l'automne et l'hiver. La rougeole a sévi parmi les enfants au commencement de l'automne, et plusieurs ont été atteints de la grippe dans le cours de l'hiver.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à cultiver, à chasser, à pêcher, à construire des chaloupes et des raquettes, à agir comme guides pour les touristes et les " sportsmen " en été, à travailler dans les exploitations forestières en hiver, et à conduire les trains de bois au printemps.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Deux maisons ont été érigées durant l'année, mais elles ne sont pas encore achevées.

Le nombre des bestiaux est à peu près le même que l'année dernière.

La bande est pourvue de toutes les machines et de tous les instruments aratoires qui sont nécessaires dans le moment.

Enseignement.—Il y a une école sur la réserve. L'instituteur est M. J. J. MacGarragher. Les enfants font des progrès remarquables.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains et ont pour directeur spirituel le révérend Père Beaudry. Ils assistent très régulièrement aux offices. L'église est une très jolie construction.

Tempérance et moralité.—A peu d'exceptions près, les sauvages sont observateurs de la loi et tempérants.

J'ai, etc.,

ADAM BURWASH,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
AMALÉCITES DE VIGER,
CACOUNA, 8 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel (avec état statistique) au sujet de la réserve de Viger, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve actuelle des Amalécites de Viger est située sur le bord du fleuve Saint-Laurent, près du village de Cacouna. La plupart des sauvages sont dispersés en divers comtés. Ceux qui restent chez eux souffrent beaucoup du froid et de la faim. Le gouvernement leur distribue de temps à autre des provisions, et ils en sont très reconnaissants; c'est là un grand acte de charité de la part du gouvernement. Les personnes qui habitent la réserve sont en grande majorité des veuves et se trouvent dans un complet dénûment ; les autres membres de la bande sont tous dispersés çà et là.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 103, y compris les absents. Durant l'année une jeune femme et un homme sont décédés, et il y a eu deux naissances.

Santé.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve cette année. Il y a un vieillard qui est paralysé et une jeune femme qui est malade depuis longtemps.

Ressources et occupations.—La principale ressource de ces sauvages, durant l'été, est la fabrication de paniers de toutes sortes et de divers autres objets de fantaisie, qu'ils vendent aux étrangers qui viennent passer l'été à Cacouna. Souvent les hommes agissent comme guides pour les " sportsmen " qui font de petits voyages sur l'eau ou qui vont à la pêche. Ils font aussi des raquettes et des mocassins.

Enseignement.—Les enfants fréquentent régulièrement l'école du village.

Religion.—Tous les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains, d'après ce que je puis voir.

Tempérance et moralité.—A peu d'exceptions près, ces sauvages sont tempérants et moraux.

Observations générales.—Les sauvages de cette bande ne font pas de progrès, surtout en agriculture, et la plupart d'entre eux sont très pauvres.

J'ai, etc.,

EDOUARD BEAULIEU,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
HURONS DE LORETTE,
JEUNE LORETTE, 30 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de la tribu des Hurons et des autres sauvages établis dans mon agence, avec un relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve.—La tribu des Hurons a encore trois réserves: (1) la réserve du village de Lorette, contenant 30 acres; (2) la réserve des "Quarante-Arpents", contenant 1,322 acres, et (3) la réserve de Rocmont, dans le comté de Portneuf, dont la superficie est de 15 milles carrés, ou 9,600 acres. Ces trois réserves forment une superficie totale de 10,990 acres. M. Atkinson s'est fait concéder, comme par le passé, le droit de couper du pin et de l'épinette blanche sur la réserve de Rocmont d'après un arrangement spécial avec le département.

Population.—Depuis mon dernier rapport la population a augmenté de 5, ce qui porte le nombre total des sauvages à 454.

Il n'y a pas eu de changement dans la population des Amalécites de Saint-Pierre-de-Charlesbourg, comté de Québec. Ces sauvages vivent au jour le jour; ils font un petit commerce d'objets de fantaisie qui leur rapporte peu de chose.

Il en est de même des Abénakis de ce comté, qui vivent mieux, cependant, que les Amalécites, et donnent plus d'attention à l'agriculture. Le décès du vieux Père Philippe, du groupe Abénakis de Saint-Urbain, survenu dans le cours de l'année, a réduit la population à 15. Ces sauvages vivent misérablement et sont quelquefois dans la détresse; le département vient à leur aide de temps à autre.

La population totale de mon agence est de 512.

Occupations.—La fabrication des mocassins a complètement cessé cette année. Celle des raquettes, par contre, a été un peu plus forte que d'habitude. Par suite du manque d'ouvrage de ce côté, la plupart des sauvages se sont procuré de l'emploi dans les travaux considérables qui se font dans les environs de Québec, et ont ainsi échappé à la misère qui les menaçait l'année dernière. Ces travaux, qui promettent de durer quelques années, assurent un moyen d'existence à plusieurs familles.

La culture a aussi été négligée, autant sinon plus que dans ces dernières années. Tant que les sauvages ne prendront pas plus d'intérêt aux terres qu'ils peuvent cultiver, l'agriculture restera stagnante et ils ne feront pas de progrès.

Les articles de fantaisie sauvages ne regagnent que lentement la position qu'ils occupaient autrefois. La raison en est que le marché est encombré de ces articles, et tant que cet encombrement durera le revenu que l'on tirera de cette source sera de très peu de chose.

La chasse et la pêche sont beaucoup plus dans le goût et l'aptitude du Huron, malgré le peu de profit qu'elles rapportent. Les restrictions imposées par le gouvernement de Québec laissent encore ce moyen de subsistance en suspens, et rien n'indique qu'elles doivent bientôt être levées.

Santé et hygiène.—La condition sanitaire est très bonne et la propreté générale du village assure la stabilité à cet égard.

Enseignement.—Il me fait plaisir de pouvoir signaler un progrès surprenant en cette matière d'intérêt vital pour la tribu. Depuis que les bonnes Sœurs ont pris la direction de l'école, une vive émulation s'est manifestée parmi les élèves, qui apportent maintenant plus d'attention à leurs études. Je puis dire sans exagération que

ces religieuses méritent bien le nom d'institutrices modèles, et il n'y a que les gens endurcis et ignorants qui pourraient se plaindre d'elles. Elles font un bon usage du jardin attenant à l'école et donnent un bel exemple d'économie domestique, qui sera sans doute suivi par plusieurs familles.

Religion.—L'abbé Guillaume Giroux, qu'une maladie sérieuse menaçait d'enlever à la tribu, est assez bien maintenant pour s'occuper des intérêts spirituels des sauvages, et remplit les devoirs de son ministère avec zèle et dévouement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade, sous le rapport de la moralité, soutiennent avantageusement la comparaison avec les habitants des paroisses environnantes. Il y a sans doute quelques abus—c'est inévitable—mais ils sont de courte durée et ne sont pas suivis de désordres.

François Groslouis Sassenio a succédé comme grand chef au regretté Philippe Vincent. Choisi à l'unanimité par la tribu, le nouveau grand chef est doué de toutes les qualités que doit posséder le titulaire de cette charge importante.

J'ai, etc.,

ANTOINE O. BASTIEN,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA,
CAUGHNAWAGA, 10 août 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les Iroquois de Caughnawaga, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec un relevé statistique pour la même période.

Réserve.—La réserve a une superficie de 12,327 acres; environ 400 acres sont boisées; le reste est en culture et en pâturage. Le terrain, en très grande partie, est de bonne qualité, et il y a quelques carrières dont la pierre est très appréciée par les entrepreneurs.

Statistique vitale.—La population est de 1992 âmes. Elle se décompose comme suit : 543 hommes, 508 femmes et 941 garçons et filles au-dessous de 21 ans. Il y a eu durant l'année 86 naissances et 86 décès. Il y a eu une diminution de 13 dans la population par suite du départ de trois familles.

Santé.—Aucune épidémie ne s'est déclarée sur la réserve, bien qu'il y ait eu un cas de variole, qui a été immédiatement mis en quarantaine afin d'empêcher la propagation de la maladie.

Ressources et occupations.—L'agriculture, la confection d'ouvrages en rassades et la fabrication de crosses sont les principales ressources des sauvages. Ils s'occupent aussi à extraire la pierre des carrières et à conduire les trains de bois dans les rapides de Lachine.

Ils font de la culture, conduisent les radeaux dans les rapides, et plusieurs d'entre eux sont employés par la Compagnie de Ponts en fer de Lachine et la Compagnie Hydraulique, ce qui leur permet de se faire un joli revenu. Il y a eu très peu d'ouvrage dans les carrières durant l'année.

La confection d'ouvrages en rassades par les femmes et la fabrication de crosses et de raquettes par les hommes sont les industries les plus en vogue.

Bâtiments et instruments aratoires.—Les sauvages du village ont des maisons assez confortables; les agriculteurs ont aussi de bons bâtiments, et ils se pourvoient d'instruments aratoires pour la culture de leurs terres.

Enseignement.—Il y a 403 enfants en âge de s'instruire. Sur ce nombre, 180 fréquentent l'école, mais très irrégulièrement. Cependant, il a été fait plus de progrès que l'année-précédente. Il ya 2 écoles catholiques romaines: celle des garçons, sous la direction d'un instituteur, et celle des filles, sous la direction d'une institutrice. Il y a aussi une école méthodiste pour garçons et filles; l'enseignement y est donné par une institutrice.

Religion.—Il y a une église catholique romaine et deux missionnaires pour conduire les services. Les méthodistes tiennent leurs offices dans leur maison d'école. Ils ont un missionnaire qui réside sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et adroits. Ils montrent beaucoup plus de goût pour le travail et il y a un progrès marqué dans leur manière de vivre.

Tempérance.—L'on ne s'est pas adonné à l'intempérance plus que d'habitude; je n'ai, cependant, constaté aucune amélioration à cet égard.

Observations générales.—Les affaires de la bande en général ont été satisfaisantes, et j'ai remarqué que la vie avait été beaucoup plus facile que par le passé pour la plupart des sauvages.

J'ai, etc.,

A. BROSSEAU.
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS,
SAINT-RÉGIS, 31 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, dans la province de Québec, vis-à-vis la ville de Cornwall (Ontario), et comprend les îles situées un peu en bas de Prescott, et en face du village de Lancaster (Ontario), en aval. Elle contient environ 7,112 acres.

Statistique vitale.—La population est de 1,367 âmes. Elle se décompose comme suit: —304 hommes, 299 femmes, et 764 garçons et filles au-dessous de 21 ans. Durant l'année il y a eu 47 naissances et 31 décès, soit une augmentation de 16.

Condition sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve durant l'année, et la condition sanitaire de la bande a été bonne.

Occupations.—Ces sauvages cultivent, chassent, pêchent, agissent comme guides pour les touristes, font la descente du bois en radeaux, et travaillent à la journée chez les cultivateurs et sur les chemins de fer; ils fabriquent aussi des crosses et des paniers sur une grande échelle.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve. L'enseignement est donné par M. W. J. Bishop, de Crysler, Ontario, et Mlle Katherine Hughes, d'Ottawa. Les parents ne se préoccupent guère d'envoyer leurs enfants à l'école. Les élèves font très peu de progrès.

Religion.—Il y a sur la réserve une église catholique et un temple méthodiste. Environ 139 des sauvages sont méthodistes et 1,228 sont catholiques romains. Il y a deux missionnaires, un pour chacune des croyances qui sont représentées.



Sauvages Abénakis (St-François, Qué.), travaillant à leur cimetière avec leur missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages font assez de progrès dans la culture. Ils entretiennent bien leurs terres et construisent tous les ans de nouveaux bâtiments.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires d'un type presque aussi perfectionné que ceux que l'on rencontre chez les blancs.

Tempérance.—Il n'y a eu aucun progrès durant l'année sous le rapport de la tempérance.

J'ai l'honneur, etc.,

GEORGE LONG,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
LAC DES DEUX-MONTAGNES,
OKA, 9 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec relevé statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac des Deux-Montagnes, sur la rivière Ottawa, province de Québec.

Statistique vitale.—La population est de 442 âmes. Elle se décompose comme suit: 143 hommes, 111 femmes, 110 garçons et 88 filles. Dans le cours de l'année il y a eu 16 naissances et 10 décès, soit une augmentation de 6.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été, dans l'ensemble, assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie ni de maladie sérieuse. Les sauvages commencent à comprendre la nécessité de tenir leurs maisons propres.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve. Mademoiselle E. Sly et Mademoiselle E. N. Williams sont les institutrices. Elles sont très compétentes et s'acquittent bien de leur tâche. Les écoles sont pourvues de toutes les choses nécessaires. Le nombre des élèves est peu considérable, ce qu'il faut attribuer à l'indifférence des sauvages en matière d'enseignement.

Religion.—Les méthodistes tiennent leurs offices dans la maison d'école. Les catholiques romains suivent les exercices de leur culte dans l'église paroissiale.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns des sauvages font des progrès remarquables dans l'agriculture. Je mentionnerai, parmi les Algonquins, Bazil Murray, Charles Murray, Hyacinthe Vincent, Olivier Vincent, Jacques Murray et Francis Minjaki ; parmi les Iroquois, Peter Oak, Simon Simon, Amable Roussin, Joseph Gabriel, Angus Gabriel, Joseph K. Gabriel et Jacques Moïse. Tous ces sauvages ont adopté les mœurs des blancs.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, fabriquent des douves, des paniers et des ouvrages en rassades. Plusieurs d'entre eux font des mocassins et des mitaines; d'autres travaillent dans les camps de bûcherons.

Bâtiments et instruments aratoires.—Les bâtiments sont en général assez confortables. Plusieurs des sauvages ont besoin de bâtir, mais le bois de construction est très rare et ils sont trop pauvres pour en acheter. Un grand nombre d'entre eux manquent d'instruments aratoires.

Tempérance et moralité.—Il n'y a eu aucun progrès sous le rapport de la tempérance, mais les sauvages de cette bande sont assez moraux.

Observations générales.—La condition de cette bande est, en somme, toute satisfaisante.

Améliorations.—Il y a eu un peu d'amélioration parmi les Algonquins. Cette tribu a plus d'inclination pour la culture que les autres.

J'ai l'honneur, etc.,

JOSEPH PERILLARD,
Agent des sauvages.

Province de Québec,
Micmacs de Maria,
Maria, 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de mes sauvages est située sur une très jolie pointe de terre, baignée par le baie des Chaleurs au sud et par la Grande Cascapédia à l'est. Les Micmacs habitent cette pointe depuis un temps immémorial. Le sol de la réserve est sablonneux et argileux et très fertile. Si les sauvages cultivaient intelligemment et avec soin, ils pourraient en tirer une grande partie de leur subsistance. La superficie de cette réserve est de 416 acres.

Population.—Il y a eu, l'année dernière, une augmentation de 13 âmes dans la population, causée par les naissances et l'immigration.

Condition sanitaire.—La santé des sauvages n'a pas été meilleure que l'année dernière. La grippe et la rougeole ont sévi durant une grande partie de l'hiver et du printemps.

Enseignement.—Très peu parmi les vieux sauvages peuvent lire et écrire ; mais les jeunes gens qui ont fréquenté l'école régulièrement lisent, écrivent et comprennent les chiffres. Ils sont aussi beaucoup plus intelligents que la vieille génération.

Religion.—Tous les sauvages sont catholiques romains. Convertis par les premiers missionnaires envoyés dans le pays, ils sont toujours restés attachés à la religion de leurs pères.

Tempérance.—Il y a quelques cas d'intempérance parmi les sauvages aujourd'hui. La surveillance du constable, leur pauvreté et l'éloignement des hôtels les tiennent sobres malgré eux, car presque tous ils aiment les spiritueux.

Occupations.—Ces sauvages font un peu de culture, chassent et pêchent. Ils travaillent dans les camps de bûcherons, conduisent les trains de bois et agissent comme guides pour les sportsmen sur la rivière ; ils travaillent aussi chez les cultivateurs. En hiver, ils font des mocassins, des raquettes, des paniers, des manches de haches, des barattes et diverses autres choses qu'ils vendent aux blancs. Bref, s'ils étaient plus prévoyants et plus économes, ils pourraient vivre à l'aise.

J'ai l'honneur, etc.,

J. GAGNE, prêtre,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE RISTIGOUCHE,
SAINT-ALEXIS-DE-MÉTAPÉDIA, 15 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Rserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rive nord de la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure, province de Québec. Elle contient environ 8,850 acres, dont à peu près 600 sont en culture.

Population.—Le nombre des sauvages sur cette réserve est de 474. Il y a eu, depuis l'an dernier, une diminution de 6, due aux migrations.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages sur cette réserve est bonne en général. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux. Les règles de l'hygiène sont bien observées.

Religion.—Les révérends Pères Capucins, qui sont établis ici, donnent beaucoup d'attention aux intérêts spirituels des sauvages. Ceux-ci sont tous catholiques romains. Ils sont très attachés à leur religion. Ils chantent des cantiques et des psaumes dans leur propre langue au service divin.

Enseignement.—Mlle Mary Isaac, l'institutrice, est une jeune sauvagesse de la réserve, qui possède un diplôme de 1ère classe pour le français et l'anglais. Elle continue à diriger l'école et donne entière satisfaction. Elle enseigne l'anglais, le français et le micmac.

Occupations.—Plusieurs des sauvages sont employés comme guides pour les touristes. Ils sont aussi employés pour charger les navires, et comme ce sont de bons travailleurs, on leur donne des gages assez élevés. En hiver, ils travaillent dans les camps de bûcherons. Je constate avec plaisir qu'ils s'intéressent à l'agriculture plus que par le passé. Quelques-uns d'entre eux font de bonnes récoltes.

Tempérance.—Il me fait peine de dire qu'un certain nombre de sauvages s'adonnent encore à la boisson. C'est bien regrettable, car ils sont d'ailleurs d'un bon naturel, industrieux et adroits.

J'ai, etc.,
JEREMIE PITRE,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU BAS SAINT-LAURENT,
BERSIMIS, 2 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur mon agence du Bas Saint-Laurent, qui comprend 1,313 sauvages Montagnais, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

BANDE D'ESCOUMAINS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située du côté sud-ouest de la rivière Escoumains, sur la rive nord du Saint-Laurent, et contient 97 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont tous des Montagnais.

Statistique vitale.—La population est de 40. Elle se décompose comme suit : 10 hommes, 11 femmes et 19 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne pendant tout le cours de l'année. Leurs maisons et dépendances sont tenues proprement.

Occupations.—La principale occupation des sauvages de cette peuplade, en hiver, consiste à faire la chasse aux animaux à fourrure, et en été, à agir comme guides pour les " sportsmen ".

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Ces sauvages ne peuvent ni lire ni écrire, sauf dans leur propre langue, bien que la plupart d'entre eux sachent parler français.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas d'église sur la réserve, mais ils suivent les offices à l'église de la paroisse d'Escoumains.

Progrès.—D'après ce que j'ai pu constater, cette peuplade ne fait pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages son tous très tempérants et très moraux.

BANDE DE BERSIMIS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Bersimis, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay. Sa superficie est de 63,100 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont tous des Montagnais.

Statistique vitale.—La population, cette année, est de 415. Elle se décompose comme suit : 132 hommes, 113 femmes et 170 enfants. Six familles ne sont pas venues sur la côte, ce printemps, ce qui explique la différence dans la population.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette peuplade n'a pas été bonne depuis le printemps; plusieurs ont eu la grippe. Les maisons et dépendances sont tenues proprement.

Occupations.—La seule occupation de cette bande est la chasse aux animaux à fourrure. Presque tous les sauvages sortent des bois à la fin de juin. Ils retournent dans la forêt à la fin d'août et au commencement de septembre. Cette année leur chasse n'a pas été aussi bonne que l'année dernière. Les prix payés pour les fourrures n'ont pas été non plus aussi élevés. Quelques sauvages laissent leurs familles sur la réserve pendant l'hiver, et ce sont ceux-là seulement qui pêchent sur une plus ou moins grande échelle; les autres ne font la pêche que pour leur usage quotidien.

Enseignement.—Cette bande a une école sur la réserve. Les enfants font assez de progrès.

Religion.—Tous les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains. Ils ont une jolie petite église sur la réserve.

Progrès.—D'après ce que je puis voir, les sauvages ne progressent pas beaucoup. Ils ne font guère autre chose que chasser.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont assez moraux, mais il y en a quelques-uns qui sont adonnés à la boisson.

BANDE DES SEPT-ÎLES.

Réserve.—Cette bande n'a pas de réserve.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont tous de la nation des Montagnais.

Statistique vitale.—La population est de 377 âmes. Elle se décompose comme suit : 110 hommes, 100 femmes et 167 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages n'a pas été bonne, ce printemps; plusieurs ont eu la grippe. Les maisons sont tenues proprement.

Occupations.—La chasse des animaux à fourrure est la seule occupation de ces sauvages.

Enseignement.—Les sauvages de cette bande n'ont pas d'école. Plusieurs savent parler français.

Religion.—Tous les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains. Ils ont une église.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages sont adonnés à la boisson. Les lois de la morale sont assez bien observées.

BANDE DE MINGAN.

Réserve.—Les sauvages de cette bande n'ont pas de réserve

Tribu.—Ce sont tous des Montagnais

Statistique vitale.—La population est de 132 âmes. Elle se compose comme suit: 39 hommes, 44 femmes et 49 enfants.

Santé.—La santé des sauvages de cette peuplade n'a pas été bonne depuis le printemps ; plusieurs ont eu la grippe.

Occupations.—La seule occupation de ces sauvages est la chasse.

Enseignement.—Ces sauvages n'ont pas d'école. Quelques-uns seulement parlent le français ou l'anglais.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils ont une église.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez moraux, mais plusieurs font usage de spiritueux lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

BANDE DE NATASHQUAN.

Réserve.—Ces sauvages n'ont pas de réserve.

Tribu.—Ce sont tous des Montagnais.

Statistique vitale.—La population est de 43. Elle se décompose comme suit : 11 hommes, 12 femmes et 20 enfants.

Santé.—La santé de ces sauvages a été assez bonne cette année.

Occupations.—Les seules occupations des sauvages de cette peuplade sont la chasse aux animaux à fourrure en hiver, et la chasse au loup-marin et la pêche en été.

Enseignement.—Cette bande n'a pas d'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas d'église, mais ils assistent au service divin à l'église de la paroisse voisine.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont moraux, mais ils aiment la boisson.

BANDE DE MUSQUARO.

Réserve.—Les sauvages de cette bande n'ont pas de réserve.

Tribu.—Ce sont tous des Montagnais.

Statistique vitale.—La population est de 306. Elle se décompose comme suit: 76 hommes, 78 femmes et 152 enfants.

Santé.—La santé de ces sauvages a été assez bonne cette année

Occupations.—Les occupations de cette bande sont la chasse aux animaux à fourrure en hiver, et la chasse au loup-marin en été. Ils font aussi un peu de pêche.

Enseignement.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et ont une église pour leur propre usage.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont assez moraux, mais comme ceux des autres bandes ils ont un penchant prononcé pour les spiritueux.

J'ai, etc.,

ADOLPHE GAGNON,

Agent des sauvages.

Province de Québec,
Montagnais du Lac Saint-Jean,
Pointe-Bleue, 15 août 1901

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve des Montagnais est située sur la rive nord-ouest du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, à 4 milles du village de Roberval. Elle contient 3,779 acres, dont 1,275 sont en culture.

Statistique vitale.—La population, d'après le recensement fait en juillet dernier, est de 629, soit une augmentation de 184, causée par le retour d'un grand nombre de familles absentes qui n'avaient pas visité la réserve depuis plusieurs années, ainsi que par 33 naissances, contre 16 décès, durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne; il n'y a pas eu autant de maladie que les années précédentes. Les deux tiers des décès ont été causés par la pneumonie.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à chasser, à cultiver et à agir comme guides. La chasse, cette année, a été très bonne, et les prix pour les fourrures ont été assez élevés. Il se fait beaucoup de progrès sous le rapport de l'agriculture. A l'heure qu'il est environ un tiers de la population dépend plus ou moins du sol pour sa subsistance. Les cultures, l'année dernière, promettaient beaucoup, mais par suite de l'ininterruption des pluies, le rendement a été faible. Il s'en est suivi que tous manquaient de semence pour le printemps, et l'on dut par conséquent s'adresser au département pour en obtenir. Les touristes étaient nombreux l'année dernière. Les sauvages qui agissent comme guides font une abondante récolte d'argent américain. Août, septembre et octobre sont les mois où les guides sont le plus occupés. Quelques-uns des sauvages se font aussi un joli revenu par la fabrication et la vente de canots d'écorce, de raquettes, de mocassins et de mitaines.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en général confortables et propres; l'on ne voit plus de maisons en troncs d'arbres. Deux nouvelles maisons ont été construites durant l'année.

Bétail.—Les bestiaux, bien qu'ils n'accusent aucune amélioration, sont d'assez bonne race et sont bien soignés; leur nombre va toujours en augmentant.

Instruments aratoires.—Plusieurs des sauvages possèdent des moissonneuses, des râteaux à cheval et des batteuses. Quant aux autres instruments aratoires moins importants, ils en sont tous abondamment pourvus et en prennent bien soin durant l'hiver.

Enseignement.—Il y a eu beaucoup de progrès sous le rapport de l'enseignement. Il y a un excellent externat, qui est fréquenté par un grand nombre d'enfants pendant l'été; l'assistance est généralement moindre durant l'hiver, ce qui est dû au fait que les enfants sont insuffisamment vêtus pour les froids. L'institutrice, Mme O. P. Dufresne, a un diplôme de 1ère classe. J'ai fréquemment visité l'école durant l'année

dernière, et j'ai toujours trouvé les enfants propres et bien vêtus. Je regrette de dire que l'enseignement de l'anglais est beaucoup négligé, par suite de l'impossibilité de s'assurer les services d'un instituteur compétent.

Religion.—La majorité de ces sauvages est catholique romaine; les autres sont anglicans.

Traits caractéristiques et progrès.—La condition des sauvages de cette agence est très satisfaisante. Ils ont fait une assez bonne récolte. Le prix des fourrures a été très élevé. Un grand nombre de touristes ont eu besoin de guides, et les canots d'écorce ont été en grande demande. Tout cela leur a permis de vivre à l'aise.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire que malgré tous mes efforts pour supprimer l'abus des spiritueux, les sauvages continuent à boire beaucoup. Les colporteurs de whisky visitent fréquemment la réserve, mais la plus grande partie de la boisson vient de Roberval, où les blancs, sans s'occuper des conséquences, persistent encore à servir d'intermédiairess entre les marchands de spiritueux et les sauvages. Les sauvages se rendent jusqu'à Saint-Jérôme et Chicoutimi (75 milles) pour se procurer de la boisson. Des amendes ont été payées par les sauvages qui s'étaient enivrés et par ceux qui leur avaient procuré de la boisson. Les sauvages refusent invariablement de dire de qui ils ont obtenu les liqueurs. Souvent ils préfèrent aller en prison plutôt que de dévoiler les noms des fournisseurs. Je connais des sauvages qui ont payé jusqu'à $5 et $10 pour une bouteille de whisky. Je comprends donc qu'un pauvre cultivateur ignorant coure le risque de vendre de la boisson à un sauvage. Mais ce que je ne puis comprendre c'est que les représentants des grandes compagnies faisant affaires avec les sauvages, qui sont censés être intelligents, qui comprennent parfaitement les conséquences de leurs actes et qui savent fort bien le tort qu'ils font aux sauvages, fournissent à ces derniers des liqueurs enivrantes dans l'intérêt de leur commerce. L'usage excessif de boisson par les sauvages cause beaucoup de maladies parmi eux et tend à corrompre leurs mœurs.

J'ai, etc.,

W. T. A. DONOHUE,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD-EST,
RICHIBOUCTOU, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Agence et réserves.—Cette agence se trouve dans la région nord-est du Nouveau-Brunswick et contient les réserves suivantes: celle de la Rivière aux Anguilles, dans le comté de Ristigouche; celles de Pabineau, de l'île Saint-Pierre et de Pokemouche, dans le comté de Gloucester celles de l'Eglise Brûlée, de Tabusintac, d'Eel-Ground, de Red-Bank, de la Pointe des Sauvages, du Grand Trou et de Renous, dans le comté de Northumberland; celles de la Grande Anse, de l'île des Sauvages et de Bouctouche, dans le comté de Kent; celles de Shédiac et de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland. Ces réserves contiennent à peu près 34,000 acres. Le sol des réserves de la Grande Anse, d'Eel-Ground, de Tabusintac, de Bouctouche et certaines parties des autres réserves est très fertile. Les réserves du Grand Trou, de Red-Bank, de Tabusintac et de Bathurst sont bien boisées et renferment des coupes de grande valeur. Il y a d'importantes pêcheries de saumon sur les réserves de Bathurst et du Grand Trou.

La majorité des sauvages réside sur les réserves pendant l'été. En hiver, plusieurs quittent leurs foyers et bâtissent de petites huttes pour eux-mêmes et leurs

familles dans les endroits où ils peuvent le plus facilement obtenir de l'ouvrage. A l'approche des froids, ils retournent sur les réserves. Il y en a, cependant, un grand nombre, dont la principale occupation consiste à mendier ou à confectionner des articles de fantaisie, qui ont définitivement quitté leurs réserves et qui se sont établis en différentes localités le long des chemins de fer. Les sauvages de Pokemouche et de Tabusintac ont abandonné leurs réserves et se sont joints à la bande de l'Eglise Brûlée. Il ne reste plus que 2 familles sur la réserve de Pabineau, les autres s'étant établies sur l'île Saint-Pierre, près de la ville de Bathurst. Plusieurs des sauvages de la bande de la rivière aux Anguilles ont quitté leur réserve et se sont fixés à New-Mills et dans d'autres localités le long du chemin de fer, dans le comté de Ristigouche, où ils obtiennent de l'emploi dans les scieries. Les sauvages des réserves de la Pointe des Sauvages, du Grand Trou et de Renous, dans le comté de Northumberland, ont quitté ces réserves il y a plusieurs années et se sont établis à Red-Band et à Eel-Ground. La rivière de Shédiac est inoccupée et il ne reste plus que 4 familles à Fort-Folly.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs, et comprennent tous les sauvages de cette tribu dans le Nouveau-Brunswick, à l'exception d'un très petit nombre qui sont dispersés le long du chemin de fer Intercolonial, dans le comté de King.

Statistique vitale.—La population de cette agence est de 926, soit une diminution de 4 depuis mon dernier rapport. Il y a 518 adultes et 408 enfants. Il y a eu 28 naissances et 32 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Il y a eu, durant l'année, beaucoup de maladie et de mortalité parmi les sauvages. Il y a eu le nombre ordinaire de cas de consomption et d'autres maladies pulmonaires, et, en outre, une épidémie de rougeole qui a emporté plusieurs enfants. Au printemps, tous les déchets et rebuts qui s'étaient accumulés près des maisons des sauvages pendant l'hiver ont été enlevés et brûlés. Plusieurs des maisons ont été blanchies à l'intérieur et à l'extérieur avec de la chaux fournie par le gouvernement. Heureusement, la situation des réserves est telle qu'il est facile pour les sauvages de tenir leurs habitations, ainsi que les sources et les puits, libres d'ordures et de déchets, et les cas de fièvre typhoïde sont rares parmi eux.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture, la pêche, la coupe du bois et la fabrication de divers articles. Les sauvages de toutes les bandes, hommes et femmes, fabriquent des cuves, des paniers, des sièges rustiques, etc. Les sauvages de l'Eglise Brûlée, de l'île des Sauvages et quelques-uns de ceux de la bande de la Grande Anse font la pêche en pleine mer, et, en hiver, pêchent l'éperlan dans les rivières. Plusieurs des sauvages de la Grande Anse, de Red-Bank, d'Eel-Gound et de la Rivière aux Anguilles gagnent de bons gages à conduire les radeaux et à transporter le bois aux quais des compagnies de navigation. Tous font plus ou moins de culture, et quelques-uns commencent à prendre plus d'intérêt à leurs fermes que par le passé. La plupart, cependant, se contentent à planter quelques boisseaux de pommes de terre, qu'ils ne prennent pas toujours la peine de cultiver avec soin.

Bâtiments.—La majorité des sauvages qui résident sur les réserves habitent des maisons en bois de charpente. Ceux qui ne demeurent pas sur les réserves occupent des cabanes, qui ne les protègent pas suffisamment contre le froid et l'humidité. Aussi y a-t-il beaucoup de maladie et de misère parmi eux dans les saisons rigoureuses.

Bétail.—Ces sauvages possèdent très peu de bestiaux.

Instruments aratoires.—Quelques-uns des sauvages se sont pourvus des instruments aratoires les plus nécessaires, mais la plupart n'ont pas de charrues, de herses ou de semoirs, et emploient des blancs, avec leurs attelages, pour faire leurs semailles.

Enseignement.—Il y a dans cette agence trois écoles sauvages, situées à la Grande Anse, à Eel-Ground et l'Eglise Brûlée, respectivement. Environ 100 élèves fréquentent ces écoles. Sur ce nombre, à peu près une douzaine suivent régulièrement les classes et font des progrès remarquables. Les sauvages, en général, ne s'intéressent

guère à l'enseignement, et il est presque impossible de les décider à envoyer leurs enfants à l'école régulièrement. Plusieurs des enfants sauvages de l'île des Sauvages, de Red-Bank et de Bouctouche fréquentent les écoles des paroisses environnantes.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains. Ils ont des églises à la Grande Anse, à l'île des Sauvages, à Fort-Folly, à Eel-Ground, à Red-Bank et à l'Eglise Brûlée. Ils assistent régulièrement au service divin et prennent beaucoup d'intérêt aux choses de la religion. Les prêtres qui desservent les réserves exercent une influence salutaire sur les sauvages, et je tiens à les remercier tous, ici, pour l'aide qu'ils m'ont prêtée dans l'administration des affaires des différentes bandes durant l'année écoulée.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages Micmacs du Nouveau-Brunswick sont insouciants, indolents et imprévoyants. Aussi, y a-t-il beaucoup de misère parmi eux, l'hiver et le printemps. Il n'y a pas plus qu'une douzaine de sauvages qui progressent réellement. Ils sont en général d'un bon naturel, paisibles et observateurs de la loi.

Tempérance et moralité.—La majorité de ces sauvages est tempérante, et sous ce rapport il y a une amélioration notable.

Etant donné leur genre de vie, ils sont remarquablement moraux.

J'ai, etc.,

WM. D. CARTER,
Surintendant des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD,
FRÉDÉRICTON, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

BANDE D'EDMUNDSTON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le comté de Madawaska, à un demi-mille en aval du florissant village d'Edmonton. Sa superficie est de 400 acres, et, vu sa situation, c'est un domaine de grande valeur. Une étendue d'environ 250 acres est couverte en grande partie d'une seconde pousse de bois mou; le reste consiste en terres arables, composées de vallons et de coteaux, qui, par suite de la richesse du sol, sont admirablement adaptés à la culture.

Population.—La population totale est de 38 (11 hommes, 7 femmes et 20 enfants) —soit une augmentation de 1 pour l'année écoulée.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été remarquablement bonne; il n'y a pas eu de maladies contagieuses ni de décès durant l'année. Les maisons sont très éloignées les unes des autres; elles sont tenues proprement, de même que les dépendances,—les déchets d'hiver ayant été enlevés antérieurement à ma visite en mai dernier.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à cultiver, à travailler dans les scieries, à chasser, à agir comme guides, à conduire les trains de bois et à fabriquer divers articles. L'agriculture, bien que le sol produise de bonnes récoltes lorsqu'on donne aux cultures le soin voulu, n'est pratiquée que sur une très petite échelle par la plupart des sauvages. A l'exception d'un ou de deux

qui apportent plus d'attention que les autres à l'industrie agricole, les membres de cette bande préfèrent les emplois qui se prêtent mieux à leur genre de vie et qui leur rapportent de plus prompts profits.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux. Ils sont paisibles et sont respectés par leurs voisins.

Enseignement.—Il y a ici 8 enfants en âge d'aller à l'école. Quelques-uns d'entre eux fréquentent l'école gratuite du village, et il est à espérer que leur exemple sera suivi par les autres.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. C'est le révérend L. C. Damour, d'Edmonton, qui dessert la réserve.

BANDE DE TOBIQUE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au confluent des rivières Tobique et Saint-Jean, dans le comté de Victoria. Elle longe la rivière Saint-Jean sur un parcours de 8 milles. Elle contient environ 16,000 acres de forêts et de terres arables. Les forêts renferment du très beau bois et donnent un bon revenu, tous les ans. Les terres défrichées sont très fertiles.

Population.—La population est de 95, soit une diminution de 5 pour l'année écoulée. Elle se décompose comme suit: 57 hommes, 50 femmes et 88 enfants.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à cultiver, à agir comme guides, à conduire les trains de bois, et à fabriquer divers objets. Environ 10 ou 12 des membres de cette bande s'intéressent à l'agriculture plus que par le passé. Leurs récoltes, cette année, ont été assez bonnes. Ils sont bien pourvus de chevaux, de charrettes et de harnais, et donnent beaucoup d'attention à l'élevage des bêtes à cornes, des porcs et des volailles. Les autres membrs de la bande sont pour la plupart des jeunes gens, et bien qu'ils fassent plus ou moins de culture, ils préfèrent les occupations mentionnées plus haut, qui leur rapportent de bons gages. L'hiver dernier, un grand nombre de ces sauvages ont travaillé comme bûcherons, tandis que ceux d'un âge avancé ont été principalement occupés à fabriquer des mocassins et des raquettes,—articles qui se vendent à des prix élevés. Comme la réserve se trouve au centre des exploitations forestières de cette province, les sauvages trouvent facilement de l'emploi et touchent de bons salaires.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages n'a pas été très bonne. L'hiver dernier, les scrofules, la consomption, la grippe et d'autres maladies ont sévi parmi eux. Il y a eu 15 décès. C'est parmi les enfants que la mortalité a été la plus forte. Il faut attribuer cela surtout à la faiblesse de leurs constitutions, car les conditions sanitaires et l'approvisionnement d'eau pour les fins domestiques ne laissent rien à désirer.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux. La plupart d'entre eux sont abstèmes; quelques-uns, cependant, font usage de spiritueux de temps à autre, mais pas à l'excès. Ils sont paisibles et sont beaucoup respectés par leurs voisins de race blanche.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école dirigée par Mlle P. M. Goodine, qui possède un diplôme de deuxième classe. Par suite de maladie et du manque d'intérêt de la part des parents dans les choses de l'enseignement, l'assistance est plus ou moins régulière; somme toute, cependant, les enfants avancent beaucoup dans leurs études. La conduite des élèves a été excellente et ceux qui se sont montrés assidus ont fait des progrès marqués.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Leur église, qu'ils ont construite à leurs propres frais, est un très joli édifice. La réserve est desservie par le révérend M. A. O'Keefe, des Grandes Chutes. Tous les sauvages assistent régulièrement aux offices.

Observations générales.—Les sauvages de cette agence sont très industrieux. Ils trouvent facilement de l'ouvrage et reçoivent de bons salaires. Leurs services comme guides et comme chasseurs sont en grande demande et sont beaucoup appréciés par les "sportsmen" qui visitent la Tobique et autres endroits.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU SUD-OUEST,
FRÉDÉRICTON, 25 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Cette agence comprend quatre réserves, situées dans les comtés de Carleton, York et Sunbury.

BANDE DE WOODSTOCK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à 3 milles en aval de la ville de Woodstock. Elle contient 260 acres dont 30 sont en culture et en pâturage. Le reste de la réserve, 230 acres, consiste en forêts.

Population.—La population, y compris les sauvages qui résident en amont de Woodstock, est de 63. Elle se décompose comme suit: 16 hommes, 17 femmes et 30 enfants. Il y a une augmentation de 5, due à 3 naissances et à l'addition de 2 adultes venus de la région septentrionale de la province.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été remarquablement bonne. Il n'y a eu aucun décès parmi eux. Les maisons et dépendances ont été nettoyées au commencement de mai dernier.

Ressources et occupations.—La principale occupation de la majorité de ces sauvages consiste dans la fabrication d'articles de toutes sortes. Ces articles sont en assez grande demande à Woodstock et se vendent à de bons prix. Quelques-uns font de la culture, mais seulement juste assez pour pourvoir à leurs besoins immédiats. Plusieurs parmi les jeunes gens gagnent de bons gages à conduire les trains de bois et à travailler dans les exploitations forestières. La condition de ces sauvages s'est beaucoup améliorée dans ces dernières années.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, à très peu d'exceptions près, sont abstèmes; ils sont moraux et vivent en bons termes avec leur voisins.

Enseignement.—Il y a sur la réserve 12 enfants en âge d'aller à l'école. Malgré que j'aie à maintes reprises conseillé aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école gratuite qui se trouve près de la réserve, ils ne veulent pas profiter de cet avantage. Ce sont d'ailleurs, pour la plupart, des gens sans éducation, et ils ne se préoccupent guère de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. C'est le révérend Père Chapman, curé de Woodstock, qui dessert la réserve.

RÉSERVE DE KINGSCLEAR.

Réserve.—Cette réserve est située dans la paroisse de Kingsclear, comté d'York. Elle se trouve à 11 milles de Frédéricton. Elle donne sur la rivière Saint-Jean, et contient 460 acres, dont 100 sont défrichées, clôturées et employées par la bande pour

des fins de culture et de pâturage. Le reste de la réserve, 300 acres, consiste en forêts, où les sauvages se procurent du bois de chauffage pour leur propre usage.

Population.—La population est de 106, soit une augmentation de 5 pour l'année écoulée. Elle se décompose comme suit: 24 hommes, 26 femmes et 56 enfants.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à cultiver, à fabriquer des objets de fantaisie, à conduire les radeaux et à travailler dans les scieries. Ce sont les hommes jeunes et vigoureux qui travaillent dans les scieries, et leurs services, qui sont toujours en grande demande, sont largement rémunérés. Un petit nombre parmi les membres de cette peuplade donnent plus d'attention à l'agriculture que par le passé. Les récoltes, surtout celles des pommes de terre, de l'avoine, du sarrasin et des jardinages, ont été bonnes. Quelques-uns des sauvages possèdent de bons chevaux et quelques bestiaux, et dans la plupart des cas leur condition s'est beaucoup améliorée.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

Santé et condition sanitaire.—Le santé des sauvages, en dehors des indispositions ou accidents ordinaires, a été remarquablement bonne. Il n'y a eu aucune maladie contagieuse et aucun décès parmi eux durant l'année.

Enseignement.—Les enfants en âge d'aller à l'école ont tous régulièrement suivi les classes. Les parents prennent un vif intérêt aux choses de l'enseignement, et, grâce à la régularité dans l'assistance et au zèle déployé par l'institutrice, Mlle Frances McGinn, tous les élèves ont fait des progrès étonnants dans leurs études respectives.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Leurs intérêts spirituels sont sous les soins du révérend Père LeBlanc, qui réside sur la réserve.

RÉSERVE DE SAINTE-MARIE.

Réserve.—Cette réserve est située directement vis à vis de la ville de Frédéricton, et contient seulement 2¼ acres.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 106 âmes, dont 28 hommes, 24 femmes et 54 enfants, soit une diminution de 11 personnes, parties pour aller s'établir dans d'autres parties de l'agence.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande gagnent leur vie principalement à fabriquer des objets de fantaisie, à travailler dans les scieries, à charger les chalans et les navires, à agir comme guides et à faire plus ou moins de chasse. Les sauvages trouvent facilement de l'ouvrage, surtout en été, et reçoivent de bons salaires. Comme la réserve est en grande partie couverte d'habitations, l'agriculture est restreinte à quelques jardins où l'on cultive des pommes de terre et d'autres légumes qui suffisent aux besoins actuels de la peuplade.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages, à part les maladies auxquelles tous les sauvages sont sujets, a été assez bonne. Aucune maladie d'un caractère contagieux n'a fait son apparition parmi eux durant l'année écoulée. L'eau est toujours fournie à la peuplade par l'agent de la Compagnie d'Estacades, M. Hanneberry. Les déchets qui s'étaient accumulés pendant l'hiver ont été enlevés au commencement du printemps, et d'autres mesures sanitaires ont été appliquées.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont pour la plupart tempérants et industrieux, mais comme cette réserve se trouve tout près de la ville de Frédéricton et de la paroisse de Sainte-Marie, où le commerce des spiritueux se fait ouvertement, certains sauvages non seulement de cette bande, mais encore des autres peuplades de l'agence, se réunissent de temps à autre ici pour satisfaire leur passion pour la boisson. Ces abus sont réprimés aussitôt qu'ils sont découverts, grâce à l'aide que me prête le département de police de Frédéricton. Les sauvages, lorsqu'ils sont arrêtés, hésitent à dire de qui ils ont obtenu la boisson, et dans la plupart des cas préfèrent être punis plutôt que de dénoncer les coupables.

Enseignement.—L'école de cette réserve est sous la direction de Mlle M. L. Rush, une institutrice qui possède un diplôme de 2ème classe. Le nombre des élèves durant une partie de l'année, principalement pendant le terme d'hiver, est généralement assez considérable, mais durant le terme de septembre, par suite de l'indifférence et des habitudes migratoires des sauvages, l'assistance n'est pas ce qu'elle devrait être. Les enfants qui suivent régulièrement les classes font assez de progrès; je ne saurais dire la même chose des autres.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains. Il y a une église tout près de la réserve, et les intérêts spirituels des indigènes sont sous les soins du rév. John Ryan.

BANDE D'OROMOCTO.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le village d'Oromocto, à 11 milles en aval de la ville de Frédéricton. Elle longe la rivière Saint-Jean, et contient 125 acres, dont 32 sont en culture et en pâturage, le reste consistant en forêt.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 76 âmes, dont 23 hommes, 19 femmes et 34 enfants, soit une diminution de 3 personnes, parties pour aller s'établir dans d'autres parties de l'agence.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence de ces sauvages consistent dans la fabrication de tonnaux, de canots, de paniers, etc. Ces articles sont vendus en partie aux cultivateurs de la localité, qui les payent en espèces ou en nature ; le reste est facilement écoulé chez les marchands d'Oromocto et de la ville de Saint-Jean. Les jeunes gens travaillent à gages et se font un bon revenu.

Les sauvages de cette peuplade font très peu de culture. La plupart, cependant, sèment de ¾ d'acre à 1 acre de pommes de terre. L'année dernière, chaque famille a recolté de 50 à 80 boisseaux de pommes de terre, dont une partie a été vendue pour acheter de la farine, une quantité suffisante pour les besoins de la famille ayant été gardée dans chaque cas.

Santé et hygiène.—A part les maladies pulmonaires et scrofuleuses, ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Leur réserve se trouve dans une situation très salubre.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont très tempérants et très moraux. Ils sont paisibles et sont respectés par leurs voisins de race blanche.

Enseignement.—Il y a sur la réserve 16 enfants en âge d'aller à l'école, et bien qu'il y ait une école gratuite dans le district, une couple d'enfants seulement suivent les classes.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. L'église qu'ils fréquentent se trouve tout près de leur réserve. Leur directeur spirituel est le Rév. Père McDermott. Ces sauvages et ceux des autres peuplades de cette agence sont en général attentifs à leurs devoirs religieux, et, à très peu d'exceptions près, mènent une vie morale.

Observations générales.—Les autres sauvages de cette agence, qui forment plusieurs petites bandes, sont établis en différents endroits le long de la rivière Saint-Jean, dans les comtés de Charlotte, de King et de Saint-Jean. Quelques-uns gagnent leur vie à travailler dans les scieries, etc., tandis que la majorité s'occupent à fabriquer des tonneaux et divers autres objets. Tous les sauvages de cette agence, à l'exception d'une bande de Micmacs campés à Norton, dans le comté de King, appartiennent à la tribu des Amalécites. Ils sont pour la plupart industrieux, et, sauf ceux qui tombent malades, qui subissent des accidents ou qui sont avancés en âge, ils pourvoient à leurs propres besoins. L'on constate dans leurs habitations, leur manière de se vêtir et leurs mœurs en général, une amélioration notable qui est très encourageante pour tous ceux qui s'intéressent à leur bien-être.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,

Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,
MOCHELLE, 16 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserves.—Il n'y a pas de sauvages établis sur des réserves ; tous occupent des terres leur appartenant en propre à Lequille, Paradis et Middleton. Les réserves de Milford et de Maitland sont inoccupées.

Population.—La population de cette agence est de 76, soit une augmentation de 5 sur le chiffre de l'année précédente. Quelques sauvages qui avait quitté l'agence s'en sont revenus. Il y a eu une naissance et 3 décès durant l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages, à l'exception d'une famille, a été bonne. Abrim Jerim, un de ceux qui s'en sont revenus, a perdu deux enfants par la consomption.

Occupations.—Les occupations des sauvages de cette peuplade consistent à fabriquer des paniers, à pêcher, à chasser, à faire des tonneaux, à travailler dans les exploitations forestières, à conduire les trains de bois et cultiver.

Enseignement.—Huit enfants ont suivi les classes à l'école de Lequille, et ils ont fait des progrès remarquables.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont strictement tempérants.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains, et suivent les offices à l'église d'Annapolis.

J'ai, etc.,
GEO. WELLS, père,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH,
HEATHERTON, 28 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901

Statistique vitale.—Le nombre des sauvages dans cette agence est de 186, soit une augmentation de 2 sur le chiffre de l'année dernière. Il y a eu 8 naissances et 7 décès, et une sauvage d'une autre peuplade est venue se joindre à la bande.

Santé.—La santé de ces sauvages n'a pas été très bonne.. La consomption fait beaucoup de ravages parmi eux.

Bâtiments.—La violente tempête de vent que nous avons eue ici le 11 octobre dernier a causé beaucoup de dommages aux bâtiments des sauvages, mais ils ont tous été réparés, sauf un ou deux, qu'il faudra reconstruire. Les sauvages paraissent être très reconnaissants pour l'aide que le département leur a donnée pour la réparation de leurs bâtiments.

J'ai, etc.,
J. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE CAP-BRETON,
ILE CHRISTMAS, 7 octobre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 1901.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade a augmenté durant l'année écoulée, et se chiffre aujourd'hui par 250. Il y a eu 15 naissances, 7 décès, et 7 sauvages qui s'étaient absentés de l'agence s'en sont revenus.

Enseignement.—Très peu d'enfants vont à l'école, mais ceux qui y vont font des progrès marqués. L'instituteur est un Micmac.

Observations générales.—Les sauvages de cette agence sont en général sobres et industrieux, et, à l'exception des infirmes et des vieillards, vivent assez à l'aise.

J'ai l'honneur, etc.,
A. CAMERON, P.P.,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,
TRURO, 26 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de Millbrook est située à 3 milles au sud de Truro. Sa superficie est de 35 acres.

Population.—La population de cette peuplade est de 109 âmes.

Santé.—A part une épidémie de rougeole, la santé des sauvages a été bonne durant l'année écoulée. Il y a eu trois décès, tous causés par la consomption.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent dans la fabrication de tonneaux, d'ouvrages rustiques et de paniers, la cueillette des baies et la confection d'ouvrages en rassades. Les hommes travaillent aussi dans les exploitations forestières, chassent, et agissent comme guides pour ceux qui font des parties de chasse ou de pêche.

Enseignement.—Ces sauvages jouissent du privilège d'une école depuis 2 ans et 9 mois, et les élèves font assez de progrès.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages paraissent améliorer graduellement leur condition ; la dernière hutte en troncs d'arbres va disparaître cette année, et avec l'avantage qu'ils ont maintenant de pouvoir s'instruire ils ne pourront manquer de progresser.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont catholiques romains. Ils suivent les offices à l'église de Truro.

J'ai l'honneur, etc.,
THOS. B. SMITH,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,
PARRSBORO', 12 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située à environ 14 milles de la ville de Parrsboro', et contient 1,000 acres. Elle est encore en partie couverte de forêts.

Statistique vitale.—Sur cette réserve et dans les autres parties du comté il y avait, le 30 juin 1901, 102 sauvages, soit une diminution de 8 comparativement à l'année précédente. Il y a eu 8 naissances et 6 décès durant l'année.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont tous catholiques romains.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladie durant l'année écoulée, mais à l'heure qu'il est la santé des sauvages, sauf deux ou trois personnes très âgées, est bonne. Les mesures sanitaires recommandées par le département ont été appliquées ; la plupart des maisons sont propres et comfortables, et les cours sont libres d'ordures.

Occupations.—Ces sauvages paraissent prendre plus d'intérêt à l'agriculture que par le passé. Les cultures ont une très belle apparence, malgré l'extrême sécheresse de l'été.

Enseignement.—La plupart des enfants en âge d'aller à l'école suivent les classes ; aussi, presque tous les jeunes sauvages savent-ils lire et écrire.

J'ai l'honneur, etc.,

F. A. RAND,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'HALIFAX,
SHEET-HARBOUR, 1er octobre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Situation.—Cette agence comprend le comté d'Halifax. Les sauvages sont établis en divers endroits, principalement à Sheet-Harbour, Elmsdale, Dartmouth, Cole-Harbour, Bedford, Wellington et Windsor-Junction.

Occupations.—Les sauvages de cette agence pourvoient à leurs propres besoins, bien que le département leur vienne en aide de temps à autre et leur fournisse les soins médicaux.

Leurs principales occupations consistent à chasser, à pêcher, à faire des paniers et à travailler dans les exploitations forestières.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Enseignement.—Autrefois, les enfants sauvages allaient aux écoles publiques régulières. Aujourd'hui, les parents n'ont pas l'avantage de résider près de ces écoles.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont en général paisibles et sobres.

J'ai l'honneur, etc.,

CHAS. E. McMANUS,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,
SHUBENACADIE, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserves.—La réserve d'Indian-Brook est située dans le comté de Hants, à un endroit qui permet d'avoir un accès facile aux principales villes de ce comté. La réserve est une des trois qui ont été confiées à ma surveillance, et tous les sauvages du comté de Hants qui s'occupent d'agriculture y habitent.

Les trois réserves de cette agence sont les suivantes: Grand lac Shubenacadie Ouest, qui renferme mille huit cent cinquante acres; Indian-Brook, quatre cents, et Pon-Hook, mille acres.

Tribu ou nation.—Tous sont des descendants de la nation des Micmacs.

Population.—La population se chiffre maintenant par quatre-vingt-cinq.

Santé et précautions sanitaires.—Il n'y a eu au cours de l'année qu'un seul décès causé par la consomption, ce qui est très encourageant, car la plus grande partie des décès provenaient autrefois de cette terrible maladie. Comme toutes les précautions sont maintenant observées d'une manière rigoureuse, et que le docteur McLean et l'instituteur Logan ne cessent de donner des avis aux sauvages, nous avons tous grand espoir que la maladie est aujourd'hui sous le contrôle de la science médicale.

Ressources et occupations.—Les sauvages se sont procurés durant l'année la plus grande partie de ce qu'il leur fallait pour vivre en travail, tant à la fabrication d'articles de sport, d'ouvrages en cuivre et de paniers, mais principalement par la culture, récoltant du foin, de l'avoine et des pommes de terre. Généralement parlant on peut dire que ces sauvages sont des cultivateurs, mais comme ils ont naturellement le talent de faire bien d'autres choses, on les trouve s'occupant de nombre d'autres manières aux différentes saisons de l'année.

Bâtiments, bétail, etc.—Leurs bâtiments se comparent avantageusement à ceux de la population blanche, et leur bétail vaut à peu près celui des blancs. Les animaux sont entretenus en bon état.

Education.—L'instruction fait un progrès constant, bien que parfois ce soit lentement, et il est évident pour tous que la prochaine génération recevra des parents plus d'encouragements que les élèves du jour.

Les élèves ont fait durant l'année des progrès satisfaisants sous l'habile et patiente direction de leur instituteur, M. Robert J. Logan.

Religion.—Tous sont catholiques romains et assistent régulièrement aux offices à l'église.

Progrès.—Il y a eu progrès considérable durant l'année dans les bâtiments, leur disposition a été changée et améliorée. Nul sauvage ne paraît découragé par la maladie et la mort. L'intérêt porté aux questions de l'école ne paraît pas diminuer, et tous veulent avancer aussi vite que possible dans la voie de la civilisation.

Tempérance.—On m'a fait rapport durant l'année d'un délit probable; l'on a prétendu qu'un membre de la bande avait apporté sur la réserve des boissons enivrantes. Je m'occupai de suite de la chose, fit une enquête, mais j'appris que le rapport était faux. Les légers troubles qu'il y avait eus provenaient d'une autre source, et comme je n'ai pu trouver le contrevenant, j'ai dû laisser tomber l'affaire.

J'ai, etc.,

ALONZO WALLACE,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'INVERNESS,
GLENDALE, 23 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un état statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Réserve.—Il y a dans cette agence deux réserves, ayant une étendue combinée de deux mille sept cent cinquante acres, en partie à Whycocomagh et en partie à Malagawatch.

Population.—La population réunie des deux réserves est de cent cinquante trois.

Santé.—Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année. Autrement la santé des sauvages a été ordinairement bonne. Quelques sauvages ont été malades, mais pas plus souvent ni plus gravement que les blancs du voisinage.

Ressources et occupations.—La pêche, la fabrication de paniers, de tonneaux et la culture principalement sont les industries exercées par les sauvages. Ils ne s'occupent de pêche et de la fabrication de paniers et de tonneaux que lorsque les travaux de la ferme ne sont pas urgents.

Traits caractéristiques.—Les sauvages sont paisibles, ont de bonnes mœurs et sont en général tempérants. Ils sont industrieux et paient honnêtement les légères dettes qu'ils contractent quelquefois. A tout événement, il n'y a pas eu de plaintes contre eux à ce sujet depuis nombre d'années.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains et très attachés à leur foi.

Education.—La population de Malagawatch est trop limitée pour supporter une école, mais à Whycocomagh, il y a une école qui existe depuis nombre d'années. Tous les enfants ont appris à lire et à écrire, et quelque-uns ont fait des progrès en arithmétique. Cependant, comme à leur sortie de l'école ils n'ont eu ordinairement ni livres, ni journaux, plusieurs ont oublié ce qu'ils avaient appris, et sont retombés dans leur ignorance primitive. Quelques-uns ont conservé leurs connaissances acquises à l'école, et ces derniers viennent au secours des autres dans les cas où le besoin d'instruction se fait sentir. L'on est à construire une nouvelle maison d'école,—laquelle est en réalité presque terminée—et qui sera plus commode et mieux installée que l'ancienne. M. P. A. Murphy, l'instituteur, paraît avoir toutes les aptitudes requises et donne en général satisfaction.

Observations générales.—La saison d'hiver est toujours un temps de misère pour les sauvages. Il n'y a pas là de marché, pour bien dire, où écouler les produits de leurs industries—la fabrication des paniers et tonneaux,—la pêche est impossible, et on ne cultive pas assez pour subvenir à tous les besoins. L'hiver dernier n'a pas fait exception.

Je demeure, etc.,

D. McISAAC,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE KING,
STEAM-MILLS, 19 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve est située à Cambridge et touche à la rivière Cornwallis et au chemin de fer Dominion-Atlantique. Elle renferme une étendue de neuf acres quatre-vingt-dix-neuf centièmes d'acre, et c'est une plaine sablonneuse de pas grande valeur.

Statistique vitale.—La population de cette bande compte soixante-quatorze âmes, dont seize hommes, seize femmes et quarante-deux jeunes gens âgés de moins de vingt-un ans. Il y a eu durant l'année trois naissances et trois décès.

Santé et précautions sanitaires.—La santé des sauvages a été bonne. Les maisons ont été blanchies à la chaux, et l'on prend grand soin du drainage. A l'exception de la consomption, il n'y a aucune maladie infectieuse.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de la fabrication de tonneaux, de paniers, font la chasse, la pêche et du jardinage.

Bâtiments.—Les bâtiments sont la plupart de charpente et confortables.

Bétail.—Le bétail est de qualité moyenne. Tous les animaux sont de propriété individuelle.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont pauvres. Ils sont tous de propriété individuelle.

Education.—Il n'y a pas d'écoles sauvages. Les enfants sauvages qui fréquentent les écoles des blancs font de bons progrès et les parents s'y intéressent fort.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas d'église particulière, mais ils vont à l'église catholique romaine avec les blancs.

Progrès.—Les sauvages de cette agence sont paisibles, industrieux, et ont paru cette année s'intéresser davantage à la culture du sol. L'un d'eux, Stephen Knockwood, a pris un lot de terre inculte, et se fait une bonne ferme.

Tempérance.—Il y a très peu d'intempérance parmi ces sauvages. Leurs mœurs sont bonnes.

J'ai, etc.,

C. E. BECKWITH,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE PICTOU,
NEW-GLASGOW, 20 août 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve Grant de Fisher, la plus importante des deux confiées à ma surveillance, renferme cent soixante-quatre acres. Trente-cinq à peu près ont été défrichées; le reste est en bois debout. La terre est couverte de roc et de cailloux, et il faut beaucoup de travail pour la rendre fertile. Un blanc pourrait à peine obtenir de la réserve entière de quoi faire vivre sa famille. C'est là que vivent le plus grand nombre des Micmacs de ce comté. Il leur faut absolument plus de terres. La réserve moins importante de l'île du Sauvage, Merigomish, compte actuellement une population de trente-trois personnes. L'étendue de terre cultivée ici ne vaut pas la peine d'être mentionnée. Les sauvages ne possèdent aucun moyen de cultiver ou de fertiliser le sol. C'est leur lieu de pèlerinage pour l'été. Durant l'hiver cette île est abandonnée.

Statistique vitale.—La population de cette agence se chiffre par cent trente-quatre âmes. Le nombre des naissances a été de trois, et celui des décès de trois également.

Santé.—Pauvrement nourris, logés et vêtus, les sauvages ne sont point très robustes. La pulmonie y fait des victimes faciles, et ce sont des conditions semblables qui activent son œuvre mortelle. On a pris des précautions pour empêcher autant que possible la maladie de se propager.

Ressources et occupations. Les sauvages de cette agence sont très industrieux. Ils confectionnent des paniers et manches de pic, puis pêchent l'anguille quand les rivières sont gelées. Ils travaillent parfois à charger et décharger les navires à Pictou-Landing. La culture, par suite des raisons mentionnées plus haut, ne paye point.

Bétail.—Les sauvages possèdent quelques chevaux, mais pas de vaches.

Education.—Monsieur John Martin, un instituteur compétent, porteur d'un diplôme " B ", a fait l'école avec de grands succès l'année dernière, et il s'est rendu cher à tous grâce à sa bienveillance et à son assiduité. Les enfants ont été assidus et ont fait des progrès encourageants. Ils sont particulièrement capables pour les chiffres.

Religion et moralité.—Tous les sauvages de cette agence sont catholiques romains, et sauf quelques exceptions ils sont sobres, honnêtes et industrieux.

Je demeure, etc.,

JOHN D. McLEOD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS DE QUEEN ET DE LUNENBURG,
CALEDONIA-CORNER, 8 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—Cette agence comprend trois réserves ; une est située à New-Germany, une autre à Gold-River, toutes deux dans le comté de Lunenburg, et la troisième à Wildcat, dans le comté de Queen's. L'étendue de chacune de ces réserves est de mille acres. Outre les sauvages qui vivent sur ces réserves, il y en a d'autres demeurant à Lunenburg, Bridgewater, au village de Milton-Mill et à Greenfield.

Santé et précautions sanitaires.—La santé générale des sauvages de cette agence a été bonne. Les mesures sanitaires recommandées par le département ont été soigneusement observées.

Occupations.—Les sauvages des réserves vivent principalement de culture. Ceux qui n'habitent pas les réserves se soutiennent au moyen de la chasse, de la pêche, de la fabrication de paniers, ou ils vont travailler dans les chantiers.

Education.—Il n'y a qu'une école dans cette agence, celle de New-Germany. Les enfants qui fréquentent cette école font d'excellents progrès.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont moraux et paisibles.

Je demeure, etc.,
CHARLES HARLOW,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE RICHMOND,
SAINT-PIERRE, 27 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve de l'île de la Chapelle contient douze cents acres, dont cent acres à peu près sont en bon état de culture.

Population.—La population est de cent trente âmes, une augmentation de quatre depuis l'an dernier.

Santé.—Il y a eu beaucoup de cas de maladie parmi les sauvages de la réserve durant l'année. La maladie la plus commune est la consomption, qui évidemment se propage d'année en année. L'on fait tout ce qui est possible pour empêcher la contagion, mais il est très difficile d'engager les sauvages à prendre les précautions sanitaires nécessaires.

Education.—L'école est dans un excellent état sous la direction efficace de Mademoiselle Boyd, qui se donne beaucoup de peines.

Religion.—Tous les sauvages de la réserve sont catholiques romains, et règle générale pratiquent leur religion.

Traits caractéristiques.—Règle générale les sauvages sont paisibles, sobres et industrieux, mais malgré les nombreuses faveurs qu'on leur accorde, ils sont très ingrats et toujours de mauvaise humeur. Plus ils obtiennent plus ils demandent et moins ils sont reconnaissants.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN FRASER,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,
SHELBURNE, 3 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Statistique vitale.—Le chiffre de la population de la bande a augmenté de cinq durant la dernière année, ce qui porte à soixante-seize le total de la population micmac dans ce comté.

Santé et précautions sanitaires.—La santé des sauvages, deux exceptés, a été bonne. Les mesures sanitaires recommandées par le département ont été soigneusement mises en pratique.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages consistent à travailler dans les bois, faire la chasse, confectionner des cercles de mâts, des paniers, et à travailler sur leurs fermes.

Education.—Très peu des enfants fréquentent l'école ; ils résident à une assez grande distance des maisons d'école.

Tempérance.—A l'exception d'un seul, tous sont tempérants.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont tous catholiques romains.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN J. E. DE MOLITOR,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,
BADDECK, 10 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve sauvage de ce comté est située à l'embouchure de la rivière du Milieu. Elle renferme à peu près six cent cinquante acres de bonnes terres de marais. Cent soixante acres à peu près ont été défrichées et sont dans un bon état de culture, le reste est couvert d'épinettes et de bois dur. Les bois est principalement de deuxième venue.

Statistique vitale.—La population de la réserve est de cent, un gain de quatre durant l'année.

Santé.—La santé des sauvages au cours de la dernière année a été passable.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la chasse, la pêche, la fabrication des tonneaux, et ils travaillent sur leurs fermes.

Education.—L'assiduité à l'école durant la dernière année a été bonne. La présence moyenne augmente d'année en année.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il n'y a pas d'église dans la réserve. Ils font leurs exercices religieux à Baddeck.

Tempérance.—Ces sauvages, sauf quelques exceptions, sont sobres.

Je demeure, etc.,
A. J. MACDONALD,
Agent des sauvages.

ILE DU PRINCE-EDOUARD,
MICMACS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,
HIGGIN'S-ROAD, 10 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserves.—Il y a dans cette surintendance deux réserves, savoir: la réserve de l'île Lennox et la réserve Morell. La première se compose d'une île dans la baie de Richmond. Elle contient mille trois cent vingt acres. La réserve Morell est située sur le lot 39, dans le comté de King. Elle contient deux cent quatre acres de bonnes terres.

Population.—Il y a dans cette surintendance, y compris les deux réserves et d'autres endroits dans l'Ile du Prince-Edouard, trois cent quinze âmes, une augmentation de huit depuis le dernier dénombrement. Il y a eu quinze naissances contre sept décès seulement durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été en général passablement bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année.

Occupations.—Les principales occupations sont la culture, la fabrication des articles sauvages et la pêche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages qui habitent les réserves occupent des maisons en charpente, mais ceux qui sont dispersés en dehors vivent dans des campements ou huttes qui offrent très peu de confort. Ceux qui résident en permanence dans les réserves gardent des chevaux, vaches, moutons, cochons et volailles. Ils possèdent quantités d'instruments aratoires, tels que charrues, herses avec dents à ressort, etc.

Education.—Il n'y a qu'une école, située dans la réserve de l'île Lennox, laquelle est fréquentée par vingt-quatre enfants. Les élèves assidus ont fait de bons progrès.

Religion.—Les sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église sur la réserve de l'île Lennox, laquelle a été construite il y a cinq ans et leur fait honneur. L'année dernière les sauvages ont construit autour de la chapelle et du cimetière une clôture en fil métallique et en planches solide et coûteuse, puis ils ont planté un certain nombre d'érables et de merisiers. Cela rend l'endroit très joli et attrayant.

Tempérance.—A ce sujet il me fait plaisir de pouvoir rapporter, qu'à l'exception de quelques-uns les sauvages qui habitent les réserves son sobres. Ils ont organisé, il y a quelques années, une société de tempérance dans la réserve de l'île Lennox. Les sociétaires se réunissent tous les mois sous la présidence d'Anthony Mitchell. Cette société a fait beaucoup de bien dans cette réserve.

J'ai, etc.,

JOHN O. ARSENAULT,
Surintendant des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE LA RIVIÈRE BERENS,
WINNIPEG, 24 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport en qualité d'agent ayant charge des bandes de sauvages de la rivière Berens pour l'année 1901.

Agence.—Cette agence commence à un endroit situé à environ quatre-vingt-dix milles de la cité de Winnipeg, dans une direction nord, s'étend le long des rivages est et ouest du lac Winnipeg, traverse la frontière de la province du Manitoba, et descend la rivière Nelson sur un parcours de soixante-dix milles dans une direction nord-ouest. Elle pénètre aussi à l'intérieur à partir de la rivière Berens en allant vers le sud-est à cent-quatre-vingts milles dans la direction du lac Seul.

Réserves.—Les réserves suivantes sont comprises dans cette agence: rivière Berens, rivière à l'Eau-Creuse, rivière de la Veine-de-Sang, rivière du Pêcheur, rivière de Jack-Head, rivière Noire, rivière des Peupliers, Norway-House, lac La Croix, Little Grand Rapids, Pekangekum.

Paiements des sauvages compris dans les traités.—Le voyage annuel pour ces paiements se fait pour la plus grande partie dans un bateau à voiles appartenant au département et conduit par trois bateliers sauvages. Au nord de Norway-House, nous devons compter sur la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a toujours fourni un bateau d'York pour la descente de la rivière Nelson, notre bateau à voiles ne pouvant sauter les rapides.

A la rivière Berens nous devons de nouveau quitter le bateau à voiles et prendre le canot pour parvenir aux réserves de l'est, vers le point de partage des eaux.

Le temps qu'il faut pour ce voyage varie suivant la température ; la pluie, les vents debout et les fortes tempêtes nous retardent souvent beaucoup.

Notre parti se composait de l'agent, de son commis, de M. J. P. Wadge et du docteur C. J. Jamieson, de Winnipeg. On n'avait pas toujours grande place pour se loger et ce n'était pas très confortable, les heures de travail étaient très irrégulières et les difficultés et dangers parfois grands, mais le plus grand entrain a régné tout le cours du voyage, chacun cherchant à faire sa part pour l'heureux accomplissement de l'entreprise.

L'ouvrage a été, cette année, plus considérable que d'habitude, parce que l'on a fait le recensement, mais nous avons visité pendant les deux mois tous les endroits inscrits sur notre liste à temps, sauf un, et c'était le dernier de la liste. Le retour à Winnipeg, après le paiement des sauvages des traités, n'a été, à notre regret, qu'une suite de retards causés par le temps défavorable qu'il faisait.

Statistique vitale et santé.—La population de l'agence entière est de deux mille deux cent vingt-huit âmes, une augmentation de vingt-neuf comparativement à l'année dernière. La mortalité a été très légère, et la santé, en général, meilleure que la moyenne. Une légère épidémie de picote volante a existé le printemps dernier à Little Grand Rapids. La consomption, cette ennemie des sauvages, a fait plusieurs victimes, parmi lesquelles deux enfants de l'école industrielle de Brandon. Ces enfants donnaient de grandes espérances. Les rhumes, l'exposition à l'air et les privations ont contribué à élever la moralité, bien que faiblement; cependant bon nombre étaient plus ou moins malades, et le docteur Jamieson a été l'aide qu'il leur fallait dans le besoin. Ses services ont été hautement appréciés partout, et son traitement de cas intéressants a fort réussi. Il a eu peu de loisirs ; sa visite à Little Grand Rapids a été particulièrement faite en temps opportun, et le résultat de la vaccination de nombre de gens de tous âges prouvera que c'était une sage sauvegarde contre la maladie qui pourrait se déclarer.

Ressources et occupations. Les ressources de la population confiée à nos soins comprennent la pêche, la chasse, les travaux de couper et scier le bois, l'élevage du bétail et laculture. C'est à la rivière Noire, la rivière à l'Eau-Creuse et la rivière du Pêcheur, endroits situés tous au sud, que l'on fait la plus grande partie de l'élevage. Les animaux inspectés étaient pour la plupart en bon état. La culture ne se fait pas en grand ou avec un succèsallant enaugmentant. On a fait un peu meilleure chasse que les années précédentes. Il y a eu pour les sauvages de nombreuses occasions de trouver de l'emploi aux centres d'activité un peu partout. L'industrie de la pêche est cependant supérieure à toutes les autres, et les différentes compagnies ont payé près de $80,000 pour l'achat du doré, poisson blanc, esturgeon et caviar. Cela ne s'était encore jamais présenté dans l'histoire du nord. L'on devra maintenant apprendre aux indigènes du nord à pratiquer l'économie, ainsi qu'à mettre de côté une partie de leur gain pour les besoins du futur.

Education.—Plusieurs des écoles étaient fermées à raison des vacances durant ma visite et les instituteurs étaient absents. A d'autres endroits peu d'enfants fréquentaient les écoles, et les conditions n'étaient pas très satisfaisantes. Le changement d'instituteurs à quelques endroits et l'emploi d'aides temporaires à d'autes ont contribué à ce résultat. L'on m'informe, toutefois, que les changements projetés auront l'effet de révolutionner les choses sous ce rapport, et j'espère que j'aurai le plaisir de féliciter davantage quand je retournerai là-bas et connaîtrai tous les faits. Je désire faire une mention spéciale du pensionnat de Norway-House, lequel était en excellent état et paraît être efficacement administré. Je désirerais qu'il soit fait plus de travail de cette nature dans d'autres parties de l'agence.

Religion.—J'ai trouvé que partout l'on avait le plus grand désir de connaître et d'adorer Dieu. A deux ou trois endroits l'on trouve des vestiges d'un paganisme

héréditaire, la bigamie y était tolérée et l'on adorait des idoles. Cependant là même l'on découvrait un violent désir pour des choses meilleures. J'ai été touché du zèle et des sacrifices des missionnaires, dont c'était le devoir de diriger ces troupeaux du désert vers une idée de morale plus élevée. Les anglicans, les catholiques romains et les méthodistes s'occupent de cette œuvre, la dernière église prime clairement tant sous le rapport de la dépense de l'argent que du nombre de personnes qui travaillent.

Traits caractéristiques.—Somme toute les sauvages sont paisibles et tempérants. La majorité est industrieuse, morale et facile à conduire. Il y a des manquements sans doute, mais avec l'aide de bons hommes et d'une administration sage les sauvages deviendront meilleurs qu'autrefois. Il y a lieu d'améliorer leurs habitudes personnelles, tant sous le rapport de leurs demeures que de leur apprendre les meilleures choses et de les diriger.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN SEMMENS,
Agent des sauvages.

MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC WINNIPEG,
WINNIPEG, 23 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon vingt-quatrième rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

AGENCE DE CLANDEBOYE.

Réserves.—Les trois réserves que comprend cette agence, Saint-Pierre, la rivière Tête-Ouverte et Fort-Alexandre, sont situées autour des rivages sud et sud-est du lac Winnipeg, et chacune d'elles est traversée par les rivières Rouge, Tête-Ouverte et Winnipeg respectivement. La réserve Saint-Pierre, sur la rivière Rouge, se trouve entre la ville de Selkirk et le lac. Une promenade en voiture le long du chemin public qui traverse la réserve, laquelle suit les sinuosités pittoresques de la rivière et est bordée par de jolies maisons blanchies à la chaux et bien couvertes de bardeaux, tandis que la rivière Rouge va en s'élargissant rapidement et est sillonnéee d'embarcations de pêche, industrie qui, cette année, a donné de grands profits aux sauvages, est aussi agréable et divertissante que toute autre que j'aie jamais faite. Un étranger qui traverserait ainsi Saint-Pierre pourrait croire, en observant les bâtiments, que c'est un établissement avancé de pionniers, et l'on ne pourrait lui donner tort. Bon nombre des maisons peuvent se comparer en tout point à celles des établissements des blancs. A trois milles de Selkirk se trouve l'hôpital sauvage Dynevor, un bâtiment solide en pierres que l'on a agrandi cette année. Presque directement de l'autre côté de la rivière s'élève le haut clocher de l'église Saint-Pierre, et à côté de l'église le presbytère. A un mille plus bas se trouvent la mission catholoque romaine, ainsi que l'église et l'externat. Les écoles, qui toutes, sauf une exception, sont aussi bien construites et aussi proprement entretenues que nos écoles publiques, se trouvent le long du bord de la rivière à des distances d'à peu près deux milles les unes des autres. Comme des terres de cette réserve avaient été concédées par lettre patente et occupées avant qu'on y ait fixé les sauvages, nous voyons encore de très confortables maisons de fermes appartenant à des blancs, entre autres particulièrement se trouvent celles de James Flett, Duncan McLean, Murdoch McIver et ses fils, et James Monkman. Ces derniers sont presque tous d'anciens employés de

la Baie d'Hudson, retraités, qui ont bâti leurs maisons le long de la rivière, et qui semblent ne se lasser jamais de les embellir. Leurs fermes servent d'excellents modèles aux sauvages, et ont, j'en suis certain, un effet très salutaire, leur inspirant le désir de faire de plus grands progrès.

Le troupeau considérable d'excellents animaux que l'on peut voir paître sur les bords de la rivière, ou dans les prairies, est un trait distinctif de cette réserve qui, grâce à ses abondants pâturages et à ses immenses prés, convient si bien à l'élevage du bétail.

La réserve de la rivière Tête-Ouverte est située sur les bords d'une petite rivière de peu de courant du même nom. Dans un parcours de trois milles la rivière doit traverser difficilement des roseaux avant d'aller se décharger dans le lac. Des trois réserves cette division paraît être la plus faible, non seulement sous le rapport du nombre mais du travail fait pour avancer. Elle se trouve quelque peu en dehors de la voie parcourue par les steamers, et les jeunes gens en partent pour aller pêcher et chasser sur d'autres parties du lac.

Il y a ici une glacière et des réfrigérants appartenant à Ewing et Fryer's, et cette maison sociale achète tous les esturgeons, dorés, brochets et barbues que les sauvages ont à vendre. Cette réserve conviendrait parfaitement à l'élevage du bétail et à la culture; son sol est riche et les grandes étendues de marais dans la direction du lac fourniraient d'excellents pâturages pour les bêtes à cornes.

La réserve de Fort-Alexandre est située le long du rivage oriental du lac Winnipeg et à l'embouchure de la rivière Winnipeg, et comme c'est l'ordinaire dans les pays plats les bords sont quelque peu plus hauts près du cours d'eau pour devenir graduellement plus bas à mesure qu'ils s'éloignent du bord de l'eau jusqu'au niveau des prairies et marais. La terre peut être cultivée sur à peu près un quart de mille à partir du bord de la rivière et au delà en y faisant des fossés. En drainant ainsi les marais les sauvages auraient d'abondantes terres à foin pour leurs animaux.

Statistique vitale.—La population totale des trois réserves, telle qu'indiquée par le montant versé lors des paiements des annuités cette année, se chiffre par mille sept cent cinquante-huit âmes, avec augmentation de dix comparativement à l'année dernière. Ce total se décompose comme suit: Saint-Pierre, mille quatre-vingt-sept; Rivière Tête-Ouverte, cent soixante-dix-sept ; Fort-Alexandre, quatre cent quatre vingt-quatorze. A Saint-Pierre il y avait une diminution de treize, à la Tête-Ouverte, une légère augmentation de trois, et à Fort-Alexandre, une augmentation de vingt. A Saint-Pierre, il y a eu trente-sept naissances, dix-huit garçons et dix-neuf filles, et seize qui se trouvaient absents l'année dernière y sont revenus, c'est une augmentation totale de cinquante-trois. Le nombre total des décès a été de trente-cinq, comme suit: neuf hommes, cinq femmes, onze garçons et dix filles. Il y a eu une autre diminution de trente-un, des absents qui, pour diverses raisons, ne sont pas venus se faire payer cette année. Dans la réserve de Tête-Ouverte il n'y a eu que six naissances, deux garçons et quatre filles; neuf qui étaient absents l'année dernière sont revenus, ce qui fait une augmentation totale de quinze. Dans la même réserve il y a eu sept décès, deux hommes, deux femmes, deux garçons et une fille, et cinq étaient absents, ce qui fait une diminution totale de douze, mais laisse une augmentation nette de trois. A la réserve de Fort-Alexandre il y a eu vingt-neuf naissances, seize garçons et treize filles. Dix-sept qui n'avaient pas été payés l'année dernière à raison d'absence du pays sont revenus cette année, ce qui a porté l'augmentation totale à quarante-six. Il y a eu dix-huit décès, quatre parmi les hommes, quatre parmi les femmes, ainsi que deux garçons et huit filles. Huit de ceux qui étaient présents l'année dernière pour recevoir leurs annuités étaient absents cette année, en sorte que la diminution totale par suite de décès et d'absence a été de vingt-six, ce qui laisse cependant une augmentation nette de vingt personnes dans la réserve.

Occupations.—Malgré les nombreux encouragements offerts dans les industries de la pêche et de l'exploitation du bois, l'agriculture a fait cette année des progrès très satisfaisants. Cela peut être en partie attribué à la générosité du département, qui a

fourni les grains de semence nécessaires et qui manquaient aux sauvages à raison de la sécheresse qui a régné dans la province l'année dernière.

Le sauvage s'adonne naturellement aux occupations qui caractérisent toutes les tribus nomades de l'univers. Il préfère l'excitation, l'aventure de la chasse et de la pêche, avec tout ce que cela a de précaire, aux profits certains, mais lents, de l'agriculture. L'agriculture a fait du progrès à Saint-Pierre, mais les industries qui se développent autour du lac attirent fortement les jeunes gens, qui sont tout aussi enclins à se porter vers les centres industriels que le sont nos jeunes gens blancs. La pêche sur le lac cette année paraît avoir été phénoménalement bonne. Les compagnies de poissons ont fort recherché la barbue pour l'exportation, et les sauvages font de $15 à $40 par semaine, et cela leur est payé en espèces. Les remorqueurs font le tour du lac, recueillant chaque jour le poisson, et le sauvage est payé comptant par le capitaine. Cette distribution d'une si forte somme d'argent a eu pour effet d'apporter une différence frappante dans l'apparence du sauvage et de sa famille. Le genre et la qualité des étoffes qui composent leur habillement ont été de beaucoup améliorés. Ajouté à cette activité plus grande dans l'exploitation des pêcheries, il y a cette année augmentation de leurs récoltes de blé et d'avoine, pommes de terre et légumes. Le foin est abondant, et on peut facilement se rendre sur les terres à foin et y faire la récolte. Les marchands de Selkirk m'ont informé que beaucoup des sauvages auxquels ils avaient fait crédit durant l'hiver, s'attendant d'être payés pour leurs marchandises à même l'argent des annuités, avaient réglé leurs comptes au moyen de ce qu'ils avaient gagné par leur pêche. Un autre commerçant m'a dit qu'il n'avait pu disposer d'une quantité considérable de confections qu'il avait apporté pour les vendre à $6 ou $7, mais que des habillements plus coûteux et qui se vendaient de $12 à $15 ont été enlevés de suite. La pêche et l'agriculture ne sont cependant pas les seules occupations qui s'offrent aux sauvages autour du lac Winnipeg. En été il y a des scieries à Tête-Ouverte, à la rivière du Trou, et à la rivière du Pêcheur, ainsi que des moulins à raboter à Selkirk. L'hiver, l'exploitation du bois se fait partout dans la région qui environne le lac. Tout cela donne en abondance du travail qui est promptement rémunéré. Le prix plus élevé des fourrures attire encore un bon nombre de gens à s'adonner à la chasse. Dans le cours de l'exercice clos le 30 juin 1901, les sauvages de Saint-Pierre ont vendu des fourrures pour une valeur de $1,082.46, ceux de Tête-Ouverte pour $332.14, et ceux de Fort-Alexandre pour $2,229.19. L'on ne doit point conclure des chiffres ci-dessus que le nombre de peaux est considérable, car renseignements pris j'ai découvert qu'il a été payé des prix très élevés pour quelques peaux qui deviennent exceptionnellement rares. L'hiver dernier il a été payé à Fort-Alexandre $140 pour une peau de renard noir; on a également payé au même endroit $40 pour une peau d'ours de choix.

Religion.—On a pris grand soin des besoins spirituels des sauvages de l'agence. Il y a un certain nombre de misisonnaires résidants ainsi que de bonnes et confortables églises dans les trois réserves. A Saint-Pierre le révérend J. G. Anderson, le révérend Père Magnan et M. Sharpe travaillent avec zèle, représentant respectivement les religions anglicane, catholique romaine et baptiste. Chaque communion possède une église commode, bien construite, et les sauvages assistent régulièrement aux exercices divins. Pendant que je me trouvais à Saint-Pierre pour faire le paiement des annuités, il y a eu chaque soir des offices religieux. Un soir j'ai remarqué qu'il y avait simultanément quatre offices dans les différentes parties de ces réserves.

A Tête-Ouverte le révérend R. E. Coates avait la direction de la mission anglicane. A Fort-Alexandre c'est le révérend Edward Thomas qui voit aux besoins spirituels des anglicans, et le Père Vallée remplit des mêmes fonctions à l'égard des catholiques romains de Fort-Alexandre et de Tête-Ouverte.

Une étrange tentative a été faite cette année pour remettre en vigueur les coutumes du paganisme à Tête-Ouverte et Fort-Alexandre. La fête du chien a été dûment observée. Un cercle qui était marqué sur le terrain par des arbres qu'on y avait plantés avait été formé, et dans l'intérieur de ce cercle se trouvaient réunis le

chef, une douzaine peut-être des plus vieux sauvages, et à peu près une demi-douzaine de jeunes gens. Deux ou trois tam-tams fournissaient la musique, si l'on peut appeler cela de cette façon, et la danse a eu lieu d'une manière spasmodique toute la journée. Quelques-uns étaient revêtus de toutes les vieilles parures qu'ils ont pu se procurer, et l'un s'était entouré le corps d'une bande de clochettes à traîneaux. Le calumet avait été rempli de tabac et a circulé, chacun tirant quelques bouffées. Au centre du cercle était placé un grand plat rempli de viande de chien cuite, dont tous ont mangé. Pendant que nous étions à Fort-Alexandre quelques-uns de ceux qui avaient été en apparence les organisateurs de la fête à Tête-Ouverte y sont venus et ont fait une fête semblable. Me trouvant à passer par là, un des plus vieux s'est levé et m'a adressé la parole pour me donner une explication à ce sujet. Il m'a rappelé les fêtes d'autrefois, alors qu'elles avaient lieu quand on se préparait à aller en guerre ; aujourd'hui ces fêtes n'avaient plus la même signification. Ils vivaient en bons termes avec tous leurs concitoyens, et c'était simplement un rite de leur religion. Il en a dit beaucoup plus, cherchant à justifier cette remise en vigueur soudaine des pratiques du paganisme. Je n'ai fait aucune opposition. Le christianisme est trop fermement établi dans ces réserves pour rendre possible longtemps la pratique du paganisme. Quelques-uns des plus vieux seuls ne peuvent se débarrasser des souvenirs du passé et de ses superstitions. Les plus jeunes qui se joignent à eux n'ont d'autre raison que l'attrait de l'excitation et de la nouveauté.

Instruments aratoires.—A Saint-Pierre il y avait cinquante-neuf charrues, cinquante herses, quatre-vingt-quatre faucheuses, soixante-neuf râteaux mécaniques, soixante-dix chariots, soixante-dix-sept traîneaux, et trente-deux voitures démocrates. Bon nombre de ces instruments sont vieux et peuvent à peine servir. Le département a donné cette année quelques charrues, herses et d'autres plus petits outils. Cette année une des compagnies de machines avait pour agent, afin de vendre ses moissonneuses, râteaux, chariots, etc., un sauvage, M. W. D. Harper. Ce dernier a été très heureux, et il n'y a eu aucune difficulté pour le paiement de ces articles.

Education.—J'ai visité plusieurs fois les écoles des trois réserves au cours de l'année. Il n'y a pas eu de changements parmi les instituteurs, sauf que Angus Prince a abandonné ses fonctions là où il était engagé et qu'on l'a remplacé par un jeune homme du nom de Cushing. Ce dernier est un très bon instituteur. Monsieur Wilson, de Fort-Alexandre, s'est également démis, et sa place a été prise par Sydney B. Barrett, qui enseignait l'année dernière à la Rivière-Noire. On a posé de nouveaux pupitres à l'école de Saint-Pierre Nord; il y en avait grand besoin, car le bâtiment est une chapelle, et les petits enfants n'avaient pas de pupitres convenables. Frederic McLean fait l'école à Tête-Ouverte. C'est un instituteur fidèle et zélé, et en conséquence le progrès des enfants est très satisfaisant.

Observations générales.—La réunion annuelle qui se fait à Saint-Pierre pour le paiement des annuités prend de l'importance d'année en année. Grâce à la proximité de la ville de Selkirk, où une grand nombre de personnes de la cité et de toutes les parties de la province vont en été, ainsi qu'aux excursions des bateaux toutes les après-midi et soirs. Nous avons souvent un rassemblement de deux à trois mille. Les tentes des commerçants, disposées par rues et avenues, les salles de danse, les bazars et salles à manger, contribuent à former une scène intéressante. Le tapage est celui d'une foire dans les vieux pays. Le personnel et les élèves de l'école d'industrie de Saint-Paul ont campé avec nous ; ces enfants avaient bonne et jolie apparence, et leurs exercices athlétiques et militaires ont attiré chaque soir une foule considérable. Le contraste était frappant entre l'ancienne et la nouvelle génération dans des conditions si grandement différentes. Nous avons éprouvé cette année certaine difficulté de la part de gens qui ont cherché à apporter des boissons enivrantes. Deux métis et un Islandais y sont venus en différents temps, mais ils furent immédiatement arrêtés les uns et les autres à leur arrivée et traduits devant le magistrat de police Scott, de Selkirk-oues, qui les condamna à une amende de $50 chacun. Ils ont tous

payé l'amende, mais l'un d'eux a dû faire un mois de prison avant de se procurer le montant nécessaire en hypothèquant son certificat de terre.

Après avoir terminé les paiements à Fort-Alexandre, je me dirigeai vers le nord afin de finir mon tour d'inspection annuelle des réserves de

L'AGENCE DE LA RIVIERE BERENS.

Observations générales.—Les sauvages étaient en meilleur état qu'en tout autre temps pendant le cours des vingt-quatre années que je les visite. Cela provenait de la condition prospère de l'industrie de la pêche, ainsi que de l'immense exploitation du bois que fait le capitaine Robinson, de Selkirk. Chaque sauvage pour ainsi dire est plus ou moins lié intimement à l'une ou l'autre de ces industries, desquelles il retire un revenu toujours croissant d'année en année. L'industrie de la pêche est exercée en grand dans les lacs Winnipeg et Playgreen par la Compagnie de pêche Dominion, la Compagnie de pêche du Nord, Ewing & Fryer, et la Compagnie de pêche J. K. McKenzie.

BANDE DE LA RIVIÈRE NOIRE.

Ressources.—J'ai d'abord visité cette réserve, et le chef John Sayer, un de ses conseillers et un certain nombre de sauvages se trouvaient alors chez eux. La récolte de pommes de terre était pauvre, car les eaux du lac, de deux pieds plus hautes que les saisons précédentes, avaient inondé la réserve. Il n'est semé de céréales d'aucune sorte sur cette réserve. Les sauvages vivent principalement de poisson. En hiver ils font un peu de chasse.

Education.—Il y a ici une église et un presbytère, et l'on est à construire une nouvelle maison d'école. Les sauvages sont paisibles et loyaux. M. Sydney B. Barrett. instituteur, a été envoyé d'ici à Fort-Alexandre et remplacé par M. Thomas, de la rivière Tête-de-Brochet.

BANDE DE LA RIVIÈRE À L'EAU-CREUSE.

Ressources.—J'inspectai ensuite cette réserve, où se trouvaient John Hardisty, le chef, ainsi qu'un certain nombre d'autres sauvages. La plus grande partie des membres de cette bande travaillent à la scierie située dans le voisinage de la rivière Bad-Throat, et durant l'hiver sortent de la forêt des billots et traverses. Ils ont semé très peu de pommes de terre. La pêche pour le commerce n'est pas considérable. Quelques membres de la bande retirent de grands profits de la chasse des animaux à fourrures.

Education.—L'école est sous la direction de John P. Sinclair, qui remplit aussi les fonctions de missionnaire de l'Eglise anglicane. Il y a dans la réserve une bonne maison d'école renfermant tout ce qui est nécessaire pour l'enseignement.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA VEINE-DE-SANG.

Les sauvages de cette bande n'ont pas fait beaucoup d'améliorations sur la réserve. Ils passent la plus grande partie de leur temps à faire la pêche et la chasse. M. Fisher, le conseiller, est déterminé à ouvrir une école dans la réserve, et il a érigé un bâtiment à cette fin. Les sauvages n'ont encore que deux ou trois bâtiments dans la réserve.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU PÊCHEUR.

Réserve.—Cette bande habite sur une rivière du même nom qui se décharge dans une baie profonde sur le rivage occidental du lac Winnipeg. La réserve est d'un sol exceptionnellement fertile, mais le lac l'inonde fréquemment, particulièrement quand le

vent souffle du nord. La récolte de pommes de terre est excellente. On a semé ici quelques céréales, et j'ai remarqué des champs qui avaient très belle apparence. Les sauvages possèdent de grands troupeaux de bêtes à cornes, qui sous le rapport du nombre sont approximativement ceux de Saint-Pierre. La moitié de leurs terres à foin est inondée, mais ils croient qu'ils pourront se procurer assez de foin pour les animaux.

Industries.—Les sauvages subsistent en travaillant au moulin de Robinson, qui se trouve à proximité, en pêchant le doré et la laquèche dans la baie, ainsi qu'en chassant les animaux à fourrures et le gibier.

M. Steinhauer, le missionnaire, est chargé de distribuer les médicaments. Il y a dans cette réserve un presbytère, une nouvelle église et une maison de bain. Deux commerçants, MM. Rogers et Rosen, ont bâti des magasins où les sauvages peuvent acheter des vivres et vêtements.

BANDE DE LA RIVIÈRE TÊTE-DE-BROCHET.

Réserve.—Elle est située le long d'un petit cours d'eau de peu de courant du même nom. La bande est une partie de celle de l'île et n'a qu'un seul conseiller, Travers. La réserve est marécageuse, et il y a très peu de terres qui soient propres à la culture. Sur les bords de la rivière on trouve quelques endroits secs dans lesquels on a semé des pommes de terre, mais cette année la récolte n'a pas très belle apparence.

Bêtes à cornes.—Les sauvages possèdent un petit troupeau de bêtes à cornes, mais il sera difficile d'avoir assez de foin pour le nourrir, par suite de l'inondation des terres.

Occupations—Ils vivent dans l'aisance en vendant leur poisson aux compagnies de commerce. Ils n'ont pas eu grand succès l'hiver dernier dans leur chasse des animaux à fourrures.

Education et religion.—L'école de la réserve a été faite par M. Sandison, un étudiant du collège de Saint-Jean. Il y a dans la réserve une église, bâtie par les anglicans, et le pasteur est le vénérable archidiacre Settee, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

BANDE DE LA RIVIÈRE BERENS.

Le chef, Jacob Berens, était absent quand j'ai visité cette réserve, mais le conseiller Antoine Gouin, qui a été gravement malade d'un rhumatisme inflammatoire, se trouvait dans la réserve.

Agriculture.—Il a été semé très peu de pommes de terre, et la pluie a détruit à peu près la moitié de la récolte. Le nombre des animaux n'a pas augmenté, et l'on pourra obtenir assez de foin si les sauvages le veulent.

Education et religion.—Il y a ici un bon presbytère et une chapelle. Le révérend M. McLachlan est le pasteur et le distributeur des médicaments, et son influence se fait très fortement sentir. La réserve possède une maison d'école, mais il n'y a pas d'instituteur. On s'attend qu'il viendra d'Ontario, cet automne, une personne capable.

Ressources.—Les sauvages vivent principalement de pêche, chassent des animaux à fourrures et le gibier.

Observations générales.—C'était ici le principal bureau des premiers agents, et le révérend M. Semmens, l'agent actuel, y demeure en attendant. Ce dernier était absent, occupé à faire les paiements aux sauvages, lors de ma visite. Il donne la plus entière satisfaction aux sauvages de toutes les réserves de son agence. Je n'ai pas d'couvert d'erreur ni de différence dans ces comptes relativement au paiement des annuités. C'est un agent modèle.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU PEUPLIER.

Les sauvages de cette réserve y étaient tous. Ils ont payé toutes leurs dettes à l'époque des paiements des annuités et avaient un peu d'argent de reste.

Ressources.—Ils vivent en grande partie de pêche et de chasse des animaux à fourrures et du gibier.

Observations générales.—Le révérend M. Dargue est l'instituteur, le distributeur des médicaments et le pasteur de cette bande. Il est à construire cette année, une grande chapelle, au milieu d'un bosquet d'épinettes, dans une situation très pittoresque. M. Dargue mérite beaucoup de louanges pour l'intérêt qu'il a porté au bien-être de ses sauvages. Lorsqu'il est arrivé à la Rivière-du-Peuplier ces sauvages étaient les plus pauvres de l'agence, leurs vêtements n'étaient que des haillons, ils étaient illettrés et paresseux, aujourd'hui ils sont industrieux, économes et bien vêtus.

BANDE DE NORWAY-HOUSE.

Ressources.—C'est une réserve très populeuse. La plupart de ces sauvages possèdent de petits champs de pommes de terre, mais comme ils n'avaient pas suffisamment de pommes de terre de semence, ils n'en ont point semé autant que l'année dernière. Si ce n'était de leur imprévoyance, ces sauvages deviendraient vite indépendants. Depuis que les compagnies de pêche ont entrepris de grandes opérations dans le lac Playgreen et dans la partie du nord du lac Winnipeg, car on leur paie en argent les énormes quantités d'esturgeons, de poissons blancs, dorés, brochets et autres espèces qu'ils prennent. Leurs vêtements, chaussures et chapeaux valent ceux d'aucun autre des colons de cette province. Ils tuent aussi du gibier et des animaux à fourrures, qu'ils vendent à des prix rémunérateurs.

Bêtes à cornes.—Eloignés qu'ils le sont des parties colonisées de cette province, et malgré la rareté du foin, ces sauvages ont un nombre considérable de belles bêtes à cornes, mais comme leurs prairies sont inondées ils craignent de ne pouvoir se procurer assez de foin pour les hiverner.

Education.—Le révérend John McDougall, le surintendant des missions sauvages méthodistes, que j'ai rencontré à Rossville, le village sauvage, est très apte à sa charge. Il a eu avec les sauvages une longue entrevue qui a duré jusqu'à une heure et demie du matin au sujet du pensionnat que l'on est à construire dans la réserve. Il leur a parlé dans le dialecte cri, et a habilement répondu à toutes les objections qu'on lui a faites au sujet de l'institution et de son administration. Le pensionnat est vaste et commode, et amplement approvisionné d'une nourriture variée. Son personnel se compose de M. E. F. Hardiman, le directeur, de Mademoiselle Annie Yeomans, la directrice, de Mademoiselle Hannah Riley, couturière, du docteur Lillian Yeomens, instituteur, et de Peter Murdoch, charpentier et jardinier. Cinquante-six élèves le fréquentent : soit vingt-sept garçons et vingt-neuf filles. Les garçons s'occupent pendant une moitié de la journée à faire leur classe, et l'autre moitié à accomplir les travaux domestiques ordinaires, comme couper le bois, laver les planchers, faire le jardinage, etc. Les filles suivent l'école la moitié du jour et emploient l'autre moitié à tricoter, coudre, pratiquer l'orgue, ainsi qu'à faire les travaux ordinaires du ménage et la cuisine.

Observations générales.—Le révérend M. Nelson est le pasteur et distributeur des médicaments, et a été le gérant de la construction du pensionnat. Il possède un beau presbytère, ainsi qu'une chapelle spacieuse où, le dimanche, le révérend M. Ferrier a prêché en anglais, et le révérend M. McDougall en cri, à une congrégation considérable et recueillie. Le lundi soir les enfants du pensionnat ont donné une représentation très agréable dans la chapelle.



Première maison du chef Samson, agence d'Hobbema, T. N.-O.

BANDE DU LAC LA CROIX.

Comme le chef Peter Ross et le conseiller Thomas Ross, ainsi que vingt-trois des principaux, sont venus à Rossville pour servir de témoins dans le procès d'Helen Frog, accusé de meurtre, j'ai eu une entrevue avec eux à cet endroit.

Ressources.—La récolte de pommes de terre est beaucoup plus considérable que celle de l'année dernière et a très bonne apparence. Ces sauvages vivent de pêche, de chasse et de jardinage. Ils ont tués un grand nombre de rats musqués, et le chef a tué à lui seul six orignaux.

Education.—L'école est fermée et le chef désire qu'on envoie un instituteur très capable pour ouvrir la nouvelle école que l'on est à construire. Papanakis, un missionnaire indigène, est le pasteur de cette réserve.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les règlements sanitaires du département sont fidèlement observés. Tous les débris sont jetés en monceaux, entourés d'une clôture, et on les brûle, afin de garantir les animaux contre les mouches. C'est ainsi que l'on fait disparaître toutes les saletés et bouts de bois. La plus grande partie des maisons sont blanchies à la chaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en sorte que les maladies que la malpropreté engendrait disparaissent rapidement. Il y a encore des cas de scrofules et de pulmonie parmi les sauvages. Les docteurs Steep et Jamieson s'efforcent d'allégir les souffrances de leurs malades sauvages en leur prescrivant des médicaments, confiant les drogues durant leur absence à des distributeurs auxquels ils ont enseigné la manière de s'en servir.

J'ai l'honneur, etc.,

E. McCOLL,

Inspecteur des agences du département

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
CIRCONSCRIPTION DE LA RIVIÈRE LA PLUIE,
AGENCE DE COUCHICHING,
FORT-FRANCES, ONT., 9 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec des statistiques agricoles et industrielles, accompagnées d'un inventaire des objets qui sont la propriété de l'Etat et placés sous mon contrôle, allant jusqu'au 30 juin dernier.

Agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés à l'embouchure du lac La Pluie, sur ce qui est connu sous le nom de Pointe à Pither, à environ trois milles à l'est de Fort-Frances. L'agence comprend les bandes suivantes, savoir: Hungry-Hall, n°s 1 et 2; Long-Sault, n°s 1 et 2; Rapides du Manitou, n°s 1 et 2; Little-Forks, Couchiching, Stangecoming, rivière Seine et lac La Croix—soit 13 en tout.

HUNGRY-HALL, N^OS^ 1 ET 2.

Réserve.—Ces réserves, n°s 14 et 15, sont situées près de l'embouchure de la rivière La Pluie, et leur contenance est de 280 acres. Sur la réserve 15 le bois est de mauvaise qualité, attendu que des feux l'ont fréquemment ravagée dans les dernières années et ont détruit la plus grande partie du bois marchand; mais sur la réserve n° 14 il n'y a jamais eu de feux et il y a de grandes quantités d'épinette rouge, d'épinette blanche et de cèdre.

Origine.—Tous les sauvages de cette agence sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population des deux bandes est de 53 âmes, dont 15 hommes, 20 femmes, 9 garçons et 9 filles.

Pendant l'année il y a eu 3 naissances contre autant de décès.

Santé et précautions sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. En mai dernier il s'est déclaré plusieurs cas de petite vérole à Beaver-Mills parmi des familles métisses qui vivaient dans ce que l'on est convenu d'appeler la colonie indienne, où la majorité des sauvages demeuraient et travaillaient dans les scieries et les chantiers. Grâce aux mesures promptes et efficaces prises par les autorités locales et provinciales, la maladie fut bientôt extirpée; aucuns des sauvages n'en furent atteints, mais un certain nombre d'entre eux furent mis en quarantaine. Tous les sauvages de cette agence ont été vaccinés dans les quatre dernières années, et environ quatre cents l'ont été depuis le mois d'avril dernier.

Moyens d'existence.—La plupart travaillent dans les scieries et les exploitations forestières. L'hiver dernier ces sauvages ont fait, sur leurs propres réserves, 7,325 traverses de chemin de fer avec de l'épinette rouge morte sur pied.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont païens. Il y en a quelques-uns qui sont de l'église anglicane.

Education.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves.

Tempérance.—La plupart de ces sauvages sont adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes, qu'ils se procurent surtout du côté américain.

BANDES DU LONG-SAULT, N°s 1 ET 2.

Réserves.—Ces réserves, n°s 12 et 13, sont situées sur le côté nord de la rivière La Pluie, vis-à-vis des rapides de ce nom. Leur superficie collective est de 11,413 acres.

Mouvement de la population.—Il y a sur ces réserves 21 hommes, 30 femmes, 12 garçons et 19 filles, soit, en tout, 82 âmes. Pendant l'année il y a eu une naissance contre cinq décès.

Moyens d'existence.—Ces réserves sont bien propres à la culture et à l'élevage. Le sol se compose d'une riche terre noire reposant sur un fond de glaise. Dans les années passées des feux de forêt ont détruit beaucoup de bois, mais il reste encore une quantité considérable d'épinette rouge, d'épinette blanche et de cèdre. L'hiver dernier ces bandes ont sorti près de 10,000 traverses de chemin de fer, qu'ils ont vendues 18 cents la pièce. Ils ont aussi fait, sur la bande de terre affectée au passage du chemin de fer à travers leur réserve, pas mal de défrichement qui leur a été payé environ $750, outre que la pêche de l'esturgeon leur a rapporté plus de $1,000 le printemps dernier.

Plusieurs de ces sauvages servent comme pilotes sur les bateaux à vapeur. Blackbird, le chef de la bande n° 1, est pilote sur le *Keenora.* Un autre, McGuire, est capitaine du vapeur *Maple Leaf,* et John Cochrane est pilote sur le *Shamrock.* Ils ont de $40 à $60 par mois.

Bâtiments.—La plupart de leurs maisons sont bien construites, très confortables et passablement bien meublées.

Education.—Il y a ici, sous les auspices de l'Eglise anglicane, une très bonne école commune confiée à Mlle Mary A. Johnson, excellente maîtresse qui porte beaucoup d'intérêt à son ouvrage.

Religion.—L'Eglise d'Angleterre a ici une très bonne église, avec un missionnaire résidant, le révérend M. Johnstone, qui est le pasteur de toutes les bandes sur la rivière La Pluie. Il n'y a que 13 sauvages qui se disent chrétiens; ceux-là sont tous anglicans, les autres sont païens.

Tempérance.—Ces sauvages, je regrette d'avoir à le dire, sont intempérants, et, à cause du voisinage de la frontière américaine, peuvent souvent se procurer toute la boisson qu'ils veulent.

Réserve.—Ces bandes occupent la réserve n° 11, qui est située sur le côté nord de la rivière La Pluie, vis-à-vis des rapides de ce nom, et dont la superficie est de 5,736 acres.

Le sol se compose de riche terre franche, et il y a une considérable quantité de bois marchand tel qu'épinette rouge, épinette blanche et cèdre, bien que, par le passé, le feu en ait détruit beaucoup. Il y a quatre ou cinq ans le vent a renversé une grande quantité de pin. Ce bois sera sorti et vendu l'hiver prochain.

Mouvement de la population.—La population se compose de 108 âmes, dont 26 hommes, 29 femmes, 13 garçons et 23 filles. Il y a eu 5 naissances contre 12 décès.

La majorité des décès se sont produits dans la bande n° 2, dont les membres ne résident pas en permanence sur la réesrve, attendu qu'ils sont à la chasse et à la pêche presque toute l'année.

Santé.—L'hiver dernier cette bande, comme toutes celles de la rivière, a considérablement souffert de la grippe, qui a fait beaucoup de ravage tant parmi les blancs que parmi les sauvages dans cette partie-ci du pays.

Moyens d'existence.—Les sauvages manient tous habilement la hache et peuvent toujours trouver du travail bien rémunéré dans les exploitations forestières. Depuis le mois de décembre dernier ils ont sorti de la forêt plus de dix mille traverses de chemin de fer. Ils ont défriché toute la bande de terre affectée au chemin de fer à travers leur réserve, travail pour lequel ils ont reçu plus de $1,000. La pêche de l'esturgeon leur a en outre apporté plus de $900.

Bâtiments.—Il y a de très bonnes maisons, mais la plupart sont d'un ordre inférieur.

Education.—Il y a une école commune sur cette réserve, mais le progrès est très lent, à cause de la présence irrégulière dans le passé. Les deux derniers trimestres accusent une amélioration sensible, due à la crainte, je pense, attendu que l'on a fait comprendre aux enfants que s'ils ne venaient pas régulièrement à l'école on les enverrait à quelque pensionnat ou école d'industrie.

Religion.—Ces sauvages sont tous païens, pas un seul d'entre eux ne se disant chrétien.

Progrès.—A mon avis, c'est la bande n° 1 qui est la plus laborieuse. L'un de ses membres, Red Hawk, conseiller, mérite une mention spéciale. Cet homme a touché $1,137 pour des traverses de chemin de fer et son travail sur la bande de terre affectée au passage de ce dernier. Une fois je lui ai payé, d'un coup, $412 en argent.

Tempérance.—Je regrette d'avoir à dire que ces sauvages sont très adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes.

BANDE DES PETITES-FOURCHES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le côté nord de la rivière La Pluie, à 12 milles est de Fort-Frances, et est désignée sous le n° 10. Sa contenance est de 1,920 acres.

Mouvement de la population.—La population se compose, en tout, de 47 âmes, dont 12 hommes, 16 femmes, 9 garçons et 10 filles. Pendant l'année il y a eu 2 naissances; pas de décès.

Santé.—En général cette bande a joui d'une bonne santé.

Moyens d'existence.—Comme toutes les bandes de la rivière, celle-ci peut choisir entre faire du bois de construction et de chauffage, travailler pour les cultivateurs, dans les exploitations forestières ou sur les bateaux à vapeur, et faire la chasse et la pêche. En somme, ces sauvages sont bons travailleurs et persévérants.

Education.—Cette réserve a une bonne école, mais actuellement il n'y a, dans la bande, que six enfants en âge d'y aller. La présence a été très irrégulière pendant les deux derniers trimestres.

Religion.—Il n'y a que trois membres de cette bande qui se disent de l'Eglise anglicane. Les autres sont païens.

Progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux. Cinq familles ont sorti 2,400 traverses de chemin de fer; les autres ont travaillé dans les exploitations forestières l'hiver dernier.

Tempérance.—Cette bande est passablement sobre.

RÉSERVE DE TERRE NON DÉFRICHÉE, N° 15M.

Réserve.—Cette réserve, consistant en 20,671 acres de terre, est la propriété commune de toutes les susdites bandes de la rivière La Pluie. Elle est contiguë aux réserves de Hungry-Hall à l'est, près de l'embouchure de la rivière La Pluie.

Cette réserve est bien boisée en épinette blanche, épinette rouge, cèdre et pin. L'été dernier des feux de forêt ont brûlé une grande quantité de pin que le département a très sagement vendue, l'hiver dernier, à MM. Hughes et Long, avant qu'il n'eut commencé à se détériorer.

BANDE DE COUCHICHING.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur le lac La Pluie et la baie de Stangecoming, à 3 milles nord de Fort-Frances, et sont désignées sous les n°s 16A, 16B et 18B. Leur superficie est de 15,947 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 134 âmes, dont 31 hommes, 43 femmes, 35 garçons et 25 filles. Pendant l'année il y a eu 2 naissances contre 7 décès.

Santé et précautions sanitaires.—Pendant les derniers six mois cette bande a considérablement souffert de la grippe et de la rougeole, toutes deux épidémiques. On a la précaution de faire enlever toutes les immondices des maisons de la bande.

Moyens d'existence.—Les ressources de cette bande sont nombreuses, mais ses principaux moyens d'existence sont de travailler dans les exploitations forestières, couper du bois de chauffage, et faire la chasse et la pêche. Ces sauvages ont sorti près de 5,000 traverses de chemin de fer et plus de 600 cordes de bois sec. Ils ont aussi défriché un mille et demi de la ligne de chemin de fer qui traverse leur réserve.

Bâtiments.—Les maisons sont bien construites et très confortablement meublées. Dans quelques-unes il y a des rideaux de dentelle aux fenêtres, et toutes sont très proprement tenues.

Education.—Il y a une école commune ici, mais la maison d'école étant très vieille et en mauvais état il va en être construit une neuve cet automne. Il y a, dans cette bande, 26 enfants en âge d'aller à l'école.

La présence n'a pas été aussi régulière qu'elle aurait dû l'être, et les progrès ne sont pas très satisfaisants.

Religion.—Il y a 102 catholiques romains, 3 anglicans et 29 païens.

La bande est à construire, sur la réserve, une église neuve qui sera un très solide bâtiment quand elle sera finie. Les sauvages portent beaucoup d'intérêt aux affaires d'église. Le révérend Père Allard a charge de cette mission.

Progrès.—La plupart des membres de cette bande, qui sont des métis français, sont des gens laborieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—En somme, cette bande se compose de gens sobres et de bonns mœurs.

BANDE DE STANGECOMING.

Réserve.—Cette réserve—n° 18C—est située à environ 8 milles nord de Fort-Frances, sur le lac La Pluie, et sa contenance est de 3,861 acres. La plus grande

partie de cette réserve est de la roche stérile; de fait, je ne crois pas qu'elle contienne dix acres de terre arable, et le bois y est de mauvaise qualité.

Mouvement de la population.—La population se compose de 52 âmes, dont 8 hommes, 9 femmes, 12 garçons et 23 filles. Pendant l'année il n'y a pas eu de naissance, mais il y a eu un décès.

Moyens d'existence.—Pour vivre, ces sauvages font la chasse et la pêche et travaillent dans les exploitations forestières.

Education.—Il y a ici une école qui est fermée depuis plusieurs années, mais que l'on se propose de rouvrir cet été. Il y a 16 enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Une femme est de l'Eglise anglicane; tous les autres membres de la bande sont païens.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens assez sobres et d'assez bonnes mœurs.

BANDE DE NIACATCHEWENIN.

Réserves.—Les réserves départies à cette bande sont les n°s 17A et 17B, et sont situées à environ 26 milles dans le nord-est de Fort-Frances, sur la baie nord-ouest du lac La Pluie.

La superficie collective de ces réserves est de 6,201 tcres. Il y a considérablement de terre arable, mais la plus grande partie du sol est rocheux et accidenté.

Mouvement de la population.—La population est de 54 âmes, dont 10 hommes, 13 femmes, 14 garçons et 17 filles. Pendant l'année il y a eu 5 naissances contre 3 décès.

Moyens d'existence.—En hiver les hommes bien portants de cette bande travaillent pour ceux qui font du bois de construction et des traverses de chemin de fer, et en été ils sont employés au flottage du bois. Il y en a quelques-uns, toutefois, qui ne font pas autre chose que la chasse et la pêche pour vivre.

Religion et éducation.—Les membres de cette bande sont tous païens. Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de 16.

BANDE DE NICKICKONSEMENECANNING.

Réserves.—A cette bande appartiennent la réserve 26A, sur la baie Red-Gut, la réserve 26B, sur le Porter Inlet, et la réserve 26C, sur la rivière à l'Ile de Sable, lac La Pluie. La superficie collective de ces réserves est de 10,227 acres, dont une partie considérable est fortement boisée.

Population.—La population de cette bande est de 56 âmes, dont 11 hommes, 16 femmes, 17 garçons et 12 filles. Pendant l'année il y a eu 1 naissance contre 2 décès.

Moyens d'existence.—La plupart des membres de cette bande ne font pas autre chose que la pêche et la chasse pour vivre ; quelques-uns des jeunes gens vont cependant travailler dans les exploitations forestières.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve ; cependant le nombre des enfants en âge d'y aller est de 15.

Religion.—Il y a 7 chrétiens ; les autres membres de la bande sont païens.

BANDE DE LA RIVIÈRE SEINE.

Réserves.—Cette bande a deux réserves : la réserve n° 23A, qui s'étend du lac Wild Potato aux chutes de l'Esturgeon, sur la rivière Seine, et la réserve n° 23B, qui est à l'embouchure de la rivière Seine. La contenance collective de ces deux réserves est de 11,063 acres.

Population.—La population est de 138 âmes, dont 30 hommes, 35 femmes, 34 garçons et 39 filles.

Moyens d'existence.—Très peu de ces sauvages demeurent sur leurs réserves, étant presque tout le temps à la chasse ou à la pêche, au loin. Ceux qui restent sur la réserve vivent principalement de chasse et de pêche.

Religion et éducation.—Ces sauvages sont tous païens. Il n'y a pas d'école sur la réserve, bien que le nombre des enfants en âge d'y aller s'élève à 30.

Tempérance.—Un grand nombre des membres de cette bande sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes.

BANDE DU LAC LA CROIX.

Réserve.—La réserve—n° 25D—appartenant à cette bande est située sur le lac La Croix, près de la frontière, et contient 15,355 acres de terre.

Population.—Il y a 109 âmes, dont 19 hommes, 30 femmes, 24 garçons et 36 filles.

Moyens d'existence.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse et la pêche. De même que toutes les autres bandes du lac, celle-ci fait bien peu de jardinage.

Bâtiments.—Les maisons sont d'un ordre très inférieur.

Education et religion.—Il n'y a pas d'école, bien que le nombre des enfants en âge d'y aller soit de 32. Il y a trois catholiques romains dans la bande ; les autres membres de cette dernière sont païens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je suis passé de l'agence du Lac Croche (traité n° 4) à celle-ci en septembre dernier. Je constate qu'ici les moyens d'existence des sauvages sont plus variés que dans les Territoires, où il leur faut compter principalement sur l'agriculture et l'élevage. Ici ils trouvent toujours à s'employer dans les exploitations forestières, au flottage du bois et dans les mines, à faire des traverses de chemin de fer, couper du bois de chauffage, récolter du riz sauvage, faire la chasse et la pêche—toutes choses qui, avec le jardinage, les fait vivre dans l'abondance. En somme, ils sont habiles à manier la hache et laborieux, mais le grand inconvénient est l'intempérance, contre laquelle il est difficile de lutter, à cause du voisinage des sauvages des Etats-Unis. J'apprends, cependant, que ce mal est beaucoup moins grave qu'autrefois.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN P. WRIGHT,
Agent des sauvages.

MANITOBA,
AGENCES DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 12 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel suivant de mes agences pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Réserves.—Il y a dans cette agence cinq réserves, savoir :—

La *réserve de la Rivière Roseau*, située au confluent des rivières Rouge et Roseau, à une superficie de 13,350 acres. Elle est propre à la culture et à l'élevage, at-

tendu que le sol se compose d'une riche terre noire et qu'il y a du foin en abondance. Cette réserve est de la prairie unie, avec, le long des cours d'eau, assez de bois de chauffage et de bois de construction de dimension suffisante pour petits bâtiments.

La *réserve du Rapide de la Rivière Roseau,* située sur la rivière Roseau, à environ 18 milles de son embouchure, d'une contenance de 800 acres et propre à la culture du grain. Cette réserve a l'avantage d'être plus haute que celles de l'embouchure de la rivière, bien qu'elle offre des petits morceaux de terre légère qui n'est pas bonne à grand'chose. Mais les sauvages, par le fait qu'ils sont au milieu d'une magnifique région colonisée, profitent beaucoup de l'exemple qu'ils ont sous les yeux et font leur possible pour devenir de bons cultivateurs.

La *réserve de la Plaine Longue,* située à environ 15 milles sud-ouest de Portage-La-Prairie, sur le côté nord de la rivière Assiniboïa, dans le township 10, rang 8, à l'ouest du 1er méridien. Sa contenance est de 10,816 acres et elle est bien boisée, mais le sol est généralement tiop sableux pour être propre à la culture.

La *réserve du Lac du Cygne,* située sur le côté nord de ce lac, dans le township 5, rang 11, à l'ouest du 1er méridien, et contenant 9,634 acres de terre. Cette réserve est propre à la culture du grain et à l'élevage ; il y a du foin et de l'eau en abondance, et elle est entourée par une bonne région à blé.

La *réserve des Jardins Indiens (Indian Gardens),* située près du bord sud de la rivière Assiniboine. Cette réserve comprend la section 11, dans le township 9, rang 9, à l'ouest du 1er méridien, et sa contenance est de 640 acres. C'est tout de la terre arable de première qualité, sans bois d'aucune espèce et très peu de foin.

Origine.—Dans cette agence les sauvages sont tous de la tribu des Ojibbewas, avec plus ou moins de sang blanc dans les veines.

Mouvement de la population.—La population des différentes bandes présentes aux derniers paiements de rente annuelle se répartit ainsi: Roseau, y compris les rapides, 236 âmes; Lac du Cygne, Indian Gardens compris, 111; Plaine Longue, 124—ce qui, au total, fait 471 âmes.

Santé et précautions sanitaires.—Cette année les sauvages ont joui d'une assez bonne santé ; il n'y a pas eu d'épidémies, et la plupart des décès peuvent être attribués à la consomption dans ses différentes phases. Les scrofules ne sont sans doute pas étrangères aux maux des sauvages, et se trahissent plus visiblement sur des réserves que sur d'autres.

Les précautions sanitaires ordinaires, qui consistent à blanchir les demeures à la chaux, à nettoyer partout et faire brûler les ordures, ont été prises sur toutes les réserves. Presque tous les sauvages quittent la maison pour la tente dans le printemps, et dans leur manière de vivre je crois que c'est ce qu'ils ont de mieux à faire ; quand ils vivent sous la tente ils se déplacent continuellement, de sorte qu'il ne s'accumule pas d'immondices autour d'eux.

Moyens d'existence.—A mon avis, l'élevage sera, dans l'avenir, la plus grande ressource de ces sauvages; naturellement, je ne parle que des réserves qui ont l'étendue nécessaire de terre à foin. Certains, seulement, des sauvages sont assez robustes pour cultiver le grain; beaucoup d'entre eux sont physiquement incapables de faire les durs travaux soutenus de la ferme. Il n'est absolument pas dans leur nature d'avoir la prévoyance nécessaire pour préparer de la terre une année afin de l'ensemencer le printemps suivant. Je suis porté à croire qu'un grand nombre d'entre eux travaillent bien mieux pour les colons que pour eux-mêmes; ils gagnent ainsi pas mal d'argent, et en hiver la vente du foin et du bois de chauffage leur en rapporte aussi. La portion nomade des différentes bandes gagne considérablement d'argent à arracher de la racine de sénéga et à cueillir des menus fruits. Ces sauvages gagnent aussi quelque argent à faire la chasse et la pêche, à faire du bois de chauffage, des "billots' et des perches de clôture, à garder les troupeaux, à passer des peaux, à confectionner des objets de faitaisie ornés de rassade, etc.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Toutes les maisons sont en bois rond; il y en a quelques-unes de bonnes, mais la hutte prédomine ; il y en a aussi un petit nombre qui sont couvertes en bardeau, et presque toutes ont des planchers de bois scié. La médiocreté des maisons s'explique par la rareté des bons troncs d'arbres et le prix du bois scié. Les sauvages aiment mieux vivre sous la tente en été, et je crois que leur santé y gagne.

Aux réserves du Lac du Cygne et de la Rivière Roseau le bétail s'accroît et se porte bien, et l'avenir promet sous ce rapport. Aux Jardins Indiens il est impossible de garder des animaux, à cause du manque de foin. A la Plaine Longue il y a quelques têtes de bétail, mais les sauvages ne s'en occupent pas.

Les sauvages sont bien pourvus d'instruments et d'outils, et ils savent bien comment s'en servir, mais tant qu'ils ne pourront pas s'en acheter qui leur appartienne en propre, ils ne prendront pas le soin voulu de ceux qu'ils ont en leur possession, et les jalousies de familles sont cause qu'ils ne se passent pas de l'un à l'autre, comme il est entendu qu'ils devraient le faire, les instruments et outils fournis par l'Etat au profit de la bande.

Education.—Il n'y a qu'une maison d'école dans cette agence, et c'est celle qui vient d'être bâtie au Lac du Cygne. Au moment où j'écris elle n'est ouverte que depuis peu de temps, mais la perspective est très encourageante, et je crois qu'à l'avenir on n'aura pas de peine à déterminer les membres de cette bande à envoyer tous leurs enfants à l'école, bien qu'ils se soient montrés, jusqu'ici, fortement opposés à l'éducation. Pour la première fois les sauvages des Rapides du Roseau ont aussi demandé une école, à condition toutefois que le maître ou la maîtresse soit neutre en religion—ce qui, à mon avis, ne déprécie pas leur demande, attendu que cela est tout à fait dans le caractère de cette bande. La bande de la Plaine Longue n'a aucun goût pour l'instruction ni pour les affaires religieuses; tout ce qu'elle paraît vouloir est qu'on la laisse tranquille.

Religion.—Pendant la dernière année il n'y a eu, à la réserve de la Rivière Roseau, que l'église catholique romaine, que le prêtre préposé a périodiquement desservie. A la nouvelle école du Lac du Cygne, le maître s'occupera des affaires spirituelles, là, sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. Les sauvages des réserves de la Plaine Longue et des Jardins Indiens sont de l'ancienne école; si on les laissait faire ils préféreraient garder la danse du soleil et autres formes de culte païen, et pourtant il y a, sur ces deux réserves, des sauvages qui sont très avancés dans la connaissance des manières et coutumes de la civilisation.

Particularités et progrès.—Les sauvages sont tous pleins de caractère, et personne ne les comprend si bien que les agents du département, qui se font "rouler" dans la plupart des affaires qu'ils font avec eux. Le sauvage ne voit dans le Shunieokeman qu'un gibier à plumer en toute occasion, parce que, dans son estime, c'est ce dernier qui fait le papier-monnaie avec lequel on lui paye sa rente, et que, naturellement, il peut en faire autant qu'il veut. Dans leurs relations de commerce entre eux, les sauvages font rarement une affaire équitable, attendu que, pour un sauvage, le véritable esprit d'un marché n'est pas dans ce qu'il va acquérir, mais dans ce qu'il va pouvoir écorcher son homme.

Les progrès sont lents et incertains, parce que si bien qu'un sauvage puisse faire, si quelqu'un de sa famille tombe malade il cesse tout à coup de s'occuper de son bétail et de sa ferme et reste à la maison jusqu'à ce que le malade se rétablisse ou meure ; dans ce dernier cas il part sur le champ en voyage et reste absent plusieurs mois. Ces sauvages apprennent certainement à gagner leur vie comme le font les blancs, mais il est également sûr qu'ils gagneraient à mieux choisir leurs modèles. C'est une chose étrange que dans le voisinage immédiat de presque chaque réserve se trouvent toujours des cultivateurs blancs de la pire espèce, et ce sont les modèles que le sauvage a toujours sous les yeux. Tout naturellement choisit-il le genre aisé et insouciant.

Tempérance et moralité.—Toutes les réserves de cette agence accusent considérablement d'intempérance, due, tout simplement, à la proximité de villes où passe un che-

min de fer; il n'y a pas de doute que les sauvages dépensent là une bonne partie de leur argent, et bien que nous puissions pincer le sauvage il semble impossible de découvrir la source où il s'approvisionne. Un sauvage endurera l'emprisonnement et paiera l'amende mais ne dira pas où il prend sa boisson. Au Lac du Cygne, je crois, la bande ne verrait jamais grand'boisson, si ce n'était de la visite accidentelle des sauvages de la Montagne de la Tortue, qui se termine toujours par une bamboche. Il n'y a pas de doute que s'il y avait moyen de mettre un terme à ces allées et venues, nous verrions se tarir l'une des plus grandes sources de désordre.

Pour ce qui est des mœurs, tout ce que je puis dire est qu'aucun cas d'immoralité des sauvages de cette agence n'a été signalé à mon attention pendant l'année. Je ne doute pas que l'immoralité accompagne la boisson chez eux, mais les sauvages en gardent le secret entre eux.

Observations générales.—Le dernier hiver, bien qu'assez froid, n'a pas été rigoureux, et la température est restée la même tout l'hiver, ce qui a rendu le climat beaucoup plus salubre pour les sauvages, qui ont passé sans grande misère toute la froide saison. Les sauvages de la bande de la Rivière Roseau ayant manqué de provisions vers le printemps, permission leur fut donnée de vendre un peu de bois, et il leur fut aussi alloué une petite quantité supplémentaire de lard et de farine. La chose qui m'est le plus désagréable dans cette agence est le continuel trafic de boisson parmi les sauvages, vu que tant de métis non compris dans les traités errent par le pays, visitant leurs parents sur les réserves, et leur procurent de la boisson partout où ils vont. Il semble impossible d'obtenir un arrêt de condamnation contre eux, attendu que les sauvages paieront n'importe quelle peine plutôt que de dire où ils se procurent la boisson.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette bande de sauvages, bien que non comprise dans les traités, tombe dans la juridiction de cette agence. Elle vit sur un lopin de terre d'environ 26 acres, qu'elle a elle-même acheté dans les limites de la ville. Elle a aussi le lot n° 14 de la paroisse de Portage-La-Prairie, que le gouvernement fédéral lui a donné à titre de réserve, mais elle n'en a encore fait aucun usage. Physiquement, c'est une belle race de sauvages, grands, robustes et paraissant se bien porter. Les hommes trouvent tout le travail qu'ils peuvent faire chez les cultivateurs du voisinage, et les femmes vont travailler à la journée dans la ville. La bande gagne bien sa vie et se tire d'affaire toute seule ; s'il y avait moyen de bannir la boisson de chez elle, ce serait un groupe modèle. L'Eglise presbytérienne pourvoit à ses besoins spirituels, et le service divin se célèbre régulièrement à l'église du village. Dans la ville, le pensionnat sioux fait beaucoup de bien. Il peut loger 40 élèves et reçoit du gouvernement une subvention de tant par tête pour 20 élèves. La directrice, Mademoiselle Fraser, et l'institutrice, Mademoiselle Baird, ont toutes deux de hautes aptitudes pour l'œuvre qui se poursuit là, et s'intéressent beaucoup au succès de l'institution.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Il y a, dans cette agence, neuf réserves ; celle de la Baie des Sables est dans le traité n° 1, celle du Creek des Pins dans le n° 4, et le reste dans le n° 2

Réserves.—*Réserve de la Baie des Sables,* située sur la rive sud-ouest du lac Manitoba, dans le township 18, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. A une superficie de 12,160 acres, dont la plus grand partie est couverte de bois rabougri et de forêt. N'est pas propre à la culture du grain, bien qu'il y ait assez de bonne terre pour des potagers, et une assez bonne quantité de foin.

Réserve du Lac Manitoba, située sur la rive nord-est du lac Manitoba, dans le township 22, rangs 8 et 9, à l'ouest du 1er méridien. A une superficie de 9,472 acres. Est coupée par des bras du lac, couverte d'épaisses broussailles et de bois, et tout à

fait impropre à la culture. Il y a assez de bonne terre pour des potagers et une bonne quantité de foin.

Réserve du Flux et Reflux, située sur la rive ouest du lac du Flux et Reflux, dans les townships 23 et 24, rangs 11 et 12, à l'ouest du 1er méridien. A une superficie de 10,816 acres. Est imporpre à la culture, mais offre une bonne quantité de foin et du bois de construction en abondance.

Réserve de Fairford, située sur la rivière Fairford, dans les townships 30 et 31, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. A une superficie de 11,712 acres. Bon bois de construction et foin, et abondance de bonne terre pour potagers ; mais il n'a pas encore été cultivé de grain avec succès.

Réserve de la Petite Saskatchewan, située sur la rive ouest du lac Saint-Martin, dans le township 31, rang 8, à l'ouest du 1er méridien, et contenant 3,200 acres en superficie ; est bien pourvue de bois et de foin, mais n'est pas propre à la culture.

Réserve du Lac Saint-Martin, située à l'extrémité nord du lac Saint-Martin, dans le township 32, rangs 7 et 8, à l'ouest du 1er méridien ; a une superficie de 4,032 acres, est bien boisée et n'est pas propre à la culture.

Réserve de la Rivière aux Grues, située sur le côté est de la rivière aux Grues, dans le township 29, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Sa contenance est de 7,936 acres. Il y a une quantité de bonne épinette blanche et assez de bonne terre pour faire des potagers ; mais il serait à l'avantage de la réserve qu'il y eût plus de terre à foin, attendu qu'il y a bonne espérance d'un gros troupeau de bétail ici.

Réserve de la Rivière de la Poule-d'eau, située à l'extrémité sud du lac de la Poule-d'eau, dans le township 34, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Contenance, 4,608 acres. Possède une bonne quantité de bois et de foin, mais n'est pas propre à la culture.

Réserve du Creek des Pins.—Située sur la rive ouest du lac Winnipegosis, dans le township 35, rangs 19 et 20, à l'ouest du 1er méridien. Contenance, 9,152 acres. Bien pourvue de foin et de bois.

Origine.—Les sauvages de cette agence sont tous de la tribu des Ojibbewas, mais il y a beaucoup de métis français, anglais et écossais.

Mouvement de la population.—Lors des derniers paiements de rente la population des différentes bandes s'élevait, en tout, au chiffre de 1,145 âmes, ainsi réparties : Baie des Sables, 264; réserve du Lac Manitoba,102; Flux et Reflux, 69; Fairford, 188; Petite Saskatchewan, 105; Lac Saint-Martin, 133; Rivière aux Grues, 52; Rivière de la Poule-d'eau, 138, et Creek des Pins, 94.

Santé et précautions sanitaires.—En général la santé de ces sauvages a été meilleure que de coutume pendant la dernière année, et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Les scrofules et la consomption font toujours plus ou moins de ravages dans toutes les bandes, et nous ne pouvons pas faire grande chose pour enrayer ces maladies.

Les précautions sanitaires ordinaires sont prises, mais la première chose que font les sauvages dans le printemps, même avant que la neige soit toute partie, est de quitter la maison d'habitation pour la tente, et comme ils changent continuellement de place en été, il en résulte qu'il n'y a pas à craindre de maladie faute de mesures sanitaires.

Moyens d'existence.—En tant qu'elle a été essayée, la culture du grain sur ces réserves n'a pas été couronnée de succès; mais l'élevage, bien que seulement dans son enfance encore, promet de devenir une grande et profitable industrie. Le lac, poissonneux comme il l'est, sera sans doute toujours une ressource pour eux, en cas de besoin. Le fait est qu'actuellement, sur les réserves du nord, les sauvages gagnent pas mal d'argent à faire la pêche en hiver. Presque tous en gagnent à arracher de la racine de sénéga et à cueillir des menus fruits. Bon nombre d'entre eux sont employés dans la navigation des lacs, et dans le temps de la récolte et du battage ils peuvent tous trouver du travail, mais le malheur est qu'ils ne persévèrent jamais dans le même travail pendant toute une saison.

Avec toutes les ressources qu'ils ont à leur disposition et les moyens qu'ils ont d'en profiter, il n'y a pas de raison pour qu'ils soient jamais dans la gêne, si seulement ils pouvaient comprendre la nécessité de se pourvoir contre la misère et le besoin.

Bâtiments et bétail.—Tous les bâtiments sont en bois rond; un grand nombre sont couverts en bardeau, et presque tous ont des planchers de bois scié, avec de bonnes portes et de bonnes fenêtres. La plupart sont pourvues de poêle de cuisine, et dans un certain nombre on trouve en outre l'ancien âtre, qui fait l'office d'un magnifique ventilateur. A Fairford et à la Baie des Sables les maisons en troncs d'arbres ne sont surpassées nulle part et sont munies de commodités modernes. Les étables sont aussi en bois rond, avec toiture de perches recouvertes de foin, et, quand elles sont réparées pour l'hiver, répondent admirablement aux fins auxquelles elles sont destinées.

Cette année il a été fourni des taureaux de pure race dite *Shorthorn* aux réserves du Flux et Reflux, du lac Saint-Martin et du lac Manitoba ; mais commes ils n'étaient âgés que d'un an, il n'est guère probable qu'il en soit tiré beaucoup de profit avant une autre année. Les sauvages ont passablement bien soin de leurs animaux, et il n'en a pas été perdu un seul par négligence pendant la dernière année. A mesure que les enfants grandiront, je pense qu'ils s'intéresseront au bétail plus que leurs parents.

Education.—Il y a des écoles communes sur toutes les réserves ; à Fairford il y en a deux, et au Creek des Pins il y a un grand pensionnat de pierre, de 114 x 48 pieds, a trois étages avec sous-sol, dirigé sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, par un personnel d'institutrices de l'ordre des révérendes Sœurs Franciscaines. Je ne saurais parler trop flatteusement de ce qui se fait en classe ici, et la manière de conduire l'établissement est au-dessus de tout commentaire. Il reçoit de l'Etat une subvention de tant par tête pour 55 pensionnaires, mais le nombre de ces derniers s'élève à environ 70. Le pensionnat de la réserve de la Poule-d'eau a été fermé et les enfants transférés à l'école du Creek des Pins, mais il a été maintenu une école commune à la Poule-d'eau. Il est très difficile, presque impossible pourrais-je dire, d'amener les enfants à fréquenter régulièrement aucune des écoles communes, parce que les parents ont à s'absenter pour aller à la chasse, ou pour gagner leur vie autrement.

Religion.—Dans cette agence il y a deux églises anglicanes—l'une à Fairford en-haut, et l'autre à la Petite Saskatchewan, quatre églises catholiques romaines—dont une a chacune des réserves de la Baie des Sables, du Lac Manitoba, de la Rivière de la Poule-d'eau et du Creek des Pins—et une église baptiste à Fairford en-bas. Sur certaines des réserves où la majorité de la population est métisse, l'instruction religieuse réveille un intérêt intelligent ; mais c'est bien différent chez le sauvage d'antan, dont le seul intérêt dans le missionnaire repose sur ce qu'il peut tirer de lui en vêtements et en nourriture. Une seule communion à chaque réserve, voilà qui paraît produire les meilleurs résultats, tandis que plus d'une semble seulement soulever des doutes, provoquer des querelles et des disputes et donner lieu à des assemblées sans fin qui réduisent une bande à la pauvreté et presque à la faim. Nous en avons eu un exemple l'hiver dernier sur les réserves de Fairford, de la Petite Saskatchewan et du Lac Saint-Martin.

Particularités et progrès.—Si ces sauvages n'avaient pas le gouvernement sur lequel ils peuvent compter pour avoir de l'aide en temps de besoin, je pense qu'ils feraient plus d'efforts pour se suffire à eux-mêmes. Plus on leur donne d'aide, plus ils veulent en avoir, et ils ne doutent point que cela leur est dû. Par conséquent, il y en a qui se laisseront presque mourir de faim avant d'esayer à se gagner eux-mêmes quelque chose. S'ils avaient l'énergie des blancs ils pourraient avoir du travail toute l'année, mais cela prendra plus d'une génération pour instiller cette somme d'énergie dans leur nature.

Leur progrès est lent, mais il n'en existe pas moins ; ce n'est peut-être pas en acquérant du bétail et en cultivant la réserve qu'ils progressent, mais en travaillant pour

les colons, sur les chemins de fer, dans les scieries, etc., en persévérant dans la même entreprise toute l'année et dépensant judicieusement leurs gages. Tant qu'ils travaillent en dehors ils restent éloignés de leur parenté, qui vivrait à leurs dépens si elle le pouvait, et sont affranchis de cette pernicieuse idée que tant qu'ils demeurent sur la réserve c'est l'Etat qui est obligé de les nourrir et de les vêtir. Les sauvages gagnent de plus en plus d'argent, tous les ans, à faire les foins, récolter et battre le grain, etc., et cette année il y en a qui travailent au battage avec leurs propres chevaux et chariots, gagnant ainsi trois ou quatre dollars par jour. C'est dans ce genre de progrès qu'on peut dire, si on veut parler l'argot, que "l'argent parle".

Tempérance et moralité.—J'ai entendu dire qu'il a été introduit de la boisson dans les réserves de la Baie des Sables et du Flux et Reflux, mais je n'ai pas pu m'en assurer. Je n'ai eu connaissance d'aucun cas d'intempérance sur aucune des autres réserves. Je considère que les sauvages ont de bonnes mœurs, et je n'ai entendu parler que d'un très petit nombre de cas d'immoralité parmi eux.

Observations générales.—Quand j'ai fait les paiements de rente à chaque réserve, j'ai visité les maisons, les étables et les potagers, et j'ai aussi vu le bétail. En même temps nous avons fait le recensement des bandes pour le compte du département de l'Agriculture. Cela nous a considérablement retardés, vu que les sauvages ne savent pas exactement leur âge, et que les enfants, baptisés d'un nom civilisé, sont connus de leurs parents sous un autre nom, indien celui-là. Essayer de les presser ne pouvait que causer de la confusion, de sorte que plus on se serait hâté moins on aurait été vite.

J'estime que les affaires de cette agence font des progrès satisfaisants.

Sur toutes les réserves les maîtres et maitresses d'école m'ont prêté leur cordial appui dans la gestion des affaires de l'agence.

J'ai l'honneur, etc.,

S. SWINFORD,

Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DU PAS,
LE PAS, SASK., 10 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant de l'agence du Pas, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

BANDE DU PAS.

Réserve.—On croit que le "Pas" tire son nom d'une partie de l'appellation crise "Oopaskwagow" prononcée en français. Cette réserve est située sur la Grande Saskatchewan, à environ 140 milles de son embouchure. Sa contenance est de 1,180 acres.

Origine et population.—Les membres de la bande du Pas appartiennent presque exclusivement à la tribu des Cris des Savanes (*Swampy Crees*). La population est de 417 âmes, dont 89 hommes, 111 femmes, 108 garçons et 109 filles.

Moyens d'existence.—Nulle part le sol n'est propre à la culture en grand. Il n'est cultivé que des racines, et dans les bonnes années les sauvages récoltent de grandes quantités de pommes de terre. Dans les régions avoisinantes les oiseaux aquatiques abondent en été, et les lacs sont très poissonneux. Le gros gibier a l'air d'augmenter. Il est à regretter que ces sauvages ne puissent guère trouver de travail de tout l'été, si tant est qu'ils en trouvent. La plupart seraient heureux d'en avoir, mais

c'est impossible ; par conséquent la vie leur est dure jusqu'à ce que l'hiver prenne. Depuis que l'eau a commencé à monter les rats musqués sont devenus très nombreux, et de novembre à mai jeunes et vieux s'occupent à tuer ces animaux. Plus de 250,000 peaux de rats musqués ont été vendues aux traiteurs, ici, pendant la dernière saison.

Bâtiments.—Toutes les maisons sont faites en troncs d'arbres, et la plupart ont des toits de chaume. Les sauvages sont à construire, cet été, bon nombre de maisons neuves qui seront toutes couvertes en bardeau.

Bétail.—Par le fait que toute la terre à foin et presque tout le pâturage ont été inondés durant quatre mois dans l'été et l'automne de 1899, trente-cinq têtes de bétail appartenant à cette bande sont mortes; mais ces sauvages ont encore plus de cent bêtes bovines et quatorze chevaux, qui tous se portent bien.

Education.—Il y a deux écoles communes sur la réserve du Pas. Les enfants vont assez régulièrement aux classes quand ils sont à la maison, mais dans le temps de la chasse ils s'absentent presque tous avec leurs parents.

Tous les ans cette réserve envoie un certain nombre d'élèves à l'école d'industrie, et il est agréable de voir que les enfants se montrent, tous les ans, de plus en plus empressés d'y aller.

Tempérance et moralité.—Bien que, depuis quelques années, un certain nombre de ces sauvages aillent vendre leurs fourrures à Massey et à Prince-Albert (où il se vend de la boisson), ils n'ont pas encore montré d'inclination à boire, et je n'ai pas eu connaissance d'un seul cas d'ivresse parmi cette bande depuis que je suis entré dans l'exercice de mes fonctions.

En général cette bande peut avantageusement se comparer avec le même nombre de blancs sous le rapport des mœurs.

BANDE DU LAC-PLAT.

Réserve.—A environ huit milles en haut de la rivière aux Carottes, au pied de la montagne du Pas, est située la réserve du Lac-Plat, dont la contenance est de 2,190 acres.

Origine et population.—Cette bande se compose principalement de sauvages venus du Pas et appartient à la même tribu. Sa population est de 60 âmes, dont 12 hommes, 11 femmes, 23 garçons et 14 filles.

Moyens d'existence.—Sur cette réserve pousse de la bonne épinette blanche en abondance, et, partout où il est défriché, le sol est propre à la culture. Il y a aussi une bonne étendue de terre à foin et de pâturage. Les sources salées abondent dans les environs. Les sauvages n'ont aucune chance de trouver du travail pour gagner des gages ici ; il faut qu'ils se contentent de soigner leur bétail et leurs jardins, et de faire, parfois, un peu de chasse.

Education et religion.—L'école va assez bien ici. La présence est bonne, vu que les enfants restent sur la réserve toute l'année. Les membres de cette bande sont maintenant tous baptisés et sont de l'Eglise anglicane.

Tempérance et moralité.—Grâce à leur éloignement des avenues du commerce, ces sauvages ne sont pas exposés à la tentation de boire, et il n'y a parmi eux aucun cas d'immoralité connu.

BANDE DE RED-EARTH.

Réserve.—A environ dix milles franc ouest est située la réserve de Red-Earth, aussi au pied de la montagne du Pas. Elle embrasse 4,751 acres de terre, dont une grande partie est propre à la culture. Les sauvages ont de grosses récoltes de pommes de terre, dont ils se nourrissent principalement toute l'année. Il y a presque toujours du gros gibier ici.

Origine et population.—La plupart des membres de cette bande descendent des Cris des Plaines ; il y a parmi eux quelques Cris des Savanes. Ici la population

augmente d'une façon soutenue et compte actuellement 124 âmes, dont 29 hommes, 26 femmes, 35 garçons et 34 filles.

Santé et moyens d'existence.—Ce sont, de toute l'agence, les sauvages qui jouissent de la meilleure santé. Ils mènent une vie heureuse, cultivant la pomme de terre et chassant l'orignal et le chevreuil. Dans le printemps ils font de grandes quantités de sucre d'érable, pour lequel ils n'ont malheureusement pas de marché.

Education et religion.—Comme la majorité de cette bande n'est pas encore disposée à abandonner le paganisme, elle ne peut pas apprécier les bienfaits de l'éducation. Ceux des sauvages qui sont chrétiens envoient régulièrement leurs enfants à l'école et font des progrès lents. Ils appartiennent à l'Eglise anglicane.

Tempérance et moralité.—Une stricte tempérance et de bonnes mœurs, telle est la règle sur cette réserve.

BANDE DE CUMBERLAND.

Réserve.—Revenant par la rivière aux Carottes jusqu'à la Saskatchewan, et remontant cette dernière de 70 à 80 milles, on arrive à la réserve de Cumberland, située entre le lac de l'Ile du Pin et la Saskatchewan. Cette réserve a une superficie de 1,242 acres.

Origine et population.—Cette bande se compose de Cris des Savanes (*Swampy Crees*). Elle compte 155 âmes, dont 32 hommes, 48 femmes, 41 garçons et 34 filles.

Santé.—En général, la santé de cette bande s'est améliorée.

Moyens d'existence.—Le travail sur les bateaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la chasse et la pêche sont les principales ressources de ces sauvages.

Education.—A cause de la rareté du poisson et du gibier pendant quelques années, ces sauvages ont été obligés de s'éloigner pour gagner leur vie, et il est par conséquent resté peu d'enfants sur la réserve pour aller à l'école. Cette dernière a donc été fermée. Mais depuis que l'eau monte dans les environs les sauvages peuvent trouver du poisson et du gibier beaucoup plus près de la réserve, et restent en conséquence plus à la maison. L'école sera donc rouverte cet été.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous de l'Eglise anglicane.

Tempérance et moralité.—Pas d'intempérance ni d'immoralité que je sache, ici.

BANDE DU LAC-L'ORIGNAL.

Réserve.—A environ 60 milles plus bas que Le Pas est la réserve du Lac-L'Orignal, située sur ce lac et embrassant 3,539 acres de terre.

Origine et population.—La langue des Cris des Savanes (*Swampy Cree*) est la langue-mère de cette bande, qui compte 125 âmes, dont 29 hommes, 38 femmes, 21 garçons et 37 filles.

Moyens d'existence.—Il y a, sur cette réserve, amplement de terre à foin et de pâturage, et aussi de la terre arable propre à la culture des racines. En été ces sauvages consacrent la plus grande partie de leur temps à la chasse et à la pêche; en hiver ils vont prendre des rats musqués dans les marais.

Bâtiments.—Cette bande a peu de goût pour la maison d'habitation ; elle vit la plupart du temps sous la tente. Il n'y a que quatre ou cinq bonnes maisons sur la réserve.

Religion.—Ces sauvages ont tous été baptisés et sont de l'Eglise anglicane.

Education.—Les enfants sont durs à instruire, vu qu'ils s'absentent tellement de la réserve.

Tempérance et moralité.—Les boissons enivrantes sont inconnues sur cette réserve, et je ne sache pas qu'il y ait eu aucun cas d'immoralité pendant l'année.

BANDE CHEMAWAWIN.

Réserve.—La réserve qu'on rencontre ensuite en descendant la rivière s'appelle Chemawawin. Elle est attenante au lac des Cèdres, et sa superficie est de 2,981 acres.

Origine et population.—Ces sauvages sont tous des Cris des Savanes (*Swampy Crees*), et la bande compte 154 âmes, dont 32 hommes, 41 femmes, 48 garçons et 33 filles.

Moyens d'existence.—Ici la terre est soit rocheuse, soit marécageuse, exception faite de quelques endroits où il y a assez de sol pour cultiver des pommes de terre. C'est un excellent territoire de chasse et de pêche. La chasse aux canards et la pêche en été et la chasse aux rats musqués en hiver forment la principale occupation.

Bâtiments.—Il a été construit quatre maisons neuves ici depuis l'année dernière, et il s'est fait beaucoup d'améliorations dans toutes les maisons d'habitation.

Religion.—Il reste encore un païen dans cette bande; tous les autres membres sont des chrétiens avoués et appartiennent à l'Eglise anglicane.

Education.—Les enfants vont très régulièrement à l'école et font des progrès satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Il n'est pas à ma connaissance qu'il y ait ni intempérance ni immoralité ici.

BANDE DU GRAND-RAPIDE

Réserve.—La limite orientale de cette agence est au Grand-Rapide, à l'embouchure de la Saskatchewan, où est située cette réserve, qui embrasse une étendue de 4,651 acres.

Origine et population.—Les membres de cette bande sont tous des Cris des Savanes (*Swampy Crees*). La population est de 109 âmes, dont 22 hommes, 24 femmes, 36 garçons et 27 filles.

Moyens d'existence.—De toutes les autres bandes celle-ci est la seule qui soit capable d'obtenir du travail des compagnies de pêche du lac Winnipeg dans presque tous les temps de l'année. La plupart de ces sauvages cultivent de bons jardins potagers et ont de belles récoltes de légumes.

Bâtiments.—Ici les maisons sont grandement améliorées ; ce sont les meilleures de l'angence.

Bétail.—Les années passées ces sauvages n'ont pas réussi dans l'élève du bétail, mais ils viennent de s'y remettre et ils promettent de faire mieux.

Religion.—C'est une vieille mission, ici, et les sauvages appartiennent tous à l'Eglise anglicane.

Education.—Le maître d'école actuel, M. James Isbester, a fait de la bonne besogne ici, sous le rapport tant de l'instruction que du service général sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Bien que parfois ces sauvages aient des tentations en ce qui est de se procurer de la boisson, je n'ai eu encore connaissance d'aucun cas d'ivresse parmi eux. Sous le rapport des mœurs ils supportent avantageusement la comparaison avec la plupart des autres groupes de population.

J'ai l'honneur, etc.,

JOSEPH COURTNEY,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
CIRCONSCRIPTION DU LAC MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 16 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon quatrième rapport annuel sur les affaires des sauvages dans cette circonscription d'inspection pour l'exercice clos le 30 juin dernier et la période du présent exercice comprise entre le 1er juillet et la date du présent rapport.

Cette circonscription comprend trois agences, savoir : Portage-La-Prairie, Manitowapah et Le Pas. Les deux premières sont dans la province du Manitoba, et la dernière est dans le district de Saskatchewan, T. N.-O.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Agent, M. Sidney Swinford ; instructeur d'agriculture, bande du Lac-du-Cygne, M. Malcolm Campbell ; instructeur d'agriculture, bande de la Rivière-Roseau, M. John C. Ginn ; interprète, à ce bureau, M. Pierre Contois.

Les réserves de cette agence sont toutes situées de telle façon que nous sommes en étroite communication avec elles par le chemin de fer ou par la poste. Les sauvages sont de la tribu des Ojibbewas, mais ont plus ou moins de sang blanc dans les veines.

Il y a dans cette agence trois réserves, qui sont celles des bandes de la Plaine Longue—population, 121 âmes; du Lac-du-Cygne (ou bande de la Plume-Jaune)—population, 95 âmes ; et de la Rivière-Roseau—population, 221 âmes. A ces chiffres peuvent être ajoutés quelques absents.

La réserve en premier lieu nommée est située sur le côté nord de la rivière Assiniboine, à environ 15 milles dans le sud-ouest de Portage-la-Prairie. Elle est presque toute couverte de beau bois: peuplier, orme, bouleau et chêne. Il y a aussi de côté et d'autre, bon nombre de prés naturels. Dans la vallée de la rivière le sol est très fertile, mais sur les hauteurs il est sablonneux et facile à épuiser. Il a été mis à peu près 150 acres de terre en culture. A cause des mauvais résultats de leurs travaux agricoles l'année dernière (résultats dus à la sécheresse du commencement de la saison et aux pluies excessives de l'automne), les sauvages n'ont pas voulu faire de semences le printemps dernier. Il en est parmi eux qui ont de petits champs de pommes de terre et de maïs.

Moyens d'existence.—La réserve se trouvant dans le voisinage des champs de blé des plaines du Portage, les membres de cette bande peuvent toujours trouver du travail en été; ils aiment mieux gagner ainsi leur vie que de cultiver pour leur propre compte, et le fait est qu'ils font ainsi plus d'argent. Cet hiver ils font une somme considérable à vendre du bois sec et à "bûcher" pour les cultivateurs des environs. Cet automne tous les hommes bien portants gagnent de bons gages à travailler à la moisson.

Ces sauvages sont contents de leur sort; ils sont généralement bien vêtus et ils ne demandent pas souvent de secours.

En dépit de la plus vigilante surveillance de notre part, ils viennent à bout de se procurer de la boisson; les amendes et la prison n'y font pas grande chose.

Religion et éducation.—Ces sauvages sont tous païens, et sont absolument opposés à toute instruction religieuse ou éducationnelle.



Maison actuelle du chef Samson, agence d'Hobbema, T. N.-O.

Leur nombre diminue rapidement, et à moins d'un changement radical, la bande sera bientôt éteinte. Cette condition est d'ailleurs celle de toutes les bandes de cette agence.

Quand on va parmi ces sauvages on ne peut faire autrement que de remarquer le faible nombre d'enfants, de jeunes garçons et de jeunes filles, surtout de ces dernières, Cet état de choses ne peut s'expliquer que par le peu d'attention que les parents portent aux jeunes enfants; c'est parmi les enfants de moins de 2 ans qu'il y a le plus de décès.

BANDE DU LAC-DU-CYGNE (OU DE LA PLUME-JAUNE).

La réserve de cette bande est située sur le chemin de fer *Canadian Northern* (embranchement de Morris à Brandon). Le chemin de fer traverse la réserve diagonalement, et la compagnie a mis, vers le milieu, une voie de service qui est d'une grande commodité pour la bande. La réserve proprement dite est située dans le township 5, rang 11, ouest, et il y a une réserve auxiliaire connue sous le nom de Jardins Indiens (*Indian Gardens*) et se composant de la section 11, township 9, rang 9, ouest. La principale réserve est magnifiquement située sur le côté nord du lac du Cygne, charmante nappe d'eau longue d'environ cinq milles, sur un mille de largeur. La terre est presque toute de la haute prairie ondulée, parsemée de bouquets de peuplier. Sur le bord du lac il y a une grande prairie à foin suffisante pour tous les besoins de la bande. Le sol est bon et propre à la culture mixte. La réserve auxiliaire est située sur le côté gauche de la rivière Assiniboine, et est une section de terre à grain de premier ordre; elle pourrait être classée parmi les meilleures de nos terres provinciales. Ici réside le vieux chef, la Plume-Jaune, avec sa famille et quelques-uns de ses anciens partisans.

Bétail.—Cette bande a un beau troupeau de bétail, dont elle a bien soin et dont elle n'est pas peu fière.

Récoltes.—Il y a environ 200 acres de terre en culture à la principale réserve, et 150 aux Jardins Indiens (*Indian Gardens*).

L'an dernier la récolte a manqué pour les causes déjà indiquées ; cette année, elle est excellente sur les deux réserves et les sauvages sont enchantés de la perspective ; le battage n'étant pas terminé, je ne puis pas encore en donner le résultat.

Education.—Ces sauvages sont tous païens mais ont un esprit progressif ; une maison d'école a été construite le printemps dernier et fut ouverte en juillet ; bon nombres d'élèves s'y rendirent. C'est le premier essai d'instruction tenté sur cette bande, et le résultat est attendu avec intérêt. M. Kemper Garrioch est professeur et missionnaire. Il est natif du pays et parle couramment la langue sauvage.

Constructions.—Les constructions sauvages sont généralement pauvres, mais je suis content de constater qu'un bon nombre de bonnes maisons sont en voie de construction.

En résumé j'ai raison de croire que les sauvages de cette bande sont sur le chemin du progrès, ce qui serait un exemple pour les autres bande de l'agence.

BANDES DE ROSEAU.

La principale réserve de ces bandes est située au confluent des rivières Rouge et Roseau. Il y en a une autre, auxiliaire à celle-ci, située à environ onze milles en remontant la Roseau à partir de la réserve principale. Cette dernière est très propre à la culture mixte. Sur les bords de la rivière, il y a beaucoup de bois pour le combustible. Le sol est formé d'une pesante et riche marne noire, exempte de roche et facile à cultiver. Sa proximité de deux chemins de fer, passant à deux milles à l'est et à l'ouest, donne aux sauvages un marché commode pour leurs produits. La plus petite réserve, aux rapides de la Roseau, est plus isolée. Elle possède des terres à grain de choix, et je suis heureux de dire que les sauvages qui y vivent progressent

beaucoup. Ils sont environnés de cultivateurs d'Ontario très florissants dont l'exemple influe sur leur travail. Les deux bandes ont de beaux troupeaux de bestiaux auxquels elles s'intéressent beaucoup. La culture a bien peu réussi l'an dernier. Cette année les récoltes sont bonnes, surtout sur la terre neuve ; les anciens champs sont couverts de mauvaises herbes. Beaucoup de foin, en quantité suffisante pour tous les besoins, a été coupé et emmeulé. Environ les deux tiers des sauvages résident sur la réserve principale.

Je ne puis pas dire qu'ils se sont beaucoup améliorés ; c'est un peuple turbulent et difficile à conduire. Ils sont trop rapprochés des dépôts de liqueurs, et leur entourage ne les incite pas au progrès. Ceux qui veulent travailler peuvent généralement trouver de l'emploi dans le voisinage, et il n'y a pa sde misère pour eux s'ils veulent faire le moindre effort.

Religion.—Un tiers environ pratique la religion catholique romaine ; le reste est païen. Les catholiques romains ont une église sur la réserve principale.

Je visite souvent les réserves de cette agence.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

M. S. Swinford, agent.

Il y a neuf réserves dans cette agence, dont les sauvages appartiennent tous à la tribu des Ojibbewas. Trois sont situées sur le lac Manitoba, une sur le lac Flux et Reflux, une sur la rivière Fairford, deux sur le lac Saint-Martin, une sur le lac de la Poule-d'eau et une sur le lac Winnipegosis.

Population.—D'après les derniers paiements d'annuités elle était de 1,151, soit une augmentation de 49 sur l'an dernier.

Occupations.—Les principales occupations de toutes les bandes sont la pêche et la chasse, surtout la pêche.

Bestiaux.—Elles ont toutes de beaux troupeaux et un grand nombre de chevaux. Les sauvages de la bande Fairford sont les plus progressifs sur ce point; ils ont environ quatre cents têtes d'animaux et ils commencent à percevoir des bénéfices de l'élevage. Aucune des réserves n'est propice à la culture du grain, le sol en est bas et généralement très rocheux; les sauvages réussissent cependant à en retirer de bonnes récoltes de pommes de terre et d'autres légumes. On trouve de bonnes prairies sur toutes les réserves, mais la hauteur des eaux des lacs, les années dernières, a tenu le terrain si mou que certaines réserves ont éprouvé de la difficulté à l'époque de la fenaison. Le canal qui vient d'être construit, du lac Manitoba à la rivière Fairford, devrait prévenir cet ennui à l'avenir en abaissant le niveau des lacs. Les pâturages ne manquent point pour tout le bétail que les sauvages peuvent élever. Vu cet abaissement du terrain et les grandes étendues de saules et d'arbustes, les bestiaux et les chevaux sont tenus au supplice pendant les temps chauds par une foule d'insectes malfaisants. C'est là le grand obstaele au succès de l'élevage sur cette agence.

Je suis fier de dire que cette agence fait visiblement du progrès. Bien que peu rapide, il est très apparent d'une année à l'autre. Les sauvages habitent de meilleures maisons, ils sont plus proprement et mieux habillés et portent plus d'attention aux lois d'hygiène d'année en année. Les chefs sont, de beaucoup de manières, d'un grand secours auprès de ces bandes; ils voient consciencieusement à ce que les avis donnés soient écoutés. Je considère que leur nomination requiert beaucoup de prudence, vu que le bien-être d'une bande repose largement sur le genre d'hommes qui remplissent ces emplois.

Les bandes des rivières aux Grues, de la Poule-d'Eau et du Creek-du-Pin ont été exceptionnellement florissantes au cours des deux dernières années. Le poisson blanc a été très abondant dans les rivières voisines, et les sauvages ont pu facilement vendre tout ce qu'ils ont pu prendre. Pour preuve de cette prospérité, je dois dire qu'aucune demande de secours n'a été faite par eux l'an dernier.

Education.—Nous avons des écoles sur toutes les réserves, et un pensionnat au Creek-du-Pin. Les écoles sont très bien suivies, mais les résultats sont plutôt décourageants. La principale raison qui enraye le progrès provient de ce que les enfants abandonnent l'école trop jeunes; l'enfant sauvage de la réserve se croit un homme à douze ans, et croit alors son éducation complète, quand, de fait, il ne fait que commencer à savoir quelque chose. Les jeunes filles sont, au même âge, retenues pour le service à la maison. Je ne vois pas de moyen d'empêcher cela; les conseils et les réprimandes ne font certainement aucun effet. Le pensionnat fonctionne bien, à la grande louange des fondateurs, des membres de la religion catholique romaine. Soixante-dix élèves environ en suivant les cours, et le succès obtenu surprendrait, je pense, ceux qui connaissent les institutions de ce genre. Le Père Chaumont, qui en est le principal, possède un personnel de professeurs et d'aides dévoués et laborieux qui s'efforcent constamment d'améliorer la condition de leurs élèves. La bâtisse elle-même a été construite il y a deux ans, et c'est une solide construction en pierre à quatre étages, de 49 x 114, pouvant loger une centaine d'élèves. Des dix écoles de l'agence, cinq sont protestantes et cinq catholiques.

Religion.—Plus que la moitié de la population est catholique romaine; le reste, presque tout anglican, avec quelques baptistes à Fairford et au Lac-Saint-Martin. Les anglicans ont des églises à Fairford et à la Petite Saskatchewan, les catholiques à la Baie-Sablonneuse, au Lac-Manitoba, à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau et au Creek-du-Pin; les baptistes possèdent une chapelle sur la Fairford, en bas, et se préparent à en construire une autre au Lac-Saint-Martin.

En janvier dernier, j'ai visité six des bandes de l'agence; c'était la première inspection durant l'hiver. Ma visite était tout à fait imprévue pour eux, ainsi que mon arrivée. J'ai été très agréablement surpris des choses que je vis. Les habitations étaient généralement propres et confortablement meublées; la population chaudement vêtue et bien pourvue de nourriture. J'ai aussi fait l'inspection des bestiaux et des étables. Les premiers étaient en bonne condition, et les étables, en général, propres et confortables.

A l'époque actuelle une grande partie de la population capable de l'agence travaille dans les champs de culture, aux alentours, et gagne de bons salaires. Il y en a qui amènent leur attelage avec eux et gagnent jusqu'à quatre dollars par jour. Ce travail parmi les cultivateurs est d'un grand enseignement pour eux et leur est très avantageux ensuite. L'argent qu'ils obtiennent ainsi maintenant leur servira à acheter des vêtements et autres articles utiles pour l'hiver prochain, ce qui leur sera d'un grand bienfait.

Je fais mon rapport, au sujet de cette agence, beaucoup plus bref que par le passé, vu que la condition générale des différentes bandes et des réserves est si bonne, suivant mon opinion, que je ne vois rien à noter particulièrement.

AGENCE DU PAS.

Mr. Joseph Courtney, agent.

Il y a sept réserves dans l'agence, savoir : Grands-Rapides, Chemawawin, Lac-L'Orignal, Le-Pas, Lac-Plat, Terre-Rouge et Cumberland. Elles sont toutes situées sur la Saskatchewan (en bas) ou ses tributaires. Sa population, d'après les paiements d'annuités de 1900, était de 1,139. Il y a une légère augmentation cette année dont je ne puis donner le chiffre exact.

Les sauvages de l'agence sont des Cris des Marais. Ils s'occupent surtout de pêche et de chasse. Les réserves, tel que décrit dans le rapport de la dernière agence, sont situées sur des terrains bas, à l'exception d'une seule. Au cours des trois dernières années la rivière a été très haute; en fait, tout le pays est submergé, à l'exception des collines rocheuses occupées par les réserves ; conséquemment, aucune culture n'est possible, et les sauvages peuvent à peine trouver de petits endroits pour

semer des pommes de terre ou autres légumes, qui sont même souvent aussi inondés. Les prairies sont couvertes de deux à trois pieds d'eau, et c'est très difficile de se procurer du foin et du pâturage pour les bestiaux. Pour ce qui regarde les sauvages du Pas, qui possèdent une centaine d'animaux, il leur a fallu aller à quarante milles pour se procurer leur approvisionnement de foin ; cela détruit toute tentative d'élevage. L'exception que j'ai mentionnée se rapporte à la réserve de la Terre-Rouge, située sur la rivière aux Carottes; là, le terrain est plus élevé et moins rocheux; c'est la meilleure réserve pour l'agriculture. Cette bande a de grands champs en pommes de terre, qui promettaient beaucoup à l'époque de ma visite.

Malgré ces inconvénients, les sauvages n'ont jamais été plus prospères. Vu le niveau élevé des eaux, la chasse aux rats musqués a été très fructueuse et a rapporté beaucoup ; des sauvages en ont tué jusqu'à 5,000 le printemps dernier, et comme ils se vendent neuf sous, en moyenne, il est clair que les sauvages ont fait beaucoup d'argent. D'autres fourrures ont aussi été plus abondantes qu'auparavant. L'élan l'a été pareillement ; un sauvage m'a appris qu'il en avait tué 25 pendant la dernière saison. Le gibier aquatique de diverses espèces est toujours à la portée, à eau haute, La crue des eaux a encore eu l'effet de repeupler la rivière et les petits lacs d'excellents poissons blancs et d'esturgeons, et ces poissons peuvent être pris en quantité sur la plupart des réserves, en outre d'une foule d'autres poissons plus rares.

J'ai trouvé les sauvages très satisfaits et parfaitement contents de leur condition, et j'ai constaté avec plaisir qu'ils en profitaient pour se pourvoir de meilleures maisons et de meilleurs bâtiments ; la prospérité est visible partout.

A la réserve du Pas j'ai compté pas moins de 21 habitations en voie de construction ; quelques-unes magnifiques de fini et de grandeur.

Education.—Chaque bande possède son école du jour tout à fait confortable et bien aménagée. Les parents s'intéressent davantage à l'éducation de leurs enfants ; quelques-uns, en partant pour la chasse, laissent même leurs femmes et leurs enfants à la maison, ce qui permet à ces derniers de continuer à rester à l'école. C'est une innovation que l'on doit désirer voir se continuer. A Cumberland, l'école qui avait été fermée depuis plusieurs années a été rouverte cet été.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous chrétiens de nom, la plupart anglicans, quelques-uns catholiques. Beaucoup de mérite revient à la Société des Missionnaires de l'Eglise pour son zèle à l'égard des sauvages. Il y a des églises sur chacune des réserves, et la moralité de la population est surveillée de près. Le révérend John Hines, de la mission Devon. est chargé de cette tâche, et sa constante persévérance a beaucoup relevé la moralité des diverses bandes.

Le bureau de l'agence est situé à la réserve du Pas. C'est au centre de l'agence et à une distance raisonnable des autres bandes. Je suis content de déclarer que l'agent Courtney a la confiance des sauvages et qu'ils ont beaucoup de considération pour lui. On ne voyage que par eau sur l'agence et au moyen des chiens, au cours de l'hiver. Le courrier vient une fois par mois, par Prince-Albert. L'isolement de ces bandes a sans doute quelque chose à faire dans leur bonne conduite.

SIOUX DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette bande comprend environ 130 âmes. Elle possède 26 acres de terre, achetées par elle, et située dans les limites de cette ville. Elle est magnifiquement située sur la rivière Assiniboine et, comme un village, traversée d'une rue au centre, avec une rangée de maisons de chaque côté. Tous les sauvages ont de bons jardins, et leurs habitations sont propres et bien aménagées. Ceux qui désirent travailler peuvent toujours trouver un emploi rémunérateur.

Religion.—La Société des Missionnaires de l'Eglise Presbytérienne surveille la moralité de cette bande. Elle possède une jolie église bien fréquentée au centre du village.

PENSIONNAT SIOUX DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette école est sous la direction de Mademoiselle Annie Fraser et est fréquentée par une vingtaine d'élèves. C'est une construction en bois confortable, bien meublée, et pouvant loger quarante élèves. Elle est située dans la ville et est une de nos institutions populaires ; les visiteurs sont tous étonnés du travail qui s'y fait.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En résumé je suis heureux de déclarer que la santé des sauvages de cette surintendance a été bonne au cours de l'année, spécialement parmi les agences de Manitowapah et du Pas, où il n'y a eu aucune espèce d'épidémie. Un approvisionnement de drogues inoffensives est gardé dans chacune des réserves de l'agence ; ce sont les instituteurs qui les distribuent. Dans l'agence du Portage-La-Prairie, chaque bande a son médecin.

Il n'y a eu qu'un cas de crime sérieux, celui d'inceste chez un sauvage et sa fille de la bande de la Baie-Sablonneuse. J'ai fait soumettre l'accusation aux tribunaux et le coupable a été condamné à trois ans de pénitencier et à vingt-cinq coups de fouet ; sa fille à seize mois de prison. Dans l'agence de Portage-La-Prairie, il se fait une forte consommation de liqueurs qu'il semble impossible de réprimer ; la condamnation n'impose que l'amende, ce dont le sauvage se moque. Nous avons réussi, dans deux ou trois cas, à faire condamner les personnes qui avaient fourni les liqueurs ; c'est presque impossible d'établir l'accusation sur de bonnes preuves dans ces cas-là ; tout de même, je ne crois pas que le mal augmente, au contraire, une étroite surveillance tend plutôt à le diminuer.

Depuis le 5 juillet, j'ai fait l'inspection de chaque bande et de chaque réserve de l'agence, en compagnie des agents. Tous les paiements d'annuités ont été faits à l'époque indiquée. Je n'ai eu que peu de plaintes ou difficultés à régler, et au moment de mon rapport, toutes choses regardant ma fonction d'inspecteur sont dans un état satisfaisant en autant que je puis être concerné.

J'ai l'honneur, etc.,

S. R. MARLATT,

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
INSPECTORAT DU PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 27 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatrième rapport annuel ainsi qu'un tableau statistique des agences du Portage-du-Rat et de la Savane, et de l'inspection de l'agence Couchihing, pour l'année terminée le 30 juin 1901.

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT.

Cette agence comprend onze bandes de sauvages ainsi désignées : Portage-du-Rat, Lac-Plat n°s 39 et 40, Angle Nord-Ouest n°s 33, 34 et 37, Baie-au-Bison, Grosse-Ile, Assabaska, Baie-du-Poisson-Blanc et Islington.

BANDE DU PORTAGE-DU-RAT.

Réserves.—Cette bande occupe trois réserves, n° 38A, B et C. La première de ces réserves est celle de la Baie-de-l'Eau-Claire, lac des Bois, et dont la superficie est de

huit mille acres; la réserve 38B se trouve près de la ville de Portage-du-Rat et comprend cinq mille deux cent quatre-vingt-neuf acres ; la réserve 38C est située aux " Dalles ", sur la rivière Winnipeg, à environ dix milles au nord de Portage-du-Rat.

Ces réserves sont fortement boisées de peuplier, d'épinette et de pin; il s'y trouve aussi une grande quantité de pin de Norvège. On y trouve aussi de l'or dans les deux premières; les fameuses mines Sultana et Ophir se trouvent dans la réserve 38B. Le reste se compose de terres à foin et de terres basses.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—D'après le paiement des annuités elle était de 132, savoir : 32 hommes, 37 femmes, 38 garçons et 25 filles; il y eut 4 naissances et 4 décès.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été bonne. Aucune épidémie ne les a visités; les mortalités survenues ont dépendu de causes ordinaires et sont arrivées surtout parmi les enfants. Les scrofules et la consomption sont les maladies les plus prédominantes chez ces sauvages. Les environs de leurs habitations ont été convenablement nettoyés au printemps et les déchets enlevés et brûlés.

Ressources et occupations.—Leurs principales ressources sont la pêche, la chasse, la cueillette des fruits, et aussi le travail dans les camps de coupe de bois.

Maisons.—Les habitations sont généralement pauvres et ne sont pas trop confortables, vu leur étroitesse et leur état de détérioration.

Education.—L'externat de la réserve 38C n'a fonctionné que peu de temps au cours de l'année, le professeur ayant démissionné. C'est regrettable, vu qu'il réussissait bien avec eux. Par contre les enfants qui fréquentent le pensionnat du Portage-du-Rat vont très bien.

Religion.—Trente-deux sauvages de cette bande sont membres de l'Eglise d'Angleterre, vingt-cinq catholiques romains, et le reste, soixante-cinq, sont païens.

Tempérance et moralité.—Il est pénible d'avoir à déclarer qu'un grand nombre d'entre eux, hommes et femmes, sont adonnés à l'usage des liqueurs; durant le printemps et l'été ils visitent trop souvent la ville et tentent tous les moyens de se procurer des boissons enivrantes. Il est donc nécessaire de surveiller tous leurs mouvements pour les empêcher d'obtenir leur boisson favorite, et je dois dire qu'on les voit moins souvent ivres qu'autrefois. La moralité de quelques-unes des femmes, vieilles et jeunes, est loin d'être exemplaire.

BANDES DU LAC-PLAT, N^OS 39 ET 40.

Réserves.—Les réserves mises de côté et arpentées pour ces sauvages sont situées sur la rive ouest et au nord-ouest du lac Plat, et se trouvent en partie dans la province du Manitoba. La superficie en est de seize mille deux cent cinq acres.

Elles sont boisées d'épinette et de cèdre. On y a trouvé quelques bonnes localités minières.

Tribu.—Les sauvages de ces bandes appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—D'après le paiement des annuités elle était de 142, comprenant: 39 femmes, 39 garçons, 30 hommes et 34 filles. Il y eut 7 naissances et 12 décès, dont 4 étaient ceux d'adultes.

Santé et condition hygiénique.—La santé a été très bonne. Il y a parmi ces sauvages quelques cas de scrofules et de consomption; un patient a été admis à l'hôpital d'ici pour y être traité. Un grand nombre de vaccinations ont été faites l'été dernier et il en sera fait encore davantage au prochain paiement d'annuités. Ces sauvages, malgré les conseils, sont lents à s'habituer à la propreté et à l'ordre. Toutes les mesures hygiéniques possibles ont été prises au printemps.

Ressources.—Elles consistent surtout dans la pêche et la chasse. Plusieurs d'entre eux prennent de l'emploi chez les compagnies minières des environs et travaillent dans les chantiers.

Education.—Il n'y a point d'école, bien qu'il y ait 28 enfants en âge d'y aller. L'Eglise presbytériennen a commencé à en ériger une sur un morceau de terre sur la baie au Riz, près de la réserve nº 40.

Religion.—A l'exception de quatre, qui sont catholiques romains, tous sont païens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sont adonnés à l'intempérance, mais les mesures sévères et les condamnations obtenues contre ceux qui avaient fourni des liqueurs, l'an passé, ont produit un bon effet sur leur conduite. Quant à la moralité, moins de plaintes ont été faites contre eux à ce sujet.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, Nº 33.

Réserve.—Cette bande occupe les réserves suivantes : 33A, située sur la baie du Poisson-Blanc, et 33B, à l'Angle Nord-Ouest. La superficie de ces réserves réunies est de six mille trois cent quatre-vingt-dix acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Statistiques.—D'après le dernier paiement d'annuités, la population était de 56, comprenant 15 hommes, 16 femmes, 12 garçons et 13 filles. Il y eut 4 naissances et 5 décès.

Santé et mesures hygiéniques.—La santé a généralement été assez bonne, il n'y a pas eu d'épidémie. Toutes les mesures hygiéniques ont été appliquées autant que possible, et quand les sauvages transportent leurs tentes, au printemps, ils brûlent toutes les ordures qui se sont entassées pendant l'hiver.

Ressources et occupations.—Surtout la pêche et la chasse. Quelques-uns font un peu d'horticulture.

Education.—Il n'y a point d'école, seulement 8 enfants sont en âge d'y aller.

Religion.—Tous les sauvages sont païens.

Caractère et progrès.—C'est une population insouciante et accommodante, dont la majorité regrette l'ancien mode de vie d'autrefois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux ; quelques-uns seulement se livrent à l'intempérance, mais sans doute que leur isolement de tout débit de liqueurs leur enlève les moyens de satisfaire leur passion.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST Nº 34.

Réserves.—Les réserves suivantes sont occupées par cette bande: 34, lac des Bois; 34A, baie du Poisson-Blanc; 34B, première et seconde parties, sur le lac Plat, et 34C, à l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba; de plus 34C, au lac des Bois. La superficie totale de ces réserves est de cinq mille deux cent quarante-huit acres.

Population.—La population comprend 19 âmes, savoir : 6 hommes, 9 femmes, 1 garçon et 3 filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs habitations sont tenues propres et dans de bonnes conditions hygiéniques.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent de chasse, de pêche et de l'entretien de leurs jardins.

Maisons.—Les quelques maisons sont assez bonnes, ainsi que les étables. Le bétail est bien entretenu et en bonne condition.

Education.—Il n'y a pas d'enfants en âge de suivre l'école.

Religion.—Ils sont tous païens.

Détails particuliers et progrès.—Ces sauvages sont plus industrieux et plus prévoyants que la plupart de leurs voisins.

Tempérance et moralité.—Ils sont en somme sobres et moraux.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 37.

Réserves.—Cette bande occupe les réserves suivantes : N° 37, sur la Grosse-Ile ; 37, sur la rivière La Pluie; 37A, sur le lac Plat; 37B, à l'Angle Nord-Ouest, lac des Bois; 37C, sur la rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba. La superficie en est de 9,345 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistiques.—D'après le dernier paiement d'annuités, la population était de 109, comprenant 21 hommes, 26 femmes, 22 garçons et 40 filles. Il y eut 3 naissances et 9 décès, dont 4 chez des adultes.

Santé et mesures hygiéniques.—La santé a été assez bonne ; il n'y eût aucune épidémie, seulement les maladies ordinaires de ces sauvages errants consistant en rhumes et en lésions pulmonaires et scrofuleuses. Leur vagabondage constant d'un endroit à l'autre rend l'application des mesures hygiéniques difficile en ce qui concerne la propreté de leurs habitations et dépendances.

Ressources et occupations.—Elles consistent surtout dans la chasse et la pêche. Les sauvages ont peu d'occasions de gagner quelque chose en dehors des réserves, excepté quelques-uns qui obtiennent de l'emploi dans les fabriques de conserves, sur la partie sud du lac des Bois. Ils ne font que peu d'horticulture, à l'exception de deux ou trois familles qui demeurent sur la réserve n° 37, sur la rivière La Pluie.

Bâtiments et bestiaux.—Leurs maisons, la plupart construites de pièces de bois brut et couvertes d'écorce, sont peu nombreuses et mal faites ; ils ne les occupent que durant l'hiver.

Leurs chevaux et leurs bestiaux sont presque morts de faim, l'hiver dernier ; leur approvisionnement de foin, submergé à l'automne sous l'eau très élevée, ayant été pris dans les glaces. Ils furent alors obligés d'acheter le foin pour la nourriture des animaux. Deux périrent d'inanition, un cheval et une taure.

Education.—Il n'y a aucune école dans les réserves, et les sauvages sont hostiles à l'éducation. Il y a 31 enfants, disséminés sur divers endroits, qui sont en âge de suivre l'école.

Religion.—Tous sont païens.

Particularités et progrès.—Bien que la plupart des sauvages soient indolents et difficiles à décider au travail, quelques-uns sont laborieux à leur manière et capables de se pourvoir, chaque année, des choses nécessaires à la vie, et améliorent leur état.

Tempérance et moralité.—Ils prennent des liqueurs à chaque occasion qu'ils peuvent trouver, et c'est seulement l'application sévère de la loi qui peut les tenir sobres. Cette raison, ainsi que leur état d'isolement de tout débit de liqueurs, les retiennent de satisfaire leur passion.

BANDE DE LA BAIE-AU-BISON.

Réserve.—Cette réserve est située sur la baie au Bison, lac des Bois, dans la province du Manitoba. Sa superficie est de 5,763 acres. Elle est bien boisée de diverses espèces de bois et renferme des prairies et des marais.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Au dernier paiement d'annuités elle comprenait 8 hommes, 10 femmes, 9 garçons et 6 filles, en tout 33. Il y eût une naissance et trois décès, dont un chez un adulte.

Santé et mesures d'hygiène.—La santé fut assez bonne ; les maisons sont tenues proprement et dans de bonnes conditions hygiéniques.

Ressources et occupations.—Ils vivent surtout de pêche et de chasse ; ils font un peu d'horticulture et travaillent aussi dans les chantiers.

Education.—Il n'y a point d'école sur la réserve, et deux enfants seuls sont en âge de suivre l'école.

Religion.—Ils sont tous païens.

Particularités et progrès.—Ils sont simples et bonasses, et se pourvoient généralement de tout ce qui leur faut ; ils demandent très rarement du secours. Leur nouveau chef est un homme sensé qui les conseille sagement et dans le bons sens.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général tempérants et moraux.

BANDE DE LA GRANDE-ÎLE.

Réserves.—Cette bande possède les réserves suivantes : 31A, Naougashing ; 31B et C, lac des bois; 31D, E et F, la Gross-Ile; 31G, lac des Bois; 31H, et une partie de 31G, Grande-Ile, lac des Bois. La superficie en est de 8,737 acres.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistiques.—Au dernier paiement d'annuités, la population était de 147, comprenant 31 hommes, 36 femmes, 49 garçons et 31 filles. Il y eût 4 naissances et 6 décès, dont un chez un adulte.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé a été assez bonne au cours de l'année; il n'y a pas eu d'épidémie. Les règlements d'hygiène du département ont été appliqués autant que possible. Les sauvages, au lieu d'être tranquilles sur leurs réserves, voyagent toujours d'un camp à l'autre pendant l'été.

Ressources et occupations.—Elles consistent surtout dans la chasse et la pêche. Un certain nombre de jeunes sauvages font la coupe du bois, l'hiver, dans les chantiers pour le compte des compagnies; ils gagnent de bons salaires. Ils surveillent bien leurs jardins.

Bâtiments et bétail. Ils tiennent leurs habitations en bon état et assez proprement; ils prennent grand soin de leurs bestiaux.

Education.—Aucune école n'existe sur les réserves. Il y a 38 enfants en âge de fréquenter l'école, disséminés sur les réserves. Ces sauvages ne paraissent pas désireux, cependant, de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Tous ces sauvages sont païens.

Particularités et progrès.—Ils se soumettent aux lois, mais ils sont tous plus ou moins indolents, et ils préférent vivre de chasse et de pêche que de cultiver; ainsi peu de progrès a été fait.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général tempérants et moraux, mais parfois quelques-uns sont induits à s'enivrer par des blancs sans scrupule qui travaillent dans les chantiers.

BANDE DE LA BAIE-DU-POISSON-BLANC.

Réserves.—Cette bande occupe les réserves suivantes: 32A, sur la baie du Poisson-Blanc ; 32B, sur la baie de la Fille-Jaune et 32C, sur la baie Sabaskung. La superficie totale est de 11,599 acres.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Au dernier paiement d'annuités elle était de 48, dont 13 hommes, 13 femmes, 9 garçons et 13 filles.

Santé et état sanitaire.—La santé a été assez bonne; il n'y a pas eu d'épidémie. La condition hygiénique de leurs maisons, qu'ils n'occupent que l'hiver, s'est très améliorée, ainsi que celle des alentours des habitations.

Ressources et occupations.—Elles consistent surtout dans la chasse et la pêche. Il se fait un peu de jardinage de la part de quelques-uns, tandis que d'autres gagnent de bons salaires à couper le bois.

Maisons.—Elles sont quelque peu améliorées, surtout celles récemment construites, qui sont bien entretenues.

Education.—Il n'y a pas d'école sur les réserves; quelques enfants suivent le pensionnat du Portage-du-Rat.

Religion.—Il y a quelques catholiques romains parmi ces sauvages; les autres sont païens.

Caractère et progrès.—Ils sont généralement doux et accommodants. Pourvus aujourd'hui, ils ne se soucient pas du lendemain.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont la plupart moraux, mais un grand nombre adonnés à l'intempérance, malheureusement.

BANDE D'ASSABASKA.

Réserve.—Cette bande possède les réserves suivantes, dont neuf ont été arpentées; toutes sont situées au lac des Bois: 35A, Naouagashing; 35B, Obabikonog, 35C et D, sur la baie Sabaskong, 35E, sur la Petite rivière aux Herbes; 35F, sur la baie Sabaskong; 35G, sur la Grande rivière aux Herbes; 35H, sur la baie Sabaskong, et 35J, au lac des Bois. La superficie totale de ces réserves est de 21,241 acres en partie bien boisées de pin de Norvège marchand, et le sol de quelques-unes tout à fait propre à la culture.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Au dernier paiement des annuités elle était de 159, dont 34 hommes, 43 femmes, 32 garçons et 50 filles.

Santé et mesures d'hygiène.—La santé a été assez bonne et exempte d'épidémie. Presque tous les sauvages ont été vaccinés. L'état sanitaire de leurs villages a été bien surveillé et toutes les ordures enlevées et brûlées.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font surtout la chasse et la pêche. Un bon nombre coupent du bois de corde pour le compte des compagnies minières et de celles qui font l'exploitation du bois; les jardins sont proprement et soigneusement cultivés.

Bâtiments et bétail.—Les maisons sont bien entretenues et propres; quelques-unes blanchies à la chaux, de même que les étables.

Les chevaux ont été bien traités et sont en bonne condition.

Education.—L'externat de la réserve 35H a été rouvert en octobre dernier, mais l'élément païen, largement contrôlé par le chef, est ouvertement opposé à ce que leurs enfants suivent l'école. Il y a lieu de croire, toutefois, que cet esprit d'opposition diminue et qu'il disparaîtra à la longue; il y aura alors raison de s'attendre à quelque progrès dans l'avenir.

Religion.—Tous sont païens et tiennent à leurs superstitions.

Caractère et progrès.—Pendant que quelques-uns sont paresseux et difficiles à décider au travail, la majorité est assez laborieuse, soumise aux lois et améliore peu à peu son état.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général tempérants; peu seulement sont adonnés à l'ivrognerie. Leur moralité, à l'exception de peu de cas, est très bonne.

BANDE D'ISLINGTON.

Réserve.—Cette bande a trois réserves, savoir: Islington, Lac-du-Cygne et Un-Homme. La première se trouve sur la rivière Winnipeg, la seconde sur le lac du Cygne, et l'autre sur le lac Un-Homme. La superficie totale de ces réserves est de vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf acres.

La plus grande partie se compose de terrain ondulé, boisé de peuplier, d'épinette et de pin. Le sol est rocailleux, mais on peut y cultiver les céréales avec succès. Il y a plusieurs étendues considérables de terres à foin; on y cultive aussi le mil.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Au dernier paiement des annuités elle était de 153 âmes, comprenant 46 hommes, 41 femmes, 33 garçons et 33 filles.

Santé et mesures sanitaires.—Il y a plusieurs cas de maladies chroniques parmi eux, autrement la santé générale est assez bonne. Les maisons sont entretenues assez proprement et les mesures sanitaires sont appliquées.

Ressources et occupations.—Si l'on excepte la culture de quelques petits jardins sur les réserves, les sauvages ne s'occupent que de chasse, de pêche et de cueillette de fruits qui donne de bons résultats. Plusieurs espèces de bons poissons abondent dans les lacs et il y a beaucoup de chevreuils et d'orignaux dans les bois.

Maisons et bétail.—Leurs maisons en pièces rondes sont assez bien bâties, surtout celle de Simon Paisheeguonebe et Kenneth McDonald. Plusieurs sont blanchies à la chaux. Leur bétail est en bonne condition et ils font des progrès dans le soin de leurs animaux.

Education.—Il y a une école en fonctionnement, sur la réserve Islington, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Elle est assez bien suivie.

Religion.—Il y a une église avec ministre résidant sur les limites de la réserve, où le service religieux a lieu tous les dimanches. La majorité des sauvages suivent régulièrement les exercices. Il y a aussi quelques catholiques romains. Les autres sont païens.

Caractère et progrès.—Pendant que certains sauvages sont paresseux et difficiles à décider au travail, la majorité est laborieuse et capable, à quelques exceptions près, de se pourvoir ainsi que leur famille de tout ce qui est nécessaire, au moyen de leur chasse et de leur travail.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont des rapports plus fréquents avec les métis, qui n'hésitent pas, eux, à leur acheter des liqueurs au cours de leurs nombreuses visites au Portage-du-Rat. Ils sont toutefois assez tempérants.

Quant à leur moralité, il y a bien peu de raison de s'en plaindre.

AGENCE DE LA SAVANE.

Cette agence comprend les huit bandes suivantes :

BANDE DU LAC-DES-MILLE-LACS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont le n° 22A[1], sur le lac des Mills-Lacs, et le n° 22A[2], sur la rivière Seine. Ces réserves ont une superficie de douze mille deux cent vingt-sept acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande est de 77 âmes, comprenant 13 hommes, 15 femmes, 16 garçons et 33 filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, à l'exception d'une légère épidémie de rougeole. Aucune autre maladie contagieuse n'est parue au milieu d'eux. Leurs maisons, qu'ils n'occupent que durant l'hiver, sont tenues proprement et dans de bonnes conditions hygiéniques. Tous les sauvages ont été vaccinés de temps en temps.

Ressources et occupations.—Les moyens de subsistance de ces sauvages sont limités. Ils ne font que la chasse et la pêche.

Maisons et bétail.—Leurs vieilles maisons en pièces rondes sont en plusieurs cas plus propres que les années passées, et mes observations n'ont pas été faites en vain. Les nouvelles habitations sont plus propres et ont une meilleure apparence.

Les quelques têtes d'animaux que les sauvages possèdent ont été mieux traités et paraissaient en bon état lors de ma visite en mai.

Education.—Il n'existe pas d'école en fonctionnement sur les réserves, et les habitudes nomades de ces sauvages ont été d'un grand inconvénient pour les enfants, assez nombreux cependant pour justifier l'établissement d'une école.

Religion.—A l'exception de quatre catholiques romains, tous les autres sont païens.

BANDE DE KAWAWIAGAMOK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Kawawiagamok. Elle a une superficie de cinq mille neuf cent quarante-huit acres, dont la grande partie est fortement boisée d'épinette blanche, d'épinette rouge et de pin.

Population.—La population est de vingt-neuf âmes, comprenant huit hommes, neuf femmes, huit garçons et quatre filles.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Ressources et occupations.—A l'exception du chef, qui a un petit jardin semé de pommes de terre, ces sauvages ne s'occupent aucunement de cultiver le sol; ils comptent pour vivre uniquement sur la chasse et la pêche.

BANDE DE WABIGON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le Petit lac Wabigon. Elle a une superficie de douze mille cent soixante-douze acres.

Population.—La population est de 90 âmes, comprenant 15 hommes, 26 femmes, 24 garçons et 25 filles.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Santé et conditions hygiéniques.—Dans le cours de l'année dernière la santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Il n'y a eu aucun cas de maladies graves ni de maladies contagieuses. Le médecin a visité la réserve à l'époque du paiement de l'annuité, et une autre fois au printemps dernier, alors que tous les sauvages ont été vaccinés. Les mesures hygiéniques ont été strictement suivies au printemps.

Ressources et occupations.—La pêche et la chasse pour le besoin de la famille et le trafic forment les principales occupations des sauvages. Ils font aussi la cueillette des fruits qui est une source de revenus. Ils ne s'occupent que peu de jardinage.

Bâtiments.—Leurs maisons en pièces rondes sont assez bien construites, et la plupart sont propres et en bon ordre; le progrès est visible d'une année à l'autre; en fait l'intérieur de quelques-unes pourrait se comparer avantageusement à celui des habitations des blancs; l'ameublement est bon.

Education.—L'école de la réserve continue à bien fonctionner; les enfants, quand ils sont sur la réserve, la suivent régulièrement et font beaucoup de progrès dans leur genre d'études.

Religion.—Tous se déclarent païens. L'Eglise d'Angleterre a un missionnaire résidant à Dinorwic, qui est supposé les visiter.

BANDE DU LAC-SEUL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud-est du lac Seul, ou lac Solitaire. Il y a aussi un détachement de cette bande habitant un endroit connu sous le nom de Tête-du-Français, à environ quinze milles au sud de la réserve. Un autre groupe se tient au lac Saw-Bill, au nord de la station Ignace, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique. Cette réserve a une superficie de quarante-neuf mille acres.

Tribu.—La population totale de cette bande était, au dernier paiement d'annuités, de 564 âmes, comprenant 131 hommes, 122 femmes, 160 garçons et 151 filles.

Santé et hygiène.—La santé a été assez bonne. A l'exception de quelques cas de scrofules, il n'y eut que des maux de peu de gravité. La condition hygiénique est encore bonne. Tous les règlements sanitaires ont été exécutés autant que possible.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse au piège et au fusil, et la pêche, tant pour la consommation domestique que pour le trafic. Plusieurs d'entre eux cultivent de petits jardins de pommes de terre, de navets et d'oignons.

Bâtiments et bétail.—Toutes les maisons sont bâties en pièces rondes et sont au-dessus de la moyenne; celles du chef Akeewance et du conseiller Bunting font exception à la règle générale suivie par cette bande, en étant confortables et bien tenues. Le bétail est bien soigné et entretenu.

Education.—Les nombreuses écoles de la réserve ont fonctionné tout le temps au cours de l'année; l'assistance a été bonne si l'on considère les absences répétées des parents partis pour la chasse, ce qui a conséquemment nui au progrès. Quelques-uns des enfants de la réserve sont à l'école industrielle de Saint-Paul.

Religion.—En grande majorité ces sauvages sont chrétiens; 446 appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, 83 sont catholiques et le reste païen. Les anglicans possèdent des missions établies au Lac-Seul et à la Tête-du-Français. Les exercices religieux sont bien suivis aux deux endroits.

BANDE DE WABUSKANG.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac Wabuskang. Elle comprend huit mille quarante-deux acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Au dernier paiement d'annuités elle était de 73 âmes, comprenant 13 hommes, 17 femmes, 18 garçons et 25 filles.

Santé et hygiène.—En général la santé a été assez bonne durant l'année, et les sauvages ont été exempts de maladies sérieuses. Leurs maisons sont propres et en bon ordre; les mesures hygiéniques ont été convenablement remplies.

Ressources et occupations.—La pêche et la chasse sont leurs principales ressources; ils ne font que peu de jardinage, quoique très soigneusement et avec de bons résultats.

Habitations.—Elles sont bien entretenues, bien ventilées, et dans plusieurs cas le terrain en est protégé par une clôture.

Education.—Il n'y a pas eu d'école ouverte sur la réserve, cette année, vu le manque d'instituteur.

Religion.—Trente-trois membres de cette bande sont chrétiens; 26 sont anglicans et 7 catholiques romains; les autres, au nombre de 40, sont païens.

BANDE DE GRASSY-NARROWS.

Réserve.—Celle-ci est située sur la rivière des Anglais, et a une superficie de 10,244 acres.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Santé et hygiène.—En général leur santé a été bonne; ils n'ont souffert que de maladies peu graves. Ils ont continué à faire des progrès sous le rapport de la propreté, et leurs maisons ont une apparence plus soignée; ils ont mieux obéi aux ordres du département leur enjoignant d'enlever toutes les ordures et saletés qui s'accumulent pendant l'hiver, et de les brûler.

Ressources et occupations.—La chasse, la pêche et la cueillette des fruits sont leurs principales occupations. Ils ont bien réussi cette année dans leur chasse au piège; ils ont mieux entretenu que d'ordinaire leurs jardins de pommes de terre et d'autres plantes.

Education.—Il n'y a pas d'école ouverte sur la réserve depuis plusieurs années.

Religion.—Soixante et dix membres de cette bande sont chrétiens, dont soixante-deux catholiques romains et huit anglicans. Le reste est païen.

BANDE DU LAC-À-L'AIGLE.

Réserve.—Elle est située sur le côté est du lac à l'Aigle et comprend une superficie de 8,882 acres.

Il y a beaucoup de bon bois marchand sur la réserve, et le sol est assez bon pour la culture.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Au dernier paiement des annuités elle était de 64 acres, comprenant 20 hommes, 15 femmes, 18 garçons et 11 filles.

Santé et hygiène.—La santé a généralement été assez bonne. Il n'y a pas eu de maladies graves, à l'exception d'un cas qui a été traité par le médecin dès qu'il fut demandé. Les mesures hygiéniques ont été bien observées ce printemps.

Ressources et occupations.—La chasse au piège et au fusil, la pêche et la cueillette des fruits composent leurs principales occupations; un certain nombre d'entre eux ont aussi travaillé dans les chantiers du voisinage. Leurs jardins ont été bien entretenus et ont donné de bons résultats.

Bâtiments et bétail.—En général les maisons sont bien entretenues, propres et en bon ordre.

Leur petit troupeau de bestiaux a été bien traité et est en bonne condition.

Education.—L'école de la réserve, dirigée par les missionnaires de l'Eglise d'Angleterre, réussit bien, malgré la difficulté de maintenir l'assistance des enfants à cause de l'absence des parents de la réserve.

Religion.—A l'exception de cinq catholiques romains, tous ces sauvages sont païens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Caractère et progrès.—Sous ce titre les mêmes observations peuvent s'attribuer aux différentes bandes mentionnées plus haut. Certaines bandes ont, à un degré quelconque, indiqué une tendance vers le progrès, ce qui, vu leur genre de vie, nous permet de les comparer avantageusement aux sauvages qui occupent des réserves plus convenables à la culture; il faut les surveiller constamment, car ils retomberaient bientôt dans leurs vieilles habitudes de paresse. Ils commencent toutefois à voir les bénéfices qu'il y a à tirer de leur travail, et c'est moins difficile qu'autrefois de le leur faire comprendre; plusieurs d'entre eux poussent leurs enfants à se livrer au travail manuel.

Tempérance et moralité.—Comme différentes bandes habitent près des petites villes ou villages, il est très difficile de les empêcher de se procurer des liqueurs, que certains sauvages aiment passionnément; ils se les procurent la plupart du temps par l'entremise des métis ou autres; cependant les sauvages éloignés dans l'île sont en général sobres. Quant à leur moralité, je dois dire que je n'ai reçu que peu de plaintes.

AGENCE DE COUCHICHING.

Le 16 juillet dernier j'ai commencé mon inspection de l'agence de Couchiching, et ai été présent au paiement des annuités fait par l'agent des sauvages, M. Begg, aux diverses bandes de cette agence. Voici les noms des réserves comprises dans cette agence et inspectées par moi: Hungry-Hall, n°s 1 et 2; Long-Saut, n°s 1 et 2; Rapides-du-Manitou, n°s 1 et 2; Petites-Fourches, Couchiching, Strangecoming, Niacatchewenin, Nickickonsemenecanning, Rivière-La-Seine, et le Lac-La-Croix.

BANDES DE HUNGRY-HALL, N^{OS} 1 ET 2.

Réserves.—Ces réserves sont situées près de l'embouchure de la rivière La Pluie, sur la rive nord. La superficie de ces deux réserves est de six mille deux cent quatre-vingt-trois acres. La réserve n° 15M, connue sous le nom de réserve des Terres Incultes, leur est contiguë à l'est. La superficie est de vingt mille six cent soixante-onze acres.

Ces réserves sont abondamment couvertes de bois marchand. Le long de la rivière le sol est des plus favorable pour la culture des céréales ; il s'y trouve aussi quelques étendues considérables d'excellents pâturages.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population totale des deux réserves était de cinquante-deux âmes, composée de quinze hommes, dix-neuf femmes, quatorze garçons et quatre filles.

Ressources.—La chasse et la pêche constituent les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns travaillent dans la scierie ainsi qu'aux pêcheries près des réserves. Les plus laborieux coupent des traverses au cours de l'hiver; ils les vendent à de bons prix aux compagnies qui font l'exploitation du bois. Ce moyen, joint à la culture des légumes, leur permet de se pourvoir abondamment de nourriture et de vêtements pendant que toutes ces industries fonctionnent.

Education.—Il n'y a point d'école en activité sur les réserves.

Religion.—La grande majorité des sauvages est païenne, quelques-uns appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

BANDES DU LONG-SAUT, N^{OS} 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rive nord de la rivière La Pluie, en face des rapides de ce nom et désignées comme n°s 1, 2 et 13. Leur superficie totale est de onze mille quatre cent treize acres. Elles sont recouvertes de cèdres, d'épinettes et de peupliers.

Population.—A l'époque du dernier paiement des annuités, elle était en tout de 83 âmes, comprenant 19 hommes, 31 femmes, 13 garçons et 20 filles.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de bonnes affaires en pêchant l'esturgeon au printemps. En y ajoutant le fruit de leur travail à la coupe des traverses et la vente à la Compagnie *Northern Pacific* du droit de passage à travers leurs réserves, ils ont pu se pourvoir largement de nourriture et de vêtements. La récolte de pommes de terre de leurs jardins n'a jamais été plus encourageante.

Education.—L'école, dirigée par l'Eglise d'Angleterre, s'est beaucoup améliorée cette année, et l'instituteur fait tous ses efforts pour y amener des élèves. L'assistance n'est pas cependant régulière, vu que les parents voyagent constamment de leurs réserves au Lac-des-Bois. Quelques-uns des enfants suivent l'école d'industrie de Saint-Paul.

Religion.—La Société des Missions de l'Eglise possède une chapelle avec un missionnaire résidant et quelques aides, mais la grande majorité des sauvages sont païns et restent attachés à leurs vieilles superstitions

BANDES DES RAPIDES-DU-MANITOU, N°s 1 ET 2.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située sur la rive nord de la rivière La Pluie, en face des rapides de ce nom, et désignée comme nº 11. La superficie en est de cinq mille sept cent trente-six acres.

Population.—A l'époque du dernier paiement des annuités elle était de 119 âmes en tout, comprenant 25 hommes, 28 femmes, 44 garçons et 22 filles.

Ressources et occupations.—Cette réserve est très propre à la culture mixte; elle est fournie de belles prairies sur les terres basses et de magnifiques pâturages. Les jardins et les champs d'avoine promettent de bons rendements. Le produit de la coupe des traverses et de la vente du droit de passage sur les réserves au chemin de fer *Northern Pacific* a mis les sauvages en mesure de se pourvoir abondamment de vivres et de vêtements et de se réserver de bonnes sommes d'argent pour l'hiver.

Bâtiments.—Les maisons sont bien entretenues, propres, et quelques-unes sont bien meublées.

Education.—Il y a une école sous la direction de l'Eglise d'Angleterre, mais l'assistance y est irrégulière à cause des absences répétées des parents; d'ailleurs, ils sont encore très attachés à leurs vieilles coutumes et s'intéressent peu à l'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous païens.

BANDE DES PETITES-FOURCHES.

Réserve.—Celle-ci est située sur la rive nord de la rivière La Pluie, douze milles à l'est de Fort-Frances, et désignée sous le nº 10. Elle comprend une superficie de 1,920 acres.

Population.—A l'époque du paiement des annuités elle était de 46 âmes, dont 11 hommes, 15 femmes, 10 garçons et 10 filles.

Ressources et occupations.—Cette réserve, en face de la rivière, renferme une bonne étendue de terrain cultivable. Il y a aussi beaucoup de bois sec propre au combustible, et de grandes étendues de prairies. Les sauvages se livrent à différentes occupations: la chasse, la pêche et le travail chez les cultivateurs. Plusieurs d'entre eux coupent des traverses ou travaillent pour le compte du chemin de fer *Northern Pacific*.

Habitations.—Bien que petites elles sont propres et en assez bon état.

Education.—Un externat, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, est ouvert sur cette réserve, mais la présence des élèves y est très irrégulière.

Religion.—Une seule famille de cette bande est chrétienne ; tous les autres membres sont païens.

BANDE DE COUCHICHING.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur le lac La Pluie, à quelques milles à l'est de Fort-Frances. Elles sont désignées comme 16A et 16D, et ont une superficie de 11,360 acres.

Statistique vitale.—Lors du dernier paiement des annuités la population de cette bande était de 140 âmes, dont 31 hommes, 43 femmes, 33 garçons et 33 filles.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande cultivent peu, vivant surtout des revenus de leurs annuités, des produits de la chasse et de la pêche, des fruits de leur travail dans les camps de bûcherons, et de ce que leur rapportent différentes occupations. L'ouvrage qu'ils ont obtenu de la Compagnie du chemin de fer *Canadian Northern* pour ouvrir sa voie à travers leurs réserves et pour couper des



Corps d'élèves, "feu d'ensemble", École industrielle des Sauvages de St-Paul (près de Winnipeg), 10 octobre 1900.

traverses leur a permis de se pourvoir en abondance de vivres et d'habits l'hiver dernier et ce printemps.

Constructions.—Leurs habitations sont en très bon ordre, blanchies à la chaux pour la plupart, entretenues bien proprement et bien meublées. Leurs poneys et leurs bêtes à cornes ont de bons abris et sont suffisamment pourvus de grain et de foin. On tient les étables dans un bon état de propreté.

Education.—Durant les mois de l'hiver la présence des enfants à l'externat a été assidue et ils réussissent bien dans leurs études.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont presque tous catholiques romains : 2 appartiennent à l'église d'Angleterre et les autres sont païens. Les catholiques romains ont construit les murs d'une église et y ont auprès le bois de charpente nécessaire pour la terminer.

BANDE DE STANGECOMING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac La Pluie, à environ huit milles à l'est de Fort-Frances.

Statistique vitale.—Lors du dernier paiement des annuités, la population de cette bande était de 52 âmes, dont 8 hommes, 9 femmes, 13 garçons et 22 filles.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande vivent surtout de chasse et de pêche. Le sol de cette réserve est presque partout pierreux, et il s'y fait en conséquence très peu de jardinage. Leur pêcherie est à une certaine distance de la réserve, en dehors de laquelle il leur est peu facile de gagner quelque chose ; cependant, quelques jeunes sauvages trouvent à s'engager de temps en temps dans les camps de bûcherons.

Education.— L'école était fermée l'an dernier.

Religion.—Quatre membres de cette bande sont catholiques romains ; les autres sont païens.

BANDE DE NIACATCHEWENIN.

Réserves.—Les réserves accordées à ces sauvages sont les n°s 17A, 17B, 18B et 18C. La partie qu'ils occupent est située sur la baie Nord-Ouest, au lac La Pluie. La superficie de cette réserve est de 14,500 acres.

Statistique vitale.—Lors du dernier paiement des annuités la population de cette bande était de 54 âmes, dont 10 hommes, 13 femmes et 19 filles.

Ressources et occupations.—Les occupations principales de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la chasse au piège et la pêche. Ils ont aussi de petits jardins où ils cultivent les pommes de terre et le maïs. Plusieurs d'entre eux ont obtenu de l'ouvrage à bon salaire dans les camps de bûcherons pour couper des billes et en faire le flottage.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

BANDE DE NICKICKONSEMENECANNING.

Réserves.—Les réserves accordées à cette bande sont désignées sous les n°s 26A, 26B et 26C. Celle occupée par les sauvages est située à l'anse Porter, dans la baie Red-Gut, au lac La Pluie. La superficie totale de leurs réserves est de 10,227 acres, et dans certaines parties il y a du bon bois de construction.

Statistique vitale.—Lors du dernier paiement des annuités la population de cette bande était de 59 âmes, dont 12 hommes, 17 femmes, 17 garçons et 13 filles.

Ressources et occupations.—A part la culture de quelques petits jardins de pommes de terre et de maïs, leurs principales occupations sont la chasse au piège, la chasse à l'arme à feu et la pêche. Quelques-uns cependant trouvent de l'ouvrage dans les camps de bûcherons et dans les mines et s'y font de bons salaires.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Deux membres seulement de cette bande sont catholiques romains ; les autres sont païens.

BANDE DE LA RIVIÈRE-LA-SEINE.

Réserve.—Les réserves accordées à cette bande sont situées, l'une à l'embouchure de la rivière la Seine, et l'autre sur le lac de la Pomme-de-Terre-Sauvage, et sont désignées sous les nos 23A et 23B. La plupart des sauvages de cette bande habitent la première, et les autres la dernière, près des chutes à l'Esturgeon. La superficie de ces réserves est de 11,063 acres.

Statistique vitale.—Lors du dernier paiement des annuités, la population de cette bande était de 126 âmes, dont 27 hommes, 32 femmes, 31 garçons et 36 filles.

Ressources et occupations.—Ceux de ces sauvages qui vivent sur la réserve voisine de l'embouchure de la rivière, et quelques-uns aux Chutes-à-l'Esturgeon, cultivent de petits jardins de pommes de terre et de maïs, mais leurs principales ressources sont la chasse à l'arme à feu, la chasse au piège et la pêche. Aucun d'eux n'a pu trouver d'ouvrage comme précédemment dans les mines du voisinage, qu'on n'a pas exploitées de l'année.

Education.—Il n'y a pas d'école ouverte sur la réserve.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont païens.

BANDE DU LAC-LA-CROIX.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Neguaquon, et est désignée sous le n° 25 D. Sa superficie est de 14,355 acres.

Statistique vitale.—Lors du dernier paiement des annuités la population de cette bande était de 91 âmes, dont 14 hommes, 21 femmes, 19 garçons et 37 filles.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la chasse au piège et la pêche. Ils prennent soin de leurs jardins de pommes de terre, de maïs, et d'autres racines, et savent les sarcler. Il leur est peu facile de gagner quelque subsitance en dehors de leur réserve.

Education.—Il n'y a pas d'école ouverte sur la réserve.

Religion.—Il y a dix catholiques parmi les membres de cette bande ; les autres sont païens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Condition et progrès.—Depuis mon dernier rapport il s'est opéré un progrès sensible dans la fortune des différentes bandes habitant les réserves de la rivière La Pluie et dans celle de Couchiching. L'établissement d'un nouveau chemin de fer dans cette partie du territoire leur a permis de réaliser de bons salaires en travaillant à la coupe des traverses et à l'ouverture de la voie ; grâce à cet avantage et aux produits de la pêche à l'esturgeon, ils peuvent se pourvoir abondamment de vivres et

d'habits. Celui qui est le plus en vue parmi les plus prospères est le conseiller Faucon-Rouge, de la bande n° 1 du Manitou. C'est un homme dont les facultés dépassent la moyenne; non seulement il a su faire les travaux de son grand jardin et de sa petite ferme, mais il s'est chargé de l'entreprise de couper des traverses et en a réalisé des profits de plusieurs centaines de dollars. Sa maison est de dimension moyenne, n'a qu'une seule pièce, mais est meublée convenablement et bien tenue ; cependant on ne peut en dire autant d'un grand nombre des sauvages et de l'autre bande de cette agence ; il reste beaucoup à faire, tant l'ambition d'un sauvage est restreinte ; c'est à peine si l'on peut dire de lui qu'il a d'autre ambition que celle de se gorger.

Tempérance et moralité.—Les bandes éloignées de la civilisation et de la tentation sont tempérants, mais, je le dis avec peine, ceux qui demeurent près de la frontière internationale ne le sont pas, et, vu la facilité avec laquelle ils qeuvent se procurer des liqueurs de l'autre côté de la frontière, chaque fois qu'ils ont de l'argent pour payer, cet état de choses est très déplorable. Je n'ai pas entendu dire qu'un crime ou un méfait d'une nature sérieuse ait été commis au cours de l'année parmi les sauvages de cette agence. Les seuls désordres à noter se sont produits dans les ménages.

On a grandement amélioré les constructions principales de l'agence et les alentours; on a fait une nouvelle clôture en fil de fer autour des constructions et des jardins. On a pris soin de mettre en lieu sûr les effets appartenant au gouvernement.

Livres de l'agence.—On a examiné les différents documents et on a trouvé qu'ils avaient été tenus avec beaucoup de soin, d'exactitude et de netteté. On tient la correspondance en liasse et toutes les lettres sont inscrites régulièrement dans un livre de copies.

L'agent, M. Wright, a pris charge de cette agence en septembre dernier et a consacré depuis tout son temps à visiter plusieurs réserves, afin de se rendre compte de la condition des sauvages de cette agence, et dans ce but, il n'a épargné aucun effort. Il est donc à espérer que le nouveau fonctionnaire, par son habileté et son expérience de plusieurs années, saura bien surveiller les intérêts du département et ceux des sauvages de cette agence.

J'ai l'honneur, etc.,

L. J. ARTHUR LEVEQUE,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE D'ASSINIBOINE,
SINTALUTA, 2 août 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1901, accompagné de statistiques et de l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins.

BANDE D'ASSINIBOINE, N° 76.

Réserve.—Cette réserve a une étendue de neuf milles sur huit et est située à environ sept milles au sud du village florissant de Sintaluta, station sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Statistique vitale.—La population est de 211 âmes, soit une augmentation de trois depuis l'an dernier. Il y a eu au cours de l'année huit décès et onze naissances.

Santé et condition sanitaire.—En général, la santé des sauvages de cette réserve a été bonne. Les décès ont été amenés par la vieillesse, la pneumonie ou le choléra des enfants.

Chaque fois qu'on le demande, le Dr Boujou, qui demeure à Sintaluta, visite la réserve.

Ressources et occupations.—Le foin et les bois sont les seules ressources naturelles de cette réserve ; et comme le bois sec vendable est à la veille de s'épuiser on peut dire de cette source de revenus qu'elle est presque tarie comme celle du bison. La réserve est couverte de jeunes peupliers pleins de vigueur, et si on leur donne le temps de croître et qu'on puisse les sauver des feux de prairie, ils ne tarderont pas à devenir suffisamment gros pour qu'on les utilise. Aujourd'hui, les sauvages ne coupent plus le bois vert, ou du moins en coupent très peu pour leur usage et dans un but spécial.

Les sauvages récoltent beaucoup de foin, gardent ce dont ils ont besoin pour nourrir leurs bestiaux, et vendent le reste aux colons et dans les villages situés sur la ligne du Pacifique, dont la voie n'est pas éloignée.

Ils récoltent aussi du blé, de l'avoine, des pommes de terre et d'autres légumes pour leur usage et pour en faire la vente. Ils élèvent des animaux. L'année dernière a été la plus mauvaise qu'on ait jamais eue pour les travaux de la ferme. Une sécheresse continuelle, qui a duré jusqu'à la fin de juillet, a empêché la plupart des grains de pousser à temps. Et lorsque la pluie vint, dans le mois d'août, l'eau se mit à tomber par torrents et généralement accompagnée d'une grêle qui ravageait et ruinait tout. Les pluies abondantes ont duré presque jusqu'au commencement de l'hiver, et c'est avec les plus grandes peines qu'on a pu récolter assez de foin pour l'hivernage des animaux, et encore ce foin, en général, était-il de qualité inférieure.

Quelques-uns des plus ambitieux parmi les sauvages, constatant qu'il ne leur fallait plus se fier pour vivre aux produits du bois sec, ont commencé à faire de la chaux pour en vendre et s'en servir. Charles Rider et Medecine Rope en ont fait un fourneau ce printemps. C'est un premier essai, mais c'était mettre en exploitation un très bon article de commerce. Ils ont l'intention d'en faire encore et d'autres sauvages veulent suivre leur exemple.

Conctructions.—Les sauvages continuent à améliorer leurs demeures, dont quelques-unes sont confortables et spacieuses et ont des toitures en bardeaux. Ils enduisaient autrefois ces demeures de boue, que les pluies battantes faisaient tomber en lui laissant une apparence de malpropreté et qu'il fallait renouveler fréquemment. J'ai observé que les sauvages qui ont fait de la chaux en ont mis de côté une certaine quantité pour leur usage, pour en enduire leurs maisons, et sous peu, je l'espère, les enduits au mortier remplaceront partout ceux qu'on faisait jusqu'alors avec de la boue.

Bétail.—Le bétail est en bonne condition, malgré le temps dur dont il a eu à souffrir l'hiver dernier vu la mauvaise qualité du foin qu'on avait pu serrer. Quelques colons de race blanche ont subi de grosses pertes, tandis que notre bétail, il me fait plaisir de le dire, s'en est retiré comparativement presque indemne; mais on a entretenu de fortes craintes, car l'hiver s'est maintenu si longtemps, et même la saison terminée, d'affreuses chutes de neige survenues à différents intervalles ont pour ainsi dire empêché les animaux de trouver leur nourriture au dehors, et il a fallu en ramener beaucoup dans les étables.

Traits caractéristiques et progrès.—Je suis content d'avoir pu constater que les sauvages de cette bande se civilisent chaque jour davantage. Un certain nombre de jeunes gens, entre autres les chefs, Charles Rider et Eahsichan, ont pris l'accoutrement de l'homme policé et se coupent même les cheveux ; non seulement ils ont ainsi

bonne apparence, mais c'est un encouragement à donner à ceux qui reviennent vivre sur la réserve à leur sortie des écoles, pour leur faire conserver les habitudes de propreté qu'on leur a enseignées là, et c'est un moyen de diminuer leur tendance à reprendre leurs anciennes manières.

Tempérance et moralité.—Il n'y a eu dans cette bande aucun désordre occasionné par les liqueurs enivrantes l'an dernier. Les sauvages, je crois, perdent l'habitude d'aller flâner autour des villes, ce qui leur fournissait l'occasion de se procurer des liqueurs. Quant à leur moralité on peut la comparer avantageusement à celle de n'importe quelle bande de leur race.

Observations générales.—Sous le rapport financier, l'année qui vient de finir a été la plus mauvaise qu'on ait jamais eue. D'abord, la sécheresse a brûlé les grains, et la grêle a ensuite détruit ceux qui avaient poussés; le temps pluvieux a ruiné des centaines de tonnes de foin, qu'on n'a pu sauver de l'humidité, venue trop tard pour être utile aux grains; puis, le bois sec vendable est devenu très rare; et j'ajouterai qu'à l'automne il n'y a pas eu d'ouvrage chez les colons; en sorte que les sauvages, ayant perdu leur récolte, n'avaient à peu près rien pour commencer l'hiver. Cet état de choses m'a donné beaucoup d'inquiétudes, et plusieurs fois j'ai dû de moi-même, prendre la responsabilité de secourir les sauvages, plutôt que de les voir souffrir ou mourir. Autour des quartiers généraux de l'agence on a fait de la clôture au cours de l'année, et beaucoup d'ouvrage autour des bâtiments. Quant à la clôture, je dois dire qu'on a fini cette année de remplacer la vieille clôture en pieux pourris et inutiles par une clôture en fil de fer; elle a trois milles de long, sans compter celle faite l'an dernier pour tenir les animaux, ce qui ferait alors une longueur totale de quatre milles et demi.

J'ai constaté avec plaisir que, malgré les désastres de la dernière saison, les sauvages ont labouré et hersé une grande étendue de terrain; je ne l'ai pas mesurée, mais je n'hésite pas à dire qu'elle est de beaucoup plus grande que tout ce qu'ils ont fait précédemment en une saison. On a fait encore du premier labour, et il va s'en faire davantage.

Daniel Kennedy, mon aide, ici, et mon interprète, fait bien son ouvrage et y prend intérêt.

Les sauvages ont fait de bonnes semences; jusqu'à présent les apparences sont belles et promettent d'avantageuses récoltes.

BANDE DES SIOUX, MOOSEJAW.

Ces sauvages sont venus des Etats-Unis, lors de leurs hostilités avec le gouvernement américain.

En 1876, le général Custer les attaqua sur la rivière Little-Big-Horn, dans le Montana, avec environ quatre cents hommes du 7e régiment des Etats-Unis. Tous les soldats furent massacrés, pas un seul ne s'échappa. Le combat se livra en plein jour dans le mois de juin contre un ennemi sans artillerie, mais aux mouvements faciles et qui connaissait parfaitement le pays.

Un grand nombre de ces Sioux (qui comptaient pendant un temps environ 6,000 sauvages) traversèrent de ce côté-ci, et pendant quelques années établirent leurs pêcheries aux environs de la montagne Wood et des collines de Cyprès; c'est là qu'ils furent définitivement soumis par une poignée d'hommes de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Avec le temps il en retourna plusieurs à leurs agences des Etats-Unis, et les autres, vers le temps de la disparition du bison et de la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, traversèrent à la ville de Moosejaw, et y ont vécu depuis du fruit de leur travail pour les colons et des produits de la vente de petits ouvrages brodés, etc.

Ils sont environ 125, et le voisinage de la ville les pousse à se livrer à de mauvaises habitudes.

Tempérance.—Ils se procurent des liqueurs assez facilement; un blanc et un sauvage ont été condamnés dernièrement pour en avoir fourni, ce qui va contribuer à faire cesser ce trafic, mais je crains que la proximité de la ville ne leur soit une occasion de s'en procurer de nouveau.

Santé.—Leur santé a été longtemps robuste, mais dans ces dernières années la tuberculose sous une forme ou sous une autre a grandement sévi parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages gagnent de fortes sommes d'argent en travaillant aux environs, mais ils ne font aucun progrès efficace et vivent sous leurs tentes l'hiver comme l'été.

J'ai l'honneur, etc.,

THOS. W. ASPDIN,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant au sujet des affaires de l'agence de Battleford pour le dernier exercice.

Sept réserves font partie de cette agence et sont situées à des distances qui varient de 14 à 40 milles de la ville de Battleford. Les constructions des quartiers généraux de cette agence sont convenablement situées sur la rivière Bataille, sur un point central, à deux milles au sud de la ville.

BANDE DU FAISAN-ROUGE.

Réserve.—Cette réserve comprend 24,320 acres et est située à 22 milles au sud-est de Battleford, sur les hauteurs de l'Aigle.

Tribu et population.—Tous les habitants de cette réserve sont des Cris. Il y a 152 âmes, dont 39 hommes, 41 femmes et 72 enfants.

Ressources et occupations. Le sol de cette réserve est fertile et se prête à la culture mélangée; l'eau est abondante, et le foin pousse assez bien. On a amélioré, mais lentement, l'étendue et le mode des opérations agricoles. La dernière récolte du blé a été en partie nulle. L'avoine et l'orge ont donné cependant de bons résultats.

Bétail.—Les animaux ont passé l'hiver pauvrement vu la rareté du foin, qui n'a cependant occasionné aucune perte.

Instruments aratoires.—Quelques-uns de ces sauvages possèdent tous les instruments voulus pour cultiver sur une petite échelle, bien que la plupart du temps ils soient encore obligés de travailler par groupes, afin de pouvoir tous faire usage du nombre restreint de grosses voitures, de faucheuses et d'autres instruments coûteux. Ils manient leurs instruments avec beaucoup de soin.

Education.—On prend ici un intérêt plus qu'ordinaire à l'externat, qui est fréquenté assidûment par un bon nombre d'élèves. Plusieurs enfants de cette réserve sont à l'école industrielle.

Religion.—La plupart de ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre ; les autres sont catholiques romains. Il y a sur la réserve une église et des offices réguliers et le révérend M. Inkster en est chargé.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande était autrefois la plus avancée dans cette agence sous le rapport de la civilisation et de la prospérité matérielle, et elle l'est encore sous certains points, en autant que l'intelligence de ses membres est presque aussi développée que celle de l'homme de race blanche; mais en fait de progrès industriel et d'esprit d'indépendance, ils ont relativement perdu du terrain durant l'année dernière.

BANDE DE L'HERBE-TENDRE.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 42,528 acres et est située sur le côté sud de la rivière Bataille, à 22 milles à l'ouest de Battleford.

Tribu et population.—La population comprend 97 Cris, savoir: 23 hommes, 35 femmes et 39 enfants. C'était autrefois une bande nombreuse proportionnée à la grande étendue de la réserve, mais les désertions et les décès l'ont réduite à son petit nombre actuel, et encore y reste-t-il une vingtaine de vieillards et de malades, dont la mort va d'ici à un certain temps en contrebalancer l'augmentation.

Ressources et occupations.—Comme les autres réserves de cette agence, celle-ci est propre à la culture des céréales et à l'élève d'un certain nombre de bestiaux. Etant très éloignée des autres réserves, cette bande est sous la seule direction d'un agronome. Il en résulte que les travaux sont surveillés dans les moindres détails et qu'on s'y est livré avec succès l'an dernier. La récolte du blé de la dernière saison a donné en moyenne un peu plus de 33 boisseaux à l'acre, et le grain était net et de belle qualité. Les jardins ont rapporté de bons produits. On a eu bien soin des bestiaux durant l'hiver, et dès le commencement de l'été ils étaient en conséquence en bonne condition pour la boucherie.

Instruments aratoires.—Au cours de l'année ces sauvages ont acheté cinq charrues compliquées, deux faucheuses et deux voitures de transport. Leur matériel agricole est ainsi bien complet.

Education.—On a fermé l'externat, qui était peu fréquenté, et on a mis quelques-uns des élèves au pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.

Religion.—Il n'y a sur cette réserve ni missionnaires ni offices réguliers. A l'exception de quelques-uns, qui sont païens, ces sauvages appartiennent soit à l'Eglise d'Angleterre, soit à l'Eglise catholique romaine.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a eu de la part de la moitié des sauvages de cette bande un progrès marqué dans la voie de l'indépendance et dans le fait de subvenir à leurs propres besoins, et l'on voit qu'ils ont l'ambition de se perfectionner encore. Tous ceux qui travaillent ont récolté pour la première fois, cette année, le froment nécessaire à leur provision de farine, et plusieurs en ont eu 50 boisseaux à vendre, et quelques-uns même 200 boisseaux. Au cours de l'été on a fait le premier labour de plusieurs acres de terrain pour le préparer aux travaux de la prochaine saison.

BANDES DU FAISEUR-DE-CORRALS ET DU PETIT-PIN.

Réserves.—Ces deux bandes, dont la condition et l'administration sont en grande partie les mêmes, sont établies à environ 35 milles à l'ouest de Battleford, des deux côtés de la rivière Bataille, et presque en face de la colonie de Bresaylor. Ces réserves contiennent 35,200 acres. Les hauteurs de l'Aigle, qui ont ici une élévation de près de 400 pieds, traversent les réserves parallèlement à la rivière et à une distance d'un mille. Leur point culminant est la colline de l'Espion, fameuse dans la légende des sauvages. Le ruisseau de la Coupure-de-Couteau (*Cut Knife*) et plusieurs ravins profonds coupent ici les hauteurs et en rendent l'aspect pittoresque, en y formant de précieux abris et en y fournissant de l'eau et des pâturages pour toutes sortes de troupeaux.

Tribu et population.—Ces sauvages appartiennent aussi à la nation des Cris et sont au nombre de 57 hommes, 54 femmes et 96 enfants, formant en tout 207 âmes.

Ressources et occupations.—La culture des céréales est ici des plus faciles ; l'industrie s'y est donc beaucoup développée, et cette année il y a eu un excédent considérable de blé, qu'on n'a pu vendre en grande partie cependant, vu le nombre restreint des demandes faites et la qualité inférieure du grain. L'horticulture progresse constamment et on s'y applique avec beaucoup de succès. Les produits de leur vente de chaux et de charbon de bois augmentent petit à petit les revenus des sauvages. Ils sont trop éloignés du marché pour y transporter avec profit leur bois et leur foin.

Bétail.—Les animaux sont en bonne condition et le nombre s'en est beaucoup accru, bien qu'il s'en soit noyé une vingtaine. L'approvisionnement de foin pour l'hiver a été amplement suffisant, mais on en avait transporté la plus grande partie en dehors des réserves.

Instruments aratoires.—Au lieu de travailler en commun comme autrefois, sous le rapport des industries, chaque sauvage doit travailler par lui-même, et ce changement, en partie opéré, a nécessité une augmentation du matériel agricole. Les premières charrues fournies par le gouvernement sont très détériorées, et bien qu'on en ait renouvelé quelques-unes et que d'autres aient été remplacées par des nouvelles, que les sauvages ont payées, cependant, moins de la moitié de ceux qui travaillent parmi ces derniers ont aujourd'hui des charrues à leur disposition, et les difficultés d'emprunter sur la réserve ne sont pas moindres qu'ailleurs. La fenaison peut se faire en commun, mais non le labourage, et l'on a ténu dernièrement à encourager les sauvages à se pourvoir, en autant que leurs moyens pourraient le leur permettre, d'un instrument de labour qui est très essentiel.

Education.—Il y a un externat sur chacune de ces réserves, mais la présence des enfants y a été rare, pour différentes raisons, entre autres l'indifférence des sauvages.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et à l'Eglise catholique romaine.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a aussi dans cette réserve un progrès marqué sous le rapport du confort et du bien-être des sauvages. Ils s'habillent et se nourrissent mieux qu'autrefois ; ils sont moins adonnés à la mendicité et sont assez dociles aux enseignements.

BANDES DE MOOSOMIN (BONNET-BLANC) ET DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Réserves.—Ces réserves comprennent 36,820 acres et sont situées sur la rivière Saskatchewan, l'une à 14 milles et l'autre à 19 milles au nord-ouest de Battleford. Le sol est léger, mais productif. On ne se sent plus autant de la rareté de l'eau, dont on a souffert aux temps de sécheresse. La surface du terrain s'est tellement recouverte de touffes d'arbres depuis nombre d'années, que les sauvages peuvent maintenant difficilement agrandir leurs champs ou en obtenir d'autres d'une certaine étendue, sans recourir au défrichement.

Tribu et population.—La population est composée de Cris et de quelques Sauteux. Elle comprend en tout 245 âmes, dont 64 hommes, 69 femmes et 112 enfants.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent ordinairement de culture mélangée. Ils ont eu un assez bon rendement de grain, lors de la dernière saison, mais les apparences actuelles sont bien meilleures. Bonnet-Blanc, le plus avancé des sauvages de cette agence, a ensemencé avec soin au delà de quarante acres de terre en blé, en avoine et en orge, et le tout donne beaucoup à espérer. La plupart de ces gens gagnent de temps en temps quelques dollars, pour s'acheter des provisions, en transportant du bois à la ville.

Bétail.—On a beaucoup de difficulté à pratiquer l'élève des bestiaux, vu la rareté du foin sur la réserve et dans le voisinage le plus rapproché, et il y a beaucoup de

désavantages à garder et soigner les troupeaux au loin durant l'hiver. Cependant, l'hiver dernier, une quarantaine de têtes de bétail ont été gardées en hivernage sur les réserves par leurs propriétaires, et l'hiver prochain on en gardera encore un plus grand nombre. Enfin, comme chaque individu possède ses propres bestiaux, il s'y intéresse sous tout rapport plus qu'autrefois, alors qu'on les gardait en un seul troupeau sans trop les différencier.

Instruments aratoires.—Ici, comme sur les autres réserves, on a permis aux sauvages, au cours de l'année, d'achter un grand nombre d'instruments, et surtout des charrues, des faucheuses, des râteaux et des voitures de transport.

Education.—L'externat de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre a été fréquenté assidûment et on a ouvert un pensionnat à la mission catholique romaine voisine de cette réserve.

Religion.—Quelques-uns des sauvages les plus âgés continuent à se montrer réfractaires à l'enseignement chrétien et à adhérer aux pratiques et aux idées païennes; mais, à part ces exceptions, les membres de ces deux bandes appartiennent à l'Eglise d'Angleterre ou à l'Eglise catholique romaine, et assistent régulièrement aux offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Sous le rapport matériel, ces sauvages ont fait de bons progrès. Au temps des semailles et de la fenaison, et aux autres époques où l'ouvrage est pressant, beaucoup d'entre eux font des efforts louables. Dans les intervalles, cependant, sauf quelques exceptions, ils passent une grande partie de leur temps dans la paresse, tandis que quelques-uns, restés attachés aux anciennes traditions, s'adonnent encore beaucoup aux visites et aux danses.

BANDE DES ASSINIBOINES.

Réserve.—Cette réserve est située à 22 milles au sud de Battleford et à une étendue de 46,208 acres.

Tribu et population.—Ces sauvages sont au nombre de 90, dont 26 hommes, 34 femmes et 30 enfants. Ils appartiennent à la tribu des Assiniboines, qui sont apparemment alliés aux Sioux, et ils sont originaires du sud, bien que ceux qui survivent aujourd'hui se prétendent tous natifs de la Saskatchewan. La bande était autrefois composée de trois divisions, et comptait en tout au delà de 300 membres. Cette diminution est due aux décès et aux désertions qui se sont produites immédiatement après la rébellion de 1885.

Ressources et occupations.—On peut ici pratiquer très facilement l'agriculture et l'élevage des bestiaux, mais on n'a obtenu sous ces deux rapports aucun véritable succès. Toutefois, les récoltes de la présente saison s'annoncent sous de belles apparences, et on a fait subir le premier labour à une étendue de terrain beaucoup plus grande que dans les années précédentes. En attendant, les Assiniboines continuent à vivre surtout des produits du foin et du bois, qu'ils vendent à la ville. Le foin est abondant sur la réserve, mais le bois se fait rare.

Bétail.—Les bestiaux sont robustes et de bonne race, étant de celle des Galloways. Ils ont passé l'hiver en bonne condition sous les soins de leurs maîtres. On avait un surplus considérable de foin qu'on a vendu, partie à la ville et partie aux Cris de la réserve du Faisan-Rouge.

Instruments aratoires.—Le matériel agricole est peu considérable, mais comme ces sauvages travaillent ensemble assez paisiblement, il est actuellement suffisant.

Education.—Il n'y a pas d'externat sur cette réserve et peu d'enfants fréquentent l'école industrielle. Il semble qu'on pourrait ici ouvrir un externat avec profit. Un rapport sur ce sujet a été dernièrement adressé au département.

Religion.—Quelques-uns de ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, mais la grande majorité sont païens. Il n'y a aucune maison consacrée au culte sur la réserve.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Particularités physiques.—Toutes les réserves de cette agence sont des prairies ondulantes; en différents endroits le sol est léger, mais en général il est modérément fertile ; il y a de l'eau au besoin. Les lacs, les bas-fonds et les creeks sont partout remplis d'eau, et les touffes d'arbres que les feux de prairie avaient en partie balayées au temps de la sécheresse, repoussent rapidement. Malgré les pluies de l'été il faudra encore bien redouter les feux de prairies, lorsque l'épaisse couche d'herbes accumulées à la surface de la plaine se sera desséchée à l'automne.

Population.—Il y a eu dans toute l'agence 39 naissances et 35 décès, soit une augmentation de 4 survenue naturellement. Il y a un certain nombre de Sauteux dans les plaines adjacentes aux réserves, tant au nord qu'au sud, et quelques-uns ont été admis sous traité. Trois femmes se sont retirées du traité au moyen d'un échange. Le nombre total de ceux qui ont retiré leur redevance annuelle est de 792, tandis qu'il a été de 807 en 1900.

Santé et précautions hygiéniques.—La santé des sauvages a été généralement bonne. Les maladies qui sévissent ordinairement parmi eux n'ont pas même causé leurs ravages habituels. L'amélioration qu'on a constatée chez eux, dans leur nourriture, dans leurs habits et dans leur propreté, a grandement contribué à cet état de choses. Presque tous ont blanchi leurs maisons à la chaux à l'automne et les ont nettoyées au printemps.

Vu l'existence, un peu plus à l'ouest, d'une épidémie de varicelle au cours de l'hiver, notre médecin, le Dr McAdam, a visité spécialement les réserves dans le but d'y pratiquer la vaccination, et plus tard, après examen, il a reconnu que l'opération, dans un grand nombre de cas, avait réussi. L'épidémie n'est pas parvenue à cette agence cependant, et aucune autre maladie contagieuse ou infectueuse n'a fait son apparition parmi les sauvages cette année.

Constructions.—La maison du secrétaire a été reconstruite et rendue très confortable; le bureau de l'agence fait partie de cette maison. On a aussi fait d'autres améliorations très nécessaires à la ferme de la réserve du Petit-Pin.

Il n'y a eu de fait en réalité aucun changement aux habitations des sauvages, vu le manque de pièces de bois rond propres à la construction, qu'on trouve difficilement sur certaines réserves, mais vu surtout le manque de bois de charpente, lequel est cher, et qu'on a dû acheter jusqu'aujourd'hui. Cependant, depuis le commencement du mois de juin, on a scié environ 80,000 pieds de bois de charpente au Lac-du-Bouleau, qui est à 50 milles au nord des quartiers généraux de l'agence, ou à 40 milles de la réserve la plus proche, et malgré la difficulté de transporter de si loin des matériaux, on croit que le résultat du sciage de ce bois sera d'encourager grandement les sauvages à réparer leurs maisons et à les rendre plus commodes.

Il n'y a pour ainsi dire ni magasins ni entrepôts, et le esoin s'en est fait beaucoup sentir l'an dernier. On emploiera une partie du bois de charpente dont je viens de parler pour planchéier et finir les bâtiments qu'on a l'intention de faire ériger aux sauvages.

Bétail.—*Bêtes à cornes.*—Le troupeau de bêtes à cornes s'est accru de 47 bêtes l'an dernier, et se compose maintenant de 1,940 têtes ; 224 de ces bêtes furent livrées à la boucherie ou vendues pour le bénéfice de leurs propriétaires respectifs. Les pertes survenues au cours de l'hiver ont été de un pour cent, de même que pour celles causées par les animaux qui se sont noyés et par d'autres accidents.

Moutons.—L'élève des moutons continue à rapporter un bon profit à cinq sauvages. Ils ont de la valeur surtout pour leur viande, vu qu'on ne peut réaliser plus de six cents par livre pour la laine.

Porcs.—L'élève des porcs sur plusieurs réserves a eu un certain succès. Il est resté aux sauvages au delà de 100 porcs, après qu'ils en eurent tué un très grand

nombre pour la charcuterie. Pour nourrir ces animaux, on a utilisé une grande quantité de blé non vendable.

Education.—A part les 35 élèves qui fréquentent en moyenne totale les cinq externats, il y en a 78 dans les pensionnats, savoir : 58 à l'école industrielle de Battleford, 9 au pensionnat du Lac-aux-Canards et 11 à celui de l'Enfant-du-Tonnerre.

Traits caractéristiques et progrès.—Tandis qu'ils ont progressé sous le rapport matériel, comme je l'ai déjà dit, on voit qu'ils ont chaque jour plus d'ambition à devenir indépendants. Au temps des semailles, hommes et chevaux étaient ordinairement rendus aux champs entre 7 et 8 heures du matin, et ont travaillé avec une certaine régularité durant toute la saison. Il y a des exceptions, il est vrai, à cette constance, et en d'autres saisons les exceptions sont encore plus nombreuses.

Tempérance et moralité.—Plusieurs cas d'ivresse ont été découverts au cours de l'année et on a puni les coupables, mais surtout ceux qui avaient fourni les liqueurs. En général cependant, il y a du progrès sous le rapport de la tempérance et de la moralité parmi les sauvages.

J'ai l'honneur, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur et agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BIRTLE,
BIRTLE, MAN., 22 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon premier rapport annuel, accompagné de statistiques agricoles et industrielles, pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Bureau principal.—Le bureau principal de cette agence se trouve dans la ville de Birtle, qui est située dans la partie nord-ouest de la province, sur l'embranchement nord-ouest de la ligne de chemin de fer Canadien du Pacifique. La rivière Queue-d'Oiseau traverse la ville.

Tribus.—Cette agence est composée de 9 réserves, dont 5 sont occupées par les Sauteux et 4 par les Sioux. Les Sioux ou Dakotas ne reçoivent aucunes redevances, mais on leur a donné des réserves, des bestiaux et quelques instruments aratoires, afin de leur permettre de vivre, ce à quoi ils réussissent assez bien. Les Sauteux sont une branche de la tribu des Ojibbewas, mais on les connaît aujourd'hui sous le nom de Sauteux. Ils reçoivent une rente annuelle de $5 chacun ; chaque chef reçoit $15, et chaque grand chef $25.

Réserves.—*Réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau, n° 57.*—La superficie de cette réserve est de 6,400 acres, et est située au confluent des rivières Queue-d'Oiseau et Assiniboïa. Le sol est légèrement glaiseux et s'adapte bien à la culture des céréales et des racines. Dans la vallée qui s'étend entre les deux rivières, le sol devient plus gras et le grain y pousse mieux que dans les terrains supérieurs. C'est dans ces terres basses qu'on récolte le foin dont on a besoin pour nourrir le bétail, mais durant les saisons chaudes on n'en trouve pas en quantité suffisante. Il y a du bois sur une étendue d'environ 600 acres, mais c'est du bois rabougri et consistant en chêne, en érable en en juene peuplier. Cette réserve est bornée au sud et à l'ouest par la rivière Assiniboïa, et celle de la Queue-d'Oiseau la traverse dans sa partie nord-ouest.

Réserve des Sioux de la Rivière-des-Chênes, n° 58.—Cette réserve a une superficie de 9,700 acres, et est située à environ 6 milles au nord de Griswold, village sis sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. Le sol est un mélange de terre meuble et de terre forte et s'adapte bien à la culture des céréales et des racines de toutes sortes. Sur quelques collines le terrain est pierreux et sablonneux et n'est propre qu'aux pâturages. La réserve est boisée surtout d'ormes, de chênes et de peupliers sur une étendue d'environ 1,000 acres ; à l'exception de l'orme, ces arbres sont petits. La rivière des Chênes traverse la réserve dans sa partie nord-est, et se jette dans la rivière Assiniboine, qui borne le sud et l'est de la réserve.

Réserve des Sioux du Lac-des-Chênes, n° 59.—Cette réserve a une superficie de 2,500 acres et est située à environ 4 milles au nord de Pierre-à-Pipe, petite ville sise sur un embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique. Le sol est sableux et argileux et est propre à la culture sur une étendue de 1,300 acres. Il y a environ 150 acres de terre boisée, et les principales espèces d'arbres sont le frêne, l'orme, l'érable et le peuplier; il y a 1,050 acres propres aux pâturages et à la récolte du foin. Le creek Pierre-à-Pipe traverse la réserve dans sa partie est.

Réserve des Sioux de la Montagne-à-la-Tortue, n° 60.—Cette réserve a une superficie de 640 acres et est située sur la baie septentrionale de la montagne à la Tortue. Il y a 10 acres de terre boisée, et le reste est propre à la culture et aux pâturages. Le bureau de poste le plus rapproché est à Deloraine, petite ville située sur un embranchement de la ligne du Pacifique.

Réserve de Keeseekoowenin, n° 61.—Cette réserve est située sur la réserve de la Petite Saskatchewan et sur le versant méridional des montagnes du Dauphin ; elle a une superficie de 6,440 acres. Les sauvages de cette réserve ont aussi un endroit de pêche sur la rive nord du lac à l'Eau-Claire, à environ 12 milles au nord-est de la réserve. Ils ont aussi loué la section 4 du township 20, et la section 7 du township 21, dans le rang 19, à l'ouest du méridien initial, dans la province du Manitoba, pour y récolter du foin et y faire paître leurs troupeaux ; ces deux sections ont une superficie d'environ 1,028 acres. Le sol est une marne noire et riche, et les plaines le long de la rivière sont des prairies couvertes de foin et arrosées par la petite Saskatchewan, qui traverse la réserve. Il y a de nombreux lacs et étangs sur la réserve. Il y a 1,000 acres de terre boisée en partie par de jeunes peupliers. Les feux ont détruit la plupart des arbres de haute futaie.

Réserve de Waywayseecappo, n° 62.—Cette réserve a une superficie de 24,960 acres, et est située à environ 15 milles au nord-est de Birtle et sur la rivière Queue-d'Oiseau, qui traverse la réserve dans sa partie nord-est. Au sud et à l'ouest il y a de nombreux lacs et étangs et des prairies couvertes de foin. Le sol est une marne noire et grasse, et on fait des efforts cette année pour encourager les sauvages à faire de l'agriculture, vu que les cultivateurs du voisinage ont eu des moissons splendides. Il y a 3,000 acres de terre boisée surtout de peuplier, propre à la construction, et d'immenses quantités de bois de chauffage. L'élevage des animaux se fait très bien sur cette réserve.

Réserve de la Rivière-de-la-Vallée, n° 62½.—Cette réserve a une superficie de 11,680 acres, et est située au confluent des rivières de la Vallée et Short et à environ 12 milles à l'est de Grande-Vue, petite ville sise sur la ligne du Nord-Canadien. Le sol est légèrement glaiseux et convient bien à l'élevage des bestiaux ; les pâturages sont bons. Il y a 1,460 acres de terre boisée en partie de peupliers et d'épinettes. Le feu a beaucoup endommagé les grands arbres de cette réserve; il y a encore de bon bois de construction et de grandes quantités de bois de chauffage. Il y a, le long de la rivière Short, un certain nombre de prairies où les sauvages font leur provision de foin.

Réserve du Joueur, n° 63.—Cette réserve a une superficie de 825 acres et est située sur la rivière d'Argent (*Silver*), laquelle coule à l'ouest de la rivière Assiniboine, et à environ 5 milles de Binscarth, petite ville sise sur un embranchement de

la ligne du Pacifique. Le sol est une marne noire ; il y a des touffes de peupliers et quelques chênes rabougris. Le reste de la réserve a été abandonné et est maintenant à vendre. Une seule famille, celle de John Tanner, vit sur la réserve.

Réserve de la Rivière-Qui-Roule, nº 67.—Cette réserve a une superficie de 12,800 acres, et est située à environ 15 milles de la ville de Minnedosa. La contrée est onduleuse, et est couverte de broussailles de peupliers et de saules brûlés en différents endroits. Il y a de nombreux lacs (dont 4 sont poissonneux), des étangs et des prairies couvertes de foin. Le sol est une marne noire et riche, propre à la culture des céréales. Il y a 4,500 acres de terre boisée ; quelques arbres sont de grosseur suffisante pour servir à la construction, le reste ne peut être utilisé que comme bois de chauffage. La rivière Qui-Roule traverse la réserve.

Statistique vitale.—La population des bandes de cette agence se dénombre comme suit : 310 hommes, 346 femmes et 268 enfants qui ont moins de 15 ans, soit un total de 924 âmes. Il y a eu 39 naissances et 40 décès au cours de l'année.

Santé et précautions hygiéniques.—La santé générale des Sioux a été très bonne, mais il est regrettable d'avoir à constater que les scrofules sévissent parmi les bandes, surtout à la Rivière-des-Chênes.

La santé des Sauteux a été généralement bonne ; cependant, il y a eu plusieurs cas de variole dans les mois de janvier et de mars chez les Waywayseecappos, mais je suis heureux de faire rapport que, grâce à l'excellente quarantaine établie par le Dr Wickwire, le médecin de la réserve, et grâce aux arrangements qu'il a pris avec les hôpitaux, et qui se sont exécutés sous ses ordres, on a empêché la maladie de se répandre, et il n'y a eu que cinq cas. Les patients ont été sous les soins de deux sœurs de charité qui les ont traités de leur mieux durant leur séjour à l'hôpital. Deux sauvages ont succombé, mais l'un d'eux était consomptif et serait certainement mort quand même, car, avant qu'il contractât la variole, son cas avait été déclaré incurable par le médecin. Il y a aussi un certain nombre de cas de scrofules parmi ces bandes. On prend au printemps toutes les mesures nécessaires pour faire enlever et brûler toutes les ordures accumulées au cours de l'hiver. Durant l'été tous les sauvages, sauf quelques exceptions, vivent sous leurs tentes, ce qui leur fournit une excellente occasion de nettoyer au complet leurs habitations et de les blanchir à la chaux, habitude que suivent la plupart des propriétaires. Un grand nombre de sauvages ont été vaccinés, et, lors du paiement des redevances annuelles, on a inoculé de nouveau ceux sur qui le vaccin n'avait pas eu d'effet.

Ressources et occupations.—Les réserves occupées par les Sioux sont fort propres à la culture du grain et des céréales de toutes sortes, et on peut y élever un nombre restreint de bestiaux, car les pâturages y sont excellents. La récolte du foin y est peu considérable. Comme le foin était plus rare qu'à l'ordinaire l'hiver dernier, on a nourri la plupart des bestiaux à la paille, et malgré la longueur de l'hiver on les a ainsi tenus en excellente condition. Il n'y a eu que quelques pertes au printemps parmi les vaches maigres et les taures. Les sauvages s'occupent surtout de culture et du soin des bestiaux; ils travaillent chez les cultivateurs et ailleurs dans le voisinage des différentes réserves et gagnent beaucoup d'argent pendant l'année. Ils réalisent aussi de petits montants en vendant du poisson, des peaux, certains ouvrages en rassade, des nattes, des paniers et des poneys qu'ils obtiennent des sauvages établis sur la frontière américaine, et qu'ils vendent à peu près $15 chacun aux cultivateurs et autres personnes des environs. Il y a cinq réserves occupées par les Sauteux et ces réserves se prêtent bien à la culture mixte. Ces sauvages cultivent la terre et élèvent des bestiaux. On a mis en culture cette année une plus grande étendue de terrain que par le passé, et je crois qu'on va s'efforcer d'en mettre encore davantage l'an prochain en augmentant en même temps les troupeaux de bestiaux. Ces bandes vivent des produits de leurs jardins, de ceux du tannage des peaux, de leur chasse et de leur pêche, et de ce que leur rapporte la vente des bestiaux, du foin,

de la racine de sénéga et du bois ; ils vont travailler aussi chez les cultivateurs et autres.

Constructions.—Sur toutes les réserves les maisons sont construites presque partout en pièces de bois rond ; quelques-unes ont toiture en bardeaux, mais la plupart sont recouvertes comme autrefois en terre ; on en voit quelques-unes avec charpente ; mais les sauvages sont à se construire cette année de meilleures maisons pour remplacer leurs huttes couvertes de terre ; dans les angles, on assemble les pièces de bois à queue d'aronde et les toitures seront en bardeaux. Il y a une tendance à l'amélioration des constructions sur la réserve.

Bétail.—Le bétail des différentes bandes est en bonne condition et a passé un bon hiver ; il n'est survenu que quelques pertes au printemps, parmi les vieilles vaches et les taures, lorsqu'elles ont vêlé. Les taureaux des différentes réserves étaient aussi en bonne condition, et sauf une exception, on les a bien entretenus tout l'hiver. Vu les pluies continuelles de l'automne dernier, on a pu difficilement serrer le foin après l'avoir coupé, et il en a péri plusieurs tonnes avant qu'on ait pu le faire sécher et l'emmeuler. Heureusement l'hiver a été favorable, et grâce à certaines ventes et à quelques échanges, qui ont permis aux sauvages d'acheter du foin et de la paille, on a eu le résultat que je viens de mentionner.

Instruments aratoires.—On prend beaucoup de soin des instruments, qui sont achetés en grande partie par les sauvages eux-mêmes. Au cours de l'année, on a fait l'acquisition de nouvelles voitures de transport, de faucheuses et de lieuses.

Education.—L'externat de la réserve des Sioux, rivière des Chênes, a été fermé, parce que les enfants en âge de fréquenter les écoles ne s'y rendaient pas ; à l'avenir, on les enverra à l'école industrielle d'Elkhorn. L'externat de la réserve de Keeseekoowenin, appelé externat d'Okanase, est bien fréquenté; il s'y rend tous les jours à peu près dix élèves. Les enfants semblent aimer l'étude et les parents tiennent beaucoup à leur éducation. Les enfants de cette agence fréquentent aussi les écoles industrielles de Régina, l'Elkhorn et de Brandon, et les pensionnats de Birtle et du Creek-du-Pin. Nombre de sauvages négligent complètement l'éducation de leurs enfants et ne s'occupent pas du tout de les envoyer aux pensionnats ou aux écoles industrielles.

Religion.—Chaque dimanche et une fois la semaine en outre, il y a sur la réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau et du Lac-des-Chênes, et sur les réserves de Keeseekoowenin, de Waywayseecappo et de la Rivière-Qui-Roule, un office selon le rite de l'Eglise presbytérienne. Les habitants des trois premières réserves s'y rendent en assez grand nombre et semblent s'intéresser à la religion ; il n'en est pas ainsi des sauvages des deux autres réserves; ils s'en occupent fort peu et sont pour ainsi dire païens. Il y aussi de temps à autre, sur la réserve de Waywayseecappo, des offices selon le rite de l'Eglise catholique romaine, et les sauvages me disent qu'on s'y rend en bon nombre. Sur la réserve de la Rivière-de-la-Vallée, il n'y a jamais d'office selon le rite presbytérien. Sur la réserve des Sioux, Rivière-des-Chênes, il y a, tous les dimanches, office et école dominicale selon le rite de l'Eglise anglicane ; bon nombre de familles chrétiennes assistent régulièrement aux offices, mais la plupart n'y assistent pas et ne s'occupent pas de religion. Il y a sur les réserves suivantes quatre églises ; une église presbytérienne sur la réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau, une de même dénomination sur la réserve des Sioux du Lac-des-Chênes, et deux, dont une presbytérienne et l'autre catholique romaine, sur la réserve de Waywayseecappo. L'église de la réserve des Sioux, Rivière-des-Chênes, n'est pas située sur la réserve même ; et sur les réserves de Keeseekoowenin et de la Rivière-Qui-Roule, il y a des offices selon le rite presbytérien ; ils ont lieu à la maison d'école, pour les habitants de la première de ces réserves, et dans la chapelle de la mission pour ceux de l'autre réserve.

Les femmes de la réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau et du Lac-des-Chênes ont formé entre elles une association de secours ; celles de la première réserve ont fourni

$42, et celles de l'autre réserve $30, pour aider à l'évangélisation des femmes par l'Eglise presbytérienne à l'étranger. Voilà qui est très recommandable et qui fait le plus grand honneur aux femmes de ces réserves.

Traits caractéristiques et progrès.—En somme, ces sauvages sont industrieux, respectueux de la loi et passablement à l'aise pour des sauvages ; leurs maisons, leurs fermes, leurs animaux et leurs instruments aratoires sont d'assez bonne sorte, et en général ces gens gagnent assez d'argent pour pourvoir à leur entretien et à celui de leur famille durant l'année ; on ne leur donne des rations que dans les cas d'extrême pauvreté et de maladie grave. A ce sujet, je citerai Wm Wambdiske, de la réserve des Sioux, rivière des Chênes. Il s'est construit cet été une maison en bois de charpente, de 18 pieds sur 24 ; l'agronome lui ayant enseigné comment s'y prendre, il a fait lui-même tout l'ouvrage avec l'aide de quelques amis, et il se propose de faire peinturer sa maison aussitôt qu'il aura épargné assez d'argent pour cette fin. Keewaytincappo, de la réserve de Waywayseecappo, vient d'achever la construction d'une maison en pièces de bois rond assemblées à queue d'aronde aux angles, et avec bonne toiture en bardeaux. Cinq autres sauvages de cette bande ont charroyé des pièces de bois rond pour se construire de nouvelles habitations de ce genre. Il s'est aussi fait des améliorations aux maisons en général ; on les a pourvu de bonnes portes et de bonnes fenêtres, et dans plusieurs cas on a peinturé les toitures. On fera encore plus l'an prochain dans ce sens, la plupart des sauvages tenant à avoir des demeures plus spacieuses et plus confortables. Les Sioux sont meilleurs cultivateurs que les autres et ils possèdent des terres à blé de 10 à 90 acres. Je pourrais aussi mentionner Sunkahonation et Moses Bunn, de la réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau, Harry Hotanina, Itoyetuanke, Caske Hanske et Kinyanwakan, de la réserve des Sioux de la rivière des Chênes ; ils possèdent des terres de 50 à 90 acres, outre certains autres terrains de moindre étendue où ils récoltent de l'avoine et des légumes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence ne sont pas, que je sache, adonnés à l'usage des liqueurs, bien qu'il leur arrive parfois de s'en procurer, lorsqu'ils vont aux villages voisins de leurs réserves. Il est très difficile de découvrir ceux d'entre eux qui enfreignent la loi. La moralité de ces sauvages n'est pas audessous de celle de leurs congénères qui habitent les réserves.

Récoltes.—La neige ayant été abondante l'hiver dernier et le printemps ayant été tardif, on n'a pu terminer les labours et les semailles aussi tôt que d'ordinaire, parce que, en général, la terre était trop humide. Toutefois, on a achevé les semailles vers la fin de mai, et jusqu'à présent le temps a été on ne peut plus favorable à la croissance et à la maturation du grain et des légumes. Le rendement sera meilleur qu'il n'a été depuis quelques années. Il y aura beaucoup de foin, presque tous les basfonds étant à sec. Les sauvages de cette agence ont ensemencé plus de terre que jamais, et les labours et les semailles se sont faits en bonne condition. Sur la réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau, on a commencé à couper le blé le 6 août et on en fera autant sur toutes les autres réserves vers le 20.

Observations générales.—J'ai pris la direction de cette agence au mois de novembre l'année dernière, et depuis lors jusqu'à la fin de l'exercice finissant le 30 juin 1901, j'ai visité deux fois toutes les réserves de cette agence, moins celle de la Montagne-de-la-Tortue, située à 110 milles de Birtle, et j'ai visité deux de ces réserves plus souvent, vu qu'elles étaient plus près de Birtle, l'une étant à 30 milles et l'autre à 20 milles de cet endroit.

Les autres réserves sont très éloignées des quartiers généraux de l'agence ; il faut faire de 23 à 80 milles pour s'y rendre.

De fait, les sauvages de cette agence pourvoient eux-mêmes à leur entretien, les vieillards et les infirmes étant les seuls à qui l'on procure un peu de farine et de lard fumé. Toutefois, la récolte ayant manqué et les pluies ayant détruit le foin, l'hiver dernier a été exceptionnellement dur et il a fallu servir aux vieillards plus de rations qu'à l'ordinaire. La réserve de Waywayseecappo ayant été mise en quarantaine pour un mois à cause de la petite vérole, il a fallu fournir des rations aux sauvages durant

ce temps-là. Voilà pourquoi il y a eu plus de farine, de bœuf et de lard fumé de dépensé cette année.

M. S. M. Dickinson est le secrétaire de la réserve ; il est industrieux et dévoué et s'acquitte de ses devoirs d'une façon satisfaisante.

M. E. H. Yeomans est l'agronome; il réside sur la réserve des Sioux de la rivière des Chênes. C'est un cultivateur pratique et comprenant parfaitement son devoir. Les employés du département m'ont beaucoup aidé à exécuter les travaux qui se rattachent à cette agence.

J'ai l'honneur, etc.,

G. H. WHEATLEY,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES PIEDS-NOIRS.
GLEICHEN, 10 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel jusqu'au 30 juin dernier, et de vous soumettre en même temps des statistiques et l'inventaire des effets du gouvernement confiés à mes soins.

Réserve.—La réserve des Pieds-Noirs est la seule de cette agence. Elle est située sur la rivière à l'Arc, et comprend le township 20 et parties de 21, 22 et 23, à compter du rang 19 à 24 inclusivement, à l'ouest du 4ème méridien initial.

La distance entre l'est et l'ouest de la réserve est de 36 milles, et celle du nord au sud est en moyenne d'environ 12½ milles ; la superficie est donc d'environ 470 milles carrées, ce qui représente une étendue d'au delà de 300 acres pour chaque membre de la bande, homme, femme et enfant.

Parmi les principales particularités topographiques de cette réserve il y a une petite chaîne de dunes à peu près au centre de la réserve et au nord de la rivière à l'Arc ; au sud de cette rivière et sur la frontière occidentale de la réserve, il y a un groupe de collines de sable, et près de la frontière de l'est, un autre groupe de collines plus élevées. La rivière à l'Arc arrive à la réserve par le township 22, et y coule en serpentant de l'est au sud-est. Le creek du Pied-de-Corbeau, cours d'eau moins considérable, pénètre dans le nord de la réserve au township 21, et se jette dans la rivière à l'Arc à environ 10 milles à l'est de la réserve ; les creeks de Bois-à-Flèches (*Arrow-wood*) arrivent à la réserve par l'extrémité sud-ouest et vont se jeter dans la rivière à l'Arc à environ 10 milles à l'est de la frontière occidentale.

A différents endroits des deux côtés de la rivière à l'Arc, les bords sont escarpés et proéminents, et s'élèvent parfois jusqu'à 150 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Le long de ces bords on y aperçoit des assises de grès variant en dureté, et dont la profondeur est d'une centaine de pieds et même plus ; on y voit encore ici et là des couches très apparentes de charbon bitumineux, dont l'épaisseur varie de quelques pouces à plusieurs pieds.

Entre ces bords abrupts, il y a de fertiles vallées, où l'herbe pousse en abondance, et qui font de splendides pâturages pour les chevaux et les bêtes à cornes ; puis, les eaux de la rivière à l'Arc, comme celles de la plupart des cours d'eau de montagnes, sont fraîches et limpides comme le cristal, en sorte qu'on pourrait difficilement trouver d'endroits plus désirables pour y faire paître ces animaux. Aussi aiment-ils à errer, en cherchant leur nourriture, non seulement dans ces vallées, mais dans les immenses prairies ondulées, riches et élevées, qui s'étendent du nord au sud.



Club de gymnastique des jeunes filles, École industrielle des Sauvages de St-Paul (près de Winnipeg), 10 octobre 1900.

Il n'y a pas de bois, à l'exception de petits bosquets de cotonniers, de saules et de petites épinettes.

Tribu.—Ces sauvages sont les vrais et historiques Pieds-Noirs.

Statistique vitale.—La bande comprend 975 individus, dont 274 hommes, 284 femmes et 417 mineurs (enfants et jeunes gens).

Il y a eu 26 naissances au cours de l'année, et 37 décès.

Santé et précautions hygiéniques.—En général, la santé des sauvages a été bonne, et j'ai le plaisir de faire rapport qu'il n'y a eu aucune épidémie. On a tenu les maisons et les dépendances dans un bon état de propreté ; les ordures accumulées durant l'hiver ont été enlevées et brûlées. Les membres les plus âgés de cette bande ayant échappé en 1870 au fléau de la variole, qui fit alors quelque 600 ou 800 victimes, en sont pour la plupart exempts. On a vacciné les autres avec succès au cours des deux dernières années.

Il y a sur cette réserve un hôpital bien organisé et qui comprend deux salles. Le personel comprend un médecin et deux gardes-malades. Bien que cet hôpital soit sous les auspices de l'Eglise anglicane, tous ceux qui ont besoin de soins y sont les bienvenus et y sont reçus, et je puis ajouter que l'hôpital est bien fréquenté.

Le Dr Lafferty, de Calgary, est le surintendant de la réserve et de l'hôpital.

Ressources et occupations.—Les occupations principales des Pieds-Noirs consistent à élever le bétail, extraire et transporter de la houille, faire les foins pour eux et pour les éleveurs voisins, et travailler à la journée de diverses manières. Ces sauvages possèdent environ trois mille chevaux d'utilité et de valeur variables, et ils mettent constamment en vente le surcroît qu'ils ont, et ils reçoivent de ce chef de fortes sommes d'argent comptant. Pendant plusieurs années après qu'eût été consommé le traité n° 7, ces sauvages ont essayé de se mettre en tête que l'Etat avait l'obligation inéluctable de leur fournir toute la nourriture et de pourvoir à tous leurs besoins, et il y a eu un grand nombre de membres de la tribu qui ont refusé obstinément d'accepter du bétail de peur que l'administration ne s'imaginât qu'ils devaient se subvenir à eux-mêmes. J'éprouve un plaisir tout particulier à vous faire rapport qu'une grand nombre de gens de cette tribu commencent à envisager les choses d'un autre œil sur ce point et donnent des signes attestant qu'ils ont l'intention de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Il m'a été fait des demandes de près de cinq cents génisses destinées à jeter les bases d'une industrie d'élevage, mais je n'ai pu disposer que de cent têtes pour répondre à cette demande. Ces animaux étaient ainsi requis à titre de prêt, c'est-à-dire que les sauvages qui reçoivent des bestiaux d'après ce système de prêt s'engagent à en rendre un nombre de têtes égal à celui qu'ils ont reçu et ce au bout de cinq années ou plus suivant les conventions, et le commodataire bénéficie en propre du croît des bestiaux.

Quand chaque sauvage sain de corps possédera un troupeau de betail, cultivera une étendue de terre raisonnable pour en tirer ce qu'il lui faut de pommes de terre, de navets, carottes et jardinage pour ses besoins domestiques, il n'y aura plus besoin pour l'Etat de faire des distributions gratuites de vivres à des hommes et femmes vigoureux et robustes, et l'on pourra dès lors espérer faire de ces êtres au moral chétif de bons citoyens qui feront honneur au pays et lui produiront du bien au lieu de lui être à charge et de lui coûter de l'argent.

Il y a un précieux filon de houille bitumineuse qui affleure à un endroit de la rive sud de la rivière de l'Arc (*Bow*) où il y a une coupe ; mais à l'époque où le combustible est en plus grande demande, savoir : au cours des mois de novembre et décembre, la rivière peut devenir tourmentée, et, comme les sauvages n'ont pas les véhicules voulus pour faire traverser la rivière à la houille, pour atteindre les meilleurs débouchés, ils n'en vendent pas autant qu'ils pourraient le faire dans des conditions plus avantageuses. Ils en ont toutefois extrait et vendu environ quatre cents tonnes au cours de l'année.

Les travaux de la ferme ne sont pas aussi étendus que je voudrais les voir, surtout pour la production de la pomme de terre et autres légumes à racine et de jardinage potager, bien que l'on m'aît dit—et, comme je n'ai eu la surintendance de cette tribu que depuis moins de dix mois, je dois me contenter de preuves de ouï-dire—que les sauvages engrangent leur grain et s'occupent de leur récolte de légumes et de jardinage mieux que jamais. Les récoltes donnent actuellement de bonnes espérances, et vont, j'en suis sûr, leur donner une impulsion nouvelle qui les portera à travailler davantage à l'avenir.

Il y a bon nombre de travailleurs bien disposés parmi les membres de cette tribu, de fait la plupart d'entre eux sont prêts à faire du travail moyennant du comptant qui leur sera payé promptement. Ils préfèrent toucher leurs gages à la fin de chaque jour que d'attendre leur salaire plus longtemps, et, moyennant cette solde ainsi faite, ils sont disposés à exiger moins par jour.

Au cours des derniers six mois de l'exercice écoulé, ils ont gagné beaucoup d'argent du travail que leur a donné le transport qu'on a fait des bâtiments de l'agence de l'endroit où ils étaient sur la rivière de l'Arc au site actuel, juste au sud du village bien connu de Gleichen, et au cours duquel ils ont fait le camionnage de la pierre et du sable requis pour les murs de fondation et autres travaux divers s'y rattachant. On a établi des chemins montants sur les routes principales conduisant aux établissements du nord et du sud, et l'on a empierré environ trois quarts de mille de chemin, sur la route qui conduit au campement du sud. On voit par là que beaucoup de sauvages se sont occupés, et, d'après leur manière de voir, ils ont fait beaucoup d'ouvrage depuis le premier de l'an dernier.

Constructions.—Il y a beaucoup de chemin à faire pour améliorer leurs habitations et les abris de leur bétail, et je suis sûr que le bureau sera heureux d'apprendre qu'il y a des signes de progrès sous ce rapport, non pas tant au point de vue du fait accompli que dans la disposition qu'ils déclarent avoir de consacrer leurs ressources à la construction, pour l'avenir, de bâtiments de caractère durable et élégant ; ainsi, prenons la Petite Hache, il m'a autorisé à construire un chalet et m'a déposé près de $300 pour y être appliqués. La différence de la somme requise, je dois la retenir à même le produit de la vente de plusieurs têtes de bétail qui vont être bientôt en état d'être conduites au marché. Ce chalet doit avoir 24 pieds par 36, et ce doit être une construction moderne pour un sauvage, c'est-à-dire il doit s'élever sur un solage en pierre entre les côtés duquel doit se trouver une spacieuse cave à l'épreuve de la gelée. Il doit y avoir lattage, enduits et peinture partout. La cave est déjà creusée, et la plus grande quantité du bois de construction est actuellement sur le terrain, et l'on va commencer les travaux bientôt pour pouvoir les terminer à temps pour qu'on puisse l'occuper l'hiver prochain.

Plusieurs membres de la tribu ont exprimé le désir d'avoir de meilleures habitations et m'ont demandé d'en dresser des plans et d'en surveiller l'exécution convenable aussitôt qu'ils auront les moyens de faire l'entreprise, et comme ils m'ont aussi demandé mon avis sur la meilleure manière dont ils pourraient mettre leur argent de côté, j'ai l'espoir que d'ici à quelques années il va y avoir sur cette réserve plusieurs bonnes habitations.

Bétail.—Il y a près de trois mille chevaux que possèdent les membres de la tribu. Ce sont presque tous des animaux de la race caïousse, ou des petits chevaux de prairie. Dans le but d'améliorer le type de ces chevaux, on a joint cette année à ce troupeau de petits chevaux, un étalon Clydesdale inscrit, et j'ai l'espoir que d'ici à quelques années on aura grandement amélioré le type. Les sauvages sont très contents de ce reproducteur et ils s'attendent à voir un jour s'améliorer la qualité des poulains sur ceux qui étaient le produit des étalons indigènes. Les bestiaux comptent actuellement près de huit cents têtes, et je suis heureux de pouvoir faire rapport que les objections qu'avaient les indigènes à prendre du bétail semblent être en train de disparaître De fait, il y a peu de sauvages dans la tribu actuellement qui puissent se permettre d'avoir la hardiesse de se déclarer contre l'acceptation de bestiaux qu'on leur offrirait. A peu d'exceptions près, les sauvages qui ont des bestiaux en prennent bien

soin, et ils considèrent qu'ils ont en eux de bons remplaçans du bison qui autrefois errait par les prairies et était la pièce de résistance de l'alimentation de ces sauvages.

Instruments aratoires.—Cette tribu a été suffisamment outillée de voitures de roulage, moissonneuses, de râteaux à foin, de traîneaux et d'autre matériel de ferme, et cette année, il a acheté huit nouvelles moissonneuses et râteaux, huit nouvelles voitures de roulage, cinq charrues tournesocs et plusieurs harnais doubles de travail, le tout payé en partie. La différence restant impayée sera presque toute acquittée d'ici à quatre mois avec le produit de la vente des animaux de boucherie et l'argent provenant de leur travail à gages.

Instruction. Il y a trois pensionnats en opération sur cette réserve, savoir : l'école du Pied-de-Corbeau, sous les auspices de l'Eglise catholique romaine ; l'école de l'Aigle-Blanc et celle du Vieux-Soleil *(Old Sun)* sous celles de l'Eglise anglicane. Plusieurs enfants de cette réserve suivent les écoles d'industrie de la Rivière-Haute et de Calgary, en sus de ceux qui suivent les pensionnats de la réserve.

Il y a beaucoup plus de cent petits Pieds-Noirs qui sont d'âge à aller à l'école et qui n'ont jamais eu l'avantage d'un seul jour de classe, et qui, je regrette de le dire, grandissent presque à l'ombre des trois écoles dont j'ai parlé, sans connaître les avantages qu'ils peuvent retirer de ces institutions. Les enfants qui fréquentent ces écoles font des progrès suffisants, quelques-uns naturellement acquièrent des connaissances plus rapidement que les autres. Il a été reçu seize enfants aux trois écoles de la réserve depuis que j'ai pris la direction de cette agence en octobre dernier.

Religion.—Il y a deux dénominations de chrétiens de représentées sur cette réserve, les catholiques romains et les épiscopaliens, et on fait le service divin régulièrement à trois endroits de la réserve. Il y a environ dix pour cent de la tribu qui assiste assez régulièrement aux offices, et quelques-uns s'intéressent à l'œuvre. Le plus grand nombre d'entre eux est resté attaché au culte des ancêtres.

Avancement.—Je suis heureux d'attester que, en thèse générale, il y a eu des marques d'avancement parmi les membres de la tribu au cours des quelques mois où j'ai été leur agent ; pas aussi considérable ni aussi varié, il est vrai, que je l'aurais désiré, cependant il suffit pour m'encourager dans mon œuvre et me faire espérer que ces peuplades que le pays a encore en tutelle vont pouvoir en arriver tout de même à ce degré de dignité, tant les hommes que les femmes, où ils en viendront à dédaigner l'influence d'un dispensaire de vivres, que leur ravit le respect d'eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—L'intempérance et l'immoralité, je regrette d'en faire rapport, sont toutes deux trop répandues ici. On peut évidemment se procurer des liqueurs enivrantes avec facilité, et ces gens ignorants apparemment ne savent pas ou ne prévoient pas le désastre qu'ils peuvent s'attirer en traitant à la légère ce grand ennemi des sauvages. Comme l'intempérance et l'immoralité vont habituellement de pair, on peut facilement se rendre compte de ce qui fait que la morale n'a pas le degré d'excellence qu'elle devrait avoir. Nombre de métis sont actuellement en prison pour avoir fourni des liqueurs enivrantes aux Pieds-Noirs, tandis que quatre sauvages y sont également pour contraventions à la loi sur les liqueurs enivrantes.

Observations générales.—J'ai été chargé de l'agence de Birtle, de l'été de 1885 à la fin de septembre dernier, époque où l'on m'a transféré à cette agence ; et, si je rappelle au bureau que les distributions gratuites de vivres à la première agence ne coûtaient pas à l'Etat plus de $200 par année, contre $25,000 que l'on dépense ici, avec un nombre à peu près égal de sauvages aux deux agences, il n'y a pas lieu de s'étonner de me voir dire que le changement a été pour moi des plus sensibles. Les distributions de vivres aux Pieds-Noirs a coûté à l'Etat plusieurs milliers de dollars de moins pour l'exercice dernier que jamais auparavant ; ceci démontre d'une façon tangible que les sauvages ont fait des progrès dans le sens de se subvenir seuls à eux-mêmes, et, suivant moi, ils ont gravi un degré de plus dans l'échelle.

J'ai l'honneur, etc.,

J. A. MARKLE,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES GENS-DU-SANG.
MACLEOD, 26 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette agence, avec ensemble le relevé statistique et l'inventaire du matériel appartenant à l'Etat pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Réserve.—La réserve des Gens-du-Sang est située entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, près de MacLeod, dans l'Alberta méridional, notre ligne frontière du sud n'étant qu'à quatorze milles de la frontière internationale. C'est la plus grande réserve du Canada, et elle couvre une étendue de cinq cents quarante-huit milles carrés de superbes terres à pâturages.

Tribu.—Ces sauvages sont la famille la plus nombreuse de la nation des Pieds-Noirs, qui comprend les Peids-Nors de près de Calgary, les Piéganes du nord, près de MacLeod, et les Piéganes du sud, stationnés dans le Montana, E.-U.

Population.—La population de la réserve lors du dernier paiement de la rente annuelle était de douze cent soixante dix-neuf individus, savoir : trois cent six hommes, quatre cent quarante-quatre femmes et cinq cent trente-neuf jeunes gens, soit une augmentation de trente-deux âmes sur l'année précédente. Les naissances ont été de soixante-huit, quarante et un garçons et vingt-sept filles ; les décès se sont chiffrés par trente-six, dont douze hommes, trois femmes, dix garçons et onze filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des sauvages a été assez bonne cette année, et nous avons été exempts d'épidémies. La variole s'est déclarée parmi la population blanche dans les villes et villages environnants de MacLeod, Lethbridge, Cardston et Pincher-Creek, mais on a établi une quarantaine quelque peu sévère qui a duré quelques mois, et je suis bien aise de croire que nous avons échappé, car il n'y a pas de trace de contagion parmi les sauvages.

On s'est servi de l'hôpital beaucoup plus fréquemment au cours de la saison passée ; l'assistance moyenne a été de neuf malades.

L'état sanitaire des diverses fermes a été bon, et l'on enlève les détritus avec soin tous les printemps de bonne heure. Le médecin officier de santé a vacciné régulièrement les sauvages.

Ressources et occupations.—L'occupation presque unique de ces sauvages à part le soin de leur bétail et de leurs chevaux est la récolte du foin et le voiturage de la houille et des autres articles pour les différents éleveurs et marchands du district. Il y en a quelques-uns, il est vrai, qui gagnent quelque argent à garder les troupeaux, à faire des enclos, et à aider les blancs à rassembler le bétail, etc. ; mais, en règle générale, ceci ne se monte pas à une forte somme. La saison du foin de 1900 a été très défavorable pour ce qui est des conditions climatériques. Le mois de septembre a été orageux jusqu'au 24, et, de ce temps jusqu'au premier octobre, il est tombé de fortes bordées de neige de temps en temps, et ceci s'est terminé par une forte tempête qui a couvert d'une couche de neige de huit pouces le sol qui en était déjà chargé. Malheureusement nous étions alors occupés à terminer de remplir une commande de foin et ce n'est que le 22 que nous avons pu compléter ce travail. Nonobstant cette température défovorable, les sauvages ont bien été. Ils en ont fauché et mis en meules environ 2,621 tonnes ; sur ce chiffre il en a été mis en meules environ 1,500 tonnes par contrat fait avec les établissements d'élevage de Cochrane, Brown et Renfrew. et d'autres colons du district, et nous en avons eu plus de onze cents tonnes pour notre usage à nous.

Durant les mois d'automne et d'hiver, les sauvages ont été occupés à camionner la houille pour l'agence et les fermes, la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, les

colons de Cardston et autres, et ils se sont fait de jolis salaires tant qu'a duré ce travail. Toutefois, le grand mécompte provient du manque de travail constant, et ceci plus spécialement de février à juillet.

Constructions.—D'année en année les sauvages agrandissent leurs habitations et autres bâtiments, et, bien que les chiffres ne démontrent pas une forte augmentation, ceci s'explique par le fait que l'ancienne habitation est transformée habituellement en écurie, et l'on utilise l'ancienne écurie en bois de chauffage. Les nouvelles habitations que l'on est à construire sont plus spacieuses, les toits en sont beaucoup plus élevés, et recouverts en bardeaux au lieu de l'être en terre, on y ménage invariablement de larges fenêtres, ce qui est beaucoup plus hygiénique pour ceux qui y habitent.

Bétail.—L'élevage des bestiaux est aujourd'hui notre industrie la plus importante, et les sauvages, en règle générale, prennent bien soin de leurs bestiaux. Le troupeau compte actuellement deux mille cinq cent douze têtes. Au cours de l'année terminée le 31 décembre, on a marqué au fer rouge cinq cent trente-trois veaux et cinq cents lors du marquage du printemps de 1901.

L'hiver a été bien doux mais changeant, et le bétail ne s'est pas comporté aussi bien qu'on aurait pu le désirer, et les nombreuses giboulées ont fait pourrir l'herbe; comme conséquence le bétail a beaucoup souffert au printemps, et il est mort beaucoup de vaches et de génisses.

Il a été reçu du ministère, au cours de la saison, cent génisses qu'on a distribuées à vingt et un sauvages qui ont du bétail maintenant pour la première fois. Cette année on a inauguré le système des affernages de bestiaux et la demande en a été aussi forte que lorsqu'on en faisait l'échange pour des poneys. Il a également été reçu huit taureaux de race au cours de l'été.

On a abattu en octobre et novembre les bouvillons de boucherie et les vaches engraissées et taries appartenant aux sauvages. On en a compté soixante-treize têtes, toutes en excellente condition. Les bouvillons ont rendu une moyenne de 841 livres de viande accommodée, et celle des vaches a été de 772 livres. Le plus gros des bouvillons a atteint 1,043 livres et la plus grosse des vaches en a donné 973 une fois dépouillée. La somme réalisée par la vente de ces animaux de boucherie s'est élevée à $4,180.

Il a surgi une grande demande pour les poneys de l'ouest, et je suis heureux de voir que les sauvages en ont profité et qu'ils en font des ventes. Il doit s'en être vendu plus de quatre cents au cours de la saison.

Instruments aratoires.—Avec le produit de leurs pacages, les sauvages ont pu acquérir cette saison quinze moissonneuses et râteaux et quinze paires de harnais. Ces objets sont mieux tenus que par le passé, mais il y a encore beaucoup d'amélioration possible. Les sauvages sont actuellement assez bien pourvus de tout ceci.

Instruction.—Il y a deux pensionnats sur la réserve et l'instruction technique est également donnée aux écoles d'industrie que nous avons ; celle de Dunbow, qui est catholique romaine, et celle de Calgary, qui est sous l'égide de l'Eglise d'Angleterre. L'Eglise anglicane a un pensionnat avec une population de plus de cinquante âmes, et leur externat est fréquenté chaque jour par environ huit élèves. L'autre école est sous la direction de l'Eglise catholique romaine et à dix-neuf élèves pensionnaires. Les deux églises éprouvent de la difficulté à avoir des élèves, et ceci provient du peu d'intérêt que les parents portent aux questions d'instruction publique.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve (l'une catholique et l'autre anglicane) et il se fait des offices régulièrement dans la maison d'école de Bull-Horn. On ne s'intéresse que très peu à la religion des blancs, et sauf les élèves anciens et actuels des écoles, on peut dire de toute la tribu qu'elle est païenne.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont assurément laborieux, et ne se font jamais faute de gagner de l'argent à tout travail qui se présente, mais il n'y a qu'à certaines époques de l'année qu'il est possible de leur trouver du travail.

Le progrès est constant, et, bien qu'on ne puisse signaler aucune ligne en particulier, cependant le fait que la propriété foncière et mobilière des sauvages s'est accrue au cours de l'année de $45,000 tend à démontrer qu'ils font des progrès. Le revenu total de la tribu pour l'année à augmenté de $4,549 et s'élève aujourd'hui à $29,231, et il se gagne des sommes considérables qui échappent à la connaissance des cultivateurs et de l'agent.

Tempérance et moralité.—Il y a beaucoup d'ivrognerie parmi ces sauvages, non seulement dans les bourgs et villages environnants, mais encore sur la réserve, et il n'y a eu que quelques soirées de danse cet hiver où il n'y avait pas à se procurer de la boisson. Le grand obstacle que l'on rencontre dans nos efforts pour entraver ceci, provient du grand nombre de métis qui rôdent autour d'ici et qui, dans bien des cas, n'ont pas d'autres moyens de gagner leur vie.

Observations générales.—La visite de Leurs Excellences le Gouverneur général et la comtesse de Minto faite à cette agence en septembre a beaucoup plu, et les sauvages leur ont souhaité une bienvenue loyale et chaleureuse. L'après-midi il y a eu harangues comme d'habitude et Son Excellence a répondu d'une façon très heureuse. Tout s'est passé avec calme et dans l'ordre, et je suis sûr que les sauvages se rappelleront longtemps cette gracieuseté de Leurs Excellences.

Cette année les sauvages ont encore eu la danse du soleil, et sont restés sous les tentes ensemble plus de quatre semaines. Il y avait aussi de grandes bandes de Pieds-Noirs, de Piéganes du nord et de Sarcis pour leur donner leur concours.

J'ai l'honneur, etc.,

JAS. WILSON,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DE CARLTON,
MISTAWASIS, 28 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

BANDE DE WILLIAM TWATT, N° 101.

Réserve.—Cette réserve se trouve à 25 milles au nord de Prince-Albert et a une étendue de 22,016 acres. Le lac à l'Esturgeon, qui a 12 milles de long, la traverse de l'ouest à l'est. L'extrémité nord est fortement boisée d'épinette et de peuplier, le reste est en grande partie en prairies, dont une partie est suffisamment fertile pour la culture.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Population.—La population se compose de 35 hommes, 42 femmes et 69 enfants, soit en tout 146 âmes. Il y a eu six naissances et neuf décès au cours de l'année, ce qui fait une diminution de trois individus dans le groupe.

Santé et conditions hygiéniques.—La forte mortalité de l'année était surtout due à la vieillesse, aux maladies enfantiles et aux scrofules. On met en vigeur les mesures de précaution sanitaire, et l'on voit à ce que la vaccination se fasse.

Ressources et occupations.—Les membres de ce groupe comptent surtout encore sur la chasse et la pêche pour vivre. Il n'y en a qu'un petit nombre qui se livre à la culture, et vu que les récoltes sont souvent endommagées ou détruites par la gelée,

il n'y a eu que peu de succès d'obtenu encore et c'est peu encourageant. Les propriétaires de chantiers donnent de l'emploi à tout ceux qui se soucient de travailler, et beaucoup de jeunes gens sont ainsi embauchés à de bons gages, tandis que d'autres gagnent beaucoup d'argent à charroyer et à entasser le foin pour la consommation des chantiers.

Constructions.—Il y a sur la réserve dix maisons commodes, les autres sont des petites huttes à toits plats.

Bétail.—Le bétail comprend les bêtes à cornes et les chevaux, mais, comme les hommes sont forcés de quitter la réserve pour trouver du travail, il arrive très souvent que le bétail n'a pas les soins voulus.

Instruments agricoles.—On a bien eu soin des instruments, et jusqu'à l'an dernier c'est l'administration qui en faisait la fourniture.

Instruction.—Ces sauvages sont bien réfractaires à l'instruction, et l'externat qui se trouve près de la réserve a dû fermer ses portes cet hiver. Il y a quatre enfants qui suivent l'école d'industrie et le pensionnat.

Religion.—Il n'y a pas d'église sur cette réserve. De temps en temps un missionnaire de l'Eglise anglicane fait des offices à la maison d'école ; mais il n'y a pas beaucoup de fidèles, vu que ces sauvages sont obstinément attachés à leurs anciennes coutumes et croyances païennes.

Tendances et progrès.—Sauf les anciens, ces sauvages deviennent chaque année plus laborieux. Comme ils doivent surtout compter sur leurs propres ressources, il y a chez eux une indépendance que l'on n'observe pas dans les groupes beaucoup plus civilisés.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général sobres et de bonnes mœurs, il n'y en a que peu d'entre eux qui fassent usage de boisson.

BANDE DE PETAQUAKEY, N° 102.

Réserve.—Cette réserve est sise sur le lac Muskeg, à vingt milles au nord-ouest de Carlton, et a une superficie de 26,880 acres. Le sol est une marne sablonneuse et riche, c'est de la prairie onduleuse qui est convenable pour la culture mixte. Le foin, le bois et l'eau y sont en abondance.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Population.—La population se compose de 19 hommes, 23 femmes et 41 enfants, en tout 83 âmes. Il y a eu quatre naissances et deux décès, un individu est parti, ce qui laisse une augmentation d'un sujet sur l'an dernier.

Santé et conditions hygiéniques. La santé du groupe a été bonne. La propreté règne dans les habitations et les bâtiments, et l'on a vacciné ceux qui avaient besoin de l'être.

Ressources et occupations.—La culture, l'élevage des bestiaux, le charroi et l'extraction de la racine de sénéga constituent les principales occupations de ce groupe. La production du grain donne de meilleurs résultats tous les ans et l'étendue de terre mise en culture a considérablement augmenté. Les sauvages ont aussi en culture de bons jardins potagers.

Constructions.—A trois exceptions près, les habitations sont couvertes en bardeaux, bien construites, et ont une apparence coquette et commode. Les étables sont de première classe et bien entretenues.

Bétail.—Le bétail de cette réserve est de qualité supérieure, et les sauvages en ont bien soin. Les avantages qu'offre la réserve pour le bétail en font pour les sauvages une industrie de rapport.

Instruments agricoles.—Les instruments qui sont venus de l'administration sont à s'user, mais les sauvages aujourd'hui s'en achètent eux-mêmes, et bientôt tout le monde sera bien outillé de tout ce qu'il lui faudra.

Instruction.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, vu que tous les enfants d'âge à aller à l'école sont au pensionnat du Lac-au-Canard.

Religion.—Les sauvages de ce groupe sont catholiques romains. Ils ont sur la réserve une église avec un missionnaire y résidant. Ces sauvages sont plus attachés que d'autres à la religion, et ils assistent aux offices très réguilièrement tous les dimanches.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont soumis aux lois et laborieux. Bien qu'ils ne se fassent pas d'avancements rapides ils améliorent peu à peu leur position, et avec encore quelques bonnes saisons pour la culture, ils devraient finir par se suffire à eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Au cours de l'année il n'a été porté à ma connaissance aucun cas d'intempérance, et la moralité du groupe est assez bonne.

BANDE DE MISTAWASIS, N° 103.

Cette réserve est située aux Plaines du Serpent *(Snake Plains)* à 25 milles au nord de Carlton, et a une superficie de 49,280 acres. Le sol est de marine sablonneuse. Les parties hautes sont favorables à la culture. Le foin et le maïs y sont en abondance et il pousse sur la réserve assez de bois pour suffire à tous les besoins.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population se compose de 32 hommes, 38 femmes et 56 enfants. Il y a eu 3 naissances, 7 décès et un départ ; résultats : diminution de cinq personnes dans le groupe.

Santé et conditions hygiéniques.—A part la phtisie et les maladies scrofuleuses, qui ont de profondes racines dans ce groupe, l'état de santé a été assez bon. Il s'est présenté deux cas de typhoïde l'automne dernier, mais, avec des soins médicaux immédiats, on a pu éviter qu'ils aient eu de résultat fatal. On a pris toutes les mesures possibles pour empêcher la maladie de se propager, de sorte qu'elle est restée confinée à une seule famille. On met en exercice aussi strictement que possible les mesures sanitaires que l'on prend.

Ressources et occupations.—On fait ici de la culture mixte, et le charroi et l'extraction de la racine de sénéga tiennent les sauvages occupés. Par suite de la gelée, la production du blé est pleine d'incertitude et ne donne pas d'encouragement. L'élevage du bétail promet davantage, et c'est là que se trouve la principale source de revenu pour ceux qui voient convenablement à leurs troupeaux.

Constructions.—Presque toutes les habitations sont spacieuses, bien bâties et bien entretenues, munies de bons planchers et de toits de bardeaux.

Bétail.—Le bétail est en bonne condition, et à peu d'exceptions près on en prend bien soin. Le surplus du croît que l'on met en boucherie et que l'on vend chaque année fournit aux sauvages les moyens de s'acheter des instruments aratoires et des outils, ainsi que beaucoup de choses nécessaires à la vie.

Instruments aratoires.—Ils ont tout ce qu'il faut pour les travaux de la ferme, et ils prennent bien soin de leurs instruments, plus particulièrement de ceux qu'ils ont achetés eux-mêmes.

Instruction.—Il y a sur la réserve un externat, où il y a toujours une assistance limitée, vu le grand nombre d'enfants qui vont à l'école d'industrie ou au pensionnat.

Religion.—Le révérend W. S. Moore, B.A., est chargé de la mission presbytérienne qu'il y a ici, et les offices sont fréquentés par environ les deux tiers du groupe, le reste appartient à l'église catholique et, comme elle habite dans la partie de la réserve qui joint le lac Muskeg, c'est là qu'il va aux offices.

Tendances et progrès.—Bien qu'il y ait des sauvages qui sont indolents et indifférents à tout, il y en a d'autres qui, pour des sauvages, vont remarquablement bien, et qui chaque année deviennent de plus en plus en état de se suffire à eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Il y en a quelques-uns qui sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes, mais ils n'ont que peu d'occasions de s'en procurer, de sorte qu'il n'a été porté aucun cas d'ivresse à ma connaissance. Sauf quelques cas dans les deux sexes, leur moralité est tout ce que l'on peut désirer.

BANDE D'AHTAHKAKOOP, N° 104.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située à 18 milles au nord de Mistawasis et a une superficie de 43,008 acres. Le lac au Sable, long de cinq milles, s'y trouve contenu, tandis que la rivière aux Coquilles *(Shell)* la traverse dans toute sa longueur du nord au sud, ce qui lui donne un approvisionnement abondant d'eau excellente. Le sol est léger, mais devrait donner de bons rapports dans de bonnes saisons. Il n'y a qu'une faible partie de la réserve qui puisse se cultiver, et elle est bien accidentée de collines et de ravins. Le bois du peuplier, de l'épinette rouge et de l'épinette blanche y est en abondance.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population se compose de 43 hommes, 55 femmes et 106 enfants, total: 204. Il y a eu sept naissances, neuf décès et un départ, résultat: diminution de trois individus.

Santé et conditions hygiéniques.—On ne saurait considérer que ce groupe est en bonne santé. La phtisie et d'autres maladies héréditaires y font de nombreuses victimes tous les ans. Les mesures sanitaires sont sévèrement exécutées, les maisons et les établissements sont tenus en état de propreté.

Ressources et occupations.—L'élevage des bestiaux, la culture et le charroi sont les principales occupations de ce groupe. Il y en a quelques-uns qui retirent de bons revenus de la chasse et de l'extraction de la racine de sénéga, tandis que presque tous cultivent de bons potagers.

Constructions.—Sur cette réserve les habitations sont bonnes. Il y en a plusieurs qui ont des chambres à coucher dans le haut, avec toits en bardeaux.

Bétail.—Le bétail de cette réserve a quelque peu souffert l'an dernier du manque de fourrage. Les marais étant pleins d'eau, on n'a pu se procurer que du foin de qualité bien inférieure.

Instruments aratoires.—Ces sauvages aujourd'hui achètent eux-mêmes tous leurs instruments et ils en prennent un bien plus grand soin qu'ils n'en prenaient quand c'était l'administration qui les leur fournissait.

Instruction.—L'an dernier on a construit sur la réserve une nouvelle maison d'école pour remplacer l'ancienne. L'assistance continue à y être assez bonne, et il s'y fait du progrès.

Religion.—L'Eglise anglicane réclame comme à elle la plus grande partie de ce groupe. Il y a sur la réserve une église comfortable. Le missionnaire est le révérend D. D. McDonald.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont en général actifs et laborieux, mais ils se découragent bien facilement et exigent beaucoup de surveillance de la part du propriétaire de la ferme pour les tenir au travail. Il y en a tout un nombre qui vont bien et qui améliorent chaque année leur situation. Si les hommes étaient de santé plus robuste, il se ferait plus de progrès, vu que les meilleurs sont physiquement inaptes à faire les travaux ardus.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général sobres et de bonnes mœurs. Il n'y en a que quelques-uns qui aiment la boisson.

BANDE DE KAHPAHAWEKENUM, N° 105.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située à 130 milles au nord de Battleford et a une superficie de 8,960 acres. Le sol en est riche et le foin y est abondant.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population se compose de 17 hommes, 20 femmes et 36 enfants, total: 73 âmes. Il y a eu deux naissances, un décès et cinq nouveaux venus, faisant une augmentation de six.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été bonne. Le docteur Lyerman les a visités au cours du paiement des allocations annuelles et a vacciné ceux qui avaient besoin de l'être.

Ressources et occupations.—Le gibier et le poisson sont leurs seules ressources, et, pour en trouver, il leur arrive souvent de sortir de la réserve.

Constructions.—Il n'y a sur la réserve que deux constructions qui soient actuellement occupées. Les chantiers ne le sont qu'en hiver.

Bétail.—Leur bétail consiste en quelques poneys dont ils se servent pour transporter leurs camps.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont une charrue, des herses et quelques outils de jardinage.

Instruction.—On a rouvert un externant sur la réserve et il nous reste à voir le succès qu'il aura.

Religion.—La majorité de ce groupe est païenne. Le peu d'entre eux qui aient de la religion appartiennent à la religion catholique romaine et sont sous la direction du révérend Père Leston, du Lac-Vert, qui leur fait visite à intervalles déterminés.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois, mais ils préfèrent la chasse, comme moyen d'existence, au travail sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont de mœurs passables, et, sauf deux ou trois, ne sont pas adonnés à l'ivrognerie.

BANDE DE KENEMOTAYOO, N° 118.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Grande-Rivière *(Big River)*, à 12 milles au nord du lac au Sable, et a une superficie de 29,664 acres. Le sol y est léger, le bois en abondance, et elle renferme plusieurs jolis lacs poissonneux.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population se compose de 22 hommes, 27 femmes et 54 enfants, total: 103 âmes. Il y a eu trois naissances, deux décès et deux départs, faisant une diminution de cinq dans le nombre.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé du groupe, au cours de l'hiver, a été mauvaise, ce qui, je crois, était dû en grande partie au fait qu'ils vivent dans des maisons petites et mal ventilées.

Ressources et occupations.—On a fait des tentatives de culture qui n'ont que partiellement réussi. La rareté du foin, qui était pourtant en abondance il y a trois ans, empêche le bétail d'augmenter, de sorte que la chasse et la pêche sont leurs seuls moyens de subsistance, avec les distributions de vivres qu'ils reçoivent.

Constructions.—Les constructions sont chétives et mal bâties. Il a été extrait cet hiver quelques billots, et l'on va pouvoir remplacer par de bonnes maisons ces quelques misérables huttes.

Bétail.—Il n'y a qu'un petit nombre de bestiaux sur la réserve, et les sauvages en prennent bien soin; ils sont tous très fiers d'être propriétaires de bétail.

Instruments aratoires.—L'administration leur en fournit chaque année, en sorte que les sauvages en ont suffisamment pour leurs besoins actuels.

Instruction.—L'instruction par le passé a été presque entièrement négligée. Il a maintenant été ouvert, sur la réserve, un externat qui devrait donner de bons résultats vu que les parents désirent que les enfants s'instruisent.

Religion.—Environ la moitié du groupe appartient à l'Eglise anglicane; le reste est païen.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont bien indolents, et il faut les pousser fortement pour leur faire faire quelque travail quel qu'il soit. Il n'a été fait que peu de progrès depuis qu'ils se sont établis sur cette réserve, mais j'espère qu'ils vont aller mieux maintenant qu'il vient d'être nommé pour cette réserve un nouvel instructeur agricole.

Tempérance et moralité. Ils sont tempérants et il n'a été porté à ma connaissance que peu de cas d'immoralité.

SAUVAGES DU LAC PÉLICAN.

Ces sauvages font partie du groupe de Kénémotayoo, mais ils vivent à part sur les bords du lac Pélican, à environ 65 milles de Mistawasis.

Population.—Les sauvages sous traité comptent 9 hommes, 15 femmes et 28 enfants, faisant en tout 52 individus. Au cours de l'année il y a eu deux naissances, huit décès et trois nouveaux venus se sont joints à l'établissement, ce qui fait pour le groupe une diminution de trois.

Religion.—Ces sauvages sont tous païens.

Instruction.—Il n'y a pas d'enfants qui aient reçu de l'instruction.

Occupations.—Ces sauvages vivent exclusivement de chasse et de pêche.

GROUPE DE WASHPATON N° 96A (SIOUX).

Réserve.—La réserve de ce groupe est sise à 9 milles au nord-ouest de Prince-Albert et a une superficie de 2,400 acres. Le sol y est généralement léger, mais on peut le cultiver avec succès dans les années favorables.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sioux.

Population.—La population se compose de 33 hommes, 25 femmes et 55 enfants, faisant en tout 113 individus.

Santé et conditions hygiéniques.—On peut dire des sauvages de ce groupe qu'ils sont en bonne santé: ils vivent à proximité de Prince-Albert, d'où ils peuvent recevoir promptement les secours du médecin; cependant la mortalité est élevée surtout chez les enfants. Les mesures sanitaires y sont soigneusement exécutées par chaque famille vivant sur la réserve.

Ressources et occupations.—Il n'y a qu'une partie du groupe qui vit sur la réserve. Celle-ci se livre à la culture mixte. En hiver ils bûchent du bois de chauffage qu'ils vendent à Prince-Albert.

Constructions.—Les constructions sont généralement petites, mais on les tient propres et en bon état.

Bétail.—Ils ne possèdent que quelques bêtes à cornes et poneys. Ils prennent bien soin de leurs bêtes, mais ils ne peuvent jamais en garder beaucoup à cause de la rareté du foin.

Instruments aratoires.—Ils en ont tout ce qu'il leur faut et ils en prennent bien soin.

Instruction.—Il y a sur la réserve un externat qui est bien fréquenté par tous les enfants en âge d'aller à l'école, et il en résulte de bonnes choses.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise presbytérienne. Ils ont sur la réserve une femme missionnaire qui y demeure.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois, et en quelques cas ils améliorent leur situation.

Tempérance et moralité.—Leur conduite sous ce rapport est satisfaisante.

RÉSERVE N° 106A.

Cette réserve est située au nord du lac à l'Esturgeon, sur la Petite rivière Rouge, et on la destine à servir à ceux des sauvages du nord qui pourraient désirer s'y établir. Il n'y a encore que peu de familles qui l'aient fait. Celles-ci y font leur vie à cultiver des potagers, à faire du charroi, et à vendre du foin aux hommes de chantier qui sont fixés dans le voisinage.

GROUPE DE WILLIAM CHARLES.

Ces sauvages vivent surles bords du lac Montréal, et ile vivent de chasse et de pêche ; il y a un externat sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, lequel est situé à un endroit convenable sur le lac, et plusieurs enfants fréquentent le collège Emmanuel à Prince-Albert. Ils appartiennent tous à l'Eglise anglicane et sont des chrétiens tout à fait sincères et religieux.

GROUPE DE JAMES ROBERTS.

Les sauvages de ce groupe vivent dans le voisinage du lac la Ronge. Ils professent presque tous, et sont soit anglicans ou catholiques. La chasse et la pêche est leur principale ressource, et cette occupation leur fait presque entièrement négliger l'instruction des enfants. Ils sont de bonnes mœurs et sobres dans leurs appétits.

GROUPE DE PETE BALLENDINE.

Ces sauvages, qui faisaient d'abord partie du groupe de James Roberts, occupent la région qui environne le lac Pélican, et le long des rives de la rivière Churchill. Tous sont chrétiens et sont anglicans ou catholiques romains.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les bâtiments qui servent de quartiers pour l'agence sont situés sur la réserve de Mistawasis, sur la route qui va de Carlton au lac Vert. On est à faire aux logements du meunier et de l'agent des réparations dont le besoin se faisait vivement sentir, et l'on est à refaire la clôture qui entoure le bâtiment principal de l'agence. Au cours de l'année il n'y a pas eu de contraventions dans toute l'agence, et les sauvages ont manifesté l'intention de se conformer aux règles du département.

J'ai, etc.,

W. B. GOODFELLOW,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA-EST—AGENCE DU LAC-CROCHE,
Près de BROADVIEW, 31 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné des statistiques agricoles et industrielles et de l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins à la date du 30 juin 1901.

Bureaux de l'agence.—Les édifices de l'agence sont situés sur le quart nord-est du canton (township) 18, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, à 9 milles environ au nord-ouest de Broadview, ville située sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique Canadien.

Réserves.—Les réserves sont comme suit:—Ochapowace, n° 71; Kahkewistahaw, n°s 72 et 72A; Cowesess, n° 73; Sakimay et La-Brebis, n°s 74 et 74A, toutes situées au nord de la ligne du Pacifique Canadien; elles s'étendent de Whitewood dans l'est jusque près de Grenfell, en passant par Broadview, et sont bornées au nord par la rivière Qu'Appelle, depuis le lac Rond, situé en bas dans l'est, jusqu'à une faible distance du lac Croche qui serpente à l'ouest.

Il y a, en outre, la réserve de Petit-Os (*Little Bone*), n° 73A, située au lac des Sangsues, à 40 milles environ au nord de l'agence.

La superficie totale des réserves est de 181,676 acres.

BANDE D'OCHAPOWACE, N° 71.

Réserve.—Cette réserve, située dans la partie orientale de l'agence au nord-ouest de Whitewood et s'étendant depuis un point à peu de distance de la ligne de chemin de fer se dirigeant vers la vallée de Qu'Appelle, a 52,600 acres de superficie. La partie sud est en prairies avec beaucoup de marais à foin et des touffes de peupliers et de saules. La partie nord descendant vers la rivière Qu'Appelle est fortement boisée de peupliers et de baumes de Giléad et coupée de larges ravins où le bois est fort abondant. Le sol est très graveleux et presque entièrement impropre à la culture. Dans la partie sud de cette réserve, le sol est une marne sablonneuse et argileuse avec, de distance en distance, des bancs de gravier.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe sont des Cris.

Population.—Cette réserve compte 31 hommes, 38 femmes et 39 enfants, en tout 108 individus.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des sauvages est bonne en général, sauf les cas ordinaires de consomption. Ils se sont conformés aux instructions du département en brûlant leurs déchets, et ont tenu leurs maisons relativement propres. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux et le Dr James R. Bird, qui demeure à proximité, les suit bien de ses attentions.

Ressources et occupations.—La culture n'est pas aussi bonne sur cette réserve que sous les autres réserves de cette agence. Le sauvages ont beaucoup de foin, dont ils peuvent disposer à Whitewood. Ils extraient également de la racine de sénéga, qu'ils vendent. Ils font de la pêche, vendent des petits fruits, du bois de chauffage, et des peaux de daim. La réserve se prête bien à l'élevage du bétail, et j'essaie d'induire les sauvages à donner plus d'attention à cette industrie.

Construction.—Les habitations et les étables sont construites en billots dont la plupart sont décâtis. Dans un bon nombre de cas on a fait des réparations l'hiver dernier et l'on a fait de nouveaux billots pour remplacer les anciens.

Bétail.—Le bétail qu'ils ont est de bonne qualité. Il n'augmente pas à raison surtout de ce que les sauvages n'aiment pas le travail additionnel que leur imposeraient la construction de nouvelles étables et l'entretien qu'exige l'hivernage des bestiaux, et puis, l'hiver dernier le fourrage a été rare et de qualité inférieure. La perspective est belle pour cette année.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont des instruments et des outils en quantité suffisante.

Instruction.—Six des enfants vont au pensionnat du lac Rond, trois sont au pensionnat à Cowesess, et quatre sont à l'école d'industrie de Qu'Appelle, où ils sont entourés des meilleurs soins et pourvus de la meilleure instruction suivant leur âge et les diverses industries qu'on leur enseigne. Ils font de bons progrès, bien que quelques-uns d'entre eux restent, je pense, trop longtemps au pensionnat avant de passer aux écoles d'industrie.

Religion.—On n'a pas fait beaucoup de progrès au cours de l'année dans la conversion des sauvages. Les enfants qui fréquentent les écoles ont reçu le baptême suivant la religion où ils entrent. Comme le rév. Hugh McKay demeure au pen-

sionnat du Lac-Rond, donc il est le directeur, à proximité de cette réserve, il a fait de son mieux pour enseigner aux sauvages la religion protestante ; il a été aidé dans cette tâche par Jacob l'Ours, missionnaire sauvage presbytérien. Il y a aussi sur la réserve quelques convertis au catholicisme.

Tendance et progrès.—Ces sauvages consentent à travailler quant ils en constatent des résultats. Depuis deux ou trois ans, ils ont eu le malheur d'avoir de mauvaises récoltes de grain et de foin, mais ils ont persévéré, et, cette année, je n'en ai aucun doute ils vont bien faire. Il y en a particulièrement trois qui progressent bien, ce sont : Pierre Bélanger, Le petit Assiniboine et Kassooquawenum, ainsi que deux ou trois autres qui améliorent leur condition et qui, avant longtemps, seront aussi avancés que les trois autres sus-nommés.

L'instructeur agricole, dans son nouveau logement, se trouvant plus à proximité des sauvages, va sans doute aider à l'avancement, vu qu'il peut leur faire des visites quotidiennes, s'il le faut.

Tempérance et moralité.—Il n'a pas été porté à ma connaissance de cas d'intempérance ou d'immoralité, ce qui est un compliment pour les sauvages, vu que vivant à proximité de Whitewood et de Broadview, où ils vont si souvent charroyer leur bois et leur foin, ils sont soumis à de grandes tentations.

GROUPE DE KAHKEWISTAHAW, N° 72.

Réserve.—Cette réserve touche à celle du groupe de Ochapowace, du côté ouest, et se trouve au nord de Broadview, sur le chemin de fer du Pacifique, avec la vallée de la Qu'Appelle comme frontière septentrionale. Il y a aussi une petite station de pêche qui appartient à cette réserve (n° 72A), à l'extrémité est du lac Croche, à environ 10 milles de distance.

Les réserves embrassent une superficie de 46,816 acres. Le sol est presque tout en prairie onduleuse de qualité moyenne, parsemée de beaucoup d'étangs, de marais à foin et de bosquets de peupliers. On trouve quelques bonnes terres à foin dans la partie sud.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population de ce groupe se compose de 30 hommes, 33 femmes et 43 enfants, en tout 110 individus.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été assez bonne ; il y a eu quelques cas de scrofules et de consomption, mais il ne s'y est trouvé d'épidémie d'aucune sorte. Ils se conforment aux instructions qu'on leur donne au sujet de détritus et de se tenir en état de propreté dans leurs habitations en hiver; l'été ils vivent sous des tentes de toile. Le Dr Bird, l'officier de santé, leur donne aussi ses soins.

Ressources et occupations.—Ils ont une bonne réserve pour la culture et l'élevage des bestiaux, qu'ils font avec assez de succés, mais il y a encore des progrès à faire dans les deux cas, et je continue à bien inculquer le principe qu'il faut qu'ils fassent du progrès. Ils vendent du foin et du bois de chauffage et les plus vieilles gens vendent de la racine de sénéga et des petits fruits aux villages les plus prochains. Ils font aussi la pêche dans le lac Rond, et ceci les aide à se nourrir. Il n'y a pas de chasse, sauf le poule de prairie et les canards l'automne.

Constructions.—Leurs habitations sont en bois rond de même que les étables ; elles sont confortables et ont eu des réparations cette année. Il y en a qui sont vieilles, et j'espère que, lorsqu'on les remplacera, on les construira de meilleurs matériaux. Ils vivent sous des tentes de toile tout l'été.

Bétail.—Leur bétail est de bonne race, mais il n'augmente que lentement à cause du mauvais fourrage l'hiver, et parce qu'ils ont dû en prendre pour se nourrir, les récoltes ayant manqué l'an dernier.

Instruments aratoires.—Ils ont plus d'instruments qu'ils n'en emploient, mais j'espère voir ceci s'améliorer.

Instruction.—Quatorze de leurs enfants sont au pensionnat du Lac-Rond, un au pensionnat de Cowesess et sept à l'école d'industrie de Qu'Appelle ; et d'après les rapports que j'ai reçus et ce que j'ai vu, les progrès sont aussi bons que l'on peut espérer. J'aimerais voir les plus grands enfants passer un peu plus jeunes des pensionnats aux écoles d'industrie, vu que les deux en bénéficieraient.

Religion.—Presque tous les sauvages de cette réserve sont païens, sauf ceux qui appartiennent à l'Eglise presbytérienne, laquelle a sur la réserve un temple bien coquet et bien confortable où le révérend Hugh McKay, ou Jacob l'Ours, font le service divin tous les dimanches. Il est difficile d'améliorer l'état d'âme des vieux sauvages, bien qu'ils aillent aux offices.

Tendance et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages vont bien, ils consentent à travailler. Ils prennent soin de leur bétail, ils veulent avancer, et semblent s'intéresser à l'avenir.

Ils ont passé par un hiver bien dur par suite du manquement des récoltes et du foin, mais, ce printemps, ils ont fait très bien. Ils ont ensemencé de bonnes étendues de terre et leur perspective est plus brillante pour l'année qui vient.

Les hommes qui suivent: Louison (le chef), Mesahcamapeness et Arthur Wahsacase quittent la vallée et vont défricher des terres nouvelles entre les quartiers de l'agence et Broadview, y construisant de bonnes habitations et de bonnes étables et ils vont avoir l'occasion de trouver de bonnes terres à foin dans les environs ainsi que des terres à culture. Alec est encore un bon travailleur, et il a récolté une abondante moisson de blé dans cette vallée. Ces quatre travailleurs donnent de bons exemples aux autres, tant pour l'élevage de bétail que pour la culture.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, à une exception près, ont été tempérants et de bonnes mœurs pour ce qui en a été porté à ma connaissance. La seule exception a été le cas d'un sauvage nommé Sagetassewenin, qui, se trouvant sous l'influence de l'alcohol près de Broadview, a fait feu sur sa belle-mère, qu'il a blessée, mais non grièvement. On a lancé contre lui un mandat d'arrestation, mais il était allé, parait-il, aux Etats-Unis.

GROUPE DE COWESESS, N° 73.

Réserve.—Cette réserve est aussi sise entre la voie du chemin de fer du Pacifique, au sud, et la vallée de la Qu'Appelle, au nord, et est à l'ouest de la réserve de Kahkewistahaw. La superficie en est de 649,920 acres. La rivière aux Herbes, qui est très tortueuse dans son cours, traverse cette réserve et se déverse dans la rivière Qu'Appelle, au milieu d'un large ravin escarpé et fortement boisé. La partie sud de la réserve est en prairie onduleuse avec quelques bons marais à foin.

Tribu.—La majorité de ces sauvages sont des métis ; le reste appartient à la tribu des Sauteux et des Cris.

Population.—Ce groupe compte 32 hommes, 49 femmes et 74 enfants, en tout 155 individus.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été à peu près comme de coutume ; la consomption et les scrofules y ont fait quelques victimes. Ils se conforment très bien à nos instructions quant à la propreté, et ce besoin s'impose davantage chez eux vu qu'ils n'habitent pas sous les tentes l'été, hors le temps des foins. Ils sont bien soignés par le Dr A. W. Allingram, aide du Dr Baird, dont les conseils et les soins leur sont d'un grand secours. Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve.

Ressources et occupations.—Presque tous les sauvages ont du bétail et le tiennent en bonne condition. Leur culture vaut mieux que celle que font généralement les

sauvages, vu que ce sont presque tous des métis, et ils sont mieux outillés d'instruments aratoires et autres objets pour accomplir leur travail. Ils ont aussi de bons chevaux de trait ainsi que des bœufs, de sorte que, lorsque la saison est bonne, ils vivent bien et ont bien peu de dettes. Ils vendent aussi du foin et du bois de chauffage. Les plus vieilles gens vendent de la racine de sénéga, des petits fruits et du poisson. Ils sont en général bien laborieux.

Constructions.—Ces sauvages habitent des maisons de billots de meilleure classe que la plupart des autres sauvages de cette agence, et cette année ils achètent encore du bois de service afin de faire des divisions et des couvertures de bardeaux dans quelques nouvellles constructions qui sont à s'ériger. Ils ont aussi de bonnes étables en billots.

Bétail.—Leur bétail est de bien bonne race et ils le tiennent en bien bonne condition ; on en prend bien soin l'hiver et il augmente convenablement.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont bien pourvus d'instruments tels que lieuses, moisonneuses, semeuses, herses, voitures de roulage, et tout ceci est en grande partie payé. Il est notable, si la récolte est ce qu'on en attend, qu'ils vont solder cette année la différence leur restant de leurs dettes. Ils ont besoin de plus d'abris pour mettre leurs instruments, et ils ont promis d'en élever. Il y a un bon moulin à farine sur cette réserve, auquel tout le monde a accès, et je n'ai pas de doute, d'après les apparences présentes de la récolte du blé, qu'il va y avoir de la besogne à ce moulin tout l'hiver. Il y a aussi une batteuse à vapeur. Le moulin et la batteuse sont tous deux sous la surveillance de M. James Sutherland, qui est un hommes expert ayant les connaissances pratiques qu'il faut.

Instruction.—Il y a 19 enfants qui vont à l'école d'industrie de Qu'Appelle; 13 sont au pensionnat de Cowesess, 3 au pensionnat du Lac-Rond, 1 à l'école d'industrie de Régina, et 1 à l'école d'industrie de Elkhorn.

Ces sauvages se rendent compte de l'importance de l'instruction, et le pensionnat de Cowesess se trouvant sur la réserve, ils y envoient leurs enfants plus jeunes, et ils envoient les plus âgés à l'école d'industrie de Qu'Appelle. Quelques-uns, mais en petit nombre, vont au pensionnat du Lac-Rond.

Le pensionnat qui existe sur cette réserve est complètement organisé en tous points, il y a des améliorations modernes pour les cabinets d'aisance, il y a la lumière acétylène partout, fournie par une machine à gazoline ; les échelles de sauvetage sont tout ce qu'il y manque, et il en faut, vu que la construction est en charpente et haute de quatre étages.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains, et il y a à la mission deux prêtres catholiques et un frère qui habitent au pensionnat de Cowesess, qui est près du lac Croche, et dont le révérend père Perrault est le directeur. Il y a à la mission une bonne église qui est bien fréquentée. Le révérend Hugh McKay, ministre presbyaérien, préside aux offices qui se font sur la réserve à intervalles réguliers, mais le nombre des protestants y est restreint.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de ce groupe sont laborieux; il y en a qui ont des fermes d'assez d'étendue, bien encloses, ainsi que des pâturages, afin de ne pas s'exposer à de grandes pertes de temps en étant obligés de courir après leurs bestiaux au temps du travail. Comme ce sont presque tous des métis, leur système de travail se rapproche de très près du système des blancs. La difficulté que l'on a avec eux est celle qu'on éprouve à les faire ensemencer moins de terre et à la cultiver avec plus de soin pour en éloigner les mauvaises herbes.

La quantité de grain ensemencé cette année a été très satisfaisante et promet un bon rendement.

Je puis indiquer les personnes suivantes comme étant celles qui ont fait le meilleur travail : Le chef Nepahpeness, Alex. Gaddie, Ambroise Delorme, Baptiste Henri.



Musique de l'école industrielle des Sauvages de St-Paul (près de Winnipeg), 10 octobre 1900.

J. B. Sparvier, pour la culture ; et Zac LeRat, pour les progrès dans l'élevage du bétail.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas de plainte à formuler contre ce groupe au point de vue de l'intempérance et de l'immoralité, leur seul défaut c'est le goût du jeu, mais pas à un degré considérable.

GROUPE DE SAKIMAY N° 74.

Réserve.—Cette réserve est située du côté ouest de la moitié nord de la réserve de Cowesess, et est bornée au sud par cette réserve et au nord par le lac Croche et la vallée de la Qu'Appelle. Il y a du côté nord du lac et de la rivière une légère partie de la réserve (n° 74A). Cette réserve embrasse une superficie de 25,280 acres. En sus de cela ces sauvages ont la réserve du Lac-aux-Sangsues, n° 73A, située à quarante milles, au nord, et qui contient 6,976 acres, se composant surtout de marais à foin, de bosquets et de cours d'eau, et qui, conséquemment, est d'une grande valeur pour eux, attendu qu'ils peuvent compter sur la récolte du foin à toutes les saisons.

La réserve de Sakimay est en grande partie onduleuse, avec quelques touffes de peupliers et saules. Dans la partie nord elle est bien accidentée en ravins fortement boisés. On y trouvait autrefois de grands étangs qui sont aujourd'hui en partie desséchés depuis quelques années, bien que quelques-uns soient actuellement à se remplir d'eau. La moitié environ du terrain se compose de bonne marne, l'autre moitié est en gravier. Il y a de superbes terres à foin à l'extrémité ouest du lac Croche.

Tribu.—Presque tous les sauvages sont de la tribu des Sauteux, avec quelques Cris.

Population.—La population compte 45 hommes, 55 femmes et 104 enfants, en tout 204 individus.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été à peu près comme d'habitude. Ils souffrent de scrofules et de consomption un peu plus que les autres à raison, je crois, de ce qu'il y a plus marais à foin du côté ouest de la réserve. Ils se conforment aux instructions qu'on leur donne au sujet des mesures de salubrité, et sont suivis avec attention par l'officier de santé, qui a donné ses soins à quelques-uns d'entre eux qui avaient eu des accidents, dont aucun n'a eu de suites fatales. Il n'y a pas eu d'épidémies.

Ressources et occupations.—Il y a trois groupes qui occupent cette réserve en commun. Ce sont la bande du Veau-Jaune, la bande de La-Brebis et celle de Petits-Os, à la réserve du Lac-aux-Sangsues. La bande du Veau-Jaune occupe la partie sud de la réserve et se livre à la culture et à l'élevage des bestiaux, de même que la bande de Petits-Os de la réserve du Lac-aux-Sauvages. Il se perçoit chaque année des sommes considérables pour des permis de coupe de foin vendu à des blancs à 40 cents la tonne. Ces sommes sont portées au crédit du groupe par l'administration, qui emploie cet argent à acheter les outils et instruments qu'il faut. Ils vendent aussi du foin, du bois de chauffage, de la racine de sénéga et des petits fruits. Ils font également la pêche dans le lac Croche.

La bande de La-Brebis occupe la partie nord de la réserve, où se trouvent de belles grandes terres à foin dont ils tirent leurs moyens d'existence par la vente qu'ils font du foin aux colons et à Grenfell. Ils font aussi l'hivernage du bétail des gens du dehors et des sauvages qui n'ont pas pu rentrer assez de foin.

Ils vendent aussi du bois sec et du petit gibier en saison opportune.

Ils sont très entêtés sur le sujet de la culture et de l'élevage du bétail, mais il y en a deux ou trois qu'on a pu décider à commencer cette année à faire de la culture sur une petite échelle.

Constructions.—On a beaucoup amélioré les constructions cette année en y faisant des réparations, et je suis sûr que quand les récoltes seront meilleures les habitations vont aller en s'améliorant. Actuellement ce sont des maisons en billots et il y

en a qui sont bien vieilles. Les maisons les plus coquettes sont à La-Brebis. Il y a sur la réserve de bonnes étables en billots.

Bétail.—Les groupes du Veau-Jaune et de Petits-Os ont un bon troupeau de bétail de race, dont il est pris bon soin, et le troupeau augmente petit à petit.

Instruments aratoires.—Leur outillage d'instruments aratoires est suffisant, sauf qu'il leur manque une lieuse; le groupe a les fonds voulus pour s'en acheter une en propre.

Enseignement.—Neuf des enfants sont à l'école d'industrie de Qu'Appelle, quatre sont à celle de Elkhorn, et six sont au pensionnat du Lac-Rond.

Il y a à La-Brebis un grand nombre d'enfants qui ont l'âge d'aller à l'école, mais le groupe continue à s'obstiner à ne pas les envoyer de bon gré. J'y fais tous mes efforts, et j'espère réussir à les amener à avoir un externat pour commencer. C'est avec les vieux sauvages qu'on éprouve de la difficulté ; ils s'obstinent avec persistance et veulent rester dans leur ancienne manière d'être.

Religion.—Ils sont presque tous païens, sauf quelques-uns qui sont presbytériens. Le réverend Hugh McKay a acheté au village du Veau-Jaune un grand bâtiment qu'il est à transformer en église où il va faire régulièrement les offices religieux, et je n'ai pas de doute qu'il ne doive en obtenir de bons résultats.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont en somme de bons travailleurs, mais, comme la plupart des autres, il leur faut une surveillance incessante. Il y a eu progrès sensible depuis l'an dernier dans la qualité de leur culture. Il a fallu abandonner quelques des vieux champs à cause des mauvaises herbes, et c'est presque toute de la terre neuve qui est en culture cette année.

Les récoltes ont une bonne apparence et promettent un rendement exceptionnel.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages soutiennent bien la comparaison avec les autres, mais étant tellement disséminés, ils sont plus difficiles à surveiller d'aussi près, surtout le groupe de La-Brebis, où quelques jeunes gens ne sont pas tempérants. J'ai demandé à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest de les surveiller de près.

Observations générales.—Je suis heureux de dire que bien que les sauvages de cette agence aient passé par un hiver aussi rigoureux et qui leur a coûté beaucoup d'argent pour hiverner le bétail, et a fait que parfois ils ont eu beaucoup de mal à se procurer des aliments pour eux-mêmes, néanmoins ce printemps ils se sont tous mis à l'ouvrage avec bon cœur, ils ont acheté du grain de semence dont ils doivent rembourser le prix à l'administration, ils ont fait des guérets, ensemencé de bonnes étendues de terre, et ils espèrent récolter beaucoup de foin.

J'espère que le moulin à farine de cette réserve va avoir de la besogne pour six mois, et que les sauvages vont avoir assez de farine et assez de blé, en sus de ce qu'il leur faut pour ensemencer l'an prochain, pour payer leurs dettes et vivre confortablement l'hiver prochain.

Bien que l'hiver ait été aussi rigoureux et aussi long, les pertes du côté du bétail n'ont pas été plus considérables que celles que certains colons blancs ont éprouvées.

On a tenté d'inaugurer les danses "Give Away', mais je les ai arrêtées après la première. Il n'y a pas eu de danse du soleil, et il n'y a eu que quelques-uns des plus vieux qui l'aient demandée.

On ne fait de distributions de vivres qu'à ceux qui sont trop vieux pour travailler. On ne fait de l'échange avec les sauvages que pour se procurer le foin, le bois de chauffage et la main-d'œuvre dont on a besoin pour les fermes, le moulin, et le siège de l'agence. On leur donne en échange des vivres et des vêtements aux prix réguliers, ce dont ils sont satisfaits.

C'est en grande partie dû à l'aide efficace que j'ai eue du personnel d'ici si cette agence a pu faire le bon travail qu'elle a accompli.

J'ai l'honneur, etc.,

MAGNUS BEGG,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, 20 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

BANDE D'UNE-FLÈCHE, N° 95.

Réserve.—Cette réserve est sise sur la rive est de la rivière Saskatchewan-sud, quatre milles é l'est de Batoche, et a une superficie de 16 milles carrés.

Le sol en est généralement sablonneux (si l'on en excepte une légère partie qui est de marne légère sableuse), et par une saison de sécheresse on ne peut compter sur de la récolte.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris de la Plaine. Les plus vieux sont des malheureux, débiles au physique, pleins de préjugés, et stationnaires jusqu'au bout. Quelques-uns des plus jeunes sont tout l'opposé, et ils vont marcher.

Population.—La population est de 17 hommes, 28 femmes, 27 garçons et 22 filles, en tout 94 âmes.

BANDES D'OKEMASSIS ET DE BARBU, N°s 96 ET 97.

Réserves.—Les réserves de ces deux groupes sont au lac aux Canards, la superficie totale en étant de 44 milles carrés. Le sol de la réserve d'Okemassis est sablonneux, et l'on ne saurait compter dessus ; la réserve de Barbu, au sud et à l'ouest, est bonne ; c'est une marne argileuse et c'est bien le terrain qu'il faut pour le blé.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—Le groupe d'Okemassis compte 7 hommes, 9 femmes, 3 garçons et 4 filles, en tout 23 âmes ; le groupe de Barbu a 22 hommes, 40 femmes, 27 garçons et 37 filles, en tout 136 individus.

BANDE DE JOHN SMITH, N° 99.

Réserve.—Cette réserve est à environ 14 milles au sud-est de Prince-Albert, la Saskatchewan-sud la traverse, et la superficie en est de 37 milles carrés. Le sol est d'une qualité particulièrement bonne ; c'est une marne argileuse fertile qui a beaucoup de prairies à foin. Ces sauvages sont bien heureux d'avoir une aussi belle réserve.

Tribu.—Ce groupe se compose de métis, de Cris de la Plaine et de quelques Cris des Marais. Ils savent gagner leur vie, mais il y en a quelques-uns qui sont plutôt paresseux.

Population.—Le groupe compte 135 individus, dont 37 hommes, 33 femmes, 30 garçons et 34 filles.

BANDES DE JAMES SMITH ET DE CUMBERLAND, N°s 100 ET 100A.

Réserves,—Les réserves de ces groupes sont sur la Grande-Saskatchewan, au Fort-à-la-Corne, à quinze milles à l'est du confluent de la Saskatchewan-sud avec la Saskatchewan-nord. Sa superficie est de 92 milles carrés. Une petite partie du

sol est du sable, mais le reste est une marne argileuse fertile, parsemée de marais à foin et de lacs. C'est une propriété superbe.

Tribu.—Les sauvages sont des Cris de la Plaine et des Cris des Marais.

Population.—Le groupe de James Smith compte 107 individus, dont 24 hommes, 22 femmes, 34 garçons et 27 filles.

La population du groupe de Cumberland est de 28 hommes, 36 femmes, 30 garçons et 26 filles, en tout cent-vingt âmes.

La population totale de cette agence est de 615 âmes. Les naissances ont été de 41, et les décès de 33. Il y a 8 sauvages d'absents.

Santé et état hygiénique.—Je suis heureux de dire que la santé générale de cette agence a été très bonne ; on n'a pas eu d'épidémie grave, bien que d'autres divisions nous avoisinant en aient été atteintes; les scrofules ont été circonscrites au sein des sauvages, qui progressent, à raison des mesures sanitaires que l'on prend, et aussi par suite de la disparition de l'ancienne coutume des médicaments de sauvages et de la disposition qu'ont les naturels à suivre les ordonnances de l'officier de santé.

Ressources et occupations.—Beaucoup de sauvages se livrent à la culture et à l'élevage du bétail, mais ils n'en font pas à beaucoup près autant qu'ils le devraient. Il faut une surveillance constante et incessante et de l'aide des cultivateurs pour les faire avancer dans cette voie. Le sauvage est lâche naturellement, il est néanmoins accessible à la honte, et, si vous ne le lâchez pas, si vous lui prêtez par ci par là une main secourable, vous pouvez lui faire faire ce que vous voulez. Et puis, il y en a tout un nombre qui se livrent à la chasse, menant ainsi une vie qui n'a pas de suite ; ceux-ci n'avancent pas et n'amassent jamais rien ; l'été ils extraient des racines. Or cette existence de bête (*wolfing*) est un mal; si nous pouvons seulement les amener à acquérir du bétail, et avec le temps leur faire récolter un peu de grain, nous aurons réussi à les retenir sur la réserve, occupés et intéressés à leurs affaires ; et il serait possible de leur donner un mois de congé en juin sans inconvénient, au contraire.

Constructions.—La construction sur presque toutes les réserves a fait un progrès sensible, et les sauvages, si on les y pousse, sont disposés à continuer dans cette direction.

Bétail.—Le bétail va mieux, et c'est justice. L'administration nous donne généreusement tous les taureaux de race dont nous avons besoin. Ceci, joint à l'abondance du fourrage, aux étables bien chaudes et au bons soins donnés aux jeunes bestiaux, va faire de notre bétail le meilleur de la division.

Instruments aratoires.—Nous sommes assez bien outillés d'instruments aratoires. Ils ont toujours besoin de réparations (en vertu du principe que travailler peu tout de suite évite bien du labour plus tard).

Enseignement.—A cette agence nous avons une école d'industrie, le collège Emmanuel à Prince-Albert, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, ainsi qu'un externat sur la réserve de John Smith et un autre sur celle de James Smith ; il y a aussi au Lac-aux-Canards un grand pensionnat, assistance, cent élèves, que dirige l'Eglise catholique. L'école d'industrie et le pensionnat font d'excellent travail, l'assistance s'y maintient à son chiffre. Les externants vont bien chacun dans leur sphère, ce sont pour ainsi dire des pépinières pour les écoles plus avancées.

Religion.—A cette agence la plupart des sauvages sont chrétiens, ceux d'Une-Flèche, d'Okemasis et de Barbu vont surtout à l'église catholique à Batoche et au Lac-aux-Canards, tandis que ceux de John Smith ont un ministre anglican fixé chez eux avec une église très coquette ; de même ceux de James Smith et de Cumberland ont une très jolie église, un lecteur laïque de l'Eglise anglicane qui y réside et un ministre qui les visite. Tous les sauvages suivent régulièrement les exercices du culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Beaucoup de ces sauvages vivent bien d'agriculture, et se rendent très bien compte de l'avantage qu'il y a d'avoir du bétal et du grain à vendre pour se procurer de l'argent comptant. Il y en a tout un nombre qui cette année ont augmenté leur étendue de terre en culture. Pour n'en mentionner que quelques-uns ; Charles Sutherland a 34 acres en blé, ainsi que de l'orge, des racines, etc.; Joseph Gardapie a 40 acres en grain ; Thomas Sutherland, 30 acres, et plusieurs autres de l'agence en ont 20 et 25 acres d'apparence superbe, et leur donnant de grandes espérances pour l'avenir. Puis les sauvages ont de 15 à 40 têtes de bétail chacun. Des hommes de cette espèce ont assez de bien pour vivre, et surtout pour qu'ils vivent contents et chez eux sur leurs réserves respectives. Un grand nombre sont d'anciens élèves des écoles d'industrie, revenus ici avec assez d'argent, qu'ils ont acquis des distributions de l'annuité qu'on leur a mis à l'épargne, ainsi que par leur gain acquis aux écoles. Walter Petit-Pin est revenu ici de l'école d'industrie de Régina avec plus de $80 ; avec cet argent il s'est acheté un bœuf de travail. Je lui en ai prêté un autre. Il s'est donc mis immédiatement à l'ouvrage. Il a ensemencé une bonne étendue de terre et a défoncé environ 10 acres de sol vierge. Napoléon Sutherland avait à son retour de l'école $128. Il a placé cette somme sur du bétail et il en a actuellement dix têtes. Tous ces jeunes gens vont bien aller, s'ils ont de l'aide sous forme de vivres, de façon à leur permettre d'amasser quelque chose. En juin et juillet plusieurs d'entre eux se sont occupés à faire des labours d'été et du défonçage.

Tempérance et moralité.—En somme, la conduite des sauvages est très passable, il y en a quelques-uns qui se procurent de la boisson et il y en a eu quelques-uns de punis de même que ceux du dehors qui leur ont procuré cette boisson ou la leur ont donnée ; c'est pour certains d'entre eux une maladie ou une faiblesse auxquelles ils ne peuvent pas résister.

J'ai pris la direction de cette agence en novembre dernier, ce qui est pour ainsi dire la queue de l'exercice. J'espère l'an prochain que les sauvages auront encore accru leur bien-être.

J'ai l'honneur, etc.,

W. E. JONES,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'EDMONTON,
STONY-PLAIN, 31 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le troisième rapport annuel de mon agence pour l'exercice clos le 30 juin 1901, avec l'état statistique accoutumé et l'inventaire des biens de l'administration que j'ai eus sous mes charges.

Réserves.—Il y a à cette agence cinq réserves, savoir: celle de Michel, n° 132; celle de Joseph, n° 133 ; celle de Paul, n° 133A ; celle d'Alexandre, n° 134 ; celle d'Enoch, n° 135. La superficie totale des cinq réserves et de 34,420 acres, dont environ 70,000 sont couverts de bons bois tels que l'épinette rouge, le pin, le bouleau et le peuplier, dont une grande partie est utilisable pour bois de service et pour la construction. Toutes les réserves sont bien arrosées, plusieurs des grands lacs qui s'y trouvent fourmillent de poisson ; tandis que le sol n'a pas de supérieur dans tous les territoires.

BANDE DE MICHEL, Nº 132.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe appartiennent à la tribu des Iroquois et sont originaires des environs de Montréal, d'où ils sont venus il y a environ 100 ans.

Réserve.—La réserve est sise dans les cantons 53 et 54, 27ième rang, à environ vingt-deux milles au nord-ouest d'Edmonton, et elle comprend quarante milles carrés, soit 25,480 acres en superficie.

Population.—Le recensement exact de ce groupe pris lors de la distribution de l'annuité que l'on vient de terminer a donné 96 individus, comprenant 15 hommes, 21 femmes, 29 garçons et 31 filles. Il y a eu trois décès et trois naissances au cours de l'année.

Ressources et occupations.—C'est ici que se trouve la réserve agricole porte-étendard de toute l'agence, et les sauvages y vivent bien par la culture du grain et l'élevage du bétail ; virtuellement, ils sont indépendants des secours de l'administration.

Enseignement.—Les enfants de cette réserve vont au pensionnat de Saint-Albert, qui est à près de 15 milles de la réserve.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains.

Constructions.—Leurs habitations sont chaudes et confortables. Il y en a plusieurs qui sont bien meublées.

BANDE DE JOSEPH, Nº 133.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Assiniboines.

Réserve.—Cette réserve est située dans les cantons 53 et 54, au 4ème rang. Elle est à seize milles au sud de la réserve d'Alexandre et couvre environ 23 milles carrés, sa superficie exacte étant de 14,720 acres.

Population.—Il y a dans ce groupe 147 individus, dont 30 hommes, 30 femmes, 39 garçons et 42 filles. Il y a eu parmi eux au cours de l'année douze naissances, et il n'y a pas eu de décès.

Ressources et occupations.—Ces gens vivent exclusivement de chasse et de pêche et ils vivent assez à l'aise, si l'on en juge par les apparences.

Enseignement.—L'externat de la réserve continue ses classes, avec une assistance passable, variant de 2 à 18 élèves, suivant la saison.

Religion.—Ces gens sont catholiques romains.

Constructions.—Leurs habitations sont chaudes et confortables. Ils les tiennent propres et bien rangées.

BANDE DE PAUL, Nº 133A.

Tribu.—Ces sauvages sont des Assiniboines.

Réserve.—Cette réserve est située dans le canton 52, 3ème et 4ème rangs ; elle est à 16 milles au sud de la réserve de Joseph et à 23 milles franc ouest du siège de l'agence. Elle couvre environ 33 milles carrés, soit 20,920 acres.

Population.—Ce groupe a une population de 146 âmes, comprenant 32 hommes, 42 femmes, 45 garçons et 27 filles. Il y a eu 9 décès et 7 naissances au cours de l'année.

Ressources et occupations.—Jusqu'à présent les membres de ce groupe n'ont pas fait de culture, sauf celle des pommes de terre, des navets et des carottes dont ils ont eux-mêmes besoin, mais je dois faire un rapport très favorable sur les soins qu'ils donnent à leur bétail, qui sous l'œil vigilant et les soins diligents du cultivateur Blewett se développe de façon à devenir un troupeau de bonne taille. Il faut se rappeler que ce n'est que depuis quelques années que ce groupe est établi sur cette

réserve, et d'après ce qui se passa actuellement j'entrevois qu'elle sera un jour l'une des plus florissantes que nous ayons.

Enseignement.—L'externat n'a pas encore rouvert ses portes. Il y a environ neuf enfants qui vont à l'école d'industrie du Daim-Rouge.

Religion.—Au recensement que nous venons de faire, il y a eu vingt-cinq de ces gens qui se sont dits catholiques romains, cent vingt se sont déclarés méthodistes et un, païen.

Constructions.—Leurs habitations sont chaudes et confortables, et elles augmentent peu à peu en logement.

GROUPE D'ALEXANDER, N° 134.

Tribu.—Ces sauvages sont des Assiniboines.

Réserve.—La réserve, qui est à quatre milles au nord de celle de Michel et à quarante milles par chemin d'Edmonton, est située dans les cantons 55 et 56, 27ème, 28ème rangs et rang I, ce dernier rang étant à l'ouest du 5ème méridien initial. Elle couvre 41 milles carrés, soit 26,240 acres.

Population. Il y avait le 19 de ce mois 190 individus dans ce groupe, comprenant 48 hommes, 59 femmes, 47 garçons et 36 filles.

Ressources et occupations.—Ces gens sont censés être des cultivateurs, mais actuellement ils vont plus mal que n'importe quel groupe de l'agence. On a eu beau les presser de rentrer la récolte, ils ont laissé à 150 acres de récolte sans tenter même de la faucher l'automne dernier, parce que la neige l'avait renversée ; en conséquence ces sauvages n'avaient pas de semence au printemps et n'ont presque pas de récolte cette année. Ils ont laissé mourir de faim plusieurs de leurs bestiaux, étant trop paresseux pour aller chercher et leur donner à manger le foin qu'ils avaient en meules dans la prairie. Il y a quelque influence néfaste qui leur gâte l'esprit, car ils étaient de bons cultivateurs. Je suis forcé de leur faire de fortes distributions de vivres, et ils retirent beaucoup de leur chasse et de leur pêche.

Enseignement.—Les enfants reçoivent leur instruction au pensionnat de Saint-Albert.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, à l'exception de deux, qui sont méthodistes.

Constructions.—Les habitations et les étables sont assez bonnes, mais il y a encore beaucoup de progrès à faire.

BANDE D'ENOCH, N° 135.

Tribu.—Tous les sauvages de ce groupe sont de la tribu des Cris.

Réserve.—Cette réserve, sur laquelle se trouvent les bâtiments du siège de l'agence, est située dans le canton 52, 25ème et 26ème rangs, à douze milles à l'ouest d'Edmonton. Elle a une superficie d'environ 44 milles carrés, soit, pour parler exactement, 27,060 acres.

Population.—Ce groupe a une population de 122, comprenant 38 hommes, 42 femmes, 22 garçons et 20 filles. Il y a eu 3 naissances et 18 décès au cours de l'année.

Ressources et occupations.—La culture et l'élevage des bestiaux sont les principaux moyens d'existence de ces sauvages, mais ils retirent aussi beaucoup d'argent de la vente du bois de chauffage et du bois de construction, tandis qu'un certain nombre d'entre eux travaillent parfois en ville et pour des étrangers.

Enseignement.—Les enfants de cette réserve suivent les classes des écoles de Saint-Albert, de Hobbema, du Daim-Rouge et de Régina. Je n'ai vu aucune des grandes écoles dont je viens de parler, si ce n'est celle de Saint-Albert. Au sujet de celle-ci, je ne saurais trop complimenter le soin et le confort que l'on donne aux enfants, qui

sont au nombre de soixante-seize, de même que la propreté absolue et l'ordre parfait qui y règnent partout; ceci est dû à la direction habile et énergique de l'excellente et gracieuse directrice, la révérende sœur Dandurand, et de son personnel.

Religion.—Lors du recensement, 21 se sont dits méthodistes, le reste, 101, est catholique romain. Plus j'étudie le sauvage et plus je me convaincs, que sauf pour les métis de condition un peu meilleure, leurs esprits incultes et somnolents ne voient dans la religion qu'un mythe, une chose quelconque avec laquelle ils espèrent gagner quelque chose. Je connais une vieille sauvagesse rusée qui est bonne méthodiste, catholique romaine et presbytérienne, et elle fait avec succès marcher les trois de front, avec accompagnement soutenu de couvertures, de couvre-pieds, de vêtements et autres gratifications ; et il n'y a pas de doute que s'il y avait un ministre anglican qu'elle connût elle serait une fidèle assidu de son église.

Constructions.—Les habitations sont de catégorie inférieure, mais les sauvages ont actuellement leur scierie en fonctionnement, et j'espère, avant peu, les voir faire du progrès dans leurs contructions.

Santé et état hygiénique.—Si nous n'avions pas d'hiver qui force les sauvages de quitter leurs réduits pour entrer dans leurs habitations, qui sont en général des huttes en billots, leur santé serait assez bonne en général, car il est bien connu que lorsqu'ils vivent virtuellement en plein air, le printemps, l'été et l'automne, leur santé est beaucoup meilleure. Faut-il s'en étonner ? Prenez la race blanche, et durant cinq mois de l'année faites la vivre dans une hutte où l'on tient allumés de grands feux dans des foyers ouverts, qui par la chaleur qui s'en échappe jointe à la transpiration et aux émanations qui s'exhalent des corps sales et non lavés des sauvages, empoisonnent l'atmosphère. Quand on considère ce mal, joint à leur manière de vivre, festoyant et gaspillant aujourd'hui, condamnés au jeûne le lendemain, avec les pieds mouillés, et souvent des vêtements trempés qu'ils gardent pour dormir, et avec tout cela une vie d'immoralité, peut-on s'étonner que les scrofules et la phtisie, plaies du sauvage, fassent bientôt leur apparition, et que dans de telles circonstances et avec leur imprévoyance absolue pour les mauvais jours, ils fournissent à ces maladies un si vaste champ pour se développer et accomplir leur œuvre néfaste. Les fonctionnaires prennent toutes les mesures nécessaires de mettre à exécution les directions sanitaires, telles que le blanchissage à la chaux, l'enlèvement et la destruction par le feu des détritus, l'emploi des désinfectants, etc., et la vaccination. On a eu recours d'une façon très sensible à cette dernière mesure à cette agence au cours des six mois passés, alors qu'une maladie, désignée par plusieurs médecins comme étant de la variole, au moins sous une des formes bénignes de ce fléau, s'est répandue par toute la région, et, cependant, il n'y a eu que trois familles, soit treize individus de la réserve, qui aient contracté la maladie. Les sauvages ont grand'peur de la variole, plusieurs d'entre eux ne veulent pas consentir à se faire vacciner, et, cependant, quand la maladie se déclare, ils viennent supplier qu'on les inocule. L'influence des charlatans d'autrefois disparaît rapidement, et les naturels se disposent de plus en plus à se faire traiter par nos médecins et à prendre leurs médicaments. J'ai donc éprouvé beaucoup de satisfaction quand le ministère a désigné le docteur Harrison, d'Edmonton, pour leur faire des visites régulièrement, tous les deux mois, à toutes les réserves. Cependant, en quelques cas, ils ont une très grande foi en leurs charlatans. Il a été porté en particulier un cas à ma connaissance, ce printemps. Un sauvage qui était mourant s'est laissé convaincre par le médecin d'aller à l'hôpital, pour y subir une opération pour scrofules, laquelle opération devait, lui assurait-on, le guérir. Il s'y est soumis avec succès, mais deux soirs après il s'est évadé de l'institution, et se rendit chez lui pour s'y faire soigner, disait-il, par son médecin à lui. Il est mort.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de pouvoir faire rapport que, au cours de l'année, j'ai trouvé que l'usage des liqueurs enivrantes avait diminué sensiblement parmi nos gens, surtout dans le groupe d'Enoch; il n'en a été porté qu'un seul cas

à ma connaissance, non pas que je crois un instant qu'on n'en fait pas souvent usage à la sourdine; et faut-il s'en étonner quand toutes les influences mauvaises les entourent de toutes parts ? Quant à leurs mœurs, je voudrais bien en faire un rapport aussi favorable.

Progrès.—Je ne puis que faire un rapport favorable des progrès accomplis sur les réserves de Paul, de Michel, et d'Enoch. Bien que tous les cultivateurs aient eu à lutter l'automne dernier contre de grands désavantages, par suite des grandes averses d'août et septembre, qui ont tout renversé le grain, cependant, les cultivateurs appartenant aux groupes de Michel et d'Enoch, ont fait de leur mieux pour sauver leurs récoltes, et ils ont eu d'assez bons rendements. Ni l'un ni l'autre de ces groupes ne s'est découragé, et ils ont ensemencé encore ce printemps une assez grande étendue de terre en avoine, en blé, en orge et en racines; l'un d'eux en a plus de cent acres. Je voudrais bien pouvoir faire un rapport aussi favorable sur le groupe d'Alexandre. Comme je l'ai déjà dit, les membres du groupe de Joseph vivent de chasse et de pêche, ile se sont montrés indignes de recevoir du bétail, n'ayant pas eu soin de celui qu'on leur avait donné.

Scierie.—Le groupe d'Enoch s'est décidé à abattre le vieux moulin à vent de 40 pieds d'envergure qui ne servait plus à rien, et à transporter le bâtiment au lac, près des bâtiments du siège de l'agence, et à le reconstruire à cet endroit; ils ont acheté de la Waterous Engine Co. une machine de vingt chevaux-vapeur ; ils ont défrayé le coût de ces travaux et soldé le prix de ces machines avec l'intérêt de leur argent provenant de la vente des terrains de la réserve de Passpasschase. Ce travail s'est terminé tard dans le printemps, et cependant le groupe a pu faire environ cinq cents billots qui, une fois sciés en planches, ont donné environ 20,000 pieds de bois de service. La machine à bardeaux n'a pas encore servi. A part le sciage, il a été moulu environ cinq cents boisseaux de blé qui ont fait cent quatre-vingt-dix-sept sacs de farine de bonne qualité. Le groupe espère avant peu pouvoir installer une machine à raboter et une autre pour faire du bois de plancher et du lambrissage en déclin. Pour aider au paiement du salaire de M. Thomas McGee, qui dirige également le moulin à farine du Lac-La-Selle, on prend chaque cinquième billot, et le bois en provenant sert à améliorer les bâtiments des diverses réserves. On doit féliciter le groupe de son esprit d'entreprise, qui, je crois, avant longtemps aura pour résultat de faire construire des maisons meilleures que les huttes où habitent actuellement la plupart des sauvages.

Clôture.—La grosse besogne que les membres du groupe d'Enoch se proposent de faire à leurs propres frais est d'enclore toute leur réserve, ce qui devra prendre 75 milles de fil de fer. Nous espérons terminer ce travail avant l'hiver.

Bétail.—Le bétail sur les diverses réserves, comptant 545 têtes, à peu d'exceptions près, a bien passé l'hiver, si l'on songe à la saison très pluvieuse qu'on a eue pour les foins l'an dernier. Mais je regrette d'avoir à dire que ces gens continuent à avoir l'habitude pernicieuse d'abattre leurs veaux, surtout les mâles. C'est cette habitude qui les empêche de retirer aucun profit de leur bétail et qui, par suite, les décourage de cette industrie. Les sauvages du groupe d'Enoch ont acheté pour leur propre compte avec l'intérêt de leur argent, sept fortes juments, et un étalon bai Cleveland, pour l'élevage. C'est là encore un pas de fait par eux dans le chemin du progrès.

Bâtiments de l'agence, etc.—Les sauvages ont construit une boutique de forge, où j'ai installé tous les outils, etc. C'était combler une lacune dont on sentait depuis longtemps l'existence. Cette boutique est très commode et est une source de grandes économies pour tout le monde, vu que des objets brisés peuvent maintenant s'y réparer, tandis qu'autrefois il aurait fallu les jeter au rebut comme inutiles. C'est Dio Callihou, un jeune sauvage qui a appris son métier à l'école d'industrie de Dunbow, qui est le forgeron. J'ai fait entourer de saules et recouvrir de mortier à la chaux à l'extérieur le logement de l'interprète, ce qui le rend plus chaud et plus confortable; en outre de ceci, les sauvages ont au cours de l'hiver bûché environ 8,000 perches avec

lesquelles je leur ai fait enclore une étendue d'environ cent cinquante acres pour en faire un parc pour les chevaux et les vaches de l'agence, dont on avait également besoin depuis longtemps. Le coût de ce travail s'est défrayé avec des distributions de vivres.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'été dernier a été exceptionnellement pluvieux et a été suivi d'un hiver très doux et de peu de durée. Ceci explique évidemment le grand nombre de maladies bénignes qu'il y a eu sur toutes les réserves.

Il a été distribué des certificats d'allocations de terre aux métis, l'été dernier, par le commissaire J. A. J. McKenna, de cette administration. Cet événement a causé passablement d'excitation, d'agitation et d'amusement. Cet amusement a été causé par les efforts qu'ont faits plusieurs sauvages pur sang qui ont remonté plusieurs générations pour prouver qu'ils étaient métis.

J'ai l'honneur, etc.

JAS. GIBBONS,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, ASSINIBOÏA,
AGENCE DE QU'APPELLE, 28 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette agence, avec l'état statistique et l'inventaire des biens de l'Etat confiés à ma garde, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Depuis que j'ai fait mon dernier rapport, l'agence des Buttes-La-Lime et celle de Muscowpetung ont été fusionnées, et l'agence nouvelle qui est mainten[illegible] connue sous le nom d'agence de Qu'Appelle, compte huit réserves dont j'ai pris [illegible] direction le 1er avril de cette année.

BANDE DE PIAPOT, N° 75.

Réserve.—La réserve appartenant à ce groupe comprend le canton 20 et partie du canton 21, dans le 18ème rang, à l'ouest du 2ième méridien, et elle a une superficie de 58 milles carrés.

La réserve n'est pas absolument propre à la culture du grain, le sol des hauteurs est très l,éger, mais il est remarquable par l'énorme quantité de foin qui pousse dans le fond de la vallée qui longe la rivière Qu'Appelle, ce qui en fait une réserve de premier ordre pour l'élevage du bétail.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe, à une ou deux exceptions près, sont des Cris.

Population.—La population est de 156, comprenant 44 hommes, 55 femmes, 34 garçons et 23 filles. Il y a eu 4 décès et 7 naissances au cours de l'année. La diminution de la population provient de ce que des sauvages ont quitté la réserve pour aller vivre aux Etats-Unis.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages de ce groupe pour l'année a été assez bonne, si l'on considère qu'il y en a plusieurs d'entre eux d'affectés de maladies de poumons ou de scrofules. Une épidémie de coqueluche s'est déclarée chez les enfants de bonne heure au printemps, et le Dr Kalbfleish leur a donné ses soins. Les règlements sanitaires du bureau ont été suivis autant que possible. Plusieurs sauvages ont été vaccinés de nouveau au printemps.

Ressources.—Les sauvages de cette bande font de grandes quantités de foin chaque année, et ils trouvent à l'écouler facilement à Régina et ailleurs. Ils vendent aussi du bois de corde en grande quantité, mais ce bois est en train de devenir rare à courte échéance. Comme les sauvages trouvent les moyens de vivre par la vente du foin et du bois de corde, ils ne se sont pas encore livrés beaucoup à la culture et à l'élevage du bétail; cependant ils se rendent compte que le bois de corde va bientôt manquer et qu'il va leur falloir compter plutôt sur l'exploitation mixte des produits de la ferme pour gagner leur vie. Le terrain de cette réserve est léger, et par les saisons de sécheresse il est difficile d'y faire venir du grain, mais, par une saison comme la présente, le sol rend une forte moisson. Ces sauvages ont cette année une récolte superbe, environ 130 acres en culture, qui vont leur donner la farine voulue pour l'hiver qui vient et leur laisser en outre beaucoup de blé à vendre. Il y a quatre ou cinq sauvages qui se sont acheté des charrues et qui sont actuellement à se préparer toute une étendue de terre pour l'an prochain. Je suis confiant que l'encouragement que va leur donner la récolte de cette année va m'aider beaucoup à obtenir que ces sauvages se livrent plus en grand à l'agriculture.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations des sauvages sur cette réserve sont d'une catégorie inférieure—ce qui provient en grande partie de la difficulté qu'ont les naturels à se procurer sur la réserve de bon bois de service. Les étables sont petites mais chaudes. Le bétail de la réserve, qui est de très bonne qualité, augmente petit à petit. Les sauvages possèdent environ 253 poneys qui n'ont que peu ou point de valeur, étant absolument de trop petite taille pour le travail.

Enseignement.—Il y a quelques enfants de cette réserve qui fréquentent les écoles d'industrie de Régina et de Qu'Appelle. Ls sauvages d'ici sont presque tous païens, et ils ont fait preuve par le passé de beaucoup d'antagonisme à ce qu'on donne de l'instruction à leurs enfants. Depuis trois mois, cependant, on a envoyé à l'école quatre ou cinq enfants, et j'espère que le violent antagonisme du passé est actuellement mâté.

Religion.—Comme je l'ai déjà dit, la plupart de ces sauvages sont païens. La réserve reçoit périodiquement la visite de missionnaires des différentes croyances.

Tempérance et moralité.—Depuis que j'ai pris la direction de ce groupe, je n'ai eu aucune raison de soupçonner aucun des sauvages de s'être enivré, et il n'est venu à ma connaissance aucun cas d'immoralité.

BANDE DE MUSKOWPETUNG, N° 80.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Qu'Appelle, entre celle de Piapot et celle de Pasquah, et elle a 58 milles carrés de superficie. Ce que l'on nomme communément le vallon à une grande valeur par le foin qu'il produit chaque année, tandis que les hauteurs sont bien propres à la culture. Il n'y a que très peu de bois debout sur la réserve.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe appartiennent à la tribu des Sauteux.

Population.—Ce groupe compte 23 hommes, 32 femmes, 12 garçons et 15 filles, en tout 82 individus. Il y a eu une naissance et deux décès au cours de l'année.

Santé.—La santé en général des sauvages de ce groupe a été assez bonne pour toute l'année ; le peu de maladies qu'il y a eu étaient toujours dues aux scrofules ou aux maladies des poumons.

Ressources et occupations.—Les ressources et les occupations de ces sauvages sont à peu près les mêmes que celles du groupe de Piapot.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations et les étables de cette réserve sont en beaucoup de points semblables à celles de la réserve de Piapot, car on y rencontre les mêmes difficultés à se procurer du bois de service. Les naturels de ce groupe ont un bon troupeau de bétail et, comme ils ont à proximité l'eau et le foin en abondance, il n'y a pas de raison pour que leurs troupeaux n'augmentent pas.

Ces sauvages sont bien outillés de chariots, de moissonneuses et de râteaux, qu'ils ont achetés avec leur propre argent.

Enseignement.—Quatre enfants de cette réserve vont à l'école. Il y a ici un antagonisme violent contre les écoles.

Religion.—Presque tous ces sauvages sont païens.

Progrès.—Ces sauvages ne sont pas de bons travailleurs, et le travail accompli déjà a été fait au prix de grands efforts et de beaucoup d'insistance de la part de la direction de l'agence. Ils ont cette année environ 65 acres de blé, 24 acres d'avoine, et 3 acres de racines. Je compte qu'ils vont avoir 3,500 boisseaux de grain, ce qui va amplement suffire à l'approvisionnement pour l'hiver prochain.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, d'après tout ce que je puis voir, sont tempérants et sont d'assez bonnes mœurs.

BANDE DE PASQUAH, N° 79.

Réserve.—Cette réserve est située à environ six milles du village de Fort-Qu'Appelle et est bornée au nord par le lac Qu'Appelle supérieur. Elle avance dans les terres en laissant le lac d'environ huit milles et couvre une superficie de soixante milles carrés. Comme pour la réserve de Piapot et de Muscowpetung, une partie de la réserve est dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, et le reste est en hauteurs. La réserve contient plus de bois debout que les réserves de Piapot ou de Muskowpetung. Quelques arbres y ont une bonne grosseur et sont propres à fournir du bois de construction. La terre au sud et à l'ouest de la réserve est en prairie franche et le sol est on ne peut meilleur pour le grain.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe appartiennent à la tribu des Sauteux, avec un léger mélange de Cris.

Population.—La population est de 134 âmes, se décomposant comme suit: 36 hommes, 60 femmes, 16 garçons et 21 filles. Il y a eu 3 naissances et 7 décès au cours de l'année.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages en général a été assez bonne toute l'année, une légère épidémie de coqueluche s'est déclarée chez les enfants au commencement du printemps. En règle générale, les sauvages de cette réserve vivent beaucoup plus proprement que ceux des deux réserves dont j'ai déjà parlé. Les femmes sont en général plus propres et plus travaillantes, de fait on peut comparer avec avantage plusieurs de leurs habitations à celles de la moyenne des femmes des cultivateurs de race blanche, et j'ai toujours remarqué avec plaisir l'apparence particulière de propreté et d'ordre que l'on remarque chez leurs enfants. Les règlements sanitaires de l'administration sont toujours bien exécutés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent surtout à l'exploitation combinée des produits de la ferme, et ils y ont eu assez de succès; de fait ce groupe est depuis nombre d'années indépendant de l'aide de l'administration. Quelques-uns des sauvages les plus développés ont cette année de vingt à soixante acres de terre en culture, et leurs espérances du moment sont très brillantes. Au cours de l'été dernier ils ont défoncé au-dessus de 150 acres de terre neuve, et ont fait environ 140 acres de guérets, et l'augmentation en devrait être considérable pour l'an prochain. Cette réserve ne fournit que très peu de foin, et les sauvages ne peuvent en conséquence avoir de grands troupeaux de bétail. Cependant il y en a parmi eux qui ont de huit à dix bestiaux, et on emploie la paille pour aider à les nourrir. Quelques sauvages de cette réserve, les plus avancés, possèdent de bons chevaux de travail, et chaque année amène un progrès sensible dans la qualité des chevaux. Les sauvages ne possèdent que très peu de poneys en comparaison de leurs voisins sur les réserves de Piapot et de Muscowpetung.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve se divisent en deux groupes, savoir : ceux qui vivent dans la vallée et ceux qui en sont partis et qui maintenant habitent les plateaux. Il y a quelques années ils habitaient la vallée à des milles de distance de leurs champs, mais beaucoup d'entre eux se rendent compte du désavantage qu'il y avait pour eux de vivres si loin de leur travail, et chaque printemps il se construit des maisons neuves sur les terres des hauteurs, et je pressens que bientôt tous les sauvages de cette réserve habiteront sur leurs terres et dans de bonnes maisons. La plupart des habitations construites sur le plateau sont d'une classe supérieure à celle des maisons de la vallée ; elles ont pour la plupart un étage et demi de hauteur, avec escaliers, toits en bardeaux ou en chaume, en un mot, elles sont très confortables. Les étables sur toute cette réserve sont bonnes et on les maintient en bon état de réparations. Ces sauvages sont bien outillés de machines agricoles, toutes achetées avec leur argent, et ce printemps ils ont ajouté à leur outillage quantité de charrues et de herses.

Enseignement.—Les sauvages de cette réserve ne s'opposent pas à ce que leurs enfants aillent à l'école; de fait, tous les enfants qui ont l'âge d'aller à l'école suivent les classes, soit à l'école d'industrie de Qu'Appelle soit à celle de Régina.

Religion.—La plupart des sauvages de ce groupe appartiennent à l'Eglise catholique romaine, qui a une très coquette chapelle en pierre dans le quartier nord-est de la réserve. Le service divin s'y fait régulièrement par un prêtre que fournit la mission catholique de Lebret. Les presbytériens ont sur la réserve une jolie petite église en pierre, mais il n'y a pas eu d'office religieux depuis quelque temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ce groupe sont gens de progrès, mais comme dans toutes les sociétés, il y en a quelques-uns qui ont de l'aversion pour le travail et qui vivent en parasites, mais je suis heureux de dire que cet élément est en train de disparaître de la réserve, et celui qui ne travaille pas vit chétivement. Il n'y a pas eu de danse sur cette réserve depuis cinq mois, et j'ai fait tous les efforts que j'ai pu pour détourner de ces danses en rond que les sauvages poussent souvent jusqu'à l'excès. La salle de danse qu'ils avaient construite il y a quelques années a été démolie et je suis confiant qu'il n'en sera pas construit d'autre.

BANDE DE BŒUF DEBOUT.

Réserve.—La réserve que ces sauvages occupent a une superficie de sept milles carrés et se trouve dans les cantons 21 et 22, au 14ème rang, à l'ouest du deuxième méridien. Le sol est très léger pour la culture du blé, sauf quand il y a beaucoup de pluie ; mais les racines y viennent remarquablement bien. La réserve manque de foin et ce que le bétail en requiert nous provient de foin récolté en vertu de permis sur les terres fédérales et sur la réserve de Muscowpetung. Le bois est aussi bien rare et les sauvages durent sortir de la réserve pour s'en procurer pour leur propre usage.

Tribu.—Ces sauvages sont connus sous le nom de Sioux ou Dakotahs, et ils vivaient autrefois au Minnesota, aux Etats-Unis.

Population.—La population est de 172, comptant 29 hommes et 93 femmes.

Santé et état hygiénique.—Ces sauvages ont une santé remarquable. On observe bien les règlements sanitaires de l'administration. Les habitations par toute la réserve sont d'une propreté remarquable.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette réserve n'ont que la culture et leur travail pour vivre; ils n'ont ni foin ni bois à vendre, et ils n'ont pas même assez de foin pour nourrir beaucoup de bétail. Néanmoins, malgré ces désavantages, ils ne sont pas en arrière des sauvages de la réserve de Pasquali, vu que plusieurs d'entre eux sont de bons travailleurs et gagnent de bons gages à travailler pour les fermiers, outre de petites terres et de petits potagers qu'ils ont chez eux, et qui leur rendent toujours assez de grains et de légumes pour leur propre consommation. Les membres de ce groupe sont entièrement indépendants des secours de l'administration, et ont

bien travaillé cette année pour agrandir leurs champs en défonçant environ cent acres de terre neuve.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve sont d'assez bonne catégorie et sont en bon état de réparations.

Le bétail est d'excellente espèce.

Les instruments aratoires sont bien tenus et les sauvages en sont bien outillés et les ont achetés eux-mêmes avec leur gain.

Religion.—La plupart des sauvages de cette réserve professent la religion catholique romaine.

Enseignement.—La plupart des enfants qui ont l'âge d'aller à l'école vont à l'école d'industrie de Qu'Appelle.

Tempérance et moralité.—Depuis que j'ai pris la direction de cette agence il n'est venu à ma connaissance qu'un seul cas d'ivresse.

Je n'ai pas entendu parler d'immoralité chez les sauvages.

SAUVAGES DES BUTTES-LA-LIME.

Ces sauvages occupent quatre réserves situées à environ 20 milles au nord-est du village de Fort-Qu'Appelle.

Tribu.—Les sauvages des quatre groupes sont des Cris.

Population.—Il y a eu sept naissances et treize décès au cours de l'année.

Santé et état hygiénique.—Je suis heureux de faire rapport que j'ai observé un grand progrès dans la santé en général des sauvages au cours des douze mois écoulés. Les règlements sanitaires de l'administration sont bien observés, particulièrement sur les réserves d'Okanis, de Petit-Ours-Noir et des Pipikisis.

Ressources et occupations.—Les ressources naturelles de ces réserves sont le foin et le bois, qui y sont en abondance. L'occupation principale de ces sauvages est l'élevage des bestiaux et la culture mixte. Au cours de l'année ils ont vendu quantité de bestiaux aux acheteurs, en même temps qu'ils en ont eu suffisamment pour l'abattage pour la boucherie destinée à leur usage pour l'hiver dernier. Au printemps, il a été défoncé une grande étendue de terre par les sauvages des groupes d'Okanis, de Pipikisis et de Petit-Ours-Noir, et l'étendue de la terre en culture pour l'an prochain doit être de beaucoup supérieure à celle de l'an dernier. A part de faire du foin pour leur bétail, les sauvages en font aussi beaucoup pour vendre, et le prix qu'ils ont de ce foin, l'hiver, s'élève à des sommes considérables. Le printemps dernier, les sauvages de la Couverture-Etoilée ont vendu pour quelques centaines de dollars de racine de sénéga, et avec l'argent en provenant ils ont acheté des provisions, etc., en quantité suffisante pour leur permettre de passer l'été. Ces sauvages ont travaillé fort depuis douze mois, ils ont été constamment occupés, et, comme résultat de leur labeur, ils ont une grande étendue de terre en culture qui leur promet un rendement énorme. Plusieurs champs ont été enclos au printemps avec du fil de fer qu'ils ont acheté avec l'argent provenant du grain vendu l'automne dernier.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments de l'agence aux Buttes-La-Lime sont en bon état de réparations. Ceux des sauvages sont pour la plupart bien tenus, et blanchis à la chaux régulièrement le printemps et l'automne.

Le bétail s'améliore d'année en année. L'an dernier on a ajouté au troupeau deux taureaux pur sang de la race des courtes-cornes. Les sauvages ont plus de bétail disponible cette année que jamais. Ceci, joint au grain qu'ils ont à vendre, va les mettre dans de bonnes conditions.

Au cours de l'année ces sauvages ont acheté une lieuse automatique nouvelle, une nouvelle semeuse, six autres chariots, et sept nouvelles charrues, le tout payé avec le produit de la récolte de l'an dernier. Ils sont bien outillés d'instruments aratoires.

Enseignement.—Tous les enfants d'âge à aller à l'école sur ces quatre réserves vont à l'école. Le pensionnat des Buttes-La-Lime, sous les auspices de l'Eglise presbytérienne, est dirigé par le révérend M. Farrar, qui est scrupuleux dans l'exécution de ses fonctions, et il se fait à cette institution d'excellent travail. Un grand nombre d'enfants de cette réserve vont à l'école d'industrie de Qu'Appelle.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de faire rapport que je n'ai eu que peu de cas d'intempérance au cours de l'année écoulée. Il n'est venu à ma connaissance aucun cas d'immoralité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au cours de l'année quatre élèves (des garçons) ont quitté l'école d'industrie. Ces garçons se sont mis à l'œuvre pour de bon, ils ont déjà défoncé 120 acres de terre neuve, qui sera bonne à cultiver le printemps prochain. Les anciens élèves qui habitent sur la réserve vont bien.

En somme, les sauvages d'ici ont eu une année de grande prospérité, et je m'attends à de nouveaux progrès chaque année.

Notre troisième exposition annuelle pour les sauvages a eu lieu le 27 juin, et le nombre des exposants était de beaucoup plus considérable que l'an dernier. Il y a eu plusieurs objets d'exposés par les sauvages dont les réserves sont venues s'adjoindre à l'agence.

J'ai, etc.,

W. M. GRAHAM,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'HOBBEMA
HOLLBROKE, 5 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport accompagné de l'état statistique et de l'inventaire des biens de l'Etat confiés à ma charge pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Siège de l'agence.—Le siège de cette agence est situé sur la réserve de Samson, près de la rivière Bataille.

Réserves.—Les réserves suivantes sont comprises dans l'agence:—

N° 137—Réserve de Peau-d'Ermine, 39,360 acres, située dans les buttes de l'Ours ou de la Paix.

N° 138—Réserve de Samson, 39,360 acres, située sur la rivière Bataille.

N° 140—Réserve de Louis Bull, sur la partie nord-ouest de la réserve de Peau-d'Ermine, attendu qu'il n'y a pas encore de ligne de partage de tirée entre les deux.

N°——, bande du Montana ou de Petit-Ours, 20,160 acres. C'était primitivement la réserve de Bob-Tail, du côté sud de la rivière Bataille, près de la station de Ponoka, sur le chemin de fer Calgary-Edmonton.

Il y a aussi, au lac aux Tourtes, une réserve de pêche, qui comprend 4,980 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont des Cris, à l'exception de quelques Assiniboines qui sont venus se joindre à eux à la suite de mariage.

Population.—La population compte 143 hommes, 171 femmes et 303 enfants, ou 617 individus en tout.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des divers groupes n'a pas été tout à fait satisfaisante. Il y a de nombreux cas anciens de scrofules ou de consomption dont

quelques-uns ont eu une issue fatale au cours de l'année; le printemps nous a apporté cette affreuse maladie, la variole, tant aux réserves qu'au lac au Tourtes, parmi nos sauvages qui étaient à y faire la pêche; tous les cas ont été légers et personne n'en est mort. L'officier de santé a visité les réserves et le lac où se faisait la pêche et a vacciné tout le monde, hommes, femmes et enfants. Les sauvages vivent actuellement sous des tentes ou dans des réduits, et à l'heure présente leur santé est assez bonne. Le printemps et la belle température semblent faire du bien à leur santé, après qu'ils ont vécu enfermés dans leurs maisons tout l'hiver. Les habitations sont propres et l'on en enlève tous les détritus et on les fait brûler. On blanchit l'automne les maisons à la chaux toutes prêtes à être occupées l'hiver.

Ressources et occupations.—La principale occupation des sauvages sont la culture en général, l'élevage du bétail, la chasse, la pêche et un peu de roulage. Il y a eu quelques habitations et des étables de construites au cours de l'année pour remplacer les anciennes qu'on avait démolies.

Ce bétail est actuellement en excellent état. Il en a été perdu ce printemps une quantité assez forte, ce que je ne puis m'expliquer, vu qu'ils ont eu assez de fourrage pour l'hiver, mais dès qu'ils ont commencé à paître au dehors, ils sont tombés. A la battue de juin le compte du bétail a donné 938 têtes, réparties comme suit: 24 taureaux, 28 bœufs, 292 vaches, 233 bouvillons, 234 génisses et 117 veaux, avec plusieurs vaches encore à vêler.

Enseignement.—Il y a à cette agence 132 enfants en âge d'aller à l'école. Le pensionnat catholique sur la réserve de Peau-d'Hermine a 48 élèves qui y font de très bons progrès, sous l'habile direction de la sœur supérieure et de ses assistantes, que les parents des enfants estiment beaucoup. Les bâtiments en sont tenus avec ordre et propreté. Il y a eu au printemps quelques légers cas de variole, mais tous se sont rétablis, et l'école est actuellement dans de bonnes conditions hygiéniques.

L'externat de la réserve de Samson, sous la direction de l'Eglise méthodiste, ne jouit pas auprès des parents de la faveur qu'il devrait avoir, l'assistance, en somme, y étant bien au-dessous de ce qu'elle devrait être. Les parents se promènent, et en hiver il y en a beaucoup qui vont au lac à la Pêche pour y gagner quelque chose à la pêche, où ils emmènent leurs familles.

Religion.—Les sauvages des réserves de Samson et de Louis Bull sont surtout méthodistes. Les membres du groupe de Peau-d'Hermine sont presque tous catholiques, tandis que ceux du groupe de Montana, à trois ou quatre exceptions près, sont païens.

Trois bâtiments sont consacrés au culte, et l'assistance aux offices régulièrement tenus est assez nombreuse.

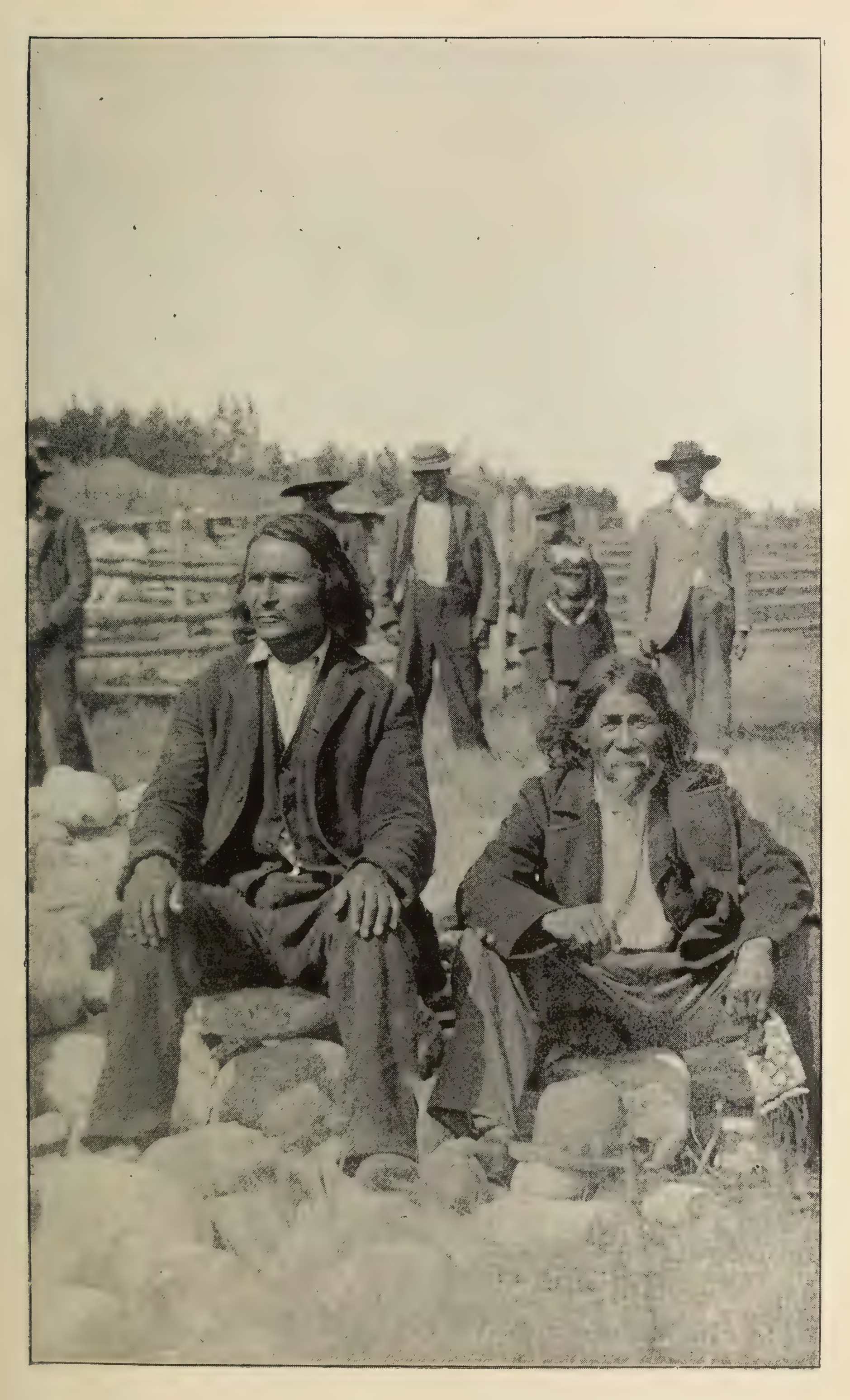
Les maisons d'école de la réserve Samson et de celle de Louis Bull ont été convenablement réparées l'automne dernier et sont maintenant confortables en tous points.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages, à peu d'exceptions près, sont amis des lois et assez laborieux ; il y en a quelques-uns qui font sûrement du progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres, et il ne survient que peu de cas d'immoralité à ma connaissance.

Observations générales.—La récolte de grain de l'an dernier aurait été excellente sans la forte tempête de neige de septembre dernier, qui a fait pas mal de dégâts. Néanmoins quelques-uns des sauvages travailleurs ont eu assez de blé pour se fournir de farine jusqu'au printemps. Ils ont aussi fourni le bœuf, en vertu de contrats, pour les sauvages se trouvant dans le dénûment, 32,417 livres, outre environ 25,000 livres pour leur propre consommation.

L'argent provenant de la vente de la viande a été judicieusement employé à acheter des chariots, des moissenneuses, des traîneaux doubles, des vêtements et des provisions.



Louis O'Soup et le "Joueur", deux Sauvages bien connus dans le Nord-Ouest.

Le moulin à farine à marché continuellement jusqu'au 1er janvier, et aussi au printemps, pour moudre la farine des sauvages. Le printemps, par suite des pluies abondantes, la rivière a atteint un niveau si exceptionnellement élevé que nous ne pouvons pas encore scier de bois, mais nous espérons le pouvoir faire avant longtemps.

Par cette agence, il y a pas mal de travail imprévu, comme les réparations des murs du réservoir et des portes de dé charge du moulin, qui exigent qu'on y voie sans cesse, de même que les routes des réserves. Tout ce travail se fait par des ouvriers sauvages, sous ma direction et celle des instructeurs d'agriculture.

Il y a eu beaucoup de pluie, et les apparences de la récolte sont splendides.

En terminant, qu'il me soit permis de dire que j'ai été beaucoup aidé par les membres du personnel, qui ont rempli leur devoir de la façon la plus empressée et la plus satisfaisante.

J'ai l'honneur, etc.,

W. S. GRANT,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA-EST—AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL,
CANNINGTON-MANOR, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour cette agence, accompagné de l'état statistique et de l'inventaire des biens appartenant à l'Etat qu'on a confiés à mes soins pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Depuis mon dernier rapport, les trois groupes de cette agence, savoir, celui de Croupion-de-Faisan, n° 68, celui de la Couverture-Barrée, n° 69, et celui de l'Ours-Blanc, n° 70, ont été fusionnés, et tous trois habitent la réserve du groupe en dernier lieu mentionné, celles qu'occupaient antérieurement les groupes de Croupion-de-Faisan, et de la Couverture-Barrée ayant été remises au ministère en mars dernier, lors de la visite du commissaire des sauvages à cette agence. Je vais donc comprendre les trois groupes dans mon rapport sur la réserve de l'Ours-Blanc.

Réserve.—La réserve de l'Ours-Blanc est située dans la partie sud-est de la Montagne-L'Orignal, et a une superficie de 30,720 acres, dont une grande partie est couverte de bois de peuplier, et des lacs dont quelques-uns ont du brochet et du poisson blanc ; la partie sud-est est plus plane et a asssez de terre arable, et plusieurs jolis massifs de peupliers et de saules avec de petits lacs.

Population.—La population de cette agence est actuellement de 194, soit une personne de plus que l'an dernier.

Tribu.—Il y a à cette agence trois tribus de représentées, celle des Cris, celle des Sauteux et celle des Assiniboines.

Santé.—La santé de ces sauvages en somme a été assez bonne. Les règlements sanitaires édictées par l'administration sont bien exécutés et les habitations des sauvages sont pour la plupart tenues avec ordre et propreté. Ils donnent plus d'attention à la propreté tant sur eux-mêmes que pour leurs demeures, ce qui, sans aucun doute, aide à détourner les maladies contagieuses. Cependant, il y a encore beaucoup de progrès à faire. Je suis heureux de dire qu'il n'y a pas eu chez eux d'épidémie au cours de l'année. Le docteur J. G. Hardy, de Cannington-Manor, est l'officier de santé de l'agence, et il n'épargne ni son temps ni ses peines pour soulager ceux qui souffrent. Tous ceux qui avaient besoin d'être vaccinés l'ont été par lui au cours de l'année passée, et bien qu'il y ait eu pendant quelque temps de la vaiole dans le voisinage de la réserve, il ne s'en est pas encore déclaré un seul cas parmi les sauva-

ges, et le docteur m'informe que les naturels sont dans de bien meilleures conditions au sujet de la variole que la plupart des colons de race blanche, dont le plus grand nombre n'est pas vacciné ou ne l'a été que tout dernièrement. Je ne crois pas qu'il y ait deux pour cent des sauvages de cette agence qui restent non vaccinés à l'heure présente.

Ressources et occupations.—Les sauvages comptent beaucoup pour vivre l'hiver sur la vente du bois sec, des billots et des perches qu'ils ont pu faire avec le bois mort, à la suite des feux de forêts qui ont sévi sur la réserve depuis quelques années.

L'élevage du bétail et l'exploitation combinée des produits de la ferme sont l'occupation principale des sauvages. Ils tirent aussi beaucoup de profit du tannage des peaux de bœuf pour les colons de race blanche. Au cours de la saison des petits fruits, les femmes en cueillent et en vendent de grandes quantités, et le poisson du lac de l'Ours-Blanc est aussi pour eux une source d'approvisionnement alimentaire. On prend aussi un peu de pelleterie l'hiver, mais ceci n'a plus beaucoup d'importance.

Récoltes.—Le grain a manqué l'année dernière dans la réserve, ainsi que chez la majorité des colons blancs du voisinage.

Bestiaux.—Nos bestiaux réussisent bien et sont en bon état ; les pertes ont été rares l'hiver dernier. Le nombre des veaux cette année a dépassé la moyenne.

Instruction.—Il n'y a pas d'externat dans la réserve et il est difficile de persuader aux parents d'envoyer leurs enfants aux écoles industrielles. Il y a dans l'agence trente et un enfants d'âge d'aller à l'école ; neuf sont à l'école industrielle de Qu'Appelle.

Lors de sa présence ici, au mois de mars dernier, l'honorable commissaire a promis à ces sauvages de leur donner un externat, et tous ont hâte de pouvoir faire instruire leurs enfants sans avoir à les éloigner d'eux-mêmes.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous les instruments agricoles dont ils ont besoin. M. Murison, qui devient habile dans le métier de forgeron, tient les outils en bon état de réparation. Les lieuses ont passé l'hiver dans la remise aux instruments aratoires.

Religion.—L'Eglise presbytérienne a dans la réserve une mission conduite par M. F. T. Dodds. Les sauvages ont beaucoup de respect pour le missionnaire et paraissent contents lorsqu'il les visitent dans leur intérieur, où il leur fait lecture de la bible dans leur propre langue ; mais la plupart des sauvages sont païens, et ne s'en cachent pas ; ils prennent part aux différentes danses qui ont lieu dans la réserve.

Bâtiments.—Tous les ans on démolit quelques-unes des veilles maisons, que l'on remplace par d'autres de meilleure qualité. Après la mort du vieux chef, l'Ours-Blanc, l'année dernière, tous les sauvages sont allés à un autre endroit de la réserve éloigné de celui où est mort le chef, et s'y sont construit seize habitations et autant d'étables. La plupart des maisons sont meilleures que celles qu'ils occupaient auparavant, bien qu'il y ait encore des progrès à faire. Les récoltes ayant été si maigres l'année dernière, plusieurs des sauvages n'ont pu acheter le bois nécessaire pour faire des planchers et ont dû s'en passer. Si les récoltes sont bonnes cette année, il n'y en aura pas un grand nombre sans plancher l'hiver prochain.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence font des progrès de plusieurs façons. Ainsi ils emploient une grande partie de l'argent qu'ils gagnent ou qu'ils tirent de la vente de leurs bestiaux, à l'achat de voitures, de moissonneuses, de râteaux et autres articles d'utilité ; ils achètent aussi des vêtements, du bois d'œuvre et des bardeaux, et maintes choses de nature à augmenter le confort de leur intérieur. Règle générale, ces sauvages sont obéissants aux lois. Une seule fois cette année, la justice a dû sévir et envoyer un jeune homme pour quelque temps en prison à Régina, et je regrette de dire que c'était le seul parmi les nôtres qui avait suivi les cours de l'école industrielle de Régina.

Quelques-uns de ces sauvages, qui n'avaient rien il y a quelques années, possèdent aujourd'hui un grand nombre de bestiaux et de chevaux et autres propriétés mobilières, telles que charrettes, traîneaux, moissonneuses et autres articles de la sorte. La plupart sont moins indolents qu'ils ne l'étaient, et ils apprennent qu'il leur faut travailler dans leur réserve s'ils veulent subsister, car la chasse aux fourrures est une chose du passé pour enx.

Les sauvages deviennent de plus en plus prospères tous les ans, et ils font continuellement des progrès en agrandissant leurs champs et leurs troupeaux.

Je puis dire qu'en somme les sauvages de cette agence sont travaillants et dociles à la loi ; plusieurs agrandissent chaque année leur avoir, et si les récoltes n'avaient pas manqué, nous n'aurions pas eu besoin de grand'chose de la part du département cette année.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas de difficulté à empêcher l'introduction des boissons enivrantes chez les sauvages, et je n'ai rencontré qu'un seul exemple d'ivrognerie en quatre ans. Les sauvages de l'agence sont de bonnes mœurs dans leurs rapports avec les blancs, mais je crains qu'entre eux ils ne soient pas aussi vertueux que le désirerait le département.

Observations générales.—Les semences ont toutes été bien faites ce printemps et le temps a été des plus favorable, de sorte que nous avons la promesse d'une abondante récolte. Le commissaire des sauvages a visité l'agence au mois de mars dernier, et pendant cette visite les sauvages des réserves de l'ouest ont abadonné leurs terres au gouvernement, et ils vivent maintenant dans la réserve de l'est ou de l'Ours-Blanc. Tous les sauvages se tirent d'affaire sans friction ; tous travaillent bien, et toute la terre cultivable est en culture.

On n'a pas essayé de célébrer la "danse du soleil" l'année dernière, et la chose n'a pas même été mentionnée cette année. Je considère que c'est là un pas immense de fait vers la civilisation.

A part le produit des ventes de bestiaux, l'argent gagné a dépassé beaucoup la moyenne, et comme je l'ai dit plus haut, bien que les récoltes aient failli, les sauvages n'ont manqué ni de nourriture ni de vêtements. J'espère que chaque année ils seront de plus en plus capables de se suffire, et aujourd'hui qu'ils sont tous ensemble dans une même réserve, leurs progrès devraient être très marqués.

J'ai l'honneur, etc.,

H. R. HALPIN,
Fermier-directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1901, en même temps qu'un état statistique et un inventaire des biens mobiliers dont j'ai la charge pour le gouvernement.

Les réserves qui relèvent de cette agence sont au nombre de six, savoir, celle de Seekaskootch, n° 119 ; celle de Weemistikooseahwasis, n° 120 ; cell d'Ooneepewhayo, n° 121 ; celle de Puskeeahkeewein, n° 122 ; celle de Keeheewin, n° 123, et celle de Chipewyan, n° 124.

BANDE DE SEEKASKOOTCH, Nº 119.

Réserve.—Cette réserve est située au nord de Fort-Pitt, et a une superficie de 38,400 acres. La partie septentrionale est accidentée et sablonneuse, parsemée de peuplier et de pin. Le centre semble être le lit d'un ancien lac et on y rencontre plusieurs bons marais à foin. Le sol varie, sablonneux et marneux, et les bosquets de peuplier y sont nombreux. Vers le midi le foin est plus abondant et le pâturage est bon.

Mouvement de la population.—Il y a eu pendant l'exercice 10 naissances et 13 décès, et la population est actuellement de 269 individus, dont 66 hommes, 79 femmes et 124 enfants.

BANDE DE WEEMISTIKOOSEAHWASIS, Nº 120.

Réserve.—Touchant au côté occidental de la rivière Seekaskootch, cette réserve a une superficie de 1,480 acres. La surface est ondulante, le sol est léger, et il y a quelques bocages de peupliers et quelques bons marais à foin.

Mouvement de la population.—Pendant l'année il y a eu 3 naissances et 7 décès. La population de la réserve se chiffre par 108 individus, dont 25 hommes, 32 femmes et 51 enfants.

BANDE D'OONEEPOWHAYO, Nº 121.

Réserve.—Cette réserve est située autour d'un bras du lac aux Grenouilles, et borde le lac au midi et partiellement à l'est et à l'ouest. Elle comprend 21,120 acres. La partie méridionale est accidentée et en partie boisée de peuplier et d'épinette ; le nord est moins accidenté et moins boisé. Le sol est une marne sablonneuse, et le foin est abondant.

Mouvement de la population.—Il y a eu 4 naissances et 1 décès parmi les sauvages de cette réserve, et la population actuelle de la réserve est de 86, dont 24 hommes, 27 femmes et 35 enfants.

BANDE DE PUSKEEAHKEEWEIN, Nº 122.

Réserve.—Cette réserve borne au nord et en partie à l'ouest celle d'Ooneepowhayo, et en partie à l'ouest le lac aux Grenouilles. Elle a une superficie de 25,600 acres. La surface est ondulante et semée de bosquets de peuplier. Le foin n'y est pas abondant.

Mouvement de la population.—Il y a eu 1 naissance, ce qui a porté la population de la réserve à 27, dont 4 hommes, 10 femmes et 13 enfants.

BANDE DE KEEHEEWIN, Nº 123.

Réserve.—Cette réserve est située à l'angle nord-ouest du lac aux Grenouilles, et comprend une superficie de 17,920 acres. Elle est boisée de peuplier et d'épinette. Le foin y abonde et le sol est une marne riche. Un grand lac alcalin la borne en partie au nord.

Mouvement de la population.—Il y a eu 8 naissances et 5 décès, et la population de la réserve est actuellement de 119, dont 29 hommes, 34 femmes et 56 enfants.

Les membres les plus laborieux de ces cinq bandes ont été réunis dans les réserves de Seekaskootch et de Weemistikooseahwasis, qui sont adjacentes l'une à l'autre, et sur la première desquelles est située l'agence. Les autres sauvages gagnent leur vie à la chasse, à la pêche et à l'emploi des traiteurs et des colons. Tous ces sauvages sont traités comme étant une seule bande, la Seekaskootch, nº 119.

BANDE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent tous à la nation des Cris.

Santé et conditions sanitaires.—Généralement parlant, la santé des sauvages a été bonne. Un type très bénin de petite vérole qui a régné dans la contrée à l'ouest a attaqué trois familles au lac aux Grenouilles, et nombre d'enfants dans le voisinage de l'agence. On a établi la quarantaine, et grâce à la remarquable obéissance des sauvages et à plus de précautions sous le rapport de la propreté, la maladie ne s'est pas étendue. On a vacciné nombre de sauvages, et le médecin de la réserve, qui réside dans la région, va continuer de pratiquer cette précaution.

Ressources et occupations.—L'élavage des bestiaux est la principale industrie vers laquelle on dirige l'attention des sauvages, la région convenant mieux à cette occupation qu'à la culture. Cependant, ils ont très bien réussi avec quelques acres d'avoine et d'orge et environ 7 acres de pommes de terre.

En sus d'environ $2,300, produit de la vente de bestiaux et de bœuf, et environ $380 provenant de la vente de grains, ces sauvages ont gagné beaucoup d'argent à transporter des effets pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, les différentes missions et les colons, ainsi que pour le département. Ils travaillent volontiers quand ils peuvent avoir des gages raisonnables. Les femmes de la bande sont laborieuses; elles s'emploient principalement, à part les soins du ménage du camp, à tanner le cuir, fabriquer des mocassins, raccommoder et souvent confectionner des vêtements. Elles gagnent quelque chose par la vente des fruits sauvages, et les colons les emploient souvent au blanchissage du linge, au lavage des planchers, etc.

Bâtiments.—Les maisons sont en bois non équarri, et petites mais chaudes et confortables. On les rebousille et on les reblanchit tous les automnes. La plupart ont des poêles ainsi que le foyer ordinaire en terre.

Bestiaux.—L'augmentation naturelle a été satisfaisante. On s'occupe comme il convient de nourrir et abreuver le bétail en hiver, et pendant l'été on le protège contre les mouches au moyen de feux amortis. Les bestiaux sont de bonne race et se vendent bien.

Instruments agricoles.—On a acheté avec l'argent gagné par les sauvages, deux faucheuses, deux râteaux mécaniques et trois charrues. Quelques-uns des vieux instruments sont presque hors de service par l'usure et demandent de fréquentes réparations.

Enseignement.—Il y a deux pensionnats dans le voisinage de l'agence, l'un sous les auspices de l'Eglise catholique romaine et l'autre sous ceux de l'Eglise anglicane. Nombre de parents prennent intérêt à l'éducation de leurs enfants et les laissent volontiers à l'école durant toute la saison; d'autres, cependant, incapables de comprendre les avantages de l'éducation, les retirent de l'école. Les progrès des plus intelligents parmi les élèves sont très satisfaisants, mais d'autres sont très lents à apprendre.

Religion.—Il y a deux églises dans la réserve: l'une catholique romaine, l'autre anglicane. Il y a offices religieux tous les dimanches, lesquels sont souvent bien fréquentés; mais en dehors de la présence aux offices je ne sache pas que ces sauvages s'occupent beaucoup d'affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès—Il ne se trouve que peu d'indolents dans cette bande; la majorité sont actifs et essayent d'améliorer leur condition et y réussissent graduellement; il n'y en a pas qui s'appauvrissent. Ils dépensent judicieusement leurs rentes et ont presque entièrement adopté le costume des blancs, qu'ils décorent cependant quelquefois de rassade ou autres ornements de leur goût. Quelques-uns des jeunes gens portent les cheveux courts, mais la majorité s'enorgueillissent de leur longue chevelure, non pas négligée comme autrefois, mais bien peignée et tressée avec soin.

Tempérance et moralité.—Vu la situation de la réserve, les sauvages n'ont pas la tentation d'user de boissons enivrantes, de sorte que je n'ai pas de connaissance d'ivrognerie. Je ne saurais dire grand bien de leurs mœurs, mais autrement ils se conduisent bien.

BANDE DE CHIPEWYAN, N° 124.

Réserve.—La région occupée par ces sauvages est divisée par la rivière du Castor et s'étend jusqu'aux bords du lac Froid. Il ne leur a pas encore été arpenté de réserve.

Tribu.--Tous les sauvages de cette bande sont des Chipewyans.

Mouvement de la population.—Il y a eu 14 naissances et 6 décès, et le nombre de ces sauvages est de 239, dont 45 hommes, 74 femmes et 120 enfants.

Santé et condition sanitaire.—En général la santé de la bande a été bonne, mais plusieurs ont mal aux yeux et un certain nombre sont aveugles. L'épidémie dont j'ai parlé plus haut n'a pas atteint ces sauvages. Cependant, on les a vaccinés comme les Cris, et ceux qui ne l'ont pas été le seront lors de la distribution des rentes.

Ressources et occupations.—Les Chipewyans gagnent assez bien leur vie à la chasse et à la pêche, et gagnent un peu d'argent à travailler pour les traiteurs et la mission catholique romaine, qui est établie parmi eux depuis déjà quelques années. Ils font beaucoup d'élevage, mais leurs bestiaux ne sont pas de très bonne qualité. Ils cultivent avec succès les pommes de terre et autres légumes, mais il est rare qu'ils essayent de récolter du grain. Ils reçoivent si peu d'aide de l'Etat, qu'on peut les regarder comme se subvenant à eux-mêmes.

Bâtiments.—Les maisons sont en bois rond et plus grandes que la généralité des habitations de sauvages. Les toits sont presque tous à pignons, et les maisons sont bien construites.

Instruments agricoles.—Les sauvages en ont assez pour leurs besoins. Ils ont acheté cette année quatre faucheuses, trois râteaux mécaniques et deux charrettes. Ils ont encore quelques vieilles faucheuses et vieux râteaux presque usés.

Enseignement.—Il n'y a pas d'écoles dans la région, mais onze enfants sont aux pensionnat catholique romain du Lac-aux-Oignons, à environ 60 milles vers le sud; mais les parents ne mettent pas très volontiers une pareille distance entre eux et leurs enfants. Les élèves sont passablemnt intelligents.

Religion.—Tous les sauvages de cet établissement de Chipewyans appartiennent à l'Eglise catholique romaine et suivent les offices régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens vivent heureux et paisibles, et il n'y a que les vieillards, lorsque les plus jeunes sont à la chasse, qui ont de la difficulté à gagner leur vie; c'est pour eux que le département a quelquefois à venir au secours de cette bande.

La chasse a mieux réussi que depuis plusieurs années.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas de raison de croire que les Chipewyans aient de penchant pour les boissons enivrantes, et on me dit que leurs mœurs sont assez bonnes.

Observations générales.—Le troupeau du gouvernement compte 612 têtes, et plusieurs vaches n'ont pas encore vêlé. Les ranches sont respectivement situés au lac Long et au marais Long, où le foin est abondant. Cependant les pluies de la saison de 1900 et le froid qui a commencé si tôt ont nui à la fenaison, mais on a fait une assez bonne provision de foin pour suffire aux besoins des bestiaux pendant l'hiver, et ils sont retournés au pâturage au printemps en bon état. Les pluies de cette saison ont tellement inondé les marais des ranches d'hiver, qu'il peut se faire que l'on ait à se procurer le foin ailleurs cette année.

Le bœuf fourni aux sauvages est le produit de ce troupeau, et trente-neuf bêtes à cornes ont été vendues pour $1,064.

Plusieurs des sauvages comprennent l'anglais, mais les plus vieux sont lents à le parler ; les jeunes ne sont pas aussi timides sous ce rapport et parlent assez bien; à mesure que les aînés des élèves sortiront des écoles, l'usage de l'anglais deviendra plus général.

Les " danses du thé " ne sont pas rares dans les réserves, mais la vieille coutume des " dons " ne se pratique plus autant que par le passé.

Le 1er juillet on a organisé un programme de sports et distribué des prix pour un montant de plus de $50, presque tous les concurrents étant des membres des différentes bandes, y compris les Chipewyans.

La distribution des rentes a commencé le 16 juin à l'agence et s'est continuée le 19 au lac Froid. Il n'y a pas eu de plainte et tout s'est bien passé.

J'ai l'honneur, etc.,

W. SIBBALD.

Agent des sauvages.

Territoires du Nord-Ouest,
Alberta—Agence des Piéganes,
Macleod, 2 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1901, avec le tableau ordinaire des statistiques agricoles et industrielles couvrant la même période.

Réserve.—La réserve des Piéganes est située sur la rivière du Vieux, à l'ouest de Macleod. Sa forme est presque carrée, et sa superficie est de 181⅝ milles carrés, soit plus de 116,000 acres. En sus de la réserve proprement dite, les Piéganes ont, dans les Collines du Porc-Epic, une coupe de bois contenant 11½ milles carrés. Le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau, récemment construit, traverse la réserve du coin nord-est au coin sud-est; il y a 15 milles de voie ferrée et 2 voies d'évitement (n°s 5 et 6) dans les limites de la réserve.

Cette réserve se compose de prairies ondulées et de collines non boisées, qui toutes offrent de bons pâturages. Favorablement située parmi les collines se trouvent plusieurs grandes sources de bonne eau, auxquelles les bestiaux en pacage ont facilement accès toute l'année durant, tandis que la rivière du Vieux, qui arrose la réserve, et le creek aux Castors, qui entre du côté du nord, fournissent de l'eau en abondance.

Tribu.—Les Piéganes sont une partie d'une des trois tribus—Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piéganes—qui forment la nation ou famille des Pieds-Noirs dans la grande race algonquine. Ces Piéganes sont ordinairement, et plus exactement, désignés sous le nom de " Piéganes du Nord ", afin de les distinguer de la branche la plus importante de la tribu—les " Piéganes du Sud "—qui sont établis au Montana (Etats-Unis).

Population.—La population de la réserve est de 537 âmes, dont 151 hommes, 167 femmes et 219 enfants au-dessous de 16 ans.

Santé et conditions sanitaires.—La santé des sauvages en général aurait pu être considérée comme bonne durant l'année, n'eût été une épidémie de grippe qui a sévi dans le cours de l'hiver et qui a laissé derrière elle bien des maladies pulmonaires dont l'issue a été fatale, surtout parmi les enfants. L'épidémie de petite vérole qui a régné dans le pays pendant les mois de février et mars a causé quelque alarme, mais on a pris des mesures rigoureuses pour retenir les sauvages chez eux dans la réserve, et pour éloigner les visites des gens du dehors. Grâce aux services de la division de Macleod de la gendarmerie à cheval, on a si bien réussi à isoler la tribu qu'il n'y a pas eu un seul cas de petite vérole dans la réserve, bien qu'il y eût des maladies dans tous les villages voisins.

Crow-Eagle.—Je regrette d'avoir à rapporter la mort du grand chef Crow-Eagle, qui, le 25 mars, est décédé à l'âge de soixante-sept ans, victime d'une attaque de pneumonie à la suite de la grippe. Crow-Eagle était un chef de bons sentiments et d'un jugement sain, et dont la grande influence s'exerçait toujours à l'appui du département et dans l'intérêt de ses gens. Il est à espérer qu'on choisira pour son successeur un homme d'une égale sagesse.

Ressources et occupations.—Plusieurs années d'efforts inutiles ayant démontré que par suite des conditions climatériques et de la nature du sol cette réserve était impropre à la culture, l'on a décidé de ne pas faire de nouvelles tentatives dans cette direction. Les cultures de racines, cependant, réussissent assez bien lorsqu'elles ne sont pas ravagées par les gophers, une bonne récolte de pommes de terre étant généralement obtenue. La réserve étant favorable à l'élevage du bétail, et ses habitants étant naturellement enclins à cette occupation, une attention spéciale est donnée à l'industrie du nourrissage.

Bétail.—L'année a encore été prospère en ce qui concerne le bétail, le troupeau des Piéganes comptant maintenant 1,206 bêtes, comparativement à 959 pour l'année précédente, à 774 pour 1899 et à 567 pour 1898; ainsi en trois ans le troupeau a doublé, et si l'on songe que pendant cette période on a abattu au moins 270 bêtes qui ont rapporté à leurs propriétaires $12,000, on verra facilement qu'il y a là de l'encouragement. Il y a encore lieu de se féliciter de ce que, en 1898, on a remplacé les taureaux de qualité inférieure en usage jusque-là par des taureaux de pure race courtes-cornes, dont le nombre, proportionné à l'augmentation du nombre des vaches, a été augmenté les années suivantes par l'importation d'autres taureaux de race de l'Ontario et du Manitoba ; de cette façon le troupeau a non seulement grandi en nombre, mais la qualité en a été grandement améliorée.

Bâtiments et instruments aratoires.—Il y a un progrès remarquable dans les habitations des sauvages. On compte aujourd'hui sept maisons en charpente et on se propose d'en construire trois autres à l'automne, tandis qu'un grand nombre des maisons en bois rond ont été rendues plus habitables par le remplacement de leurs toits en terre par des toits en bois et en bardeaux.

On a ajouté au matériel roulant huit faucheuses neuves, un égal nombre de rateaux mécaniques, vingt harnais, et six nouvelles charrettes: dans les trois dernières années ces sauvages ont acheté cinquante-deux charrettes avec leur propre argent.

Enseignement.—Les pensionnats sous le contrôle de l'Eglise anglicane et de l'Eglise catholique romaine, dans lesquels se trouvent quarante élèves sauvages, continuent avec un zèle louable à faire des efforts pour élever l'esprit et l'âme des enfants qui leur sont confiés.

Scierie.—On a scié cette année à la scierie 3,700 "billots" qui ont produit plus de 300,000 pieds de bois d'œuvre. La scierie continue à bien fonctionner, et par toute la réserve se font remarquer les avantages qui en résultent.

J'ai, etc.,

R. N. WILSON,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE DE PELLY,
CÔTÉ, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'exercice expiré le 30 juin 1901, accompagné d'un relevé tabulaire et d'un inventaire des biens du gouvernement.

Réserves.—Cette agence a sous sa dépendance la bande de Côté, nº 64; la bande de La-Clé, nº 65; la bande de Keeseekouse, le nº 66, ainsi q'une partie de la bande de La-Clé, qui réside à une station de pêche, à l'embouchure de rivière Plate *(Shoal)*, lac Winnipegosis. La réserve de Côté est à l'est de la rivière Assiniboine, près des montagnes du Canard *(Duck)* et a une étenude de 36,116 acres. La réserve de La-Clé est sur la rivière Assiniboine, à 16 milles au nord-ouest de l'agence et a une superficie de 19,560 acres. La réserve de Keeseekouse est adjacente à la rivière Assiniboine, et a une étendue de 18,310 acres.

Tribu.—Les sauvages des bandes de Côté et de Keeseekouse sont des Sauteux, et ceux de la bande de La-Clé sont des Cris des Marais.

Mouvement de la population.—La bande de Côté comprend 62 hommes, 71 femmes, 69 garçons, 57 filles ; en tout, 218 membres. Sur ce nombre, 148 résident à la station de pêche, à l'embouchure de la rivière Plate. La bande de Keeseekouse se compose de 36 hommes, 50 femmes, 34 garçons et 30 filles, soit en tout 150 individus.

Il y a eu au cours de l'année 39 naissances et 53 décès, ce qui constitue une diminution de 24 depuis l'an dernier.

Santé.—En général la santé n'a pas été aussi bonne que par le passé; il y a beaucoup de maladie pulmonaire, et la rougeole emporte aussi beaucoup d'enfants. Un certain nombre d'individus souffrant de tuberculose scrofuleuse chronique reçoivent les soins du Dr Cash, lorsqu'il fait ses visites; cependant il y a peu à faire pour cette catégorie de malades, bien que le médecin soit très sérieux dans son art et prenne beaucoup de soin de ses malades. On a ramassé et brûlé tous les déchets des habitations. On a blanchi les maisons à la chaux, et on a vacciné tous les sauvages qui ne l'avaient pas encore été, lors de la distribution des rentes.

Ressources et occupations.—Les principales occupations des sauvages sont la chasse, la pêche, le voiturage, l'élève des bestiaux et l'agriculture. Cette dernière consiste dans la culture de l'avoine, de l'orge et des racines, qui, je regrette de le dire, ont totalement manquée par suite de la sécheresse et des gelées d'été. On a vendu pour les sauvages, 79 bêtes à cornes, et les produits, qui se sont élevés à $3,039.85, ont été distribués parmi leurs différents propriétaires. On a réalisé la somme de $1,573.50 de la vente de bœuf, et y compris la valeur du bœuf qu'on a consommé, on a retiré un grand total de $4,613.35 de cette seule industrie.

Par suite de la demande de main-d'œuvre et de poisson résultant des opérations des grandes compagnies qui exercent leur industrie au lac Winnepegosis, les sauvages de la rivière Plate ont gagné beaucoup d'argent.

Enseignement.—Le pensionnat presbytérien, sous l'habile direction du révérend Neil Gilmour, a 41 élèves d'inscrits. L'Eglise a construit à très grands frais un bâtiment vaste et commode, où tous les élèves vivent maintenant sous un même toit et on a démoli le vieux bâtiment de pierre. Les bâtiments et les dépendances sont tenus en excellent ordre et tout est propre.

Dans la réserve de La-Clé, il y a un externat que conduit le révérend Owen Owens, sous la direction de l'Eglise d'Angleterre. La maison d'école est bien tenue et les enfants sont propres et bien vêtu. Leur nombre est de 14, et la moyenne de présence est de 6. A la Rivière-Plate, l'école est sous la direction du révérend A. T. Norquay. Il y a 20 élèves et la présence moyenne est de 14. Cette école réussit très bien.

L'externat de la réserve de Keeseekouse est sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine, et l'instituteur est M. W. A. Tucker. Huit élèves sont inscrits et la moyenne de présence est de 2. Cette école est très irrégulièrement fréquentée et on a dû la fermer en conséquence.

Bâtiments.—On a bâti dans le cours de l'année cinq habitations et neuf étables; mais comme ces bâtiments en remplaçaient de vieux le nombre est resté à peu près le même que l'an dernier.

Bétail.—Les bestiaux sont en très bel état et ont très bien passé l'hiver, à l'exception du nombre ordinaire de décès inévitables dans un grand troupeau. On a acheté 8 taureaux pur sang courtes-cornes pour remplacer ceux qui étaient devenus vieux et inutiles. Le nombre des veaux sera petit cette année, par suite de ce que ces vieux taureaux ont été gardés trop longtemps.

A la dernière battue le nombre total des bestiaux était de 889.

Religion.—Les sauvages de la bande de Côté sont presbytériens. Ils ont une église dans leur réserve et la fréquentent avec assiduité. Dans la réserve de La-Clé et à la Rivière-Plate, les sauvages sont desservis par l'Eglise anglicane, et les offices sont bien suivis.

Les sauvages de Keeseekouse ont une église catholique romaine dans leur réserve, et elle est très bien fréquentée.

Naturellement il y a encore un grand nombre d'idolâtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages paraissent tranquilles et soumis aux lois ; ils sont soigneux de leur personne et leurs habitations sont propres et bien tenus. Je remarque qu'ils sont portés à améliorer leurs habitations en se procurant des tables, des chaises, des ustensiles de cuisine et des poêles. Cela seul est un signe de progrès. Je constate que les fils du vieux Singuish, un des notables de la réserve de Côté, sont bien disposés à faire des progrès, et je dois dire que j'ai toujours trouvé le chef Côté prêt à m'aider dans la mise à exécution des instructions du département.

Les sauvages ont semé du blé, de l'orge, de l'avoine et des pommes de terre. Ils ont aussi fait la première façon d'une certaine étendue de terre neuve, mais vu la proximité des montagnes du Canard, je crains qu'on ne puisse compter sur l'agriculture. Pour cette raison, les sauvages ne sont pas portés à entreprendre beaucoup de culture, mais préfèrent tourner leur énergie vers l'élevage.

Tempérance et moralité.—Il est venu à ma connaissance quelques cas d'ivrognerie, mais vu que cela était par l'entremise de métis il a été impossible d'obtenir assez de preuves pour servir. Les mœurs de ces sauvages sont aussi bonnes que celles des autres.

Observations générales.—Ayant été transféré de l'agence du Lac-au-Canard à celle-ci en novembre dernier, je ne suis pas encore assez renseigné sur ces sauvages et leurs ressources pour pouvoir faire un rapport bien complet sur leurs progrès, mais je ne puis m'empêcher de croire qu'avec les facilités qu'ils ont ici pour la chasse, ainsi qu'avec de l'énergie de leur part dirigée vers l'agriculture combinée de l'élevage et puis la pratique d'un peu d'économie, ces sauvages doivent pouvoir gagner confortablement leur vie, à l'exception des malades, des vieillards et dans sans ressources ; toutes gens qui ne manquent jamais.

J'ai l'honneur, etc.,

R. S. McKENZIE,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DU LAC-LA-SELLE,
LAC-LA-SELLE, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec un relevé statistique et un inventaire des biens de l'Etat sous ma charge, pour l'exercice expiré le 30 juillet 1901.

BANDE DU LAC-LA-SELLE, N° 125.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans les cantons 57 et 58, rangs 10, 11, 12 et 13, à l'ouest du 4me méridien. Sa superficie, y compris la partie sud-ouest occupée par la bande de Plume-Bleue, n° 127, est de 80,560 acres.

Les parties nord et ouest de la réserve se composent de prairies ondulées, tandis qu'au sud-est le terrain est plus plat. Il y a de nombreux bocages de peupliers et quelques groupes d'épinettes blanches. La réserve est adaptée à l'élevage du bétail ; il y a de bons pâturages et abondamment d'eau. Par-ci par-là se rencontrent de petits marécages qui produisent une bonne récolte de foin les années où les pluies sont fréquentes. Le lac La-Selle, qui est pepuplé de poisson blanc et de brochet, est situé tout près de la frontière nord, à mi-chemin à peu près entre les coins nord-ouest et nord-est.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population, y compris la bande de Plume-Bleue, est de 267 âmes. Elle se décompose comme suit : 64 hommes, 61 femmes et 112 enfants. Elle a diminué de 5 dans le cours de l'exercice. Il y a eu 12 naissances et 11 décès.

Santé et conditions sanitaires.—En général la santé a été bonne parmi ces sauvages, à l'exception de quelques-uns qui ont souffert des écrouelles et de la consomption. Les précautions hygiéniques consistant à nettoyer les maisons et les dépendances, brûler les déchets, etc., ont été observées ce printemps.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est l'élevage, qui leur vaut une grande partie de ce qu'ils gagnent. Mais cela leur donne beaucoup d'ouvrage que de récolter assez de foin en été, et de le transporter en hiver à de grandes distances ; les propriétaires de bestiaux ont à peu près tout ce qu'ils peuvent faire d'en avoir soin jusqu'au printemps.

Les sauvages s'occupent aussi d'agriculture, mais sans grand succès. La récolte de l'année dernière a manqué par suite de la persistance des pluies.

Quand les travaux agricoles ne les occupent pas, quelques-uns s'emploient au transport.

Bâtiments et bestiaux.—Les maisons sont en bois rond et bien construites. On a construit une maison en charpente avec toit en bardeaux et on a fait un toit de bardeaux à deux autres ce printemps. En été les sauvages préfèrent vivre dans des tentes, qu'ils trouvent plus salubres et plus confortables pendant les chaleurs. Les bestiaux sont en excellent état.

Instruments aratoires.—Cette bande est bien approvisionnée de faucheuses, de râteaux mécaniques et de charrettes, dont la plupart ont été achetés avec les produits de la vente des bestiaux. Ils ont aussi un assez bon nombre de charrues et de herses, qu'ils tiennent en bon état.

Enseignement.—L'externat du Lac-La-Selle est situé dans la partie de la réserve qui avoisine le lac et est sous le contrôle de l'Eglise méthodiste. On y fait de bons progrès.

Le pensionnat se trouve dans la partie de la réserve occupée par la bande de Plume-Bleue, et est sous le contrôle de la mission catholique romaine. Les enfants ont fait cette année des progrès satisfaisants dans leurs études éducationnelles et industrielles et la discipline règne en perfection dans l'établissement.

Religion.—La majorité des sauvages de la réserve du Lac-La-Selle sont méthodistes ; les autres sont catholiques romains. Tous les dimanches il y a service religieux dans la maison d'école.

Les membres de la bande de Plume-Bleue sont presque tous catholiques romains. Le R. P. Grandin a la charge de l'église de cette réserve. Les sauvages prennent beaucoup d'intérêt aux services religieux et y assistent régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages se sont cette année montrés plus disposer à travailer. Ils sont paisibles et observent les lois, et j'ai remarqué qu'ils se montrent disposés à tenir leurs habitations proprement. Ils sont aussi propres de leur personne.

Tempérance et moralité.—Je suis bien aise de dire que je n'ai pas eu connaissance de cas d'intempérance. En général les mœurs sont assez bonnes.

BANDE DU LAC-DU-POISSON-BLANC, N° 128.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au nord du lac La-Selle, dans les cantons 61 et 62, rangs 12 et 13, à l'ouest du 4me méridien. Sa superficie est de 11,-200 acres. Elle a environ 12 milles de longueur et s'étend du nord au sud, le long des rives des lacs du Bon-Poisson et du Poisson-Blanc.

La plus grande partie de cette réserve se compose de prairies ondulées, couvertes de peupliers et de quelques groupes d'épinettes blanches. Dans les saisons favorables, les céréales et les racines peuvent être cultivées avec succès. Le lac qui donne son nom à la réserve est une grande nappe d'eau et abonde en poisson blanc et en brochet.

Tribu.—Les sauvages qui occupent cette réserve sont des Cris.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 320 âmes ; elle se décompose comme suit : 73 hommes, 95 femmes et 152 enfants. Il y a eu 10 naissances et 14 décès, principalement parmi les enfants.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des sauvages a été beaucoup meilleure que par le passé. Il n'y a pas eu d'épidémies. La plupart des maisons sont propres et bien tenues.

Ressources et occupations.—Les industries auxquelles s'adonnent ces sauvages sont la culture mixte et l'élevage des bestiaux ; cette dernière, cependant, est leur principale ressource. Par suite de la mauvaise saison le grain n'a pas réussi l'année dernière. Le blé qu'ils ont récolté et moulu au moulin de la réserve leur a rapporté environ 145 poches de farine. A part les travaux de routine qui se font dans la réserve, quelques-uns des hommes font la traite et travaillent sur les bateaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils prennent beaucoup de poisson dans les lacs, et cela leur est d'un grand secours, surtout pendant l'hiver.

Bétail et instruments aratoires.—Le bétail de cette réserve est en bon état et augmente d'une façon satisfaisante. Les sauvages possèdent un bon nombre de faucheuses, de râteaux mécaniques et de charrettes, qu'ils ont achetés en plus grande partie avec le produit de la vente de bestiaux de boucherie.

Enseignement.—Il y a dans la réserve deux externats, l'un au lac Bon-Poisson vers le sud, et l'autre au lac du Poisson-Blanc, vers l'extrémité septentrionale de la réserve. Tous deux sont sous la direction de l'Eglise méthodiste. Ils ont été bien fréquentées toute l'année. Les progrès y sont satisfaisants.

Religion.—L'Eglise méthodiste est située à l'extrémité nord de la réserve, et un missionnaire qui réside sur les lieux, le révérend E. B. Glass, y tient régulièrement les offices. La majorité des sauvages de la réserve sont méthodistes. On a construit dans le cours de l'année une église catholique située près du lac Bon-Poisson, vers le centre de la réserve. Le missionnaire du Lac-La-Selle y célèbre régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en général industrieux et d'un caractère un peu indépendant. Ils sont soumis aux lois et toujours prêts à améliorer leur mode de vie. Dans le cours de l'année Arthur Steinhauer a acheté une lieuse, et Thomas Sinclair et Moïse Jackson, chacun une charrette.

BANDE DU LAC-LA-BICCHE, N° 129.

Les membres de cette bande sont au nombre de 16 : 3 hommes, 7 femmes et 6 enfants. Ils vivent de chasse et de pêche, et ne reçoivent du gouvernement que leur rente annuelle.

BANDE DU LAC-LA-BICHE, N° 129.

Ces sauvages vivent dans le voisinage du lac du Cœur, à environ 105 milles au nord de l'agence. La bande comprend 69 individus : 15 hommes, 17 femmes et 37 enfants. Les naissances ont augmenté au nombre de deux au cours de l'année. La chasse et la pêche sont les principales ressources de ces sauvages, et le département n'a pas eu à leur donner autre chose que leurs rentes et un peu de vivres, de munitions et de ficelle lors de la distribution des rentes.

BANDE DU LAC-AU-CASTOR, N° 131.

A la dernière distribution des rentes cette bande contenait 102 membres : 23 hommes, 32 femmes et 47 enfants. Ces sauvages demeurent au Lac-au-Castor, à environ 12 milles du lac La-Biche, et vivent de chasse et de pêche.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Dans le cours de l'année trois nouveaux bâtiments en charpente, chacun de 40 pieds sur 22 pieds, ont été construits à l'agence : un magasin, un hangar et une étable. Le bois employé a été scié à la scierie de la réserve, et les sauvages ont fait l'ouvrage. Tous les terrains de l'agence ont été clôturés.

J'ai l'honneur, etc.,

GEO. G. MANN,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES SARCIS,
CALGARY, 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'exercice expirant le 30 juin 1901. A ce rapport sont annexés un tableau et un inventaire des biens de l'Etat.

Réserve.—La réserve des Sarcis est située entre la rivière du Coude et le creek au Poisson. Elle comprend le township 23, raangs 2, 3 et 4, à l'ouest du 5me méridien

initial, et contient 69,120 acres. L'agence se trouve dans la vallée du creek au Poisson, à environ 9 milles au sud-ouest de Calgary.

Le terrain est ondulé et couvert, à l'ouest, de peupliers, d'épinettes blanches et de pins. Le pays, arrosé par la rivière du Coude. le creek au Poisson et plusieurs autres cours d'eau, convient bien à l'élevage du bétail.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sarcis qui appartenaient autrefois à la tribu des Castors. Ils venaient originairement de l'extrême nord.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 205 âmes ; deux de plus que l'an dernier. Bien que l'augmentation soit faible, elle indique que ces sauvages ne perdent pas de terrain ; et comme on remarque qu'un certain nombre s'appliquent à prendre les mesures sanitaires que cherche à faire observer le département, il est naturel de s'attendre que l'augmentation de la population sera plus marquée à l'avenir.

Santé et conditions sanitaires.—En général la santé de la bande a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie pendant l'année et nous avons eu la bonne fortune d'échapper à la petite vérole pendant qu'elle sévisait tout autour de nous une partie de l'hiver et du printemps. Le Dr Lafferty a vacciné tous ceux, hommes, femmes et enfants qui ne l'avaient pas été. Le préjugé contre la vaccination est tout à fait dissipé, et ils se sont montrès désireux de se soumettre à l'opération. Les autres précautions sanitaires, l'entretien des habitations, etc., dans un état de propreté, et l'isolation des malades atteints de maladies contagieuses, s'observent autant que possible.

Ressources et occupations.—L'élevage, l'agriculture, la fenaison, le soin des troupeaux des blancs, la vente de bois de chauffage aux gens de la ville, la vente du foin et d'autres produits, tiennent ces sauvages occupés, et plusieurs vivent très bien de ces industries.

Bâtiments.—Les sauvages ont construit plusieurs maisons et étables qui sont beaucoup meilleures que celles d'autrefois. Ces bâtiments ont tous été élevés par les sauvages eux-mêmes et à leurs propres frais, avec de l'argent provenant de la vente d'animaux de boucherie, de grain et autres produits.

Bétail.--L'élevage est la plus importante industrie que nous ayons, et je suis bien aise de dire, bien que notre troupeau soit encore peu nombreux comparativement, que nos sauvages prennent plus de soin de leurs bestiaux et s'y intéressent plus que par le passé.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont cette année acheté pour leurs comptes individuels plusieurs charrettes, faucheuses, râteaux, harnais doubles et autre outillage, ainsi que quelques attelages de chevaux de trait ; ce qui indique progrès.

Enseignement.—Il y a dans la réserve un pensionnat sous la direction de l'Eglise anglicane. Il n'y a dans le moment que onze élèves d'inscrits. Cinq garçons ont été envoyés à l'école industrielle de Calgary, un garçon de plus a été inscrit, et une fille est morte de consomption pendant l'année.

Les élèves ont fait assez de progrès dans leurs classes et dans les différentes industries enseignées dans l'institution.

Religion.—Quelques-uns de ces sauvages sont membres de l'Eglise anglicane, qui a une belle petite église près de la mission. Le desservant est le vénérable archidiacre Tims. On y célèbre les offices régulièrement le dimanche, et les élèves et quelques-uns de leurs parents y assistent.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns progressent et deviennent plus à l'aise, tandis que d'autres qui sont paresseux et sans ambition gagnent assez mal leur vie. Plusieurs ont des maisons bien construites et bien meublées, et ont sous ce rapport tout autant de confort que les blancs du voisinage.

Tempérance.—Ces sauvages ont un goût passionné pour les boissons enivrantes, mais je suis bien aise de dire que, grâce à la vigilance de la gendarmerie à cheval,

le commerce des spiritueux décline. Je n'ai pas eu connaissance d'un cas depuis dix mois.

Observations générales.—Les sauvages ont fort apprécié la visite de Leurs Excellences le gouverneur général et lady Minto avec leur suite en septembre dernier. L'accueil du chef Tête-de-Taureau à Leurs Excellences a été très cordial, et je puis dire tout à fait caractéristique. 'J'ai été malade', dit-il; 'je souffre de la tête et au cœur. J'étais fort mal hier, mais ce matin, quand j'ai appris que vous veniez, je me suis senti mieux, et à présent que vous êtes ici, je me sens tout à fait bien, et mon cœur bat comme lorsque j'étais un jeune homme.'

Au grand amusement et plaisir de Leurs Excellences et des citoyen de Calgary qui accompagnaient les visiteurs vice-royaux, les sauvages organisèrent des courses de chevaux et autres jeux, et avant de partir Son Excellence adressa la parole aux sauvages et leur donna quelques excellents avis et les remercia de leurs manifestations. A part la distribution de quelques prix pour les courses, le gouverneur général fit à la bande plusieurs présents avant de partir.

Son Excellence lady Minto a depuis envoyé un prix au sauvage qui avait la ferme la mieux tenue et à la sauvagesse qui avait le meilleur troupeau de volailles.

Tout cela, je n'ai pas besoin de le dire, a eu un bon effet et a été un encouragement pour ceux qui essayent d'améliorer leur condition.

J'ai, etc.,

A. J. McNEIL,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES ASSINIBOINES,
MORLEY, 27 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Réserve.—Cette réserve est située au centre d'Aberta, au milieu des collines s'étendant au pied des montagnes Rocheuses, à environ 40 milles à l'ouest de Calgary. La rivière de l'Arc divise la réserve en deux parties, les bandes de Patte-d'Ours et de Chiniquy demeurant du côté sud, et la bande de Jonas du côté nord.

Sa superficie est de 69,720 acres. Elle est couverte sur près de deux tiers de son étendue de diverses essences de bois—épinettes blanches, sapins Douglas, pins et peupliers. Le terrain, au delà des berges de la rivière, est très accidenté.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique suit la rivière de l'Arc, et la station Morley se trouve en deçà d'un demi-mille de l'agence.

Tribu.—Ces sauvages sont des Assiniboines, une branche de la nation des Sioux. Un grand nombre d'entre eux sont alliés par mariage aux Cris du nord.

Mouvement de la population.—La population actuelle est de 637 âmes. Elle se compose comme suit : 145 hommes, 180 femmes, 160 garçons et 152 filles. Augmentation pour l'année, 11.

Santé.—A l'exception de la consomption et des scrofules, ces sauvages n'ont pas eu de maladie.

On a observé aussi fidèlement que possible les précautions hygiéniques recommandées par le département.

Ressources et occupations.—Comme la réserve est trop près des montagnes pour être très propre à l'agriculture, on n'y cultive le grain que pour servir en nourriture verte.

Les sauvages ont de petits champs de pommes de terre dans les buttes, lesquels ont rendu de bonnes récoltes l'année dernière.

L'élevage des bestiaux est la principale industrie des Assiniboines.

La vente de bois de chauffage leur aide beaucoup pendant les mois d'hiver.

Le poisson abonde dans les lacs et les cours d'eau environnants, et en certaines saisons contribue pour une large part à la subsistance des sauvages.

La veine de houille a été ouverte et on en a retiré une quantité considérable de houille. La veine a 5 pieds d'épaisseur et la houille fait du bon coke.

Bâtiments.—Bon nombre de sauvages ont remplacé par des toits en bardeaux les toits en tourbe de leurs maisons, d'autres ont bâti de nouvelles habitations.

Bétail.—Le printemps ayant été très mauvais, il y a eu beaucoup de pertes parmi les bestiaux, mais je suis bien aise de dire que quelques-uns des sauvages portent plus d'intérêt à leurs bestiaux qu'ils ne faisaient autrefois, et j'espère qu'après le clôturage de la réserve et la mise en culture de grandes étendues de terre pour la récolte de la nourriture verte, le troupeau augmentera considérablement.

Depuis qu'on s'occupe de la vente du bois de chauffage, on comprend mieux la nécessité de bien nourrir les chevaux.

Enseignement.—Quarante-cinq élèves ont pensionné à l'école McDougall dans le cours de l'année.

M. J. W. Niddrie, le directeur, s'est montré à la hauteur de ses fonctions.

Religion.—Ces sauvages sont tous méthodistes.

Le révérend R. B. Steinhauer, bachelier ès arts, est le missionnaire desservant. Les offices religieux sont bien fréquentés, et ces sauvages ont une bonne conduite.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des chasseurs renommés, et à l'automne et pendant la première partie de l'hiver ils abattent une grande quantité de gibier, ce qui les rend indifférents; mais il se fait un progrès marqué chez les jeunes, qui trouvent que le travail rapporte plus que la chasse.

Ils travaillent très bien à la tâche, mais ne veulent pas travailler à gages. Presque jamais ils ne travailleront plus d'un mois au même endroit.

Tempérance et moralité.—Il n'est pas venu de cas d'ivrognerie à ma connaissance.

A part un très petit nombre, ces sauvages ont de très bonnes mœurs.

Observations générales.—J'ai dans le cours de l'exercice fait faire beaucoup de travaux aux bâtiments de l'agence; je les ai fait transporter à des endroits plus convenables, et ils reposent aujourd'hui sur des fondements de pierre. J'ai aussi fait ériger une infirmerie dont on se servira pour combattre la consomption et les écrouelles dans la tribu.

Le Dr Lafferty a pris un grand intérêt dans l'entreprise, et il est à espérer qu'on réussira à déraciner ces maladies.

J'ai l'honneur, etc.,

H. E. SIBBALD,
Agent des sauvages.



EXTERNAT MÉTHODISTE, LAC À LA SELLE, T. N.-O., 1901.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE,
KUTAWA, 29 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel qui suit sur mon agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Réserves et tribus.—On compte aujourd'hui sept réserves sous le contrôle de cette agence, savoir: la réserve de Muscowequan, n° 85, Sauteux; celles de George Gordon, n° 86; d'Etoile-du-Matin, n° 87, du Pauvre-Homme, n° 88, tous Cris; celles du Lac-la- Pêche, n° 89 ; du Lac-aux-Noix, n° 90, et celle de Kinistino. Ces trois dernières appartiennent à la bande de Plume-Jaune, dont les membres sont des Sauteux.

Les réserves qui se trouvent dans le voisinage immédiat de l'agence sont situées dans les townships 26 à 29 et rangs 14 à 17, tandis que les sauvages de la peuplade de Plume-Jaune sont établis plus loin. Ils forment trois petites bandes, savoir : celle du Lac-la-Pêche, à 50 milles; celle du Lac-aux-Noix, à 100 milles; et celle de Kinistino, à 160 milles au nord de l'agence.

Toutes ces réserves se trouvent dans les townships 33, 38 et 39, rangs 12 et 13, excepté celle de Kinistino, qui est située dans les townships 41 et 42, rang 15, le tout à l'ouest du 2me méridien initial.

Les réserves de Gordon et de Muscowequan sont situées dans les Petites buttes de Tondre; les réserves de l'Etoile-du-Jour et du Pauvre-Homme se trouvent dans les Grandes Buttes de Tondre.

L'agence se trouve sur la section 16, rang 16, township 28, le long de l'ancien grand chemin qui conduit à Prince-Albert.

L'agence est à environ 60 milles de la station de Qu'Appelle et à environ 75 milles de Régina, sur la ligne du Pacifique.

Le bureau du télégraphe de la Compagnie Dominion est à peu près à 300 verges de l'agence, et à la même distance du bureau de poste, où nous recevons notre courrier hebdomadaire. Le courrier arrive le samedi et repart le mercredi suivant.

Superficie et topographie.—La superficie totale des sept réserves est de 122,986 acres. Environ 32,000 acres de cette superficie sont boisées de jeunes saules et parsemées de menus bouquets d'arbres. Notre rivière la plus rapprochée est la rivière Qu'Appelle, à 50 milles au plus proche. On rencontre dans les réserves de nombreux étangs et petits lacs. Le lac aux Noix et le lac La-Pêche sont les seuls qui renferment du poisson.

Mouvement de la population.—La population des différentes réserves est comme suit : 243 hommes, 269 femmes et 338 enfants, ce qui fait un total de 868 âmes.

Il y a eu 24 naissances et 42 décès pendant l'année parmi les sept bandes, et la population a conséquemment diminué de 18.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des sauvages des diverses peuplades a été assez bonne l'année dernière, la consomption ayant été la maladie prédominante. Les règlements sanitaires du département ont été observés rigoureusement.

Ressources et occupations.—Les sauvages ont très peu de chances de gagner de l'argent ici, attendu que tout ce qu'ils font pour les traiteurs, le roulage, la fourniture du bois et du foin, leur est payé en nature, et le roulage qu'ils font pour l'agence et le peu de foin et de bois qu'ils fournissent à l'agence leur sont payés en rations.

L'élevage est pour le moment l'industrie sur laquelle ils peuvent le plus sûrement compter, bien que certaines réserves conviennent bien à la culture mixte, et avant longtemps, quand nous aurons un moulin et un marché à distance raisonnable, je

n'hésite pas à dire qu'on pourra récolter avec profit de grandes quantités de grains de toute espèce, et les plus progressifs d'entre les sauvages s'y préparent et avancent avec le temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Parmi les nombreux exemples de progrès qui se manifestent dans les différentes réserves, j'en puis mentionner un ou deux. Dans la réserve de Gordon est un jeune homme du nom de Josiah Anderson, sorti de l'école d'Elkhorn, et forgeron de son métier; ce jeune homme a quinze bêtes à cornes, deux attelages de bons chevaux de trait, une demi-part dans une lieuse, une faucheuse et un râteau; une bonne maison, rez-de-chaussée et demi-étage, toit en bardeaux, lucarnes, verandah en avant, bonne cuisine en arrière; une belle clôture propre autour de sa maison, et tout l'outillage nécessaire à son ouvrage. Il récoltera plus de 800 boisseaux d'avoine au bas mot, et il a tous les légumes dont il aura besoin. Il s'est construit un atelier de 20 pieds sur 24 pieds, avec fenêtres à coulisses, et avec porte double, en somme, une construction des plus complètes. Il a aussi la charge de la batteuse, qui fait le battage de tout le grain qui se récolte dans le territoire de l'agence. J'ajouterai que cette machine est la propriété privée des sauvages. J lui ai donné l'usage d'un outillage de forgeron, et il fait tous les travaux de forge et les réparations dont ont besoin l'agence, sa propre réserve et quelques autres réserves où il n'y a pas de forgeron.

Il doit épouser cet automne une jeune personne bonne, adroite, respectable et travaillante qui, je crois, va lui faire une bonne femme. Elle est aussi diplômée de l'école d'industrie d'Elkhorn. Les sauvages sont laborieux et amis des lois, et ils améliorent leur condition.

Constructions et bétail.—Les bâtiments au siège de l'agence sont en bon état de réparations. La qualité du bétail s'améliore, et ceci provient de l'addition qu'on y a faite de taureaux pur sang. Nous avons nombre de bons chevaux de trait. Ce sont les sauvages qui les achètent avec ce que leur rapporte la vente des animaux de boucherie. Ils ont aussi ce qu'il leur faut de chariots, de moissonneuses et de râteaux. Ces objets leur appartiennent en propre.

Enseignement.—L'externat de la réserve d'Etoile-du-Jour est bien fréquenté, la liste de présence contient 14 noms, tous d'enfants de cette réserve ayant l'âge d'aller à l'école. Les progrès sont bons et l'assistance régulière. C'est Madame Sarah M. Smythe qui est chargée de cette école, et elle donne bien satisfaction. Sur la réserve de Gordon il y a un grand externat construit en pierre qui est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre ; M. et Mme Mark Williams en sont l'un directeur et l'autre directrice. La subvention de l'Etat à cette école est pour trente élèves, le reste va pour leur compte. Les enfants y sont bien suivis ; ils y sont heureux et contents, et les progrès qu'on y fait sont très satisfaisants. Les bâtiments, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont tenus avec une scrupuleuse propreté et ont une apparence tout à fait coquette. Les élèves y sont toujours propres et bien mis. On enseigne aux garçons la culture, le jardinage et l'élevage des bestiaux. On enseigne aux filles tous les travaux qu'exige la bonne tenue d'une maison, et, quand elles sortent de là, elles sont tout à fait en état de se charger d'une maison et à la tenir suivant les règles de l'économie domestique. A la réserve de Muscowequan, il y a aussi un pensionnat ; c'est encore un bien grand bâtiment en pierre et c'est l'Eglise catholique romaine qui en a la direction, avec le Pière Jacob comme directeur, et ce sont trois sœurs de charité qui y font les offices qui incombent à la directrice; l'institutrice est la sœur Valade, tandis que les gros travaux sont confiés à un frère convers. Il y a trente élèves à cette école. On peut appliquer à cette institution ce qui a déjà été dit à propos de l'école de Gordon pour les diverses matières qu'on y enseigne, la bonne tenue des enfants, et le bon état où sont les bâtiments et les dépendances.

Religion.—Il y a ici deux religions qui opèrent parmi les sauvages, la religion anglicane et la religion catholique romaine. Cependant le plus grand nombre d'entre eux est resté païen, bien qu'ils aient en grande partie abandonnée leurs anciennes coutumes païennes.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire qu'il n'a été porté à ma connaissance au cours de l'année aucun cas d'intempérance ou d'immoralité.

Pour terminer, je suis très heureux de faire rapport de la manière consciencieuse dont a travaillé le personnel dont j'ai eu la direction. Il s'est acquitté de ses fonctions de façon à me satisfaire.

J'ai l'honneur, etc.,

H. MARTINEAU,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
PRINCE-ALBERT, 25 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel qui suit sur mon travail d'inspection pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

J'ai inspecté cette agence en juin et juillet 1900.

En octobre, M. R. S. McKenzie, qui avait été préposé à cette agence pendant quelques quatorze ans, a été transféré à l'agence de Pelly, et son successeur a été M. W. E. Jones, qui avait été à l'autre agence pendant nombre d'années.

L'état général de ces groupes accuse une amélioration constante. Leurs diverses industries ont donné de modestes rapports, et ils sont en état de vivre commodément avec peu d'aide du dehors.

Habitations des sauvages.—Plusieurs habitations de meilleure catégorie ont pris la place de maisons plus modestes, surtout sur les réserves de La-Corne, où au printemps de 1900 les sauvages ont eu pendant quelques semaines les services d'une scierie, et plusieurs d'entre eux ont pu en conséquence se munir d'une assez bonne quantité de bois de service.

Approvisionnement du foin.—Malgré la saison peu propice pour le foin par suite de la quantité d'eau qui s'était accumulée dans les marais, on a pu faire provision suffisante de foin dans toute l'agence.

Bâtiments du siège de l'agence.—Les bâtiments du siège de l'agence ainsi que ceux de la ferme, les magasins et les dépendances ont été tenus en bon état de réparations.

Arch-ives du bureau.—Le livre de caisse, le grand-livre des apprivisonnements et les registres du bétail se sont trouvés en bon ordre, et les écritures en étaient exactes jusqu'au moment du transfert de l'agence.

AGENCE DE CARLTON.

J'ai fait l'inspection de cette agence en octobre et en décembre. C'est M. W. B. Goodfellow qui en a la direction, avec M. T. Eastwood Jackson comme commis.

Bâtiments du siège de l'agence.—Au siège de l'agence, sur la réserve de Mistawasis, se trouvent les divers logements de l'agent, du commis, du meunier, de l'interprête, ainsi que le bureau, le magasin, la forge et un entrepôt pour le grain. Ces

deux derniers bâtiments sont de construction récente. Ce sont de bons édifices, bien situés, et on en avait grand besoin.

Moulin à farine.—Le moulin était en bon état de fonctionnement et rendait de bons services. Le rendement de la farine a varié de trente-cinq à quarante-cinq livres par boisseau, et la farine qu'il a produite avec le blé de première classe valait la farine forte à boulanger.

Scierie.—La machine à scier et la machine à faire les bardeaux sont portatives, et on les a fait fonctionner au cours de l'année sur les réserves des Mistawasis et d'Ahtahkakoop. On a utilisé partie des produits de ces opérations à réparer les habitations des sauvages et partie aux réparations requises aux bâtiments de l'agence et de la ferme.

Culture du grain.—L'année 1900 a été favorable à la production du grain. Le rendement a été en conséquence assez bon et de bonne qualité, sauf en certains cas où il y avait trop de saletés, ou de faux grain, ce qui était preuve de quelque chose de défectueux dans les semailles ou dans la culture. Il y a quelques traces de mauvaises herbes, mais on ne rencontre pas les plus malignes. Les récoltes de cette saison, bien que peu considérables, sont pleines de promesses.

Approvisionnement du foin.—Depuis trois saisons, y compris la présente, on a eu beaucoup de mal à faire provision suffisante de foin. Les marais qui ont produit ce qu'il a fallu pour les années passés sont remplis d'eau, et la prairie sur quelques-unes des réserves et surtout sur cell d'Ahtahkakoop est tellement envahie par les broussailles et de fausses pousses que l'on a peine à y trouver du foin de bonne qualité. Quelques sauvages qui cultivent beaucoup de foin ont pu tirer parti de leur paille en l'utilisant comme fourrage.

Troupeaux des sauvages.—Par suite de la pauvreté de la récolte du foin, on n'a pas jugé à propos de laisser les troupeaux des sauvages prendre de trop fortes proportions. On a donc prévenu un trop fort accroissement en activant la vente des bestiaux. Le nombre de têtes qu'on en avait en décembre dernier était de 850, ce qui accuse une légère diminution depuis deux années, mais il y a augmentation de quatre-vingt-quatorze têtes depuis neuf ans. Les réserves les plus anciennes se prêtent évidemment bien à la culture mixte et à la production du blé. On devrait donner à l'élevage du bétail un soin au moins égal.

Chasse et pêche.—La plupart des habitants des plus anciennes réserves ont abandonné la chasse et la pêche comme moyens de subsistance, mais presque tous les sauvages des réserves de la Grande-Rivière et du Lac-des-Prairies, et une grande partie de ceux qui font partie des groupes du Lac-à-l'Esturgeon et du Lac-des-Sables y trouvent encore leur vie.

Réserve n° 106A.—Sur la réserve 106A, située au nord du lac à l'Esturgeon, se sont établis une vingtaine de sauvages venant des pays de chasse situés plus au nord, qui se sont fixés pour y vivre dans la civilisation. Au cours de l'année dernière, ils ont pu vivre commodément et presque entièrement à leurs propres frais. Ils n'ont cultivé que peu de grain, mais ils ont eu une bonne récolte de pommes de terre qu'ils ont facilement trouvé à vendre dans les chantiers. Ils ont également pu vendre avec avantage leur surplus de foin. Ces sauvages, comme ceux du Lac-à-l'Esturgeon, gagnent en partie leur vie aux chargements du bois et autres travaux de l'industrie des scieries.

Sauvages du Lac-des-Prairies et de la Grande-Rivière.—Sur le réserve du Lac-des-Prairies, n° 105, et celle de la Grande-Rivière, n° 118, les sauvages sont actuellement à se fixer et à s'habituer à la manière de vivre des blancs. Pour arriver à ceci, on a installé sur chaque réserve un instructeur agricole, en même temps qu'on y a installé une école. Au moment où j'ai fait mon inspection il n'y avait guère autre chose dont je puisse faire rapport. L'une des choses principales et des plus importantes qui aient attiré l'attention de l'instructeur à cet égard a été d'induire les sauvages à se construire des maisons confortables bien situées pour leurs affaires respectives et à proxi-

mité des écoles. Ces nouveaux groupes vont tirer bon parti des services de la scierie de l'agence, pourvu que l'on puisse triompher des difficultés que l'on a à transporter la grosse machine par nos chemins bourbeux.

Les Sioux.—Les Sioux qui sont sur la réserve n° 94A sont au nombre d'environ vingt-cinq. Ils ont eu une année de succès moyen pour le grain, le jardinage et le foin. Ils vivent bien et avancent un peu dans la voie de la civilisation. Le reste des Sioux de cette division, au nombre d'une centaine, occupent un campement près de Prince-Albert, et ils préfèrent travailler par la ville à la journée.

Sauvages chasseurs.—Les sauvages de cette agence qui font la chasse comprennent les groupes suivants, savoir:

Le groupe de William Charles, comptant 31 hommes, 40 femmes et 94 enfants; en tout 165 individus.

Le groupe de James Roberts, comptant 19 hommes, 98 femmes et 298 enfants ; en tout 475 individus.

Le groupe de Peter Ballendine, comptant 68 hommes, 81 femmes et 215 enfants ; en tout 364 individus.

Ces sauvages sont tous de la tribu des Cris, sauf 21 membres du groupe de James Roberts, qui sont des Chipewayans, et qui ont cette année reçu l'annuité pour la première fois.

Il y a eu dans ces groupes, au cours de l'année, 45 naissances et 27 décès. La moralité y a été plus forte que d'habitude, et on l'explique en grande partie par l'existence d'une espèce d'influenza qui y a sévi vers la fin de l'hiver, surtout dans une partie du groupe de James Roberts, au Lac-La-Ronge.

La manière de vivre de ces groupes est passablement la même que par les années dernières. Le castor et la loutre sont devenus extrêmement rares dans toute la région située au sud de la rivière Churchill et qui s'étend environ cinquante milles plus au nord. On y trouve un peu plus de martre, de pékan et de vison. Les ours, les renards, les chats sauvages, qui sont plutôt migratoires, augmentent en nombre. Les chasseurs adroits qui s'entendent à chasser l'orignal et le caribou peuvent en tirer de cinq à dix de la première espèce et de dix à vingt caribous par saison. Le poisson continue d'être en abondance, mais les différences de profondeur qui se produisent dans les rivières et les lacs ont une telle influence sur la pêche qu'il arrive qu'on trouve parfois dans un dénûment complet ceux qui n'ont que le poisson pour se nourrir, et il y en a beaucoup qui sont dans ce cas. Le représentant de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Lac-La-Ronge, qui est également fonctionnaire du département des Affaires des Sauvages, pour cette division, s'occupe attentivement des besoins des sauvages, et il se sert avec discernement des ressources que l'on met à sa disposition pour les empêcher d'avoir de la misère.

Les médicaments que le ministère distribue tous les ans à ces groupes, disposés comme ils le sont en paquets bien commodes pour la distribution, sont une bonne aubaine pour les sauvages, et ils se déclarent sincérement reconnaissants de cette attention ainsi que des autres gratifications dont ils sont l'objet.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Comme j'ai parlé des affaires de cette agence dans un rapport séparé, il est superflu que je m'y arrête longuement maintenant.

Le 3 mars, je suis arrivé à Battleford pour y commencer l'inspection, mais, à raison de la maladie prolongée de l'agent Daunais, le commissaire du département des Affaires des Sauvages m'a ordonné de prendre la direction de l'agence pour jusqu'au 30 juin. Le 10 mai M. Daunais est décédé, suivi des regrets profonds de tous les fonctionnaires du département avec lesquels il avait été en contact, et de ceux des sauvages, au bien-être desquels il s'était dévoué avec beaucoup de succès.

De bonne heure en juillet, M. J. P. G. Day a été nommé directeur de l'agence, et d'après les ordres du commissaire j'ai continué à rester ici tant que les distributions d'annuités ont duré; et c'est pendant ce temps que s'est effectué le transport de l'agence.

Agriculture.—Au cours de l'année écoulée, le progrès agricole s'est continué sur presque toutes les réserves de cette agence comme depuis un certain nombre d'années, tant au point de vue de l'étendue des terres ensemencées que pour le système de culture suivi. Il reste beaucoup à faire avant qu'on ait mis la culture du sauvage de pair avec celle du bon cultivateur, mais on ne peut manquer de trouver encourageant le spectacle que nous offre cette saison, où cette agence a battu plus de dix-sept mille boisseaux de grain et où plusieurs sauvages en ont eu au delà de trois cents boisseaux chacun.

Récolte de 1901.—Cette année la récolte des sauvages couvre un peu plus de onze cents acres. Cette récolte, si l'on réussit à la bien sauver, devrait mettre plusieurs de nos sauvages sur un pied d'indépendance.

Etat général.—L'industrie de l'élevage du bétail a eu pendant toute l'année un succès moyen, et en même temps que leurs industries diverses sont dans un état prospère, il y a amélioration sensible dans la santé, les mœurs, la manière d'être et l'état général des sauvages.

Les réserves du Lac-aux-Oignons, du Lac-La-Selle et des Bois-de-l'Orignal n'ont pas eu d'inspection cette année.

J'ai l'honneur, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE CALGARY,
30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le vingt-troisième rapport annuel du travail que j'ai fait pour l'inspection des agences des sauvages.

Au cours de l'année passée j'ai inspecté les agences suivantes : celles de Morley, des Pieds-Noirs, des Piéganes, des Gens-du-Sang, d'Hobbema et d'Edmonton, ainsi que les réserves suivantes : celles de Jonas, de Chiniquy, de Patte-d'Ours, de Samson, des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang, des Piéganes, de Peau-d'Hermine, de Louis Bull, du Montana, d'Enoch, d'Alexandre, de Michel, de Joseph et de Paul.

AGENCE D'EDMONTON.

J'ai inspecté l'agence d'Edmonton en août et septembre 1900, et de nouveau en juillet cette année.

Personnel.—James Gibbons, agent ; H. A. Carruthers, commis ; John Foley, interprète ; Thomas McGee, meunier ; Delmar Bard, cultivateur aux groupes d'Alexandre et de Joseph ; G. W. Blewett, cultivateur, groupe de Paul.

Bureau de l'agence.—Les deux fois j'ai vérifié les comptes de l'agence, et j'ai fait la comparaison des objets qu'on avait en magasin avec le solde apparaissant à chaque compte dans les livres. J'ai aussi fait l'audition du livre de caisse ; j'ai trouvé tous ces comptes tenus avec exactitude, soin et propreté, et j'ai constaté que

les soldes établis correspondaient en chaque cas avec la somme de l'argent et la quantité des objets que l'on avait en mains.

Le travail du bureau était partout bien fait, les dossiers étaient tous bien tenus, et toutes les écritures étaient au jour.

M. Carruthers est un commis d'agence qui a de l'expérience et qui connaît bien le caractère du sauvage, et il tire profit de ces avantages tant pour le bien de l'administration que pour celui des sauvages.

Bâtiments du siège de l'agence.—Ces bâtiments sont en aussi bon état que les circonstances le permettent. On a rendu le bureau confortable en le couvrant de crépi à l'extérieur ; on en a fait autant au logement de l'interprète. Les pièces de fondation de la grange sont pourries.

Les fonctionnaires ont tous de bons potagers ; celui du commis est exceptionnellement beau, toutes sortes de légumes y ont une croissance luxuriante, et on les y cultive suivant les règles de l'art. Les fleurs rares et les autres donnent à son jardin une physionomie particulière et remarquable.

On a construit au siège de l'agence de nouveaux corrals pour le bétail depuis ma dernière inspection. Ceci rend plus facile le travail de compter et de marquer au fer le bétail des sauvages.

Moulins à farine et scierie.—J'ai inspecté le moulin et la scierie que l'on vient d'ériger dans un nouvel endroit, ainsi qu'une machine à vapeur qu'on y a installée pour fournir la force motrice.

BANDE D'ENOCH.

Il n'y a eu que peu de culture ou de jardinage de fait cette année sur la réserve de ce groupe. La terre est mauvaise, envahie par les mauvaises herbes, et les récoltes ne donnent que peu de rendement pour le travail qu'on y consacre.

J'ai fait faire une battue du bétail des sauvages de ce groupe et de celui de l'agence, lorsq'on a procédé à marquer les veaux et à reclasser tout le bétail ; les bestiaux sont tous maintenant bien étampés I. D. et marqués du numéro d'ordre du sauvage qui en est propriétaire. Pied-de-Castor, sauvage développé et entreprenant, a quitté le groupe d'Alexandre pour s'en venir ici. Il est à jouer à pile ou face pour savoir s'il va continuer ses bonnes habitudes de travail ou s'il va s'abandonner aux idées de fainéantise du groupe d'Enoch. Suivant moi, il aurait dû demeurer à l'endroit où il avait jugé à propos de se mettre sous traité et où (pour un sauvage) il était devenu un homme en moyens.

FERME N° 17.

Delmar Bard est cultivateur à cet endroit. C'est un jeune homme actif et intelligent, et il a bien amélioré les conditions existantes tant sur la ferme que sur la réserve depuis qu'il a accepté cette position, il y a un an. Outre la construction de nouveaux corrals à bestiaux et de nouvelles clôtures et autres menues améliorations, il a construit deux ponts et empierré les chemins de la réserve. Sa culture a embrassé 14 acres d'avoine, un grand jardin potager et dix acres de labour d'été.

BANDE D'ALEXANDRE.

Les opérations agricoles de ces sauvages ont été3 presque nulles cette année ; il n'y en a eu que trois qui ont récolté.

Leur bétail est en bon état. Il s'est perdu quelques veaux parce qu'ils étaient venus trop tôt le printemps, et aussi par suite du manque d'étables convenables pour y mettre vêler les vaches. Tous les veaux sont actuellement bien marqués des lettres 'I. D.' et du numéro d'ordre du sauvage qui les possède. Il n'est pas mort beaucoup

de bétail élevé au cours de l'hiver. Il en a été abattu quelques têtes, que les propriétaires sauvages ont consommé sans permission. C'est une affaire difficile à prévenir dans un groupe d'affamés qui n'a pas de distribution régulière de vivres.

J'ai rencontré tous les membres de ce groupe lors de la distribution des annuités, qui s'est effectuée au moment où je faisais mon inspection. Tous, hommes, femmes et enfants étaient convenablement mis ; ils étaient tous gais et dispos ; il n'y a pas eu d'ivresse ni de mauvaise conduite, et sauf un cas de variole, qui s'est déclaré dans la famille d'un sauvage qui était en visite, il n'y a pas eu de maladie dans le groupe.

BANDE DE JOSEPH.

Les sauvages de ce groupe vivent de chasse, de pêche, d'un peu de jardinage, et ils ont quelques têtes de bétail.

J'ai fait faire la battue de leur bétail et ai fait marquer les veaux au fer. Les sauvages ont construit cette année un bien joli corral pour leurs bestiaux ; le bétail appartient en général à la race Galloway, et il était en bonne condition.

Il n'y avait qu'une femme de malade sur la réserve, les autres paraissaient en bonne santé et étaient tous bien mis. Le poisson blanc et le canard étaient en abondance. J'ai rencontré les hommes du groupe et leur ai parlé dans la maison d'école. Ils sont contents de leur sort.

Le jour suivant tous les membres du groupe sont venus à Sainte-Anne et ont touché leur annuité, tout s'est passé agréablement. Les commerçants ont fait de bonnes affaires et les sauvages ont fait preuve d'empressement et de libéralité dans la distribution de leur clientèle.

FERME N° 17A.

G. W. Blewett est cultivateur à cet endroit.

Ce cultivateur continue de faire du bon travail parmi les sauvages. Il tient son établissement en bon ordre ; il a un beau grand potager, plusieurs acres d'avoine et un peu de blé. Il a construit de nouveaux corrals à bestiaux depuis ma dernière inspection ; on a pu en conséquence faire sans peine le dénombrement exact du bétail.

BANDE DE PAUL.

Ces sauvages sont mieux connus sous le nom de groupe du lac de la Baleine-Blanche. Leur réserve se trouve sur ce lac, qui leur a toujours fourni de l'alimentation, le poisson blanc y étant en abondance.

Récolte du foin.—Les foins étaient commencés. Comme les prairies naturelles étaient couvertes d'eau, par suite des nombreux orages de cette année, il faut que tout le foin soit fauché sur les terrains élevés. Comme les ponts qui traversent la rivière avaient été emportés, le cultivateur a dû, avec l'aide de ses sauvages, en construire de nouveaux, et il a assaini et déblayé environ un mille de bourbier afin de rétablir les communications entre sa ferme et les habitations des sauvages.

Bétail.—J'ai fait faire une battue du bétail des sauvages, et l'on a alors marqué au fer les jeunes veaux. Le bétail accuse une légère augmentation sur l'an dernier, bien qu'on en ait abattu quelques têtes pour nourrir le groupe.

Distribution de l'annuité.—Cette distribution s'est faite au cours de mon inspection. Les sauvages se sont réunis à la ferme. Bien que les Assiniboines sont une tribu turbulente, tout s'est passé sans accroc et sans une parole désagréable. Des commerçants se sont trouvés là pour répondre aux besoins des sauvages, et l'on m'a informé qu'ils leur avaient vendu de la marchandise à des prix raisonnables. Il n'y a pas eu de cas de tapage ou de mauvaise conduite.

L'agent Gibbons a une grande expérience de ses rapports avec les sauvages, et il a actuellement un excellent personnel. Si on lui laisse le champ libre avec ses sauvages, et que l'Etat continue à lui donner libéralement le bétail d'élevage, j'ai confiance qu'avant peu il aura fait de ses sauvages un groupe indépendant des subventions administratives.

AGENCE DE MORLEY.

J'ai inspecté l'agence de Morley en septembre.

Personnel.—H. E. Sibbald, agent ; A. J. Robertson, commis (depuis décédé).

Distribution de l'annuité.—C'était ma seconde visite à cette agence depuis trois mois, la dernière était surtout pour la distribution de l'annuité. Ceci s'est fait promptement et agréablement. La distribution faite, les sauvages ont décampé pour faire leur chasse d'automne sur le versant des montagnes; un petit nombre sont restés chez eux pour voir à leur petite récolte et faire assez de foin pour hiverner leur grand troupeau de bétail.

Bétail.—C'est au cours de mon inspection de mai et juin que s'est faite la battue semestrielle du bétail. J'ai déjà fait un long rapport sur ce sujet. Il y a eu rendement très fort de veaux, et le troupeau était dans un état prospère.

Vente de bois de chauffage.—M. Sibbald a développé pour ces sauvages un grand négoce en leur enseignant à faire avec le bois renversé sur la réserve du bois de chauffage, des piquets de clôture, etc. Il y a du dehors une bonne demande pour ce produit. On en trouve de bons prix comptant, transport payé au point d'embarquement à Morley.

Comme on a découvert sur la réserve au sud de la rivière à l'Arc, à environ trois milles du chemin de fer du Pacifique, de la houille de bonne qualité, l'agent a l'intention d'en commencer l'exploitation le plus tôt possible.

Avec ces industries, et d'autres que l'on entrevoit, en opération, ces groupes vont prospérer si l'on continue de les administrer sagement. Les conditions d'habitation chex eux se sont très grandement améliorées depuis six ans. Les huttes recouvertes de terre avec le sol pour seul plancher ont fait place à de bonnes maisons en charpente ou en billots avec toits en bardeaux et planchers. Les habitations de la plupart des sauvages sont généralement pauvres d'ameublements modernes, tels que bons poêles de cuisine, pendules, chaises, tables, bois de lit.

M. Sibbald donne à ses sauvages un excellent exemple de travail, de tempérance et de vie chrétienne au foyer, et il est évident qu'ils bénéficient de ses bons exemples. Ils s'intéressent moins aux courses de chevaux, et s'abstiennent de fréquenter les représentations de Calgary. Il a fallu mettre fin à ce genre d'amusements (que son prédécesseur avait encouragé), vu qu'ils avaient sur la jeunesse de la tribu une influence démoralisatrice.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

J'ai visité et inspecté l'agence des Pieds-Noirs au mois d'octobre. Ce qui a décidé de ma visite a été le transport de l'agence de l'agent Wheatley à l'agent Markle. Le personnel tel que reconstitué comprenait : M. J. A. Markle, agent; G. H. Race, ocmmis ; W. S. Cosgrave, cultivateur ; A. E. Jones, cultivateur ; Thos. Lauder, cultivateur (qui a démissionné depuis).

Bureau des sauvages.—J'ai vérifié tous les comptes, j'ai pris l'inventaire des magasins et de tout le matériel qu'il y avait en usage. J'ai vérifié les entrées journalières de bœuf dans le livre tenu à cette fin avec les rapports d'approvisionnement venant de toute l'agence ; j'ai fait le relevé de la caisse depuis la date de ma dernière inspection. J'ai fait des battues du bétail, que j'ai rassemblé dans les divers corrals, ainsi que les

poneys sauvages appartenant à l'Etat. L'agence est alors passée aux mains de M. Markle, qui en a pris la charge et toutes les responsabilités. Ces fonctions ne sont pas sans importance chez les Pieds-Noirs et dans leur grande réserve, car ces sauvages ont beaucoup de choses à oublier et beaucoup aussi à apprendre.

Il est curieux que les anciens guerriers et chasseurs de bisons sont plus faciles à raisonner et à discipliner que ceux qui sont nés et ont été élevés sur la réserve. Ceux-ci croient faire preuve de bravoure en défiant l'autorité, tandis que les vieux connaissent leur place, et ne croient pas que ce soit déroger que d'accepter la surintendance de l'agent.

La plupart des jeunes gens prennent du whisky quand ils le peuvent, et sont des sources d'ennui pour eux-mêmes et pour l'agent, tandis que les plus vieux, s'ils ne sont pas absolument abstèmes, ne recherchent pas le whisky.

En préposant M. Markle à une agence aussi importante, le ministère s'est bien servi et a bien servi les sauvages. Ses états de service de dix-huit ans comme agent à l'agence de Birtle démontrent qu'il a les capacités et l'habileté qu'il faut pour guider les sauvages dans le sentier du travail et de la sobriété. Son influence va s'exercer jusque sur leur cœur; il s'intéresse à ce qu'ils vont manger et à la manière dont ils doivent cuire leurs aliments. Il leur apprend à ne pas ménager l'eau et le savon. Ceci est peut-être un peu terre à terre, mais doit servir de levier puissant pour leur faire prendre les mœurs des gens civilisés. En effet, les mœurs des femmes à cet égard sont plus difficiles à surmonter que celles des hommes, car elles sont paresseuses et préfèrent la fainéantise et le bavardage aux soins de propreté qu'il convient de donner à leurs enfants et à leurs habitations, de même qu'à la préparation des repas de leur famille.

Industries.—L'élevage des bestiaux, bien qu'il soit encore dans l'enfance pour cette tribu, est même déjà sa principale industrie. Au cours de l'année dernière, il y a eu dans leur troupeau un accroissement naturel suffisant. Et il a été mis au magasin des vivres plusieurs bouvillons de trois ou quatre ans pour servir à l'alimentation. Le préjugé qui existe chez eux (grâçe à l'inuflence de Pied-de-Corbeau) contre l'acceptation du bétail du département s'atténue sensiblement par tout le groupe, et ils vont bientôt se bousculer dans leurs efforts pour être servis les premiers lors des distributions à venir de bestiaux d'élevage.

Culture.—Comme on a eu l'avantage cette année d'avoir le fossé d'irrigation, on a pu ensemencer une grande étendue de terre en avoine. Une tempête de grêle a détruit cette récolte en partie ; on a aussi produit des pomes de terre, des navets et d'autres légumes ; ils ont fait du foin en abondance pour la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pour les éleveurs du voisinage, les fournisseurs de bœuf, et pour leur propre bétail.

Mines de houille.—Cette industrie est languissante. La mine du côté nord de la rivière n'étant qu'un filon, s'est épuisée. On a exploité depuis sur le côté sud une veine de houille qui paraît devoir être bonne, mais la nouveauté de l'exploitation a fait que les sauvages ont dû vendre de la houille de surface, et ceci a eu l'effet de dégoûter tellement leurs premiers acheteurs qu'ils refusent de l'employer, de telle sorte que quand les sauvages auront atteint la bonne houille, il va falloir en remonter le commerce.

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

J'ai commencé mon inspection de l'agence des Gens-du-Sang le 13 novembre.

Personnel.—James Wilson, agent; William Black, commis. F. Dean Freeman, distributeur des vivres (on s'est depuis dispensé de ses services) ; C. H. Clark, cultivateur; James Grant, cultivateur ; H. G. Long, cultivateur (services depuis, non requis) ; John English, interprête.

Bureau des sauvages.—J'ai vérifié le grand-livre du magasin. En faisant l'inventaire des objets qui se trouvaient au magasin, j'ai trouvé que les quantités des divers objets correspondaient avec le solde du grand-livre. Je ne puis que complimenter M. Black sur la manière dont il tient ses comptes; non seulement ils sont exacts, mais la comptabilité en est tellement faite que l'on peut sans peine suivre la marchandise jusqu'à sa destination définitive.

Compte du bœuf.—Ce compte, le plus important de tous, a été vérifié avec soin, à commencer par les " livres de bœuf ", qui contiennent les premières entrées de ce qui en arrive chaque jour, attestées par l'agent ou le commis ou l'un des cultivateurs, le distributeur et l'agent de l'entrepreneur.

Il a fallu six cent soixante-dix têtes de bétail pour fournir ces postes de distribution, avec une moyenne pour chaque tête de six cent quatre-vingt-onze livres ; ce qui fait voir que le bœuf était de bon poids et de bonne qualité.

L'abattage, la réception, le pesage et la distribution du bœuf se font avec beaucoup de soin et de régularité. Les salles de distribution sont tenues avec propreté ainsi que les abattoirs. J'ai fait l'inspection des poids et des balances et je les ai trouvés corrects.

Farine.—La nouvelle provision de farine est d'après les apparences et le mode de préparation de la farine forte de boulanger, et le poids et la qualité des sacs sont conformes aux devis d'entreprise.

Lard fumé.—Le lard fumé est d'excellente qualité, pour ce qui en a été reçu tant en juillet qu'en novembre.

Bétail.—Le bétail est l'industrie principale que nous ayons ici, et a pris à l'heure présente une extension suffisante pour occuper les énergies de l'agent et des cultivateurs, car il n'y a ici qu'un seul sauvage que je connaisse à qui on puisse confier le soin de son propre bétail : c'est le Héron-Courant ; et je doute même de sa compétence s'il était entièrement laissé à lui-même.

Le compte jusqu'à date est comme suit:—

1900, 30 juin.—Bétail élevé présent, 1,513. 1900, 30 juin.—Veaux du printemps marqués au fer, 453; 1900, 30 novembre.—Veaux de l'automne marqués au fer, 80. Total du bétail, 2,046.

1900, 30 novembre.—A déduire, animaux de boucherie abattus, 83 ; total restant, 1,963,; sur ce nombre il y a quarante-cinq taureaux et cinquante-deux autres bêtes qui sont connus comme faisant partie du troupeau de l'agence, et le reste, 1,866, est le propriété de 123 sauvages.

On doit remarquer qu'il y a eu cette année 533 veaux de marqués au fer; l'on considère que c'est un bon rendement pour 656 vaches. Il n'y a eu que dix-sept têtes de plus en 1900 qu'en 1899 d'abattues pour la boucherie. Des 123 sauvages qui possèdent ce bétail, il y en a 22 qui ont du bétail cette année et qui n'en avaient pas l'an dernier.

Caisse.—L'audition que j'ai faite de ce livre couvre la période écoulée depuis la dernière audition et remonte au 1er octobre 1899.

Au moyen d'une vérification attentive, à partir de la date ci-dessus, j'ai comparé chaque article des recettes et déboursés d'argent. Les articles du premier chapitre sont tous incrits correctement, et les autres sont appuyés de pièces justificatives de chaque paiement effectué soit par des récépissés bien attestés par des témoins, soit par des chèques de banques endossés ou annulés. Le solde de $860.24 est le même que la somme portée au compte de l'agent (suivant livret de banque) à la Banque Union, de Macleod, au jour donné.

Les transactions faites à cette agence au comptant sont considérables, et s'élèvent pour l'exercice terminé à $20,620.76, outre les fonds affectés aux annuités et aux élèves des écoles, $7,112.50, soit en tout, $27,733.26.

La somme (comptant) que les sauvages ont gagnée par leur travail est comme suit:—

Entreprises pour le foin (1,186 tonnes), $3,187.59; transport de houille pour exécuter des contrats faits par l'agent pour les sauvages, $1,157.27 ; bœuf vendu aux

entrepreneurs de fourniture de vivres, $3,386.35; droits de pâturage, $549.67; clôture (tout du travail), $820.29; vente de semence de brôme des seigles, $383.38; farine et autres provisions (transport), $1,045; houille extraite, $160; gages payés aux sauvages, $276, ce qui fait un total de $11,065.52.

Ces sauvages ont gagné en 1899-1900 les montants approximatifs suivants qui ne sont pas passés par les mains de l'agent, ce qui fait que le total est supérieur à la somme qui se trouve inscrite à la caisse.

Sauvages éclaireurs, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, $2,000 ; abattage des animaux des entrepreneurs de fourniture de vivres, $400. Battues du bétail des grands éleveurs, $700. Transports faits pour les étrangers et travail fait au fossé d'irrigation Mormon, $1,750. Ventes privées de foin sur permis, $1,557, faisant en tout, $6,407.

Grand total d'argent gagné, $17,472.52 ; ajoutez les annuités, l'argent comptant, etc., $7,112.50 ; total $24,585.02.

Ces sommes, les sauvages les ont touchées et dépensées au cours du dernier exercice, partie en voitures de plaisance, selles, beaux meubles, thé, tabac, conserves, habillement, et beaucoup pour du bois de service, des bardeaux et pour l'amortissement des dettes par eux contractées pour l'achat de chariots, moissonneuses, râteaux et harnais.

Industries.—Les industries, hors l'élevage du bétail consistent à faire les foins et à transporter de la houille. J'ai fait voir la quotité de ces travaux dans mes observations sur la caisse.

Bien que ces sauvages soient toujours prêts à travailler avec leurs chevaux pour de l'argent, ils sont arriérés pour ce qui est des améliorations qu'il faut faire à leurs habitations ; il n'y a été presque rien fait depuis la visite que j'ai faite à chaque habitation en janvier dernier, alors qu'on en comptait cent soixante-cinq.

Deux ou trois des sauvages ont de petits potagers, mais, comme l'administration le sait, les sauvages n'ont pas de goût du tout pour l'agriculture, et comme les potagers ne réussissent que rarement même chez les blancs, sans qu'on y fasse de l'irrigation, il n'y en a que peu qui tentent d'en cultiver. Les sauvages suivent la mode du pays et achètent plutôt des conserves quand ils ont l'argent qu'il faut pour le faire.

Mesures sanitaires.—Les habitations que j'ai visitées cette année étaient d'une propreté raisonnable et pas trop défectueuses au point de vue de la ventilation. Les portes de cour étaient bien balayées et les détritus rejetés bien loin des yeux. Je n'ai pas trouvé de cas de maladie grave, bien que j'ai vu plusieurs individus qui n'avaient pas l'air forts, mais ils ont refusé les soins du médecin quand je leur ai demandé s'il fallait le leur envoyer.

Mort du grand chef le Corbeau-Rouge.—La mort du grand chef le Corbeau-Rouge à un âge où il pouvait encore, comme homme, être utile pendant bien des années, ont bien à regretter pour l'administration. Il a mené une bonne vie et était toujours d'accord avec l'agent sur les plans à exécuter pour l'avancement et la prospérité de ses sauvages. Il a conservé d'une façon remarquable le respect qu'avait tout son groupe pour son autorité, et, quand il avait jugé de l'opportunité d'une entreprise quelconque, son avis et sa voix entraînaient tout le groupe à sa suite.

Bâtiments au siège de l'agence.—Quelques-unes des anciennes constructions en billots commencent à manquer de solidité, et à moins que l'administration ne désire les renouveler toutes en même temps, il faudrait chaque année faire un peu plus de travail qu'on n'en a fait jusqu'à présent pour les réfections et les réparations.

Chaque inspection qui se suit à l'agence des Gens-du-Sang dénote du progrès dans la condition des sauvages ; ils ne se laissent pas gagner par la fainéantise, ont toujours de la besogne devant eux, et font preuve d'énergie et d'intérêt pour l'exécuter. Ceci est dû à ce que l'agent Wilson, un homme d'affaire, celui-là, a eu la précaution de penser à leur procurer du travail avantageux pour eux et leurs chevaux et des contrats de fourniture de foin. Il leur a créé une réputation de travailleurs diligents et fidèles qui

fait que tous les marchands, les éleveurs et les autres colons préfèrent les employer. J'ai été présent plusieurs fois à des règlements de comptes effectués entre l'agent et ses sauvages pour des contrats de fourniture de foin ou de voiturage de houille ; chaque sauvage reçoit la proportion d'argent qui lui revient eu égard à la somme et à la qualité de son travail. La conance avec laquelle chaque sauvage acceptait la part lui revenant m'a prouvé que M. Wilson possède leur plus entière confiance. Quiconque peut faire avec des sauvages des affaires où il intervient des règlements d'argent comme M. Wilson en a faites depuis une douzaine d'années ou plus, et qui garde leur bon vouloir, démontre qu'il est homme droit et d'une probité remarquable. Il n'y a que ceux qui sont au courant du caractère du sauvage qui puissent apprécier cette assertion à sa juste valeur.

AGENCE DES PIEGANES.

J'ai visité et inspecté l'agence des Piéganes en janvier, puis aussi en mai.

Personnel.—R. N. Wilson, agent ; John Hollers, commis ; R. H. McDonald, bouvier ; Tom Scott, interprête.

J'ai fait l'inventaire des provisions, des épiceries et de l'habillement qu'il y avait au magasin ; j'ai comparé le grand-livre du magasin qui en contenait les comptes divers, et j'ai trouvé les soldes exacts en tous points.

Le lard fumé est de qualité supérieure ; la farine est aussi de qualité satisfaisante.

J'ai aussi comparé les factures et les lettres de voiture existantes pour les effets reçus depuis ma dernière inspection, et j'ai vu qu'elles avaient toutes été portées correctement au grand-livre du magasin.

J'ai comparé le " livre du bœuf ", qui contient les pesées certifiées du bœuf reçu par les entrepreneurs de fourniture des vivres et par les sauvages, avec les rapports mensuels d'approvisionnement et avec les pièces justificatives qui s'envoient à l'administration tous les mois, et j'ai trouvé le tout exact.

Caisse.—J'ai vérifié la caisse à partir de la date de mon audition antérieure, le 1er novembre 1899 ; le compte renferme les affaires de la scierie ainsi que celles de l'agence.

J'ai suivi le travail fait jusqu'au 30 avril dernier, et j'ai acquis la preuve que le solde, $1,033.07, était correct et concordait avec celui porté au livret de banque à la même date.

J'ai vérifié le grand-livre des sauvages, et j'ai remarqué que les sommes dues à chaque sauvage lui étaient portées en compte au bon endroit.

Culture.—Il y a eu plus de sauvages qui ont planté des pommes de terre cette année que d'habitude. Plusieurs d'entre eux avaient leur semence, d'autres ont dû l'acheter.

Bétail.—Le 31 décembre 1899, il y avait dans le troupeau des sauvages 706 têtes de bétail ; à la même date en 1900, il y en avait 886 ; dans l'intervalle on en avait abattu 72 pour l'approvisionnement du poste de distribution des vivres.

Habitations.—Les habitations des sauvages sont en assez bon ordre. J'en ai visité et inspecté en personne soixante-dix-huit ; on avait enlevé les déchets que l'hiver avait accumulés ; elles paraissaient avec avantage, et faisaient preuve d'idées de progrès ; elles contiennent plus de meubles neufs de commerce qu'elles n'en contenaient quand j'y ai fait ma dernière visite. Ce mobilier se compose de poêles de cuisine, de chaises, de bois de lits, pendules, vaisselle émaillée et ustensiles de cuisine.

Les sauvages dont les noms suivent sont à construire des maisons, ou, ce qui est encore mieux, ils paient le charpentier Smith, un blanc, et John Cotton, ancien élève de l'école d'industrie, pour en faire la construction. Ces charpentiers travaillent ensemble aux diverses maisons ; il y en a qui sont à peu près terminées : Le Gros-

Bœuf, maison tout en bois de service, style et fini modernes ; Gopher, de même ; Le Commodore, aussi ; La Petite-Feuille, également (en plus la maison de La Petite-Feuille a une cave profonde sous toute l'étendue de la maison, laquelle s'élève sur des murs en maçonnerie solide de dix-huit pouces d'épaisseur) ; le Piégane du Nord, aussi ; L'Homme-qui-Fume, aussi ; L'Enclos-des-Bœufs, également ; Le Hibou-Blanc, aussi ; ainsi que Médecine-de-bien-des-Sioux, et Robe-Jaune ; Manyan, maison aux murs en billots, grande, à plusieurs pièces, couverte en bardeaux et construite du reste à la moderne.

Les sauvages dont les noms suivent ont des étables et des corrals qui méritent une mention spéciale pour le confort, la solidité de construction qu'on y remarque, ainsi que la propreté qu'on y a établie après l'occupation de l'hiver : Perdu, Baptiste, Médecine-de-bien-des-Sioux, Leo Smith, Petite-Feuille, Veuve de Plusieurs-Chefs, Gros-Cygne, Poule-de-Prairie, Le Cavalier.

Bétail.—Beaucoup de sauvages traient leurs vaches. Le Cavalier en trait sept. Ceci n'est cependant pas toujours à désirer, car il faut les surveiller, ou bien ils vont faire souffrir les veaux de la faim, et quand vient l'hiver, les veaux périssent par manque de vitalité pour résister au froid, et ceci provient de la cupidité ou de la négligence de ceux qui les possèdent.

Quand je suis allé à l'agence en mai, on était à faire sur la réserve toute une série de battues préliminaires, et l'on avait commencé à marquer les veaux au fer. J'en ai vu quelques-uns. J'ai trouvé qu'en général le bétail était en bon état, il y avait beaucoup de veaux et des perspectives pour un plus grand nombre encore.

Les cinquante-neuf génisses reçues tard l'automne dernier avaient beaucoup profité à l'herbe du printemps; il y en avait dix-sept qui avaient vêlé au milieu de l'hiver. Les veaux s'étaient élevés avec succès, ce qui est un grand compliment pour le bouvier McDonald, vu que les mères étaient bien jeunes et bien chétives.

Il a été reçu en mai, de M. W. R. Stewart, Alberta, soixante-quinze génisses. L'on m'informe qu'on les avait achetées dans l'Ontario. Tout ensemble ce sont des animaux d'une valeur peu commune. Les taureaux ont bien passé l'hiver. Il nous en a été livré sept de plus en mai ; ils avaient tous été élevés au Manitoba, et étaient tous des bêtes enregistrées. Ils vont maintenir le type d'excellence des bestiaux du canton.

Bâtiments au siège de l'agence. Les vieilles constructions de billots (les logements du commis, du cultivateur ou bouvier, le bureau, la salle de conseil des sauvages, la pharmacie, la boutique du charpentier et du forgeron, l'étable aux taureaux) donnent des signes de vétusté aux fondations ; il faut en dire autant des soles du grand magasin en charpente.

Santé des sauvages.—La moralité chez les sauvages a été extraordinairement élevée. Il est mort beaucoup de jeunes enfants avant que leur nom eût été porté à la liste de distribution de l'annuité ; il en est mort aussi plusieurs au pensionnat catholique.

Le grand chef, l'Aigle-qui-Crie, est mort au cours de l'hiver ; c'était un vieillard, mais il avait conservé sa vigueur jusqu'à près de ses derniers moments. Il avait eu la grippe, mais la pneumonie l'a emporté. C'était un homme de caractère paisible, intelligent et de bon jugement. Sn influence s'est toujours exercée du côté de la loi et de l'ordre, ainsi que dans le sens de ce qui aurait pu faire l'avantage de sa tribu. Il ne se faisait pas faute de la faire servir à faire exécuter les désirs de l'administration quand on lui en avait bien expliqué le sens.

Scierie.— Les opérations de la scierie des sauvages font que cette agence en est une où il y a de l'occupation. Au cours de l'hiver il faut tirer les billots de la forêt et la scierie fonctionne depuis avril. Le bois scié et appareillé à même ces billots jusqu'au 17 mais a été de 130,684 pieds. Il s'est vendu de ce bois à la scierie même aux éleveurs qui y sont venus le chercher ; le reste, les sauvages l'ont transporté à la réserve et à Macleod.

L'abattage et le transport des billots l'hiver a donné de l'emploi à 45 sauvages avec leurs chevaux ; ils n'ont pas été constamment occupés, mais l'ont été autant qu'on peut espérer de faire travailler les sauvages l'hiver. A partir du mois d'avril il y a eu soixante-quinze sauvages qui, avec leurs chevaux, ont eu de l'emploi de temps à autre à charroyer du bois de service de la scierie au siège de l'agence, à Macleod et sur leurs propres établissements.

Le personnel des employés de la scierie comprend un gérant, un mécanicien, un scieur et deux autres ouvriers blancs scieurs à la scie de travers et à la scie de long ; en somme il faut une équipe de cinq blancs et sept sauvages pour maintenir la scierie en pleine opération dix heures par jour. La somme de travail que l'on y peut faire en un jour me paraît être d'environ 6,500 pieds.

J'ai vérifié avec soin tous les comptes de la scierie, et je les ai trouvés en ordre et ai pu voir qu'on avait bien tenu compte de tout l'argent reçu.

Observations générales.—Les affaires de l'agence des Piéganes sont dans un état prospère ; l'agent R. N. Wilson est un homme d'affaires, ce qui est synonyme de travail et d'énergie ; c'est un bon comptable, et sa connaissance intime de la langue des Pieds-Noirs lui est une garantie contre la tromperie dont les sauvages pourraient le rendre victime dans leurs rapports avec lui.

AGENCE D'HOBBEMA.

J'ai commencé mon inspection de l'agence d'Hobbema le 13 juin et je l'ai terminée le 28. Personnel : W. S. Grant, agent; J. T. Fleetham, commis; Henry Blanc, interprête ; Ewan Moore, cultivateur ; Gilbert Whitford, cultivateur ; John Donaldson, meunier et forgeron.

Bureau.—J'ai vérifié les divers livres et comptes ainsi que la caisse pour le temps écoulé depuis mon inspection de l'an dernier.

Caisse.—J'ai suivi toutes les charges de ce livre tant au crédit qu'au débit, et j'ai trouvé les pièces justificatives de chacune d'elles jusqu'au 30 juin, ce qui a démontré que le solde de $10 était exact.

J'ai vérifié les comptes d'instruments, d'outils, de sellerie, de provisions, de bétail, de cartouches, de ficelle, d'habillement, de mobilier de bureau, et j'ai tout trouvé exact, et le solde des différents comptes établis dans le grand-livre du magasin correspondait avec les quantités qu'on avait en magasin. M. Fleetham fait le travail du bureau avec une très grande efficacité ; son ouvrage est à jour non seulement à date, mais jusqu'à l'heure précise de son départ du bureau le soir de chaque jour ; les magasins dont il est chargé sont des modèles de bonne tenue, et on doit lui faire revenir une part égale à celle de l'agent dans le lustre qui rejaillit sur eux de la bonne tenue de cette agence.

Bétail.—J'ai fait faire des battues de tout le bétail de l'agence ; on les a faites avec baeucoup de soin, on a amené les bestiaux dans quatre corrals différents, sur les diverses réserves, ce qui a pris presque toute une semaine. On a marqué au fer tous les veaux, vérifié les marques des sauvages sur le bétail et l'on a reclassé les bêtes ; le nombre qu'on en avait s'élevait à 922 têtes.

Culture.—Les sauvages de ce groupes sont de très bons cultivateurs, ils ont ensemencé sur les diverses réserves 462 acres de blé, et quarnte-huit acres de pommes de terre, de navets et de jardinages. En sus de cela, l'agent et les cultivateurs avaient de cultivées pour le compte de l'agence cinquante acres de grain et de fourrage, et quatre de jardinage.

J'ai fait la visite de toutes les fermes des sauvages ; les bonnes clôtures en sont remarquables. J'ai trouvé la récolte belle, les champs étaient en général exempts de mauvaises herbes, on avait abandonné les vieilles pièces où les mauvaises herbes s'étaient implantées, et l'on avait pris d'autres pièces au lieu de celles-là ; les potagers étaient bien soignés.

Presque toutes les familles des sauvages vivaient sous des tentes ; en en agissant ainsi ils font que leurs habitations ne sont que des retraites temporaires pour le milieu de l'hiver, et comme conséquence elles n'offrent pas autant de confort ou de cachet qu'elles devraient en avoir, et ils ont souvent l'habitude de planter leurs tentes loin de leurs terres, en sorte que les propriétaires ne se trouvent pas à en avoir la surveillance journalière. On entraverait ces mœurs nomades si l'on pouvait leur procurer de bonne eau près de leurs habitations en leur y creusant des puits.

Bâtiments du siège de l'agence.—Le bureau de l'agence et les bâtiments de la ferme sont en bon état de réparations, sauf les pièces de fondation du bureau. Le terrain de l'agence est bien et proprement enclos ; les grands potagers de l'agent, du commis et de l'interprête sont des modèles à copier ; ils démontrent ce que l'on peut produire dans un sol qui il y a quelques années était une prairie stérile ou un pâturage à cochons. Deux grandes pièces d'avoine semées par l'agent sont en excellent état, l'une d'entre elles est bien marcottée de brôme des seigles.

On a construit au siège de l'agence de nouveaux corrals pour y retenir le bétail lors des battues, avec des passages à niveau pour l'étampage, ainsi qu'à la ferme sur la réserve de Peau-d'Hermine. Il y a de large cours qui en dépendant, de sorte qu'on peut y retenir le bétail un jour ou deux lorsque l'on fait une battue générale.

Les mauvais endroits des chemins des réserves ont été recouverts et on y a mis des barrières ; ceci s'est trouvé être une excellente chose, et permet d'aller en voiture sur toutes les réserves dans les saisons pluvieuses comme celle-ci l'a été.

Moulin à farine et scierie.—On a installé dans ce moulin des meules nouveau modèle, dites meules de France à ébarbières. C'est une amélioration considérable sur les meules verticales, modèle Waterous, mais elles exigent un meunier de plus de connaissances que celle-ci.

Au printemps le reflux de l'eau sur la roue hydraulique de la turbine empêche le moulin de fonctionner.

Le nouvel entrepôt de grain qu'on a ajouté au moulin est terminé, et il devra être bien utile pour l'emmagasinage du blé des sauvages. Ils vont pouvoir le laisser là, chacun ayant un carré à part, jusqu'à ce qu'il ait été moulu en farine.

L'agent Grant continue de posséder la confiance entière et le respect de ses sauvages ; il est infatigable dans la recherche de leurs intérêts ; de bonne heure chaque matin, on le trouve dehors avec eux sur l'une ou l'autre des diverses réserves, surveillant le travail et démontrant par l'exemple la manière de l'exécuter ; plus tard dans le jour, il est à son bureau donnant des conseils aux indigènes, ou réglant des difficultés survenues entre eux, ce qui arrive assez régulièrement chez des gens de cette race, qui ne lisent pas les journaux pour détourner leur attention de leurs petites querelles de famille. La somme de succès qu'il a déjà obtenue en amenant ces sauvages à leur état actuel de prospérité démontre qu'il suit la bonne voie, et que l'administration a eu la main heureuse quand elle l'a envoyé à cette agence importante, où les connaissances qu'il possède sur les divers genres de culture sont indispensables pour réussir.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le bureau des affaires des sauvages, l'administration et le pays entier doivent recevoir des félicitations pour le succès qu'on a obtenu dans la tâche entreprise d'amener les sauvages d'Alberta au degré qu'ils ont atteint comme bons citoyens. Leur travail et le peu de criminalité qu'il y a parmi eux sont choses remarquables ; quelque petites espiègleries d'enfants ont fait faire connaissance à quelques-uns d'entre eux avec le corps de garde de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, mais il ne s'est rien passé de grave qui eût pu nuire à l'harmonie générale qui règne partout.

Cet état satisfaisant fait que les fonctionnaires de l'administration voient avec beaucoup d'orgueil le résultat de leurs travaux, vu que (l'administration les aidant) ces résultats sont dus à leur tact dans la direction qu'ils ont donnée à ces sauvages voleurs de chevaux et naguère encore à l'état nomade.

J'ai l'honneur, etc.,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, 16 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le seizième rapport annuel de mes travaux d'inspection des agences et des réserves des Territoires du Nord-Ouest du mois d'août 1900 au mois de septembre 1901.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

J'ai inspecté cette agence le 21 août 1900 et les jours suivants.

J. P. Wright en est l'agent ; avec J. W. Jowett, commis et garde-magasin ; H. Cameron, interprête et charretier ; J. Sutherland, mécanicien, menuisier et forgeron ; J. Pollock, cultivateur, réserves 71 et 72 ; Peter Hourie, cultivateur, réserve 74. La réserve n° 73, c'est l'agent lui-même qui y voit.

Les bâtiments de l'agence et les environs étaient en bon état ; on avait fait quelques améliorations au logement du commis.

L'étendue de terre ensemencée à cette agence a été de 525 acres de blé, 115 d'avoine et 9 de racines, mais par suite du temps favorable, des tempêtes de grêle et des pluies torrentielles qui sont venues au cours de la moisson, les résultats ont causé du désappointement. Le temps a nui aux foins. Dans bien des cas j'ai remarqué où l'on avait fauché le foin dans les marais et où on l'avait mis en petites meules, que les marais étaient remplis d'eau et que l'on ne pouvait apercevoir que la tête des meules. Néanmoins on a fait des efforts pour se procurer ailleurs le foin nécessaire à l'hivernage.

On a fait cent deux acres de terre neuve et cent cinquante acres de labour d'été.

Après avoir vérifié tous les livres de compte, et fait l'inventaire de tout le matériel de l'agence et des fermes et des effets qui s'y trouvent en magasin, j'ai transporté l'agence de M. J. P. Wright à M. Magnus Begg le 1er septembre. M. Wright partait pour l'agence de Fort-Frances, que M. Begg venait de quitter.

Le compte du bétail donnait 744 têtes et la battue en avait rassemblé 727, et l'on allait sans doute voir revenir les 17 autres quand on aurait complété l'installation des étables pour l'hiver. Le bétail était tout en bonne condition. On a observé sur la réserve n° 74 des champs assez nouvellement défrichés, et le labour en était bien fait, les sillons en étaient droits et uniformes.

La nouvelle habitation pour le cultivateur des groupes 71 et 72 était presque terminée; elle est située au centre de ces deux réserves, et sera plus à proximité des travaux que l'ancien logement.

Depuis ma dernière visite à cet endroit il a été construit une église sur la réserve n° 72 près de la maison de ferme actuelle, par le révérend Hugh McKay, de la mission du Lac-Rond ; c'est une coquette petite construction de 50 par 30 avec fondations en

pierre, dont les murs intérieurs sont lattés et crépis et l'extérieur hourdé en gros, avec un bon plancher et un toit de bardeaux. Les murs sont en billots debout et la construction est solide. L'église peut contenir commodément cent personnes.

Les sauvages en ont transporté la pierre et le bois de service, et ce travail est estimé à soixante dollars. Les femmes ont aussi fait leur part ; l'une d'entre elles a même donné trois dollars. On y fait le service divin tous les dimanches et les sauvages y sont très assidus, et prennent beaucoup d'intérêt à cette église dont ils peuvent dire qu'elle est à eux.

Un côté agréable se trouve dans le fait que la construction est libre de toute dette, et il reste un surplus que l'on va utiliser pour construire un hangar et une étable et aussi acheter un poêle.

La maison de ferme sur le n° 74, celle de M. Hourie, a été réparée en partie, et il devait y être fait encore des réparations l'année suivante.

Le chef Nepahpenice, du groupe 73, s'est bâti une bonne maison neuve ainsi que des étables, et il a donné son vieux logement à son gendre.

La récolte des pommes de terre sur les quatre réserves a été assez bonne, mais les navets ont manqué.

Les jeux accoutumés ont eu lieu le lendemain du jour où s'est effectué la distribution des annuités convenues par traité et se sont très bien passés. J'ai suggéré à M. Begg de tâcher d'organiser une exposition pour remplacer les courses de chevaux, etc., et de faire concourir les sauvages pour l'obtention de prix à être décernés au propriétaire du potager ou du champ le mieux tenu, ou de la maison la plus propre, de même que pour le bétail, les moutons, les cochons, les volailles; et d'avoir des concours des femmes pour les travaux à l'aiguille, le tricot, la fabrication du pain, du beurre, etc.

Les sauvages regrettent d'avoir perdu M. Wright; ils disaient bien qu'il les faisaient parfois travailler trop fort, mais c'était pour leur bien, et ils espéraient de se tirer d'affaire aussi bien avec M. Begg.

Il se fait beaucoup de transactions de toutes sortes à cette agence, et il importe que les affaires particulières des sauvages avec l'agence puissent toujours s'expliquer facilement, quand l'un d'entre eux le demande, afin d'éviter les malentendus—et je suis heureux de pouvoir accorder à M. Jowett tout le mérite auquel il a droit, de ce qu'il tient toutes choses inscrites d'une façon compréhensible. L'ancien système des distributions individuelles est abandonné, sauf pour les vieilles femmes, les infirmes, etc., mais personne de ceux qui sont en santé et vigoureux n'obtient de secours sans en donner l'équivalent en travail de quelque sorte.

La santé des sauvages à cet époque était bonne, et ils ont été polis et gentils.

AGENCE DE BIRTLE.

Cette agence est l'endroit suivant où je suis allé, et j'y ai commencé mon inspection le 11 septembre 1900. J. A. Markle en est l'agent, avec S. M. Dickenson, commis, Alex. Caldwell, interprète et charretier ; Thomas Ryan, cultivateur à la Rivière-du-Chêne.

Ma principale occupation à cet endroit a été de transporter l'agence de M. Markle à M. Dickenson, ce dernier devant en garder la direction et le contrôle jusqu'au retour de M. Wheatley de l'agence des Pieds-Noirs, où M. Markle devait aller le remplacer. Le transport s'est effectué le 20 septembre, après qu'on eût vérifié le slivres de compte et fait les inventaires.

La terre ensemencée a embrassé l'étendue la plus considérable que les sauvages aient jamais eue. Il y a eu 1,366 acres en blé (ensemencé surtout par les Sioux sur les réserves du Lac-du-Chêne, de la Rivière-du-Chêne et de la Queue-d'Oiseau), 491 acres en avoine, en maïs et en orge, et 66 acres de racines, soit en tout 1,922 acres, mais par suite du mauvais temps le rendement n'a pas été à la hauteur de l'étendue de terre ensemencée. La récolte des racines a été assez bonne.

Il y avait eu de bonnes maisons de bâties au cours de l'année, ce qui est toujours un indice de progrès.

A la "Queue-d'Oiseau" Moses Dunn a bâti une nouvelle maison sur fondation en pierre et il a exécuté tout le travail à lui seul. La maison a 16 x 21, avec toit en bardeaux, un bon plancher et des fenêtres, et il se propose de se bâtir une étable en pierre, car il se sent adroit à faire la maçonnerie.

Bokpa et madame Face-Noire (*Blackface*) ont tous deux de l'argent en banque et ils entendent s'en servir pour améliorer leurs habitations.

A la réserve de Waywayseecappo, il s'est construit plusieurs habitations améliorées.

Le chef a une maison en billots, avec toit de bardeaux ; Norman Brandon, Jean-Baptiste, Joe Meecas, Keewaytincappo ont chacun une maison neuve, et la Tente-du-Manitou avait les matériaux pour compléter la rallonge qu'il met à la sienne.

Les sauvages de ce groupe ont aussi contribué largement pour la construction de la nouvelle église presbytérienne dont les murs sont déjà debout et sont surmontés d'un toit en bardeaux.

Sur la réserve de Keeseekoowenin, connue aussi sous le nom de Montagne du Dauphin (*Riding Mountain*), George Bone a érigé une nouvelle maison en billots, avec toit en bardeaux, et quand elle sera complétée il aura au rez-de-chaussée une salle commune et deux chambres à coucher, plus trois chambres à coucher à l'étage supérieur.

David Boyer et David Burns se sont tous deux acheté des emplacements à même la réserve. Boyer en a pris une demi-section et Burns un quart de section. Boyer habite son nouvel établissement et y a fait une bonne récolte.

A la Rivière-qui-Roule, il a été érigé plusieurs maisons améliorées toutes munies de toits en bardeaux. A la Rivière-du-Chêne il a été bâti une maison neuve en charpente; et il a été fait plusieurs améliorations.

A la Rivière-de-la-Vallée, le chef, Jean Serpent-à-Sonnettes a construit pour ses instruments aratoires un nouvel abri où il met à couvert tous ses instruments, de telle sorte que l'on observe des progrès sur toute la ligne. Plusieurs sauvages remplacent leurs instruments aratoires qui se trouvent usés, ce qui leur permet de mieux gagner leur vie au lieu de dépendre de l'assistance de l'administration. L'agence est au premier rang comme établissement indépendant des subventions administratives. La population des divers groupes est d'environ un millier d'individus, et les distributions de secours pour l'année ont été de cent livres de viande. Ces sauvages ne s'endettent pas et doivent actuellement moins que jamais. Le goût des liqueurs de quelques-uns des sauvages n'est pas en train de s'accroître, mais l'agent rapporte qu'il faut les surveiller constamment.

Tous ont exprimé des regrets de voir M. Markle les quitter, et il en est venu en nombre tous les jours s'informer au bureau pour savoir si c'était le cas. Le commis, M. Dickenson, est incessamment attentif à ses fonctions, et il fait son travail avec une scrupuleuse attention et beaucoup de soin, et j'ai pressenti qu'il était homme à bien remplir les devoirs qu'exigent les affaires de l'agence jusqu'au retour de M. Wheatley.

Je suis parti le 22 septembre pour Yorkton, et j'ai assisté au pesage de quelques quatre-vingts têtes de bétail appartenant aux sauvages de l'agence de la Rivière-du-Cygne. J'ai assisté également à la solde du prix de ces bêtes. Chaque sauvage a été payé argent comptant du prix du bétail qu'il avait vendu, et le 27 j'ai continué ma tournée vers l'agence de la Rivière-du-Cygne, maintenant connue sous le nom d'agence de Pelly.

Cette fois les sauvages ont employé une partie de leur argent à acheter de la farine et des marchandises ; ils sont immédiatement retournés à leurs réserves, et je n'en ai pas vu un seul ivre, ni n'ai entendu dire qu'aucun d'eux se soit enivré.

AGENCE DE PELLY.

Agent du département, W. E. Jones ; commis, F. Fischer ; conducteur d'attelages, Peter Brass ; homme de peine, David Porter.

Je commençai mon inspection le 28 septembre.

Ma principale affaire était de prendre l'agence des mains de M. Jones, et de la garder jusqu'à ce que M. McKenzie, du Lac-au-Canard, arrivât. M. Jones s'en allant remplacer M. McKenzie au Lac-au-Canard, les premières choses à faire était de vérifier les livres et de dresser des inventaires. Cela fait, je relevai M. Jones de ses fonctions le 6 octobre ; il quitta l'agence le 7, et je restai chargé de l'administration jusqu'au 8 novembre, date à laquelle je remis le tout entre les mains de M. McKenzie, arrivé le 2.

L'étendue de terre ensemencée passait pour être d'environ 200 acres, mais à cause de la médiocreté des travaux agricoles, et du mauvais état des clôtures, joints, disait-on, à la sécheresse, la récolte a été mauvaise, et même nulle à certains endroits. Les meilleurs champs que j'aie vus étaient ceux des gradués de l'école de Régina. La récolte des pommes de terre a été passable, mais les potagers ont complètement manqué ; le fait est que ces derniers ont été totalement négligés.

On peut dire que par le passé la culture et le jardinage n'ont existé que de nom dans cette agence, mais il est à espérer que l'on va s'y mettre maintenant, et qu'il y aura ici des récoltes comme dans les autres agences. Il n'a pas été défriché de terre, et il n'en a été jachéré qu'un petit morceau dans l'été.

Les animaux avaient bonne mine et, déduction faite de 80 têtes de bétail vendues, étaient au nombre de 833 ; avec les veaux de 1900, cela ferait un total de 1,000 bêtes.

Il a été amassé 2,263 tonnes de foin, avec environ 60 charges de paille ; et l'on pensait qu'en y mettant du soin les sauvages en auraient assez pour nourrir leurs veaux tout l'hiver, pourvu que ce dernier ne fût pas trop long ni trop dur.

Le travail de bureau a été bien fait par M. Fischer, que j'estime l'un des plus habiles employés de tout le service. Et personne ne le surpasse en intelligence comme interprète.

Le 9 novembre, je quittai l'agence pour Yorkton, et le 11 je quittai Yorkton pour le Lac-la-Pêche et le Lac-aux-Noix, et après avoir inspecté ces agences je partis, le 20, pour Touchwood, où j'arrivai le 21 après-midi, et où je reçus du commissaire un télégramme m'enjoignant de me rendre à l'école industrielle de Régina, à cause de la mort du directeur McLeod. En voyageant toute la nuit j'arrivai à la station de Qu'Appelle à temps pour prendre le train, et j'étais à Régina à temps pour assister aux funérailles, le 22 novembre. Je vérifiai tous les livres et fis un inventaire de toutes les choses appartenant à l'Etat, et transférai le tout à M. Alex. Skene. faisant les fonctions de directeur, le 19 décembre, et le 3 janvier 1901 je quittai Régina pour l'agence d'Assiniboine, où j'arrivai le 4. Je parlerai plus tard des réserves du Lac-la-Pêche et du Lac-aux-Noix dans mes notes de l'agence de Touchwood, et l'école de Régina figurera dans le rapport régulier des écoles.

AGENCE DE L'ASSINIBOINE.

Directeur d'agriculture, Thos. W. Aspdin ; interprète, conducteur d'attelages et aide général, Daniel Kennedy ; messager de la malle, Eahsappy.

J'ai inspecté cette agence le 4 janvier 1901 et les jours suivants.

Les bâtiments du chef-lieu d'agence étaient en bon état. Il y avait du bois de construction sur les lieux pour réparer le magasin, la cuisine de l'agence avait été lambrissé avec du bois raboté, et il avait été fait des clôtures et des barrières neuves, ce qui relevait l'aspect des lieux. Il avait été ensemencé de blé, d'avoine et d'orge environ 230 acres de terre et cutivé 26 acres de racines et de potagers. A cause des

grands vents et de la sécheresse, la récolte de grain a manqué ; il n'en a été moissonné qu'environ 200 boisseaux, mais il a été serré 725 boisseaux de racines pour l'hiver, et ameulonné 600 tonnes de foin—la plus grande partie dans les cours de fermes. Le foin était de médiocre qualité parce qu'il avait été récolté à la pluie ; les animaux le mangeaient, mais il n'avait pas les qualités nutritives du foin séché comme il faut.

J'ai visité chaque maison et chaque étable de la réserve, et, à une ou deux exceptions près, je les ai trouvées plus que jamais confortables.

Le bétail avait bonne mine, dans le temps ; le troupeau comptait 125 têtes contre 103 il y a un an.

Pendant l'année il avait été construit six maisons neuves, dont une—pour Daniel Kennedy—à un étage et demi, avec couverture en bardeau, et proprement finie.

Il avait aussi été construit cinq étables neuves, plus grandes et meilleures que les anciennes.

Eahseakan, ou Sautleaux, nº 94, a une maison double, dans laquelle se voient des bois de lits, des tables, des chaises et des poêles de cuisine et de chauffage. Ses étables ont été agrandies pendant l'année et sont pourvues de portes qui ferment juste. Il a 9 bêtes bovines, des chevaux, de la volaille, etc.

Geegus a aussi une maison double, meublée d'une manière semblable ; il a de bonnes étables et prend soin de 20 têtes de bétail pour lui-même et deux parents.

Charles Rider et Medicine Rope ont tous deux de bonnes maisons couvertes en bardeau et pourvues de cheminées à faîte de tôle. Pndant l'année, Medecine Rope a ajouté une aile à sa maison ; il a acheté lui-même le bois pour cela.

Les puis ont été utiles aux sauvages ; il y en a 15 qui donnent de l'eau.

La première façon a été donné à 35 acres de terre neuve, et il a été jachéré 58 acres de vieille terre dans l'été. Il a aussi été fait du labour d'automne.

Il a été fait 5 milles de clôture de fil métallique, qui enclôt un pâturage pour le bétail.

J'estime qu'en dépit de la mauvaise récolte la bande a fait des progrès. Lors de ma visite les sauvages jouissaient d'une bonne santé ; ils étaient tous de bonne humeur et aucun d'eux n'a porté de plainte.

J'ai visité la mission presbytérienne, conduite par M. et Mme McKenzie, qui m'ont dit que les sauvages faisaient des progrès et assistaient régulièrment aux offices le dimanche.

J'ai vérifié les livres et fait l'inventaire ordinaire. M. Aspdin tient son travail de bureau à jour et est généralement exact dans ses comptes.

Le 12 janvier, je partis pour Indian-Head, et le 14, me rendis à Fort-Qu'Appelle, où je fus retardé par des tempêtes, et le 21, je me mis en route pour Touchwood afin d'y achever l'inspection commencée en novembre.

AGENCE DE TOUCHWOOD.

Agent, H. Martineau ; commis et préposé à la réserve de Gordon, J. H. Gooderham ; interprète et conducteur d'attelages, Stanislas Young; directeur d'agriculture aux réserves du Pauvre et de l'Etoile-du-Jour, Edward Stanley ; directeur d'agriculture à la réserve de Muscowequan, P. J. Hamilton ; directeur d'agriculture aux réserves du Lac-la-Pêche et du Lac-aux-Noix, Charles Favel.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état et leurs alentours nets et en ordre.

La première réserve que j'ai visitée est celle du Pauvre, qui a pour directeur d'agriculture M. Stanley. J'ai vu chaque maison et chaque étable de cette réserve, et les ai trouvées toutes en bon état—les maisons nettes et les étables spacieuses, avec de l'eau à la main partout pour les bestiaux. Il avait été monté une boutique de forge où l'un des membres de la bande, Jim Worm, faisait adroitement les réparations. La bande avait ensemencé de grain 35 acres de terre, et 6 de racines, et il avait été récolté 1,120 boisseaux d'avoine et 523 boiseaux de racines. Il avait été fait pas mal

de clôtures neuves et jachéré 37 acres de terre pendant l'été. Le bétail avait bonne mine ; le troupeau se composait de 217 têtes, pour lesquelles il avait été ameulonné 625 tonnes de foin. Les bâtiments de ferme étaient en parfait état, et pendant l'année M. Stanley avait, avec l'aide des sauvages, construit une écurie neuve de 22 x 18 pieds, avec fenil, sellerie et stalles planchéiées avec du bois façonné à la hache. Il a aussi été construit une étable de 20 x 20 pieds pour les taureaux de cette bande et de celle de l'Etoile-du-Jour, au nombre de six. Les sauvages étaient de bonne humeur et se préparaient à ensemencer une plus grande étendue de terre en 1901.

La mission de l'Eglise anglicane est dirigée par le révérend M. Bassing, qui va régulièrement voir les sauvages dans leurs propres maisons. Il y avait des signes apparents de progrès sur cette réserve, et M. Stanley ne négligeait rien pour apprendre aux sauvages à se tirer d'affaire tout seuls et à se passer de tout secours étranger en fait de vivres.

De là, j'allai à la réserve (n° 87) de l'Etoile-du-Jour, qui a aussi M. Stanley pour préposé. J'y trouvai les maisons nettes et les étables en assez bon état, mais certaines de ces dernières ont besoin d'être renouvelées. Ici seulement quatre acres de terre avaient été ensemencées d'avoine et six de racines, et la récolte avait été de 160 boisseaux d'avoine et 69 boisseaux de racines. Le troupeau se composait de 222 têtes de bétail, qui avaient toutes assez bonne mine. Kinequan, sauvage influent, promit de semer de l'avoine cette année, s'il pouvait s'en procurer, et que d'autres l'imiteraient. Ce sauvage avait confectionné lui-même de beaux traîneaux doubles (*bob-sleighs*) qui n'attendaient plus que la ferrure. Il vend ces traîneaux aux autres sauvages. Cette réserve était en mesure de faire meilleure figure sous le rapport des récoltes et du bétail. Le foin amassé n'était guère regardé comme suffisant, et il était probable que quelques-uns des sauvages en manqueraient avant la fin de l'hiver.

Vint ensuite la réserve de Gordon, qui l'emporte sur toutes les autres de l'agence. Elle n'avait rien perdu de son excellence, mais tout de même le besoin s'accusait d'un directeur d'agriculture résidant constamment parmi la bande. La récolte était entre les mains de quelques-uns seulement de ses membres. Il avait été ensemencé de blé et d'avoine 53 acres de terre, et de racines 5¼ acres. Il avait été récolté 1,635 boisseaux d'avoine de première qualité et 434 boisseaux de racines. Il avait été ameulonné près de 1,000 tonnes de foin, et l'on pensait que cela suffirait pour le gros troupeau de la bande, lequel se composait de 361 têtes de bétail. Et il devait se faire des efforts pour décider un plus grand nombre des membres de la bande à se livrer à la culture du sol.

M. Gooderham est énergique, et il n'y a pas de doute que sous sa direction la bande fera mieux sous ce rapport.

J'ai examiné toutes les maisons, dont un grand nombre sont spacieuses, aérées et bien meublées, ainsi que les étables, qui sont de bons bâtiments. Un des principaux sauvages, du nom de Josiah Pratt, se préparait à cuire de la chaux qu'il devait vendre aux autres.

Enfin, j'atteignis la réserve de Muscowequan, qui a M. P. I Hamilton pour directeur d'agriculture. J'ai remarqué des améliorations ici, la maison de la ferme était presque fini, sauf les enduits à l'intérieur. Ce sera une maison chaude et confortable.

De 15 acres de terre ensemencées d'avoine la bande a eu une récolte de 175 boisseaux de ce grain. Elle a aussi récolté 320 boisseaux de pommes de terre et de navets, mais le jardinage a manqué. Il avait été ameulonné 594 tonnes de foin, le meilleur de l'agence. Les animaux étaient en excellente condition, et le troupeau se compose de 208 têtes. Il avait été construit un certain nombre de maisons neuves à couverture de bardeau, ainsi que de très bonnes étables et remises. M. Hamilton faisait une spécialité de l'élevage du bétail, et un plus grand nombre de ses sauvages devaient essayer de la culture.

BANDE DU LAC-LA-PÊCHE.

J'ai visité cette réserve en revenant de Yorkton. Préposé, W. Favel. La ferme était en bon état, et pendant l'année M. Favel avait bâti un petit magasin.

La récolte ne se composait que de pommes de terre, dont le directeur d'agriculture avait eu 40 boisseaux et les sauvages 30. Les maisons de ces derniers étaient en ordre et nettes, et les étables avaient été mises en état pour l'hiver. Les deux bandes avaient, ensemble, 153 têtes de bétail, et il avait été ameulonné 172 charges de foin.

BANDE DU LAC-AUX-NOIX.

Cette réserve est à 50 milles plus haut. Un sauvage, du nom de Petit-Cri, avait une maison neuve, de 20 x 20 pieds, et une bonne étable, avec 16 têtes de bétail—comprises dans le total de 153—et il avait du bon foin en abondance. Un autre avait aussi une maison neuve, tout à côté, mais pas de bestiaux. Le Petit-Cri avait un potager, mais il n'y avait rien ou peu de chose dedans. Je recommandai à M. Favel d'essayer à faire cultiver de l'avoine par tous ses sauvages, aux deux endroits. Trois milles plus loin est un hameau de 5 ou 6 maisons, et en route l'on voit la vieille maison du chef la Plume-Jaune. Le Petit-Cri avait une faucheuse et un râteau à cheval. Le nombre total des bêtes bovines dans l'agence était de 1,183, contre 1,113 l'année d'avant, le croît et les remplaçants étant presque compensés par les animaux vendus, tués pour la table, morts ou manquants, etc.

Le travail de bureau était fait avec soin par M. Gooderham, qui travaillait incessamment à tenir les choses au point.

L'agent, M. Martineau, était plein d'énergie et paraissait chercher le bien-être des sauvages et l'avancement de l'agence en général. Il se montrait toujours poli et obligeant dans ses relations d'affaires.

Pendant l'année il y a eu 53 naissances contre 34 décès. Dans le temps les sauvages jouissaient d'une assez bonne santé, mais le Dr Carthew en soignait quelques-uns.

L'agent avait puni d'une forte amende quelques trafiquants de whiskey, ce qui eut un bon effet, puisqu'on n'a entendu parler d'aucune telle infraction depuis.

L'examen ordinaire des livres a été fait, de même que les inventaires voulus, et il a été envoyé des états, avec rapport détaillé, au commissaire, à Winnipeg.

Le 15 février, je partis pour Fort-Qu'Appelle, et commençai, le 27, l'inspection de l'école d'industrie. Je retournai à Fort-Qu'Appelle le 12 mars, et le 13 je me rendis à l'agence de Muscowpetung dans le but de vérifier les livres et faire l'inventaire voulu avant que l'agence ne fût transférée à M. Graham. Je me mis ensuite en route pour l'agence des Buttes-La-Lime, et les 21 et 22 mars, en compagnie de M. Graham, je comptai là tous les animaux domestiques avant qu'ils ne quittassent les étables. Après quoi nous retournâmes ensemble à Fort-Qu'Appelle le 23. Nous parcourûmes la réserve de Pasquah le 25, la réserve des Sioux et celle de Piapot, ainsi que les ranches 27 et 28, le 26, comptant le bétail à chaque endroit. L'agence fut mise, le 30 mars, entre les mains de M. Graham, qui accepta les différents inventaires allant jusqu'au 31.

Avant le tranfert le personnel de l'agence de Muscowpetung se composait ainsi : agent, J. A. Mitchell; interprète et conducteur d'attelages, Geo. McNabb; commis et directeur d'agriculture, réserve de Muscowpetung, Hugh Richardson; directeur d'agriculture, réserve de Piapot, D. J. Grant; directeur d'agriculture, réserve de Pasquah et réserve siouse, S. Hockley; préposé aux ranches du département, D. J. Finlayson.

A la réserve de Piapot, n° 75, il avait été ensemencé 121 acres de terre en 1900, mais la récolte fut mauvaise, la bande n'ayant eu que 57 boisseaux de grain et 58 de racines. La première façon avait été donnée à 30 acres de terre neuve. Le troupeau se composait de 113 têtes de bétail, et il paraissait y avoir assez de foin. Les maisons avaient été blanchies avec de la glaise blanche et avaient l'air net et en ordre. Un homme gradué de l'école d'industrie, était à bâtir sur une élévation.

Le “ ranche ” était en bon état, et le troupeau se composait de 172 têtes de bétail, y compris 8 chevaux. Il y avait suffisamment de foin.

BANDE DE PASQUAH.

C'est la réserve par excellence de l'agence en ce qui concerne les bonnes maisons et étables et les beaux champs de grain. Deux cent cinquante-deux acres de grain et sept acres de racines ont rendu 648 boisseaux de blé et 388 d'avoine et 655 boisseaux de racines. Il avait été labouré pour la première fois 40 acres de terre neuve et jachéré 35 acres de vieille terre dans l'été.

Les Sioux de M. Hockley ne reçoivent pas d'aide; ce sont des gens laborieux qui vivent à l'aise et sont toujours de bonne humeur. Cent dix-sept acres de grain et 14½ de racines leur ont donné 235 boisseaux de blé, d'avoine et de maïs, 1,137 boisseaux de pommes de terre et 400 de navets et de jardinages.

Le troupeau se composait de 51 têtes de bétail. Il avait été labouré pour la première fois 50 acres de terre neuve et jachéré 10½ acres de vieille terre dans l'été. L'on disait que les sauvages se livraient plus que de raison à la danse, et il a été pris des mesures pour arrêter cela.

BANDE DE MUSCOWPETUNG.

La réserve de cette bande était à peu près toujours la même. Les maisons avaient toutes été blanchies avec de l'argile blanche, et elles étaient nettes à l'intérieur et à l'extérieur; comme celles de la réserve de Piapot, bien que confortables, elles sont, ainsi que je l'ai déjà dit, d'un ordre inférieur, à cause de la rareté du gros bois de construction sur les réserves. Le bétail avait bonne mine, après un long hiver, ce qui prouvait que les sauvages ne l'avait pas négligé; le troupeau se composait de 150 têtes. Quant à la récolte, 131 acres de grain et 1½ de racines n'ont presque rien rendu; grain, 58 boisseaux; racines, 68. La première façon avait été donnée à 14 acres de terre neuve, et il avait été jachéré 13½ acres de vieille terre dans l'été. Pendant l'année les sauvages avaient bâti quatre maisons neuves et quelques étables et agrandi de vieux bâtiments.

BÉTAIL.

"Ranches" compris, le nombre total des animaux domestiques dans l'agence était de 617. Les bêtes bovines vendues ont rapporté, sur pied, 3¼ cents pour les bouvillons, 2½ cents pour les bœufs et 2¾ cents pour les vaches.

J'ai fourni au commissaire un état des dépenses du "ranche" (établissement d'élevage) et du coût du bœuf qu'il a procuré.

En justice pour M. Mitchell j'ajouterai que ses livres et ses comptes étaient tous en excellent état, et qu'il s'est empressé de donner tous les renseignements demandés et d'aider à clore les comptes. Du 1er décembre 1899 au 31 mars 1901 les gains individuels des quatre bandes se sont élevés à $17,655.01.

De juillet 1900 au 31 mars 1901, il y a eu 7 naissances contre autant de décès.

Le médecin avait vacciné ceux qui avaient besoin de l'être, sur les différentes réserves, et selon lui les sauvages jouissaient en général d'une bonne santé. Je n'ai trouvé de maladie dans aucune des maisons que j'ai visitées. Les sauvages n'ont presque pas de dettes.

AGENCE DES BUTTES-LA-LIME.

Agent, W. M. Graham; directeur d'agriculture, L. Ashdown; interprète et conducteur d'attelages, Mark Ward.

Les sauvages des Buttes-La-Lime avaient eu une excellente année, et, par conséquent, étaient à l'aise.

Les bâtiments de l'agence et leurs alentours étaient dans leur état habituel d'ordre et de propreté. A peu de distance de ces bâtiments avait été construit un grenier neuf,

de 36 x 26 pieds, sur fondement de pierre et divisé en compartiments. Il y a une boutique de forge neuve, et le forgeron, qui est un gradué de l'école industrielle de Qu'Appelle, rendait d'excellents services en réparant les instruments aratoires et les mettant prêts pour les travaux de printemps. En outre des réparations, cet ouvrier fait des ferrures de palonniers, des attaches, etc.

Les étables et enclos pour les taureaux étaient bien tenus, et les taureaux eux-mêmes étaient en bonne condition.

Sur les quatre réserves, mais principalement sur celles d'Okanase et de Peepeekesis, il avait été ensemencé 230 acres de terre qui ont rendu 7,800 boisseaux de blé et d'avoine, 2,200 boisseaux de pommes de terre et 1,500 boisseaux de navets, outre des jardinages et une certaine quantité d'avoine en gerbes que les sauvages ont donnée à manger à leur chevaux.

La terre prête à être ensemencée en 1901 était répartie ainsi: terre neuve labourée par deux fois et hersée, 80 acres; terre laissée en friche pendant l'été, 100 acres; chaume à être labouré dans le printemps, 130 acres—soit, au total, 310 acres. J'ai parcouru ces champs en voiture avant la grosse tempête et les ai trouvés prêts pour le semoir.

Il avait été fait 450 acres de clôture de fil métallique à piquets de saule, et 50 acres de clôture de perches.

Les sauvages ont acheté, et payé à même le produit de la récolte, les choses suivantes, savoir : du fil métallique à clôture, pour $250; un semoir, $125; quatre chariots de ferme, $268 ; une faucheuse, $50 ; du fil d'engerbage, des sacs, etc., pour $150; un étalon, $150. Ils ont aussi fait faire du battage, etc., pour $177.75, et dépensé d'autres sommes pour des meubles de maison, des harnais etc. Il a été ameulonné plus de 2,500 tonnes de foin, principalement dans les cours de fermes. Il a été vendu 12 bouvillons à 3½ cents la livre sur pied.

L'exposition, tenue le 30 juin 1900, avait été couronnée d'un grand succès, et il se faisait des préparatifs pour celle de 1901. Les femmes étaient occupées à faire des couvrepieds, des robes, des tabliers, des coussins et autres articles. Elles me montrent toujours leur ouvrage avec plaisir. Quand bien même l'exposition n'aurait pas d'autre résultat que celui de donner du travail aux femmes pendant l'hiver, elle aurait encore servi à une bonne fin. Combien plus agréable il est de trouver les femmes occupées de cette manière que de les voir assises par terre, la pipe à la bouche et bavardant avec des voisines aussi désœuvrées qu'elles.

Le bétail fut compté d'étable en étable: il y en avait 666 têtes.

Les livres furent tous vérifiés et balancés jusqu'au 31 mars, et, ainsi que ceux de l'agence de Muscowpetung, furent fondus dans de nouveaux livres pour la nouvelle agence de Qu'Appelle, à partir du 1er avril 1901, et les vieux livres des deux réserves furent clos.

Le 17 avril je retournai à Qu'Appelle, et le 19 je partis pour Moosomin, en route pour l'agence de la Montagne-L'Orignal.

AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL.

Directeur d'agriculture pour la bande n° 70, H. R. Halpin; directeur d'agriculture aux réserves n°s 68 et 69 de l'ouest, W. Murison.

Je commençai mon inspection le 23 avril 1901.

Les bâtiments, écuries, magasin, etc., de l'agence étaient en assez bon état, mais demandaient un peu d'attention, de même que l'intérieur de la maison d'agence.

L'étendue de terre—environ 200 acres, disait-on—ensemencée de blé et d'avoine dans la réserve (n° 70) de l'Ours-Blanc, n'a donné qu'une récolte de 230 boisseaux de grain. Il n'avait pas été labouré de terre neuve pour la première fois, ni jachéré de vieille terre dans l'été.

Après la mort du vieux chef, l'Ours-Blanc, les sauvages qui demeuraient dans le village, principalement des parents du vieillard, se transportèrent à environ trois

milles plus loin dans l'ouest, et s'établirent sur les bords d'un lac, près de prairies à foin et de l'eau; ils construisirent 17 maisons et 14 étables, mais ces dernières sont trop basses et les maisons trop petites et sans âtres. Il sera fait des efforts pour hausser la couverture des étables et munir d'un âtre chacune des maisons d'habitation. Le Dr Hardy devait se charger spécialement de cela, vu qu'il est maintenant le directeur médical de la réserve. Il n'y a pas à dire que le bois est trop rare, puisque les maisons sont au milieu d'un bois assez épais.

Le bétail fut rassemblé et compté: il en manquait, bien que l'agent prétendit qu'il était tout là. Compté plus tard, il en manquait encore autant.

Aux réserves (nos 68 et 69) de l'ouest, le battage de 162 acres de blé n'a rendu que 338 boisseaux de grain.

Là le bétail était en excellente condition et il n'en manquait pas. Les troupeaux des deux bandes se composaient, en tout, de 167 têtes de bétail. Pendant l'année il avait été construit 11 maisons neuves et 6 étables, dans un endroit bien abrité du bois et près du foin et de l'eau. Il restait du foin de l'année dernière, et il en restera pas mal de cette année aussi. M. Murison et ses sauvages méritent d'être félicités des soins dont le bétail a été l'objet; pendant les temps froids et orageux les étables étaient régulièrement visitées la nuit. La première façon avait été donnée a une certaine étendue de terre neuve, et il avait aussi été labouré de la terre pendant l'été, mais les sauvages n'ont pas eu besoin de ce sol, vu que les deux reserves ont été retrocédées au gouvernement le printemps dernier, et que la bande, se joignant à celle de l'Ours-Blanc, s'en alla la trouver à la fin d'avril et au commencement de mai. Voilà qui va faciliter la gouverne de ces sauvages, auparavant dispersés et à 35 milles à peu près des autres. Il n'y a pas de meilleure réserve que celle de l'Ours-Blanc, et bien gouvernés ces sauvages ne devraient pas être d'un seul dollar à la charge du pays, attendu qu'il y a assez de bois à vendre pour leur entretien, sinon plus. Ensuite, avec un peu de drainage, ils ont les plus belles prairies à foin de la contrée, avec un bon marché pour le foin et le bois de chauffage, à moins de 9 milles d'un chemin de fer, sans compter qu'il y à de l'argent à faire avec le bétail, vu que le pâturage est des meilleurs. Avec un bon chef pour les guider, ces sauvages ont un bel avenir devant eux. Du 1er juillet 1900 au 31 mars 1901, les trois bandes ont gagné $1,954.60.

Je partis pour Moosomin le 7 mai et pour Birtle le 9, allant à travers champs en compagnie de M. Halpin, qui eut l'obligeance de me conduire en voiture, et je commençai mon inspection le 10.

AGENCE DE BIRTLE.

Agent, G. H. Wheatley; commis, S. M. Dickenson; conducteur d'attelages et interprète, Alex. Caldwell; directeur d'agriculture à la réserve de la Rivière-du-Chêne, E. H. Yeomans.

Je n'ai pas le temps de donner des détails des différentes réserves—intéressantes, pour la plupart, à raison des progrès qu'elles accusent. En compagnie de l'agent je visitai chaque champ et potager, et comptai le bétail aux réserves suivantes. Je trouvai généralement les sauvages occupés à leurs récoltes et tous de bonne humeur, et le bétail me parut être en très bonne condition à ce temps de l'année. Les récoltes sont bien réparties entre les sauvages, c'est-à-dire que presque chacun d'eux a un ou plus d'un champ de grain, et tous ont un jardin potager et des pommes de terre.

ANCIENNE RÉSERVE DU JOUEUR.

John Tanner est le seul sauvage qui reste; il est indépendant du gouvernement et fait des progrès. Il a une bonne maison, confortablement meublée, et aussi de bons bâtiments de service. Il avait 38 acres de terre ensemencées de blé et 24 d'avoine, avec

un jardin potager et un champ de pommes de terre. Il avait 24 têtes de bétail, outre 10 veaux de l'année, 7 chevaux—y compris un étalon, 4 cochons et 8 oiseaux de basse-cour. Il a une charrue à plusieurs socs, une lieuse mécanique automatique, un semoir, un tarare, une faucheuse, un râteau à cheval, un boghei, un traîneau de luxe (*cutter*), un traîneau double de charge (*bob-sleigh*), une barouche (*buck-board*), un chariot de ferme à deux chevaux, outre des harnais et des menus outils et instruments—toutes choses lui appartenant en propre et payées.

C'est à peu près ce que tout sauvage peut faire, s'il a de l'énergie et de la hardiesse.

BANDE DE LA QUEUE-D'OISEAU.

Les membres de cette bande sont laborieux. Ils ont eu un hiver assez dur, mais en vendant du bois de chauffage ils sont venus à bout de se tirer d'affaire sans recourir à l'agent. Ils ont tous des maisons confortables et portent tout à fait intérêt à leur petite église, dans laquelle les sauvages se réunissent tous les mardis soir. La réunion à laquelle nous avons assisté était fort intéressante; plusieurs des sauvages prenaient part au service en priant à haute voix, et le chant des hommes et des femmes—jeunes et vieux—était très beau et édifiant.

Il y a un cultivateur du nom de Sunkawowaton qui a une maison neuve de troncs d'arbres équarris, couverte en bardeau et bien meublée; il y a des chambres en haut, la maison est située dans un joli endroit. Ce sauvage avait 90 acres de blé, 5 d'avoine et une de pommes de terre—champs aussi beaux que ceux de n'importe quel cultivateur de race blanche et beaucoup meilleurs que chez plusieurs de ces derniers. Il a deux lieuses, un semoir, un rouleau, un chariot de ferme, un démocrate, une charrue tri-soc à sellette, une herse, un traîneau double de charge (*bob-sleighs*)—le tout lui appartenant en propre et ne devant rien à personne, et cela chez un sauvage qui n'a certainement pas été gâté.

BANDE DE LA RIVIÈRE-QUI-ROULE.

Un progrès considérable s'accusait chez ces sauvages, en ce quun plus grand nombre s'adonnaient à la culture et que plusieurs bâtissaient de meilleures maisons. Le missionnaire, M. Wright, accomplit une excellente œuvre ici en montrant et aidant aux sauvages à cultiver la terre et à construire des maisons.

La bande a eu deux expositions, couronnées toutes deux de succès, et elle en préparait une autre pour 1901.

John Bird a une jolie maison couverte en bardeau et entourée d'arbres; le bas de cette maison est divisé en trois et le haut est d'une seule pièce. Il a aussi une étable neuve, et ce sauvage a tout fait cela lui-même.

Le bétail avait bonne mine et il n'en manquait point.

La réserve de Keeseekoowenin, probablement la plus avancée de toutes, était à la hauteur de son degré ordinaire d'excellence. Le vieux chef est presque aveugle, mais il reçoit toujours nos visites avec plaisir.

John Bone a bâti une grande maison neuve et a ajouté une étable neuve, de 18 x 20, ainsi qu'un grenier neuf, à ses anciens bâtiments. Il était aussi à construire une maison de 14 x 16 pieds pour sa fille, Mme Lacree.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE.

Ces sauvages vont bien, sous la direction de M. Yeomans, que je regarde comme un excellent homme pour l'emploi qu'il occupe. J'apprends avec plaisir que leur récolte est du double plus grosse que ce qu'ils ont jamais eue. Pendant l'année ils ont construit deux maisons neuves en charpente. La bande a reçu ma visite avec plaisir, et ses membres portent considérablement d'attention à ce qu'on leur dit.

BANDE DU LAC-DES-CHÊNES.

Ces sauvages avaient une bonne récolte. M. Yeomans va les voir de temps à autre, et ils ont aussi l'avantage de l'exemple et des conseils de leur missionnaire, le révérend John Thunder.

BANDE DE WAYWAYSEECAPPO.

Ces sauvages avaient ensemencé une plus grande étendue de terre que jamais, et je les trouvai à donner la première façon à de la terre neuve. Bon nombre d'entre eux avaient bâti des maisons neuves, et d'autres sortaient des troncs d'arbres de la forêt pour en construire, eux aussi. C'est bon signe quand un sauvage veut demeurer dans une meilleure maison.

La petite vérole avait été complètement extirpée, et les sauveges jouissaient d'une bonne santé. Je crois que la petite vérole a fait deux victimes.

Manitou-Wigwam avait, en outre d'une belle maison et de bons bâtiments de service, 16 acres de beau blé, 9 d'avoine et 1 de pommes de terre. La couverture de sa maison était peinturée en rouge, les pignons l'étaient en jaune et les châssis de fenêtres en bleu. La maison avait des contre-châssis, avec des rideaux aux fenêtres, et le bas était divisé en trois pièces. Il y a aussi une cuisine en appentis. Ce sauvage a un grand pâturage entouré d'une clôture de fil métallique, et il était à donner la première façon à un nouveau champ. Il a de bons gros chevaux et 4 vaches, et il fait du beurre qu'il vend aux autres membres de la bande.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DE-LA-VALLÉE.

Cette réserve est celle que j'ai visitée la dernière; elle est à 80 milles de Birtle, et le chemin qui y mène n'est pas des meilleurs. Pendant 20 milles environ ce chemin passe sous de grands arbres qui lui cachent le soleil, de sorte que la route est mauvaise. Tout de même nous avons été merveilleusement vite, et quand nous atteignîmes la réserve nos chevaux étaient presque dévorés et rendus furieux par les maringouins, les mouches et les "bouledogues", mais en nous entourant de fumée nous vînmes à bout de vivre jusqu'à ce que nous sortissions de la place à 4 heures, un matin.

Ces sauvages avaient de beaux potagers—les premiers, à peu près, qu'ils eussent jamais eus. Le bétail avait bonne mine, et le troupeau était au complet.

La bande était de bonne humeur et paraissait assez à l'aise. Le revérend professeur Hart m'a fait dire qu'il espérait qu'on leur enverrait un missionnaire cet été, ce que le chef et ses hommes ont appris avec plaisir.

Le 2 juillet, je quittai Birtle et me rendis en voiture, le 4, par voie de Moosomin, à la réserve de la Montagne-L'Orignal, où je restai jusqu'au 19 août. Ma principale affaire était de dresser un état des affaires de l'agence, du bétail, etc., et d'installer M. Murison à la place de M. Halpin, qui s'est retiré du service.

Le 24 juillet, je transférai l'agence à M. Murison, qui en administra les affaires avec considérablement d'habileté, et le 19 août M. Short lui succéda en qualité de directeur d'agriculture. M. Murison surveillera les travaux agricoles, l'élevage, etc., tandis que le travail de bureau écherra, je suppose, à M. Short.

Du 20 au 26 août, je fus en affaire spéciale, à Grenfell, à Broadview et à l'agence du Lac-Croche ; le 27, j'allai à l'école d'industrie de Brandon, où je restai jusqu'au 10 septembre, et le 12 de ce dernier mois j'étais de retour à Fort-Qu'Appelle.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

ALEX. McGIBBON,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
RÉGINA 16 septembre 1901.

TRAITÉ n° 8.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Les préparatifs de ma tournée une fois finis, je quittai Edmonton le 30 mars dernier. La glace s'étant rompue de bonne heure, le voyage fut très difficile et j'étais en retard de 8 jours quand j'arrivai au Petit-Lac-de-l'Esclave. J'ai, toutefois, le plaisir de pouvoir dire qu'à tous les autres points je suis arrivé à la date fixée pour le paiment de la rente annuelle aux sauvages. En tout, j'ai payé 3,575 sauvages, ce qui est 252 de plus que l'année dernière.

Pendant l'année il y a eu 124 naissances contre 121 décès.

A l'exception des Chipewyans, parmi lesquels régnait l'influenza, et que soigna le Dr Edwards, les sauvages jouissaient généralement d'une bonne santé. Nous ne rencontrâmes des cas de petite vérole qu'en arrivant à Athabaska-Landing, où le Dr Edwards s'empressa de vacciner les sauvages, et il est à espérer que cette précaution aura pour effet d'empêcher cette maladie de se propager.

La chasse a été très fructueuse l'année dernière, et, à l'exception de ceux qui désirent rester sur les réserves que l'on est à arpenter au Petit-Lac-de-l'Esclave, les sauvages continueront à mener encore longtemps leur vie de chasseurs. Il n'est pas nécessaire de créer plus de réserves.

J'annexe au présent une liste des outils et instruments aratoires demandés par ceux des sauvages compris dans les traités qui se proposent de construire des maisons et de cultiver des jardins potagers.

Les approvisionnements fournis, à l'entreprise, pour les sauvages pendant les paiements de rente ont été trouvés satisfaisants à tous égards.

N'ayant pas eu le temps de faire remplir les feuilles de recensement, je les ai laissées aux différentes localités pour être remplies.

Il me reste à dire que les sauvages du Petit-Lac-de-l'Esclave et du Lac-à-l'Esturgeon ont représenté qu'il serait bien mieux de leur payer leur rente l'hiver, s'il y avait moyen de le faire, afin de ne pas nuire à leur chasse de printemps. Ceux de Wabiscow n'avaient pas de plainte à faire quant à la date, mais ils étaient situés de telle manière que l'hiver leur conviendrait mieux. Les sauvages du Fort-Saint-Jean se réunissent vers la fin de mai, et le 1er juin serait probablement la meilleure date à laquelle faire le paiement là. Après mûr examen j'en suis venu à la conclusion qu'il serait plus dans l'intérêt des sauvages, et aussi moins incommode et dispendieux pour les autorités, s'il était pris des mesures pour payer les sauvages du Petit-Lac-de-l'Esclave, du Lac-à-l'Estrugeon et de Wabiscow dans l'hiver—disons, ceux de Wabiscow le 19 décembre, ceux du Petit-Lac-de-l'Esclave le 26, et ceux du Lac-à-l'Esturgeon le 31 du même mois. Dans l'hiver, la tournée pourrait être faite vite et à bon marché, et le fonctionnaire chargé de payer les sauvages pourrait revenir, dresser son rapport et retourner assez vite pour être à Saint-Jean le 1er juin. Il pourrait alors descendre la rivière, payant les sauvages à Dunvegan, au "landing" de la Rivière-la-Paix, à Vermillon, Petite-Rivière-Rouge, Chipewyan, Fond-du-Lac, Fort-Smith et Fort-Résolution. A partir de Saint-Jean le voyage se ferait entièrement par eau et pourrait être réglé de façon à ce que le fonctionnaire pût profiter du service de bateaux à vapeur établi par la Compagnie de la Baie d'Hudson, entre le Fort-Résolution et le Fort-Smith et le Fort-Smith et le Fort-McMurray. Il pourrait payer les sauvages du Fort-McMurray quand il retournerait à Athabasca-Landing.

J'ai, etc.,

H. A. CONROY,
Payeur.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,
WINNIPEG, 15 octobre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les affaires des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, pour l'exercice clos le 31 juin dernier.

Le travail, dans mon bureau, est généralement si pressant que je ne puis pas visiter les agences et les réserves aussi souvent que je le voudrais. Ces visites, toutefois, quand j'en fais, ayant un but spécial, ne me fournissent guère l'occasion de juger si les réserves font des progrès ou rétrogradent. Sur les détails de ce genre les inspecteurs vous font d'assez amples rapports, et il est inutile de répéter leurs observations. Par conséquent, il ne me reste qu'à parler d'événements particuliers, et à toucher aux quatre principales particularités du service du département pour les sauvages, à savoir, leur avancement dans l'art de pourvoir à leurs propres besoins, ainsi que dans la sobriété, la moralité et l'éducation.

VISITE DE LEURS ALTESSES ROYALES.

Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cornwall et d'York visitèrent Winnipeg le 26 septembre dernier, et pendant les cérémonies d'ouverture officielle de l'université du Manitoba, quarante-deux des élèves de l'école d'industrie de Middlechurch, auxquels le comité exécutif avait, sur le conseil du directeur Gagg, assigné une place sur le programme, exécutèrent d'une manière très louable, sous le commandement de l'instructeur Burnham, certains exercices militaires qui consistèrent en une variété d'évolutions avec la baïonnette au bout du fusil. Immédiatement après, le chef W. H. Prince, de la bande de Saint-Pierre, et quelques-uns de ses conseillers, furent présentés au duc et à la duchesse.

Mais relativement à la visite de Leurs Altesses Royales, le principal incident que je devrais mentionner, à cause de son importance historique, est la démonstration que les sauvages ont faite, en leur honneur, à la pointe Shaganappi, Calgary, le 28 du même mois. Conformément à vos instructions, j'organisai une assemblée des sauvages de l'Alberta méridional pour la date que je viens de mentionner. Avec les enfants d'école, près de 2,000 aborigènes étaient présents. A un endroit convenable de la place fut élevé une plate-forme sur laquelle on dressa une marquise au-dessus de laquelle, en face, était peint le mot pied-noir "Kitaisimatsimpmon," signifiant, "Nous vous saluons", et de l'autre côté, au-dessus de l'entrée de la marquise, le mot "Welcome". Et pendant que le programme s'exécutait, l'étendard royal flottait au-dessus du duc et de la duchesse.

D'abord vint la présentation des grands chefs des différentes bandes à Leurs Altesses Royales, dans l'ordre où leurs noms paraissent plus bas, sur l'adresse, chacun d'eux étant gracieusement accueilli par une poignée de main.

Ensuite, un élève sarci de l'école industrielle de Calgary, du nom de David Wolf-Carrier, lut à haute et distincte voix une adresse couchée dans les termes suivants :

"A Son Altesse Royale George Frédéric Ernest Albert, duc de Cornwall et d'York, duc de Rothesay, prince de Saxe-Cobourg et Gotha et duc de Saxe; comte de Carrich et Inverness, baron de Renfrew et Killarney, lord des Isles et grand sénéchal d'Ecosse, C.G., P.C., C.T., C.P., C.C.M.G., G.C.O.V., D.D., D.D.C., etc., etc.

"Plaise à Votre Altesse Royale :

"Nous, les Pieds-Noirs, Gens-du-Sang, Piégânes, Sarcis, Assiniboines et Cris, sauvages de l'Alberta méridional, souhaitons cordialement à Votre Altesse Royale la

bienvenue au pays de nos ancêtres. Pendant d'innombrables générations nos tribus, pour vivre, ont chassé le bison dans les plaines de ce pays. Mais le blanc vint et voulut s'établir sur nos territoires de chasse que le massacre inconsidéré des animaux, surtout de l'autre côté de la frontière, avait déjà commencé à dégarnir de leur gros gibier. Par conséquent, il y a environ un quart de siècle nous acceptâmes les conditions offertes par le gouvernement du Canada, et, par traité, cédâmes nos terres à feue Sa Majesté la reine Victoria, dont nous déplorons profondément la mort, et dont vous êtes l'illustre petit-fils.

" A l'époque où nous fîmes traité avec notre Grande Mère, nous lui jurâmes obéissance et fidélité, et pendant l'insurrection de 1885 en ce pays nous refusâmes de porter les armes contre notre gracieuse souveraine.

" A la propice occasion de cette visite de Votre Altesse Royale, nous vous prions de transmettre à votre auguste père, le roi Edouard VII, la même expression de dévouement à sa personne, et de fidélité à son gouvernement, que nous avons promise à sa royale mère.

" Sous le soin paternel du département de Sa Majesté des affaires indiennes, nous adoptons peu à peu le mode de vie civilisé, et nous acquérons du bétail et d'autres moyens de nous procurer une ample subsistance et des maisons confortables.

" Nous reconnaissons avec un sincère plaisir le grand honneur que Son Altesse Royale la duchesse de Cornwall et d'York nous a fait en vous accompagnant dans cette mémorable visite, et pour clore nous prions ardemment la providence de vous conserver assez longtemps pour que, le temps venu, vous montiez sur le trône de vos célèbres ancêtres, afin de régner longtemps sur nous et nos enfants et les autres nombreux peuples de l'empire britannique, dans la paix, l'abondance et la prospérité.

" Signé au nom des tribus plus haut dénommées, par

LE PETIT-CHIEN-BLANC, sa X marque	Grand chef des Pieds-Noirs.
LE LIÈVRE-QUI-COURT, sa X marque	Grand chef des Pieds-Noirs.
LE BOUCLIER-DE-FER, sa X marque	Grand chef des Pieds-Noirs.
LE LOUP-QUI-A-LES-OREILLES-COUPÉES, sa X marque	Grand chef des Gens-du-Sang.
LE CHEF-DU-JOUR, sa X marque	Grand chef des Gens-du-Sang.
LE LOUP-QUI-COURT, sa X marque	Chef des Piégânes.
LA TÊTE-DE-TAUREAU, sa X marque	Grand chef des Sarcis.
JACOB-LA-PATTE-D'OURS, sa X marque	Grand chef des Assiniboines.
JOHN CHENEKA, sa X marque	Grand chef des Assiniboines.
JONAS-LE-GROS-ASSINIBOINE, sa X marque	Grand chef des Assiniboines.

sa
JOSEPH SAMSON, X Grand chef des Cris.
marque

sa
MISTER JIM, X Grand chef des Cris.
marque

'Signé en présence de

DAVID LAIRD,
Commissaire des affaires indiennes dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

'CALGARY, Territoires du Nord-Ouest du Canada,
28 septembre 1901.'

Ensuite, quelques-uns des grands chefs prononcèrent de brefs discours, un seul parlant pour chaque bande. Voici, en substance, ce que chacun d'eux a dit, d'après l'interprète :—

Le Petit-Chien-Blanc, grand chef des Pieds-Noirs, a dit à Leurs Altesses Royales qu'il espérait qu'Elles vivraient longtemps sur cette terre, et que c'était la première fois qu'il avait eu le privilège d'approcher le petit-fils de la Reine.

Le Loup-qui-a-les-oreilles-coupées, grand chef des Gens-du-Sang, présenta le traité fait il y a 27 ans, et dit que ce document avait d'abord été donné au Choucas, mais que, par la suite, il lui avait été confié, à lui. Pendant 27 ans rien n'a mal été quand la Reine Victoria régnait sur eux. Il n'avait jamais compté qu'on lui rapetisserait le terrain sur lequel il vivait. Le Choucas lui avait dit que quand les rivières viendraient à sec, c'est alors qu'ils n'auraient plus rien à manger. Il espérait que Leurs Altesses Royales auraient pitié d'eux tout le temps. La Reine n'avait jamais eu de querelle avec eux.

Le Loup-qui-Court, chef des Piéganes dit qu'il voulait que Son Altesse Royale veillât à ce qu'ils fussent aussi bien traités qu'avant. Il aimait les bestiaux maintenant, mais voulait plus de poids, et il voulait des chevaux plus gros. Il dit qu'ils ne se fatigueraient jamais de vivre sur la terre, et qu'ils avaient toujours essayé de se tirer d'affaire aussi bien que possible. C'est toujours à l'agent qu'ils ont recours pour tout ce qu'il leur faut, et l'agent leur aide à marcher droit. Ils n'ont jamais eu rien à dire que ce que leur agent leur a dit. Ils ont tous les matériaux qu'ils veulent.

La Tête-de-Taureau, grand chef des Sarcis, demande à Leurs Altesses Royales d'avoir pitié d'eux. Les Sarcis étaient bien contents quand ils ont appris que le duc et la duchesse venaient, et ils les avaient attendus. De nouveau, il leur demande d'avoir pitié de leurs enfants, et de veiller à ce qu'ils puissent avoir de quoi vivre. Il dit que Leurs Altesses Royales étaient venues de bien loin, et qu'il voulait savoir si la terre pouvait être différente ici de ce qu'elle était là-bas. Il leur dit qu'il avait reçu une médaille (qu'il montra) du commissaire Laird, et qu'il n'en avait pas honte. Il dit aussi que tous les sauvages à la ronde voulaient de quoi manger en abondance, afin de se sentir heureux quand ils partiraient pour s'en retourner chez eux, ajoutant que la seule chose qui les tenaient en vie était d'avoir de quoi manger en abondance.

Jonas le Gros-Assiniboine, l'un des grands chefs des Assiniboines, dit ceci : "Tu es le grand fils d'un grand roi ; moi, qui représente les Assiniboines, je te souhaite la bienvenue aujourd'hui, et je sens aussi que la terre où nous vivons te fait bon accueil, ainsi qu'à ton illustre épouse. Je me sens plein de gratitude pour toi, et je désire que tu transmette nos félicitations au grand Roi, ton père. Nous espérons que l'état de choses actuel, la paix et la prospérité dureront aussi longtemps que les cieux et la terre, et, par reconnaissance, je prends encore une fois ta main."

Joseph Samson, grand chef des Cris, dont le duc remarqua la jeunesse, et qui était récemment devenu chef par la mort de son père, dit qu'il était "reconnaissant au Grand Esprit pour cette occasion, et pour nous avoir donné ce beau jour, avec tout ce

qui est paisible et béni. Le soleil en ce moment se fait jour à travers les nuages et nous réjouit de sa présence." "C'est la première fois", continua-t-il à dire, "que je vois une pareille multitude se mêler ensemble en paix, et j'en suis reconnaissant. Et je suis reconnaissant de ce que nous vivions sous un même grand drapeau dans notre grand empire, avec une seule grande loi qui nous contrôle tous. Je suis reconnaissant au Grand-Esprit de ce qu'il m'ait donné de voir hisser ce drapeau, qui est un signe de paix et de bon vouloir parmi les hommes. Bien que nous soyons un peuple pauvre et faible, nos cœurs n'en battent pas moins de joie à l'occasion de votre arrivée parmi nous ; et de même que nos pères ont fait paix avec votre gouvernement, de même espérons-nous que cette paix se perpétuera dans l'avenir. Nous voulons être en paix sous tout rapport avec les blancs. Tous nous envoyons, par votre intermédiaire, nos salutations au grand Roi, votre illustre père."

Son Altesse Royale le duc de Cornwall et York fit alors la gracieuse réponse suivante à l'adresse et aux discours des sauvages:—

"Chefs et hommes de la grande confédération des Pieds-Noirs, des Sarcis, des Assiniboines et des Cris,—

"J'ai écouté avec beaucoup de plaisir et de satisfaction les fidèles paroles de salutation de votre adresse. Et je m'empresserai de transmettre à mon cher père, le grand Roi, vos assurances de fidélité et d'inébranlable dévouement à sa personne et à son gouvernement. Je vous remercie beaucoup de la bienvenue que vous avez souhaité à la duchesse et à moi en des termes venant du cœur. Nous savons votre affection pour la Reine bien-aimée qui n'est plus, la Grande Mère qui vous aimait tant, et dont la perte fait saigner vos cœurs et pleurer vos yeux. Nous le savons non seulement par vos paroles, mais par l'inébranlable fidélité que vous avez montrée à l'époque où il y avait des troubles dans le pays, et quand des personnes mal avisées tentèrent de semer le mécontentement parmi vous. Ces personnes ont échoué. L'attachement que vous avez montré à la grande Reine n'a jamais été et ne sera jamais oublié. Le grand Roi, mon père, chérit encore le souvenir de votre fidélité dans ces tristes jours, et c'est pour Sa Majesté une source de satisfaction et de plaisir qu'Elle puisse, aujourd'hui comme alors, vous regarder comme les fidèles enfants du grand empire dont vous faites partie.

"Je suis heureux d'apprendre que la prospérité entoure maintenant le teepee de l'indien, et d'entendre parler des belles et abondantes récoltes, des troupeaux de bétail et des bandes de chevaux que les sauvages ont aujourd'hui. Ceux d'entre vous qui se rappellent le jour où le gouvernement de la Grande Mère est venu à vous pour la première fois, ou ont entendu de leurs oreilles ce que vos pères ont dit, se rappelleront que vos gens étaient souvent affamés et misérables, leurs pipes froides et leurs tentes sombres. Vous savez que vous n'avez pas crié à des oreilles sourdes, mai que la Grande Mère vous a écoutés et a tendu ses mains pour vous aider; et maintenant ces tristes jours ont passé pour ne plus jamais revenir.

"Vous avez aussi demandé à la Reine que vos enfants fussent instruits, et la présence ici, aujourd'hui, de ces enfants montre combien vous avez été sages de présenter cette demande, et combien il a été fidèlement et généreusement répondu à vos désirs. Il y a peu de choses qui m'aient plus intéressé, dans mon voyage à travers l'empire britannique, que la vue de ces jeunes sauvages. Je vois avec plaisir les progrès qu'ils font dans cette civilisation qui accroît le bonheur de tout homme, femme ou enfant sur lequel s'exerce sa bienfaisante influence.

"Il est possible que vous ayez encore des besoins: tel est le sort de tout le monde sur cette terre, mais ceux que le Roi a placés parmi vous écouteront toujours patiemment vos demandes. Le sauvage est un homme droit, ses paroles sont des paroles loyales, et il ne manque jamais à la foi jurée. Et il sait qu'il en est de même, aussi, du grand Roi, mon père, et de ceux qu'il envoie pour accomplir ses désirs. Ses promesses dureront aussi longtemps que le soleil luira et que les eaux couleront. Et il sera toujours fait en sorte que rien ne survienne entre le grand Roi et vous, ses fidèles enfants.

"Je vous ai parlé comme à des enfants de notre grand empire. Je sais que son drapeau flotte sur vos tentes, et que vous portez les couleurs du Roi. Je sens que vos généreux cœurs vous ont déjà dit que ce n'est pas un mince avantage que de faire partie de cet empire, et que de partager ses gloires, ses libertés et ses privilèges. Comme vous le savez, c'est un empire sur lquel le soleil ne se couche jamais, mais luit toujours sur les sujets du grand Roi, et je désire vous assurer que Sa Majesté, votre grand Père, a autant d'amour pour vous, sauvages du soleil couchant que pour ses enfants du soleil levant. Nous sommes venus de bien loin, de plusieurs milliers de milles à travers les eaux profondes et les vastes prairies, pour vous voir. Nous nous rappellerons toujours de ce jour avec plaisir, et je n'ajouterai ici qu'une prière, et cette prière est qu'avec l'aide du Grand Esprit, la paix, la prospérité, le contentement et le bonheur soient vôtres et restent toujours avec vous."

Le duc termina son discours par les paroles suivantes:—

"Par la chaleur de votre accueil je sens que vous aussi vous vous rappellerez longtemps ce jour. Le grand Roi a ordonné qu'il soit frappé une médaille pour commémorer ce jour, et l'une de ces médailles sera présentée à chacun des grands chefs, qui la gardera tan qu'il restera en fonction, et la transmettra à ses successeurs. Je vous dis adieu, et j'espère que vous retournerez tous sans accident dans vos foyers. J'ai pris des mesures pour qu'il vous soit fourni des vivres pendant votre séjour ici et jusqu'à ce que vous soyez de retour chez vous."

Environ 200 élèves des écoles industrielles indiennes de Calgary, Dunbow et Red-Deer, et des pensionnats de Morley, Old-Sun, Crowfoot et Sarci, proprement vêtus et accompagnés de leurs directeurs, se tenaient rangés en demi-cercle derrière les chefs, en face de la plate-forme. Le contraste entre ces enfants ainsi vêtus et leurs aînés dans leurs ornements d'autrefois était tranché et montrait jusqu'à un certain point ce que le gouvernement canadien fait pour la nouvelle génération de sauvages. Quand le duc eût fini son discours en réponse aux sauvages, ces deux cents enfants chantèrent ensemble le "God Save the King", puis poussèrent trois hourras pour le roi et trois pour le duc et la duchesse.

Ceci mit fin au programme proprement dit, et immédiatement après les sauvages montés sur des chevaux exécutèrent habilement une série d'évolution qui furent d'un pittoresque effet. Voici comme le rapporteur de la *Winnipeg Free Press* décrit la scène :—

"Rien ne peut rendre la scène qui se passa quand Leurs Altesses Royales quittèrent la place. Entourés d'une escorte de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, elles passèrent à travers des milliers de peaux rouges et de blancs. La fumée montait des tepees en tourbillonnant, les papouses braillaient et les chiens grondaient. Au loin, sur des milles de distance à travers les plaines se voyaient des centaines de gens qui s'en retournaient à la ville de Calgary, laquelle se déployait dans le lointain. Le soleil jetait un vif éclat, et les centaines de sauvages fuyant à toute bride sur les poneys ou tournant en rond dans leurs brillants costumes offrant un spectacle que l'on ne reverra sans doute jamais."

L'agent Markle, de la réserve des Pieds-Noirs, et l'agent Sibbald, de la réserve des Assiniboines, m'ont habilement aidé à faire les préparatifs nécessaires pour la démonstration. MM. James Wilson, R. N. Wilson et A. J. McNeill, agents, respectivement des Gens-du-Sang, des Piégânes et des Sarcis, ont aussi aidé à réunir les sauvages, leur donnant des conseils et veillant à ce qu'ils retournassent sans retard à leurs réserves. L'inspecteur Saunders, de la gendarmerie à cheval, a rendu un utile service en choisissant le terrain, et l'inspecteur Wilson en montrant aux sauvages où camper, et en les rangeant dans l'ordre convenable pour la démonstration. Environ 200 gendarmes à cheval formèrent l'escorte de Leurs Altesses Royales ; leur présence et leurs magnifiques évolutions contribuèrent beaucoup à rendre le scène brillante et intéressante.

Grand chef des Piégânes.—Le grand chef de cette bande, Crow-Eagle, est mort d'une maladie de poumon le 25 mars dernier. Ayant été autorisé par le département

à Calgary de nommer un successeur au chef décédé, je me rendis de la à la réserve des Piégânes, où je tins conseil avec les sauvages le 30 septembre. M'étant assuré que la Plume-Noire, homme de progrès et membre honnête de la bande, était peut-être le plus propre à faire un grand chef, je le proposai et demandai s'il y avait des objections à ce qu'il fut nommé. Il ne lui fut pas fait d'opposition ; au contraire, Bull-Plume, l'un des chefs de second ordre, fit cette observation : " Je n'ai rien à dire contre cette nomination, et il ne peut être rien dit contre la Plume-Noire. C'est l'ami des blancs et des sauvages—hommes, femmes et enfants. Il est doué d'un bon caractère, calme, jeune et sage." Je nommai donc la Plume-Noire grand chef des Piégânes, à condition qu'il fit, devant l'agent, la déclaration ordinaire exigée par le département, après quoi la médaille et autres insignes de fonctions lui seront remis.

Santé.—En somme, nos sauvages ont joui d'une bonne santé pendant l'année, bien que la petite vérole, qui a tant régné par tout le Canada, se soit déclarée sur un certain nombre de nos réserves. Dans chaque cas on pouvait la faire remonter à des visiteurs qui avaient contracté la maladie par delà la frontière, ou l'avaient prise d'amis qui y avaient récemment été. Dans l'agence de Birtle, sur la réserve de Waywayseecappo, deux personnes atteintes de cette maladie en sont mortes, à cause de leur santé délicate. A l'agence de Pelly, la famille de Joseph Genaille, se composant de trois personnes, a eu la petite vérole, mais aucune de ces personnes n'en est morte. Cet individu n'est pas compris dans les traités et était employé comme journalier sur la réserve. A l'agence de Touchwood il s'est produit sept cas de petite vérole dans deux maisons, sans décès. A l'agence du Lac-aux-Oignons il y en a eu trente cas dans le pensionnat de l'Eglise anglicane, avec plusieurs sur la réserve et au Lac-aux-Grenouilles. Chose singulière, au Lac-aux-Oignons cette maladie n'a emporté qu'une victime, un enfant métis de deux ans. A l'agence du Lac-La-Selle il y a eu trois cas et neuf à celle d'Edmonton, sur la réserve d'Alexander, mais aucun n'a été mortel. Dans l'agence d'Hobbema il y a eu 7 cas de la même maladie au pensionnat de la Peau-d'Hermine, 3 sur la réserve, 6 à l'école industrielle de Red-Deer, et un certain nombre de cas dans la colonie voisine de la réserve ; mais tous les malades sont revenus à la santé. Dans l'agence du Lac-Croche, la réserve de Sakimay a été mise en quarantine pour ce que l'on disait être une invasion de varicelle vésiculeuse. Tout le temps qu'a duré la quarantaine les médecins du département ont été sur pieds. Il a été établi des infirmerie, et au besoin, envoyé des gardes-malades. J'ai le plaisir de pouvoir dire que les précautions prises ont eu un succès complet, et que la maladie a été extirpée partout.

Indépendance.—S'il faut prendre la quantité de vivres servie à des sauvages indigents comme le critérium du chemin qu'il leur reste à faire pour se suffire à eux-mêmes, il n'y a pas grand progrès sensible à noter. Mais ce n'est guère la manière de leur rendre justice. En même temps que quelques-unes seulement des bandes de sauvages des plaines, dans les Territoires, se tirent d'affaire toutes seules, la plupart d'entre elles vivent plus à l'aise qu'autrefois. Les sauvages sont mieux vêtus et mieux logés, et bon nombre d'entre eux ont des meubles de ménage, des chevaux, des harnais et des voitures de roulage qu'ils ont gagnés à faire du foin pour leurs animaux et pour vendre, et à exercer le métier de roulier. Cette amélioration de leur condition est un grand avantage, car cela leur donne une meilleure santé et les contente davantage. Dans quelques années, à mesure que leurs troupeaux et autres moyens d'existence augmenteront, on espère que le crédit affecté à leur soutien diminuera d'une manière correspondante.

Nos sauvages qui vivent près des lacs ou des forêts sont ceux qui tout le temps ont le plus fait pour leur propre soutien. Ils gagnent assez bien leur vie à trapper, chasser, pêcher et, en certains cas, cultiver des légumes et garder quelques bêtes bovines, ou à faire du bois de construction, des traverses de chemin de fer et du bois de chauffage. Pendant l'année, les sauvages du Nouvel Ontario ont tiré beaucoup de profit de la construction du chemin de fer qui traverse cette contrée. Sur le lac

Winnipeg un certain nombre d'indigènes ont gagné pas mal d'argent à faire la pêche, et ils ne sont pas si pauvres qu'ils l'étaient il y a quelques années. Les seuls sauvages qui aient sérieusement connu le besoin ne sont pas compris dans les traités ; je veux parler de ceux de l'Ile-à-la-Crosse et d'Oxford-House, dans le Kéwatin. Il paraît que dans la dernière région quatorze à vingt personnes sont mortes de faim dans l'hiver ou le commencement du printemps de 1900, quelque part dans le voisinage du lac de Dieu et du lac des Iles, mais si loin du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson le plus rapproché que ces gens sont morts avant qu'on ne pût leur faire parvenir des secours. Cette perte de vies a été causée par une disette de lièvres, la nullité de la migration ordinaire de bêtes fauves du nord, et la rareté des animaux à fourrure. Je ne sache pas que personne soit mort de faim l'hiver dernier, grâce à une plus grande abondance de gibier. On a pris des mesures pour qu'un pareil accident ne se renouvelle pas, en faisant en sorte qu'il soit procuré des secours aux indigents quand on entendra parler de misère grave a portée praticable d'un poste.

Parmi les sauvages des plaines compris dans les traités et parmi les Sioux, ceux des agences de Birtle, de Qu'Appelle et des Lacs Croches ont atteint le plus haut degré d'indépendance, en ce que seuls leurs veuves, leurs malades et leurs vieillards ont besoin de secours sous forme de vivres. La culture mixte est leur principal moyen d'existence. Les Pieds-Noirs ont, sous l'habile direction de l'agent Markle, fait un pas en avant, et il n'y en a pas peu parmi eux qui ont pris des génisses à élever. Les Gens-du-Sang et les Piéganes augmentent pareillement leurs troupeaux de bétail. En un mot, le grand espoir pour nos sauvages des plaines en ce qui concerne leur propre soutien est dans l'agriculture et l'élevage, industries dont j'esquisserai la perspective sous des chefs distincts.

Agriculture.—Nos sauvages du Manitoba et des Territoires ont participé à l'abondante récolte dont les journaux ont tant parlé par tout le Canada. Le résultat du rendement s'accusera plus nettement dans de futurs travaux agricoles, attendu qu'un sauvage ne persiste dans une besogne que dans le cas où il voit que son travail lui rapporte des bénéfices. Sur les réserves plus avancées, les sauvages auront une grande quantité de grain à vendre, après avoir pourvu à leurs propres besoins. Dans le passé le grande difficulté a été de tenir les sauvages à l'œuvre et de leur faire faire les travaux de ferme—labours, jachérages, etc.—en temps utile.

Ils invoquent les excuses les plus triviales pour ne pas travailler ; de sorte que tout reste à faire au printemps et que l'ensemencement n'est terminé que très tard.

Le foin sera en quantité suffisante cette année. En quelques endroits, les prairies ont été inondées et n'ont point séché de la saison: mais d'un autre côté les pâturages des terres hautes ont été excellents et, joints à la paille, ils fourniront un approvisionnemnt abondant de fourrage.

Bétail.—L'élevage du bétail est prospère. Les bestiaux ont hiverné en bonne condition sur les réserves, et leur accroissement naturel a été très satisfaisant. Plusieurs centaines de génisses ont été conduites au printemps sur les réserves d'Alberta, à la demande de sauvages désirant établir des ranches, et il en faudra ainsi un grand nombre tous les ans avant que les réserves en soient complètement pourvues.

Le département s'occupe maintenant d'élever une meilleure classe de chevaux sur les réserves. Un étalon Clydesdale a été fourni à l'agence des Pieds-Noirs, cette année. Une race de chevaux moins pesants conviendrait peut-être mieux aux sauvages. Un cheval à tout faire croisé avec leurs bidets (*poneys*) produirait une classe qui leur conviendrait bien pour la course ou la charge et serait en même temps facilement vendable. Avec les superbes pâturages qui existent sur la plupart des réserves, il n'y a pas de raison de s'expliquer pourquoi l'élevage des chevaux ne deviendrait point une des plus importantes méthodes d'amélioration générale.

Sobriété.—Trop de sauvages, comme tant d'autres personnes d'ailleurs, ne sont sobres que quand ils ne peuvent point se procurer de liqueurs. La loi prohibant la vente ou la distribution de liqueurs aux sauvages est assez sévère, mais la difficulté est d'établir la preuve que cette loi a été enfreinte et de faire condamner les coupables.

Dans toutes les petites villes qui s'élèvent auprès des réserves, il se vend des liqueurs, et d'une manière ou d'une autre, directement ou par intermédiare, beaucoup de sauvages s'en procurent. Un grand nombre de condamnations pour ivresse ont été obtenues au cours de l'année, ce qui a quelque peu réprimé le mal ; malgré le nombre considérable de poursuites faites contre les vendeurs, peu de condamnations ont été obtenues ; ce qui est regrettable. Il me semble que si le département nommait un ou deux gardiens chargés de surveiller les débits de liqueurs et de poursuivre les délinquants, cela réussirait bien mieux à maintenir la sobriété des sauvages.

Je crains aussi que les sauvages du nord ne soient plus ou moins démoralisés par les commerçants qui leur vendent des essences et du "pain-killer" qui contiennent une proportion suffisante d'alcool pour les enivrer. Les essences ne leur sont pas utiles comme elles le sont aux personnes civilisées, et elles devraient être comprises dans la liste des objets défendus suivant l'Acte des sauvages. Quant au "pain-killer", il devrait être analysé et défendu s'il contenait une quantité trop forte d'alcool.

Moralité.—Le mariage légal devient plus commun parmi les sauvages à mesure que le travail des missionnaires progresse et que les élèves des pensionnats ou des écoles d'industrie s'établissent pour leur propre compte. Parmi ceux qui sont païens, la moralité s'est bien peu améliorée. La polygamie diminue, mais la désertion du mari ou de la femme est très commune. C'est leur manière de divorcer, et elle s'opère avec encore moins de cérémonie qu'on en constate souvent chez certains tribunaux chargés d'accorder ces divorces. Dans les cas de désertion, les agents retiennent généralement pour la femme et les enfants ainsi abandonnés, le montant de l'annuité. Cette disgrâce prévient quelquefois ces désertions ; tout de même elles arrivent trop souvent. Lorsque la séparation s'opère, les sauvages contractent de nouvelles alliances généralement, mais comme celles-ci ont lieu sans forme légale ou autre ordinairement, elles ne peuvent pas être condamnées sous le titre de bigamie.

Le mariage des petites filles se pratique à un certain degré parmi les Pieds-Noirs, les Piéganes et les Gens-du-Sang. C'est contraire à la santé des femmes et de leurs enfants. L'influence des agents et des missionnaires et un plus grand souci du mépris avec lequel les blancs regardent cette action, finiront, dans quelques années, par amener les sauvages à en avoir honte. Si le mal ne diminuait pas, cependant, il faudrait recourir alors à une loi prohibitive.

Les grands crimes paraissent diminuer parmi les sauvages. Il y a eu un meurtre pendant l'année ; on accuse Madame Frog, du Lac-la-Croix, d'avoir tué son mari, mais après un procès impartial devant le juge Richards de Winnipeg, à l'hôtel Norway, la prisonnière, défendue par M. F. Heap, de Selkirk-Ouest, fut déclarée innocente.

Education.—L'essai de fournir de l'aide aux anciens élèves des écoles qui voudraient cultiver sur les réserves a bien réussi. Lorsque je visitai l'agence de Qu'Appelle à la fin de juillet dernier, j'ai vu un bon nombre de jeunes garçons, sortis des écoles d'industrie de Régina et de Qu'Appelle, en frais, sous la direction intelligente de l'agent Graham, de retourner le sol de la réserve au sud des Buttes-La-Lime. Ils avaient préparé chacun environ trente acres de terrain pour l'ensemencement de l'an prochain, de sorte que si le temps est favorable, ces jeunes gens, qui auront déjà reçu un certain nombre de veaux à condition d'en remettre un nombre égal au département dans quelques années, devront être en position de se tirer d'affaire sans aucune aide supplémentaire du gouvernement. Je conseillerais d'appliquer cette méthode aux autres réserves propres à l'agriculture et à l'élevage du bétail, vu que je suis complètement d'avis que c'est la meilleure manière de populariser les écoles d'industrie et de résoudre le problème qui consiste à amener les sauvages à mettre plus tard en pratique les leçons qu'ils reçoivent aux écoles. Les expositions, semblables à celles tenues cette année et les autres années auparavant aux Buttes-La-Lime, sont encore d'un grand encouragement pour les sauvages qui sont laborieux, de même qu'un moyen efficace d'enseignement vis-à-vis les sauvages arriérés qui y assistent.

Ecoles d'industrie.—Comme l'an dernier, il y a dix écoles en fonctionnement. L'assistance comprend 1,051, comparée à 1,048 les années passées, ce qui est une augmentation plutôt décourageante. Quelques écoles ont vu leur assistance augmenter, d'autres diminuer. Dans ces dernières se trouve l'école Saint-Joseph, à Dunbow. Les sauvages soumis au traité n° 7 ne vont pas volontiers aux écoles d'industrie, et comme les filles se marient très jeunes, il est surtout difficile de les y amener. L'école d'Elkhorn a augmenté, mais pas aussi promptement qu'on pourrait le désirer. On remarque que le sentiment des sauvages à l'égard de l'école de la Terre de Rupert est devenu beaucoup plus sympathique, tandis que celle de Saint-Boniface fait difficilement des recrues. Les sauvages de Fort-Alexandre, qui devraient être en bons rapports avec elle, préfèrent garder leurs enfants à la maison dans l'espoir d'obtenir un pensionnat ; ce qui leur a été jusqu'ici refusé.

La santé a été bonne dans ces différentes institutions ; le nombre de décès a diminué. L'épidémie de petite vérole a causé beaucoup d'inquiétude, l'expérience nous ayant démontré que cette maladie est très fatale chez les aborigènes. L'école du Gros-Ours a été la seule d'importance qui n'ait pas été mise en quarantaine. L'épidémie s'est terminée doucement en prenant une forme très bénigne ; quelques médecins la classait même sous le titre de picote volante.

Petit à petit ces institutions se pourvoient d'appareils d'éclairage et de moyens de protection contre le feu. Un système d'éclairage électrique, mis en fonctionnement par un pouvoir moteur à la gazoline, donne beaucoup de saisfaction à l'école de la Terre de Rupert. On est à en installer un semblable à l'école de Qu'Appelle. Il y a un appareil à l'acétylène à celle de Saint-Boniface, qui fournit d'assez bonne lumière, sans toutefois être très satisfaisant.

Pensionnats.—Il y a présentement trente-deux pensionnats en fonctionnement. Celui de la Poule-d'Eau, dans l'agence Manitowapah, a été fermé ; les pensionnaires ont été transportés au Creek-du-Pin. Ceux de l'Aigle-Blanc et du Vieux-Soleil sont en voie de se fusionner pour s'établir au camp du Vieux-Soleil, sur la réserve des Pieds-Noirs. Ce changement va en réduire l'entretien en diminuant le personnel et la quantité du charbon. Un nouveau pensionnat a été fondé près de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre dans l'agence Battleford.

Le nombre total des pensionnaires auxquels ont pourvoit dans ces écoles est de 1,135 et l'assistance de 1,152 ; il reste du logement pour probablement 200 à 300 élèves encore, vu que la majorité des écoles ont un supplément d'espace pour une moyenne de dix pensionnaires de plus qu'il n'est stipulé dans les estimations du budget. Dans chacune de ces écoles on donne un cours complet d'économie domestique, d'agriculture et d'élevage en petit de bestiaux, en outre de l'enseignement ordinaire. Dans quelques-unes, l'enseignement industriel est presque comparable à celui qui se donne dans les écoles exclusives d'industrie. Au collège Emmanuel, de Prince-Albert, un certain nombre d'élèves sont préparés pour l'enseignement.

Il se fait d'excellent travail dans les pensionnats. Leur personnel est généralement bien qualifié pour remplir leurs devoirs.

Les pensionnats sont en somme plus populaires auprès des sauvages que les écoles d'industrie, parce qu'il ne leur faut pas alors envoyer leurs enfants à des distances considérables. Il y a actuellement cent pensionnaires de plus que l'an dernier.

Externats.—Depuis mon dernier rapport, les externats suivants ont été fondés : à la réserve de Stangecoming, dans l'agence Couchiching, à Cumberland, dans l'agence du Pas, au Lac-la-Ronge de l'agence Carlton, à la réserve de Paul de l'agence Edmonton, et à la Patte-d'Ours de l'agence Stony. La moitié seulement d'entre eux ont jusqu'ici été mis en activité ; quelques-uns vont très bien, surtout celui de Stangecoming.

Des nouvelles maisons d'écoles subventionnées il en existe une à la réserve de l'Ours-Blanc, dans l'agence de la Montagne-du-Chevreuil, et une autre au Lac-du-Pêcheur, dans l'agence des Buttes-de-Tondre. Aucune n'est encore construite.

La nouvelle école établie l'an dernier au Lac-du-Cygne, dans l'agence du Portage-du-Rat, est en activité et fonctionne bien, bien que je n'aie pas encore reçu de rapport de l'instituteur. Trois nouvelles écoles ont aussi été établies en deçà des bornes du traité n° 8, et j'ai toute raison de croire qu'elles vont réussir. En fait, elles existaient depuis quelques années, mais elles n'ont été approuvées que dernièrement.

Quand au résultat général obtenu dans les externats, il a toujours été dans le bons sens, établissant même en certains endroits une amélioration marquée. J'ai décidé de fermer deux ou trois écoles qui sont inactives, à moins qu'il n'y ait amélioration au cours de l'année prochaine. Toutefois il faut tenir compte qu'il existe une foule de circonstances qui empêchent une assistance régulière et nombreuse aux externats, comme le département le sait d'ailleurs. Je suis content de dire, cependant, que les sauvages demeurent de plus en plus longtemps sur les réserves, et que les instituteurs nommés dernièrement jouissent d'un degré de moralité et d'instruction plus élevé qu'auparavant et s'intéressent plus à leurs devoirs. Ces raisons contribuent à relever le niveau des écoles.

Concession de réserves.—Agissant d'après les instructions du département, je me suis rendu, en mars dernier, à l'agence de la Montagne-du-Chevreuil pour y rencontrer en assemblée les sauvages de Croupion-de-Faisan, de l'Homme-de-la-Mer et les bandes de l'Ours-Blanc, et recevoir la cession qu'ils devaient faire au gouvernement des deux réserves susnommées, formant 45,000 acres, ainsi que la signature d'un compromis entre les trois bandes destiné à les fusionner en une seule sur ce qui était auparavant la réserve de l'Ours-Blanc, et à les rendre co-partageants du capital. Les sauvages des deux réserves à l'ouest allèrent se fixer sur la réserve de l'agence, vers le 1er mai, et y firent quelque culture. Ce contrat est très avantageux, vu qu'avec le produit de vente des deux réserves de l'ouest et la surveillance que les bandes réunies obtiendront d'une manière plus parfaite de la part de l'agence, celles-ci ne seront plus que rarement un fardeau pour le département.

Personnel.—Les inspecteurs et la plupart des agents ont bien rempli leurs devoirs au cours de l'année. La division d'inspection de Calgary a été abolie et l'emploi retombera sur d'autres épaules. Un sous-commissaire compétent a été nommé, mais occupé qu'il était à compléter ses recherches au sujet des certificats des métis, il n'a pu se livrer beaucoup à ses nouveaux devoirs. Quant au personnel lui-même de mon bureau, je désire déclarer que son service continue à être très satisfaisant.

J'ai, etc.,

DAVID LAIRD,

Commissaire des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE BABINE ET DE LA RIVIÈRE-SKEENA, EN HAUT,
HAZLETON, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, avec tableau classifié, et la liste des propriétés du gouvernement sous ma garde, pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Situation de l'agence.—Cette agence, qui est la plus reculée au nord, est bornée de ce côté-là et à l'ouest par l'agence de la côte nord-ouest, au sud par l'agence du Lac-Williams, et à l'est par les montagnes Rocheuses.

A cause de certaines raisons géographiques, de la distinction des peuplades séparées et de leur caractère général, cette agence est désignée comme si elle était divisée en deux.

DIVISION KITKSUN.

La surveillance de cette partie du district comprend l'espace depuis la haie Kitselas, l'endroit le plus difficile de la rivière Skeena pour la navigation par bateaux ou par canots, à environ 90 milles plus bas, au delà de la source de la rivière ; ce qui couvre une étendue d'environ 160 milles.

A l'exception de Kitwancool, qui se trouve le long du sentier conduisant à Ayensk, sur la rivière Nass, et Kisgegas, sur la rivière Babine—à trois milles au delà de son confluent avec la Skeena—les cinq autres villages, avec leurs réserves, sont tous situés sur cette dernière rivière ; le plus éloigné vers sa source est Kuldoe. Dans ce rapport nous suivrons leur ordre géographique.

BANDE DE KITWANGAH.

La réserve de cetteb ande est située sur la rive droite de la Skeena, près de l'embouchure de la rivièreKitwangah ; elle comprend aussi une réserve de bois sur la rive gauche, formant en tout 3,529 acres.

Statistique de la population.—La population est de 148 âmes, dont 46 hommes, 52 femmes et 50 enfants. Il y a eu au cours de l'année 5 décès et 4 naissances, ce qui fait une diminution de un depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—Les sauvages jouissent d'une bonne santé. On prend grand soin de tenir les corps de logis ainsi que les alentours en état de propreté. Un bon nombre de sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les principales sont la pêche, la chasse au fusil et au piège, et la coupe du bois de corde, pendant que les femmes et les enfants cueillent des fruits sauvages et les font sécher pour l'hiver.

Education.—L'école, située au centre du village, est sous les auspices de la Société des Missions de l'Eglise anglicane. L'assistance est irrégulière, ce qui s'applique aussi aux autres écoles des réserves, et ces dernières ne fonctionnent que durant une partie de l'hiver ; les enfants font néanmoins de bons progrès.

Religion.—Un jolie église a été construite, terminée complètement et magnifiquement aménagée. On y a installé un harmonium. C'est la Société des Missions Anglicanes qui en a payé la construction et l'ameublement. Elle est bien fréquentée par les sauvages.

Caractère et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont très intelligents et s'efforcent d'améliorer leur état ; ils ont réussi sous tous rapports. Ils surveillent bien leurs jardins et mettent de plus en plus de terrain en culture.

BANDE DE KITWANCOOL.

Situation.—Le village de cette bande, à laquelle on n'a pas encore donné une réserve, est le seul parmi les établissements de Kitksun qui soit éloigné de la rivière, et il est situé sur la rive droite de la rivière Kitwangah, à 25 milles de Kitwangah, à 4 milles en aval du lac Kitwancool, et sur la piste d'Ayensk, rivière Nass.

Population.—Elle est de 64 âmes, dont 18 hommes, 16 femmes et 30 enfants. Trois décès et cinq naissances ont eu lieu, ainsi que le départ de quatre sauvages pour Ayensk, sur la rivière Nass ; ce qui donne une dimunition de deux.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladie dans cette bande durant l'année. Les précautions sanitaires sont observées ; on se fait aussi vacciner.

Ressources.—Les lacs fournissent le saumon en abondance ; la pêche et la chasse rapportent assez bien, et les femmes et les enfants cueillent des fruits sauvages.

Occupations.—Ces sauvages travaillent à la mise en conserve du saumon sur la côte durant la saison ; l'hiver, ils chassent. Comme les Kitksuns, ces sauvages trouvent toujours quelqu'emploi utile.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans ce village ; quelques-uns de ces enfants vont périodiquement à celle de Kitwangah, aussi à celle de Kincolith et d'Ayensk, sur la rivière Nass.

Religion.—Il n'y a dans ce village ni église, ni missionnaire résidant, mais la population reçoit les soins dévoués des missionnaires de Nass et de Kitwangah.

Traits caractéristiques et progrès.—Malgré qu'ils soient isolés, ils font certainement des progrès. Ils sont industrieux.

BANDE DE KITSEGUKLA.

Réserve.—Les deux villages—ancien et nouveau—sont situés sur la rive gauche de la Skeena, et le premier est à environ neuf milles en avant de l'autre.

La superficie entière est de 3,103 acres.

Population.—La population des deux villages est 84 âmes, dont 29 hommes, 23 femmes et 36 enfants. Il y a eu 7 décès et 6 naissances ; diminution de un.

Santé et hygiène.—Les sauvages sont en excellente santé. Ils tiennent leurs logis dans un assez bon état de propreté. Plusieurs sont vaccinés.

Ressources.—La pêche au saumon et la chasse sont les principales ressources de cette bande.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont le travail aux établissements de mise en conserve du saumon, la coupe du bois de corde et la chasse.

Education.—Il existe une école située au centre du vieux village. Un instituteur sauvages (méthodiste) donne l'enseignement. Bien que très attentif à ses devoirs, les longues absences des élèves expliquent la lenteur des progrès.

Religion.—Les sauvages s'intéressent à l'enseignement religieux et deviennent presque tous méthodistes.

Caractère et progrès.—On y constate un progrès marqué ; ce progrès est également visible partout.

BANDE DE GETANMAX, HAZELTON.

Réserve.—Le vieux village est situé sur la rive gauche de la Skeena, sur l'élévation de terrain qui gagne vers le nord de l'emplacement de la ville d'Hazelton. L'espace de terrain qui les divise tous deux à ce point est de trente-huit pieds. Le nouveau village occupe, comme l'ancien, le même terrassement naturel qui espace le delta d'un bout, mais à l'autre bout, comme limite, il occupe la rive droite de la rivière Hoquelget ou Bulkley. La superficie totale, y compris les Tsitsks ou le village Hoquelget attribué à la réserve, est de 3,507 acres.

Population.—Elle est de 239 âmes, dont 81 hommes, 77 femmes et 81 enfants. Il y eut 10 décès et 8 naissances, produisant ainsi une diminution de deux.

Santé et hygiène.—La santé a été très bonne. Les lois d'hygiène ont été observées. Bon nombre de sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations. La pêche, la chasse au fusil et au piège sont les principales occupations en même temps que la cueillette des fruits sauvages qu'ils amassent pour l'hiver. Vu que Hazelton est la limite de toute communication avec la

côte et vu le besoin constant d'aide, les sauvages obtiennent de bons salaires en faisant de l'empaquetage, à travailler sur les bateaux, aux mines, à scier le bois, à couper du bois de corde ; plusieurs prennent du service dans les fabriques de conserves de la côte.

Education.—L'école fonctionne sous la direction de la Société des Missions Anglicanes avec l'aide accordée par le gouvernement aux externats. L'enseignement se fait d'après les prescriptions du département. Le résultat est beaucoup meilleur depuis que les parents se préoccupent davantage de faire assister leurs enfants à l'école. Celle-ci occupe l'extrémité nord de l'emplacement de Hazelton, dans le voisinage de l'ancien village sauvage.

Religion.—Ils s'intéressent particulièrement aux choses religieuses. Une église neuve a été parachevée et aménagée dans le village ; l'Eglise d'Angleterre y donne le service religieux.

Caractère et progrès.—Ces sauvages sont intelligents, industrieux et prévoyants. Ils se sont habitués à presque n'importe quelle sorte de travail et sont constamment occupés durant la saison. Leurs revenus sont appliqués sagement et avec prévoyance pour l'avenir.

BANDE DE KISPIOX.

Réserve.—Le village et l'ancienne réserve sont situés à environ 9 milles en amont de Hazelton, sur la rive opposée ou droite de la Skeena et sur la rive gauche, à l'embouchure de la Kispiox. Sur la rive droite de la Skeena, à mi-chemin environ de cet endroit à Kispiox, se trouve la réserve Sic-e-dash, dont l'extrémité inférieure touche au creek Alipagh.

La superficie totale est de 2,252 acres.

Population.—La population entière est de 225 âmes, dont 77 hommes, 76 femmes et 72 enfants. Il y eut, au cours de l'année, 9 décès et 8 naissances, produisant ainsi une diminution de un.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne ; les règlements d'hygiène ont été observés ; quelques sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La chasse au fusil et au piège durant l'hiver et la pêche au saumon sont les principales ressources. Plusieurs travaillent aussi dans les fabriques de conserves de la côte, y font l'empaquetage, ou encore prennent du service dans les mines.

Education.—Dans l'ancien village, les cours se donnent dans une maison, aménagée en hâte dans ce but, située à l'extrémité nord du village. Quand elle fonctionne il y a une bonne assistance et les élèves progressent beaucoup. Dans le nouveau village de Glen-Vowell—l'administration est séparée—sur la réserve Sic-e-dash, une maison d'école a été bâtie au centre du village et a été bien aménagée et outillée par les colons sauvages et l'instituteur. L'enseignement, donné jusqu'en mai dernier, a obtenu un excellent succès ; l'instituteur l'avait auparavant donné dans sa propre maison pendant deux hivers.

L'instituteur de la première école appartient à la Société des Missions Méthodistes, celui de la seconde à l'Armée du Salut.

Religion.—Dans le premier endroit, on est à construire une église; le service religieux se fait actuellement dans une chapelle. Dans le dernier endroit, c'est aussi dans une chapelle qu'il a lieu. On s'intéresse beaucoup aux choses religieuses dans les deux endroits.

Caractère et progrès.—Bien que ces sauvages aient été d'abord les plus endurcis et les plus refractaires de toutes les bandes de la Skeena, ils sont absolument transformés aujourd'hui.

Ils sont entreprenants, soumis aux lois et très industrieux. Je dois ajouter ici que la population du nouvel établissement—52 en tout—est comprise sous le titre de bande des Kispiox et que, depuis leur union, ils se sont remarquablement bien conduits.

BANDE DE KISGEGAS.

Réserve.—Le village de cette bande est situé à environ 68 milles au nord d'Hazelton, sur la rive droite de la rivière Babine, et à 3 milles au-dessus de son confluent avec la Skeena. La réserve comprend les deux côtés de la Babine, formant une superficie de 2,415 acres.

Population.—Elle est de 260 âmes, dont 82 hommes, 88 femmes et 90 enfants. Il y eut 5 naissances et 7 décès ; ce qui fait une diminution de deux.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Les précautions hygiéniques ont été observées et un certain nombre de sauvages ont été vaccinés.

Ressources.—Les ressources de cette bande sont la prise du saumon, surtout dans la gorge en aval du village, et la chasse; le territoire de chasse de ces sauvages s'étend bien au delà des eaux supérieures de la Skeena, au lac de l'Ours, et aussi à la Stikine.

Occupations.—Ils comptent presque entièrement sur la chasse et leurs cultures de pommes de terre. Les femmes, accompagnées des enfants, cueillent les fruits sauvages et les font sécher pour la consommation en hiver.

Education.—L'école, qui est sous les auspices de la Société des Missions Anglicanes, a été établie par elle et reçoit l'aide ordinaire accordée aux externats. La maison, qui est celle de la Mission, est avantageusement située au sud de l'ancien village, presque à lui toucher, en même temps qu'en face de l'emplacement d'un nouveau village que j'ai moi-même choisi. En dépit de l'assistance irrégulière due aux raisons ordinaires, comme pour toutes les réserves, les enfants paraissent désireux d'apprendre et ont fait de bons progrès.

Religion.—La grande majorité de ces sauvages ont accepté la foi chrétienne.

Caractère et progrès.—Ces sauvages sont remarquablement intelligents et industrieux, et d'une supériorité qui se reconnaît jusque dans leur pêche et leur chasse. Ceux qui ont des maisons, aux environs du lac à l'Ours, viennent rarement ici. Une partie d'entre eux ont fait, d'année en année, de grands progrès à travailler et à préparer de plus en plus de terrain et à améliorer leur état général et domestique.

BANDE DE KULDOE.

Réserve.—Le village est situé sur la rive droite de la Skeena et il est relié à Kisgegas, sur la Babine, par une piste très difficile d'environ 25 milles à travers les montagnes. La réserve comprend 446 acres séparées presque régulièrement en deux par la Skeena.

Population.—Elle est de 47 âmes, dont 15 hommes, 16 femmes et 16 enfants. Il n'y a eu ni naissance ni décès.

Santé et hygiène.—La santé a été très bonne, l'hygiène observée et les sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La rivière abonde en saumon. Les grands territoires de chasse sont d'une bonne ressource pour ces quelques sauvages. Ce sont là leurs seules occupations avec la culture des pommes de terre et la cueillette des fruits sauvages qu'ils amassent pour l'hiver.

Education.—Il n'y a pas d'école, mais les enfants vont, à certaines époques, à celle de Kisgegas.

Religion.—Il n'y a pas d'église, quoiqu'ils s'intéressent à l'enseignement chrétien, et ce que j'ai dit de l'école s'applique à l'église également.

Caractère et progrès.—Ces sauvages sont gais et obligeants; bien qu'éloignés ils s'appliquent à bien cultiver leurs champs de pommes de terre; ce soin, comme dans les autres endroits déjà cités, retombe sur les femmes et les enfants.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ces observations s'appliquent à toutes les bandes désignées plus haut.

Réserves.—La division comprend 15,252 acres. Les terres basses en haut de la Skeena, à différentes profondeurs variant avec les coteaux des montagnes qui convergent vers ses rives, renferment plusieurs belles étendues de bonne terre et de prairies naturelles couvertes ici et là de peupliers et de baume de la Mecque. Il en est de même le long de ses nombreux tributaires.

Population.—Elle est en tout de 1,067 âmes. Il y a eu une légère diminution de 9 au cours de l'année, due à aucune cause particulière, si ce n'est le départ de quatre sauvages et à la forme sévère de grippe qui a sévi il y a quelques années.

Tribu et nation.—Ils appartiennent tous à la tribu des Kitksuns, des parents des Tsimpsiens de la côte.

Santé et hygiène.—Beaucoup de soin est apporté à la propreté des personnes, des habitations et dépendances. Comme d'habitude, beaucoup de sauvages—enfants et adultes—ont été vaccinés et revaccinés. Aucune épidémie quelconque. La phtisie est rare et les quelques cas qui ont existé se rattachent à la source déjà signalée; vu que la maladie est très transmissible, des précautions particulières, appuyées de conseils et de renseignements, sont soigneusement prises pour la prévenir autant que possible.

Maisons.—Celles construites ou en voie de construction le sont d'après des plans modernes, avec pignon, et une ou deux pièces; elles sont bâties sur du sol sain et sec.

Bétail.—Les chevaux et les bestiaux ont bien hiverné, sans aucun accident. On voit qu'il existe une ambition chez les sauvages d'accroître leurs troupeaux. Ce calcul a été très encouragé; il a même fallu jusqu'à un certain point en retarder l'essor quand il y avait lieu de craindre que les bestiaux ne fussent pas bien entretenus.

Instruments aratoires.—On emploie encore ceux qui sont le plus propres au défrichement et au jardinage.

Education.—Les écoles sont bien fréquentées et par suite les résultats sont meilleurs ; les parents tiennent davantage à y envoyer leurs enfants.

Religion.—A part leurs vieilles habitudes grégaires et leur attachement aux anciennes coutumes, on peut dire qu'ils ont en général embrassé la foi chrétienne.

Caractère et progrès.—Ces sauvages sont très aptes à apprendre, industrieux et soumis aux lois. Si l'on regarde en arrière, on constate, à la louange de leur intelligence, qu'ils reconnaissent l'ancienne et trompeuse habitude, qui consistait à leur faire des cadeaux en retour de leur consentement à accepter la civilisation, comme une triste et décevante compensation. D'après les faits, je suis fortement d'avis que l'établissement des sauvages en tenures séparées est le mode nécessaire pour les rendre indépendants et confiants en eux-mêmes ; la condition naturelle de cette agence est particulièrement propre à obtenir ce résultat si désiré par le département.

De plus, la poussée et l'énergie très active que l'on constate dans les petits établissements, situés dans des endroits frais et sains, font par comparaison paraître les vieux villages endormis et abandonnés ; l'effet est encore exagéré par leurs grands *totems* usés par le temps et qui personnifient la solitude.

Telle est maintenant l'influence de toutes ces choses, que les gains divers obtenus par eux dans leur travail aux mines, à l'empaquetage, etc., sont dépensés dans l'espoir de s'accorder plus tard plus de confort dans leurs propriétés, et pour l'embellissement de leurs foyers. Leurs terrains produisent suffisamment de pommes de terre et de légumes pour les besoins domestiques. Ceci prouve qu'ils ont de l'aptitude pour

la culture mixte, puisque cela en est le premier pas, et fait prévoir que ce genre de travail deviendra plus général.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, par tempérament inné et leur indifférence pour les liqueurs, recherchent rarement des boissons enivrantes ; de plus, comme le châtiment suit immédiatement leur transgression de la loi, il se produit de bons résultats.

Il n'y a pas lieu de se plaindre beaucoup au sujet de leur moralité.

DIVISION D'HOQUELGET.

Situation.—Cette division commence à trois milles au sud-est de Hazelton, et se termine à Fort-George, sur la rivière Fraser, une distance d'environ 525 milles.

Il y a 17 villages dans ce rayon, appartenant aux groupes de Babine et de Carrier. La division comprend encore deux bandes nomades de Sikanees et deux semi-nomades de Na-anees. Ils sont tous catholiques romains et appartiennent à la nation des Dini.

Dans mon rapport, je crois devoir réserver pour la conclusion les observations qui peuvent s'appliquer à toutes les localités, sans pour cela m'éloigner du but que j'ai en vue.

Groupe de la Babine.

BANDE D'HOQUELGET.

Réserve.—Le village de Hoquelget ou Tsitsk-kitskun est situé à 3 milles au sud-est d'Hazelton, sur l'élévation de la rive gauche de la rivière Hoquelget ou Bulkley. La réserve comprend les deux côtés de cette rivière et renferme une surface de 443 âmes assignées à la bande Getanmax (Hazelton), pour les raisons fournies en détail dans mon rapport de 1899.

Population.—Elle est de 156 âmes, dont 54 hommes, 49 femmes et 53 enfants. Il y a eu 3 décès et 4 naissances ; soit une augmentation de un.

BANDE DE MORICETOWN.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive gauche de la rivière Hoquelget ou Bulkley, à sa gorge principale. La réserve, presque également divisée par la rivière, comprend 1,693 acres.

Population.—Elle est de 159 âmes, dont 51 hommes, 53 femmes et 55 enfants. Il y a eu 2 décès et 4 naissances ; augmentation, 2.

BANDE DU FORT-BABINE.

Réserve.—Le village est situé sur la rive droite du lac Babine, près de l'embouchure de la rivière de ce nom, à l'endroit où un pont de deux cents pieds de long, construit par la Compagnie de la Baie d'Hudson, en réunit les deux rives. Sur chacune de ces rives repose la réserve, qui comprend une superficie de 2,809 acres également divisées par la rivière.

Population.—Elle est de 145, dont 49 hommes, 48 femmes et 48 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 décès dus à la vieillesse et à des causes naturelles, et 3 naissances.

BANDE DU VIEUX FORT-BABINE.

Réserve.—Le village et la réserve sont situés sur la rive droite du lac Babine. La superficie de la réserve est de 1,313 acres.

Population.—Elle est de 139 âmes, dont 40 hommes, 42 femmes et 57 enfants.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les remarques qui suivent s'appliquent à toutes les bandes qui précèdent :—

Tribu.—Ils sont de la tribu des Dini, du groupe Babine.

Santé et hygiène.—La santé a été excellente, ce qui console du grand malheur qui s'est abbattu sur les deux villages Babine l'an dernier.

De meilleures mesures hygiéniques sont prises et quelques sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Elles consistent dans la chasse au fusil et au piège et dans la pêche, où les sauvages sont tous engagés. Ceux du village Hoquelget et de Moricetown travaillent au transport du poisson avec leurs chevaux et un peu dans les mines. Il n'y a que les sauvages du Fort-Babine qui s'occupent du transport du poisson avec leurs chevaux et du travail dans les mines, vu qu'ils sont en ligne directe vers le point où l'on traverse le lac Tatla pour aller à Omincea.

Le vieux fort Babine est à 14 milles, en haut du lac, et n'est accessible que par canot. A cet endroit, quand les sauvages importent ou exportent des bestiaux, ils se fabriquent une espèce de catimaron en accouplant parallèlement deux canots—entre lesquels ils laissent l'espace nécessaire qu'ils recouvrent de planches—et qu'ils conduisent au moyen de voiles. Je les ai vus, ainsi équipés, voyager à la voile ou au moyen de grands avirons, du portage à la tête du lac, au vieux fort ; soit une distance de 80 milles.

Maisons.—Aucune de celles bâties dans ces dernières années ne l'est d'après des plans modernes, mais l'emplacement en est mieux choisi.

Bétail.—Les bestiaux ont bien hiverné, sans accident aucun ; il s'est fait à l'automne un bon approvisionnement de foin à même les grands plateaux sur les bords du lac.

Instruments aratoires.—Il n'y en a pas d'autres que ceux employés dans le jardinage, tels que faux et râteaux.

Education.—Il n'y a point d'école, mais le clergé catholique a enseigné aux sauvages à se servir d'un petit syllabaire, dans leur propre langue, comme moyen de communication et de tenir leurs comptes; cette méthode est très répandue à l'intérieur de la Colombie-Britannique.

Religion.—La population est toute catholique et possède une chapelle dans chacun des villages.

Caractère et progrès.—La population est assez industrieuse, soumise et fidèle à son église. Ils gagnent du terrain constamment. Ils cultivent maintenant toutes les pommes de terre et les quelques légumes qui leur sont nécessaires, et ils acquièrent davantage des habitudes de prévoyance.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas à se plaindre de leur manque de sobriété ; quant à leur moralité, je puis la recommander.

Groupe Carrier.

BANDE DE YUCUTCE.

Réserve.—La réserve et le village de cette bande sont situés sur les 9 milles de terre qu'il y a entre les lacs Babine et Stuart, ou portage, à la source de ce dernier lac. En tout, la superficie de la réserve est de 865 acres.

Population.—Elle est de 18, dont 4 hommes, 5 femmes et 9 enfants. Il n'y a eu ni décès ni naissance.

BANDE DE THATCE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive gauche du lac Stuart, ainsi qu'à l'embouchure et sur la rive gauche du lac Thatce, et comprend une superficie de 1,655 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 48 âmes, dont 12 hommes, 15 femmes et 21 enfants; pendant l'année il y a eu 2 décès et 2 naissances. La population n'a donc point changé.

BANDE DU GRAND-RAPIDE.

Réserve.—Le village et la réserve sont situés sur la rive droite de la rivière Thatce, ordinairement appelée à cet endroit rivière du Trembleur. La réserve comprend 584 acres.

Population.—Elle est de 16, dont 2 hommes, 4 femmes et 10 enfants. Pas de changement dans le chiffre de celle-ci.

BANDE DE TSISTLAINLI ET TSISLI.

Réserve.—Cette réserve est située à la tête du lac Trembleur, sur la rive gauche et à l'embouchure de la rivière Tatla. Sa superficie est de 989 acres, ou, avec Tsisli, de 49 acres, faisant un total de 1,038 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 13 âmes, dont 4 hommes, 3 femmes et 6 enfants; ni décès ni naissance.

BANDE DE LA PINTCE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive gauche du lac Stuart et à l'embouchure et sur la rive droite de la rivière Pintce ; sa superficie est de 728 acres.

Mouvement de la population.—La population se compose de 45 âmes, dont 12 hommes, 14 femmes et 19 enfants. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et 1 décès.

BANDE DU LAC-STUART.

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, près de l'embouchure de la rivière Stuart; superficie de la réserve: 2,724 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 172 âmes, dont 58 hommes, 55 femmes et 59 enfants ; il y a eu 2 décès durant l'année écoulée et 2 naissances.

BANDE DU LAC-FRASER (STELLA COMPRISE).

Réserve.—Cette réserve est principalement située sur la rive gauche du lac Fraser et à sa décharge, la rivière Natleh. Stella, avec sa réserve, est située à l'autre extrémité du lac, à une distance de neuf milles, sur la rive droite de la Stella à son point d'embouchure dans le lac Fraser. Une partie de la réserve comprend une superficie de 1,949 acres, et l'autre partie une superficie de 2,077 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 83 âmes, dont 19 hommes, 20 femmes et 50 enfants; il y a eu 6 décès et 12 naissances durant l'année, soit une augmentation de 6.

BANDE DU CREEK-AUX-ROCHES.

Réserve.—Le village est situé sur la rive droite, et la réserve sur les deux côtés du creek aux Roches; cette dernière va jusqu'à sa décharge dans le lac Noolk. Cette réserve comprend une superficie de 7,488 acres.

Mouvement de la population.—Cette population comprend 98 âmes, dont 27 hommes, 36 femmes et 45 enfants; il y a eu 5 décès et 9 naissances durant l'année, soit une augmentation de quatre.

BANDE DE FORT-GEORGE.

Réserve.—Le village est sur la réserve n° 1 sur la rive droite de la rivière Fraser. Le n° 2 est aussi situé de ce côté; le n° 3 sur la rive gauche de la rivière Nechaco et le n° 4, sur la rive droite de celle-ci en même temps que sur la rive droite et l'embouchure de la rivière à la Boue, un de ses tributaires à l'est.

Population.—Elle est de 122, dont 38 hommes, 36 femmes et 48 enfants. Il y a eu pendant l'année 3 décès et 3 naissances. Donc pas de changement.

BANDE DE TSISTLATHO (L'EAU-NOIRE).

Réserve.—Celle n° 1 est située sur la rive droite de la rivière Fraser; celle n° 2, sur la rive gauche de la rivière de l'Eau-Noire; celle n° 3, sur la rive est du lac Nattesley ou Bobtail. Sa superficie totale est de 409 acres.

Population.—Elle est de 76, dont 24 hommes, 21 femmes et 31 enfants. Il y a eu deux décès et deux naissances.

BANDE DU LAC-MCLEOD.

Réserve.—Le village est situé sur la rive ouest du lac McLeod et la réserve des deux côtés de la Grande-Rivière. Cette réserve a une superficie de 286 acres.

Population.—Elle est de 91 âmes, dont 20 hommes. 19 femmes et 52 enfants. Un décès et une naissance.

BANDE NOMADE DE SIKANEES.

Lieu de rendez-vous.—Une bande nomade de Sikanees se rencontre et campe en hiver aux environs de Fort-Grahame, sur la rivière Findley.

Population.—Elle est de 95 âmes, dont 27 hommes, 25 femmes et 43 enfants. Deux naissances et deux décès au cours de l'année.

BANDE NOMADE DE SIKANEES.

Lieu de rendez-vous.—Cette autre bande de Sikanees campe ordinairement pendant l'hiver sur la rive ouest du lac Connelly.

Population.—Elle est de 118 âmes, dont 36 hommes, 32 femmes et 50 enfants. On rapporte qu'il y a eu deux décès et deux naissances.

BANDE NOMADE DE NA-ANEES.

Lieu de rendez-vous.—Deux bandes semi-nomades de Na-anees font la chasse et la pêche au nord du lac Connelly, où ils hivernent.

Population.—La population réunie est de 152, dont 47 hommes, 44 femmes et 61 enfants. D'après les meilleurs renseignements il y a eu chez elle deux décès et deux naissances au cours de l'année.

REMARQUES GÉNÉRALES CONCERNANT LA DIVISION D'HOQUELGET.

Réserves.—Celles-ci comprennent une étendue 28,967 acres.

En traversant la vallée d'Hoquelget ou Bulkley—la plus belle partie de ce district—en gagnant le lac Fraser, on remarque surtout les belles prairies verdoyantes



MAISON INDIENNE MODERNE, AYANSH, RIVIÈRE NASS, C.-A.

qui s'y trouvent. Vue dans sa largeur coupée ici et là de lacs, la réserve renferme de gentilles et légères inclinaisons de terrain, qui alternent avec des vallées bien pourvues d'eau, en même temps que des bosquets de peupliers et de baume de la Mecque qui prennent des aspects de parc public par les changements de perspective.

Population.—Elle est en tout de 1,752, ce qui est une augmentation de 13 comparativement à l'an dernier.

Tribu et nation.—Ils appartiennent à la nation Dini, du groupe Carrier. Bien que les Sikanees puissent en quelque sorte être regardés comme issus d'eux-mêmes, avec leurs territoires de chasse du nord des lacs McLeod aux montagnes Rocheuses, auxquelles les Na-anees de l'ouest appartiennent aussi, ils peuvent aussi se classer raisonnablement dans le groupe Carrier et de la nation Dini.

Santé et hygiène.—Ils sont avertis de la nécessité d'une propreté générale et ils y sont attentifs. Plusieurs ont été vaccinés et il n'existe pas de symptôme de contagion.

Ressources et occupations.—Les principales consistent à pêcher et à faire la chasse au fusil et au piège ; les sauvages qui habitent les villages possèdent aussi quelques bestiaux et des chevaux. Ceux du Lac-Stuart (Fort St. James) et de Fort-George font le métier de batelier et de canotier ; ils font encore de l'argent de différentes manières, de même que ceux du Creek-aux-Roches. Ils s'occupent aussi périodiquement de cultiver une plus ou moins grande étendue de jardin.

Maisons.—Toutes celles construites dernièrement sont confortables, d'un plan moderne, et plus commodément arrangées.

Bétail.—Leurs bestiaux ont hiverné sans accident et l'approvisionnement de fourrage se fait de mieux en mieux.

Instruments aratoires.—Ce sont encore des faulx et des râteaux, ainsi que les outils ordinaires pour sarcler et cultiver les jardins.

Education.—Il n'y a aucune école dans la division, mais les sauvages ont été instruits à se servir, dans leur propre langue, de la méthode d'écriture syllabique.

Religion.—Tous les sauvages de ce district sont catholiques romains, très dévoués dans l'observance de leur religion, et les plus zélés appartiennent aux bandes nomades. Il y a une grande église et une mission au Lac-Stuart; il y a aussi des églises à Thatce, Pintce, Lac-Fraser, Stella, Creek-aux-Roches, Fort-George, au Lac-McLeodet à la Rivière-à-l'Eau-Noire.

Caractère et progrès.—Généralement les sauvages sont accommodants, soumis à la loi et exempts de toutes les anciennes coutumes condamnables. Ils sont habiles dans leurs métiers de pêche ou de chasse. Cependant ceux des bandes nomades ne veulent point se nourrir de pêche, car ils sont opposés à l'alimentation fournie par le poisson et vivent surtout de la viande fraîche et fumée du chevreuil et du caribou. Ils progressent tous d'une manière constante. Ils agrandissent peu à peu leurs champs de pommes de terre, les surveillent mieux et en obtiennent un meilleur rendement. Il est consolant de remarquer que, sous ce rapport, mêmes les bandes nomades ont bien débuté.

En tirant les conclusions, d'après certaines comparaisons, il faut sans doute tenir compte, quant à ce qui concerne les sauvages de la première division surtout, des différences de milieu et des conditions ; toutefois, là où la volonté et le travail marchent de pair le résultat ne peut être que satisfaisant.

Tempérance et moralité.—A l'exception de l'importation assez rare de liqueurs de Quesnel au village du Lac-Stuart, nous n'avons pas d'ennui ailleurs dans la division. Quant à leur conduite morale, je puis hautement la recommander.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Population.—La population des deux divisions : 1,067 et 1,752 respectivement—forme en tout 2,819 âmes, et pendant que la première diminuait la dernière augmentait, ce qui a produit une augmentation définitive de quatre dans l'agence.

Réserve.—La superficie de la division de Kitksun, qui est de 15,252 acres, et celle de la division Hoquelget, qui est de 28,967 acres, donne à l'agence une surface totale de 44,219 acres de terrain propre à l'agriculture et au pâturage, couvert de foin et de bois, y compris plusieurs bons endroits de pêche.

J'ai, etc.,

R. E. LORING,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE COWICHAN,
QUAMICHAN, 20 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 30 juin dernier.

Station de l'agence.—Cette agence est située sur la côte est de l'île Vancouver, et s'étend depuis le lac Mudge au nord jusqu'à Sooke au sud, comprenant les réserves sur les différentes îles du golfe de Géorgie.

Réserves.—La superficie de ces réserves est de 1,953 acres, formant une partie du territoire occupé par la nation des Cowichans, dont l'influence et le langage s'étendaient autrefois jusqu'aux baies et détroits du côté américain du golfe, et en haut du fleuve Fraser jusqu'à Fort-Yale.

Ces réserves sont occupées par les bandes suivantes :—

BANDE DE SOOKE.

Réserve.—Elle est située sur le détroit de San Juan de Fuca, à en viron 25 milles au sud-ouest de Victoria ; la superficie en est de 166 acres.

Population.—Elle est de 23 âmes, dont 6 hommes, 7 femmes et 10 enfants. Pendant l'année il y a eu un décès et aucune naissance, une sauvage a émigré sur la côte ouest.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une bonne santé et tenu leurs maisons propres et nettes. Ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ils se livrent surtout à l'agriculture et à la pêche. En été, ils pêchent le saumon sur la rivière Fraser, et en automne, ils travaillent dans les houblonnières de l'Etat de Washington.

Maison, bétail et instruments aratoires.—Ils ont tous de bons instruments et de beaux bestiaux. Leurs maisons, granges, étables sont bien entretenus. Ils prennent grand soin de leurs bestiaux.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains.

Cartcère et progrès.—Ils sont industrieux, soumis aux lois et plus attentifs qu'autrefois à améliorer leur terrain.

Tempérance et moralité.—Ils sont tous tempérants et moraux.

Observations générales.—Cette bande se relève des résultats du naufrage de la goélette *Earle,* où presque tous les hommes de la bande périrent, il y a plusieurs années.

BANDE CHEERNO (BAIE BEECHER).

Réserve.—Elle est située sur le détroit de San Juan de Fuca, à environ 15 milles au sud-est de Victoria, et comprend une étendue de 779 acres. Comme presque tout le sol est rocheux il en reste bien peu de convenable à l'agriculture.

Population.—Elle est de 52 âmes, comprenant 14 hommes, 22 femmes et 16 enfants. Au cours de l'année il y a eu 1 décès et 2 naissances.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été bonne. Les maisons sont tenues assez proprement. Les sauvages ont tous été vaccinés au cours de l'année.

Ressources et occupations.—Ils font un peu de culture et pêchent ; ils vendent leur poisson au marché de Victoria. Quelques-uns travaillent dans les houblonnières de l'Etat de Washington.

Maisons, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sont assez convenables. Les sauvages possèdent des bestiaux et des chevaux de qualité moyenne, ainsi que quelquelques instruments aratoires qui sont cependant de bonne qualité.

Education.—Il n'y a point d'école. Quelques enfants reçoivent quelques notions rudimentaires des colons blancs qui demeurent près de la réserve.

Religion.—Ils sont en grand nombre catholiques romains, d'autres païens ou trembleurs.

Caractère et progrès.—Ils sont assez industrieux et soumis aux lois et tendent vers le progrès.

Tempérance et moralité.—Bien peu d'entre eux sont adonnés à l'ivrognerie. Ils sont à peu près ce qu'on appelle de bons sauvages moraux.

BANDE DES SONGHEES.

Cette bande comprend les familles :—Esquimaux, les sauvages de l'Ile-de-la-Découverte, ainsi que les Songhees.

Réserves.—Elles sont situées vers le port Victoria, le port Esquimalt et les îles dans le détroit de San Juan de Fuca ; la superficie totale est de 305 acres. Bien peu de terrain convient à l'agriculture.

Population.—Elle est en tout de 163 âmes, dont 40 hommes, 49 femmes et 74 enfants. Au cours de l'année il y eût 7 naissances et 3 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Comme ils demeurent près de la ville de Victoria, les maisons qu'ils occupent sont propres et tenues en bon état.

Ressources et occupations.—La pêche et le travail qu'ils accomplissent pour le compte des blancs de Victoria fournissent leurs seuls moyens d'existence.

Maisons, bétail et instruments aratoires.—Ils gardent peu ou pas de bestiaux. Leurs maisons, ainsi que les alentours, sont assez bien entretenus.

Education.—Il y a une école sur la réserve ; elle est assez bien fréquentée.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ou méthodistes.

Caractère et progrès.—Ils sont assez industrieux et soumis aux lois et paraissent désirer d'améliorer leur état.

BANDES DU DISTRICT SAANICH.

Réserves.—Les bandes qui suivent occupent les réserves du district Saanich, savoir : les Malakut, Tsekum, Pauquechin, Tsartilp et Tsawout, dont la superficie totale est de 1,318 acres.

Population.—La population totale est de 263 âmes, comprenant 69 hommes, 90 femmes et 104 enfants. Il y a eu 5 naissances et 5 décès au cours de l'année ; donc pas de changement dans le chiffre de la population.

Ressources et occupations.—La culture en général, la pêche et la récolte du houblon font l'objet des principales occupations de ces sauvages. Ils vont aussi travailler chez les colons blancs des alentours.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Quelques-uns de ces sauvages ont de bonnes et confortables maisons, assez bien meublées, et leurs bâtiments extérieurs sont assez bons.

Leurs animaux proviennent d'espèces améliorées et ils en ont soin.

Leurs instruments aratoires sont en bon état, et ils en sont bien approvisionnés.

Enseignement.—Il y a deux écoles à la disposition de ces sauvages, l'une située sur la réserve de Tsawout, l'autre à Tsartilp. Ils s'intéressent vivement à l'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et vont très régulièrement à l'église.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Il s'en rencontre malheureusement quelques-uns qui se rendent coupables d'infractions et, par là, se mettent dans le trouble.

Tempérance et moralité.—Il arrive quelquefois, lorsque les sauvages vont à Victoria, qu'ils s'y enivrent, exposés qu'ils sont à la tentation par la rencontre qu'ils y font des Chinois colporteurs de whisky. En règle générale, cependant, ils se conduisent bien.

BANDES DE LA RÉGION DE COWICHAN.

Réserve.—Les bandes ci-après énumérées occupent des réserves dans la vallée de Cowichan, située sur la côte orientale de l'île de Vancouver, à 40 milles environ au nord de la ville de Victoria. Ces bandes sont celles de Kilpaulus, de Comeakin, de Clemclemaluts, de Khenipsin, de Kokasilah, de Quamichan et de Somenos. La superficie totale de ces réserves est de 6,088 acres.

Mouvement de la population.—L'entière population de ces sept bandes s'élève à 699 âmes, comprenant 213 hommes, 219 femmes et 267 enfants. Il y a eu pendant l'année 13 naissances et 9 décès. La population a donc augmenté de 4 personnes pendant l'année.

Hygiène et santé.—La santé chez ces sauvages a été passablement bonne. Aucune maladie contagieuse n'a sévi pendant l'année. Iles ont eu à souffrir principalement de la consomption, des écrouelles et du rhumatisme. Les rivières Cowichan et Kokasilah, qui traversent les réserves, donnent en tout temps aux sauvages de ces bandes une abondante provision d'eau claire et fraîche : ce qui contribue dans une grande mesure à les maintenir en bon état de santé.

Ressources et occupations.—L'agriculture est leur principale occupation. Cependant pendant l'été et l'automne les sauvages font beaucoup d'argent avec les pêcheries de la rivière Fraser et avec les houblonnières de l'Etat de Washington. Ils gagnent aussi beaucoup d'argent en travaillant pour les cultivateurs blancs du voisinage.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Il y a décidément du mieux dans la qualité des bâtiments. Un certain nombre de sauvages se sont construit des résidences privées sur leurs emplacements, au lieu de vivre, comme ils en avaient l'habitude, dans les grandes maisons de rancherie des villages. Leurs habitations sont bien meublées. Plusieurs sauvages ont des machines à coudre, qui servent aux femmes à confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Ils ont quelques animaux d'une qualité très supérieure, et ils commencent à remplacer leurs petits poneys par de lourds chevaux de trait. On trouve sur cette réserve nombre de machines à faucher, à moissonner, à lier, et des moulins à vapeur ou à

manège pour le battage du grain. Ils gagnent beaucoup d'argent avec leurs machines et leurs moulins en faisant la moisson et le battage du grain pour les cultivateurs blancs.

Enseignement.—Ces sauvages ont deux écoles, l'une au village de Somenos et l'autre entre le village de Clemclemaluts et celui de Quamichan. Ces deux écoles font beaucoup de bien. Les plus âgés des enfants vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains; on compte quelques adhérents de l'Eglise méthodiste et aussi quelques idolâtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette région sont laborieux et soumis aux lois. Les infractions sont rares. Somme toute, ce sont des gens de beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—A part quelques-uns qui, malheureusement, sont passionnés pour la boisson, ces sauvages en général sont assez tempérants. Leurs mœurs sont très bonnes, et ils peuvent avec avantage souffrir la comparaison avec les meilleurs sauvages de la côte du Pacifique.

BANDE DE HELLELT.

Réserves.—Une des réserves de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Chemainus, à 1½ mille environ de son embouchure, et l'autre réserve est située sur une île, à l'embouchure de cette même rivière. Les deux réserves contiennent une superficie totale de 427 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 25 personnes, comprenant 8 hommes, 10 femmes et 7 enfants. Aucune naissance, aucun décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—Ces sauvages ont joui d'une très bonne santé, et n'ont été troublés par aucune maladie de nature contagieuse. Pendant les mois d'été ils vivent tous dans leurs propres maisons.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent principalement de culture et de pêche. Ils gagnent quelque chose en travaillant chez les cultivateurs blancs, pour qui ils entreprennent le défrichement.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes maisons propres, et quelques granges ou étables. Leurs animaux ne sont pas de très bonne qualité, mais ils en ont bien soin, de même que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Aussitôt que les enfants sont assez âgés ils vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont ou catholiques romains ou semi-idolâtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et se rendent rarement coupables d'infractions aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs. Quelques-uns, par occasion, se livrent à la boisson.

BANDES DE SICCAMEEN ET DE KULLEETS.

Réserve.—La principale réserve de ces bandes est située entre le havre aux Huîtres et la baie de Chemainus. L'autre réserve est située sur la rive ouest du havre aux Huîtres, station de pêche établie sur le côté gauche de la rivière Chemainus, près de son embouchure. La superficie totale de ces deux réserves est de 3,084 acres. Il n'y a aucune ligne de division entre les terres de ces deux bandes.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 102 personnes, comprenant 30 hommes, 32 femmes et 40 enfants. Aucune naissance, aucun décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font bien peu de culture et s'occupent surtout de la pêche et de la construction des bateaux. Un bon nombre trouvent de l'emploi dans la nouvelle ville de Ladysmith.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages gardent bien peu d'animaux, mais ils en ont bien soin. Les maisons sont en bon état, surtout les grandes maisons de rancherie.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Les enfants en âge de suivre les classes vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois. Quelques-uns sont d'une intelligence plus qu'ordinaire.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs, et donnent rarement occasion de sévir contre eux.

BANDE DE LYACKSUN.

Réserve.—Cette réserve est située sur l'île Valdez et se divise en trois parties, avec une superficie totale de 1,840 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 88 personnes, comprenant 21 hommes, 20 femmes et 47 enfants. Il y a eu 3 naissances durant l'année et un décès. Augmentation, deux personnes.

Hygiène et santé.—Ces sauvages jouissent d'une très bonne santé, ce qu'ils doivent en grande partie au fait de vivre près de l'eau salée.

Ressources et occupations.—Cette réserve est presque toute en roche et en bois de construction. La culture est bien faible pour ne pas dire nulle. La pêche et la construction des bateaux sont leurs principales occupations.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—On ne garde que bien peu d'animaux. Les maisons sont passables.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Les enfants vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—Tous ces sauvages sont ou catholiques romains ou idolâtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Comme il n'y a pas de ville à proximité où ils pourraient être exposés à la tentation, ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE PENELAKUT.

Réserve.—Cette bande comprend celle de Llmalche et celle de Tsussie. La réserve affectée à ces bandes est située partie sur l'île Kuper, partie sur l'île de Tent, partie sur l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano, et aussi pour un peu, à l'embouchure de la rivière Chemainus, formant une superficie totale de 2,332 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 224 âmes, comprenant 68 hommes, 69 femmes et 87 enfants. Il y a eu pendant l'année 7 naissances et 1 décès. Augmentation, 6 personnes.

Hygiène et santé.—Ces sauvages jouissent généralement d'une bonne santé. L'hygiène est excellente.

Ressources et occupations.—La pêche et la construction des bateaux font l'objet principal de leurs occupations. La culture est bien faible, pour ne pas dire nulle.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les maisons sont en assez bon état. Les animaux sont rares. Il y a bien peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—L'école industrielle de l'île Kuper est située sur cette réserve.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils témoignent d'une amélioration régulière et permanente dans leur condition, grâce en grande partie à l'influence de l'école industrielle.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont passablement sobres et moraux.

BANDE DE NANAÏMO.

Réserve.—Cette bande occupe la rivière du havre de Nanaïmo et aussi celle de la rivière du même nom, y compris une petite station de pêche sur la rive sud de l'île Gabriola, le tout formant une superficie totale de 637 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 166 âmes, comprenant 30 hommes, 39 femmes et 97 enfants. Il y a eu pendant l'année 5 naissances et 4 décès. Augmentation, une personne.

Hygiène et santé.—La santé parmi ces sauvages est très bonne, et la condition sanitaire de la réserve est assez bonne. Il n'est survenu aucune épidémie pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, travaillent dans les mines de charbon, ou s'engagent pour le chargement du charbon sur les navires, occupation qui leur procure de bons gages.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Quelques sauvages ont de bonnes maisons, bien meublées. On trouve jusqu'à des orgues dans certaines maisons.

Leurs animaux sont d'assez bonne qualité, leurs instruments aratoires sont passables, mais ils n'en ont pas beaucoup de soin.

Enseignement.—Ils ont une école et prennent beaucoup d'intérêt aux choses de l'éducation.

Religion.—Tous ces sauvages sont méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois, et cherchent à améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Malgré leur voisinage de la ville de Nanaïmo, leurs habitudes sont assez tempérantes et leurs mœurs assez bonnes.

BANDE DES SNONWAS (NANOOSE).

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive sud du havre de Nanoose, et couvre une superficie totale de 209 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 13 personnes, savoir : 4 hommes, 7 femmes et 2 enfants. Aucune naissance, aucun décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de la pêche et de la préparation de l'huile de chien de mer.

Hygiène et santé.—Ils sont en assez bonne santé. Les conditions d'hygiène sont bonnes, et leurs maisons sont assez propres.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve.

Religion.—Ils sont ou méthodistes ou idolâtres.

Traits caractéristiques.—Ils sont laborieux.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont pas beaucoup tempérants, mais sont plutôt adonnés à l'usage des boissons enivrantes.

BANDE DE QUALICUM.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Qualicum, et contient une superficie de 197 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 13 personnes, savoir : 4 hommes, 4 femmes et 5 enfants. Il n'y a eu pendant l'année ni naissance ni décès.

Hygiène et santé.—Ces sauvages sont en assez bonne santé. Les conditions d'hygiène sont bonnes.

Ressources et occupations.—Ils font un peu de culture, s'occupent de pêche, et servent de guides aux chasseurs et aux partis d'exploration.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs maisons sont passables. Les animaux ne sont pas mauvais. Leurs instruments aratoires sont tenus avec soin.

Enseignements.—Il n'y a pas d'école sur la réserve.

Religion.—Tous ces sauvages sont méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Il n'y a pas eu beaucoup d'amélioration pendant l'année dernière.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et moraux.

BANDE DE COMOX.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté nord du havre de Comox, et sur la rive gauche de la rivière Puntledge à son confluent avec la rivière Tsolum. Il y a un cimetière attaché à cette réserve et situé sur une langue de terre appelée Goose Spit, au havre de Comox. La superficie de la réserve est de 278 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 61 personnes, savoir : 22 hommes, 22 femmes et 17 enfants. Il y a eu pendant l'année deux naissances et un décès.

Hygiène et santé.—La santé a été assez bonne parmi les sauvages de cette bande. Ni maladies ni épidémies n'ont sévi chez eux.

Ressources et occupations.—La culture, la pêche et la chasse font leurs occupations principales.

Religion.—Soixante de ces sauvages sont presbytériens, un seul est catholique romain.

Enseignement.—On a fermé l'école de cette réserve à cause de l'indifférence des parents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois, mais n'ont pas beaucoup l'ambition d'améliorer leur condition. Il ne s'est pas fait beaucoup de progrès pendant l'année.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont quelques maisons en assez bon état. Leurs animaux sont de qualité moyenne. Il n'y a pas beaucoup d'instruments aratoires.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne sont pas beaucoup adonnés à la boisson. Leur moralité va de pair avec celle des autres sauvages.

BANDE DE L'ÎLE GALIANO.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano, et se trouve comprise dans le territoire affecté à la bande de Penelakut.

Mouvement de la population.—La population est de 31 personnes, comprenant 8 hommes, 8 femmes et 15 enfants. Aucune naissance, aucun décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—La santé est bonne, les conditions d'hygiène assez bonnes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de la pêche et de la construction des bateaux. Il n'y a pas d'agriculture, mais un peu de jardinage seulement.

Bâtiments et animaux.—Il y a beaucoup de bâtiments sur cette réserve. Pas d'animaux.

Enseignement.—Les enfants vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE L'ÎLE MAYNE.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité nord-ouest de l'île Mayne. Sa superficie se trouve comprise dans celle des bandes du district de Saanich.

Mouvement de la population.—La population est de 27 personnes, comprenant 6 hommes, 6 femmes et 15 enfants. Aucune naissance, aucun décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages ainsi que les conditions d'hygiène de cette réserve sont bonnes.

Ressources et occupations.—Leur seule occupation est de faire la pêche pour les marchés de Victoria et de Vancouver.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Comme cette réserve n'est qu'une station de pêche on n'y trouve que quelques cabanes en dosses de cèdre. Pour la même raison, il n'y a ni animaux ni instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et font beaucoup d'argent avec les produits de leur pêche.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC COWICHAN.

Cette réserve est située sur la rive nord du lac Cowichan, près de la sortie de ce lac. Elle contient une superficie totale de 130 acres. Actuellement, il n'y a qu'un homme et une femme qui occupent cette réserve, et cela, durant les mois d'été seulement. Ils passent l'hiver chez leurs parents de la côte ouest de l'île. Il n'y a pas eu de naissance ni de décès pendant l'année. Ils appartiennent à la religion méthodiste.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Dans toute cette agence, les sauvages, en règle générale, sont laborieux et apprennent de plus en plus à compter sur eux-mêmes. Ils paraissent animés du désir de régler entre eux leurs petites querelles en prenant avis auprès des conseillers locaux de leur race.

Les succès des sauvages sont dus pour beaucoup aux différents missionnaires qui travaillent parmi eux, ainsi qu'au principal de l'école industrielle de l'île Kuper et aux instituteurs des divers externats établis par toute l'agence, qui font prendre aux sauvages des habitudes de travail, d'ordre et de propreté, et qui leur enseignent à penser et à agir par eux-mêmes.

J'ai, etc.,

W. R. ROBERTSON,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,
NEW-WESTMINSTER, 26 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser, sous forme de relevé statistique, mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à des branches de la nation Salish.

BANDES DU DISTRICT DE CHILLIWACK.

Réserves.—Les bandes ci-après énumérées occupent des réserves rapprochées les unes des autres dans le district de Chilliwack, réserves qui contiennent une étendue totale de 3,641 acres. Ces bandes sont celles d'Aitchelitz, de Kwawkwawapilt, de Squiahla, de Skulkayu, de Skway, de Tsoowahlie, de Tzeachten et d'Yukkwekwioose.

Mouvement de la population.—L'entière population de ces neuf bandes est de 315 âmes, ce qui fait une augmentation de 19 personnes depuis le dernier recensement. Il y a eu pendant l'année 18 naissances et 11 décès. Vingt-huit personnes ont changé de réserve. Ces changements proviennent principalement des mariages qui ont eu lieu avec des sauvages d'autres bandes. Il n'y a pas eu d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé a été bonne parmi ces sauvages. Ils n'ont eu à souffrir d'aucune maladie contagieuse. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaires. La plupart de ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les sauvages de ces réserves s'occupent surtout d'agriculture et de pêche. Ils gagnent aussi quelque chose en travaillant pour les blancs du voisinage, et en faisant la récolte du houblon.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Presque toutes leurs maisons sont en bois charpenté, et sont tenues en bon état de propreté et de réparation.

Leurs animaux sont de cette variété qu'on trouve généralement sur les terres de leurs voisins les blancs. On remarque d'année en année une amélioration constante dans leurs chevaux, soit qu'ils remplacent leurs poneys sauvages ou qu'ils les croisent avec de bons chevaux.

La plupart des familles ont leurs instruments aratoires à eux.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent vivement aux questions d'éducation. Les catholiques romains envoient leurs enfants à l'école de la mission Sainte-Marie, et les méthodistes à l'institut de Coqualeetza, deux écoles qui font un travail excellent parmi ces sauvages.

Religion.—Ces sauvages sont ou catholiques romains, ou anglicans, ou méthodistes et tous se montrent attentifs à leurs devoirs religieux. Dans les premiers jours du mois de juin dernier, au delà de deux mille sauvages, venus des différentes parties de la province, se sont trouvés réunis sur la réserve Skwah pour assister à la cérémonie d'ouverture d'une nouvelle église sur cette réserve. Cette cérémonie était présidée par Sa Seigneurie l'évêque Dontenville, assisté de plusieurs prêtes. Le 8 juin, les sauvages, avant de se séparer, donnèrent une représentation en plein air des scènes de la Passion, et ils s'en sont extrêmement bien acquittés. Un grand nombre de blancs étaient venus, les uns de très loin, pour les voir et les entendre.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont, en règle générale, assez laborieux et soumis aux lois, mais ils manquent de persévérance.

Tempérance et moralité.—En règle générale, leur conduite morale est bonne, mais, par malheur, plusieurs d'entre eux ont le goût des liqueurs fortes.

BANDES DE L'ANSE BURRARD, DU DÉTROIT DE HOWE ET DE LA RIVIÈRE SQUAMISH.

Ces bandes, connues sous le nom de sauvages Squamish et dont les réserves contiennent une superficie totale de 6,786 acres, sont les suivantes : Burrard-Inlet nº 3, False-Creek, Mission-Burrad-Inlet, Kapilano, Skawamish, Howe-Sound et Seymour-Creek.

Mouvement de la population.—L'entière population de ces six bandes est de 374 âmes ; ce qui fait une augmentation de 11 personnes pendant l'année. Il y a eu pendant l'année 14 naissances et 12 décès. 12 sauvages ont changé de réserve. Ces changements proviennent surtout de mariages avec d'autres sauvages.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont tenus propres et dans de bonnes conditions d'hygiène. Ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la chasse et la coupe du bois de construction, qu'ils prennent ensuite des scieries pour le charger sur les navires. Ils font aussi un peu de jardinage et d'agriculture.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages de ces réserves ont d'assez bonnes maisons et d'assez bons bâtiments extérieurs.

Ils ont beaucoup de soin de leurs bêtes à cornes et de leurs chevaux, qui sont de bonne race. Ils ont aussi beaucoup de soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—L'évêque catholique romain a ouvert un pensionnat près de la réserve de la mission il y a environ deux ans. Quatre sœurs sont chargées de l'enseignement, et il y a aussi un chapelain. Cette école est venue combler une lacune dont on souffrait depuis longtemps, et les sauvages Squamish y attachent beaucoup d'importance.

Religion.—Ces sauvages sont tous ou catholiques romains ou idolâtres. Les catholiques romains assistent régulièrement aux offices et prennent beaucoup d'intérêt aux questions religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Ils écoutent avec respect les conseils de leurs anciens.

Tempérance et moralité.—En règle générale ils sont tempérants et moraux. Bien peu ont le goût des boissons fortes.

BANDE DE CHEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à 80 milles environ de son embouchure. Elle contient une superficie de 1,433 acres.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 101 personnes ; diminution de 6 depuis le dernier recensement. Il y a eu pendant l'année 3 naissances et 4 décès ; 5 personnes ont changé de réserve par suite de mariages entre sauvages de diverses bandes.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Ils n'ont eu à souffrir d'aucune maladie contagieuse. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire, et ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent surtout d'agriculture et de pêche. Ils gagnent aussi quelque chose avec la récolte du houblon, et en travaillant pour les blancs leurs voisins.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont d'assez bonnes maisons, avec de bonnes granges et de bonnes étables.

Ils ont beaucoup de soin de leurs animaux, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—On témoigne ici un vif intérêt à l'éducation. La plupart des enfants en âge de suivre les classes vont à l'école sauvage de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, à l'exception d'un seul qui s'est fait méthodiste alors qu'il était élève à l'institut de Coqualeetza. Ils ont dans leur village une jolie église dont ils suivent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens laborieux, soumis aux lois et d'un bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux ; quelques-uns seulement ont le goût des boissons fortes.

BANDES DE CHEHALIS ET DE SCOWLITZ.

Réserves.—Les sauvages Chehalis et Scowlitz occupent des réserves sur la rivière Harrison, la réserve des Scowlitz étant située à l'embouchure de cette rivière, et celle des Chehalis à quatre milles environ en amont. La superficie totale de ces réserves est de 3,140 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 163 âmes. Il y a eu 9 naissances et 5 décès, ce qui fait une augmentation de quatre personnes depuis le dernier recensement.

Hygiène et santé.—En général, la santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La culture, l'industrie laitière, la pêche et la chasse sont, comme les années précédentes, les principales occupations de ces sauvages. James, de la bande des Scowlitz, et Johnny Leon, chef des Chehalis, ont le pas pour l'industrie laitière; le premier possède 9 vaches à lait et le deuxième 5; d'autres sauvages en ont une ou deux chacun.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de bonnes maisons en bois charpenté. Ils ont d'assez bonnes granges et d'assez bonnes étables. Ils ont beaucoup de soin de leurs animaux, et mettent beaucoup de foin en réserve pour leur nourriture pendant l'hiver. Ils ont de bons instruments aratoires, dont ils prennent grand soin.

Enseignement.—La plupart des enfants en âge de suivre les classes vont à l'école sauvage de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains, à l'exception de cinq qui appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ils sont attentifs aux instructions qu'ils reçoivent de leurs pasteurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font des progrès constants, et ce sont des gens soumis aux lois et d'un bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux; quelques-uns seulement ont le goût des boissons fortes.

BANDE DE COQUITLAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Coquitlam, à six milles environ de New-Westminster, et contient une superficie de 280 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 26 personnes. Il y a eu pendant l'année deux naissances et un décès.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche et de chasse. Leur proximité de New-Westminster leur permet de fournir le marché local de la plus grande partie du poisson frais et du gibier demandés.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bonnes maisons. Ils ne gardent pas beaucoup d'animaux, et préfèrent gagner leur vie avec la pêche et la chasse.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains. Ils ont une jolie église sur leur réserve, et vont aux offices régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—En règle générale ils sont sobres et moraux, quelques-uns seulement ont le goût des boissons fortes.

BANDES DE DOUGLAS, SKOOKUM CHUCK, SAMAHQUAM, ET PEMBERTON MEADOWS.

Réserves.—Ces bandes occupent des réserves situées entre la tête du lac Harrison et Pemberton, le long du portage de Lillooet. Ces réserves contiennent une superficie de 3,485 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces bandes est de 504 âmes, ce qui fait une augmentation de 23 personnes depuis le dernier recensement. Il y a eu pendant l'année 24 naissances et 19 décès. Treize personnes ont changé de réserve par suite de mariage entre sauvages de diverses bandes.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne en somme. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaire. La plupart de ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont de faire la pêche, la chasse, l'empaquetage, de servir de guides aux chercheurs de minerai, et de cultiver. La crue des eaux a détruit l'an dernier toutes les moissons à Pemberton-Meadows, ainsi que sur d'autres points.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons, des granges et des étables assez bonnes, et les tiennent en bon état de réparation. Les granges et les étables sont pour la plupart en bois non équarri. La plupart de leurs chevaux sont des poneys sauvages. Mais, d'un autre côté, leurs bêtes à cornes sont d'excellents animaux dont ils ont bien soin ; une ample provision de foin est mise en réserve pour leur nourriture pendant l'hiver. Ils ont aussi beaucoup de soin de leurs instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont trois églises : une à Douglas, une autre à Scookum-Chuck et la troisième à Pemberton-Meadows.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens laborieux, soumis aux lois, simples et bons.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux, et scrupuleusement honnêtes. Bien peu d'entre eux sont adonnés à l'usage des boissons fortes.

BANDES DES EWAWOOS ET DU LAC TEXAS.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur la rive sud de la rivière Fraser, à deux milles environ à l'est de Hope, et la deuxième sur la rive nord de cette même rivière, à sept milles environ à l'est de Hope. Elles contiennent une superficie totale de 893 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 59 personnes. Il y a eu 3 naissances et deux décès pendant l'année. Pas d'autre changement.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse et l'agriculture ; chaque famille exploite un peu les produits variés de la ferme.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Presque tous ces sauvages ont des maisons confortables et des dépendances, qu'ils tiennent en bon état. Ils ont bien soin de leurs instruments aratoires, qui répondent à leurs besoins. Ils ont également beaucoup de soin de leurs animaux.

Enseignement.—Ils s'intéressent vivement à l'éducation. La plupart de leurs enfants en âge de suivre les classes vont à l'école de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont pour la plupart catholiques romains. Quelques-uns appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ce sont des gens simples et bons. Il y a une église dans chaque village, et les offices sont fréquents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois, obligeants et affables pour leurs voisins les blancs.

Tempérance et moralité.—Ce sont de bonnes gens, sobres et moraux.

BANDE DE HOPE.

Réserve.—Ces sauvages occupent une réserve à cent milles environ de l'embouchure de la rivière Fraser, sur l'une et l'autre rive. Cette réserve contient une superficie de 1,400 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 87 personnes. Il y a eu pendant l'année une naissance et un décès. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. La plupart ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ils s'occupent surtout d'agriculture et de pêche. Chaque famille exploite plus ou moins les divers produits de la ferme, cultive les arbres pour leurs fruits et élève des volailles.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des maisons confortables, d'assez bonnes granges et d'assez bonnes étables. Ils ont beaucoup de soin de leurs bêtes à cornes et de leurs chevaux, et leur gardent pour l'hiver une bonne provision de fourrage. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, y compris un moulin à battre, et ils en prennent beaucoup de soin.

Enseignement.—La plupart de ces sauvages ont reçu leur éducation à l'école sauvage de la mission Sainte-Marie, et ils sont tous anxieux de faire instruire leurs enfants.

Religion.—La plupart sont catholiques romains. Ils ont une jolie église sur leur réserve, et ils vont régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois. Ils vivent mieux et plus à la manière des blancs leurs voisins que n'importe quelle autre bande du district. Pierre Ayessik, le chef de la bande, est un romme d'une intelligence plus qu'ordinaire, et c'est à lui qu'est dû dans une grande mesure l'avancement des sauvages de Hope.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres, moraux et d'un bon caractère.

BANDES D'HOMALKO ET DE KLAHOOSE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées dans le voisinage du passage de Bute et du détroit de Malaspina. Elles contiennent une superficie totale de 783 acres.

Mouvement de la population.—Ces bandes ont une population de 157 âmes. Il y a eu pendant l'année deux naissances et neuf décès ; une personne a changé de réserve. Ces décès ont eu lieu pour la plupart chez les enfants, et sont le résultat de la rougeole.

Hygiène et santé.—Sauf une épidémie de rougeole chez les enfants, la santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La pêche, la chasse, la coupe du bois, la culture, bien peu de culture, voilà à quoi s'occupent ces sauvages.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les maisons d'habitation de ces sauvages sont, pour la plupart, de bonnes maisons en bois charpenté. Quelques-unes sont du temps passé. Jamais ils ne rentrent les animaux, qui néanmoins s'en tirent assez bien, vu qu'il y a très peu de gelée ou de neige sur cette partie de la côte. Ils ne gardent pas de chevaux. Les seuls instruments qu'ils aient sont ceux qui ne demandent que l'usage des mains, comme la bêche, la pelle, etc.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une jolie église bâtie sur l'Anse à l'Ecureuil, une autre à l'embouchure du passage de Bute, et ils vont régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et bons. En règle générale, ils pourvoient à tous leurs besoins ; très rarement demandent-ils de l'aide.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux. Il n'y a pas un métis parmi les sauvages de l'une ou l'autre bande.

BANDE DE KATSEY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Fraser, à dix milles environ de New-Westminster, et contient 385 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 78 personnes. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 2 décès. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire. Ils ont tous été vacinés de temps à autre.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la chasse et l'agriculture. Chaque famille exploite un peu les divers produits de la ferme.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons, des granges et des étables assez bonnes. Ils ont beaucoup de soin de leurs animaux, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Un bon nombre de ces sauvages envoient leurs enfants à l'école sauvages de mission Sainte-Marie, désireux qu'ils sont, pour la plupart, de les faire instruire.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur la réserve une petite église, où de temps en temps l'office divin est célébré. Ils sont attentifs à l'instruction religieuse qui leur est donnée par leur prêtre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois, et ils font des progrès constants.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens moraux. Dans les années précédentes, plusieurs d'entre eux avaient des habitudes d'intempérance ; mais je suis heureux de dire qu'ils se sont beaucoup améliorés sous ce rapport.

BANDES DE LANGLEY ET DE WHARNOCK.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, l'une sur l'île MacMillan, dans la rivière Fraser, à 20 milles environ à l'est de New-Westminster, et l'autre sur la rive nord de cette même rivière, à 24 milles environ à l'est de New-Westminster. Elles contiennent une superficie totale de 1,452 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 64 personnes : quatre de moins que lors du derier recensement. Il y a eu pendant l'année quatre décès, aucune naissance. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, bien que la consomption semble miner plusieurs d'entre eux. Leurs villages sont bien entretenus. Ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Tous ces sauvages exploitent plus ou moins les divers produits de la ferme, et, pendant la saison de la pêche, ils travaillent pour les maisons qui mettent le poisson en conserve.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des habitations confortables, de bonnes granges et de bonnes étables, qu'ils entretiennent propres et en bon état de réparation. Leurs bêtes à cornes et leurs chevaux sont de bonne race, et ils en prennent beaucoup de soin, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Plusieurs de ces sauvages ont reçu leur instruction à l'école sauvage de la mission Sainte-Marie, et ils prennent tous un vif intérêt aux questions d'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils pratiquent fidèlement leur religion, et ce sont de bonnes gens. Ils ont une petite église sur chaque réserve, où l'office divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux, et ne sont pas adonnés à l'usage des boissons fortes.

BANDE DE MUSQUEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bras nord de la rivière Fraser, près de son embouchure. Elle contient une superficie de 452 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 96 personnes, soit une augmentation de quatre personnes depuis le dernier recensement. Il y a eu pendant l'année cinq naissances et un décès. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire. Quelques-uns ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ces sauvages font tous plus ou moins l'exploitation générale des produits de la ferme, et pendant la saison de la pêche ils travaillent pour les maisons qui mettent le poisson en conserve.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont tous des habitations confortables, avec des granges et des étables assez bonnes. Ils ont beaucoup de soin de leurs chevaux et leurs bêtes à cornes, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages sont anxieux de procurer une bonne éducation à leurs enfants. Quelques-uns tiennent leurs enfants à l'institut de Coqualeetza, d'autres à la mission Sainte-Marie, d'autres encore à l'école de l'île Kuper.

Religion.—Quatre-vingt-trois de ces sauavges sont catholiques romains, 10 sont méthodistes et 3 sont idolâtres.



Batteuse mécanique, possédée et manœuvrée par des Sauvages, réserve de Somenos, Cowichan, C.-A.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois, et ils font des progrès d'année en année.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en règle générale, sobres et moraux; quelques-uns seulement sont adonnés à l'usage des boissons fortes.

BANDE DE MATSQUI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à trente milles environ à l'est de New-Westminster, et contient une superficie de 1,072 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 42 personnes ; ce qui fait une augmentation de deux personnes depuis le dernier recensement. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 3 décès. Une personne a changé de réserve, par suite d'un mariage. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ils exploitent tous et plus ou moins les divers produits de la ferme, et pendant la saison de la pêche ils travaillent pour les maisons qui mettent le poisson en conserve.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des habitations confortables avec des granges et des étables assez bonnes. Ils ont beaucoup de soin de leurs animaux, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages portent un vif intérêt aux questions d'éducation. La plupart des plus jeunes membres de la bande ont suivi les classes à l'école de la mission.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, et vont à l'église tous les dimanches à la mission Sainte-Marie. Ils sont attentifs à leurs devoirs religieux.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux; bien peu d'entre eux sont adonnés à l'usage des boissons fortes.

SAUVAGES DE NEW-WESTMINSTER.

Réserve.—Ces sauvages ont des réserves dans la ville de New-Westminster et à Brownsville, comprenant une superficie de 10 acres environ.

Statistique vitale.—Ces sauvages sont au nombre de 65. Il y a eu trois décès pendant l'année, aucune naissance. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs maisons sont tenues propres et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ils gagnent leur vie surtout en faisant la pêche et la chasse. Ils fournissent une bonne partie du poisson et du gibier dont le marché local peut avoir besoin.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont des maisons confortables. Quelques sauvages sont propriétaires des maisons qu'ils occupent à New-Westminster, et pour lesquelles ils paient taxe. Ils ne font que bien peu de culture, tout juste quelques carrés de jardinage. Ils ne gardent pas beaucoup d'animaux.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup à l'éducation, et sont anxieux de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une jolie église sur leur réserve de Brownsville, où l'office divin est régulièrement célébré.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres et moraux; quelques-uns seulement sont adonnés à l'usage des boissons fortes.

BANDES DE NICOMEN ET DE SKWEAHM.

Réserves.—Ces sauvages occupent deux réserves sur la rive nord de la rivière Fraser, à 44 milles environ de New-Westminster, contenant une superficie de de 636 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 46 personnes. Il y a eu 2 naissances et 4 décès. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages s'est maintenue bonne. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaire. Ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture et la pêche. Ils exploitent presque tous et plus ou moins les divers produits de la ferme, et, pendant la saison de la pêche, ils travaillent pour les maisons qui mettent le poisson en conserve.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons, des granges et des étables assez bonnes. Ils ont beaucoup de soin de leurs animaux ainsi que leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ils ne se donnent pas beaucoup de peine pour l'éducation. Bien peu parmi eux savent lire ou écrire.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, mais ne montrent pas grand zèle pour la religion. Ils ont une petite église à Skweahm, qui sert rarement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens sans malice, attachés à leurs vieilles coutumes, et qui néanmoins s'améliorent graduellement.

Tempérance et moralité.—En règle générale, leurs mœurs sont bonnes; il y a, cependant, beaucoup de sauvages qui sont adonnés à l'usage des boissons fortes.

BANDE DE SEMIAHMOO.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à 74 milles environ à l'est de New-Westminster, et contient une superficie de 629 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 57 personnes. Il y a eu une naissance et deux décès pendant l'année. Pas d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages s'est maintenue bonne. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Bâtiments et animaux.—Ces sauvages ont tous des maisons, des granges et des étables assez bonnes, et qu'ils tiennent en bon état de réparation. Ils ont beaucoup de soin de leurs bêtes à cornes et de leurs chevaux, qui sont de même qualité que ceux que l'on trouve chez leurs voisins les blancs.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture et la pêche. La plupart d'entre eux exploitent plus ou mons les divers produits de la ferme, et pendant la saison de la pêche ils travaillent pour les maisons qui mettent le poisson en conserve.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup à l'éducation. La plupart des enfants en âge de suivre les classes vont à l'école de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont très attachés à leur religion. Ils ont deux petites églises sur leur réserve, l'une qui appartient aux membres de l'Eglise d'Angleterre, l'autre qui appartient aux catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens laborieux, soumis aux lois et d'un commerce facile.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDES DE POPCUM ET DE SQUATITS.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive sud de la rivière Fraser, à 65 milles à l'est de New-Westminster, et contiennent une superficie totale de 5,326 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 56 personnes. Il y a eu une naissance et quatre décès. Pas d'autre changement dans la population pendant l'année.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages s'est maintenue bonne. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaire. La plupart de ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche et l'agriculture. Chaque famille exploite un peu les divers produits de la ferme, et, pendant la saison de la pêche ils travaillent pour les maisons qui mettent le poisson en conserve.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons et des bâtiments assez bons, et qu'ils tiennent en assez bon état de réparation. Ils ont beaucoup de soin de leurs chevaux et de leurs bêtes à cornes, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent vivement aux questions d'éducation. La plupart sont anxieux d'envoyer leurs enfants à l'école. Il y en a quelques-uns cependant qui ne prennent aucun intérêt à l'éducation.

Religion.—26 appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, dix à l'Eglise méthodiste, et 20 sont catholiques romains. Les membres de chaque dénomination ont leur église à eux, et sont attentifs à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès. Ce sont des gens simples, tranquilles et d'un commerce facile.

Tempérance et moralité.—En règle générale, ils sont sobres et moraux. Quelques-uns seulement ont le goût de la boisson.

BANDE DE SEMIAHMOO.

Réserve.—La réserve de cette bande touche à la ligne frontière internationale et donne sur la baie Semiahmoo. Elle contient une superficie de 392 acres.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 32 personnes. Il y a eu une naissance et un décès pendant l'année. Pas d'autre changement.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages s'est maintenue bonne durant l'année. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La pêche est leur principale occupation. Chaque famille exploite aussi un peu les divers produits de la ferme, ou fait un peu de jardinage.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons confortables et de bons bâtiments, qu'ils tiennent en bon état de réparation. Leurs bêtes à cornes et leurs chevaux sont de la qualité de ceux qu'on trouve chez leurs voisins les blancs, et ils en ont beaucoup de soin, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Bien peu de ces sauvages savent lire ou écrire, et d'ailleurs il n'y a pas de place pour leurs enfants à l'école de la mission, où l'espace est absolument insuffisant.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils ont sur leurs réserve une petite église où le service divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens tranquilles et simples, et d'un commerce facile.

Tempérance et moralité.—En règle générale, ils sont sobres et moraux. Leur proximité de la frontière américaine leur permet cependant de se procurer de la boisson facilement ; mais il y a bien peu, en somme, à leur reprocher.

BANDE DE SECHELT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la péninsule de Sechelt, au détroit de Malaspina, et contient une superficie de 1.800 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 234 personnes. Il y a eu 8 naissances et 8 décès pendant l'année, et 8 sauvages ont quitté Sliammon pour entrer dans cette bande. Il n'y a pas eu d'autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est tenu propre et en bonne condition sanitaire. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Leus principales occupations sont la pêche, la chasse et la coupe du bois. Chaque famille fait un peu de jardinage.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des maisons confortables qu'ils entretiennent en bon état de réparation. Ils laissent leurs animaux courir en liberté été comme hiver, et ils s'en trouvent assez bien, en somme.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, et ont une belle église dans leur village où le service divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples et bons, d'un commerce facile, et scrupuleusement honnêtes.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux. L'ivrognerie est pour ainsi dire inconnue parmi eux, et, chose qui leur fait honneur, il n'y a pas un métis dans la bande.

BANDE DE SUMASS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées à Miller's-Landing, sur la rive sud de la rivière Fraser, à Sumass-Bar, sur la rive nord de cette même rivière, et à Upper-Sumass, sur le lac Sumass. Elles contiennent une superficie de 1,370 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 50 personnes. Aucune naissance et aucun décès pendant l'année. Une famille de huit personnes, comprenant le père, la mère et six enfants ont laissé la réserve pour se réunir à la bande de Skwah.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont tenus propres et en bonne condition sanitaire. La plupart de ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—L'exploitation des divers produits de la ferme, la pêche et la chasse font l'objet des principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont tous des maisons, des granges et des étables assez bonnes. Leurs animaux sont de bonne qualité et ils en ont beaucoup de soin, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Education.—Bien peu de ces sauvages ont fréquenté l'école, et ils ne s'intéressent que fort peu aux choses de l'éducation.

Religion.—Vingt-huit sont méthodistes et vingt-deux catholiques. Ils apportent beaucoup de ferveur pour tout ce qui a trait à la religion, et chaque culte possède son église en propre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont gens fort simples et accommodants, plutôt portés à l'indolence, et ne donnant aucun ennui.

Tempérance et moralité.—Ils sont à la fois sobres et de bonnes mœurs, bien peu d'entre eux étant portés à l'ivrognerie.

BANDE DE SLIAMMON.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur le détroit de Malaspina, et elle comprend une superficie de quatre mille sept-cent-douze acres.

Statistique de la population.—Ce groupe a une population de cent deux. Il y a eu, durant l'année écoulée, deux naissances et huit décès. Les années précédentes, on a compté deux fois, par erreur, plusieurs sauvages alliés par mariage avec ceux de Sliammon, et appartenant à Sechelt, Klahoose et Homalko. La chose est maintenant rectifiée, le nombre exact étant cent deux.

Santé et mesures sanitaires.—Si l'on en excepte une épidémie de rougeole, qui a fait mourir huit enfants, il n'y a eu aucune maladie grave parmi ces sauvages, et leur santé en général a été bonne. Leur village est tenu dans un remarquable état de propreté, conforme aux règlements hygiéniques, et ils ont tous été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche, de chasse et de l'abattage du bois, les seuls travaux du sol étant un peu de jardinage pratiqué dans chaque famille.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations s'améliorent d'année en année. Le bétail a bonne apparence et erre en liberté l'hiver comme l'été.

Religion.—Ils sont tous catholiques et fort attachés à leur foi. Ils ont construit une très belle église, l'an dernier, sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens à esprit simple et soumis aux autorités, et d'une scrupuleuse honnêteté.

Tempérance et moralité.—Ils sont à la fois sobres et de bonnes mœurs. Je dois aussi ajouter, à leur éloge, qu'il n'y a pas un seul métis parmi eux.

BANDE DE SKWAWAHLOOK.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur la rive nord de la rivière Fraser, entre Ruby creek et Hope. Sa superficie est de cent quatre-vingt-seize acres.

Mouvement de la population.—Ce groupe a une population de vingt-trois. Il y a eu, durant l'année écoulée, une naissance et un décès. Il n'y a pas autre chose à dire à ce sujet.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont tenus en bon état de propreté, et les règlements hygiéniques sont bien observés. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages font un peu de culture, et le reste de leur temps est consacré à la pêche et à la chasse.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations, granges et étables sont en assez bon état. Ils ont bien soin de leurs bestiaux durant l'hiver, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Religion.— Ils sont tous catholiques. Ils ont une petite église, où des offices ont lieu régulièrement. Ils se montrent fort assidus dans leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, soumis aux autorités, et qui vivent en excellents termes avec les blancs des alentours.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE TCHEWASSAN.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur le golfe de Géorgie, près de la Pointe-Roberts, et sa superficie est de six cent quatre acres.

Mouvement de la population.—Ce groupe a une population de quarante-cinq. Il y a eu trois naissances, un décès et trois départs durant l'année écoulée ; ces dé-

parts ont eu pour cause des mariages avec des sauvages étrangers à ce groupe ; il n'y a pas d'autres changements.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne ; leur village est tenu dans un bon état de propreté, et les règlements hygiéniques sont bien observés ; tous ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de culture, de pêche et de chasse.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations, granges et étables de ces sauvages sont assez bien construites. Ils possèdent aussi de bonnes races de chevaux et bestiaux, ainsi que de bons instruments aratoires dont ils prennent bien soin.

Education.—Très peu de ces sauvages ont reçu de l'instruction, ce qui est dû à ce que l'école de la mission Sainte-Marie est toujours encombrée. Il en est quelques-uns, cependant, qui envoient leurs enfants à l'école industrielle de l'Ile Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques, mais leur ferveur laisse à désirer. Ils n'ont pas d'église sur leur réserve, et il leur faut se rendre, pour les offices religieux, à la réserve Kiekiet (Brownsville), ce qu'ils ne font généralement que deux fois par année, à Noël et à Pâques.

Traits caractéristiques et progrès.—Somme toute, on peut dire que ce sont de bonnes et simples gens, naturellement portés à l'insouciance. Leurs efforts visent surtout à se procurer leurs besoins de chaque jour, et ils ne songent guère au lendemain.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes mœurs, mais je regrette d'avoir à dire que bon nombre d'entre eux aiment immodérément les boissons enivrantes.

BANDE DE YALE.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur la rivière Fraser, à environ cent douze milles de son embouchure, et sa superficie est de onze cents acres.

Mouvement de la population.—La population de ce groupe est de quatre-vingt-trois, ce qui est une diminution de six sur le chiffre de l'an dernier. Il y a eu six décès et pas de naissances. Je n'ai à constater aucun autre changement à ce sujet.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Quatre sauvages, qui soufraient de la consomption depuis déjà quelque temps ont succombé à cette maladie durant l'année. Les villages sont tenus en bon état de propreté, et les règlements hygiéniques sont bien observés. Toute la population a été vaccinée.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de culture, de pêche et de chasse. Quelques-uns sont employés comme cantonniers sur le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations, granges et étables sont assez bien construites. Les chevaux et bestiaux sont en petit nombre, mais on en prend bien soin. Leurs instruments aratoires sont aussi tenus en parfait état.

Education.—Ces sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses de l'éducation, et ils sont surtout fort désireux que leurs enfants n'aient rien à envier sous ce rapport aux enfants des blancs.

Religion.—Soixante-trois sont catholiques, et vingt appartiennent à la religion anglicane. Il y a, dans le village, une église pour chaque culte. Des offices y sont donnés par intervalles, et les sauvages témoignent de beaucoup de ferveur.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bonnes et simples gens, qui vivent en excellents termes avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette agence progressent lentement, mais d'une façon soutenue. Ceux qui ont reçu de l'instruction et qui ont un domicile à eux tiennent leurs habitations en excellent état, ce que ne font certes pas au même degré ceux d'entre leurs voisins moins fortunés qui n'ont jamais été à l'école. Les quatre écoles de cette agence : All Hollows, l'Institut Coqualeetza, la Mission Sainte-Marie et la Mission Squamish, sont toutes bien fréquentées. Les élèves y font des progrès remarquables, qui témoignent en faveur de la bonne direction de ces élèves. Même, en vérité, on ne saurait décerner trop d'éloges au personnel enseignant de ces écoles pour le dévouement et le soin dont ils se plaisent à entourer leurs élèves.

J'ai, etc.,

FRANK DEVLIN,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, 10 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport et mon état statistique annuels, relatifs aux affaires de cette agence pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.

Situation.—Le rayon d'action de cette agence est distribué sur la plus grande partie du district de Yale, immédiatement au nord de la frontière. La superficie est d'environ vingt-quatre mille milles carrés. Calculée en acres, cette superficie peut comprendre une étendue approximative de trois cent trente-trois mille neuf cent cinquante-quatre acres. Quelques-uns des plans des additions faites aux réserves du haut de la Similkamen ne sont pas encore terminés. Quand ce travail sera fait, la superficie totale s'en trouvera quelque peu augmentée.

Moyens de transport.—Le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec son embranchement de Shuswap et Okanagan, et une longueur d'eau navigable de quelque soixante-dix milles, fait le tour de l'agence en manière de fer à cheval, depuis Spuzzum, sur la rivière Fraser, jusqu'à Penticton, au pied du lac Okanagan, soit une distance de trois cent quarante-deux milles. Les autres régions, situées soit au dehors ou au dedans de cet arc de cercle, sont accessibles par les diligences ou les chevaux de selle, exception faite de certaines passes presque infranchissables, surtout la long de la rivière Fraser, où l'on ne peut s'aventurer qu'à pied.

Tribu ou nation.—Les sauvages habitant cette agence appartiennent aux tribus Shuswap, Similkameen et de la rivière Thompson, et ils parlent les dialectes Shuswap, Thompson et Similkameen. Parmi les jeunes, cependant, il en est un bon nombre qui parlent l'anglais.

Subdivisions naturelles.—Les divisions de l'agence sont naturellement formées par les différentes rivières qui les baignent, et ces divisions sont les districts Fraser, Thompson, Nicola, Similkameen et Okanagan.

DISTRICT DE LA FRASER.

Réserves.—Ce district, s'étendant depuis Spuzzum jusqu'à Nesikeep, qui est la limite ouest de cette agence, contient les réserves suivantes : Spuzzum, Boston Bar,

Kanaka Bar, Boothroyd et Lytton. Ces réserves se subdivisent encore parmi les différents groupes de sauvages auxquels elles ont été réparties.

Les réserves du district Fraser présentent toutes le même aspect topographique : les terres étagées en terrasses le long des rives du fleuve, à des hauteurs variant depuis le niveau des plus hautes eaux jusqu'à plusieurs centaines de pieds. Parfois ces terres sont comme autant de gigantesques gradins superposés, se profilant jusqu'à l'arrière-plan des montagnes sauvages et boisées. Toutes ces terrasses, avec leurs maisons, leurs jardins, leurs petits vergers et leurs petits champs en culture, forment comme bien l'on pense un paysage très pittoresque. En aval de Lytton, le pays, trop accidenté, ne se prête guère au pâturage. Mais, en remontant la rivière Fraser, depuis Lytton jusqu'à Nesikeep, le pays change de physionomie : les éclaircies sont plus nombreuses, et les terres à pâturages se font meilleures. Il faudra, cependant, plus d'irrigation, si l'on veut obtenir de bonnes récoltes ; la région se prête facilement aux travaux d'irrigation, mais la quantité de terre propre à la culture est fort restreinte.

Ressources et occupations.—En aval de Lytton, les sauvages s'adonnent surtout à la culture du mil, du trèfle, du foin et des légumes, tout cela sur une assez petite échelle ; ils obtiennent aussi des fruits en petites quantités, tels que pommes, prunes, etc. D'une manière générale, on peut dire qu'ils se reposent surtout, pour leur subsistance, sur les travaux des mines, pour peu que le niveau de l'eau s'y prête, ainsi que sur la pêche et la chasse. Un bon nombre aussi sont employés comme cantonniers de chemin de fer, et donnent complète satisfaction. En amont de Lytton, les sauvages s'occupent beaucoup plus d'agriculture, tout en se livrant à la pêche et à la chasse, et il y a aussi en cette partie du pays beaucoup plus de chevaux et de bestiaux.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne, la mortalité ne représentant qu'environ trois et deux tiers pour cent. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Durant l'hiver, les villages sont tenus en assez bon état. Dès les premiers jours du printemps le plus grand nombre abandonnent leurs habitations et leurs villages pour aller vivre sous la tente, soit sur les petits emplacements qu'ils possèdent, ou échelonnés le long du fleuve, selon que peuvent l'exiger leurs opérations minières. Les adultes se sentent bien de cette vie en quelque sorte de plein air, mais les enfants souffrent quelquefois d'être exposés si à bonne heure aux rigueurs de la température. Tous ont été vaccinés.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—La plupart des constructions sont en troncs d'arbres dégrossis, solidement assemblés, et le plus grand nombre de toits sont en bardeaux de bois de cèdre. Dans les environs de Lytton et de Kapatsitsan, bon nombre de maisons sont en bois de charpente.

Comme animaux de ferme, il y a un certain nombre de chevaux—la plupart de selle et de bât—et quelques bestiaux. Il y a suffisamment d'instruments aratoires, surtout si l'on prend en considération les besoins restreints de la population.

Education.—Quelques enfants, appartenant à des groupes détachés, ont fréquenté l'école de Kamloops, et celle de All Hallow, à Yale. D'autres, appartenant au groupe de Spuzzum, ont fréquenté l'école communale située près de ce dernier endroit ; leurs progrès ont été satisfaisants, et il n'y a que des éloges à faire de leur conduite.

Religion.—Tous ces sauvages ont embrassé le christianisme, et sont ou catholiques romains ou anglicans. Ils ont de bonnes églises, et se montrent assidus dans leurs devoirs religieux.

BANDE DE SPUZZUM.

Réserve.—La superficie de cette réserve est de quatre cent cinquante-sept acres.

Mouvement de la population.—La population est de cent cinquante-neuf. Il y a eu, durant l'année écoulée, trois naissances et deux décès.

Progrès.—Une nouvelle maison a été construite durant l'année. Les clôtures sont aussi en bien meilleur état.

BANDES DE BOSTON BAR.

Réserves.—Les réserves de ces groupes comprennent Tquayum, Kapatsitsan et Skurry, et couvrent une superficie totale de six cent vingt-huit acres.

Mouvement de la population.—La population de Tquayum est de soixante-treize. Il y a eu, durant l'année écoulée, trois naissances et trois décès. La population de Kapatsitsan est de cinquante-deux, et il y a eu durant l'année trois naissances et quatre décès. Quant à la réserve de Skuzzy, elle a été presque abandonnée, et la population, comprenant trente-cinq âmes, s'est fondue dans celle de Tquayum et de Kapatsitsan.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et ont une bonne conduite. Ils travaillent en grande partie à gages, se font chercheurs d'or, ou vont à la pêche et à la chasse; le souci du lendemain leur importe peu, et ils ne mettent pour ainsi dire rien de côté. Ils ont quelque peu amélioré leurs habitations, principalement à Tquayum.

BANDES DE BOOTHROYD.

Les réserves de ces groupes comprennent une superficie de mille cinq cent-soixante acres et demi, et les groupes qui les habitents sont ceux de Nkatsam, Sook et Kamus.

Statistique de la population.—La population du groupe de Sook-Kamus est de soixante-quatorze. Il y a eu deux naissances durant l'année ; il ne s'est produit aucun décès.

La population de Nkatsam est de quatre-vingt-sept. Il y a eu, durant l'année écoulée, cinq naissances et deux décès.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bons travailleurs, et leur respect des lois est proverbial dans la région. L'ivrognerie ou la violation de la loi est un délit pour ainsi dire inconnu parmi eux, et leur situation matérielle est en conséquence bien meilleure que celle des sauvages de la région Fraser. Ils gagnent bien leur vie, soit à l'emploi du chemin de fer ou en travaillant aux mines, ou encore en vendant les produits de leur pêche ou de leurs terres. Ils se sont construit une petite église, et ils ont amélioré leurs terres et leurs clôtures durant l'année écoulée.

BANDES DE KANAKA BAR.

Les réserves de ces groupes comprennent une superficie de mille soixante-sept acres et demi.

Mouvement de la population.—La population de Klukhluktan est de cinquante-six. Il y a eu, durant l'année écoulée, deux naissances et trois décès.

La population du groupe de Siska est de trente-deux. Il n'y a eu, durant l'année, aucune naissance, et il ne s'est produit, non plus, aucun décès.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bons travailleurs, et mènent une vie régulière et sans reproche. Il leur reste bien peu de terres dont ils n'aient pas déjà tiré tout le parti possible. Ils ont construit une maison durant l'année.

RÉSERVES DE LYTTON ET DE SKAPPA.

Ces réserves, au nombre de trente-deux, contiennent un peu plus de dix mille cinq cent soixante acres, et elles sont habitées par les groupes Klickhumcheen, Nkya, Spapium, Nhumeen, Stryne, Snahaim, Skapp, Yeut, Nsikeeep et Skappa.

Mouvement de la population.—La population de Klickumcheen est de cent trente-sept. Il y a eu dix naissances et onze décès durant l'année.

La population du groupe Spapium est de trente-quatre. Il n'y a eu ni naissances ni décès.

La population du groupe Nkumeen est de trente-un. Il y a eu quatre naissances et cinq décès.

La population du groupe Stryne est de cinquante-sept. Il y a eu une naissance et un décès.

La population du groupe Sanahaim est de quarante. Il y a eu, durant l'année, trois naissances et un décès, et il est aussi survenu deux départs.

La population du groupe Skaap est de vingt-trois. Il y a eu une naissance et il ne s'est produit aucun décès.

La population du groupe Yet est de quarante-quatre. Il y a eu deux naissances et un décès, et il est survenu deux départs.

La population du groupe Nesikeep est de douze. Il n'y a pas eu de naissance, mais il s'est produit un décès.

La population du groupe Skappa est de dix-huit. Il n'y a eu ni naissance ni décès.

Traits caractéristiques et progrès.—Tous les sauvages appartenant à ces groupes sont industrieux et soumis aux lois. La plupart réussissent à bien gagner leur vie. Ils ne peuvent que difficilement augmenter l'étendue de leurs terres cultivables, ce qui n'empêche que leurs progrès en ce sens sont fort remarquables. Les groupes Yeut et Sanahaim, en particuliar, tirent de leurs fermes des produits qui leur font honneur, et ils possèdent entre autres des vergers de superbe apparence. Deux maisons ont été construites, et il y a aussi amélioration pour les clôtures.

Tempérance et moralité.—Il y a très peu d'ivrognerie parmi les sauvages Fraser, et ces gens sont généralement de mœurs douces et faciles.

DISTRICT DE LA THOMPSON.

Ce district s'étend le long de la rivière Thompson, de Lytton à Kamloops, et, avec ses tributaires—la rivière Bonaparte et Deadman's creek—il renferme les réserves suivantes : Nicaomin, Cook's-Ferry, Oregon-Jack-Creek, Ashcroft, Bonaparte et Deadman's-creek. A Kamloops, la rivière Thompson se bifurque vers le nord et vers le sud, la réserve de Kamloops étant située au confluent, et étant bornée au nord et à l'ouest par les deux branches de la rivière. La réserve Thompson-nord est à cinquante milles en amont de la branche nord, et Neskainlith, le lac Adam et Kuaut se trouvent sur la branche sud et sur le lac Shuswap, lequel lac forme la source de cette branche.

BANDES DE NICAOMIN ET SHHAHANIH.

Réserves.—Les réserves de ces groupes, au nombre de dix-huit, sont situées partie le long de la rivière Thompson, entre Lytton et Cook's-Ferry, et partie sur le creek Nicaomin et sur la Nicola inférieure.

Elles comprennent une superficie de douze mille six cent vingt-six acres et demi, consistant en terres formées de petites terrasses irrégulières et détachées, s'élevant le long des rivières à des hauteurs diverses. Il y a aussi des terres à pâturage dans la région des montagnes.

Mouvement de la population.—La population du groupe de Nicaomin est de quarante-neuf. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et quatre décès.

La population du groupe de Shhahanih est de quatre-vingt-un. Il y a eu parmi ce groupe, durant l'année, quatre naissances et deux décès.

Santé et mesures sanitaires.—La santé générale est assez bonne, et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Les conditions sanitaires laissent peu de chose à désirer.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout d'agriculture et d'élevage, ou encore de pêche et de chasse. Ils travaillent aussi aux mines et sur le chemin de fer, ou se mettent aux gages des cultivateurs de la région Nicola. Il en est, établis dans cette dernière région, qui s'occupent de roulage et de portage.

Construction, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont pour la plupart en bois rond, bien construites et très confortables. Comme mobilier de ferme, il y a des charrues, herses, chariots et harnais en quantité suffisante. Les animaux sont des chevaux et des bêtes bovines—surtout des chevaux—et quelques porcs.

Religion.—A l'exception de deux, qui sont catholiques, tous ces sauvages appartiennent à l'église anglicane. Ils n'ont pas d'église, et par conséquent n'assistent que fort rarement aux offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois ; ils font des progrès en agriculture et en élevage. La dernière récolte a été la plus abondante qu'on ait eue jusqu'ici.

BANDES DE COOK'S-FERRY.

Réserves.—Ces réserves, au nombre de quinze, sont situées le long des deux rives de la rivière Thompson, aussi que sur les hauts plateaux et dans les vallées adjacentes qui s'étendent depuis Cook's-Ferry jusqu'à Ashcroft. Ces réserves comprennent aussi celles du groupe Oregon-Jack, soit en toute une superficie de onze mille huit cent soixante-seize acres.

L'aspect topographique de ces réserves consiste en terres étagées en terrasses, avec çà et là des collines dénudées, ou à peine couvertes de quelques arbres et de touffes de gazon, le tout dominé par des prairies de montagnes. Autour de Cook's-Ferry, les plateaux sont arides et stériles, mais en remontant la rivière, et aux environs de Spatsim, le sol est beaucoup plus propre à la culture. Les groupes qui habitent ces réserves sont ceux de Nkumcheen et Spatsim, ce dernier comprenant les petits groupes connus sous les noms de Paskha et Nepa.

Mouvement de la population.—La population du groupe de Nkumcheen est de quatre-vingt-un. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et un décès.

La population du groupe de Spatsim est de cent trente-cinq. Il y a eu, durant l'année, six naissances et huit décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent d'agriculture et d'élevage, travaillent aux mines, font la chasse et la pêche, ou bien encore s'engagent comme bouviers et journaliers.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—La plupart des constructions sont en troncs d'arbres et recouvertes de terre, à l'exception de quelques maisons à Cook's-Ferry. Ces constructions sont inférieures à celles de plusieurs autres réserves, mais il ne faut pas oublier que les matériaux sont ici difficiles à se procurer. Ces sauvages élèvent quantité de chevaux de bonne race, ainsi que des bêtes bovines et autres animaux domestiques. Ils ont aussi tout le mobilier de ferme qui leur est nécessaire, tels que charrues, harnais, etc.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et de bonne conduite. Le groupe de Spatsim fait des progrès notables en agriculture et en élevage.

Religion.—Tous ces sauvages appartiennent à l'église anglicane, et ils ont deux édifices affectés à ce culte.

BANDE DE ASHCROFT OU STLAHL.

Réserve.—Les réserves de ce groupe, au nombre de quatre, sont situées sur la rive droite de la rivière Thompson, et la plupart sur un plateau dominant la rivière de plusieurs centaines de pieds. La superficie est de cinq mille cinq cent soixante-dix-sept acres, consistant en terrasses dénudées et en colines ondulées, couvertes de touffes de gazon. Les terrasses sont propres à l'agriculture, et ne demandent pour cela qu'un peu d'irrigation. Les collines donnaient autrefois d'excellents pâturages, mais on y a mené les troupeaux paître si souvent que l'herbe y est maintenant en plusieurs endroits presque complètement disparue.

Mouvement de la population.—La population comprend soixante âmes. Il n'y a eu ni naissance ni décès durant l'année écoulée.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Ils tiennent leurs maisons en bon état durant l'hiver ; durant l'été, la plupart de ces maisons sont abandonnées.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu d'agriculture, ce qui leur est rendu assez difficile par suite d'irrigation défectueuse. Ils vont aussi à la pêche et à la chasse. D'autres, encore, travaillent sur les fermes ou dans les ranches, font du roulage sur la route de Caribou, coupent du bois et le transportent à Ashcroft.

Constructions, bétail et mobilier de ferme.—La plupart des constructions sont en troncs d'arbres ; les plus anciennes ont triste apparence, et sont couvertes de terre, mais celles qui ont été érigées récemment sont couvertes en bardeaux, et elles sont bien mieux aménagées et aérées.

Il y a d'assez bons chevaux et quelques bestiaux.

Il y a tous les instruments aratoires nécessaires, ainsi que les chariots et harnais qui sont indispensables pour le charroi et le roulage.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et de bonne conduite. Ils s'adonnent aux travaux de l'agriculture bien plus qu'autrefois, et ont amélioré l'aspect de leurs terres par des clôtures. Une nouvelle maison de bonne apparence, en bois rond, a été construite durant l'année.

Religion.—Tous ces sauvages appartiennent à l'église anglicane. Ils possèdent une église et sont assidus à leurs offices religieux.

BANDE DE BONAPARTE OU TLUHTAUS.

Réserves.—Les réserves de ce groupe, au nombre de cinq, sont situées sur la rivière Bonaparte, tributaire de la rivière Thompson, et sur le creek du Chapeau, cours d'eau qui se jette dans la rivière Bonaparte. La superficie totale est de six mille cent quatorze acres. Le pays consiste en une succession de rives couvertes d'épaisses brousailles le long des cours d'eaux, en terrasses ou plateaux où l'irrigation fait défaut, en prairies naturelles et en collines couvertes de touffes de gazon

Mouvement de la population.—La population est de cent cinquante-neuf. Il y a eu, durant l'année, onze naissances et six décès.

Constructions, bétail et mobilier de ferme.—La plupart des habitations sont très anciennes, de dimensions exiguës, et ont triste apparence tant au dedans qu'au dehors. Cependant, celles qui ont été érigées récemment ont bien meilleure apparence. Ces sauvages possèdent de bons chevaux en nombre suffisant, ainsi que des bestiaux. Ils sont en outre bien fournis d'instruments aratoires, ainsi que de chariots, harnais, selles.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent d'agriculture et d'élevage. Ils vont à la pêche et à la chasse, font du roulage et du portage, ou bien encore se mettent à l'emploi des grands éleveurs des environs en qualité de bouviers ou de garçons de ferme.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages se montrent assez industrieux, mais il leur est difficile de tirer grand'chose de leurs terres par suite de manque d'une irrigation convenable. Leur principal moyen de subsistance consiste à travailler à gages de place en place, ce qui a pour effet de les rendre inconstants et de leur faire dépenser tout ce qu'ils gagnent. La dernière récolte a été tout particulièrement satisfaisante, par suite des pluies abondantes qui sont tombées cette année dans cette région.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques, et ils viennent de se construire une église fort convenable.

Santé et condition sanitaire.—Ces sauvages jouissent d'une bonne santé, et les conditions sanitaires dans lesquelles ils vivent sont satisfaisantes.

BANDE DE DEADMAN'S-CREEK OU SKICHISTAN.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur Deadman's Creek, affluent de la rivière Thompson, et elle s'étend depuis son embouchure jusqu'à environ douze milles en amont.

La superficie de cette réserve est de vingt mille cent-trente-quatre acres.

L'aspect topographique du pays consiste en terrasses et en collines ondulées et couvertes de touffes de végétation. Les terrasses sont propres à la culture, mais il faudrait y faire des travaux d'irrigation. En remontant plus haut, le long de la rivière, il y a des prairies et des terres couvertes d'épaisses broussailles. En somme, un superbe pays de pâturage, mais encore jusqu'ici sans clôtures.

Mouvement de la population.—La population est de cent douze. Il y a eu, durant l'année, huit naissances et six décès.

Santé et mesures sanitaires.—Il n'y a pas eu d'épidémie d'aucune sorte. Les conditions sanitaires sont satisfaisantes, et les règlements hygiéniques sont bien observés.

Constructions, bétail et mobilier de ferme.—Les habitations de ces sauvages sont des cabanes ou huttes en troncs d'arbres de triste apparence, et couvertes pour la plupart en terre. La maison qui a été construite l'hiver dernier a été toute une révélation pour ces pauvres gens. Ils possèdent un bon nombre de bons chevaux de selle et quelques bestiaux, ainsi que des instruments aratoires en quantité suffisante.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques, et ils ont un bon édifice affecté au culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux, et ils sont soumis aux lois. Cependant, la vie aventureuse de " cowboys ", pour laquelle ils montrent beaucoup de prédilection, les détourne de l'agriculture et leur fait négliger leurs terres. Les salaires qu'ils en retirent sont satisfaisants, mais ils ne songent nullement à amasser pour l'avenir. Le printemps dernier, ils consacrèrent beaucoup de temps et d'efforts pour amener un fossé jusque sur leurs terres. Mais ces travaux furent commencés trop tard pour pouvoir être utiles durant cette saison. Une bonne maison en bois rond a été construite cette année.

BANDE DE KAMLOOPS.

Réserve.—La réserve de ce groupe se trouve principalement au confluent des branches nord et sud de la rivière Thompson, vis-à-vis la ville de Kamloops. La superficie est de trente-trois mille trois cent soixante dix-neuf acres.

L'aspect topographique de cette réserve consiste en gradins et bas-fonds d'une grande étendue le long de la rivière, avec çà et là de belles terres à foin et à grain, suffisamment irriguées. Les versants faisant face aux rivières sont des collines sans arbres, couvertes de touffes de gazon qui fournissent un excellent pâturage, et les montagnes formant l'arrière-fond sont boisées.

Mouvement de la population.—La population est de deux cent quarante-trois. Il y a eu, durant l'année, onze naissances et neuf décès.

Santé et mesures sanitaires.—La santé s'est maintenue bonne, et il n'y a pas eu d'épidémie. Les règlements hygiéniques concernant le village et les habitations sont bien observés. Au printemps, on amasse et on brûle les déchets et ordures qui se sont accumulés durant l'hiver, et dès les premiers beaux jours de l'été le plus grand nombre s'en vont vivre sous la tente dans la région des hauts plateaux. Ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent du grain, du foin, des légumes, et ils élèvent des chevaux et des bestiaux. Ils font la pêche et la chasse, et ils sont en grande demande sur les ranches des environs en qualité de bouviers et de garçons de ferme. Comme bouviers, ou " cowboys ", sur ces ranches, ils emploient surtout leurs propres chevaux.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les maisons et les bâtiments de ces sauvages sont d'une sorte relativement très inférieure. Il y a même des huttes couvertes de terre, construites depuis vingt ans, et réduites à l'état de masures, qui servent encore d'habitations. Les constructions érigées durant ces dernières années sont bien améliorées, mais elles ne peuvent guère, malgré cette tendance pour le mieux, soutenir la comparaison avec celles de beaucoup d'autres localités bien moins avantageusement situées.

Comme animaux de ferme, ces sauvages ont un grand nombre d'assez bons chevaux, de selle ou de trait, et quelques bestiaux.

Ils ont tous les instruments aratoires qui leur sont nécessaires, tels que charrues, herses, rouleaux, faucheuses, râteaux à cheval, et ils sont en outre bien pourvus de chariots, traîneaux, harnais et selles.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une jolie église, qu'ils ont rebâtie et agrandie durant l'année, et dont ils ont fait, croyons-nous, le plus joli édifice de ce genre dans toute l'agence. J'irais même jusqu'à dire que la ville de Kamloops n'en a pas de semblable. Ils sont assidus aux offices religieux, observent bien les enseignements de leur église, et ils jouissent souvent de la présence du prêtre parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux, et même l'on ne peut pas dire qu'il y en ait qui soient portés à l'indolence. Mais un grand nombre ne tiennent pas assez en place, allant continuellement de ci de là, et par conséquent ils dépensent presque tout ce qu'ils gagnent, au lieu de consacrer cet argent à améliorer leurs terres comme ils pourraient le faire. La culture du foin et des légumes a pris depuis quelque temps un certain développement, par suite de la proximité de Kamloops, où l'on peut disposer de ces produits à un bon prix. La loi n'est que rarement violée, exception faite des cas où il s'agit de boissons enivrantes. Je suis heureux, cependant, de pouvoir dire qu'il y a aussi amélioration notable sous ce rapport, grâce à un renouveau de vigilance pour faire observer la loi, à la nomination d'un officier de police à gages de race sauvage, et à l'augmentation de l'effectif de la police provinciale. Je dois aussi ajouter que les sauvages se sont construit dans leur village une sorte de violon pour y enfermer les ivrognes et les tapageurs trouvés sur la réserve durant la nuit, et où on les garde jusqu'à ce qu'ils puissent être remis entre les mains des autorités. Cette mesure de rigueur paraît avoir un effet très salutaire.

BANDE DE CHUCKCHUQUALK.

Réserves.—Les réserves de ce groupe se trouvent sur la branche nord de la rivière Thompson.

La superficie est de trois mille deux cent trente-neuf acres.

Ces réserves consistent en bas-fonds d'une grande étendue et en gradins de peu d'élévation, le long de la rivière. Les versants sont couverts de forêts, et l'arrière-plan est formé de montagnes. Les bas-fonds sont très propres à la culture, et les versants offrent d'excellents pâturages d'été.

Mouvement de la population.—La population est de cent vingt-deux. Il y a eu, durant l'année, seize naissances et dix-sept décès.

Santé et mesures sanitaires.—Il n'y a pas eu d'épidémie parmi ces sauvages. Le chiffre relativement considérable des décès provient de la mortalité enfantile, et la raison en est que les enfants sont souvent exposés plus qu'il ne faudrait en hiver aux rigueurs de la température, et aussi que la plupart des habitations sont dans de déplorables conditions hygiéniques.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent à la fois d'agriculture, d'élevage, de pêche et de chasse. Ils font aussi du portage, ou se mettent à gages pour exécuter divers travaux.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ils ont une assez bonne église, mais les habitations et bâtiments ne sont à proprement parler que des mesures, offrant ce qu'il peut y avoir de plus pauvre en ce genre dans toute l'agence.

Ils ont un bon nombre de chevaux et bestiaux, et ils ont aussi tous les instruments aratoires les plus indispensables.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. Ils sont d'une grande piété, et, pour avoir une église convenable, ils ont pour ainsi dire épuisé tout leur savoir-faire dans le domaine de la construction.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux, et sont gens paisibles et soumis aux lois. On remarque chez eux beaucoup plus de passion pour la chasse que chez les sauvages de plusieurs autres groupes. Mais néanmoins leurs progrès en agriculture sont réellement considérables.

BANDE DE NESKAINLITH OU HALAUT.

Réserves.—Les réserves de ce groupe, au nombre de trois, sont situées sur la branche sud de la rivière Thompson, à trois milles du bas du lac Little Shuswap, et sur Salmon Arm.

La superficie est de six mille neuf cent une acres.

L'aspect général de cette réserve consiste, le long de la rivière Thompson, en terres découvertes et étagées en gradins, exigeant des travaux d'irrigation, et on bonnes terres à pâturages sur les versants. Sur Salmon Arm, ce sont des prairies naturelles, et des bas-fonds, ou bien encore des terres couvertes de forêts ou d'épaisses broussailles.

Mouvement de la population.—La population est de cent quarante-neuf. Il y a eu, durant l'année, sept naissances et trois décès.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux, et ils tiennent leurs maisons et leur village en bon état de propreté.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout d'agriculture et d'élevage, ainsi que de pêche et de chasse. Ils font aussi l'abatage et le flottage du bois, et s'engagent comme journaliers et hommes de chantier.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations et dépendances sont solidement construites, la plupart en troncs de bois de cèdre, avec couvertures en bardeaux de cèdre. Les sauvages ont de bons chevaux de trait et de selle, ainsi que nombre de bestiaux, et ils sont pourvus de tous les instruments aratoires et machines quelconques qui peuvent leur être utiles.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Ils ont une église, et nous n'avons que des éloges à leur adresser pour leur bonne conduite.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, bons travailleurs, et ne donnent que bien peu d'ennuis aux autorités. Les travaux d'irrigation qui ont été faits ont beaucoup augmenté l'étendue de leurs terres cultivables, et leurs chances de réussite sont maintenant excellentes. Il y a certainement, sous ce rapport, de grands progrès.

BANDE DU LAC ADAMS OU DE HALTKAM.

Réserves.—Les réserves de ce groupe, au nombre de six, sont situées sur la rivière Thompson, au bas du lac Little Shuswap, sur le lac Adam et sur Salmon Arm. La superficie totale est de sept mille deux cent quatre-vingt-trois acres.

Le pays consiste, le long de la rivière Thompson, en terrasses d'une grande étendue, exigeant des travaux d'irrigation, et en de bonnes terres à pâturages sur les versants des montagnes, lesquelles sont couronnées de forêts. Dans la région du lac

Adams et de Salmon Arm, se trouvent des prairies naturelles, avec çà et là des terres à bois ou couvertes d'épaisses broussailles.

Mouvement de la population.—La population est de cent quatre-vingt-un. Il y a eu, durant l'année, quinze naissances et sept décès.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Les règlements hygiéniques sont bien observés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent d'agriculture et d'élevage, et vont à la pêche et à la chasse. Ils se font aussi bûcherons et descendent des trains de bois jusqu'à Kamloops, ou bien encore ils travaillent comme journaliers dans les ranches et chantiers des environs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sont de premier ordre, pour la plupart en troncs de bois de cèdre, avec couvertures en bardeaux de cèdre.

Il y a de bons chevaux de travail et de selle, ainsi que quelques bestiaux et autres animaux domestiques. Les instruments aratoires sont nombreux et comprennent ce qu'il y a de plus nouveau et de plus perfectionné en ce genre.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Ils ont un bâtiment consacré au culte, et ils se montrent fort fervents dans leurs devoirs de piété.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et bons travailleurs, et il est excessivement rare qu'il y ait parmi eux des infractions aux lois. Ils ont augmenté durant l'année leur réseau de travaux d'irrigation, ce qui leur a permis de donner beaucoup plus de développement à leurs terres et d'obtenir un bien meilleur rendement pour leurs récoltes. Ils ont aussi, cette année, construit beaucoup de clôtures, et l'on remarque en outre que l'aspect général de leurs habitations et bâtiments a été grandement amélioré.

BANDE DE KUAUT.

Réserves.—Les réserves de ce groupe, au nombre de cinq, sont situées au haut du lac Little Shuswap, sur la rivière Little et sur Salmon Arm.

La superficie de ces réserves est de sept mille huit cent quarante acres.

L'aspect topographique de ces réserves consiste, au haut du lac, en une petite étendue de terrasses et de terres à pâturages sans traces de forêts. Par contre, le long des bas-fonds qui bordent les rivières et sur Salmon Arm, les bois sont tellement touffus et serrés que le défrichement exigera beaucoup de travail.

Mouvement de la population.—La population est de quatre-vingt-deux. Il y a eu, durant l'année, sept naissances et trois décès.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Les règlements hygiéniques sont bien observés pour le soin des maisons et du village.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent d'agriculture et d'élevage. Ils vont à la chasse et à la pêche, et se font un revenu avec la vente du bois provenant du défrichement de leurs terres. Enfin, ils se mettent à gages comme journaliers, pour toutes sortes de travaux.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des habitations d'un genre supérieur, la plupart en troncs d'arbres, tandis que bon nombre sont en planches brutes à l'extérieur et garnies à l'intérieur de planches rabotées. Ces habitations sont solidement construites, finies avec soin, et couvertes en bardeaux.

Il y a bon nombre de chevaux et bestiaux, ainsi que tous les instruments aratoires nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et bons travailleurs. Du reste, habitant une région très boisée, il leur faut travailler dur pour gagner leur vie. Le défrichement progresse bien.



Groupe de Sauvages appartenant à l'agence Kwawkewlth, C.-A.

Education.—La plupart des enfants des groupes du district Thompson fréquentent l'école industrielle de Kamloops, où le prêtre leur enseigne une sorte de sténographie en langue chinook qui permet à bon nombre d'entre eux de se comprendre et même d'avoir des rapports suivis.

Tempérance et moralité.—Les sauvages du district de la Thompson, toutes proportions gardées, ont de bonnes mœurs, mais certains groupes se laissent gagner plus qu'il ne faudrait par l'ivrognerie. Les groupes de Skichistin, Tluhtans et Kamloops ont tout particulièrement, sous ce rapport, une réputation déplorable. Je puis assurer, cependant, que le mal a beaucoup diminué depuis que l'effectif de la police a été augmenté, et depuis qu'on a commencé à user de plus sévérié pour la punition des coupables.

DISTRICT DE LA NICOLA.

Ce district s'étend le long de la rivière et du lac Nicola inférieur jusqu'au lac Douglas, et comprend les réserves de Hamilton creek et de Coldwter. Il est habité par les groupes de Quinshaatan, Quinskanaht, Naaik, Zoot, Nziskat, Spahamin et Hamilton creek.

BANDE DE QUINSKANAHT.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située le long de la Nicola inférieure, et elle contient quatre mille cinq cent cinquante acres. Cette réserve consiste en bas-fonds et terrasses le long de la rivière, et en terres à pâturages sur le flanc des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de cinquante-deux. Il y a eu, durant l'année, une naissance et un décès.

Constructions, bétail et instruments aratoires. Ces sauvages ont de bonnes maisons en troncs d'arbres solidement construites. Ils possèdent aussi bon nombre de chevaux et de bestiaux, et ils ont tous les instruments aratoires qui leur sont nécessaires.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et d'élevage, et se livrent à la chasse et à la pêche. Ils font du roulage et du portage, travaillent aux mines, ou encore s'engagent comme journaliers chez les colons de race blanche.

Religion.—A l'exception de quatre, qui sont catholiques, tous ces sauvages appartiennent à l'église anglicane. Ils n'ont pas cependant encore d'église.

BANDE DE QUINSHAATAN.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur la rivière Coldwater, à dix milles de sa jonction avec la Nicola, et sa superficie est de six mille deux cent soixante-seize acres et demie. Cette réserve consiste en bas-fonds et terrasses le long de la rivière, et en terres à pâturages quelque peu boisées dans la région des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de cent-onze. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et cinq décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent à l'agriculture sur une grande échelle, et ils élèvent des chevaux et des bestiaux. Ils consacrent aussi beaucoup de leur temps à la pêche et à la chasse, et se mettent aux gages des cultivateurs des environs comme journaliers et bouviers.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes maisons, les unes en troncs d'arbres et les autres en bois de charpente. Ils ont aussi bon nombre de chevaux et bestiaux, ainsi que tous les instruments aratoires nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et fort soumis aux lois. Ils ont fait beaucoup de progrès pour le défrichement, ainsi que pour la culture et le clôturage de leurs terres, mais ils ne prospèrent pas autant que certains

autres groupes du district de la Nicola. Ils ont tous les instruments et machines aratoires nécessaires pour mener à bien les travaux du sol.

Religion.—A l'exception de sept, qui appartiennent à l'Eglise anglicane, tous ces sauvages sont catholiques. Les sauvages catholiques ont une église convenable, et ils se montrent fort fervents dans leurs devoirs religieux.

BANDE DE NAAIK.

Réserve.—La réserve de ce groupe, connue sous le nom de Mammet, est située le long des vallées et des versants des rivières Nicola et Mammet. La superficie est de onze mille cinq cent-soixante-seize acres.

Cette réserve offre des aspects agréablement diversifiés. Le long des rivières, les terres à broussailles alternent avec les prairies naturelles, çà et là l'on rencontre des terrasses d'une grande étendue avec de l'eau en abondance et facilement accessible pour les besoins de l'irrigation. Sur les versants, il y a de bons pâturages avec suffisamment de bois pour tous les besoins.

Mouvement de la population.—La population est de cent quarante-un. Il y a eu durant l'année douze naissances et huit décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages récoltent des quantités considérables de grain, foin et autres produits agricoles. Ils ont de bons chevaux, harnais, chariots, traîneaux, en fait tout l'équipement nécessaire pour le roulage et le portage qu'ils pratiquent sur une assez grande échelle, entre plusieurs stations du chemin de fer Pacifique Canadien et Nicola, Similkameen et autres endroits. Lorsque leurs travaux de culture ne les retiennent pas chez eux, ils trouvent aussi facilement du travail chez les colons de race blanche du district. Ils se livrent relativement peu à la pêche et à la chasse.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Il y a de nombreuses maisons et dépendances, soit en troncs d'arbres ou en bois de charpente, solidement construites. Ces sauvages ont aussi nombre de bons chevaux, dont ils améliorent sans cesse la race, et beaucoup de bestiaux et autres animaux domestiques dont ils prennent bien soin. Enfin, ils sont bien pourvus de tous les instruments aratoires nécessaires.

Religion.—Le plus grand nombre appartiennent à l'Eglise anglicane, et les autres sont catholiques. Les sauvages anglicans ont une église convenable et se montrent assidus aux offices religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux à un degré remarquable, à tel point même que plusieurs sont en voie d'amasser de la fortune. Cette réserve a de meilleures clôtures, et elle est mieux cultivée que toute autre réserve de cette agence. Si cela continue, toute la terre arable disponible sera avant peu en état de culture. Durant l'année écoulée, de grandes étendues ont été défrichées et labourées, plusieurs constructions ont été érigées et l'on a fait l'acquisition d'un bon nombre d'instruments aratoires.

BANDE DE ZOHT.

Réserve.—Cette petite réserve est située sur le creek Clapperton, à proximité du bas du lac Nicola, et elle contient une superficie de six cent soixante acres. Il y a quelques terres peu propres à la culture et d'assez bons pâturages sur les versants des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de trente-un. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et un décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu d'agriculture, et ils ont quelques chevaux et bestiaux. Ils se livrent aussi à la chasse et à la pêche, mais leurs principaux moyens de subsistance consistent surtout à se mettre à l'emploi des grands propriétaires de ranches des environs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—La plupart des habitations sont en troncs d'arbres, et elles paraissent assez confortables. Il y a bon nombre de chevaux, mais peu de bestiaux, et il y a suffisamment d'instruments aratoires pour le peu de culture que l'on fait.

Religion.—Ces sauvages sont tous anglicans, et ils ont une petite église consacrée à ce culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux et soumis aux lois. Plusieurs sont très âgés, et, somme toute, il y a peu de progrès de réalisés.

BANDE DE NZISKAT.

Réserve.—Cette réserve est située près de l'embouchure de la rivière Coldwater, et sa superficie est de trois cent soixante-cinq acres.

Il y a des prairies à l'état sauvage, quelques terrasses formées de terre légère, et le reste est en pâturages et en bois debout de qualité médiocre.

Mouvement de la population.—La population est de vingt-un. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et un décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont fort mal partagés, quant aux ressources qu'ils peuvent tirer du sol. Ils cultivent cependant un peu, et élèvent quelques animaux, surtout des chevaux. Quelques-uns sont âgés, et l'un d'eux est aveugle. Chose remarquable, cependant, cet aveugle fait encore beaucoup de roulage sur la route, avec l'aide d'un enfant pour lui servir de guide. Somme toute, avec un peu de pêche et de chasse, et en faisant travailler femmes et enfants, ces pauvres gens finissent quand même par gagner leur vie, mais comme l'on peut le croire, leurs progrès sont à peu près nuls.

Religion.—Onze de ces sauvages sont anglicans, et dix sont catholiques. Ils n'ont pas encore d'église.

BANDE DE SPAHAMIN.

Réserves.—Les réserves de ce groupe, au nombre de huit, sont situées principalement sur les lacs Nicola et Douglas et sur le creek Spahamin. La superficie totale est de trente mille huit cent quatre-vingt-huit acres.

Le long des bas-fonds bordant la rivière, et sur le bord des lacs, se trouvent des terres couvertes de broussailles, avec çà et là des plaines découvertes et des prairies naturelles. Les sommets des premiers coteaux s'étagent en terrasses propres à l'agriculture, et plus loin se voient de superbes étendues ondulées offrant de magnifiques pâturages. Le long de la rivière et sur le premier versant des montagnes, il y a du bois en abondance.

Mouvement de la population.—La population est de cent quatre-vingt-cinq. Il y a eu durant l'année neuf naissances et quatre décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de la culture mixte, et élèvent du bétail et des chevaux, surtout ces derniers. Ils se livrent aussi à la pêche et à la chasse, font du roulage et du portage, et travaillent comme journaliers ou bouviers dans les ranches des environs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—En général, les maisons et dépendances sont bien construites, bien meublées et tenues en bon état. Les constructions érigées depuis quelques années sont bien supérieures à celles d'autrefois.

Ces sauvages sont les plus grands éleveurs qu'il y ait dans toute l'agence, et leurs animaux sont d'excellente race. Ils possèdent quelques-uns des meilleurs étalons et juments pur sang de toute la province. Il en est de même pour le bétail proprement dit.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Ils ont deux jolies églises, et se montrent fort fervents dans leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—D'une manière générale, on peut dire que ce sont là des sauvages qui pourraient être le mieux offerts en exemple. C'est là probablement le groupe le plus riche et le plus indépendant de toute l'agence. Une immense étendue de terres à pâturages est clôturée, et ils en étendent sans cesse les limites. Durant l'année écoulée, ils ont fait beaucoup de clôturage, défriché dix-huit acres de terre, construit plusieurs maisons, et ont fait l'acquisition de nombre d'autres instruments aratoires.

BANDE DE HAMILTON CREEK.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek Hamilton (ou Quelchena), à environ dix milles de son embouchure. On avait d'abord eu l'intention d'en faire une réserve à pâturages pour les sauvages de Lytton, et ce sont des groupes de ces sauvages qui en occupent la plus grande étendue.

La superficie est de quatre mille quatre cent quarante acres.

Cette réserve consiste en grande partie en plaines découvertes et ondulées, propres au pâturage, et le long de la rivière en petits plateaux et bas-fonds propres à la culture.

Mouvement de la population.—La population est de trente-huit. Il y a eu durant l'année quatre naissances et six décès.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les maisons, peu nombreuses, sont de dimensions exiguës et construites en troncs d'arbres.

Ces sauvages ont un bon nombre de bestiaux et de chevaux, dont l'entretien demande peu de soin, même en hiver, par suite des conditions tout particulièrement avantageuses que cette région offre pour l'élevage. Il y a tous les instruments aratoires nécessaires.

Religion.—La plupart appartiennent à la religion anglicane, très peu étant catholiques. Ils n'ont pas d'église, et ne reçoivent que fort rarement la visite d'un ministre de l'Evangile.

Tempérance et moralité.—Les sauvages du district Nicola sont relativement sobres et de bonnes mœurs.

Santé et mesures sanitaires.—La santé générale a été assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie, exception faite de quelques cas de fièvre entérique, au commencement du printemps, parmi le groupe de Spahamin, qui causèrent deux décès, celui d'un sauvage de Spahamin et celui d'un sauvage de Zoht, lequel se trouvait à ce moment dans la réserve. Les conditions sanitaires sont excellentes, et les règlements sont bien observés. Les sauvages tiennent leurs maisons en bon état de propreté, et ils ont l'habitude d'amasser et de brûler tous les déchets quelconques qui s'accumulent dans les villages. Durant l'été, la plupart préfèrent vivre sous la tente. Ils ont tous été vaccinés.

Education.—Très peu d'enfants de ce district profitent des chances que leur fournit pour s'instruire l'école industrielle de Kamloops. Il y a aussi en usage une sorte de sténographie en langue chinook au moyen de laquelle un bon nombre d'entre eux peuvent correspondre.

DISTRICT DE LA SIMILKAMEEN.

Ce district s'étend le long de la rivière Similkameen, depuis Princeton jusqu'à la frontière internationale, et il est habité par les groupes de Chuchuwayha, Ashnola et Shennosquankin.

BANDE DE CHUCHUWAYHA.

Réserve.—Cette réserve est située sur les deux rives de la Similkameen, en particulier dans le voisinage du creek Twenty-mile.

D'après les derniers relevés, la superficie est de cinq mille sept cent quatre-vingt-douze acres. (Il y a des plans qui ne sont pas encore terminés.)

Au confluent du creek Twenty-mile et de la Samilkameen, le défilé ou " canyon " que forment les rives abruptes de cette dernière rivière s'ouvre un passage à travers quelques beaux plateaux bien arrosés et éminemment propres à la culture, surtout sur la rive gauche. Le tout est dominé, sur les versants escarpés des montagnes, par de vastes étendues à peine boisées offrant de superbes pâturages d'été.

Mouvement de la population.—La population est de cinquante-deux Il y a eu durant l'année deux naissances et deux décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout d'agriculture et d'élevage, de pêche et de chasse, de travaux dans les mines et du portage. Cette dernière industrie prend beaucoup de développement, au fur et à mesure que se créent de nouvelles exploitations minières sur différents points de la Similkameen. Un bon chemin de transport vient d'être terminé de Princeton à Keremeos.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Ils ont une église, et durant l'aiiée écoulée ils ont reçu régulièrement la visite du prêtre qui a charge de les évangiliser.

Construction, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sont surtout construites en troncs d'arbres, et elles paraissent assez confortables. Ils ont nombre de bons chevaux, de selle et de bât. Ils élèvent aussi des bestiaux et des porcs, et ils ont tous les instruments aratoires nécessaires pour leurs travaux des champs. Ils se familiarisent de plus en plus avec l'emploi des chariots.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois. Ils font des progrès en agriculture, et l'on peut d'autant plus espérer qu'ils persévéreront en cette voie qu'ils ont maintenant des débouchés tout trouvés pour leur foin, leur grain, et leurs légumes.

BANDE DE ASHNOLA.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Similkameen, surtout sur la rive droite, à l'embouchure du creek Ashnola. Elle est limitrophe de la réserve Chuchuwayha et s'étend jusque près de Keremeos. La superficie est de dix mille deux cent cinq acres.

L'aspect topographique de cette réserve consiste, le long des bas-fonds et des rives de la rivière, en terres couvertes d'épaisses broussailles, en prairies naturelles et en plateaux ; ces derniers exigent beaucoup d'irrigation pour être propres à la culture. Par contre, les vertants esrarpés des montagnes, où ne se voient que de rares forêts peu touffues, offrent d'excellents pâturages d'été.

Mouvement de la population.—Le chiffre de la population est de cinquante-quatre. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et un décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de la culture mixte et se livrent à la pêche et à la chasse. Ils font aussi de l'élevage, et s'engagent comme bouviers dans les ranches, ce qui leur fournit l'occasion d'utiliser leurs propres chevaux.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes habitations construites en troncs d'arbres Ils ont aussi nombre de bon chevaux et de bestiaux, et sont assez bien pourvus d'instruments aratoires. Les belles prairies naturelles, qui abondent dans la réserve, les mettent à même de subvenir abondamment aux besoins de leurs animaux durant l'hiver.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Ils n'ont pas d'église, mais ils reçoivent régulièrement la visite d'un prêtre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et de bonne conduite, et ils possèdent généralement une honnête aisance. Ils font des progrès remarquables en agriculture et en défrichement, et ils travaillent activement à clôturer leurs terres.

BANDE DE SHENNOSQUANKIN.

Réserve.—Cette réserve s'étend le long de la vallée de la Similkameen, depuis Keremeos jusqu'à la frontière, et sa superficie est de neuf mille six cent soixante-sept acres.

Le long des bas-fonds bordant la rivière il y a de grandes étendues de prairies et de terres en broussailles, et en outre, quelques hauts plateaux exigeant des travaux d'irrigation. Les terres à pâturages sont dans la région des montagnes.

Mouvement de la population.—Sur une population de 71 âmes, il y a eu 3 décès et 5 naissances pendant l'année.

Ressources et occupations.—Les principales sont la culture, principalement celle du foin, l'élevage du bétail, la chasse et la pêche. Les sauvages font aussi du portage et travaillent à gages chez les éleveurs des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons de ces sauvages sont en bois rond, et souvent couvertes de terre ; elles ne sont pas prétentieuses, mais chaudes pour l'hiver. Ils ont de bons troupeaux de chevaux et de bêtes bovines. Ils sont aussi bien pourvus d'instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages professent la religion catholique romaine ; ils ont une église et se conduisent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et respectueux des lois, et plusieurs d'entre eux s'enrichissent sous le rapport des bestiaux. Ils font des progrès sous le rapport de la culture, du clôturage et des soins donnés aux bestiaux.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages (Similkameen) ont été dans le passé assez tempérants et moraux. La façon trop facile avec laquelle des permis de vendre des liqueurs alcooliques ont été récemment accordés, et la complète absence de protection par la police, de même que la grande immigration de mineurs et de *prospectors* dans le pays avoisinant immédiatement quelques-unes de ces réserves, tendent à produire l'intempérance et l'immoralité parmi quelques-unes, notamment celle des Chuchuwayh. Nous n'avons pas eu d'ennui sérieux, cependant, au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—En général la santé de ces bandes a été bonne. Pas d'épidémie. La condition sanitaire est bonne et les sauvages ont été vaccinés.

Education.—Ces sauvages sont sans aucuns moyens d'instruction, sauf ceux dont ont joui deux ou trois des enfants de Shennoskwanki qui ont fréquenté l'externat public à Keremeos.

DISTRICT D'OKANAGAN.

Ce district s'étend depuis le fond du lac Osoyoos, le long de la rivière Okanagan et du lac Okanagan, jusqu'à la tête de ce dernier, et comprend la bande de Spallumcheen. Il est occupé par les bandes de Nkamip, Penticton, Nkamaplix (y compris la bande de la Mission au Lac-au-Canard et à Kelowna) et Spallumcheen.

BANDE DE NKAMIP.

Réserve.—Cette réserve est située autour de la tête du lac Osoyoos, et s'étend en montant du côté de la rivière Okanagan. Sa superficie est de 32,168 acres.

Caractère naturel.—Elle se compose en grande partie de prairies et de collines. Il y a des herbages naturels qui confinent au lac, et de la terre plus haute, en terrasse, le long du creek à Grégoire, ainsi qu'à quelque distance de la rivière Okanagan, en arrière. Irriguées, ces terres sont propres à la culture du grain et des fruits.

Mouvement de la population.—La population est de 63 âmes. Pendant l'année il y a eu un décès, contre une naissance.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, l'élevage et la laiterie, la chasse et la pêche, le roulage et le portage, ainsi que le travail à gages chez les cultivateurs et les éleveurs.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont des maisons passables en bois rond et en charpente, ainsi que de bons troupeaux de chevaux, avec des bêtes bovines en proportion raisonnable, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages professent la religion catholique romaine. Ils ont une église qui est périodiquement desservie par un prêtre. C'est un peuple religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez laborieux et soumis aux lois. Ils ont planté de nombreux petits vergers de fruits, pommes, prunes, poires, pêches, cerises, dont les divers arbres commencent à rapporter. Les framboises sont aussi cultivées. Les sauvages font des progrès constants en agriculture.

BANDE DE PENTICTON.

Réserve.—Elle est située à l'extrémité sud-ouest du lac Okanagan et s'étend au sud sur le côté ouest de la rivière Okanagan et aussi vers le lac du Chien. Elle se trouve entre le creek à la Truite au nord et le creek Marro au sud, et confine aux n°s 2 et 3. Son étendue est de 48,694 acres.

Elle consiste en vastes prairies naturelles et bas-fonds, au pied du lac Okanagan et le long de la rivière Okanagan, jusqu'au lac du Chien ; en terrasses plus hautes admirablement propres à la culture du grain et des fruits, avec de bons moyens d'irrigation et de magnifiques pâturages au pied des collines.

Population.—Elle est de 142 âmes ; il y a eu 9 naissances et 3 décès au cours de l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont dans la culture du grain, du foin et des fruits de toutes sortes, et dans l'élevage du bétail, des ressources virtuellement illimitées. De plus ils ont la chasse et la pêche, le roulage et le portage, et d'amples occasions de gagner leur vie à travailler pour les " ranchers " des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des maisons passables en bois rond et en charpente, de bons troupeaux de chevaux et de petits troupeaux de bestiaux. Ils ont suffisamment d'instruments aratoires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une église ; ils ont eu la visite du prêtre plus fréquemment cette année ; ils s'intéressent aux choses religieuses.

Caractère et progrès.—Un bon nombre sont industrieux et prennent assez d'intérêt à avoir une belle maison et un beau jardin et à soigner leurs terres. D'autres s'adonnent trop à l'intempérance et perdent leur temps à vagabonder. Cet état est devenu très inquiétant, ce printemps, au point qu'un sauvage, Antoine, fut tué dans une débauche. Un constable fut nommé pour surveiller la réserve. Depuis, il y a eu un progrès marqué dans la conduite de ces sauvages, et ils se soumettent à la loi. Ils améliorent également leurs méthodes de culture et d'horticulture.

BANDE DE NKAMAPLIX.

Réserve.—Les réserves de cette bande, au nombre de 10, sont surtout situées autour du fond du lac Okanagan et le long de ses bords ou dans le voisinage. L'éten-

due totale est de 29,790 acres. Elles renferment des prairies naturelles le long des bords du lac, de vastes terrasses admirablement propres à la culture du grain et demandant peu d'irrigation, même pas du tout, et de vastes et excellents pâturages sur les coteaux et les collines voisines.

Population.—Elle est de 236 (y compris celle du Lac-au-Canard et du Lac-Okanagan). Pendant l'année il y a eu 12 naissances et 13 décès.

Ressources et occupations.—Cette bande cultive plus que toute autre de l'agence. Elle élève des chevaux, des bestiaux et des porcs. Elle pêche et chasse modérément, et s'emploie comme hommes de peine de plusieurs manières et se fait un assez bon revenu à récolter le houblon, une industrie très importante dans le voisinage immédiat. Ils sont très bien pourvus de tous les instruments modernes. Ils se sont même acheté une batteuse à la vapeur, l'automne dernier, la seule qui existe de ce genre parmi les sauvages.

Religion.—A l'exception d'un seul, qui est classé comme païen, tous ces sauvages professent la religion catholique romaine. En même temps que certains d'entre eux sont très zélés pour les affaires du culte, d'autres s'en préoccupent peu. La bande a trois églises. A propos de ces églises il est un fait étonnant, c'est que l'une d'elles a été construite par le chef Louis Jim, reconnu comme païen, et qui a cependant pour elle un culte de son genre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et deviennent de bons cultivateurs. Leur conduite accuse des progrès sensibles d'année en année, et leur condition financière s'améliore. Ils ont acheté une batteuse mécanique, ce qui leur fait retenir de grosses sommes qu'ils donnaient auparavant aux blancs.

BANDE DE SPALLUMCHEEN.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de trois, sont dans la vallée de la Spallumcheen, et sur les rivières Spallumcheen et au Saumon. Ensemble, elles ont une contenance de 9,681 acres. Sur la Spallumcheen, prairie découverte et bas-fonds bien boisés. Sur la rivière au Saumon, prairie de chiendent pour la plus grande partie. Pas besoin d'irrigation sur ces réserves.

Mouvement de la population.—Sur une population de 132 âmes, il y a eu 2 décès et 5 naissances pendant l'année.

Ressources et occupations.—Une grande ressource de ces sauvages est l'agriculture. Ils élèvent des chevaux, des bêtes bovines et des cochons, font la chasse et la pêche, et travaillent à gages chez les cultivateurs des environs. Ils tirent aussi quelque revenu de la vente du bois provenant de leurs défrichements et de la récolte du houblon. Ils sont bien fournis d'instruments aratoires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont une excellente église, et sont presque tous de bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et respectueux des lois. Ils essaient par un meilleur système de culture et en cultivant davantage le foin de débarrasser leurs terres de la folle-avoine qui a envahi la réserve. Ils sont des hommes de progrès et suivent les améliorations modernes.

Tempérance et moralité.—Toutes ces bandes de sauvages sont comparativement vertueuses et raisonnablement sobres. Parmi elles cependant se trouvent quelques individus qui s'enivrent quand ils peuvent se procurer de la boisson, et les chances sont trop fréquentes. Cependant, je suis heureux de pouvoir annoncer un changement pour le mieux. C'est cette bande de Spallumcheen qui a la meilleure réputation sous ce rapport.

Santé et état sanitaire.—Aucne épidémie ne s'est montrée parmi ces bandes; la santé a été bonne. Les villages sont bien entretenus, les lois d'hygiène appliquées, et les sauvages se sont fait vacciner.

Education.—Il n'existe pas de système d'éducation parmi ces sauvages. On peut peut-être voir par hasard un enfant suivre l'école d'industrie de Kamloops.

REMARQUES GÉNÉRALES.

En sus des ressources et occupations des sauvages de cette agence, les femmes, dans les différentes bandes, aident d'une manière très importante, en dehors de leurs travaux domestiques, en repassant des peaux de chevreuils, qu'elles vendent ou dont elles font des vêtements, des mocassins, des mitaines et des gants pour les porter ou les vendre; en confectionnant des paniers de racines de cèdre, des nattes de joncs dont elles font des tentes d'été et des tapis ; en cueillant des baies sauvages qui viennent en abondance, soit pour la consommation, soit pour le marché, et en se mettant en condition chez des blancs. La femme sauvage est rarement inoccupée.

L'école industrielle de Kamloops a été littéralement bondée; les élèves ont fait des progrès dans leurs études et métiers ainsi que dans leur apparence générale et leur façon de se présenter. On ne saurait assez louanger le révérend principal, la directrice et les instituteurs et institutrices qui sont en charge de cette école pour le soin et l'attention qu'ils donnent aux élèves, et la ponctualité avec laquelle ils accomplissen les pénibles devoirs qu'ils ont entrepris.

L'hôpital de Lytton a rendu service à beaucoup de sauvages; il est bien dirigé et surveillé par le secrétaire, le révérend M. Small et la garde-malade, Mlle Bine. Le Dr Wade, de Kamloops, en est le médecin et le visite tous les mois.

Les sauvages sont en général persévérants dans l'amélioration de leur condition et l'adoption de plus en plus des méthodes de la civilisation; quelques-uns se transforment rapidement. A première vue, ceci ne paraît pas appréciable, mais ça l'est beaucoup si l'on se reporte à vingt ans ou plus en arrière.

J'ai, etc.,

A. IRWIN,
Agent des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA KOOTENAY,
FORT-STEELE, 25 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation de l'agence.—Cette agence est située dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique ; elle est bornée au nord et à l'est par les montagnes Rocheuses, au sud par les Etats-Unis, et à l'ouest par l'agence Okanagan.

Réserves.—Elles embrassent une surface de 42,061 acres réparties ainsi:

La réserve Sainte-Marie, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie: 17,425 acres.

Le ranche d'Isidore : 17,425 acres.

Cassimayook, dans la vallée de la Kootenay, sur la rive droite de la Kootenay, à trois milles au-dessus de l'embouchure de la Sainte-Marie : 190 acres.

Les Plaines de Tabac, touchant aux frontières près de l'Etat du Montana : 10,560 acres.

La réserve du Lac-Colombie, dans la vallée de la Colombie, entre les lacs Fairmount, Windermere et les montagnes Rocheuses : 8,456.

La Kootenay d'en bas, dans le district de Kootenay-ouest, sur la rive droite de la Kootenay, à environ 3 milles au nord de la frontière d'Idaho : 1,831 acres.

La réserve Shuswap, sur le bord de la rivière Colombie, en face de l'embouchure du creek Toby, dans le district Windermere de Kootenay-est : 2,759 acres.

De plus, l'école industrielle possède une réserve de 33 acres, et le bureau des Affaires des Sauvages, près de Fort-Steele, en possède une de 11 acres et demie.

Santé et hygiène.—La santé a été passablement bonne, il n'y a pas eu d'épidémie; les décès sont dus à des causes naturelles. La vaccination a été appliquée vu que la variole règne chez les sauvages des Etats-Unis, au sud de la frontière, et parmi les blancs, dans différentes villes du district. Une quarantaine sévère a été observée pour prévenir la contagion. Au village de Saint-Eugène, on a fait le nettoyage ordinaire du printemps, puis enlevé et brûlé les immondices.

Ressources et occupations.—La culture, la chasse, la pêche, les portages dans les mines, la garde des bestiaux, sont les principales occupations de la bande Sainte-Marie. Elle trouve facilement à vendre le foin et les légumes qu'elle récolte.

Les sauvages des Plaines-du-Tabac vivent surtout de culture et d'élevage des bestiaux. Ils chassent et pêchent peu. Le chemin de fer de la Passe-au-Corbeau, qui prolonge actuellement sa ligne des charbonnières de Fernie à la frontière, leur fournit un bon marché pour la vente de tous leurs produits. Dernièrement, un fossé de 2½ milles a été fait pour égoutter les terrains ; ceci favorisera les recettes et augmentera l'étendue des terres pour la culture.

Les Kootenays d'en bas vivent surtout de chasse et du portage dans les mines. Quelques-uns commencent à élever du bétail. Ils s'approvisionnent généralement d'assez de foin pour l'hiver. D'autres cultivent de petits jardins et réussissent assez bien. Durant l'année ils vont dans les villes minières autour du lac Kootenay et se font de bons bénéfices à vendre et à cueillir des fruits sauvages. Les femmes font des mocassins et des gants qu'ils vendent aisément aux mineurs.

Les Kootenays du lac Colombie vivent d'élevage du bétail et de culture. Ils obtiennent pour le foin, le grain et les légumes de bons prix des compagnies minières voisines.

Les sauvages Shuswap vivent surtout de culture et d'élevage. Quelques-uns possèdent des claims auxquels ils travaillent, ils en vendent généralement le produit à un prix élevé. Ils cultivent avec succès le foin et le grain, qui sont très recherchés dans ces endroits. Cette réserve est la mieux cultivée de l'agence et les clôtures sont bien entretenues.

Bâtiments.—Il y a un progrès marqué dans la construction des maisons, dont l'ancien genre en bois rond est remplacé par de la charpente. Au village Saint-Eugène et à la réserve Shuswap, une meilleure qualité de constructions ont été élevées. Plus de soin est aussi mis dans la construction des remises pour les instruments, des étables pour les bestiaux et les chevaux; il y a même de bonnes granges à différents endroits.

Bétail.—Les sauvages s'efforcent partout d'améliorer leur bétail. Ils possèdent plusieurs étalons de bonne race et obtiennent des chevaux de meilleure qualité. On peut dire la même chose des bandes du Lac-Colombie, des Plaines-du-Tabac et de Sainte-Marie. Maintenant que le chemin de fer facilite l'importation du bétail, je m'attends à ce que ces sauvages s'achètent quelques taureaux pur sang pour l'amélioration de la race.

Instruments aratoires.—Ils prennent plus soin de leurs instruments, et ceux qui le peuvent s'achètent des faucheuses, des moissonneuses mécaniques, des râteaux, des charrues, qu'ils metten à l'abri durant l'hiver. Il y a une batteuse mécanique sur la réserve Shuswap, achetée et possédée par les sauvages.

Education.—L'école d'industrie du village Saint-Eugène a été bien fréquentée au cours de l'année. Lès élèves ont fait des progrès satisfaisants. Les garçons apprennent des industries utiles, la culture et l'élevage du bétail ; les filles, l'économie do-

mestique, l'exploitation du lait, la cuisine, l'usage de la machine à coudre, à tricoter, à faire ou à réparer presque tous les vêtements employés dans l'école.

Les parents, qui visitent régulièrement l'école, paraissent s'intéresser à ses progrès. Ce n'est pas difficile de maintenir la régularité de l'assistance et les parents sont désireux d'y faire admettre leurs enfants. Le mérite en revient au principal, le révérend Coccola, et à ses aides, les sœurs de la Charité, qui travaillent fidèlement et avec zèle à tenir l'institution dans une voie de progrès.

Religion.—Tous les sauvages sont catholiques romains et suivent les offices religieux avec régularité. Ils possèdent 5 église; la plus considérable est celle de Saint-Eugène, où les sauvages des différentes réserves se réunissent pour la célébration des grandes fêtes de l'église, la Noël, Pâques et la Fête-Dieu. Les missionnaires visitent de temps en temps les diverses réserves; ils y tiennent des offices qui sont bien suivis. Quand ils n'y vont pas les sauvages se réunissent à l'église de la réserve, tous les dimanches, et c'est le chef ou quelqu'un bien au courant des choses religieuses et choisi pour sa bonne conduite morale et religieuse qui y fait le service.

Caractère et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, et plusieurs font de bons agriculteurs. En fait, un certain nombre peuvent se comparer aux blancs, leurs voisins. Parmi ceux-là, je puis mentionner Luke, Adrian et le chef François, de la bande Sainte-Marie; Louis Stowepin, Isaac et Baptiste Paul, des Shuswaps; François et le chef Paul, de la bande des Plaines-du-Tabac; Terry et Joseph, des lacs Colombie, et Anastas et Petit Cyrus, des Kootenays d'en bas.

Tempérance et moralité.—Je suis content de déclarer qu'ils sont sans exception les sauvages des plus sobres et les plus moraux de l'agence. Ils ne font pas usage de liqueurs. Ils sont soumis aux lois, industrieux et font des progrès très satisfaisants.

J'ai l'honneur, etc.,

R. L. T. GALBRAITH,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE KWAWKEWLTH,
ANSE DE QUATHIASKI, 2 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, ainsi que la liste de la propriété du gouvernement sous ma charge, pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Situation de l'agence.—Cette agence comprend tous les villages sauvages et toutes les réserves qui sont entre le cap Mudge, sur l'île Valdez, golfe de Géorgie, et le détroit de Smith, sur la terre ferme de la Colombie-Anglaise, et tous les villages et réserves du détroit de Quatsino, sur la côte occidentale de l'île Vancouver.

Superficie des réserves.—La superficie des réserves est de 17,052 acres, dont la plus grande partie est un terrain rocheux et très peu fertile.

Tribu ou nation.—Tous ces sauvages appartiennent à des branches de la nation des Kwawkewlths.

Population.—La population totale de toutes les bandes de cette agence est de 1,504 âmes, y compris les hommes, les femmes et les enfants.

Santé et condition sanitaire.—Aucune épidémie sérieuse ne s'est déclarée parmi ces sauvages. La santé des sauvages en général a été bonne. Il y a quelque amélioration en ce qui regarde la propreté des maisons des sauvages, surtout chez les jeunes.

Ressources et occupations.—Les ressources de ces sauvages varient : ils gagnent ordinairement beaucoup d'argent lorsqu'ils travaillent aux fabriques de conserves de saumon, ce qui sert à acheter une bonne partie de leurs provisions pour l'hiver. Ils gagnent aussi beaucoup comme guides et canotiers. Les femmes font des paillassons et des corbeilles d'écorce de cèdre ; quelques hommes travaillent l'or et l'argent et en font des bracelets, des anneaux et des épingles qu'ils vendent facilement. Ils peuvent presque toujours se faire des provisions illimitées de poisson pour l'hiver et l'été, ainsi que d'huile d'oulachan qu'ils mangent avec n'importe quoi et qui est très nutritive. Quelques-uns se livrent au commerce des peaux de phoque. Très peu d'attention est accordée à l'agriculture, et une grande partie du sol est stérile et sans valeur.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart des maisons sont encore bâties avec des planches de cèdre fendu pour les côtés et les toits ; mais il y a un certain nombre de petites maisons en bois de charpente bien bâties et habitées par les jeunes. Ces sauvages possèdent très peu de bétail, de quelque espèce que ce soit, excepté quelques cochons.

Le vieux chef de la réserve de la rivière Campbell, qui a vendu l'an dernier tout son bétail parce qu'il était devenu trop sauvage, n'a pu résister à la tentation d'en distribuer le produit à ses amis, au lieu d'acheter de jeunes animaux.

Les sauvages ne possèdent que quelques instruments d'agriculture en dehors des pioches, des bêches et des pelles.

La facilité avec laquelle ils peuvent subvenir de diverses manières à leurs besoins les empêche de se livrer à la culture.

Education.—Il y a trois externats, une école d'industrie pour les garçons et un pensionnat pour les filles. L'assistance a été assez bonne, mais les parents continuent à s'opposer à ce que leurs enfants suivent ces écoles. Les élèves ne manquent pas d'intelligence, car ceux qui y assistent font de bons progrès. L'école d'industrie de la Baie-de-l'Alerte réussit bien sous la direction de M. A. W. Croper, et de Mme Croker agissant comme directrice. M. W. H. Halliday continue à enseigner les différents métiers et à diriger le corps de musique ; ses élèves font de grand progrès. Madame A. J. Hall est une institutrice infatigable tant à l'externat qu'au pensionnat de la Baie-de-l'Alerte ; le succès de ses élèves le prouve.

Religion.—Le révérend A. J. Hall, missionnaire anglican, fait le service religieux à l'église du Christ, à la Baie-de-l'Alerte. L'assistance est généralement très bonne. C'est M. E. A. Bird à Quace, et M. R. J. Walker, missionnaire méthodiste, au Cap-Mudge, qui président les offices religieux de chaque dimanche ; la majorité des sauvages s'intéressent cependant encore peu à ces choses.

Tempérance et moralité.—Je regrette d'avoir à déclarer que l'intempérance a fait pas mal de désordres parmi certaines bandes. Le permis, accordé à plusieurs particuliers, de vendre des liqueurs, et le grand nombre d'employés, en campement dans le voisinage de certaines réserves, ainsi que l'absence de constables spéciaux, expliquent en grande partie cette intempérance.

Il y a, je crois, une amélioration dans leur moralité, mais elle laisse encore beaucoup à désirer.

Caractère et progrès.—Ces sauvages sont généralement soumis aux lois et assez industrieux. Ils n'ont commis aucun crime sérieux au cours de l'année. Ils ne font pas autant de progrès qu'on pourrait le désirer ; cela est dû en grande partie à leur milieu et à la facilité avec laquelle ils peuvent vivre confortablement. Il y a amélioration évidente dans leur manière de s'habiller, ainsi que dans leur manière de vivre et de tenir leurs maisons, bien qu'à un moindre degré.

J'ai, etc.,

R. H. PIDCOCK,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST,
METLAKAHTLA, 5 août 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui mon rapport annuel concernant les affaires des sauvages de l'agence de la Côte Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Mon tableau statistique ainsi que la liste des propriétés du gouvernement seront expédiés en temps voulu.

Population.—Bien qu'elle ait diminué à quelques endroits, surtout dans les colonies de la rivière Nass, le total en a cependant augmenté. Elle est maintenant en tout de 4,141 âmes, soit une augmentation de 10 dans l'année. Depuis dix ans la population a augmenté de 13 âmes.

L'augmentation graduelle des naissances comparativement aux décès est plus considérable qu'elle ne paraît, vu l'émigration des sauvages Haïda de Massett à l'Alaska. Il y a une colonie d'Haïda dans l'Alaska qui paraît attirer chaque année un certain nombre de nos Haïdas, c'est ce qui fait osciller la population des Massetts.

Agriculture.—Il y a une amélioration graduelle concernant l'agriculture ; les produits augmentent, surtout ceux des pommes de terre. Les sauvages de la vallée de la rivière Nass en haut en cultivent davantage chaque année, et ils portent de grandes quantités de saumon aux fabriques de conserves.

Ils possèdent aussi plus de chevaux et de bestiaux.

Les membres de la bande Aiyansh sur la Nass en haut ont exprimé l'intention de s'établir dans leur réserve sur des lots séparés, de dix acres chacun de terre arable, pour faire de la culture plus en grand et y élever des bestiaux, des moutons et des chevaux.

Ceux de l'île de la Reine-Charlotte, bien que possédant peu de terrain propre à la culture, ont de très bons bestiaux qui trouvent en grand nombre leur nourriture et des abris dans les bois tout le long de l'année. Leurs troupeaux et leurs chevaux augmentent d'une année à l'autre. Ils exportent quelquefois du bœuf frais, par bateaux à voile ou à vapeur, dans les colonies de la terre ferme, où ils trouvent un marché tout prêt.

Les sauvages de la côte, sur le continent, sont empêchés de cultiver par manque de terrain arable et subsistent, pour la plupart, de pêche, de chasse, et des différents revenus que leur rapportent la coupe des bois dans les scieries, la construction des canots, la mise en conserve du saumon, le roulage, et différentes autres industries exploitées par les blancs.

Plusieurs sauvages, seuls ou en compagnie, ont tenté de se livrer au commerce, en tenant magasin ou autrement, mais ils ont mal réussi vu leur manque de confiance réciproque, leurs jalousies de famille, leur manque d'expérience et leur manière de vivre trop large. Les jeunes ont toutefois acquis rapidement de l'expérience et peuvent mieux surveiller les affaires.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces sauvages est bonne, bien qu'il en soit mort plusieurs au cours de l'année de phtisie et d'autres maladies pulmonaires, surtout chez les bandes Nishgar, de la vallée de la rivière Nass.

Une forme douce de petite vérole a atteint au mois de mai le village sauvage Kincolith, sur la Nass ; elle y avait été apportée d'Alaska par une famille qui avait visité Kincolith et la Baie-à-la-Pêche et était immédiatement retournée. La con-

tagion se développa en conséquence au sein d'une famille de six membres à Kincolith et chez une femme de la Baie-à-la-Pêche. Cette femme a transporté à son tour, sans le savoir, la maladie de la Baie-à-la-Pêche à la Rivière-Skeena, où 14 sauvages la contractèrent. Elle se confina cependant à ces quelques personnes, bien qu'il n'y eût alors pas moins de 3,000 sauvages attroupés à cette époque, à la rivière Skeena. Heureusement on empêcha la maladie de se répandre et vers la fin de juin elle était tout à fait enrayée. Il n'y eut aucun décès, excepté celui d'un enfant rachitique dont la mère avait eu la petite vérole.

On doit de grandes louanges au vénérable archidiacre Collison, à M. John Flewin, l'agent du gouvernement provincial, aux docteurs Gibbs, Bolton, Wrinch et Ardagh, de la rivière Skeena, et au docteur Large, de Rivers-Inlet, pour leur énergique coopération à arrêter et à détruire la contagion. La promptitude des officiers du gouvernement à Victoria à envoyer des médicaments et de l'aide à l'agence, nous a beaucoup aidé à prévenir la contagion. Les directeurs des fabriques de conserves, sur les rivières Nass et Skeena, ont aussi mis à la disposition des employés et des médecins leurs bateaux, ainsi que les équipages, à chaque fois qu'il y eût besoin. En moins de deux semaines environ quatre mille sauvages, y compris ceux d'Alaska et de l'agence Babine, furent vaccinés, sans tenir compte s'ils l'avaient été ou non depuis sept ans.

Les mesures d'hygiène ont été appliquées avec le soin ordinaire dans toute l'agence par l'entremise des conseils des sauvages et des chefs, qui ont été d'un grand secours pour l'agent en lui permettant de tenir les villages et les maisons suffisamment propres et salubres.

Education.—Les missionnaires enseignants, ainsi que les instituteurs du gouvernement, continuent à s'efforcer de bien instruire les sauvages de l'agence. Quelques enfants métis, sur lesquels on fonde le plus d'espérance, reçoivent maintenant leur éducation à l'école publique du gouvernement établie, il y a quelques années, au Port-Simpson, et à celle de Metlakahtla, établie cette année.

J'ai, etc.,

C. TODD,

Agent des sauvages.

COLOMBIE ANGLAISE,
AGENCE DE LA CÔTE OUEST,
ALBERNI, 23 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel du 30 juin 1900.

L'agence de la Côte Ouest s'étend de la Pointe à la Loutre au Cap Cook, ce qui fait une distance de deux cents milles de la côte occidentale de l'île Vancouver.

Réserves.—Il y a 18 bandes dans cette agence. Elles ont 150 réserves et stations de pêche, comprenant 12,240 acres de terre, 5 acres par tête de la population. Il y a deux grandes réserves dans le détroit de Barclay, l'une à Alberni, d'une superficie de 1,030 acres, appartenant aux Tseshahts, et l'autre à Numakamis, vallée de Sarita, appartenant aux Oiahts, comprenant 1,700 acres, dont la plus grande partie est de bonne terre ; soixante-sept acres de cette réserve des Oiahts sont louées pour l'exploitation de mines au bénéfice des sauvages, attendu que cette propriété contient un immense dépôt de fer et de cuivre. La superficie des autres réserves varie de 2 à 250 acres chacune. Ces réserves sont, pour la plupart, des terrains rocailleux, boisés, et fréquemment recouverts par la marée, gardés pour l'emplacement du village et des postes de pêche, avec seulement de petits lopins propres à la culture.

Réserves principales.

Tseshaht, réserve n° 1.—Tshaheh, rive occidentale de la rivière Somass, Alberni, 1,030 acres ; population, 134, dont 34 hommes, 40 femmes et 50 enfants.

Opitchesaht, réserve n° 1.—Ahahswinis, rive orientale de la rivière Somass, Alberni, 96 acres ; population 67, dont 15 hommes, 23 femmes et 26 enfants.

Howchuklisaht, réserve n° 2.—Elhlateese, à la tête du havre Howchuklesit, canal Alberni, 400 acres ; population 47, dont 15 hommes, 18 femmes et 14 enfants.

Oiaht, réserves n°s 7 et 8.—Ahadzooas, partie de l'île Diana, 115 acres, et l'île Haines, 30 acres, entrée orientale du détroit de Barclay ; population 163, dont 55 hommes, 60 femmes et 58 enfants.

Toquht, réserve n° 1.—Mahcoah, passage du Village, détroit de Barclay, 124 acres; population 21, dont 9 hommes, 8 femmes et 4 enfants.

Ewlhuilhlaht, réserve n° 1.—Ittatso, bras de l'Ucluelet, détroit de Barclay, 162 acres, population 156, dont 54 hommes, 47 femmes et 55 enfants.

Claoquaht, réserve n° 1.—Opitsat, détroit de Clayoquot, 180 acres ; population 240, dont 83 hommes, 98 femmes et 60 enfants.

Kelsemaht, réserve n° 11.—Yahksis, île Flores, détroit de Clayoquot, 180 acres ; population 71, dont 28 hommes, 26 femmes et 17 enfants.

Ahousaht, réserve n° 15.—Mahkosis, creek Mathilda, détroit de Clayoquot, 250 acres ; population 277, dont 88 hommes, 87 femmes et 102 enfants.

Heshquiaht, réserve n° 1.—Heshque, havre de Heshquiaht, 222 acres ; population 154, dont 44 hommes, 50 femmes et 60 enfants.

Mooachaht, réserve n° 1.—Yuquot, anse Friendly, détroit de Nootka, 210 acres ; population 185, dont 66 hommes, 75 femmes et 44 enfants.

Matchitlaht, réserve n° 15.—Cheshish, en arrière de l'île Bligh, détroit de Nootka, 29 acres ; population 62, dont 21 hommes, 25 femmes et 16 enfants.

Noochatlaht, réserve n° 1.—Nuchatl, passage Esperanza, 16 acres ; population 75, dont 37 hommes, 27 femmes et 11 enfants.

Ehattisaht, réserve n° 10.—Oke, passage Esperanza, 32 acres ; population 101, dont 39 hommes, 34 femmes et 28 enfants.

Kyukaht, réserves n°s 1 et 2.—Ile du village Aktese, 118 acres ; Kukumukamees, île de la Mission, 75 acres ; îles Barrier, Kyuquot, population 341, dont 145 hommes, 130 femmes et 66 enfants.

Chaicclesaht, réserve n° 1.—Acous, baie Battle, passage Ououkinsh, 100 acres ; population, 43 hommes, 37 femmes et 38 enfants.

BANDE DE NITINAHTS.

Ces sauvages demeurent dans quatre villages à l'entrée du détroit de Juan de Fuca, savoir:

Tsooquahna, réserve n° 2.—235 acres; population, 25—9 hommes, 9 femmes et 8 enfants.

Wyah, réserve n° 3.—132 acres; population, 65—24 hommes, 23 femmes et 18 enfants.

Clo-oose, réserve n° 4.—248 acres; population, 69—22 hommes, 23 femmes et 24 enfants.

Carmanah, réserve n° 6.—158 acres; population, 52—15 hommes, 20 femmes et 17 enfants.

Villages de Nitinahts.—Chacun de ces quatre villages a son propre chef, mais le premier chef de la bande des Nitinahts demeure à Wyah, et c'est à ce village que se

rend presque toute la bande pour la pêche du saumon à l'automne, et s'y assemble généralement une partie de l'hiver. Le village de Wyah est situé à l'embouchure du lac Nitinaht, qui n'est réellement qu'un passage ayant une entrée étroite du côté de l'eau salée; dans ce passage, qui a près de cinq milles de long, coulent les ruisseaux desquels, avec la rivière Chawit, sur la réserve de Clo-oose, ces sauvages tirent leur provision de saumon.

Pacheenaht, réserve n° 1.—Pacheena, Port-Renfrew, village à l'embouchure de la rivière San-Juan, 53 acres; population, 63—18 hommes, 27 femmes, et 18 enfants. Les Pacheenahts, qui ont leurs propres chefs, sont une bande distincte des Nitinahts, mais ils sont alliés à ceux-ci et parlent le même dialecte, et au temps de la chasse au phoque, tous les Nitinahts s'assemblent au village de Pacheena, Port-Renfrew, le seul havre qu'il y ait sur la côte.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Population.—La population de toute l'agence est de 2,479 âmes, dont 870 hommes, 886 femmes et 723 enfants. J'ai calculé, parmi les hommes et les femmes, ceux qui avaient seize ans, ou qui la plupart sont mariés et ont des enfants avant l'âge de vingt ans. Nombre de décès pendant l'année, 90; des naissances, 77; percentage de la natalité: 31 pour 1,000; percentage de la mortalité: 36 pour 1,000; ceci indique une diminution de la population de 13, mais vu l'immigration parmi elle de dix étrangers—entre autres deux veuves et leurs enfants mariées à des sauvages d'ici, le recensement ne donne qu'une diminution de 3; les décès sont plus considérables que les naissances chez plus de la moitié des bandes. Ce sont les Ahousahts, au nombre de 277, qui sont les plus prolifiques; il y a u chez eux 18 naissances, soit 11 de plus que les décès; ceci pourrait s'expliquer par la raison que quand les maris et les pères sont partis à la chasse au phoque, les femmes et les familles restent à la maison et ne vont pas à la pêche au saumon ou dans les champs de houblon, comme le font les autres tribus, où elles sont exposées aux tentations, à l'immoralité et aux maladies épidémiques ; le résultat peut aussi être attribué aux efforts persévérants faits parmi eux par le missionnaire presbytérien, M. J. W. Russell.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces tribus a été bonne; aucune épidémie n'a éclaté en dehors d'une légère attaque de grippe, parmi quelques bandes, et qui a causé quelques décès chez les vieillards et les enfants. La circulaire du département concernant l'hygiène a été expliquée aux assemblées des diverses tribus et les missionnaires travaillent de concert avec l'agent pour les amener à améliorer leur genre de vie. Il y a des médecins à Alberni, à Ucluelet et à Clayoquot qui traitent tous les cas urgents de maladie chez les sauvages; ils visitent aussi de temps en temps les autres tribus et les patients viennent les trouver des villages du dehors pour les consulter.

Ressources et occupations.—Bien que la chasse au phoque soit la principale et la plus rémunératrice des occupations de ces sauvages, ceux d'un âge moyen et les vieux vivent entièrement de la pêche. Ceux de la côte ouest pêchent le saumon et les moules et vont les vendre à Victoria et à Seattle, N.-E. Les hommes et les femmes de la plupart de ces bandes se rendent aux pêcheries de saumon de la rivière Fraser et commencent à travailler de nouveau dans les houblonnières américaines de l'Etat de Washington. Tout en voyageant, les femmes font un peu d'argent à vendre des nattes en écorce de cèdre, des corbeilles et des nattes de diverses grandeurs faites avec des herbes teintes de couleurs différentes. Ils vendent le poisson frais aux blancs d'Alberni et du long de la côte. A Kyuquot quelques-uns des vieux ne quittent pas la réserve et s'occupent tout l'été à pêcher le saumon et le flétan. Le saumon se vend aux commerçants de Kyuquot, qui le salent, et le flétan, coupé en tranches minces puis séchées au soleil, se vend aussi facilement. A Alberni, quelques-uns des jeunes hommes ont gagné beaucoup d'argent en vendant aux scieries des pièces de cèdre et des billes pour la fabrication du bardeau; ils louent encore leurs chevaux aux compagnies minières pour le portage et le roulage. Le daim abonde le long des côtes; la chair sert de nour-



Groupe de Sauvages de St. Mary's (Koutenays), C.-A.

riture à presque toutes les tribus; il y a aussi de l'élan. L'ours, la loutre de terre, la marte, le chat sauvage sont tués au fusil ou pris au piège par les sauvages; ils en vendent tous les ans les fourrures aux commerçants. Dans leurs excursions de chasse au phoque, ils se nourrissent de la chair de ce quadrapède. Le phoque à longs poils est assez abondant, ainsi que le lion de mer, demandé comme aliment, car son huile est employée dans la nourriture que les sauvages se préparent avec le poisson séché. Les Oiahts et les Clayquot se sont emparés de plusieurs baleines qu'ils ont harponnées; ils en mangent le blanc et l'huile. Ils fabriquent aussi beaucoup de canots de cèdre tous les ans, mais, excepté quelques-uns qu'ils expédient à la côte est de l'île, ils les vendent aux membres de leur tribu ou à ceux des tribus voisines. Il existe toujours une grande demande de canots pour la chasse au phoque vu qu'ils se brisent souvent dans les bateaux qui les conduisent à ce genre de chasse. Les vieillards s'occupent encore de préparer de l'huile de chien de mer, mais cette industrie s'en va beaucoup depuis quelques années.

Bâtiments.—Il s'est construit l'an dernier une trentaine de maisons en charpente; d'autres ont été peintes à neuf et redoublées. Les jeunes sauvages sont très habiles dans le maniement des outils de menuiserie et de charpenterie; ils élèvent des maisons et souvent les finissent avec goût sans aucune aide des blancs.

Bétail.—Le bétail a augmenté; les Nitinahts se sont acheté des vaches et des chevaux; les Oiahts, plusieurs têtes de bétail, et les Alberni possèdent plusieurs chevaux. Tom Nahwâik s'est pourvu d'une bonne paire de chevaux de labour.

Instruments aratoires.—Excepté un charrue et deux chariots à Alberni, il n'y a pas d'autres instruments aratoires que des faux et des outils pour jardinage.

Education.—Il y a deux pensionnats et cinq externats subventionnés par le gouvernement dans l'agence. Comme le pensionnat d'Alberni reçoit maintenant une aide de tant par tête du gouvernement, celui qui était autrefois accordé à l'externat a été retranché. Les sauvages s'intéressent plus à l'éducation de leurs enfants, et l'instruction que ceux-ci reçoivent aux deux pensionnats stimulera les autres enfants de la côte.

Pensionnats.—Le pensionnat presbytérien d'Alberni, d'abord établi comme maison de refuge des filles sauvages et contenant plus de garçons que de filles maintenant, a été construit, il y a six ans, d'après des plans approuvés par le département. Il est solidement fait, chauffé par une fournaie dans le sous-sol, et approvisionné d'eau de la rivière au moyen d'un moulin à vent; il est pourvu de granges et dépendances nécessaires; il a été parfaitement réparé par M. Motion, le principal. La mission possède 16 acres de terre—dont la plus grande partie est défrichée et plantée de pommiers et de jardinages—situées sur les rives de la rivière Somas, près de Tsahaheh, sur la réserve n° 1 de Tseshat. L'école est construite sur un plateau élevé qui surplombe les terrains d'en bas et la Somas. La direction de cette institution est parfaite; le principal, ferme et doux avec ses élèves, les pourvoit bien de vêtements et de nourriture; ceux-ci sont heureux dans leur vie d'écoliers. Il se fait un progrès constant dans toutes les branches d'enseignement chrétien ; il peut se comparer favorablement à celui que reçoivent les écoliers blancs du même âge. J'ai eu beaucoup de plaisir, en mars dernier, à assister à une séance faite de chansons, de chœurs, de récitation avec tableaux vivants et de gymnastique, dont les élèves se sont admirablement acquittés.

Le pensionnat catholique (évêque Christie) de Clayoquot est situé sur l'île Meares, passage de la Déception, à environ deux milles par eau du village Opitsaht. Il est construit sur une terre plane avec grève, au pied d'une élévation de terrain qui sert aux élèves de lieu de récréation. A ma visite, en décembre dernier, j'ai été frappé de l'amélioration dans les manières et l'apparence des enfants, ils étaient tous proprement habillés; les filles avaient toutes un costume pareil; les garçons se tenaient en bon ordre et attentifs dans leur salle de classe et avaient fait beaucoup de progrès dans leurs études. Dans la salle des filles, la couture avait fait de grands progrès et les petites filles

étaient fières de me montrer des robes et des bas qu'elles avaient faits elles-mêmes. Ce fut difficile d'abord de les faire écouter, maintenant elles sont toutes prêtes à travailler et à étudier, et elles paraissent chercher à plaire à leurs maîtres. Après l'école, les élèves se réunirent dans la salle d'en haut et chantèrent des chansons d'école, des pots-pourris et autres chants; le principal les accompagnait à l'harmonium. Le chant était bon, l'accent anglais distinct; quelques élèves avaient réellement de bonnes voix. Ils sont pourvus d'instruments de corps de musique et le révérend Père Maurus enseignait les gammes aux élèves. A ma visite en mai ils furent capables d'exécuter plusieurs morceaux d'une manière passable. Le principal m'a dit qu'il avait autant de garçons qu'ils pouvait le demander, mais qu'il avait plus de difficulté avec les filles, dont les parents se séparent moins aisément ; il espérait cependant avoir avant longtemps son école remplie d'élèves.

Externats.—L'externat presbytérien d'Ashcroft, sur la Mahtosis, réserve n° 15, creek Mathilda, baie Clayoquot, est situé sur une élévation, à l'extrémité nord du village. La maison d'école a été doublée en bardeaux au dehors et surmontée d'une tourelle avec cloche; la partie supérieure, d'abord employée comme logis de M. Jno. W. Russell, le missionnaire, a été convertie en salles de classe et Mlle McNeil, l'assistante, y conduit à tour de rôle les différentes classes d'élèves pendant les heures d'école. M. Russell reçoit à son école la plus forte assistance d'élèves en moyenne ; sa méthode d'enseignement est presque toute orale, aidée du tableau; il y écrit ainsi un nom, un verbe, un adjectif que les élèves doivent transformer en phrases sur leurs ardoises ; il donne aussi des leçons pratiques d'arithmétique élémentaire. Ceux qui suivent les cours régulièrement apprennent rapidement, leur calligraphie est très bonne. A ma visite de décembre dernier, seize élèves étaient préparés pour entreprendre le troisième livre, ils avaient tous vu le second. J'ai de nouveau visité Ahousaht en mai, mais les enfants étaient au village et seulement cinq étaient présents à l'école.

L'externat presbytérien d'Ucluelet est situé sur l'Ittatsoo, réserve n° 1, bras de l'Ucluelet, bassin Barclay. Mlle Armstrong donne un bon enseignement aux élèves. Quelques-uns lisent très bien. Cinq d'entre eux ont été reçus au pensionnat d'Alberni.

L'externat catholique romain de la réserve Opitsat, bassin Clayoquot, est sous la direction du révérend Chas. Moser; le pensionnat lui a enlevé beaucoup d'élèves, mais il y a encore une légère assistance régulière. L'externat catholique de Saint-Marc, sur la réserve Actese, à Kyuquot, est dirigé par le révérend E. Sobry. Il n'y a qu'une légère assistance, vu qu'en dehors de quelques-uns les Kyoquots ne s'intéressent pas à l'éducation de leurs enfants.

'extenat méthodiste de Nitinaht est situé sur la réserve Clo-oose. Le révérend W. Stone était absent de la mission, occupé à voyager dans Ontario dans l'intérêt de son église; l'école fut fermée pendant deux trimestres. A ma visite à Nitinaht, le 1er juin, j'ai trouvé l'école rouverte et mieux fréquentée; les élèves étaient vifs et attentifs et apprenaient rapidement.

L'externat presbytérien de la tribu Oihat, sur la réserve n° 1, Numakamis, et sur celle n° 8, de l'île Haines, est dirigé par M. A. McKee, qui enseigne à la réserve de l'île Haines, en été, et à Numakami, en hiver ; l'assistance est bonne quand les sauvages sont à leurs maisons. Cette école ne reçoit aucune aide du département.

Religion.—On a des offices réguliers dans les églises des missions catholiques romains; les jeunes gens de la bande vont à la nouvelle église St-Marc, sur la réserve Actese, Kyuquot, et le chef y va souvent; mais la plupart de la troupe ne semblent pas s'intéresser beaucoup à la religion. Le rév. P. Sobry visite de temps en temps les bandes Chaicclesaht, Ehattisaht et Noochahtlaht.

Le rév. P. Brabant, qui est revenu d'Europe, a encore la charge des missions d'Heshquiaht et Nootka ; les Heshquiats ont été, pendant son absence, réguliers à aller à l'église le dimanche et à y faire leurs prières. C'est la seule tribu qui empêche l'importation des liqueurs sur sa réserve, comme les médecins sauvages de pra-

tiquer. Le rév. C. Moser est chargé de l'église St-Anselme, sur la réserve Opitsaht; les sauvages Clayoquot vont aux exercices religieux du dimanche.

Le rév. Dr Service, missionnaire méthodiste et médecin, tient des services réguliers dans une maison sauvage de la réserve Clayoquot, sur l'Opitsaht; les sauvages y assistent.

Le rév. W. Stone, missionnaire méthodiste, a repris ses fonctions auprès des Nitinahts et fait des exercices religieux le dimanche, dans la maison d'école de la réserve Clo-oose, ainsi que des prières publiques pendant la semaine.

Le rév. M. Swartout, missionnaire presbytérien, visite les différents villages du bassin Barclay et prêche dans le dialecte propre des sauvages. On fait l'exercice religieux pour les sauvages, le dimanche, ainsi que l'école pour les enfants dans les externats d'Ashcroft, d'Ucluelet et d'Oiaht. L'assistance est bonne.

M. Motion, le principal du pensionnat d'Alberni, fait des cérémonies religieuses pour les Tseshats et les Opitchesahts à leurs villages; il y a aussi des exercices à l'école pour les enfants, chaque dimanche alternativement; les autres dimanches, les enfants d'école vont à l'église presbytérienne, ainsi quelques adultes et des anciens élèves.

Le classement des sauvages suivant leur religion est très difficile, vu que les différents corps religieux ont chacun leur avis sur ce qui constitue la religion véritable du sauvage; de plus, là où il existe deux dénominations religieuses, les sauvages diront à l'agent qu'ils vont à une église le matin et à une autre l'après-midi, et quils les trouvent bonnes toutes les deux.

Caractère et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Aucun crime sérieux n'a été commis et les différentes bandes sont heureuses et contentes. La coutume de donner des fêtes et des présents à leurs tribus ou à celles qui leur sont amies, ainsi que l'habitude de détruire les propriétés des personnes qui sont mortes, empêchent en grande partie les sauvages d'accumuler des biens. En général, ces bandes sont honnêtes et indépendantes, vivent bien, et vu les efforts des différents missionnaires qui travaillent parmi elles, il se fait, bien que lentement, une amélioration dans leur manière de vivre.

Tempérance et moralité.—Bien que je puisse faire un bon rapport relativement à la sobriété de certaines tribus il y a eu passablement d'intempérance à Ucluelet, Clayoquot et Kyaquot, surtout à l'époque du départ des bateaux pour la mer de Behring, mais il y a bien peu d'immoralité parmi les bandes de la côte ouest.

J'ai l'honneur, etc.,

HARRY GUILLOD,
Agent des sauvages.

Colombie-Britannique,
Agence du Lac-Williams,
Clinton, 15 juillet, 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Agence.—Cette réserve est située au nord-ouest de l'agence de Kamloops-Okanagan, au sud de l'agence de Babine, et bornée en partie à l'est par les montagnes Rocheuses, et à l'ouest par la réserve Fraser. Cette réserve contient une étendue totale de 77,213 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent principalement aux tribus Salish et Tinneh. La plupart des jeunes gens et des femmes parlent l'anglais passablement bien.

Statistique vitale.—La population totale est de 1,971, composée de 693 hommes, de 702 femmes et 576 enfants, ce qui donne une diminution de 2 depuis mon dernier rapport, vu qu'il y a eu 78 naissances et 80 décès.

BANDE D'ALEXANDRIA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un plateau à une courte distance des bords de la rivière Fraser, et à environ 400 milles de son embouchure; elle a une superficie de 1,840 acres.

Topographie.—Le terrain consiste en plateaux de terre découverts demandant de l'irrigation et en bons pâturages.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 60, dont 22 hommes, 20 femmes et 18 enfants. Durant l'année il y a eu 3 naissances et 4 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Aucune maladie de nature sérieuse n'a fait son apparition parmi eux. Les habitations sont tenues propres et confortables.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est l'agriculture. Ils sont aussi de bons chasseurs de fourrures, mais cette industrie diminue chaque année. Bon nombre d'entre eux trouvent de l'emploi comme fermiers chez les colons blancs. Les femmes apprêtent et confectionnent des peaux de daim sous forme de gants et de mocassins qui sont vendus ou utilisés sur la réserve; elles cueillent aussi différentes espèces de fruits qu'elles vendent.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont un grand nombre de maisons et d'écuries faites en bois de charpente, et la plupart sont couvertes en bardeaux. Ils ont de bons chevaux et quelques têtes de bétail, quelques cochons, et assez d'instruments aratoires pour leurs besoins.

Education.—Quelques enfants seulement ont reçu une instruction quelconque; ceux-ci sont allés à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains; ils ont une jolie église sur la réserve et prennent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et obéissants aux lois; ils vivent confortablement suivant leurs moyens.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont moraux, et, à l'exception d'un ou deux, tempérants.

BANDE DU LAC ALKALI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un plateau uni, à quelques milles à l'est de la rivière Fraser, et à environ 320 milles de son embouchure, et contient 6,567 acres de terre. Une grande partie de cette réserve est propre à la culture, mais l'eau pour l'irrigation ne pouvant se procurer facilement, une bonne partie de ce terrain est utilisé comme pâturage. Il y a aussi quelques belles terres à foin qui rapportent beaucoup chaque année.

Topographie.—Le sol consiste en plateaux de terre demandant de l'irrigation, en excellentes prairies à foin, et on trouve d'assez bon bois sur les pentes des montagnes.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 148, dont 49 hommes, 58 femmes et 51 enfants, soit une diminution de 14 sur l'année dernière. Il y a eu 16 décès et seulement 2 naissances.

Santé et condition sanitaire.—Quelques cas de grippe peu sérieux ont été la seule maladie parmi la bande cette année. Les habitations sont bien entretenues et je m'occupe de la vaccination.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont de bons cultivateurs, et récoltent une assez forte quantité de grain et de légumes pour l'espace de terre qu'ils cultivent. Bon nombre d'hommes sont employés comme garçons de ferme chez les colons blancs, et les femmes excellent dans la fabrication de mocassins, de gants, et autres articles, avec des peaux de daim tannées. Elles cueillent aussi de grandes quantités de fruits qu'elles vendent aux blancs ou gardent pour l'hiver.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des demeures convenables, solides pour la plupart, et couvertes en bardeaux; de bonnes écuries et de bons chevaux, un bon nombre de bestiaux, et sont bien pourvus d'instruments aratoires, chariots et traîneaux.

Education.—Un grand nombre d'enfants de cette bande vont à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont d'austères catholiques romains; ils ont, sur la réserve, une bien jolie église, finie selon le style moderne, qu'ils fréquentent matin et soir. Un missionnaire de l'église les visite régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont bons travailleurs et observateurs de la loi; ils sont plus à l'aise qu'autrefois, et suivent l'exemple que leur donnent les blancs.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux et tempérants.

BANDE D'ANAHAM.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans une magnifique vallée dans le voisinage immédiat de la rivière Chiloten, à environ 60 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 9,570 acres.

Topographie.—Des plateaux de terre découverts pour l'irrigation desquels l'eau est en abondance; d'excellents pâturages et d'assez bon bois sur les pentes des montagnes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 216 âmes, dont 79 hommes, 74 femmes et 63 enfants, une augmentation de 6 depuis mon dernier rapport. Il y a eu 10 naissances et 4 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de cette bande a été bonne durant l'année; il y a eu quelques cas de grippe, mais rien d'alarmant.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture et d'élevage d'animaux; ils ont la meilleure réserve de l'agence, et de splendides terres à foin. Un grand nombre d'hommes trouvent de l'emploi comme garçons de ferme et bouviers pour les éleveurs, tandis que d'autres sont employés comme rouliers, se servant de leurs propres chevaux et voitures.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages possèdent d'assez bonnes habitations, de bonnes écuries pour les chevaux, et des chevaux et bêtes à cornes en abondance. Ils sont égalcment bien approvisionnés d'instruments aratoires de toutes sortes ainsi que de wagons et traîneaux.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction, car il n'y a pas d'école dans un rayon de soixante-quinze milles de la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a sur la réserve une petite église, et des missionnaires les visitent souvent.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et de forts travailleurs, leur condition s'améliore et ils s'occupent plus de la culture de leurs terres qu'autrefois. Ils ont construit durant l'année cinq nouvelles maisons d'habitation et deux écuries pour chevaux.

Tempérance et moralité.—A tout prendre, c'est une population morale et tempérante.

BANDE DU LAC ANDERSON.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité d'en haut du lac Anderson, la partie la plus au sud de cette agence. Elle a une superficie de quatre cent quatre-vingt-quatre acres.

Configuration.—Des bas-fonds et de bonnes prairies à foin, entourés d'excellentes terres à pâturages et forêts.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt-quatre hommes, vingt-quatre femmes et dix-sept enfants, ce qui fait un total de soixante-cinq âmes. Il y a eu au cours de l'année une naissance et un décès.

Santé et précautions sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les maisons et alentours sont tenus proprement et l'on observe les précautions sanitaires. J'ai vacciné de temps à autre tous ces sauvages.

Ressouces et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et récoltent de bons légumes et les fruits du jardin. Quelques-uns s'engagent comme garçons de ferme, d'autres se rendent à la côte durant la saison de la mise en conserves du saumon, d'autres travaillent aux mines d'or, d'autres encore font des billots sur les terres de la Couronne et les transportent par radeaux sur les lacs pour les vendre aux scieries.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes maisons, écuries pour chevaux, quelques cochons, et des instruments aratoires en quantité.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur la réserve une petite église et les missionnaires les visitent fréquemment. Ils s'intéressent beaucoup à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de bons travailleurs, des gens paisibles qui gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont moraux et tempérants, et c'est rare que l'on entende dire qu'un d'eux ait fait usage de boissons enivrantes.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU PONT.

Réserve.—Les réserves assignées à cette bande se trouvent le long des rivages de gauche des rivières Fraser et du Pont. Les terres arables sont par petites pièces, mais les sauvages parviennent à y obtenir de bonnes récoltes de grain et de légumes. On a réservé six mille cinq cent quatre-vingt-dix acres de terre à l'usage de cette bande.

Configuration.—Des plateaux le long des rivières, ayant tous besoin d'irrigation, ainsi que bons pâturages sur les versants de la montagne.

Statistique vitale.—La population se compose de trente-six hommes, trente-six femmes et trente-trois enfants, ce qui forme un total de cent cinq âmes. Il y a eu durant l'année cinq naissances et deux décès.

Santé et précautions sanitaires.—Il n'y a eu aucune maladie de nature grave chez ces sauvages au cours de l'année. Les maisons sont tenues dans un bon état sanitaire, et je vaccine moi-même les sauvages.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont très industrieux et récoltent du grain et des légumes. Leurs occupations sont variés; ils travaillent comme garçons de ferme chez les colons blancs, font du charriage, employant pour cela leurs propres chevaux et wagons, s'occupent dans les mines d'or, portant des fardeaux dans les sentiers conduisant aux mines d'or de la rivière du Pont et servant de guides aux touristes et chasseurs. Les femmes gagnent beaucoup d'argent en vendant des gants, mocassins et autres articles qu'elles fabriquent au moyen de peaux de chevreuils

tannées ; elles vendent aussi ou conservent pour la consommation pendant l'hiver quantité de baies, qui sont en abondance près de la réserve.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages ont des maisons confortables, de bonnes écuries pour chevaux, de bons chevaux, quelques bêtes à cornes, et ils sont bien approvisionnés d'instruments aratoires, chariots et traîneaux.

Religion.—Tous appartiennent à l'Eglise catholique romaine, et il y a une petite église sur leur réserve.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu les avantages de l'instruction.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles, et ils font des progrès constants.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants et moraux.

BANDE DU CREEK DU CANOT.

Réserve.—La réserve assignée à cette bande est située sur un petit cours d'eau appelé le creek du Canot, lequel se décharge dans la rivière Fraser, à environ trois cents milles de son embouchure. Ces sauvages ont de bonnes terres, mais ils n'en cultivent qu'une petite partie par suite de la rareté de l'eau pour l'irrigation. On a réservé pour eux dix mille cinq cent quatre-vingt-neuf acres.

Configuration.—Des plateaux et de bonnes terres à pâturages ainsi que du bon bois sur les versants de la montagne.

Statistique vitale.—La population se compose de cinquante-deux hommes, soixante-deux femmes et quarante enfants, ce qui porte le total à cent cinquante-quatre âmes. Il y a eu durant l'année deux naissances et cinq décès.

Santé et précautions sanitaires.—La santé générale de ces sauvages a été bonne. Leurs maisons sont tenues proprement, et les sauvages ont été en général vaccinés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture et travaillent comme garçons de ferme chez les colons blancs, et comme " cowboys " chez les éleveurs d'animaux.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes maisons, écuries pour chevaux, un grand nombre de chevaux et quelques bêtes à cornes, ainsi qu'une quantité considérable d'instruments aratoires, chariots et traîneaux.

Education.—Un certain nombre des enfants de cette bande suivent les cours de l'école d'industrie du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et viennent de terminer la construction d'une église magnifique, laquelle, me disent-ils, leur a coûté $4,000.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, paisibles et honnêtes.

Tempérance et moralité.—Sauf un ou deux, ces sauvages sont moraux et tempérants.

BANDE DU CREEK CAYOOSH N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure du creek Cayoosh, à l'endroit où ce dernier se jette dans la rivière Fraser, à environ deux cent vingt milles de son embouchure. Elle renferme trois cent quatre-vingt-dix acres de terre.

Configuration.—Plateaux le long de la rivière, et bonnes terres à pâturages le long des côtés de la montagne.

Statistique vitale.—La population se compose de onze hommes, treize femmes et dix enfants, ce qui fait un total de trente-quatre âmes. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et pas de décès.

Santé et précautions sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne, personne n'a souffert de maladie grave. Les gens ont été vaccinés et l'on a pris toutes les précautions sanitaires.

Ressources et occupations.—Les principales occupations sont de cultiver, de travailler à la journée ainsi que dans les mines d'or, de chasser et de pêcher.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons assez confortables et de bonnes écuries. Ils possèdent quelques chevaux, des chariots et traîneaux, ainsi qu'une quantité d'instruments aratoires suffisante à leurs besoins.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils ont une petite église dans la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DU CREEK CAYOOSH N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située à quatre milles de la bande du creek Cayoosh n° 1, sur un plateau au-dessus de la rivière Fraser, et renferme six cents acres de terre. La configuration de la réserve comprend des plateaux exigeant l'irrigation, et sur les versants des montagnes il y a de bonnes terres à pâturages et du beau bois.

Statistique vitale.—La population se compose de cinq hommes, quatre femmes et six enfants, soit un total de quinze âmes. Il n'y a pas eu de naissance durant l'année, mais ou déplore un décès.

Santé et précautions sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne, le décès ayant été causé par la vieillesse. Les maisons sont propres et confortables.

Ressources et occupations.—La culture, la pêche, la chasse et le travail dans les mines d'or sont les principales occupations de ces sauvages, tandis que les femmes vendent des gants, mocassins et des baies.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages possèdent des maisons confortables, quelques chevaux et bêtes à cornes, des chariots, traîneaux et une bonne quantité d'instruments aratoires.

Education.—Nul enfant de cette bande n'a encore fréquenté l'école.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Il n'y a pas d'église sur la réserve, mais on se rend pour les offices religieux à Lillooet, situé à six milles de la réserve.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DE CLINTON.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée de Clinton, et renferme mille soixante-treize acres de terre.

Configuration.—Petites terrasses et prairies le long des bords d'un petit cours d'eau qui traverse la réserve ; les versants de la montagne sont boisés et offrent de bons pâturages.

Statistique vitale.—La population se compose de quinze hommes, seize femmes et treize enfants, ce qui fait un total de quarante-quatre âmes. Il y a eu quatre naissances et trois décès au cours de l'année.

Santé.—Ces sauvages n'ont pas souffert de maladies graves, les décès ont eu lieu parmi les jeunes enfants.

Ressources et occupations.—Ces sauvages récoltent du grain et des légumes, ainsi qu'une grande quantité de foin. Ils travaillent comme journaliers à différents ouvrages, sont de bons chasseurs, et durant l'hiver ils coupent et vendent beaucoup de

bois de chauffage dans le village de Clinton. Les femmes gagnent un montant d'argent considérable à vendre des fruits et à faire des gants et des mocassins ; les blancs les emploient aussi à faire le blanchissage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent de très bons bâtiments, de bons chevaux, une quantité d'instruments aratoires, ainsi que des chariots et traîneaux.

Education.—Nul enfant de cette bande ne fréquente les écoles.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils possèdent dans la réserve une jolie église, où l'office a lieu chaque jour. Un missionnaire les visite régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, paisibles et honnêtes, et gagnent leur vie confortablement.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale. Il arrive parfois qu'un sauvage de quelque autre réserve ou un blanc se rend sur la réserve dans un état d'ébriété ; l'on m'en averti aussitôt et je punis le contrevant.

BANDE DE LA FONTAINE.

Réserve.—Cette réserve est située dans les terrasses sur le rivage oriental de la rivière Fraser et à deux cent cinquante milles de son embouchure. Elle renferme une étendue de mille sept acres de terre.

Configuration.—Plateaux découverts exigeant l'irrigation ; bonne terres à pâturages sur les collines et côtés de la montagne.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de soixante-neuf hommes, soixante-seize femmes et cinquante-sept enfants, soit un total de deux cent deux âmes. Il y a eu, durant l'année, neuf naissances et quatre décès.

Santé et précautions sanitaires.—A l'exception des rhumes ordinaires et de quelques cas de grippe, il n'y a pas eu de maladie parmi les membres de la bande durant l'année. Les règlements sanitaires ont été observés, et l'on a vacciné tous ceux qui ne l'avaient pas été auparavant.

Ressources et occupations.—La principale occupation est la culture. Quelques-uns s'engagent dans l'exploitation des mines d'or, comme garçons de ferme et conducteurs d'attelages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons, de bonnes écuries pour chevaux, ainsi que des chevaux et quelques bêtes à cornes. Ils ont aussi des chariots et traîneaux et quantité d'instruments aratoires.

Education.—Aucun de ces enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils possèdent une belle église dans la réserve, ainsi qu'un corps de musique bien exercé.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très intelligents, industrieux et paisibles. Leur culture et le clôturage de leurs terres indiquent d'excellents progrès.

Tempérance et moralité.—Somme toute ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU CREEK DU CHIEN.

Réserve.—Cette réserve est située sur un cours d'eau de ce nom et renferme une étendue de treize cent soixante-onze acres. Sa configuration comprend des plateaux découverts exigeant l'irrigation, et de bonnes terres à pâturages sur les collines et versants de montagnes.

Statistique vitale.—La population se compose de cinq hommes, six femmes et quatre enfants, soit un total de quinze âmes. Il y a eu, durant l'année, deux naissances et un décès.

Santé et précautions sanitaires.—Ces gens n'ont pas souffert de maladies graves. Les règlements sanitaires sont bien observés, et l'on se fait vacciner.

Ressources et occupations.—Ces sauvages trouvent de l'emploi à cultiver, à travailler comme journaliers chez les cultivateurs blancs, et à servir de " cowboys " chez les éléveurs d'animaux ; mais la chasse et la pêche constituent leurs principales occupations.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes maisons et écuries pour les chevaux, quelques bons chevaux et bêtes à cornes, ainsi que quantité d'instruments aratoires.

Education.—Quelques enfants de cette bande suivent les cours de l'école d'industrie du Lac-Williams.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, mais il n'y a pas d'église dans la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, paisibles et honnêtes; ils font d'excellents progrès dans le clôturage et la culture de leurs terres.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont moraux et tempérants.

BANDE DE HIGH-BAR.

Cette réserve est située sur le rivage oriental de la rivière Fraser, à environ trois cents milles de son embouchure, et renferme deux mille neuf cent vingt-quatre acres de terre.

Configuration.—Plateaux découverts exigeant l'irrigation; par suite de la rareté de l'eau pour cette fin la terre cultivée est très limitée. Il y a sur la réserve et dans le voisinage de bonnes terres à pâturages.

Statistique vitale.—La population se compose de dix-huit hommes, quinze femmes et dix-sept enfants, ce qui fait un total de cinquante âmes. Il y a eu durant l'année quatre décès et une naissance.

Santé et précautions sanitaires.—La santé des sauvages a été bonne, et leurs maisons sont tenues proprement.

Ressources et occupations.—Les sauvages font un peu de culture, ils ont de bons jardins potagers et récoltent une quantité considérable de petits fruits comme les groseilles et framboises. Ils font la chasse, la pêche, travaillent comme journaliers chez les colons blancs, et servant de guides aux chasseurs et touristes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces gens ont de bonnes maisons et écuries pour les chevaux, quelques bons chevaux, des bêtes à cornes et assez d'instruments aratoires pour tous leurs travaux.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'Eglise catholique romaine. Il y a une petite église et tous les sauvages s'occupent avec un soin rigoureux des choses de la religion.

Education.—Aucun des enfants n'a reçu d'instruction.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles. La rareté de l'eau pour l'irrigation de leurs terres les empêche de faire progresser leur réserve.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DU LAC KENIM.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du creek du Pont, à vingt milles à l'est du chemin de Caribou, et renferme quatre mille cinq cent six acres de terre. La configuration comprend des plateaux et prairies le long des bas-fonds ; il y a de bonnes terres à pâturages et le reste de la réserve est couvert d'excellent bois.

Statistique vitale.—La population se compose de trente-trois hommes, trente femmes et vingt-neuf enfants, ce qui fait un total de quatre-vingt-douze âmes. Il y a eu durant l'année cinq naissances et quatre décès.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces gens a été bonne, aucune maladie contagieuse n'a sévi parmi eux.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes maisons d'habitation et écuries pour les chevaux, de bons chevaux et un nombre considérable de bêtes à cornes; aussi quantité d'instruments aratoires et machines.

Religion.—Tous sont catholiques romains, et ils possèdent l'une des plus belles églises de cette agence. Ils s'intéressent beaucoup à la religion.

Education.—Un grand nombre des enfants de cette bande fréquentent l'école d'industrie du Lac-Williams.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de rudes travailleurs, ils sont paisibles et font avancer leur réserve.

Ressources et occupations.—Les principales occupations comprennent la culture, l'élevage des animaux, la chasse et la pêche.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages forment une population tempérante et morale.

BANDE DE LILLOOET N° 1.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur le côté occidental de la rivière Fraser, près du village de Lillooet, et le reste à six milles plus bas, sur le côté oriental de la même rivière. La réserve renferme neuf cent quarante acres.

Configuration.—Plateaux dont une bonne partie convient à la culture; cependant on ne peut avoir de l'eau pour l'irrigation. Il y a de bons pâturages et quelques belles forêts.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt-neuf hommes, vingt-sept femmes et dix-huit enfants. Il y a eu durant l'année deux naissances et deux décès.

Santé et précautions sanitaires.—A l'exception de la grippe, aucune maladie grave n'a sévi parmi ces sauvages. Leurs maisons sont propres et confortables et tous font de grands efforts pour observer les règlements sanitaires.

Ressources et occupations.—Ces sauvages travaillent à la culture, dans les mines d'or, chassent, pêchent, s'engagent comme journaliers pour différents ouvrages, font le charroyage avec leurs propres attelages et wagons. Un grand nombre sont employés à couper le bois de chauffage qu'ils fournissent au village de Lillooet, et des guides expérimentés gagnent plusieurs centaines de dollars à conduire les chasseurs en quête de gros gibier dans les montagnes. Leurs femmes contribuent également leur large part à la vie en vendant des gants, mocassins et baies.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bons bâtiments, bons chevaux et quelques bêtes à cornes. Ils sont également bien pourvus d'instruments aratoires, wagons, traîneaux, harnais et selles.

Education.—Quelques enfants de cette bande ont fréquenté l'école publique de Lillooet.

Religion.—Tous sont des catholiques romains, et ils possèdent une jolie église dans la réserve. L'office s'y fait régulièrement, car ils ont au milieu d'eux un missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et paisibles. Durant l'année ces sauvages ont construit une nouvelle maison et défriché quelques acres de nouvelles terres. La majorité gagne de quoi vivre confortablement.

Tempérance et moralité.—Somme toute c'est une population tempérante et morale, mais des blancs et métis dégradés les exposent à la tentation. Les Chinois sont également une source d'ennuis sous ce rapport, et causent beaucoup d'embarras à la police de la province. C'est la classe de gens la plus difficile à faire condamner.

BANDE DE LILLOOET N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située sur la bord occidental de la rivière Fraser et à douze milles environ du village de Lillooet. Elle renferme six cent quarante acres.

Configuration.—Plateaux découverts convenant à la culture, mais exigeant tous l'irrigation ; bon bois.

Statistique vitale.—La population se compose de deux hommes, une femme et un enfant. Il n'y a eu ni naissances ni décès durant l'année.

Santé et précautions sanitaires.—La santé de ces gens a été bonne ; les maisons et environs sont en bon état.

Ressources et occupations.—La culture, le travail aux mines d'or, la pêche et la chasse sont les principales occupations de cette petite bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont assez bonnes. Les sauvages possèdent quelques chevaux et une quantité passable d'instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre ; il n'y a pas dans la réserve d'endroit pour le culte, mais on va de temps à autre à l'églie de Lillooet.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles et gagnent confortablement leur vie.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU PAVILLON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les côtés est et ouest de la rivière Fraser et a une superficie de quatre mille quatre cent cinquante acres.

Configuration.—Plateaux découverts, exigeant tous l'irrigation, de bons pâturages et assez belles forêts.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt-quatre hommes, vingt-huit femmes et seize enfants, ce qui fait un total de soixante-huit âmes. Il n'y a eu ni naissances ni décès durant l'année.

Santé et précautions sanitaires.—La santé des membres de cette bande a été bonne. L'on observe les règlements sanitaires, et je vaccine moi-même ces sauvages.

Ressources et occupations.—La culture, le travail chez les colons blancs, la chasse, la pêche et l'exploitation des mines d'or constituent les principaux moyens de s'occuper de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—On a ajouté, durant l'année, une nouvelle maison d'habitation. Ces sauvages possèdent de bons chevaux, des wagons, traîneaux, quelques bêtes à cornes et cochons, aussi quantité d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a dans la réserve une petite église et l'on s'intéresse fort aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de bons travailleurs, des gens paisibles qui améliorent constamment leur réserve.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE QUESNELLE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord oriental de la rivière Fraser, à quatre cent cinquante milles de son embouchure, et à trois milles du village de Quesnelle. Elle a une superficie de mille six cent soixante-huit acres. Sa configuration comprend des terrasses couvertes de broussailles le long de la rivière Fraser, et les plateaux plus élevés sont couverts d'arbres épais.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt-sept hommes, vingt-deux femmes et dix-huit enfants, ce qui fait un total de soixante-sept âmes. Il y a eu, durant l'année, dix naissances et quinze décès.

Santé et précautions sanitaires.—La petite vérole s'est déclarée dans cette réserve en janvier de la présente année, et quand on a découvert la maladie, trois personnes étaient atteintes. Ces dernières ont été de suite isolées, et la réserve entière a été mise en quarantaine. La maladie ne s'est heureusement pas propagée, il n'y a eu qu'un seul nouveau cas après les trois premiers. Tous les malades se sont rétablis, et après quarante-six jours de quarantaine, le médecin a déclaré que la santé était bonne. La majorité des décès ont eu lieu parmi les enfants.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages comprennent la culture, la chasse et la pêche ; ils servent aussi comme bateliers, tendent des trappes et s'engagent comme garçons de ferme chez les colons blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont assez bons, si l'on exempte les écuries pour les chevaux, qui sont misérables. Ils possèdent un certain nombre de chevaux et traîneaux, ainsi qu'une quantité d'instruments aratoires et un wagon.

Education.—Aucun des enfants n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur la réserve une petite église et portent beaucoup d'intérêt à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens paisibles, qui cultivent mieux leurs terres qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU LAC SETON OU MISSION N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté occidental du lac Seton, et sa superficie est de mille quatre-vingt-cinq acres.

Configuration.—Plateaux découverts exigeant l'irrigation, versants de montagnes boisés, et terres à pâturage pauvres.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt-sept hommes, dix-neuf femmes et vingt-cinq enfants, ce qui fait un total de soixante-onze âmes. Il y a eu, durant l'année, trois naissances et un décès.

Santé et précautions sanitaires.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les maisons et environs sont tenus en bon état, et je vaccine moi-même ces gens.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et de jardinage, transportent les fardeaux avec des chevaux depuis la réserve jusqu'au mines d'or de la rivière du Pont, s'engagent comme journaliers à divers ouvrages, chassent, pêchent et exploitent des mines d'or.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont assez convenables, la plupart en bois de service scié. Ils possèdent un certain nombre de chevaux, quelques bêtes à cornes et cochons et des instruments aratoires en quantité suffisante pour leurs travaux.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils ont dans la réserve une petite église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles. Leur progrès n'est pas considérable ; ils ne peuvent cultiver beaucoup de terres par suite de la rareté de l'eau pour l'irrigation.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU LAC SETON OU ENIAS N° 2.

Cette réserve est située sur le côté occidental du lac Seton, à environ six milles de son débouché, et sa superficie est de cent soixante-six acres. La configuration de la réserve comprend des plateaux exigeant l'irrigation, des versants de montagnes boisés et pas de terres à pâturages.

Il n'y a sur cette réserve qu'un seul homme et une seule femme. Ces derniers vivent de chasse, de pêche et de jardinage.

BANDE DE LAC SETON OU SLOSH N° 5.

Réserve.—Cette réserve est située à la tête du lac Seton et renferme mille quatre-vingts acres. La configuration consiste de plateaux et bas-fonds, exigeant tous l'irrigation, lesquels sont entourés de hautes montagnes fortement boisées.

Statistique vitale.—La population se compose de douze hommes, douze femmes et dix enfants, ce qui fait un total de trente-quatre âmes. Il n'y a eu ni naissances ni décès dans le cours de l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages a été bonne; aucune maladie grave n'a sévi parmi eux.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de chasse, pêche, et transportent des fardeaux avec des chevaux aux mines de la rivière du Pont. Il y a quelques années ils gagnaient beaucoup d'argent en faisant la traverse du lac Seton en canots,—cette occupation n'existe plus, car il y a maintenant sur le lac deux steamers appartenant à des blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent des bâtiments d'une classe convenable, de bons chevaux, quelques bêtes à cornes et cochons, des wagons, traîneaux, harnais, selles et quantité d'instruments aratoires.

Education.—Aucun enfant de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Tous sont catholiques romains. Il y a sur la réserve une petite église dans laquelle il y a l'office religieux tous les jours.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de rudes travailleurs; la plus grande partie de leurs terres ont dû être nettoyées des broussailles qui les couvraient, et ils les améliorent constamment.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DU LAC SETON OU NECAIT N° 6.

Réserve.—Cette réserve est située au pied du lac Anderson et renferme quatre-vingt-quatre acres. La configuration comprend des plateaux et bas-fonds entourés de hautes montagnes fortement boisées,—il n'y a pas de terres à pâturages.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt hommes, dix-sept femmes et seize enfants, ce qui fait un total de cinquante-trois âmes. Il y a eu, durant l'année, quatre naissances et pas de décès.

Santé.—La santé des membres de cette bande a été bonne.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de jardinage, du transport en bateaux et canots sur le lac Anderson, de la chasse, de la pêche; ils tendent aussi des trappes et s'engagent comme journaliers à divers ouvrages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes maisons d'habitation et écuries, quelques bons chevaux et traîneaux et une quantité passable d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens paisibles et industrieux. Leur réserve étant si petite, il leur est difficile d'y faire beaucoup de progrès.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise catholique romaine. Un missionnaire va les visiter régulièrement, et les exercices ont lieu dans une petite église sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU CREEK DU SOUDE.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur le côté oriental de la rivière Fraser et le reste le long du chemin de Caribou, à environ quatorze milles au sud de la première partie. La réserve a une superficie de trois mille cinq acres. La configuration est comme suit: dans la partie le long de la rivière Fraser, ce sont des plateaux, tandis que le long du chemin de Caribou, ce sont des prairies; les pâturages sont excellents aux deux endroits et il y a d'assez bon bois.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt-six hommes, trente-deux femmes et vingt-deux enfants, ce qui fait un total de quatre-vingts âmes. Il y a eu durant l'année deux naissances et six décès.

Santé et précautions sanitaires.—La plupart des décès dans cette réserve ont été causés par la pulmonie. Ces gens avaient été malades depuis longtemps. Autrement la santé des sauvages est bonne. Leurs maisons sont tenues proprement, et on les vaccine.

Ressources et occupations.—Les principales occupations comprennent la culture, le transport de leurs produits aux mines d'or ; ils s'engagent comme garçons de ferme chez les colons blancs, font la chasse, la pêche et tendent des trappes. Les femmes fabriquent et vendent des mocassins et gants de peau de chevreuil tannée.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent des maisons assez convenables et de bonnes écuries, quelques bons chevaux, wagons, traîneaux, harnais, selles et quantité d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et ont fait durant l'année de grandes améliorations sur la réserve, y construisant une nouvelle maison, rompant de nouvelles terres et construisant un grand fossé pour les fins de l'irrigation.

Education.—Quelques enfants de cette bande fréquentent l'école d'industrie du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et possèdent sur la réserve une très jolie église où un missionnaire va les visiter régulièrement. Ils s'intéressent beaucoup à la religion.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DE STONE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord occidental de la rivière Chilcoten et occupe une superficie de quatre mille huit cent quatre-vingt-dix acres. La configuration comprend des plateaux exigeant l'irrigation, de bonnes terres à pâturages et de bonnes prairies.

Statistique vitale.—La population se compose de trente-six hommes, trente-sept femmes et trente-trois enfants, ce qui fait un total de cent six âmes. Il y a eu trois naissances et deux décès durant l'année.

Santé et précautions sanitaires.—Il y a eu très peu de cas de maladie, et de nature peu grave. Les maisons et leurs environs sont dans un bon état sanitaire.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, font la chasse, la pêche, tendent des trappes et travaillent comme journaliers et garçons de ferme chez les colons blancs. Plusieurs sont employés comme " cowboys " chez les éleveurs d'naimaux.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes maisons, de bons chevaux, des traîneaux, harnais, selles et une quantité convenable d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Tous sont catholiques romains, il y a une petite église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens sont industrieux, mais jusqu'à tout récemment ils s'occupaient plus de chasse et de pêche que de la culture de leurs terres. Aujourd'hui ils se préparent à cultiver une bonne partie de la réserve, et ils ont passé beaucoup de temps et fait beaucoup de travail pour construire un grand fossé par lequel ils pourront y conduire de l'eau pour les fins de l'irrigation. Ils ont aussi construit cette année de bonnes maisons et écuries.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DE TOOSEY.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek Riskie, un petit cours d'eau qui se jette dans la rivière Chilcoten. La superficie de la réserve est de six mille trois cent trente-quatre acres.

Configuration.—Terres de prairies découvertes exigeant l'irrigation, prairies à foin et excellents pâturages.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt hommes, dix-sept femmes et vingt-deux enfants, ce qui fait un total de cinquante-neuf âmes. Il y a eu durant l'année quatre naissances. Pas de décès.

Santé.—La santé de ces gens a été bonne, il n'y a eu aucun cas de maladie.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de chasse et de pêche; ils tendent aussi des trappes et s'engagent comme journaliers et garçons de ferme chez les colons blancs, et comme "cowboys" dans les ranches.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent des bâtiments très convenables. Ils ont des chevaux, chariots, traîneaux, des bêtes à cornes, harnais, selles et des bons instruments aratoires.

Education.—Aucun enfant de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles, et font progresser la réserve. Tous leurs bâtiments ont été déplacés de l'endroit où ils se trouvaient situés autrefois, et transportés dans un lieu plus commode de la réserve; on y a ajouté quelques habitations confortables.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU LAC-WILLIAMS.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du lac Williams et a une superficie de quatre mille six cent cinq acres. La configuration de la réserve consiste de bas-fonds, d'excellents prés à foin entourés de bonnes terres à pâturages.

Statistique vitale.—La population se compose de cinquante-un hommes, cinquante-cinq femmes et trente-sept enfants, ce qui fait un total de cent quarante-trois âmes. Il y a eu durant l'année quatre naissances et cinq décès.

Santé et précautions sanitaires.—Beaucoup ont été malades de grippe et de pneumonie à cet endroit. Les maisons sont tenues proprement et j'ai vacciné tous les sauvages.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, transportent leurs produits aux marchés, s'engagent comme journaliers à différents ouvrages, chassent, pêchent et tendent des trappes.

Bâtiments, bétails et instruments aratoires.—Ils possèdent de bons bâtiments, chevaux, bêtes à cornes, cochons, wagons, traîneaux, harnais, selles et une quantité convenable d'instruments aratoires.

Education.—Un grand nombre des enfants de cette bande fréquentent l'école d'industrie du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et il y a sur la réserve une très jolie église.

Traits caractéristiques et progrès.—C'est une population industrieuse et paisible, et la réserve progresse.

Tempérance et moralité.—Règle générale ils sont tempérants et moraux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Somme toute, les sauvages de cette agence améliorent graduellement leur condition ; on constate particulièrement des progrès dans la culture de leurs terres et le soin qu'ils donnent à leurs maisons, qui sont beaucoup mieux meublées qu'autrefois, et tenues plus proprement. On voit maintenant dans presque toutes leurs maisons dudes bons poêles, tant pour les fins de la cuisines que du chauffage.

L'école d'industrie du Lac-Williams, où l'on enseigne à cinquante enfants, fait beaucoup de bien. Les élèves font d'excellents progrès dans leurs métiers et études.

On ne saurait donner trop de louanges au révérend directeur, à la directrice, ainsi qu'aux instituteurs de cette école, pour le soin et l'attention qu'ils portent aux élèves, parfois dans des circonstances très difficiles.

Je demeure, etc.,

E. BELL,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
BUREAU DU SURINTENDANT DES SAUVAGES,
VICTORIA, 5 octobre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de la Colombie-Britannique, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

J'ai transmis au département, aussitôt que possible après les avoir reçus, les rapports et états statistiques des différents agents ainsi que les rapports des différentes écoles d'industrie et pensionnats; les renseignements qui me sont fournis dans ces rapports, sous leurs différents chefs, sont tellement détaillés qu'il ne me reste à faire que des commentaires généraux sur ce qui me paraît exiger une mention spéciale.

Statistique vitale.—La comparaison de la population des différentes agences, dont j'ai reçu jusqu'ici la statistique, avec les chiffres du précédent exercice pour les mêmes agences, accuse une diminution, mais très faible. D'un autre côté, il se peut que la statistique qui me viendra de quelques autres agents compense et au delà pour cette diminution.

Santé et précautions sanitaires.—La population sauvage de la Colombie-Britannique a joui d'une bonne santé durant la période comprise dans le présent rapport, et si la picote ne s'était pas malheureusement déclarer à Quesnelle, dans la partie du nord de l'agence du Lac-Williams, ainsi que sur les rivières Nass et Skeena, dans l'agence de la Côte Nord-Ouest, les sauvages n'auraient pas souffert d'autres maladies

que celles provenant de leur ignorance des conditions sanitaires. Grâce aux mesures promptes et énergiques adoptées par le département, les malades de la petite vérole ont été isolés et tenus sous une stricte surveillance, tous les gens que l'on pouvait soupçonner d'avoir été en contact avec les malades furent mis en quarantaine, en sorte qu'à l'expiration du temps prescrit par les médecins, les malades et autres purent être remis en liberté comme auparavant après cependant qu'on eut pris toutes les précautions sanitaires ordinaires pour empêcher la propagation de la contagion. On peut supposer ce qu'aurait été une épidémie de petite vérole dans l'agence de la Côte Nord-Ouest quand on saura qu'à l'époque où la maladie s'est déclarée sur les rivières Nass et Skeena, il y avait rassemblé à cet endroit de trois à quatre mille personnes, dont la majorité se composait de sauvages. Les malades ont été si bien soignés, tant à la réserve de Quesnelle qu'à la Côte Nord-Ouest, qu'il n'y a pas eu de décès au premier endroit, et qu'au second il n'est mort qu'un seul malade, un enfant dont la constitution était loin d'être vigoureuse. Pendant que j'en suis à parler de ce sujet, l'occasion me semble favorable pour dire que l'on doit beaucoup de louanges au vénérable archidiacre Collison, au révérend J. B. McCullough, au Dr Joseph Gibbs, ainsi qu'aux autres médecins qui ont travaillé de concert avec lui, savoir, les docteurs Bolton, Wrinch et Ardagh, pour leur assiduité à soigner les malheureux ainsi que pour faire disparaître toute trace de la détestable maladie. La petite vérole a également sévi dans l'agence de Kootenay, mais c'est pour moi un plaisir de dire que la maladie n'a pas attaqué d'autres personnes que des blancs qui avaient été évidemment en contact avec des malades assez nombreux dans les Etats-Unis de l'ouest, à proximité de la frontière internationale. La grippe et la rougeole, deux maladies qui ont fait tant de victimes jusqu'ici parmi la population sauvage, semblent avoir complètement disparue. La consomption et les scrofules sont les deux maladies qui affaiblissent la constitution des sauvages et sont la cause majeure de toutes les autres indispositions, soit directement soit indirectement, et si l'on y joint l'exposition inutile au mauvais temps, ce qui arrive si souvent et pour les parents et pour les enfants, le résultat est loin de contribuer au bien-être physique des aborigènes.

Depuis qu'il commence à se civiliser, le sauvage abandonne graduellement son habitation d'autrefois, exposée au grand air, spacieuse, se composant d'une seule chambre ressemblant à une grange, au milieu de laquelle se trouvait placé un feu pour le confort et la joie des différents occupants, et adopte le petit cottage rustique renfermé. Mais souvent cette maison est surchauffée quand le temps est mauvais, en sorte que l'on y étouffe faute d'air, ce qui devient très insalubre quand on y demeure. C'est difficile de faire comprendre aux aborigènes toute l'importance d'avoir constamment une abondance d'air frais. Il considère l'air frais comme quelque chose d'intangible et par conséquent une entité dont l'on peut ne pas tenir compte à volonté sans aucun détriment. Il pourra se montrer soigneux de ne boire que de l'eau pure, et refusera souvent certains aliments qu'il ne croira pas convenables à son idée de vie hygiénique, mais quant à l'air qu'il respirera cela ne paraît lui être d'aucun souci. L'on peut mentionner que les missionnaires des différentes religions parmi les sauvages font sous ce rapport beaucoup de bien, et il en est de même pour les agents du département qui cherchent à inculquer dans l'esprit des sauvages la nécessité de bien observer toutes les précautions sanitaires connues par la science. On a de temps à autre demandé aux agents de prendre la peine d'expliquer aux sauvages dont ils ont la direction, les instructions données à des intervalles périodiques par le département sur les questions de santé, et l'on espère que l'on comprendra mieux dans un avenir rapproché tous les avantages provenant de la connaissance exacte des lois de la nature, particulièrement quant aux causes et à l'amélioration des conditions qui rendent la consomption possible. Les agents et médecins pratiquent la vaccination, et presque tous les sauvages des différentes agences ont été vaccinés; on les vaccine de nouveau chaque fois que l'on croit la chose à propos. Les hôpitaux sauvages de Port-Simpson et de Lytton sont toujours d'un avantage incalculable pour les bandes qui résident ou séjournent dans ces localités respectives, et les crédits que le département accorde à

ces institutions contribuent très fortement à les faire bien administrer. Les sauvages qui ont besoin de soins médicaux n'hésitent pas d'y demander leur admission, et l'on connaît nombre de cas où l'on a sauvé la vie des malades qui sont venus s'y faire traiter. L'hôpital de Metlahkahtla a été fermé durant l'exercice parce que l'on n'a pu, dit-on, y obtenir les services d'un médecin. L'on espère cependant que cette difficulté disparaîtra bientôt.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Le temps en s'écoulant amène l'abandon graduel de l'ancienne habitation sauvage ressemblant aux ranches pour le symbole plus prétentieux de la civilisation,—le cottage, que l'on peut voir maintenant en plus ou moins grand nombre dans la plupart des réserves, selon que les habitants de ces réserves ont le désir d'imiter la manière de vivre de leurs voisins blancs. Dans quelques parties de l'agence de la côte nord-ouest, des villages entiers se composent d'habitations du type cottage, et ces maisons renferment ordinairement les articles de commodité et quelquefois même de confort de la vie civilisée. L'on peut voir dans les maisons des sauvages, des machines à coudre, poêles de cuisine, lits et tables, ainsi que nombre d'autres articles semblables à ceux qui meublent celles de leurs voisins blancs. La même remarque s'applique à plusieurs des autres agences de la surintendance. Dans toute la province la tendance est vers le progrès, et chaque année témoigne de quelque marque d'amélioration dans presque chacune des nombreuses réserves. L'amélioration est visible dans le style et la méthode de construction de quelques-unes des granges, remises et dépendances en général, et sur les réserves qui conviennent spécialement à la culture l'œil rencontre presque partout des granges remplies de foin et de grain. L'élevage du bétail se fait jusqu'à un certain point dans les agences de la terre ferme, en Colombie-Britannique ainsi que dans l'agence de Corichan, mais pas au point assurément que l'on pourrait pratiquer cette industrie si l'on considère toutes les ressources dont les sauvages disposent. Il y a là des étendues immenses de terres qui pourraient être utilisées aux fins de pâturages, et l'on a toute raison de s'attendre qu'avant quelques années beaucoup plus de sauvages y consacreront sinon tout leur temps, au moins autant que l'exigera l'importance de la question. Il est importé chaque année dans la province un nombre considérable d'animaux (terme qui comprend les animaux domestiques que l'on voit en général sur la ferme ordinaire) pour la demande incessante qui paraît aller toujours en augmentant. Des marchés pour ces animaux et les produits qu'ils donnent s'ouvrent rapidement dans toutes les parties du pays, et ce fait stimulera sans doute ceux qui occupent la terre dans les différentes réserves à profiter des avantages que leur rapportera cette importante branche de l'agriculture,—laquelle tend à enrichir le sol, et non pas, comme dans le cas de la production du grain et des racines, à lui enlever rapidement sa fertilité, à moins qu'il ne soit pris des moyens de la féconder de nouveau par des engrais. Le bétail possédé par les sauvages s'améliore d'année en année et convient davantage aux nouvelles conditions. Dans le cours de l'année dernière, de même que jusqu'à présent, plusieurs personnes à l'aise et des associations énergiques s'occupant de l'élevage des animaux, ont importé de temps à autre nombre de bêtes à cornes des races améliorées dans la Colombie-Britannique, non seulement de l'est du Canada mais également de la Grande-Bretagne; comme ces animaux se trouvent disséminés un peu partout dans la province, ils ne peuvent que contribuer fortement à l'amélioration du bétail appartenant aux sauvages. Les petits de quelques-unes de ces bêtes à cornes importées sont déjà en la possession des sauvages, et il existe une rivalité amicale entre les membres des différentes réserves pour avoir les meilleurs animaux.

Par suite de la dépense faite par le département pour l'irrigation dans quelques-unes des réserves de l'agence Kamloops-Okanagan,—savoir, à Halant et Haltkam—l'on a rendu propres à la culture de grandes étendues de terre qui jusqu'ici n'y convenaient aucunement, faute d'eau. Des explorations pour le même travail ont été faites sur la réserve de Bonaparte, et avec l'avance de sommes d'argent aux sauvages Ashcroft, il est certain que les mesures si généreuses prises pour l'avancement des travaux agricoles des sauvages produiront un bien permanent considérable.

Les sauvages des différentes réserves situées dans les régions agricoles possèdent un certain nombre de faucheuses et moissonneuses ; dans la vallée de la Cowichan l'on peut dire que tout le battage du grain, tant chez les cultivateurs blancs que chez les sauvages, se fait par des sauvages avec des machines qui leur appartiennent.

La plupart des sauvages qui sont allés chercher de l'emploi dans les établissements de conserves de saumon de la rivière Fraser sont revenus à la fin de la saison de pêche, ne rapportant que peu ou point d'argent. Un grand nombre de gens des diverses nationalités se trouvaient sur la rivière dans le but de travailler à prendre, nettoyer et mettre en conserve le poisson, et la saison commençait à peine qu'on entendait parler de troubles de tous côtés. Un différend s'est élevé au sujet du prix convenu du poisson entre les propriétaires des établissements de conserves et les pêcheurs, qui se composaient principalement de blancs, de sauvages et de Japonais. Les pêcheurs blancs, à l'opposé des pêcheurs japonais, demandaient un prix plus élevé par poisson qu'ils devaient prendre que les propriétaires de conserves n'en voulaient payer. Les pêcheurs japonais se déclaraient prêts à pêcher aux conditions posées par les propriétaires de conserves, mais les blancs et les sauvages ne le voulaient pas. Les sauvages et les blancs persistèrent à exiger le prix plus élevé, et la querelle est devenue si vive entre quelques blancs et Japonais, se manifestant par la destruction de rets coûteux et autres actes semblables, que les juges de paix de l'endroit ont cru nécessaire de faire venir un détachement de la milice locale sur le théâtre des troubles, à Stevenson, pour parer à toute émeute possible. Les sauvages heureusement ne prirent aucune part active à la démonstration contre les Japonais, bien que l'agent Devlin ait eu besoin du plus grand tact afin d'empêcher quelques sauvages de l'agence de la Côte Nord-Ouest à montrer leur hostilité à l'égard des Japonais. M. Devlin mérite les plus grandes louanges pour avoir pu contrôler les sauvages, ce qui a probablement empêché un recours à la force brutale. Certains sauvages, en voyant cet état de choses, n'ont pas voulu demeurer plus longtemps aux établissements de conserves et sont retournés chez eux. A tout prendre l'on peut dire que les gains obtenus par les sauvages sur la rivière Fraser n'ont pas répondu à l'attente. Pour aggraver encore les choses, les sauvages des dictricts de Pemberton, Douglas et Harrison, dans l'agence de la Fraser, ont perdu la plus grande partie de leurs récolte, ainsi que leurs volailles et bêtes à cornes, à la suite des inondations, en sorte que si le département n'était pas intevenu et ne leur avait pas fourni des grains de semence, il y aurait eu, sans doute, beaucoup de souffrance.

Avec de l'économie et du travail ces sauvages seront bientôt aussi à l'aise qu'avant la calamité qui les a frappés. Les pêcheurs ont pris de grandes quantités de poissons aux établissements de conserves de saumon, des rivières Skeena et Nass, ainsi qu'à l'anse Rivers et dans la baie de l'Alerte, et en conséquence, les gains ont été magnifiques, si l'on tient compte de la durée de la saison de pêche. Cela leur a permis de faire d'amples approvisionnements. Les sauvages des agences de la Côte Nord-Ouest et Kwawkewlth qui ont pris ces quantités de poissons ont compris qu'ils avaient beaucoup à se féliciter en comparant le résultat de leur saison de pêche à celui obtenu sur la rivière Fraser. Une forte migration du saumon dans le haut des rivières de l'agence de la Côte Nord-Ouest promet également un ample approvisionnement pour l'hiver aux sauvages d'une grande partie de l'agence Babine. Les sauvages de cette dernière agence ont pris de grandes quantités de saumon, poisson qui compose leur principale nourriture, et les rapports venant de cette région indiquent qu'on s'est procuré tout le poisson qu'il fallait.

Depuis quelques années certains des sauvages de l'agence Babine gagnent des sommes d'argent considérables à porter des fardeaux pour les prospecteurs et mineurs, à servir de guides, ainsi qu'à accomplir différents travaux se rattachant à ces occupations. D'autres parmi ces sauvages se rendent chaque année aux établissements de conserves de la Skeena et y trouvent de l'emploi rémunérateur. On sait aussi que quelques-uns vont travailler aux champs de houblon de l'Etat de Washington, D.C., mais, règle générale, ceux qui se rendent là viennent principalement des agences de la Côte Ouest et de Cowichan.

Un certain nombre de Tsimpsheans de l'agence de la Côte Nord-Ouest et de Cowichan vont aussi cueillir le houblon dans les champs de l'Etat de Washington, mais quand on a déduit de leur gain la dépense de l'aller et du retour, il leur reste si peu qu'il eut été mieux pour eux de rester chez eux. En aidant certains sauvages de l'agence Kootenay à faire l'irrigation des terres, le département leur a donné un grand encouragement, et si de bons marchés peuvent s'ouvrir dans le voisinage à la suite de la découverte de différents dépôts minéraux dans cette partie de la province, aucun autre stimulant ne paraît devoir être nécessaire pour porter ces gens à abandonner entièrement leur vie de chasse et à consacrer la plus grande partie de leur temps aux travaux de l'agriculture.

Education.—Le nouveau pensionnat à la Mission Squamish, agence de la Fraser, ainsi que le pensionnat Clayoquot, agence de la Côte Ouest, se sont ouverts sous des auspices favorables, et l'on a jusqu'ici toute raison de croire que le travail si bien commencé sera poursuivi avec zèle et intelligence.

Règle générale les enfants sauvages n'aiment pas d'abord les pensionnats et écoles d'industrie; la discipline nécessaire qui les oblige de se contraindre jusqu'à un certain point met leur patience à une trop grande épreuve, et il est difficile de leur faire perdre le désir de reprendre leurs associations d'autrefois et de revoir les endroits qu'habitent leurs parents, où leurs mouvements sont aussi libres que le vent qui souffle.

Les rapports trimestriels et autres relevés des différentes écoles d'industrie et pensionnats de la surintendance, qui ont été périodiquement envoyés au département dans le cours de l'année, indiquant qu'à tout prendre un progrès lent mais constant se manifeste tant dans les branches d'instruction élémentaires enseignées à ces institutions que dans l'enseignement manuel donné aux élèves. Mais les enfants sauvages des différents établissements n'ont pas le même encouragement à étudier que les enfants blancs dans la même situation. Dans le cas de ces derniers, en effet, bon nombre des parents comprenant parfaitement tous les avantages qu'il y a pour leurs enfants d'avoir une bonne instruction, tandis que les parents des enfants sauvages, ne connaissant que très peu, sinon rien des sujets que traitent de jour en jour les instituteurs ayant la direction de leurs enfants, ne peuvent s'intéresser au même degré aux études assignées aux élèves.

En conséquence le travail scolaire doit se ressentir du manque d'intérêt que lui portent les sauvages adultes et en souffre d'autant comparativement à ce qui a lieu pour les enfants des blancs placés dans des institutions semblables. Les directeurs et instituteurs, comprenant ce fait, font de leur mieux pour engager les élèves à tenter de plus grands efforts et l'administration des écoles ainsi que les agents du département n'épargnent rien pour encourager parmi les sauvages en général cet intérêt à l'éducation qui forme un trait si essentiel de la vie scolaire. Les résultats obtenus témoignent jusqu'à un certain point qu'on n'a jamais abandonné la tâche. L'instruction donnée aux enfants sauvages, qui ont le privilège de fréquenter les écoles établies pour leur avantage, finira tôt ou tard par leur faire prendre des habitudes de propreté et d'ordre, et par leur faire apprécier la valeur du temps et de la discipline.

Comme d'un autre côté le pays se colonise rapidement, et que par suite la population blanche devient chaque jour en contact plus étroit avec les aborigènes, l'expérience que ces derniers acquerront ainsi les portera, avec le temps, à faire de nouveaux efforts pour leur avancement général.

Religion.—Presque toutes les sectes chrétiennes ont un représentant à des centres commodes dans la surintendance, et l'on peut dire que les besoins spirituels des membres des différentes bandes n'ont pas à souffrir sous ce rapport. Chaque missionnaire célèbre les offices religieux à des intervalles réguliers, et la présence à l'église ne laisse rien à désirer.

Dans certains cas les églises sont très éloignées des maisons de quelques-uns des sauvages, cependant cela ne les empêche point d'y venir, car si la distance est trop grande pour être convenablement franchie à pied on prend la voiture, si on en pas-

sède une, et sinon on emprunte celle d'un voisin sauvage. S'il n'y a pas de voiture disponible et que le voyage puisse se faire par eau, on se sert du canot. Les sauvages aiment à assister au service divin, car à part les avantages spirituels qu'ils en retirent par la prière, et l'enseignement qui leur est donné, c'est pour eux une occasion de rencontrer des amis et connaissances, vivant près ou loin d'eux. Les sauvages dépensent annuellement des sommes considérables à construire de nouvelles églises ainsi qu'à réparer les anciennes, et ils manifestent parfois un vif intérêt quand des questions d'une nature religieuse se présentent, soit dans le cours de la conversation ordinaire soit dans les nombreuses assemblées tenues de temps à autre sur les différentes réserves afin de discuter des sujets se rattachant à leur bien-être.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de la surintendance ont un grand désir de gagner de l'argent, tellement même que souvent lorsqu'ils cherchent de l'emploi ils dépensent autant à voyager qu'ils ne gagnent à accomplir l'ouvrage désiré. Il en est ainsi particulièrement pour la grande majorité de ceux qui vont aux champs de houblon de l'Etat de Washington voisin. Mais il fait cependant plaisir de voir que les sauvages montrent ce grand désir de pourvoir à leurs besoins, et leur énergie et industrie méritent les plus grandes félicitations.

Un grand nombre de sauvages des agences de Babine et de la Côte Ouest recherchent et obtiennent de l'emploi comme porte-faix, guides ou courriers pour les prospecteurs et les mineurs, et donnent généralement satisfaction. Là où il y a de l'argent à faire, les sauvages désirent vivement le gagner, et autrefois on comptait entièrement sur eux pour la capture du saumon dans les différents établissements de conserves de la province. Récemment un grand nombre de Japonais sont entrés dans la lice du travail et les gains des sauvages dans les pêcheries se trouvent considérablement réduits. Le long de certaines parties de la côte, certains sauvages gagnent des sommes considérables à la manipulation des billots, occupation qui à présent est tout à fait rémunératrice.

Quant au respect qu'ils montrent pour l'observance des lois et de l'ordre, on peut dire avec raison que les sauvages sont presque des modèles sous ce rapport, la plus grande partie des accusations portées contre eux se rattachant à la possession et à l'usage des boissons enivrantes.

Tempérance et moralité.—Tenant compte des circonstances, de l'entourage et des associations de la population sauvage, nous devons nous féliciter de ce que leur conduite est aussi bonne qu'elle est. Le nombre de condamnations obtenues contre les sauvages à cause de leur habitude de prendre des boissons enivrantes, et des maux qui en découlent, n'est pas considérable lorsque l'on compare leur nombre au chiffre total de la population sauvage de la province. Les zélés et énergiques missionnaires des différentes églises parmi les aborigènes accomplissent une belle œuvre, et la tendance sous le chef qui fait le sujet de ce rapport, est d'arriver à un degré plus élevé de pureté de mœurs.

Observations générales.—Il y a moins d'une vingtaine d'années un bon nombre de sauvages des côtes de la mer trouvaient un emploi profitable comme matelots, ou autre ouvrage semblable sur les navires à passagers et à fret faisant le service des côtés ; depuis quelques années, cependant, le travail des blancs a presque complètement supplanté celui qu'on employait antérieurement ; et les sauvages ci-devant engagés ont dû chercher ailleurs du travail ou rester chez eux sur leurs réserves. Dans les établissements de conserves, surtout dans ceux de la rivière Fraser, on emploie un grand nombre de Chinois et de Japonais, au détriment des sauvages et de leur perte monétaire. Aujourd'hui, la tendance générale parmi les la plupart des sauvages, est de rester soit sur leur réserve, soit dans les environs et de gagner autant que possible sans s'éloigner trop de leurs réserves.

Sur les rivières Skeena et Nass, les Chinois et les Japonais semblent rapidement supplanter les sauvages, et l'on remarque un état de choses semblables à Rivers-Inlet, plus au sud,

Les médicaments fournis aux missionnaires et aux autres par le département ont beaucoup contribuer à soulager les souffrances. Des médicaments sont habituellement envoyés seulement aux districts éloignés où il n'y a pas de médecins, et les malades indigents sont les seuls qui reçoivent des médicaments aux frais du département.

Les grains de semence et les instruments aratoires fournis par bienveillance de temps en temps ont été reçus avec reconnaissance par les sauvages qui étaient assez malheureux pour avoir besoin de cette aide.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,
Surintendant des sauvages.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
COLOMBIE-BRITANNIQUE,
VICTORIA, 24 octobre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'ouvrage fait pendant la dernière année par la commission des réserves des sauvages, et par les arpenteurs qu'elle emploie.

Le 25 avril dernier, l'arpenteur Skinner, d'après mes instructions, se rendit à la rivière Skeena, pour y compléter l'arpentage des réserves pour les bandes sauvages de Kitwangar, Kitselas, Kitsumkaylums et Kitkahtla ; ce travail fut terminé le 6 septembre dernier, lorsqu'il renvoya son personnel de campagne et revint au bureau central, se présentant à Victoria le 17 du mois dernier.

Trois jours plus tard il fut envoyé au Creek-du-Canot, sur la Fraser supérieure, avec instruction d'arpenter les réserves suivantes, savoir: n° 4, Spilmouse, 400 acres ; n° 5, Lac-du-Poisson, 105 acres ; et n° 6, Lac-Toby, 440 acres. Je dois dire que ces réserves ont été désignées par l'ancien commissaire des réserves en 1895. M. Skinner revint à Victoria le 14 du courant et fit rapport de l'achèvement satisfaisant de l'ouvrage en dernier lieu mentionné ; depuis ce temps il a été occupé dans le bureau à compléter ses comptes et à mettre en ordre ses notes de campagne, etc. Je dois ajouter que son rapport sur l'ouvrage de la saison a été expédié au ministère le 16 du courant.

L'ouvrage de l'arpenteur Green au commencement de l'année, a été consacré à dresser des plans d'arpentage et à examiner les notes de campagne de MM. Skinner et Devereux sur les travaux que ces messieurs ont fait en 1900; il a aussi été occupé à fair des esquisses des plans résultant de ces travaux, pour le ministère, pour le gouvernement provincial, pour les différents agents des sauvages, et pour les divers chefs sauvages dont les bandes étaient particulièrement intéressés dans ces travaux. Plus tard, d'après mes instructions, il arpenta des réserves à Sicamouse et Lytton, et dans d'autres temps il a été employé à Chilliwack, Katzie, Nanaïmo, au lac Niskainlith et à Cowichan, pour des affaires concernant les terres des sauvages ; des rapports détaillés sur ces travaux ont été transmis en temps utile au ministère.

Conformément à des arrangements faits et dont le ministère a été avisé, je quittai Victoria en compagnie de l'arpenteur Green, le 5 du mois dernier, pour Bella Coola, dans l'intention de partir de cet endroit pour aller désigner des réserves pour les sauvages habitant le pays situé au nord de Chilcotin. Deux bandes de sauvages résidant aux lacs Uhlcatcho et Cluskus, respectivement, ont été visitées et des réserves renfermant les pêches, leurs prairies à foin et leurs jardins, ont été tracées pour eux

à leur grande satisfaction. A Uhlcatcho, les indigènes sont au nombre de soixante-onze, et à Claskus il y en a soixante et dix-neuf.

A cause de l'extrême rudesse du pays traversé, son état sauvage et inhabité, les longues distances à parcourir, l'absence de moyens de transport sur lesquels on puisse compter, etc., j'ai été forcément absent de Victoria beaucoup plus longtemps que je ne prévoyais, surtout vu que j'ai été retardé sur la côte pendant neuf jours après mon retour à Bella Coola à cause du service très irrégulier des steamers dans ces parages.

Aussitôt qu'il me sera possible de le rédiger, j'enverrai au ministère un rapport complet sur l'ouvrage en dernier lieu mentionné, avec des esquisses, des minutes des décisions, et tous les autres rapports qu'on fait ordinairement dans ces circonstances.

En terminant, je suis heureux de dire que l'ouvrage qu'il reste à faire sous le rapport de la *désignation* de réserves pour les sauvages dans cette surintendance a été réduit au minimum dans ces deux ou trois dernières années; le principal ouvrage qui exige notre attention à présent est l'arpentage des morceaux de terre déjà assignés aux sauvages.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,

Surintendant des sauvages et commissaire des réserves, C.-B.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

VICTORIA, C.-B., 16 octobre 1901.

M. A. W. VOWELL,

Commissaire des réserves sauvages,

Victoria, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les travaux de la dernière saison.

Conformément à vos instructions, j'ai quitté Victoria le 25 avril, sur le steamer *Princess Louise*, à destination de la rivière Skeena, pour compléter les arpentages pour les tribus Kitwanger, Kitselas, Kitsumkaylum et Lakelse, et je suis arrivé à Port-Essington le 30.

Je fus retenu à Port-Essington jusqu'au 4 mai, lorsque prenant passage à bord du steamer *Hazelton* je remontai la rivière et jarrivai à Kitselas le 7, où je plantai mon camp et commençai l'ouvrage pour la tribu Kitselas.

L'ouvrage sur la réserve Kitselas n° 1 m'occupa jusqu'au 6 juin, lorsqu'à cause d'une crue rapide de la rivière qui la rendait impossible à remonter, je me rendis aux réserves n° 4 et n°4A, où je fus occupé jusqu'au 27 juin. A partir de cet endroit je me rendis à la réserve n° 5, le 28, et commençai l'ouvrage le lendemain, et terminai l'arpentage le 5 juillet.

A mon retour à Kitselas, le 6 juillet, je trouvai l'eau encore trop haute dans le canyon pour pouvoir passer en canot. Je plaçai donc tout mon équipement de camp sur le steamer *Hazelton* le 8. Un accident arrivé au steamer au cours de son passage dans le canyon causa la perte d'un de mes hommes qui se noya, et subséquemment le steamer étant subséquemment obligé de revenir pour se réparer.

Le 10 juillet, je remontai la rivière en steamer et j'arrivai à la réserve Kitwanger n° 8, le 11. Commençant l'arpentage de cette réserve le 12, je la terminai le 15 juillet, me rendant à la réserve Kitselas n° 7, le lendemain. Ayant terminé cet ouvrage et la réserve n° 3, je me rendis à la réserve n° 2, le 25 juillet, et je commençai l'ouvrage le lendemain.

L'ouvrage sur les réserves n° 2 et n° 2A m'occupa jusqu'au 13 août, le terrain étant très rude, avec une épaisse croissance de bois et de broussailles.

De la réserve n° 2 je me rendis au n° 1, et complétai l'arpentage de la ligne de bornage sud, au sujet de laquelle j'avais demandé des instructions.

Quittant la réserve n° 1 le 19 août, j'arrivai à la réserve n° 6 et commençai l'ouvrage le même jour, terminant l'arpentage le 20 août, ayant ainsi arpenté toutes les réserves pour la tribu des sauvages Kitselas.

De cet endroit je me rendis à la réserve Kilsumkaylum n° 1 le 20, et ayant contrôlé les lignes et relevés sur cette réserve, me rendis à la réserve n° 2 le 23 août. Ayant terminé l'arpentage, je revins à la réserve n° 1 le 28, et me rendis à la rivière Lakelse le lendemain.

A cet endroit je trouvai la réserve tout à fait abandonnée, aucun sauvage n'y résidait, et aucune amélioration d'aucune espèce n'y avait été faite depuis des années, à part une petite cabane de pêche, située à environ six chaînes en dehors de la réserve, telle que définie par la minute des décisions. Dans ces circonstances je décidai de ne pas faire d'arpentage avant de vous avoir rapporté les faits.

Quittant la rivière Lakelse le 30 août j'arrivai à Port-Essington le 31.

Le lundi, 2 septembre, je partis pour l'île Pitt pour y arpenter la réserve pour la tribu des sauvages Kitkahtla. Arrivé à la réserve le 3, j'en terminai l'arpentage le 5, retournant à Essington le lendemain, où je licenciai les hommes engagés sur la rivière. Je fus retenu à Port-Essington jusqu'au 12, jour où prenant passage à bord du steamer *Tees*, j'arrivai à Victoria le 17.

Quittant Victoria le 20 septembre à destination du creek du Canot, j'arrivai à Clinton le 23, où j'engageai les services des hommes nécessaires et achetai des provisions. Quittant Clinton le 24, j'arrivai à la réerve du ruisseau du Canot n° 6, le 25, commençant l'ouvrage le lendemain. Ayant terminé l'arpentage de cette réserve le 30 septembre, je me rendis à la réserve n° 2 du ruisseau du Canot le 1er octobre, d'où je fis le raccordement nécessaire à la réserve n° 4. Portant le camp à la réserve n° 4, le 3, je commenaçi l'arpentage le 4, et le terminai le 7. De cet endroit je fis le raccordement avec la réserve n° 5, que j'arpentai. Ceci complétait les arpentages pour la tribu sauvage du ruisseau du Canot.

Un grave accident arrivé à mon instrument m'empêcha d'entreprendre les arpentages qui m'avaient été confiés pour la tribu sauvage de Douglas.

Je quittai donc le ruisseau du Canot le 11 octobre et revins à Victoria, où j'arrivai le 14.

Je vous inclus une liste des réserves arpentées et du nombre de milles parcourus, que vous trouverez satisfaisante, je l'espère. La nature extrêmement rude et montagneuse du pays dans la région de la rivière Skeena, jointe à la difficulté d'obtenir des hommes compétents, a empêché de faire des progrès rapides.

J'ai, etc.

E. M. SKINNER.

LISTE des réserves arpentées par E. M. Skinner—1901.

Date.	Tribu.	Nom de la réserve.	No.	Chaînes.	Milles	Chaînes.
Mai	Kitselas	Kitselas	1	900·09	11	20·09
Juin	"	Kshish	4 }	479·42		
"	"	"	4A }			
"	"	Zymoetz	5	59·77	6	59·20
Juillet	"	"	5	160·65		
"	Kitwangar	Chiginkaht	8	154·28		
"	Kitselas	Ketoneda	7	131·47		
"	"	Ikshenegwolk	3	148·93		
"	"	Chimdemash	2	234·97	10	30·40
Août	"	"	2	247·49		
"	"	"	2A	217·92		
"	"	Kulspai	6	55·50		
"	Kitsumkaylum		1	392·22		
"	"		2	185·00	13	58·13
Septembre	Kitkahtla	Klapthlon	5A	164·03		
"	Creek du Canot	Prairie	6	240·00	5	04·03
Octobre	"	Spilmouse	5	260·00		
"	"	Connexion	.....	113·37		
"	"	Lac du Poisson	4	148·70		
"	"	Connexion	.....	72·48	7	34·55
					54	46·40

E. M. SKINNER,
Arpenteur en charge.

(Reçu trop tard pour être publié à l'endroit convenable.)

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE YARMOUTH,
YARMOUTH, 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec état tabulaire pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Statistique vitale.—La population sauvage du comté de Yarmouth se chiffre par quatre-vingt-quatre, une diminution d'un sur l'exercice précédent.

Santé.—La santé générale des sauvages a été très mauvaise pendant la dernière année.

Occupation.—Environ quatre-vingt-dix pour cent des sauvages vivent de chasse, de pêche, de la cueillette des fruits, de la fabrication des paniers et des cercles de mâts ; le reste s'occupe du flottage du bois et travaille dans les scieries.

Education.—La présence à l'école cette année a été très faible ; la crainte de la petite vérole a fait fuir les sauvages dans les bois.

Religion.—Les sauvages sont tous catholiques romains.

Tempérance et moralité.—A l'exception d'un petit nombre, les sauvages sont tempérants ; sous les autres rapports leur moralité est bonne.

J'ai l'honneur, etc.,
W. H. WHALEN,
Agent des sauvages.

RAPPORT DES DIRECTEURS

DES

PENSIONNATS ET DES ÉCOLES INDUSTRIELLES

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGE SAINT-JOSEPH,
FORT-WILLIAM, 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport annuel sur le refuge Saint-Joseph pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—Le refuge Saint-Joseph est situé sur la rive sud de la rivière Kaministiquia, sur une haute colline bien aérée, à environ un mille et demi à l'ouest de la ville de Fort-William, sur la réserve sauvage de Fort-William.

Terrain.—L'étendue de terrain dépendant de l'école sur cette réserve sauvage de Fort-William, dans le district de la baie du Tonnerre, n'est que d'une acre. Elle appartient à la réserve et est dévolue à la Couronne. Le terrain est sablonneux et exige beaucoup de soins pour produire quelque chose. Lorsqu'il est bien cultivé, les légumes, les grains, etc., poussent très rapidement.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est en charpente, de deux étages, avec fondation en pierre et un bon soubassement. Il sert de refuge pour les élèves. Depuis le dernier rapport nous avons fait peinturer les murs de plusieurs des salles, et une partie de cet ouvrage a été faite par les élèves.

Les dépendances se composent d'un bâtiment servant de magasin, un petit poulailler, que l'on a peinturé pendant l'année, et un autre bâtiment à un petite distance du bâtiment principal, et qui sert de classes.

Espace.—Il y a de l'espace pour trente-cinq élèves et un personnel d'environ six personnes.

Présence.—La présence totale pendant l'année a été d'environ trente-cinq, et environ trente externes.

Travail en classe.—On suit le programme d'études autorisés. La plupart des enfants aiment la classe et sont très attentifs. En outre des heures de classe, les enfants ont des heures d'études régulières.

Ferme et jardin.—Il n'y a pas de ferme attachée à l'école. On fait un peu de jardinage. Nous avons planté une petite quantité des différentes espèces de légumes, qui poussent bien.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles les divers travaux domestiques, le travail de la buanderie, la cuisson du pain, le reprisage, le tricot, la coupe des vêtements, etc. Le jardin donne beaucoup d'ouvrage aux garçons pendant les mois d'été. En hiver on les emploie à couper le bois, pomper l'eau, balayer, faire les commissions, etc., lorsqu'ils ne sont pas en classe.

Enseignement moral et religieux.—Notre principale source de consolation est l'enseignement moral et religieux des enfants, qui reçoit une attention spéciale. On insiste sur l'obéissance et le respect à l'autorité. Matin et soir on fait la prière à la chapelle et chaque jour on consacre un certain temps à l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des élèves a été bonne pendant l'année. Un cas de pneumonie s'est cependant terminé d'une manière fatale, nous enlevant une de nos plus grandes filles qui n'a été malade que cinq jours. Ce printemps, le village a été la proie d'une sérieuse attaque de rougeole, et nos enfants n'ont pas échappé à la contagion. Pendant un certain temps nous avons dû transformer notre refuge en une espèce d'hôpital, parce que presque tous nos élèves ont été très

malades en même temps. Nous avons été très peinés de perdre une de nos chères petites filles ; la maladie sembla s'attacher à ses poumons et l'emporta très promptement. La condition sanitaire de l'école est bonne, à cause de sa situation salubre et de l'aménagement général.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est tirée de la rivière Kaministiquia au moyen d'une pompe placée dans le sous-sol qui conduit l'eau dans un réservoir annexé près du toit de la bâtisse, et de là l'eau est distribuée dans les différentes parties de l'établissement au moyen de tuyaux de plomb.

Protection contre le feu.—L'école possède trois extincteurs " Star " recouverts en verre placés en différents endroits dans la bâtisse et aussi deux haches de pompiers à portée de la main.

Chauffage et éclairage.—Le refuge est bien chauffé au moyen de deux fournaises à air chaud, le bois servant de combustible. A présent le seul moyen d'éclairer la bâtisse est l'huile de charbon dans des lampes.

Récréation.—On encourage les jeux au dehors et les élèves en profitent librement. Les garçons s'amusent à jouer à la balle, à ramer et à pêcher, plus qu'à tous autres jeux. Nous avons une belle rivière pour l'exercice de la rame, et les filles et garçons se réjouisssent de faire une promenade à la rame. Ils considèrent comme une grande récompense pour l'ouvrage bien fait, la permission d'aller sur l'eau pendant une heure.

Remarques générales.—Nous désirons exprimer notre reconnaissance envers le ministère, qui nous a fourni le matériel de l'école, et aussi reconnaître la bonté de notre agent, M. J. Hodder, auquel nous sommes reconnaissantes de sa sincère coopération dans tout ce qui a rapport à l'école. En somme, la conduite des élèves sortis de l'école a été satisfaisante.

Notre personnel se compose de six institutrices, savoir : Sœur M. Matilda, employée comme cuisinière, qui enseigne aux plus grandes filles à boulanger, à faire la cuisine, à blanchir le linge, etc., Sœur M. Dionysia est chargée des élèves en dehors des heures de classe, et leur enseigne les travaux domestiques en général ; Sœur M. Madeleine est couturière et aide ffl toutes sortes de choses: les Sœurs Ambroise et Ignace instruisent les élèves en classes, et Sœur M. Aldegondes agit comme supérieure.

Nous avons l'honneur, etc.,

LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH,

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUT DES MOHAWKS,
BRANTFORD, ONT., 7 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-inclus un rapport sur l'institut des Mohawks pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Cette institution fut fondée par la " Corporation pour la diffusion de l'Evangile dans la Nouvelle-Angleterre ", brièvement la " Compagnie de la Nouvelle-Angleterre ", en l'année 1831.

Situation.—Elle est située à 1¼ mille du centre de la ville de Brantford: la plus grande partie de la ferme est dans les limites de la cité, à sept milles de la réserve de la Grande-Rivière.

Terrain.—Le terrain occupé par l'école comprend quatre cent dix acres, comme suit : Lot n° 5, Nid-d'Aigle, canton de Brantford, dix acres, concession de la Cou-

ronne (les bâtiments se trouvent sur ce lot); cent quatre-vingt-quatorze acres par permis d'occupation ; partie du lot n° 2, Nid-d'Aigle, dans la ville de Brantford, vingt acres, achetées ; Glèbe des Mohawks, en ville, cent quatr-vingt-six acres, louées.

Bâtiments.—Les édifices sont en brique blanche et comprennent un soubassement, un premier, un second étage et un troisième en partie aménagé de façon à pouvoir servir au besoin d'hôpital pour les maladies contagieuses.

Le soubassement du bâtiment principal comprend la salle de jeux des filles, la chambre aux vêtements et les lavoirs, la cuisine, les salles à manger du personnel, celle des élèves et les magasins.

Le premier étage comprend deux grandes classes, chambres de couture et quartiers des officiers et bureaux.

Le second étage contient les dortoirs et infirmeries.

L'aile occidentale de l'édifice sert de résidence au surintendant.

La buanderie, pleinement outillée, est dans une bâtisse en brique séparée, à deux étages, et renferme des bains pourvus de douches pour les filles.

La salle de récréation pour les garçons est une construction séparée à deux étages. Le soubassement, en briques, renferme une chambre aux vêtements et une chambre de toilette et un lavoir avec bains pourvus de douches; l'étage supérieur, en charpente, renferme les salles de lecture, de musique et de jeux.

Tous les planchers sont en bois dur et huilés, excepté les salles de récréation, qui ont des planchers en ciment.

Les bâtiments de la ferme sont considérables et peuvent contenir 60 têtes de bétail 17 chevaux et 120 porcs. Il y a deux serres chaudes, trois silos, une glacière, deux poulaillers, dont un construit cette année, et aussi une nouvelle laiterie en briques, de 17 x13 pieds, coûtant $222.

Aménagement.—Nous avons l'espace pour 125 élèves, 55 garçons et 70 filles, un personnel de 11 personnes.

Présence.—Au 30 juin 1901 il y avait 56 garçons et 69 filles, classés comme suit:—

	Elèves.
Classe I	6
" II	9
" III	51
" IV	26
" V	10
" VI	23
Total	125

La présence moyenne pour l'année a été de 126.

Travail de classe.—Le travail de classe comprend le cours complet des études des écoles publiques d'Ontario.

Les progrès au point de vue de l'instruction ont été très satisfaisants, ainsi qu'on pourra le constater en les comparant à la classification du dernier exercice. Pour améliorer l'instruction en langue anglaise un professeur de kindergarten des écoles de la ville donne trois leçons par semaine, dans l'après-midi, en conversation anglaise sur les choses ordinaires.

Une élève a passé son examen et étudié pour devenir une élève-institutrice de la petite classe ici; une autre a été nommée institutrice à la Baie-de-Quinté.

Les heures de classe sont de 8.30 hrs. à midi et de 1.30 à 4 p.m. en été, en hiver, de 8.45 à midi et de 1.30 à 4 hrs. p.m., et de 7 à 8 hrs. p.m.

Tous les élèves des classes V et VI font une étude privée de 8.30 à 9.30 hrs. p.m.

Les élèves forment deux divisions, A et B. La première semaine la division A suit la classe dans l'avant-midi, et la division B dans l'après-midi; la semaine suivante les rôles sont renversés.

La classe I va à l'école pendant tout le temps de l'année et la classe II pendant les mois d'hiver.

Ferme et jardin.—Le bilan de cette division démontre que le résultat du travail de l'année est encourageant. Les récoltes de grain et des pommes de terre ne sont pas aussi bonnes que d'ordinaire, et il a fallu labourer une bonne partie du blé que le froid avait détruit; les autres récoltes ont été satisfaisantes; le maïs a donné une magnifique récolte, qui, après avoir rempli trois grands silos, nous a laissé sept cents boisseaux de maïs mûr.

La laiterie, qui comprend l'élevage des porcs, est la branche d'agriculture la plus payante à présent.

Enseignement industriel.—*Menuiserie et peinture.*—Sous un instructeur les garçons font tout l'ouvrage de l'institution, de la ferme et des missions sur la réserve.

Fanfare.—Le chef de bande est revenu du Sud-africain en novembre dernier et a réorganisé la fanfare composée de quinze garçons, qui ont faits d'excellents progrès.

Ferme et jardin.—Cette ouvrage forme la principale occupation des garçons, y compris l'entretien des serres et une laiterie de trente à quarante vaches.

Ouvrage des filles.—Les filles apprennent les travaux domestiques, comprenant la couture, le tricot, la cuisine, la boulangerie, la buanderie et la fabrication du beurre. Celles qui terminent leur cours n'ont aucune difficulté à trouver des places avec de bons gages.

Instruction morale et religieuse.—Les prières du matin et du soir se disent par tous les élèves tous les jours, et le service divin à l'église des Mohawks à 11 heures du matin les dimanches. L'instruction religieuse se donne tous les jours dans les écoles, et le dimanche de 9 à 10 heures du matin, de 2.30 à 3.30 heures de l'après-midi, et de 7 et 8 heures du soir.

Les gaçons sont organisés en une compagnie de cadets, divisées en quatre sections sous les garçons les plus âgés, qui sont responsables de la propreté et de l'ordre de leurs sections respectives. Quatre monitrices de sections exercent la même surveillance sur les filles.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été exceptionnellement bonne, bien que nous ayions eu deux décès, l'un de maladie de cœur, l'autre de méningite; il y a également eu deux cas de fièvre typhoïde, l'un contracté au cours d'une visite à des amis en ville, et le second, un élève nouvellement admis depuis une semaine à peine,—tous deux ont guéri.

Service de l'eau.—Un moulin à vent pompe l'eau d'un puits dans deux grandes citernes sur le dessus de l'institution, et pour répondre à la demande croissante causée par les cabinets à forts courants, on a construit cette année un nouveau réservoir sur une tour. A la pompe est fixé un manège qui sert à défaut de vent.

Protection contre le feu.—Chaque dortoir est muni de deux ou plusieurs escaliers de sauvetage, et comme protection additionnelle nous avons un extincteur "Fire King", douze "Ever-ready", des grenades à incendie dans les principaux bâtiments, des haches et des seaux remplis d'eau à des endroits spéciaux.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés partout par des fournaises à charbon, fournissant une chaleur constante, de l'air frais, l'air vicié étant attiré par des conduites chauffées qui le tirent des planchers. Tous les bâtiments, y compris les étables, sont éclairés à l'électricité.

Récréation.—Les heures de récréation sont d'une heure à midi, de deux heures dans la soirée en été, et d'une heure en hiver, et pour les divisions scolaires pendant toute l'année de 4 à 5 heures de l'après-midi; et un demi-congé chaque semaine.

Il n'y a pas de classe du 16 juillet au 21 août. Durant ce temps le maître et la gouvernante prennent leur vacance ; chaque élève à une demi-journée de congé et l'ouvrage industriel de l'institution se fait comme d'ordinaire.

Dans leurs terrains de jeux, les garçons ont des balançoires et des barres horizontales, ils ont aussi un champ où ils jouent au cricket, à la balle et au ballon. Les filles ont des balançoires, des jeux de croquet, des balles, des cordes à danser, etc. Ceux qui préfèrent lire peuvent se procurer des revues périodiques et des livres de la bibliothèque de l'école, et les garçons reçoivent les journaux quotidiens à leur salle de lecture.

J'ai, etc.,

R. ASHTON,
Surintendant.

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN,
MUNCEY, 14 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous présenter mon 20e rapport annuel sur la situation et l'avenir de cette florissante institution. Je suis heureux de dire dans cette première année qui suit notre rapport jubilaire qu'elle est des plus encourageantes en tout excepté le blé.

Situation.—Nous sommes agréablement situés sur la rive sud de la rivière Thames. Il serait difficile de trouver un site plus convenable.

Notre station la plus rapprochée est Muncey, sur l'embranchement Saint-Clair du M.C.R., à 1 mille environ de l'institution. Nous sommes ainsi à 13 milles de la florissante cité à chemin de fer, Saint-Thomas, et à 20 milles de London.

Terrain.—Les 204 acres de terre cédées à l'institution sont tout ce que l'on puisse désirer en qualité, mais non en quantité. Afin de suppléer à la quantité nous louons par l'entremise du ministère environ 300 acres de la réserve Onéïda, vis-à-vis et allant depuis la rivière jusqu'à la marque de l'eau haute, et près de cent acres sont affermées sur le côté Muncey de la rivière. Quoique ce terrain soit inondé chaque année et lavé par les eaux du printemps, le sol est presque aussi riche que la vallée du Nil. C'est de la terre de choix pour le pâturage, et nous l'utilisons particulièrement à cette fin. Avec une allocation de $60 seulement par élève pour couvrir toutes les dépenses et faire en très grande partie la partie manuelle des améliorations, et aucune autre source de revenu que la ferme, la plus stricte économie est nécessaire pour faire face aux dépenses. Si le département nous soulageait du fardeau du loyer à payer en ajoutant 300 acres à notre ferme, cela nous aiderait merveilleusement.

Ferme.—On aura une idée de nos opérations agricoles quand nous dirons que notre moisson jubilaire, l'an dernier, nous a donné 1,700 boisseaux de blé, 2,000 boisseaux d'avoine, 3,000 boisseaux de blé-d'inde en épis, 300 tonnes d'ensilage, plus de 200 tonnes de foin, et une abondance de racines et fruits pour les besoins de l'institution.

Nous avons pu entretenir aisément 220 têtes de bestiaux, avec des chevaux, des cochons et des volailles en pareille proportion. Grâce à nos machines perfectionnées pour récolter, moudre et battre, et un personnel compétent de blancs pour prendre la direction dans tous les départements, le travail est grandement de la nature d'une récréation.

Constructions.—Outre le groupe d'édifices proprement dits, nous avons deux maisons confortables, une pour le directeur de tous les départements de la ferme, l'autre pour le gardien-chef du bétail. La reconstruction de l'ancienne institution nous donne deux excellentes salles de classes, deux logements particuliers, une pour la

cuisine, l'autre pour le gardien de nuit, et aussi une infirmerie de quatre salles. Avec son toit élevé en ardoise, ses fenêtres et ses portes nouvelles et modernes, recouvert de ciment fini en carrés, on ne le reconnaîtra pas comme une construction d'un âge antérieur.

Ecole.—En vertu de notre système de soigneuse classification, nous avons tous les avantages d'une école graduée, de sorte que deux instituteurs ont dirigé avec succès plus de cent élèves. Nos livres, nos feuilles d'avancement, nos examens pour l'admission au lycée, sont les mêmes que ceux des écoles publiques d'Ontario. Nous sommes soumis à l'inspecteur des écoles du comté.

Le département des garçons, comprenant la salle de jeu, le lavoir, la salle de réunion, est entièrement sous la surveillance journalière de l'instituteur, tandis que l'inspection du département correspondant des filles forme une partie des fonctions de l'institutrice.

Aménagement.—Le nombre des élèves autorisé par le gouvernement est de cent. La moyenne pour l'année a dépassé légèrement ce nombre. L'achèvement des deux dortoirs placés dans l'attique, nous permet de loger 15 filles de plus et autant de garçons. Cette année, nos élèves représentent 16 réserves.

Enseignement religieux.—Les exercices religieux ordinaires de la famille et de l'école du dimanche sont rendus plus attrayants, à tour de rôle, par la lecture de la bible, par des questions judicieuses, par des démonstrations sur les cartes et les tableaux noirs, et par un grand nombre d'exécutions musicales. Nous avons deux églises de missions de chaque côté de l'institution, à moins d'un mille de distance, où nos élèves se rendent alternativement une fois le dimanche sous la surveillance d'un fonctionnaire. L'église qui donne la plus belle musique et les services les plus brillants, avec de nombreuses illustrations, attire davantage nos élèves.

Condition sanitaire, etc.—L'excellente santé des élèves est en grande partie expliquée par un abondant approvisionnement d'eau vive, une ventilation complète et un complet système d'égouts.

Chauffage et éclairage.—Notre appareil de chauffage à eau chaude dans l'édifice principal et dans l'annexe n'est pas seulement économique, mais, ainsi que l'éclairage par l'acétylène, diminue les dangers de feu. Un service de pompes et d'extincteurs chimiques est installé de façon à faire face à un commencement d'incendie dans n'importe quelle partie de l'édifice.

J'ai, etc.,

W. W. SHEPHERD,
Directeur.

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGES DE SHINGWAUK ET DE WAWANOSH,
SAUT-SAINTE-MARIE, 13 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les écoles industrielles de Shingwauk et de Wawanosh pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Situation.—L'école industrielle de Shingwauk et celle de Wawanosh sont situées sur les bords de la rivière Sainte-Marie, à un mille et demi à l'est de la partie centrale et dans les limites de la ville du Saut-Sainte-Marie, dans la province d'Ontario.

Terrain.—La superficie du terrain est de 93 acres comprenant les lots de parc un et deux du canton de Tarentorus, qu'on a achetés et sont possédés en fidéicommis par Sa Grandeur l'évêque d'Algoma. Originairement une forêt, la terre est mainte-

nant défrichée, à quelques acres près. Le sol est extrêmement léger et rocheux et est mieux adapté aux pâturages. Une grande partie de cette terre est tout à fait inutile pour la culture.

Constructions.—Les bâtiments sont admirablement situés, faisant face à la rivière, et sont abrités au nord et à l'ouest par des bois et des bosquets de bouleaux et d'érables. Ils se composent : des refuges Shingwauk et Wawanosh, ou corps principal, de cent soixante pieds par trente-sept, avec diverses ailes, et la résidence du directeur contiguë, dans lesquelles se trouvent les bureaux de l'institution, la salle à dîner principale, les cuisines, l'entrée des visiteurs, les chambres du personnel, les chambres des fournaises, magasins, lavoirs et dortoirs. Un peu à l'est et presque en ligne avec le corps principal, se trouve un grand bâtiment en charpente à deux étages, de soixante pieds par trente, dont le rez-de-chaussée sert de salle d'exercice et de jeux pour les garçons. A l'étage supérieur se trouve la classe des plus avancés; une belle et claire salle, munie de pupitres automatiques, de grandes cartes murales, de globes et tout le matériel d'école nécessaire.

A quelques cinquante verges de ce bâtiment en partie cachée par des bouquets d'érables et située franc est et ouest, est la chapelle commémorative de l'évêque Fauquier, érigée en 1883 au moyen de souscriptions anonymes faites en Angleterre et au Canada, comme une tangible, durable et utile commémoration du premier évêque d'Algoma.

Faisant face aux refuges et à la chapelle se trouvent deux autres bâtiments : (a) notre hôpital, avec cottage d'infirmier contigu, s'élevant dans toute son utilité d'isolement. Une belle bâtisse bien éclairée, avec salles contenant six lits, une salle de convalescents, une cuisine et un dispensaire ; (b) le cottage du fermier, avec buanderie en charpente, de vingt pieds par vingt, annexée, à cinq minutes de marche duquel on arrive àla fabrique ou atelier du menuisier, situé sur une pointe qui s'avance au loin dans la rivière, et le cottage du contremaître se trouve tout près. Ajoutez aux bâtiments ci-dessous nommés, la boutique du cordonnier située en arrière du corps principal, les granges, les étables et divers bâtiments de moindre importance également indispensables dans leurs sphères particulières d'utilité, et vous aurez une bonne idée de la propriété Shingwauk telle qu'elle est aujourd'hui.

Depuis mon dernier rapport, les réparations et changements suivants ont été faits dans le refuge des filles, savoir : achèvement des planchers, peinturage de l'intérieur et de l'extérieur, et construction de nouveaux cabinets et soute au charbon, construction d'une clôture en bois en arrière du refuge des filles, construction d'un réfrigérateur et d'une glacière, posage d'égouts en tuiles, réparations générales, tels que le vitrage et le peinturage.

Il y a du logement dans les écoles pour cent élèves (soixante garçons et quarante filles) et douze membres du personnel.

Présence.—Le nombre total d'élèves en résidence pendant l'année a été de quatre-vingt-six, savoir : soixante-dix garçons et seize filles. La présence moyenne quotidienne a été de soixante-onze.

Ouvrage de classe.—L'école est divisée en division supérieure et inférieure, sous la direction de deux institutrices, dans des bâtiments séparés. Les heures de classe sont de 8.30 à 12 a.m., et de 1.30 à 5 p.m., avec quinze minutes de récréation au milieu de chaque classe.

Il y a aussi une heure d'étude de 7 à 8 p.m., excepté les mercredis et samedis.

Les deux écoles font d'excellent progrès.—Trente garçons ont passé les examens de promotion à une classe supérieure et un a passé l'examen d'entrée à l'école supériure (*high school*).

Quelque intéressant que soit chaque partie de notre ouvrage, la petite classe offre un intérêt et un attrait spéciaux. C'est ici que la patience, le tact et la bonté sont si spécialement essentiels pour surmonter la timidité et la réserve naturelles des jeunes sauvages, pour les faire sortir d'eux-mêmes et gagner leur confiance. Si le

garçon nouvellement admis est absolument ignorant et ne connaît pas du tout l'anglais, comme le sont un grand nombre de nos élèves à leur admission, ses progrès au début sont nécessairement lents. On lui enseigne d'abord et on lui fait répéter après l'instituteur les noms des différents objets dans la chambre et en dehors d'elle, et grâce à l'aide des matériaux du jardin de l'enfance, il apprend à compter et à former des lettres. Si c'est un garçon assez intelligent, en quelques semaines il passera dans la classe de l'A B C ; un fois là, son seul but et désir est de passer dans la première partie du Livre I, et aussitôt qu'il y arrive il obtient sa première promotion reconnue. A partir de ce temps sa promotion devrait être plus rapide, mais dépend nécessairement en grande mesure des efforts personnels de l'élève.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent la menuiserie, la cordonnerie et l'agriculture ; les filles, la couture et les différents ouvrages domestiques.

Boutique de menuiserie.—Notre boutique de menuiserie ou fabrique, un bâtiment détaché, de 24 pieds sur 40, est munie d'une machine à vapeur et de machines pour planer, scier et tourner le bois. Une pompe à vapeur pour pomper l'eau de la rivière Sainte-Marie dans les réservoirs situés dans le corps principal et la buanderie, est également en opération ici. Toutes les branches de la menuiserie sont enseignées par un menuisier d'expérience. Aucun métier n'a plus d'attraits pour nos garçons, qui deviennent bientôt habiles. Sept garçons sont maintenant des apprentis dans ce métier.

Cordonnerie.—Cette importante branche de notre ouvrage est toujours occupée, principalement à poser de nouvelles semelles, à rapiécer et raccommoder les chaussures pour soixante à quatre-vingts élèves. Quelques chaussures neuves et plu de soixante paires de *souliers de bœufs* ont aussi été manufacturés ici pendant l'année.

Ferme et jardin.—Un bon nombre de garçons travaillant sur la ferme sous la direction d'un fermier pratique. Nous avons sous culture environ quarante acres, dont vingt sont des terres à foin. Le sol est léger et ne se travaille avec avantage que lorsque les saisons sont particulièrement favorables. Les produits de la laiterie ont rapporté $220.57. En hiver, outre le soin des animaux, le fermier et ses garçons sont employés à charroyer, couper et scier du bois pour l'institution.

Instruction morale et religieuse.—L'instruction est celle de l'Eglise d'Angleterre. Les élèves et le personnel vont soit à la chapelle commémorative de Shingwauk, soit à la cathédrale Saint-Luc. Les prières du matin et du soir se disent dans les salles de classe chaque jour, et l'Ecole du Dimanche se fait les dimanches après-midi. Les élèves se conduisent toujours bien et respectueusement pendant le service. Les modes de punitions adoptés sont les amendes, les impositions et la retenue à l'ouvrage pendant les demi-congés. Le châtiment corporel n'est administré que dans les cas de grave désobéissance et comme dernière ressource.

Santé et condition sanitaire.—Depuis octobre, quatorze garçons et quatre filles ont été successivement malades de la fièvre typhoïde, qui a sévi si largement dans notre ville et notre district, et qui, je regrette de le dire, a causé la mort d'un petit garçon Delaware âgé de quatorze ans.

La condition sanitaire de l'école est bonne. Les égouts sont tenus propres et sont lavé à grande eau régulièrement. On emploie de la chaux et autres désinfectants. Tous les gros déchets sont déposés dans des barils et charroyés à la ferme tous les jours.

Service de l'eau.—L'eau est pompée de la rivière par une machine à vapeur par des tuyaux en fer dans de grands réservoirs placés sur le toit des bâtiments principaux et sur la buanderie.

Protection contre le feu.—Des prises d'eau sont situées à des endroits convenables en dehors du bâtiment principal et à chaque étage de l'intérieur, auxquelles on peut facilement attacher cent pieds de boyaux toujours prêts à servir en cas d'incendie. Le refuge Shingwauk est aussi muni de quatre extincteurs chimiques et de haches de pompiers.

Chauffage.—Le bâtiment principal est complètement chauffé par un système à eau chaude. L'outillage comprend deux chaudières Daisy n° 8 et une n° 7, des radiateurs Stafford suffisants avec leurs raccordements. Le système fonctionne bien et donne satisfaction. Des poêles à bois sont employés pour chauffer les autres bâtiments détachés, y compris la chapelle.

Récréation.—En été les principaux jeux sont le ballon et la balle. En hiver ils ont des jeux pour la maison, mais le patinage et le hockey sur la rivière Sainte-Marie ont le plus d'attraits. Des balançoires sont fournies aux filles et aux plus petits garçons. La bibliothèque de l'école fournit aussi des livres et des revues.

J'ai, etc.,

GEO. LEY KING,
Principal.

PROVINCE D'ONTARIO,
ECOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG,
WIKWEMIKONG, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette institution pour l'année écoulée.

Situation.—Cette école industrielle est située sur la partie non concédée de l'île Manitouline, à dix milles au nord de l'agence de Manitowaning, dans le village de Wikwemikong, sur le versant qui forme la rive ouest de la baie Smith. L'école se trouve sous la direction de la Mission, et les sauvages, il y a quelques années, nous ont accordé l'usage d'environ deux cents acres de terre pour le support collectif de la mission et de l'école.

Bâtiments.—Les garçons et les filles reçoivent leur instruction dans deux institutions séparées, à environ deux cents verges l'une de l'autre, dirigées par deux personnels distincts d'hommes et de femmes, respectivement, sous la direction commune du principal.

Las garçons ont leurs salles de classe et d'étude, avec réfectoire, garde-robe et salle de récréation dans une maison en bois, à deux étages, mesurant 50 x 100 pieds. La chapelle, l'infirmerie, la cuisine et le dortoir sont dans l'édifice principal de la mission, qui sert aussi de demeure au personnel. C'est une grande maison en pierre, de 110 x 60 pieds, avec deux étages et un toit français élevé. Le dortoir est très grand, d'aspect agréable, et sain. Il mesure 110 x 45 pieds, et a 17 pieds de hauteur; reliées au dortoir se trouvent les chambres de bain et de bain d'orage. On y trouve des latrines établies d'après la meilleure méthode.

L'école des filles est une maison en bois, de 108 x 50 pieds; au deuxième se trouvent une salle de classe, de 40 x 20 pieds, la chapelle, une salle de couture et des chambres pour les institutrices. Au premier se trouvent une autre classe, la salle à manger, la cuisine et deux parloirs. Les dortoirs et la garde-robe sont au troisième. A quelques verges de distance se trouve la buanderie, à deux étages, et mesurant de 40 x 50 pieds.

Vers le rivage se trouvent les ateliers du forgeron, du ferblantier et du peintre, sous un toit commun. Près du rivage se trouve l'atelier du charpentier en rapport avec la scierie et les machines à travailler le bois, le raboter, l'assembler, le tourner, le moulurer, et pour faire des portes et des châssis, etc. L'atelier du cordonnier et la boulangerie sont situés dans l'ancien bâtiment de la mission. Il y a de plus, en rapport avec la ferme, trois granges dont les soubassements fournissent des étables spa-

cieuses, les porcheries, les poulaillers, et les abris pour les instruments aratoires et les voitures.

Aménagement.—On peut loger confortablement 90 garçons, et de 55 à 60 filles environ.

Nombre d'élèves.—Dans le cours de l'année, les cours ont été suivis par 65 garçons et 55 filles, soit un total de 120 élèves. Cette année, le département accorde $60 par tête pour cent élèves, mais on nous a fait savoir que, à l'avenir, la même somme sera payée pour 120 élèves.

Travail en classe.—L'on suit le programme officiel d'études pour les écoles des sauvages. Le temps affecté est de 9 heures à 11.45 heures du matin, et de 1.15 à 4.15 heures l'après-midi, avec une courte récréation au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi. Il y a aussi une heure d'étude à 7 heures du soir pour l'instruction religieuse et le travail privé, tels que la lecture, l'écriture des lettres, etc. Les garçons de la 5e classe n'assistent en classe que deux heures et demie et consacrent la reste du temps à leur travail industriel. De même, les filles consacrent la plus grande partie de leur temps à la couture, à la confection de vêtements, au tricotage et à toutes sortes de travaux domestiques.

Les élèves sont à peu près également répartis en quatre sections et sous la direction de quatre professeurs différents. Les élèves moins avancés suivent la classe des externes.

Ferme et jardin.—Environ cent acres du terrain mis à notre disposition sont labourées et le reste est en pâturage. La ferme est dirigée dans le but de fournir la viande, les légumes, le lait et le beurre. Le sol est d'assez bonne qualité mais pierreux. La ferme est bien pourvue de bêtes à cornes, moutons, chevaux, cochons et poulets. Le travail se fait en partie par les garçons aidés de la main-d'œuvre des sauvages. Environ deux acres sont en jardin potager.

Enseignement industriel.—Les garçons de la cinquième classe reçoivent l'enseignement dans les différentes industries de sept heures à dix heures de la matinée, et de trois heures à six heures de relevée. Nous avons eu, cette année, cinq charpentiers, trois forgerons, un cordonnier et neuf cultivateurs.

En outre de cet enseignement spécial donné à un nombre limité de garçons, tous les autres élèves, chacun selon son sexe et son tadent, sont employés quelques heures chaque jour à différentes sortes de travaux, tels que le balayage, le curage des planchers, le sciage et le fendage du bois, la laiterie, le jardinage, le soin des bestiaux, l'aide dans la cuisine, dans la scierie et sur la ferme.

Le travail de la buanderie se fait à l'école des filles; un moulin à vent leur amène l'eau nécessaire.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux est donné avec grand soin aux élèves par leurs professeurs et par les missionnaires eux-mêmes, et sous ce rapport, il se fait chaque année un grand progrès chez les élèves en gnéral. Ils assistent à tous les offices religieux qui se font à l'église.

Santé et condition sanitaire.—Une épidémie de fièvre typhoïde qui s'est développée dans cette partie de l'Ontario, l'automne dernier, a aussi visité Wikwemikong. Dans presque toutes les maisons du village, ainsi que dans les écoles, il y a eu des cas plus ou moins graves.

Dans les écoles, à un moment donné, nous avons eu vingt-deux élèves dangereusement malades. Elle a duré près de deux mois. Mais tandis que, dans le village et les villes avoisinantes, plusieurs décès sont survenus, nous avons été assez favorisés pour sauver tous nos chers enfants. Environ cinq semaines après que la fièvre typhoïde eût semblé être disparue, une autre épidémie de grippe, très grave et douloureuse, a visité la région, et, de nouveau, plusieurs élèves ont dû garder le lit pendant quelque temps.

A deux reprises, il est devenu nécessaire de permettre à quelques-uns des parents d'amener leurs enfants chez eux pour deux ou trois semaines.

Depuis le 15 mars, la santé générale s'est améliorée graduellement. Comme Wikwemikong est ordinairement un endroit très sain, nous espérons qu'à la rentrée des classes, au mois d'août prochain, nos élèves seront de nouveau des mieux disposés et en excellente condition pour se remettre au travail de leur éducation.

Approvisionnement d'eau.—L'eau nécessaire est fournie à tout l'établissement par le moyen du moulin à vent et du grand réservoir érigés il y a deux ans. Ils forment aussi la principale protection contre le feu. Nous avons en outre dix extincteurs "Star", cinq haches de pompiers et des seaux remplis de sable en cas d'explosion de lampe.

Chauffage.—Les deux écoles sont chauffées et entretenues très confortables à l'aide de poêles carrés.

Recréation.—Deux heures par jour, plus l'après-midi du samedi, sont exclusivement employées à la recréation. Les deux écoles ont de bons terrains de jeux, quoique petits, munis de jeux et d'appareils gymnastiques. Les garçons aiment de préférence le jeu de ballon (de pied) ; ils s'intéressent beaucoup aussi aux exercices gymnastiques. Les filles préfèrent la couture et d'autres amusements plus tranquilles. Ils ont aussi des salles de jeux pour les jours de pluie, l'hiver, et les récréations du soir.

J'ai, etc.,

G. A. ARTUS, S.J.,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE NORWAY-HOUSE,
NORWAY-HOUSE, KÉWATIN,
B. P. DE LA RIVIÈRE-BERENS, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport relatif au pensionnat de Norway-House, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située sur la réserve au village de Rossville et commande une belle vue du lac dans les deux directions sud et ouest.

Terrain.—On ne connaît pas la superficie du terrain affecté aux fins de l'école.

Bâtiments.—C'est une maison en bois, construite sur une fondation en pierre, de 46 x 100 pieds ; elle a deux étages avec un soubassement contenant trois caves.

Premier étage.—Il contient dix chambres, l'une de 14 x 14½ pieds, sert de bureau au principal ; une autre, de 14 x 14½ pieds, sert de salle à manger et de parloir ; une autre, de 17½ x 15½ pieds, sert de dortoir ; salle de récréation des filles, 29 x 14½ pieds; salle de récréation des garçons, 29 x 29 pieds; salle à manger, 19 x 40 pieds ; chambre de l'aide-principal, 15½ x 11½ pieds ; cuisine, 15½ x 39½ pieds ; deux salles d'emmagasinage, dont l'une de 18 x 15½, et l'autre de 15½ x 11½.

Deuxième étage.—Il comprend cinq chambres : l'une, de 30 x 30 pieds, sert de dortoir pour les garçons; une autre, de 30 x 30 pieds, de dortoir pour les filles ; deux chambres, de 18 x 10 pieds, de chambres à coucher pour le personnel, et une autre, de 19 x 21½ pieds, sert de salle de couture.

Dépendance.—Un bâtiment en bois rond, de 15 x 15 pieds, sert à l'emmagasinage.

Etable.—Une, de 9½ x 24 pieds, pour les vaches.

Aménagement.—Il y a le logement voulu pour cinq membres du personnel et cinquante-huit enfants.

Application.—L'application est très satisfaisante. Le nombre des élèves varie de quarante-six à cinquante tout le long de l'année.

Travail de classe.—On a suivi autant que possible le cours d'études autorisé par le département, avec, en plus, le chant à vue de la musique notée et le dessin.

Enseignement industriel.—Ce sont les élèves eux-mêmes qui exécutent presque tous les travaux ordinaires requis sur les lieux. Les garçons débitent le bois, transportent toute l'eau nécessaire, prennent soin du jardin, et aident à la cuisine et à la confection du pain. Les filles s'occupent de couture unie et fine, de la confection des vêtement et du pain, du repassage, de la lessive et des autres travaux domestiques ; elles font aussi tout le raccommodage requis. Quatre des filles savent se servir de la machine à coudre, et l'on enseigne la musique à quatre des enfants.

Jardin.—Les garçons les plus âgés préparent activement le sol eux-mêmes. A mesure que le sol est préparé, on l'utilise comme jardin potager pour les besoins de l'école. Il y a environ une acre et quart livrés à la culture des pommes de terre, et trois quarts d'une acre à d'autres moindres végétaux. C'est l'intention de préparer, l'automne prochain, une plus grande étendue de sol.

Enseignement moral et religieux.—L'on fait tous les jours la prière du soir et du matin. Le dimanche, les élèves assistent aux deux offices de l'église, et à 6.30 p.m. ils suivent les cours de l'école du dimanche.

Santé des élèves.—A l'exception d'une fille, morte à l'école, la santé des enfants a été remarquablement bonne.

Approvisionnement d'eau.—L'école est située près du lac, d'où l'on peut en tout temps se procurer une ample quantité de bonne eau pure.

Protection contre le feu.—L'on tient quatre tonneaux constamment remplis d'eau, et il y a une ample quantité de seaux, de haches et d'échelles toujours à la portée de la main.

Chauffage.—Deux poêles " Economy " chauffent la maison dans toutes ses parties. On se sert de bois pour combustible.

Récréation.—Les garçons et les filles se livrent aux amusements ordinaires à l'extérieur et à l'intérieur. Comme la musique est du plus grand attrait pour eux, l'on a acheté un joli harmonium et l'on donne un soin tout spécial à la culture de la voix, soit pour solos, chant à plusieurs parties, en chœurs, et chant en général. On donne aux enfants l'avantage du grand air autant que possible, et quand le temps le permet, ils se baignent tous les jours dans le lac pendant la période des chaleurs.

Remarques générales.—Cette école n'en est qu'à son début et l'on ne saurait encore attendre trop des enfants. Elle est le premier pensionnat établi sur le lac Winnipeg. Je suis bien aise de dire que, selon toute apparence, les sauvages semblent reposer pleine confiance dans le personnel dirigeant de l'école et sont tout à fait satisfaits de la manière dont on traite leurs enfants.

J'ai l'honneur, etc.,

E. F. HARDIMAN,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DU CREEK-DU-PIN,
WINNIPEGOSIS, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, que voici :

Situation.—Le pensionnat du Creek-du-Pin est situé sur les bords du lac Winnipeg, près de la réserve du Creek-du-Pin. Winnipegosis est le plus proche bureau de poste.

Terrain.—Cent soixante acres de terre appartiennent à l'école. Ce terrain a été acquis comme homestead. La plus grande partie en est en pâturage. Cinq acres sont en culture.

Bâtiments.—L'édifice mesure cent quinze pieds de longueur sur quarante-cinq de largeur. Il se compose de deux étages, d'un soubassement et d'un grenier. Dans cet édifice nous avons cuisine, réfectoire, laiterie, cave, salle de tolette, classes, chapelle, salle de couture et dortoirs.

Aménagement.—On y peut loger cent élèves, avec le personnel dirigeant nécessaire.

Assiduité.—Dans le cours de la dernière année, l'assistance a été très bonne.

Travail en classe.—La plupart des élèves sont désireux d'apprendre, et font tout en leur pouvoir pour rencontrer les espérances de leur maître.

Ferme et jardin.—Il y a cinq acres en culture. On y cultive principalement les légumes.

Enseignement industriel.—On enseigne aux filles l'art culinaire, la couture, le tricotage, la lessive, le soin de la laiterie et celui des volailles. Aux garçons, le soin des bestiaux et des chevaux, ainsi que la manière de cultiver.

Enseignement moral et religieux.—Chaque jour l'on consacre une demi-heure à l'enseignement moral et religieux des élèves.

Santé.—Les enfants jouissent tous d'une bonne santé.

Approvisionnement d'eau.—-Au moyen d'une pompe, on tire de la rivière l'eau nécessaire.

Protection contre le feu.—Il n'y a à l'école que deux extincteurs comme protection contre le feu.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est chauffé à la vapeur et éclairé par le moyen de lampes à l'huile.

J'ai, etc.,

A. CHAUMONT, O.M.I.,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 10 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située à environ un quart de mille à l'est de la ville de Portage-la-Prairie.

Terrain.—A la disposition de cette école se trouve un terrain de deux acres réparties comme suit : un jardin potager, un parterre, et deux terrains de récréation, l'un pour les filles et l'autre pour les garçons.

Bâtiment.—La maison est en bois sur une fondation en pierre.

Ecole.—L'assiduité à la classe est régulière ; tous les élèves sont pensionnaires. Le progrès fait par les enfants a été encourageant ; quelques-uns ont réussi d'une manière vraiment remarquable. La musique, tant vocale qu'instrumentale, est une source de véritable plaisir pour les enfants, surtout les filles.

Aménagement.—L'on peut loger bien confortablement quarante enfants.

Travail industriel.—On inculque aux filles des habitudes de propreté et d'industrie dans la cuisine, la buanderie et dans toutes les autres branches des travaux domestiques.

On occupe les garçons autant que possible à couper le bois, à jardiner, aux travaux de charpentier et à d'autres travaux dans la limite de leurs forces.

Enseignement moral et religieux.—L'on consacre à l'enseignement religieux une heure le matin et une heure le soir. Pour son assiduité et pour savoir, de mémoire, le plus grand nombre de versets, l'un des garçons (Angus Mackay) a reçu une belle bible du surintendant de l'école du dimanche presbytérienne. La conduite des élèves a été très satisfaisante.

Santé.—En général, la santé des élèves a été assez bonne, mais le département en a renvoyé quelques-uns qui souffraient d'affections tuberculeuses. Deux d'entre eux, un garçon et une fille, sont morts il y a peu de temps chez leurs parents.

Approvisionnement d'eau.—Il y a un bon puits amplement suffisant pour nos besoins, et un réservoir d'eau douce dans le soubassement.

Protection contre le feu.—L'école est plus ou moins pourvue d'appareils de protection, tels qu'extincteurs, réservoir, pompes, deux petits extincteurs chimiques, une hache et une échelle.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est chauffé à l'air chaud, et éclairé à l'électricité.

Récréation.—Les filles ont plusieurs jeux sur leur terrain de récréation. Elles font aussi des promenades à pied, accompagnées de quelqu'un. Les garçons se livrent aux exercices athlétiques. En été, ils semblent préférer le jeu de ballon (de pied). En hiver, ils pratiquent surtout le patin et le hockey. Les filles patinent également en hiver.

J'ai, etc.,

ANNIE FRASER,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DU PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 2 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant le pensionnat du Portage-du-Rat, pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située au sud de la ville du Portage-du-Rat, sur les bords du lac des Bos, et se trouve à environ deux milles de la gare du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les communications avec la ville du Portage-du-Rat se font surtout par eau en été, vu qu'une anse profonde sépare cette propriété des limites de la ville. Le rivage avoisinant est principalement abrupte et élevé, mais l'école se trouve située sur un point qui ressemble à un terrasse inclinée, et durant l'été l'œil se repose agréablement sur un charmant paysage.

L'école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, et est placée sous le patronage de Saint-Antoine de Padoue.

Terrain.—Cinquante acres de terre appartenant à la mission catholique sont attachées à l'école. Ils forment la subdivision 1-8, canton de Jaffray.

Le sol est en grande partie rocheux, mais il s'y trouve çà et là des bandes de terre fertile suffisantes pour jardiner.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bois lambrissés en briques ; les fondations sont en pierre. L'intérieur est en crépi, à l'exception des plafonds, qui sont en bois. Le corps de logis principal mesure 36 x 30 pieds à trois étages, avec une annexe à l'extrémité sud mesurant 36 x 26 pieds et à deux étages. Juxtaposée au corps de logis, en arrière, se trouve une cuisine mesurant 16 x 14 pieds.

Les autres bâtiments comprennent :

Un cottage, de 20 x 16 pieds, avec un appentis de 14 x 12, sur fondations en pierre, contenant une salle d'entrée et trois chambres. Il sert de résidence au principal.

L'atelier, de 22 x 16, sur fondations en pierre.

L'étable et le hangar aux voitures, sous un seul toit, 46 x 18 pieds.

Hangar à bois, 20 x 12.

Pavillon en bois rond, 18 x 24 pieds, pour les sauvages qui viennent visiter l'école.

Dans le cours de l'année, l'on a érigé un bâtiment mesurant 48 x 18 pieds. Il est bâti en bois sur une fondation tn pierre. Une cloison le répare en deux parties, dont l'une sert de buanderie et l'autre de magasin. La buanderie est munie de deux chaudières à lessive d'une capacité respective de quarante-cinq et trente gallons. Un escalier conduit de la buanderie au grenier, lequel court toute la longueur du bâtiment et sert de séchoir.

Aménagement.—Il y a place pour trente-cinq enfants et un personnel dirigeant de cinq personnes. Distribution des pièces : à l'étage supérieur du corps de logis principal, dortoir des filles, de 36 x 30 pieds, moins la pièce occupée par l'aide-directrice. Au deuxième se trouvent la salle de couture, la salle de récréation des filles, et les pièces réservées aux religieuses, quatre chambres en tout.

Le rez-de-chaussée comprend une salle d'entrée, le bureau, une salle à manger privée, la salle à manger des enfants et le garde-manger.

L'annexe contient trois chambres au rez-de-chaussée, savoir : la classe, la chapelle et la salle de récréation des garçons. Dans l'étage au-dessus se trouve le dortoir des garçons, mesurant 36 x 26 pieds, y compris une chambre pour le surveillant.

La maison contient un bon ameublement général, les dortoirs sont munis de couchettes en fer, et la classe est bien munie des meubles nécessaires. Comme il n'y a qu'une seule pièce où l'on puisse faire la classe, il est nécessaire de conduire à la classe les garçons et les filles alternativement.

Nombre d'élèves.—Le registre montre une présence de trente enfants (nombre fixé par le département), cependant il y a eu en réalité un nombre d'élèves dépassant un peu ce chiffre.

Travail en classe.—Les travaux de classe embrassent les trois degrés. On prend beaucoup de soin à expliquer les leçons aux enfants et à leur enseigner à converser en anglais. Les garçons réussissent surtout dans la langue anglaise.

Ferme et jardin.—Nous avons maintenant trois acres de terrain en culture de jardin, et le succès obtenu a été des plus satisfaisants.

Enseignement industriel.—Dans le cours de l'été, les garçons sont considérablement occupés aux travaux du jardin. On leur enseigne à préparer le sol, à planter et à prendre soin des plantes. L'ouvrage, l'hiver, consiste surtout à préparer le bois nécessaire et à maintenir l'approvissionnement d'eau. On enseigne aux filles les divers travaux domestiques ; on leur enseigne aussi à faire la lessive, à coudre, à préparer les mets et à faire le pain.

Enseignement moral et religieux.—Ainsi qu'il importe, l'enseignement moral et religieux des enfants reçoit une attention spéciale : il est en même temps notre principale source de consolation. On leur inculque constamment le respect de l'autorité et les principes d'obéissance. Chaque jour, on consacre un certain temps à l'enseignement de la doctrine chrétienne, et les prières du matin et du soir se font à la chapelle.

Santé.—En général, la santé a été très bonne cette année. Un cas de maladie pulmonaire et quelques cas de scrofules nous causent de l'inquiétude.

La nourriture est saine et abondante. A part les trois repas de règle, on donne aux enfants un goûter substantiel dans le cours de l'après-midi

On insiste sur la propreté du corps, et un grand soin est donné à la ventilation.

Approvisionnement d'eau.—On tire l'eau du lac en se servant de cheval et voiture. L'eau n'est pas très bonne dans le temps des chaleurs.

Protection contre le feu.—On a acheté trois extincteurs Dominion, lesquels ont été placés à des endroits favorables aux différents étages.

Des échelles sont aussi d'un accès facile. Il y a pratiquement deux sorties de n'importe quelle partie de l'édifice.

Chauffage.—L'édifice est chauffé par le moyen de deux fournaises. Il y a aussi un grand poêle carré dans la salle des garçons.

Récréation.—Il y a une heure de récréation le midi et autant le soir. En été, on ajoute une demi-heure à la récréation du soir. Le patin et le traîneau sont les principaux amusements des garçons l'hiver. En été, ce sont la baignade et le canotage.

Remarques générales.—Je désire reconnaître ici la courtoisie de notre inspecteur, M. J. A. Levêque, dans tous les rapport que nous avons eu avec lui, et le remercier de l'intérêt qu'il porte à l'école.

Je désire également faire observer que les filles, qui semblaient faire peu de progrès dans la conversation anglaise, ont progressé notablement cette année. En général, l'année dernière, il y a eu une meilleure disposition chez les élèves ; les désertions sont reléguées au passé, et les enfants sont heureux et contents ici. Nous ne leur permettons plus d'aller chez leurs parents les jours de congé, ce qui nous épargne beaucoup de trouble.

J'ai, etc.,

CHAS. CAHILL, O.M.I.,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON,
BRANDON, 1er juillet 1901.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Situation.—L'école industrielle de Brandon est située à trois milles au nord-ouest de la cité de Brandon, vers le centre de la colline qui formait autrefois le bord de la rivière Assiniboine. Nous sommes beaucoup favorisés par le fait que nous avons à côté de nous la ferme expérimentale, à l'est, et nous jouissons d'une belle vue sur la fertile vallée qui s'étend vers la cité de Brandon.

Terrain.—Nous avons trois cent vingt acres de terre en rapport avec l'école.

Bâtiments.—Ils comprennent l'édifice principal, la résidence du principal, la résidence de l'instructeur d'agriculture, la résidence du jardinier, la grange et l'étable, l'atelier du charpentier, la glacière et les deux caveaux aux légumes.

Aménagement.—Il y a ample espace pour cent vingt-cinq élèves et tout le personnel dirigeant.

Elèves.—En moyenne, nous avons eu cent trois élèves, et l'assiduité à la classe et sur les travaux a été bonne.

Travail en classe.—Tous les élèves ont trois heures de classe par jour, et plusieurs du Ier et du IIe degrés, six ; durant le cours de l'année, tous les élèves s'oocupent de travaux ; l'après-midi est comme une préparation au dimanche. Nous suivons le programme établi par le département. Les élèves sont répartis comme suit :—

Ier degré	6
IIe "	42
IIIe "	29
IVe "	26

Chaque semaine, il y a une classe de chant dirigée par un professeur compétent de Brandon.

Ferme et jardin.—La grande culture et le jardinage sont considérés comme très importants. Nous avons en culture cent trente-sept acres, et la moisson promet d'être abondante. Voici la répartition des acres en culture :—

Blé, 13 acres ; avoine, 36 acres ; orge, 5 acres ; herbe de brome, 5 acres ; seigle, 8 acres ; maïs, 7 acres ; pommes de terre, 8 acres ; beteraves, 2 acres ; navets, 3 acres ; en jardin, 5 acres ; en jachère, 15 acres ; nouvellement préparé, 16 acres, et en prairie, 14 acres.

Les autres cent quatre-vingt-trois acres comprennent les pâturages et les terres non cultivées.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons la culture des grains, le jardinage et la charpente ; on leur enseigne aussi d'autres métiers utiles qui leur permettront de se tirer d'affaires après qu'ils auront quitté l'école. Aux filles, la couture, la préparation des mets, la lessive, et les autres branches utiles des devoirs domestiques. On insiste plus sur la qualité de l'ouvrage que sur la quantité.

Enseignement moral et religieux.—Il y a des exercices religieux chaque matin et chaque soir. Il y a chaque lundi matin une classe spéciale à laquelle les élèves prennent une part active ; école du dimanche, chaque dimanche l'après-midi, où tous les membres du personnel enseignent ; instruction tous les dimanches soir. Tous nos garçons, et autant de filles que possible, assistent à Brandon à l'exercice religieux du matin du dimanche. Dans tous ces exercices, nous nous efforçons d'inculquer les principes de la vraie moralité et de la religion chrétienne.

Santé.—Nous avons à faire rapport de trois décès survenus dans le cours de l'année ; deux des élèves ont été renvoyés chez leurs parents à cause de mauvaise santé. Nous avons actuellement un cas grave de pneumonie; les scrofules se sont produites dans deux ou trois cas; sauf ces exceptions, la santé générale a été bonne, surtout chez les garçons.

L'édifice est bien éclairé à l'électricité, muni de bonne ventilation, et le drainage est bon. On donne beaucoup de soin à mettre en pratique les règles propres à développer une bonne santé. Une nourriture saine, avec beaucoup de végétaux, propreté de corps et de bâtiments, joints avec l'exercice au grand air, tout contribue au maintien de la bonne santé.

A notre demande, le Dr Fraser est toujours prêt à nous donner ses soins. Nous espérons avoir prochainement attachée au personnel permanent une garde-malade diplômée.

Approvisionnement d'eau.—Par le moyen d'un moulin à vent, une abondante quantité de bonne eau pure de source est amenée d'un puits, creusé dans le flanc de la colline, dans deux larges réservoirs dans la partie supérieure de l'édifice, d'où elle est conduite dans toutes les pièces.

Protection contre le feu.—Nous avons quelques petits extincteurs chimiques. Notre meilleure protection se trouve une grosse pompe McRobie dans le soubassement, avec un tambour à chaque étage tenant assez de manches de pompe pour atteindre toutes les parties de l'édifice. Des boyaux de pompe reliés à notre aqueduc, et des

seaux disposés à des points favorables, sont toujours remplis d'eau. Nous avons aussi deux échelles de sauvetage qui permettent de s'échapper promptement des quatre dortoirs.

Chauffage.—Tout l'édifice est chauffé à l'air chaud. On maintient pendant tout l'hiver une température confortable par le moyen de trois grandes fournaises à bois (dont deux, du modèle Smead-Dowd, ont été converties en fournaises ordinaires) et de deux poêles à charbon, avec un excellent appareil de chauffage construit d'après les améliorations les plus modernes en rapport avec le chauffage à l'air chaud. Notre dépense pour chauffage s'est élevée à un peu moins de $1,000, de sorte que nous pouvons dire que notre mode de chauffage est très satisfaisant.

Récréation.—Les jeux envigueur, à l'intérieur, sont les dames, le "forte", le "crokinole", les haltères, les massues (*Indian clubs*) ; à l'extérieur, les amusements favoris comprennent le ballon (du pied), le patin, le traîneau, la balle et le croquet. D'après le programme de notre école, on ménage à chaque élève une demi-journée de promenade avec son maître ou sa maîtresse une fois par mois.

Observations générales.—Nous cherchons constamment à servir les meilleurs intérêts des élèves. Dans chaque département nous adoptons les méthodes les plus propres à préparer l'élève en vue des circonstances dans lesquelles il pourra se trouver après avoir fini son cours. Nous tâchons de faire de l'école en quelque sorte comme un foyer familial, et, avec un personnel dirigeant compétent et actif, nous nous efforçons de rendre l'école fructueuse.

Notre registre contient les noms d'environ mille visiteurs de toutes les parties du globe, et ce n'est à peu près que le quart du nombre de ceux qui ont visité l'école dans le cours de l'année.

Avant de terminer ce rapport, je désire exprimer ma gratitude aux différents fonctionnaires du département des Affaires des Sauvages et à la Société des Missions de l'Eglise méthodiste à cause de leur courtoisie constante et de la bienveillance témoignée au principal de cette institution dans le cours de l'année.

J'ai, etc.,

T. FERRIER,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN,
ELKHORN, 26 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Situation.—Le nouveau bâtiment que nous occupons depuis le 7 septembre 1899 est situé à environ un quart de mille de la ville d'Elkhorn, et se trouve à peu près au centre de ce que l'on appelait autrefois le "Gore", pièce d'excellent gazon ayant une superficie de quelque quarante-deux acres, bornée au nord par la voie principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, et au sud par le chemin du roi. A l'ouest de ce point, et contiguë, se trouve notre ferme de trois cent vingt acres; c'est le quart sud-ouest de la section quatre plus le quart sud-est de la section cinq, canton douze, rang vingt-huit. Elle renferme d'excellents pâturages et de bonne terre à blé. Le gouvernement fédéral en est propriétaire.

Bâtiments.—Ils comprennent l'édifice principal, la buanderie et le gymnase. Dans ce dernier se trouvent les ateliers du charpentier, du peintre et du cordonnier. L'amé-

nagement en a été fait dans le cours du mois d'août 1900. Il y a aussi des étables par les chevaux et les vaches, un hangar au charbon, et des pavillons pour les garçons et les filles. Il y a également une petite construction en bois qui couvre la pompe et le dépotoir. De plus, un moulin à vent sert à vider le réservoir que l'on a construit ce printemps.

Dans le cours de l'année le département a construit un bon caveau aux légumes, de 14½ x 60 pieds, qui fournit un ample espace pour tousles légumes et les racines cultivés sur la ferme.

Aménagement.—Notre école peut loger cent élèves et quinze maîtres et maîtresses.

Elèves.—Nous avons eu plus d'élèves que l'année précédente, bien que notre nombre n'ait pas encore atteint celui des années antérieures.

Travail en classe.—Dans ce département le travail est des plus satisfaisants. Dans les degrés IV et V, le progrès a été remarquable. On doit féliciter Mlle Marks du travail accompli par les élèves. Je crois devoir mentionner spécialement deux compositions: " Victoria la Bonne ", écrite à l'occasion de la mort de notre reine bien-aimée, par Agnès Flett, de Saint-Pierre, et la seconde : " L'Ecole industrielle d'Elkhorn ", par Samuel Pratt, des Buttes-de-Tondre. Dans ces deux écrits, le style et la composition indiquent beaucoup de talent. Aux examens de juin, la moyenne des points a été élevée, et les questions loin d'être faciles. Le résultat du travail a devancé le programme d'études.

Ferme et jardin.—La superficie de terre cultivée cette année se répartit comme suit : blé, 55 acres; avoine, 25 acres; jardin potager, 7 acres; en jachère, 73 acres; du reste de la ferme, environ 130 acres sont clôturées pour pâturage et le reste non cultivé. Tout le travail de la préparation du sol, de sa culture et de l'ensemencement, a été fait par des élèves sous la direction de M. Smith, fermier-instructeur.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons la charpenterie, la cordonnerie, la boulangerie, la grande culture et le jardinage. Il y en a toujours un certain nombre employés aux menus travaux autour de l'institution et à embellir les alentours.

Mlle Dicken enseigne aux filles à coudre, à tricoter et à confectionner des vêtements. Elle est une modiste compétente et forme partie du personnel depuis nombre d'années. Les filles font tous les travaux domestiques nécessaires, et on leur enseigne à préparer les mets et faire la lessive. Elles déploient beaucoup d'aptitude, ce qui prouve qu'elles peuvent apprendre tout aussi bien que les filles de notre propre race.

Ensignement moral et religieux.—Les prières du matin et du soir se font en commun dans la classe. Le dimanche, les enfants vont à l'église Saint-Marc. Il y a école du dimanche dans l'institution même pour les élèves plus jeunes ; les plus âgés fréquentent l'école du dimanche de l'église Saint-Marc. Chaque semaine, il y a de plus une classe de bible pour les plus jeunes et une autre pour les plus vieux. Un certain nombre d'élèves font la cène, et tous portent beaucoup d'intérêt à l'enseignement religieux qu'on leur donne. Durant l'année, la conduite des enfants a été très bonne. On a eu rarement recours aux punitions, et aucune grave offense n'a été commise. Les garçons tout comme les filles voient tout leur temps complètement absorbé soit par le travail, soit par le jeu, de sorte qu'il ne reste plus de place pour l'oisiveté, la principale source du mal.

Santé.—Durant l'année, la santé des élèves a été satisfaisante. Je suis une fois de plus content de dire qu'il n'est survenu qu'un seul décès dans le cours de l'année. Les précautions hygiéniques sont excellentes. A une forte distance de l'édifice prinsipale, il y a un large dépotoir dans lequel on jette les saletés venan des chambres de bain, de la cuisine et de la buanderie ; un moulin à vent en enlève le contenu et le rejette çà et là sur la prairie. Les latrines pour les garçons et les filles sont érigées à une telle distance de l'école qu'il ne peut en résulter aucun inconvénient au point de vue de la santé.

Approvisionnement d'eau.—L'eau fournie à l'école est excellente et libre de substances alcalines. Par le moyen d'une machine à air chaud " Ryder ", l'eau est amenée à un réservoir placé à l'étage supérieur.

Protection contre le feu.—Nos différents appareils sont en bon ordre. Un extincteur McRobie est placé dans l'édifice. Il y a de plus un certain nombre d'extincteurs et de haches de pompiers.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen d'un appareil à eau chaude. Le département fait installer dans le moment un appareil pour la lumière électrique.

Récréation.—On favorise tous les amusements athlétiques. Le jeu de ballon (de pied) est l'amusement le plus populaire en été. Nos garçons sont enthousiasmés d'avoir gagné la " Coupe Middleton " cette année. En hiver, ils ont le grand gymnase muni de balançoires et de barres horizontales qui les récréent beaucoup. En été, les filles s'amusent avec les balançoires, le croquet et le tennis ; elles font aussi de longues promenades à pied accompagnées de quelque maîtresse. La patinage est le principal amusement de l'hiver.

Observations générales.—Cette année a été marquée par un progrès constant et un travail satisfaisant, et l'avenir promet beaucoup. Au mois d'août, l'honorable David Laird, commissaire des affaires des sauvages, a visité l'école. Il a fait une inspection soignée, portant une attention spéciale aux affaires financières, lesquelles reposent maintenant sur une base des plus satisfaisantes.

Au mois de septembre, l'assemblée du conseil rural des " deacons " de Brandon s'est tenue à Elkhorn. Un bon nombre de ministres étaient présents ; ils ont été tous charmés de l'école.

Le révérend C. N. F. Jeffery, secrétaire du synode et missionaire général pour le diocèse de la Terre de Rupert, dit dans ses remarques au sujet de l'école : " Je ne peux faire autrement que d'être profondément reconnaissant de ce que l'on prend tant de soin de ces enfants de nos sauvages, spirituellement et temporellement, et qu'on leur procure de telles facilités de s'améliorer dans cet asile splendide sous son habile administration."

Au premier anniversaire de l'inauguration de cette école, le 7 septembre, une assemblée de missionnaires a eu lieu ici. Ceux qui ont parlé sont : le révérend McAdam, de Brandon ; le révérend J. W. Hodgins, de Seaforth, Ont. ; le révérend C. N. F. Jeffrey, de Winnipeg, et le révérend M. Eaton, ministre en charge de la paroisse Saint-Marc. Beaucoup de personnes de la ville étaient présentes, et l'assemblée a eu plein succès.

Au mois d'octobre, l'honorable James Smart, sous-ministre des Affaires des Sauvages, et M. E. F. Stephenson, ont visité l'école. Ils ont été en général très satisfaits de l'institution.

A l'occasion de leur retour de l'Afrique-Sud, il y a eu réception à l'école en l'honneur des soldats de notre localité. L'entrée principale et la salle à manger étaient bien décorées de pavillons, banderoles, gravures de circonstance et d'inscriptions, donnant à la chambre une apparence particulièrement brillante et attrayante. Vers huit heures du soir, un grand nombre de personnes de la ville et de la région avoisinante s'assemblèrent dans notre grande salle à manger, où l'on rendit un programme intéressant. Aux sons du chant " The Soldiers of the Queen ", les élèves et les visiteurs reçurent les soldats avec un très grand enthousiasme. A la suite de quelques paroles de bienvenue prononcées par quelques-uns de nos principaux citoyens, les hôtes de la soirée prononcèrent d'intéressants discours, racontant les incidents de leur campagne. A dix heures, le chant de l'hymne national termina cette soirée qui fut des mieux goûtées.

L'événement important de l'année a été la visite de l'honorable M. Sifton, dont il est ainsi parlé dans le Manitoba *Free Press* du 29 octobre : " Samedi, M. Sifton a rendu visite à l'école industrielle d'Elkhorn, et, après une très cordiale réception de

la part du personnel dirigeant et des élèves, on lui a présenté une adresse remplie de bonnes paroles, accompagnée d'un bouquet. En réponse, l'honorable ministre a très bien parlé aux enfants, les remerciant des gages d'estime qu'on lui avait présentés et les encourageant à continuer leurs études avec diligence. Il a été hautement charmé de l'ouvrage accompli à l'école. Après l'inspection, M. et Mme Wilson lui offrirent un goûter. L'école est admirablement bien munie de tout ce qu'il faut, et le travail qui s'y fait dans l'éducation et mentale et physique des élèves mérite beaucoup de crédit."

Nous devons nos remerciements les plus cordiaux au surintendant général, car c'est grâce à son désir d'encourager notre œuvre si nous avons maintenant les moyens adéquats et efficaces pour l'accomplir.

Notre personnel dirigeant est compétent et digne de confiance. Tous, ils portent un vif intérêt au bien-êre des jeunes sauvages qui nous sont confiés, et font tous leurs efforts vers l'amélioration de cette race pour laquelle notre gouvernement fait tant.

Il y a eu à rencontrer des épreuves et des difficultés ; mais on n'a jamais perdu de vue la connaissance de l'amour pour les hommes du Père Suprême, et c'est à Lui que nous adressons honneur et louanges pour les bénédictions accordées pendant une année de plus.

J'ai, etc.,

A. E. WILSON,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT,
MIDDLECHURCH, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située à environ sept milles de la ville de Winnipeg et à environ vingt milles de la réserve de Saint-Pierre.

Terrain.—La ferme comprend environ quatre cents acres de terre, savoir, le lot n° 18, paroisse de Saint-Paul. Ce terrain a été acheté par le gouvernement fédéral, qui en est maintenant le propriétaire. Environ trois cents acres sont bien propres à la cultre des céréales, le sol se composant d'argile noire de première qualité ; le reste de la ferme est on ne peut plus propice au foin et aux pâturages.

Bâtiments.—L'édifice principal est en brique blanche, sur fondations en pierre, à trois étages, avec soubassement. Dans le cours de l'année on a construit une nouvelle buanderie de vingt par trente pieds, et un bâtiment de douze par seize pieds pour le dynamo et la machine. Les bâtiments sont tous en bon ordre, et la plupart des bâtiments en bois ont récemment reçu une nouvelle couche de peinture.

Aménagement.—Dans le moment, nous pouvons loger cent vingt-cinq élèves et dix-huit maîtres et maîtresses. L'espace deviendra beaucoup plus ample lorsque la résidence du principal, maintenant en voie de construction, sera terminée.

Assiduité.—Toute l'année, l'assistance a été aussi nombreuse que possible, c'est-à-dire cent vingt-cinq élèves.

Travail en classe.—On a donné beaucoup d'attention au travail en classe. Deux professeurs bien compétents sont à la tête de ce département, et l'on continue l'œuvre de la classe publique. Quelques-uns des élèves plus âgés dans cette classe se préparent à subir leurs examens pour entrer dans la classe plus élevée. L'un des élèves plus âgé

est chargé de l'instruction des jeunes enfants et de ceux qui ne comprennent pas l'anglais à leur arrivée.

Plusieurs de nos élèves qui ont fini leur cours sont maintenant engagés comme instituteurs dans les écoles de la réserve et semblent réussir très bien.

Ferme et jardin.—L'année dernière, notre ferme n'a pas eu beaucoup de succès par suite d'une extrême sécheresse, et notre jardin a manqué complètement. Cette année, nous avons ensemencé cent vingt-cinq acres, et les apparences actuelles annoncent une très excellente récolte. Notre jardin est en bon état et nous promet une abondance de racines, de légumes et de pommes de terre.

Enseignement industriel.—On a porté beaucoup d'attention aux différentes branches industrielles. Dirigés par des instructeurs compétents, les garçons apprennent à travailler le bois, à forger, à imprimer, à tailler, à peinturer et à poser les carreaux de fenêtres. Comme il y a eu à faire une quantité considérable de nouveaux travaux et beaucoup de réparations, il s'est fait des progrès considérables. On enseigne aux filles à perfectionner des vêtements, à tricoter, à réparer les bas, à faire le pain. On leur enseigne également d'autres industries se rattachant aux travaux domestiques. Plusieurs de nos filles se sont placées comme domestiques à Winnipeg, et l'on dit qu'elles semblent spécialement propres à cet emploi, vu l'instruction qu'elles ont reçu dans les divers travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—Matin et soir, la prière se fait en commun dans la salle à manger, et un cours d'instruction religieuse se donne tous les jours dans la classe. Chaque dimanche, à 11 heures du matin, et à 7 heures du soir, tous les élèves se rendent à l'église Saint-Paul. Chaque dimanche, à 2.30 p.m., le cours de l'école du dimanche se donne à l'institution. Chaque membre du personnel a charge d'un groupe, et le révérend R. C. Johnstone, qui a la direction de la paroisse, fait la classe de bible.

Santé.—La santé des élèves a été bonne. Il n'y a eu aucune maladie contagieuse et aucun décès n'est survenu durant l'année. Il nous a été possible d'admettre tous des élèves de bonne santé, à cause du grand nombre de demandes d'admission, ce qui nous a permis d'être préservés de scrofules et de consomption.

Approvisionnement d'eau.—Notre eau provient d'un puits artésien. Une machine à air chaud l'amène dans un réservoir placé dans le grenier. De ce réservoir partent des tuyaux qui transportent l'eau dans toutes les parties de la maison. Il y a aussi à l'extérieur deux bons puits qui fournissent l'eau pour les besoins du dehors.

Protection contre le feu.—De forts tuyaux partant du réservoir dans le grenier traversent l'édifice. A ces tuyaux se relient des boyaux de pompe par le moyen desquels on peut atteindre les différentes pièces. Nous avons de plus des extincteurs McRobie à chaque étage, auxquels sont reliés des boyaux de pompe. En plusieurs points de l'édifice et dans chaque dortoir, des haches de pompier et des seaux sont placés de manière à être sous la main.

Chaque étage est muni d'une échelle de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—Nous avons récemment installé un système de lumière électrique, mis en activité par le moyen d'une machine à gazoline, actionnant cent vingt lumières. Comme c'est le premier appareil de ce genre dans cette région, le succès n'était pas certain. Mais, vu la qualité supérieure de l'appareil, il a fonctionné avec perfection, et la lumière a été pleine et constante. Cet éclairage est un peu plus dispendieux que l'emploi de l'huile de pétrole, mais il y a plus que compensation par suite de la sécurité et de la propreté.

Récréation.—Les garçons s'adonnent à toutes sortes de jeux, tels que le ballon (de pied), la balle et le cricket. Les filles jouent au tennis, au croquet et au volant. Notre principale récréation est l'exercice militaire pour les garçons et la danse pour les filles, auxquels deux amusements les élèves portent beaucoup d'intérêt.

Remarques générales.—Notre école a fait des progrès constants, et nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour la rendre populaire, afin que les enfants soient aussi heureux et contents que possible. Nous avons une fanfare de trente ins-

truments, nous donnant de la musique tous les soirs, au grand contentement de tous; et notre système d'exercices militaires pour le corps des cadets, et de danses pour les filles, ainsi que les marches et contre-marches de fantaisie pour les plus jeunes élèves, les intéressent beaucoup, de sorte qu'ils demandent rarement d'aller chez leurs parents. Depuis deux ans, nous avons conduit tous nos élèves camper dans l'une des réserves avoisinantes, à l'époque où les sauvages reçoivent leur subvention annuelle. Il en est résulté que les parents portent plus d'intérêt à l'école et que leur désir de voir instruire leurs enfants s'en est accru. A preuve, le nombre de parents qui nous amènent d'eux-mêmes leurs enfants et nous demandent de les admettre à l'école.

J'ai, etc.,

JAS. G. DAGG,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE,
SAINT-BONIFACE, 30 juin 1901.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MOSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Situation.—L'école industrielle de Saint-Boniface est située sur l'emplacement de ville de Saint-Boniface, à environ un demi-mille de l'hôtel de ville et à deux milles de l'hôtel des postes de Winnipeg.

Terrain.—Le terrain attaché à l'école ne comprend que quarante acres ; c'est un don fait au département par feu l'archevêque Taché, qui l'avait acquis des Sœurs de la Charité pour cette fin en leur donnant en échange toute une section de six cent quarante acres, à deux milles du site actuel de l'école. Il est regrettable que l'école n'ait pas été érigée tout d'abord sur ce dernier terrain, ce qui nous aurait procuré un ample terrain pour toutes les fins voulues. Nous ne pouvons mettre en culture que quinze acres, et encore, pas tout d'une seule pièce. Cependant, par le moyen d'un bon drainage, le sol conviendait bien à la culture des racines, fournissant ainsi de l'emploi pour les jeunes garçons et ceux qui ne sont pas assez forts pour les travaux ordinaires d'une ferme.

Bâtiments.—Tous les bâtiments, à l'exception de celui qui sert de garde-manger, sont en bon état. On a donné une nouvelle couche de peinture à l'atelier du charpentier et à la buanderie. A côté de la salle de musique de la fanfare, on a construit une petite annexe, de 12 x 10 x 10 pieds, destinée au générateur de carbure de calcium et à serrer le carbure. On a placé dans les dortoirs deux ventilateurs de dix-huit pouces de diamètre, ce qui est une grande amélioration.

Aménagement.—Nous pouvons loger cent dix enfants, soixante garçons et cinquante filles. Le seul défaut se trouve dans les dortoirs, où l'espace est restreint. Il n'y a pas de logement en propre pour le personnel enseignant. Ce qui sert actuellement de chambre à coucher est une classe dont on a fait trois pièces ; l'infirmerie des filles sert à la maîtresse chargée d'instruire les plus jeunes élèves, garçons et filles.

Nombre d'élèves.—Le nombre laisse à désirer; notre registre contient quatre-vingt-un noms. Sept nouveaux élèves seulement ont été admis dans le cours de l'année, et l'un d'eux, âgé de quinze ans, n'est demeuré à l'école que quelques mois, puis il a déserté et a été congédié par suite de ce que ses parents, étant de mauvais

sujets, se tenaient oujours aux environs et étaient une cause de trouble. Dans l'état actuel des choses, il y a peu d'espérance que le nombre augmente ; à moins que l'on ne prenne les moyens d'avoir des recrues, il sera impossible de tenir cette institution libre de dettes.

Travail en classe.—Les élèves sont répartis en trois divisions, les garçons plus âgés, les filles plus âgées et les jeunes enfants, garcons et filles. Il y a bon progrès dans la longue anglaise, et nous constatons que les enfants aiment à parler l'anglais et par conséquent s'efforcent de l'apprendre.

Ferme et jardin.—A cause de la sécheresse, la récolte de l'année dernière a été bien pauvre. Nous n'avons récolté que trois cents boisseaux d'orge et environ cinq cents boisseaux de pommes de terre. Nous n'avons pu nous procurer assez de foin, et il a fallu, pour l'hiver, envoyer hors de la ferme un certain nombre de bêtes à cornes. La même cause a rendu médiocre le rendement du jardin.

Enseignement industriel.—On emploie continuellement huit des garçons sur la ferme. Si nous avions plus de terrain à notre disposition pour la culture, nous pourrions enseigner à un plus grand nombre de garcons cette industrie si nécessaire. Quatre garçons s'emploient activement à l'atelier du charpentier, s'occupant des travaux de réparation et autres travaux nécessaires en rapport avec les divers bâtiments.

Enseignement moral et religieux.—Tous les jours, il y a enseignement religieux à l'école, et prière en commun matin et soir. Le dimanche, les élèves se rendent à l'église à deux reprises, et le principal leur fait la classe de dimanche dans l'après-midi.

Santé.—En général, la santé a été bonne, à l'exception des enfants qui étaient prédisposés à la consomption. Nous n'avons eu aucune maladie contagieuse. La condition hygiénique est très bonne.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est bonne et abondante. Elle est fournie par un puits creusé sous la maison, d'où elle est amenée dans de grands réservoirs placés dans la partie supérieure de l'édifice.

Protection contre le feu.—Nous sommes suffisamment munis d'appareils contre le feu, mais je suis heureux de dire que nous n'avons jamais eu occasion de nous en servir. Ils comprennent l'extincteur McRobie avec deux cents pieds de tuyaux de pompe en caoutchouc d'un pouce de diamètre, de six extincteurs Dominion, de six haches et de douze seaux.

Chauffage et éclairage.—Deux fournaises à eau chaude sont placées dans le soubassement ; elles réchauffent toute la maison et donnent pleine satisfaction. Pour l'éclairage, nous nous servons dû gaz acétylène, et trouvons qu'il remplit très bien le service. Il est de beaucoup supérieur aux lampes :—moins de travail, meilleur marché, meilleure lumière, et absence de danger.

Récréation.—Pour les fins de la récréation, nous avons deux grandes salles et deux terrains séparés. A l'heure voulue, les enfants s'y amusent à cœur joie. Les garçons se livrent au baseball, au ballon (de pied), aux marbres, au cerf-volant, au lancement de poids et aux courses. En hiver, ils inondent leur terrain de récréation et en font un excellent patinoir. Les filles aiment à jouer à la balle, à danser à la corde, à cueillir des fleurs, et se livrent à d'autres amusements tranquilles. Dans la saison des fruits, on les conduit souvent au bois pour en cueillir, ce qu'elles aiment beaucoup. Les garçons ont aussi une très bonne fanfare.

J'ai, etc.,

J. B. DORAIS,
Principal.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DISTRICT D'INSPECTION DU PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 14 décembre 1901.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mon inspection des écoles des sauvages dans les agences de Couchiching, du Portage-du-Rat et de Savanne, pour l'année terminée le 30 juin 1901.

AGENCE DE COUCHICHING.

EXTERNAT DU LONG-SAUT.

L'inspection s'est faite le 20 juillet. Cette école est sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre. L'institutrice est Mlle M. A. Johnson.

Nombre d'élèves et classification.—Nombre d'élèves présents, quatre filles; nombre inscrit sur le registre, neuf, dont quatre garçons et cinq filles. Classification : cinq dans le 1er degré, deux dans le 2e degré, un dans le 3e degré et un dans le 4e degré.

Bâtiment.—La maison est en bon état et très propre.

Ameublement.—L'ameublement et les appareils scolaires sont suffisants.

Industries enseignées.—La couture et la confection de leurs propres costumes. Certains échantillons de chaussettes, de robes, de blouses, confectionnées pour leur propres usage, méritaient d'être vus.

Observations générales.—Mlle Johnson visite les malades ainsi que les familles lorsque les élèves sont absentes. Elle est une garde-malade diplômée et peut ainsi rendre de grands services.

Il y a une bonne clôture autour de l'emplacement de l'école, formant par là même un vaste endroit pour la récréation. Mlle Johnson a beaucoup d'expérience dans l'enseignement public et réussit très bien auprès des enfants sauvages.

EXTERNAT DES RAPIDES DU MANITOU.

Cette école a été inspectée le 20 juillet. Elle suit la doctrine de l'Eglise anglicane. M. John Jackson, qui en est l'instituteur depuis le mois de mai, était malade à ce moment et sa maison tenue en quarantaine ; il n'y avait pas d'élèves à examiner. Il y a 22 élèves inscrits et en âge d'aller à l'école : 9 garçons et 13 filles. Le progrès est bon, dit-on.

Bâtiments.—Ils sont propres et bien entretenus. La clôture qui entoure le terrain est en ruine ; j'ai donné ordre de la faire réparer.

Matériel.—Matériel et mobilier suffisants.

EXTERNAT DES PETITES-FOURCHES.

Cette école a été inspectée le 23 juillet. Elle suit la doctrine de l'Eglise d'Angleterre. M. D. W. Wood, auparavant de Manitou, en est l'instituteur.

Assistance et classement. Sept élèves présents : quatre garçons et trois filles Treize sont sur la liste d'inscription d'après le classement suivant : 8 dans la 1ère classe, 2 dans la 2me, et 3 dans la 3me.

Bâtiments et terrain. Les bâtisses ainsi que les environs étaient en bon état et très propres. Il y a un beau jardin entre l'école et la maison de l'instituteur.

Equipement.—L'outillage et le matériel étaient suffisants.

Industries enseignées.—Madame Wood donne des leçons de couture et de tricotage.

Observations générales.—Les élèves étaient proprement et assez bien habillés. M. Wood réussit bien et les enfants progressent. Il ne dirige l'école que depuis le printemps dernier, et il obtiendrait de très bons succès si l'on pouvait décider les parents à y envoyer leurs enfants.

EXTERNAT DE COUCHICHING.

L'école a été inspectée le 25 juillet. Elle suit la doctrine catholique. M. J. H. Dubois en est l'instituteur.

Assistance et classement.—24 élèves présents, dont 11 garçons et 15 filles, ainsi classés : 17 dans la 1ère classe, 5 dans la 2me, et 2 dans la 3me.

Bâtisse.—La maison est vieille et incommode. Les plans, ainsi que les poutres et autre bois, ont été préparés pour en construire une neuve.

Outillage.—Matériel et outillage suffisants.

Observations générales.—M. Dubois rend visite aux familles quand les élèves sont absents. Il est très zélé. Il dirige cette école depuis l'automne dernier—il enseignait auparavant à l'école industrielle de Saint-Boniface, Manitoba—et les enfants font de très bons progrès.

AGENCE DE PORTAGE-DU-RAT.

PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT.

Il a été inspecté le 18 février et le 19 juin 1901, et visité plusieurs fois pendant l'année. Il est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

Personnel.—Révérend Charles Cahill, O.M.I., principal; révérendes sœurs Marie Christine, directrice ; Sainte-Lucie, couturière; McQuirk, institutrice, et Maria, cuisinière ; Saint-Paul, jardinier et moniteur.

Classement.—Il y avait 28 élèves présents : 9 garçons, 19 filles. Trente sont inscrits et deux sont en service ; 20 appartiennent à la 1ère classe, 5 à la 2me et 5 à la 3me.

Bâtisses.—La maison est convenable. Elle était en parfait ordre, et les dortoirs, cuisine, salle à manger, cave, garde-manger, de vrais modèles de propreté. Le jardin était à remarquer tout spécialement, et l'on en attendait une bonne récolte; malheureusement, la tempête qui survint plus tard lui fit de grands dommages.

Dépendances.—Elles sont en bon état. Près de la maison d'habitation, une construction en charpente, sur fondations en pierre, de 48 pieds par 18, y a été faite ; elle renferme une buanderie et deux pièces de décharge. La buanderie, 23½ pieds par 17½, est bien outillée de bouilloires et de cuves ; tout l'étage supérieur est pourvu du matériel nécessaire à la teinturerie. Les pièces de décharge, ou magasins, ont les dimensions suivantes : 8 pieds par 17½ et 15 pieds 10 pouces par 17½ ; elles sont bien éclairées et pourvues de tiroirs et de rayons. Un cabinet pour filles y a aussi été construit, de 8 pieds par 5.

Industries enseignées.—Un professeur compétent y enseigne le jardinage et les soins à donner au bétail et à la volaille ; les grands élèves s'intéressent beaucoup à l'enseignement. Les filles apprennent la laiterie, la boulangerie, la couture, la coupe,

la confection et le raccommodage des vêtements, la cuisine, le blanchissage et les travaux domestiques en général.

Cours d'industrie.—Il y a eu bon progrès et le résultat de l'examen a été assez satisfaisant et encourageant, vu qu'une amélioration a été au moins constatée. Les salles de l'école devront être prochainement agrandies, vu qu'elles sont trop étroites pour l'assistance entière.

Conduite et discipline.—La conduite des élèves est très satisfaisante, et comme il existe une méthode stable de discipline, l'ordre est facilement maintenu.

EXTERNAT D'ISLINGTON.

Il a été inspecté le 7 septembre 1901. Il suit la doctrine de l'Eglise anglicane. M. J. S. Newton en est l'instituteur et le catéchiste.

Assiduité et classement.—Elèves présents 17, dont 10 garçons et 7 filles. Elèves inscrits 22, dont 18 appartiennent au 1er cours et 4 au 2me.

Bâtisses.—La maison est vieille et pas du tout confortable. Les murs d'une nouvelle construction ont été érigés, et tout ce qu'il faut pour la terminer, bois, bardeaux, etc., sera acheté et expédié l'automne prochain.

Outillage.—L'outillage et le mobilier sont suffisants.

Cours d'industrie.—L'instituteur possède beaucoup d'expérience et réussit très bien. Les enfants formaient une joyeuse bande de petits garçons et petites filles propres et bien habillés. L'assistance est plus forte l'hiver que l'été ; la cueillette des fruits, à laquelle les familles se rendent, éloigne aussi les enfants.

AGENCE DE LA SAVANNE.

EXTERNAT DE WABIGOON.

Cette école a été inspectée le 17 août 1901. Mme Amy Johns en est l'institutrice.

Assistance et classement. Elèves présents: 19, dont 9 garçons et 10 filles. Elèves inscrits : 26, classés ainsi : 11 dans le 1er cours et 15 dans le 2ème.

Bâtiment.—La maison d'école était bien entretenue et propre, le matériel et l'outillage suffisants.

Cours d'industrie.—L'examen fut satisfaisant; le devoir avait été fidèlement rempli. Les élèves étaient bien et proprement habillés. Le chef Shabaquay a assisté à l'examen et a paru intéressé et satisfait; il a dit qu'il s'efforcerait de faire assister les enfants régulièrement à l'école.

Observations.—Madame Amy Johns enseigne ici depuis longtemps, et continue à très bien réussir auprès des sauvages de la réserve.

EXTERNAT DE LA TÉTE-DU-FRANÇAIS.

Cette école a été inspectée le 22 août 1901. Elle suit la doctrine anglicane. M. James Fox en est le professeur et le catéchiste.

Assistance et classement.—Elèves présents : 21, dont 14 garçons et 7 filles. Elèves inscrits, 22, ainsi classés : 20 dans le 1er cours et 2 dans le 2ème.

Bâtiment.—La maison est neuve, faite de poutres brutes et de planches en déclin; elle était propre et en bon état.

Mobilier scolaire.—Le mobilier et le matériel étaient suffisants.

Cours d'industrie.—Le travail est bien accompli et les élèves montrent qu'ils possèdent assez bien les sujets qui y sont enseignés et qui font partie du programme.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-DU-CANOT.

Cette école est située sur la réserve du lac Seul. Elle a été inspectée le 23 août 1901. Elle est sous les auspices de l'Eglise anglicane; M. Louis de la Ronde en est l'instituteur. C'est un métis et un ancien élève de l'école industrielle de Battleford.

Assistance et classement.—Elèves présents: 17, dont 6 garçons et 11 filles; élèves inscrits: 20, classés ainsi: 11 dans le 1er cours et 9 dans le 2ème.

Bâtiment et terrain.—La maison d'école est bien entretenue et propre. L'instituteur lui-même a construit une clôture autour de l'école et de sa propre habitation. Il n'y avait pas de jardin, mais il en sera préparé un l'an prochain.

Mobilier.—La matériel et le mobilier sont suffisants.

Cours d'industrie.—Le travail est bien accompli. L'instituteur, bien que jeune, est plein de courage et les élèves paraissent posséder assez bien les sujets qui leur sont enseignés.

EXTERNAT DE LA POINTE-DU-TRAITÉ.

Cette école est aussi située sur la réserve du lac Seul. Elle a été inspectée le 26 août 1901; elle est aussi sous les auspices de l'Eglise anglicane. Le révérend Thomas Pritchard en est l'instituteur et le missionnaire.

Assistance et classement.—Elèves présents: 31, dont 16 garçons et 15 filles. Elèves inscrits : 31 classés ainsi : 18 dans le 1er cours, 10 dans le 2ème et 3 dans le 3ème. L'assistance est plus forte en été qu'en hiver, vu qu'alors tous les sauvages sont de retour de leurs expéditions de chasse d'hiver.

Bâtiments.—La maison de l'école était dans un assez bon état et le mobilier et le matériel suffisants; quelques articles seulement ont été demandés.

Cours d'industries.—Les élèves étaient propres et l'institution s'efforce avec succès de les pousser au progrès. Quelques-uns d'entre eux ont été transférés à l'école industrielle de Saint-Paul.

EXTERNAT DU LAC-DE-L'AIGLE.

Cette école a été inspectée le 11 septembre 1901. M. A. J. Bruce en est l'instituteur.

Assistance et classement.—Elèves présents : 11, dont six garçons et cinq filles. Elèves inscrits : 14, ainsi classés : 8 dans le 1er cours et 6 dan le 2ème.

Bâtiments.—L'école est bien entretenue.

Mobilier.—Le mobilier était suffisant; on a proposé certaines améliorations qui ajouteraient au confort des salles; je les ai signalées au commissaire.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Tous les instituteurs enseignant dans ce district d'inspection sont unanimes à se plaindre de la coutume que suivent les sauvages d'amener leurs familles avec eux chaque fois qu'ils vont chasser, pêcher ou visiter quelqu'un; de là, l'assistance se tient toujours inférieure à ce qu'elle devrait être, et il devient impossible dans ces conditions de faire des progrès satisfaisants.

J'ai, etc.,

L. J. ARTHUR LEVEQUE,
Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE BIRTLE,
BIRTLE, MAN., 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant le pensionnat de Birtle, pour l'année terminée le 30 juin.

Situation.—Le pensionnat de Birtle est situé sur la rive nord du creek de la Queue-d'Oiseau, en deçà des bornes de la ville de Birtle, dans la province du Manitoba.

Terrain.—Il y a 25 acres de terrain qui appartiennent à l'école et 25 autres sont louées. Ce terrain, qui est clôturé tout autour, forme une seule pièce. Cinq acres environ conviennent à la culture, le reste ne peut servir que pour le pâturage.

Constructions.—La maison d'école est une grande construction de trois étages. La grange est en charpente sur fondation en pierre. Le poulailler est en bois de charpente et la laiterie en bois rond.

Logement.—L'école est suffisamment grande pour contenir soixante élèves en outre du personnel.

Assistance.—L'assistance a été très bonne, d'une moyenne de 47 élèves.

Cours.—Les élèves sont ainsi classés :—

Cours IV	4	élèves.
" III	12	"
" II	6	"
" I	5	"
Classe 2	4	"
" 1	14	"

L'assistance moyenne aux classes a été de 35. Tous les sujets indiqués dans le programme ont été plus ou moins enseignés. L'effort principal a cependant porté sur l'enseignement de l'anglais.

Jardinage.—L'on cultive environ cinq acres de terre qui produisent suffisamment de légumes pour le besoin de l'école, ainsi que de betteraves et de raves pour engraisser trois ou quatre têtes de bestiaux.

Les élèves les plus grands font avec l'aide du domestique tous les travaux du jardin.

Industries enseignées.—Les filles apprennent le métier de tailleuse et de modiste, le tricotage, la cuisine, la boulangerie, le blanchissage et repassage du linge. Les garçons apprennent le jardinage, la charpenterie, et les soins à donner aux bestiaux.

Enseigement moral et religieux.—Au point de vue religieux, l'enseignement consiste dans une instruction quotidienne sur la Bible, à leur rappeler à l'esprit des cantiques et du catéchisme, et à les faire assister aux offices religieux qui se donnent le dimanche dans l'église presbytérienne de Birtle. Quant au côté moral, l'enseignement comprend l'étude et l'explication des Dix Commandements.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été exceptionnellement bonne, il n'y a eu aucune maladie sérieuse. Vu le site splendide de l'école au sommet d'une élévation, les conditions hygiéniques étaient parfaites.

Approvisionnement d'eau.—Malgré nos essais, il ne nous a pas encore été possible de conduire l'eau à l'école. Nous nous attendons à avoir l'appareil de forage du gouvernement au cours de l'été et nous ferons un nouvel essai. Actuellement l'eau

à boire vient de la source de la ville. Cette source fournit toute la ville d'excellente eau.

Protection contre le feu.—Notre système de protection contre le feu consiste en quatre extincteurs chimiques, une douzaine de seaux, deux grandes échelles et une pompe foulante fixée à une citerne au dehors.

Chauffage et éclairage.—La bâtisse est chauffée par trois grandes fournaises à air chaud et éclairée au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—En hiver, la plupart des enfants vont au patinoir deux fois par semaine, et en été ils jouent au ballon ; les filles s'amusent à sauter à la corde.

J'ai, etc.,

W. J. SMALL,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASILES SAINT-JEAN, RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, ALTA., 11 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet des asiles Saint-Jean qui se trouvent sur cette réserve, et que je dirige moi-même en qualité d'agent de la Société des Missions de l'Eglise, et je désire exprimer ma reconnaissance pour l'aide efficace que le gouvernement nous a donnée durant l'année.

Situation.—Les asiles sont situés sur les réserves du nord et du sud, séparés par une distance d'environ dix milles, et tous deux à quelques verges de la rivière à l'Arc. Celui de la réserve du nord (connu sous le nom d'école de Vieux-Soleil) est situé presque au centre du plus grand village, et est à une distance d'environ quatre milles de Gleichen, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Celui de la réserve du sud (connu sous le nom d'école de l'Aigle-Blanc) n'est rapproché d'aucun village, si l'on excepte deux ou trois vieilles masures. Sur chacune des réserves l'on a clôturé autour des bâtisses quelques acres de terre, dont une partie est en culture. Le bureau de poste commun des deux réserves est Gleichen.

Bâtiments et aménagement.—L'école de Vieux-Soleil comprend deux édifices de bonnes dimensions : le pensionnat proprement dit et l'école. Le premier est une maison spacieuse et commode pouvant recevoir trente enfants et non cinquante, tel que déjà dit par erreur. C'est pour les fillettes seulement. Il se compose de deux ailes reliées par la salle à manger et la cuisine au rez-de-chaussée, et par le dortoir du personnel et une salle de couture entre les dortoirs. Le tout est latté et crépi ; toute la boiserie extérieure est peinturée, ce qui rend la maison chaude et propre. En sus de l'aménagement pour le personnel il y a des chambres de jour, des lavabos, un magasin, un garde-manger et deux petites caves. La maison est bien bâtie et capable de recevoir autant d'enfants que l'asile lui-même. Elle est chauffée par une fournaise à l'eau chaude et bien aérée. A l'arrière du pensionnat se trouve une buanderie en charpente contenant un puits, une pompe, un poêle de cuisine, des cuvettes et une cheminée en briques. Un trottoir en bois relie la maison à l'asile.

A la réserve du sud, l'asile est un bâtiment spacieux et commode pouvant recevoir 50 garçons. Il est en charpente, ses dortoirs ont été récemment crépis, mais le rez-de-chaussée ne l'est pas, ce qui est très froid en hiver. Cet asile a été ouverte à la priere des sauvages de l'endroit, qui l demandèrent en personne au surintendant géné-

ral. La grande salle d'école est sous le même toit que le pensionnat lui-même. Le tout est chauffé par une grosse fournaise à air chaud et plusieurs poêles.

Ecole.—Le nombre d'enfants sur le rôle à la fin de l'année administrative était de 16 fillettes à l'école de Vieux-Soleil et de 25 garçons à celle de l'Aigle-Blanc. Il y a dans les environs de l'école beaucoup d'enfants en âge d'y aller, et ce serait une bénédiction pour eux s'ils pouvaient être soustraits aux désastreux effets de la vie des camps.

Travail en classe.—L'intérêt que les enfants prêtent à leur travail et leurs progrès en général, particulièrement dans la conversation anglaise, continuent. Au cours de l'année quatre des garçons ont été promus au 4e cours.

Enseignement industriel.—A part le travail routinier de ces asiles, on instruit minutieusement fillettes et garçons dans les travaux de la ferme et de la maison, afin qu'ils puissent se rendre utiles une fois sortis de l'asile. On apprend, tant aux filles qu'aux garçons, à traire les vaches, et à fabriquer le beurre et le pain. Les garçons ont toute la chance possible de s'occuper de potagers dans les excellents jardins du pensionnat de l'Aigle-Blanc.

Enseignement moral et religieux.—Des instructions minutieuses sont données chaque jour, et tout est fait pour promouvoir une saine existance chrétinne. Il n'y a eu durant l'année aucune infraction sérieuse à la discipline, et les enfants se conduisent bien et sont heureux.

Santé.—Durant l'année nous avons perdu une de nos fillettes, morte de tuberculose. A part ce cas, la santé générale a été bonne. Les soins considérables qui sont fournis aux élèves contribuent sans aucun doute à ce résultat.

Hygiène.—Elle paraît satisfaisante.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie abondamment aux deux maisons au moyen de puits alimentés par la rivière à l'Arc.

Protection contre le feu.—Un certain nombre d'extincteurs chimiques ont été disposés dans divers endroits convenables de l'établissement. Il y a aussi des seaux et des cuves remplis d'eau à la disposition des gens advnant le besoin. Il en est de même des haches. En dehors de la maison, il y a encore des appareils de sauvetage dont on peut se servir facilement et qui sont constamment reliés aux dortoirs.

Chauffage.—L'école du Vieux-Soleil est chauffée par des poêles seulement, les classes pour une fournaise à air chaud, et le pensionnat de l'Aigle-Blanc par fournaise et poêles. On se sert de voutes en amiante.

Récréation.—O n s'occupe beaucoup de récréation, surtout d'encourager celle en plein air. Pour l'intérieur, on enseigne différents jeux. Nous nous efforçons de diriger et guider leurs amusements.

J'ai, etc.,

H. W. GIBBON STOCKEN,
Missionnaire préposé et principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT E. A. DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, ALTA., 10 juillet, 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année se terminant le 30 juin 1901.

Situation.—Notre école est située à environ 13 milles au sud de MacLeod, qui est notre bureau de poste. Elle repose sur une île en face de l'agence des Gens-du-Sang.

Terrain.—Le terrain sur lequel l'école est bâtie appartient à la Société des Mission de l'Eglise, et consiste en un quart de section ; ce terrain est clôturé ; une partie convient à la culture et le reste fait un bon pâturage.

Constructions.—Nous avons ici un groupe de bâtisses érigées sous la forme d'un carré dont elles occupent trois côtés. En commençant par le côté ouest, à l'extrémité nord, nous avons le refuge des filles ; celui-ci, de 70 x40, est à deux étages. Sur le premier palier se trouvent la cuisine, une salle à l'usage du personnel, une salle à manger, une salle de récréation et une salle de toilette; au second, il y a trois grands dortoirs et cinq petites chambres à coucher à l'usage du personnel. En allant au sud, à une distance de 80 pieds environ, se trouvent l'église et l'école. Cette dernière, de 50 x 24, est divisée en deux par des portes mobiles. Puis, de nouveau un espace, et nous avons au premier coin les écuries, qui peuvent contenir quatre chevaux ainsi que six tonnes de foin dans le grenier. Les étables sont en arrière. Vers l'est, nous avons un petit magasin, construit depuis mon dernier rapport; il a environ 16 pieds carrés. Puis en arrière de celui-ci, dans la cour des garçons, c'est la buanderie, grande de 18 pieds carrés. Nous arrivons ensuite au refuge des garçons et à la mission; celui-ci, d'environ 70 x 24, contient deux dortoirs en arrière. Au rez-de-chaussée se trouvent la salle à manger, la salle de récréation, la salle de toilette ; à l'étage supérieur nous avons deux grands dortoirs et un petit. En gagnant au nord, du côté est, nous avons une petite bâtisse en bois rond servant actuellement au personnel, puis c'est l'hôpital. C'est une large construction contenant en bas deux jolies salles de 18 pieds carrés et trois autres petites pièces qui sont la cuisine, la pharmacie et la salle de bains, et en haut, trois chambres à l'usage du personnel de l'hôpital. Depuis mon dernier rapport, l'hôpital a été crépi à neuf. Il existe encore une petite bâtisse en arrière de l'habitation des filles employée comme boutique de charpenterie.

Logement.—Nous pouvons loger 80 enfants et les 8 membres du personnel.

Assistance.—Vu que c'est un pensionnat l'assistance est conséquemment régulière, et il y a eu beaucoup moins d'absences à la maison au cours de l'année.

Travail en classe.—Ce travail, dirigé par l'institutrice, Mlle Wells, va très bien; celle-ci, qui possède un certificat de deuxième classe, est de toutes manières très bien qualifiée et le progrès des enfants est rapide. Elle voit scrupuleusement à ce qu'aucun enfant ne soit négligé, et elle a divisé ses classes de manière à ce que chacune soit bien surveillée.

Ferme et jardin.—Le travail de ce côté progresse. Cette année nous avons 4 acres de terre en jardinage et 10 acres en avoine. Ceci est grandement dû à l'énergie persévérante de M. Yeoman. Il a reçu l'aide cette année de M. Tisdale, un nouvel adjoint au personnel. Les enfants travaillent un peu, mais, vu leurs travaux domestiques et leurs études à l'école, nous ne leur donnons pas beaucoup à faire, car, comme Jack, ils deviennent bientôt tristes si on les empêche de jouer.

Industries enseignées.—Dans mon rapport trimestriel, je déclare toujours que nous n'neseignons pas d'industries, vu que ce n'est pas une école industrielle. Cependant une institution, conduite par le genre de personnel que nous avons, ne peut faire autrement que d'enseigner différentes choses qui tiennent des industries. Voyez la cuisine, par exemple, qui est sous la direction de Mme Irvine. Une élève est chargée chaque semaine de faire la cuisine pour les enfants de l'école et son personnel, elle apprend ainsi la cuisson des viandes, des légumes, du pain, ainsi que la fabrication du beurre; c'est un genre de travail qui fait honneur, suivant l'expression de l'inspecteur Wadsworth, à l'institutrice et aux élèves. Voyez encore les dortoirs dirigés, celui des garçons par Mlle Stanfield et celui des filles par Mlle Denmark. Leur bon ordre et leur propreté, de même que le raccommodage adroit des vêtements que les enfants font eux-mêmes, le blanchissage des habits, tout révèle le zèle et le temps que ces dévouées directrices consacrent à ces travaux. M. Yeoman, qui est un charpentier pratique, enseigne aussi différentes choses aux garçons, en même temps que le soin nécessaire à donner aux bestiaux et à l'entretien des étables.

Enseignement moral et religieux.—Cet enseignement consiste en prières du matin et du soir, offices du dimanche, en même temps qu'un cours religieux donné par le personnel de l'école ; tous les membres du personnel y prêtent plus ou moins leur concours. Les enfants acquièrent une connaissance complète de la bible et de l'enseignement de l'église, et montrent en certains cas un vif désir de mener une bonne et honnête vie. Mais tant que durera cette vie des camps, avec ses danses païennes et ses immoralités de toutes sortes, il sera toujours difficile d'accomplir ce que nous désirerions.

Santé et hygiène.—Vu l'amélioration apportée dans la nourriture végétale, dans la qualité du lait, dans les vêtements, les chaussures, les soins généraux en outre des soins médicaux apportés par le Dr Lafferty, nous trouvons que la santé des enfants est beaucoup meilleure ; nous supposons même que si ceux-ci étaient traités plus fréquemment, c'est-à-dire quand c'est nécessaire, les scrofules disparaîtraient. Nous appliquons bien les mesures d'hygiène en ne laissant aucune immondice aux environs de l'établissement et en entretenant proprement les constructions du dehors. Nous n'avons point de système de drainage, ce qui serait une bonne amélioration.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par quatre puits, deux artésiens et deux creusés en citernes ; ceux-ci sont dans la cour des garçons et dans le jardin, ceux-là dans l'hôpital et la maison des filles. L'eau est bonne et en abondance.

Protection contre le feu.—Celle-ci consiste actuellement en cuves, extincteurs chimiques, pompes et haches, le tout tenu dans des endroits convenables, mais le gouvernement nous a fait un cadeau qui sera d'une grande amélioration en augmentant la pression de l'eau.

Chauffage et éclairage.—Deux fournaises et de nombreux poêles dans les diverses constructions fournissent la chaleur. Les tuyaux sont régulièrement examinés et nettoyés et toutes les précautions sont prises pour assurer le confort et éviter les dangers. L'éclairage est mauvais et dangereux, vu que nous nous servons de lampes à pétrole ; nous les avons, en aussi grande nombre que possible, fixées aux murs.

Récréation.—Vu ses nombreuses occupations le personnel de l'établissement ne peut pas y consacrer beaucoup de temps. Cependant nous avons fourni de temps en temps aux enfants des ballons, des balles, des bâtons, des jeux de cricket et de croquet, des balançoires et des barres horizontales. Les marches, la natation et la cueillette des fruits amusent beaucoup les enfants et leur donnent de la santé.

Observations générales.—A mon avis, un progrès général s'est fait sentir au cours de l'année. Il pourrait être plus grand, si l'on essayait davantage à tirer les sauvages de la réserve de ces mauvaises habitudes qui réagissent toujours sur les enfants en leur donnant le désir de revenir à elles et en les empêchant de connaître ce qui se passe autour d'eux. Toutefois, nous remercions tous Dieu pour ce qui a pu être accompli, en comptant courageusement que nous pourrons faire davantage dans l'avenir.

Je désirerais aussi remercier le gouvernement pour ce qu'il nous a accordé. Ce ne serait pas juste de terminer mon rapport sans mentionner la cordialité avec laquelle notre agent, M. Jas. Wilson, nous a constamment secourus, quand il lui était possible, de ses avis, de ses paroles et de ses actes ; car son aide nous a été souvent très efficace dans nos relations avec ce peuple singulier ; nous l'avons toujours trouvé bon et attentif.

Le tout soumis de grand cœur.

J'ai, etc.,

ARTHUR deB. OWEN,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DES GENS-DU-SANG,
RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, MACLEOD, ALTA., 8 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant cette école pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située à environ 24 milles au sud de Macleod, à un mille de l'agence d'en haut, et à quelques verges de la rivière Belly, sur la réserve des Gens-du-Sang. Adresse : Pensionnat catholique romain de l'Immaculée Conception, réserve des Gens-du-Sang, Macleod, Alberta.

Logement.—L'école, qui est divisée en deux grandes pièces, fournit le logement à un personnel de 8 à 10 membres et à 60 à 70 élèves.

Terrain.—Le terrain où s'élève l'école appartient à la réserve.

Constructions.—L'établissement de l'école est divisés en quatre parties. La maison principale a trois étages. Au premier se trouvent la salle à manger, de 17 x 30, le parloir de 17 x 13, le bureau, de même grandeur, et une salle de 10 x 17. Au second étage se trouvent la chapelle, de 18 x 36, et deux chambres à l'usage du personnel. Le troisième étage comprend une grande pièce de 36 x 36. Aux deux bouts de la bâtisse principale se trouvent la deuxième et la troisième parties, auxquelles sont réunies deux autres bâtisses assez grandes, de 36 x 32, avec deux magasins dans chacune et divisés en deux pièces. Au premier étage se trouvent la salle de l'école et la salle de récréation, de 32 x 12 ; au second sont les dortoirs. Les garçons occupent l'aile à l'ouest et les filles l'aile à l'est.

Au nord de la bâtisses principale, à laquelle elle est reliée, se trouve la quatrième partie de l'établissement, savoir : une bâtisse de 20 x 20 à trois étages. Au premier est la cuisine, au second la salle à manger du personnel, et au troisième la chambre privée de l'instituteur.

Outre le corps principal, il y a encore une buanderie de 18 x 24, une cabane en bois rond couverte en bardeaux, et une petite remise de 14 x 12 servant de dépotoir.

Assistance.—Celle-ci n'a pas été aussi bonne qu'à l'ordinaire ; deux élèves sont morts, un garçon et une fille, et un garçon a été, a cause de sa santé, renvoyé dans sa famille. Nos deux plus vieux élèves ont été transférés à l'école de Dunbow. Trois élèves seulement ont été admis au cours de l'année.

Travail en classe.—L'enseignement comprend la lecture, l'épellation, le dessin et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Jusqu'ici nous n'avons pas fait de culture, mais nous récoltons différentes espèces de légumes, et les élèves paraissent beaucoup s'intéresser au jardinage. Chacun paraît fier de son petit jardin, et le succès des récoltes leur revient.

Industries enseignées.—Outre le jardinage, les garçons plus âgés apprennent à boulanger et les filles à coudre, à tricoter et à faire la cuisine.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement se fait selon la doctrine catholique romaine ; on fait les prières du matin et du soir, et une demi-heure est consacrée chaque jour à l'enseignement religieux.

Santé et hygiène.—La santé des élèves n'a pas été bonne au cours de l'hiver. Une fille est morte de phtisie et une autre a été malade pendant plusieurs semaines. Quelques-uns des garçons ont souffert de scrofules ; l'un a été ramené chez lui par son père. La santé a été bonne pendant l'été.

Approvisionnement d'eau.—C'est la rivière qui fournit l'eau à toute l'école au moyen d'un moulin à vent.

Protection contre le feu.—Nous avons cinq extincteurs chimiques, quatre grenades chimiques, quatre seaux et quatre haches distribués dans des endroits commodes des salles et des chambres.

Chauffage.—L'école est chauffée au moyen de deux fournaises à air chaud installées par le département des Sauvages.

Récréation.—Quand le temps le permet, la récréation a lieu au dehors sous l'œil d'un surveillant ; quand il fait mauvais temps, les élèves s'amusent dans leurs salles de récréation respectives.

J'ai, etc.,

L. DOUCET, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE,
LAC-LA-SELLE, ALTA., 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette école pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située sur la réserve de la Plume-Bleue, à environ six milles au sud-ouest du lac La-Selle, sur la route d'Edmonton, à environ un mille au nord de la rivière Saskatchewan.

Terrain.—On a mis à part un peu plus de cinq acres pour les besoins de l'école.

Bâtisses.—Le corps de logis principal est de 60x30 pieds, de deux étages et demi de hauteur, convenablement divisés entre les divers appartements nécessaires à la commodité de l'école. Le dortoir des filles est de 34 x 30 pieds, et celui des garçons de 30 x 25. Les dépendances consistent en une boulangerie, une buanderie, un dépôt pour les marchandises, une glacière, des écuries, et plusieurs constructions plus petites.

Assistance.—Les élèves assistent à l'école régulièrement, tous étant pensionnaires de l'institution.

Travail en classe.—Le cours des études autorisé par le département est suivi fidèlement.

Ferme et jardin.—Environ quatre acres sont en état de culture. Les légumes sont les produits principaux de la ferme.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons l'ouvrage de maison, le soin des bestiaux et la culture. On enseigne aux filles à coudre, à tricoter, à faire la cuisine et toutes espèces d'ouvrages à la main.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne un soin particulier à l'enseignement moral et religieux, ainsi qu'à l'ordre et la discipline.

Santé et condition sanitaire des élèves.—La santé, en général, des élèves a été bonne comme d'ordinaire. Trois élèves sont morts : l'un de méningite, un autre d'abcès au poumon, et le dernier de phtisie.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un puits près de l'école.

Protection contre le feu.—Il y a deux extincteurs chimiques commodément disposés. Des échelles sont placées sur la maison à part de trois escaliers conduisant des dortoirs à la sortie. Des seaux à incendie sont toujours à portée.

Chaufffage.—La bâtisse est chauffée à l'aide de poêles à bois, et éclairée au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—La récréation est permise trois fois par jour, après chaque repas ; pendant ce temps-là les élèves se livrent aux passe-temps ordinaires du dehors.

J'ai, etc.,

H. GRANDIN, Ptre.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DE PIED-DE-CORBEAU,
GLEICHEN, ALTA., 10 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus mon rapport annuel ainsi que le tableau des finances, pour l'année finissant le 30 juin 1901, concernant le pensionnat de Pied-de-Corbeau, de la réserve des Pieds-Noirs.

Situation.—L'école est située au camp sud de la réserve, à environ 10 milles de Gleichen, et à quelques centaines de verges en deça de la rivière à l'Arc.

Constructions.—L'école est grande, bien ventilée et éclairée; le corps principal, de 36 x 36, à trois étages, avec deux ailes de 36 x 36 de deux étages. En arrière se trouve une bâtisse à deux étages de 20 x 20, qui lui touche. Les constructions ne sont pas toutes terminées; elles sont présentement divisées en un bureau, une salle de réception, une salle à manger, une cuisine, une salle de travail et une chapelle ; le tout au premier étage; au second se trouvent les dortoirs et les salles des classes.

Une belle clôture en piquets borne le terrain en face; ailleurs et autour du jardin c'est une clôture ordinaire en fil de fer.

Assistance.—A la fin de l'année fiscale nous avions 12 garçons et 5 filles.

Travail en classe.—Celui-ci comprend la lecture, l'écriture, l'épellation, l'arithmétique, le dessin et la musique vocale, etc. Le progrès qui a été accompli fait grand honneur aux instituteurs. Les garçons apprennent les travaux domestiques, et les filles, à coudre, à tricoter et à raccommoder les vêtements.

Enseignement moral et religieux.—C'est la doctrine catholique romaine qui est enseignée aux élèves. L'on dit les prières du matin et du soir et l'on consacre une demi-heure chaque jour à l'enseignement religieux.

Approvisionnement d'eau.—C'est la rivière qui nous fournit toute l'eau nécessaire.

Protection contre le feu.——Nous avons des extincteurs chimiques, des grenades, des seaux et des haches distribués dans les salles et les chambres, mais, vu l'incommodité de notre approvisionnement d'eau, ceci n'est pas suffisant.

Chauffage.—L'école est chauffée au moyen de poêles à bois.

Récréation.—Une partie de la récréation consiste en des exercices au dehors, l'autre partie en des amusements dans la maison. Nous tâchons de soumettre les élèves à de nombreux exercices.

Ferme et jardin.—Nous consacrons une partie de la journée au jardinage pendant l'été, ce qui intéresse beaucoup les élèves. Chacun a son petit jardin propre planté de fleurs et de légumes.

Santé et hygiène.—Elles ont été très bonnes toutes deux, et ceci est dû surtout aux exercices en plein air. Il n'y a pas eu de décès.

Espérant que ce rapport sera trouvé satisfaisant,

J'ai, etc.,

J. RIOU,. O.M.I.
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE CROWSTAND,
B.P. DE CROWSTAND, ASSA., 18 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je me permets de vous transmettre ci-inclus mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Crowstand, pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est agréablement située sur la rive gauche de la rivière Assiniboine, à environ quarante-cinq milles au nord-est de la ville de Yorkton, qui est notre point le plus rapproché du chemin de fer.

Terrain.—La propriété de l'école consiste en environ trois cents acres de terre qui sont la moitié sud de la section 19, canton 29, rang 31, à l'ouest du premier M.P. Ce terrain appartient à l'Eglise presbytérienne, qui l'a acquis du gouvernement quand l'école a été construite. Le sol est quelque peu onduleux et convient à la culture mixte.

Constructions.—L'édifice de l'école, de 38 x 92, est en charpente, à deux étages, avec fondation en pierre; il suffit simplement à loger les élèves et le personnel, de même qu'il fournit tout l'espace nécessaire pour les différents travaux domestiques, en outre d'une grande salle de classe bien meublée.

Les autres bâtisses sont une écurie en bois de charpente pouvant contenir 25 têtes de bétail et des chevaux, une étable en bois rond, une remise sans porte, une remise à voitures, un atelier de menuiserie, un magasin en bois rond, une laiterie en pierre.

Logement—Il y a de la place pour 50 élèves et 6 ou 8 instituteurs.

Assistance.—L'assistance a été très satisfaisante. L'automne le nombre des boursiers fut élevé à 40, et en peu de jours nous avions ce nombre au complet en outre de 6 enfants métis non soumis au traité. L'assistance moyenne des enfants soumis au traité a été pendant les derniers six mois celle du nombre complet inscrit.

Travail en classe.—Sous l'habile direction de Mlle Joséphine Petch, ce travail a été très satisfaisant. Le résultat des examens réguliers de chaque trimestre démontre une connaissance parfaite des études qui ont été faites.

Ferme et jardin.—Vu la sécheresse considérable qui a marqué les mois de la saison des semailles les récoltes ont complètement manqué, et nous avons dû achter 200 minots de pommes de terre.

La récolte actuelle s'annonce très abondante.

Industries enseignées.—Les filles apprennent les travaux domestiques nécessaires, tels que le blanchissage, le repassage, la couture, le raccommodage, le tricotage, la boulangerie, l'art culinaire et la laiterie. Les garçons apprennent surtout le jardinage, la culture et les soins à donner au bétail.

Enseignement religieux et moral.—Outre les exercices réguliers qui consistent en prières matin et soir, l'école du dimanche, ainsi que les assemblées du dimanche destinées au culte religieux, l'on saisit toutes les occasions possibles d'enseigner les vérités morales et religieuses.

Santé et hygiène.—Lors de la construction de l'école, il y a deux ans, nous avons soigneusement surveillé le côté hygiénique; le résultant a été que la santé a été bonne. Chez deux enfants la tuberculose s'est déclarée, et l'on fut obligé de les renvoyer, mais il n'y a pas eu d'autre maladie sérieuse.

Approvisionnement d'eau.—La rivière Assiniboine continue d'être la source de notre approvisionnement d'eau.

Protection contre le feu.—Comme protection contre le feu on nous a fourni deux babcocks, et une douzaine et demie de grenades à main ont été distribuées dans toutes les parties de la bâtisse. Il y a aussi des seaux à incendie, des haches, et à l'extérieur il y a des échelles de sauvetage communiquant avec chacun des quatre dortoirs.

Chauffage.—La bâtisse est chauffée d'un bout à l'autre au moyen d'air chaud produit par deux grandes fournaises à bois, et éclairée par des lampes à pétrole.

Récréation.—L'on prend soin à ce que l'on donne un temps suffisant à la récréation, sous surveillance. Les garçons et les filles ont des salles de récréation distinctes.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur, etc.,

NEIL GILMOUR,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE COWESESS—AGENCE DU LAC-CROCHE,
BROADVIEW, ASSA., 2 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport au sujet du pensionnat de Cowesess pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat est situé dans la vallée de la Qu'Appelle, au sud du lac Croche, sur la réserve de Cowesess.

Terrain.—Il y a environ soixante acres de terre appartenant à l'école.

Constructions.—Les bâtisses présentement érigées, et dont on a fait usage, sont comme suit : Le corps de logis principal, qui comprend l'institution proprement dite, consiste en une construction à trois étages avec soubassement, sur fondation en pierre, avec murs en bois. Les dimensions sont de 58 x 38 pieds. Sa hauteur de la terre au toit est de 52 pieds.

Logement.—D'après les arrangements actuels on peut y loger 65 élèves et un personnel de 8 membres.

Assistance.—Elle est présentement de vingt ; mais le département a autorisé de la porter à quarante depuis le 1er juillet.

Travail en classe.—Le programme du département a été suivi, et je puis dire que le progrès est bon et encourageant. On parle généralement l'anglais, et presque tous les élèves le parlent maintenant bien.

Ferme et jardin.—Nous avons environ 15 acres en culture. Nous avons aussi un jardin dans lequel nous récoltons une provision suffisante de pommes de terre et d'autres légumes à l'usage de l'école. Les travaux du jardin et de la ferme fournissent une occupation saine au dehors pour les enfants, et ceux-ci, je suis content de le dire, s'y plaisent beaucoup. Nous avons planté un grand nombre d'arbres qui ajouteront à la beauté et au charme des environs.

Industries enseignées.—Les garçons se livrent pendant certaines heures du jour aux travaux manuels, et ils aident à l'entretien des chevaux, des bestiaux, des pourceaux et des volailles; les filles apprennent à coudre, à tricoter, ainsi que les divers autres ouvrages domestiques.

Enseignement religieux et moral.—L'instruction se donne tous les jours de 3½ heures à 4. On y donne une attention spéciale, et rien n'est épargné pour bien instruire les élèves sur les principes de la foi et de la religion. La conduite des en-

fants est très satisfaisante et l'ordre facilement maintenu, vu qu'il existe une discipline stable et un personnel effectif.

Santé et hygiène.—L'hygiène de l'école, vu notre excellent système de ventilation et l'abondance de lumière, est très bonne ; la santé des élèves émerveille tous nos visiteurs. Nous avons recours à des lavages fréquents, et tout l'établissement est tenu en parfait ordre.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un puits dans le sous-sol et refoulée par une pompe, d'un pouvoir de 100 gallons par minute, activée par une machine à gasoline, dans une réservoir en haut, d'où elle est distribuée par toute la maison. Nous obtenons ainsi toute l'eau nécessaire pour les besoins ordinaires, mais afin d'en avoir toujours une quantité suffisante pour n'importe quels besoins nous faisons creuser un autre puits. L'eau est de bonne qualité.

Protection contre le feu.—On a pourvu abondamment à la protection contre l'incendie au moyen d'une machine à gazoline et d'une pompe foulante qui communique à la citerne en haut par un tuyau de deux pouces ; cette communication peut être rompue par un simple coup de levier et transmise alors directement dans un tuyau injecteur de 1½ pouce et ⅝ de lance, avec une pression de 100 livres au pouce. Ces connexions sont placées dans chacun des dortoirs et dans chacun des corridors ; il y en a aussi une dans le soubassement et à l'extérieur de la bâtisse. La machine est mise en mouvement à l'aide d'une étincelle électrique, et en dix secondes on peut faire jouer un boyau sur le feu. La machine est aussi pourvue d'un tube à ignition, et supposant qu'un incendie se déclarerait dans un endroit où l'on ne pourrait pas faire fonctionner la machine, nous aurions toujours la pression d'eau du réservoir dans les boyaux continuellement. Cette pression est de vingt-trois livres dans le soubassement. La pompe est munie d'une soupape de sûreté afin de prévenir tout accident. Nous avons de plus deux extincteurs Babcock placés en bon endroit, ainsi qu'une douzaine de sceaux suspendus dans les différentes salles. Je regrette toutefois de dire que nous n'avons pas encore puis pourvoir l'établissement de moyens de sauvetage.

Eclairage et chauffage.—La bâtisse est chauffée entièrement à l'aide d'air chaud, avec des fournaises "New Idea". L'on admet continuellement une provision abondante d'air frais afin de remplacer l'air vicié qui sort par les ventilateurs placés dans les dortoirs et les corridors et qui donnent beaucoup de satisfaction.

L'école est éclairée entièrement par le gaz acétylène, la machine se trouvant isolée dans une chambre bien ventilée. On ne permet pas à l'intérieur de lampes à huile de pétrole, et les allumettes sont sous le contrôle des aides.

De plus, le révérend frère Eugène a adapté un nouveau générateur à la machine à acétylène, ce qui a beaucoup amélioré son fonctionnement et considérablement diminué, même fait disparaître tout danger.

Récréation.—Les jeux comprennent le ballon, le tir à l'arc, les marbres, les dames, la natation, la pêche, le chant, le violon ; ce sont là les amusements de nos garçons. Les filles s'amusent à jouer à la balle, à sauter à la corde, à chanter et à habiller des poupées. Deux grandes salles de récréation de 32 x 14, une pour les garçons et une pour les filles, sont à leur disposition quand il fait mauvais temps ou froid.

Observations générales.—Nous n'avons pas eu beaucoup de misère à avoir des élèves jusqu'ici. Les parents ne semblent pas s'opposer aux écoles, excepté ceux de la réserve de La-Brebis, qui refuse carrément eux d'y envoyer leurs enfants.

En terminant, j'ai le plaisir de signaler le vif intérêt que notre agent, M. Begg, qui nous visite régulièrement, prend à notre travail. Les membres du personnel sont très dévoués et zélés, et je suis heureux de dire qu'il y a eu progrès sur toute la ligne.

J'ai, etc.,

S. PERRAULT, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, SASK., 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est très agréablement située à environ un demi-mille de la petite ville du Lac-aux-Canards, à trois milles de la réserve du Lac-aux-Canards.

Etendue du terrain.—Le terrain entourant la bâtisse de l'école comprend 100 acres qui sont la propriété du gouvernement. Sa subdivision est la section 4, canton 44, rang 2, à l'ouest du 3me méridien.

Constructions.—Le corps de logis principal a été beaucoup amélioré cette année par l'addition d'une aile latérale destinée aux filles, de deux étages, de 100 x 36. Nous avons maintenant un vaste dortoir et deux salles d'école ; c'est ce qui nous manquait auparavant. Toute la maison a été peinte à neuf et plusieurs réparations utiles ont été faites par les garçons.

Logement.—L'agrandissement de la bâtisse fournit tout le logement nécessaire aux filles. Leur splendide dortoir bien ventilé, avec ses rangées de lits neufs en fer, ses courtes-pointes et ses oreillers de parade, est un objet d'admiration pour les visiteurs. Nos cinquante filles ont largement de l'espace, et nous pourrions en loger vingt de plus.

Le personnel actuel, comprenant douze membres, a des appartements séparés.

Présence à l'école.—L'assistance a été remarquablement bonne ; le nombre de nos élèves a varié entre 97 et 100, qui est le chiffre autorisé par le gouvernement.

Travail en classe.—Tous les sujets du programme ont été régulièrement enseignés. Maîtres et élèves ont été pareillement satisfaits et encouragés au sujet des études. Au moyen de nombreuses récapitulations et de légères récompenses, nous avons réussi à obtenir plus d'intérêt de la part des élèves et à améliorer spécialement l'écriture, la lecture, l'arithmétique et le dessin. Nos belles salles de cours neuves—une pour les filles et une pour les garçons—pourvues de pupitres du dernier modèle, de cartes et de tableaux et de tout le nécessaire ordinaire, sont un véritable encouragement pour les instituteurs, qui sentent ainsi leur tache comparativement douce. Le chant, la musique et la gymnastique sont régulièrement enseignés, quoique en dehors des heures de classe.

Ferme et jardin.—La culture a été pratiquée avec grand succès ; la récolte de notre jardin a été très satisfaisante. Nous avons eu, cette année, 2,500 minots de pommes de terre, de raves, de carottes, d'oignons, de choux et de betteraves qui nous durèrent toute l'année. A l'occasion de la visite du Gouverneur général nous fîmes avec orgueil une exposition de nos superbes légumes ; Son Excellence les déclara les plus beaux qu'il avait vus.

Industries enseignées.—Les plus grands garçons apprennent, suivant leur âge et leur force, la culture, la charpenterie, et ils sont aussi ponctuels à l'heure du travail que les meilleurs domestiques blancs.

Les filles apprennent l'économie domestique, l'art culinaire, le blanchissage du linge et la laiterie, ainsi que tous les travaux de couture ; et c'est très amusant de voir le grand nombre de paires de bons bas que les plus petites ont tricotés.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves reçoivent une instruction convenable et assistent aux prières du matin et du soir. Nous sommes aussi heureux de

déclarer qu'il n'y a pas eu seul cas de fainéantise et que la discipline est maintenue sans le recours d'aucune mesure de rigueur.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne cette année, et nous ne pouvons trop nous en réjouir, car il a régné partout tant de maladie. Quelques jeunes élèves, affectés du porrigo, ont été mis sous traitement, mais avec du soin se sont bientôt rétablis. La condition sanitaire de l'école est excellente; on y tient tout en parfait ordre, et les bâtiments sont bien éclairés et ventilés.

Approvisionnement d'eau.—Deux puis artésiens nous fournissent l'eau en abondance elle ne maque jamais, ni l'hiver, ni l'été, et au moyen de tuyaux on s'en approvisionne aussi à la cuisine, dans les dortoirs et dans le salle de bain. Sous les gouttières on a placé une quarantaine de barriques pour recevoir l'eau de pluie dont on se sert à la buanderie.

Protection contre le feu.—On a placé partout dans la maison, à des endroits commodes, plusieurs extincteurs Babcock et des grenades, et l'on fait usage du feu et des lumières avec toute la prudence possible.

Chauffage et éclairage.—On chauffe toute la maison au moyen de deux fournaises. On a installé l'automne dernier des appareils d'éclairage par le gaz acétylène dans les différentes pièces, dans les corridors et aussi dans les cours. L'installation a été coûteuse, mais nous sommes amplement compensés de cette dépense, non seulement par la magnifique lumière qui nous éclaire sans danger, mais aussi par l'économie de notre temps et de notre travail.

Récréation.—Les enfants ont à leur disposition deux grands terrains où ils peuvent se livrer à leurs différents jeux. Les garçons jouent à la toupie, à la balle et au cricket; pendant les soirées d'été, ils font du canotage et de la natation. Les filles vont souvent à la promenade, et s'y récréent en cueillant des fruits et des fleurs suivant la saison. Les jours pluvieurs on passe les heures de loisir à l'intérieur, on y joue à différents jeux, on y fait aussi de la musique et du chant.

En remerciant le département de toute la bienveillance qu'il a témoigné à mon égard,

J'ai, etc.,

M. J. P. PAQUETTE, Ptre.,

Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
COLLÈGE EMMANUEL,
PRINCE-ALBERT, SASK., 15 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation de l'école et superficie du terrain.—L'école est située à environ 2 milles à l'ouest de la ville naissante de Prince-Albert, sur un lot de rivière qui a 12 chaînes de front sur une profondeur de 2 milles.

Constructions.—Le personnel et les élèves occupent trois bâtiments, dont le principal est réservé aux femmes attachées à l'institution et aux filles. A l'étage supérieur il y a les chambres à coucher, les dortoirs et le lavoir; l'étage inférieur comprend la classe des plus âgés, la salle à manger, la cuisine et la dépense. Il y a aussi dans ce bâtiment une garde-robe, une salle de couture et une pièce servant d'infirmerie. Dans le deuxième bâtiment il y a un dortoir pour les plus jeunes garçons, un lavoir, une salle de pharmacie, un bureau, et une suite d'autres pièces réservées au principal. Le

troisième bâtiment contient les dortoirs, le lavoir, la salle de bain, la salle de lecture et de récréation des élèves les plus avancés, la chambre du préfet des études et la classe des plus jeunes élèves. Les dépendances comprennent une construction spacieuse servant de magasin et d'entrepôt, une remise, une étable de 44 pieds sur 22, une souille et un poulailler.

Terrain.—Sur le terrain attenant aux constructions on a établi de spacieuses cours de récréation pour les élèves, garçons et filles.

Logement disponible.—La nouvelle distribution qu'on a récemment fait subir aux pièces des trois bâtiments va maintenant nous permettre de loger 70 élèves au lieu de 52. On a inspecté complètement toutes ces constructions; on les a nettoyées et peinturées en détrempe.

Travail de classe.—L'enseignement se donne aux élèves deux fois par jour; il y a exception pour les filles les plus avancées, lesquelles aident chacune leur tour à la cuisine et à la salle à manger. Les classes ont lieu de 9.30 heures du matin à midi et de 1.30 heure à 3 l'après-midi. A part les heures de classe régulières il y a de l'étude de 8 heures du matin à 8.30, et de 7 heures à 8 le soir. Nous suivons ici à peu près le même programme d'études que dans les écoles publiques des Territoires du Nord-Ouest.

Ferme et jardin.—Nous avons récolté l'automne dernier jusqu'à 240 boisseaux de tonnes de navets, 35 boisseaux de carottes, età àpeu près 35 tonnes de foin. Nous avons eu en outre environ 600 boisseaux de pommes de terre, 80 boisseaux d'oignons, 20 tonnes de navets, 35 boisseaux de carottes et à peu près 35 tonnes de foin. Nous avons semé cette année 47 boisseaux de blé et 35 boisseaux d'avoine; il a été ensemencé cinq acres de terre en racines et trois acres en brôme fourrager ; nos garçons les plus robustes sont maintenant à faire sur la ferme de l'école la provision de foin pour l'hiver prochain.

Travail industriel.—Les élèves font en général tous les travaux de l'école. Les garçons prennent soin des chevaux et des bêtes à cornes, vont traire les vaches, font l'approvisionnement d'eau, coupent le bois, exécutent tous les travaux de la ferme et tout autre ouvrage ordinaire requis. On montre aux plus vieux à manier les outils. On enseigne aux filles les travaux domestiques, la couture, le tricotage et la cuisine. Elles pétrissent elles-mêmes le pain qui se consomme à l'institution et le font cuire dans un four portatif, acheté au cours de l'année, lequel peut contenir 80 pains de deux livres chacun.

Enseignement religieux et moral.—On consacre chaque jour une demi-heure à l'instruction religieuse. Le dimanche les élèves assistent à deux offices à l'église qui est près d'ici, et chaque dimanche, à 2.30 heures de l'après-midi, ils assistent aussi à l'école dominicale.

Améliorations.—On a construit au cours de l'année de bons portiques à six portes extérieures, et on a posé des châssis doubles à toutes les fenêtres de l'école et de la salle à manger; il en a ainsi résulté beaucoup plus de confort pour le personnel et les élèves. Au cours du mois de juin cette année on a inspecté au complet les trois bâtiments, on a réparé les enduits endommagés, et on a partout bien peinturé en détrempe. Sur la ferme, les garçons les plus forts ont débarrassé de ses broussailles une grande étendue de terrain, qu'on va convertir en pâturage. Ils ont aussi arraché les arbrisseaux qui croissaient dans les bois en face de l'école, de sorte que de celle-ci la vue est plus belle, comme l'est aussi l'apparence du terrain.

Santé des élèves.—La santé des élèves n'a jamais été meilleure. Nous n'avons pas eu l'occasion depuis longtemps de mander le Dr Kitchen, notre médecin, lequel est toujours très obligeant et plein d'égards.

Approvisionnement d'eau.—Il y a sur notre terrain trois puits, dont deux nous fournissent une eau excellente.

Protection en cas d'incendie.—Nous avons reçu du département des extincteurs Babcock, des grenades portatives, des seaux à incendie et des haches.

Chauffage.—On fait usage de poêles dans deux des bâtiments, mais il y a une fournaise dans celui où logent les filles. Le bois est le combustible dont on se sert.

Assistance.—L'assistance a été très régulière. Il a été admis au cours de l'année 30 nouveaux élèves.

Récréation.—Il est accordé aux enfants beaucoup de récréation. Les garçons font l'exercice militaire et physique, jouent au cricket, au ballon et ont des balançoires ; plusieurs d'entre eux s'efforce maintenant d'apprendre à jouer des instruments d'une fanfare et réussissent bien. Les filles font aussi l'exercice physique, sautent, balancent, jouent à la balle, s'amusent à lire ou à faire de la musique elles font aussi une promenade presque chaque jour sous la surveillance d'une institutrice.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JAMES TAYLOR,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE,
HOBBEMA, ALTA., 23 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située sur la réserve de Peau-d'Hermine, à environ un mille de la station d'Hobbema.

Terrain.—Il y a environ 20 acres de terrain bien clôturé attenant à l'école et appartenant à la mission.

Construction.—Le bâtiment principal a trois étages, mesure 50 pieds sur 40, et a été érigé en 1898. Il est entièrement réservé aux élèves et est ainsi distribué : au rez-de-chaussée il y a la classe et le réfectoire, lesquels ont respectivement 25 pieds sur 40. Le deuxième étage contient le dortoir des garçons, de 30 pied ssur 40, la salle de couture, de 28 pieds sur 20, et une autre pièce servant d'infirmerie, de 12 pieds sur 20. Le dernier étage contient le dortoir des filles, lequel mesure 50 pieds sur 40. Une annexe, de 20 pieds sur 25 pieds, relie le bâtiment principal au logement des Sœurs. Elle comprend une cuisine au rez-de-chaussée et une chapelle privée au deuxième étage. Le logement des Sœurs, de 25 sur 30, est composé de quatre pièces au rez-de-chaussée et de trois au second étage. L'ancien bâtiment, dont on se sert peu, a été transformé en buanderie.

Logement disponible.—On peut loger 65 élèves et le personnel actuel, qui est de 7 Sœurs.

Assistance.—Le nombre totale des élèves durant l'année a été de 48, dont 27 garçons et 21 filles.

Travail en classe.—Les élèves de chaque classe suivent à la lettre le programme des études préparé par le département. Les classes se répartissent comme suit :—

Classe I	22
" II	9
" III	5
" IV	8
" V	2
" VI	2

Il y a chaque jour à l'école cinq heures d'étude pour les élèves, et une heure de plus pour les trois premiers cours, à part les heures de classe. Il nous fait plaisir de constater qu'ils ont fait beaucoup de progrès dans leurs différentes études, et que suivant leur âge, ils se familiarisent de plus en plus avec la langue anglaise.

Ferme et jardin.—Les produits du jardin n'ont pas été aussi bons que ceux de l'année précédente. Cependant, il a été emmagasiné 150 boisseaux de pommes de terre, et nous avons fait une ample provision de navets, de betteraves, de carottes et d'oignons. L'apparence actuelle de la récolte est belle.

Enseignement industriel.—Chaque jour, avant et après leurs heures de classe, les élèves ont leurs heures de travail. Aussitôt après le déjeuner, quelques-uns des garçons parmi les plus grands vont soigner les chevaux, les vaches, les porcs et les poules ; d'autres font le balayage de leurs chambres, tandis qu'un troisième groupe se rend dans la cours pour y scier et fendre le bois dont on a besoin à la maison. L'été, en outre de leur tache ordinaire, ils ont à s'occuper des travaux du jardin. On enseigne aux filles l'économie domestique dans ses différents détails. Elles ont des heures régulières pour coudre, tricoter, confectionner des vêtements, raccommoder et repriser. On les fait travailler à la main la plupart du temps, car elles ont rarement l'avantage de se servir d'une machine à coudre lorsqu'elles ont quitté l'école.

Enseignement religieux et moral.—En général, les élèves se sont conduits d'une façon très satisfaisante. Ils sont très attentifs aux instructions que nous leur donnons chaque jour sur leurs devoirs religieux et moraux.

Santé et condition sanitaire.—Les élèves ont joui d'un bonne santé. Il y a eu quelques cas de grippe et de varioloïde le printemps dernier. La ventilation est partout excellente.

Approvisionnement d'eau.—On s'approvisionne d'eau à deux puits creusés près de l'établissement.

Protection en cas d'incendie.—Nos moyens de protection en cas d'incendie consistent en extincteurs, en barils et en seaux remplis d'eau ; il y a une trappe au dernier étage et on a fixé des échelles aux bâtiments. Quatre de nos cheminées sont en brique. Le chauffage de la maison se fait au moyen de poêles carrés ordinaires et on s'éclaire au moyen de lampes.

Récréation.—Les élèves ont beaucoup de plaisir ensemble durant les heures de récréation. Ils ont des balançoires, le ballon et les cartes. L'hiver, ils se construisent une glissoire. Durant les vacances de l'été on les envoie en pique-nique chaque semaine pour les récompenser de leur bonne conduite.

J'ai, etc.,

S. DAUPHIN, O.M.I.
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME,
QU'APPELLE, 24 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située sur la section 32, township 23, rang 11, à l'ouest du 2ème méridien, à environ 400 verges à l'ouest du bureau de l'agence des Buttes-La-Lime.

Terrain.—Il y a un terrain d'environ 200 acres attenant à l'école et qui lui appartient. Les constructions, un jardin à légumes, un parterre et une pelouse couvrent une étendue de 4 acres.

Constructions.—Les constructions comprennent d'abord la maison proprement dite, qui est en pierre et à toit mansard; elle a trois étages, mesure 30 pieds carrés, est bien meublée et très confortable. On a construit au printemps une cuisine en charpente de 12 pieds sur 18. L'école, située à environ 15 verges à l'ouest de la maison, est aussi une construction en charpente sur fondement en pierre, de 16 pieds sur 34, et ayant sur façade un portique, dont on se sert comme lavoir. Il y a aussi deux étables d'une valeur peu considérable et une remise, toutes trois construites en pièces de bois rond.

Logement.—Il y a dans la maison deux dortoirs et sept pièces, dans lesquelles peuvent loger vingt enfants et un personnel de trois membres.

Assistance.—Il y a 15 noms sur la liste.

Travail de classe.—On enseigne en classe le programme d'études qu'on nous a prescrit, en donnant une attention spéciale à l'arithmétique, à la composition et à la langue anglaise.

Jardin.—Nous avons un jardin d'une étendue de trois acres, lequel est bien sarclé et promet un bon rapport. L'an dernier, nous y avons récolté 200 boisseaux de pommes de terre, et des navets, des carottes, des betteraves, des choux et des oignons en quantité suffisante pour notre provision d'hiver. La perspective d'un rendement considérable est de beaucoup meilleure cette année.

Enseignement industriel.—On enseigne aux filles la couture, le tricotage et tous les travaux domestiques. On enseigne aux garçons à jardiner, à soigner les bestiaux, à traire les vaches, à couper le bois pour la maison, à laver le linge et les planchers, enfin, à faire toutes les petites besognes. Les ouvrages exhibés par les filles à l'exposition des sauvages étaient très remarquables et ont eu leur part de prix.

Enseignement religieux et moral.—On consacre chaque jour un certain temps à l'instruction religieuse.

Santé et condition sanitaire.—La santé des enfants est très bonne et s'est beaucoup améliorée l'an dernier. La condition sanitaire est très bonne.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons un approvisionnement d'eau suffisant.

Protection en cas d'incendie.—Notre système de protection en cas d'incendie n'est pas très bon. Nous n'avons que des échelles, des seaux et de l'eau. On peut se sauver de la maison par deux issues.

Chauffage et éclairage.—On se chauffe au moyen de poêles et on s'éclaire à la lampe.

Récréation.—L'hiver et l'été, les enfants se livrent au dehors aux amusements et aux jeux ordinaires; ils trouvent à l'intérieur différents moyens de se récréer pendant les longues soirées d'hiver.

J'ai l'honneur, etc.,

W. H. FRASER,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE GORDON,
KUTAWA, 5 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le pensionnat de Gordon pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située à l'ouest de la réserve de Gordon, à environ 12 milles du bureau principal de l'agence.

Terrain.—On ne connaît pas la superficie du terrain de cette école.

Construction.—Le bâtiment principal est encore tel que mentionné dans mon rapport de l'année dernière et est approprié aux fins de l'école. On a plafonné le sous-sol et planchéié la laiterie, ce qui a fait une amélioration considérable.

On n'a fait cette année aucun changement à l'ancienne maison d'école, qui sert de buanderie, de magasin, de salle de récréation et d'atelier de charpenterie. On a construit une annexe de 16 pieds sur 18 aux étables, qui abritent les chevaux, les bêtes à cornes et les poules. On a ajouté à la glacière une annexe de 16 pieds sur 22. Le caveau aux légumes est encore dans le même état que l'an dernier.

Logement disponible.—On peut loger facilement 35 élèves et un personnel de quatre membres.

Assistance.—L'assistance a été très bonne ; nous avons eu en moyenne 26 élèves.

Travail de classe.—Les élèves suivent le programme d'études prescrit par le département. On leur enseigne spécialement l'anglais.

Ferme et jardin.—Nous n'avons pas de ferme, mais nous avons récolté dans notre jardin, qui a une étendue de trois acres, une provision de légumes plus que suffisante pour nos besoins de l'année. Il y a aussi un magnifique parterre auquel s'intéresse beaucoup les enfants.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons à soigner les chevaux et les bêtes à cornes, à cultiver le jardin, à le sarcler et à le tenir en bon ordre durant l'été.

On enseigne aux filles les travaux domestiques; on leur apprend à faire le beurre, le pain et la cuisine, et plusieurs d'entre elles excellent en ce genre d'ouvrage. On leur donne des leçons spéciales d'économie dans le ménage, et ces leçons ont été très fructueuses.

Enseignement religieux et moral.—On porte une attention spéciale aux élèves sous ce rapport, et leur conduite morale a été excellente. On n'a pas eu à infliger une seule punition sévère au cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves n'a pas été bonne. Il y a eu, au cours de l'hiver, deux ou trois cas de fièvre scarlatine et de très mauvais rhumes. Un garçon est mort de consomption chez lui, après une courte maladie. Une petite fille est morte à l'école des suites de la tuberculose du cerveau et de l'épine dorsale après trois semaines de maladie.

La condition sanitaire est la meilleure possible ; l'école est propre et bien ventilée; après la disparition de la scarlatine, on l'a blanchie et peinturée, et on a aussi blanchie toute la literie.

Approvisionnement d'eau.—Nous nous approvisionnons d'eau à deux puits situés dans un bas-fonds à environ 300 verges de l'école, et il est impossible de les atteindre au printemps. Il nous faut alors puiser l'eau dans le bas-fond, ce qui n'est pas salubre, je crois. On a nettoyé le puits, qui est à quelques pieds de la maison et dont j'ai parlé dans mon dernier rapport. Ce puits est rempli d'eau, mais elle est impropre aux fins de la cuisine.

Protection en cas d'incendie.—Nous sommes pourvus de deux babcocks et de deux extincteurs chimiques Carr; nous avons une pompe, deux longueurs de boyaux à incendie, douze seaux, six haches, dix-sept grenades, neuf extincteurs et un petit réservoir, sans compter plusieurs barils. Il est impossible d'utiliser les boyaux et la pompe sans réservoir au sous-sol, car on ne peut les alimenter autrement. On a construit le petit réservoir à l'extérieur de la maison, il est de qualité très inférieure, étant en bois de pin, et d'ailleures il coule maintenant. Un des babcocks n'est plus en état de servir. J'ai déjà mentionné ces détails dans mes relevés.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles et la maison est très confortable ; cependant les tuyaux ne peuvent fournir assez de chaleur pour empêcher les murs de geler à l'étage supérieur, et c'est dû, je crois, à l'insuffisance du mortier à l'intérieur des murs.

On s'éclaire au moyen du pétrole.

Récréation.—Le ballon et les balançoires sont les amusements favoris durant les mois d'été. En hiver, on glisse en traîneaux, et bien d'autres jeux, auxquels on prend part à l'intérieur, font passer les longues soirées.

J'ai l'honneur, etc.,

H. WILLIAMS,
Principal.

Territoires du Nord-Ouest,
Pensionnat des Saints-Anges,
Mission de la Nativité, Fort-Chipewyan,
Lac-Athabaska, 3 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai le plaisir de vous adresser mon rapport annuel au sujet de notre école, et j'espère que vous serez satisfait de mes efforts pour vous donner un compte rendu aussi précis que possible.

Situation.—Le pensionnat des Saints-Anges, à la mission de la Nativité, près de Fort-Chipewyan, appartient à la mission catholique romaine et est confié aux soins des Sœurs de Charité, communément appelées les Sœurs Grises de Montréal. Il est situé sur les bords du lac Athabaska et lui fait face ; il est borné de tout autre côté par des rochers dénudés et stériles, autrefois couverts de sapins.

Il n'y a pas de dureau de poste à Fort-Chipewyan, et nous ne sommes situés sur aucune réserve.

Terrain.—Le sol est aride et pierreux. Non loin de l'école il y a une étendue de terrain bas et plat, qui constituait autrefois un lac. Comme on ne pouvait trouver aucun endroit propre à la culture, monseigneur Farand fit dessécher ce lac et réussit à en faire un champ d'une étendue de 15 acres ; c'est notre seule ferme.

Bien que le sol manque de plusieurs bonnes qualités, c'est cependant le plus susceptible de culture dans toute la région environnante. On peut récolter sur notre morceau de terre de l'orge et des pommes de terre, mais la gelée cause très souvent des dommages. Les changements subits de température qui surviennent fréquemment pendant les chaleurs de l'été, n'affectent pas aussi facilement les carottes, les choux et les navets, malheureusement notre sol infructueux ne permet pas à ces légumes d'y pousser avec avantage.

Constructions.—L'ensemble de nos constructions, au nombre de trois, forment un carré ouvert qui fait face au nord. L'aile gauche a 38 pieds de long, 27 pieds de large et 35 de haut ; la partie centrale a 50 pieds de long, 30 pieds de large et 35 de haut. Au rez-de-chaussée des parties latérales, il y a une classe spacieuse, une infir-

merie pour les garçons et un réfectoire, deux parloirs et une cuisine, à laquelle on a ajouté une buanderie. Le second étage contient le dortoir des filles et une infirmerie ; il y a aussi une petite chapelle et des chambres réservées aux Sœurs de l'institution. A l'étage des mansardes, il y a le dortoir des garçons. Les bâtiments ont deux étages et de spacieuses mansardes. L'aile nouvelle aura trois étages, et quand elle sera terminée les petites filles y déménageront, et se trouveront ainsi séparées des garçons. Au rez-de-chaussée, il y aura une cuisine et deux réfectoires ; au deuxième étage il y aura salle de récréation et salle de couture ; le dernier étage contiendra un dortoir.

Logement disponible.—On peut loger 60 élèves, 7 Sœurs et 6 servantes ou Sœurs converses.

Assistance.—L'école est toujours ouverte, excepté pendant les vacances ordinaires, et les élèves sont très attentifs.

Travail de classe.—On enseigne les matières suivantes : la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire du Canada et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Les enfants sarclent le jardin et font sur la ferme tous les petits ouvrages qu'ils peuvent ; en outre, les garçons scient et fendent le bois dont on a besoin.

Enseignement industriel.—On enseigne aux filles la couture, le tricotage, la manière de repriser et de broder et la cuisine ; en un mot, on ne néglige rien pour les préparer à faire de bonnes femmes de ménage.

Enseignement religieux et moral.—Les élèves assistent régulièrement à l'office divin qui a lieu dans notre chapelle tous les jours de la semaine. Le dimanche ils se rendent à l'église de la mission. Le révérend père missionnaire les instruit avec beaucoup de soin de leurs devoirs religieux, que nous nous efforçons de leur faire comprendre et pratiquer.

Santé et condition sanitaire.—L'état de santé des sauvages est très précaire. Une épidémie ayant fait son apparition dans Athabaska, les enfants de même que la majorité des sauvages ont contracté la maladie. Un seul élève est mort à l'école, mais beaucoup de ceux qui, à la demande de leurs parents, avaient quitté l'école dans l'espoir de se rétablir chez eux, ont succombé quelques temps après.

En général, nos enfants jouissent d'une santé parfaite. Le Dr O. C. Edwards a bien voulu nous donner le certificat suivant au sujet de l'état de santé actuel des enfants :—

Saints-Anges, Fort-Chipewyan, 8 août 1901.

Je certifie par les présentes que j'ai aujourd'hui visité ce pensionnat, inspecté la maison, et examiné chaque élève présent. L'établissement est dans un parfait état de salubrité. Vingt garçons et vingt filles sont aujourd'hui présents, ainsi que la supérieure. Leur état est tout à fait satisfaisant.

O. C. Edwards, *D.M.*

Approvisionnement d'eau et protection en cas d'incendie.—Toute notre eau nous vient du lac. Nos seuls appareils à incendie consistent en une pompe foulante, en boyaux, échelles, seaux et haches ; nous y ajouterons un grand réservoir, lorsque l'aile nouvelle sera terminée.

Chauffage et éclairage.—On se chauffe au bois, et on s'éclaire au pétrole.

Récréation.—Lorsque le temps est propice les élèves se récréent au dehors. Quand il fait calme et qu'on peut sans danger se promener en esquif ou en bateau à vapeur sur le lac, on fait dans quelqu'une des nombreuses îles de ce lac, des excursions ou pique-niques fort agréables. Ces petites excursions constituent le principal amusement de l'été. Durant l'hiver on fait tous les jours à pied une longue promenade qui fait beaucoup de bien.

J'ai, etc.,

SŒUR McDOUGALL,
Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE L'ILE-À-LA-CROSSE,
ILE-À-LA-CROSSE, 20 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat de l'Ile-à-la-Crosse est situé sur une péninsule à environ 246 pieds du bord du lac dont, par malheur, l'eau a été, ce printemps, plus haute que jamais, s'étant rendue jusqu'à la cour du pensionnat, située à environ 80 pieds du pensionnat lui-même.

Terrain.—Il y a environ 70 acres de terrain en culture et il en reste à peu près 30 à défricher. Le terrain où le pensionnat est situé appartient à la mission.

Edifice.—L'édifice a 8 pieds de front sur 30 de profondeur.

Logement disponible.—On peut loger actuellement 40 filles et 20 garçons.

Assistance.—Les 12 enfants admis au pensionnat, y étant pensionnaires, assistent tous les jours à l'école.

Travail de classe.—On enseigne la religion, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'épellation, on fait la dictée, en enseigne l'écriture, la lecture et autres choses utiles. Cette année les élèves se sont montrés très studieux et ont fait de jolis progrès.

Ferme et jardin.—On a donné beaucoup de soin à la ferme et au jardin. La récolte a été bonne. Il n'y a pas eu de froid avant la fin d'août.

Enseignement industriel.—On enseigne aux enfants la manière de planter les pommes de terre, de semer l'orge, etc. On enseigne aux filles l'art culinaire, la couture, le tricotage et les travaux domestiques en général. Elles confectionnent elles-mêmes leurs vêtements.

Enseignement religieux et moral.—Les enfants sont sous la direction des Sœurs; je puis assurer qu'elles les traitent bien, et que, en ce qui concerne leur instruction, elles n'oublient pas de joindre l'exemple aux préceptes; au point de vue religieux et moral, les enfants reçoivent une instruction fort soignée. En somme, leur conduite est bonne et ils donnent satisfaction.

Santé et conditions hygiéniques.—Les enfants ont bonne santé; on a pris tous les moyens possibles de leur assurer les meilleures conditions hygiéniques.

Approvisionnement d'eau.—On prend l'eau au lac; par conséquent, l'approvisionnement d'eau ne demande que très peu d'ouvrage.

Protection contre le feu.—On tient dans les différentes parties de l'édifice des barriques remplies d'eau; il y a aussi une petite pompe au couvent, à environ 60 verges de l'école.

Chauffage et éclairage.—Les pièces sont chauffées au moyen de poêles; on se sert de bois comme combustible et de pétrole comme moyen d'éclairage.

Récréation.—Il y a des salles et des terrains de récréation pour les garçons et les filles respectivement.

Observations générales.—Les enfants font du progrès dans l'étude de la langue anglaise. Ce sont les enfants qui chantent à l'église le dimanche; ils sont tout à fait heureux de demeurer à l'école, parce qu'ils s'y trouvent vraiment comme chez eux. Il a toujours été très facile de recruter des élèves pour cette école.

Avant de terminer, je tiens à remercier le département de l'intérêt et de la bonté dont il a fait preuve au sujet de notre école. Depuis quelque temps, ces sauvages se montrent extrêmement soucieux de la bonne éducation de leurs enfants, et j'espère que le gouvernement va augmenter l'allocation de façon à pourvoir à l'éducation de 40 ou 50 élèves.

J'ai, etc.,

I. RAPET,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DE LA MISSION SAINT-BERNARD,
PETIT-LAC-DES-ESCLAVES, 22 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ia l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—La mission Saint-Bernard est située sur les bords du Petit-Lac-des-Esclaves, au nord-est de ce lac, sur une magnifique colline qui y descend et du haut de laquelle la vue s'étend sur la contrée environnante.

Constructions.—Il y a trois bâtiments; le principal a 72 pieds de long sur 28 de large, et il a trois étages. La maison, où logent les garçons, a 60 pieds de front sur une profondeur de 25, et elle contient deux étages. Le troisième bâtiment, qu'on a réservé pour y faire la classe, est long de 30 pieds, large de 24, et comprend trois étages.

Logement.—Les filles logent dans l'édifice principal, où elles ont une grande salle de récréation, deux dortoirs spacieux et bien ventilés, une jolie salle de couture et un réfectoire; c'est aussi là que se trouve aujourd'hui la cuisine. Les autres pièces sont occupées par les membres du personnel.

On a fait beaucoup d'améliorations à la maison, qui contenait l'an dernier la cuisine, le dortoir des garçons et la salle à manger. Les garçons habitent seuls maintenant ce bâtiment, qui est aussi confortable que celui des filles.

Terrain.—La superficie du terrain attenant à l'école est d'environ 9 acres et appartient à la mission.

Assistance.—La majorité de nos élèves entrent à l'école en septembre et nous quittent à la fin de juin. Nous avons en moyenne 50 ou 60 élèves, dont 40 passent ici les mois d'été.

Travail de classe.—Le travail des élèves a été très satisfaisant. Les enfants sont très avancés pour leur âge et plusieurs d'entre eux semblent apprécier les avantages de l'éducation. On leur enseigne la lecture, l'épellation, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, l'écriture, la composition, la morale, la musique vocale et instrumentale, le dessin, la gymnastique, etc.

Ferme et jardin.—Il y a environ 295 acres de terre cultivées, la ferme en comprend 214 ; le reste est en jardinage.

Enseignement industriel.—Les jeunes filles apprennent à faire la cuisine, à laver, à repasser, à coudre et à confectionner des vêtements; en un mot, on leur enseigne tout ce que doit savoir une bonne femme de ménage. On habitue de bonne heure les garçons aux travaux de la ferme.

Enseignement religieux et moral.—L'enseignement religieux et moral est basé sur la doctrine pure et sans tache de l'Ecriture Sainte.

Santé et conditions hygiéniques.—Tous les élèves ont joui d'une santé parfaite durant l'année; il n'y a eu que quelques rhumes légers. Le climat est des plus salubres.

Approvisionnement d'eau et protection contre le feu.—Nous puisons l'eau dans des puits creusés auprès de la maison.—Ces puits et des échelles sont nos seuls moyens de protection contre le feu.

Chauffage.—On a installé, l'automne dernier, dans l'édifice principal, un calorifère à air chaud, dont on est très satisfait. On chauffe les autres bâtiments au moyen de poêles, dans lesquels nous brûlons du pin, de l'épinette, du peuplier et du bouleau. Ces différentes espèces de bois abondent dans les forêts environnantes.

Récréation.—Durant l'été les enfants jouent au football, aux marbres, s'amusent dans les balançoires, dansent à la corde, tirent de l'arc et font du canotage ; l'hiver, ils glissent en traînes sauvages, patinent, et ont à l'intérieur tous les amusements qui conviennent à leur âge.

Allocation *per capita*.—L'allocation du gouvernement a été l'an dernier de $72 pour chacun de nos 40 élèves.

J'ai, etc.,

C. FALHER, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN,
BUTTES-DE-TONDRE, ASSA., 9 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel suivant concernant cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat de Muscowequan est situé à environ 12 milles de l'agence des Buttes-de-Tondre et du bureau de poste de Kutawa, lesquels se trouvent en dehors de la réserve des sauvages.

Terrain.—Le terrain attenant à l'école est un homestead de 160 acres, situé au quart nord-ouest de la section 14, township 27, rang 15, et appartenant à la Société des Oblats. En face de l'établissement il y a un beau grand jardin bordé d'arbres. Sur un des côtés de l'école il y a aussi un parterre entouré d'arbres. Une avenue de 80 pieds de large, bien clôturée de chaque côté, conduit à l'institution.

Constructions.—Les constructions de l'école comprennent l'ancienne église, où l'on fait maintenant la classe, et un nouvel édifice en pierre, érigé il y a quatre ans. Au sous-sol, il y a une grande cave, dont une partie est destinée à loger les légumes et les produits de la laiterie. Au rez-de-chaussée il y a une cuisine, une petite pièce où se trouve le four une dépense, les réfectoires des Sœurs et des élèves, deux chambres plus petites pour les visiteurs et une chapelle où les élèves se réunissent matin et soir pour y faire la prière. Le second étage comprend le dortoir des filles, la salle de couture, une salle de récréation et une suite de chambres réservées aux Sœurs. Il y a aussi un étage attique spacieux et confortable. L'autre partie de l'édifice, qui fait angle avec la première, contient au rez-de-chaussée la classe et la salle de récréation des garçons ; leur dortoir est situé au deuxième étage. Au nombre des autres constructions il y a la maison du directeur, l'église, l'atelier de charpenterie et les étables.

Logement disponible.—On peut loger facilement en cette école 40 élèves et un personnel de 7 membres.

Assistance.—Il y a eu 30 élèves présents à l'école durant toute l'année.

Travail en classe.—Il y a de la classe le matin, de 9 heures à midi, et l'après-midi de 2 heures à 4. On suit à la lettre le programme prescrit par le département. On s'efforce de faire parler l'anglais correctement et on enseigne avec soin l'écriture, la lecture, l'arithmétique, l'épellation, le dessin, la géographie et la musique vocale. Il y a eu l'an dernier sur toutes ces matières des progrès satisfaisants.

Enseignement industriel.—On enseigne aux filles tous les genres de travaux domestiques : on leur enseigne à cuire, à cuisiner, à faire le blanchissage, à coudre, à tricoter, à confectionner des vêtements, des nattes, et à repriser. On confectionne à l'école tous les habits des enfants. Les principales occupations des garçons consistent à jardiner, à faire le foin, à prendre soin des étables, à couper et à transporter le bois.

Enseignement religieux et moral.—Cette partie de l'éducation fait l'objet d'une attention spéciale et de beaucoup de soins. On n'épargne aucun effort pour inculquer parfaitement à nos élèves des principes de foi et de religion. Leur conduite générale est très satisfaisante et c'est une surprise et un plaisir de voir comme ils pratiquent volontiers les leçons qu'on leur enseigne.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des enfants a été remarquablement bonne durant toute l'année, au cours de laquelle, je suis heureux d'en faire rapport, il n'est survenu qu'un seul décès.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau se fait à trois puits, dont deux sont situés près de l'école, et l'autre dans la cave. sous la cuisine ; une pompe aspire l'eau de ce dernier puits et la fait parvenir dans un réservoir placé près du toit de l'édifice, d'où l'approvisionnement d'eau se fait. à la cuisine et dans les chambres des filles, au moyen de tuyaux en fer. Il y a aussi dans l'un des puits extérieurs une pompe foulante et un tuyau pour arroser le jardin et le terrain avoisinant.

Protection contre le feu.—Le département a fourni à l'école deux babcocks, douze seaux à l'incendie—qu'on tient constamment remplis d'eau,—des extincteurs et des haches, lesquels on a placés à des endroits commodes de l'édifice.

Chauffage.—Le chauffage se fait au bois au moyen de sept poêles.

Salle de récréation.—Durant l'hiver il y a différents jeux à la disposition des élèves ; ils font de la musique et du chant et prennent aussi de l'exercice au dehors. L'été les garçons prennent grand plaisir à jouer au football et au croquet, à balancer, à tirer de l'arc et à faire des exercices gymnastiques. Les filles font de la musique et du chant et jouent à différents jeux.

J'ai, etc.,

I. JACOB,
Directeur intérimaire.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ET ORPHELINAT MCDOUGALL,
MORLEY, ALTA., 24 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel cur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située sur le lot n° 8 de l'arpentage Bélanger, dans la colonie de Morleyville, au confluent de la rivière de l'Esprit et de la rivière à l'Arc. à environ 4 milles à l'est de la réserve des Assiniboines, au nord de la rivière à l'Arc.

Terrain.—Le terrain que possède l'école a une étendue de 1,137 acres. Ce terrain lui a été donné par le gouvernement. Le sol est très pauvre, étant presque partout pierreux, et n'est pour ainsi dire propre qu'au pâturage.

Constructions.—Les constructions principales sont en bois de charpente, et depuis mon dernier rapport on a ajouté une aile nouvelle de 40 pieds sur 26, ayant sous-sol et fondement en pierre. Le sous-sol de cette aile sert de salle de récréation pour les filles, le rez-de-chaussée contient la salle à manger, et le premier étage le dortoir des filles. Il y a aussi deux chambres réservées aux institutrices. On a donné trois couches de peinture à l'extérieur de tout l'édifice, ainsi qu'à la salle de classe.

Logement disponible.—On loge maintenant 45 élèves et un personnel de huit membres.

Assistance.—L'assistance a été très bonne cette année, et il y a eu autant d'élèves présents que les lois de l'hygiène peuvent le permettre.

Travail de classe.—Les progrès sous ce rapport ont été excellents, et nous en sommes très satisfaits.

Ferme et jardin.—Vu la proximité des montagnes, on ne peut récolter qu'une certaine quantité de fourrages verts pour les bestiaux, et un peu de légumes. C'est ainsi que nous avons à présent 30 acres de terrain ensemencé en avoine et 1 acre en brôme; nous avons 1 acre de pommes de terre, ½ acre de navets et ¼ d'acre de carottes et betteraves; tout laisse espérer un bon rendement.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons les différents modes de l'élevage des animaux, la manière d'atteler les chevaux, de labourer, de faucher et de faire de la clôture, mais comme ils sont tous petits, il leur est impossible de faire de gros ouvrages. On enseigne avec succès aux filles les différents travaux domestiques, la couture, le tricotage, le raccommodage, la cuisine et le blanchissage, etc.

Enseignement religieux et moral.—Nous avons fait tout en notre pouvoir pour inculquer à ces enfants les principes de notre foi, et nous constatons avec reconnaissance que nos efforts n'ont pas été inutiles. La conduite des élèves est très bonne. Les punitions ont été très rares et infligées à de longs intervalles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des élèves n'a pas été très bonne en dépit des bons services de notre médecin. Le Dr Laferty s'est toujours rendu avec empressement à notre appel, et a fait tout ce qu'il a pu pour nous. Les mois de février et mars sont très redoutables pour ces enfants.

Protection contre le feu.—Nos seuls moyens de protection contre le feu consistent en quatre extincteurs Babcocks, dont nous avons grand soin et que nous avons placés en des endroits commodes.

Chauffage.—L'édifice est chauffé au moyen de deux fournaises à bois, dont l'une est neuve et en bon ordre, l'autre est ancienne et aurait besoin de réparations.

J'ai, etc.,

JOHN W. NIDDRIE,

Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT C. R. DU LAC-AUX-OIGNONS,

LAC-AUX-OIGNONS, 26 juillet 1901.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située sur la réserve Seekaskootch, à environ 12 milles de Fort-Pitt, sur la rive nord de la rivière Saskatchewan.

Terrain.—On a clôturé environ 4 acres de terrain pour y faire un jardin et des cours de récréation pour l'usage de l'école.

Edifices.—L'école est un édifice en bois de charpente, de 45 pieds sur 35, affecté exclusivement aux fins scolaires; le couvent, la cuisine, la buanderie et le magasin sont autant d'édifices distincts. Le personnel occupe des édifices privés.

Logement disponible.—Il y a de quoi loger commodément 50 élèves, et je dirais même 70, s'il n'y avait pas de dortoir pour les garçons.

Assistance.—Le département permet l'assistance de 50 élèves ; il y en a eu 50 toute l'année.

Travail de classe.—On suit scrupuleusement le programme d'études prescrit par le gouvernement. Le travail de classe se fait proprement, avec beaucoup de soin et d'émulation. Tous les élèves, à l'exception des petits du cours I, sont abonnés à la brochure rudimentaire publiée par la "Education Publishing Company". Les élèves s'intéressent beaucoup à l'étude et à la solution des questions contenues dans leurs livres.

Ferme et jardin.—Il y a environ 2 acres de terrain réservéees au jarinage et à la culture des légumes; on y cultive des fleurs de toutes sortes. Garçons et filles s'occupent de jardinage avec une égale activité, et, cette année, le succès a couronné leurs efforts, car le jardin est splendide.

Enseignement industriel.—On enseigne aux enfants le jardinage et le soin des chevaux et bestiaux ; et comme il n'y a pas de serviteurs, ils font eux-mêmes toutes les menues réparations, les travaux de menuiserie, etc., et nous sommes souvent surpris et charmés de constater leur ingéniosité et leur désir d'atteindre à la perfection dans ce qu'ils ont à faire. En outre, ils doivent prendre soin des pièces qui leur sont réservées; ils ne sont pas tenus toutefois d'en laver les planchers. Ils sont obligés d'aider à blanchir le linge, à cuire le pain, et à faire les raccommodages pour l'école. Les filles apprennent à faire en général tous les travaux domestiques. Tous les vêtements des filles et des garçons se confectionnent à l'école. Les filles taillent et confectionnent leurs propres vêtements. Les dames qui ont fait l'inspection de leurs travaux, en différents temps de l'année, les ont louées hautement du reprisage et du raccommodage qu'elles avaient faits.

Enseignement religieux et moral.—On donne un soin tout particulier à l'éducation morale et religieuse des enfants; on travaille continuellement à leur inculquer le respect de toute autorité et le devoir d'obéissance. On consacre en outre une certaine partie de chaque jour à l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Santé et conditions hygiéniques.—Les enfants ont joui toute l'année d'une excellente santé. L'épidémie de la variole s'étant déclarée sur la réserve, plusieurs maisons furent mises en quarantaine, mais en prenant le plus grand soin de ne laisser aucun élève sortir de l'école pour aucune raison, nous avons échappé au terrible fléau. Le département mérite de vifs remerciements pour avoir bien voulu s'occuper d'envoyer des médecins faire la vaccination et prendre soin des malades. Il faut également remercier et féliciter les membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, et surtout le sergent Hall, de l'ardeur infatigable avec laquelle ils ont travaillé à empêcher la maladie de se répandre. Il est mort ce printemps deux élèves, l'un de consomption de la gorge et l'autre de maladie du foie ; ils furent très peu de temps malades.

Approvisionnement d'eau.—On prend à un puits voisin de la maison toute l'eau dont on a besoin, et c'est une eau bien potable.

Protection contre le feu.—Un puits, des échelles, des escaliers et des galeries, voilà ce qui constitue nos principaux moyens de protection contre le feu. On tient à disposition dans des endroits convenables quatorze seaux, trois haches et d'autres échelles.

Chauffage et éclairage.—On chauffe l'édifice au moyen de poêles; il s'y maintient une bonne température. Pour l'éclairage, on ne se sert que de lampes à pétrole sus-

pendues à pas moins d'un pied au-dessus de la tête du plus grand des élèves, et il est strictement défendu à ces derniers de toucher aux lampes lorsqu'elles sont allumées ; c'est le supérieur qui a charge de les allumer et les éteindre.

Récréation.—On veille avec autant de soin à la récréation des enfants qu'à toute autre détail de leur vie journalière; on leur accorde chaque jour 2½ heures de récréation et une heure chaque soir. La cour des garçons est séparée de celle des filles et tous les élèves prennent leur récréation sous l'œil vigilant de leurs professeurs, qui se mêlent souvent à leurs jeux et en inventent des nouveaux ou accordent des récompenses pour encourager ces divers amusements. En été, les amusements favoris sont le football, le lawn-tennis, le croquet, la balançoire, la corde à danser, l'arc, le pique-nique, la promenade, la cueillette des fruis, et en hiver la traine-sauvage, le patin et la glissoire. En hiver, ils s'amusent aussi, selon leurs goûts, à différents autres jeux, à l'intérieur de l'école.

J'ai, etc.,

CYPR. BOULENE, O.M.I.
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT E. A. DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, SASK., 18 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel sur l'école de cette agence confiée à mes soins.

Situation.—Cette école est située à l'angle nord-est de la réserve Makaoo et à environ 300 verges au sud-ouest du bureau principal de l'agence.

Terrain.—Il y a environ 20 acres de terrain attenant à l'école et à la mission, et ce terrain est une partie de la réserve des sauvages.

Constructions.—L'école mesure 24 pieds sur 30, est construite en pièces de bois rond et comprend trois étages. Une salle de classe occupe tout le premier étage ; le deuxième contient le dortoir des garçons, dont on a converti un des angles en une chambre à coucher de 10 pieds sur 12 pour le surveillant. Un autre dortoir occupe tout le troisième étage ; il n'y a pas de séparation. Près de l'école il y a la salle de récréation des garçons. Cette salle occupe tout le rez-de-chaussée d'une construction en pièces de bois rond, haute de deux étages, et mesurant 20½ pieds sur 22½. L'étage supérieur comprend la salle de couture et une garde-robe à l'usage des enfants. Il y a près de cette construction un magasin d'environ 15 pieds sur 20, dont le grenier sert de garde-robe ; on emmagasine au rez-de-chaussée le comestible, le bœuf, le poisson et le gibier.

Les constructions où logent le personnel et les filles de l'école sont composées de six bâtiments, construits en différents temps, mais tous réunis les uns aux autres ; chacune des quatre portes extérieures donne accès ou sert d'issue à tout l'édifice, qui a environ 60 pieds carrés.

Le rez-de-chaussée de cet édifice comprend le bureau du directeur, une pièce réservée aux sauvages, la dépense, la cuisine, la buanderie, une salle d'attente, la salle à manger et le dispensaire. Les autres étages contiennent les chambres à coucher des membres du personnel et les dortoirs des filles ; ces derniers occupent deux étages pleins et mesurent, l'un 24 pieds sur 36, et l'autre 20 pieds sur 24. J'ai fait ajouter l'an dernier au logement des membres du personnel une annexe de 20 pieds sur 20, à deux étages. Cette annexe est réservée aux femmes attachées à l'institution, ce qui

permet de ne pas séparer les dortoirs des filles et permet aussi aux institutrices de faire en tout temps de leurs chambres la surveillance parfaite des dortoirs. Il y a une cave de 20 pieds sur 30, et de 7 pieds de hauteur. J'ai aussi fait construire un atelier de charpenterie et un magasin général à deux étages, mesurant 22 pieds sur 26, et qui nous est très utile.

On a agrandi et terminé les étables, et elles sont aujourd'hui les plus belles et les plus commodes de l'endroit.

Logement disponible.—On peut loger 60 élèves et un personnel de 8 membres.

Assistance.—Comme les enfants prennent leur pension à l'école, leur présence y est toujours régulière, excepté quelquefois au cas de maladie. Les maladies, cependant, ont été très rares et de courte durée, jusqu'à l'apparition chez nous de la variole.

Toutefois, quatre seulement de nos enfants sauvages en ont été atteints (dont trois bien légèrement), et ils se sont rétablis parfaitement il y a quelques mois.

Travail de classe.—Il s'est fait de grands progrès depuis six mois dans les travaux de classe, surtout dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique et l'étude de la langue anglaise.

Ferme et jardin.—Nous ne cultivons qu'une très faible étendue de terrain—un peu plus d'une acres ; cependant nous y récoltons assez de légumes pour le besoin de tous nos élèves, soit environ 60 personnes. Ce sont les professeurs et les élèves, qui font presque tous les travaux.

Enseignement industriel.—La menuiserie et la construction des édifices sont surtout enseignées aux garçons, que l'on charge en outre du soin de l'écurie, de la basse-cour et des étables ; ils doivent traire les vaches et séparer la crème, et prendre soin des quelques cochons que nous élevons.

Aux filles on enseigne le tricotage, la couture, l'art culinaire, les travaux domestiques en général et la fabrication du beurre et du fromage.

Enseignement religieux et moral.—On consacre un soin tout particulier à cette partie de leur éducation ; tous les professeurs admettent que, sans une bonne éducation religieuse et morale, tout autre enseignement devient inutile, pour ne pas dire plus. Nous ne nous appliquons pas à faire connaître telle ou telle église, nous préférons nous en tenir au simple Evangile : " La vieille histoire " : Le Christ d'abord, l'Eglise ensuite.

Santé et conditions hygiéniques.—Sauf la maladie dont il a été déjà fait mention, la santé de tous les élèves est restée excellente, pas un seul n'a gardé le lit plus d'un jour.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons quatre bons puits qui nous fournissent toute l'eau dont nous pouvons avoir besoin, et cette eau est bonne.

Protection contre le feu.—Deux petits extincteurs chimiques, dix seaux, trois haches, un soin tout particulier de nos poêles et de leurs tuyaux constituent tous nos moyens de protection contre le feu dans le grand édifice occupé par les professeurs et les filles. A l'école et au dortoir des garçons il y a un puits capable de fournir de l'eau en abondance, et il y a en outre une pompe foulante et un boyau à incendie avec robinet.

Chauffage.—Tous nos édifices sont chauffés au moyen de poêles à bois. Là où les enfants pourraient plutôt jouer avec le feu, j'ai fait installer des poêles qui chauffent par le haut, afin qu'il leur soit pour ainsi dire impossible d'atteindre le feu.

Récréation.—Le football, le baseball, la balançoire et les jeux athlétiques, y compris le sciage et l'empilage du bois, constituent les principaux amusements.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

J. R. MATHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT E. A. DES PIÉGANES,
PINCHER-CREEK, ALTA., 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur cette institution pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est bâtie sur les bords du creek Pincher, et située sur le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du 4ème méridien.

Terrain.—L'école possède quarante acres de terre, soit la subdivision légale 9 de la section mentionnée plus haut.

Bâtiments.—Les bâtiments se composent du pensionnat proprement dit, d'un atelier de menuiserie, d'une écurie et des autres dépendances nécessaires.

Le pensionnat a 78 x 32 pieds, 32 par-dessus tout. C'est une construction en bois, lattée et crépie partout. Il contient une cuisine, une salle à manger, des salles de jeu et dortoirs pour les enfants, des chambres pour le personnel, ainsi que des magasins et lavoirs.

Logement.—Cette école peut loger quarante élèves, soit vingt-quatre garçons et seize filles; il y a aussi le logement d'un personnel de six personnes.

Présence à l'école.—La présence a été bonne.

Travail en classe.—Les enfants ont fait des progrès dans toutes les branches.

Ferme et jardin.—Comme le jardin n'est pas clôturé, l'on a cru désirable de ne pas le cultiver tant que l'on n'aura pas acheté du fil de fer et construit une clôture convenable pour en tenir éloigné le bétail appartenant à des propriétaires des ranches du voisinage.

Métiers enseignés.—On enseigne aux garçons comment prendre soin des bêtes à cornes, des cochons et des volailles; ils font le pain et les travaux du ménage de leur propre côté de l'école. On apprend aux filles les travaux du ménage, à tricoter et coudre, ainsi qu'à aider à la cuisine.

Education morale et religieuse.—L'instruction religieuse se donne chaque jour, le matin et le soir, par le directeur ; le dimanche, un des offices auxquels les enfants assistent est dans leur langue, et l'on n'épargne ni précepte ni exemple pour former les mœurs des élèves.

Santé et état sanitaire.—Il y a eu deux décès pendant l'année. Autrement, la santé des élèves a été bonne.

Approvisionnement d'eau.—Toute l'eau est tirée d'un puits placé dans la cuisine; elle est toujours pure.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé au moyen d'air chaud provenant de deux grosses fournaises installées dans le soubassement.

Récréation.—Les élèves ont d'amples terrains de jeu. On se livre à toutes sortes de jeux en plein air, comme le foot-ball, le hockey, etc.

Observations générales.—Le personnel se compose du directeur et de la maîtresse de maison, de l'instituteur et de la maîtresse des filles. Le pensionnat n'est pas aussi rempli qu'il devrait l'être; il y a encore, dans la réserve, plusieurs enfants en état d'aller à l'école et qui devraient y être.

J'ai, etc.,

W. R. HAYNES,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DES PIÉGANES,
MACLEOD, ALTA., 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur le pensionnat du Sacré-Cœur, dirigé par l'Eglise catholique romaine de la réserve des Piéganes, pour l'exercice 1900-1901.

Situation.—Le pensionnat du Sacré-Cœur, dans la réserve des Piéganes, est situé sur un beau terrain, du côté nord de la rivière du Vieux, dans une position très salubre et au centre de la réserve, à proximité des bâtiments de l'agence. Réserve des Piéganes, Macleod, Territoire du Nord-Ouest, telle est l'adresse postale de l'institution.

Terrain.—Le terrain où s'élève l'école appartient à la réserve. On a clôturé ½ acre de terre où l'on récolte tous les ans des légumes.

Bâtiments.—Les bâtiments se composent d'une grande maison de 84 pieds sur 26; d'une allonge, au nord, de 20 pieds du côté servant de garde-manger; et d'une cuisine de 24 pieds sur 20 pieds.

Le corps principal a 30 pieds de côté, un rez-de-chaussée et un étage, et la mansarde, qui n'est pas encore terminée et conséquemment inoccupée, logera le personnel. De chaque côté, à l'est et à l'ouest, est une aile divisée en trois grandes pièces qui servent de salle de récréation, de classe et de dortoir.

Logement.—Le bâtiment peut loger 40 élèves, mais jusqu'à présent nous n'avons pu réussir à avoir une allocation pour plus de 20 élèves, bien qu'il y en ait plus que cela dans l'établissement.

Présence à l'école.—Nous avons en ce moment vingt-six élèves présents, et deux sont absents pour cause de maladie.

Travail en classe.—On suit le programme d'études prescrit par le département.

Ferme et jardin.—Nos enfants sont trop petits pour travailler à la ferme, mais à certaines heures, ils aident dans le jardin.

Education morale et religieuse.—On porte une attention spéciale à cet enseignement, et tous les jours on fait le cathéchisme.

Santé et état sanitaire.—Depuis le dernier rapport, 6 élèves sont morts de cause inconnue. Les autres sont maintenant en bonne santé.

Approvisionnement d'eau.—On a creusé un puits près du pensionnat.

Protection contre l'incendie.—Il y a toujours, à des endroits commodes, un extincteur, des seaux d'eau et des haches.

Chauffage.—Le chauffage se fait avec des poêles à charbon, et nous espérons que le département nous accordera quelque chose de mieux.

Eclairage.—L'établissement est éclairé au pétrole.

Récréation.—On s'occupe beaucoup de ce sujet. Les enfants prennent régulièrement leurs récréations en plein air. Quand le temps ne le permet pas, ils ont deux salles bien aérées où ils jouent.

Observations générales.—Nous sommes reconnaissants au département pour différentes fournitures que l'on nous a envoyées, spécialement les articles nécessaires à l'école.

J'ai, etc.,

L. J. DANIS,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-ROND,
WHITEWOOD, ASSA., 16 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel suivant sur le pensionnat du Lac-Rond, pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à l'extrémité est du lac Rond.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en charpente sur fondations en pierre. Le bâtiment principal renferme la salle d'attente, la salle à manger, le parloir, le dortoir des fillettes, le logement du directeur, la cuisine, le garde-manger, la buanderie, le magasin, les caves, les salles de récréation des garçons et la chambre des fournaises.

La maison d'école contient la classe, les chambres des professeurs et le dortoir des garçons.

Logement.—Les bâtiments peuvent loger de soixante à soixante et dix élèves.

Conditions sanitaires.—Il y a excellent drainage dans le lac et la rivière. Toutes les ordures sont enlevées et les dépendances tenues en bon état. Les chambres sont grandes, bien éclairées et ventilées. On donne une abondance de nourriture saine, on pratique la propreté dans tous les départements, les sports, les amusements et récréations et la bonne humeur servent à maintenir les élèves en bonne santé.

Protection contre le feu.—Des extincteurs, des grenades à main, des seaux à incendie et des haches sont placés aux bons endroits; un bon approvisionnement d'eau est tenu à la main. On prend aussi grand soin des tuyaux de poêles et des conduites de chaleur.

Ferme et jardin.—On cultive 2 acres de terre en jardins potagers, et on y récolte pour l'établissement des pommes de terre, navets, oignons, choux, tomates, melons, maïs, pois, haricots, etc. Les garçons travaillent au jardin avec activité et profit. Nous avons 320 acres de terre, dont environ 80 en culture. Le reste sert de pâturage et est entouré d'une clôture métallique. Nous avons les instruments aratoires les plus modernes, y compris une lieuse Massey-Harris n° 4. Nous avons deux paires de chevaux, deux paires de bœufs et environ cent têtes de bétail.

Laiterie.—Nous avons 40 vaches en bonne condition. Les garçons aident à les traire et ils le font avec soin et propreté. Les filles aident au soin du lait et du beurre.

Ouvrage des filles.—Grâce à une direction entendue les filles apprennent toutes sortes de travaux de ménage, à faire le pain, la cuisine, le blanchissage, le ménage, la couture, le tricotage, le ravaudage, la confection de leurs propres hardes et de celles des petits garçons.

Education religieuse.—C'est là le plus important de notre œuvre. On fait l'instruction religieuse aux exercices du matin et du soir. Tous les dimanches on fait le catéchisme, et dans tous nos rapports avec les enfants nous nous efforçons de développer chez eux un bon caractère.

Eau.—Nous avons de l'eau en abondance. Nous la puisons au lac, à la rivière et à des sources.

Chauffage.—Nous chauffons à l'aide de poêles à bois.

Classes.—La moyenne de la présence est d'environ 30 élèves. On y fait des progrès satisfaisants. Le programme suivi est celui que prescrit le départment. L'instituteur, M. Henry, est capable et très intéressé dans son travail.

Observations générales.—Nous désirons remercier l'agent, M. Begg, de l'intérêt qu'il a manifesté dans l'école, ainsi que le département pour l'aide qu'il nous a donné.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

H. McKAY,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES SARCIS,
CALGARY, ALBERTA, 1er août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli un rapport sur le pensionnat des Sarcis, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située au coin sud-est de la réserve et près des bâtiments de l'agence.

Terres.—Dix acres de terre à peu près sont clôturées pour le service de l'école et de la mission.

Bâtiments.—Il n'y a qu'un seul édifice, les ailes destinées aux garçons et aux fillettes sont séparées par la salle à manger et la cuisine. L'aile des garçons est de 24 pieds sur 50, et le rez-de-chaussée renferme la chambre de l'instituteur, le bureau, la salle de récréation, le bain et la salle de classe. L'étage d'en haut renferme la chambre à coucher de l'instituteur, le vestiaire et le dortoir, 24 pieds sur 30. L'aile des filles comprend les chambres de la gouvernante, les salles de récréation et de travail, et le bain. Au dernier étage se trouve le dortoir, 22 sur 24 pieds. La salle à manger et la cuisine qui séparent les deux ailes ont, respectivement, 18 pieds sur 25 et 18 sur 18.

Logement.—L'école peut loger vingt garçons et dix filles.

Ecole.—Le nombre sur le rôle le 30 juin était de onze : 8 filles et 3 garçons.

Travail en classe.—Le travail a été poursuivi régulièrement pendant toute l'année, et il y a eu de grands progrès surtout en anglais. Le programme officiel est observé, et le 30 juin les élèves se classaient comme suit :

Classe I	3
" II	2
" III	4
" IV	2

Education morale et religieuse.—On ne perd aucune occasion d'inculquer les principes de la morale. Chaque jour, à l'heure des prières, il y a instruction religieuse; tous les élèves assistent aux deux offices de chaque dimanche à la chapelle de la mission.

Santé et état sanitaire.—Il y a eu une victime de la consomption en octobre dernier.—A part cela, il y a eu peu de maladie. Aujourd'hui la santé des élèves est bonne.

Protection contre l'incendie.—On tient dans différentes parties du bâtiment des barils d'eau, des seaux et des haches. On a reçu au printemps, du département, deux extincteurs Patton.

Chauffage.—Le chauffage se fait par des poêles.

Réparations et peinture.—Le département a fait réparer les fondements d'une partie de l'édifice dans le cours de l'année, et fait peindre tout l'extérieur du pensionnat.

Observations générales.—Cinq garçons ont été transférés à l'école industrielle de Calgary au cours de l'année, et n'ont encore été remplacés que par un garçon. Il y a dans la réserve plusieurs petits garçons et petites filles en âge d'aller à l'école, mais il est difficile de les avoir.

Le personnel se réduit à M. et Mme Stocken. Il est presque aussi difficile d'avoir des instituteurs convenables que d'attirer les enfants.

J'ai, etc.,

J. W. TIMS,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE-BOUCANE (STE-AUGUSTINE),
SMOKY-RIVER, 17 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai beaucoup de plaisir à présenter le premier rapport annuel du pensionnat catholique romain de Sainte-Augustine, à la rivière Boucane, pour l'exercice qui finira le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat est situé à environ 10 milles en amont du passage de la rivière de la Paix (*Peace river*), du côté nord de la rivière, et presque en face de l'embouchure de la rivière Boucane (*Smoky river*).

Terrain.—Le terrain du pensionnat est d'environ 350 acres qui appartiennent aux PP. Oblats. Il y a 40 acres en culture, et c'est sur cette partie qu'est le pensionnat ; mais toute l'étendue peut être cultivée.

Bâtiments.—Il y a d'abord un bâtiment d'un rez-de-chaussée et d'un étage, et de 35 pieds sur 20 pieds. Le bas est entièrement consacré aux classes, tandis que le haut sert de dortoir. Un autre bâtiment d'un rez-de-chaussée et deux étages, et de 40 pieds sur 26 pieds, a deux ailes de 26 pieds sur 18 et une allonge composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage.

Le rez-de-chaussée sert à la cuisine et le haut du réfectoire pour les élèves. Dans l'une des ailes du bâtiment principal est la chapelle ; l'autre sert pour le moment de magasin. Le dortoir des filles est au deuxième étage, ou résident aussi les Sœurs. Il y a encore une couple de chambres où les filles apprennent la couture, la confection des robes, la chapellerie et autres choses qui se rattachent aux soins d'une maison.

Logement.—Le pensionnat peut loger confortablement environ 60 pensionnaires. Le fait est que nous en avons eu 50 tout l'hiver, et c'est encore le nombre que nous avons aujourd'hui.

Présence.—Il n'y a pas eu d'absence pendant l'année.

Classe et progrès.—Je suis bien aise de pouvoir dire que les enfants font des progrès satisfaisants dans toutes les matières ordinaires de l'instruction, et tous ont de l'ambition dans leurs études. Quelques-uns sont intelligents bien qu'ils n'aient été que récemment tirés de la barbarie, et il est intéressant de voir leur ardeur pour surmonter les difficultés que leur cause l'étude de l'anglais. Les plus jeunes surtout ont abandonné le cri et répondent dans la langue que leur parlent leurs instituteurs.

Enseignement industriel.—Les garçons aident aux Frères à rassembler les bestiaux, avoir soin des chevaux, préparer le combustible, apporter l'eau, etc. Au printemps on leur enseigne le jardinage, et en automne ils aident à faire la moisson. Aux filles on enseigne à coudre, à tricoter, ravauder et confectionner des vêtements. Des Sœurs bien versées dans ces occupations les leur enseignent.

Education morale et religieuse.—Les Pères, avec l'aide des bonnes Sœurs, s'occupent avec le soin le plus assidu de l'éducation morale et religieuse des enfants. Ils n'épargnent aucune peine pour former ces jeunes cœurs à aimer Dieu et leur prochain, et à pratiquer leurs devoirs religieux. Nous pouvons dire qu'en général les enfants donnent satisfaction entière,et nous avons rarement à avoir recours à des punitions pour obtenir l'obéissance.

Santé.—Nous regrettons d'avoir à consigner un décès, survenu en février dernier. Le défunt était un jeune garçon que la consomption avait déjà attaqué quand il est entré dans l'établissement. A part quelques légers rhumes nous n'avons eu à peu près aucune maladie pendant l'année, et la santé générale des enfants est bonne.

Eau.—La rivière, qui coule à environ 150 verges de l'établissement, nous fournit d'eau en abondance.

Protection contre l'incendie.—En outre de la rivière à la Paix, l'eau d'un ruisseau qui coule le long de la propriété est une grande protection contre l'incendie.

Chauffage.—Le bâtiment principal est chauffé par l'appareil New-Idea, sorti de la fonderie de Gurney, Tilden & Co. Dans les autres bâtiments, nous nous servons de poêles à bois. Nous n'employons que du bois pour le chauffage.

Récréation.—Dans une cour agréable en face de l'école, et sous la surveillance des instituteurs, se prennent les récréations. En été le principal sport est le football. Les garçons font de temps en temps de l'exercice militaire et les filles des exercices calisthéniques. En hiver la " traîne sauvage " et le patin sont les amusements ordinaires.

Observations générales.—Je ne saurais dire combien j'ai de plaisir à rendre témoignage au zèle infatigable de ceux qui sont intéressés dans cette école qui commence. Leurs efforts ainsi que la bonne volonté dont font preuve les élèves, méritent des louanges particulières, et ne manqueront pas avec la bénédiction de Dieu d'être couronnés de succès.

J'ai, etc.,

SŒUR SOSTENE,
Directrice.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT,
SAINT-ALBERT, ALTA., 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli un rapport sur le pensionnat de Saint-Albert pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située à environ neuf milles au nord de la ville d'Edmonton, Alberta, dans l'établissement de Saint-Albert, et sur les bords de la rivière à l'Esturgeon.

Terrain.—L'étendue du terrain dépendant de l'école et appartenant aux Sœurs de la Charité est de 335 acres: township 54, rang 25.

Bâtiments.—Les bâtiments sont comme suit: un bâtiment principal, 180 pieds sur 35 pieds, qui sert au personnel et aux petites filles. Les garçons sont dans un bâtiment séparé de 50 pieds sur 30 pieds. Les bâtiments extérieurs comprennent une boulangerie, une buanderie, une remise à instruments aratoires, un entrepôt de viandes, une glacière, des hangars à grains, des écuries pour chevaux et bestiaux, sans compter de nombreux bâtiments plus petits.

Logement.—Le bâtiment peut loger 180 personnes.

Présence à l'école.—Le rôle porte 77 noms. La présence moyenne à l'école est de 73.

Travail en classe.—Nous suivons le programme des écoles publiques pour les Territoires.

Ferme et jardin.—On cultive 200 acres de terre, et à part 3 hommes à gages les petits garçons font tout le travail.

Education morale et religieuse.—On porte la plus grande attention à l'enseignement moral et religieux; la conduite des élèves étant généralement bonne, il est rare que l'on inflige des punitions.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été assez bonne pendant l'hiver. Vers le printemps nous avons eu quelques cas de petite vérole pendant l'épidémie.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau s'obtient au moyen d'une pompe mue par l'air chaud, laquelle peut donner 500 gallons d'eau à l'heure.

Protection contre l'incendie.—Nous possédons dans la mansarde un réservoir d'une capacité de 1,500 gallons. L'eau y est envoyée par la pompe à air chaud, et des tuyaux la distribuent ensuite dans tout le bâtiment. Nous avons aussi 4 extincteurs, 22 grenades, et 3 haches dans les salles. Ces articles sont fournis par le département.

Nous avons en outre un boyau à incendie et 6 échelles.

Récréation.—Trois fois par jour, après chaque repas, les enfants se livrent aux amusements ordinaires du dehors.

J'ai, etc.,

Sœur L. A. DANDURAND,
Directrice.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE THUNDERCHILD (ST. HENRY),
THUNDERCHILD, SASK., 8 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat de Thunderchild est situé très près de la réserve de L'Enfant-du-Tonnerre, sur le terrain de la mission catholique romaine. Il est ouvert depuis le 25 mars 1901.

Terrain.—Le terrain attaché au pensionnat comprend le quart sud-est de la section 6, township 46, rang 18, à l'ouest du 3e méridien. Ce terrain est la propriété de la mission catholique romaine; c'est un plateau parsemé d'arbres, et situé à environ 1 mille de la rivière Saskatchewan. La terre convient à n'importe quel grain.

Bâtiments.—Le bâtiment a 36 pieds sur 28 pieds et contient une classe, un réfectoire, deux dortoirs, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, et les chambres indispensables aux personnes qui ont soin des enfants; aussi, une cuisine de 14 pieds sur 16. Ce bâtiment est la propriété du département, qui a payé $2,500 pour sa construction. Il n'a pas été peint. Se rattachant au pensionnat est une buanderie de 12 pieds sur 16 pieds, et un garde-manger de 8 pieds sur 8 ; ces deux constructions ont coûté $350. Elles ne sont pas la propriété du gouvernement, le département n'ayant rien payé pour les bâtir.

Logement.—On compte pour le moment 11 élèves qui sont pensionnaires. L'école est belle et les élèves y seront confortables. L'équipement n'est pas encore complet.

Personnel.—Le personnel se compose comme suit; Le révérend P. H. Delmas, oblat, directeur ; la révérende sœur Saint-Anselme, couturière ; la révérende sœur Sainte-Caroline, cuisinière; Mlle Mélina L'Heureux, institutrice.

Présence.—Tous les élèves sont pensionnaires, et à l'exception de deux, personne depuis l'ouverture des classes n'a manqué une journée; un, qui était malade, n'a été présent que 17 jours, l'autre a assisté pendant 31 jours. Il y a eu 62 jours de classe pendant le trimestre clos le 30 juin.

Classes.—Les enfants sont presque tous des commençants; leurs travaux en classe consistent à étudier l'alphabet, l'épellation, la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Leurs progrès ont été satisfaisants.

Ils sont classés comme suit:—

Classe I.	9 élèves.
" II.	2 "

Ferme et jardin.—Il y a peu de chose à dire cette année sous ce rapport, si ce n'est qu'on a planté 18 boisseaux de pommes de terre et semé différents légumes, tels qu'oignons, navets, pois, carottes, etc.

Education morale et religieuse.—On s'occupe avec beaucoup de soins de l'instruction morale et religieuse de chacun des enfants; les instituteurs savent que les enfants auxquels en enseigne aujourd'hui formeront la société plus tard. Quand les enfants sauvages se seront accoutumés à la vie civilisée, ils deviendront moins superstitieux et plus chrétiens. On leur conte des histoires d'où découle quelque enseignement moral.

Santé et condition sanitaire.—Chacune des pièces où les enfants couchent est munie de ventilateurs. Le toit est muni d'un ventilateur éolien. Nous avons échappé aux épidémies qui ont sévi ailleurs.

Eau.—On creusera un puits près du bâtiment et on placera dans la cuisine une pompe qui fournira l'eau à toutes les chambres.

Protection contre l'incendie.—Il y a sur le bâtiment deux échelles qui pourraient servir en cas d'incendie. Il serait bon d'avoir plus d'appareils de protection.

Chauffage et éclairage.—On chauffera le bâtiment avec des poêles où l'on brûlera du bois. Il y a des lampes au pétrole dans chaque chambre.

Récréations.—Tous les jours les élèves sont en récréation depuis le déjeûner jusqu'à 9 heures; pendant un quart d'heure, au cours de la matinée; depuis le dîner jusqu'à 1 heure et demie, et depuis 4 heures jusqu'au coucher. Les élèves passent ce temps dehors autant que possible ; il y a un instituteur avec eux pendant les récréations comme pendant les heures de classe. Pendant une partie de ce temps on leur enseigne des travaux manuels.

J'ai, etc.,

H. DELMAS, O.M.I.

Directeur.

Territoires du Nord-Ouest,

Ecole industrielle de Battleford,

Battleford, Sask., 29 juin 1901.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

Monsieur,—Le rapport suivant sur cette école pour le dernier exercice vous est respectueusement soumis en conformité de votre circulaire du 4 courant.

Situation.—L'école est située sur la rive sud de la rivière Bataille, à environ 2 milles à l'ouest de l'endroit où celle-ci se jette dans la Saskatchewan-nord. Elle est

à environ 2 milles au sud de la ville de Battleford, qui est notre bureau de poste. Elle est construite sur une partie des terres fédérales que le département a spécialement réservée pour cette école.

Terrain.—Le terrain réservé comprend 943 acres, dont 566 sont dans le voisinage immédiat de l'école et 377 à 3 milles à l'est; cette dernière étendue est un terrain humide propre au foin. Le tout est dans le township 43, rang 16, à l'ouest du troisième méridien, et comprend parties des sections 15, 17, 18, 19 et 20. La prairie nous fournit presque tout le foin dont nous avons besoin; il n'y a qu'une petite partie de la terre avoisinant l'école qui soit propre à la culture; la plus grande partie est d'un sol trop léger et sablonneux pour servir autrement qu'en pâturage. Nous avons environ 40 acres labourées.

Bâtiments.—Il y a d'abord le bâtiment principal où logent les élèves et la plupart du personnel, la demeure du directeur, deux maisonnettes, un atelier de menuiserie, un atelier de forgeron, un magasin, une étable, une porcherie, une buanderie, une boulangerie, un poulailler, un caveau à légumes, un grenier et plusieurs autres petits bâtiments.

Logement.—Nous pourrions loger cent cinquante élèves et un personnel en proportion; mais ici comme ailleurs, la difficulté est de faire venir les enfants à l'école.

Présence.—Huit élèves sont entrés dans le cours de l'année; onze sont sortis ou décédés. Le rôle du trimestre de juin portait 99 noms. La moyenne de présence a été de 98.

Enseignement.—L'enseignement se fait par deux instituteurs dans deux classes séparées. On y suit le cours d'études prescrit par le département. On a adopté l'alternat par demi-journée, excepté dans le cas des plus jeunes et des plus lents à apprendre, qui, autant que possible, complètent leur journée de classe.

Ferme et jardin.—La plus grande partie de notre défrichement ayant été inondée au printemps, il ne nous a pas été possible de semer plus d'environ 10 acres de grain. Nous avons 5 acres en brôme et 6 acres en pommes de terre et autres légumes. Tout pousse très bien.

Enseignement industriel.—On enseigne l'agriculture et le jardinage, le soin des chevaux et des bestiaux, des cochons et des volailles, le forgeage, la menuiserie, le peinturage à la détrempe, la peinture, la vitrerie, la boulangerie, la laiterie, le blanchissage, la couture, le tricotage, la confection et le raccommodage des vêtements, la cuisine et les soins du ménage.

Education morale et religieuse.—Prières matin et soir, les jours de semaine; offices religieux et école les dimanches. Presque tous les membres du personnel prennent part à l'enseignement religieux le dimanche. Tous les mercredis soirs, nous avons une réunion spéciale de prière; plusieurs des élèves et plusieurs membres du personnel y prennent part. Il y a un cercle de " King's-Daughters " parmi les filles, et de " King's-Sons " parmi les garçons, ainsi qu'une union de lecture quotidienne de l'Ecriture-Sainte, composée de garçons et de filles. Les assemblées de ces sociétés sont conduites par les élèves eux-mêmes sous la direction générale ou la surveillance de quelqu'un du personnel. On sent que l'éducation morale et religieuse est le grand facteur dans la formation du caractère du vrai homme, de la vraie femme et du vrai citoyen. La prière que nous faisons tous les jours et répétons à l'unisson c'est " que la véritable religion et l'industrie honnête soient toujours ici florissantes et fructueuses ".

Santé et condition sanitaire.—En général la santé du personnel et des élèves a été bonne. Le médecin inspecteur a loué la ventilation et les arrangements hygiéniques en général. On brûle les déchets et tous les rebuts ou on les transporte au dépotoir, qui est à une distance sûre.

Eau.—Notre puits principal nous ayant manqué nous sommes à relier la distribution d'eau de l'établissement à une excellente source qui se trouve à une courte distance. Il y a déjà quelque temps que nous nous alimentons à cette source en en fai-

sant charroyer l'eau. Celle-ci est de bonne qualité et en abondance. Nous avons plusieurs citernes près des bâtiments, et nous y recueillons l'eau des toits.

Protection contre l'incendie.—Nous avons un certain nombre de babcocks, des grenades, et des haches et des seaux placés à différents endroits, aussi quatre réservoirs que l'on tient remplis d'eau. Des tuyaux descendent des deux réservoirs supérieurs jusqu'au rez-de-chaussée, et à chaque étage est un boyau à incendie relié aux tuyaux. Dans le cours de l'année on a placé dans le bâtiment principal un appareil fixe McRobie.

Chauffage.—Les bâtiments se chauffent au moyen d'appareils calorifiques et de poêles; le bois est le seul combustible que l'on puisse obtenir ici. Nous en brûlons environ 600 cordes par année.

Eclairage.—Nous n'avons que des lampes à pétrole ordinaires.

Récréations.—Escarpolettes, appareils gymnastiques, football, différents jeux et abondance d'exercices en plein air.

Observations générales.—Trois de nos ci-devant élèves sont maintenant dans l'enseignement, l'un dans l'Ontario, un autre dans le Manitoba et l'autre dans l'Athabasca, tandis qu'un autre ancien élève est au collège St. John's, se préparant au ministère. Deux autres (filles) sont de bonnes servantes dans un de nos pensionnats.

Règle générale, les anciens élèves qui entreprennent de se tirer d'affaires par eux-mêmes réussissent bien ; ceux qui manquent de le faire se trouvent parmi ceux qui étant rétournés dans les réserves retombent sous le contrôle ou l'influence des sauvages plus âgés et moins progressifs, et la plupart, même dans ces conditions, réussissent.

Les membres du personnel se sont dévoués à leur mission avec zèle, et leurs travaux et leur bon exemple sont suivis de bons résultats.

J'ai, etc.,

E. MATHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECÔLE INDUSTRIELLE DE CALGARY,
CALGARY, ALTA., 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur l'école que je dirige, pour l'exercice 1900-1901.

Situation.—L'école est située sur la rive sud de la rivière de l'Arc, à environ 5 milles en aval de Calgary. Elle n'est pas dans une réserve de sauvages. La moitié du terrain sur lequel elle a été construite a été donnée par la ville de Calgary, et l'autre moitié a été achetée du département.

Terrain.—Le terrain comprend la totalité du quart sud-est de la section 2, township 24, rang 1, à l'ouest du 5e méridien, ainsi que la partie du quart nord-est de la section 23, township 23, rang 1, à l'ouest du 5e méridien, qui se trouve au sud de la rivière. En tout, environ 292 acres.

Ce qu'il y a de terre cultivable ne dépasse pas beaucoup 50 acres ; la plus grande partie ne peut servir qu'au pâturage; le sol est très mince sur fond de gravier et de cailloux.

Il n'y a à peu près pas de terre à foin, de sorte que nous avons à compter sur les récoltes pour la nourriture des bestiaux, excepté quand nous avons la bonne fortune de faire quelque arrangement avec les voisins pour la coupe du foin.

Bâtiments.—Le nombre des bâtiments n'a pas augmenté depuis le dernier rapport. Ils comprennent : 1°, la maison d'école ; 2°, la demeure de l'instructeur agricole ; 3°, l'atelier de menuiserie et de peinture ; 4°, le magasin frigorifique pour la viande et la laiterie ; 5°, la buanderie et la boulangerie ; 6°, l'étable et la grange.

L'édifice principal, tel qu'il est aujourd'hui, ne comprend qu'une aile, et n'a pas été complété d'après le plan primitif. Le nouveau bâtiment, construit pour servir de buanderie et de boulangerie, est aujourd'hui occupé par le directeur, qui y demeure, le bâtiment principal étant encombré.

Logement.—Il y a 32 lits dans le principal dortoir. Dans une salle petite et sur le même palier nous en avons 6, et 8 autres à l'étage suivant, en tout, 46. En tassant les lits dans le dortoir principal on pourrait porter le nombre à 50 ; c'est le maximum.

Il y a 5 chambres pour le personnel, dont 4 sont occupées ; une sert de salle de couture et de chambre à coucher pour les visiteurs, officiers du département et inspecteurs.

Nombre d'élèves.—A la fin de notre année nous avions 8 élèves de plus qu'au commencement :—

Inscrits le 30 juin 1900	38	
Entrés :—		
Sarcis	5	
Pieds-Noirs	3	
Gens-du-Sang	4	
Total		50
Sortis en 1900-1901 :—		
Gens-du-Sang	2	
Pieds-Noirs	1	
Décédé (chez lui)—Sarci	1	
Total des sorties		4
Restent inscrits le 30 juin 1901		46

Trois des élèves inscrits sont chez leurs parents en congé de maladie. Il est probable que l'un d'eux ne recouvrera pas suffisamment la santé pour revenir à l'école, tandis que plusieurs seront prochainement congédiés honorablement.

Travail des classes.—M. Mills en a encore la direction. Le programme des études prescrit par le département est assez bien suivi, mais le progrès de plusieurs des élèves paraît lent. Les élèves paraissent avec avantage aux représentations périodiques que nous donnons au public.

Ferme et jardin.—Nous avons encore M. Young en charge de ce département.

Les récoltes de l'automne dernier ont encore été satisfaisantes, l'avoine surtout étant très belle. Environ 40 acres étaient en culture, la plus grande partie en légumes. Les récoltes promettent assez pour l'automne prochain, bien que la grande tardivité du printemps et le froid les aient réduites de beaucoup.

Le bétail est en bon état.

Industries enseignées.—Les garçons continuent à faire les travaux de la maison d'une façon satisfaisante. On leur enseigne à balayer, laver les planchers, faire la cuisine, le blanchissage, le raccommodage des vêtements, etc.

Atelier de menuiserie.—M. Pippy a encore la charge de ce département. Je ne crois pouvoir rien ajouter à ce que j'ai déjà dit au sujet de ce département. Les élèves réussissent très bien. Ils ont bien soin des outils et font tous les ouvrages dont l'établissement a besoin à la façon de bons ouvriers. Trois des élèves ont été employés comme charpentiers à l'agence des Pieds-Noirs, et l'agent s'en est déclaré satisfait.

Education morale et religieuse.—Il n'y a aucune sérieuse contravention à la discipline à rapporter. Les élèves continuent à s'intéresser à ce que l'on fait pour eux, et quelques-uns des plus âgés apprécient davantage les responsabilités de la vie. Plusieurs ont suivi avec de bons résultats la classe des candidats à la confirmation.

Santé et condition sanitaire.—En général, la santé des élèves a été bonne. Le médecin en a envoyé quelques-uns à l'hôpital à Calgary, tandis que trois, comme il a été dit plus haut, ont été envoyés chez leurs parents pour l'été, afin d'y vivre au grand air autant que possible.

L'école et les dépendances sont en bonne condition d'hygiène.

Eau.—Nous dépendons entièrement d'un puits situé près de la maison et du bon état de notre machine à air chaud. Comme ce sont les élèves qui conduisent cette machine, elle est quelquefois en mauvais ordre, mais d'ordinaire elle fonctionne bien, surtout depuis qu'elle a été réparée à neuf.

Protection contre l'incendie.—Nous avons tout ce qu'il faut dans le bâtiment. Sur chaque palier sont deux longueurs de boyaux à incendie de 50 pieds chacune, l'une attachée à la machine McRobie et l'autre au tuyau qui descend du réservoir sous le toit.

La machine McRobie a été mise en place, cette année, par le département et a coûté environ quatre cents piastres. On tient des seaux remplis d'eau et des extincteurs chimiques, système Star, à des endroits commodes.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée au moyen de deux appareils Economy à combinaison d'air et d'eau chaude. L'éclairage se fait au moyen de petites lampes à pétrole.

Récréations.—La principale récréation des élèves est le foot-ball. Notre équipe cette année est arrivée manche à manche avec les champions des Territoires du Nord-Ouest. En d'autres saisons ils occupent leurs loisirs à la pêche.

En août 1900, nous avons inauguré des représentations athlétiques auxquelles plusieurs visiteurs de Calgary ont assisté et ont exprimé leur surprise à la vue de la manière dont les jeunes sauvages s'acquittaient dans les sports ordinaires des blancs.

J'ai, etc.,

GEO. H. HOGBIN,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE,
BUREAU DE POSTE DE LEBRET, 9 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à 4 milles et demi à l'est de Fort-Qu'Appelle et 18 milles au nord du chemin de fer Canadien du Pacifique, bien qu'à 24 milles de la gare de Qu'Appelle en suivant le chemin de voiture. Elle occupe un point central pour les réserves des Assiniboines, des Lacs-Croches, des Buttes-La-Lime, de Muskoopetung, des Buttes-de-Tondre et des Sioux.

Le site est pittoresque, les bâtiments se trouvant sur un plateau un peu élevé entre deux grands lacs; à l'ouest et au sud ils ont vue sur le lac Qu'Appelle, et le Fort au loin. Au nord se trouvent des montagnes abruptes, de formation irrégulière, de près de 300 pieds de hauteur, divisées par une large vallée boisée qui se dirige vers le nord, et

contient un petit ruisseau. A l'est, dans le lointain, se montrent les collines Katepwe et le lac du même nom, et à proximité le village de LeBret.

Terre.—La superficie de la terre appartenant à l'école et s'étendant autour est d'environ 650 acres; elle a été spécialement arpentée et réservée pour les fins de l'école par le département de l'Intérieur, et se compose de parties des sections 2, 10 et 11, township 21, rang 13, à l'ouest du 2ème méridien. De cette terre, environ 150 acres sont en culture, formant trois champs et deux jardins; le reste, comprenant des collines et des terrains entrecoupés, n'est propre qu'au pâturage.

En sus, à environ 6 milles au nord-est de l'école, nous avons trois quarts de section réservés pour le foin.

Dans le quart nord-est de la section 34, township 21, rang 13, à l'ouest du 2ème méridien, acheté par le département, il y a environ 75 acres en culture; le reste est parsemé de terrains humides et bas qui produisent une quantité raisonnable de foin lorsque les saisons sont humides.

Les autres quarts de section sont le quart nord-ouest, section 34, township 21, rang 13, à l'ouest du 2e méridien, et le quart nord-ouest, section 22, township 21, rang 13, à l'ouest du 2e méridien. Le sol est ondulé, couvert d'arbres rabougris, et produit une assez bonne quantité de foin dans les saisons humides; les chevaux dont on ne se sert pas y trouvent un excellent pâturage. Tous ces différents lopins de terre sont clôturés en fil de fer barbelé.

Bâtiments.—L'édifice principal est en bois, lambrissé en brique, et se compose de trois bâtiments au rez de chaussée et deux étages, savoir: le corps de logis des garçons, de 90 sur 70 pieds, avec une aile, au nord, mesurant 35 par 80 pieds, et qui sert de gymnase; le corps de logis des filles, de 80 sur 50 pieds, qui se relie au corps de logis des garçons, au coin sud-est, et le bâtiment des petits enfants et de l'hôpital, de 60 sur 40 pieds, qui est relié au corps de logis des filles au coin sud-est.

Sous la plupart des bâtiments sont des soubassements dans lesquels se trouvent l'appareil de chauffage, le machine à pomper, de grandes soutes à houille, et les magasins pour les légumes.

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal contient des classes, le réfectoire, des salles de récréation, des parloirs, la cuisine, des garde-manger, des salles de toilette et des passages. Le premier étage comprend les dortoirs, les salles de couture, des bureaux et des salles de toilette. Le deuxième étage comprend la chapelle, l'infirmerie, le dispensaire, des dortoirs, les chambres des employés, des magasins et des réservoirs pour l'eau.

Reliés au bâtiment principal et construits en bois non encore lambrissé, sont la salle de réception des sauvages, la glacière, la chambre des provisions, la remise de la pompe à incendie et les latrines pour les filles.

Les bâtiments suivants sont séparés du bâtiment principal et les uns des autres. Ce sont des constructions en bois formant deux rangées faisant face à une ruelle allant au nord au sud; un moulin à vent pour moudre le grain et scier le bois de chauffage; les latrines des garçons, les hangars pour la houille, la chaux et autre emmagasinage, la boulangerie et le hangar à farine, l'atelier de menuiserie et le hangar à bois d'œuvre; l'atelier du forgeron, avec l'atelier du ferblantier à l'étage supérieur.

Au nord des ces bâtiments et du chemin principal qui va de l'est à l'ouest, et formant trois côtés de la cour des granges, sont les étables, les granges, le grenier, la porcherie et les hangars des instruments aratoires.

Sur le bord du lac, immédiatement en face de l'entrée principale de l'école, est la buanderie. Ce bâtiment est dans une situation un peu trop importante, et court du reste le danger d'être détruit par les glaces du printemps; le printemps dernier elles ont démoli une grande partie du mûr de fondement; la construction de digues a grandement élevé le niveau du lac depuis la construction de ce bâtiment.

Logement.—Il y a ample logement pour 225 élèves et 25 employés.

Nombre d'élèves.—Les élèves ont été en moyenne au nombre de 102 garçons et 120 filles: total, 222. Plusieurs n'avaient pas l'âge voulu et n'ont fourni que la demi-allocation.

Ouvrage dans les classes.—Sur les 227 élèves sur le registre à la fin de juin, il y avait 104 garçons et 123 filles, distribués comme suit dans le cours d'étude prescrit par le département:—

	Garçons.	Filles	Total.
I	21	21	42
II	17	28	45
III	46	40	86
IV	10	24	34
V	10	10	20

Pour chacun des premiers et deuxième degrés il y a 6 heures de classe par jour, autant que possible, afin d'aider les élèves à avancer davantage dans la connaissance de la langue anglaise, avant d'apprendre un métier. Dans les degrés plus avancés il y a classe une demi-journée chaque jour, et généralement l'autre demi-journée est consacrée à l'apprentissage des métiers. Lorsque l'ouvrage presse sur la ferme et dans le jardin, les garçons sont occupés toute la journée à l'ouvrage du dehors sous la surveillance de leurs instructeurs; et cette année la végétation étant très active il est arrivé à plusieurs reprises que toutes les filles ont aussi passé la journée complète à arracher les mauvaises herbes et éclaircir les rangs des légumes.

Ferme et jardin.—L'étendue de terre en culture est de 225 acres, comme suit: 55 en blé, 35 en avoine, 15 en orge, 4 en speltz, 25 en avoine pour être coupée verte, 4 en pois, 10 en pommes de terre, ½ en maïs, 1 en betteraves, 1 en navets, ½ en carottes, 4 en jardinages, 9 en brôme, 25 en jachère et 36 de première façon. Nous avons changé trois fois d'instructeur pendant l'année; cela n'a pas été sans quelque mauvais effets sur les opérations de l'année et sur les progrès des élèves en agriculture. L'instructeur actuel a cultivé avec succès dans le Nord-Ouest pendant un certain nombre d'années et paraît être qualifié pour ces fonctions.

Seize garçons ont travaillé régulièrement à la ferme la plus grande partie de l'année. Depuis les semailles, on a employé un aide-fermier, nos champs étant éloignés les uns des autres et les élèves étant trop jeunes pour travailler avec avantage autrement. A part les élèves en agriculture et ceux dont c'était le tour de traire les vaches, l'école tout entière a mis la main aux travaux de la ferme et du jardin lorsqu'il a été nécessaire.

Nos récoltes ont presque totalement manqué la saison dernière. Le terrain que nous avions en culture se trouvait situé justement au sommet de la colline; le sol y est très mince, et comme il décline vers le sud la neige y fond rapidement et coule dans la vallée avant que la terre soit assez dégelée pour l'absorber. Le peu de grain qui avait germé au printemps est mort sous l'effet de la longue sécheresse que nous avons eue, et bien que par suite d'une pluie abondante à la fin de juin, la germination et la croissance de ce qui avait échappé fussent rapides, il était cependant trop tard, et l'on a dû récolter à l'état vert. La ferme ne nous a donné pour notre hiver que 50 boisseaux de carottes, 600 boisseaux de pommes de terre et 400 boisseaux de navets. Dans le jardin, grâce à beaucoup de travail pour y porter l'eau nécessaire, nous avons eu une abondance de choux, betteraves, panais, concombres, melons, courges, potirons, citrouilles, tomates, rhubarbe, céleri, etc.

Troupeau.—Notre troupeau est en bon ordre et comprend un taureau, 15 vaches, 6 génisses, 3 veaux, 39 cochons et beaucoup de volailles.

Métiers.—1. *Forge.*—Cinq garçons se sont livrés à ce métier et ont fait beaucoup d'ouvrage pour le dehors, à part ce qui a été requis pour l'école.

2. *Cordonnerie.*—Quinze garçons ont aidé le cordonnier dans le travail de la fabrication et de la réparation des chaussures et des harnais.

3. *Boulangerie.*—Tout ce dont il y a besoin en fait de boulangerie par l'institution se fait ici, en sus de quoi le boulanger et les garçons qui l'aident salent le porc, font le service de la glace, et coupent la viande en morceaux convenables pour la cuisine.

4. *Menuiserie.*—Onze garçons sont attachés à cet atelier, vu qu'après l'agriculture la menuiserie est la connaissance la plus utile qu'ils puissent acquérir. Des ouvrages variés ont été faits tant pour l'école que pour des personnes de l'extérieur, en menuiserie, ébénisterie, réparation de voitures et d'instruments aratoires.

5. *Peinture en bâtiments.*—Dans ce département, le préposé à l'appareil du chauffage et gardien de nuit est en même temps instructeur ; comme nous n'avons pas un grand nombre de grands garçons et qu'il n'est pas probable qu'aucun d'eux pratique ce métier comme moyen de subsistance, il n'y a pas d'élèves permanemment attachés à cet atelier. En sus de la peinture, du crépi, de la maçonnerie en pierre et en brique, c'est ce même employé qui tient en bon ordre les appareils de protection contre l'incendie.

6. *Ferblanterie.*—Ordinairement, quelques-uns des garçons qui travaillent dans l'atelier du forgeron travaillent avec le ferblantier quand il a besoin d'aide. En sus de la ferblanterie et des plombs pour l'école, ce dernier a charge des machines pour couper le bois et pomper l'eau.

Travail des filles.—Sous la direction des révérendes Sœurs, les filles apprennent les différents ouvrages d'une ménagère, la cuisine, la laiterie, le blanchissage. Elles confectionnent leurs propres vêtements et la plupart de ceux des garçons. Elles donnent aussi quelquefois un coup de main dans le jardin, traient les vaches en été, et prennent soin des volailles.

Instruction morale et religieuse.—On exige de tous les employés qu'ils donnent un bon exemple moral et développent autant que possible chez les élèves le sentiment de la responsabilité. L'aide-directeur et les instituteurs s'occupent principalement de leur inculquer l'éducation morale et les bonnes manières. Les dimanches, et chaque jour durant les mois d'hiver, je réunis tous les élèves et leur donne une heure d'instruction religieuse. Les élèves vont à la chapelle matin et soir tous les jours, et, le dimanche, dans la matinée et l'après-midi, ils vont à l'église de Lebret.

Conduite.—La conduite est des plus satisfaisante.

Discipline.—Comme des règles fixes sont en vigueur et que le personnel est compétent, l'ordre est maintenu sans difficulté.

Santé et condition sanitaire.—La santé a été très bonne. Nous avons eu quelques cas de picote volante, de coqueluche, de pneumonie, et les légères indispositions ordinaires auxquelles on doit s'attendre là où se trouvent tant d'enfants. Le médecin en charge fait de fréquentes inspections et l'on entretient la santé par l'usage abondant de légumes et une nourriture saine, préparée avec soin, par la propreté sur la personne et dans la maison, par des vêtements propres à la saison, par l'abondance de l'exercice en plein air, par des exercices militaires et la gymnastique. La ventilation et les conditions hygiéniques sont bonnes.

Eau.—On tire d'un puits l'eau nécessaire aux besoins domestiques et à la protection contre l'incendie au moyen d'une machine à gasoline de 1½ cheval, qui fonctionne très bien et est un grand progrès sur la petite pompe à air chaud dont je parlais l'année dernière comme étant insuffisante pour le service et qui a fini par se briser.

Protection contre l'incendie.—Notre outillage comprend 3 haches de pompiers, un extincteur Babcock, 18 extincteurs chimiques de différents modèles, 98 grenades à main, 35 seaux à incendie, le tout sous le contrôle du pompier et du gardien de nuit. De grands réservoirs dans les greniers des trois bâtiments contiennent une grande quantité d'eau et sont toujours remplis ; sur chacun des paliers des bâtiments des garçons et des filles sont 50 pieds de boyaux à incendie. Dix escaliers au premier étage, six au deuxième étage et deux au grenier où personne ne couche fournissent

d'amples moyens de sauvetage. Il y a toujours plusieurs échelles en état de service à l'atelier de menuiserie.

Chauffage et éclairage.—Sept fournaises à air chaud et quelques poêles chauffent confortablement l'édifice principal; les ateliers sont chauffés par des poêles. L'éclairage est au pétrole et au gaz acétylène.

Récréations.—Nos garçons sont très forts au football et aux sports athlétiques ; ils ont une grande cour de récréation et font des marches dans les collines avoisinantes. Les filles ont une grande cour plantée d'arbres et munie d'escarpolettes, de sièges et de différents moyens de récréation. En été, garçons et filles se baignent dans le lac; en hiver ils patinent. Ils font de la gymnastique. Ils utilisent largement la bibliothèque. Les amusements, à l'intérieur, sont ceux en vogue dans les écoles des blancs. Le corps de musique crée beaucoup d'intérêt et est sous la direction d'un des élèves. En général les garçons et les filles aiment la musique. Ils ont donné plusieurs soirées où des auditoires les ont appréciés.

Entrées et congés.—Vingt-trois enfants sont entrés dans le cours de l'année: 11 garçons et 12 filles. Treize ont reçu leur congé : 6 garçons et 7 filles. De ces derniers, quelques-uns se sont mariés, quelques-uns se construisent ou se préparent des habitations, quelques-uns mettent de la terre en culture, d'autres travaillent à gages, et d'autres sont chez leurs parents.

Anciens élèves.—La plupart de ceux qui en sont capables ont leur propre foyer; plusieurs sont laborieux, ménagers et progressifs, et tirent parti de l'enseignement qu'ils ont reçu.

Vu le petit nombre de ceux qui ont les moyens de s'établir par eux-mêmes, leur avancement, après qu'ils ont quitté la routine et la discipline de l'école, est incertain et dépend beaucoup de leur entourage, soit qu'ils se marient et s'établissent, soit qu'ils aient à vivre chez leurs parents. Dans ce dernier cas, les parents, s'ils sont païens, exercent trop souvent une influence nuisible sur leurs enfants. Je suis très heureux de voir que le département s'occupe activement des enfants à leur sortie de l'école, et je suis content d'avoir à dire que ceux qui retournent aux différents réserves de l'agence de Qu'Appelle reçoivent une attention particulière et sont tout de suite mis et retenus à l'ouvrage. J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction en voyant à l'un des bouts de la réserve des Buttes-la-Lime une étendue de près de 100 acres de terre que des gradués de Régina et de cette école venaient de labourer, et qu'ils espèrent augmenter considérablement avant la fin de la saison.

Nos anciens garçons forgerons font la plus grande partie du travail qui se présente à faire dans la réserve environnante, et plusieurs de nos anciens garçons charpentiers sont occupés cet été à construire pour les blancs.

Lors de la dernière réunion des anciens élèves, près de cent ont répondu à notre appel et sont venus avec leurs familles. L'assemblée a eu lieu dans l'école, où ils ont renouvelé connaissance entre eux et ont passé le temps très agréablement. Il y a eu entre les "Anciens" et les "Nouveaux" une partie de ballon qui a été gagnée par ces derniers après un combat très acharné ; mais lorsqu'il s'est agi des jeux athlétiques les honneurs se sont trouvés presque également partagés. Les anciens élèves étaient habillés convenablement, et se sont bien comportés. Ils avaient une apparence de santé et de prospérité. En même temps qu'ils s'honoraient eux-mêmes, ils honoraient l'école d'où ils sont sortis. Nous avons actuellement dans nos classes quelques enfants de la deuxième génération qui, pour la plupart, sont de brillants élèves.

Remarques générales.—Les rapports que nous recevons sur nos anciens élèves sont toujours bons. Les filles qui sont en service gagnent des salaires très élevés dans les meilleures familles.

Notre école a reçu la visite d'un très grand nombre de personnes, qui, arrivant de toutes les parties du monde et attirées par cette riche région agricole ou par le désir

de faire la chasse, ou encore par la beauté des paysages de ce district de Qu'Appelle et de ses lacs, se sont arrêtées ici avant de poursuivre leur voyage transcontinental.

Le major McGibbon a fait son inspection annuelle de l'école. Il a fait l'apurement des comptes et, bien qu'il ne soit pas en faveur de la tenue des livres en partie double, comprenant le livre-journal, le livre de caisse, et le grand-livre, où tous les mois les comptes sont balancés pour l'information du commissaire des sauvages, en même temps qu'un état détaillé lui est transmis, le major n'en a pas moins exprimé sa haute satisfaction du travail accompli dans les classes de l'administration et de l'état de nos finances.

Quelque cent cinquante élèves ont passé deux jours à l'agence des Buttes-la-Lime à l'occasion de la troisième exposition agricole tenue par les sauvages en juin dernier sous les auspices de leur agent, M. Graham.

Notre pépinière a fourni plusieurs milliers de plantes de toutes sortes : groseilles rouges, grosseilles blanches, cassis, ormes, érables, peupliers, carraginas, des plants et des boutures d'un an ou de deux ans, des racines de rhubarbe, des plants de choux et de tomates. J'ai été charmé de voir que plusieurs de nos anciens élèves font des applications de ce genre de culture. Nous avons observé la fête des arbres et en avons profité pour planter des sapins provenant, par voie d'échange, du pensionnat de Portage-du-Rat, Manitoba, et de l'école industrielle de High-River, Dunbow, Alberta.

Je désire ajouter, en terminant, que les agents des sauvages des réserves avoisisantes m'ont beaucoup aidé ; que lorsque nous avons eu besoin de services de la police à cheval du Nord-Ouest, on a toujours répondu promptement à notre appel et toujours efficacement, et, de plus, que mon personnel et mes employés actuels remplissent leurs devoris d'une manière satisfaisante.

J'ai, etc.,

J. HUGONARD,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA-BICHE,
LA-BICHE, ALTA., 31 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice fini le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située sur la rive nord de la rivière La-Biche, à trois milles environ de la ville de La-Biche, Alberta.

Terrains.—Les terrains qui appartiennent à cette école couvrent une superficie de 480 acres. Nous avons aussi un bail de 640 acres que nous consacrons aux pâturages et 640 acres que nous réservons pour le foin. Malheureusement ces derniers terrains sont couverts d'eau depuis deux ans et nous ont été bien peu utiles.

Bâtiments.—Voici quels sont les bâtiments qui dépendent de cette école et qui d'ailleurs sont les mêmes que l'an dernier, sauf qu'il a été ajouté quelque chose à la glacière. La maison de pierre, qui est occupée par les filles et par les personnes féminines, et où se trouvent également les bureaux et la chambre à coucher de l'inspecteur. La maison de brique, qui est occupée par les garçons. La maison du principal, la maison de l'aide-principal, la maison qui est occupée par l'instructeur fermier et par l'instructeur charpentier ; la boutique du forgeron, qui sert de décharge ; l'atelier du charpentier, la glacière qui est maintenant de 16 x 36 pieds et dans l'inté-

rieur de laquelle on a construit une plus petite glacière où l'on obtient un froid plus intense ; une soue, deux abris pour les puits, une étable pour les vaches, une écurie pour les chevaux, une remise pour les voitures, un poulailler, une laiterie, un bâtiment de décharge, une remise pour la pompe, trois cabinets d'aisance.

Logement.—Cette institution peut recevoir aisément quatre-vingt-dix élèves, outre un personnel de dix employés.

Nombre d'élèves.—Le nombre des élèves qui ont fréquenté cette école pendant l'année a été en moyenne de 57, bien que le chiffre autorisé par le département soit de 80. On a beaucoup de difficulté à obtenir des enfants des réserves.

Etudes.—Le progrès des études est assez satisfaisant. Nous avions à la fin de l'année 9 garçons et 23 filles ainsi répartis :—

Classe I.	10	élèves.
" II.	23	"
" III.	14	"
" IV.	11	"
" V.	4	"
	62	

Agriculture et jardinage.—Nous avons près de l'école environ 100 acres de terre en labour, dont 40 acres n'ont pu être ensemencées cette année à cause de l'humidité. Le sol était tellement trempé qu'il a été impossible d'y déposer la moindre semence.

Quinze garçons travaillent sur la ferme. Tous les garçons, pendant leur séjour à l'école, doivent faire de l'agriculture. Nous avons ensemencé 45 acres d'avoine, 5 acres de pommes de terre, 5 acres de navets, et nous avons 5 acres en jardin.

Enseignement industriel.—*Charpenterie.*—Cinq garçons ont été employés pendant l'année dans notre atelier de charpenterie. Ce sont eux qui, avec l'instructeur, ont construit la petite glacière et le bâtiment de décharge, et qui ont fait toutes les réparations des bâtiments.

Ménage et couture.—On enseigne à toutes les filles à tenir le ménage, à faire le beurre et à coudre; quelques-unes sont réellement très capables. Je me suis arrangé, non sans beaucoup de difficultés de la part des parents, pour faire accepter par quelques-unes de nos filles, lorsqu'elles reçoivent leur congé, des situations comme servantes dans des maisons choisies avec soin. Je suis heureux de pouvoir dire que dans chaque cas la conduite de ces jeunes filles a été très satisfaisante.

Education morale et religieuse.—Tous nos efforts tendent à donner aux élèves des idées justes touchant la vérité. Je suis heureux de dire que ces semences produisent leurs fruits. Garçons et filles sont plus soumis et mieux disposés.

Santé et condition sanitaire.—La santé du personnel et des élèves s'est maintenue bonne durant l'année dernière. Les maladies contagieuses qui ont sévi de tous côtés nous ont laissés indemnes. La condition sanitaire est bonne.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau est maintenant très satisfaisant. Avec notre pompe à vapeur nous tirons de la rivière La-Biche toute l'eau dont nous pouvons avoir besoin.

Protection contre le feu.—L'école est pourvue de cinq babcocks, trois machines Star, six Star-Durands, dix-huit grenades, dix haches, quatre boyaux, etc. Néanmoins tout ce matériel, trop lourd et trop volumineux, n'a pas grande utilité. Il y a une échelle de sûreté au bâtiment des filles, et, quant aux garçons, ils peuvent facilement s'échapper de l'aile qu'ils occupent. Les plus grandes précautions sont prises pour empêcher qu'un incendie puisse éclater.

Chauffage et éclairage.—En général, le chauffage a été satisfaisant. La maison de pierre est chauffée avec deux fournaises de la Compagnie Smead-Dowd. La maison de brique est chauffée avec une grande fournaise de la Compagnie Pease. La mai-

son du principal est aussi chauffée avec une fournaise de Pease, et les autres bâtiments avec des poêles.

L'école toute entière est éclairée avec des lampes à l'huile de charbon, qui sont tout à la fois dangereuses, malpropres et dispendieuses.

Récréation.—On donne à la récréation tout le temps nécessaire. Les garçons comme les filles aiment beaucoup les amusements au grand air.

Personnel.—Je suis heureux de dire qu'en général le personnel s'est acquitté de ses devoirs d'une manière satisfaisante. Notre médecin, le Dr Donovan, s'est donné beaucoup de peine.

Remarques générales.—J'ai eu à visiter pendant l'année dernière la plupart des réserves du voisinage, où j'ai rencontré plusieurs de nos anciens élèves. J'ai aussi entendu parler d'eux par des officiers du département des Affaires des Sauvages qui étaient venus en contact avec eux, et dans la plupart des cas je n'ai eu qu'à me louer de ce que j'ai vu et de ce que j'ai appris. L'éducation qu'ils ont reçue ici leur a été très profitable.

J'ai, etc.,

C. E. SOMERSET,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA,
RÉGINA, ASSA., 18 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur cette école pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1901.

Situation.—L'école est située sur la moitié nord de la section 28, township 17, rang 20, à l'ouest du deuxième méridien. La situation des bâtiments sur les hauts bords du creek sinueux Waskana est magnifique, et présente de précieuses facilités d'égouttement. L'école commande une vue splendide de la région à plusieurs milles à la ronde. En face de notre principal bâtiment se présentent pleinement sous la vue les quartiers territoriaux de la police à cheval du Nord-Ouest, la résidence du lieutenant-gouverneur, les édifices du parlement et la ville de Régina. Par une atmosphère sans nuage on peut suivre des yeux un train du chemin de fer Canadien du Pacifique sur un parcours presque ininterrompu de 20 milles de long. Le sol est artistement sillonné de routes et d'avenues bordées d'arbres et de fleurs. Nos centaines de jeunes arbres vont présenter une très belle apparence sur cette surface ondulée lorsqu'ils seront un peu plus avancés dans leur croissance.

Terrains.—Outre les 320 acres de terre qui appartiennent à l'école et qui sont presque entièrement mis en culture, le département nous a loué la section qui nous touche immédiatement à l'ouest, soit 640 acres, pour le pâturage. Le sol est bon partout et très propre à l'agriculture et au jardinage.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est construit en brique blanche solide et repose sur une bonne fondation en pierre de taille. Ce bâtiment comprend deux étages, outre un magnifique soubassement et un attique. Le soubassement, qui a 8 pieds de hauteur d'un bout à l'autre, donne ample place pour les sept grandes fournaises, avec un approvisionnement complet de combustible, outre une salle de récréation d'hiver pour les garçons et une belle petite laiterie. Au premier étage se trouvent les chambres suivantes, toutes bien éclairées:—

La salle d'assemblée, qui sert quelquefois de salle de classe et de salle de récréation; un grand corridor central et deux autres plus petits, l'un du côté des filles et l'autre du côté des garçons. La salle de réception, le bureau, le dispensaire et la chambre noire du photographe, la classe des anciens, le dortoir des petits, le réfectoire des élèves et celui du personnel, la cuisine, la salle de couture, l'office, le garde-manger et une chambre pour les provisions.

Au second étage se trouvent: deux grands dortoirs situés aux deux extrémités nord et sud du bâtiment; aussi le dortoir des petites dans l'aile de l'ouest, trois corridors, deux chambres de toilette, deux salles de bains, deux garde-robes, dix chambres privées pour les maîtres.

Dans l'attique il y a quatre garde-robes pour les vêtements d'hiver, un grand réservoir et deux autres plus petits, et beaucoup d'espace encore qu'on utilise comme lieu de décharge générale.

Outre ce bâtiment principal il y a aussi sur le terrain les bâtiments suivants: la maison du principal, construite en briquetage; l'hôpital, en bois charpenté, un étage; la maison de l'instructeur charpentier, en bois charpenté, un étage; le bâtiment où sont les ateliers, en bois charpenté, et contenant les ateliers de la cordonnerie, l'imprimerie, une pièce de décharge pour les objets en fer, les ateliers de la peinture et de la charpenterie; à ce dernier atelier se trouve rattachée une chambre pour le bois de service; la buanderie, en bois charpente, deux étages ; deux hangars pour les instruments d'agriculture ; une étable pour les vaches, en bois charpente; une écurie pour les chevaux, en bois charpenté, avec fondation en pierre; le poulailler, la soue et la chambre de la bouilloire qui s'y rattache, la boulangerie, comprenant un four de brique et des chambres pour placer les provisions; la forge; la glacière, contenant une chambre frigorifique pour les viandes; un bâtiment pour les céréales, et un autre pour les légumes; une remise pour la pompe; un bâtiment pour les instruments servant au jardinage, un autre pour le bois de service, un autre pour la machine à broyer le grain; les cabinets d'aisance des garçons et ceux des filles.

Nous nous sommes aperçus de bonne heure cet été que notre glacière ne pourrait pas conserver même un quartier de viande jusqu'à ce qu'il soit employé. Nous l'avons remplacée par une glacière moderne qui conservera la viande par les temps les plus chauds durant deux semaines s'il le faut. Elle mesure 6 pieds par 7, et a 8 pieds et 6 pouces de hauteur, avec des parois épaisses d'un pied, un double espace vide et un espace rempli de cendre de charbon, ce qui procure un isolement presque absolu. A côté de cette glacière il y a une place où la viande se coupe et se pèse,et au-dessus, entre les deux coffres à glace de la glacière principale se trouve une plateforme où on lave la glace avant de la pousser de là dans la claie de la nouvelle glacière. Les choses sont disposées de telle manière que l'eau dont on se sert pour laver la glace s'écoule au-dehors et entraîne avec elle tout le bran de scie et les autres saletés. Avec cette nouvelle glacière nous n'avons pas perdu de viande. Il fallait trouver le moyen de garder au moins une quantité de bœuf, car il y a perte lorsque nous prenons moins qu'un quartier à la fois du fournisseur avec qui nous avons un contrat à l'année. Outre cette nouvelle glacière, les garçons ont maintenant presque fini la construction d'une nouvelle forge de 12 pieds par 20, très bien faite.

Il a fallu aussi réparer la pompe à vapeur et la placer sur une fondation plus solide, et, pour cela, déplacer le bâtiment qui l'abrite et construire cette nouvelle fondation, ce qui a été fait. La machine repose maintenant sur un fond solide de béton, et nos garçons achèvent de poser à l'intérieur du bâtiment un mur additionnel pour le mettre à l'épreuve de la gelée.

Logement.—Nous avons de la place pour cent quarante élèves sans nous gêner en aucune manière, et outre cela des chambres séparées pour un personnel de dix employés.

Nombre d'élèves.—Le nombre des élèves qui ont fréquenté cette école pendant l'année a été en moyenne de quatre-vingt-quinze élèves, savoir : cinquante-cinq garçons et quarante filles. Cette moyenne a été jusqu'à cent environ pendant l'hiver. La

diminution vient de ce qu'au mois d'avril vingt élèves ont reçu leur congé et, depuis, la maladie, la mort et des mariages nous en ont enlevés une demi-douzaine. Mais nous avons bon espoir, pour le moins, de combler ces vides avant l'hiver.

Etudes.—Les heures régulières des classes sont de 9 a.m. à midi et de 1.30 à 4.30 p.m. Les plus anciens des élèves consacrent à l'étude la moitié de chacune de leurs journées, et l'autre moitié à des travaux industriels, à moins que l'ouvrage ne presse, car alors ils travaillent souvent toute la journée hors des classes. Mais le temps qu'ils ont ainsi perdu pour l'étude ils le rattrappent lorsque l'ouvrage languit, et il y a alors classe pour eux toute la journée. Quant aux petits, ils sont toujours en classe.

Il n'y a eu pendant l'été qu'un seul professeur pour tout le travail des classes; mais pendant les mois d'hiver on emploie deux professeurs à ce travail. Les élèves sont répartis dans les classes d'après l'échelle d'études prescrite par le département, ainsi qu'il suit :

Degré I	31
" II	21
" III	22
" IV	15
" V	12

Agriculture et jardinage.—En dépit de la sécheresse qui a sévi l'année dernière, l'agriculture et le jardinage nous ont donné les quantités suivantes de grains, de foin et de légumes : 472 boisseaux de blé, 424 boisseaux d'avoine, 26 boisseaux de seigle, 625 boisseaux de pommes de terre, 10 boisseaux de carottes, 200 boisseaux de navets, 25 boisseaux de betteraves, 150 choux, 500 bottes de céleri, 50 charges de foin (brome). Le tout sans compter ce qu'on a pu prendre de légumes pour la table pendant l'été.

Voici maintenant l'étendue de terrain affecté aux ensemencements : 45 acres ont été semées en blé, 36 acres en avoine, la moitié d'une acre en pois, six acres en pommes de terre, trois acres en légumes, 50 acres en foin, 2 acres en seigle pour la graine. Nous avons en outre donné un bon labour pendant l'été à une certaine étendue de terrain que nous préparons pour le semer en blé l'année prochaine.

Lorsque j'ai visité, au mois de mars dernier, l'institut industriel de Hampton, fondé dans l'intérêt des sauvages et des nègres de la Virginie, et qui est la plus vieille école industrielle de sauvages qui existe sur le continent, j'ai été frappé des résultats de leur sytème de jardin, qui dans cette institution s'étend jusqu'aux élèves les plus jeunes.

Nous avons cette année fait l'essai de ce système sur une petite échelle. Nous avons choisi douze des meilleurs élèves, six garçons et six filles, à chacun desquels nous avons assigné un jardinet de 25 pieds par 40. Chacun de ces jardinets a été préparé et semé à la main par son propriétaire désigné, sous la direction d'un maître. Chaque jardinet renfermait vingt-trois espèces de légumes, et était entouré d'une bordure de fleurs d'un pied de large. Chaque propriétaire avait la promesse que le tiers du prix courant de tout ce que son jardinet pourrait produire lui appartiendrait, et, de plus, on avait offert trois prix pour les trois meilleurs jardinets des garçons et trois prix pour les trois meilleurs jardinets des filles. Le résultat a été très satisfaisant. Aiguillonnés par la concurrence et encouragés à l'ouvrage par la pensée qu'ils travaillaient pour eux-mêmes, ces élèves ont plus appris cet été en fait de jardinage que s'ils eussent travaillé dans le jardin commun durant plusieurs saisons. Le contraste de ces jardinets, tant sous le rapport de la production, que sous le rapport de l'apparence et du progrès dans la croissance, avec le jardin commun qui les avoisine, présentait une frappante leçon de choses, en faisant voir l'utilité qu'il y a de remuer fréquemment la terre autour des plantes, surtout lorsque le temps est sec. Tous ceux qui ont vu ces jardinets au mois de juillet et au mois d'août croyaient sincèrement qu'ils avaient été semés au moins un mois avant l'autre. En réalité les travaux n'y ont pas été commencés une semaine plus tôt que dans le grand jardin, mais nos jeunes propriétaires y descendaient presque tous les jours depuis quelque temps,

en prenant sur leurs heures de récréation. Nous nous proposons de donner plus d'extension à ce système l'année prochaine.

Notre troupeau d'animaux comprend un taureau, onze vaches, deux génisses de deux ans, une autre génisse, douze chevaux, deux poulins, vingt-quatre cochons et soixante poules.

Enseignement industriel.—A part les travaux de culture et de jardinage, on enseigne aux élèves la charpenterie, la peinture, la vitrerie, la boulangerie et l'imprimerie. Nous avons en vue, en donnant cette instruction, non seulement de montrer ces différents métiers aux élèves qui désirent s'en faire une profession, mais aussi d'utiliser l'influence du travail manuel sur l'éducation. Nous nous efforçons d'exercer autant que possible l'esprit de l'élève dans le maniement des outils et des matériaux, ce qui entraîne souvent une perte de temps et de matériaux ; mais les erreurs et les insuccès de l'élève le portent beaucoup plus à réfléchir que les leçons qu'on lui donne. Les fautes qu'il peut commettre sont souvent la cause d'une perte pécuniaire, mais elles profitent à sa pensée, ce qui est un avantage inestimable. Il faut reconnaître que bien peu parmi ces garçons exercent l'un ou l'autre de ces métiers dans ce pays si naturellement destiné à l'agriculture, et voilà pourquoi l'instruction industrielle qu'on leur donne tend à faire d'eux des cultivateurs habiles et intelligents plutôt que des hommes de métier. Il va sans dire que lorsqu'un élève montre des aptitudes spéciales, nous l'encourageons à suivre son penchant. L'un de nos gradués du printemps dernier fait maintenant partie du corps des charpentiers aux quartiers de la police à cheval et donne satisfaction.

On enseigne aux filles à faire le ménage, non seulement pour ce qui regarde l'école, mais en même temps pour ce qui regarde les deux maisons d'habitation. Dans ces maisons elles apprennent à assumer tous les devoirs et toutes les responsabilités de la tenue d'une maison et de la préparation des repas pour une famille. On leur enseigne, en outre, ce qui a trait à l'industrie laitière et à la buanderie. On nous promet pour cette année des conférences régulières et des leçons pratiques qui seront données par M. Wilson, l'inspecteur fédéral des crémeries, avantage que nous devrons au grand intérêt qu'il porte à cette école, et à la courtoisie du département.

Education morale et religieuse.—Il y a des offices religieux tous les dimanches, matin et soir, et dans l'après-midi on fait le catéchisme aux élèves, en suivant dans les leçons une méthode qui convienne aux diverses dénominations religieuses. Nous profitons aussi de l'heure des prières quotidiennes du matin et du soir pour leur donner une instruction religieuse. C'est tantôt moi, tantôt l'un des sous-maîtres, qui donne cette instruction. Chaque jour nous nous efforçons de leur inculquer quelque importante vérité de la religion. Nous cherchons à former leur caractère par une discipline sévère et par de vives exhortations faites, soit publiquement soit à quelque élève en particulier.

Sante et condition sanitaire.—La santé des élèves en général s'est maintainue bonne durant l'année. Il y a eu à l'école un décès causé par la consomption. Le traitement suivi dans les cas de maladies scrofuleuses en a beaucoup diminué le nombre. Tous les élèves sont pesés et mesurés une fois par mois pour pouvoir surprendre la maladie à sa première apparition, ou découvrir tout amoindrissement dans la vitalité et soigner le malade sans retard. Par une bonne nutrition, une bonne ventilation et une plus grande propreté dans les vêtements et les mouchoirs, nous espérons réduire encore plus le nombre des maladies tuberculeuses.

Les tuyaux d'égout ont été débouchés au printemps dernier et réparés. Des puisards reliés aux tuyaux ont été placés à intervalles réguliers, de sorte que maintenant nos égouts peuvent être régulièrement nettoyés à grande eau, sans les retards et la dépense d'une excavation. La nouvelle pompe ajoutée aux fosses d'aisance a été d'un grand secours.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement de l'eau continue d'être très satisfaisante. La pompe à air chaud donne bonne satisfaction et n'a pas souffert de la gelée.

Protection contre le feu.—A l'aide de la pompe à air chaud Ryder, nous ne rencontrons que peu ou pas de difficulté à tenir remplis d'eau les trois réservoirs qui sont placés dans la grenier, ce qui nous fournit une excellente protection contre le feu. Deux grandes échelles de sauvetage sont placées dans des endroits convenables. Six dévidoirs garnis de boyau sont distribués dans diverses parties du bâtiment principal et sont rattachés à des tuyaux qui partent des réservoirs, prêts à fonctionner à la première alerte. Dans le principal corridor du haut, il y a douze seaux que nous tenons toujours pleins. Nous avons des grenades à main dans presque tous les bâtiments, y compris les étables, la buanderie, l'imprimerie et l'atelier de charpenterie. L'une des pièces du bâtiment principal est partiellement réservée pour les diverses choses qui peuvent servir en cas d'incendie, entre autres quatre haches de pompiers, trois extincteurs brevetés, vingt-quatre grenades et quatre extincteurs Semple. Nous nous sommes en outre procuré cette année un appareil chimique McRobie que nous avons placé dans le soubassement, et qui suffit presque à protéger tout le bâtiment.

Chauffage.—Le bâtiment principal est chauffé avec sept fournaises Smead-Dowd. Le chauffage est satisfaisant, mais trop dispendieux. L'année dernière nous avons consumé cent quarante-huit tonnes de charbon et quatre-vingt-treize cordes de bois. J'ai constaté que cela est dû en grande partie à la circulation imparfaite de l'air, causée en partie par le mauvais chauffage des conduites d'air et en partie par une interruption dans le système de ventilation de ces fournaises, lorsque les cabinets d'aisance ont été déplacés. Dans l'intérêt de notre santé comme dans l'intérêt de nos finances, nous espérons pouvoir remédier à ces défauts avant les temps froids.

Récréation.—Le jeu du ballon est toujours le jeu favori des garçons. Cependant, la crosse a eu son tour pendant la saion. Ils ont eu des succès dans leurs diverses joutes, et, ce qui vaut mieux, ils se sont acquis la réputation de joueurs éminemment corrects. Nous donnons tout l'encouragement possible à ces sortes d'amusements, non seulement pour l'avantage que les élèves peuvent retirer de ces exercices en plein air, mais aussi pour l'influence morale que ces amusements virils peuvent exercer sur leur éducation. Les plus âgés font très souvent la chasse lorsque la saison est arrivée.

Remarques générales.—Le quatrième examen annuel pour la collation du grade scolaire a eu lieu au mois d'avril. Vingt élèves ont été gradués, et la plupart d'entre eux réussissent bien dans leur nouvelle existence. L'agent Graham, de Qu'Appelle, m'autorise à mentionner le fait que Willie Bird et Ben Assurlawasis ont labouré respectivement l'un 40 et l'autre 30 acres de terre dans la réserve, bien qu'ils aient commencé tard. Napoléon Sutherland, de l'agence du Lac-au-Canard, qui est un gradué de l'année dernière, possède l'une des plus belles récoltes de blé que j'aie jamais vues. John Kasto, qui est l'un des gradués du printemps, donne pleine satisfaction comme aide du révérend M. McKittrick, missionnaire des sauvages au Lac-des-Bois. Clara Williams, une autre graduée, s'est faite une réputation comme gouvernante au pensionnat sauvage d'Alberni, C.B., pendant que John Hunter et Herman Nowekeeswape sont tous deux des membres utiles de notre propre personnel. Beaucoup d'autres anciens élèves font également honneur à leur *alma mater*.

Il est de mon devoir, avant de terminer ce rapport, de rendre témoignage à la mémoire du révérend A. J. McLeod, B.A., qui était avant moi le principal de cette institution, et dont la mort a causé une très grande perte à cette école. Depuis son départ de la maison, chaque jour m'apporte une nouvelle preuve de sa capacité et de son dévouement. Enlevé subitement par la maladie, il n'a cependant rien laissé dans la confusion. Beaucoup d'autres qui se seraient trouvés à la tête d'une œuvre aussi importante n'auraient pu mériter cet éloge. Il avait, selon toute apparence, l'habitude de si bien terminer l'ouvrage de chaque jour, que cet ouvrage pouvait être repris par un autre sans souffrir d'interruption. J'ai sous les yeux des témoignages constants de son talent d'organisaton, que décèlent l'ordre et la méthode qui président à tout. Son amour de l'ordre et de la distinction frappe partout le regard, dans ses livres de bureau

comme dans la disposition qu'il avait donnée à toutes choses, appareils, fournitures et provisions. Ces bâtiments qu'il a terminés avec tant de soin et qu'il a embellis depuis rendent un témoignage éclatant de l'énergie et du zèle infatigable qu'il a dû déployer dans le cours des dix dernières années. Ses élèves, comme tous ceux d'ailleurs qui l'ont approché durant sa vie, ont religieusement gardé son souvenir, et cela nous fait voir de quelles riches qualités cet homme devait être doué. Il avait ce don, le plus beau de ceux que la divinité accorde aux hommes, d'élever le niveau de l'intelligence et de la vie chez ses semblables. On peut dire de lui en vérité qu' " il se repose de ses labeurs, et que ses œuvres l'accompagnent ".

J'ai, etc.,

J. A. SINCLAIR,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE HIGH-RIVER,
DUNBOW, ALTA., 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de Dunbow, sur la rivière Haute, à 2 milles du bureau de poste de Davisburg et à 25 milles environ au sud-est de la ville de Calgary, Alberta. Les bâtiments de l'école ne sont pas construits sur une réserve des sauvages, mais sur des terrains du gouvernement spécialement affectés à l'usage de cette institution.

Terres.—Il y a 960 acres de terre qui appartiennent à cette école. Quatre cent quatre-vingts acres sont dans le voisinage de l'école et comprennent des fractions des sections 22, 26 et 27 du township 21, dans le 28e rang, à l'ouest du quatrième méridien. Deux cent quarante acres sont sous culture, soit dans la vallée, soit sur les hauteurs environnantes. Les autres 480 acres constituent une réserve à foin, à 12 milles au sud-est, et comprennent la moitié est de la section 26 et le quart nord-est de la section 36, du township 20, dans le 27e rang à l'ouest du quatrième méridien.

Bâtiments.—L'institution comprend surtout deux bâtiments distincts et principaux, dont l'un est spécialement réservé à l'usage des garçons et l'autre à l'usage des filles. Il y a, dans le bâtiment des garçons, la chambre à coucher du principal, la salle de réception, le bureau, une petite pièce de décharge, deux classes, les dortoirs, l'infirmerie des garçons et des chambres pour quelques-uns des membres du personnel. Dans le bâtiment des filles, qui est placé sous la direction immédiate des révérendes sœurs, il y a la cuisine, la salle à manger, la chapelle, la classe et le dortoir des filles, la salle de couture, et généralement tout ce qui se rattache aux attributions de la gouvernante. Les ateliers sont situés à l'ouest de l'école des garçons et en sont complètement détachés. Les étables, le grenier, la soue, la remise pour les voitures et les instruments aratoires, et l'abattoir, se trouvent en arrière des bâtiments principaux. L'hôpital et la remise de la pompe sont deux bâtiments distincts, à l'est du bâtiment des filles, sur les bords de la rivière Haute. Il n'a été construit aucun nouveau bâtiment cette année.

Logement.—Nous avons de la place pour cent cinquante élèves et un personnel de douze membres.

Nombre d'élèves.—Le nombre moyen des élèves qui ont fréquenté cette institution a été cette année de soixante et quinze, soit quarante-cinq de moins que le nombre autorisé. Douze élèves ont été admis et soixante ont reçu leur congé.

Etudes.—Nous suivons scrupuleusement dans les classes le programme officiel des études. Nous avons des examens oraux et des examens écrits à la fin de chaque terme, et des prix sont distribués dans les différentes classes. Les progrès des élèves ne sont pas mauvais. La langue anglaise est la seule qui soit parlée dans l'école, si bien que beaucoup des plus jeunes ont presque complètement oublié leur langue maternelle.

Agriculture et jardinage.—Nous avons récolté l'année dernière 1,100 boisseaux d'avoine, 246 boisseaux d'orge, 170 boisseaux de blé, 700 boisseaux de pommes de terre et environ 2,000 boisseaux de navets. Outre ce qui a été pris pour la table, nous avons vendu 293 boisseaux de pommes de terre à 75 cents le boisseau en moyenne.

La récolte du foin a donné 460 tonnes. Comme nous en avions plus que pour nos besoins, nous en avons vendu 114 tonnes à $3.00 la tonne, à prendre dans le tas. Je peux bien dire ici que l'agriculture est le principal soutien de l'institution; elle diminue considérablement le coût de l'existence et constitue une source importante de revenus en bel argent.

Nous avons retiré du jardin 1,200 pommes de choux, 50 boisseaux de carottes, 25 boisseaux de betteraves et environ 20 boisseaux d'oignons, sans compter les autres légumes.

Cette année nous avons 200 acres de terre ensemencées, et, si la saison continue d'être aussi favorable, nous aurons certainement une bonne récolte.

Bestiaux.—L'école possède 172 têtes de bétail. Cent dix-sept appartiennent à l'institution, et 45 sont la propriété des garçons, qui les ont achetées des économies qu'ils ont faites en travaillant chez les fermiers du voisinage. Toute la viande de bœuf requise pour les besoins de l'institution est fournie par notre troupeau, et nous avons en outre vendu des jeunes bœufs pour une valeur de $460. L'élevage des cochons a été également une industrie profitable. Outre la très grande quantité de viande de porc qui a été fournie pour la table, nous avons vendu des cochons pour une valeur de $239. Il nous reste encore 5 truies pleines, et une provision suffisante de viande de porc pour notre nourriture pendant l'été.

Nos chevaux comprennent trois attelages pour les travaux, un attelage pour la promenade, et 15 poulins et pouliches. Nous avons vendu un cheval de selle $70.

Ce sont les garçons qui, sous la direction de l'instructeur, se sont occupés des travaux de la ferme et du soin des bestiaux. Si beaucoup de garçons ont été négligés l'année dernière sous le rapport des arts mécaniques, nous avons du moins la satisfaction de savoir qu'un grand nombre d'entre eux ont acquis beaucoup d'expérience dans l'art de conduire avec succès et d'une façon pratique l'exploitation d'une ferme.

Enseignement industriel.—L'agriculture et l'élevage des bestiaux sont les principales industries que l'on enseigne dans cette école.

Charpenterie.—Nous n'avons pas eu de charpentier pendant une partie de l'année. C'est le plus âgé des garçons, parmi les apprentis, qui, agissant come chef d'atelier, a fait toutes les réparatons et tout l'ouvrage de charpenterie dont nous avons pu avoir besoin. Comme nous avons maintenant un charpentier de profession pour instructeur, nous emploierons huit à dix garçons à l'atelier.

Cordonnerie.—Nous n'avons pas de cordonnier de profession dans cette ligne. C'est un ancien élève que nous avons engagé depuis quatre ou cinq mois qui fait les réparations. Il est aidé de temps à autre dans sa besogne par quelqu'un des élèves les plus âgés.

Boulangerie.—Il y a deux apprentis qui travaillent dans cette ligne. Ce sont eux qui en même temps aident au boulanger à abattre les bestiaux et à découper la viande.

Couture.—Les filles sont complètement instruites des devoirs d'une maîtresse de maison. La couture, le tricotage, les reprises et les raccommodages en général font partie de leur besogne quotidienne.

Education morale et religieuse.—On instruit les élèves des principes fondamentaux de la religion chrétienne, et on les engage à mettre en pratique, dans leurs de-

voirs de tous les jours, les leçons qu'ils ont reçues. En règle générale les enfants se sont très bien conduits.

Santé en condition sanitaire.—Je regrette d'avoir à mentionner qu'un garçon, qui était malade de la consomption, est décédé au mois d'octobre. La santé des élèves en général a été excellente. La condition sanitaire de l'école est bonne.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons près de la rivière un puits de grande dimension qui nous fournit une abondante provision de bonne eau, que nous faisons monter dans les réservoirs des différents bâtiments au moyen d'une pompe à vapeur.

Protection contre le feu.—Nous avons trois réservoirs d'une capacité de 1,400 gallons chacun, toujours remplis, et qui distribuent l'eau à tous les étages. Il y a sur chaque plancher 100 pieds de boyaux qui se rattachent aux tuyaux des réservoirs. Des extincteurs et des grenades à main sont placés dans toutes les chambres, et des seaux constamment remplis d'eau sont distribués aux endroits convenables. Nous avons en mains 8 haches, 18 extincteurs, 58 grenades à main et 42 seaux. Chaque dortoir est pourvu d'une grande échelle de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment des garçons est chauffé à l'aide de quatre fournaises à air chaud. Dans le bâtiment des filles on se sert de poêles ordinaires. L'éclairage se fait entièrement avec des lampes à huile de charbon.

Récréation.—Nous encourageons de bon cœur parmi les élèves les exercices de toutes sortes en plein air. Les garçons jouent au ballon, à la crosse et à la balle en été. En hiver, leur principal amusement est de jouer au hockey. Les filles emploient leurs heures de récréation à jouer au croquet, à la balle au panier et autres exercices salutaires. A certains jours de la semaine, les différentes divisions des élèves ont une demi-journée de congé dont ils profitent pour aller à l'aventure cueillir des fleurs, des fruits et s'amuser de diverses manières.

J'ai, etc.,

M. LEPINE,

Principal par intérim.

Territoires du Nord-Ouest,
Division d'inspection de Battleford,
Prince-Alrert, 21 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser mon quatrième rapport annuel sur les écoles sauvages dont j'ai fait l'inspection.

COLLÈGE EMMANUEL, PRINCE-ALBERT.

J'ai fait l'inspection de cette école les 13 et 14 février. Le personnel se composait alors comme suit :—Le révérend James Taylor, principal ; Mme Taylor, gouvernante ; Mlle McIntosh, sous-gouvernante ; M. Harris, premier maître ; Mlle Ridgeway, sous-maîtresse ; Mme Binns, cuisinière.

Il y avait 51 élèves d'inscrits, dont 41 se trouvaient présents aux classes au moment de mon inspection. Cinq étaient chez leurs parents avec permission. Les cinq autres étaient absents des classes pour une cause ou pour une autre.

Les élèves ont subi des examens avec des résultats passablement satisfaisants, sur toutes les matières qui font l'objet ordinaire de leurs études. La division des grands a beaucoup souffert de l'absence d'un maître permanent et capable. Ils n'ont fait en conséquence que bien peu de progrès. Au moment de mon inspection, les classes se trouvaient de nouveau sous les soins de professeurs capables, la discipline avait été

rétablie d'une manière assez satisafisante, et l'enseignement se poursuivait avec méthode.

Le matériel de l'école avait souffert faute de soin et d'attention ; mais sur ce point-là aussi les choses allaient déjà mieux.

L'enseignement qui se donne dans cette institution porte également sur l'agriculture, le jardinage, la fenaison et le soin des bestiaux, et de plus on s'occupe un peu de charpenterie. Les industries agricoles ont été conduites avec beaucoup de succès et grand profit pour les élèves, qui ont fait eux-mêmes tout le travail sous la direction du principal. Il y a en tout 55 acres de terre sous culture. La récolte des grains était excellente et celle des légumes plus que suffisante pour les besoins de l'école.

On y avait acheté pendant l'année une moissonneuse, un grand râteau tiré par un cheval, un assortiment de herses à disques, deux gros harnais, deux harnais légers, une pompe foulante.

Voici quelles sont les principales améliorations qui ont été effectuées dans les bâtiments : on a mis des contrevents presque partout et de bons porches à toutes les entrées, avec un bon remblai tout autour bâtiments ; ce qui les rend confortables même par les temps les plus durs. La cuisine, la salle de couture et les deux lavoirs ont été remodelés et agrandis de manière à donner plus de confort et plus de commodité. Une sâlle d'attente, pourvue de livres et de journaux, a été donnée aux garçons. Le principal se propose de faire faire des embellissements plus considérables dont l'école a bien besoin, au fur et à mesure que les moyens qui sont à sa disposition le lui permettront.

Les dortoirs étaient propres et bien ventilés, et le meilleur ordre régnait dans toute l'école.

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS.

J'ai fait l'inspection de cette école du 18 au 21 février. Le principal a été assez heureux dans la stabilité du personnel, qui se compose comme suit : le révérend M. J. P. Paquette, principal ; A. McKenna, B.A., maître de la division des garçons; Alfred Boyer, charpentier; George Boyer, fermier; J. Guillemot, aide-fermier; J. Dupont, préposé au soin des bestiaux; D. McKenzie, boulanger; Joseph Lacroix, maître de discipline ; la révérende sœur Kent, gouvernante ; la révérende sœur Elizabeth, institutrice de la division des filles ; la révérende sœur Agnès, cuisinière ; la révérende sœur Mary Frances, aide de cuisine ; la révérende sœur Mary Barghmans, blanchisseuse ; la révérende sœur Madeleine, couturière.

Le nombre d'élèves inscrits s'élevait à 96, classifiés comme suit :

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	25	27	52
" II	10	10	20
" III	7	9	16
" IV	8	..	8

Ces élèves viennent des réserves qui suivent :

Barbu et Okemassis	22
Petequakey	20
Une-Flêche	19
Poundmaker	5
Ahtahkakoop	3
Peter-Ballendine	3
Mistawasis	2
Foin-d'Odeur	2
Le-Pas	2
Petit-Pin	1
Lac des Prés	1
Plume-Jaune	1
Blancs	15

Pour ce qui regarde les classes, les élèves sont maintenant partagés en deux divisions, savoir, la division des garçons et la division des filles. Le travail qui se fait dans la classe des garçons est extrêmement bon. Les méthodes d'enseignement qu'on y emploie sont très bonnes et les progrès sont très satisfaisants. Les élèves s'exercent sur des problèmes d'arithmétique assez difficiles, qu'ils raisonnent avec beaucoup de clarté. Sauf la lecture et l'épellation, les filles sont peu avancées dans l'étude, étant donnés leur âge et le temps qu'elles ont passé à l'école. Du moins, elles sont très instruites de tout ce qui regarde les travaux du ménage, sages et bien élevées, ce qui est d'une grande importance pour leur avenir.

Les classes sont maintenant commodes et bien pourvues, et on a donné aux études les plus grandes facilités.

Le bâtiment principal a été agrandi en y ajoutant une annexe de 100 pieds par 40, haute de deux étages. Les deux salles de classe dont il vient d'être fait mention se trouvent sur le premier plancher de cette annexe, avec en outre une salle de récréation pour les filles. Au second étage se trouve un vaste dortoir pour les filles, qui donne à chaque occupant au delà de 600 pieds cubes d'air.

Entre autres choses dont l'école s'est tout dernièrement enrichie, il y a un assortiment complet de pupitres pliants et des lits en fer. On a aussi placé dans l'école une machine à produire le gaz acétylène, avec un pouvoir d'environ 1,500 chandelles. Il y a en tout 250 becs, reliés par des tubes dont la longueur totale est de plus d'un mille. Cet appareil fournit l'éclairage aux classes, aux dortoirs, à la salle à manger, au bureau, au parloir et aux chambres privées du bâtiment principal; aussi à la chapelle, aux maisons des employés, à la boulangerie, à la buanderie, aux étables et aux autres bâtiments extérieurs, et au jardin à fleurs.

ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.

J'ai fait de courtes visites à cette institution en différentes occasions depuis le 1er mars jusqu'au 30 juin.

Le personnel que j'y ai trouvé se compose comme suit : le révérend E. R. Matheson, principal ; M. B. Edwards, aide-principal ; Thos. McKim, premier instituteur ; J. H. Scott, fermier ; E. Brown, charpentier; A. Suffern, gardien de nuit ; Mme M. A. Ward, gouvernante ; Mlle Helen Chisholm, maîtresse d'enseignement primaire ; Mlle E. Shepphird, infirmière ; Mlle N. Hayes, couturière; Mlle B. Plumb, fille de laiterie ; Mlle I. B. Brokowoski, cuisinière ; Mlle E. Schofield, lavandière ; Mme Scott, boulangère.

Il y a 53 garçons et 52 filles à cette école ; total, 105 élèves.

Le travail des classes a eu d'assez bons résultats dans tout le cours de l'année, malgré l'absence d'un bon professeur pour les jeunes. Il est impossible parfois de se procurer des instituteurs expérimentés dans une région si éloignée et pour un salaire bien modique.

Toutes les filles, excepté les plus jeunes, reçoivent un enseignement proportionné à leur âge sur les industries domestiques. Cet enseignement continue toujours d'être aussi parfait qu'il l'a été par le passé.

Parmi les garçons, il y en a 33 qui sont employés aux travaux de la ferme, 6 à la charpenterie et 4 à la boulangerie. Les plus jeunes s'occupent de travaux plus légers. On a cessé presque entièrement d'enseigner les métiers de forgeron, de cordonnier et d'imprimeur, afin de pouvoir donner plus de temps à des industries d'une utilité plus générale.

La culture des légumes a été beaucoup améliorée, tant sous le rapport de la méthode que sous le rapport de l'étendue de terrain qu'on lui consacre. Les jardins peuvent maintenant servir de modèle aussi bien aux blancs qu'aux sauvages. L'agriculture, qui a toujours été restreinte, s'est vue réduite presque à rien par suite de l'inondation de la meilleure partie des terres cultivables, causée par la crue des eaux de la rivière Battaille. On prend à l'heure qu'il est des arrangements pour obtenir la conces-

sion d'une plus grande étendue de terre fertile, en vue de donner plus d'extension à cette industrie.

On a de nouveau amélioré et embelli la place, en couvrant les allées de gravier et en plantant des arbres. Ce n'était pas sans grand besoin, car le site de l'école en lui-même est nu et sans attrait, bien que le point de vue y soit magnifique.

La couverture du bâtiment principal a été complètement renouvelée, et on y a pratiqué dix autres lucarnes pour donner aux dortoirs du troisième étage plus d'air et plus de lumière.

Les moyens de protection en cas d'incendie sont nombreux et comprennent des appareils de sauvetage, des échelles, des haches, des seaux, des grenades, des extincteurs et un assortiment complet d'appareils fixes McRobie.

PENSIONNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Cette école est située près de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, dans l'agence de Battleford. Elle a été ouverte le 1er avril avec dix élèves. Un autre élève est venu depuis compléter le nombre de onze élèves que cette école est autorisée à recevoir.

On a fait bâtir dans le cours de l'été une bonne et solide maison, au coût de $2,500. Cette maison peut recevoir de quinze à vingt élèves, sans compter le personnel.

Le site de l'école est bien choisi. Elle se trouve placée au centre du groupe de réserves qui doivent y envoyer des enfants. Le sol est fertile dans cette localité, l'eau est bonne et abondante.

L'école est sous le patronage de l'Eglise catholique romaine et le révérend H. Delmas, O.M.I., en est le principal.

EXTERNAT D'AHTAHKAKOOP.

Cette école a été inspectée du 14 au 18 décembre.

C'est Louis Akenakew, un membre de la bande, ancien élève du collège Emmanuel, qui en est l'instituteur.

J'ai trouvé dix élèves à l'école, savoir: quatre garçons et six filles. Le nombre d'élèves inscrits était de quinze.

Voici quelle est la classification de ceux qui se trouvaient présents:—

	Elèves.
Classe I	6
" III	2
" IV	1
" V	1

Les méthodes d'enseignement sont bonnes et les progrès des élèves sont satisfaisants.

Une nouvelle et bonne maison en bois non charpenté était presque terminée.

EXTERNAT DE MISTAWASIS.

J'ai fait l'inspection de cette école le 20 décembre, et j'y ai fait aussi d'autres visites.

Il y avait quinze élèves d'inscrits, dont quatoze étaient présents, savoir: dix garçons et quatre filles, classés comme suit:—

	Elèves.
Classe I	10
" II	2
" III	2

L'institutrice, Mllle Gillespie, a quelque expérience, ayant déjà enseigné dans les écoles publiques. Elle montre beaucoup de dévouement et fait un travail utile.

EXTERNAT DE WAHSPATON (SIOUX).

Cette école est située sur la réserve des Sioux, à 9 milles environ au nord-ouest de Prince-Albert.

Mlle L. M. Baker en est l'institutrice.

Le nombre d'élèves inscrits est de onze. Sept étaient présents, savoir: quatre garçons et trois filles. Deux sont du premier degré, trois du deuxième degré et deux du troisième degré.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Les externats de l'agence de Battleford ont été visités en différentes occasions depuis le 1er mars.

EXTERNAT DU FAISAN-ROUGE.

L'assistance à cette école s'est assez bien maintenue et les efforts du professeur sont accompagnés de bons résultats. A part cette exception, les externats de cette agence font bien peu de chose.

EXTERNAT DU LAC-MONTRÉAL.

Cette école a été inspectée le 14 août. L'instituteur, J. R. Settee, est un ancien élève du collège Emmanuel.

Trente-six élèves étaient présents lors de mon inspection, savoir, vingt garçons et seize filles, tous du premier degré. Une assistance aussi nombreuse ne peut être obtenue que dans ces sortes d'occasions, et ne saurait se maintenir au delà d'une quinzaine de jours.

EXTERNAT DES PETITES-BUTTES (LAC-LA-BONGE).

Cette école a été inspectée le 30 août. Samuel Abraham en est l'instituteur. Elèves présents, 16, savoir: six garçons et dix filles. L'assistance moyenne dans l'espace de douze mois a été de sept.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les autres pensionnats et externats de cette division n'ont pas été inspectés l'année dernière.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, 20 septembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur les écoles industrielles, les pensionnats et les externats du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest que j'ai inspectés depuis le mois d'août 1900 jusqu'au mois de septembre 1901.

PENSIONNAT DU LAC-ROND.

Cette école a été inspectée le 31 août 1900. Le personnel comprend le révérend Hugh Mackay, principal; Mme Mackay, gouvernante; M. Sahlmack, professeur; et aussi un fermier et deux domestiques.

Nombre d'élèves présents, 30, savoir: 17 garçons et 13 filles. Nombre d'élèves inscrits, 30, gradués comme suit:—

	Elèves.
Classe	10
" II	7
" III	9
" IV	4

L'école possède un matériel suffisant; la classe était bien pourvue, propre et confortable.

La maison, qui est convenable, était dans son bon état habituel; les dortoirs propres et bien aérés; les repas bien préparés et convenablement servis. La ferme fournit tout le bœuf, le porc, le lait, le beurre, les légumes, etc., dont l'école peut avoir besoin. L'école possède en propre environ 100 têtes de bétail, outre les chevaux, les cochons et les volailles.

D'après l'état des comptes aucune dette n'est restée impayée. Les filles et les garçons reçoivent dans cette école la meilleure instruction. L'école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

PENSIONNAT DE COWESESS.

Ce pensionnat situé dans la vallée de Qu'Appelle a été inspecté le 3 septembre 1900. Nombre d'élèves présents, 23; treize garçons et dix filles. Parmi eux se trouvaient trois élèves blancs. Voici comment les élèves étaient classifiés :

	Elèves.
Classe I	19
" II	1

Le matériel était amplement suffisant. Le professeur était parti depuis le commencement de juillet, et on en attendait un nouveau d'un jour à l'autre. L'école se trouvait pour le moment sous la direction du révérend père Jacobs. La maison d'école, dont j'ai déjà donné la description, était en parfait état, et les élèves étaient propres et bien habillés. L'eau est amenée aux réservoirs au moyen d'une pompe à gazoline. Il y a une bonne ferme qui dépend de l'école, et on était à faire la récolte de deux milliers de boisseaux de pommes de terre. On y fait du beurre. Les animaux de la ferme comprennent 30 bêtes de bétail, 12 chevaux, 6 cochons et 60 volailles.

L'école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

PENSIONNAT DE BIRTLE.

Ce pensionnat a été inspecté les 21 et 22 septembre 1900. Nombre d'élèves, 45: garçons, 13; filles, 22; classifiés comme suit :

	Elèves.
Classe I	19
" II	9
" III	14
" IV	3

Le matériel de l'école est suffisant. On m'a demandé quelques articles.

Personnel.—J. W. Small, principal et professeur; Mlle McLaren, gouvernante, et Mlle McLeod, sous-gouvernante.

On a considérablement embelli la maison d'école depuis ma visite antérieure. On a dépensé pour cet objet au delà de $4,000, qui ont été payées par le comité des missions étrangères de l'Eglise presbytérienne.

L'ancienne salle de classe est employée maintenant comme salle à manger, et le premier plancher de la nouvelle aile est employé pour la cuisine, pour les pièces de décharge, pour le garde-manger. Le second étage, qui est de 30 pieds par 20, est employé pour la classe. Cette salle a dix pieds de haut ; le plafond est en bois raboté, et tout autour de la salle on a posé un boisage de 2 pieds et 9 pouces de haut.

Il y a de la place pour donner à coucher à cinquante élèves sans déranger le personnel. Le soubassement contient les fournaises, le four, la cave aux légumes, la chambre de toilette des filles, la chambre de bains, etc.

Il y a un bon jardin de 5 acres d'étendue qui fournit tous les légumes dont on a besoin.

Il y a trois chevaux, cinq vaches, six cochons et soixante volailles.

Les sauvages des réserves avoisinantes tiennent cette école en haute estime, parce qu'ils ont une entière et pleine confiance en la direction. L'état de compte de la maison montrait une recette totale, pour l'année, de $5,132.40, contre une dépense, soit pour travaux ou autres objets, de $5,052.05, laissant une balance au 1er juillet de $80.35. La valeur actuelle des bâtiments, du matériel, du bétail et des habillements est de $15,000. L'école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. La maison est la plus importante de la ville de Birtle.

EXTERNAT DE LA-CLÉ, AGENCE DE PELLY.

Cet externat a été inspecté les 11 et 12 octobre 1900. Nombre d'élèves présents, 7: garçons, 4; filles, 3. Nombre d'élèves inscrits, 12, classifiés comme suit :

	Elèves.
Classe I	6
" II	2
" III	4
Total	12

Matériel suffisant. Le révérend Owen Owens est le professeur. La maison était confortable. Les élèves étaient propres et bien habillés. Ils avaient fait de bons progrès dans leurs études.

Comme quelques élèves demeurent loin de l'école, on leur donne à manger le midi, de la soupe, de la viande, du thé et des biscuits.

Mme Owens se donne beaucoup de peine pour apprendre aux filles à tricoter, à coudre, etc., et on m'a fait remarquer quelques jolis échantillons de leur travail.

On avait donné aux garçons un petit jardin à cultiver, et ils étaient tout fiers de leur récolte.

Cette école est de l'Eglise d'Angleterre.

PENSIONNAT DE CROWSTAND.

Ce pensionnat appartient à l'agence de Pelley et a été inspecté les 15 et 16 octobre 1900. Nombre d'élèves présents, 35: garçons, 19 ; filles, 16. Elèves inscrits, 35. Il y avait en outre six élèves blancs dont la pension était payée par le gouvernement du Nord-Ouest. Voici comment les élèves sauvages étaient classifiés :

	Elèves.
Classe I	13
" II	8
" III	8
" IV	6
Total	35

Matériel suffisant.

Personnel.—Le révérend Neil Gilmour, principal et missionnaire à la réserve ; Mlle Gilmour, gouvernante ; Mlle Petch, institutrice ; Mlle Dunbar, sous-gouvernante ; et de plus un fermier et un domestique.

Une allonge, du coût de $5,000, payés par l'Association Presbytérienne des Missions Etrangères, a été faite à la maison depuis ma dernière inspection. L'aile nouvelle, qui est de 67 par 38½, jointe à l'ancienne, de 26 par 38½, forme une dimension totale de 93 par 38½. La pierre de la vieille école a servi à la fondation de la nouvelle.

La salle de recréation des garçons, la cave aux légumes, une large buanderie avec citernes à eau froide et chaude, les fournaises, sont dans le soubassement. Au premier étage se trouve la salle d'école, de 25 par 33 et haute de 10 pieds, peinte et doublée en bois poli, avec cabinet dans une extrémité pour le matériel de la classe, ainsi qu'une chambre pour y déposer les habits des élèves. Le tableau a 4 pieds de hauteur et couvre trois côtés de la salle. Celle-ci, qui est complètement boisée, est éclairée par trois larges fenêtres qui fournissent une abondante lumière.

Les devises qui suivent ornent les murs ; elles sont joliment faites en lettres brillantes : " Notre devise : Progrès ", " Notre but : Liberté ", et à l'extrémité de la salle : " Que Dieu bénisse notre école ", " La sagesse est préférable aux rubis ". La ventilation est très bonne. La cuisine est de 21 par 19, la salle à manger de 17 par 30 ; ce sont deux salles très gaies. Les tables de la salle à manger sont recouvertes d'un tapis huilé. L'étage plus haut contient deux dortoirs pour les garçons, l'un de 25 par 19 et l'autre de 25 pour 17, et deux pour les petites filles, de chacun 18 par 15, avec garde-robes ; il y a des armoires dans chaque dortoir. Il y a quatre chambres à coucher dans l'aile nouvelle. Les Dames du comité des Missions étrangères nous ont acheté pour $400 de nouveaux lits en fer. Il y a une fournaise à l'extrémité de l'aile neuve et de la vieille.

L'ancienne maison contient la salle à manger du personnel, un salon, une salle de travail, un bureau, quatre chambres à coucher avec garde-robes, etc. Dans le haut il y a une bonne grande salle de couture.

Les dortoirs des garçons et des filles sont pourvus d'appareils de sauvetage.

On a aussi construit une étable de 26 par 52, au coût de $400, un poulailler de 26 par 14. L'ancienne étable, de 16 par 24, offre suffisamment d'espace pour le bétail, qui comprend 6 vaches, 7 jeunes veaux, 3 chevaux, en outre des 2 à l'usage du principal, des dindes, des oies, des canards, des poules—une centaine—ainsi que des moutons que nous avons reçus en partage avec les Doukhobors.

Une laiterie-glacière, sur fondation en pierre, a été aussi nouvellement construite. Nous avons aussi un joli jardin de fleurs, 4 acres de terre plantées de légumes, et un terrain de 10 acres en grains. L'exploitation a coûté $6,353.32 et les dépenses ont été de $6,240.99, laissant une différence au 1er juillet de $112.33. Les améliorations ont coûté : l'établissement nouveau, $5,000 ; l'étable, $400 ; les lits en fer, $400 ; le poulailer, $200, soit $6,000 pour constructions et matériel. La valeur de la propriété est de $11,152.63.

L'école est partout très progressive et l'on prend grand soin des élèves. L'enseignement, tant au dehors qu'au dedans, est inférieur à celui d'aucune autre. L'école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

EXTERNAT DE KEESEEKOUSE.

Celui-ci est situé dans l'agence Pelly ; il a été inspecté le 19 octobre 1900. Elèves présents : 5, dont 3 garçons et 2 filles ; élèves inscrits : 7, ainsi classifiés :

	Elèves.
Classe I	4
" II	2
" III	1
Total	7

Nécessaire d'école suffisant. W. A. Tucker, instituteur. L'école était nette et propre et il y avait un petit jardin entretenu par les élèves. J'ai remarqué certains ouvrages de tricot. Personne ne paraît s'intéresser à cette école. L'instituteur, qui n'avait enseigné que quelque temps, n'avait pas eu de rapport avec les parents. On est à élever un nouveau pensionnat à une distance de 7 milles, et quand il fonctionnera on s'attend à ce que cette école-ci se ferme. Il est à espérer que la nouvelle école s'occupera plus activement de répandre l'instruction. Celle-ci est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA.

L'école a été inspectée du 22 novembre 1900 au 2 janvier 1901. Elèves présents: 100, dont 58 filles et 42 garçons. Elèves inscrits: 120, ainsi classifiés:

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	16	15	31
" II	16	11	27
" III	11	8	21
" IV	9	12	21
" V	14	6	20
	68	52	120

L'école est bien pourvue de matériel et de mobilier.

La mort subite du principal McLeod, arrivée le 20 novembre 1900, a jeté un nuage de tristesse sur le personnel et les élèves et a fort ému ses nombreux amis dans tout le pays.

Le commissaire m'a chargé de l'administration de l'école en attendant qu'un remplaçant soit choisi, et j'ai conséquemment demeuré là jusqu'au 2 janvier 1901. M. Alex. Skene a été nommé principal, et je lui ai remis la direction le 29 décembre 1901; je dois déclarer que celui-ci—ainsi que tout le personnel d'ailleurs—a fidèlement fait son devoir pendant mon séjour à l'école.

Jusqu'en novembre le personnel était ainsi composé: A. J. McLeod, principal; Hugh Stuart, assistant; Alex. Skene, instituteur en chef; W. M. Grant, cultivateur de la ferme; Herman, un gradué, charpentier; Mme Hugh Stewart, directrice; Mme Matheson, cuisinière; Mme Weaver, laveuse; Mlle Nicoll, institutrice; Mlle Cameron, couturière, et John Hunter, un gradué, pompier. Vu la mort du principal, les démissions et les autres changements faits en décembre, le personnel a été ainsi réorganisé le 1er janvier 1901 :

Alex. Skene, principal et instituteur; W. M. Grant, cultivateur; Herman, charpentier; Mlle Nicoll, directrice; Mlle Cameron, couturière; Mme Matheson, cuisinière; Mme Weaver, laveuse; Mlle Skene, institutrice des jeunes classe, et John Hunter, pompier.

M. R. J. McPherson devait, pendant trois mois, aider le principal dans le travail du bureau et conduire les offices religieux du dimanche.

J'ai fait un relevé complet de toutes les propriétés et vérifié tous les comptes jusqu'au 31 décembre; les diverses branches de l'enseignement ont continué de fonctionner de la manière ordinaire.

L'école a fait une très bonne récolte de produits agricoles; 78 acres étaient en grains et 8 en légumes et en jardinage.

Il a été récolté 472 minots d'avoine, 424 de blé, 8 de seigle, 85 de racines, outre des choux, du céleri, etc., ainsi qu'une ample provision de légumes pour l'usage de la maison au cours de la saison.

Le service religieux du dimanche était intéressant et bien conduit: le chœur, composé de filles et de garçons sauvages, faisait honneur à l'école. Le chant était meilleur que celui de beaucoup d'institutions de blancs.

La fête habituelle de la Noël eut lieu ; les élèves supposaient qu'à cause de la mort de M. McLeod, l'arbre de Noël serait enlevé du programme, mais le Père Santa Claus vint comme à l'ordinaire et tous les garçons et filles, petits et grands, ainsi que chaque membre du personnel, eurent un cadeau de quelque genre.

Le chef de la ferme avait donné la première façon à six acres de terre neuve; il en a labouré 33 à l'automne, et mis en jachère 60 pendant l'été. 425 érables ont été plantés autour de l'institution. La maison du principal à été lambrissée en briques depuis ma dernière visite et on a creusé un nouveau puits près des étables, ce qui a été une belle amélioration pour les bestiaux. Cinquante acres de terre sont en brôme, ce qui fournit une bonne provision de foin. Les animaux se composent de chevaux, de bestiaux, de cochons et de volailles.

L'état de finances accuse un joli surplus au commencement de l'année, mais il passera en partie, sinon complètement, à payer pendant l'hiver les comptes considérables de charbon.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

L'Association des Missions Etrangères des Femmes relevant de cette église envoie annuellement à l'école des grandes quantités de vêtements ; ceci pourrait être évité si l'on pouvait diminuer les dépenses de charbon.

EXTERNAT DE L'ETOILE-DU-MATIN.

Cette école est située dans l'agence Touchwood; elle a été inspectée le 29 janvier 1901. Elèves présents : 14, dont 7 filles et 7 garçons; élèves inscrits : 14, ainsi classés:

	Elèves.
Classe I	8
" II	3
" III	3
Total	14

Aucun matériel ne manquait. Mme Smith est l'institutrice. La salle de l'école avait été fraîchement passée à la peinture en détrempe et tout l'endroit était en ordre et confortable. Les élèves ne manquent jamais dans cette école, c'est ce qui la caractérise. Un jardin est attaché à l'établissement. Mme Smyth s'efforce le plus possible d'instruire ces enfants tous intéressants, et dont quelques-uns sont vraiment habiles et bien doués.

M. Martineau, l'agent, et M. Stanley, le directeur de la ferme, s'occupent beaucoup d'amener à l'école tous les enfants en âge d'y aller. L'école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

PENSIONNAT DE GORDON.

C pensionnat, situé dans l'agence Touchwood, a été inspecté les 5 et 6 février 1901. Elèves présents : 31, dont 14 garçons et 17 filles; élèves inscrits, 31, ainsi classés :

	Elèves.
Classe I	9
" II	11
" III	4
" IV	7
Total	31

Nécessaire d'école suffisant.

Personnel.—Mark Williams, principal et instituteur ; Mme Williams, directrice ; un serviteur. Le lavage et le nettoyage sont faits par des femmes sauvages.

Au cours de l'année, on y a construit une étable neuve avec sous-sol, la laiterie a été planchéiée, un couverture neuve a été mise à la glacière, et toute la maison a été peinte en détrempe. Elle était en parfait ordre, de même que les lits et la literie. La santé des élèves était bonne; aucun décès n'est survenu pendant l'année.

M. Williams est un habile jardinier, de même qu'un bon administrateur. Le jardin a rapporté 500 minots de pommes de terre, 600 de carottes, 600 de rabioles, 15 d'oignons, 10 de panais, 600 de navets, en outre des choux, des betteraves, du céleri, des laitues, des radis, etc. Les élèves ont été abondamment fournis de légumes au cours de la saison, c'est ce qui explique probablement leur bonne santé. Ils ont eu de la meilleure qualité de pain, celui fait avec la farine " Strong Baker ". Les élèves ont fait de grands progrès et plusieurs connaissent bien l'arithmétique, l'écriture, la lecture et diverses autres connaissances qui démontrent que l'enseignement a été loin d'être négligé. Il y avait grand besoin de pupitres neufs.

Le tableau des finances est comme suit :

Recettes jusqu'au 30 juin 1900	$3,130 98
Dépenses jusqu'au 30 juin 1900	3,130 98

Les animaux se composent de 2 chevaux, 3 vaches, une génisse, 4 taureaux, 6 veaux, et de 80 volailles.

Le parterre en face de l'établissement fait toujours l'admiration des passants.

M. Williams a remporté plusieurs prix à l'exposition de Fort-Qu'Appelle, l'été dernier. J'ai été très satisfait du travail constant qui se fait à l'école ainsi que de la propreté et du bon ordre qui règnent partout. L'école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN.

J'ai inspecté cette école, située dans l'agence Touchwood, le 8 février 1901. Elèves présents: 30, dont 17 garçons et 13 filles; élèves inscrits: 30. Il y a aussi 5 élèves non soumis au traité qui y assistent, formant un total de 3, ainsi classés :

	Elèves.
Classe I	14
" II	6
" III	9
" IV	1
Total	30

Aucun matériel n'a été demandé, l'approvisionnement étant suffisant. Le personnel comprend: le révérend Père Jacobs, en remplacement du Père Perreault, alors absent ; Sr supérieure Prince, directrice ; Sr Valade, institutrice ; Sr Agnès, surveillante des filles ; Sr Alexandre, suisinière ; révérend Frère, menuisier, et A. Legault, garçon d'écurie.

Toute la maison était dans son bon ordre ordinaire, tout était propre comme une épingle neuve.

C'est Sr Valade qui donne l'enseignement et les élèves sont bien avancés sur l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la dictée, etc. J'ai adressé des échantillons de composition et de dessin au commissaire.

Une jolie clôture en piquets a été élevée autour des terrains, de même qu'une autre de chaque côté de l'avenue qui conduit à la grande route. On va aussi y planter des arbres. Il y a un atelier de menuiserie bien outillé. Toutes les réparations sont faites par le charpentier ; rien n'est ainsi laissé en mauvais ordre. On a clôturé un vaste pâturage. Il y a un patinoir sans couverture, où les élèves s'amusent souvent, ainsi qu'une grande balançoire. Le potager est bon. On y a récolté 370 minots de pommes de terre, 30 de rabioles, 15 d'oignons, 20 de carottes, 5 de betteraves, 200

choux, ainsi qu'une bonne provision de laitue, de céleri et de radis. Quatre-vingt charges de foin ont été mises en grange. Les animaux comprennent 5 chevaux, 7 vaches, 2 taureaux, six génisses, 10 veaux, et 35 volailles.

La santé des élèves a été bonne. Il y en avait un de malade lors de ma visite, mais ses parents l'ont transporté chez eux. Les élèves étaient chaudement et proprement habillés, polis et gentils. C'est toujours agréable d'aller visiter cette école, vu le bon ordre et la bonne administration générale qui y règnent. Cela me faisait un véritable plaisir d'avoir à rendre ce témoignage favorable à propos de cette école.

Les dépenses ont été de $3,210.60 et les recettes de $2,545.50 ; déficit, $665.10.

ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.

J'ai inspecté cette école les 5, 6, 7 et 8 mars 1901. Elèves présents : 224, dont 102 garçons et 122 filles. Elèves inscrits : 228, ainsi classés :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	23	39	62
" II	20	19	39
" III	37	41	78
" IV	10	18	28
" V	12	9	21
Total	102	126	228

Les quatres classes, supérieures et primaires, des filles et des garçons, étaient parfaitement pourvues de tout le matériel nécessaire. Des pupitres brevetés sont employés. Les chambres sont confortables et bien ventilées.

Le personnel comprend : Révérend Père Hugonard, principal ; le Père Ruelle, assistant ; E. D. Svoorder, commis et garde-magasin ; J. B. Foday, instituteur des garçons (classe supérieure) ; J. McNabb, instituteur des garçons (classe primaire) ; T. Paquin, agriculteur ; Wm. Crossley, emnuisier ; D. McDonald, forgeron ; M. Filiatrault, boulanger ; C. Miles, pompier et peintre ; G. Shick, cordonnier ; V. Pealapra, ferblantier ; Rvde Sr Goulet, directrice ; St Brebant, cuisinière ; Sr St-Armand, directrice des filles ; Sr LaMothe, directrice des garçons ; Sr St-Alfred, institutrice (classe supérieure des filles) ; Sr Marianni, institutrice (classe primaire des filles) ; Sr Bergeron, modiste, et Sr St-Vital, blanchisseuse.

Le travail de la classe a été bien conduit, et je considère qu'un grand progrès a été accompli ; de sorte que cette école n'est pas seulement la plus importante du Manitoba et du Nord-Ouest, mais encore une des mieux administrées de toutes manières.

Les élèves se recrutent dans les endroits suivants :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Assiniboine	4	4	8
Tête-Ouverte	1	..	1
Birtle (Le-Joueur)	1	1	2
Lac-Croche	21	21	42
Carleton	3	2	5
Lac-au-Canard	2	5	7
Buttes-la-Lime	13	29	42
Muscowpetung	38	50	88
Montagne-L'Orignal	5	6	11
Pelly	3	3	6
Saint-Pierre	2	..	2
Touchwood	6	4	10
Non sous-traité	3	1	4
Total	102	126	228

La maison a été complètement examinée et tout était en parfait ordre, à la grande louange de la Sr Supérieure Goulet et de ses aides. Les garçons et les filles étaient tous propres et bien habillés ; je n'ai pas remarqué une seule déchirure ou détérioration quelconque dans les vêtements. Ceux qui ont une famille de trois ou quatre comprendront mieux la difficulté qu'il y a de tenir aussi proprement un aussi grand nombre de filles et de garçons.

Les repas, qui sont servis à heure fixe, sont bien préparés.

Une représentation, par les filles seulement, a eu lieu dans la salle de gymnase. Tout l'élite de Fort-Qu'Appelle y assistait et les jeunes exécutantes ont été fort applaudies pour leur intéressante représentation.

La ferme n'a pas réussi beaucoup ; 97 acres de terre ont été ensemencées d'avoine et d'orge, et 22 acres plantées en légumes et en jardinage.

L'avoine a été fauchée verte et l'orge a manqué. On a récolté 600 minots de pommes de terre, 200 de rabioles, 100 de jardinages, en outre de ce qui avait été consommé pendant la saison pour le besoin de l'école.

Les animaux comprennent 14 chevaux, 15 vaches, 1 bœuf, 2 génisses, 5 veaux, 24 cochons, et 75 volailles.

Les bâtisses, ateliers, étables, écuries étaient dans le même état que lors de ma dernière inspection ; aucun changement n'y a été fait excepté que le principal était à faire creuser un fossé sur le penchant d'une colline, à quelques milles, dans l'espoir d'en obtenir de l'eau pour l'école ; les puits ne sont pas très bons.

Les livres de comptes ont été examinés et les relevés expédiés au commissaire. M. Svoorder tient le magasin et les livres en bon état.

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME.

J'ai inspecté cette école le 11 avril 1901. Elèves présents : 15, dont 8 garçons et 7 filles. Elèves inscrits : 15, ainsi classés :—

	Elèves.
Classe I	8
" II	1
" III	4
" IV	2
Total	15

Le personnel est ainsi composé : Révérend M. Farrar, principal ; Mme Farrar, directrice des élèves ; et un domestique.

M. Farrar conduit habilement sa classe et ses élèves font des progrès. L'école n'a jamais été en aussi bon ordre et les élèves plus proprement et mieux habillés.

Un excellent jardin potager fournit une ample provision de légumes ; le lait a été obtenu en permanence en changeant les vaches dès qu'elles tarissaient. Les garçons aident à l'entretien du jardin, surveillent les vaches et les volailles, fendent le bois, etc. J'ai remarqué de très bons ouvrages de tricot faits par les filles. Cette école n'a jamais été plus prospère.

Les dépenses ont été de $1,440.01, et les recettes de $1,347.06 ; déficit, $92.95, lequel sera comblé par le revenu du trimestre de mars 1901 : soit $273, qui serviront aussi à acheter les provisions nécessaires du mois de mars.

Cette école est conduite suivant la doctrine de l'Eglise presbytérienne.

PENSIONNAT DE BIRTLE.

J'ai inspecté de nouveau cette école les 13 et 14 mai 1901. Elèves présents, 45 ; dont 14 garçons et 31 filles. Elèves inscrits : 45, classés ainsi :—

		Elèves.
Classe	I	22
"	II	6
"	III	13
"	IV	4
	Total	45

Nécessaire d'école suffisant. Pas de changement dans le personnel, ainsi composé : W. J. Small, principal et instituteur ; Mlle McLaren, directrice, et Mlle McLeod, sous-directrice.

Le feu qui a éclaté en mars dernier a causé à l'cole des dommages au montant de $108. Ces dommages ont été réparés et l'école est dans son excellent état habituel.

Relativement à cet incendie, il est bon de mentionner que les seaux qui ont servi à préserver l'école sont les mêmes que nous fournissons partout ; c'est un avis pour tout le monde de voir à ce que ces seaux soient constamment tenus pleins d'eau à la portée de la main, et utilisés qu'en cas d'accident ; et toute personne qui les touchera—des élèves ou du personnel—devra être immédiatement expulsé.

L'état financier du 1er juillet 1900 au 30 avril 1901, démontre que les revenus ont été de $4,097.05 et les dépenses de $4,063.12 ; soit un surplus de $33.93.

Cinq acres de terre ont été ensemencées. Le bétail comprend 2 chevaux, 5 vaches, 5 cochons et 22 volailles.

Les élèves ont fait un pique-nique, le jour de la fête de la Reine, à environ 10 milles au nord de la ville. Beaucoup de parents des élèves vinrent des réserves pour les rencontrer, et ils passèrent une journée charmante ; ils revinrent tous le soir sans aucun accident.

EXTERNAT D'OKANASE.

Cette école est située dans l'agence de Birtle; je l'ai inspectée le 30 et le 31 mai 1901. Elèves présents, 10; dont 7 garçons et 3 filles. Elèves inscrits, 13, classés ainsi :—

		Elèves.
Classe	I	9
"	II	2
"	III	2
	Total	13

Nécessaire d'école suffisant.

R. C. McPherson est l'instituteur et le missionnaire.

La salle d'école était propre et confortable. L'intérieur devrait être boisé, ce qui le rendrait chaud pour l'hiver.

Il y a un joli petit jardin ; une clôture en fil de fer l'entoure ainsi que l'école. On a creusé un puits de 80 pieds sans pouvoir obtenir d'eau ; l'approvisionnement se fait à même la rivière, à une distance de 300 verges.

Les petites filles font du tricot sous la direction de Mme McPherson et elles étaient très fières de me montrer les mitaines, les manchettes, les bas, etc., qu'elles avaient faits de leurs mains. Cette école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE.

Je me suis rendu à cette école le 10 juin 1901, mais comme aucun élève ne vint et que l'instituteur abandonnait tout espoir de réunir une assistance, j'ai ordonné de fermer l'école le 30 juin.

Il y a de la place pour une école prospère, vu que la bâtisse est jolie, bien pourvue, et qu'il y a suffisamment d'enfants en âge d'y aller pour la remplir. Les livres ainsi que le reste du matériel ont été déposés entre les mains deM. Yeomans, le fermier, pour qu'il en prenne soin. L'école était sous les auspices de l'Eglise anglicane.

ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON.

Cette école a été inspectée les 3 et 4 septembre 1901, ainsi qu'à d'autres époques. Elèves présents : 103; dont 51 garçons et 2 filles, ainsi classés :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	10	16	26
" II	15	14	29
" III	22	20	42
" IV	4	2	6
Total	51	52	103

L'école est bien pourvue ; l'on ne m'a demandé que quelques livres.

Le personnel comprend le révérend T. Farrar, principal ; J. G. Hodgson, sous-principal ; Mlle Sutherland, directrice ; Mlle Marshall, sous-directrice ; Mlle Young, institutrice, division supérieure ; Mlle Middlemas, institutrice, division primaire ; Mlle Black, couturière; Mlle Arnett, blanchisseuse; Mlle Shields, cuisinière; H. Goodland, jardinier; T. B. Barner, menuisier et ferblantier, et J. G. Milne, cultivateur.

L'allonge qui a été faite au corps principal, cette année, fournit une classe supplémentaire de 28 x 30, une salle de couture de 21 x 21, deux séchoirs de 10 x 20 chacun, un magasin de 7½ x 20, un autre de 10 x 20, destiné à la lingerie, voisin de la salle de couture, et une bonne salle à manger pour le personnel au deuxième étage.

La construction est à peu près terminée et fournit d'excellentes commodités pour l'exécution des différents travaux qu'il y a à accomplir.

Le système de chauffage et de ventilation est parfait. Un poêle neuf a été fourni à la cuisine; toute la maison était en excellent état, au grand honneur de Mlle Sutherland et de ses aides.

Les repas sont bien apprêtés et servis à temps.

La cave de la cuisine doit être signalée particulièrement : elle était remplie de pots de confiture, de tomates en conserves et de concombres, de rhubarbe, de fruits, etc., préparés pour les besoins de l'hiver.

Les récoltes de la ferme et des jardins ont été très bonnes et pouvaient se comparer avantageusement avec celles des fermes expérimentales et des jardins des alentours. Le principal m'apprend que le battage a eu lieu, donnant comme résultat une moyenne de 31 minots de blé par acre, 50 d'orge et 70 d'avoine.

La récolte de pommes de terre, de rabioles, de raves, de carottes et d'oignons a été très grande; la plus grande difficulté fut presque de trouver l'endroit où la mettre à l'abri.

La grange a été remplie du bas jusqu'au haut de très beau foin.

L'atelier de menuiserie forme une branche importante et beaucoup d'élèves y deviennent pas mal habiles; on y fait toutes sortes de réparations et, comme M. Barner est aussi plombier, il fabrique différents articles de plomberie, tels que porte-ordures, chaudières, bouilloires, lèchefrites, etc.

L'éclairage se fait à l'électricité, ce qui est une grande amélioration.

On y continue à acheter le pain; il coûte un peu moins de 2 sous la livre, délivré à domicile. Il est de première qualité. Le bœuf coûte 7 sous la livre, le charbon dur $9.50 la tonne, et le charbon mou $4.00.

Ce sont Mlles Young et Middlemas, deux institutrices accomplies, qui dirigent les élèves; le progrès est magnifique dans chacune d'elles.

On remarque une amélioration dans le langage des filles plus âgées, bien qu'il y en ait quelques-unes de très arriérés sous ce rapport, quoique assez intelligentes sous d'autres. Le langage cri a presque cessé et je n'en ai pas entendu un mot lors de ma visite.

Les élèves se recrutent aux endroits suivants:

	Garçons.	Filles.	Total.
Norway-House	10	15	25
Oxford-House	6	5	11
Lac-de-Dieu	5	5	9
Rivière-du-Pêcheur	10	11	21
Rivière-du-Peuplier	1	2	3
Rivière-Berens	3	2	5
Saint-Pierre	2	1	3
Rivière-du-Chêne	10	5	15
Lac-la-Croix	4	1	1
Bonnet-Blanc	..	1	1
Tête-de-Taureau	..	4	4
Total	51	52	103

L'état financier au 30 juin 1901 démontre que les revenus ont été, durant l'année, de $12,250.44, et les dépenses de $12,249.88, soit un surplus de 56 cents. Tous les comptes étaient payés.

Le travail de classe, dans tous les départements, est très bon. Le principal possède un personnel fidèle dont chaque membre s'intéresse au succès de l'école, et le révérend M. Ferrier soutient hautement la réputation qu'il avait lorsqu'il a pris la direction de l'établissement, il y a deux ans.

Le coût des augmentations et des améliorations extraordinaires est des $4,948. Ma visite d'inspection a été satisfaisante et agréable pour moi. L'école est sous les auspices de l'Eglise méthodiste du Canada.

J'ai, etc.,

ALEX. McGIBBON,

Inspecteur des agences et réserves sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE CALGARY,
CALGARY, 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport au sujet des écoles des sauvages que j'ai inspectées durant le dernier exercice. Depuis mon dernier rapport j'ai visité et inspecté les écoles suivantes

Agence d'Edmonton.—Externat (catholique romain) de la réserve Saint-Joseph; pensionnat (catholique romain) de Saint-Albert.

Agence d'Hobbema.—Externat (méthodiste) de Louis Bull; externat (méthodiste) Sampson.

Agence Morley.—Pensionnat (méthodiste) de l'orphelinat McDougall.

Agence des Gens-du-Sang.—Externat (anglican) de Corne-de-Taureau ; pensionnat de Saint-Paul (hospices Kissock, de l'Eglise anglicane) ; pensionnat (catholique romain) de l'Immaculée Conception; hôpital des Gens-du-Sang.

Agence des Piégânes.—Pensionnat (catholique romain) du Sacré-Cœur ; pensionnat (anglican) du refuge Victoria; école industrielle (Rivière Haute) de Saint-Joseph.

ORPHELINAT MCDOUGALL.

J'ai visité et inspecté le pensionnat (méthodiste) de l'orphelinat McDougall le 8 octobre. J'étais accompagné de M. Sibbald.

Personnel.—J. W. Niddrie, principal; Mlle Walsh, institutrice; Mlle Buckler, directrice; Mlle Shaw, cuisinière; Mlle Wellwood, couturière; J. Nichol, agriculteur; Joseph Apow (sauvage), forgeron.

Classe.—L'école forme une bâtisse séparée, de grande dimension, bien chauffée par une fournaise et un poêle carré; les pupitres ont été fabriqués à la maison même; l'école est bien pourvue de tableaux, de livres et de cartes; les petits enfants acquièrent des connaissances au moyen de jouets et de pièces de bois qui représentent toutes sortes d'objets.

J'ai assisté aux séances du matin et de l'après-midi; il y avait 38 élèves présents en tout, deux étaient malades, formant un total de 40. Ils sont ainsi classés par l'instituteur:

	Elèves.
Classe I	17
" II	9
" III	6
" IV	6
Total	38

Mlle Walsh est une institutrice intelligente et dévouée, mais avec 38 élèves de classe primaire, une institutrice a plus de besogne qu'elle n'en peut accomplir.

Les plus vieux élèves ont passé un examen satisfaisant sur ce que je pourrais appeler l'instruction religieuse ; ils lisaient couramment dans l'Evangile, récitaient le credo, le Notre-Père et les dix commandements.

Ils ont fait un peu de calcul mental, certains exercices sur leurs ardoises, et quelques compositions.

Ils chantèrent plusieurs cantiques et exécutèrent des exercices gymnastiques.

Les enfants étaient bien habillés, pourvus de bonnes chaussures et de bons bas. Ils étaient propres et paraissaient vigoureux et bien nourris.

Alimentation.—J'ai assisté au dîner des élèves; la nourriture était bonne, suffisante, bien cuite et bien servie.

Dortoirs.—Ils étaient en bon ordre, garnis de petits lits simples en fer, tous bien faits, la literie était propre et suffisante; les chambres étaient bien ventilées.

J'ai trouvé en bon ordre la cuisine, les garde-manger et la buanderie.

Ferme.—Dans ce pays rocheux et montagneux la culture se résume à récolter des pommes de terre, des légumes et du fourrage pour les bestiaux; il y avait un bon approvisionnement de ces produits.

Bétail.—Les bestiaux comprenaient 31 vaches, 15 génisses, 24 veaux du printemps, 2 taureaux, et un bœuf, soit un total de 73; de plus, 3 chevaux de travail, une jument et son poulain, 3 chevaux de selle, total, 8; cochons, trois.

Forge.—La forge est sous la direction de Joseph Apow, un ancien élève de l'école industrielle du Daim-Rouge. Il paraît très habile tant dans le charronnage que dans le travail général de la ferronnerie.

EXTERNAT DE CORNE-DU-TAUREAU.

Lucien Hardyman est l'instituteur. Je suis allé à l'école le matin et l'après-midi du 4 décembre 1901, et je l'ai inspectée le 5.

Je suis arrivé à l'école juste à 9 heures avant-midi, mais comme un petit garçon était mort au camp durant la nuit, on se livrait au deuil et les élèves tardèrent à venir.

Les propriétés de l'école comprennent un joli cottage et une grande maison pour la classe. Celle-ci était propre, bien arrangée et meublée. Les cours sont proprement clôturées et les étables, les bâtisses du dehors, les piles de bois, etc., présentaient un arrangement qui devrait être imité par les sauvages.

J'ai fait l'examen du fonctionnement de l'école. Le registre porte les noms de 12 filles et de 9 garçons, âgés de 5 à 13 ans ; l'assistance comprend 11 élèves.

L'instituteur est dévoué et les enfants progressent un peu sous le rapport des connaissances, des bonnes manières, et des habitudes de la civilisation. Ils étaient décemment vêtus. Ils prennent tous les jours à l'école un dîner chaud que leur prépare Mme Hardyman, laquelle s'intéresse beaucoup aux élèves et dévoue une grande partie de son temps à subvenir à leurs besoins.

PENSIONNAT DE SAINT-PAUL (HOSPICE KISSOCK).

J'ai passé en compagnie de l'agent toute la journée du 17 décembre au pensionnat de Saint-Paul.

Cette école est une mission de la Société des Missions de l'Eglise d'Angleterre, du diocèse de Calgary.

Personnel.—Il est comme suit : Révd A. de B. Owen, principal ; Mme Owen et Mlle Wells, institutrices ; Mlle Denmark, directrice des filles ; Mlle Janfield, directrice des garçons ; Mme Irvine, cuisinière, et J. Yeomans, agriculteur.

Bâtisses.—Elles se composent de la mission : (*a*) résidence du principal et refuge des garçons ; (*b*) refuge des filles et maison de la directrice et de la cuisinière ; (*c*) maison de l'école, avec chœur compris, et dont elle est séparée par les portes à battants (*d*) de l'hôpital ; (*e*) de la maison d'un employé marié ; (*f*) d'une buanderie ; (*g*) d'un magasin ; (*h*) et de bonnes étables. Il y a aussi une vacherie, des poulaillers, des cours à bestiaux, des caveaux à légumes, à charbon, etc.

On y a fait construire dernièrement au centre du grand jardin un moulin à vent et un réservoir pour l'eau.

Outre les quatre acres environ du jardin, il y en a 150 clôturées pour le pâturage. Les batisses paraissent en bon ordre ; on a latté et crépi l'intérieur des habitations et de l'hôpital, cette année ; ce qui a beaucoup ajouté de confort. L'hôpital était inoccupé, vu qu'il n'était pas encore meublé.

Les caveaux contenaient la récolte du jardin ; le produit n'avait pas été très bon, vu la sécheresse du commencement de l'été.

Les étables étaient bien tenues et il semblait y avoir un bon approvisionnement de foin pour les bestiaux, qui se composaient de deux attelages de chevaux, deux poneys, cinq vaches à lait et cinq jeunes bestiaux.

J'ai examiné tous les départements, la cuisine, les garde-manger, les lavoirs, les escaliers, les salles, les chambres de toilette et les dortoirs, ils étaient tous en bon état de propreté. Les dortoirs, bien ventilés, contenaient des lits en fer proprement arrangés, ainsi que des objets de literie propres.

Les baquets, remplis d'eau, étaient en place, à chaque étage, en cas d'incendie.

Alimentation.—J'ai assisté au dîner des élèves. Toute la cuisine est faite à la maison par les filles. On transporte les vivres des garçons dans leurs appartements, le principal préfère cette méthode ; chaque élève avait un bon repas de bœuf chaud, de compote de navets, du pain, du thé et du lait. Le pain était excellent.

Vêtements.—Il paraissait y avoir un bon approvisionnement d'habits de rechange; tous les élèves étaient bien et proprement vêtus. Les plus âgées des filles portaient de jolies robes grises faites par elles-mêmes; elles étaient propres et bien peignées.

Salle de classe.—C'est Mlle Wells, l'institutrice, qui en a la direction. La salle est grande, bien aérée et pourvue de cartes géographiques, de cartes contenant des leçons de choses, de tableaux, etc. Quelques pupitres sont du genre moderne, d'autres faits à domicile. La salle était en bon ordre et propre.

Il y avait à la séance du matin 44 élèves présents ; le nombre total inscrit est de 53, dont 25 garçons et 19 filles pour l'école elle-même, 3 garçons et 3 filles pour les travaux domestiques dans les résidences privées, 2 tout jeunes garçons, qui ne suivent pas encore la classe, et 1 fille, traitée à l'hôpital de Calgary pour scrofules; soit un total de 53.

Telles que les classes d'élèves parurent à l'examen il y avait 6 garçons et 6 filles dans le IVe cours, 7 garçons et 5 filles dans le IIIe, 4 garçons et 4 filles dans le IIe. Les douze autres qui étaient moins avancés apprenaient des leçons de choses et le 1er livre. Les différentes classes parurent successivement pour lire, épeler, pour l'arithmétique, la géographie, la physiologie, l'hygiène et l'écriture. La lecture était très bonne, surtout chez les hautes classe. Le IIe cours lisait trop vite et écorchait les mots longs. L'épellation était satisfaisante, avec cette tendance toujours à mal articuler. Le calcul mental était surtout satisfaisant chez toutes les classes ; les classes élevées répondaient promptement à des questions pratiques très difficiles. Sur la géographie, le 3e cours a passé un examen passable sur l'Amérique du Nord, ainsi que le 4e, qui a de plus été interrogé sur l'Europe. La physiologie et l'hygiène sont des sujets que la maîtresse de l'école surveille particulièrement; elle a, à un certain degré, surtout aux filles, communiqué l'intérêt qu'elle porte à ces études; les garçons ne paraissent pas s'y intéresser autant. Le 3e et le 4e cours savaient par cœur plusieurs des belles poésies et des fragments en prose de leurs livres de lecture, et ils pouvaient les réciter très fidèlement; c'est une méthode profitable, en ce qu'elle meuble l'esprit de belles pensées et de beau langage, à l'exclusion (il faut l'espérer) de ce qui ne l'est pas.

Le personnel de l'école n'est pas considérable, mais il est très effectif. Depuis le principal jusqu'au dernier, tous les membres paraissent accomplir leur devoir bien au delà du degré auquel ils sont tenus. On s'efforce de relever le caractère de chaque élève; chez certains d'entre eux l'effet ne peut être que transitoire, mais alors il faut l'attribuer à l'hérédité.

PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DES GENS-DU-SANG.

Je l'ai inspecté le 20 décembre 1900. Ce pensionnat de l'Immaculée-Conception est sous la direction de la Mission catholique romaine.

Le personnel se compose du révérend Père Riou, principal; des sœurs Gérard, supérieure ; Saint-Jean Proulx, directrice des filles ; Saint-Célestin, directrice des garçons ; Marie de la Bonne-Espérance, cuisinière, et Mlle Maggie O'Nneil, institutrice.

El(ves inscrits: 14 garçons et 5 filles. Le plus âgé des garçons était à la maison de ravitaillement pour y chercher du bœuf pour l'école et l'hôpital, où je l'ai rencontré.

Ecole.—Les élèves, réunis dans la classe, étaient proprement habillés et nets. Un petit garçon a dit très facilement une adresse de bienvenue.

L'école est divisée en deux classes ; premier livre, première et deuxième parties. Chaque classe lit aisément, fait de l'épellation et donne le sens des mots. Elles ont fait des règles de soustraction et de division sur le tableau et plusieurs enfants ont récité la table de multiplication jusqu'à 3. On leur apprend à parler fort. Chaque classe était placée à l'extrémité de la salle pour subir l'examen. L'accent n'est pas

bon, ce qui peut être attribué au milieu, car, bien que toutes ces dames, surtout l'institutrice, parlent l'anglais facilement, le français est leur langue maternelle.

Des cahiers très propres de dictée et de composition m'ont été montrés comme échantillons d'écriture ; ils faisaient également honneur aux élèves et aux maîtresses. La salle est convenablement pourvue de douze pupitres brevetés, et de deux tableaux, de cartes géographiques et de leçons de choses, suspendues aux murs. Il semblait y avoir aussi suffisamment de livres, d'ardoises, de crayons, etc.

Alimentation.—Les enfants paraissaient bien nourris et pleins de santé, à l'exception d'un petit garçon qui avait la tête bandée à cause d'une plaie scrofuleuse.

J'ai visité les autres départements de l'établissement. Les dortoirs sont larges, aérés et propres ; les petits lits en fer étaient joliment arrangés avec matelas de laine et objets de literie propres ; il y a des lavabos dans chaque dortoir ; la cuisine et les salles à manger étaient bien entretenues et propres. Sous la maison on y a creusé une cave contenant des compartiments séparés où l'on dépose des pommes de terre, des navets, etc. Il y a aussi une fournaise sous chaque aile de la bâtisse, avec compartiments pour le charbon.

Il y a quarante-huit grenades chimiques suspendues partout dans l'établissement aux endroits convenables, ainsi que des haches, des seaux remplis d'eau à chaque étage, des extincteurs chimiques portatifs.

Il y a une jolie clôture en face de la bâtisse ; les dépendances sont bien entretenues.

J'ai fait l'inventaire des propriétés du gouvernement ; tout était correct et en accord avec le dernier relevé trimestriel.

HÔPITAL DES GENS-DU-SANG.

Je l'ai inspecté le 20 décembre. Il est, comme il l'a toujours été depuis sa fondation en 1893, sous la direction des Sœurs Grises.

Personnel.—Il se compose de la supérieure, sœur Saint-Eusèbe, de deux gardes-malades et de deux autres religieuses, dont l'une fait la cuisine et l'autre le travail de blanchissage du linge et les autres travaux domestiques.

Lors de ma visite il y avait 3 hommes et 3 femmes à l'hôpital. L'un des hommes, du nom de Charley, un Piégâne, y est depuis deux ans ; il souffre de scrofules incurables. Les deux autres sont pris, l'un de scrofules et l'autre de phtisie ; ils ont depuis très longtemps presque toujours demeuré à l'hôpital. Les femmes sont les victimes d'un accident ; le feu a pris aux vêtements de la plus âgée et la plus jeune a souffert de brûlures en essayant de l'éteindre. L'autre femme, qui est âgée, souffre de bronchite ; elle a été admise à l'hôpital il y a deux mois.

Il y a eu dernièrement un décès, celui de Stephen Dacota, un ancien élève de l'école industrielle.

J'ai fait l'inspection des quartiers des malades, la cuisine et la buanderie. Tout était tenu propre et en bon ordre.

J'ai aussi vérifié les livres de comptes ; ils étaient tenus proprement et correctement.

PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DES PIÉGANES.

J'ai, en compagnie de l'agent, visité et inspecté le pensionnat catholique romain des Piégânes (Sacré-Cœur) le 22 janvier.

Personnel.—Le révérend Père Doucet, principal; révérendes sœurs Saint-Patrice, supérieure et institutrice; Julien Gélinas, Trudel et Leblanc, qui remplissent les différents travaux dans l'institution. Elèves inscrits : 15 filles et 10 garçons, dont 10 filles et 10 garçons étaient à l'école, en outre de 3 enfants métis non inscrits. Des filles absentes, 2 étaient dans leurs familles pour cause de maladie, une à cause de la mort d'un de ses frères et 2 étaient malades à l'infirmerie de l'école. J'ai vu ces deux

dernières, qui ne semblaient pas sérieusement malades. Une élève, le n° 07, Catherine Jack, souffre d'un abcès scrofuleux au cou.

Ecole.—La séance s'ouvrit par le chant d'une hymne de bienvenue, et la lecture d'une adresse par une des filles et par l'un des garçons. Les classes A B et C, livre deuxième, furent successivement appelées. Chacun des élèves de ces différentes divisions lisait couramment, épelait correctement et écrivait des dictées sur son ardoise ; le tout était fait d'une manière rapide et satisfaisante. Les deux plus vieilles des filles firent des règles de division sur le tableau et démontrèrent qu'elles avaient des connaissances générales sur la multiplication et la soustraction. Les plus jeunes firent de la lecture sur des feuillets détachés et nous firent voir qu'elles en possédaient les rudiments généraux. Les élèves étaient propres, joliment peignés, pareillement habillés de bonne étoffe et pourvus de bas et de chaussures. Ils paraissaient en bonne santé, à l'exception de ceux que j'ai mentionnés plus haut.

J'ai fait l'inspection des dortoirs ; les couchettes en fer étaient bien arrangées, pourvues de couvertures propres et confortables ; les chambres sont bien ventilées et tout est en parfait ordre. La cuisine a été pourvue depuis ma dernière visite d'un beau grand poêle. Les salles de récréation des filles et des garçons, de même que les salles de travail, étaient propres et confortables.

PENSIONNAT DES PIÉGANES (HOSPICE VICTORIA).

J'ai fait l'inspection de ce pensionnat le 1er février 1900. J'étais accompagné de l'agent.

Personel.—W. R. Haynes, principal ; Mme Maynes, directrice ; Mlle M. Allworth, directrice des filles, et C. H. Collinso, instituteur.

Elèves inscrits.—Quinze garçons et seize filles. Huit élèves étaient absents.

Des 21 élèves présents à l'école—10 garçons et 11 filles—tous paraissaient en bonne asnté. On m'a dit qu'il y en avait un qui offrait des symptômes de scrofules; les glandes du cou étaient très enflées.

De l'école.—M. Collinson est l'instituteur. Cette école manque d'ameublement convenable. Les pupitres en pin (les seuls qu'il y ait) ont été fabriqués à la maison; les élèves s'assoient sur des bancs sans dossiers. Il y a seulement deux cartes-leçons et un petit tableau suspendu aux murs. Quatre garçons lisent dans le deuxième livre et peuvent être classés ainsi: trois dans le IIme cours *b* et un dans le IIme cours *a*. Deux autres lisent dans la première partie du second livre, six dans la première partie du premier livre, cinq dans le premier livre et un apprend ses lettres. Trois petites filles ne se sont pas montrées en classe pendant que j'étais là. Les quatre plus vieux des garçons lisent couramment et épellent les mots correctement. Ils ont récité la table de multiplication et fait du calcul mental. Les garçons qui lisent dans le premier livre le font couramment; ils parlent nettement et rapidement. Tous pouvaient écrire, garçons et filles, leurs noms sur leurs ardoises. Plusieurs écrivaient en effet très bien.

Les élèves étaient âgés de 6 ou 7 ans à 14 ans. Deux des plus âgés doivent être prochainement envoyés à l'école industrielle de Calgary pour y apprendre un métier.

Tel que déjà dit, ils paraissaient tous en bonne santé; ils étaient bien habillés et propres.

Dortoirs.—Ils sont aérés et propres. Les lits en fer semblent bien pourvus de couvertures et bien arrangés. Il paraît y avoir une bonne provision de vêtements de rechange.

Lavoirs.—Il y en a un pour les filles et un pour les garçons. Ils étaient propres et d'accès facile.

Alimentation.—Les élèves donnent tous les signes d'être bien nourris. Le principal m'a dit qu'il manquait de pommes de terre sans m'apprendre ce qu'il donnait à la place. Les légumes doivent être libéralement distribués dans ces écoles, de même que les fruits séchés, car les enfants sentiraient bientôt leur santé s'altérer.

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT.

Je me suis rendu directement, en compagnie de l'agent, d'Edmonton au pensionnat de Saint-Albert, mardi, le 12 mars, et j'ai commencé l'inpection des classes à la séance de l'après-midi.

La révérende sœur Dandurand, la supérieure, nous a reçus et conduits immédiatement aux salles de l'école. Il y a trois classes, et quatre directrices qui parlent toutes l'anglais. En entrant dans les salles nous avons été reçus par les élèves, qui se tenaient debout et chantaient d'une manière très correcte des chants de bienvenue.

Comme les élèves sauvages ne forment que la moitié de chaque classe, j'ai demandé de les examiner séparément. Après avoir entendu chacune des classes lire, épeler, après avoir examiné leurs cahiers, j'ai prié les élèves de retourner à leurs sièges et d'écrire sur leurs ardoises leurs numéros, leurs noms, leurs âges, leurs cours. J'ai été très satisfait du progrès des élèves; ils lisent distinctement et d'une manière intelligible avec un très léger accent cri. Ceci peut être attribué à l'âge si peu avancé où presque tous ces enfants sont entrés à l'école. Ils étaient capables d'épeler ce qu'ils lisaient d'une manière facile et prompte. Leur écriture était bonne, variant avec l'âge ; elle était cependant verticale, ce qui est suivant moi répréhensible.

Je n'ai remarqué aucun enfant mal portant et le principal m'a appris que les deux salles d'infirmerie étaient vides. Les élèves étaient tous bien habillés, quoique avec leurs vêtements de tous les jours, vu que ma visite était inattendu; ils étaient aussi bien lavés et peignés.

Le nombre total d'élèves enregistrés à l'école est de 73: présents en classe, 41; à la salle de couture, 2; nombre d'élèves examinés par l'inspecteur, 43; nombre de ceux au travail, 30.

J'ai assisté au dîner des élèves; il consistait en un riche potage aux légumes et en pain blanc léger, à volonté.

Les salles de classe sont bien fournies de pupitres brevetés, de tableaux, de cartes géographiques et de cartes renfermant des leçons de choses, suspendues aux murs. Elles sont aussi bien éclairées et spacieuses. C'est inutile de dire que la propreté régnait partout.

J'ai constaté le confort et la propreté partout dans les dortoirs des garçons et des filles. La grande chapelle neuve de la maison principale est maintenant en usage et les élèves n'ont plus, comme autrefois, besoin de sortir pour leurs prières du matin.

Le corps principal de l'établissement a été allongé et il a maintenant 200 pieds de longueur et 50 de large. C'est un modèle de commodité et de confort; il y a des bains et des lavoirs, etc., attachés à chaque dortoir.

EXTERNAT (C. R.) DE LA RÉSERVE DE JOSEPH.

Cette école est située sur la réserve de Joseph, lac Sainte-Anne. Je l'ai visitée en compagnie de l'agent le 20 août.

Sévère Callihoo est l'instituteur; c'est un ancien élève de l'école industrielle de Saint-Joseph et un sauvage sous traité de la bande de Michel. Il y avait six élèves présents: 4 garçons et 2 filles; il y a 18 noms inscrits au registre de l'école. D'après l'instituteur, les absents se trouvaient: un, à Saint-Albert, 2 au lac de la Baleine-Blanche, 2 champs de foin, 1 chez lui, sur la réserve, 2 dans les bois; quant aux 4 autres, il ne savait point où ils étaient.

Ceux qui étaient présents lurent leurs leçons et écrivirent leurs noms sur leurs ardoises; ils n'ont vu que les mots de deux syllables. La salle de l'école était propre et en ordre ainsi que les environs de l'école.

L'instituteur est marié et habite une bonne bâtisse voisine de l'école et construite par la Mission; il paraît zélé et honnête dans l'accomplissement de ses devoirs.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE ST-JOSEPH.

J'ai inspecté cette institution en avril dernier.

Personnel.—Révérend Père Lépine, principal; H. F. Dennehy, sous-principal et comptable; P. Monaghan, instituteur des garçons, classe avancée; F. Dennehy, instituteur des garçons, classe primaire; les frères lais Tom Markin, agriculteur et gardien des bestiaux; John Markin, mécanicien, meunier, jardinier et forgeron, et Jean Smith, boulanger; révérendes sœurs Machelosse, directrice; Montgrain, sous-directrice; Kelly, institutrice des filles; Maturin, couturière; LeBlanc, cuisinière.

Présence à l'école.—Il y avait 51 garçons et 21 filles; en tout 72 élèves inscrits et présents lors de mon inspection.

Comptes.—La tenue des livres est faite d'une manière très complète sur le principe de la double entrée, qui ne laisse pas aucune erreur dans l'état des comptes mensuels soumis à l'épreuve. J'ai parfaitement apuré les livres et les comptes et j'ai produit le relevé de l'état financier de l'école. Tout a été administré honnêtement et avec autant d'économie que la condition physique des élèves pouvait le permettre.

Le personnel de l'école est suffisant pour diriger 120 élèves; en conséquence, avec l'assistance actuelle, qui n'est que de 72 élèves, le percentage des dépenses par tête pour le personnel, le chauffage, etc., est plus considérable qu'il ne devrait être. Le seul remède serait d'augmenter le nombre d'élèves autant que l'école pourrait en recevoir, et équilibrer ainsi les revenus et les dépenses.

La plupart des industries qu'on y exploite aident à soutenir l'école aussi bien que l'enseignement qu'on y donne aux élèves.

Le bétail rapporte beaucoup de profit. Le bœuf gras se vend au plus haut prix, tandis que les vaches qui ne donnent plus de lait sont engraissées et consommées par l'école. Il en est de même des porcs: on vend les plus beaux et consomme les autres avec leurs produits. Il a été vendu un gros surplus de pommes de terre et d'avoine à de bons prix. Tout le lait qu'il faut pour les élèves vient de leurs propres vaches. De grandes quantités de volailles et d'œufs sont produites et consommées.

Les vastes jardins potagers sont cultivés avec le plus grand succès et donnent des légumes de toutes sortes en abondance. Ces légumes sont préparés avec goût et paraissent sur la table à chaque repas, ce qui, dans une certaine mesure, explique l'uniforme bonne santé des élèves.

Culture.—Le frère lai Tom Markin a chage de l'exploitation agricole et du bétail. En 1900, les quantités suivantes de grain, etc., ont été récoltées, savoir: avoine—26 acres—1,019 boisseaux; seigle, 118 boisseaux; orge—5 acres—246 boisseaux; blé—6 acres—117 boisseaux. En tout, la récolte de grain a donc été de 1,500 boisseaux. Pommes de terre—6½ acres—700 boisseaux; navets—10 acres—2,000 boisseaux; graine de brome, 300 livres.

Le potager a donné 1,000 choux, 20 boisseaux d'oignons, 40 boisseaux de betteraves et 50 boisseaux de carottes . La plus grande partie des produits des champs et du potager a servi à nourrir les animaux ou a été utilisée dans la cuisine du pensionnat. Pendant l'hiver, vingt et une bêtes bovines ont été engraissées avec des navets et du grain broyé, puis abattues pour la consommation ou vendues sur pied pour la boucherie. Vingt-cinq porcs ont été convertis en lard, dont il a été vendu une partie à Calgary. Le reste du bétail a été tenu en bonne condition, avec le produit de la ferme. Il a été vendu des pommes de terre à Calgary.

Ici les opérations agricoles ont principalement pour but (*a*) d'enseigner la culture mixte aux élèves ; (*b*) de récolter de quoi nourrir les élèves et le personnel ; (*c*) de récolter de quoi nourrir le bétail comme il faut pendant l'hiver; (*d*) de montrer aux jeunes filles, dans la cuisine, à préparer, faire cuire et assaisonner les différentes sortes de légumes.

Les garçons les plus avancés en âge apprennent à fond à faire les travaux de la ferme et à engraisser les cochons et les bêtes bovines et à nourrir les chevaux.

Quand je fus à l'école, en avril, les semailles étaient commencées. Tous les matins trois à six attelages de chevaux appartenant à l'école, conduits chacun par un élève, s'en allaient aux champs de bonne heure, et y travaillaient toute la journée sous la direction du préposé, Tom Markin—tout le monde labourant, semant ou hersant. Une troupe de garçons plus jeunes, sous la direction du jardinier, John Markin, était à faire des couches chaudes, creuser, râteler, planter des arbres, etc., dans les grands potagers près du pensionnat.

Bétail.—Ayant fait rassembler toutes les bêtes bovines dans la cour de la grange, je les classai et les comptai : il y avait 2 taureaux de pure race courtes-cornes ; 3 vaches de même race; 33 vaches à lait, demi-sang; 31 génisses d'un an; 41 bouvillons et 5 veaux de l'année—soit 114 têtes de bétail. En outre, il y avait 55 têtes de bétail appartenant en propre aux élèves. En fait de chevaux il y avait 11 chevaux et juments de trait, 10 poulins et pouliches de un à trois ans, 4 poneys du pays, et un étalon *shire* pur sang, qui est un animal parfait dans sa classe, avec lignée enregistrée.

C'est l'ex-directeur Naessens qui, en 1897, eut le premier l'idée de faire acheter des génisses aux élèves, avec l'argent qu'ils gagnaient en travaillant pour des particuliers. Depuis, ils ont eu, à eux, 135 têtes de bétail. De temps à autre, à mesure qu'ils ont fini leur instruction, des élèves s'en sont retournés à leurs réserves, emmenant avec eux le bétail qui leur appartenait, ou le vendant avant de partir, lorsque—comme l'élève n° 128, Ed. Beauchamp, qui a quitté l'école en juin 1900—ils ne sont apparentés à aucune tribu. L'élève que je viens de nommer avait six têtes de bétail, qu'il a vendues $130 comptant. Comme le nombre des élèves diminue, et que l'on est plus stict sur la limite d'âge (18 ans), il n'y a presque plus moyen, pour ceux-ci d'aller gagner de l'argent au dehors. Maintenant que le pensionnat a besoin de tous ses plus vieux sujets pour faire les travaux agricoles, bientôt les élèves n'auront plus de bétail à eux; mais tant qu'il y a eu moyen de leur en faire acquérir, c'était la meilleure manière de placer leurs économies.

Charpenterie.—Par suite de la diminution du nombre des élèves, le directeur a dû prendre d'énergiques mesures pour réduire les dépenses; c'est pourquoi, depuis juin 1900, il n'a pas été employé de maître-charpentier ici. C'est très regrettable, vu que c'est le métier auquel se plaisent la plupart des jeunes sauvages, et celui qui leur est de la plus grande utilité à leur retour sur la réserve.

Cordonnerie.—Durant une couple de mois, l'hiver dernier, un ex-élève, du nom de Louison—un Sarci—a gagné de bons gages ici à réparer les chaussures et les harnais, mais le pensionnat n'emploie pas régulièrement de cordonnier. La cordonnerie est un triste métier, même pour les blancs, attendu qu'ils ne peuvent pas faire concurrence aux machines. A tout prendre, il se trouva qu'il n'y avait pas de profit à garder constamment un cordonnier, même pour faire les réparations.

Boulangerie.—L'institution garde un boulanger qui doit non seulement faire du pain, mais exercer le métier de boucher.

Machine à vapeur et broyeur.—Le directeur estimant que broyer du grain pour les cultivateurs des environs, moyennant un droit de broyage, n'indemnisait pas l'institution de son surcroît de dépense de combustible, il fut résolu de discontinuer cet usage. Le service se borne maintenant à broyer le propre grain de l'institution, à pomper de l'eau pour tous les bâtiments, et à fournir de l'eau chaude et de l'eau froide à la buanderie.

Division des filles.—Il y a si peu de grandes filles maintenant dans ce pensionnat que la besogne leur est plus rude qu'autrefois.

Baunderie.—Les garçons lavent leur linge le lundi; tous les autres jours de la semaine les filles ont possession de la buanderie pour laver leur propre linge et le linge de table de la maison. Les filles font aussi tous les raccommodages et le tricotage.

Régime alimentaire.—Les repas sont tous préparés et servis dans le bâtiment des filles; tous mangent en même temps dans la même salle.

Habillement.—Toutes les filles sont confortablement et convenablement vêtues; toutes avaient de bonnes bottines et de bons bas. Elles avaient toutes l'air propre, et leurs cheveux étaient proprement arrangés et ornés d'un ruban.

Instruction religieuse.—Il y a des classes régulières entre quatre et six heures de l'après-midi, alors que le révérend directeur prend les enfants, par classes, pour leur donner l'instruction religieuse; et comme ces classes se font à tour de rôle, cela ne nuit pas trop à la récréation nécessaire.

Jeux.—A mesure que le printemps avançait et que le sol se séchait, les garçons adoptaient le jeu de ballon, et les filles celui de "croquet", pour leur amusement du soir.

Santé.—Lors de mon inspection il n'y avait pas un seul cas de maladie grave dans le pensionnat. Une couple de garçons avaient été forcés de garder la chambre une journée ou deux par le rhume, mais n'avaient pas eu besoin de médecin. Le docteur n'avait visité le pensionnat qu'une ou deux fois pendant l'exercice, et la dernière fois il n'était venu que pour vacciner les enfants.

Appareils d'extinction d'incendie.—Ces appareils étaient tous en état, et j'ai remarqué que les seaux étaient tenus pleins d'eau sur les différents paliers, à la tête des escaliers.

Discipline.—Les heures fixées pour le lever, la prière, les cérémonies du culte, les repas, le travail, les classes, la récréation et le coucher, étaient ponctuellement observées. Le fait est que dans aucune autre école elles n'ont été plus soigneusement suivies. Au travail comme en récréation l'anglais est la langue du pensionnat. Les élèves ont de très bonnes manière; on leur montre la politesse, et, à cet égard, il n'y a pas à se tromper sur un garçon ou une fille du pensionnat Saint-Joseph, en quelque lieu qu'on puisse les rencontrer.

Classes.—*Division des grands.*—Maître d'école, P. Monaghan. J'ai assisté à trois classes de cette division, afin de voir tous les élèves, attendu que les plus vieux garçons travaillent chacun une demi-journée et vont en classe tour à tour. En tout, il y avait 30 élèves dans cette division.

Ces différentes classes furent examinées en lecture, épellation, définitions, significations, composition, dictée, arithmétique, arithmétique mentale, géographie et connaissances gnérales. Chacune, selon son degré, s'en tira très bien, et montra qu'elle avait fait des progrès depuis ma précédente inspection.

Division des petits.—Maître d'école, F. Dennehy.. Vingt et un garçons dans la classe.

Les élèves du second livre furent examinés en lecture, épellation, dictée, composition, écriture, arithmétique et arithmétique mentale. Une telle série de sujets semblerait être au-dessus des forces d'élèves si jeunes ; mais ils s'en sont remarquablement bien tirés ; naturellement, ils n'ont dépassé les rudiments dans aucun de ces sujets.

Les élèves du premier livre ont également bien répondu, dans les limites de leur classe. Les cinq premiers élèves de la division des petits sont très intelligents, et ils savent déjà ce qu'ils disent.

M. Dennehy est un maître d'école expérimenté pour la jeunesse indienne ; il a été instituteur pendant des années au pensionnat catholique des Buttes-de-Tondre.

Classes des filles.—Maîtresse d'école, la révérende sœur Kelly. Il y avait 21 élèves présentes. J'ai examiné chaque classe à son tour, commençant par la plus basse, et j'ai remarqué, avec beaucoup de plaisir, de très grands progrès dans toutes ces classes depuis ma précédente inspection.

Les enfants parlaient distinctement, répondant avec clarté et promptement aux différentes questions. Elles lisent mieux et épellent tous les mots de leurs leçons. Leur écriture est bonne ; certaines des élèves les plus âgées ont même grossoyé avec beaucoup d'art des adresses présentées au révérend Père Naessens, lors de son départ pour l'Europe.

En arithmétique mentale elles ont été claires et promptes dans leurs réponses, et elles se sont montrées raisonnablement au fait de la géographie du Canada. J'ai vu leurs cahiers de dessin, qui sont très satisfaisants, de même que leurs cahiers d'écriture.

Toutes les filles étaient bien et convenablement vêtues de vêtements qu'elles-mêmes avaient faits, à l'exception, bien entendu, des plus jeunes, qui n'en sont pas encore rendues là.

Je regrette que ces filles ne puissent pas être convenablement et heureusement mariées avant de quitter le pensionnat. Leurs foyers domestiques sur la réserve offriront beaucoup de risques, tandis que si elles s'en retournaient mariées, elles courraient moins de danger. Leurs bons principes sont de trop fraîche date, en ce qu'elles ne les tiennent pas de leurs ancêtres, de sorte qu'ils sont très superficiels, tandis que leur penchant héréditaire les attire dans une direction contraire. Au moins cinq des filles les plus âgées sont dans le cas de quitter l'institution le 1er juillet.

ÉCOLE COMMUNE (MÉTHODISTE) DE LOUIS BULL.

En compagnie de l'agent, j'ai visité l'école commune de Louis Bull le 25 juin après-midi.

La maîtresse d'école, Mme Goodhand, étant temporairement absente par permission, M. W. B. Jones, maître d'école compétent, la remplaçait.

Il y a sept écoliers sur le rôle, et cinq d'entre eux étaient présents. Les enfants étaient bien lavés et peignés et étaient proprement vêtus de blouses, jupes et pantalons de toile, à eux fournis par Mme Goodhand et gardés à l'école. L'on continue à faire prendre des bains aux enfants à l'école.

J'ai fait lire des cartes aux écoliers et leur ai fait faire des additions et soustractions ; j'ai éprouvé leurs facultés mentales par des questions simples, leur faisant énumérer les jours de la semaine, et dire les noms anglais de différents objets, etc., etc. J'ai trouvé que, depuis ma précédente visite, ils avaient fait du progrès, accusant un enseignement intelligent et soigneux. Comme l'enfant le plus âgé n'a que dix ans, je considère qu'ils ont bien été.

La maison d'école a été réparée et rendue tout à fait confortable. Elle a été lambrissée partout avec du bois bouveté, et il y a été ajouté un porche. Tout était resplendissant de propreté—jusqu'aux fenêtres, au poêle et aux tuyaux de poêle. Le registre était régulièrement tenu.

ÉCOLE COMMUNE DE SAMSON.

J'ai visité l'école commune de Samson, mercredi, le 26 juin, dans l'après-midi. Maître d'école, Orrin C. German. Il y avait 20 jeunes sauvages d'inscrits sur le registre de l'école; mais il n'y en avait que 9 de présents. Le registre était irrégulièrement tenu.

Les enfants ont fréquenté cette école très irrégulièrement pendant la dernière année, de sorte qu'il y a peu ou pas de progrès à noter.

La maison d'école a été réparée à fond et rendue confortable. Elle était nette et en bon état.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur d'agences indiennes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT D'ALBERNI,
ALBERNI, 13 juillet, 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du pensionnat d'Alberni pour l'exercice clos le 30 juin dernier (1901).

Situation.—Ce pensionnat est situé sur les bords de la rivière Somas, tout près du village de Shesaht. Il est à deux milles et demi du village d'Alberni.

Terrain.—A ce pensionnat sont attachées 16 acres de terre, qui, à l'exception d'une petite partie de surface rocheuse, seront propres à la culture, une fois déboisées. Partie du lot 81, district d'Alberni, ce terrain a été acheté par l'Eglise presbytérienne pour les fins auxquelles il est aujourd'hui affecté.

Bâtiments.—Le principal bâtiment sert de demeure au personnel et aux élèves. La classe est à 50 verges de là. Une maison située tout près du bâtiment principal sert de boulangerie, de buanderie, de boutique de charpentier, et de salle de récréation pour les garçons. Pendant l'année il a été fait beaucoup de peinturage à l'intérieur du bâtiment; il a aussi été posé un plancher neuf dans la cuisine.

Logement.—Il y a place pour 45 élèves et un personnel de 5 personnes.

Présence.—Sur le rôle sont inscrits 41 enfants, dont 26 garçons et 15 filles. Pendant l'année il a été admis 6 garçons et 4 filles.

Travaux scolaires.—On suit le programme d'études autorisé par le département, portant particulièrement attention à l'enseignement de l'écriture et de la lecture, et à l'usage de la langue anglaise.

Culture.—Le jardin potager a donné une assez bonne récolte de pommes de terre, tandis que le verger a fourni une belle provision de prunes, de pommes et de poires. Il a été fait du défrichement et arraché des souches.

Industries enseignées.—Les garçons apprennent à cultiver, à jardiner, à exercer le métier de charpentier, à peinturer et à boulanger. Aux filles sont enseignés à fond les travaux domestiques, la cuisine, le blanchissage du linge et la couture. La musique aussi est enseignée.

Education morale et religieuse.—Un dimanche sur deux les enfants vont à l'église presbytérienne de Saint-André, dans Alberni ; l'autre dimanche ils ont, dans l'école, un service religieux auquel assistent aussi leurs parents. Ecole du dimanche tous les dimanches, à 3 heures de l'après-midi, et assemblée de la " Christian Endeavour " tous les mercredis soir. Quelques-uns de nos élèves et ex-élèves se sont joints à l'église de Saint-André, Alberni. La conduite des enfants n'a rien laissé à désirer.

Santé et état sanitaire.—Les enfants ont joui d'une assez bonne santé. Le printemps pluvieux et froid a été la cause de bien des mauvais rhumes, et dans un ou deux cas il est survenu des complications qui les ont rendus pires ; ceux qui ont été atteints de ces rhumes sont maintenant assez bien.

Comme l'institution est sur une colline élevée de 60 pieds au-dessus de la plaine, nos dispositions sanitaires sont bonnes.

Service de l'eau.—L'eau qui sert aux usages domestiques du pensionnat est pompée de la rivière Somas au moyen d'un moteur à vent ou appareil d'alimentation ; quant à l'eau potable, c'est un puits qui la fournit.

Précautions contre le feu.—Quatre extincteurs Carr sont placés à différents endroits du bâtiment, et l'on tient des seaux à incendie pleins d'eau à des endroits qui sont d'un accès facile.

Chauffage et éclairage.—L'orphelinat est chauffé au moyen d'un fourneau placé dans le sous-sol, et l'on se sert de lampes pour éclairer le bâtiment.

Récréation.—Les principaux moyens de récréation des garçons sont le jeu de ballon (football) et les jeux athléetiques ; les filles aussi aiment les jeux en plein air. Pour l'hiver il y a des jeux qui se jouent dans la maison.

J'ai, etc.,

JAMES R. MOTION,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE CLAYOQUOT (BISHOP CHRISTIE).
B. P. CLAYOQUOT, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat de Clayoquot (Bishop Christie) est idéalement situé sur la rive occidentale de la baie Sainte-Marie, dans le détroit de Clayoquot, sur la côte ouest de l'île Vancouver, à environ deux milles de la réserve d'Opitsat, et à trois du bureau de poste de Clayoquot. Des montagnes couvertes de verdure et des géants de la forêt primitive lui procurent un confortable abri contre les vents régnants.

Terre.—Le pensionnat a 191 acres de terre, connues comme la moitié sud fractionnaire de la section 11, township 1, sur la plan officiel du district de Clayoquot. Toutefois, cette terre est couverte de gros bois et de sous-bois vigoureux, mais beaucoup d'argent et de travail pourrait en faire un bon pâturage.

Bâtiment.—Le bâtiment, 40 x 60 pieds, en charpente, est divisé en deux parties égales distinctes—l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Au premier sont le parloir, le bureau, la cuisine—avec des salles à manger distinctes—et des salles de classe. Le second étage comprend la chapelle, deux chambres à coucher du personnel et deux dortoirs, avec douze lits dans chacun. Dans l'attique sont deux autres dortoirs, avec treize lits chacun, et deux petites chambres à coucher. Les couchettes des enfants sont toutes en fer émaillé en blanc, et chaque lit est pourvu d'un matelas Excelsior, de deux grosses couvertures de laine, de doubles draps, d'un oreiller de plumes et d'un couvre-lit blanc. Toutes les pièces sont hautes et bien aérées. Les salles de classe sont pourvues de grandes fenêtres qui laissent entrer un torrent de lumière.

Logement.—Le bâtiment peut loger à l'aise 25 garçons et 25 filles. Le nombre d'élèves autorisé est de 50.

Présence.—Le 1er juillet 1900, il y avait sur le rôle 28 élèves—16 garçons et 12 filles. Pendant l'année il a été admis 16 élèves—9 garçons et 7 filles—ce qui porte à 44 la présence actuelle. Présence moyenne pour l'année, 33.

Travaux scolaires.—L'institution suit d'aussi près que possible le cours d'études autorisé par le département. L'année dernière, tous les élèves, sans exception ont fait de très bons progrès. Les garçons et les filles travaillent dans des salles distinctes, et ont chacun leur maître ou maîtresse d'école. Les filles se montrent plus fortes que les garçons dans la langue anglaise, mais ces derniers paraissent mieux comprendre.

Culture.—Ainsi que je l'ai donné à entendre plus haut, le terrain dépendant du pensionnat n'est pas encore cultivé, mais avec l'aide des plus âgés d'entre les garçons

le chef ouvrier a, le printemps dernier, réussi à défricher quelques petits lopins de terre pour y cultiver des légumes. Quelques-uns des garçons ont préparé la place en face de l'édifice pour en faire une pelouse, et y ont planté des rosiers et semé des fleurs. Les plus jeunes ont pour tâche d'arroser quand le temps est sec.

Industries enseignées.—Trois garçons apprennent le métier de charpentier. Avec l'aide de leur instructeur, ils ont élevé et fini un bûcher de 36 x 50 pieds, sous le toit duquel est la boutique de charpentier. Quatre garçons, sous la direction d'un chef compétent, ont peinturé toutes les pièces du pensionnat. Six garçons boulangent aussi bien que les hommes du métier, s'il faut en juger par la qualité du pain qu'ils font. Il y a des garçons auxquels il incombe de fendre le bois à brûler et d'en entrer tous les jours dans la cuisine.

Les filles se livrent aux travaux domestiques, et, à tour de rôle, aident à la cuisinière. Certaines d'entre elles sont maintenant capables de préparer les repas des enfants, sans l'aide de la cuisinière en titre ; et pour stimuler leur ambition, on leur fournit, à périodes régulières, l'occasion de montrer leur savoir faire. Les filles apprennent en outre à coudre à la main et à la machine, à tailler et faire des robes, à tricoter, à ravauder, et à raccommoder et rapiécer; il n'y en a pas peu parmi elles qui montrent une habileté surprenante dans ces travaux. On montre à faire des ouvrages de fantaisie à celles qui font preuve d'une habileté et d'un goût particuliers. Il est consacré de trois à quatre heures par jour à la couture. Il y a aussi deux garçons qui prennent des leçons de couture à la main et à la machine et de raccommodage.

Education morale et religieuse.—Tous les élèves reçoivent une instruction quotidienne en matière de religion et de bonnes mœurs, la persuasion et l'exemple étant les principes dirigeants. La conduite des enfants tout le long de l'année n'a rien laissé à désirer.

Santé et état sanitaire.—Les enfants ont joui d'une très bonne santé. Toutefois, un des garçons a succombé à une maladie qu'il avait apportée à l'école, et dont, malheureusement, la gravité ne fut reconnue que quelques mois après son admission. A une fille de santé un peu délicate il a été permis de s'absenter en congé de convalescence pour un temps indéterminé. L'exercice en plein air est d'obligation toutes les fois qu'il est possible d'y recourir. La canalisation souterraine est de premier ordre. Tous les jours la ventilation est l'objet de nos soins. Une expérience d'un an est suffisante pour démontrer que sous le rapport sanitaire le pensionnat est très avantageusement situé.

Service de l'eau.—Il y a eu abondance d'eau fraîche, bonne et limpide qu'un bélier hydraulique pompe d'un cours d'eau claire de montagne dans deux réservoirs, d'une capacité de 1,500 gallons, qui sont placés assez haut pour pousser l'eau dans toutes les parties de l'édifice. Près de la cuisine est un réservoir de 800 gallons que l'on tient toujours plein d'eau de pluie.

Précautions contre le feu.—Les moyens de protection contre le feu sont encore insuffisants, attendus que les seaux à incendie et les extincteurs chimiques demandés ne nous ont pas encore été fournis. Il y a des robinets de chaque côté de l'édifice, à tous les étages, et l'on tient des boyaux à incendie dans des endroits convenables, prêts en cas d'accident. L'édifice a été pourvu d'échelles de sûreté cette année.

Chauffage et éclairage.—Tout le chauffage se fait au moyen de poêles, et l'on se sert de lampes à pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—Pour toutes les sortes d'exercice et de jeux en plein air, la grève, à marée basse, offre aux élèves un unique lieu de récréation. Les garçons font leurs délices du jeu de ballon, du jeu de baseball, des courses à pied, du jeu de billes et du canotage. Près de l'orphelinat se trouvent deux terrains de jeu de croquet, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Les filles ont deux escarpolettes dans leur cour de récréation. Pour la saison des pluies garçons et filles sont bien pourvus de toutes

sortes de jeux qui se jouent dans la maison, tels que les dames, les échecs, les dominos et le jeu de "crokinole".

Observations générales.—Il y a maintenant un peu plus d'un an que ce pensionnat est ouvert. Les résultats obtenus dans cet espace de temps comparativement court dépassent les plus téméraires espérances, et prouvent d'une manière très frappante la sagesse et la nécessité de procurer un pensionnat à la côte ouest de l'île Vancouver. Les parents qui, il y a un an, ont consenti avec beaucoup de répugnance et d'appréhensions à mettre leurs enfants à cette école se disent maintenant contents de l'avoir fait. D'autres qui menaçaient de retirer leurs pupilles proclament aujourd'hui hautement le bien que fait le pensionnat. Les enfants eux-mêmes ont éprouvé un merveilleux changement en mieux. Les yeux autrefois remplis de larmes rayonnent maintenant de joie; et les pauvres petits cœurs qui, il n'y a qu'un an, étaient oppressés par le poids de la nostalgie sont aujourd'hui ravis à l'idée d'avoir trouvé dans le pensionnat un nouveau et confortable foyer domestique. Les mines moroses se sont changées en doux sourires, et aux murmures ont succédé des éclats de joyeux rire. Un air de contentement pénètre tout l'établissement d'une façon si visible que les visiteurs en sont immédiatement frappés. Si répugnant que fût généralement aux filles toute espèce de travail, elles rivalisent maintenant entre elles, et c'est à qui obtiendra une tâche ou une autre. Une fois convaincus de leurs propres progrès, les élèves se sont soumis avec confiance à la ferme mais douce discipline en vigueur au pensionnat. La promptitude et la joie avec lesquelles ils reviennent à l'école, quand on leur permet d'aller chez eux, prouvent combien ils sont devenus attachés à ce pensionnat qu'ils regardaient auparavant comme une prison. Lorsque l'administrateur autorisa un congé de trois semaines en juin, il suggéra sagement et prudemment d'accorder deux semaines de congé aux enfants, avec une semaine de grâce pour courir après eux. Comme c'était une institution nouvelle et que les enfants, par conséquent, n'étaient pas encore disciplinés, on peut s'imaginer la surprise et le plaisir des maîtres quand ils virent tous les enfants, sans exception, s'en revenir promptement, le visage souriant et les yeux secs. Il en est même qui sont revenus plusieurs jours avant l'expiration de leur temps, et il n'a pas été nécessaire de courir après personne.

Pour clore, je désire exprimer ma gratitude à notre agent, M. Guillod, pour les nombreux services qu'il a rendus au pensionnat et l'intérêt qu'il a porté à son succès pendant l'année.

J'ai, etc.,

P. MAURUS,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE FILLES DE PORT-SIMPSON,
PORT-SIMPSON, 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant du pensionnat de filles (Crosby Girls' Home) de Port-Simpson, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Ce pensionnat est situé à Port-Simpson, Colombie-Britannique, juste en dehors des limites de la réserve Tsimpshean.

Terrain.—Le terrain est la propriété de la "Women's Missionary Society," de l'Eglise méthodiste du Canada; il y en a une étendue de deu acres, qui est entourée d'une bonne clôture mais dont la plus grande partie est inculte. Ce terrain est sur le penchant d'une colline, et sa plus grande élévation est vers le sud et l'est. Le sol est marécageux et ne peut être cultivé, ni autrement utilisé, sans qu'on l'assainisse

à fond. Pendant l'année il a été creusé, en arrière de la cour de récréation, un fossé profond qui l'a complètement assainie. Ce terrain a été acquis, par achat, de M. Gordon Lockerby, Port-Simpson. Il est techniquement connu comme la section 4, township 1, rang 5, district de la côte.

Bâtiments.—Les bâtiments consistent en une maison, un bûcher, un château-d'eau, une salle de récréation, un poulailler, un séchoir et un cabinet d'aisances à l'anglaise. Le séchoir a été élevé pendant l'année; ses dimensions sont de 20 x 24 pieds. Le dehors de la maison a été peinturé, et sa converture et les vérandas ont été réparées. Le côté nord de la cuisine et de la buanderie a été pourvu de contre-portes et de contre-châssis.

Logement.—L'institution peut loger 45 élèves et 4 maîtresses d'école. Le bâtiment a été construit pour recevoir 50 élèves, mais il se trouve que la salle de classe et la salle de couture seraient encombrées avec un si grand nombre d'élèves présentes à la fois.

Présence.—La moyenne a été 39·73, et l'enrôlement, 49. La présence actuelle est 36.

Travaux scolaires.—Il a été fait de satisfaisants progrès en classe. Il y a eu, en décembre, un examen qui a été couronné d'un grand succès, et à l'occasion duquel il a été distribué des prix à ceux qui avaient fait le plus de points dans les examens par écrit du précédent mois de novembre. Aux classes primaires furent aussi distribués des prix de lecture, d'épellation et d'écriture.

Les sujets enseignés sont la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la géographie, l'histoire, l'hygiène, la musique, l'histoire et la doctrine de la bible et le catéchisme méthodiste.

Jardinage.—Il a été cultivé quelques fleurs, légumes et plantes baccifères, mais il n'y a pas grand'chose à faire sous ce rapport, à cause des mauvaises conditions du sol et du climat.

Industries enseignées.—L'enseignement industriel consiste à montrer aux élèves comment se font les travaux domestiques en général, le blanchissage du linge, la cuisson des aliments et le pain. On leur enseigne soigneusement aussi à coudre, à tricoter et à confectionner des objets de fantaisie. Ce sont les élèves qui font tout l'ouvrage de l'établissement, sous la surveillance de maîtresses dans les différents départements.

Education morale et religieuse.—Nos jeunes filles sont soigneusement élevées dans les principes de l'honnêteté, de la véridicité, de l'obéissance, de l'application au travail, de la bienveillance et de l'obligeance. Tous les jours on leur enseigne une leçon de la bible, et l'instruction religieuse prend une place éminente dans la routine de l'école.

Santé et état sanitaire.—L'état sanitaire est bon et la canalisation souterraine excellente. En somme, les élèves ont joui d'une assez bonne santé. Il y a eu trois décès, tous trois attribuables à la faiblesse des poumons.

Service de l'eau.—L'eau vient principalement d'un cours d'eau qui passe à quelque distance de la maison, et est conduite au moyen d'un canal en bois dans un réservoir d'où elle est distribuée dans la maison au moyen de tuyaux. Le réservoir reçoit aussi l'eau de pluie de la couverture. Toute l'eau passe à travers un filtre avant de couler dans le réservoir.

Précautions contre le feu.—Pendant l'année il a été acheté et mis en place des échelles de sûreté qui procurent un moyen de s'échaper des deux étages supérieurs et de tous les dortoirs, en cas d'incendie. Outre ces échelles de sûreté, il y a deux échelles fixes sur la couverture, et une autre toujours en place, du sol au toit. A portée se trouvent aussi deux échelles plus légères pouvant être facilement transportées d'un point à un autre. Il y a en outre 18 seaux à incendie, deux extincteurs chimiques et une hache de pompier. Dans le village est un bon corps de pompiers qui pourrait être promptement appelé sur les lieux au besoin.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de sept poêles et d'un âtre. Pour s'éclairer on se sert de lampes à pétrole. Dans les pièces à l'usage des élèves il n'y a que des lampes suspendues ou à bras.

Récréation.—Il y a des heures régulières réservées pour la récréation, qui consiste en jeux, musique, promenades à pied, canotage et autres amusements. Les élèves pratiquent des exercices physiques, et on les encourage, et même on les contraint à prendre de l'exercice en plein air.

Observations générales.—L'année a été caractérisée par un esprit de contentement et de bonne humeur chez les élèves, pour qui la routine de l'établissement veut dire une ample part de travail et d'étude, bien que l'on tâche toujours d'alléger l'effort en le variant. Par exemple, dans le département de la couture il est consacré des heures aux ouvrages de fantaisie, et c'est ainsi que la vente de ces ouvrages a rapporté la somme de cinquante dollars, qui a été consacrée à l'hôpital de Port-Simpson.

A cause de la maladie d'un membre du personnel et du départ d'un autre, il a fallu, différentes fois, prendre des mesures pour avoir des approvisionnements, mais de bonne heure en juin nos travailleurs permanents étaient passablement bien installés et sont maintenant au fait de leurs divers devoirs.

Les prix de classe sont donnés sous la forme de livres, à la lecture desquels nos élèves prennent goût. Plusieurs d'entre celles qui sont les plus âgées ont constamment à leur portée un livre à lire dans les moments perdus, et elles ne sont jamais plus heureuses que quand elles sont occupées à leur lecture.

Les élèves sont arrangées par groupes et passent d'un département à un autre chaque semaine. Nous trouvons le système hebdomadaire plus satisfaisant, et j'ai le plaisir de dire que les élèves accomplissent leurs devoirs d'une manière très digne d'éloge.

En somme, il y a lieu d'être satisfait des résultats du travail de l'année, bien que, nous ne l'ignorons pas, il y ait de plus hautes connaissances tout à fait dans le champ de la possibilité—connaissances auxquelles nous ne désespérons pas de pouvoir nous élever.

J'ai, etc.,

LAVINIA CLARKE,
Directrice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNATE DE LA MISSION SAINTE-MARIE,
MISSION-CITY, 30 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat de la mission de Sainte-Marie est délicieusement situé sur le côté nord de la rivière Fraser, à environ un mille dans l'est de Mission-Junction, station du chemin de fer Pacifique transcanadien. De nos bâtiments l'on a une superbe vue de la rivière et du pays environnant. Les montagnes Cheam à l'est et le majestueux mont Baker au sud forment, avec plusieurs autres pics couronnés de neiges éternelles, le fond d'une scène qui ne le cède à aucune autre dans la Colombie-Britannique.

Terre.—La ferme attachée au pensionnat consiste en 360 acres de terre appartenant aux Oblats de Marie-Immaculée, qui, sans aucune rémunération que ce soit, en ont généreusement abandonné l'usage au profit de l'institution. Cette ferme est dans

la municipalité de la Mission—section 2, townships 3 et 4. La terre sableuse dont elle se compose est le plus propre à la culture des fruits, bien qu'elle donne aussi d'assez bonnes récoltes de racines et de foin.

Bâtiments.—Les deux maisons d'école—l'une pour les garçons, l'autre pour les filles—sont des bâtiments en charpente et s'élèvent à 420 pieds l'une de l'autre sur un admirable plateau qui domine la rivière Fraser d'environ 200 pieds. Leur position est des plus attrayante et ne manque jamais d'attirer l'attention des passagers des bateaux et des voyageurs du chemin de fer.

L'école des garçons consiste en un bâtiment principal, de 90 x 45 pieds, comprenant chapelle, salle de classe, bibliothèque, parloir, dortoir, salles de bain, salles de toilette, chambres du directeur et des instituteurs, réfectoire et cuisine. Un autre bâtiment, de 24 x 40 pieds, annexé au bâtiment principal, contient deux classes, une salle de musique, des boutiques de cordonnier et de charpentier et deux chambres à coucher.

L'école des filles consiste en un bâtiment principal, de 90 x 45 pieds, avec une aile de 24 x 45 pieds, et comprend chapelle, classes, parloirs, chambres à coucher, salle de couture, salle de récréation, dortoir, salles de bain, salles de toilettes, infirmerie, réfectoire et cuisine. Ce bâtiment a été tout repeinturé il y a quelques mois, et ce sont les élèves qui, sous la direction d'un peintre capable, ont en partie fait ce travail.

Les fondements de l'école des garçons ont été renouvelés, et une belle véranda a été ajoutée à la façade du bâtiment.

Les dépendances sont la buanderie, la maison de récréation pour les garçons, un bûcher, des magasins, des écuries et étables et des granges.

Logement.—Le pensionnat peut commodément loger 80 élèves, avec le personnel nécessaire; il est à regretter, cependant, que la salle à manger et l'infirmerie de l'école des garçons et la salle de couture de celle des filles soient un peu étroites.

Travaux scolaires.—Les études sont sous la direction de M. T. Théroux, pour les 1er et 2e degrés, et sous celle de M. McKinnon, pour les élèves plus avancés. Les révérendes Sœurs Mary Conception et Mary Lidia conduisent convenablement les classes chez les filles.

Il a été fait de remarquables progrès en lecture et en épellation.

Voici comment les élèves étaient classés à la fin de l'année :—

Classe I	15
" II	21
" III	23
" IV	10
" V	6
" VI	2
	77

Présence.—Cette année la présence moyenne aux deux écoles a été, à peu près, de 35 garçons et de 40 filles.

Culture.—On enseigne l'agriculture et le jardinage aux garçons, dont la grande majorité montre des aptitudes spéciales pour cet art, auquel ils prennent goût. Les pelouses avec leurs massifs de fleurs en face des bâtiments et dans leur voisinage immédiat, si bien entretenus par les élèves eux-mêmes, attestent le bon goût de ces derniers et relèvent grandement le bon aspect général de leur domicile.

Dépendant du pensionnat est un vaste verger avec ses nombreux pommiers, poirirs, cerisiers, pêchers et pruniers. La récolte de fruits est généralement abondante, mais elle a en partie manqué l'année dernière, à cause des ravages des chenilles.

Tous les ans ils est récolté un bon approvisionnement de légumes dans le potager, dont une demi-acre est plantée de fraisiers, et à peu près la même étendue est en framboisiers, gadeliers et grosseillers.

Industries enseignées.—Trois garçons ont appris le métier de charpentier, et un autre exerçait avec succès celui de cordonnier. La plupart des garçons sont employés aux travaux d'agriculture et d'horticulture.

Aux filles on enseigne toutes sortes de travaux domestiques, tels que la cuisine, la boulangerie, le blanchissage, la couture, la fabrication d'objets de fantaisie, de fleurs artificielles, etc.

Education morale et religieuse.—Tous les matins il est consacré une demi-heure à l'enseignement des rudiments de la doctrine catholique. Tous les jours le révérend directeur donne une brève conférence dans le but de graver dans les esprits des élèves l'impotarnce de régler leur conduite conformément au sains principes de morale et de religion. Il n'est que juste de dire que la conduite morale a été très bonne.

Santé et état sanitaire.—L'état sanitaire de notre institution est l'objet de la plus grande attention. On appelle le médecin de la localité pour la moindre indisposition de n'importe lequel des enfants, et quand il nous vient des maladies contagieuses de camps indiens, le renvoi des élèves atteints de ces maladies est immédiatement demandé. Grâce à l'habileté et au dévouement de la garde-malade, les élèves en général ont joui d'une bonne santé. Il a fallu renvoyer quelques élèves à cause de faiblesse ou de maladie, mais il ne s'est pas produit de décès dans notre milieu.

Service de l'eau.—Un ruisseau de montagne qui ne manque jamais, connu sous le nom de Mission Creek, nous fournit de l'excellente eau en abondance. Des tuyaux l'introduisent par tout les bâtiments.

Précautions contre le feu.—Le pensionnat est pourvu de quatre extincteurs chimiques, de quatre haches de pompier et de quarante-huit seaux à incendie que l'on tient constamment prêts. Il y a souvent des exercices de pompiers, et les enfants sont dressés de telle manière que si le feu prenait pendant qu'ils sont au lit ils pourraient se vêtir et descendre les échelles de sûreté en quatre minutes. Aux garçons les plus avancés en âge on montre à manœuvrer les appareils à incendie que nous avons.

Chauffage et éclairage.—Tout le chauffage se fait au moyen de poêles à bois. La terre de la mission peut fournir du bois en abondance. Ce sont les garçons les plus forts qui font la plus grande partie du sciage, etc.

On s'éclaire avec des lampes à pétrole.

Récréation.—Quand il fait beau les élèves s'amusent dehors dans leurs grandes cours de récréation. Les garçons jouent au ballon, à la base-ball et à la balle au mur. Parfois l'on voit deux bataillons bien dressés et plus ou moins belliqueux s'exercer chacun dans son champ pour se rencontrer ensuite dans une lutte inoffensive. Il y a près de l'orphelinat un étang artificiel où se baigner ; le creek de la Mission lui apporte une excellente eau, et il est beaucoup fréquenté en été.

En hiver, les élèves passent la plus grande partie des heures de récréation dans la maison, où ils jouent aux dames, aux dominos, au loto, etc. Quand le temps le permet, on laisse les élèves se promener en traîneau, et je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est pour eux un grand divertissement.

Les filles prennent beaucoup de plaisir à jouer au croquet et à la plupart des jeux qui conviennent à leur sexe.

Observations générales.—Notre musique d'instruments de cuivre, qui égaye les concerts donnés parfois dans le pensionnat, de même que les pique-niques ou autres respectables parties de plaisir dans le voisinage, mérite une mention spéciale. Cette année elle a fait, en somme, des progrès exceptionnellement accentués.

Qu'il me soit permis d'exprimer mes sincères remerciements à monsieur l'administrateur des affaires indiennes, qui, chaque fois que l'occasion s'en présente, témoigne un très bienveillant intérêt à notre œuvre; aussi à M. F. Devlin, notre agent du département des Affaires indiennes, qui, dans ses fréquentes visites, ainsi que dans sa correspondance, ne manque jamais de nous donner des marques de bienveillance et d'appréciation.

J'ai, etc., J. TAVERNIER, O.M.I.,

Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE LA MISSION SQUAMISH,
VANCOUVER, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat de la Mission Squamish est situé sur la rive nord du bras de mer Burrard, tout vis-à-vis de la ville de Vancouver, et à environ 4 milles de celle-ci.

Terre.—L'étendue de terre dépendant de ce pensionnat est de 21 acres, et est tenue par moi en fidéicommis pour les religieuses de notre ordre. Outre le jardin potager planté de toutes sortes de légumes, les garçons ont, sous la direction de M. Nelson Ladouceur, notre chef-ouvrier, défriché, le printemps dernier, un joli champ, dans lequel nous cultivons des pommes de terre, des carottes, des navets, etc., pour la table de l'institution.

Bâtiments.—Le bâtiment principal comprend : salle d'entrée, parloir, classe des filles, deux salles à manger (l'une pour les élèves, l'autre pour le personnel), classe des garçons, cuisine, magasin, le tout au premier ; le second étage se compose de dortoirs pour les garçons et les filles, de chambres à coucher pour la directrice et son personnel, et d'une petite chapelle. Les bâtiments de service sont un bûcher de 35 x 16 pieds, une buanderie de 40 x 20 pieds, et des étables de 30 x 20 pieds.

Logement.—Le nombre d'élèves autorisé par le département est de 50, mais comme le bâtiment est trop petit nous n'en pouvons loger que 35.

Industries enseignées aux filles. —Les filles apprennent à faire toutes sortes de travaux de ménage, ainsi qu'à tricoter, raccommoder, ravauder, broder, travailler au crochet, faire de la dentelle et confectionner des fleurs artificielles.

Travaux scolaires.—Ces travaux consistent dans la lecture, l'épellation, l'écriture, la dictée, la géographie, les leçons de choses et la musique vocale. Les heures de classe pour garçons et filles sont de huit heures et demie à onze heures et demie de l'avant-midi, et de quatre heures à cinq heures de l'après-midi. A la fin de l'exercice les élèves étaient classés ainsi :

Degré I	18
" II	8
" III	2
	28

L'anglais est la seule langue dont les élèves se servent en tout temps.

Education morale et religieuse.—Tous les matins l'instruction religieuse est donnée aux élèves, de 5 heures à 5.30 heures ; tous les soirs ils ont la prière en commun, et les dimanches, ainsi que les jours de fête, ils assistent au service divin dans l'église paroissiale. La conduite de tous les élèves a été satisfaisante durant toute l'année.

Santé et état sanitaire.—Les élèves ont joui d'une très bonne santé ; l'état sanitaire et l'assainissement sont excellents.

Service de l'eau.—Notre eau est excellente ; elle vient d'un petit creek qui est à peu de distance du pensionnat.

Précautions contre le feu.—Outre deux extincteurs Stempel, le département a fourni au pensionnat deux douzaines de seaux à incendie avec deux cents pieds de boyau, et le tout est toujours prêt en cas de feu.

Chauffage.—La maison est chauffée au moyen de poêles à bois.

Récréation.—Les principales récréations des garçons sont les jeux de ballon et de baseball ; en été ils ont aussi la natation et le canotage. Les filles jouent aux dominos, au loto et aux échecs; elles s'amusent aussi à danser à la corde, à dessiner sur des ardoises, et à habiller des poupées. Dans le cours de l'année les élèves ont donné beaucoup de représentations, à plusieurs desquelles blancs et sauvages ont assisté.

Observations générales.—Pour clore, je reconnais avec plaisir et gratitude l'intérêt témoigné à notre œuvre par le surintendant, M. A. W. Vowell, et par notre bon agent, M. Frank Devlin, qui a plusieurs fois visité le pensionnat, examiné les élèves, et a paru content des progrès faits par eux.

J'ai, etc.,

SŒUR MARY AMY,
Directrice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE YALE (ALL-HALLOWS),
YALE, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Ce pensionnat est situé à environ un quart de mille de la station du chemin de fer Canadien du Pacifique à Yale. Il s'élève sur le côté nord de la rivière Fraser, à environ un mille plus bas que l'entrée du fameux canyon Fraser.

Terrain.—Les bâtiments de l'orphelinat s'élèvent sur un joli terrain d'une étendue d'environ quatre acres. Ce terrain a été acheté par des amis du pensionnat, aidés d'une subvention de l'Etat au montant de $500, et est tenu en fidéicommis. La propriété est bornée, d'un côté, par un étroit ravin qui sert de lit à un torrent ; en face, au bas d'une haute terrasse, coule la rivière Fraser, que seuls le chemin de fer Canadien du Pacifique et le chemin public séparent du terrain du pensionnat ; en arrière des bâtiments s'élève brusquement un contre-fort des montagnes de la Cascade, qui donne à la place entière un air de pittoresque et âpre beauté.

Bâtiments.—Les bâtiments se composent d'une grande maison d'école, d'une petite chapelle, d'un bâtiment qui servait auparavant de dortoir supplémentaire et sert maintenant de magasin d'habillement, et d'une maison pour les étrangers et le personnel d'enseignement.

La " New England Company " ayant donné une subvention de trois cent cinquante livres (£350), on espère ajouter une aile au pensionnat pendant le prochain exercice. Au bâtiment principal ont déjà été faites des additions qui relèvent grandement l'aspect de la maison et en augmentent le confort ; je veux parler d'un grand porche couvert, et d'une nouvelle porte de devant surmontée d'un long balcon auquel on accède par des portes vitrées et des marches conduisant des chambres d'en haut. Ceci procure un lieu ensoleillé et sûr pour la récréation des invalides ou de ceux qui sont en mauvaise santé quand le sol est humide. Il a aussi été acheté un excellent poêle de blanchissage auquel est attachée une bouilloire de quarante gallons, ce qui contribue beaucoup à la commodité de la buanderie.

Logement.—Il y a place pour 28 élèves et 6 maîtresses d'école. Il serait facile de faire occuper plus de lits, mais l'expérience a prouvé que les jeunes aborigènes sont très enclins à accuser des signes de tendances scrofuleuses si on les entasse tant soit peu dans les dortoirs.

Présence.—Nous n'avons que des pensionnaires, de sorte que la présence est régulière.

Travaux de classe.—Les classes sont faites par deux sœurs, une maîtresse d'anglais et la ménagère, qui montre à coudre aux élèves. On encourage les filles les plus avançées en âge à prendre des classes parmi les plus jeunes, afin de développer chez elles la faculté de communiquer à d'autres les bienfaits de l'éducation qu'elles reçoivent. De plus d'un endroit nous est venu l'agréable assurance des succès que d'anciennes élèves ont comme véhicules de civilisation parmi les leurs, une fois qu'elles sont sorties du pensionnat.

Les sujets ordinaires sont, ainsi que recommandé par le code, enseignés dans le pensionnat. Les exercices physiques ont une influence marquée sur le port des enfants; en développant la poitrine ils diminuent de beaucoup leur tendance héréditaire aux maladies de poumons.

Le chant de classe s'est trouvé être des plus avantageux à cet égard, outre qu'il cultive des voix d'une rare douceur. Bien que pour certaines élèves l'épellation reste toujours une difficulté presque insurmontable, un grand nombre des jeunes indiennes, une fois qu'elles sont au fait des complications de l'écriture, se plaisent à employer ce moyen d'exprimer leurs pensées, qui souvent sont très poétiques. J'en donnerai comme exemple la composition que voici :—

" A propos de musique.—Il y a de la musique dans tout, mais de différentes sortes. Dieu aime la musique, de sorte qu'il y a toujours de la musique et des chants au ciel. Il y a de la musique sur la terre aussi, mais celle du ciel est meilleure et bien plus belle. Nous avons une jolie espèce de musique en nous quand nous chantons, dansons et jouons. Dieu a fait toute chose, et il a permis que les oiseaux eussent de la musique, de même que le ruisseau et le vent. Si vous approchez des fils du télégraphe quand il vente, vous entendez de la belle musique. Il y a des oiseaux qui n'ont guère de musique. Les beaux oiseaux ne sauraient avoir de belle musique, parce qu'ils ont déjà quelque chose de joli, et les oiseaux qui ne sont pas jolis ont de la charmante musique dans le gosier, parce qu'ils n'ont que des plumes ternes pour les couvrir, et qu'ils ne sont pas jolis au dehors.

" Il est des personnes qui peuvent faire de la belle musique avec leurs mains ; elles jouent bien, mais il faut qu'elles tiennent leurs mains droites et qu'elles se tiennent assises droites aussi. Nous avons la meilleure musique à la chapelle toujours, et quelquefois je pense que quand nous irons au ciel nous serons capables de chanter bien, parce que nous avons appris à chanter dans la chapelle d'abord.

" Les petits oiseaux se posent sur des arbres et chantent leur musique ; un seul oiseau vole et chante en même temps, il va très haut, mais je n'ai jamais pu le voir. Des fois le vent ne souffle qu'un peu, alors la musique du vent est douce ; d'autres fois il vente fort, et la musique est très bruyante. La plus retentissante musique est faite par le tonnerre. La rivière coule vite, il y a beaucoup d'eau dans la rivière, et sa musique est presque toujours bruyante ; mais c'est la mer qui fait la musique la plus solennelle. Il y a de la musique en toute chose. Quelqu'un me dit qu'il y avait de la musique aussi quand tout était tout à fait calme ; on ne pouvait pas entendre cette espèce de musique, mais on pouvait la sentir dans son cœur. Tout le monde aime la musique.

" EMMA CHUTATLEM, de l'école indienne."
(Agée de 12 ans.)

Culture.—Actuellement, environ une demi-acre de terre est consacrée uniquement à la culture des fruits et des légumes, tandis qu'il a été disposé des massifs de fleurs plus près des bâtiments.

Les fruits récoltés dans le jardin potager de l'école ont attiré considérablement d'attention. Aux expositions provinciales de New-Westminster nos fruits et nos fleurs ont remporté deux premiers et un deuxième prix.

Industries enseignées.—L'économie domestique est très soigneusement et méthodiquement enseignée dans toutes ses branches, y compris le blanchissage du linge et la fabrication du pain. Cet enseignement a été couronné d'un succès marqué et il nous est demandé beaucoup plus de jeunes indiennes, pour remplir le rôle de domestique, que nous ne pouvons en fournir. L'année dernière sept dames ne pouvant pas avoir de nous les servantes qu'elles désiraient employer à l'année, offrirent d'en prendre pour le temps des vacances. Trois de nos élèves purent profiter de cette occasion de jouir d'un agréable changement, tout en acquérant quelques notions de la vie et des manières des gens de la ville. Toutes trois ont mérité de grands éloges de la part de leurs maîtresses.

Quelques-unes des filles les plus avancées en âge apprennent à faire de la dentelle, et cette industrie leur a déjà rapporté quelque argent.

A mesure que l'occasion s'en présente, on encourage certaines des enfants à apprendre les méthodes horticulturales ; règle générale, c'est une occupation favorite, mais qui ne peut être régulièrement exercée à cause de la grande incertitude du climat.

Education morale et religieuse.—La nature indienne, surtout parmi les gens paisibles et quelque peu indolents de la partie méridionale de la Colombie-Britannique, est souvent si singulièrement sensible aux influences religieuses que ceux qui n'ont pas d'expérience dans l'œuvre de mission sont exposés à les prendre beaucoup trop au sérieux dans les relations qu'ils ont avec eux.

Beaucoup de gens prétendent qu'une période d'éducation plus courte serait plus profitable et pour l'Eglise et pour l'Etat, en ce que cela permettrait à un plus grand nombre d'enfants de passer par les écoles; mais une expérience de dix-sept ans a démontré le peu de sagesse de cet avis. Le pensionnat de All-Hallows est appelé à avoir affaire à ce qui est virtuellement la première génération de sauvages chrétiens et civilisés dans cette partie du pays. L'insuccès et le succès de l'œuvre à l'égard des jeunes indiennes ont également démontré le besoin spécial d'une période extraordinairement longue de la plus soigneuse éducation morale et religieuse, afin que leur caractère puisse être suffisamment affermi pour résister avec succès aux nombreuses influences adverses auxquelles elles sont exposées en quittant l'école.

Il est prouvé que chez un grand nombre d'entre elles, à moins qu'elles ne deviennent d'actifs agents de réforme parmi leurs propres gens, leur caractère se détériore rapidement, les années d'éducation qu'elles ont eues sont virtuellement perdues, et la cause de la religion, comme celle de la civilisation, en souffre. Dans notre pensionnat l'instruction religieuse se donne presque tous les jours, et l'on habitue peu à peu les enfants à regarder les motifs religieux comme étant les seuls justes principes d'action. Leur éducation morale est l'objet d'autant de soin et d'attention.

Santé et état sanitaire.—Le pensionnat a joui d'une très bonne santé pendant la dernière année. Il n'y a eu aucun cas de maladie grave, bien que, dans le cours du printemps, quelques enfants aient légèrement souffert de l'épidémie régnante d'influenza. Deux ou trois élèves ont été absentes quelque temps, en congé de convalescence accordé par le département; l'une avait mal aux yeux, l'autre s'était fait mal à un bras, mais ces élèves, bien qu'absentes du pensionnat, sont restées sous la surveillance de la sœur supérieure.

L'état sanitaire des bâtiments est très bon, la canalisation souterraine ayant été examinée et réparée à fond pendant la dernière année.

Services de l'eau.—Un ruisseau de montagne, qui passe près de la maison, fournit de l'excellente eau en abondance, que reçoit une grande citerne enfermée dans une maisonnette de pierre, d'où des tuyaux de fer la distribuent dans les deux maisons, tandis que le trop-plein s'écoule par un canal en bois et sert à irriguer le potager.

Précautions contre le feu.—Quatre extincteurs Star sont toujours à la portée de la main. Un approvisionnement d'eau presque illimité nous protège aussi contre l'incendie; l'eau monte jusqu'au deuxième étage des deux bâtiments principaux; environ

150 pieds de manche d'arrosage sont constamment en usage, et pourraient être utilisés pour combattre le feu, au besoin.

Il y a quatre échelles sur les lieux. Une grande fenêtre basse, dans le dortoir des enfants, s'ouvre sur la couverture peu élevée et en pente d'un bûcher; bien que tenue fermée à fer et à clous, quelqus coups d'une hache de pompier (qui est tenue dans le passage tout près, à côté de la porte de la vice-directrice) seraient suffisants pour permettre à tous les enfants qui couchent dans le dortoir de s'échapper facilement et sans danger, au cas où le feu leur couperait la retraite par l'escalier.

Une hache et 36 seaux à incendie sont toujours tenus prêts, et tous les soirs on remplit d'eau un certain nombre des seaux.

Les élèves sont pleines de ressources, obéissantes et bien disciplinées, et plus d'une fois déjà elles ont prêté une aide acceptable dans des incendies qui ont éclaté dans les environs.

En temps de sécheresse on guette avec soin les feux que peuvent allumer les locomotives du chemin de fer, et ces feux sont promptement éteints.

Pour se protéger davantage contre les feux de montagne, on tient une bande de terre soigneusement défrichée en arrière des bâtiments.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont entièrement chauffés par des poêles à bois et à charbon, dont les tuyaux aboutissent invariablement à des cheminées de brique. On s'éclaire avec des lampes à pétrole et de la chandelle. Règle générale, les pièces fréquentées par les enfants ne sont éclairées que par des lampes suspendues au plafond, ou fixées au mur par des porte-lumière.

Récréation.—Tous les jours, si le temps le permet, les élèves font une promenade d'une heure, à pied, sous la surveillance d'une religieuse. Quand les leçons et le travail leur en laissent le temps, et dans les intervallse spécialement réservés à la récréation, les élèves se tiennent constamment sur les spacieux terrain d'amusement, qui contient une escarpolette, un pavillon d'été, et une longue rangée de petits jardins, à moins qu'il ne fasse très mauvais, auquel cas elle se rabattent sur les jeux, la couture ou la lecture, dans leur grande salle de récréation.

Observations générales.—C'est avec beaucoup de satisfaction que le pensionnat compte aujourd'hui au nombre de ses pensionnaires trois petites filles d'anciennes élèves. La dernière arrivée est Tuchsia, dont la mère est venue à l'école trop tard dans la vie pour se distinguer dans l'ortographe, et pourtant y est restée assez longtemps pour apprécier confusément l'inestimable valeur de la bonté, comme on le verra par la pathétique petite lettre suivante confiant son enfant à la garde de la vieille école : " Je vous enfoie ma betite fille, barceque je suis mourante. Brenez-en soin, et faites-là ponne." (*I sent my little girl to you, pecause I am dying. Dake care of her, make her to be goot.*)

La distribution des prix a eu lieu en juin cette année ; l'évêque du diocèse, incapable d'y venir lui-même, s'y est fait représenter par l'archidiacre Pentreath, avec instruction de distribuer les prix en son nom.

La grande salle de classe était encombrée de monde, l'auditoire applaudissant avec enthousiasme à chaque item du programme. Les étrangers, qui n'avaient pas d'idée de ce qu'était une école indienne, furent étonnés et ravis des connaissances de nos élèves, ainsi que de l'ordre et de la discipline qui s'accusaient dans tout.

Les prix furent ensuite distribués. Ces prix n'étaient pas seulement pour le travail en classe, mais embrassaient des sujets comme la couture, les travaux domestiques, le blanchissage du linge, la fabrication du pain et l'habitude de se lever matin. Il y avait aussi une belle médaille d'argent pour bonne couduite.

En outre, l'archidiacre présenta une médaille d'or pour l'instruction religieuse.

Pendant l'année le surintendant des Affaires des Sauvages pour la province de la Colombie-Britannique a visité le pensionnat une fois, et l'agent du département des Affaires des Sauvages, M. Frank Devlin, trois fois.

J'ai, etc.,

AMY, SŒUR SUPERIEURE, *C.A.H.*,
Directrice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE,
ALERT-BAY, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de l'école industrielle d'Alert-Bay, avec un inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat et placées sous mon contrôle, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—L'école industrielle d'Alert-Bay est salubrement située sur une élévation, à l'extrémité ouest de la baie de l'Alerte, et commande une très agréable vue vers la mer, avec cela qu'elle est abritée contre les vents du nord. L'établissement se trouve sur sa propre réserve de la Baie-de-l'Alerte. L'adresse postale est: Alert-Bay, Colombie-Britannique.

Terre.—Il y a 410 acres de terre qui sont une dépendance de l'école. Le sol, pour la plus grande partie, se compose de gravier et est couvert d'un bois épais. Défriché et ensemencé d'herbe, il serait plus propre à faire un pâturage qu'à toute autre chose.

Bâtiments.—La maison d'école est en bois, de 60 x 40 pieds, construite solidement et avec goût. Ses murs sont enduits de mortier et les chambres sont claires, aérées et hautes. Annexée au bâtiment principal est une aile de 54 x 18 pieds, comprenant atelier et salle de récréation. Les bâtiments extérieurs sont une buanderie, un toit à vaches, un caveau à légumes, un poulailler avec enclos, un grand bûcher de 60 x 30 pieds construit par les élèves, et un cottage pour le maître-ouvrier, à quelques verges de l'école industrielle.

Logement.—Il y a ample logement pour vingt-cinq élèves, le directeur, la directrice et un instituteur. L'on pourrait facilement convertir un grand grenier au sommet du bâtiment en une autre chambre à coucher confortable ou de plus petites chambres à coucher.

Présence.—Le nombre des élèves inscrits aux registres est vingt-six garçons et dix filles.

Travail de classe.—Le travail en classe a été à la fois satisfaisant et encourageant. Les garçons et les filles reçoivent leurs leçons dans de bâtiments séparés ; Mme Hall enseigne admirablement aux filles à l'école du village.

Voici la classification des élèves:—

	Elèves.
Classe I	6
" II	10
" III	10
" IV	6
" V	4
	36

Conduite.—La conduite des élèves a été satisfaisante.

Ferme et jardin.—Les garçons ont pris soin du parterre de fleurs de 56 x 54 pieds, et l'on a assigné à chacun d'eux un petit morceau de terre de l'autre côté du bâtiment, donnant à chacun des graines de semence. La plupart des garçons ont porté un grand intérêt à leur propre lot.

Dans le potager la récolte de pommes de terre a été bonne, si l'on tient compte de la mauvaise qualité du sol, il en a été de même des légumes en général. Les groseilliers ont rapporté quelques livres de groseilles.

Service d'eau.—L'eau pour la maison s'obtient d'un puits qui se trouve tout près. Les garçons pompent l'eau chaque jour dans un grand réservoir que l'on nettoie souvent.

Protection contre les incendies.—Quatre extincteurs chimiques, des haches et seaux sont toujours placés à des endroits d'accès facile. De même, l'on a un boyau à incendie de cent pieds de longueur toujours prêt à servir. L'on fait faire aux élèves les exercices au cas d'incendie, conformément aux instructions du département.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé au moyen de poêles ordinaires. Les cheminées et conduites sont toujours propres.

Eclairage.—On emploie les lampes à pétrole ordinaire suspendues.

Récréation.—Les élèves ont congé le samedi après-midi, et des récréations de deux à trois heures chaque jour. Les garçons jouent le ballon et aiment beaucoup ce jeu. Ils s'amusent constamment à divers sports comme courir, nager, canoter et sauter. A l'intérieur ils jouent des échecs, le croquet de salon, et font du dessin. On a pour les petits garçons abondance de livres d'images et de jouets. Les filles ont des poupées, le jeu de crokinole, ainsi que des livres et gravures.

Travaux industriels.—Tous les élèves aident aux travaux du ménage en général ainsi qu'au blanchissage, et sont fiers d'accomplir leur travail comme il faut.

Atelier du menuisier.—Dix garçons ont reçu des cours réguliers d'instruction à l'atelier du menuisier ; ils ont aussi appris le construction de maisons. On leur a enseigné également à peinturer, et ils ont eux-mêmes peinturé la maison de l'agent et y ont posé du papier-tenture.

Instruction religieuse.—Les élèves assistent aux prières du matin et du soir au réfectoire, et chaque classe reçoit tous les jours une leçon sur les Ecritures Saintes. Ils vont aussi aux exercices divins le dimanche, matin et soir, et l'on fait l'école du dimanche dans l'après-midi. Il y a exercice le mercredi soir, et le samedi les élèves plus âgés assistent à la prière. On enseigne constamment aux élèves la nécessité et les avantages de la propreté comme de la pureté d'esprit et de corps.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne. Les arrangements sanitaires sont satisfaisants. Un bon drain emporte à la mer l'eau de la cuisine, chambre de bain, de lavoir et de la buanderie. Les planchers sont lavés régulièrement et l'on emploie des désinfectants. Grand soin est pris de la ventilation.

Observations.—Mlle Carleton, la directrice de la division des filles, a obtenu un congé, et Mlle Loxton Edwrds la remplace d'une manière admirable. M. Halliday, l'instructeur des métiers, a été d'une grande aide pour l'enseignement des garçons à l'école du dimanche.

L'agent des sauvages Pidcock a fait ses visites ordinaires aux institutrices et nous lui devons pour cela des remerciements.

J'ai, etc.,

A. W. CORKER,

Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
INSTITUT D'INDUSTRIE DE COQUALEETZA,
CHILLIWACK, B. P. DE SARDIS, 9 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Notre institut n'est pas placé sur une réserve, mais il est situé du côté sud de la rivière Fraser, dans la meilleure partie de la vallée Chilliwack, renommée

comme le jardin de la Colombie-Britannique, à trois milles de la ville de Chilliwack, que l'on atteint par les steamers du service régulier de New-Westminster ou par les trains quotidiens du Pacifique Canadien jusqu'à la station de Harrison, puis de là à Chilliwack par un petit steamer et la diligence.

Terrain.—La terre occupée par l'institut appartient à la Société des missions de l'Eglise méthodiste, et a à peu près quatre-vingt-dix acres. Vingt acres environ se composent de pâturages et l'on ensemence le restant. Le sol est de la plus belle qualité et convient également bien à la production du foin, du grain et des racines. La rivière Lucucuck traverse cette terre, donnant abondance d'excellente eau pour les hommes et les bêtes. Notre terrain comprend partie des lots trente-huit et deux cent soixante-dix-neuf, groupe deux, dans le district de New-Westminster, et se trouve dans les limites de la municipalité de Chilliwack.

Bâtiments.—Ils sont comme suit:—

(1.) Le corps de logis, en briques, à trois étages, contient la classe de la division ancienne, les réfectoires, les dortoirs des garçons et des filles, les chambres des membres du personnel et de la famille du directeur, la salle de couture, la cuisine, des dépenses, lavoirs et salles de récréation.

(2.) Le bâtiment du jardin de l'enfance, dans lequel on garde aussi les instruments du corps de musique et où le corps de musique va s'exercer et prendre des leçons.

(3.) Un cottage en charpente à un étage, que l'instructeur d'agriculture et sa famille occupent.

(4.) Un bâtiment en charpente contenant l'atelier de cordonnerie, de menuiserie, un hangar à bois, une serre à légumes revêtue de briques, une pièce pour conserver la farine et une sècherie.

(5.) Deux vastes granges.

(6.) Un grenier.

(7.) Une remise à voitures et instruments aratoires.

(8.) Les autres plus petits bâtiments comprennent: deux remises contenant de grands réservoirs, l'un pour l'eau de pluie employé à la buanderie, l'autre pour l'eau des fins domestiques, un poulailler, une boulangerie et une porcherie.

Logement.—Le bâtiment est aménagé de façon à loger cent élèves, et il y a huit chambres qu'occupent des membres du personnel, à part des cinq chambres servant au directeur et à sa famille.

Présence.—Cent quinze élèves ont assité à l'école durant une période plus ou moins longue ; la moyenne a été de quatre-vingt-huit. Trente-deux ont été admis, vingt-trois renvoyés et un est mort. Présence actuelle quatre-vingt-onze, dont cinquante-six garçons et trente-cinq filles.

Travail de classe.—Malgré que plus d'un tiers de ceux qui fréquentent aujourd'hui l'école se compose de nouveaux élèves, admis durant l'année, le progrès des enfants dans leurs études nous a donné grande satisfaction. Nous n'avons jamais eu d'élèves plus désireux d'apprendre, aussi leur avancement a été très remarquable. La classification est comme suit :—

	Elèves.
Classe I	25
" II	9
" III	29
" IV	23
" V	7
" VI	22
Total	115

Huit des filles ont reçu durant l'année des leçons de musique, ayant montré des aptitudes spéciales pour cet art. Trois ont fait tant de progrès même, qu'elles ont pu

toucher l'orgue pendant les offices religieux. Plusieurs des garçons et des filles ont aussi reçu un enseignement spécial de chant. Dans les exercices du soir qui se font à l'institut le dimanche, les garçons et les filles, au nombre de sept, aidés de plusieurs des institutrices, forment un chœur, dont le chant sacré est fort goûté par le grand nombre de personnes du voisinage qui suivent régulièrement l'office.

Notre institut a donné un lever au cours des séances d'une convention provinciale de l'Union de Tempérance des Femmes Chrétiennes tenu à Chilliwack en septembre dernier, en sorte que les délégués présents, de toutes les parties de la province, et s'intéressant à toutes sortes d'œuvres chrétiennes, ont pu voir et juger le travail que nous poursuivons pour l'avantage de la race sauvage. Nous leur avons montré tous les différents ouvrages des enfants, et la plupart des visiteurs ont été fort agréablement surpris de leur avancement dans le chant, la musique, l'exercice des haltères, etc.

Ferme et jardin.—Au commencement de la dernière saison la récolte promettait d'être extraordinairement bonne, et le résultat de la culture aurait été certainement très satisfaisant sans la malheureuse plaie des chenilles qui ont fait tant de dégâts, détruisant absolument des champs entiers de grains et de racines. Les pois, pommes de terre, carottes, navets et choux ainsi que les oignons ont été presque entièrement perdus. Notre foin et grain n'a cependant pas souffert. Nous avons récolté à peu près cent quarante tonnes de foin, quinze tonnes d'avoine, cinq de blé et une tonne et demie d'orge.

Industries enseignées.—L'on enseigne à tous nos garçons les divers genres de travaux de la ferme, à mesure qu'ils sont en état d'y prendre part. Les plus petits garçons apprennent à faire les travaux moins pénibles et avancent pas à pas jusqu'à ce qu'ils puisent conduire un attelage et s'acquitter avec toute l'habileté d'une longue pratique et avec promptitude tout le travail de la ferme. Quand ils en sont rendus là, ils peuvent alors être renvoyés de l'institut et trouver de l'emploi rémunérateur ailleurs. Quatre des garçons apprennent le métier de cordonnier. Leur progrès est très satisfaisant pour leur instructeur et agréable pour eux-mêmes. Tous les garçons de même que les filles apprennent à faire toutes sortes de travaux de ménage. Plusieurs deviennent très habiles à se servir des outils du menuisier et aident considérablement à la construction des bâtiments que l'on doit ériger de temps à autre, ainsi que des clôtures et autres améliorations nécessaires. D'autres garçons montrent une disposition spéciale pour le jardinage. Nous sommes heureux de noter et d'encourager ces aptitudes spéciales. L'on enseigne aux filles toutes les espèces de travaux du ménage, commençant par le soin des chambres et le lavage des planchers, puis le travail à la buanderie et ensuite la couture, le tricotage, le raccommodage et l'usage de la machine à coudre et les ouvrages de fantaisie. Elles travaillent encore à la cuisine, font le pain, le beurre, en un mot tout ce qu'il faut ordinairement faire à la maison. Le succès remporté par nos garçons et filles aux expositions municipales et provinciales, et les prix qui leur ont été décernés témoignent de ce que nous faisons pour leur enseigner tous les travaux industriels, ainsi que de la capacité et diligence des élèves à recevoir cette instruction.

Enseignement moral et religieux.—Les fruits de cet enseignement se manifestent d'une façon satisfaisante parmi nombre des élèves qui sont avec nous depuis longtemps. Nous nous en réjouissons grandement. Les services du matin et du soir sont pour l'école entière, il y a école le dimanche après-midi, et l'on visite aussi l'église sauvage du voisinage. Le soir, comme je l'ai déjà dit, les exercices ont lieu à l'institut. Il y a un exercice religieux pour les plus grands le mardi soir de chaque semaine, et la prière le jeudi soir. Ce sont les moyens réguliers d'instruction religieuse que l'on emploie. Ces moyens comprennent l'enseignement moral, le seul fondement d'un caractère moral vrai et fort.

Santé et condition sanitaire.—A tout prendre, la santé des élèves a été bonne. Une petite fille est morte d'une pleurésie et un des petits garçons a pris un rhpme

résultant en pneumonie qui s'est compliquée de la fièvre typhoïde. Après une longue maladie très cruelle, où l'on a désespéré de sa vie, il s'est heureusement rétabli et il jouit maintenant d'une très bonne santé. Bien que l'on prenne le plus grand soin pour empêcher l'admission d'enfants qui ne seraient pas très bien portants, cependant il arrivera que quelques-uns tombent gravement malades, découvrant la présence de quelque infection héréditaire et mettant en grand risque une vie précieuse. Toutefois, il est plus que probable, grâce au soin que l'on prend à conserver les meilleurs conditions sanitaires possibles, que la mortalité parmi les élèves n'est pas aussi considérable qu'elle le serait parmi les mêmes enfants s'ils étaient demeurés chez eux au milieu des conditions peu sanitaires de la réserve et du campement.

Service d'eau.—La rivière Lucucuck, qui traverse la terre de l'institut et est grossie par l'eau de neige des montagnes, traversant une couche de gravier pour jaillir ensuite du terrain à un demi-mille de distance, constitue la source de notre approvisionnement. Ce cours d'eau ne s'assèche point, l'eau est claire et courante, et bien que fortement imprégnée de fer, est certainemnt salubre et assez abondante pour approvisionner une cité de plusieurs milliers d'habitants.

Protection contre le feu.—Nous comptons pour quelque chose au point de vue de la protection contre le feu, que notre institut (qui loge au delà de cent personnes) soit bâti de briques. Les fenêtres des dortoirs sont munies d'appareils de sauvetage, l'on garde des barils d'eau dans les corridors d'en haut et des seaux pour usage exclusifs en cas de feu et que l'on peut employer à l'instant. Nous avons aussi des extincteurs chimiques Carr et des haches que le département nous a fournis. Dans le cours de l'année on a creusé un nouveau puits comme sûreté additionnelle au cas de feu, on l'a muni d'une pompe avec boyau, puis l'on a de plus organisé un corps de pompiers qui s'exerce souvent afin d'acquérir de la valeur.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment est chauffé à l'air chaud par deux fournaises du système Smead-Dowd. Le combustible employé est le bois, dont nous consumons environ trois cents cordes par année pour la cuisine, le blanchissage et le chauffage. Pour nous éclairer nous nous servons encore de pétrole, ce qui ne donne pas entière satisfaction. Impossible d'avoir le gaz non plus que l'électricité; le gaz acétylène est peut-être la lumière de l'avenir dans les endroits éloignés des cités ayant un système d'éclairage; nous avons demandé une estimation de son coût et tous les renseignements possibles concernant son emploi, mais nous n'avons pas encore jugé à propos de l'adopter.

Récréation.—L'on a eu le soin, dans les dispositions prises pour l'étude et le travail du jour de réserver à chaque enfant d'amples occasions de récréation, ce que nous considérons aussi important que l'étude et aussi nécessaire que la nourriture ; aussi nécessaire pour la santé que la nourriture et aussi important pour l'étude que les livres, et c'est merveilleux de voir comme tous les garçons et filles en santé—grands et petits—sont disposés à se récréer. Ni les garçons ni les filles ne se soucient de s'amuser à des jeux d'intérieur lorsque le temps leur permet de sortir, et bien qu'on possède des jeux des différentes sortes pour les longues soirées quand les jours sont courts peu s'en occupent. En réalité la plupart des élèves sont portés à passer leur temps à l'intérieur à faire la lecture plutôt qu'à jouer. Aussi nous cherchons à avoir de bons livres. Au dehors le jeu le plus populaire est celui du ballon, dont on ne se fatigue pas. L'intérêt qu'il porte à ce jeu a encore été augmenté par les parties amicales entre le parti ancien de l'institut et le parti de Chilliwack, à la suite du défi porté par ce dernier. Le résultat des deux parties jouées a été de laisser les lauriers à nos garçons, un peu au chagrin, il faut l'avouer, de leurs adversaires. Dans les lettres mensuelles que les élèves ont écrites à leurs parents, après ces parties de jeu, ces événements formaient le principal thème des nouvelles. Le corps de musique, et lui seulement, partage les honneurs de l'heure de récréation avec le jeu de ballon. Les élèves s'intéressent aussi plus fortement au corps de musique depuis qu'on l'invite aux réunions de société dans le voisinage. Dans le cours de la dernière saison il n'y a

pas eu une seule réunion dans tout le pays environnant à laquelle on n'avait pas invité notre corps de musique pour y jouer.

Observations.—Plusieurs des élèves qui étaient ici depuis longtemps ont été renvoyés durant l'année. L'on nous fait de bons rapports à leur sujet, et déjà quelques-uns sont revenus visiter la maison qui avait été si longtemps la leur, et l'est encore plus que toute autre sur terre. Nous rencontrons très souvent nos ex-élèves et nous sommes heureux d'apprendre qu'un si grand nombre réussissent et se sont acquis la réputation de bien faire le travail auquel ils s'occupent. Ils gagnent de bons gages et jouissent de la confiance de leurs patrons.

J'ai, etc.,

JOSEPH HALL,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INDUSTRIE DE KAMLOOPS,
KAMLOOPS, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—L'école industrielle de Kamloops est située au pied de la Montagne de Saint-Paul, sur le bord nord de la rivière Thompson-sud. Elle se trouve dans le voisinage immédiat de la réserve de Kamloops, et à environ deux milles de la ville de Kamloops, qui est un point de division du chemin de fer Canadien du Pacifique. Ayant des collines pour fond et de beaux bouquets d'arbres le long des deux rives, la situation de l'école est très agréable au printemps et en été.

Terrain.—L'étendue de terre appartenant à l'école comprend trois cent vingt acres que les sauvages Kamloops ont cédées pour les fins d'une école industrielle. Quinze acres à peu près ont été converties en champs, jardin et verger; le reste, qui se compose de collines sablonneuses et de terres accidentées, n'est propre qu'au pâturage. Il n'y a peu d'herbe naturelle que l'on puisse couper pour du foin, et il n'existe pas non plus de bois pour combustible.

Bâtiments.—Le corps de logis contient à l'étage du rez-de-chaussée le parloir, le bureau, le réfectoire, la cuisine et la buanderie, ainsi que quatre chambres de bain et un four. Le deuxième étage est occupé par un dortoir pour les filles, la salle de classe des filles et la chapelle. A la droite se trouve la maison des filles, contenant la salle de couture et la salle de récréation, le dortoir et des chambres à coucher pour les sœurs. Au nord, à environ cent pieds du corps de logis, est l'asile des garçons, qui renferme les magasins, les salles de récréation, le dortoir et la classe—de plus deux chambres à coucher pour les employés. Les dépendances se composent des ateliers du menuisier et du cordonnier, de deux écuries et d'une grange, d'une cave, glacière, d'un cottage à trois chambres pour les employésè de la maison d'été des filles, de la tour du moulin à vent et d'une tour-réservoir.

Tous ces bâtiments sont tenus en bon état, mais il faudrait renouveler le plancher de la cuisine et peinturer de nouveau certaines parties du corps de logis. On a construit au commencement du printemps un nouveau poulailler de 10 x 12 pieds avec enclos en treillis. L'addition à la maison des filles, qui consiste en une grande salle de récréation et un dortoir de 34 x 22 pieds, n'est pas encore terminée, mais elle pourra être bientôt occupée.

Logement.—L'école peut facilement loger soixante élèves et sept employés.

Présence.—A la fin de l'année il y avait à l'école vingt-sept garçons et vingt-sept filles, mais la présence moyenne, par suite de l'absence inévitable de quelques élèves durant l'année, n'a été à peu près que de cinquante. Trois garçons ont été régulièrement renvoyés par le département, et l'on a admis huit nouveaux élèves.

Travail de classe.—Les heures de classe pour les garçons étaient, le matin, de neuf heures moins le quart à midi, chaque jour de semaine, le samedi excepté; dans l'après-midi, de cinq heures moins un quart à six heures et un quart. L'instituteur est très capable et zélé; il mérite qu'on le félicite de l'avancement des élèves.

Les filles, sous la bonne direction de sœur M. Paula, ont aussi fait des progrès satisfaisants ; elles ont fréquenté l'école de deux à cinq heures l'après-midi, et ont fait une demi-heure d'étude le soir. Le programme des études préparé par le département est suivi d'aussi près que possible.

A la fin de l'année les élèves étaient classés comme suit :

	Elèves.
Classe I	7
" II	1
" III	15
" IV	8
" V	16
" VI	7

Ferme et jardin.—Les grands obstacles à la culture et au jardinage sont la rareté des bonnes terres, la difficulté d'obtenir de l'eau pour l'irrigation, et les inondations périodiques de la réserve Thompson. Le jardin, qui se compose maintenant de quatre acres, est protégé par une chaussée solide, qui sert en même temps de chemin aux voitures. L'année dernière, la production a suffi aux besoins de l'institution; mais la récolte sera cette année très légère. Il y a eu très peu de neige durant l'hiver, et pas de pluie du tout au printemps. Le sol était si sec à l'époque des semailles, que la plus grande partie des graines n'ont pu germer. Le moulin à vent, qui fournissait une partie de l'eau employée à l'irrigation, a été renversé par un coup de vent et il a fallu du temps pour en acheter et ériger un nouveau. L'on a commandé au commencement du printemps une machine Myers et pompes Low Down combinées pour les fins de l'irrigation, mais le transport de ces appareils a été retardé et on n'a pu s'en servir qu'à la fin de mai. La saison était fort avancée lorsque nous avons pu nous procurer de l'eau du fossé d'irrigation des sauvages. L'extrême sécheresse du printemps a été suivie d'un temps froid en juin, et la croissance a été en conséquence si lente que les fèves, les tomates et le maïs ne mûrireront probablement pas.

Un tiers des pommes de terre n'ont point germé, les carottes, oignons et rabioles ont presque complètement manqué. Les framboises abondent et les vignes portent beaucoup de raisins. Les pommiers, poiriers et pruniers avaient belle apparence au printemps, mais les corneilles ont dévasté le verger et il ne reste que très peu de fruits.

La récolte d'alfalfa est bonne, comme d'habitude, mais le reste de la récolte de foin, comprenant l'avoine et le blé ensemencés pour le fourrage, a manqué.

Dans le moment notre troupeau consiste de quatre chevaux, trois vaches à lait, deux vaches qui vêleront à l'automne, deux génisses d'un an et trois veaux.

Lorsque les garçons ne sont pas occupés aux ateliers ils travaillent aux champs ou dans le jardin; ils traient les vaches et soignent les animaux à tour de rôle.

Industries enseignées.—*Menuiserie.*—Douze garçons ont plus ou moins appris ce métier; quelques-uns ont fait d'excellents progrès. Ce sont ces garçons qui ont construit le nouveau poulailler, presque complété l'addition à la maison des filles, renouvelé les drains, agrandi le hangar à bois, aidé à construire le nouveau moulin à vent, ainsi que fait beaucoup de l'ouvrage au réservoir et à la machine. Ils ont aussi été employés quelques jours sur la réserve voisine dans l'agrandissement de l'église.

Peinturage.—Trois garçons ont peinturé la salle de récréation, la classe, le lavoir et le passage,—l'ouvrage a été bien fait.

Cordonnerie.—Comme l'on n'a pu engager d'instructeur pour l'atelier de cordonnerie, un des vieux apprentis a été chargé d'enseigner à cinq garçons à réparer les chaussures. Règle générale, ces derniers ont bien fait tout le travail nécessaire à cet égard.

Travaux des filles.—Les filles, sous la surveillance des sœurs de Sainte-Anne, font la cuisine, le pain et le blanchissage, et elles apprennent tous les différents travaux du ménage. On leur enseigne la couture à la main et à la machine, comment faire les ouvrages à l'aiguille ordinaire et de fantaisie, le crochet ainsi que la dentelle et les fleurs artificielles. Les filles ont confectionné toutes leurs robes ainsi que leurs vêtements et des chemises et pantalons pour les garçons. Lors de la dernière exposition tenue à Kamloops un prix spécial pour la meilleure collection d'ouvrages de filles leur a été accordé, et une natte qu'elles avaient faite a obtenu le premier prix.

Enseignement moral et religieux.—L'éducation morale de l'enfant sauvage est la plus importante et la plus difficile; il faut un enseignement constant de la nécessité et des avantages de la propreté et de la pureté de corps et d'esprit, de l'honnêteté, de la probité et de l'empire sur soi-même. Mais pour donner de la valeur à l'enseignement, il faut exercer une surveillance constante sur les enfants, non pas tant pour leur enlever toutes les occasions de faire le mal mais plutôt pour tourner leur propre volonté vers l'accomplissement fidèle de leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes. La correction, dûment infligée, d'une infraction aux règles de la moralité a souvent plus d'effet que les longues exhortations pour former leur caractère. On a adopté un système de marquer les fautes commises, et une fois par jour au moins, l'on attire publiquement l'attention sur ces fautes; ceux qui font mal sont réprimandés, et si on le juge nécessaire, punis. Le mode ordinaire de punition consiste à faire faire aux enfants quelque travail supplémentaire durant les heures de récréation. Le moyen le plus efficace d'encourager la conduite morale des enfants c'est de leur bien enseigner les vérités de la religion et la pratique de la vertu chrétienne. Dans ce but on donne chaque jour une instruction religieuse pendant une demi-heure. Les prières du matin et du soir sont faites en commun. Le dimanche les élèves se réunissent trois fois à la chapelle, et l'on consacre une heure à chanter des hymnes sacrés et à donner des explications sur les Saints Evangiles.

Santé et condition sanitaire.—Je regrette d'avoir à enregistrer la mort d'une de nos plus brillantes élèves. Elle est morte à l'école, le 10 décembre, après une maladie de trois semaines, au cours de laquelle elle a reçu presque chaque jour la visite du Dr Wade, et a été soignée avec le plus grand dévouement par les sœurs et ses compagnes. Sa maladie était d'abord la pleurésie, mais elle se rétablissait à peine qu'elle a été prise d'une fièvre rhumatismale qui l'a emportée. Une autre fille s'est blessée au pied et elle n'a pu durant trois mois s'acquitter de la routine de l'école. Sauf cela, la santé des élèves a été excellente, et tous les visiteurs remarquent leur bonne apparence sous ce rapport.

La condition sanitaire est bonne. L'on a renouvelé et perfectionné l'égout. La ventilation se fait au moyen de fenêtres et on y porte beaucoup de soin. Dans la classe des garçons le châssis inférieur est soulevé et l'espace au-dessous est rempli par un morceau de planche, et l'air frais pénètre à travers l'espace laissé libre entre la partie d'en haut du châssis inférieur. Les cabinets des garçons se composent de boîtes en planches minces que l'on enlève chaque semaine pour les vider. On emploie comme désinfectants la lessive, le phényle et la chlorure de chaux.

Service d'eau.—L'eau pour la maison s'obtient d'un puits creusé près de la rivière. La pompe fonctionne par une force d'un cheval, et l'on garde l'eau dans un réservoir placé près de la buanderie. Le réservoir est revêtu à l'intérieur de tôle galvanisée et entouré de sciure de bois. L'eau se conserve ainsi fraîche et pure de toute souillure.

Protection contre les incendies.—Les appareils contre l'incendie sont comme suit:

1 Quatre extincteurs chimiques fournis par le département.

2. Deux haches de pompiers, que le département a également fournies.

3. Trois fortes échelles fixées permanemment aux bâtiments ; trois autres longues échelles et quelques-unes plus petites sont gardées à proximité des bâtiments, les petites pouvant servir à l'intérieur de la maison au cas de nécessité.

4. Un ou deux seaux pleins d'eau sont gardés dans les chambres où il y a un poêle. Il y a six seaux à incendie dans le bâtiment des garçons, outre un certain nombre d'autres que l'on emploie à d'autres fins. Dans la buanderie il y a toujours une douzaine de seaux ou plus disponibles.

5. Il y a près de la buanderie un réservoir d'une capacité de dix-huit cent gallons, avec deux robinets, mais comme la pression n'est pas suffisante on ne peut se servir de boyaux et l'eau devrait être charriée dans des seaux. On a construit l'année dernière un autre réservoir d'une capacité d'à peu près douze cents gallons sur une tour aussi haute que le plus haut bâtiment. Ce réservoir est rempli avec l'eau du puits creusé près de la rivière au moyen d'une pompe foulante. Le boyau attaché à ce réservoir a un pouce et un quart et peut être raccordé à chacun des trois tuyaux de conduite placés l'un près du bâtiment des garçons, l'autre près de la cuisine et le troisième au pied de la tour. Les garçons s'exercent au fonctionnement du boyau à incendie, et à un moment d'avis l'on pourrait diriger un filet d'eau vers toute partie des tois ou bâtiments. Mais je regrette de dire que l'on n'a pu se servir de l'eau pendant les temps froids de l'hiver dernier, malgré que le réservoir paraît être bien protégé contre la gelée par plusieurs doubles de papier goudronné; afin d'empêcher que la chose se renouvelle il faudra placer un poêle dans la tour.

Chauffage et éclairage.—On ne se sert que des poêles ordinaires pour le chauffage, et le pétrole est le seul moyen d'éclairage.

Récréation.—Les élèves ont une demi-heure de récréation le matin, une demi-heure à midi, et de six heures et demie le soir jusqu'à l'heure du coucher. Les principaux sports à l'extérieur sont le jeu de balle en été et le patin l'hiver. Le corps de musique offre une récréation sous une autre forme; un des élèves est le chef de la musique.

Les filles s'amusent aux jeux ordinaires de leur sexe; quelques-unes aiment beaucoup la lecture. Les dimanches et jours de congé les promenades à pied et en voiture et les excursions sont à l'ordre du jour. Mais le plus grand plaisir des élèves est d'écouter le gramophone.

Observations générales.—Je ne puis clore le présent rapport sans exprimer ma gratitude à M. Vowell, le surintendant des sauvages, pour sa bienveillance et l'intérêt qu'il a porté au bien-être de cette institution. Nous avons eu le plaisir d'avoir trois fois sa visite cette année. Il m'est aussi très agréable de remercier M. Irwin, l'agent des sauvages, qui nous a donné son aide chaque fois que la chose a été nécessaire. Je mentionnerai encore la visite du révérend Père Lacombe, le grand missionnaire du Nord-Ouest, qui a été enchanté de l'apparence de santé des enfants.

Je demeure, etc.,

ALPH. M. CARION,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY,
BUREAU DE POSTE DE SAINT-EUGÈNE, 1er juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est agréablement située sur la réserve de Sainte-Marie et à environ cinq milles de Cranbrook, le dépôt du chemin de fer le plus rapproché d'ici.

Terre.—Le terrain qui dépend de l'école et qui est la propriété du département a vingt acres. De plus, nous avons affermé cent vingt acres afin que les enfants puissent recevoir une instruction plus complète en agriculture, connaissance que l'on considère l'une des plus importantes de leur éducation.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments occupés par le personnel et les élèves. Ces bâtiments sont séparés et tenus en bon état. La structure principale consiste en un vestibule, bureau, parloir des enfants, réfectoire du personnel, cuisine, dépense, classe des filles, contenant cinq fenêtres, et dortoir des employés qui n'ont aucune surveillance à exercer sur les enfants en dehors des heures régulières. A la droite est située l'asile des filles, divisée par des cloisons en salle de récréation et chambre de couture, réfectoire, lavoir et dortoir. Le printemps dernier on a peinturé le dortoir, renouvelé la literie et fait plusieurs autres menues améliorations. L'asile des garçons est située à gauche du corps principal. Bien qu'il soit plus grand il a été construit d'après le même plan que celui des filles, sauf que la classe est attenante à la salle de récréation et que le dortoir est divisé en deux, une partie sert aux grands, sous la surveillance du contremaître, l'autre est occupée par les petits et leur surveillant. Les bâtiments environnants qui ajoutent à la beauté de la place sont distribués avec symétrie afin de faciliter les travaux ou métiers des différentes divisions. Ces bâtiments sont comme suit: du côté des filles, la buanderie, la boulangerie et le magasin. En arrière du corps du logis se touvent la laiterie et la glacière, et tout près la maison où l'on conserve la viande ainsi que l'habitation du contremaître. Du côté des garçons il y a l'atelier de cordonnerie, l'atelier du menuisier, la remise aux instruments aratoires, les granges, écuries et autres bâtiments de même nature.

Logement.—On peut loger soixante enfants et dix membres du personnel.

Présence à l'école.—La présence moyenne durant l'année a été de cinquante-quatre.

Travail de classe.—Le système de demi-journée est en vigueur et les heures de classe pour les garçons sont de 8.15 a.m. à 11.15 a.m., et pour les filles de 1 p.m. à 4 p.m. On se donne beaucoup de peine pour expliquer les leçons aux élèves, et l'on fait particulièrement attention à ce qu'ils utilisent bien leur temps en classe. Somme toute, le progrès a été très satisfaisant. On s'en tient au programme des études autorisé par le département. Les élèves sont classés comme suit:—

	Elèves.
Classe I	8
" II	8
" III	15
" IV	10
" V	10
" VI	2
	53

Ferme et jardin.—Les garçons reçoivent des leçons de culture et de jardinage, travaillent tous les jours aux champs et au jardin sous la direction du contremaître. Il y a dans les deux jardins des arbres fruitiers, des groseilliers et gadeliers, et dans l'un d'eux l'on cultive divers légumes comme carottes, oignons, navets, choux, betteraves et panais. Les arbres fruitiers ne sont pas encore assez vieux pour porter des fruits, sauf dans le plus petit jardin, où l'on aura, d'après les apparences actuelles, des fruits en abondance. La récolte d'avoine promet beaucoup, et les pluies abondantes nous ont épargné beaucoup de travail.

Industries enseignées.—Le travail des garçons consiste principalement dans le jardinage, la culture et le défrichement ; ils scient et fendent le bois.

Menuiserie.—Les enfants ont cette année séparé les bâtiments, construit des clôtures et fait quelques meubles utiles.

Cordonnerie.—Nos cordonniers ont été constamment occupés à raccommoder les chaussures et harnais, ce qu'ils ont fait d'une façon recommandable.

Industries des filles.—Les filles apprennent à raccommoder les vêtements et à repriser, elles font aussi des robes et ouvrages de faitaisie. Chaque jour on leur donne des leçons de ménage et elles apprennent à faire la cuisine, le pain, ainsi qu'à nettoyer la maison, faire le blanchissage et le travail de la laiterie.

Instruction morale et religieuse.—Ceux qui s'intéressent au bien-être des enfants s'occupent soigneusement de leur instruction morale et religieuse à tous égards. Chaque jour il est consacré une demi-heure à leur expliquer la doctrine chrétienne; en outre il leur est donné nombre de courtes instructions afin de leur inculquer les principes d'honnêteté et de moralité.

Santé et condition sanitaire.—A tout prendre, la santé des enfants a été bonne et il n'y a eu durant l'année aucune maladie de nature grave. Des égouts souterrains enlèvent tout l'eau de la cuisine et de la buanderie, et l'on emploie les désinfectants chaque fois que cela est nécessaire. La ventilation est bonne et les bâtiments sont tenus proprement.

Service d'eau.— On obtient de l'eau en abondance des deux puits, l'un dans la cour de la cuisine et l'autre sur les terrains de jeux des garçons,. L'eau servant aux fins de l'irrigation est obtenue d'un cours d'eau de la montagne, d'où elle est transportée dans les jardins et champs par des fossés.

Protection contre le feu.—Tous les appareils à incendie sont en bon état. Trois extincteurs Carr, bordés intérieurement de verre, sont placés à des endroits commodes; il y a deux haches de pompiers, trois échelles, deux boyaux et douze seaux à incendie toujours prêts à servir. Chaque semaine l'on fait faire aux enfants les exercices en cas d'incendie.

Chauffage.—Nos maisons sont entièrement chauffées par des poêles à bois.

Récréation.—Les garçons ont une variété de jeux comme ceux du ballon, de la balle, et des marbres ; en été ils prennent des exercices de natation, font la pêche et vont à cheval, et en hiver ils glissent, patinent et s'amusent à l'intérieur à différents jeux. Le corps de musique continue toujours à être pour eux un passe-temps favori. On y a ajouté cinq petits garçons qui réussissent très bien. Cette année les garçons du corps de musique ont joué les jours de célébrations Victoria à Cranbrook. On a fait de grandes louanges de leur excellente musique ainsi que de leur bonne conduite. Les filles s'amusent dans leur propre cour au jeu de croquet, à la danse à la corde et autres jeux semblables. Elles passent les soirées d'hiver à jouer aux échecs, dominos, à lire des livres d'histoire, à faire de la musique et du chant.

Observations générales.—En terminant je désire dire comme je suis reconnaissant de l'intérêt porté à notre œuvre par M. A. W. Vowell, le surintendant des sauvages, qui dans ses lettres aux enfants a beaucoup contribué à leur avancement par ses bons avis.

Je veux aussi offrir mes remerciements à notre digne agent, M. Galbraith, qui a interrogé les enfants, lors de ces visites officielles régulières, et nous a donné une aide précieuse par son sincère encouragement et l'intérêt porté à notre école.

J'ai, etc.,

N. COCCOLA,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INDUSTRIE DE L'ILE KUPER,
BUREAU DE POSTE DE L'ILE KUPER, 15 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située dans la baie du Télégraphe, sur l'île Kuper, à environ cinq milles de la ville manufacturière de Chemainus, sur le chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo. La situation de l'école est très agréable, les environs et paysages étant très attrayants.

Terrain.—La terre à l'usage de l'institution forme partie de la réserve sauvage Pennalekut, sur l'île Kuper. Les sauvages Pennalekut ont cédé pour les fins de l'école une étendue de terre d'environ soixante-dix acres. Le terrain est plat ; le bois a été presque tout coupé, le sol est bon et cultivé, et sert en partie comme pâturage et en partie comme champs de foin et jardin à légumes.

Arbres.—Des arbres en grande variété ornent les environs des bâtiments et les terrains de jeux ; deux cents arbres fruitiers environ, bien que jeunes, promettent une abondante récolte.

Bâtiments.—Tous les bâtiments, au nombre de dix-sept, sont en excellent état. Les garçons et les filles occupent des bâtiments séparés.

1. Le bâtiment principal contient à l'étage du rez-de-chaussée le parloir, le bureau, le réfectoire des garçons, la cuisine, la dépense et le réfectoire des filles; au deuxième étage il y a la classe des filles, la salle de musique, la chapelle et deux chambres de réserve.

2. L'asile des filles contient, au premier étage, une salle de couture, une infirmerie pour les filles, un magasin, salle de récréation et boudoir, et au deuxième des dortoirs, chambres de bains et lingerie, ainsi que chambres pour la directrice, l'institutrice, la cuisinière et la directrice.

3. L'asile des garçons a à l'étage d'en bas l'infirmerie des garçons, le magasin aux provisions et vêtements, la salle du corps de musique et du professeur, le lavoir, la salle de récréation et la classe des garçons; à l'étage du haut le dortoir, la lingerie ainsi que des chambres à coucher pour le directeur, le contremaître et le cordonnier. Les dépendances sont comme suit :—

4. Boulangerie avec four perfectionné en briques.
5. Hangar à bois pour la boulangerie et la buanderie.
6. Buanderie contenant trois fournaises et chaudières.
7. Laiterie, avec aménagements modernes.
8. Hangar à bois pour la cuisine et la maison, et compartiments pour les outils et l'huile.
9. Pavillon des chaloupes, pouvant abriter quatre embarcations.
10. Gymnase; ce bâtiment sert également aux concerts et séances publiques.
11. Ateliers du menuisier et du cordonnier.

12. Hangar du bois de sciage.
13. Ecuries, porcherie et poulailler.
14. Grange et remise des instruments aratoires.

Depuis la date de mon dernier rapport on a construit les nouveaux bâtiments suivants :—

15. Sècherie de 30 x 20 pieds.
16. Addition de 54 x 20 pieds à la grange, avec appentis.
17. Réservois à l'eau de 10 x 10 pieds et 7 pieds de hauteur. Aussi trois cabinets à l'anglaise et chambres de bain pour les employés des dimensions respectives suivantes, 10 x 5 pieds, 7 x 5 pieds et 11 x 5 pieds.

Logement.—Il y a place pour loger à l'école soixante-quinze élèves et huit employés.

Présence.—La présence moyenne durant l'année a dépassé d'une fraction le chiffre 60.

Travail de classe.—Les heures de classe pour les garçons sont, le matin, de neuf heures à midi, et l'après-midi de 1.30 heures à 3, plus une heure d'étude le soir, de 7.30 à 8.30 heures. Les garçons qui apprennent un métier travaillent une demi-journée à leurs différents métiers et passent une demi-journée à l'école. Les filles ont de la classe le matin de neuf heures à midi, et de l'étude pendant une heure le soir. L'après-midi se passe à la salle de couture. Les garçons et les filles ont des classes séparées, dirigées chacune par un instituteur. Le progrès en classe a été satisfaisant.

A la fin de l'année les élèves étaient classés comme suit :—

	Elèves.
Classe I	8
" II	3
" III	16
" IV	12
" V	16
" VI	6
Total	61

Un total de soixante-un élèves se composant de trente-six garçons et de vingt-sept filles.

Ferme et jardin.—On enseigne aux garçons plus âgés la culture et le jardinage, tandis que les plus jeunes apprennent à prendre soin du parterre. Notre récolte de légumes, qui promettaient beaucoup l'année dernière, a été fort endommagée par les chenilles qui ont infesté la Colombie-Britannique et les Etats voisins. Cette année nous avons ensemencé à peu près cinq acres de pommes de terre et d'autres légumes.

Bétail.—Notre troupeau se compose actuellement d'une paire de bœufs, neuf vaches à lait, un taureau, cinq animaux d'un an, neuf jeunes veaux, neuf cochons et beaucoup de volailles.

Industries enseignées.—*Menuiserie.*—Six apprentis ont aidé le contremaître à construire une nouvelle sècherie, une addition à la grange et un nouveau cabinet à l'anglaise ; ils ont également fait les réparations nécessaires aux autres bâtiments.

Cordonnerie.—Les élèves qui apprennent ce métier portent un profond intérêt à leur ouvrage ; leur instructeur est très satisfait de leurs progrès. Toutes les chaussures pour l'école sont faites à la boutique et les apprentis s'occupent du raccommodage.

Peinturage.—Deux garçons ont peinturé tous les nouveaux bâtiments ainsi que repeinturé en partie l'intérieur de nos vieux bâtiments. Ils se sont acquittés de la chose d'une façon recommandable.

Boulangerie.—Les élèves plus âgés, sous la direction du cuisinier, approvisionnent l'institution d'un excellent pain.

Industries des filles.—Les filles étaient trs proprement et joliment mises, et elles ont fait les travaux du ménage avec un intérêt louable. On leur a enseigné l'art de tailler et d'ajuster les robes ainsi qu'à raccommoder, repriser et tricoter, et à coudre à la main et à la machine. Elles ont fait diverses sortes d'ouvrages de fantaisie qui ont été fort admirés par les visiteurs. Les filles font toutes leurs robes ainsi que les vêtements de dessous et les habits en grosse toile des garçons.

Outre ces industries, l'on a aussi enseigné aux plus âgées à faire le blanchissage, traire les vaches et préparer le beurre.

Instruction morale et religieuse.—Les élèves sont sous la surveillance constante de quelque membre du personnel. On a pris beaucoup de peine pour leur inculquer la plus haute idée de moralité. L'enseignement religieux a été donné tous les jours de 5 à 5.30 p.m., et les prières du matin et du soir ont été dites en commun.

Santé et condition sanitaire.—Je regrette d'avoir à faire rapport qu'un élève est mort à l'école et trois dans leurs familles durant l'année. Ces derniers étaient en congé à raison de maladie depuis longtemps. Une épidémie de parotidite s'est aussi déclarée à l'école, et tous les élèves presque en ont souffert plus ou moins ; il y a eu deux cas de pleurésie et deux de pneumonie ; les malades ont été soignés à l'école et se sont rétablis. La condition sanitaire, grâce à l'aide libérale du département, est maintenant aussi bonne qu'on le peut désirer. Les cabinets à l'anglaise et le système d'égout en tuyaux vitrifiés emporte tous les immondices de la buanderie et de la cuisine à la mer, au-dessous de l'étiage. Il ne reste jamais de saletés d'aucune sorte et toutes les chambres sont parfaitement ventilées.

Service d'eau.—Un creek, alimenté de sources naturelles, à proximité des bâtiments, fournit constamment une eau pure et fraîche. Cette eau est chassée dans le nouveau réservoir par un bélier hydraulique, puis de là distribuée dans tous les bâtiments.

Protection contre le feu.—On a exercé les élèves tous les quinze jours à faire usage de nos extincteurs, lesquels se composent de trois pompes à incendie Star, vingt seaux, cent pieds de boyau, deux haches de pompiers, des échelles sur tous les toits des bâtiments, et d'autres à des endroits commodes près des constructions. Il y a aussi à proximité de tous les principaux bâtiments des tuyaux de conduite auxquels on peut facilement raccorder le boyau. Des robinets auxquels s'adaptent facilement le boyau se trouvent dans tous les principaux appartements.

Chauffage et éclairage.—On ne se sert que des poêles ordinaires pour le chauffage, et les lampes à pétrole nous fournissent l'éclairage nécessaire.

Récréation.—Les principaux amusements au dehors pour les garçons comprennent les jeux de balle et de ballon, la natation, et les parties de canotage durant l'été. Les jeux à l'intérieur sont les échecs, les dames, le loto et les dominos. Ils aiment beaucoup les pratiques du corps de musique. Cet été notre corps de musique a de nouveau été invité par le comité de la célébration du 24 mai, à aller jouer à la cité de Victoria, et il a donné la plus grande satisfaction, je suis fier de le dire. Les filles s'amusent à se balancer, sauter et jouer à la balle, tandis qu'à l'intérieur elles ont les mêmes jeux que les garçons.

Observations générales.—Nous avons éprouvé une grande perte par la mort soudaine de notre contremaître, M. D. Gallant, qui est tombé accidentellement du nouveau réservoir, et s'est tué instantanément.

En terminant ce rapport je désire remercier sincèrement M. A. W. Vowell, le surintendant des sauvages, ainsi que M. W. R. Robertson, l'agent, pour leurs soins incessants et leur bienveillance envers notre école.

J'ai, etc.,

G. DONCKELE,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INDUSTRIE DE METLAKATHLA,
METLAKAHTLA, 31 août 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Cette école est située dans le village de Metlakahtla, du côté ouest de la péninsule Tsimpsean. La vue du côté de terre comme de la mer est très agréable.

Bâtiments et moyens de logement.—Les bâtiments et leurs divisions et dimensions sont comme suit:

Division des garçons.—Le corps de logis, une structure en charpente à deux étages. La façade a 90 pieds, et sa profondeur est de 60. Il y a logement suffisant pour à peu près trente élèves et le personnel nécessaire.

2. Une maison d'école confortable de 42 x 25 pieds dans laquelle se fait la classe.
3. Un bâtiment de 70 x 22 pieds, divisé en une buanderie et chambre de bain, ateliers du cordonnier et du menuisier et un hangar à bois.
4. Forge et remise à houille de 24 x 18 pieds.
5. Ecurie de 22 x 10 pieds.
6. Poulailler de 20 x 8 pieds.

Division des filles.—7. Un bâtiment en charpente à deux étages de 54 x 36 pieds avec aile de 18 x 18 pieds et une annexe à un étage de 18 x 16 pieds. Ce bâtiment contient les chambres occupées par la directrice et ses aides, les dortoirs des filles, le boudoir, le réfectoire et les magasins ainsi qu'une cuisine.

L'on a fait depuis mon dernier rapport des changements considérables à ce bâtiment afin de mieux loger les élèves.

8. Une construction pour conserver la viande ainsi que les hangars à houille et à bois de 67 x 10 pieds.
9. Une maison de 36 x 18 pieds qui servait autrefois de classe, mais que l'on a convertie dernièrement en une buanderie et un magasin.

Les bâtiments de la division des garçons sont la propriété de l'Etat. Ils sont en bon état.

Jardins et terrains.—Les jardins contiennent des groseillers, gadeliers et framboisiers, et l'on y cultive les légumes les plus utiles, qui tous poussent bien. On a aussi planté quelques arbres fruitiers ; mais leur apparence n'est pas très bonne. Le climat ne convient pas, je crois, à la culture des gros fruits. On a enjolivé l'apparence des terrains en face de l'école en y construisant des clôtures et fossés, et en faisant des plantations.

Présence.—La présence moyenne jusqu'au commencement de mars a été d'à peu près cinquante-huit—vingt-six garçons et trente-deux filles. Après cela la présence a été réduite à vingt-cinq garçons et vingt-cinq filles, le nombre pour lequel le département accorde une allocation per capita.

Travail en classe.—On a enseigné aux garçons et aux filles dans des bâtiments séparés l'un de l'autre. Au commencement de l'année Mlle Northen enseignait aux filles, puis elle a été remplacée par Mlle Jackson. Le directeur a fait la classe aux garçons. Les matières de l'enseignement comprenaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, la composition, l'histoire, le dessin, le chant et les connaissances religieuses.

Le progrès a été passable. Au dernier trimestre les élèves étaient classés sur le rôle comme suit:—

	Elèves.
Classe I	1
" II	7
" III	16
" IV	12
" V	14
" VI	2
	52

Enseignement industriel.—Treize des élèves ont appris les métiers de menuisier et de peintre. On les a occupés en grande partie à faire des meubles, à changer la division des chambres et poser du papier-tenture, à réparer les bâtiments, construire des clôtures et peinturer. Tous les garçons travaillent de temps à autre au jardinage. Les filles apprennent à faire la cuisine, le blanchissage, ainsi qu'à coudre et faire les travaux du ménage.

Instruction morale et religieuse.—On ne perd aucune occasion d'enseigner aux élèves leurs obligations morales, ainsi que de les engager à pratiquer la civilité, la bienveillance, l'obéissance, la probité et l'honnêteté. L'enseignement religieux se donne chaque jour.

Conduite.—La conduite des élèves, à une ou deux exceptions près, a été bonne.

Santé et condition sanitaire.—Le drainage est excellent et la propreté strictement observée. La santé des garçons a été très bonne et il n'y a pas eu de maladie valant la peine d'être mentionnée parmi eux; les filles, je regrette de le dire, n'ont pas été aussi heureusses. Deux d'entre elles sont mortes à l'école et une autre peu de temps après avoir été renvoyée chez ses parents.

Service d'eau.—La capacité des réservoirs est presque suffisante pour les fins domestiques, mais à l'époque des longues et dures gelées ainsi que dans un été sec, l'approvisionnement serait probablement insuffisant s'il se déclarait un incendie un peu considérable.

Protection contre l'incendie.—Les élèves s'exercent régulièrement et souvent à faire usage des appareils pour éteindre le feu. Les garçons sont vifs et manœuvrent les seaux et échelles très habilement. On améliorerait de beaucoup nos moyens d'éteindre le feu avec deux ou trois réservoirs de plus et une petite pompe foulante. Les sauvages du village, avec l'aide des missionnaires, de l'agent et des employés de cette école, ont acheté une très bonne pompe foulante, mais il n'est pas probable qu'elle nous soit de grande utilité tant que nous n'aurons pas un meilleur service d'eau.

Chauffage.—Toutes les chambres des étages d'en bas sont chauffées par des poêles, mais les dortoirs ne sont pas chauffés.

Récréation.—Le principal passe-temps des garçons à l'extérieur sont les jeux du ballon, de la balle et la natation; dans la maison ils font du dessin, jouent au crokinole et autres jeux. Les filles s'amusent avec la balle, la corde à sauter, etc.

Observations générales.—Vers le milieu de février, Mlle R. M. Davies a été nommée directrice en remplacement de Mlle Jackson, qui a repris l'enseignement donné aux filles. Le révérend J. H. Keen a bien voulu donner l'instruction religieuse dans la classe une fois par semaine. M. Todd, l'agent, a visité plusieurs fois l'école, au cours de l'année.

L'école dominicale est toujours sous la surveillance de Mlle West, assistée d'un certain nombre d'autres dames dévouées à la Société des Missionnaires de l'Eglise.

Je demeure, etc.,

JNO. R. SCOTT,

Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INDUSTRIE DU LAC-WILLIAMS,
B. P. DE LA STATION 150-MILLES, 10 juillet 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—L'école d'industrie du Lac-Williams est située sur le côté droit de la rivière San-José et à une distance d'environ quatre milles de la rivière de la Canne-à-Sucre.

Terrain.—Deux mille cinq cents acres de terre à peu près dépendent de l'école, c'est la propriété de la mission de Saint-Joseph.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent l'école des filles, l'école des garçons, la cuisine et les réfectoires, les ateliers du sellier et du menuisier et la construction pour conserver la viande. Durant l'année l'on a construit une maison d'habitation de 60 x 30 pour le directeur et ses aides, ainsi qu'un nouveau grenier de 22 x 30 pieds.

Logement.—L'on peut loger de quatre-vingts à quatre-vingt-dix élèves et le personnel nécessaire.

Présence.—La présence toute l'année a été très régulière.

Travail de classe.—N'ayant pris la direction de l'école que le 1er mars, je ne puis connaître le progrès des élèves depuis le dernier rapport. A la fin de l'exercice les élèves étaient classés comme suit:—

Classe I	9
" II	10
" III	10
" IV	11
" V	10
	50

Ferme et jardin.—Presque tous les garçons apprennent la culture, car tous nos sauvages ont de grandes fermes sur leur réserves. Les filles ont leurs petits parterres, dont elles prennent grand soin.

Industries enseignées.—Trois garçons sont constamment occupés à l'atelier du sellier et dans celui du menuisier. Leur progrès est bon. Les sœurs enseignent aux filles tout ce qui doit servir à une bonne femme de ménage ; la cuisine, la boulangerie, le blanchissage, la couture et les travaux du ménage.

Instruction morale et religieuse.—Cette instruction occupe naturellement tous ceux qui ont la direction des enfants. Les garçons et les filles reçoivent chaque jour l'instruction religieuse.

Santé et condition sanitaire.—La santé des enfants ne nous a pas causé beaucoup de soucis cette année. Un garçon, qui était malade lorsque je suis arrivé ici, a été envoyé chez lui, d'après l'avis du médecin, et il y est mort dans le cours du mois de mai. La condition sanitaire est satisfaisante et on cherche à la rendre meilleure encore.

Service d'eau.—L'administration de l'école a fait de grandes dépenses (une somme de $2,500 à peu près) afin de fournir un service d'eau abondant. Les tuyaux auront été posés à tous les bâtiments avant l'hiver.

Protection contre l'incendie.—Outre les tuyaux à l'eau dont je viens de parler nous avons des extincteurs chimiques et seaux.

Chauffage et éclairage.—L'éclairage se fait au moyen des lampes à pétrole et le chauffage par les poêles ordinaires.

Récréation.—Les garçons et les filles ont de vastes terrains de jeux, où ils s'amusent suivant leur âge et condition.

Observations générales.—Tous les anciens élèves, sauf quelques exceptions, réussissent bien; quelques-uns sont exemplaires à tous égards. En terminant mon rapport il me fait plaisir de remercier M. le surintendant A. W. Vowell pour sa bonne visite à l'école, et les mots de satisfaction qu'il a alors exprimés. Je dois aussi remercier M. l'agent E. Bell de sa coopération zélée et de son empressement à me donner tous les renseignements nécessaires. Des remerciements sont également dus aux membres du personnel de l'école pour l'accomplissement fidèle de leur tâche durant l'année.

Je demeure, etc.,

H. BOENING,
Directeur.

(*Reçu trop tard pour être publié à l'endroit voulu.*)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE L'EGLISE D'ANG. DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE,
PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE, 22 octobre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur le pensionnat (Eglise d'Angleterre) du Petit-Lac-de-l'Esclave, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Situation.—Le pensionnat est situé à environ un mille au sud du lac du Bison, qu'il domine, et à six milles du Petit lac de l'Esclave proprement dit. La rivière du Cœur, qui passe à moins d'un demi-mille de l'école, réunit le lac du Bison au Petit Lac de l'Esclave.

L'école ne se trouve point dans une réserve.

Terrain.—L'école est entourée d'à peu près cinquante acres de terre qui appartiennent à la Société des Missions de l'Eglise. C'est une terre de forêts et de prairies; le sol y est composé d'argile sablonneux convenant parfaitement à toutes les fins de l'agriculture.

Bâtiments.—L'asile des filles a 24 x 30 pieds. Au rez-de-chaussée se trouvent la salle à manger des enfants, le boudoir de la directrice, et un boudoir pour l'instituteur et sa femme—cette dernière étant la directrice des garçons ; l'étage supérieur comprend le dortoir des filles et la chambre à coucher de la directrice. Il y a une cuisine en annexe de 12 x 15 pieds.

L'année dernière on a ajouté une nouvelle aile de 32 x 34 pieds au bâtiment primitif, dont le rez-de-chaussée est occupé par une classe et une salle pour les garçons, et l'étage supérieur par le dortoir des garçons et la chambre à coucher de l'instituteur.

Les dépendances comprennent une nouvelle glacière combinée de 18 x 28 pieds avec magasins au-dessus, une nouvelle serre à légumes de 15 x 12 pieds, une remise pour les instruments aratoires de 18 x 24 pieds, ainsi que des étables et un vieux magasin avec au-dessus une chambre pour les paquets.

Logement.—On peut loger cinquante élèves et un personnel de quatre personnes.

Présence à l'école.—Sans compter les élèves qui fréquentent l'école le jour, la présence moyenne à l'école chaque jour, pendant les trimestres de décembre, mars et juin,

a été de trente-quatre, trente-neuf et trente-neuf respectivement. Les registres comptent soixante-dix élèves.

Travail en classe.—Les matières enseignées à l'école comprenaient l'anglais, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, les connaissances générales, la science de la morale, la récitation, la musique vocale, l'instruction religieuse et la cuisine.

Ferme et jardin.—Les garçons aident à tous les travaux de la ferme et du jardin. Cette année nous avons cultivé quatre acres d'avoine ainsi que deux acres de pommes de terre, et un jardin d'une demi-acre rempli de diverses sortes de légumes. On a à l'école des vaches et des chevaux.

Métiers enseignés.—On enseigne l'agriculture aux garçons.

Santé et condition sanitaire.—La santé des enfants a été bonne. Deux cabinets d'aisance, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, sont situés à environ trente verges des bâtiments de l'école.

Service d'eau.—En été, on transporte l'eau de la rivière; en hiver on emploie la neige.

Protection contre l'incendie.—Elle consiste en deux échelles, l'une sur le toit de la cuisine et l'autre sur le toit de l'asile.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles, au moyen de bois. On se sert de lampes à pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—Les amusements sont les jeux du ballon, de la balle, et les autres jeux ordinaires de différentes sortes dans la maison.

J'ai, etc.,

C. D. WHITE,
Directeur.

PARTIE II.

ETATS TABULAIRES.

FINANCES.

ÉTAT indiquant les recettes et les dépenses des différents pensionnats et écoles d'industrie durant l'exercice terminé le 30 juin 1901.

ORPHELINAT DE FORT-WILLIAM, ONT.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		565 00
Contributions d'autres sources		1,174 76
Reçu sous forme de vêtements		25 00
Recettes totales		1,764 76
DÉPENSES.		
Salaires	107 00	
Aliments	859 03	
Vêtements	212 30	
Combustible et éclairage	63 33	
Equipement et meubles	34 87	
Constructions et réparations	45 50	
Divers	574 92	
Dépenses totales	1,896 95	
Excédent des dépenses sur les recettes		132 19
	1,896 95	1,896 95

PENSIONNAT DE NORWAY-HOUSE, MAN.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		3,665 75
Recettes et ventes		56 19
Total des recettes		3,721 94
DÉPENSES.		
Salaires	1,200 00	
Aliments	1,141 00	
Vêtements	952 93	
Mobilier	310 10	
Combustible et éclairage	87 44	
Fret	347 72	
Frais de voyage	34 60	
Médicaments	2 05	
Peinture	110 60	
Total des dépenses	4,186 44	
Excédent des dépenses sur les recettes		464 50
	4,186 44	4,186 44

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DU CREEK-AU-PIN, MAN.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		3,274 53
DÉPENSES.		
Salaires	300 00	
Aliments	1,648 00	
Vêtements	1,535 00	
Combustible et éclairage	150 00	
Système de chauffage	2,000 00	
Divers	175 00	
Dépenses totales	5,808 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,533 47
	5,808 00	5,808 00

PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE, MAN.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,227 60
Argent du traité pour un élève		5 00
Argent en caisse		22 80
Du comité du Nord-Ouest		42 12
Recettes totales		1,297 52
DÉPENSES.		
Aliments	862 57	
Vêtements	23 80	
Combustible et éclairage	266 95	
Réparations	10 34	
Mobilier	75 07	
Divers	58 79	
	1,297 52	1,297 52

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT, ONT.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	....	2,155 20
Effets escomptés	....	118 93
Valeur des vêtements donnés	....	198 35
Contributions d'autres sources	....	200 00
Recettes totales	....	2,672 48
Dépenses.		
Salaires	565 20	
Vivres	962 38	
Vêtements	322 65	
Mobilier, y compris les dépenses de l'étable	465 71	
Constructions et réparations	701 07	
Divers, intérêt, assurance, etc	184 05	
Dépenses totales	3,201 06	
Déficit, 30 juin 1901, payé par la Mission.	....	528 58
	3,201 06	3,201 06

PENSIONNAT DE BIRTLE, MAN.

(Presbytérien.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Solde le 30 juin 1900	....	70 35
Subvention de l'Ftat	....	2,639 60
Du comité de l'Eglise	....	78 00
Vêtements	....	900 00
Salaires	....	1,450 00
Recettes totales	....	5,137 95
Dépenses.		
Salaires	1,450 00	
Aliments	1,481 75	
Vêtements	959 50	
Combustible et éclairage	206 90	
Constructions et réparations	86 44	
Mobilier	461 54	
Divers	358 45	
Dépenses totales	5,004 58	
Solde en caisse le 30 juin 1901	133 37	
	5,137 95	5,137 95

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DES PIEDS-NOIRS, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		2,344 80
Autres sources (l'Eglise, etc.)		1,833 57
Valeur des vêtements, etc., en ballots		832 00
Recettes totales		5,010 37
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1900	8 05	
Salaires	1,696 50	
Aliments	1,350 66	
Vêtements	729 06	
Combustible et éclairage	505 55	
Constructions et réparations	126 51	
Mobilier	558 63	
Divers	598 19	
Dépenses totales	5,373 15	
Déficit, 30 juin 1901		362 78
	5,373 15	5,373 15

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		3,552 00
Autres sources (l'Eglise, etc)		2,592 17
Valeur des vêtements, etc., en ballots		1,300 00
Recettes totaless		7,444 17
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1900	452 13	
Salaires	1,872 50	
Aliments	2,330 07	
Mobilier	717 02	
Vêtements	1,100 96	
Combustible et éclairage	307 85	
Constructions et réparations	353 23	
Divers	728 40	
Dépenses totales	7,862 16	
Déficit, 30 juin 1901		417 99
	7,862 16	7,862 16

Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		1,274 00
" pour service de l'eau		250 00
Contributions d'autres sources		200
Recettes totales		1,724 00
Dépenses.		
Salaires	250 00	
Aliments	750 00	
Vêtements	100 00	
Combustible et éclairage	300 00	
Constructions et réparations	350 00	
Mobilier	200 00	
Divers	100 00	
Dépenses totales	2,050 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		326 00
	2,050 00	2,050 00

PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		3,235 00
Contributions d'autres sources		232 00
Recettes totales		3,467 00
Dépenses.		
Salaires	315 00	
Aliments	1,703 03	
Vêtements	627 75	
Combustible et éclairage	451 66	
Mobilier	179 49	
Divers	207 98	
Comptes payés	500 00	
Dépenses totales	3,984 91	
Excédent des dépenses sur les recettes		517 91
	3,984 91	3,984 91

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exerciee terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DE PIED-DE-CORBEAU, T. N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		1,048 00
Contributions d'autres sources		677 00
Emprunt		600 00
Recettes de la vente des produits du jardin		200 00
Recettes totales		2,525 00
DÉPENSES		
Salaires	950 00	
Aliments	800 00	
Vêtements	410 00	
Combustible et éclairage	200 00	
Améliorations	85 00	
Main-d'œuvre	25 00	
Divers	65 00	
Total des dépenses	2,535 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		10 00
	2,535 00	2,535 00

PENSIONNAT DE CROWSTAND, T. N.-O.

(Presbytérien.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat (par tête)		2,456 80
" de l'Eglise		2,059 00
Montant contribué sous forme de vêtements		625 00
Contributions d'autres sources		273 34
Recettes totales		5,414 14
DÉPENSES.		
Salaires	2,059 00	
Aliments	1,629 19	
Vêtements	725 27	
Combustible et éclairage	379 23	
Constructions et réparations	140 98	
Equipement et mobilier (aucune subvention spéciale)	133 60	
Ouvrage supplémentaire	120 00	
Divers	223 00	
Solde en caisse le 30 juin 1901	3 87	
	5,414 14	5,414 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DE COWESESS, T. N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		1,420 80
DÉPENSES.		
Salaires	408 18	
Aliments	1,037 19	
Vêtements	278 10	
Combustible et éclairage	46 95	
Constructions et réparations	12 68	
Equipement et mobilier	322 80	
Divers	295 62	
Dépenses totales	2,401 52	
Excédent des dépenses sur les recettes		980 72
	2,401 52	2,401 52

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS, T. N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		9,317 73
Peinture pour constructions		600 00
Contributions d'autres sources		60 00
Recettes totales		9,977 73
DÉPENSES.		
Salaires	2,302 80	
Aliments	4,789 34	
Vêtements	573 20	
Combustible et éclairage	281 40	
Installation de gaz acétylène	1,350 00	
Constructrions et réparations	3,420 16	
Equipement et mobilier	1,304 22	
Divers	2,530 11	
Dépenses totales	16,551 23	
Excédent des dépenses sur les recettes		6,573 50
	16,551 23	16,551 23

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

COLLÈGE EMMANUEL, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		3,710 93
" " pour réparations		1,000 00
Subvention de la Cie de la Nouvelle-Angleterre		242 00
Subvention (S.M.E.)		960 00
Produits de la ferme et animaux vendus		167 56
Dons		88 15
Valeur des vêtements reçus de la *Women's Auxiliary*		260 00
Contributions d'autres sources		641 41
Recettes totales		7,070 05
DÉPENSES.		
Déficit, 1er juillet 1900	3,159 20	
Provisions	1,712 67	
Vêtements	711 14	
Equipement	830 31	
Réparations	141 55	
Ouvrage	254 95	
Allocation pour les élèves	261 99	
Combustible et éclairage	380 70	
Salaires	1,043 60	
Divers	345 09	
Dépenses totales	8,841 20	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,771 15
	8,841 20	8,841 20

PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE, T. N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1900		42 16
Subvention de l'Etat		2,937 00
Contributions d'autres sources		200 00
Recettes totales		3,179 16
DÉPENSES.		
Salaires	700 00	
Aliments	1,815 00	
Vêtements	505 15	
Combustible et éclairage	115 45	
Dépenses totales	3,170 60	
Solde en caisse le 30 juin 1901	8 56	
	3,179 16	3,179 16

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DES BUTTES LA-LIME, T. N.-O.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,144 15
Contributions d'autres sources		1,134 94
Valeur des vêtements reçus		250 00
Total des recettes		2,529 09
DÉPENSES.		
Salaires	913 30	
Aliments, combustible et éclairage	580 23	
Vêtements	70 36	
Constructions et réparations	348 81	
Equipement et mobilier	132 60	
Divers	192 00	
Total des dépenses	2,237 30	
Solde en caisse le 30 juin 1901	291 79	
	2,529 09	2,529 09

PENSIONNAT DE GORDON, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		2,002 20
" " pour constructions		100 00
Subventions diocésaines		441 76
Contributions d'autres sources		409 10
Valeur des vêtements contribués		614 49
Recettes totales		3,567 55
DÉPENSES.		
Salaires	935 00	
Aliments	1,317 38	
Vêtements	772 64	
Combustible et éclairage	75 73	
Construction, réparations, équipement, etc	240 99	
Divers	225 81	
	3,567 55	3,567 55

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DES SAINTS-ANGES, T. N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		2,880 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,000 00	
Aliments	1,552 50	
Combustible et éclairage	440 00	
Vêtements	1,551 90	
Total des dépenses	4,544 40	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,664 40
	4,544 40	4,544 40

PENSIONNAT DE L'ILE-A-LA-CROSSE, T. N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		864 00
Recettes spéciales		53 00
Total des recettes		917 00
DÉPENSES.		
Salaires	525 00	
Aliments	440 00	
Vêtements	410 00	
Combustible et éclairage	180 00	
Constructions et réparations	45 00	
Divers	22 00	
Total des dépenses	1,622 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		705 00
	1,622 00	1,622 00

DOC. DE LA SESSION No 27

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,108 40
Contributions d'autres sources		75 00
Recettes totales		2,183 40
Dépenses.		
Salaires	1,320 00	
Aliments	935 54	
Vêtements	494 55	
Combustible et éclairage	125 00	
Constructions et réparations	67 25	
Mobilier et équipement	112 25	
Divers	146 60	
Dépenses totales	3,201 19	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,017 79
	3,201 19	3,201 19

ORPHELINAT McDOUGALL, T. N.-O.

(Méthodiste.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,846 40
Recettes de la forge et du ranche		415 00
Total des recettes		3,261 40
Dépenses.		
Salaires	2,165 00	
Provisions et vêtements	3,179 74	
Ranch et bâtiments de ranche	726 48	
Main-d'œuvre et fret	297 33	
Dépenses de bureau et intérêt	55 59	
Combustible et éclairage	229 93	
Loyer de chute d'eau	50 00	
Matériel pour la forge	212 53	
Equipement	304 18	
Jeux	4 00	
Total des dépenses	7,224 78	
Payé par la Société des missions méthodistes		3,963 38
	7,224 78	7,224 78

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC-AUX-OIGNONS, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		1,152 00
" du gouv. territorial pour payer les appointements de l'instituteur		202 46
Recettes de sources privées		1,880 29
" de la *Women's Auxiliary* pour les appointements de deux employés		240 00
Valeur des vêtements et de la literie reçus de la *Women's Auxiliary*		238 00
Dépenses.		
Salaires	1,180 00	
Epiceries et provisions	1,373 00	
Pétrole et lampes	97 50	
Bois et poêles	133 00	
Mobilier, pupitres et lits	129 25	
Constructions et réparations	800 00	
	3,712 75	3,712 75

PENSIONNAT DU LAC-AUX-OIGNONS, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		3,527 80
Montant reçu des pensionnaires		489 64
" contribué d'autres sources		931 98
" reçu en dons		31 00
" emprunté		219 67
Total des recettes		5,200 09
Dépenses.		
Déficit le 30 juin 1900	716 06	
Appointements et dépenses du personnel	664 00	
Gages des serviteurs	220 75	
Aliments	2,350 12	
Vêtements	524 30	
Combustible et éclairage	155 73	
Equipement et mobilier	652 32	
Divers	480 33	
Total des dépenses	5,763 61	
Excédent des dépenses sur les recettes		563 52
	5,763 61	5,763 61

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DES PIÉGANES, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		1,624 80
Autres sources (l'Eglise, etc.)		1,076 09
Valeur des vêtements, etc., en ballots		832 00
Recettes totales		3,246 89
Dépenses.		
Solde le 1er juillet 1900	155 62	
Salaires	969 35	
Aliments	1,041 57	
Vêtements	493 36	
Combustible et éclairage	122 95	
Constructions et réparations	167 07	
Mobilier et équipement	194 56	
Divers	277 47	
Dépenses totales	3,421 95	
Déficit le 30 juin 1901		175 06
	3,421 95	3,421 95

PENSIONNAT DES PIEGANES, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,649 60
Dépenses.		
Aliments	1,037 00	
Vêtements	300 00	
Combustible et éclairage	200 00	
Constructions et réparations	80 00	
Mobilier	80 00	
Frais de voyages	104 00	
Creusage de puits	100 00	
Peinturage de maison	40 00	
Divers	80 00	
Total des recettes	2,021 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		371 40
	2,021 00	2,021 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC-ROND, T. N.-O.

(Presbytérien.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		2,168 40
" de l'Eglise		1,650 00
Vêtements de la W. F. M. S		600 00
Total des recettes		4,418 40
DÉPENSES.		
Salaires	2,050 00	
Aliments	1,000 00	
Vêtements	800 00	
Combustible et éclairage	300 00	
Divers	668 40	
Total des dépenses	4,818 40	
Excédent des dépenses sur les recettes		400 00
	4,818 40	4,818 40

PENSIONNAT DES SARCIS, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat (par tête)		909 60
" " pour peinturage		201 88
Autres sources (l'Eglise, etc.)		714 23
Valeur des vêtements, etc., en ballots		312 00
Recettes totales		2,137 71
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1900	193 42	
Salaires	606 50	
Aliments	470 57	
Mobilier et équipement	150 50	
Vêtements	251 25	
Combustible et éclairage	125 95	
Constructions et réparations	420 77	
Divers	111 25	
Total des dépenses	2,330 21	
Déficit le 30 juin 1901		192 50
	2,330 21	2,330 21

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT, T. N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	....	5,407 40
DÉPENSES.		
Salaires—(aucun payé)	....	
Garçon de ferme	720 00	
Gages du boulanger	240 00	
Aliments	1,087 00	
Vêtements	418 54	
Combustible et éclairage	52 34	
Constructions	1,514 00	
Déficit de l'an dernier	9,228 75	
Divers	150 00	
Dépenses totales	13,410 63	
Déficit, 30 juin 1901	....	8,003 23
	13,410 63	13,410 63

PENSIONNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE, T. N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	....	189 60
" " pour construction	....	2,500 00
Total des recettes	....	2,689 60
DÉPENSES.		
Salaires	150 00	
Aliments	201 98	
Vêtements	212 22	
Combustible et éclairage	25 00	
Constructions	2,850 00	
Equipement et mobilier	482 50	
Divers	83 50	
Total des dépenses	4,005 20	
Excédent des dépenses sur les recettes	....	1,315 60
	4,005 20	4,005 20

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT D'ALBERNI, C.-B.

(Presbytérien.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,500 00
" de l'Eglise		1,489 70
Valeur des vêtements contribués par la W.F.M.S		350 00
Total des recettes		3,339 70
Dépenses.		
Salaires	1,263 70	
Aliments	910 81	
Vêtements	390 78	
Combustible et éclairage	40 00	
Constructions et réparations	91 75	
Meubles et équipement	360 54	
Divers	282 12	
	3,339 70	3,339 70

PENSIONNAT DE CLAYOQUOT, C.-B.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		2,186 00
Contributions d'autres sources		160 00
Total des recettes		2,346 00
Dépenses.		
Salaires	598 50	
Aliments	1,333 59	
Vêtements	870 50	
Combustible et éclairage	201 20	
Constructions et réparations	534 01	
Equipement et mobilier	720 38	
Divers	132 10	
Total des dépenses	4,390 28	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,044 28
	4,390 28	4,390 28

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

REFUGE DES FILLES DE PORT-SIMPSON, C.-B.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
En caisse, le 30 juin 1900	....	95 73
Subvention de l'Etat	....	1,200 00
Subvention de la Société des Dames Missionnaires de l'Eglise méthodiste	....	2,984 25
Contributions d'autres sources	....	1 50
Total des recettes	....	4,281 48
DÉPENSES.		
Salaires	1,450 00	
Aliments	1,108 92	
Combustible et éclairage	283 20	
Constructions et réparations	420 60	
Equipement et meubles	165 25	
Divers	499 74	
Dépenses totales	4,364 22	
Excédent des dépenses sur les recettes	....	82 74
	4,364 22	4,364 22

PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE, C.-B.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat	....	3,600 00
Profit net des produits de la ferme et du jardin	....	1,800 00
Snbvention de la Mission	....	2,125 00
Contributions d'autres sources	....	275 25
Total des recettes	....	7,800 25
DÉPENSES.		
Salaires	1,940 00	
Aliments	4,520 00	
Vêtements	300 00	
Combustible et éclairage	425 25	
Constructions et réparations	500 00	
Equipement et mobilier	325 45	
Divers	798 00	
Dépenses totales	8,808 70	
Excédent des dépenses sur les recettes	....	1,008 45
	8,808 70	8,808 70

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

PENSIONNAT DE SQUAMISH, C.-B.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,965 00
" de l'Eglise		800 00
Total des recettes		2,765 00
DÉPENSES.		
Aliments et vêtements	2,100 00	
Equipement	230 00	
Gages du fermier instructeur	360 00	
Combustible et éclairage	75 00	
	2,765 00	2,765 00

PENSIONNAT DE YALE (ALL-HALLOWS), C.-A.

(Eglise d'Angleterre).

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse, 30 juin 1900		91 83
Subvention de l'Etat		1,347 00
Dons		128 00
Subvention de la S.P.C.K		480 00
Recettes de la vente de fruits		45 00
Subvention de la Société de la Nouvelle-Angleterre		1,660 00
Dépenses totales		3,751 83
DÉPENSES.		
Assurance	116 00	
Réparations	275 00	
Buanderie	237 00	
Salaires	340 00	
Dons	12 00	
Dépense d'administration	1,255 00	
Dépenses de voyage	12 55	
Hôpital et médicaments	25 00	
Equipement	25 00	
Papeterie	25 50	
Fret	35 00	
Chaussures	15 00	
Graines de jardin, etc	10 00	
Dépenses totales	2,383 05	
Balance en caisse, 30 juin 1901	1,368 78	
	3,751 83	3,751 83

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

INSTITUT INDUSTRIEL DES MOHAWKS, ONT.

(Aucune religion.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'État (par tête)		5,460 00
Recettes des départements industriels		2,847 31
Recettes en argent des ventes—métier $16.43 ; ferme, $2,709.20		2,725 63
Recettes totales		11,032 94
Dépenses.		
Salaires	2,712 40	
Aliments	3,370 28	
Vêtements	1,227 77	
Blanchissage, chauffage et éclairage	969 50	
Réparations et assurance	485 04	
Mobilier, literie, etc.	326 74	
Impressions, frais de port et dépenses de bureau	24 50	
Frais de médecin	143 37	
Frais de funérailles	11 00	
Fournitures d'école, bibliothèque, prix, téléphone, etc.	228 79	
Matériaux et gages pour les départements industriels	4,272 04	
Dépenses totales	13,771 43	
Excédent des dépenses sur les recettes (payé par la Comp. de la N.-Angleterre)		2,738 49
	13,771 43	13,771 43

INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN, ONT.

(Méthodiste.)

	$ c.	$ c.
Estimation de la valeur du matériel, 30 juin 1900		17,524 27
Salaires du principal, des institut., de la directrice, de la cuisinière et des domest.	2,045 90	
Travail de la ferme, $1,474.05 ; ouvrage de forgeron, $144.79	1,618 84	
Instruments aratoires et réparations, $414.55 ; harnais et réparations, $79.04	493 59	
Bétail acheté, $2,447.78 ; nourriture, $576.54	3,024 32	
Semence et arbres fruitiers, grain et mouture	667 68	
Frais de voyage, $48.55 ; transport et messagerie, $42.33	90 88	
Epiceries et provisions, houille et bois	1,700 74	
Livres, papeterie, impressions et frais de port	115 18	
Vêtements, fournitures de vêtements, et chaussures	717 24	
Marchandises sèches, $349.99 ; ferronnerie, $261.88	611 87	
Drogues, médicaments et soins du médecin	41 03	
Garnitures, $181.75 ; fournitures d'écoles, $104.40	286 15	
Pâturage et loyer du terrain, $188.47 ; éclairage, $58.29	246 76	
Assurance, $80 ; cendre de bois, $40.82 ; dépenses incidentes, $101.02	221 84	
Tuiles de drainage, $105.16 ; clôturage, $10 ; plâtre et chaux, $27.05	142 21	
Salaire du cordonnier et matériel	217 88	
Matériel pour le menuisier	103 60	
		12,345 71
		29,869 98
Moins par la vente du bétail	7,433 84	
" les produits de l'ouvrage dans la cordonnerie	213 59	
" " " l'atelier du menuisier	187 26	
Estimation de la valeur présente du bétail, d'après inventaire, au 30 juin 1901	15,998 21	
		23,832 90
		6,037 08
Subvention de l'Etat (par tête)		6,000 00
Déficit au 30 juin 1901		37 08

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

REFUGE DE SHINGWAUK, ONT.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.		$ c.	$ c.
Subvention par l'Etat (par tête)			4,212 00
" " pour des fins spéciales			62 37
Autres sources			4,800 00
Recettes totales			9,074 37
Dépenses.			
Salaires		2,954 79	
Aliments		3,233 09	
Vêtements		979 65	
Combustible et éclairage		955 72	
Constructions et réparations		240 76	
Equipement et mobilier		19 34	
Dépenses de bureau, assurance, etc		295 36	
Frais de voyage, etc		113 74	
Dépenses d'hôpital et médecin		287 88	
Argent de poche		64 70	
Dépenses de la buanderie		131 64	
Divers		87 18	
Déficit le 1er juillet 1900		795 39	
Dépenses totales		10,159 24	
Déficit brut apparent			1,084 87
		10,159 24	10,159 24
	$ c.		
Déficit brut		1,084 87	
En partie couv. par la val. du bét. et l'arg. dû par la S.P.C.K., Ang..	415 85		
Défieit réel en argent	669 02		
	1, 84 87	1,084 87	

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG, ONT.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		6,000 00
" " pour deux instituteurs		600 00
Vêtements fournis par les parents		50 00
Somme fournie par la mission		3,835 00
		10,485 00
Dépenses.		
Salaires	1,388 00	
Pension et vêtements du personnel	2,600 00	
Aliments	2,950 00	
Vêtements	1,350 00	
Combustible	450 0	
Eclairage	450 00	
Réparations	1,195 00	
Payé aux apprentis	102 00	
	10,485 00	10,485 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON, MAN.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse, le 30 juin 1900		84 61
Subvention de l'Etat (par tête)		11,958 00
Subvention de la Société des Missions Méthodistes		42 00
Recettes de la vente des produits de la ferme et du bétail		148 83
Pension de l'inspecteur		17 00
Recettes totales		12,250 44
DÉPENSES.		
Provisions	3,210 61	
Vêtements	1,899 72	
Dépense de la maison	274 11	
Réparations	52 60	
Dépense de la ferme	395 61	
Equipement de la ferme	94 41	
" de la maison	410 81	
Salaires	4,358 02	
Eclairage	134 71	
Jeux	49 00	
Combustible	994 40	
Boutique de menuiserie	31 48	
Transport des élèves	68 30	
Intérêt et change sur chèques	12 48	
Dépense de bureau	65 20	
Télégrammes	5 52	
Fret	20 85	
Frais de voyage	128 50	
Ouvrage supplémentaire	43 55	
Dépenses totales	12,249 88	
Solde en caisse, le 30 juin 1901	0 56	
	12,250 44	12,250 44

ÉCOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN,* MAN.

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		17,591 80
Recettes diverses		578 71
		18,170 51
DÉPENSES.		
Salaires	4,287 88	
Bétail et équipement	1,283 69	
Marchandises sèches et vêtements	2,088 24	
Epiceries et provisions	3,386 07	
Matériel et réparations	727 49	
Combustible et éclairage	1,669 09	
Frais de voyage	1,195 78	
Constructions et garnitures	2,652 32	
Divers	367 59	
Département des Affaires des Sauvages (recettes diverses)	512 36	
	18,170 51	18,170 51

*NOTE.—Le gouvernement paie toutes les dépenses se rapportant à cette école.

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT,* MAN.

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		23,133 68
DÉPENSES.		
Salaires	5,183 46	
Aliments	5,616 20	
Vêtements	2,906 02	
Combustible	2,092 38	
Eclairage	114 28	
Construction et réparations	3,467 04	
Divers	3,104 87	
	23,133 68	23,133 68

*NOTE.—Toutes les dépenses de cette école sont payées par le gouvernement.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE, MAN.

(Catholique romaine.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Solde de la subvention de l'Etat, trimestre de mars 1900		84 32
Subvention de l'Etat (par tête)		9,528 70
" pour fournaise, cabinets et cuves de buanderie		1,515 85
Vente d'une chaudière à vapeur		75 00
Recettes totales		11,203 87
DÉPENSES.		
Déficit, le 30 juin 1900	80 14	
Vivres	2,681 56	
Vêtements	1,631 08	
Combustible et éclairage	867 58	
Mobilier de maison	432 63	
" subvention spéciale	1,515 85	
Salaires	2,944 35	
Divers	1,587 29	
Dépenses totales	11,740 48	
Excédent des dépenses sur les recettes		536 61
	11,740 48	11,740 48

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	......	14,090 38
" " pour constructions et réparations	......	2,183 61
Contributions d'autres sources	......	1,950 88
Total des recettes	......	18,224 87
DÉPENSES.		
Ateliers	64 37	
Ferme et jardin	577 08	
Bétail	143 00	
Equipement de maison et mobilier	507 93	
Vêtements	2,657 80	
Dispensaire et soins de médecin	8 60	
Jeux et amusements	28 67	
Messageries et fret	237 51	
Main-d'œuvre	107 87	
Combustible et chauffage	2,018 75	
Eclairage	229 83	
Divers	39 65	
Provisions	4,703 29	
Constructions et réparations	2,195 79	
Salaires	4,230 15	
Matériel pour l'école	45 97	
Télégrammes et frais de voyage	111 35	
Total des dépenses	17,907 61	
Solde en caisse le 30 juin 1901	317 26	
	18,224 87	18,224 87

ECOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY, T. N.-O.

DÉPENSES.	$ c.	
Salaires	2,718 04	
Vêtements	2,534 37	
Aliments	1,700 31	
Equipement de la maison	174 63	
Administration	2,088 50	
Constructions	870 39	
Total des dépenses	......	10,086 24

NOTE.—Toutes les dépenses de l'école sont payées par le gouvernement.

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête), balance 1899-1900		1,145 80
" " année 1900-1901		24,217 21
" en sus (par tête) pour constructions, médicaments, soins médicaux, équipement, réparations et frais de port		1,799 98
Montant gagné par les ateliers		1,411 21
" tiré de trop à la banque		327 80
Total des recettes		28,902 00
Dépenses.		
Salaires {Payés sur la sub. par tête $7,255.30; " en sus " " 600.00}	7,855 30	
Vivres	7,749 66	
Vêtements	3,240 58	
Combustible et éclairage	2,768 10	
Construct. et réparations {Payées sur la sub. par tête, $808.85; " en sus " " 606.39}	1,415 24	
Mobilier {Payé sur la sub. par tête, $944.89; " en sus " " 243.86}	1,188 75	
Divers {Payé sur la sub. par tête, $6,647 45; " en sus " " 349.73}	6,997 18	
Total des dépenses	31,214 81	
Solde en caisse, 1er juillet 1901		19 62
Subvention par tête due en 1900-1901		1,243 85
Déficit au 30 juin 1901		1,049 34
	31,214 81	31,214 81

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE, T. N.-O.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
En caisse, 1er juillet 1900		9 74
Société des Missions Méthodistes, gains de l'école		8,600 00
Département des Affaires des Sauvages		1,808 59
Comptes impayés		321 82
DÉPENSES.		
Intérêt et escompte	19 50	
Vêtements	1,287 22	
Drogues	89 26	
Salle de la machine	18 75	
Garnitures	10 80	
Combustible	205 60	
Jeux	38 19	
Equipement de la maison	447 47	
Dépenses de maison	191 53	
Eclairage	89 23	
Dépenses de bureau	64 83	
Provisions	2,543 77	
Réparations et nouvelles constructions	744 51	
Salaires	3,712 53	
Mobilier d'école	4 29	
Frais de voyage	452 24	
Mobilier de la boutique du menuisier	3 10	
Mobilier de la ferme	334 26	
Ferme	406 77	
Bétail de la ferme	69 00	
En caisse, 30 juin 1901	7 30	
	10,740 15	10,740 15

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA, T. N.-O.

(Presbytérienne.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 1er juillet 1900		35 05
Subvention de l'Etat (par tête)		9,513 00
Contribution d'autres sources		1,945 61
Recettes totales		11,493 66
DÉPENSES.		
Salaires	3,638 15	
Provisions	3,178 50	
Vêtements	834 66	
Combustible et éclairage	1,693 02	
Mobilier de la maison et de la cuisine	506 04	
Divers	1,588 94	
En caisse, 30 juin 1901	54 35	
	11,493 66	11,493 66

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE, T. N.-O.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		9,334 95
" pour réparations		150 00
Ventes de produits de la ferme		1,340 15
Recettes totales		10,825 10
DÉPENSES.		
Salaires	4,634 00	
Aliments	2,851 47	
Vêtements	791 54	
Combustible et éclairage	748 10	
Constructions et réparations	175 20	
Equipement et mobilier	320 55	
Divers	774 41	
Achat de nouvelles marchandises	1,609 75	
Dépenses totales	11,905 02	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,079 92
	11,905 02	11,905 02

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,127 67
Société des Missions		480 00
Recettes d'autres sources		50 00
Boutique du menuisier		196 90
Recettes totales		2,854 57
DÉPENSES.		
Salaires	995 00	
Aliments	811 75	
Vêtements	375 00	
Combustible et éclairage	135 25	
Mobilier	73 00	
Réparations	36 00	
Divers	123 50	
Déficit le 1er juillet 1900	419 08	
Total des dépenses	2,968 58	
Excédent des dépenses sur les recettes		114 01
	2,968 58	2,968 58

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE COQUALEETZA, C.-B.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		9,386 00
Recettes provenant de la vente de produits de la ferme, bétail, orge, foin, etc., et loyer		1,765 10
DÉPENSES.		
Salaires	3,682 70	
Aliments	2,756 15	
Vêtements	1,383 80	
Combustible et éclairage	314 52	
Constructions et réparations	402 39	
Equipement et mobilier	2,037 74	
Divers	573 80	
	11,151 10	11,151 10

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS, C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
En caisse, 1er juillet 1900		51 72
Subvention de l'Etat		6,428 50
Recettes de la ferme et boutique du cordonnier		19 76
Divers		8 00
Recettes totales		6,507 98
DÉPENSES.		
Salaires	2,765 00	
Aliments	1,476 95	
Vêtements	552 61	
Combustible et éclairage	173 25	
Constructions et réparations	331 36	
Equipement et mobilier	505 94	
Divers	674 05	
Dépenses totales	6,479 16	
En caisse, 30 juin 1901	28 82	
	6,507 98	6,507 98

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY, C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		6,500 00
Produits de la ferme		350 00
Recettes totales		6,850 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,360 00	
Aliments	3,000 00	
Vêtements	1,400 00	
Combustible et éclairage	235 00	
Bois de construction	100 00	
Divers	1,000 00	
Dépenses totales	7,095 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		245 00
	7,095 00	7,095 00

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE L'ILE KUPER, C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		6,500 00
Contributions d'autres sources		63 55
Subvention spéciales pour système d'égouts		204 15
En caisse, 1er juillet 1900		4 86
Recettes totales		6,772 56
DÉPENSES.		
Salaires	2,587 50	
Aliments	1,802 83	
Vêtements	985 87	
Combustible et éclairage	74 35	
Constructions et réparations	632 31	
Equipement et mobilier	286 39	
Coût du système d'égouts	204 15	
Divers	310 99	
Dépenses totales	6,884 39	
Excédent des dépenses sur les recettes		111 83
	6,884 39	6,884 39

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat (par tête)	....	5,822 21
Lait vendu	....	40 28
Ouvrage fait par l'instituteur et ses élèves	....	48 75
Bois de corde vendu	....	27 00
Recettes totales	....	5,938 24
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1900	288 49	
Salaires	2,061 17	
Ouvrage	294 25	
Aliments	2,074 96	
Vêtements	562 38	
Combustible et éclairage	467 90	
Constructions et réparations	102 52	
Mobilier	157 92	
Divers	286 06	
Dépenses totales	6,295 65	
Excédent des dépenses sur les recettes	....	357 41
	6,295 65	6,295 65

ÉCOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAMS, C.-B.

(Catholique romaine.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat (par tête)	....	6,500 00
Recettes de l'atelier du sellier	....	338 97
" pour l'ouvrage des garçons	....	670 31
Montant contribué par vêtements	....	12 00
Recettes totales	....	7,521 28
DÉPENSES.		
Déficit au 30 juin 1900	3,000 00	
Intérêt sur $3,000 pour 12 mois à 5 pour 100	150 00	
Salaires	3,550 00	
Aliments	2,988 00	
Vêtements	939 00	
Eclairage	120 00	
Equipement et mobilier	102 00	
Buanderie	70 00	
Constructions, réparations et aqueduc	872 00	
Dépenses totales	11,791 00	
Excédent des dépenses sur les recettes	....	4,269 72
	11,791 00	11,791 00

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	Wm. J. Garland	Méthodiste
Back Settlement	Caradoc	Caradoc	Mlle Bessie Ward	Non confessionn.
Bear-Creek	"	"	" Martha Nicholls	"
Buzwah	Ile-Manitouline	Manitowaning	David Craddock	Catholiq romaine.
Cap-Croker	Cap-Croker	Cap-Croker	Mlle Rachel Glazier	Non confessionn.
*Ile-du-Chrétien	Ile-du-Chrétien	Penetanguishene	Alfred McCue	Méthodiste
Fort-William (garçons)	Fort-William	Western	Sœur M. Ambroise	Catholiq. romaine
" (filles)	"	"	" "	" "
Baie-des-Français	Saugeen	Saugeen	T. J. Wallace	Non confessionn.
Rivière-au-Jardin (C.R.)	Rivière-au-Jardin	Saut-Ste-Marie	Rév. H. Caron, S.J.	Catholiq. romaine.
" (E.A)	"	"	Mlle Ethel M. Frost	Episcopale
Ile-Georgina	Ile-Georgina	Rama	C. B. Oakley	Méthodiste
†Gibson	Watha	Parry-Sound	A. Kniewasser	"
Lac-Doré	Lac-Doré	Lac-Doré	Lucinda M. Casey	Catholiq romaine.
Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	Parry-Sound	Adda McIntosh	Non confessionn.
Hiawatha	Lac-du-Riz	Alnwick	J. A. Windsor	Méthodiste
Ile-au-Brochet	Ile-au-Brochet	Western	J. A. Blais	Catholiq. romaine.
Kettle-Point	Kettle-Point	Sarnia	Mlle Ethel E. Jacobs	Non confessionn.
Lac-Hélène	Rocher-Rouge	De l'Ouest	Mme J. H. McKay	Catholiq. romaine.
Mattawa	A Mattawa	"	Rév. Sr. St. Gregory	" "
Michipicoten	Michipicoten	Saut-Ste-Marie	Mlle Teresa Clarke	" "
‡Missinabie		"	" M. A. Oldham	Non confessionn.
Rivière-Mississagua	Mississagi	Thessalon	" Lucy Heiss	Catholiq. romaine
Moraviantown	Moraves	Moraves	" Mary J. Smith	Non confessionn.
Lac à-la-Vase	Lac-à-la-Vase	Lac-au-Riz	Joseph Whetung	"
Muncey	Caradoc	Caradoc	John Case	Episcopale
Naughton	Lac-du-Poisson-Bl.	Manitowaning	Richard Black	Méthodiste
New-Credit	New-Credit	New-Credit	Mlle Mary G. Bogle	Non confessionn.
Nipissingue	Nipissingue	Parry-Sound	" Helen F. Quinn	"
Onéïda n° 2	Onéïda	Onéïda	Levi T. Doxtator	Episcopale
" n° 3	"	"	C. A. Vollick	Méthodiste
Pays-Plat	Pays-Plat	De l'Ouest	Mlle Alice Barker	Catholiq. romaine.
Rivière-au-Pic	Rivière-au-Pic	"	Moses Madwayosh	"
Port-Elgin	Cap-Croker	Cap-Croker	Thos. R. Ferguson	Non confessionn.
Rama	Rama	Rama	John Laurence	Méthodiste
River-Settlement	Caradoc	Caradoc	Joseph Fisher	Non confessionn.
Ryerson	Ile-Parry	Parry-Sound	Mlle E. R. Walther	"
Sagamook	Riv.-des-Espagnols	Thessalon	Peter J. Taylor	Catholiq. romaine.
Saugeen	Saugeen	Saugeen	Mlle Lillian Edwards	Non confessionn.
Scotch-Settlement	"	"	John Burr	"

* Ecole fermée pendant le trimestre de décembre 1900. † Un seul rapport reçu. ‡Les enfants sauvages fréquentent l'école des blancs.

DES ÉCOLES

(dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecoles.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												ONTARIO.
250 00	Bande et méthodistes..	18	16	34	14	23	5	4	2	....	....	Alnwick.
200 00	Bande..	12	5	17	8	10	2	1	4	....	....	Back-Settlement.
200 00	"	17	5	22	10	14	6	2	....	....	....	Bear-Creek.
200 00	"	7	5	12	6	7	3	1	1	....	....	Buzwah.
300 00	"	12	4	16	7	7	1	6	2	....	....	Cap Croker.
275 00	Bande et méthodistes..	11	15	26	15	11	11	4	..	....	....	Ile-du-Chrétien.
500 00	Crédit	18	....	18	10	6	7	5	....	....	....	Fort-William (garçons).
		....	16	16	6	10	4	2	....	....	....	" (filles).
300 00	Bande	9	13	22	14	14	2	5	1	....	....	Baie-des-Français.
500 00	Crédit et bande	25	29	54	40	33	10	5	6	....	....	Rivière-du-Jardin (C.R.)
300 00	Bande	17	25	42	16	9	13	12	5	3	....	" (E.A.)
300 00	Bande et méthodistes.	12	6	18	10	8	5	3	2	....	....	Ile-Georgina.
250 00	" "	8	11	19	15	6	3	6	4	....	....	Gibson.
300 00	Crédit	12	12	24	10	11	3	5	2	3	....	Lac-Doré.
250 00	Crédit et bande	8	16	24	13	8	6	5	5	....	....	Henvey-Inlet.
300 00	Bande et méthodistes..	5	6	11	4	1	2	2	5	1	....	Hiawatha.
250 00	Crédit..	7	3	10	6	6	4	....	....	..	....	Ile au-Brochet.
250 00	Bande	8	12	20	7	10	4	2	4	....	....	Kettle-Point.
250 00	Crédit	15	10	25	12	13	11	1	....	....	....	Lac-Hélène.
100 00	"	13	12	25	18	17	4	2	1	1	....	Mattawa.
250 00	"	15	10	25	11	24	1	....	....	....	....	Michipicoten.
....	....	4	2	6	2	6	....	....	....	..	....	Missanabie.
250 00	Crédit	15	11	26	4	18	6	2	....	....	....	Rivière-Mississagi.
300 00	Bande	27	22	49	27	22	7	15	5	....	....	Moraviantown.
200 00	"	23	16	39	14	15	12	5	3	4	....	Lac-à-la-Vase.
200 00	Crédit	10	8	18	7	8	3	4	2	1	....	Muncey.
200 00	Crédit et méthodistes..	4	5	9	6	1	2	2	3	1	....	Naughton.
285 00	Bande	21	12	33	17	14	3	9	3	3	1	New-Credit.
250 00	"	11	10	21	16	12	5	1	2	1	....	Nipissingue.
150 00	Crédit et Eglise d'Ang.	19	14	33	23	21	6	6	....	....	....	Onéïda n° 2.
300 00	Crédit et méthodistes..	17	25	42	22	19	10	6	7	....	....	" n° 3.
250 00	Crédit	10	7	17	8	7	2	8	....	....	....	Pays-Plat.
250 00	"	9	9	18	7	6	2	6	4	....	....	Rivière-au-Pic.
300 00	Band	16	8	24	7	15	8	1	....	....	....	Port-Elgin.
250 00	Bande et méthodistes..	18	20	38	18	20	3	7	7	1	....	Rama.
200 00	Bande	23	16	39	17	17	12	7	3	....	....	River-Settlement.
250 00	"	13	9	22	9	12	6	....	2	2	....	Ryerson.
250 00	Crédit	14	10	24	11	22	.. .	2	....	....	....	Sagamook.
300 00	Bande	21	11	32	18	18	6	3	5	....	....	Saugeen.
300 00	"	16	15	31	20	15	6	7	3	....	....	Scotch-Settlement.

Honoraires payés par le département.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO—*Fin.*				
Rivière-aux-Serpents.....	Riv.-aux-Serpents.	Thessalon.......	Mlle Marie Markle .	Catholiq. romaine
Shawanaga..............	Shawanaga.......	Parry-Sound....	" Nellie Holton ..	Non-confession....
Sheguiandah	Sheguiandah......	Manitowaning	Benz. Fuller.......	Eglise d'Angleterre
*Sheshegwaning	Sheshegwaning ...	Gore-Bay	Mlle Mary E. O'Reilly	Catholiq. romaine.
Baie-Sidney.............	Cap-Croker......	Cap-Croker......	" Annie D. Carson	Non confession....
Six-Nations, n° 1.........	Six-Nations	Six-Nations......	Peter Hunks........	"
" n° 2.........	"	"	John Clark	"
" n° 3.......	"	"	Mlle Beatrice Russell	"
" n° 5.........	"	"	John Lickers......	"
" n° 6.........	"	"	Elam D. Bearfoot...	"
" n° 7......	"	"	Geo. Robertson	"
" n° 9	"	"	C. A. Parks	"
" n° 10......	"	"	Miss Lizzie Davis...	"
" n° 11.......	"	"	" Sara Davis	"
Skene	Ile-Parry........	Parry-Sound......	Robert Moir........	"
Baie-du-Sud	Baie-du-Sud.......	Manitowaning	Anna R. Peacock....	Catholiq. romaine.
Rivière-des-Espagnols....	Riv.-des-Espagnols	Thessalon.........	Carrie Morley	Eglise d'Angleterre
Saint-Clair..............	Sarnia...........	Sarnia	Alice M. Matthews .	Méthodiste.......
Creek-à-la-Carpe........	Creek-à-la-Carpe...	Manitowaning	E. R. Allman.	Eglise d'Angleterre
†Thessalon	Rivière-Thessalon .	Thessalon.........	Adl. D'Lamorandière	Catholiq. romaine.
Thomas.................	Six-Nations	Six-Nations......	John Miller	Non confession....
Tyendinaga (Est).........	Tyendinaga	Tyendinaga	Mlle Lizzie Harvey .	"
" (Ouest).....	"	"	Alexander Leween..	"
" (Centre).....	"	"	Mlle Ora Weaver....	"
" (Mission)....	"	" ..	" Edith M. Goode	"
Ile-Walpole, n° 1	Ile-Walpole	Ile-Walpole	Albert J. Sahguj....	Eglise d'Angleterre
" n° 2	"	" ...	A. Miskokoman.....	Méthodiste........
" n° 3	"	" ...	Joseph Sampson....	Non confession....
Baie-de-l'Ouest..........	Baie-de-l'Ouest....	Gore-Bay	Mary E. O'Reilly...	Catholiq. romaine.
Lac-au-Poisson-Blanc ...	Lac-au-Poisson-Bl.	Manitowaning	Josephine Bisaillon .	"
Rivière-au-Poisson-Blanc.	Riv-au-Poisson-Bl.	"	S. H. Ferris.......	Eglise d'Angleterre
Wikwemikong (garçons)..	Ile-Manitouline (non cédée).....	"	Albert A. Capps....	Catholiq. romaine.
" (filles).....	Ile-Manitouline...	" ...	Mlle A. Baudin.....	"
Wikwemikongsing........	Wikwemikongsing	"	Eugénie Dontenville.	"
Total, Ontario	....	....	....	....

* Aucun rapport reçu pour les trimestres de mars et juin 1901.

† Ecole fermée pendant les trimestres de septembre et décembre 1900.

DES ÉCOLES—*Suite.*

du Canada (dont on a reçu des rapports), pour l'exercice finissant le 30 juin 1901.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Écoles.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												Ontario—*Fin.*
250 00	Crédit et bande. . ..	8	8	16	5	6	8	2	....	....	....	Rivière-au-Serpent.
250 00	" et bande........	14	9	23	7	13	6	3	1	....	....	Shawanaga.
300 00	Bande.....	16	12	28	10	10	9	7	2	....	.. .	Sheguiandah.
250 00	"	8	8	16	10	12	4	....	....	....	....	Sheshegwaning.
300 00	"	13	10	23	12	3	4	6	6	4	....	Sidney-Bay.
		24	15	39	17	15	11	7	4	2	....	Six-Nations, n° 1.
		27	36	63	32	15	22	9	4	9	4	" n° 2.
		37	26	63	21	34	10	12	4	3	....	" n° 3.
		26	11	37	25	7	13	6	6	4	1	" n° 5.
2950 00	Crédit et bande......	8	9	17	9	10	2	3	2	...	....	" n° 6.
		44	48	92	26	59	14	12	4	3	....	" n° 7.
		16	18	34	21	11	6	6	5	3	3	" n° 9.
		26	30	56	24	26	13	12	4	1	....	" n° 10.
		17	17	34	17	14	7	12	1	....	....	" n° 11.
200 00	Bande................	7	5	12	8	4	2	5	1	....	....	Skene.
200 00	"	17	19	36	18	25	6	2	3	....	. ..	Baie-du-Sud.
200 00	Crédit	5	8	13	4	11	2	....	....	....	....	Rivière-des-Espagnols.
300 00	Bande et méthodiste ..	23	22	45	19	21	10	8	4	2	....	St-Clair.
225 00	Bande	7	6	13	6	6	4	3	....	....	...	Creek-à-la-Carpe.
300 00	Crédit...............	6	8	14	9	10	4	....	....	....	....	Thessalon.
362 50	Bande...............	37	26	63	30	25	12	14	7	5	....	Thomas.
125 00	"	41	22	63	27	52	5	6	....	....	....	Tyendinaga (Est).
225 00	"	18	12	30	11	19	4	2	2	2	1	" (Ouest).
140 00	"	15	16	31	15	18	4	4	5	....	....	" (Centre).
225 00	"	41	25	66	33	48	12	2	3	1	....	" (Mission).
200 00	Bande et Eglise d'Ang.	30	20	50	20	21	11	13	5	....	....	Ile Walpole, n° 1.
300 00	Crédit et méthodiste ..	20	13	33	20	17	11	3	2	....	....	" n° 2.
300 00	Bande...............	16	10	26	8	14	5	2	5	....	....	" n° 3.
250 00	"	11	17	28	15	21	5	1	....	1	....	Baie-de-l'Ouest.
250 00	Crédit...............	11	10	21	14	12	3	5	1	....	....	Lac-au-Poisson-Blanc.
250 00	"	7	6	13	7	5	7	1	....	....	....	Rivière-au-Poisson-Blanc
300 00	"	61	....	61	11	30	7	9	9	5	1	Wikwemikong (garçons).
300 00	"	...	20	20	8	16	....	3	...	1	....	" (filles).
200 00	"	15	6	21	12	7	9	3	2	....	....	Wikwemikongsing.
....	....	1212	989	2201	1036	1133	458	347	185	67	11	Total, Ontario.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
QUÉBEC.				
*Bécancour	Bécancour	Bécancour	Malvina Robichaud	Catholiq. romaine
Bersimis	Bersimis	Bersimis	Mme S. Roy	"
Caughnawaga (garçons)	Caughnawaga	Caughnawaga	Peter J. DeLisle	"
" (filles)	"	"	Mlle Nellie Gibbons	"
" (mission)	"	"	Rév. J. J. Oke	Méthodiste
Ile Cornwall	Saint-Régis	Saint-Régis	W. J. Bishop	Non confessionn[1]
Lorette	Lorette	Lorette	Sr St-Stanislas	Catholiq. romaine
Maniwaki	Maniwaki	Maniwaki	Mlle Annie O'Connor	"
Maria	Maria	Maria	Mlle Ida Bujold	"
Oka (campagne)	Oka	Oka	Mlle Elizabeth Sly	Méthodiste
" (village)	"	"	Mlle E. M. Williams	"
Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Mme O. P. Dufresne	Catholiq. romaine
Ristigouche	Ristigouche	Ristigouche	Mlle Mary Isaac	"
Saint-François (E.A.)	Saint-François	Pierreville	Rév. H. O. Loiselle	Eglise d'Angleterre
" (C.R.)	"	"	Sr Marie Josephine	Catholiq. romaine
Saint-Régis	Saint-Régis	Saint-Régis	Katherine Hughes	Non confessionn
Témiscamingue	Témiscamingue	Témiscamingue	James McCarragher	Catholiq. romaine
" (mission)	"	"	Sœur Ste-Perpétue	"
Total, Québec				
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours	Comté de Digby	J. L. DeVaney	Catholiq. romaine
Eskasoni	Eskasoni	" Cap-Breton	Charles Bernard	"
Rivière Mi-Chemin	Franklin-Manor	" Cumberland	Mlle W. B. Fulmor	"
Anse-des-Sauvages	Fisher's-Grant	" Pictou	John J. Martin	"
Rivière-du-Milieu	Rivière-du-Milieu	" Victoria	Alex. McDougall	"
Millbrook	Millbrook	" Colchester	Mlle Bessie M. Smith	"
New-Germany	Lunenburg	" Lunenburg	Mlle Maggie J. Barss	"
Rivière-au-Saumon	Rivière-au-Saumon	" Richmond	Mlle Sarah E. Boyd	"
Shubénacadie	Indian-Brook	" Hants	R. J. Logan	"
Whycocomagh	Whycocomagh	" Inverness	P. A. Murphy	"
Total, Nouvelle-Ecosse				
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Eglise-Brûlée	Pointe-de-l'Eglise	Nord-Est	Mlle A. Gertr. Gillis	Catholiq. romaine
Grande-Anse	Grande-Anse	"	Mlle Mary N. Babin	"
Eel-Ground	Eel-Ground	"	Mlle Lucy B. Walsh	"
Kingsclear	Kingsclear	Ouest	Mlle Frances McGinn	"
Sainte-Marie	Sainte-Marie	"	Mlle M. J. Rush	"
Tobique	Tobique	"	Mlle P. M. Goodine	"
Total, Nouv.-Brunswick				
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Ile Lennox	Ile Lennox	Surint. I. P.-E.	John F. Arsenault	

* Les enfants sauvages fréquentent l'école des blancs. Appointements payés par le département.

DES ÉCOLES—*Suite.*

du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												QUÉBEC.
40 00	Crédit	2	....	2	2	1	1	....	....	....	....	Bécancour.
200 00	"	8	17	25	16	19	6	....	....	....	....	Bersimis.
400 00	"	124	....	124	44	104	14	6	....	....	....	Canghnawaga (garçons.)
500 00	"	....	69	69	36	43	16	3	7	....	....	" (filles.)
125 00	"	17	7	24	7	18	3	2	1	....	....	" (Mission.)
350 00	Bande	16	9	25	8	18	5	1	1	....	....	Ile-Cornwall.
300 00	Crédit	35	33	68	52	36	23	9	....	....	....	Lorette.
300 00	Bande	21	29	50	16	21	26	2	1	....	....	Maniwaki.
150 00	Crédit	13	11	24	10	8	7	....	9	....	....	Maria.
100 00	"	11	10	21	11	16	1	4	....	....	....	Oka (campagne.)
125 00	"	13	10	23	12	15	2	2	2	2	....	" (village.)
150 00	"	29	39	68	22	1	4	11	25	27	....	Pointe-Bleue.
200 00	"	24	21	45	25	27	4	5	7	1	1	Ristigouche.
250 00	"	11	7	18	9	8	1	4	3	2	....	St-François (Prot.)
290 00	"	38	23	61	46	28	12	8	10	3	....	" (C.R.)
350 00	Bande	27	26	53	25	29	14	9	1	....	....	St-Régis.
300 00	Crédit	29	26	55	24	15	20	9	8	....	3	Témiscamingue.
100 00	"	5	3	8	6	3	3	2	....	....	....	" (Mission).
....	....	423	340	763	371	410	162	77	75	35	4	Total, Québec.
												NOUVELLE-ÉCOSSE.
300 00	Crédit	11	8	19	9	11	3	3	....	2	....	Rivière-à-l'Ours.
200 00	"	15	8	23	10	15	5	1	2	....	....	Eskasoni.
100 00	"	5	4	9	3	6	1	1	....	....	1	Rivière-M-Chemin.
300 00	"	14	11	25	16	5	7	5	8	....	....	Anse-des-Sauvages.
200 00	"	12	9	21	9	13	1	4	1	2	....	Rivière-du-Milieu.
250 00	"	16	15	31	15	8	8	4	9	2	....	Millbrook.
300 00	"	3	8	11	8	3	2	2	4	....	....	New-Germany.
250 00	"	13	12	25	5	14	3	3	3	1	1	Rivière-au-Saumon.
300 00	"	11	9	20	6	9	2	3	2	3	1	Shubenacadie.
200 00	"	8	13	21	8	18	....	3	....	....	..	Whycocomagh.
....	....	108	97	205	89	102	32	29	29	10	3	Total, Nouvelle-Ecosse.
												NOUVEAU-BRUNSWICK.
250 00	Crédit	14	11	25	10	18	2	3	1	....	1	Eglise-Brûlée.
250 00	"	22	12	34	9	14	6	6	4	4	....	Grande-Anse.
250 00	"	5	9	14	8	3	5	1	3	2	....	Eel-Ground.
250 00	"	13	6	19	16	7	2	2	2	....	6	Kingsclear.
250 00	"	11	9	20	16	8	6	4	1	1	...	Sainte-Marie.
240 00	Crédit et bande	10	21	31	15	19	4	3	5	....	....	Tobique.
....	....	75	68	143	74	69	25	19	16	7	7	Total, Nouv.-Brunswick.
												ILE DU PRINCE-EDOUARD.
300 00	Crédit	14	7	21	11	5	5	4	4	3	...	Ile-Lennox.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Ahousaht	Ahousaht	Côte Ouest	John W. Russell	Presbytérienne
Aiyansh	Kitladamicks	Côte Nord-Ouest	Rév. J. B. McCullagh	Eglise d'Angleterre
Baie-de-l'Alerte	Nimkish	Kwawkewlth	Mme Elizabeth Hall.	" "
Bella-Bella	Bella-Bella.	"	Mlle Mary A. Beatty	Méthodiste
Cap-Mudge	Cap-Mudge	"	R. J. Walker	"
Clayoquot	Opitsat	Côte Ouest	Rév. Charles Moser.	Catholiq. romaine
*Comox	Comox	Cowichan	S. F. Crawford	Presbytérienne
Gitwingar	Kitwingar	Babine	Alfred E. Price	Eglise d'Angleterre
Gwayasdums	Gwayasdums	Kwawkewlth	E. A. Bird	" "
Hazelton	Giatmaksh	Babine	Rév. John Field	" "
Kincolith	Kincolith	Côte Nord-Ouest	Rév. W. H. Collison.	" "
*Kita-maat	Kita-maat	"	Mlle N. Markland	" "
Kitkahtla	Kitkahtla	"	Rév. R. W. Gurd	" "
†Kisgegas	Kisgegas	Babine	Dr V. E. R. Ardagh.	" "
Kishfiax	Kishfiax	"	Rév. W. H. Pierce	Méthodiste
‡Kyaquot	Kyaquot	Côte Ouest	Rév. E. Sobry	Catholiq. romaine.
Massett	Massett	Côte Nord-Ouest	W. E. Collison	Eglise d'Angleterre
Metlakahtla	A Metlakahtla	"	Mlle Helena Jackson	" "
Nanaïmo	Nanaimo	Cowichan	Mme E. Nicholas	Méthodiste
†Nitanit	Cla-oose	Côte Ouest	Rév. Wm. J. Stone	"
Port-Essington	Skeena	Côte Nord-Ouest	Mlle Kate Tranter	"
Port-Simpson	A Port-Simpson	"	Chas. M. Richards	"
Quamichan	Quamichan	Cowichan	M. P. Keappock	Catholiq. romaine.
Saanich	Saanich	"	Wm. Thompson	Eglise d'Angleterre
†Skidegate	I. de la R.-Charlotte	Côte Nord-Ouest	Mlle V. M. Lawson.	Méthodiste
Somenos	Somenos	Cowichan	Rév. G. C. VanGothen	Catholiq. romaine.
Songhees	Songhees	"	Sœur M. Berchmans.	" "
Ucluelet	Itedse	Côte Ouest	Mlle E. M. Armstrong	Presbytérienne
Total, Colombie-Britann.				

* Aucun rapport reçu pour les trimestres de mars et juin 1901.

† Un seul rapport reçu.

‡ Ecole fermée pendant le trimestre de décembre 1900.

DES ECOLES—*Suite.*

du Canada (dont les rapports ont été reçus) pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												Colombie-Britannique.
300 00	Crédit	27	17	44	17	19	9	16	....	....	....	Ahousaht.
300 00	"	16	5	21	18	12	2	4	3	....	....	Aiyansh.
300 00	"	11	16	27	10	11	8	3	4	....	1	Baie-de-l'Alerte.
300 00	"	23	23	46	19	25	14	3	4	....	....	Bella-Bella.
300 00	"	10	5	15	6	9	5	1	....	....	....	Cap-Mudge.
300 00	"	14	6	20	6	7	8	5	....	....	....	Clayoquot.
300 00	"	1	3	4	2	....	4	....	....	....	....	Comox.
....	....	5	16	21	9	13	6	2	....	....	....	Gitwingar.
300 00	Crédit	17	9	26	9	20	4	2	....	....	....	Gwayasdums.
300 00	"	16	10	26	10	12	10	4	....	....	....	Hazelton.
300 00	"	11	24	35	28	17	5	10	3	....	....	Kincolith.
....	....	37	33	70	32	43	9	12	6	....	....	Kita-maat.
300 00	Crédit	23	13	36	25	9	6	14	7	....	....	Kitkahtla.
300 00	"	12	9	21	5	21	....	....	....	....	....	Kisgegas.
300 00	"	9	12	21	15	17	3	1	....	....	....	Kishfiax.
300 00	"	11	13	24	11	20	4	....	....	....	....	Kyaquot.
300 00	"	24	26	50	25	24	14	12	....	....	....	Massett.
300 00	"	16	18	34	17	9	6	6	7	6	....	Metlakahtla.
300 00	"	8	17	25	10	14	5	4	2	....	....	Nanaïmo.
300 00	"	9	13	22	13	17	4	....	1	....	....	Nitanit.
300 00	"	21	19	40	23	25	5	10	....	....	....	Port-Essington.
400 00	"	52	13	65	35	38	15	9	3	....	....	Port-Simpson.
300 00	"	16	1	17	7	9	4	2	2	....	....	Quamichan.
300 00	"	15	3	18	14	3	4	4	4	3	....	Saanich.
300 00	"	10	11	21	11	14	3	3	1	....	....	Skidgate.
300 00	"	15	2	17	12	15	2	....	....	....	....	Somenos.
300 00	"	13	8	21	12	8	6	....	7	....	....	Songhees.
300 00	"	14	14	28	12	16	7	3	2	....	....	Ucluelet.
....	....	456	359	815	413	447	172	130	56	9	1	Total, Colombie-Britann.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
MANITOBA.				
*Assabasca	Rivière-La-Pluie	Portage-du-Rat	R. E. Atkinson	Nonconfessionnelle
Rivière-Berens	Rivière-Berens	Rivière-Berens	Joseph Lawford	Méthodiste
Grand-Remous	Pas	Pas	James Settee, jr	Eglise anglicane
Rivière-Noire	Rivière-Noire	Rivière-Berens	Sydney B. Barrett	" "
Tête-Ouverte	Tête-Ouverte	Clandeboye	Fred A. W. McLean	" "
Chemawawin	Chemawawin	Pas	Richard Hooker	" "
*Couchiching	Couchiching	Couchiching	J. H. Dubois	Catholique
Rivière-aux-Grues	Rivière-aux-Grues	Manitowapah	John Moar	Eglise anglicane
†Lac Lacroix	Lac-Lacroix	Rivière-Berens	Marian Panpanekis	Méthodiste
Lac-de-l'Aigle	Lac-de-l'Aigle	Savanne	Arthur J. Bruce	Eglise anglicane
‡Lac Flux-et-Reflux	Lac Flux-et-Reflux	Manitowapah	Albert N. Adolphe	Catholique
Fairford (en haut)	Fairford	"	Rév. George Bruce	Eglise anglicane
" (en bas)	"	"	Kemper Garrioch	" "
*Rivière-Fisher	Rivière-Fisher	Rivière-Berens	Jeremiah Rundle	Méthodiste
‡Fort-Alexander (en haut)	Fort-Alexandre	Clandeboye	J. Arran Wilson	Eglise anglicane
" " (C. R.)	"	"	W. George Gow	Catholique
Tête-du-Français	Lac-Seul	Savanne	James Fox	Eglise anglicane
Grands-Rapides	Grands-Rapides	Pas	J. Isbester	" "
Rivière-Creuse	Rivière-Creuse	Rivière-Berens	John Sinclair	" "
Islington	Islington	Portage-du-Rat	J. S. Newton	" "
Jack-Head	Jack-Head	Rivière-Berens	Robert Thomas	" "
*Lac-Seul (Rivière Canot)	Lac-Seul	Savanne	Louis LaRonde	" "
" (Pointe du Traité)		"	Rév. T. H. Pritchard	" "
Lac-Manitoba	Lac-Manitoba	Manitowapah	L. F. X. Hart	Catholique
Lac Saint-Martin	Lac-Saint-Martin	"	T. H. Dobbs	Eglise anglicane
Petites-Fourches	Petites-Fourches	Couchiching	D. W. Wood	" "
Petite-Saskatchewan	Petite-Saskatche'n	Manitowapah	J. E. Favell	" "
Long-Saut	Long-Saut	Couchiching	Mlle M. A. Johnson	" "
Rapides-du-Manitou	Rap.-du-Manitou	"	John Jackson	" "
Lac-L'Orignal	Lac-L'Orignal	Pas	Thomas Bear	" "
Muckle-Creek	Saint-Pierre	Clandeboye	Mlle H. McKenzie	" "
Pas	Pas	Pas	T. H. P. Lamb	" "
‖Creek-du-Pin	Creek-du-Pin	Manitowapah	Rév. A. Chaumont	Catholique
Rivière-au-Peuplier	Riv.-au-Peuplier	Rivière-Berens	Joseph Dargue	Méthodiste
Terre-Rouge	Terre-Rouge	Pas	Nathan Settee	Eglise anglicane
Rossville	Norway-House	Rivière-Berens	Joseph H. Lowes	Méthodiste
Baie-au-Sable	Baie-au-Sable	Manitowapah	J. F. Girardeau	Catholique
Lac-Plat	Montagne-du-Pas	Pas	Louis Cochrane	Eglise anglicane
Saint-Pierre (Nord)	Saint-Pierre	Clandeboye	Mlle Lizzie McLean	" "
" (Sud)	"	"	" Isab. J. Jackson	" "
" (Est)	"	"	Richard S. Cushing	Eglise anglicane
" (C. R.)	"	"	Mlle Alice Genthon	Catholique
Les Dalles	Portage-du-Rat	Portage-du-Rat	Charles Clarke	Eglise anglicane
Wabigoon	Wabigoon	Savanne	Mlle Amy Johns	" "
Riv.-de-la-Poule-d'Eau	R. de-la-Poule-d'E	Manitowapah	I. H. Adams	Catholique
Total, Manitoba				

*Pas de rapport reçus pour le trimestre de septembre 1900. †Un seul rapport reçu. ‡Pas de rapport reçu pour les trimestres de mars et juin 1901. ‖ Externes au pensionnat.

DES ECOLES—*Suite.*

du Canada (dont les rapports ont été reçus) pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Religion.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												Manitoba.
300 00	Crédit	10	10	20	10	12	8	....	....	....	...	Assabasca.
300 00	"	29	20	49	21	41	4	1	3	....	....	Rivière-Berens
300 00	"	13	13	26	14	11	10	4	1	...	....	Grand-Remous.
300 00	"	8	2	10	6	3	3	3	1	....	....	Rivière-Noire.
300 00	"	7	10	17	7	9	6	2	....	....	....	Tête-Ouverte.
300 00	"	17	13	30	19	12	8	10	....	....	....	Chemawawin.
300 00	"	21	12	33	13	25	4	4	....	....	....	Couchiching.
300 00	"	13	3	16	9	9	4	3	...	....	....	Rivière-aux-Grues.
300 00	"	9	17	26	17	16	7	3	....	....	....	Lac-Lacroix.
300 00	"	8	8	16	10	10	6	....	....	....	....	Lac-de-L'Aigle.
300 00	"	10	11	21	12	11	4	6	....	....	..	Lac Flux et Reflux.
300 00	"	6	12	18	9	9	2	2	...	5	....	Fairford (en haut).
300 00	"	17	16	33	21	21	12	....	...	....	....	" (en bas).
300 00	"	29	18	47	19	....	12	5	.	5	25	Rivière-au-Vison.
300 00	"	11	7	18	7	10	1	4	3	....	....	Fort-Alexandre (en haut)
300 00	"	15	9	24	12	20	3	1	....	....	....	" " (C.R.)
300 00	"	14	10	24	5	22	2	....	....	....	....	Tête-du-Français.
300 00	"	12	10	22	14	12	8	2	...	....	....	Grands-Rapides.
300 00	"	13	12	25	12	13	3	5	4	....	....	Rivière-Creuse.
300 00	"	11	11	22	13	18	4	....	....	....	....	Islington.
300 00	"	16	12	28	12	18	4	6	...	..	....	Tête-de-Brochet.
300 00	"	8	12	20	13	11	9	....	....	..	....	Lac-Seul (Riv.-du-Canot)
300 00	"	9	5	14	8	10	1	3	....	....	....	" (Pte-du-Traité).
300 00	"	16	11	27	12	23	4	....	....	..	....	Lac-Manitoba.
300 00	"	19	11	30	18	19	7	3	1	..	....	Lac-Saint-Martin.
300 00	"	7	4	11	4	5	2	4	....	....	....	Petites-Fourches.
300 00	"	12	11	23	15	12	9	2	....	....	....	Petite-Saskatchewan.
300 00	"	5	9	14	6	5	3	1	3	2	....	Long-Sault.
300 00	"	15	11	26	9	16	5	5	....	....	....	Rapides-du-Manitou.
300 00	"	10	9	19	8	12	7	....	....	....	....	Lac-L'Orignal.
300 00	"	10	8	18	9	12	3	2	1	....	...	Muckle-Creek.
300 00	"	31	29	60	28	39	11	3	4	3	....	Pas.
$12 per c	"	8	17	25	18	11	7	4	3	..	....	Creek-du-Pin.
300 00	"	30	16	46	21	20	9	11	6	....	....	Rivière-du-Peuplier.
300 00	"	16	17	33	13	20	11	2	....	....	...	Terre-Rouge.
300 00	"	20	32	52	27	45	5	2	....	....	...	Rossville.
300 00	"	9	16	25	14	16	8	1	....	..	....	Baie-au-Sable.
300 00	"	10	9	19	15	7	2	6	2	2	....	Lac-Plat.
300 00	"	13	15	28	11	10	3	12	3	....	....	Saint-Pierre (Nord).
300 00	"	16	15	31	16	10	11	5	5	....	....	" (Sud).
300 00	"	14	11	25	10	13	3	8	1	....	...	" (Est).
300 00	"	8	9	17	11	11	3	1	1	1	....	" (C.R.)
300 00	"	9	4	13	7	11	2	....	....	....	...	Les-Dalles.
300 00	"	12	14	26	10	12	4	6	4	....	....	Wabigoon.
$12 per capita	"	12	9	21	12	16	2	3	....	....	....	Riv.-de-la-Poule-d'Eau.
....	....	608	540	1148	577	668	246	145	46	18	25	Total, Manitoba

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents externats des
le 30

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Attakakoop..	Attakakoop	Carlton	Louis Ahenakew	Eglise anglicane
*Grande-Rivière	Kenemotayoos	"	James Dreaver	" "
Corne-de-Taureau	Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	L. F. Hardyman	" "
†Pied-de-Corbeau	Pieds Noirs	Pieds-Noirs	Rév. J. Riou, O.M.I.	Catholiq. romaine
Etoile-du-Jour	Etoile-du-Jour	Buttes-de-Tondre	Sophia E. Smyth	Eglise anglicane
Lac-du-Bon-Poisson	Pakan	Lac-La-Selle	Vincent Smith	Méthodiste
‡Irene Training	A Fort-Vermillon	Traité n° 8	A. S. White	Eglise anglicane
James Smith	James Smith	Lac-aux-Canards	Donald McDonald	" "
John Smith	John Smith	"	Mlle Ethel Shipman	" "
Joseph	Joseph	Edmonton	Sévère Callihoo	Catholiq. romaine
La-Clé	La-Clé	Pelly	Owen Owens	Eglise anglicane
Keeseekouse	Keeseekouse	"	W. A. Tucker	Catholiq. romaine
Lac-la-Ronge	Lac-la-Ronge	Carlton	Samuel Abraham	Eglise anglicane
Petit-Pin	Petit-Pin	Battleford	C. T. Desmarais	" "
Louis Bull	Louis Bull	Hobbema	Mme A. Goodhand	Méthodiste
Lac-des-Prés	Lac-des-Prés	Carlton	P. H. Garnot	Catholiq. romaine
Mistawasis	Mistawasis	"	Mlle Kate Gillespie	Presbytérienne
Lac-Montréal	Lac-Montréal	"	J. R. Settee	Eglise anglicane
Rivière-du-Chêne, Sioux	Rivière-du-Chêne	Birtle	J. Francis Cox	" "
Okanase	Okanase	"	R. C. McPherson	Presbytérienne
Poundmaker	Poundmaker	Battleford	Victoria Arcand	Catholiq. romaine
Faisan-Rouge	Faisan-Rouge	"	Mlle M. Willson	Eglise anglicane
Lac-La-Selle	Lac-La-Selle	Lac-La-Selle	Chas. W. Leonard	Méthodiste
Sampson	Sampson	Hobbema	Chas. C. German	"
Rivière-Plate	La-Clé	Pelly	Rév. A. T. Norquay	Eglise anglicane
Mission des Sioux	Près Prince-Albert	"	Mlle Annie Cameron	Presbytérienne
Saint-Antoine	P. Lac-des-Esclav., dis. riv. La-Paix.	Traité n° 8	Rév. D. Laferrière, O. M. I.	Catholiq. romaine
Lac-de-l'Esturgeon	Twatt's	Carlton	Mme Alice Clarke	Eglise anglicane
Foin-d'Odeur	Foin-d'Odeur	Battleford	Mlle H. M. Flemming	Catholiq. romaine
Enfant-du-Tonnerre (E.A)	Enf.-du-Tonnerre	"	Philip McDonald	Eglise anglicane
Lac-Wabiscow (E.A.)	A Mission Saint-Jean, Lac-Wabiscow	Traité n° 8	Mlle Eliza A. Scott	" "
" (C.R.)	A Mission Saint Martin, Lac-Wabiscow	"	B. Henri Giroux, O. M. I.	Catholiq. romaine
Bonnet-Blanc, Sioux	Bois-d'Orignal		Mme W. R. Tucker	Méthodiste
Lac-au-Poisson-Blanc	James Seenum's	Lac-La-Selle	Mlle J. S. R. Batty	"
Total, T.N.-O.				

* Un seul rapport reçu. † Externes au pensionnat. ‡ Aucun rapport reçu pour le trimestre de septembre 1900.

DES ÉCOLES—*Suite.*

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé juin 1901.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						École.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												Territoires du Nord-Ouest.
300 00	Crédit	7	9	16	9	11	1	2	1	1	....	Attakakoop.
300 00	"	3	4	7	1	7	....	....	....	....	....	Grande-Rivière.
300 00	"	12	11	23	11	23	....	....	....	....	....	Corne-du-Taureau.
$12 per capita	"	13	8	21	10	19	2	....	....	....	....	Pied-du-Corbeau.
300 00	"	7	7	14	12	5	3	3	3	....	....	Etoile-du-Jour.
300 00	"	16	9	25	15	17	5	1	2	....	....	Lac-du-bon-Poisson.
300 00	"	4	7	11	9	10	1	....	....	....	....	Irene Training.
300 00	"	14	11	25	7	22	2	1	....	....	....	James Smith.
300 00	"	6	8	14	6	10	2	2	....	....	....	John Smith.
300 00	"	14	6	20	9	17	3	....	....	....	....	Joseph.
300 00	"	3	11	14	7	8	3	3	....	....	....	La-Clé.
300 00	"	4	4	8	4	5	2	....	1	....	....	Keeseekouse.
300 00	"	11	15	26	12	23	3	....	....	....	....	Lac-la-Ronge.
300 00	"	4	10	14	7	10	3	1	....	....	....	Petit-Pin.
300 00	"	5	3	8	4	5	....	3	....	....	....	Louis Bull.
....	....	4	4	8	6	8	....	....	....	....	....	Lac des-Prés.
300 00	Crédit	11	4	15	7	12	2	1	....	....	....	Mistawasis.
300 00	"	10	8	18	11	6	10	2	....	....	....	Lac-Montréal.
300 00	"	7	6	13	5	9	2	2	....	....	....	Rivière-du-Chêne, Sioux.
300 00	"	7	6	13	7	8	1	4	....	....	....	Okanase.
300 00	"	9	10	19	9	10	6	3	....	....	....	Poundmaker.
300 00	"	11	10	21	12	15	2	3	1	....	....	Faisan-Rouge.
300 00	"	8	2	10	5	8	2	....	....	....	....	Lac-La-Selle.
300 00	"	11	11	22	5	21	....	1	....	....	....	Sampson.
300 00	"	7	13	20	12	16	2	2	....	....	....	Rivière-Plate.
300 00	"	6	5	11	7	5	4	1	1	....	....	Mission-des-Sioux.
300 00	"	4	6	10	10	6	1	3	....	....	....	Saint-Antoine.
300 00	"	12	5	17	3	16	1	....	....	....	....	Lac-de-l'Esturgeon.
300 00	"	2	4	6	2	3	1	2	....	....	....	Foin-d'Odeur.
300 00	"	7	3	10	5	6	4	....	....	....	....	Enfant-du-Tonn're (E. A)
300 00	"	8	14	22	12	12	5	4	1	....	....	Lac-Wabiscow (E.A.)
300 00	"	7	5	12	12	3	5	4	....	....	....	" (C.R.)
300 00	"	5	7	12	8	1	5	2	3	1	....	Bonnet-Blanc, Sioux.
300 00	"	6	11	17	9	16	1	....	....	....	....	Lac-au-Poisson-Blanc.
....	....	265	257	522	270	373	84	50	13	2	....	Total, T.N.-O.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents externats des
le 30

École.	District.	Instituteur.	Religion.
EN DEHORS DES TRAITÉS.			
Mission d'Albany........	Diocèse de Moosonee, Baie-James....	Robert J. Renison..	Eglise d'Angleterre
Ile-Herschel.............	District de la rivière McKenzie.......	W. D. Young.......	" "
Fort-L'Orignal...........	Diocèse de Moosonee, Baie James....	T. Bird Holland....	" "
Moosehide............	District de Yukon, Klondike	Rév. Benjamin Totty	" "
Comptoir Nelson........	District de Kéwatin	Mlle Sara A. Kitchen	Méthodiste ....
Mission de la Providence (Sacré-Cœur)........	Diocèse d'Athabasca et riv. McKenzie.	Sœur St-Elzéar......	Catholiq. romaine.
Mission de Saint-David..	Fort-Simpson, dist. de la riv. McKenzie	James R. Lucas.....	Eglise d'Angleterre
Mission de St-Mathieu...	Fort-McPherson, riv. Peel, district de McKenzie........................	Mlle A. McDonald..	" "
Mission de Saint-Pierre..	Riv.-au-Foin, dist. de la riv. McKenzie	Alex. J. Willson....	" "
Factorerie d'York........	Diocèse de Moosonee, Baie-Hudson...	Rév. R. Faries.....	" "
Total, en dehors du traité.	....	....	....

DES ÉCOLES—*Suite.*

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé juin 1901.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												En dehors des traités.
200 00	Crédit	25	26	51	33	29	12	5	3	2	....	Mission d'Albany.
200 00	"	18	7	25	15	5	12	7	1	...	....	Ile-Herschel.
200 00	"	34	45	79	41	79	....	....	....	....	....	Fort-L'Orignal.
....	....	12	14	26	11	26	...	....	....	....	....	Moosehide.
....	....	5	9	14	8	14	....	....	....	....	....	Comptoir Nelson.
200 00	Crédit	8	15	23	21	7	9	4	2	1	....	Mission de la Providence (Sacré-Cœur).
200 00	"	3	8	11	6	7	1	3	....	....	....	Mission de Saint-David.
200 00	"	8	10	18	12	....	3	11	4	....	....	Mission de Saint-Mathieu
200 00	"	23	20	43	24	30	12	....	....	1	....	Mission de Saint-Pierre.
200 00	"	8	5	13	10	4	3	4	2	....	....	Factorerie d'York.
... .	....	144	159	303	181	201	52	34	12	4	....	Total, en deh. des traités.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

Ecole.	Situation.	Directeur.	Religion.
ONTARIO.			
Orphelinat de Fort-William..	A Fort-William..................	Rév. sœur M. Ignatia	Catholique........
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Alberni....................	A Alberni, réserve Tresaht, Côte Ouest....................	James R. Motion....	Presbytérienne....
Ref. des F. de la B.-de-l'Alerte	A la B. de l'Alerte, réserve Nimkish	Rév. A. W. Corker..	Eglise anglicane...
Clayoquot..............	Avoisinant Opitsat n° 1, agence de la Côte-Ouest..................	Rév. P. Maurus.....	Catholiq. romaine.
Ref. des F. de Port-Simpson.	A Port-Simpson, Côte Nord-Ouest.	Mlle Lavinia Clarke.	Méthodiste........
Sainte-Marie................	A la Mission Sainte-Marie, sur la rivière Fraser..................	Rév. J. Tavernier, O.M.I...........	Catholiq. romaine.
Squamish............	A Squamish, agence de la riv. Fraser	Sœur Marie Amy....	" ..
Yale (All-Hallows)........	A Yale, sur la rivière Fraser....	Sœur Supér. Amy...	Eglise anglicane...
Total, Colombie-Britann	....	....	....
MANITOBA.			
Norway-House..............	A Norway-House, agence de la riv. Berens........................	E. F. Hardiman....	Méthodiste.......
Creek-du-Pin...............	A l'embouchure du creek du Pin, lac Winnipegosis................	Rév. A. Chaumont..	Catholiq. romaine.
Portage-la-Prairie...........	A Portage-la-Prairie, Man........	Mlle Annie Fraser..	Presbytérienne....
Portage-du-Rat.............	A Portage-du-Rat, Ont..........	Rév. C. Cahill, O.M.I	Catholiq. romaine.
*Rivière-de-la-Poule-d'Eau..	Sur la baie de la rivière de la Poule-d'Eau, agence de Manitowapah..	I. H. Adam........	" ..
Total, Manitoba........	....	....	....
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
Birtle....................	A Birtle, Man..................	Wm. J. Small......	Presbytérienne....
Gens-du-Sang, E. A.........	Sur la réserve des Gens-du-Sang...	Arthur DeB. Owen..	Eglise anglicane...
" C.R..........	" "	R'v. L. Doucet, O.M.I	Catholiq. romaine.
Plume-Bleue...............	Réserve de Plume-Bleue, agence du Lac-La-Selle..................	Rév. H. Grandin....	" ..
Pied-de-Corbeau, E. A.......	Sur la réserve des Pieds-Noirs.....	Rév. J. Riou, O.M.I.	" ..
Crowstand..................	Près de la réserve de la Côte, agence de la Rivière-du-Cygne..........	Rév. Neil Gilmour..	Presbytérienne....
Cowesses................	Sur la réserve Crowesses, agence du Lac-Croche..................	S. Perrault..........	Catholiq. romaine.
Lac-au-Canard..............	Sur la réserve du Lac-au-Canard...	Rév. M. J. P. Paquette O.M.I..........	" ..
Collège Emmanuel.........	A Prince-Albert, Sask...........	Rév. James Taylor..	Eglise anglicane...
Peau-d'Hermine...........	Sur la réserve de Peau-d'Hermine, agence Hobbema...............	Rév. R. L. Dauphin, O.M.I........	Catholiq. romaine.
Ile-à-la-Crosse...........	Sur la réserve des Buttes-La-Lime.	Rév. W. H. Farrer..	Presbytérienne....
Gordon...................	Sur la réserve de G. Gordon, agence des Buttes-de-Tondre........	M. Williams........	Eglise anglicane...

*Le pensionnat de la Rivière-de-la-Poule-d'Eau a été fermé à la fin du trimestre de septembre 1900 et les élèves ont été transférés au Creek-du-Pin. A l'avenir il y aura un externat à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau.

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Subvention	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						École.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
												ONTARIO.
$500	Crédit	9	23	32	25	13	10	4	3	2	....	Orphelinat de Fort-William.
												COLOMBIE-BRITANNIQUE.
25 élèves, $60 par tête	"	26	15	41	34	15	11	10	1	4	...	Alberni.
10 " 60 "	"	....	12	12	9	....	3	2	2	3	2	Ref. des filles, Baie-de-l'Alerte
50 " 60 "	"	25	19	44	39	9	10	22	3	....	....	Clayoquot.
20 " 60 "	"	....	45	45	43	10	11	14	6	4	....	Ref. des filles, Port-Simpson.
60 " 60 "	"	29	42	71	69	8	26	21	10	6	...	Sainte-Marie.
50 " 60 "	"	14	14	28	27	18	8	2	....	....	....	Squamish.
35 " 60 "	"	....	27	27	23	2	4	6	9	4	2	Yale (All Hallows).
.. ..	......	94	174	268	244	62	73	77	31	21	4	Total, Colombie-Britannique.
												MANITOBA.
50 élèves, $72 par tête	Crédit	30	29	59	56	28	20	8	3	....	....	Norway-House.
55 " 72 "	"	27	38	65	58	32	7	12	8	6	....	Creek-du Pin.
20 " 72 "	"	12	11	23	20	11	3	5	2	2	...	Portage-la-Prairie.
30 " 72 "	"	11	19	30	30	20	5	5	....	...	..	Portage-du-Rat.
15 " 72 "	"	1	14	15	15	4	5	6	...	....	...	*Rivière-de-la-Poule-d'Eau.
....	......	81	111	192	179	95	40	36	13	8	....	Total, Manitoba.
												TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
40 élèves, $72 par tête	Crédit	14	28	42	39	20	6	13	3	....	....	Birtle.
50 " 72 "	"	32	25	57	52	11	11	7	14	14	....	Gens-du-Sang (E.A.)
25 " 72 "	"	14	4	18	16	18	....	....	...	...	..	" (C.R.)
45 " 72 "	"	29	22	51	45	10	10	15	11	5	....	Plume-Bleue.
25 " 72 "	"	12	6	18	16	10	3	5	....	....	....	Crowfoot.
40 " 72 "	"	23	18	41	40	17	13	5	4	2	...	Crowstand.
20 " 72 "	"	10	10	20	20	15	4	1	...	....	....	Cowesess.
100 " 100 "	"	51	50	101	92	48	21	12	20	....	....	Lac-au-Canard.
{20 garç. $100 p. tête, 32 " et filles, $72 "}	"	33	26	59	44	8	12	15	16	4	4	Collège Emmanuel.
50 élèves, $72 par tête	"	27	21	48	43	21	9	5	9	2	2	Peau-d'Hermine.
15 " 72 "	"	8	8	16	14	8	1	....	6	1	....	Buttes-La-Lime.
30 " 72 "	"	14	17	31	30	9	....	11	11	....	...	Gordon.

TABLEAU

INDIIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

École.	Situation.	Principal.	Religion.
TERRITOIRES DU N. O—*Suite.*			
Saints-Anges	Mission de la Nativité, Fort-Chipewyan	Rév. Sr McDougall	Catholiq. romaine.
Ile à la Crosse	A l'Ile à la Crosse, district de la riv. McKenzie	Rév. Sœur Foisy	" "
Lac-des-Esclaves. E.A	Au lac des Esclaves, dist. de la rivière La-Paix	C. D. White	Eglise anglicane
" " C.R	Au lac des Esclaves, dist. de la rivière La-Paix	Rév.C.Falher,O.M.I	Catholiq. romaine.
Muscowequan	Sur la réserve Muscowequan. agence des Buttes-de-Tondre	Rév. I. Jacob	" "
Orphelinat McDougall	Sur la réserve Morley, ag. Assinib.	John W. Niddrie	Méthodiste
Vieux-Soleil	Sur la réserve des Pieds-Noirs	Rév.H.W.G.Stocken	Eglise anglicane
Lac-aux-Oignons, C. R	Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons	Rév. Cypr. Boulene, O.M.I	Catholiq. romaine.
" E. A	Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons	Rév. J. R. Matheson	Eglise anglicane
Piégânes, E.A	Sur la rés. des Piégânes, ag. des Piég	W. R. Haynes	" "
" C.R	" " " "	Rév. L. J. Danis, O.M.I.	Catholiq. romaine.
Lac Rond	Agence des Lacs-Croches	Rév. H. McKay	Presbytérienne
Sarcis	Sur la rés. des Sarcis, ag. des Sarcis	Percy Stocken	Eglise anglicane
Rivière-à-la-Boucane (Saint Augustin)	Près de la traverse de la rivière La-Paix, à l'embouchure de la rivière à la Boucane	Rév. Sœur Sostène	Catholiq. romaine.
Saint-Albert	Etablissement de Saint-Albert, Alta	Rev. Sr Dandurand	" "
Enfant-du-Tonnerre	Sur la réserve d'Enfant-du-Tonnerre, agence de Battleford	Rév. H. Delmas, O.M.I.	" "
Aigle-Bianc	Sur la réserve des Pieds-Noirs	Rév.H.W.G.Stocken	Eglise anglicane
Total, T. N.-O			

DOC. DE LA SESSION No 27

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

vention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classe. I	II	III	IV	V	VI	École.
												Territoires du Nord-Ouest.
40 élèves, $72 p. tête.	Crédit	19	20	39	39	29	5	5	....	....	....	Saints-Anges.
12 " 72 "	"	6	11	17	17	....	4	11	2	....	...	Isle à la Crosse.
15 " 72 "	"	23	25	48	38	22	14	7	5	....	....	Lac-des-Esclaves, E.A.
40 " 72 "	"	25	16	41	41	20	6	10	5	....	..	" " " C.-R.
30 " 72 "	"	18	12	30	30	15	5	9	1	....	....	Muscowequan.
40 " 72 "	"	23	26	49	43	29	7	9	4	....	....	Orphelinat McDougall.
20 " 72 "	"	....	16	16	14	12	1	3	...	....	....	Vieux-Soleil.
50 " 72 "	"	32	26	58	51	19	13	10	6	6	4	Lac-aux-Oignons, C.-R.
16 " 72 "	"	6	11	17	16	4	5	1	4	3	....	" " C.-R.
30 " 72 "	"	12	15	27	21	19	4	4	....	....	....	Piégânes, E.A.
20 " 72 "	"	9	17	26	23	12	8	6	....	....	....	" C.-R.
40 " 72 "	"	17	13	30	25	12	6	8	....	4	....	Lac-Rond.
15 " 72 "	"	7	9	16	11	4	3	2	6	1	....	Sarcis.
15 " 72 "	"	7	12	19	18	9	10	....	....	....	....	Rivière-à-la-Boucane (Sainte-Augustine).
80 " 72 "	"	38	40	78	73	24	23	16	10	5	....	Saint-Albert.
25 " 72 "	"	6	6	12	11	10	2	....	....	....	....	Enfant-du-Tonnerre.
25 " 72 "	"	25	..	25	23	11	9	1	4	...	...	Aigle-Blanc.
....	...	540	510	1050	945	446	215	191	141	47	10	Total, T.N.-O.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les écoles industrielles

École.	Situation.	Directeur.	Religion.	Subvention.
ONTARIO.				
Institut Mohawk....	A Brantford.......	Rév. R. Ashton...	Aucune religion...	91 élèves à $60 par tête.
" Mount-Elgin	A Muncey...... ..	Rév. W. W. Shepherd.	Méthodiste.......	100 " $60 " ..
Refuge Shingwauk..	Au Saut-Ste-Marie.	Geo. Ley King.. ..	Eglise anglicane ..	100 " $60 " ..
Wikwemikong (garç.)	A Wikwemikong...	Rév. G. A. Artus.	Catholiq. romaine.	50 " $60 " ..
" (filles)	" ..	" "	" " ..	50 " $60 " ..
Total, Ontario...	....	....	....	....
COLOMBIE-BRITAN.				
Baie-de-l'Alerte.....	A la B.-l'Alerte, sur la rés. Kimkish.	Rév. A. W. Corker	Eglise anglicane...	35 élèves à $130 par tête.
Refuge Coqualeetza..	A Chilliwack, ag. de la Rivière-Fraser.	Rév. J. Hall	Méthodiste........	80 " $130 " ..
Kamloops	A Kamloops.......	Rév. A. M. Carion.	Catholiq. romaine.	50 " $130 " ..
Kootenay	A Kootenay.......	Rév. N. Coccola ..	" " ..	50 " $130 " ..
Ile Kuper.....	Sur l'île Kuper, ag Cowichan.	Rév. G. Donckele.	" " ..	50 " $130 " ..
Metlakahtla	A Metlakahtla, ag. de la Côte-Ouest.	John R Scott.....	Eglise anglicane...	{ 25 garç. à $140 " .. { 25 filles à $1[illegible]0 " .
Lac-Williams.	Au Lac-Williams..	Rév. H. Boening..	Catholiq. romaine.	50 élèves à $130 " ..
Total, C.-B. ...	....	....	....	....
MANITOBA.				
Brandon...........	A Brandon........	Rév. T. Ferrier...	Méthodiste........	100 élèves à $120 par tête.
*Elkhorn..........	A Elkhorn........	A. E. Wilson.	Aucune religion...	....
*Terre-de-Rupert ...	A Middle-Church..	James G. Dagg...	" " ..	....
Saint-Boniface......	A Saint-Boniface...	Rév. J. B. Dorais.	Catholiq. romaine.	110 élèves à $110 par tête.
Total, Manitoba.	....	....	....	....
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Battleford..........	A Battleford, Sask.	Rév. E. Matheson.	Eglise anglicane...	120 élèves à $145 par tête.
*Calgary..........	A Calgary, Alta. .	Rév. G. H. Hogbin	" " ..	....
Qu'Appelle.........	A Qu'Appelle, Assa.	Rév. J. Hugonnard	Catholiq. romaine.	225 élèves à $125 par tête.
Daim-Rouge...	A Daim-Rouge, Alt.	Rév. C. E. Somerset	Méthodiste........	80 " $140 " .
Régina.......	A Régina, Assa....	Rév. J. A. Sinclair	Presbytérienne.. .	125 " $130 " .
Saint-Joseph........	A High-River, Alta.	Rév M. Lépine OMI	Catholiq. romaine.	120 " $140 " ..
Total, T.N.-O..	....	....	....	....

NOTE.—Tous les garçons des écoles industrielles apprennent la culture et toutes les filles apprennent la
*Toutes dépenses payées par le gouvernement.

DES ECOLES—*Suite.*

des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Industries.									Ecole.
	Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	Ingénieur.	
																				Ontario.
Crédit..	60	71	131	121	10	37	30	30	10	14	1	..	..	..	..	..	..	..	..	Institut Mohawk.
"	49	51	100	100	30	13	33	15	5	4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	" Mt-Elgin
Cr. et fonds d. éco.	70	14	84	71	16	16	12	26	12	2	8	2	3	..	..	..	..	..	..	Refuge Shingwauk
Crédit..	66	....	66	55	10	23	19	10	4	....	6	1	..	3	..	..	..	..	..	Wikwemikong (g.)
"	....	53	53	51	23	....	16	8	6	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	" (filles)
....	245	189	434	398	89	89	110	89	37	20	15	3	3	3	..	..	..	..	..	....Total, Ontario.
																				Col.-Britannique
Crédit..	21	....	21	19	....	9	8	3	1	....	20	..	..	..	..	..	..	..	..	Baie-de-l'Alerte.
"	67	42	109	85	29	15	21	22	6	16	..	5	..	..	4	..	..	2	..	Ref. Coqualeetza.
"	27	27	54	50	7	1	15	8	16	7	12	7	..	..	..	..	..	..	..	Kamloops.
"	32	25	57	53	15	3	14	11	11	3	..	2	..	..	..	..	..	..	..	Kootenay.
"	38	27	65	60	6	4	18	16	13	8	5	7	..	..	13	..	..	2	..	Ile Kuper.
} "	28	29	57	47	8	14	11	5	17	2	13	..	..	..	..	..	..	..	..	Metlakahtla.
"	21	29	50	50	9	10	11	11	9	...	2	..	..	..	..	4	..	..	..	Lac-Williams.
....	234	179	413	364	74	56	98	76	73	36	52	21	..	..	17	4	..	4	..	....Total, C.-B.
																				Manitoba.
Crédit..	51	55	106	101	31	26	42	7	..	....	3	..	..	..	..	..	..	..	..	Brandon.
....	52	31	83	58	28	16	25	6	8	....	6	6	..	..	1	1	1	..	..	Elkhorn.
....	83	54	137	122	41	22	39	32	3	....	8	..	7	3	..	..	..	..	..	Terre-de-Rupert.
Crédit..	56	36	92	87	22	22	24	19	4	1	3	..	..	..	..	..	..	..	..	Saint-Boniface.
....	242	176	418	368	122	86	130	64	15	1	20	6	7	3	1	1	1	..	..	..Total, Manitoba
																				Territoires du Nord-Ouest.
Crédit..	55	44	99	97	23	20	22	18	15	1	5	..	..	2	3	..	1	..	..	Battleford.
....	46	....	46	40	6	18	12	10	..	....	44	..	..	..	..	..	..	..	..	Calgary.
Crédit..	108	124	232	223	42	46	87	34	23	....	10	15	..	5	8	..	..	1	..	Qu'Appelle.
"	40	24	64	56	10	24	15	11	4	....	5	..	..	..	..	..	..	..	..	Daim-Rouge.
"	68	52	120	92	31	27	21	21	20	....	6	..	..	..	3	..	5	..	1	Régina.
"	63	24	87	64	30	28	16	12	1	....	3	..	..	..	..	..	..	..	..	Saint-Joseph.
....	380	268	648	572	142	163	173	106	63	1	73	15	..	7	14	..	6	1	1	.....Total, T.N.O.

couture, le tricot et le soin du ménage.

SOMMAIRE DES

Province.	Écoles.			Nombre d'élèves.	Dénomination.					Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.
	Externats.	Pensionnats.	Industrielles.		Non confession'l.	Cathol. romaine.	Episcopale.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Filles.	Garçons.	Total.	
Ontario	74	1	5	80	35	25	9	11	....	1,466	1,201	2,667	1,459
Québec	18	....	....	18	2	12	1	3	....	423	340	763	371
Nouvelle-Ecosse	10	....	....	10	....	10	....	....	....	108	97	205	89
Nouveau-Brunswick	6	....	....	6	....	6	....	....	....	75	68	143	74
Ile du Prince-Edouard	1	....	....	1	....	1	....	....	....	14	7	21	11
Colombie-Britannique	28	7	7	42	....	12	16	10	4	784	712	1,496	1,021
Manitoba	45	5	4	54	3	12	31	7	1	931	827	1,758	1,124
Territoires du Nord-Ouest	34	29	6	69	....	25	28	8	8	1,185	1,035	2,220	1,787
En dehors des traités	10	....	....	10	....	1	8	1	....	144	159	303	181
Total	226	42	22	290	40	104	93	40	13	5,130	4,446	9,576	6,117

Note.—Tous les élèves des écoles industrielles apprennent la culture.

Département des Affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1901.

TABLEAUX DES ÉCOLES.

Pour-cent de la moyenne.	Cours.						Industries.									Total.	Province.
	I	II	III	IV	V	VI	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	Mécanicien.		
54·70	1,235	557	461	277	106	31	15	3	3	3	..	..	..	..	..	24	Ontario.
48·62	410	162	77	75	35	4	....	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	Québec.
43·41	102	32	29	29	10	3	....	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	Nouvelle-Ecosse.
51·74	69	25	19	16	7	7	....	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Nouveau-Brunswick.
52·38	5	5	4	4	3	....	....	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	Ile du Prince-Edouard.
68·61	583	301	305	163	103	41	52	21	..	..	17	4	..	4	..	98	Colombie-Britannique.
63·93	885	372	311	123	41	26	20	6	7	3	1	1	1	..	..	39	Manitoba.
80·49	961	462	414	260	112	11	73	15	..	7	14	..	6	1	1	117	Territoires du Nord-Ouest.
59·73	201	52	34	12	4	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	......	En dehors des traités.
58·18	4,451	1,968	1,654	959	421	123	160	45	10	13	32	5	7	5	1	278	........Total.

TERRES DES SAUVAGES.

État indiquant le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1901, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages arpentées qui n'étaient pas vendues à cette date.

PROVINCE D'ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Albemarle	Bruce	500·00	300 00	214·00	
Amabel	"	200·00	100 00	68·00	
Eastnor	"	204·00	80 00	844·00	
Lindsay	"	130·00	31 00	3,642·00	
St-Edmund	"			4,267·00	
Bury, emplacement de ville	"	23·60	392 00	783·16	
Hardwicke "	"			1,111·00	
Oliphant "	"			40·09	
Southampton "	"			21·75	
Wiarton "	"	2·05	74 00	23·45	
Brooke	Grey	2·50	72 41	3·00	
Keppel	"			2,210·60	
Iles à la Pêche de Saugeen	Lac Huron			880·50	
Iles du Cap-Hurd	Baie Georgienne			7,720·50	
Mississagi	Dist. d'Algoma	883·34	883 34		
Thessalon	"	471·50	453 96	2,433·98	
Thessalon (ville)	"	17·79	491 25	42·26	
Aweres	"	80·00	40 00	13,504·00	
Archibald	"			2,900·00	
Dennis	"	1,003·00	501 50	1,530·00	
Fisher	"			9,209·00	
Herrick	"	234·00	117 00	7,033·53	
Havilland	"			3,422·00	
Kars	"			9,459·00	
Apaquosh, emplac. de ville	"	0·37	3 34	315·86	
Laird	"	80·00	49 60	7,905·48	
Macdonald	"	107·00	53 50	2,320·18	
Meredith	"			6,998·10	
Duncan	"			14,258·00	
Kehoe	"	371·00	241 15	16,486·00	
Thompson	"	713·73	804 69	928·58	
Cobden	"	1,536·41	1,571 32	255·37	
Pennefather	"	995·00	497·50	16,976·00	
Tilley	"			12,691·00	
Tupper	"			2,800·00	
Fenwick	"	530·00	265 00	11,773·00	
Vankoughnet	"	85·50	42 75	9,818·00	
Shingcouicouse, emp. de ville	"			269·00	
Bidwell	Dis.d. Manitouline	100·00	27 00	6,474·00	
Howland	"	300·00	105 00	4,751·00	
Sheguiandah	"	165·00	33 00	8,943·00	
Sheguiandah, emp. de ville	"	0·93	37 20	328·36	
Billings	"	198·00	142 90	5,019·00	
Assiginack	"	844·00	315 70	6,275·00	
Campbell	"	100·00	20 00	7,924·00	
Manitowaning, emp. de ville	"	17·28	369 60	14·02	
Carnarvon	"	529·00	235 80	11,126·00	
Tehkummah	"	800·00	450 00	6,434·90	
Sandfield	"	300·00	100 65	8,313·00	
Shaftesbury, emp. de ville	"	5·20	260 00	185·53	
Tolsmaville "	"	35·62	74 50	1,528·59	
Allan	"	765·00	295 80	4,423·00	
Burpee	"	810·00	188 65	10,300·00	
Ile Barrie	"	1,129·00	241 95	2,217·00	
Gordon	"	204·00	41 40	3,927·00	
Gore Bay, emp. de ville	"	9·66	150 00	4·34	
Mills	"	518·00	108 80	6,415·00	
Ile Cockburn	"	4,722·00	2,341 00	31,240·00	
Dawson	"	2,000·00	581 65	20,723·00	
Robinson	"	6,950·00	2,242 20	34,065·00	

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terre des sauvages vendues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Fin.*

PROVINCE D'ONTARIO.—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Neebing	Baie-du-Tonnerre			3,778·00	
Sarnia (ville)	Lambton	0·90	375 00		
Cayuga (village)	Haldimand	31·32	138 22	144·34	
Cayuga	"			312·60	
Dunn	"			1,571·50	
Caledonia (emplac. de ville)	"			53·94	
Brantford	Brant			135·85	
Bronte (emplac. de ville)	Halton			4·70	
Port-Crédit (emplac. de ville)	Peel			·25	
Deseronto (ville)	Hastings	·78	1,856 25	6·51	
Fleuve Saint-Laurent	Prov. d'Ontario	·25	190 00	259·46	
Rivière Otonabi et ses lacs	Peterborough	4·79	65 00	2,048·91	
Ile du Nuage-Blanc	Baie Georgienne	38·96	95 50	72·88	
Ile Sultana	Rivière La-Pluie			421·12	
Shannonville (emp. de ville)	Hastings	·13	10 00	2·27	
Lac d'Ontario	Prov. d'Ontario	480·00	1,200 00		
Kenyon	Glengarry	158·74	253 87		
Ile Parry	Baie Georgienne	92·50	1 00		
Iles de la baie Georgienne	Baie Georgienne	22·00	120 00		Arpentage non terminé
Rèserve Alnwick	Northumberland	1·11	380 00	·70	
Réserve Michipicoten	District d'Algoma			1,481·50	
		29,504·96	20,112 95	366,081·76	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ouiatchouan	Chicoutimi	334·43	133 78	4,909·05	
Coleraine	Mégantic	1,654·00	5,076 00		
Dundee	Huntingdon	422·53	1,056 26	7,274·35	
Viger	Temiscouata			48·00	
Maniwaki (emplac. de ville)	Wright	4·79	224 75	86·37	
Temiscamingue	Pontiac	294·40	147 20	20,618·07	
		2,710·15	6,627 99	32,935·84	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Papaschase	Alberta	293·00	1,098 75		
Tête-Pointue	"	8,212·30	17,285 29	8,847·79	
Chacastapasin	Saskatchewan			15,906·38	
		8,505·30	18,384 04	24,754·17	

MANITOBA.

Réserve du Joueur	Manitoba			8,629·60	
Réserve Saint-Pierre	"			847·69	
				9,477·29	

Observations générales.

Les terres vendues durant l'année se sont élevées à 40,720.41 acres, qui ont réalisé $45,134.98. La quantité des terres environnantes à la disposition du département s'élève en chiffres ronds à 433,249 acres. Les dettes flottantes à compte des terres des sauvages se sont élevées à $152,560.87, dont une bonne partie ne sont pas encore dues.

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA.

NOUVELLE-ECOSSE.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie, acres.	Observations.
		Comté de Victoria.			
	Rivière du Milieu	A l'embouchure de la rivière Wagamatchook ou rivière du Milieu.	Micmac	650·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté d'Inverness.			
2	Whycocomagh	Sur la rive nord et près de la tête du bassin de Whycocomagh.	"	1,555·00	" " "
4	Malagawatch	A l'entrée du bassin de la riv. Saint-Denis	"	1,200·00	" " "
25	Rivière Marguerite	A l'embouchure de la rivière Marguerite	"	2·00	" " "
26	Port-Hood	Près de Port-Hood	"	Not surveyed.	" " "
		Comté du Cap-Breton.			
3	Escasoni	Dans le township de Saint-André, sur le côté nord du chenal Saint-André.	"	2,800·00	" " "
28	Sydney	Dans le havre de Sydney, un mille de Sydney.	"	2·73	Concédée au gouvernement fédéral pour une réserve de sauvages par la province, le 28 avril 1882.
29	Cariboo-Marsh	Sur la route de Movia, cinq milles de Sydney.	"	536·00	" " "
		Comté de Richmond.			
5	Ile de la Chapelle	Sur la rive nord du lac du Grand Bras-d'Or.	"	1,281·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté de Digby.			
6	Rivière à l'Ours	Sur la riv. à l'Ours, partie dans le comté de Digby et partie dans le comté d'Annapolis.	"	1,600·00	" " "
		Comté d'Annapolis.			
7	Lac Cegumcega (au nord de la limite).	Sur la limite entre les comtés d'Annapolis et de Queen.	"	400·00	" " "
8	Chemin de New-Liverpool.	Sur la route de New-Liverpool, environ sept milles d'Annapolis.	"	572·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. Arpentée août 1894.
		Comté de Queen.			
9	Lac Cegumcega (au sud de la limite).	Sur la limite entre les comtés de Queen et d'Annapolis.	"	615·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.

10	Lac Ponhook	A la décharge du lac Ponhook	Micmac	200·00	" " "
14	Rivière Port-Medway	Sur la rivière Port-Medway, à un quart de mille du lac Port-Medway	"	10·00	" " "
12	Chat-Sauvage	Près de l'embou. du creek du Ch.-Sauv., entre le lac Malaga et la riv. Fort-Medway.	"	1,150·00	" " "
		Comté de Halifax.			
13	Grand-Lac	Sur la rive ouest du Grand-Lac, près de la limite entre le comté d'Halifax et le comté de Hants.	"	1,000·00	Transférée au gouv. féd. par le gouv. prov. lors de la confédération. Arpentée en mars 1887.
15	Sambro	Entre le bassin de Sambro et Long-Cove, port de Sambro.	"	300·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
16	Rivière Ingram	A l'embouchure de la rivière Ingram, baie Ste-Marguerite.	"	325·00	" " "
17	Lac au Castor	Au lac du Castor, sur la route de Sheet-Harbour à Musquodoboit.	"	100·00	" " "
18	Lac du Havre-au-Navire	Sur la rive nord-est du lac du Havre-au-Navire.	"	500·00	" " "
30	Lac du Ministre (Baie des Vach. ou Coal Harbour).	Au lac du Ministre, sur le chemin de Caldwell, entre Coal-Harbour et le Passage de l'Est.	"	43·75	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 20 août 1880.
		Comté de Hants.			
14	Ruisseau des Sauvages ou Shubenacadie.	Sur le ruisseau des Sauvages, dans le township de Douglas.	"	1,790·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté de Lunenburg.			
19	Réserve de Pennall	Près de New-Ross, à l'extrémité occidentale du lac Wallaback.	"	100·00	" " "
19 A	New-Germany	Au lac de Pierre, sur la branche orientale de la rivière Lahave.	"	953·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. Arpentée et subdivisée en 1880.
20	New-Ross	Au lac des Neuf-Milles, à environ 7 milles au nord de New-York.	"	1,000·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
21	Rivière de l'Or	En deux parties, contenant 960 et 81 acres respectivement, situées près de la tête de la baie Malone, bassin de Chester.	"	1,041·00	" " "
		Comté de Pictou.			
24	Réserves de la concession de Fisher.	A la tête de l'anse Moodie, du côté sud de l'entrée du port de Pictou.	"	50·00	" " "
24 A		Au Havre du Bateau	"	73·00	Achetée par le gouvernement fédéral le 7 décembre 1874. La réserve contenait alors 89 acres. Le 28 juin 1876, 16 acres furent détachées et données en échange du lot 24B.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations
24 B		Entre 24 et 24A et attenante à ces deux lots.	Micmac	11·00	Le lot susmentionné reçu en échange des 16 acres enlevées du lot 24B.
24 C		A l'est de 24A et attenante à ce lot.........	"	30·00	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 1er décembre 1888.
31	Ile de la Chapelle (A)...	Dans le port de Merigonish. L'île A contient approximativement 30 acres et l'île B 5 acres.	"	Non arpentée.	Réservées pour l'usage des sauvages avant la confédération, avec l'entente qu'elles pourraient être reprises si le gouvernement de Sa Majesté l'exigeait (F. 25421.)
31 A	Ile de Mooley (B)				
		Comté de Cumberland.			
22	Manoir de Franklin	Attenante au Manoir de Franklin, à environ 5 milles au sud-ouest d'Amherst.	"	1,000·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté d'Antigonish.			
23	Réserves de Pomquet et Afton.	Près du port de Pomquet	"	525·00	" " "
		Comté de Colchester.			
27	Ruisseau du Moulin. ..	Du côté est de l'Intercolonial à un ponceau arqué sur le ruisseau du Moulin, dans le township de Truro.	"	35·00	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 6 décembre 1986. (F. 25421.)
		Comté de King.			
32	Cambridge ou Cornwallis.	Située à Cambridge, dans le township de Cornwallis.	"	9·99	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 19 février 1880.
		Comté d'Yarmouth.			
33	Yarmouth..............	Du côté est du chemin de Starr, près de la ville d'Yarmouth.	"	21·19	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 9 novembre 1887.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations
1	Ile Lennox.............	A l'extrémité nord-ouest de la baie de Richmond ou Malpèque.	Micmac	1,320	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.

2	Morell..	Sur la rivière Morell, dans le canton n° 39.	"	204	Donnée vers l'année 1846 par un particulier à huit familles sauvages. Subséquemment, le 7 avril 1859, ce terrain fut cédé par le gouvernement provincial aux commissaires des sauvages d'alors et à leurs successeurs en office en fidéicommis pour les sauvages. F. 4,217.
		NOUVEAU-BRUNSWICK.			
		Northumberland.			
1	Pointe au Sauvage.......	Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière Miramichi, et presque vis-à-vis l'embouchure de la Petite Miramichi.	Micmacs, bande de Banc-Rouge.	100	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 750 acres ; sur cette étendue 650 acres ont été subdivisées et vendues avant la confédération.
2	Eel-Ground........	Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière, et près de son confluent avec la principale branche sud-ouest de la rivière Miramichi.	Micmacs, bande de Eel-Ground.	2,682	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
4	Banc-Rouge..	Dans la paroisse de Southesk, sur la rive droite de la Petite Miramichi sud-ouest, et à son confluent avec la branche nord-ouest de la rivière Miramichi.	Micmacs, bande de Banc-Rouge.	3,797	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 6,100 acres. Deux portions furent réservées pour l'usage des sauvages, contenant 3,330 et 467 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages. F. 107,222 n° 2.
7	Pas de nom (partie de la rés. de Banc-Rouge)....	Sur la rive gauche de la branche sud-ouest de la Petite Miramichi, vis à-vis le n° 4.	" " ..	2,353	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 5,000 acres. Deux portions furent reservées pour l'usage des sauvages, contenant 2,288 et 65 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages.
8	Région du Grand-Trou.	Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la riv. Miramichi, vis-à-vis l'embouchure des Grande et Petite rivières Sevogle.	Micmacs. La moitié nord appartient à la bande de B.-Rouge ; la moitié sud à la bande de Eel-Ground	6,303	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 6,800 acres. Cinq lots contenant ensemble 407 acres furent vendues avant la confédération.
9	Tabusintac	Dans la paroisse d'Alnwick, sur les deux côtés de la rivière Tabusintac, et à environ cinq milles de son embouchure.	Micmacs....	8,077	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. Environ une moitié de la réserve fut subdivisée, et huit lots contenant ensemble 1,169 acres furent vendues avant la confédération. F. 107,222 n° 7.
12	Renous	Sur la rive droite de la branche sud-ouest de la riv. Miramichi, à environ un demi-mille en amont de l'embouc. de la riv. Renous.	Micmacs, bande de Eel-Ground.	109	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
14	i -Brûlée	A l'embouc. de la riv. de l'Eglise-Brûlée, sur le bord nord-ouest de la baie de Miramichi.	Micmacs.	2,058	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Snperficie. Acres.	Observations.
		Ristigouche.			
3	Rivière à l'Anguille . .	Dans. la par. de Dalhousie, à l'embouc. de la rivière à l'Anguille et sur la rive gauche.	Micmacs.	220	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
		York.			
6	Village Sauvage (Kingsclear)	Dans la paroisse de Kingsclear, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean....	"	460	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
22	Sainte-Croix....	Dans la paroisse de Dumfries, sur la rive est du Premier lac Chiputneticook près de l'embouchure de la Petite rivière Digdeguash.	Amalécites	200	Réservée et cédée au ministère des Affaires des Sauvages par un arrêté de l'exécutif de la province du Nouv.-Brunswick en date du 12 décembre 1881. F. 4,252.
24	Sainte-Marie	Dans la paroisse Ste-Marie, directement vis-à-vis la cité de Frédériction.	"	2½	Achetée par le gouvernement fédéral le 20 juin 1867. Nos 175 et 206 du Livre des Cessions.
		Madawaska.			
10	St-Basile d'Edmonstun ...	Sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, près de l'embouchure de la rivière Madawaska.	"	722	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
		Victoria.			
20	Tobique	Dans la paroisse de Perth, sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière Tobique.	"	5,766	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 18,500 acres approximativement. La terre réservée à l'usage des sauvages est fermée d'une petite lisière contenant 81 acres situées à l'embouchure de la rivière Tobique, sur sa rive sud, et de presque tout le terrain situé au nord de la même rivière. Le reste de la réserve a été subdivisé, et est en vente pour le bénéfice des sauvages.
		Gloucester.			
11	Pabineau	Dans la paroisse de Bathurst, à l'embouchure de la rivière Pabineau, sur la rive gauche de la rivière Nipisiquit.	Micmacs.	1,000	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
25	Ile au Sauvage.	Dans la baie de Nipisiquit, vis-à-vis la ville de Bathurst.	Micmacs de Bathurst..	16	Achetée par le gouvernement fédéral le 26 nov. 1895. N° 371. F. 132,215.
13	Pockmouche.............	Dans la paroisse d'Inkerman, sur la rive droite de la rivière Pockmouche, à environ sept milles de son embouchure.	Micmacs.............	2,477	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.

		Kent.			
15	Richibouctu...........	Sur la rive gauche de la rivière Richibouctou, à environ huit milles de son embouchure.	Bande de Micmacs de la Grande-Anse.	2,202$\frac{3}{4}$	Trans. au gouv. fédéral lors de la confédération. a rés. contenait originairem. environ 5,720 acres. Les 2 tiers furent subdivisés et un certain nombre de furent vendus avant la confédération. F. 13,145.
16	Bouctouche	Sur la rive gauche de la rivière Richibouctou, à environ trois milles de son embouchure.	Micmacs.............	....	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
27	Rés. de l'île au Sauvage...	Une pointe sur la terre ferme à l'embouchure du ruisseau Gaspereau, vis-à-vis l'île Richibouctou, dans le havre de Richib'tou.	"	....	Une "réserve spéciale" possédée en vertu d'un acte de J. C. Vanlour à l'évêque cath. rom. de St-Jean pour l'usage des sauvages. F. 132,215.
		Westmoreland.			
27	Fort-Folly............	Sur la rive gauche de la rivière Peticodiac, franc ouest de la ville de Dorchester.	"	62$\frac{1}{2}$	Achetée du gouvernement provincial et cédée en fidéicommis aux magistrats du comté de Westmoreland pour l'usage des Micmacs. 15 août 1840. F. 61,747.
		King.			
18	The-Brothers.	Deux petites îles près de la rive sud de la baie de Kennebecasis.	"	10	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
		Charlotte.			
19	Rivière Canons	Dans la paroisse de St-James, à l'embouchure de la rivière Canons, sur la rive gauche de la rivière Cheputneticook.	Amalécites	100	Transférée au gouvernement fédéral hors de la confédération.
		Carleton.			
23	Woodstock...........	Sur la rive droite du fleuve Saint-Jean, à environ deux milles au sud de Woodstock.	"	200	Achetée le 22 mai 1851 par le gouvernement provincial pour l'usage de la tribu des Amalécites à Maductic. N° 281.
		Sunbury.			
26	Oromocto..............	Dans la paroisse de Burton, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean.	"	125	Achetée par le gouvernement fédéral le 12 septembre 1895.

QUÉBEC.

1	Ristigouche.............	A l'embouchure de la rivière Ristigouche, attenante à la limite occidentale du township de Mann, comté de Bonaventure.	Micmacs.	8,869·42	Cette réserve est une partie du territoire mis à part et consacré en vertu du statut 14-15 Victoria, chapitre 106, au bénéfice des tribus sauvages du Bas-Canada. Le territoire total réservé par le statut s'élevait à 230,000 acres.
2	Maria..	A l'embouchure de la Grande Cascapédia, dans le township de Maria, comté de Bonaventure.	"	416·00	Habitée et réclamée par les sauvages depuis un temps immémorial.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

QUÉBEC—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
3	Betsiamits..............	A l'embouchure de la rivière Betsiamits, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay.	Montagnais, Tadousacs, Papinachois, Nauthapis et autres tribus nomades.	63100·00	Partie des territoires mis à part sous l'empire de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106. (*Voir* note n° 1).
5	Ouiatchouan..............	Sur la rive ouest du lac St-Jean, dans le comté de Chicoutimi.	Montagnais du lac St-Jean et Tadousac.	3779·06	Se composait primitivement de tout le township, contenant 23,000 acres, mis à part en vertu des dispositions de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106. Tout le township, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocédé et on le vend au bénéfice des sauvages.
7	Lorette..................	Dans le comté de Québec, à environ huit milles de la ville.	Hurons de Lorette....	26·75	Ce village, qui avait, dit-on, une superficie de 40 arpents, était habité depuis longtemps par les Hurons. Ils ont été confirmés dans leur possession par un acte de dotation de la part des Pères Jésuites en date du 26 février 1794. Les limites ont été déterminées par le décret des tribunaux en 1887.
8	Quarante-Arpents.......	Dans le comté de Québec, à environ trois milles de Lorette.	" "	1352·00	Don des Pères Jésuites en date du 7 mars 1842 et confirmé par un acte de donation du 26 février 1794, mentionné plus haut.
9	Rocmont...........	Dans le township de Rocmont, comté de Portneuf.	" "	9600·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
10	Crespieul................	A l'ouest du township de Crespieul, dans le comté du lac Saint-Jean.	Abénakis...........	8374·85	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
11	Bécancour.............	Près Bécancour, dans le comté de Nicolet. La réserve se compose du lot n° 582, de la concession du village Sauvage, et des îles n°s 574, 488 et 489, de la rivière Bécancour.	Abénakis de Bécancour	148·63	Ces sauvages étaient autrefois propriétaires de la seigneurie de Bécancour, à eux concédée le 30 avril 1708. En 1760 ils vendirent tout leur territoire, sauf le lot et les îles qui constituent aujourd'hui leur réserve.
12	Pierreville...............	A Pierreville, dans le comté de Yamaska. Elle se compose des terres qui suivent, dans les seigneuries de Pierreville et de Saint-François-du-Lac, savoir : N° du cadastre — Arp. per. 1217, réserve de Pierreville... 1,228·00 1218, 2e conc. de St-Jacques ou n° 1 sur le plan spécial.................. 85·20	Abénakis de St-François	1538·50	Deux grandes concessions de terre à Pierreville et à Saint-François furent faites en 1700 et 1701 à ces sauvages par des particuliers. La réserve actuelle est tout ce qu'ils possèdent aujourd'hui, tout le reste ayant été loué ou concédé, d'autre façon, aux blancs.

		1219 3e conc. de St-Jacques ou n° 14 sur le plan spécial. 90·00 880 Partie de l'île Ronde.... 280·00 850 Petite île entre Atcombac et l'île au Pin...... 0·11 874 Parties d'une île en face .... 11·81 875 Réserve de Pierreville.. 9·62 481 3e conc., paroisse de St-François, ou n° 41 sur le plan spécial .... 114·75 972 Lot du village de Pierreville...... .... 1·40 Total d'arpents.... 1,820.92			
14	Caughnawaga....	Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Laprairie.	Iroquois de St-Louis ..	12625·17	Partie d'une concession faite en 1680 aux Jésuites pour la conversion, l'instruction et la subsistance des Iroquois. Le titre était fait au nom des Iroquois sous la direction du département des Affaires des Sauvages, le 16 avril 1762, et par jugement du conseil militaire réuni à Montréal.
15	Saint-Régis	Sur la rive sud du Saint Laurent, dans le township de Dundee, comté de Huntingdon. La réserve se compose des terres qui suivent : Village et réserve de St-Régis....... 605·00 Lots à Dundee, achetés en 1892..... 731·98 Lots à Dundee, achetés en 1897..... 102·89 Liste cadastrale des îles......... 1,527·05 Iles du St-Laurent, au sujet desquelles l'ag. John Davidson, a fait rapp. non compris dans la liste cadastrale 3,919·83 6,886·75	Iroquois de St-Régis..	6886·75	Cette réserve est une partie du territoire de chasse des Iroquois, qui était en leur possession à l'époque de la domination française dans ce pays.
17	Doncaster...............	La partie sud du township de Doncaster, dans le comté de Montcalm.	Iroquois du Saut Saint-Louis et du Lac des Deux-Montagnes.	18500·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
18	Maniwaki...	Au confluent de la rivière du Désert et de la Gatineau, dans le comté d'Ottawa.	Algonquins du Lac des Deux-Montagnes.	44708·66	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
19	Témiscamingue...........	A la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac.	Bande de Témiscamingue, Ottawas et Algonquins.	15590·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
21	Whitworth........	Lots 27, 28 et 29, concession 12, township de Whitworth, comté de Témiscouata.	Amalécites de l'Ile Verte et Viger.	399·00	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 31 mars 1877.
22	Cacouna..................	Lot n° 66, indiqué sur le plan du cadastre du village de Cacouna, comté de Témiscouata.	Amalécites de l'Ile Verte et Viger.	0·44	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 8 juillet 1891.
23	Weymontachingue..	Sur la rive nord du Saint-Maurice, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Manouan, comté de Champlain.	Algonquins et Têtes-de-Boule.	7407·95	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

QUÉBEC—*Fin.*

Nº	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
24	Coucoucache	Sur la rive nord du St-Maurice, vis-à-vis l'embouchure du lac Coucoucache, comté de Champlain.	Algonquins et Têtes-de-Boule.	380·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* nº 1.)
25	Escoumains	Près de l'embouchure de la rivière des Escoumains, township des Escoumains, comté de Saguenay.	Montagnais	97·00	Achetée en 1892 par le ministère des Affaires des Sauvages.

ONTARIO.

Nº	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Maganettawan	Sur la rivière Maganettawan	Ojibbewas du lac Huron.	8,670	Réservée d'après les dispositions du traité Robinson-Huron, 9 septembre 1850 ; subséquemment arpentée et confirmée par O. C., 31 janvier 1853.
2	Henvey-Inlet	A Henvey-Inlet, sur la baie Georgienne	" "	24,930	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au nº 1.)
3	Pointe Grondine	A la Pointe-Grondine, rive N. du lac Huron.	" "	10,100	" "
4	Rivière au Poisson-Blanc	A l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, rive nord du lac Huron.	" "	10,600	" " Originairement la réserve comprenait 20,120 acres. En 1867 la partie N. de la réserve, conten. 9,520 acres, était rétrocédée.
5	Rivière des Espagnols	A l'embouchure de la rivière des Espagnols, rive nord du lac Huron.	" "	28,000	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au nº 1.)
6	Lac au Poisson-Blanc	Au lac au Poisson-Blanc, environ 16 milles au nord de Collins-Inlet, rive nord du lac Huron.	" "	43,755	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. La réserve ne fut arpentée qu'en 1884. Les limites, telles qu'alors arpentées, furent changées et établies par jugement de la cour du 21 janvier 1889. (Procureur général d'Ontario *vs* Francis *et al.*)
7	Rivière au Serpent	La péninsule à l'est de l'embouchure de la rivière au Serpent, rive nord du lac Huron.	" "	27,480	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au nº 1.)
8	Rivière Mississagua	A l'embouchure de la rivière Mississagua, rive nord du lac Huron.	" "	5,636	" "
9	Dokis	Sur la rivière des Français	" "	30,300	" "
10	Nipissingue	Sur la rive nord du lac Nipissingue	" "	80,640	" "
11	Wanapitae	Au lac Wanapitae	" "	2,560	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. Non confirmé par le gouv. provincial.
12	Thessalon	A l'angle sud-est du canton de Thessalon, rive nord du lac Huron.	" "	2,307	Traité Robinson-Huron. Originairement la réserve comprenait le canton entier. Tout ce canton, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au nº 1.)
13	Rivière des Français	A Ogawaning, sur la rivière des Français	" "	4,560	Traité Robinson-Huron. "

14	Rivière du Jardin........	A la rivière du Jardin, près du Saut-Sainte-Marie.	" " ..	24,126	Traité Robinson-Huron. Originairement la réserve comprenait 130,000 acres. Le tout, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au n° 1.)
15A	Baie de Goulais	A la baie Batchewaung, extrémité est du lac Supérieur.	" " ..	1,595	Toute la réserve primitive, contenant à peu près 157,400 acres, fut mise de côté sous le traité Robinson-Huron, subséquemment arpentée et finalement confirmée par A.C. le 31 janvier 1852. A été rétrocédée pour vente au bénéfice des sauvages. La présente réserve à la baie de Goulais et une portion de la réserve primitive mise à part par des arrêtés en conseils en 1879 et 1885.
15 B	Ile du Poisson-Blanc......	Au Saut-Sainte-Marie......................	" " ..	20	Traité Robinson-Huron. Partie de la 15e réserve.
16	Ile Parry...	Dans la baie Georgienne, près de la rive est.	" " ..	19,000	Sous les dispositions du traité Robinson-Huron la réserve fut localisée sur la terre ferme. L'île fut arpentée à la place de cette localité, et l'arpentage approuvé par le commissaire des terres de la couronne le 22 novembre 1883.
17	Shawanaga......	Dans le canton de Shawanaga, district de Parry-Sound.	" " ..	8,475	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
17A	Naiscoutaing	Dads les cantons de Wallbridge et Harrison, district de Parry-Sound.	" " ..	2,650	" "
17 B	....	Lots 34 et 35, concession 7, canton de Shawanaga, district de Parry-Sound.	Bande de Shawanaga d'Ojibbewas du lac Huron.	178	Confiée par décret du conseil du gouvernement provincial en date du 31 décembre 1877 au gouvernement fédéral, en fédéicommis, pour le fonds de la bande de Shawanaga tant que la dite bande continuera d'habiter les dits lots.
18	Témogamingue.....	Au lac Témogamingue................	Une bande d'Ojibbewas du lac Huron qui n'a pas été pourvue d'une réserve sous les dispositions du traité Robinson-Huron.	64,000	Arpentée en 1884. Crtte réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial d'Ontario.
19	Ile Cockburn.............	Sur l'île Cockburn, lac Huron....	Ottawa et Chippewas du lac Huron.	864	Les îles Manitoulines et les îles au nord du lac Huron furent mises à part le 9 août 1836, par sir Edmund Head, comme une réserve pour les Ottawas et les Chippewas, et tous autres sauvages qui seraient autorisés à s'y établir.
20	Sheshegwaning	Dans le canton de Robinson, île Manitouline	" " ..	5,000	
21	Obidgewong......... ..	" Mills et Burpee "	" " ..	732	
22	Baie de l'Ouest..........	" Billings "	" " ..	8,399	
23	Creek à la Carpe.........	" Howland "	" " ..	1,665	
24	Sheguiandah......... .	" Sheguiandah "	" " ..	5,106	Les Manitoulines et autres îles adjacentes furent rétrocédées pour être vendues au profit des sauvages le 6 octobre 1862, et sous les dispositions de cette rétrocession les réserves actuelles, numérotées de 19 à 26, inclusivement, furent mises à part.
25	Lac à la Carpe..	" Assiginack "	" " ..	599	
26	Ile Manitouline (partie non cédée)	La péninsule est de l'île "	" " ..	105,300	
27	Cap-Croker	Presqu'île de Saugeen.	" " ..	15,586	La pénisule de Saugeen fut mise à part comme une réserve des sauvages le 9 août 1836, par sir Edmund Head, et rétrocédée pour être vendue au profit des sauvages le 14 octobre 1854. Les réserves 27, 28 et 29 furent mises à part sous les dispositions de la dite rétrocession du 13 octobre 1854.
28	Pointe-du-Chef..........	" "	" " ..	1,280	
29	Réserve de Saugreen......	A la pointe sud-ouest de la presqu'île de Saugeen.	" " ..	9,020	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
29 A	Réserve de chasse.	Dans le canton de Saint-Edmond	Chippewas et Saugeen et du Cap-Croker.	3,800	Mise à part de partie des terres des sauvages non vendues par décret du 19 novembre 1896, comme terrain de chasse pour les Chippewas de Saugeen et du Cap-Croker. F. 160, 542.
30	Ile Christian, savoir :—Christian, Hope et Beckwith.	Dans le lac Huron	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	13,300	Ces îles furent réservées dans la rétrocession faite par ces sauvages, le 5 juin 1856, des îles situées dans le lac Huron qu'ils réclamaient. Les îles dans le lac Huron réclamées par ces sauvages furent cédées par erreur, en 1850, par les Ottawas et les Chippewas du lac Huron.
31	Gibson ou Watha	La partie est du canton de Gibson, comté de Muskoka.	. . . . . .	25,582	Achetées du gouvernement provincial, en 1881, pour tels membres de la bande des sauvages d'Oka qui pouvaient désirer s'y établir.
32	Rama	Dans le canton de Rama, comté d'Ontario	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	2,000	Achetée de différentes personnes et à différentes dates depuis 1843 jusqu'à 1848.
33	Ile Georgina	Iles Georgina et au Serpent, dans le lac Simcoe, et autres îles dans le lac Conchiching.	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	3,574	Ces îles sont demeurées en la possession des sauvages, et n'ont jamais été cédées par eux par traité ou vente.
34	Scugog.	Sur l'île du lac Scugog	Mississaguas de Scugog	800	Achetée per les sauvages avec les produits de leurs annuités, le 3 novembre 1843.
35	Lac à la Vase	Au lac à la Vase, dans le canton de Smith, comté de Peterborough.	Mississaguas du lac à la Vase.	1,548	Concédée en 1837 à la Cie de la Nouvelle-Angleterre. Transférée au gouvernement du Canada en fidéicommis pour les sauvages, le 12 octobre 1898, moins une partie contenant 115·64 acres réservées par la Cie.
36	Lac du Riz	Sur la rive nord du lac du Riz, dans le comté de Peterborough.	Mississaguas du lac au Riz.	1,860	1,120 acres de cette réserve furent concédées au bureau des tutelles au profit des tribus sauvages de la province. Le reste de la réserve fut acheté par les sauvages avec leurs propres fonds.
36 A	Iles des eaux de la Trent	Dans les comtés de Peterborough et de Victoria.	Mississaguas des lacs à la Vase, au Riz et Scugog.	. . . . . .	Réclamée par ces sauvages pour n'avoir pas été incluse dans le traité de 1818, et réclamation admise subséquemment par le départ. des terres de la couronne.
37	Alnwick	Dans le canton d'Alnwick, comté de Northumberland.	Mississaguas d'Alnwick	3,282	Achetée de particuliers à différentes dates entre 1836 et 1870.
37 A	Ile au Sucre	Au lac du Riz, en face des 4e et 5e concessions d'Ontario.	" "	100	Achetée pour les sauvages d'Alnwick, par acte de vente de Wm Kempt, en date du 13 janvier 1899, pour $775, de leurs fonds.
38	Tyendinaga	Dans la baie de Quinté, la partie sud du canton de Tyendinaga.	Mohawks de la baie de Quinté.	18,600	La réserve comprenait primitivement 92,700 acres accordées par des lettres patentes de la couronne en

					1793, et le tout, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocédé pour être vendu par soumission au profit des sauvages. L'île au Saumon et les marais furent ajoutés par O.C. le 13 novembre 1900. F. 78,703.
39	Lac Doré	A l'extrémité sud du lac Doré, dans le comté de Peterborough.	Algonquins du lac Doré	1,560	Achetée par le gouvernement fédéral du gouvernement provincial d'Ontario en 1870, comme réserve pour ces sauvages.
40	Tuscarora	Le canton de Tuscarora et partie des cantons d'Onéïda et d'Onondaga.	Les Six-Nations, comprenant les Mohawks, Onéïdas, Onondagas, Tuscaroras, Cayugas, Sénécas et Delawares.	49,696	Une lisière de six milles de large de chaque côté de la Grande-Rivière fut allouée aux Six-Nations en 1784 par sir F. Haldimand, contenant 694,910 acres. Cette concession leur fut confirmée par lettres patentes en 1793, par le gouverneur Simcœ. Toute la lisière, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédée en portions, de temps à autre, et vendue au bénéfice des sauvages. En 1847 les Six-Nations invitèrent les Mississaguas de Crédit à s'établir sur les réserves et leur offrirent une concession de 6,000 acres pour cet objet. Un certain nombre acceptèrent et ils occupent maintenant le coin sud-ouest de la réserve.
41	Onéida	Dans le canton de Delaware, comté de Middlesex.	Onéïdas de la Thames	4,620	Achetée pour les sauvages par le gouvernement en 1840 avec leur propre argent, qu'ils avaient apporté avec eux des Etats-Unis.
42	Caradoc	Dans le canton de Caradoc, comté de Middlesex.	Chippewas de la Thames et Munsees.	10,800	Réservée par les Chippewas dans la concession faite par eux de la "Longue-Lisière" en 1819. Une petite partie de la réserve a été rétrocédée en 1834 et vendue au profit des sauvages.
43	Stony-Point ou Au Sable	Dans le canton de Bosanquet, comté de Lambton.	Chippewas du Chenal-Ecarté et St-Clair.	2,555	Réservée par ces sauvages dans leur cession d'une grande lisière dans les districts de London et de l'Ouest faite par eux en 1827.
44	Kettle-Point	" "	" "	2,224	" " "
45	Sarnia	Dans le canton de Sarnia, comté de Lambton.	" "	4,943	" " "
46	Ile Walpole	A la tête du lac St-Clair	Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole.	40,480	Les Chippewas s'établirent sur l'île en 1831 par ordre du gouvernement. L'île paraît avoir été mise à part par le gouvernement comme réserve de la couronne, pour être employée à y fixer des sauvages. Les Pottawattamies vinrent des Etats-Unis en 1841, et, sur pétition, furent autorisés par le gouvernement à s'établir sur l'île.
47	Orford	Dans le canton d'Orford, comté de Kent	Moraves de la Thames.	3,010	La réserve primitive comprenait 51,160 acres, situées dans les cantons de Zone et d'Orford, et avait été mise à part par un ordre en conseil en 1798. A l'exception de la réserve actuelle, elle a été retranchée et vendue au profit des sauvages.
48	Michipicoten	Sur la rivière Michipicoten, à environ un mille de l'embouchure.	Ojibbewas du lac Supérieur.	178	Arpentée en 1885 pour les sauvages qui résidaient sur la terre. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bandes.	Superficie. Acres.	Observations.
49	Gros-Cap.	Sur la rive nord du lac Supérieur, environ un mille à l'ouest de la rivière Michipicoten.	Ojibbewas du lac Supérieur.	10,180	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur.
50	Rivière du Pic	Sur la riv. du Pic, près de son embouchure	" "	800	Arpentée en 1885 pour les sauvages qui l'occupaient. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial.
51	Pays-Plat	Au Pays-Plat, rive nord du lac Supérieur	" "	605	" " "
52	Fort-William	Près de la pointe ouest du lac Supérieur	" "	14,500	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur.
53	Rocher-Rouge	Sur la rivière Népigon	" "	468	Arpentée en 1885 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial.
54	Baie McIntyre	Sur la rive sud du lac Népigon	" "	585	Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Non confirmée par le gouvernement provincial.
55	Rivière au Goéland	A l'embouchure de la rivière au Goéland, sur la rive ouest du lac Népigon.	" "	9,825	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. Arpentée en 1887. Non confirmée par le gouvernement provincial.
56	Pointe de l'île	Sur la rive ouest du lac Népigon	" "	135½	Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Ces réserves n'ont pas été confirmées par le gouvernement provincial.
57	Ile au Brochet	Une petite île près de la rive ouest du lac Népigon.	" "	Non arpentée.	" " "
58	Lac Long	A la pointe nord du lac Long	" "	612	Arpentée en 1886 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial.
59	Ile Cornwall	Dans le fleuve St-Laurent, près de la limite entre Ontario et Québec.	Iroquois de St-Régis	2,050	Cette île forme partie de la réserve de ces sauvages, qui la détiennent depuis le temps où les règles et coutumes françaises ont commencé à être appliquées ici.
60	Territoire de chasse de Saugeen.	Lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, lots 11 à 18 des concessions I et II, le tout à l'est de Bury-Road, township de St-Edmond, comté de Bruce.	Bandes de Saugeen et du Cap-Croker.	3,800	Lots 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 20 des conc. I et II, E.B.R., sont mis à part pour la réserve de Saugeen, et lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, E.B.R., pour la bande du Cap-Croker.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

TRAITÉ N° 3—ONTARIO—*Suite.*

N°	Nom.	Superficie. Acres.	Localité.
10	Petites-Fourches	1,920·13	Rivière La Pluie.
11	Rapides du Manitou	5,736·50	"
12	Long-Saut nº 2	5,046·75	"
13	" 1	6,366·73	"
14	'The Bishop', Hungry-Hall n° 1	3,982·66	"
15	'Paskonkin', Hungry-Hall n° 2	2,300·94	"
15M	Réserve de terres incultes	20,671·27	"
16A	Lac La Pluie	100·00	Lac La Pluie.
16D	"	11,200·00	"
41	Réserve de l'agence de Fort-Frances	170·00	"
17A	Lac La Pluie (Niacatchewenin)	3,761·50	"
17B		2,439·75	Lac de l'Eau-Claire.
18B		4,586·88	Lac La Pluie.
18C		3,861·76	"
21	Rivière des Anglais ou Grassy-Narrows	10,244·00	Rivière des Anglais.
21	Wabaskang	8,042·00	Lac Wabaskang.
22 A1	Lac des Mille-Lacs	3,750·70	Lac des Mille-Lacs.
22 A2	Rivière Seine	8,476·70	Rivière Seine.
23	Chute à l'Esturgeon	6,825·20	"
23A	Rivière Seine	2,003·20	"
23B	"	2,234·80	"
24C	Kawaiagamot (Lac à l'Esturgeon)	5,948·30	Lac à l'Esturgeon.
25D	Lac Neguaquon (Lac La Croix)	15,355·30	Lac La Croix.
26A	Lac La Pluie (Nickickonesemenecanning)	4,850·00	Lac La Pluie.
26B	" "	2,640·00	"
26C	" "	2,737·00	"
27	Lac Wabigoon	12,872·00	Lac Wabigoon.
27	Lac à l'Aigle	8,882·00	Lac à l'Aigle.
28	Lac Seul ou Lonely-Lake	49,000·00	Lac Seul.
29	Islington	20,954·00	Rivière Winnipeg.
29	Lac du Cygne	3,277·00	Lac du Cygne.
29	Lac d'un Homme	668·00	Rivière des Anglais.
30	Réserve de l'agence (Sabaskasing)	640·00	Lac des Bois.
31A	Naongashing	1,280·00	"
31B	Lac des Bois	726·00	"
31C	"	800·00	"
31D	Grosse-Ile	915·00	"
31E	"	1,920·00	"
31F	"	Non arpentée.	"
31G	Lac des Bois	275·00	"
31 H et pt. de 31 G.	Grosse-Ile	1,541·00	"
31J	Lac Plat	1,280·00	Lac Plat.
32A	Baie du Poisson-Blanc	4,865·20	Lac des Bois.
32B	Baie de la Fille-Jaune	4,454·30	"
32C	Baie Sabaskong	1,280·00	"
33A	Baie du Poisson-Blanc	3,091·00	"
33B	Angle Nord-Ouest	3,299·00	"
34	Lac des Bois	641·00	"
34A	Baie du Poisson-Blanc	1,529·20	"
34B	Lac Plat, 1re partie	640·00	Lac Plat.
34B	" 2e partie	426·00	"
34C	Angle Nord-Ouest	1,261·80	Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba.
34C	" "	750·00	Lac des Bois.
35A	Naongashing	1,280·00	"
35B	Obabikong	1,760·00	"
35C	Baie Sabaskong	1,9[illegible]0·00	"
35D	"	1,280·00	"
35E 1	Petite Rivière aux Herbes, 1re partie	640·00	"
35E 5	Lac des Bois, 2e partie	Non arpentée.	"
35F	Baie Sabaskong	1,280·00	"
35G	Grande Rivière aux Herbes	8,960·00	"
35H	Baie Sabaskong	640·00	"
35J	Lac des Bois	3,481·60	"

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

TRAITÉ N° 3—ONTARIO—*Fin.*

N°	Nom.	Superficie. Acres.	Localité.
36	Pointe du Bison	5,763·00	Lac des Bois, dans le Manitoba.
37	Grosse-Ile	1,946 00	" "
37	Rivière La Pluie	3,687·00	Rivière La Pluie.
37A	Lac Plat	1,920·00	Lac Plat, dans le Manitoba.
37B	Angle Nord-Ouest (approx.)	840·00	Lac des Bois.
37B	Lac des Bois	262·00	"
37C	Rivière de l'Angle Nord-Ouest	690·00	Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba.
38A	Près du Portage-du-Rat	8,000·00	Lac des Bois.
38B	" "	5,289·90	"
38C	Les Dalles, près de Portage-du-Rat	8,064·00	Rivière Winnipeg.
38D	Lac des Bois	Non arpentée.	Certaines îles dans le lac des Bois.
39	Rive ouest du lac Plat	1,031·00	Partie dans le Manitoba.
39	Rive nord-ouest du lac Plat	8,415·00	"
40	" "	6,759·00	"
39 40	} Iles dans le "	Non arpentée.	"

Réserves des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

TRAITÉ N° 1.

		Milles carrés.	
1	Saint-Pierre	80·00	Saint-André et Saint-Clément, dans le Manitoba.
2	Rivière au Roseau	20·86	Franklin, Manitoba.
2A	Rapides de la rivière au Roseau	1·25	" "
3	Fort-Alexandre	31·84	Nepahwin et Powassin, Manitoba.
4	Rivière de la Tête-Ouverte	21·90	Saint-Clément, Manitoba.
5	Baie au Sable, lac Manitoba	19·00	Westbourne.
6	Longue-Plaine, rivière Assiniboine	16·90	Portage-la-Prairie et Norfolk-sud, Man.
7	Lac du Cygne. Non arpentée	Approx. 15·06	Lorne, Man.
8	Traverse d'Hamilton	1·00	Norfolk-sud, Man.

TRAITÉ N° 2.

43	Tête du Gros-Brochet, lac Winnipeg	4·20	Winnipegosis, Man.
44	Rivière au Vison, lac Manitoba	21·00	Norquay, Man.
45	Rivière de la Poule-d'Eau, lac Manitoba	7·20	Winnipegosis, Man.
46	Creek du Chien "	14·80	Patterson, Man.
48	Baie au Sable, lac Saint-Martin	5·00	"
49	Les Passages "	6·30	"
50	Fairford, lacs Saint-Martin et Manitoba	18·30	"
51	Rivière aux Grues, lac Manitoba	12·40	"
52	Flux et Reflux "	16·90	"
57	Creek de la Queue-d'Oiseau, rivière Assiniboine	10·75	Archie et Miniota, Man.
58	Rivière du Chêne, rivière Assiniboine	15·20	Woodworth, Man.
59	Lac du Chêne, creek de la Pierre-à-Pipe	4·00	Pierre-à-Pipe "
60	Montagne de la Tortue	1·00	Winchester "
61	Riding-Mountain-House	8·75	Strathclair "
61A	Claire ou lac de l'Eau-Claire	1·15	Riding Mountain, Man.
....	Terres à foin tempor., ¼ S.O. 20, 20, 21 O. M. I.	·25	" "
62	Waywayseecappo, creek de la Queue-d'Oiseau	39·00	Cr. d. l. Q.-d'O. et Rossburn, Man.
62A	Poste de pêche, sec. 24, 20, 20 O. M. I.	·49	Rossburn, Man.
63	Le Joueur	1·21	Ellice, Man.
63A	Rivière de la Vallée	18·25	Plaines de Gilbert, Manitoba.
66A	Rivière du Pin, lac Winnipegosis	14·30	Roseberry, Manitoba.
67	Rivière Qui-Roule	20·00	Harrison "
68	Montagne-du-Caribou, Croupion-de-Faisan	}	Rétrocédée. F. 69,244.
69	" Homme de l'Océan		
70	" Ours-Blanc	44·90	Cantons 9 et 10, rangs 2 et 3, O. du 2e M. I. Assiniboia.

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ N° 4.

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
64	Gabriel Côté	56·50	Près de Fort-Pelly, Assiniboïa.
65	La-Clé	38·00	" "
65 A	Baie Dawson, embouchure de la rivière Plate	1·50	Lac Winnipegosis, Manitoba.
65 B	" Pointe du Rocher à Pic	3·55	" "
65 C	Lac du Cygne, rivières Boisée et au Bouleau	3·03	Lac du Cygne "
65 D	Baie Dawson, île du Chien	0·43	Lac Winnipegosis "
65 E	" ½ mille à l'ouest de la riv. Plate	0·08	" "
66	Keeseekoose	28·60	Près de Fort-Pelly, Assiniboïa.
....	Terres à foin	11·00	" "
71	Kakeesheway (lac rond)	82·60	Lac Rond
72	Kakewistahaw	73·00	Rivière Qu'Appelle, entre les lacs Rond et Croche, Assiniboïa.
72 A	" pêcheries	0·15	Lac Croche "
73	Cowessess	78·00	" "
73 A	Petit-Os	10·90	Lac du Croissant "
74	Sakimay	33·90	Lac Croche "
74 A	La-Brebis	5·60	" "
75	Piapot	53·98	Rivière Qu'Appelle "
75 A	Terres à foin	4·48	" "
76	" Porte-la-Marmite " ou " l'Homme-qui-a-pris l'Habit "	73·21	Tête du Sauvage "
78	Bœuf-Debout	7·60	Lac Qu'Appelle "
79	Pasquaw, lacs de pêche	60·15	Près de Qu'Appelle "
80	Muscowpetung	59.50	" "
80 A	Pêcheries du lac Long	2·23	Rivière Petit-Bras "
80 B	Terres à foin, Muscowpetung et autres	·72	Près de Qu'Appelle "
81	Peepeekeesis	41·60	Buttes La Lime "
82	Okanaesse	22·36	" "
83	Couverte-Etoilée	21·50	" "
84	Petit-Ours-Noir	46·50	" "
85	Muscowekwan	36 00	Petites Buttes de Tondre, Assin.
86	George Gordon	48·00	" "
87	Etoile-du-Jour	24 00	Grosses Buttes de Tondre "
88	L'Homme-Pauvre	42·50	" "
89	Plume-Jaune	34·50	Lac à la Pêche "
90	"	16·17	Lac aux Noix, Saskatchewan.
....	Ecole industrielle de Régina	0·50	Régina, Assiniboïa.
....	Qu'Appelle "	1 37	Qu'Appelle "

TRAITÉ N° 5.

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
9	Rivière-Noire	3·10	Lac Winnipeg, Manitoba.
10	Rivière du Trou ou Eau-Creuse	5·20	" "
11	Détroits du Huard	1·77	" "
12	Rivière de la Veine-de-Sang	5·20	" "
13	Rivière Berens	11·50	" "
14	Petits Grands-Rapides, rivière Berens	8·75	Lac du Corbeau "
15	Pekangekum	3·50	Lac Pekangekum, Keewatin.
16	Rivière au Peuplier	5·90	Lac Winnipeg "
17	Norway-House	16·70	Norway-House "
19	Lac La Croix	10·90	Rivière Nelson "
20	Cumberland-House	6·29	Lac de l'île du Pin, Saskatchewan
21	Le Pas	10·00	Le Pas "
21 A	Ile à la Poire-Sauvage	2·00	" "
21 BtoK	Pour la bande du Pas	2·70	" "
27	Rivière du Bouleau	8·40	Rivière Saskatchewan "
28 A	Lac Plat	3·50	Rivière aux Carottes "
29	Près de Terre-Rouge	4·23	" "
29 A	Terre-Rouge	3·19	" "
31 A	Lac au Caribou	0·70	Lac au Caribou "
31 B	"	0·23	" "
31 C	"	4·40	"

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ N° 5—*Fin.*

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
31 D	Lac au Caribou	4·27	Lac au Caribou, Saskatchewan.
31 E	"	0·31	" "
32	Chemawawin	4·75	Lac des Cèdres "
33	Grands Rapides, rivière Saskatchewan	7·26	Lac Winnipeg "

TRAITÉ N° 6.

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
94	" Bois de l'Orignal ", chef Bonnet-Blanc	5·80	Riv. Saskatchewan-sud, Assin.
94 A	Wahspaton	3·75	Prince-Albert, Saskatchewan.
95	Une-Flèche	16·00	Près de Batoche. "
96	Okemasis }	44·00	Près de Fort-Carlton "
97	Barbu }		
99	Muskoday ou John Smith	37·40	Sud de Prince-Albert "
100	James Smith ou Fort à la Corne	27·80	Fort à la Corne "
100 A	Rivière aux Carotttes p. les sauv. de Cumberland	65·00	" "
101	Lac à l'Esturgeon	34·40	N.-O. de Prince Albert "
102	Lac à la Pagaie ou Muskeg	42·00	Ouest de Prince-Albert "
103	Mistawasis	77·00	Plaine aux Couleuvres "
104	Ahtahkakoops	67·17	Lac au Sable "
105	Poussière-Volante	14·00	Lac des Prés "
106	Lac Montréal (Wm. Charles)	23·00	Lac Montréal "
106 A	Wm. Charles et James Roberts	56·50	Petite Rivière-Rouge "
108	Faisan-Rouge	38·00	Près de Battleford "
109	Maringouin	36·00	" "
110 } 111 }	"Tête-d'Ours-Gris et " Homme-Maigre"	36·20	" "
112	Moosomin	23·00	" "
112 A	Terres à foin pour bandes 112 et 115	2·00	" "
113	Foin-d'Odeur	61·13	" "
113 A	Frappes-le-dans-le-dos	3·32	" "
113 B	Terres à foin pour 113 et 113 A	2·00	" "
114	Poundmaker	30·00	" "
115	Enfant-du-Tonnerre	24·00	" "
115 A	"	8·50	" "
116	"Petit-Pin " et "Homme-Chanceux"	25·00	" "
118	Réserve Kenemotayoo	46·35	Lacs Stony et au Poisson-Blanc.
119	Seekaskootch	60·00	Près du lac aux Oignons, Saskat.
120	Makaoos	22·00	" "
121	Ooneepowhayoos	33·00	Lac aux Grenouilles "
122	Puskeeahkeewenin	40·00	" "
123	Keheewin	28·00	Lak Long "
125	Pakan, Petit-Chasseur et Plume-Bleue	115·00	Lac La Selle "
125 A	Lac de la Cache (près de 125)	14·00	" "
127	Plume-Bleue (inclus dans 125)	....	
128	Pakan, Jas. Seenum	17·50	Lac au Poisson-Blanc "
132	Michel Callihoo	40·00	Près d'Edmonton "
133	Alexis	23 00	Lac Ste-Anne, près d'Edmonton, Saskatchewan.
133 A } 133 B }	Lac de la Baleine-Blanche	32·70	Lac Wabamun, près d'Edmonton, Saskatchewan.
134	Alexander	41·00	Près d'Edmonton, Saskatchewan.
135	Tommy la Pataque ou Enoch	44·50	" "
136	Papaschase (vendu)	....	" "
137	Samson	61·50	Sud d'Edmonton "
138	Peau-d'Hermine	61·50	" "
138 A	Lac au Pigeon (réserve de pêche)	7·78	" "
139	Bobtails	31·50	" "

RÉSERVES des sauvages en Canada—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—*Fin.*

TRAITÉ N° 7.

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
142	Patte-d'Ours (Assiniboine)		
143	Jacob "	109·00	Près de Morleyville, Alberta.
144	Chiniquy "		
145	Sarcis	108·00	Près de Calgary "
146	Pieds-Noirs	470·00	" "
147	Piégânes	181·40	Près de Macleod "
148	Gens-du-Sang	546·76	" "
A	Limite à bois pour 148 sur la rivière du Ventre	6·50	Sud de la réserve des Gens-du-Sang, Alberta.
B	" 147	11·50	Ouest de la réserve des Piégânes, Alberta.
C	" 146, montagne du Château	26·50	Ouest du Parc des Montagnes-Rocheuses, Alberta.
	Réserve de l'agence à Macleod	·003	Partie de la sec. 13, tp. 9, rang 26, ouest du 4e méridien.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

DISTRICT DU YUKON.

Nº	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
2	Creek Moosehide	A l'embouchure du creek Moosehide, sur le bord est de la rivière Yukon, à environ 3 milles en aval de la ville de Dawson.	Les sauvages de la localité.	160	Réservée par A. C. du 27 mars 1900. A. C. modifié par l'A. C. du 9 octobre 1900, d'après lequel l'étendue de terre occupée par l'église anglaise est exceptée de la réserve. F. 153377.
1	Lac Laberge	A l'extrémité d'en haut du lac Laberge	Les sauvages de la localité.	320	Réservée par l'arrêté du conseil du 13 juillet 1900.

AGENCE DE BABINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nº	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Blackwater	District du Caribou, sur la rive droite de la Fraser, à ¾ de mille en amont de l'embouchure de la rivière Blackwater.	Blackwater	35	Assignées par le comm. O'Reilly le 6 octobre 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 21 septembre 1895.
2	Nahlquonate	District de Caribou, sur le bord gauche de la rivière Blackwater, à environ un mille en amont de la traverse du sentier de Quesnel à Stony-Creek.	"	217	
3	Ulkah	Au pied du lac Bobtail, sur le sentier de Quesnel à Stony-Creek, district de Caribou.	"	157	
4	Umliisle	District de Caribou, au pied du lac Eu-la-ta, sur le sentier de Quesnel à Stony-Creek.		128	
1	Fort-George	District du Caribou, au confluent des rivières Fraser et Nechaco.	Fort-George	1,366	Assignée par le comm. O'Reilly le 6 octobre 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 21 septembre 1895.
2		District du Caribou, sur la rivière Fraser, 18 milles en amont de Fort-George.		1,310	
3	Clesbaoneecheck	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Nechaco au lac aux Canards.		304	
4	Salaquo	District de Caribou, sur la rive droite de la riv. Nechaco, à l'emb. de la riv. à la Vase.		115	
1	Natley	District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Nechaco, au pied du lac Fraser.	Lac Fraser	1,117	

2	....	District du littoral, sur le bord nord du lac Fraser et dans le voisinage de la limite ouest du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	149	
3	Yensischuck........	District du littoral, un quart de mille au nord de la route de Quesnel à Fort-Fraser et à environ un mille à l'est du passage d'eau de Mechaco.	"	160	Assignées par le commiss. O'Reilly le 2 sept. 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 14 décembre 1895.
4	Seapunkut........	District du littoral, sur le bord sud du lac Fraser, à environ 7 milles du Fort-Fraser.	"	.....	
5	Stellaquo........	District du littoral, à l'extrémité ouest du lac Fraser et à l'embouchure de la rivière Stellaquo.	"	2,077	
1	Lackalsap........	Dist. de Cassiar, à environ 35 milles au sud-est d'Hazelton, sur la rivière Hagvilget.	Hoquelget........	1,333	
2	Coryatsaqua........	District de Cassiar, sur la route conduisant à Hazelton, à environ 2 milles au nord de Lachkaltsap.	"	360	
3	Oschawwinna........	Dist. du littoral, sur le sentier du lac Fraser, à environ 5 milles au sud de Lachkaltsap.	"	160	Assignées par le commiss. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentées en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900.
4	Clotalairquot........	District de Cassiar, sur la rive droite de la riv. Babine, à 3 milles au nord du poste de la Cie de la Baie-d'Hudson sur le lac Babine.	"	198	
5	No-cut........	District de Cassiar, sur la rive gauche de la riv. Babine, à 2 milles au nord du poste de la Cie de la Baie-d'Hudson sur le lac Babine.	"	197	Une petite île située dans la rivière Babine est comprise dans cette réserve.
6	Babine........	District de Cassiar, à la sortie du lac Babine, et au nord et attenante au lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	695	
7	Réserve de bois........	District de Cassiar, sur le bord occidental du lac Babine, franc ouest du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	92	Assignées par le commiss. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentée en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900.
8	Casdeded........	District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à 1 mille au sud du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	107	
9	Tsak........	District de Cassiar, sur le bord occidental du lac Babine, à environ 16 milles au sud du poste de la Compag. de la Baie-d'Hudson.	"	1,520	
10	Net-saw-greece........	District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à environ 18 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	226	Assignées par le commiss. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentées en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900.
11	Ne-do-ats........	District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à environ 25 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	977	
12	Réserve de bois........	District de Cassiar, sur le bord ouest du lac Babine, à environ 24 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	336	
1	Hazelton...	Cassiar, aux fourches de la rivière Skeena.	Hazelton........	2,704	Assignées par le commiss. O'Reilly le 19 sept. 1891.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE BABINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
2a	Tsoo-gun-ya	District de Cassiar, sur le creek Two-Mile, à $2\frac{1}{2}$ milles au nord-est d'Hazelton.	Hazelton	360	Assignées par le commiss. Vowell le 15 août 1898.
3	Tsitsk	District de Cassiar, sur la rivière Hagwilget, à $2\frac{1}{2}$ milles à l'est d'Hazelton.		443	" " " 29 sept. 1891.
4	Anlaw	District de Cassiar, sur le bord gauche de la riv. Skeena, à $2\frac{1}{2}$ milles au nord d'Hazelton.		284	" " " 29 sept. 1891. Arpentées 1898, confirmation définitive 24 avril 1899.
	Kisgegas	District de Cassiar, sur la rivière Babine, à environ 4 milles de sa jonction à la Skeena.	Kisgegas	2,415	Assignées par le commissaire Vowell, 3 août 1898. Arpentées 1898, confirmation définitive 26 avril 1899.
1	Kispiox	Distrit de Cassiar, à environ 8 milles en amont d'Hazelton, et au confluent des rivières Kispyoux et Skeena.	Kispiox	2,252	Assignées par le commiss. O'Reilly, 26 sept. 1891.
2	Sic-e-dach	District de Cassiar, sur le bord droit de la rivière Skeena, à environ $3\frac{1}{2}$ milles en amont d'Hazelton.	"	900	Assignées par le commiss. Vowell, 21 juillet 1898. 272 pouces d'eau du creek d'Alipack.
3	A-gue-din	District de Cassiar, sur la rivière Kispyoux, à environ trois milles de son embouchure.	"	560	Assignées par le commiss. Vowell, 5 août 1898. Ces réserves n'ont pas été arpentées.
1	Kitseguecla	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ 11 milles en aval d'Hazelton.	Kitseguecla	1,850	Assignées par le commiss. O'Reilly, 1er oct. 1891.
2	New Kitseguecla	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ sept milles en aval d'Hazelton.	"	1,036	Ces réserves n'ont pas été arpentées.
3	Réserve de bois	District de Cassiar, sur le bord gauche de la Skeena, à env. cinq mil's en aval d'Hazelton.	"	217	
1	Kitwangar	Dist. de Cassiar, sur les bords de la Skeena, à l'embouchure de la rivière Yitwangar.	Kitwangar	2,694	
2	Réserve de bois	Dist. de Cassiar, sur le bord gauche de la Skeena, à env. un mille en amont de la rés. n° 1.	"	150	Assignées par le commiss. O'Reilly le 2 oct. 1891.
3	Squin-lix-stat	District de Cassiar, du côté droit de la Skeena, à environ 10 milles en aval de Kitwangar.	"	25	
4	Kwa-tsa-lix	District de Cassiar, sur les bords de la Skeena, à environ 22 milles en aval de Kitwangar.	"	125	Ces réserves n'ont pas été arpentées; l'étendue d'acres n'est qu'approximative.
5	Tum-bah	Dist. de Cassiar, du côté gauche de la Skeena, à environ $2\frac{1}{2}$ milles en aval de Kitwangar.	"	147	
6	Kits-ka-haws	Dist. de Cassiar, sur la rive droite de la Skeena, à envir. 5 milles en aval de Kitwangar.	"	100	Assignées par le commiss. O'Reilly le 16 sept. 1893.
7	Koonwats	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ 8 milles en amont du creek Lorne.	"	185	
8	Chig-in-kaht	Dist. du littoral, sur le bord droit de la Sk'na, à environ $1\frac{1}{2}$ mille en aval du creek Lorne.	"	103	

1	Kuldoe	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ soixante-dix milles en amont d'Hazelton.	Kuldoe.	446	Assignée par le commiss. Vowell le 30 juillet 1898. Arpentée en 1898. Confirmation définitive le 24 avril 1899.
1	McLeod	District de Caribou, à la sortie du lac McLeod et avoisinant le terrain de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	Lac McLeod	286	Assignée par le comm. O'Reilly le 12 septembre 1892 Arpentée en 1894. Confirmation définitive le 27 décembre 1895.
1	Necoslie	District du littoral, à la sortie du lac Stuart.	Necoslie	734	
2	Tat-sel-a-was	District du litt., sur la rive gauche de la riv. Stuart, à env. 1 m. en av. du F. St. James.	"	136	
3	Sow-chea	District du littoral, sur la rive sud du lac Stuart, à env. 9 milles du fort St. James.	"	225	
4	Uz-ta	District du littoral, sur le sentier allant du lac Stuart à McLeod et à environ 5 milles du fort St. James.	"	960	Assignées par le comm. O'Reilly le 30 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899.
5	Aht-len-jees	District du littoral, à 6 milles au sud-ouest du fort St. James.	"	300	
6	Chesda	District du littoral, à 8 milles au sud-ouest du fort St. James.	"	360	
7	Kwot-ket-quo	District du littoral, au sud-ouest et attenante à la réserve n° 6.	"	160	
1	Stony Creek	District du littoral, sur le creek Stony, entre les lacs Tachic et Noolki.	Creek Stony	6,370	
2	Sack-a-ni-te-cla	District du littoral, sur le bord est du lac Noolki.	"	200	
3	Lake-town	District du littoral, sur le bord nord du lac Noolki, près de son extrémité ouest.	"	540	
4	Réserve de prairies	District du littoral, sur la route de Quesnel au lac Fraser, et à environ un mille à l'ouest de la réserve n° 3.	"	160	Assignées par le comm. O'Reilly le 29 août 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 5 décembre 1895.
5	Clus-ta-lack	District du littoral, sur la rive sud du lac Tachic, et à environ six milles de la réserve n° 3, sur la route de Quesnel au lac Fraser.	"	103	
6	Noon-la	District du littoral, sur le bord droit de la rivière Nechaco, à la traverse du chemin allant du creek Stony au lac Stuart.	"	115	
1	Thatce	District du littoral, sur le bord nord du lac Stuart, à l'emb. de la rivière Taché.	Taché	1,655	
2	Pinchie	District houiller, sur le bord nord du lac Stuart, à l'embouchure de la riv. Pinchie.	"	728	
3	Nan-cut	District du littoral, sur le lac Stuart, à l'embouchure de la rivière Yi-ko et sur le Portage de Stuart au lac Babine.	"	372	Assignée par le comm. O'Reilly le 27 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899.
4	U-caus-ley	District du littoral, à la sortie du lac Petit, à environ quatre milles de la réserve n° 3.	"	445	
5	Car-soo-at	District du littoral, sur le bord nord du lac Stuart, à environ mi-chemin entre les réserves nos 1 et 3.	"	124	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE BABINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Gelangle	District du littoral, sur le bord nord du lac Trembleur, à l'embouchure de la rivière du Milieu.	Lac Trembleur	945	
2	So-yan-do-star	District du littoral, sur le bord nord du lac Trembleur, à environ quatre milles à l'est de la réserve n° 1.	"	44	
3	Tees-lee	District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Taché, à environ un demi-mille de la sortie du lac Trembleur	"	253	Assignées par le comm. O'Reilly le 23 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899.
4	Ste-van	District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Taché, à environ deux milles et demi du lac Trembleur.	"	49	
5	Grand-Rapide	District du littoral, sur la rivière Taché, à environ sept milles du lac Trembleur.	"	584	

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Baie Beecher	District de Metchosin, sur la rive nord de la baie Beecher, sections 45, 46, 49, et une addition à l'ouest de la section 49 et y attenante.	Baie Beecher	502	
2	...	District de Metchosin, sur le bord est de la baie Beecher, section 44.	"	235	
3	Pointe Creyke	District de Metchosin, sur le bord ouest de la baie Beecher.	"	$2\frac{50}{100}$	Assignées par la commission mixte de réserves le 11 juin 1877. Arpentées en 1878.
4	Ile du Loup	District de Metchosin, dans la baie Beecher.	"	11	
5	Ile de l'Agneau	" "	"	$\frac{50}{100}$	
6	Ile Frazer	" "	"	14	
7	Ile du Village	" "	"	3	
8	Ile	" sud-ouest de Smyth-Head	"	2	
9	Ile	" sud de Smyth-Head	"	4	
10	Ile	" vis-à-vis de la section 1	"	1	
11	Albert-Head	District d'Esquimalt	"	4	Cédée pour une station de quarantaine.
1	Ile Halalt	Une île à l'embouchure de la rivière Chemainus, district de Chemainus.	Bande Chemainus Halalt	140	
2	Halalt	Sections 3, 4, 5, rang 7, dist. de Chemainus.	"	287	
3	Lyacksun	Près de l'extrémité nord de l'île Valdez, district du Cèdre.	Bande Lyacksun	1,756	

4	Shingle Point	Sur le bord ouest de l'île Valdez, district du Cèdre.	"	79	
5	Passe Portier	A l'extrémité sud de l'île Valdez, district du Cèdre.	"	5	
6	....	Partie est de la section 6, rang 8, district de Chemainus.	Bande Penelakut	33	Assignées par la commission mixte des réserves le 18 janvier 1877. Arpentées en 1878.
7	Ile Kuper	L'île entière de Kuper, district de Chemainus, à l'exception du lot de M. Conu	"	2,138	
	Ile de la Tente	Ile de la Tente, district de Chemainus			
8	Station de pêche	A la Passe Portier, à l'extrémité nord-ouest	"	85	
9		de l'île Galiano, district de Chemainus.	"	76	
10	Station de pêche	Sur le bord gauche de la rivière Chemainus, district de Chemainus, parties des sections 8, 9, rangs 7, 8.	Bandes Chemainus et Sickameen.	15	
11	....	Partie ouest de la section 11, rang 7, district de Chemainus.	"	81	
12	....	Sur le bord ouest du havre aux Huîtres, à sa tête. District aux Huîtres.	Bandes Chemainus et Sickameen.	296	Assignées par la commission mixte des réserves le 18 janvier 1877. Arpentées en 1878.
13	....	Entre le havre aux Huîtres et la baie de Chemainus, district aux Huîtres.	....	2,692	
1	Comox	Section 4, district de Comox, situé sur le bord nord du havre de Comox.	Comox	155	
2	Pentledge	District de Comox, sur le bord gauche de la rivière Pentledge, à sa jonction avec la rivière Tsolum.	....	209	Assignées par la commission mixte des réserves le 12 décembre 1876. Arpentées en 1878.
3	Cimetière	Dist't Comox, sur Goose-Spit. havre Comox.	....	14	
1	Cowichan	District Quamichan, rg. 2, sec. 12, 13, 14	Cowichan		
		" " 3 " 12,13,14,15,16			
		" " 4 " 12,13,14,15,16	Bandes Quamichan, Comiaken, Clem-clem-a-lits,		
		" " 5 " 12,13,14,15,16	Hamutzen, Somenos,		
		" " 5 " ½E 17, ½E 18.	Koksailah, Kilpahlas		
		" " 6 " 15, 16	et Kanipsin.		
		" " 7 " ½O, ¼NE, 10.			
		" " 7 " 11, 14			
		" " 8 " ½E 8, ½E 9			
		" " 8 " ½E, ¼NO 10.		5,789	
		" " 8 " 11, 13-17			Assignées par la commission mixte des réserves le 17 février 1877. Arpentées en 1878.
		District de Cowichan " 1 " 11 à 17			
		" " 2 " 12 à 16.			
		" " 3 " 14pt de 15,16.			
		" " 4 " 14			
		" " 5 " ½E 11, ½E 12. ½E 13, 14, 15			
		" " 6 " 11, 12, 13			
		" " 7 " 8 de 15			
		" " 8 " 8, 9, 10, 15			
2	....	" " 3 " 7	....	75	
3	Kil-pah-las	" " 5 " 6	....	51	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Fin.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
4	....	District de Shawnigan, rang 5, section 19...	....	75	Assignées par la com. mixte des réserves, 3 mars '77.
5	Tzart-lam	Dist. Sahtlam, bord gauche de riv. Cowichan	....	16	Assignées par la commission mixte des réserves, 17 février 1877.
5	Kakalatza	District de Sahtlam, sur le bord gauche de la rivière Cowichan.	Cowichan	24	Assignées par la commission mixte des réserves le 17 février 1877. Arpentées en 1878.
6	Skutz	District du lac Cowichan, sur le bord gauche de la rivière Cowichan, au canyon Skutz..	....	18	
7	"	Dist. du lac Cowichan, sur les deux bords de la riv. Cowichan, à la tête du canyon Skutz.	....	40	
...	Lac Cowichan	District Cowichan, sur le bord nord du lac Cowicham, près de sa sortie, en partie sur la section 5, et en partie dans le zone du chemin de fer de l'île.	Lac Cowichan	130	Assignées par le commissaire O'Reilly le 31 mai 1887. Arpentées en 1890. Cent sept acres et demie de la section 5 ont été transportées au gouvernement fédéral par M. C. Green en décembre 1888.
...	Esquimalt	District d'Esquimalt, sur le bord de l'est du havre d'Esquimalt.	Esquimalt	47	Occupée en vertu d'un arrangement fait par la Compagnie de la Baie-d'Hudson au nom de la Couronne, 30 avril 1850. Réserve confirmée par la commission mixte des réserves, 4 mai 1878. Arpentées en 1886.
1	Nanaïmo, ville	Dist. de Nanaïmo, sur le havre de Nanaïmo	Nanaimo	47	Anciennes réserves confirmées par la commission mixte des réserves le 20 décembre 1896. Arpentées en 1874 et 1878.
2	" rivière	District de Cranberry, sur le bord gauche de la rivière Nanaïmo.	....	128	
3	" "	District de Cranberry, sections 10, 20, 21, rang 7, et partie de la section 21, rang 6.	....	260	
4	" "	Sections 18 et 19, rang 8, district de Cranberry.	....	200	Assignée par la commission mixte des réserves le 20 décembre 1876. Arpentée en 1878.
5	Station de pêche	District de Nanaïmo, sur le bord de l'île Gabriola, partie de la section 1.	....	2½	Assignée par la commission mixte des réserves le 23 décembre 1876. Arpentée en 1898.
6	Cimetière	Petite île d'environ 7 chaînes à l'est de la réserve n° 5.	....	....	Assignée par la commission mixte des réserves le 23 décembre 1876.
...	Nanoose	District de Nanoose, sur le bord du sud du havre Nanoose.	Nanoose	209	Assignée par la commission mixte des réserves le 15 décembre 1876.
...	Qualicum	District de Newcastle, à l'embouchure de la rivière Qualicum.	Qualicum	197	Assignée par la commission mixte des réserves le 13 décembre 1876. Arpentée en 1878.
1	Saanich-Sud	District de Saanich-Sud, sections 7, 8, 9 S., rang I O., sections 7, 8, 9 S., rang 2 O.	Saanich	483	Réserves primitives confirmées par la commission mixte des rés. le 3 mars 1877. Arpentées en 1898.
2	Saanich-Est	District de Saanich-Sud, sections 6, 7, 8 S., rang 4 E., sections 6, 7, 8 S., rang 5 E., sections 6, 7, 8 S., rang 6 E.	"	605	

3	Baie Cole	District de Saanish-Nord, sections 4, 5 N., rang 1 O., sections 4, 5 N., rang 2 O., sections 2, 3 N., rang 1 O., sections 2, 3 N., rang 2 O.	"	705	Ancienne réserve confirmée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Assignée par la commission mixte des rés. le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
4	Baie Union	District de Saanish-Nord, section 15 N., rang 1 O.	"	71	Ancienne réserve confirmée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
5	Havre Fulford	District de Cowichan, la partie du sud de la section 53, île Saltspring.	"	43	Assignée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
6	Ile Mayne	District de Cowichan.	"	323	Assignée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
7	Ile Saturne	District de Cowichan, à Deep-Cove, la moitié E. de la sec. 12 et la moitié O. de la sec. 13.	"	360	Assignées par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentées en 1878.
8	Ile Pender	District de Cowichan, à la Pointe Hay, île Pender.	"	8	
9	Ile Bare	Dist. de Cowichan, 5 milles à l'est de Saanich	"	26	
10	Ile Senanus	District de Cowichan, anse Saanich	"	4	
11	Malahut	District de Malahut, sur le bord ouest de l'anse Saanish.	"	586	
12	Pointe Hatch	District de Shawnigan, parties est des sections 11, 12, rang 10.	"	92	
13	Goldstream	District de Goldstream, à l'embouchure du Goldstream.	"	12	
1	Songhees	District d'Esquimalt, sur le bord ouest du havre Victoria.	Songhees	112	Occupée par suite d'un arrangement fait par la Cie de la Baie-d'Hudson, au nom de la Couronne, le 30 avril 1850. Conf. par la comm. mixte des rés. 4 mai 1878.
2	Ile du Mort ou Halkett.	District de Victoria, dans le havre Victoria.	"	$\frac{1}{2}$	Assignée par la comm. mixte des rés. le 4 mai 1878.
3	Ile de la Découverte	District de Cowichan, la partie du nord de l'île de la Découverte, 5 milles à l'est de Victoria.	"	90	Réservée par le gouverneur Douglas, 10 juin 1863. Confirmée par la commission mixte des réserves le 4 mai 1878. Arpentée.
4	Iles Chatham	District de Cowichan, deux îles d'environ $\frac{1}{8}$ mille au nord-ouest de la réserve n° 3.	"	57	
1	Sooke	District de Sooke, sec. 8, sur le bord gauche de la rivière Sooke, à son embouchure.	Sooke	65	Confirmée par la commission mixte des réserves le 11 juin 1877. Arpentée en 1878.
2		District de Sooke, section 16	"	101	Assignée par la commission mixte des réserves le 11 juin 1877. Arpentée en 1878.
3	Cimetière	Dist. de Sooke, part. de la sec. 7, Billings-spit	"	$\frac{3}{100}$	
4	"	Dist. de Sooke, partie de la sec. 73, sur le bord ouest de la riv. Sooke, à son embouchure.	"	$\frac{95}{100}$	

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1	Cheam	District de New-Westminster, dans le township 3, rangs 28 et 29, à l'ouest du 6e méridien, bord gauche de la rivière Fraser.	Cheam	883	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le comm. des réserves Sproat le 16 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
2	Tse à tah	District de New-Westminster, dans le township 3, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, bord droit de la rivière Fraser.	"	390	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Schelowat	District de New-Westminster, dans les townships 2 et 3, rg 29, à l'O. du 6e méridien, sur le bord du marais Hope.	Chilliwack, bande Skwah.	213	Dans la zone du ch. de fer. Arpentée en 1881. Assignée par le commissaire des réserves Sproat le 20 juin 1879. Confirmation définitive le 19 mars 1392.
2	Skwahla	District de New-Westminster, dans le township 3, rg 30, à l'O. du 6e méridien, sur le bord gauche du marais Hope.	" "	29	
3	Skwali	District de New-Westminster, dans le township 3, rg 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit du marais Hope et le bord gauche du marais Shelford.	" "	298	
4	Skwah	Dist. de New-Westminster, dans les townships 2 et 3, rg 30, à l'O. du 6e mér., sur le bord gauche du marais Hope, à son emb.	" "	313	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
5	Skway	District de New-Westminster, dans les townships 2 et 3, rg 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Chilliwack, à son embouchure.	Bande Skway	538	
6	Kwaw-kwaw-a-pilt	District de New-Westminster, dans le tp 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche du marais Kwaw-kwaw-a-pilt.	Chilliwack, bande Kwaw-kwaw-a-pilt.	155	
7	Squiala	District de New-Westminster, dans le township 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack.	Bande Squiala	209	
8	....	District de New-Westminster, dans le tp 23, à l'est du mérid. du littoral, sur le bord gauche de la riv. Chilliwack à son emb.	"	115	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat en mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
9	Aitchelitch	District de New-Westminster, dans le township 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Chilliwack.	Bande Ahtsalitz	52	
10	Skul-kayn	District de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack.	Bande Skul-kayn	139	
11	Skul-kayn	District de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Chilliwack.	"	30	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
12	Ya-kwe-a-kwi-oose	District de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack.	Ya-kwe-a-kwi-oose	48	

13	Tzeachten	District de New-Westminster, dans les towns. 23 et 26, à l'est du mér. du littoral, sur les bords des rivières Chilliwack et Luc-a-cuc.	Chilliwack, bandes Skulkayn et Ya-kwe-a-kwioose.	707	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
14	Soowahlie	District de New-Westminster, dans les towns. 22, 23, 25 et 26 à l'est du mér. du littoral.	Bande Soowali	1,140	
15	Réserve de pâturages	District de New-Westminster ¼ nord-ouest de la section 22, township 26.	Sauvages de Chilliwack en commun.	160	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
16	Skumalasph	District de New-Westminster, dans le township 24, sur le bord de la rivière Fraser.	Bandes Skwah, Skwahla, Kwaw-kwaw-a-pilt, Squiala, Skway et Ahtsalitz en commun.	1,158	
1	Coquitlam	District de New-Westminster, dans le towns. 38, à l'ouest du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Coquitlam.	Coquitlam	$6\frac{50}{100}$	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 8 juillet 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
2	.....	District de New-Westminster, dans le towns. 38, à l'ouest du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Coquitlam.	"	$202\frac{50}{100}$	
1	Samahquam	District de New-Westminster, au poste 24-milles, sur le portage Douglas.	Douglas	249	Assignées par le commissaire O'Reilly le 7 sept. 1881. Arpentées en 1892. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
2	Sachteen	District de New-Westminster, près du poste 23-milles, sur le portage Douglas. Deux fosses à 200 verges au nord du poste 23-milles.	"	15	
2a	Sachteen	Au sud et attenant à la réserve n° 2	"	52	Assignées par le commissaire O'Reilly le 30 sept. 1897. Pas arpentée. L'étendue d'acres n'est qu'approximat.
3	Sweeteen	District de New-Westminster, près du poste 21-milles, sur le portage Douglas.	"	36	Assignées par le commissaire O'Reilly le 7 sept. 1881. Arpentées en 1882. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
4	Skookum Chuck	District de New-Westminster, au poste 19-milles, sur le portage Douglas.	"	526	
5	Sklahhesten	District de New-Westminster, au poste 14-milles, sur le portage Douglas.	"	79	
5a	Sklahhesten	Une addition à la réserve n° 5	"	150	Assignée par le commissaire O'Reilly le 30 sept. 1897. Pas arpentée. L'étendue d'acres n'est qu'approximat.
6	Lelachen	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Lilloet, à 3 milles de son embouchure.	"	$37\frac{50}{100}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 30 sept. 1897. Arpentées en 1882. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
7	Cimetière	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Lilloet, à ¾ de mille en aval de Lelachen.	"	$0\frac{75}{100}$	
8	Douglas	District de New-Westminster, à la tête du lac Harrison, et à l'embouchure de la rivière Lilloet.	"	1,030	
9	Morteen	District de New-Westminster, au poste 17-milles, sur le portage Douglas.	"	82	Assignées par le commissaire O'Reilly le 30 sept. 1897. Pas arpentées. L'étendue en acres n'est qu'approx.
10	Franks	District de New-Westminster, au poste 11-milles, sur le portage Douglas.	"	82	
11	Perrets	District de New-Westminster, près du poste 10-milles, sur le portage Douglas.		33	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER—COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
1	Scowlitz	District de New-Westminster, dans le township 3, rang 0, à l'ouest du 6e méridien, à l'embouchure de la rivière Harrison.	Rivière Harrison	616	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire O'Reilly le 14 mai 1881. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
2	Cimetière	Dist. de New-Westminster, dans le towns. 3, rang 30, à l'ouest du 6e mérid. sur le bord droit de la riv. Harrison, à son embouch.	"	24	
3	Creek Squawkum	Dist. de N.-Westminster, dans le towns. 24, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Harrison, à 3 milles de son embouchure.	"	392	Dans le zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 7 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
4	Chehalis	District de New-Westminster, dans le township 4, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison.	"	635	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
5	Chehalis	District de New-Westminster, dans le township 4, rangs 29-30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison.	"	1,414	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1885. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
5a	Chehalis	District de New-Westminster, dans le township 4, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison, entre les réserves 4 et 5.	"	136	Dans la zone du chemin de fer. Ajoutée aux réserves des Chehalis par arrêté ministériel du 11 août 1896.
6		District de New-Westminster, dans le township 4, rang 29, sur le bord gauche de la rivière Harrison.	"	63	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
1	Homalco	District du littoral, sur le bord droit de la rivière Homalco, à la tête de Bute-Inlet.	Homalco	710·80	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 août 1888. Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891.
2		District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Homalco, à environ 1 mille de son embouchure.	"	9·50	
3	Pointe aux Patates	District du littoral, à la tête de Bute-Inlet.	"	0·40	
4	Baie Orford	Dist. du litt., sur la rive de l'est de Bute-Inlet	"	671·30	
5	Mushkin	Dist. du litt., sur la rive de l'est de l'île Valdez	"	10·50	
6	Aupe	Dist. du litt., sur la rive de l'est de Bute-Inlet	"	14	
1	Hope	District de Yale, dans la ville de Hope	Hope	10·50	100 pouces d'eau de la rivière Kua-kue-alla, enregist. le 25 septembre 1888.

2	Schkam	District de Yale, sur le bord droit de la riv. Fraser, à un mille en amont de la ville de Hope, T. 5, R. 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	193	250 pouces d'eau dans le creek Hka-wilt san, le 25 septembre 1888. Dans la zone du chemin de fer. Assig. par le com. Sproat le 16 août 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 8 mai 1889.
3	Ile Greenwood	District de Yale, dans la S. 9, township 5, R. 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10	
4	Chawuthen............	District de Yale, dans le tp. 5, rang 27, à l'ouest du 6e M., sur le bord droit de la riv. Fraser, à 3 milles en aval de Hope.	"	1,387	
....	Ile de l'Oiseau-de-mer...	Distrits de Yale et de New-Westminster, T. 3 et 4, R. 28, à l'ouest du 6e méridien.	....	....	L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511,½ acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages de Hope, Popkum, Swawtits, Ohamil, Ska-wah-look, Union-Bar et Yale, en commun. M. le commissaire Sproat a assigné aux sauvages de Hope (1) le droit de faire la pêche dans la rivière Fraser depuis un rocher sur le lot 18, groupe 1, district de Yale, la propriété du révérend A. D. Pringle ; (2) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve de la ville de Hope ; (3) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la rivière Fraser, à 12 chaînes en amont de la réserve Schkam ; (4) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la rivière Fraser vis-à-vis l'île Maria.
1	Katzie................	District de New-Westminster, dans la sec. 10, tp, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser.	Katzie................	109	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le com. Sproat le 3 juillet 1879. Arpentées en 1880 et 1898.
2	....	District de New-Westminster, dans la sec. 11, tp 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Fraser.	"	57	
3	Ile Barnston.......	District de New-Westminster, le ¼ de sec. nord-est, township 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit du chenal de Parson, rivière Fraser.	"	135	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le com. O'Reilly le 13 sept. 1898. Arpentées en 1898 et 1900.
4	Lac Pitt..............	District de New-Westminster, dans les sec. 3 et 4, tp 5, à l'ouest du 7e méridien, à la sortie du lac Pitt.	"	540	
5	Cimetière	District de New-Westminster, le coin nord-ouest du lot 279, groupe 1.	"	1	Dans la zone du chemin de fer. Achetée par le gouvernement fédéral de M. John Hammond le 1er décembre 1898. Arpentée en 1899.
1	Clahoose	Dist. du littoral, à la tête de Toba-Inlet.	Clahoose............	2,280	Assignée par le com. O'Reilly le 12 août 1888.
2	Cimetière..........	Dist. du littoral, sur le rivage O. de Toba-Inlet, à env. 1 mil à l'O. de la rés. n° 1.	"	0·75	
3	Baie-au-Saumon	District du littoral, à la tête de la baie au Saumon, Toba-Inlet.	"	174	
4	Siakin	Dist. de New-Westminster, s. le b. de l'E. du chen. Waddington, p. de la Pte Dean.	"	7	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER—COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
5	Deep-Valley	District du littoral, sur le bord de l'est du bras de mer Ramsey.	Clahoose	61	Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 18 mai 1889.
6	Quequa	District de New-Westmininster, sur le bord de l'est du chenal Lewis.	"	4	
7	Tork	District de Sayward, sur le bord de l'ouest de l'anse aux Ecureuils, île Cortez.	"	698	
8		District de Sayward, sur le bord du nord de l'anse aux Ecureuils, île Cortez.	"	39	
9	Ahpocum	District de New-Westminster, à la tête de la baie Forbes, chenal Homfray.	"	62	
10	Tatpo-oose	District de Sayward, à la tête de l'anse Hoskyn, île Valdez.	"	29	Assignée par le com. Vowell le 25 juin 1900. Arpentée en 190 .
1	Whonock	District de New-Westminster, dans les townships 14, 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser.	Langley	92	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le com. Sproat le 27 juin 1879. Arpentées en 1880 et 1881. Confirmation définitive le 24 juin 1887.
2		District de New-Westminster, le ¼ nord-ouest de la section 3, tp 15, à l'est du mér. du littoral, sur le bord droit de la riv. Stave.	"	127	
3		District de New-Westminster, lots 444 et 445, groupe 1, townships 14, 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Stave, à son embouchure.	"	122	
4		District de New-Westminster, dans la sec. 2, tp 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Stave.	"	239	
5		District de New-Westminster, dans les townships 11 et 12, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser.	"	360·50	
6	Ile McMillan	District de New-Wesminster, dans les townships 11 et 12, à l'est du méridien du littoral, dans la riv. Fraser, près de Langley.	"	....	
7		District de New-Westminster, partie de la section 21, bloc 5 nord, rang 2 ouest.	"	40	
8		District de New-Westminster, partie du lot 1, groupe 2, sur le bord gauche de la Fraser, vis-à-vis de New-Westminster.	"	4·68	1·29 acre de cette réserve a été acquis par arrêté ministériel du 16 mai 1899.
1	Sahhacum	District de N.-Westminster, pt. de la sec. 34, tp 16, à l'est du méridien du littoral.	Matsqui	52·50	Dans la zone du chemin de fer.

2	Rés. princip. de Matsqui	District de N.-Westminster, part. de la sec. 7, town. 17, à l'est du méridien du littoral.		353·85	Assignées par le commiss. Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
3	Trois Iles	District de New-Westminster, dans la rivière Fraser, au nord de la réserve n° 2.	"	608·50	
4	Matsqui	District de N.-Westminster, part. de la sec. 6, town. 13, à l'est du méridien du littoral.	"	60	
1		District de New-Westminster, part. des lots 1 et 2, groupe 2, sur le bord gauche de la riv. Fraser, vis-à-vis New-Westminster.	Musqueam	5·16	1 acre de cette réserve a été acquise par arrêté ministériel du 16 mai 1899. 1·13 acre achetés de M. le juge Bole le 17 juin 1899. Assignées par le commiss. Sproat le 30 juin 1879. Arpentées en 1881 et 1897. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
2	Musqueam	District de New-Westminster, sur le bord droit du bras nord de la rivière Fraser, à son embouchure.	"	392·50	
3	Ile de la Mer	District de New-Westminster, lots 8 et 9, Ile de la Mer, sur le bord gauche du bras nord de la Fraser, à son embouchure.	"	60·75	
1	Ohamil	District de Yale, dans le towns. 4, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la riv. Fraser, vis-à-vis le creek Raby.	Ohamil	458	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commiss. Sproat le 11 juin 1879. Arpentées en 1881.
2	Ile Wahleach	District de Yale, dans la rivière Fraser, à l'ouest de la réserve n° 1.	"	171	
	Ile de l'Oiseau-de-Mer	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.			L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant $4{,}511\frac{50}{100}$ acres, a été assignée par le commissaire Sproat le 13 juin 1879, aux sauvages Ohamil, Popkum, Swawtits, Skawah-look, Hope, Union-Bar et Yale en commun.
1	Pemberton	District de Lillooet, à l'extrémité d'en haut des prairies inférieure de Pemberton.	Pemberton	$188\frac{50}{100}$	Assignées par le com. O'Reilly le 6 sept 1881. Arp. en 1882. Confirm. définitive le 4 juin 1884.
2		District de Lillooet, sur les prairies inférieures de Pemberton, entre les rivières Lillooet et Squamish.	"	105	
3		District de Lillooet, sur les prairies inférieures de Pemberton, entre les branches nord et sud de la rivière Lillooet.	"	$909\frac{50}{100}$	
4	Lokla	District de Lillooet, sur la riv. Bickenhead, à environ sept milles de la réserve n° 1.	"	$19\frac{50}{100}$	
5	Cimetière	District de Lillooet, près de la maison du poste de 29 milles, au pied du lac Pemberton, sur le lot de préemption de M. Joseph Smith.	"	$1\frac{40}{100}$	Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 sept. 1881. Arpentée en 1882. Confirm. définitive le 4 juin 1885. Le droit exclusif de faire la pêche dans la riv. Lillooet, du pied du lac Pemberton à ½ mille en descendant le cours d'eau est réservé à ces sauvages.
	Popkum	District de Yale, dans le township 3, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivire Fraser.	Popkum	381	Dans la zone du ch. de fer. Ancienne rés. confir. par le com. Sproat le 16 juin 1879. Arpentée en 1880. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
	Ile de l'Oiseau-de-Mer	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'est du 6e méridien.			L'île de l'Oiseau-de-Mer, contenant $4{,}51\frac{50}{100}$ acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages Popkum, Swawtits, Okamil, Skawah-look, Hope, Union-Bar et Yale en commun.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENGE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
	Semiahmoo	District de New-Westminster, sêctions 1 et 2, townships 1, à l'ouest du méridien du littoral, sur la baie Semiahmoo, sur la frontière internationale.	Semiahmoo	392	Assignée par le com. O'Reilly le 14 juin 1890. Arpentée en 1890. Confirmation définitive le 26 mars 1892.
1	Tsawcome	District de New-Westminster, dans la baie Trail, à $1\frac{1}{2}$ mille au nord de l'île de White.	Seshelt	$45\frac{25}{100}$	
2	Seshelt	District de New-Westminster, entre la baie Trail et la baie Porpoise, Jervis-inlet.	"	607	
3	Sway-calse ou Kuk-way-win.	District de New-Westminster, sur le bord ouest de la baie Purpoise, Jervis-inlet.	"	$11\frac{25}{100}$	
4	Oalthkiyim	District de New-Westminster, sur le bord ouest de la baie Porpoise, Jervis-inlet.	"	$8\frac{90}{100}$	
5	Klaalth	District de New-Westminster, sur le bord est de la baie Porpoise, Jervis-inlet.	"	$3\frac{44}{100}$	Assignées par la commission mixte des réserves le 7 septembre 1876. Arpentées en 1881.
6	Klayekwin	District de New-Westminster, sur le bord est du bras Narrows, Jervis-inlet.	"	$2\frac{45}{100}$	
7	Klayekwin	District de New-Westminster, sur le bord est du bras Narrows, Jervis-inlet.	"	53	
8	Klayekwin	District de New-Westmister, à la tête du bras Narrows, Jervis-inlet.		196	
9	Chickwat	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Tzoonye, à environ 3 milles en amont de la réserve n° 8.		5	
10	Tchahchelaithtenum	District de New-Westminster, à l'est de l'île du Caillou, Seshelt-inlet, Jervis-inlet.	Sesheit	19·10	
11	Hunnaechin	District de New-Westminster, à la tête de Queen's-reach, Jervis-inlet.	"	260·50	
12	Swaywelat	District de New-Westminster, sur le côté ouest de l'entrée de Princesse-Louise-inlet, Jervis-inlet.	"	1·10	
13	Chelohsin	District de New-Westminster, sur le bord nord de Queen's-reach, Jervis-Inlet.	"	3·33	
14	Paykulkun	District de New-Westminster, sur le bord nord de Queen's-reach, Jervis-inlet.	"	4·55	
15	Tsooahdie	District de New-Westminster, à la baie Déserte, Jervis-inlet.	"	724·50	
16	Slayathlum	District de New-Westminster, sur le bord ouest de Jervis-inlet, à la tête de Prince-of-Wales-reach.	"	4·65	Assignées par la commission mixte des réserves le 7 décembre 1876. Arpentées en 1881.

17	Skwawkwechin	District de New-Westminster, à la tête de la baie Vancouver, Jervis-inlet.	"	13·20	
18	Smeshalin	District de New-Westminster, près de l'angle nord-est du havre de Pender, détroit de Malaspina.	"	10	
19	Suahbin	Dist. de N.-Westminster, à la baie du Jardin, havre de Pender, détroit de Malaspina.	"	6·50	
....	Cimetière	Sur la baie du Jardin, à dix chaînes à l'est de la réserve 19.	"	0·35	
20	Sallahlus n° 1	District de New-Westminster, dans le havre Pender, vis-à-vis la baie de Gerran.	"	3·40	
....	Sallahlus n° 2	Sur la baie de Gerran, havre Pender	"	1	
21	Sekateton	Dist. de New-Westminster, une île rocheuse dans le hav. Pender, détroit de Malaspina	"	1·25	Assignée par le comm. Vowell le 22 juin 1900. Pas arpentée. Nombre d'acres approximatif.
22	Saughanaught	District de New-Westminster, sur le bord est du chenal Agamemnon, à un mille au nord de la pointe Norman.	"	35	
23	Cokqueneets	District de New-Westminster, à l'embouchure du creek de l'Aigle, sur le rivage nord du détroit de Malaspina.	"	80	
1	Skwawahlook	District de Yale, dans les sections 4 et 5, township 5, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la riv. Fraser.	Skwawahlook	151	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le comm. Sproat le 13 juin 1879. Arpentée en 1881.
2	Creek Ruby	District de Yale, dans la sec. 5, township 5, rg 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche du creek Luksectsissum ou Ruby.	"	45·50	
....	Ile de l'Oiseau-de-mer	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	L'Ile de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511·50 acres, a été assignée par le commissaire Sproat le 13 juin 1879, aux sauvages de Skawahlook, Popkum, Skawtits, Ohamil, Hope, Union-Bar et Yale, en commun.
1	Mission	District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard-inlet.	Squamish	38	Assignées par la commission mixte des réserves le 15 juin 1877. Arpentées en 1880.
2	Creek Seymour	District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard-inlet, au Second détroit.	"	147	
3	....	District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard-inlet, près du bras nord.	"	275	
4	Inlailawatash	District de New-Westminster, à la tête du bras nord, Burrard-inlet.	"	33	
5	Kappillahno	District de New-Westminster, sur le rivage N. de Burrard-inlet, au Premier détroit.	"	444	Les limites de cette réserve ont été définitivement modifiées et confirmées le 22 mai 1893.
6	Creek False	District de New-Westminster, sur le rivage sud du creek False, à son embouchure.	"	80	Assignées par la commission mixte des réserves le 15 juin 1877. Arpentées en 1880.
7	Skowishim	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à vingt-cinq milles de son embouchure.	"	100	
8	Chuckchuck	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish, à trois milles en amont de la réserve n° 7.	"	0·15	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
9	Poyam	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à sept milles en amont de la réserve n° 7.	Squamish	0·67	
10	Skowishim, cimetière	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à deux milles de la réserve n° 7.	"	·10	Assignées par la commission mixte des réserves le 27 novembre 1876. Arpentées en 1881.
11	Cheakamus	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, entre le creek Chemai et la rivière Cheakamus.	"	4,046·50	
12	Yookwitz	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Cheakamus.	"	23	
13	Poquiosin et Skamain	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, près de l'embouchure de la rivière Cheakamus.	"	111·80	
14	Waiwakum	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish.	"	37	
15	Aikwucks	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish.	"	27·45	
16	Seaichem	Dist. de New-Westminster, sur le bord gauche du marais Kowtain, rivière Skwawmish.	"	68	
17	Kowtain	Dist. de New-Westminster, sur le bord gauche du marais Kowtain, riv. Skwawmish.	"	57·50	
18	Yekwaupsum	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à un mille et demi de son embouchure.	"	154	
19	" cimetière	District de New-Westminster, à un mille et demi au nord de Yekwaupsum.	"	2·25	Assignées par la commission mixte des réserves le 27 novembre 1876. Arpentées en 1881.
20	Ile Mamaquum	District de New-Westminster, une île dans la branche est de la rivière Skwawmish.	"	13	
21	Ile Squamish	District de New-Westminster, la partie au nord de l'île Skwawmish, à l'embouchure de la rivière Skwawmish.	"	416·50	
22	Skwulwailum	Dist. de New-Westminster, à l'embouchure de la rivière Skwawmish, à la tête du détroit de Howe.	"	188·23	
23	Ahtsann	District de New-Westminster, sur la branche ouest de la rivière Skwawmish, à son embouchure.	"	229·20	Assignées par la commission mixte des réserves le

24	Stawamus	District de New-Westminster, sur le bord est du détroit de Howe, à la tête.	"	141·50	27 nov. 1876. Arpentées en 1881.
25	Kaikalalahun	District de New-Westminster, sur le bord ouest du détroit de Howe, vis-à-vis l'île Woolridge.	"	33	Assignées par la commission mixte des réserves le 28 novembre 1876. Arpentées en 1881.
26	Chekwelp	District de New-Westminster, sur le bord ouest du détroit de Howe, vis-à-vis l'île Keats.	"	34·50	
27	" cimetière	District de New-Westminster, la plus septentrionale des îles Shelter, détroit de Howe.	"	0·50	
1	Sliammon	Détroit de New-Westminster, sur le bord nord du détroit de Malaspina, à l'est de l'île Harwood.	Sliammon	1,924·50	Assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1888. Arpentée en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891.
2	Ile Harwood	District de New-Westminster, dans le détroit de Georgie.	"	2,095	
3	Paukeanum	District de Sayward, dans la baie de l'Eperian, îles Cortès.	"	200	
4	Toquana	District de New-Westminster, à la tête du bras Théodosia, Malaspina-inlet.	"	395·50	
5	Tokenatch	District de New-Westminster, à la tête du mouillage de Freke, Malaspina inlet.	"	53	Assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1888. Arpentée en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891.
6	Kahkaykay	District de New-Westminster, sur la péninsule Gifford, Malaspina-inlet.	"	45	
1	Skwatits	District de Yale, dans la section 13, township 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, vis-à-vis la tête de l'île de l'Oiseau-de-mer.	Skwawtits	335·50	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 13 juin 1879. Arpentée en 1881.
2	....	District de Yale, dans la section 24, township 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, au nord et dans le voisinage de la rés. n° 1.	"	98	
....	Ile de l'Oiseau-de-mer	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	....	....	L'Ile de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,611·50 acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages Skwatits, Popkum, Ohamil, Skawahlook, Hope, Union-Bar et Yale, en commun.
1	Yaalstrick	Dist. de New-Westm., dans les sect. 28, 29, 32 et 33, township 23, à l'est du méridien de la côte. Une île dans la rivière Fraser.	Sumass	283·90	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
2	Lackaway	District de New-Westminster, dans le ¼ de section N.-E. 20, township 23 à l'est du méridien de la côte, sur le bord gauche de la riv. Fraser, près du débarcad. de Miller.	"	39	
3	Réserve forestière	Dist. de New-Westm., dans le ¼ de sect. S.O. 28, towns. 23, à l'est du mérid. de la côte.	"	10	
4	Papekwatchin	District de New-Westminster, dans le township 20, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit de la rivière Fraser.	"	235	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
5	Aylechcotlook	District de New-Westminster, dans la section 13, township 20, à l'est du mér. de la côte, sur le bord droit de la riv. Sumass,	Sumass................	49	
6	Sumass en haut..........	District de New-Westminster, dans le towns. 19, à l'est du mér. de la côte, sur les bords de la riv. Sumass, en am. du lac Sumass.	"	610·80	
7	Sumass...	District de New-Westminster, le ¼ de section N.O. 6, township 19, à l'est du meridien de la côte, sur les bords de la rivière Sumass.	"	160	
8	Holachten.......	District de New-Westminster, dans le township 24, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit du marais Nicomen.	Sumass (bande Lakahahmen.)	300	
9	Réserve forestière.... . .	Dist. de New-Westminster, dans la section 4, towns. 24, à l'est du mér. de la côte.	" " ..	59	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 26 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
10	Skweahm......	Dist. de New-Westm., dans les tps 23, 24, à l'est du mér. de la côte, marais Nicomen.	" " ..	183	
11	Lakahahmen....	District de New-Westminster, dans la section 6, township 24, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit du marais Nicomen.	" " ..	94·10	
....	Tsawwassen	District de New-Westminster, dans le township 5, sur le golfe de Géorgie, à un mille au nord de la frontière internationale.	Tsawwassen	604·25	Assignée par le commissaire Sproat le 28 décembre 1878. Arpentée en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
1	Village de Yale	District de Yale, dans la section 14, township 7, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Yale..	17·50	Assignée par le commiss. O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Yale enregistré le 25 septembre 1888.
2	Réserve de 4½ milles. . .	District de Yale, dans la section 24, tp 7, rg 23, à l'ouest du 6e mér., sur le bord droit de la riv. Fraser, à 4½ mil. en amont de Yale.	"	15	Assignée par le commiss. Sproat le 5 août 1879. Droit de 15 pouces d'eau dérivée du cours d'eau sur la réserve, et toute l'eau dérivée d'autres sources dans la réserve, enreg. le 25 sept. 1888.
3	Kuthlalth	District de Yale, dans la section 13, tp 7, r. 26, à l'ouest du 6e mér., sur le bord gauche de la riv. Fraser, à ¾ m. en amont de Yale.	"	362	Assignée par le commiss. Sproat le 5 août 1879. La plage a été ajoutée à cette réserve par un arrêté du conseil du 9 août 1900. Droit de 20 pouces d'eau enregistré le 25 septembre 1888.
4	Qualark.......... . .	District de Yale, dans le tp 6, rang 26, à l'ouest du 6e mér., sur le bord gauche de la riv. Fraser, à 3 milles en am. de Yale.	"	27	Assigné par le commiss. O'Reilly le 23 mai 1881. Dans la zone du chemin de fer. Arpentée en 1882-84. Confirmation définitive le 1er mai 1886.

5	Albert Flat..............	District de Yale, dans les townships 6, 7, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à trois milles en aval de Yale.	"	....	150	Assignée par le commissaire Sproat le 5 avril 1899. Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Gordon et toute l'eau provenant d'autres sources dans la réserve, enregistré le 25 septembre 1888.
6	Squeah..................	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la Fraser, à cinq milles en aval de Yale.	"	....	46	Assignée par le commissaire O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek Squeah enregistré le 25 septembre 1888.
7	Kaykaip................	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 5½ milles en aval de Yale.	"	....	31	Assignée par le commissaire O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Kaykaip enregistré le 25 septembre 1888.
8	Stullawheets.............	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser.	"	....	134·50	Assignée par le commissaire Sproat le 5 août 1879. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Stullawheets enregistré le 25 septembre 1888.
9	Lukseetsis-sum...........	District de Yale, dans les townships 4 et 5, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, à l'embouchure du creek Ruby.	"	....	157	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 5 août 1879. Arpentée en 1882-84. Confirmation définitive le 1er mai 1896.
10	Skawahlum...............	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser.	"	bande de Union-Bar	14·80	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Skawayluk enregistré le 25 septembre 1888.
11	Puckatholetchin	District de Yale, dans les townships 5 et 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à cinq milles en amont de Hope.	"	" ...	566·50	Droit de 150 pouces d'eau dérivée du creek American-Bar enregistré le 25 septembre 1888.
12	Klaklacum...............	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à trois milles en amont de Hope.	"	" ...	71·75	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek American-Bar enregistré le 25 septembre 1888.
13	Trafalgar Flat............	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 2½ milles en amont de Hope.	"	"	172	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 12 août 1879. Arpentée en 1881.
14	Réserve forestière.......	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la Fraser, à trois milles en amont de Hope.	"	"	224·20	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek de Hamlin enregistré le 25 septembre 1888, pour usage sur la réserve n° 13.
15	Aywawwis...............	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure de la rivière Coquehalle.	"	" ...	221·90	
16	Kawkawa.................	District de Yale, dans la section 14, township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le rivage de l'est du lac Kawkawa.	"	"	16	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du cours d'eau qui traverse le terrain et de toute l'eau dérivée d'autres sources de la réserve, enreg. le 25 sept. 1888.
....	Ile de l'Oisseau-de-mer....	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	"	......	L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511·50 acres, a été assignée par le commiss. Sproat le 13 juin 1876 aux sauvages de Yale, Union-Bar, Popkum, Skawtits, Ohamil, Skawahlook et Hope, en commun.

RÉSERVES des sauvages en Canada.—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Hustalen......	Division de Kamloops du district de Yale, au pied du lac Adams, sur le bord gauche de ce lac.	Lac Adams.... .... Bande Sabhaltkum.....	2,178	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek de l'Est et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources sur la réserve.
2	Squaam	Division de Kamloops du district de Yale, sur le rivage occidental du lac Adams, dans la baie Agate.	"	80	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek de la Passe.
3	Toops	Div. de Kamloops du district de Yale, au pied du lac Adams, sur le bord droit de ce lac.	"	25	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek le plus rapproché au nord de la réserve.
4	Sabhahltkum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, au pied du petit lac Shuswap, dans le tp 21, rang 31, à l'ouest du 6e méridien.	"	3,206	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek qui coule le long de la limite occidentale de la réserve dans le lac Neskainlith; 250 pouces d'eau dérivée du lac Neskainlith, 50 pouces d'eau dérivée du lac situé sur les hautes collines à l'ouest du pied du Petit lac Shuswap.
4a	"	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord de la rivière Thompson.	"	334	Réservée par un arrêté du conseil fédéral le 30 septembre 1895.
5	Stequmwhulpa..	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord sud du Petit lac Shuswap.	"	250	Les réserves du lac Adams sont dans la zone du chemin de fer. Elles ont été assignées par la commission mixte des réserves le 13 août 1877. Arpentées en 1873 et 1884. Confirmation définitive des réserves 1, 2, 3 et 5, le 7 mai 1887.
6&7	Switsemalph..............	Division de Kamloops du district de Yale, les parties nord et sud de la réserve Switsemalph, dans le township 20, rang 10, à l'ouest du 6e méridien.	"	790 325	Deux réserves du bras au Saumon ont été assignées par la commission mixte des réserves aux tribus de Neskainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap, en commun. Elles ont été depuis divisées par l'agent des sauvages parmi les différentes bandes intéressées.
1	Ferme Cheetsums.........	Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 20, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	Ashcroft..	770	Droit de 30 pouces d'eau dérivée de la partie inférieure du creek Minnaberiet et droit de 20 pcs d'eau dérivée de la source près de la maison de Cheetsum, et de toutes les autres sources d'eau dans la réserve.
2	Poste de 105 milles..	Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 20, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	3,470	Droit de 20 pouces d'eau dérivée d'une source sur la réserve, de 200 pouces d'eau dérivée de la rivière Bonaparte, et de toute l'eau dérivée d'autres sources dans la réserve.
3	Lac McLean..............	Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 21, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,003	Droit de 25 pouces d'eau dérivée du cours d'eau se jetant dans le lac McLean. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer. Assignée par le com. O'Reilly le 10 août 1881.

					Arpentées en 1885. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
					Les sauvages Ashcroft ont le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Thompson, depuis la tête du cañon Noir en montant sur un parcours de un mille ; aussi le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Thompson, depuis l'embouchure du creek Minnaberiets en montant sur un parcours de un demi-mille.
1	Bonaparte	Division de Kamloops du district de Yale, parties des sections 34, 35, tp 21, rg 25, à l'ouest du 6e méridien, et sections 2, 3, tp 22, rg 25, à l'ouest du 6e méridien.	Bonaparte	477	Droit de 100 pouces d'eau dérivée de la rivière Bonaparte enregistré, ainsi que 50 pouces d'eau dérivée du creek du Chapeau.
2	Mauvais Rocher	Division de Kamloops du district de Yale sur la rivière Thompson, dans la sec. 14, tp 21, rg 23, à l'ouest du 6 méridien.	"	99·80	Droit de 30 pouces d'eau dérivée du creek au Couteau et de toute l'eau dérivée de tontes autres sources dans la réserve.
3	Lac au Huard	District de Lillooet, à l'extrém. occidentale du lac au Huard, à 25 milles au n. d'Ashcroft.	"	59	Assignée par le commissaire Sproat le 10 août 1878 ; arpentée en 1883 ; confirm. définitive le 4 juin 1884.
4	Creek Chapeau, en haut	District de Lillooet, parties des secs 19, 20, 29, 30, 31, 32 et 33, tp 31, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,057	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du ruisseau qui se déchargé dans le creek du Chapeau, vis-à-vis le cañon Marble ; de 150 pouces du creek du Chapeau, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
5	Creek du Chapeau, en bas	District de Lillooet, parties des secs 11, 18, 19, 20, tp 22, rg 25, et secs 13, 14, 15, 22, 23, 24, tp 22, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,078	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Sultatkna, de 150 pouces du creek du Chapeau, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
1a	Bonaparte	Division de Kamloops du district de Yale, parties des sections 33, 34, 35, township 21, rang 25, et sections 1 et 2, township 22, rang 5, à l'ouest du 6 méridien.	"	1,343	Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1890. Pas arpentée.
					A l'exception de la rés. n° 3, lac au Huard, toute les réserves de Bonaparte se trouvent dans la zone du chemin de fer. Les réserves 1, 2 et 3 ont été assignées par le commissaire Sproat le 10 avril 1878 et arpentées en 1883. Les réserves 4 et 5 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1881. Arpentées en 1883.
1	Tsawawmuck	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure du creek Ainslie, à 32 milles en amont de Yale.	Boothroyd, bde Chomok	47½	Droit de 40 pouces d'eau dérivée du creek Ainslie et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
2	Tsintahktl	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 33 milles en amont de Yale.	" "	37	Droit de 15 pouces d'eau dérivée du creek Jamieson et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
3	Speyum	District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve n° 1, à 32 milles en amont de Yale.	" "	374½	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Speyum ; de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepopulchin, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
4	Kahmoose	District de Yale, sur le bord gauche de la riv. Fraser, à 34 milles en amont de Yale, dans la s. 4, tp 12, rg 26, à l'ouest du 6e mér.	Boothroyd, bde Chomok	60	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Johnson, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
5	Sho-ook	District de Yale, entre les 35e et 36e poteaux milliaires, sur le chemin venant de Yale, dans le tp 12, rg 26, à l'ouest du 6e mérid.	" "	413	Droit de 200 pouces d'eau du creek Nkatsam, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
6	Inkahtsaph	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 38 milles de Yale, dans le tp 12, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	" "	454	Droit de 15 pouces d'eau dérivée du creek Nkatsam ; de 50 pouces d'eau dérivée du creek à l'extrémité nord de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
7	Chukcheetso	District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la rés. Inkahtsaph.	Boothroyd	44½	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Chukchectso, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
8	Staiyahanny	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 44½ milles en amont de Yale.	"	74½	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Cheuhcheuh, et de toute l'eau de surplus dérivée du creek 42-milles, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
9	Stlakament	District de Yale, à l'ouest de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve n° 8.	"	40	Droit de 40 pouces d'eau dérivée du creek Stlakament, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
10	Réserve Dufferin	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, dans la section 11, township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	15½	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Cheuhcheuh, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
					Toutes les réserves de Boothroyd se trouvent dans la zone du chemin de fer. Elles ont été assignées par le commissaire Sproat le 8 juin 1878. Arpentée en 1885. Confirm. définitive le 24 juin 1889.
1	Tuckkwiowhum	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure de la rivière Anderson, à 24 milles en amont de Yale, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Boston-Bar	95	Droit de 100 pouces d'eau dérivée de la rivière Anderson ; de 20 pouces d'eau dérivée du creek Ryan, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
2	Kopchitchin	District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au Coude Nord, à 2 milles en amont de Boston-Bar, township 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	359	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek au Coude-Nord ; de 100 pouces d'eau dérivée du creek situé au milieu de la réserve ; de 100 pouces d'eau dérivée du creek à l'extrémité sud de la réserve.
3	Austin's Flat	District de Yale, sur le bras gauche de la rivière Fraser, près de la Porte-d'Enfer, à 19 milles en amont de Yale, sur la section 34, tp 9, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	3¼	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du premier creek en aval de la réserve, et de toute l'eau dérivée de tous autres sources dans la réserve.

4	Bucktum........	District de Yale, sur le bord gauche de la Fraser, à Butcher's-Flat, sec. 14, township 11, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, à 6 milles en amont de Boston-Bar.	"	64	Droit de 108 pouces d'eau dérivée du creek situé sur la réserve et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
5	Scaucy...	District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, et le bord droit du creek Scaucy, à 3 milles en aval de Boston-Bar, sec. 10, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	18	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
6	Paul..................	District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à un mille en am. de Hell's Gate, dans sec. 10, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	$1\frac{3}{4}$	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
7	Shrypttahooks	District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à deux milles en aval de Boston-Bar, dans la section 14, township 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	87	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. Les réserves de Boston-Bar se trouvent dans la zone du chemin de fer, elles ont été assignées par le com. Sproat le 1er juin 1878, arpentées en 1882 et 1885, et conf. définitivement le 24 juin 1887.
1	Kumcheen........	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à l'embouchure de la riv. Nicola, sur la sec. 12, tp 17, rang 25, à l'ouest du 6e mérid..	Cook's-Ferry.......	$21\frac{3}{4}$	Droit de 30 pouces d'eau dérivée de la rivière Nicola enregistré.
2	Skoonkoon	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à 5 milles en aval du pont de Spence, dans la sec. 17, tp 16, rg 25, à l'ouest du 6e m.	"	55	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Skoonkoon, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
3	Shawniken	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à un mille en aval du pont de Spence, dans les sections 4 et 10, township 17, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	$106\frac{1}{5}$	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Shawniken, aux chutes, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
4	....	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à $\frac{1}{2}$ mille en aval du pont de Spence, dans la sec. 10, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6e m.	"	35	Droit de 10 pouces d'eau dérivée de la rivière Thompson enregistré.
4A	... ...	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, jusqu'au sud de la réserve n° 4 contiguë.	"	108	Assignée par le commissaire O'Reilly le 15 octobre 1889. Pas arpentée.
5	Chuchhriaschin........ ..	Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Chuchhriaschin, à 3 milles au nord du pont de Spence, dans la sec. 26, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	20	Droit de 75 pouces d'eau dérivée du creek Nicoelton enregistré, ainsi que de toute l'eau dérivée de deux sources dans les montagnes du côté sud de la vallée, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
5A	"	Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Chuchhriaschin, à deux milles au nord du pont de Spence, dans la sec. 23, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6e m.	"	20	(voir ci-dessus)

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
6	Nicoelton	Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Nicoelton, à 4 milles au nord du pont Spence, dans le township 18, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	Cook's-Ferry	2008·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nicoelton, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
7	Kloklowuck	Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Nicola, à sept milles du pont de Spence, sur le bord droit de la rivière Nicola.	"	2·9	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du cours d'eau situé près de l'extrémité du sud de la réserve, 40 pouces d'eau dérivée du creek Kloklowuck, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
8	Tsinkahtl	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à six milles en amont du pont de Spence.	"	19·80	Droit de 5 pouces d'eau dérivée de la source la plus rapprochée de la réserve.
8A		Division de Kamloops du district de Yale, les collines situées en haut du poteau milliaire 87, sur la route Yale-Caribou, dans la sec. 7, tp 18, rg 24, à l'ouest du 6e m.	"	10	
9	Pemynoos	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à cinq milles en amont du pont Spence, dans les tps 17, 18, rg 24, à l'ouest du 6e m.	"	4507·70	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Pemynoos, de 200 pouces d'eau dérivée du creek Incaughkalk, et de 100 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk.
10	Pokheitsk	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, en amont et près de la réserve n° 9.	"	36	Pas arpentée. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk enregistré.
11	Spatsim	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à ½ mille en amont de la station de chemin de fer Kimball, dans la section 31, township 18, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	193	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk, de 25 pouces d'eau dérivée du creek Spaptsum, et de toutes autres sources dans la réserve.
11A	"	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, jusqu'au nord et près de la réserve n° 11.	"	160	Assignée par le commissaire O'Reilly le 14 octobre 1889. Pas arpentée. Les réserves nos 1, 2, 3, 4, 5, 5A, 6, 7, 8, 8A, ont été assignées par le commissaire Sproat le 20 juillet 1878 ; nos 9, 10, 11 le 30 juin 1880. Ces réserves ont été arpentées en 1885.
12	Chilthnux	Div. de Kamloops du district de Yale, sur le creek Pokheitsk, à env. 15 mil. de son emb.	"	365	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 octobre 1889. Pas arpentées.
13	Quiltanton	Division de Kamloops du district de Yale, sur le rivage de l'est du lac Divide, vallée des Hautes terres, à environ 1 mille au nord-est de la réserve n° 12.	"	520	

14	Enquocto	Div. de Kamloops du dist. de Yale, dans la val. des Hautes t., à $1\frac{3}{4}$ m. à l'est de la rés. n° 13.	"	560	
15	Squetankilhats	Div. de Kamloops du district de Yale, dans la vallée des Hautes terres, à $\frac{3}{4}$ de mille à l'est de la réserve n° 14.	"	520	
....	Creek de l'Homme-mort	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek de l'Homme-mort, un tributaire de la rivière Thompson.	Creek de l'Homme-mort.	20·134	Assignée par la commission mixte des réserves le 28 juillet 1877. Arpentée. Droit de 500 pouces d'eau dérivée du creek de l'Homme-mort, de 25 pouces d'eau dérivée du creek Bates, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
1	Kamloops	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à son confluent avec la branche nord, dans les townships 20 et 21, rang 17, à l'ouest du 6e méridien.	Kamloops	33·131	Droit de 500 pouces d'eau dérivée du creek de Saint-Paul, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. Assignées par la commission mixte des réserves le 29 juillet 1877. Arpentées. Les réserves 1, 2, 3 et 5 sont dans la zone du chemin de fer ; il n'est pas certain que la réserve n° 4 ne s'y trouve pas. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du cours d'eau le plus proche en amont de la réserve.
2	Station de pêche	Division de Kamloops du district de Yale, à la sortie du lac Trapp, section 34, township 17, rang 17, à l'ouest du 6e méridien.	"	15	
3	Station de pêche	Division de Kamloops du dist. de Yale, sur le rivage de l'ouest du lac Trapp, sec. 27, 34, town. 17, rang 17, à l'ouest du 6e méridien.	"	7	
4	Réserve forestière, Gilead	Division de Kamloops du distr. de Yale, sur le bord droit de la fourche nord de la riv. Thompson, à environ 24 milles de son emb.	"	180	
5	Station de pêche	Division de Kamloops du distr. de Yale, sur les bords du creek Heffley, un tributaire de la rivière Thompson-nord.	"	46	
1	Nekliptum	District de Yale, près du bord gauche de la riv. Fraser, à $46\frac{1}{2}$ milles en amont de Yale, sur les bords du creek Nekliptum, township 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Kanaka-Bar	30	Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek Nekliptum, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.
2	Kanaka Bar	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 47 milles en amont de Yale, dans le township 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	118	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Nekliptum, de 5 pouces d'eau dérivée du creek Momeylux, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.
3	Pegleg	District de Yale, quart de mille de la réserve n° 2, dans le township 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Pegleg enregistré.
4	Whyeek	District de Yale, sur le bord droit de la riv. Fraser, à Kanaka-Bar, à $46\frac{1}{2}$ milles en amont de Yale, dans le township 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	351	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Whyeek, de toute l'eau d'une source voisine, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve. Les réserves de Kanaka-Bar sont situées dans la zone du chemin de fer ; elles ont été délimitées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878. Arpentées en 1885. Confirmation définitive le 24 juin 1887.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Nananahout	Division de Kamloops du district de Yale, sur le sentier allant de Lytton au creek du Chapeau, dans le township 17, rangs 26, 27, à l'ouest du méridien du littoral.	Lytton	770	
2	Nuuautin	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à deux milles au nord de Lytton, dans la sec. 73, tp 15, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	477	
3	Spintlum-Flat	Division de Kamloops du distr. de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à sept milles en amont de Lytton, dans le township 16, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	338·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée de deux petits creeks à l'extrémité nord de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.
4	Nickle-Palm	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la division Fraser, à 20 milles en amont de Lytton.	"	111	Droit de toute l'eau dérivée du creek Ilkuaichin, qui forme la limite nord-ouest de la réserve.
5	Seah	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille en amont de Foster's-Bar, dans les township 17, 18, rangs 27, 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	329	Droit de toute l'eau dérivée du creek Dallas enregistré pour l'usage dans la réserve. Un cimetière sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille en aval de cette réserve, est également réservé. Les sauvages de Lytton ont le privilège de faire la pêche sur les deux côtés de la rivière Fraser, depuis un point situé à un quart de mille au nord de cette réserve, en descendant sur un parcours d'un mille.
6	Nesikep	Division de Kamloops du district de Yale, à 14½ milles en aval de Lilloet, sur les bords de la rivière Fraser, dans le township 18, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,363	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Nesikep, et de 100 pouces d'eau dérivée du creek Stuouck. Les sauvages de Lytton ont le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Fraser dans les limites de cette réserve.
7	Lac-au-Poisson	Division de Kamloops du district de Yale, au pied du lac du Poisson, sur le creek Stuouck	"	80	
8	Maka	Division de Kamloops du district, de Yale, dans la section 17, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Bootahnie.
9	Stryen	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au creek Stryen, dans le township 15, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	629·50	Droit de 250 pouces d'eau dérivée du creek Stryen, de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepueheen, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.

10	Nkaih	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille et demi en amont de la réserve n° 6, dans le tp 16, rg 27, à l'ouest du 6e m.	"	281	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepucheen, de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nekerkht.
11	Yawaucht	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au nord, et près de la réserve n° 10, township 16, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	289·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Yawaucht.
12	Tsaukan	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à 12 milles en amont de Lytton, dans la section 28, tp 16, rg 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	141	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Nezuito.
13	Cameron-Bar.	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à 13 milles en amont de Lytton, dans les townships 16-17, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	87	Droit de 75 pouces d'eau dérivée du creek Nkuikuet, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
14	Halhalaeden	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la Fraser, dans le tp 15, rg 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	92½	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Halhalacden, de toute l'eau dérivée du creek Kuaiuck, et de toutes autres sources dans la réserve.
15	Bootahnie	Division de Kamloops du district de Yale, sur le sentier allant de Lytton au creek du Chapeau, à 10 milles du premier endroit, dans les tps 16-17, rg 26, à l'ouest du 6e m.	"	3,840	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Inchawkawwisken, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
16	Creek Deux-Milles	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la riv. Thompson, à 1½ mille en amont de Lytton, dans la sec. 7, tp 15, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	11	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Deux-Milles, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
17	Klahkamich	District de Yale, au sud-est de la ville de Lytton, dans la section 6, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	22½	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Lytton.
18	Klickkumchee	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à sa jonction avec la rivière Fraser, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	47	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du tuyau de décharge de la citerne de la gare de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, de 10 pouces d'eau dérivée du creek Lytton, et de toute l'eau dérivée de deux sources entre la réserve et la rivière Fraser.
19	Nocten	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la riv. Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 61 à partir de Yale, tp 15, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	8·90	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek à l'angle nord-est de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
20	Kitzowit	District de Yale, sur le chemin de voitures Yale-Caribou, entre les poteaux milliaires 54 et 55, dans la sec. 25, township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	27	Droit de 15 pouces d'eau dérivée du cours d'eau traversant la réserve, et toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
21	Inkluckcheen	Division de Kamloops du district de Yale, à 3 milles au nord de Lytton, dans la sec. 24, township 15, rang 27, à l'ouest du 6e m.	"	181¼	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Bitany et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
22	Kleetlekut	Division de Kamloops du district de Yale, jusqu'à l'est et près de la réserve n° 2, dans la section 18, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Lytton	300	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Inchawkawwisken, qui seront déversés dans le lac Bitany et de là dans les réserves nos 2 et 22, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
23	Nohomeen	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à 1½ mille en amont de Lytton.	"	32	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nohomeen.
24	Tuckozap	Division de Kamloops du district de Yale, au confluent des rivières Thompson et Fraser, sur le bord gauche de cette dernière rivière, dans le township 15, rangs 26-27, à l'ouest du 6e méridien.	"	211	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Bitany.
25	Nickeyeah	District de Yale, sur le bord droit de la riv. Fraser, à 1½ mille en aval de Lytton, dans le tp 14, rg 27, à l'ouest du méridien du lit.	"	246½	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Nickeyeah.
26	Skwaynope	District de Yale, jusqu'au sud et près de la réserve n° 25, dans le township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	237	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Kwellanaht, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
27	Papyum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la Fraser, vis-à-vis Lytton, dans la section 1, township 15, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	129	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Nickeyeah. Un cimetière à sept chaînes au nord de Papyum est aussi réservé. Les réserves de Lytton sont dans la zone du ch. de fer. Les réserves de 1 à 7 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 24 août 1881. La réserve n° 27 a été assignée par le commissaire O'Reilly le 21 mai 1886. Les réserves nos 8 à 26 ont été assignées par le commissaire Sproat le 10 juil. 1878. Confirmation définitive par le gouv. provincial le 24 juin 1887. Les réserves ont été arpentées en 1884, 1885 et 1886.
1	Nicomen	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à 68 milles de Yale, dans la sec. 17, tp 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	Nicomen	151·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du cours d'eau qui traverse la réserve.
2	Kykinalko	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek Nicomen, à ½ mille de sa jonction avec la rivière Thompson.	"	130	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nicomen.

3	Sackum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, près du poteau militaire 71 à partir de Yale, tps 15, 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	20	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Sackum.
	Cimetière	6 chaînes au sud de la réserve n° 3.	"	....	1·53	Indiqué sur le plan, mais non dans les min. de déc.
4	Skhpowtz	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la riv. Thompson, ¼ mille en aval de la réserve n° 3, dans la section 32, tp 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	16	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Skhpowtz.
5	Klahkowit	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau miliaire 72 à partir de Yale.	"	....	197	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Kioalulat.
6	Sleetsis	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau miliaire 74 à partir de Yale, près de Drynock, section 17, township 16, rang 25, à l'ouest du 6e meridien.	"	....	22	Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Sleetsis.
7	Sh skh	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le p. miliaire 67 à partir de Yale, dans la section 18, township 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	19	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Shoskhost.
8	Unpukpulquatum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau miliaire 68 à partir de Yale, et partie dans la section 18, township 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	6·50	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Unpukpulquatum.
9	Skaikut	Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 15, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	390	Droit de 100 pcs d'eau dérivée des lacs à trois milles au sud des réserves, et du cours d'eau qui traverse les lacs.
10	Squianny	Division de Kamloops du district de Yale, à 3 milles à l'est de Drynock, dans le tp 16, rangs 24, 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	1,520	Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Squianny, et de toute l'eau dérivee de toutes autres sources dans la réserve.
11	Enhalt	Division de Kamloops du district de Yale, à ¼ de mille au sud de la réserve n° 10, dans le tp 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	140	Droit de 50 pcs d'eau dérivée du petit lac à Enhalt. De 50 pcs d'eau dérivée du cours d'eau coulant au sud-est jusqu'à Skaikut.
12	Skaynaneichst	Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 15, township 16, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	200	Droit de 75 pcs d'eau dérivée du creek Skayneichst.
13	Naykikoulth	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Nicola, dans la section 7, township 16, rang 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	152	Droit de 30 pcs d'eau dérivée du creek Naykikoulth.
14	Putkwa	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, dans les sections 11, 14, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	10·50	Droit d'eau enregistré. Toute l'eau de toutes sources dans la réserve.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Numéro	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
15	Shuouchten	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, dans les sections 13, 14, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Nicomen	10·50	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Shnouchten. Les réserves de Nicomen sont dans la zone du chemin de fer. Les réserves nos 1 à 13 ont été assignées par le commissaire Sproat le 13 juillet 1878. Les nos 14 et 15 ont été réservés par l'arrêté ministériel fédéral. du 2 déc. 1895. Les rés. ont été arp. en 1879 et 1886.
1	Nicola Mameet	Division de Kamloops du district de Yale, près du confluent de la rivière Nicola et du creek Guichon.	Nicola (en bas)	11,356	Droit de 300 pcs d'eau dérivée de la rivière Mameet. Assiguée par le commissaire Sproat le 5 septembre 1878.
2	Joeyaska	Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 11, township 91.	"	320	Assignée par le commissaire Sproat le 11 septembre 1878.
3	Pipseul	Division de Kamloops du district de Yale, à environ 6 milles au nord du lac Mamee, dans le tp 17, r. 21, à l'ouest du 6e méridien.	"	220	Assignée par le commissaire Sproat le 5 septembre 1878. Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Pipseul, dans la zone du chemin de fer.
4	Zoht n° 1	Division de Kamloops du district de Yale, près du pied du lac Nicola, dans le tp 94.	"	500	Assignée par le commissaire Sproat le 10 sept. 1878. Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Clapperton.
5	Zoht n° 2	Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 36, township 34 ; aussi désigné comme lot 716, groupe 1, district de Yale.	"	....	L'ancienne réserve Zoht a été cédée au gouvernement provincial par l'arrêté ministériel fédéral du 16 mai 1899, en échange 'du lot 716, groupe 1, district de Yale. Confirmation définitive le 22 juin 1899.
6	Logan's	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Hamilton (au tributaire du lac Nicola), à 12 milles de son embouchure.	"	45	Assignée par le commissaire Sproat le 12 septembre 1378.
7	Creek Hamilton	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek Hamilton, à 7 milles de son embouchure.	"	4,400	Assignée par le commissaire Sproat le 12 septembre 1878. Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Teenamilst ; 200 p. d'eau dérivée du creek Hamilton.
8	Speous	Division de Kamloops au district de Yale, à 1 mille au sud-est de la jonction des rivières Nicola et Speous, dans les tps 87 et 90.	"	280	Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Chiuppalst, de 100 pcs d'eau dérivée du creek Nuaitch, et de 100 pcs d'eau dérivée du creek Hanuhuwiwihl. Assignée par le commissaire Sproat le 23 juillet 1879.
9	Nooaitch Grass	Division de Kamloops du district de Yale, à un mille et demi à l'est de la rivière Nicola, à environ 25 milles de son embouchure, en partie dans les townships 14 et 15, rang 22, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,960	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 26 août 1878.
10	Nooaitch	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Nicola, à environ 20 milles de son embouchure, dans les cantons 14, 15, rgs 22, 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,310	Dans la zone du chemin de fer. 50 pcs d'eau dans la rivière Nicola, avec toute l'eau d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. Assignée par le commissaire Sproat le 26 août 1878.

11	Shackan	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Nicola, à environ douze milles de son embouchure, dans les cantons 15, 19, rangs 23, 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	6,470	Dans la zone du chemin de fer. 100 pouces d'eau dans le creek Nikikuhl. 200 pouces dans le creek Shhahanih. 100 pouces dans le creek Zascum. 200 pouces dans le creek Papsilqua. Assignée par le commissaire Sproat le 20 août 1878.
12	Soldatquo	Division de Kamloops du district de Yale, dans le canton 19, rang 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,440	50 pouces d'eau dans le creek Lukatcheen. 50 pouces dans le creek Soldatquo. Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 20 août 1878.
13	Papsilqua	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Papsilqua, dans les sections 12, 13, canton 16, rg 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	730	100 pouces d'eau dans le creek Papsilqua. Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat, le 20 août 1878. Le bas de la réserve Nicola a été arpentée en 1879.
1	Lac Nicola	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive est du lac Nicola, à sa tête, dans les cantons 96 et 97.	Nicola (en haut)	2,692	200 pouces d'eau dans la rivière Nicola.
2	Pêcherie du C.-Hamilton ou Quilchana.	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive sud du lac Nicola, à l'embouchure du creek Hamilton ou Quilchana, dans le canton 97.	"	60	50 pouces d'eau dans le creek Quilchana.
3	Lac Douglas	Division de Kamloops du district de Yale, à l'extrémité inférieure du lac Douglas, en partie dans le canton 96.	"	23·047	300 pouces d'eau dans le creek Spahomin. 100 pouces dans le lac à la tête du creek Lauder. 50 pouces d'une source sur le côté sud-ouest de la réserve.
4	Creek Spahamin	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Spahomin, à environ 7 milles de son embouchure.	"	320	50 pouces d'eau dans le creek Spahomin.
5	Lac Chapperon	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive ouest du lac Chapperon.	"	725	50 pouces d'eau dans le creek Murray.
6	Pêcherie du C.-Chapperon	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Chapperon, en haut, à environ trois quarts de mille de son embouchure.	"	15	25 pouces d'eau dans le creek Chapperon, en haut.
7	Lac au Saumon	Division de Kamloops du district de Yale, sur la route de Nicola à la Grande-Prairie.	"	172	Les rés. nos 1 à 7 ont été assignées par le commissaire Sproat le 28 sept. 1878 ; elles ont été arpent. en 1879.
8	Creek Spahamin	Division de Kamloops du district de Yale, entre les réserves nos 3 et 4.	"	3,857	Assignée par le commissaire O'Reilly le 10 oct. 1889. Arpentée en 1894. Confirmation finale le 7 mai 1895.
1	Neskainlith, N° 1	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la riv. Thompson, à quatre milles en aval du Petit lac Shuswap, canton 21, rang 13, à l'ouest du 6e méridien.	Neskainlith Halaut	3,245	400 pouces d'eau dans le creek Neskainlith.
2	Neskainlith, N° 2	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson, vis-à-vis la réserve n° 1.	"	2,456	100 pouces d'eau dans le creek Chase.
3	Switsemalph	Division de Kamloops du district de Yale, la partie centrale de la réserve Switsemalph sur le bras au Saumon du lac Shuswap, dans le canton 20, rang 10, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,295	Deux rés. sur le bras du Saumon furent assignées par la commission conjointe des rés. aux tribus de Neskainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap, en commun. Elles ont été depuis div. par l'agt des sauvages parmi les différentes bandes intéressées. Les réserv. Neskainlith sont dans la zone du ch. de fer ; elles furent assignées par la comm. conjointe des réserves le 13 août 1877, et arpentées en 1881 et 1885.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite*.

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*.

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Thompson-Nord	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson-Nord, à environ 45 milles de Kamloops.	Thompson-Nord et le lac au Canot.	3,220	50 pouces d'eau dans le creek Newkykwatston. 50 pouces dans le creek Cukchuqualk.
2	Nehalliston	District de Lillooet, près du fort, et vis-à-vis le creek Nehalliston, à cinquante milles en amont de Kamloops.	"	5	5 pouces d'eau dans le creek Silpahan.
3	Rivière Barrière	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Barrière, à un quart de mille de son confluent avec la Thompson-Nord, à trente-huit milles en amont de Kamloops.	"	6	5 pouces d'eau dans la rivière Barrière. Assignée par la commission conjointe des réserves le 5 juillet 1877. Arpentée en 1878.
4	Creek Lewis	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche du creek Lewis, à environ un quart de mille de son confluent avec la Thompson-Nord, à environ trente-cinq milles en amont de Kamloops.	"	8	5 pouces d'eau dans le creek Louis.
1	Okanagan	Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du lac Okanagan.	Okanagan	25·539	100 pouces d'eau dans le creek Siwash. 100 pouces dans le creek Six-Milles. 35 pouces dans le creek Louis. 150 pouces dans le creek O'Keefe. 75 pouces dans le creek White-Man.
2	Lac à la Loutre	Division Osooyoos du district de Yale, sur le bord du lac à la Loutre, dans la section 23, canton 7.	"	62	
3	....	Division Osooyoos du district de Yale, le quart sud-ouest de la section 13, canton 7.	"	160	
5	Lac du Cygne	Division Osooyoos du district de Yale, dans les sections 26 et 35, canton 8, sur la rive nord du lac du Cygne.	"	68	Assignée par la commission conjointe des réserves le 15 octobre 1877. Arpentée en 1880.
5	Lac Long	Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive nord du lac Long, une partie de la section 22, canton 9.	"	128	
6	Vallée des Prêtres	Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du bras sud du lac Okanagan, dans la section 30, canton 9.	"	83	
7	Lac aux Canards	Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive nord du lac aux Canards, dans les cantons 20 et 23.	"	457	Assignée par la commission conjointe des réserves le 15 octobre 1877. Arpentée en 1880.
8	Creek de la Mission	Division Osooyoos du district de Yale, sur les bords du creek de la Mission. Parties des sections 5, 6, 7 et 8, canton 26.	"	55	

9	Tsinstikeptum	Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive ouest du lac Okanagan, dans le canton 25.	"	2,438	Assignée par le commissaire O'Reilly le 19 octobre 1888. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
10	....	Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive ouest du lac Okanagan, à 3½ milles au nord de la réserve n° 9.	"	800	
1	Prairie à foin.............	Division de Kamloops du district de Yale, à la tête de la vallée Venables, section 15, canton 19, rg 25, à l'ouest du 6e méridien.	Creek Oregon-Jack......	30	Assignée par le commissaire Sproat le 3 août 1878. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887.
2	....	Division de Kamloops du dist. de Yale, aux fourches du cr'k Oregon-Jack, dans la sec. 21, canton 19, rg 25, à l'ouest 6e méridien.	"	35	100 pouces d'eau dans le creek Oregon-Jack.
3	Creek Oregon-Jack........	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Thompson, à l'embouchure du creek Oregon-Jack.	"	120	Les sauvages du creek Oregon-Jack ont le privilège de pêcher du saumon sur les deux rives de la rivière Thompson, depuis un quart de mille en amont de l'embouchure du creek Oregon-Jack, en descendant le courant jusqu'à une distance de deux milles.
4	Nepa.............	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson au creek Nelson, dans la section 32, canton 19, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	322	
5	....	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Thompson, jusqu'au sud et près de la réserve n° 3, dans le canton 19, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,043	Assignée par le commissaire O'Reilly le 12 août 1881. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887.
6	....	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Nelson, dans les cantons 19 et 20, rang 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	750·70	Assignées par le commissaire O'Reilly le 19 mai 1886. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887.
7	....	Division de Kamloops du district de Yale, au sud de la réserve n° 6, dans la section 21, canton 19, rg 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	80	
1	Osooyoos	Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du lac Osooyoos, parties des cantons 48, 49, 50 et 51.	Osooyoos	32·097	50 pouces d'eau dans le creek A-tsi-hlak, 100 pouces dans le creek au Loup et 300 pouces dans le creek Grégoire.
2	Lac du Chien............	Division Osooyoos du district de Yale, sur les bords de la rivière Okanagan, au débouché du lac du Chien, dans le canton 86.	"	71	Les réserves Osooyoos ont été assignées par la commission conjointe des réserves le 21 novembre 1877. Arpentée en 1889. Confirm. finale 28 avril 1891.
1	Penticton...	Division Osooyoos du district de Yale, au pied du lac Okanagan, en partie dans le canton 88.	Penticton............. .	47·829	100 pouces d'eau dans le creek à la Truite, 100 pouces dans le creek au Serpent, et 60 pouces dans le creek Marron. La réserve n° 1 a été assignée par la commission conjointe des réserves le 24 nov. 1877. Arpentée en 1889. Confirm. finale le 10 juillet 1895.
2	Réserve de bois	Division Osooyoos du district de Yale, canton 87, entre les lacs Okanagan et du Chien.	"	321	Assignée par la commission O'Reilly le 31 juillet 1893. La partie sud de la réserve n° 2, telle qu'assignée par la comm. conjointe des réserves le 24 novembre 1887, a été cédée en juillet 1893. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 10 juillet 1895.
2A	"	A l'ouest de la réserve n° 2 et attenante à cette réserve.	"	194	Transférée par M. Thomas Ellis à la Couronne, le 21 septembre 1894. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 10 juillet 1895.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
1	Quaaout	Division de Kamloops du district de Yale, au nord du Petit lac Shuswap, et sur la rive droite du creek Adams, à son emb., dans le canton 22, rg 12, à l'ouest du 6e méridien.	Petit la Shuswap (Knaut).	4,265	Cent pouces d'eau dans le creek Adams, 25 pouces d'un lac à l'angle sud-ouest de la réserve, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation sur la réserve.
2	Creek Chum	Division de Kamloops du district de Yale, à l'angle sud-est du Petit lac Shuswap, dans le canton 22, rg 12, à l'ouest du 6e méridien.	" "	600	Cinquante pouces d'eau dans le creek Jim ou Trail, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation sur la réserve.
3	Prairie	Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 25, canton 21, rang 12, à l'ouest du 6e méridien.	" "	60	Assignée par la commission conjointe des réserves, le 14 août 1877. Arpentée en 1878 et 1884. Confirmation finale le 28 octobre 1891.
4	Creek des Ecossais	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive nord du Grand lac Shuswap, à l'emb. du creeek des Ecossais, dans les cantons 22, 23, rg 11, à l'ouest du 6e méridien.	" "	2,105	Cent pouces d'eau dans le creek des Ecossais, 50 pouces dans la rivière Adams, et toute l'eau de toutes les sources d'alimentation sur la réserve.
5	Baie du Nord	Division de Kamloops du district de Yale, à la tête de la baie du Nord, bras au Saumon du lac Shuswap, à la voie d'évitement Tappen, dans le canton 21, rang 10, à l'ouest du 6e méridien.	" "	810	Vingt-cinq pouces d'eau dans le creek Skatkna, 25 pouces dans le creek Skukukum, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentat. sur la réserve. Deux réserves sur le bras du Saumon ont été assig. le 6 août 1877 par la commission conjointe des rés. aux trib. Neshainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap en commun. Elles ont été depuis divisées par l'agent des sauvages entre les différentes bandes intéressées.
1	....	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, dans les sections 4 et 9, canton 52.	Similkameen, en bas	....	Désavouée par le gouvernement provincial le 28 avril 1891. Annulée par le commissaire O'Reilly le 9 août 1893.
2	....	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen.	" "	208	
3	....	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les deux rives de la Similkameen, contiguë à la réserve n° 2, au sud.	" "	1,750	
4	Ferme de Narcisse	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, vis-à-vis les réserves nos 2 et 3 à 9 milles au nord de la frontière internationale.	" "	1,854	Quarante pouces d'eau dans le creek Sintlehahtan.
5	Joe Nahumcheen	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les deux rives de la Similkameen, au sud de la réserve n° 3 et l'adjoignant.	" "	1,278	Dix pouces d'eau à prendre dans une source en arrière de la ferme de Joe Nahumcheen. Cent pouces d'eau dans la rivière Similkameen.

6	Creek de l'Aveugle	Division d'Osooyoos du district de Yale, partie des sections 11 et 14, canton 52.	"	"	....	
7 & 8	Skemeoskuankin	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, au nord de la frontière internationale et l'adjoignant.	"	"	3,800	Cent pouces d'eau dans le creek Skemeoskuankin.
9	Alexis	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à cinq milles en amont de Keremeos.	"	"	429	Cent pouces d'eau dans le creek Achegheplat.
10	Ashnola	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, à son confluent avec la rivière Ashnola.	"	"	4,153	Cent pouces d'eau dans la rivière Ashnola et 50 pouces dans le creek de Jim.
10A	"	Sur la rive droite de la rivière Similkameen, au nord de la réserve n° 10 et l'adjoignant.	"	"	3,724	
10B	"	Sur la rive droite de la rivière Similkameen, au sud de la réserve n° 10 et l'adjoignant.	"	"	411	
11	Ashnola John's	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, à 13 milles en amont de Keremeos.	"	"	585	Cent pouces d'eau dans le creek Sinthutsepaskan.
12		Division d'Osooyoos du district de Yale, sur le creek Keremeos, à environ 14 milles de Keremens, sur la route charretière de Keremeos à Penticton.	"	"	150	Les réserves n[os] 1, 2, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 ont été assignées par le commissaire Sproat le 12 octobre 1878. Le n° 3 a été assigné par le commissaire O'Reilly le 22 septembre 1884. Les n[os] 4, 5 et 6 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 30 octobre 1888 Les n[os] 10A, 10B et 12A ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 9 août 1893.
12A		Sur le creek Keremens, au nord et à l'ouest de la réserve n° 12 et l'adjoignant.	"	"	1,130	Les réserves 7, 8, 9, 10 et 11, finalement confirmées le 28 avril 1891. Les réserves 2, 3, 4, 5, 6, 12, 10A, 10B et 12B, confirmées le 8 juin 1895.
1	Fourches de la Vermillon.	Division d'Osooyoos du district de Yale, au fourches de la Vermillon, sur la rivière Similkameen, près de Princeton.	Similkameen (en haut)		21	
2	Chuchuwayha	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les bords de la Similkameen, au creek 20-Milles, à 20 milles en aval de Princeton.	"		4,130	200 pouces d'eau dans la rivière Similkameen. 100 pouces d'eau dans le creek 20-Milles. 100 pouces d'eau dans les creeks N-kan-si-ko, Aks-spe-papts-in et Chu-chu-way-ha. 100 pouces d'eau dans le creek N-kam-a-hi-not.
2A	"	A l'ouest de la réserve n° 2 et l'adjoignant	"		1,400	
2B	"	Sur la rive droite de la Similkameen, à l'ouest de la réserve n° 2 et l'adjoignant.	"		175	
3	Creek au Loup ou Yakhlkaywalick	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la Similkameen, à l'embouchure du creek au Loup, à 9 milles de Princeton.	"		505	100 pouces d'eau dans le creek au Loup.
4	Creek 9-Milles	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la Similkameen, à l'emb. du creek 9-Milles vis-à-vis la réserve n° 3.	"		250	30 pouces d'eau dans le creek 9-Milles

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
5	Lulu	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à environ 12 milles de Princeton.	Similkameen (en haut)	52	100 pouces d'eau dans le creek Lula-a-lauh.
6		Division de Kamloops du district de Yale, sur la route de Princeton à Nicola, et à environ 12 milles du premier endroit.	"	20	Les réserves n°s 1, 5 et 6 assignées par le commissaire Sproat le 5 octobre 1878.
7	Iltcoola	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à environ 11 milles en aval de Princeton.	"	30	La réserve n° 2 assignée par le commissaire O'Reilly le 26 octobre 1888. Les réserves n°s 3, 4, 7, 2A, et 2B assignées par le commissaire O'Reilly le 5 août 1893. Ces réserves n'ont pas été arpentées.
1	Kupchynalth (en haut)	District de Yale, à environ 8 milles au sud de Lytton, dans la section 30, canton 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Siska Flat	20	20 pouces d'eau dans le creek Kupchynalth, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation qu'on pourra trouver sur les deux réserves Kupchynalth.
2	Kupchynalth (en bas)	District de Yale, sur la rive gauche de la rivière Fraser, à environ 8 milles en aval de Lytton, dans la section 25, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	15 $\frac{50}{100}$	
3	Siska Flat	District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à environ 7 milles en aval de Lytton, dans la section 36, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	91	50 pouces d'eau du creek Siska, et de toutes autres sources que l'on pourra trouver disponibles, y compris une source sur le versant de la montagne.
4	Cimetière	District de Yale, sur la route charretière de Caribou à 7½ milles au sud de Lytton, sec. 30, canton 13, rang 26, à l'ouest du 6e m.	"	$\frac{62}{100}$	
5	Zacht	District de Yale, sur la route charretière de Caribou, à 6½ milles au sud de Lytton, sec. 1, canton 14, rang 26, à l'ouest du 6e m.	"	60	75 pouces d'eau dans le creek Siska et toute l'eau de toutes sources d'alimentation sur la réserve.
6	Humhampt	District de Yale, à environ 5½ milles en aval de Lytton, près de la rive droite de la Fraser.	"	10	20 pouces d'eau dans le creek Humbampt, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
7	Nahamanak	District de Yale, au pont du C. C. P. sur la Thompson, à environ 7 milles en aval de Lytton, dans la section 36, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	362	50 pouces d'eau dans le creek Hyumatko. 50 pouces d'eau dans le creek N-tlah-tla-pat-ko, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve. Les réserves du plateau Siska ont été assignées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878. Arpentées en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer.

1	.....	District de Yale, à $\frac{1}{2}$ mille à l'est de la riv. Fraser et à $4\frac{1}{2}$ milles au sud de Lytton, d. la sec. 13, can. 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	Skuppah	20	15 pouces d'eau dans le creek Skuppah, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
2	Inklyukkinatko	District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à 3 m. en aval de Lytton, dans la sec. 24, can. 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	169	20 pouces d'eau dans le creek Inklyukkinatko, et l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
3	Pooeyelth	District de Yale, sur la rive droite de la Fraser, à 5 milles en aval de Lytton, dans la sec. 11, can. 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	20	40 pouces d'eau dans le creek Pooeyelth, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
4	Skuppah	District de Yale, sur la rive gauche de la rivière Fraser, en aval du creek Skuppah, 4 milles en aval de Lytton, dans la section 13, canton 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	59	25 pouces d'eau dans le creek Skuppah, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve. Ces réserves sont toutes dans la zone du chemin de fer. Elles furent assignées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878, arpentées en 1885, et finalement confirmées le 24 juin 1887.
1	Rivière au Saumon	Division de Kamloops, dist. de Yale, sur la rive droite de la r. au Saumon, d. le cant. 34.	Spallumcheen	3,853	
2	Enderby	Division de Kamloops du district de Yale, sur les deux rives de la riv. Spallumcheen, dans les cantons 35, 37 et 38.	"	5,625	Assignées par la commission conjointe des réserves le 3 septembre 1877. Arpentées en 1880.
....	Cimetière	Dans le champ de M. Fortune, au sud de la rivière Spallumcheen, dans le canton 38.	"	0·75	
3	Sicamous	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive ouest du lac Mara, dans le quart fractionnel de la section 25, et le quart nord-est de la section 26, canton 21, rg 8, à l'ouest du 6e méridien.	"	201	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 11 août 1883. Pas arpentée.
1	Spuzzum	District de Yale, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 9 milles au nord de Yale, dans les sections 13, 14, 23, 24, canton 8, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Spuzzum	302	227 acres de cette réserve ont été assignées par le commissaire Sproat le 21 mai 1878; 75 acres additionnelles furent assignées par le commissaire O'Reilly le 26 avril 1884. 200 pouces d'eau dans le creek Spuzzum, 50 pouces dans le creek à l'ouest de la réserve, 50 pouces dans le creek situé à un mille en aval de la réserve, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation d'eau sur la réserve.
2	Papsilqua	District de Yale, 11 milles au nord de Yale, dans les sections 25, 36, canton 8, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	41	20 pouces d'eau du cours d'eau qui se jette dans le lac sur la réserve.
3	Teequaloose	District de Yale, $\frac{1}{4}$ mille au sud-ouest du pont Suspendu, dans la section 2, canton 9, rang 26.	"	19	25 pouces d'eau du cours d'eau qui traverse la réserve.
4	Yelakin	Dist. de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à 16 milles en am. de Yale, dans la sec. 23, cant. 9, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	72·50	Toute l'eau de toutes les sources d'alimentation sur la réserve.
5	Long Tunnel	District de Yale, sur la rive droite de la Fraser, à 15 milles de York, dans le canton 9, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	8	Toute l'eau du petit cours d'eau qui traverse la réserve, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
6	Skuet	District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, ¾ mille en aval du pont suspendu, dans la section 36, canton 8, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Spuzzum	13·50	Toute l'eau de deux cours d'eau qui traversent la réserve. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer. Les nos 2, 3, 4, 5 et partie sud du n° 6 furent assignées par le commissaire Sproat le 21 mai 1877. La partie nord du n° 6 a été assignée par le commissaire O'Reilly le 25 avril 1884. Arpentées en 1882, 1884. Confirmation finale le 1er mai 1886.
1	Eau-Froide	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Eau-Froide, à environ 4 milles de son embouchure.	Nicola infér., Spuzzum, Boston-Bar, Boothroyd, Siska, Similkameen, en haut, en commun.	4,640	
2	Paul's Basin	District de Yale, sur la rive gauche de la riv. Eau-Froide à env. 12 milles de son embouc.		1,594	100 pouces d'eau du cours d'eau qui traverse la réserve.
3	Prairie	Division de Kamloops du district de Yale, à environ 4 milles à l'est de la réserve n° 1.		42·50	20 pouces d'eau du cours d'eau se jetant dans le lac sur la réserve. Assignée par le commiss. Sproat le 11 sept. 1878. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 8 mai 1889.

AGENCE DE KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
1	Kootenay, Est.	District de Kootenay, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie.	Kootenay	17,425	Assignée par le commissaire O'Reilly le 20 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
2	Plaines au Tabac, Est	Distr. de Kootenay, d. la vallée de la Kootenay, adjacente à la frontière internationale.	"	10,560	Assignée par le commissaire O'Reilly le 18 juillet 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
3	Lac Colombie, Est	District de Kootenay, dans la vallée de la Colombie, entre le lac Colombie inférieur et les montagnes Rocheuses.	"	8,456	Assignée par le commissaire O'Reilly le 9 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
4	Ranche d'Isidore, Est	Dist. de Kootenay, d. la vall. de la Kootenay	"	680	Assignées par le commissaire O'Reilly le 27 septembre 1887. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
5	Cassimayooks, Est	" "	"	160	
6	Bummers Flat, Est	District de Kootenay, sur la rive gauche de la riv. Kootenay, à 3 milles en amont de l'embouchure de la rivière Sainte-Marie.	"	190	

	Kootenay inférieure	District de Kootenay-ouest, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à environ 3 milles au nord de la frontière internationale.	Kootenay, en bas	1,831·50	Assignée par le commissaire O'Reilly le 28 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
	Shuswap	District de Kootenay-est, sur la rive droite de la rivière Colombie, vis-à-vis l'embouchure du creek Toby.	Shuswap, bande de Kinbasket.	2,759	Assignée par le commissaire O'Reilly le 28 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

1	Fort Rupert ou Tsa-kis	District de Rupert, Havre aux Castors, île Vancouver.	Kwawkewlths de Fort-Rupert	4 25	Assignée par le commissaire O'Reilly le 18 septembre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
2	Kip-pase	District de Rupert, Havre aux Castors, à environ 7 chaînes à l'ouest de la réserve nº 1.	"	34	
3	Ile aux Coquilles	District de Rupert, Havre aux Castors, à environ un mille au nord de la réserve nº 1.	"	0·70	
4	Tsul-qua-te	District de Rupert, sur le côté ouest de la baie Hardy.	"	38·70	
5	Pointe Thomas	District de Rupert, à la Pointe Thomas, à environ un mille à l'est de Fort-Rupert.	"	42·30	
6	Keogh	Distr. de Rupert, à l'embouc. de la riv. Keogh, à environ $2\frac{1}{2}$ milles à l'est de Fort-Rupert.	"	4·50	
7	Klickseewy	District de Rupert, sur le détroit de la Reine-Charlotte, à environ 12 milles au sud-est de Fort-Rupert et à l'est de la section 9.	Kwawkewlth	134·80	
1	Quayastums	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Gilford. Passage de la Retraite.	Ile Gilford; Tsah-waw-ti-neuch.	62·90	Assignée par le commissaire O'Reilly le 25 septembre 1886. Arpentée en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
1	Cimetière	A l'extrémité nord de l'île à la Voile.	Ah-kwaw-ah-mish	0·85	
2	Kunstamis	District de la côte, sur la terre ferme de la Colombie-Britannique, sur le côté nord de la baie Claydon.	Kwaw-waw-i-nuck	17·20	
3	Keogh	District de la côte, à l'extrémité est du détroit de Mackenzie.	"	10·50	
4	Quay	District de la côte, sur le côté nord de la baie Nimmo, détroit de Mackenzie.	"	10	
5	Lawanth	District de la côte, sur le côté sud de la lagune Embley.	"	14	
6	Gleyka	District de la côte, sur le côté est du détroit d'Actæon, à un demi-mille de sa tête.	"	8	
7	Quaee	District de la côte, sur la rivière "Tsah-waw-tineuch", à la tête du bras Kingcome.	"	432	
8	Alalco	District de la côte, sur la rivière "Ah-kwaw-ah-mish", à la tête du détroit de Wakeman.	"	293·20	
9	Cimetière	District de la côte, sur le côté est du détroit de Wakeman, près de sa tête.	"	4	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nº	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Aacres.	Observations.
1	Telaise	Distr. de Rupert, à 2½ mil. au nord du bras de Klaskino, à ½ mille n.-est de l'île May-Day.	Klaskino	48	Assignées par le commissaires O'Reilly le 9 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 27 mai 1893.
2	Tsowenachs	District de Rupert, à ½ mille à l'est de l'île du Mouillage, bras Klaskino.	"	55	
3	Klaskish	District de Rupert, à ½ mille à l'est de l'île du Refuge, bras Klaskish.	"	12½	
1	Tsauwati	District de la côte, à l'embouchure de la riv. Tsauwati, à la tête du bras de Knight.	Bras de Knight, bandes Tanock-teuch et Ah-wa-heettlela	404	Assignées par le commissaire O'Reilly le 20 octobre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
2	Keogh	District de la côte, sur le côté est de l'anse Glendale, bras de Knight.	" "	108·20	
3	Kwatse	District de la côte, à ½ mille au sud de la Pointe Macdonald, bras de Knight.	" "	51	
4	Cimetière	District de la côte, à la Pointe Macdonald, bras de Knight.	" "	5½	
1	Rivière au Saumon	District de Sayward, à l'embouchure de la rivière au Saumon, détroit de Johnstone.	Laichkwiltach, bande de Kahkahmatsis.	329	Assignées par le commissaire O'Reilly le 8 octobre 1886. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
2	Homayno	District de la côte, à la tête de la baie Heydon, bras de Loughborough.	Bandes de We-way-akum et Kweahkah	38	
3	Loughborough	D. de la côte, sur le côté est du bras de Loughborough, vis-à-vis la Pointe Williams.	" "	21	
4	Matlaten	District de la côte, sur le chenal Cardero, vis-à-vis la Pointe Green.	" "	96	
5	Matsayno	District de la côte, sur le côté est du bras Philips, à sa tête.	" "	118½	
6	Saaiyouck	Dist. de la côte, sur le côté nord du chenal Cardero, à 1 mille à l'ouest des rap. Arrap.	" "	51½	
7	Baie du Village	District de Sayward, sur le côté ouest de la baie du Village, chenal Sutil.	Bande We-way-akay.	11	
8	Baie Ouverte	District de Sayward, sur le côté nord-ouest de la baie Ouverte, île Valdez.	" "	9	
9	Havre Drew	District de Sayward, havre de Drew, île Valdez.	" "	240½	
10	Cap Mudge	District de Sayward, Cap Mudge, île Valdez.	" "	1,117½	
11	Rivière Campbell	District de Sayward, à l'embouchure de la riv. Campbell, passage de la Découverte.	" "	350½	Assignées par M. Ashdown Green, en vertu d'une autorisation spéciale des gouvernements provincial et fédéral, le 7 mai 1888. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
12	Quinsam	District de Sayward, sur la rive droite de la rivière Quinsam, à environ 1 mille de son confluent avec la rivière Campbell.	" "	287½	

1	Etsekin	District de la côte, sur le côté est du chenal Havannah, vis-à-vis l'extrémité de l'île Hull.	Mahteelthpe	32½	Assignées par le commissaire O'Reilly le 5 octobre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 18 mai 1889.
2	Keecekiltum, ou Port-Harvey.	District de la côte, ou le côté nord de Port-Harvey, île Cracroft, vis-à-vis l'extrémité sud de l'île du Brouillard.	"	29	
3	Haylahte	District de Rupert, à l'embouchure de la rivière Adams, détroit de Johnstone.	"	47	
4	Port-Neville, ou Harkhom.	District de la côte, sur le côté nord de Port-Neville, à sa tête.	"	36·70	
1	Kequesta	District de la côte, sur le côté nord du bras Seymour, à 10 milles de son embouchure.	Nahkwockto	174	Assignées par le commissaire O'Reilly le 31 juillet 1882. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
2	Cimetière	Dist. de la côte, un rocher dans le détroit de Nugent, à ¼ de mille au sud de la rés. n° 1.	"	0·16	
3	Pahas	District de la côte, sur le côté nord du havre Blunden, détroit de la Reine-Charlotte.	"	98	Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 août 1888. Arpentées en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
4	Mahpahkum	District de la côte, à l'extrémité nord de l'île des Déserteurs, dét. de la Reine-Charlotte.	"	19	
5	Ta-a-ack	District de la côte, une des îles du groupe de la Tempête, dét. de la Reine-Charlotte.	"	34	
6	Saagoombahlah	District de la côte, sur le côté est du passage de la Goélette, bras de Seymour, à ½ mille au sud des rapides Nahkwockto.	"	4½	
7	Cimetière	District de la côte, une île au centre des rapides Nahkwockto, bras Seymour.	"	0·80	
8	"	District de la côte, sur le côté nord du bras Seymour, à ½ mille au nord des rapides Nahkwockto.	"	0·45	
9	Kwetahkis	District de la côte, à la tête de la langue Nenaklmai, bras Seymour.	"	10	
10	Owh-wis-too-a-wan	District de la côte, à l'embouchure du détroit Frederick, bras Seymour, sur son côté sud.	"	13	Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 août 1888. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
11	Peneece	District de la côte, à la tête de la baie Wigwam, bras Seymour.	"	8	
12	Wawwat'l	District de la côte, sur le côté droit de la rivière Wawwat'l, bras Seymour, à environ 1½ mille de son embouchure.	"	165	
13	Tsai-kwi-e	District de la côte, sur le côté nord de la baie du Village, détroit de Mereworth.	"	11	
14	Ko-kwi-iss	District de la côte, sur le côté est du détroit Alison, près de son embouchure.	"	15	
15	Kai-too-kwis	Dist. de la côte, sur le côté nord du détroit Alison, à 3 milles au nord de la réserve 14.	"	51	
16	Waump	Dist. de la côte, à la tête du détroit Alison.	"	92	
17	Pel-looth'l-kai.	District de la côte, à la tête du bras Belize.	"	4	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
1	Ile de l'Espérance	Dist. de Rupert, dét. de la Reine-Charlotte.	Nahwitti	8552	Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 septembre 1886. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
2	Se-mach	Dist. de Rupert, anse de la Loutre-de-mer, île Vancouver.	"	6	
3	Ouch-tum	District de Rupert, au cap Scott, île Vancouver.	"	12	
4	Nah-wit-ti	District de Rupert, au cap Commerell, île Vancouver.	"	22	
5	Glen-gla-ouch	District de Rupert, à l'extrémité sud de l'île Balaklava, chenal Goletas.	"	14	
1	Baie de l'Alerte	Dis. de Rup., b. de l'Alerte, île du Cormoran	Nimkeesh	$46\frac{25}{100}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 20 octobre 1884. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
2	Cimetière	District de Rupert, baie de l'Alerte, à 30 chaînes au sud de la réserve n° 1.	"	$1\frac{87}{100}$	
3	Ches-la-kee	District de Rupert, à l'embouchure de la rivière Nimkeesh, détroit de Broughton.	"	$302\frac{87}{100}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 21 septembre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
4	Arse-ce-wy-ee	District de Rupert, sur la rive gauche de la riv. Nimkeesh, à $2\frac{1}{2}$ mil. de son embouchure	"	$41\frac{30}{100}$	
5	O-tsaw-las	District de Rupert, sur la rive droite de la rivière Nimkeesh, à $2\frac{1}{2}$ milles de son débouché dans le lac Karmutsen.	"	$53\frac{25}{100}$	
1	Quat-tishe	District de Rupert, près de la Pointe-du-Détour, à l'extrémité sud des étroits Quatsino, détroit de Quatsino.	Quatsino	228	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893.
2	Toh-quo-eugh	District de Rupert, deux petits îlots dans le bras ouest du détroit de Quatsino.	"	$1\frac{50}{100}$	
3	Pa-cat'l-lin-ne	District de Rupert, sur le bras ouest du détroit de Quatsino, à 2 milles de sa tête.	"	9	
4	Kultah	District de Rupert, à la Pointe James, sur le côté nord des étroits de Quatsino.	"	41	
5	Cay-ilth	District de Rupert, à la tête du bras sud-est du détroit de Quatsino.	"	$11\frac{50}{100}$	
6	Cay-use	District de Rupert, sur le côté ouest du bras sud-est du détroit de Quatsino, à l'ouest de l'extrémité nord de l'île Longue	"	94	
7	Tee-ta	District de Rupert, sur le côté ouest du bras sud-est du détroit de Quatsino, à un mille au sud-ouest de l'île du Chien.	"	$9\frac{50}{100}$	
8	Mah-te-nicht	District de Rupert, sur la baie Koskeemo, détroit de Quatsino.	"	39	

9	Clatux	District de Rupert, sur le côté est du havre de Koprino, détroit de Quatsino.	"	73	
10	Pêcherie	District de Rupert, sur le côté nord du havre de Koprino, détroit de Quatsino.	"	111	
11	O-ya-kum-la	District de Rupert, sur le côté est du bras Forward, détroit de Quatsino.	"	165	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1886. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893.
12	Quatleyo	District de Rupert, sur la rive sud du creek Browning, bras Forward.	"	6	
13	Pointe aux Herbes	District de Rupert, à la Pointe aux Herbes, havre d'Hiver, une partie de la section 3, et ci-devant dans la limite de l'emplacement de la ville de 'Queenstown'.	"	$8\frac{50}{100}$	Transportée par le capitaine John Thompson à Sa Majesté la Reine le 14 juin 1893.
14	Clienna	District de Rupert, sur le côté nord du havre d'Hiver, une partie de la section 10.	"	50	Transportée par McNiff *et al* à Sa Majesté la Reine en août 1894.
15	Cimetière	District de Rupert, une île dans le havre d'Hiver, à 10 chaînes au sud de la réserve n° 14.	"	3	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1803.
16	Ah-we-cha-ol-to	District de Rupert, à la tête du havre d'Hiver, sur son côté sud.	"	74	
1	Wyctese	District de la côte, sur le côté sud du bras Smith, à environ 20 milles de son embouchure, et sur la rive gauche de la rivière Sammo.	Quawshelah	551	Le droit de pêche dans la rivière Sammo jusqu'à 2 milles en amont de la marée a été réservé à ces sauvages.
2	Nekite	District de la côte, sur la rive droite de la rivière Nekite, à la tête du bras Smith.	"	165	Assignée par le commissaire O'Reilly le 3 août 1882. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
1	Karlukwees	District de la côte, sur la côte sud, de l'île Turnour, passage Beware.	Ile Turnour	26·75	Assignée par le commissaire O'Reilly le 2 oct. 1896. Arpentée en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
1	Mahmalillikullah	District de la côte, sur la côte ouest de l'île du Village, passage Elliot.	Ile du Village	434·25	
2	Meetup	District de la côte, à la tête du détroit Viner.	"	15·75	
3	Ahta	" à l'embouchure de la riv. Ahta, à la tête du détroit Bond.	"	17·50	Assignées par le comm. O'Reilly le 25 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
4	Kakweken	District de la côte, à l'embouchure de la riv. Kakweken, à la tête du détroit Thompson.	"	10	
5	Pointe des Morts	District de la côte, à la Pointe des Morts, île Harbledown.	"	97	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Bella Bella	District de la côte, sur l'île Campbell, dans la baie McLaughlin.	Bella Bella	1,625	
1A	Cimetière	District de la côte, sur l'île Denny, sur le côté est du chenal Plumper, vis-à-vis la réserve n° 1.	"	17	
2	Hoonees	District de la côte, sur le côté ouest du bras Roscoe, près de son embouchure.	"	21	
3	Quartcha	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Quartcha, bras Roscoe.	"	32	
4	Noota	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Noota, à la tête du bras Roscoe.	"	16·50	
5	Clatse	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Clatse, bras Roscoe.	"	222	Assignées par le commiss. O'Reilly le 25 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
6	Elcho	District de la côte, sur la rive gauche de la rivière Elcho, canal Dean.	"	80	
7	Kisameet	District de la côte, sur l'île King, chenal Fisher, à l'embouchure de la riv. Kisameet.	"	13	
8	Howeet	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Howeet, passage Lama, île Hunter.	"	610	
9	Kunsōot	District de la côte, à l'embouchure de la riv. Kunsoot, pas. de la Canonnière, île Denny.	"	95	
10	Jajustus	District de la côte, sur le côté nord de l'île Denny, passage de la Canonnière.	"	16·50	
11	Werkinellek	District de la côte, îles aux Oies, à environ 25 milles au sud-ouest de Bella-Bella.	"	63	
12	Yellertlee	District de la côte, sur les îles aux Oies, à environ ½ mille au nord-est de la rés. n° 11.	"	161·50	
	Bella Boola	District de la côte, à la tête du bras Bentinck-nord, chenal Burke.	Bella Coola	3,363	
2	Nooseseck	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Nooseseck, à un mille au nord de la pointe Loyence, bras de Bentinck-nord.	"	13	Assignées par le commiss. O'Reilly le 11 août 1882. Arpentées en 1888.
3	Taleomy	District de la côte, sur la rivière Taleomy, près de la tête du bras Bentinck-sud.	"	500	
4	Kwatlena	District de la côte, sur la rivière Kwatlena, à environ 6 milles à l'est du bras Bentinck.	"	131	
1	Kemsquit	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Kemsquit, canal Dean.	Kemsquit	502	Assignées par le commiss. O'Reilly le 14 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1888.
	Chatscah	District de la côte, sur la rivière Chatscah, à la tête du canal Dean.	"	428	
1	Kitasoo	District de la côte, sur l'île Swindle, dans la baie de la Truite, passage Klemtoo.	Kitasoo	812	

2	Canoona	District de la côte, sur l'île Prince Royal, sur le côté ouest du bief Graham.	"	542	Les sauvages Kitasoo ont le privilège de faire la pêche dans la rivière Canoona sur une distance de deux milles à partir de son embouchure.
1	Kitimat	District de la côte, sur la rive gauche de la rivière Klaklalisha, canal Douglas, à ½ mille de son embouchure.	Kitimat	467	Assignées par le commissaire O'Reilly le 24 juin 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1892.
	Kitimat	District de la côte, sur le côté est du canal Douglas, à 3 milles au sud de la réserve n° 1.	"	386	
3	Wawelth	District de la côte, sur le côté est du canal Douglas, à un mille au sud de la réserve n° 2.	"	41½	
4	Tahla	District de la côte, à la tête du bras Kildala, canal Douglas.	"	12½	
1	Kitkahta	District de la côte, sur le côté nord de la baie Kitkahta, canal Douglas	Kitkahta	278	Assignées par le commissaire O'Reilly le 22 juillet 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1892.
2	Cimetière	District de la côte, sur la rive gauche de la riv. Quaal, baie Kithahta, à son embouch.	"	·33	
3	Quaal	District de la côte, sur la rive droite de la riv. Quaal, à un mille de son embouchure.	"	71½	
4	Kulkayu	District de la côte, sur le côté sud de la baie Hartly, canal Douglas.	"	323	
1	Ile du Dauphin	District de la côte, entre le détroit Hecate et le canal Ogden.	Kitlathla	3,848	Assignées par le commissaire O'Reilly le 21 septembre 1882. Arpentées en 1891-92. Confirmation finale le 30 juin 1893.
2	Ilôt Herbeux	District de la côte, à un mille au nord de l'île du Dauphin.	"	1·10	
3	Kumowadah	District de la côte, à la tête du bras Lowe, canal Grenville.	"	184	
4	Ile de Sable	Dist. de la côte, à 1 m. au nord de la rés. n° 1.	"	.5	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893.
5	Klapthlon	District de la côte, à 1 mille au nord-ouest de la pointe Calvert, canal Grenville.	"	112	
5A	"	District de la côte, une addition à la réserve n° 5, à l'ouest.	"	124	Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 septembre 1893. Ni arpentée ni confirmée.
6	Pa-aat	District de la côte, sur le côté est de l'île Pitt, à 2 milles au sud de "False Stuart Anchorage".	"	15	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893.
7	Tsimtach	District de la côte, sur l'île Pitt, sur le côté ouest du passage Union.	"	27	
8	Toowartz	District de la côte, sur le côté sud de l'île Pitt.	"	52	
9	Citeyats	District de la côte, à l'extrémité sud de l'île Pitt, à 2 milles au nord de la pointe à Pic.	"	36½	
10	Kitlawaoo	District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 2½ milles au sud de la pointe Gale.	"	6	
11	Keecha	District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 1 mille au nord de la pointe Gale.	"	4	
12	Kooryet	District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 4 milles au nord de la pointe Gale.	"	13½	
13	Clowel	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, et sur le côté sud de l'anse de la Trappe-au-Vison.	"	15	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
14	Sheganny	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, à la tête de l'anse de la Trap.-au-Vison.	Kitlathla	27	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893.
15	Tsimlairen	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, à l'est de l'île Anger.	"	39½	
16	Keswar	District de la côte, sur le côté O. de l'île McCauley, à 3 milles au sud de la pte Hankin.	"	12½	
17	Keyahka	District de la côte, sur le côté nord-est de l'île Banks, à 2 milles à l'est de End-hill.	"	21	
18	Kul	District de la côte, sur le côté sud de l'île Bonilla, détroit de Hecate.	"	95	
1	Wekellals	District de la côte, sur les rives de la rivière Kitlup, chenal Gardner, à environ 4 milles de son embouchure.	Kitlope	215	Assignées par le commissaire O'Reilly le 25 juillet 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1893.
2	Kitlope	District de la côte, sur le côté nord du chenal Gardner, à un mille de sa tête.	"	112	
3	Kemano	Dist. de la côte, sur la rive nord du chenal de Gardner, à ½ mille au sud de la riv. Kemano	"	25½	
1	Kokyet	District de la côte, dans l'île Yeo, à l'embouchure du chenal Ellerslie.	Kokyet	185	Assignées par le commissaire O'Reilly le 29 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale, 18 mai 1889.
2	Grief Island	Dist. de la côte, sur le chenal Ellerslie, à env. 10 chaînes à l'ouest du v'ge dans la rés. n° 1.	"	75	
3	Kyarti	Dist. de la côte, île dans le chenal Ellerslie, à 1½ mille au nord du village, dans la réserve n° 1.	"	1·25	
4	Neekas	District de la côte, à la tête de l'anse Neekas, sur le chenal Ellerslie.	"	11	
5	Tankeah	District de la côte, à la tête du havre de Berry, chenal Seaforth, détroit de Millbank	"	32	
6	Koqui	Dist. de la côte, dans l'île Dufferin, à l'embouch. du creek de Gale, chenal Seaforth.	"	95	
1	Massett	District de la côte, à l'embouchure de l'inlet de Masset, îles de la Reine-Charlotte.	Massett	729	Les sauvages de Masset ont le privilège de pêcher dans le Yakoun sur une distance de 1 mille en remontant à partir de l'angle sud-est de la réserve n° 4.
2	Hiellen	District de la côte, sur la rive droite de la rivière Hiellen, à son embouchure.	"	70·50	
3	Yagan	District de la côte, sur le détroit de Chatham, 12 milles à l'est de l'inlet de Masset.	"	86	
4	Lanas	District de la côte, sur la rive gauche du Yakoun, à 1½ mille de son embouchure.	"	192·50	
5	Satunquin	District de la côte, sur la rive gauche du Yakoun, à son embouchure.	"	9	Assignées par le comm. O'Reilly le 13 juillet 1882.

6	Ain	District de la côte, à l'embouchure de l'Ain, inlet de Masset.	"	164	Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
7	Yan	District de la côte, à l'entrée ouest de l'inlet de Masset.	"	264	
8	Meagwan	District de la côte, à 6 milles à l'ouest de l'embouchure de l'inlet de Masset.	"	49	
9	Kose	District de la côte, sur les rives de la Naden, détroit de Virago, à 2⅓ milles de son emb.	"	9	
10	Naden	District de la côte, à l'embouchure de la Naden, détroit de Virago.	"	27	
11	Kung	Dist. de la côte, à la tête du détroit de Virago	"	71	
12	Daningay	District de la côte, sur la côte ouest du détroit de Virago.	"	21	
13	Yatze	Dist. de la côte, 2 mil. à l'o. du dét. de Virago	"	45	Assignées par le commissaire O'Reilly le 13 juillet 1882. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
14	Jalun	District de la côte, à environ 8 milles au sud de l'île du Nord, sur la rive droite du Jalun, à son embouchure.	"	17·50	Les sauvages de Masset ont le privilège de pêcher dans le Jalun sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où la marée cesse de se faire sentir.
15	Kioosta	District de la côte, au passage Parry, à l'extrémité ouest de l'île Graham.	"	101	
16	Tatense	District de la côte, dans l'île du Nord, dans le passage Parry.	"	16	
1	Kitladamax	District des Cassiar, sur les rives de la Nass, à environ 45 milles de son embouchure.	Rivière Nass	3,078	Assignée par le comm. O'Reilly le 13 oct. 1881. Arpentée en 1887. Confirmation finale le 4 mai 1892.
1A	Kitladamax	District des Cassiar, addition à la réserve n° 1 du côté de l'ouest.	"	640	Assignée par le comm. O'Reilly le 8 sept. 1888. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 4 mai 1892.
2	Tsimmanweenclist	District des Cassiar, sur les rives de la Nass, à 1½ mille en amont du sentier de Grease.	"	81·60	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Nass sur une distance de 2 milles à partir de la réserve n° 2 en remontant.
3	Seaks	District des Cassiar, île au confluent de la Seaks et de la Nass.	"	40·80	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Seaks sur une distance de 1 mille à partir de son embouchure.
4	Shumarl	District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, rivière à l'emb. du creek Shumarl.	"	178	Assignée par le comm. O'Reilly, 20 oct. 1881 ; arpentée en 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
5	Pêcherie	District des Cassiar, dans une île de la Nass, en face de l'angle sud-ouest de la réserve n° 4.	"	17·50	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les eaux qui forment la limite sud de la réserve, sur toute la longueur de la réserve.
6	Amatal	District des Cassiar, sur la rive gauche de la Nass, à l'ouest de la réserve n° 5.	"	78·50	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Nass sur toute la longueur de la réserve.
7	Kitwillucshilt	District des Cassiar, sur les rives de la Nass, aux lits de Lave.	"	493	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher sur la rive gauche de la Nass sur ½ mille en amont du marais Andegulay.
8	Andegulay	District des Cassiar, sur la rive gauche de la Nass, à 5 milles en amont de Lachkaltsap.	"	257	
8A	Andegulay	District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, en face de la réserve n° 8.	"	284	Assignée par le commissaire O'Reilly, 3 septembre 1888 ; arpentée en 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite*.

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
9	Lackalsap ou Grenville....	District des Cassiar, sur les rives de la Nass, à la tête de la marée.	Rivière Nass...	3,955	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les limites de cette réserve.
10	Pointe Stony	District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, à la Pointe Stony.	"	347·50	
11	Pointe Black	District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, à la Pointe Black.	"	40·50	Assignée par le commissaire O'Reilly, 20 octobre 1881 ; arpentée en 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
12	Lachtesk........	District de la côte, sur la rive gauche de la Nass, à 12 milles de son embouchure.	"	299	
13	Red Cliff.	District de la côte, sur la rive droite de la Nass, à 9 milles de son embouchure.	"	773·50	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la rivière Nanook sur une distance de ¼ mille de son embouchure.
14	Kincolith	District de la côte, sur la rive droite de la Nass, à son embouchure.	"	1,180	
14A	Kincolith	Dist. de la côte, addition à la réserve n° 14, à l'ouest.	"	410	Assignée par le commiss. O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentée en 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
15	Kinnamax...	Dist. de la côte, sur la rive droite de la Kinnamax, à 9 milles au nord de Fort-Simpson.	"	4	Assignée par le commiss. O'Reilly, 20 octobre 1881 ; arpentée en 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
16	Talahaat.	District de la côte, sur les rives de la Kinnamax, à 2½ milles de son embouchure.	"	160	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les limites de cette réserve n° 16.
17	Géorgie........	District de la côte, sur la côte est du canal Portland, près de la pointe Bleue.	"	71	
18	Kullan........	District de la côte, sur la côte ouest du canal Portland, à un mille de l'entrée.	"	108	
19	Scamakounst.	District de la côte, sur la côte est du canal Portland, à l'entrée, à l'embouchure de la rivière aux Ours.	"	58·50	
20	Kinmelit...	District de la côte, dans l'anse au Saumon, sur la côte ouest de l'inlet Observatory.	"	48·50	Assignée par le commis. O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentée en 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
21	Slooks..	District de la côte, sur la pointe de Dawkin, sur la côte est de l'inlet Observatory.	"	17	
22	Stagoo.	District de la côte, sur la côte est de l'inlet Observatory, à 4 milles au nord de la réserve n° 21.	"	47·50	
23	Ktsinet....	District de la côte, sur la baie de Perry, sur la côte est de l'inlet Observatory.	"	271	
24	Gitzault	District de la côte, sur la rive ouest du bras Alice, inlet Observatory, à sa tête.	"	202·50	
25	Witzimagon	District de la côte, sur la rive ouest du bras Hastings, inlet Observatory, en face de l'île Larcom.	"	950	

26	Tackuan	District de la côte, sur la rive ouest du bras Hastings, inlet Observatory, à 2 milles au nord de la réserve n° 25.	"	500·50	Assignée par le commissaire O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentée, 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
27	Kshwan	District de la côte, à la tête du bras Hastings, inlet Observatory, sur la rive droite de la Kshwan.	"	133·50	
28	Scowban	District de la côte, sur la côte est de l'inlet Observatory, à 2½ milles au nord de la pointe North.	"	78·50	
29	Zaulzap	District des Cassiar, sur les rives de la Nass, à env. ½ mille en aval de la réserve n° 7.	"	578	
30	Dachlabah	District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, à 1 mille à l'ouest de la réserve nº 8A.	"	151	Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 septembre 1896 ; arpentée, 1896 ; confirmation finale, 10 décembre 1896.
1	Katit	District de la côte, sur les rives de l'Owekano, inlet Rivers.	Owekano	1,628	Assignée par le commissaire O'Reilly, 7 août 1882 ; arpentée, 1889 ; confirmation finale, 28 avril 1891.
2	Kiltala	District de la côte, sur la rive droite de la Kiltala, inlet Rivers.	"	121	
3	Cockmi	District de la côte, sur une île à l'embouchure de l'inlet Rivers.	"	11·75	
1	Skidegate	District de la côte, à l'entrée nord de l'inlet Skidegate, îles de la Reine-Charlotte.	Skidegate	854	
2	Skaigha	District de la côte, sur l'inlet Skidegate, à env. 7 milles au nord de la réserve n° 1.	"	62	
3	Deena	District de la côte, à la tête de la baie South, inlet Skidegate.	"	119	Les sauvages de Skidegate ont le privilège de pêcher dans la Deena sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où les marées cessent de se faire sentir.
4	Khrana	District de la côte, à l'extrémité est de l'île Maude, inlet Skidegate.	"	210	
5	Lagins	District de la côte, sur la rive gauche de la rivière Lagins, à la tête du Long bras, inlet Skidegate.	"	40	Assignée par le commissaire O'Reilly, 28 juillet 1882 ; arpentée, 1887 ; confirmation finale, 27 juillet 1888.
6	Kaste	District de la côte, dans la baie de Copper, à l'embouchure de la Kaste.	"	38	Les sauvages de Skidegate ont le privilège de pêcher dans la Kaste sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où les marées cessent de se faire sentir.
7	Cumshewas	District de la côte, près de l'embouchure nord du havre de Cumshewas, îles de la Reine-Charlotte.	"	56	
8	Skedan	District de la côte, à l'entrée sud du havre Cumshewas.	"	169	
9	Tanoo	District de la côte, à l'extrémité est de l'île Tanoo, à 45 m. au sud de l'inlet Skidegate.	"	65	
1	Fort Simpson	District de la côte, dans Port-Simpson, dans la péninsule Tsimpsean.	Tsimpsean, Pt-Simpson	57	Assignée par le commissaire O'Reilly, 26 février 1884 ; arpentée, 1887 ; confirmation finale, 26 janvier 1892.
2	Réserve Tsimpsean	District de la côte, dans la péninsule Tsimpsean.	" { N. ½ " / S. ½ Metlakatla	57,742	
3	Wilnaskancaud	District de la côte, sur le bord est de l'île Kaien, 8 milles au sud-est de Metlakatla.	" Metlakatla	6	
4	Shoowahtlans	District de la côte, sur la côte O. de la péninsule Tsimpsean, à l'est de Metlakatla.	" "	18	Les sauvages de Tsimpsean ont le privilège de

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
5	Cloyah	District de la côte, sur la côte ouest de la péninsule Tsimpsean, à l'embouchure de la Cloyah.	Tsimpsean, Metlakatla	77	pêcher dans la Cloyah jusqu'à 1½ mille de son embouchure.
6	Willaclough	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à Inverness.	" Port-Simpson et Metlakatla de la com.	33	Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 octobre 1881 ; arpentée, 1887 ; confirmation finale, 26 janvier 1892.
7	Point Veitch	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à 2 milles à l'O. de Port-Essington.	" "	16	
8	Khyex	District de la côte, sur la rive droite de la Skeena, à l'embouchure de la Khyex.	" "	46	
9	Kilcutseen	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à environ 6 milles à l'est du Port-Essington.	" "	18	
10	Khtahda	District de la côte, sur la rive gauche de la Skina, à environ 7 milles à l'est de Port-Essington, à l'embouchure de la Khtahda.	" "	7	Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 oct. 1881. Arpentée, 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892.
11	Scuttsap	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à la tête des marées.	" "	9	
12	Tymgowzan	District de la côte, dans l'île Compton, à l'embouchure du canal Works.	" Pt-Simpson	73	
13	Ensheshese	District de la côte, sur la rive gauche de l'Ensheshese, canal Works.	" "	45	
14	Wilskaskammel	Distr. de la côte, sur la rive est du bras nord du canal Works, à 2 milles de la fourche.	" "	8	
15	Toon	District de la côte, sur la rive droite de la Toon, à la tête du bras nord du canal Works.	" "	20	Les sauvages de Tsimpsean ont le privilège de pêcher dans la rivière Toon sur une distance de 2 m. en remontant à partir de la tête des marées. Assignée par le commissaire O'Reilly, 13 sept. 1882. Arpentée en 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892.
16	Lachmach	District de la côte, sur la rive droite de la Lachmach, à la tête du bras nord du canal Works.	" "	27	
17	Spakels	District de la côte, sur le bord est de l'île Somerville, dans la passe du Steamer, en face de l'inlet Khutzeymateen.	" "	19	
18	Ile Birnie	District de la côte, à 2½ milles au nord de Fort-Simpson.	" "	114	
19	Ile Finlayson	Dist. de la côte, à 2 m. à l'ouest de Ft-Simpson	" "	1,589	Assignée par le commissaire O'Reilly, 13 sept. 1882. Arpentée, 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892.
20	Ile Burnt Cliff	District de la côte, sur le havre Pearl, à 4 milles au nord de Fort-Simpson.	" "	67	
21	Ile Tugwell	Dist. de la côte, à 1½ m. à l'ouest de Metlakatla	" Metlakatla	312	

22	Dashken	District de la côte, sur le bord nord-est de l'île de Smith, sur la passe du nord, rivière Skeena.	" Pt-Simpson et Metlakatla	7·20	Assignée par le commiss. O'Reilly 11 sept. 1888. Arpentée, 1891. Confirmation finale, 1892.
23	Kashaoom	District de la côte, sur le bord nord-ouest de l'île de Horsey, sur la passe du nord, rivière Skeena.	" "	5·50	
24	Meanlaw	District de la côte, à la pointe Mowitch, sur la rive droite de la Skeena.	" "	7·50	
1	Killootsal	District de la côte, à l'embouchure de la Lakelse, tributaire de la Skeena.	Lakelse	156	Assignée par le commiss. O'Reilly, 18 sept. 1893. Ni arpentée ni confirmée.
	AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
1	Acous	District de Rupert, à l'entrée de l'inlet Ououkinsh, sur la rive ouest.	Checkleset	100	Assignée par le commiss. O'Reilly, 8 juillet 1889. Arpentée, 1892. Confirmation finale, 27 mai 1893.
2	Cimetière	District de Rupert, île située à ½ mille au sud-est de la réserve n° 1.	"	2	
3	Mahope	District de Rupert, dans la baie Battle, inlet Ouonkinsh.	"	40	
4	Hisnit	District de Rupert, sur la rive ouest de l'inlet Ououkinsh, à 1 ½ mille de la côte de l'inlet.	"	15	
5	Ououkinsh	District de Rupert, à la tête et sur la rive est de l'inlet Ououkinsh.	"	10	
6	Upsowis	District de Rupert, entre les entrées des inlets Ououkinsh et Malksope.	"	61	
7	Malksope	District de Rupert, à la tête de l'inlet Malksope, sur la rive nord.	"	30	
1	Opitsat	District du Clayoquot, à la tête et sur la rive s.-ouest d. îles Meares et du dét. du Clayoq.	Clayoquot	180	
2	Echachis	District du Clayoquot, île dans le détroit du Clayoquot, à l'entrée des chenaux Broken et Templar.	"	44	
3	Esowista	District du Clayoquot, dans la baie Long, à environ 1 m. à l'est de l'anse Schooner.	"	17	
4	Kootowis	District du Clayoquot, au nord-est de l'île Indian, inlet Tofino, détroit du Clayoquot.	"	37	
5	Okeamin	District du Clayoquot, sur la rive droite de la riv. Kennedy, inlet Tofino, à son embouc.	"	24	
6	Clayoqua	District du Clayoquot, à la tête du bras nord-ouest du lac Kennedy.	"	110	
7	Winche	District du Clayoquot, à la tête du bras nord-est du lac Kennedy.	"	40	
8	Ilthpaya	District du Clayoquot, sur la rive droite de la rivière Kennedy, à la tête des rapides.	"	$3\frac{50}{100}$	
9	Onadsilth	District du Clayoquot, à la tête du creek Deer, inlet Tofino.	"	45	
10	Edseuklis	District du Clayoquot, à la tête du creek Tranquille, inlet Tofino.	"	40	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
11	Yarksis	District du Clayoquot, sur le bord est de l'île Vargas, détroit du Clayoquot.	Clayoquot b'de Kelsemart	103	Assignée par le commiss. O'Reilly, 24 juin 1889. Arpentée, 1893. Confirmation finale, 27 mai 1893.
12	Cloolthpich	District du Clayoquot, sur le bord ouest de l'île Meares, détroit du Clayoquot.	" " ..	59	
13	Quortsawe	District du Clayoquot, à la tête de la baie Warm, détroit du Clayoquot.	" " ..	36	
14	Oinimitis	District du Clayoquot, sur la rive est du détroit de Bedwell, à la tête.	" " ..	25	
15	Marktosis	District du Clayoquot, à la tête du creek Matilda, île Flores, détroit de Clayoquot.	" bande Ahousaht	260	
16	Ahous	District du Clayoquot, à l'extrémité sud de la baie Open, îles Vargas, détroit du Clayoq.	" " ..	34	
17	Chetahpe	District du Clayoquot, sur la rive du détroit du Clayoq., à l'ouest de la mont. Catface.	" " ..	35	
18	Sutaquis	District du Clayoquot, à un demi-mile à l'ouest de l'île Crane.	" " ..	27	
19	Wahous (pêcherie)	District du Clayoquot, à l'emb. de la rivière Trout, baie Cypress, détroit du Clayoquot.	" " ..	143	
20	Wahous (village)	District du Clayoquot, sur le bord nord de la baie Cypress, district du Clayoquot.	" " ..	34	
21	Tequa	District du Clayoquot, à la tête de la baie Bawden, bras de Herbert, dét. du Clayoq.	" " ..	6	
22	Peneetle	Dist. du Clayoquot, à la tête de l'anse White-Pine, bras de Herbert, dét. du Clayoquot.	" " ..	95	
23	Moyehai	District du Clayoquot, sur la rive ouest du bras de Herbert, détroit du Clayoquot.	" " ..	13	
24	Seektukis	District du Clayoquot, sur la rive est du bras Nord, détroit du Clayoquot.	" " ..	34	
25	Watta	District du Clayoquot, à la tête du bras du Shelter, détroit du Clayoquot.	" " ..	12	
26	Wappook	District du Clayoquot, sur la rive nord du bras du Shelter, détroit du Clayoquot et au nord de l'île Obstruction.	" " ..	11	
27	Openit	District du Clayoquot, sur le bord de l'ouest de l'inlet Sydney, dét. du Clayoquot, à environ 1 mille au nord de l'anse du Refuge.	" bande Manhauset	77	
28	Tootoowiito-na	District du Clayoquot, sur le bord de l'est de l'inlet Sydney.	" " ..	21	
29	Kishnacous	District du Clayoquot, à la tête de l'inlet Sydney.	" " ..	34	

1	Nuchatl	District de Nootka, île à l'entrée de l'inlet Esperanza.	Inlet Esperanza, Nuchatl-itz.	16	
2	Nuchatl	District de Nootka, sur le bord de l'ouest de l'île Nootka, au sud de la réserve n° 1.	" "	57	
3	Ahpukto	District de Nootka, sur la rive ouest de Port-Langford, près de sa tête.	" "	7	
4	Opemit	District de Nootka, sur la rive ouest de l'île Nootka, à un ½ mille au nord de la rés. n°1.	" "	16	
5	Shoomart	District de Nootka, à la tête du bassin de l'intérieur, détroit de Nootka.	" "	21	
5	Owossit-sa	District de Nootka, à 1 mille au sud-est de l'île Centre, inlet Esperanza.	" "	8½	
7	Oclucje	District de Nootka, à la tête du bras Espinoza, inlet Esperanza.	" "	33	
8	Occosh	District de Nootka, sur la rive ouest de Port-Eliza, à la tête de l'inlet Esperanza.	"	31	Assignée par le commissaire O'Reilly le 2 juillet 1889. Arpentée en 1893. Confirmation finale le 16 mai 1894.
9	Chiseuquis	District de Nootka, sur le bord de l'est de l'île Catala.	" "	19	
10	Oke	District de Nootka, sur le bord du nord de l'inlet Esperanza, à 3 milles au nord-est de l'île Centre.	Inlet Esperanza, bande E-hat-is-aht	32	
10A	Cimetière	District de Nootka, sur le bord du nord de l'inlet Esperanza, à ½ mille à l'ouest de la réserve n° 10.	" "	2	
11	Ehatis	District de Nootka, sur la rive ouest du bras de Zeballos, à la tête.	" "	40	
12	Chenahkint	District de Nootka, sur le bord de l'anse de Queen, Port-Eliza, à l'entrée.	" "	55	
13	Tatchu	District de Nootka, à la pointe de Tatchu, à 5½ m. à l'ouest de l'entrée de l'inlet Espér.	" "	13	
1	Hesquiat	District du Clayoquot, à l'entrée du havre d'Hesquiat, à l'ouest.	Hesquiat	222	
2	Homais	District du Clayoquot, à l'entrée du détroit de Nootka, à l'est.	"	89	
3	Teahmit	District du Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, à l'ouest.	"	107	Assignée par le commissaire O'Reilly le 26 juin 1886. Arpentée en 1893. Confirmation finale le 16 mai 1894.
4	Maahpe	Diotrict du Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, au nord-ouest.	"	159	
5	Iusuk	District du Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, à l'est.	"	29	
1	Ile du Village	District de Rupert, près de l'entrée ouest du détroit de Kyuquot.	Kyuquot	118	
2	Ile de la Mission	District de Rupert, partie est de l'île de la Mission, à ½ mille à l'est de la réserve n° 1.	"	73	
3	Ahmacinnit	District de Rupert, deux îles situées à ¼ de mille au nord-est de la réserve n° 1.	"	11	
4	Ile Granite	District de Rupert, à ¾ de mille au nord ouest de la réserve n° 1.	"	215	
5	Yakats	District de Rupert, sur le bord du havre de Clanninick, à l'est, détroit de Kyuquot.	"	4½	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue d'acres.	Observations.
6	Houpsitas	District de Rupert, au nord de l'île Walter, detroit de Kyuquot.	Kyuquot	29	Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 juillet 1889 ; arpentée en 1892 ; confirmation définitive le 16 mai 1894.
7	Chamiss	District de Rupert. sur le bord de la baie de Chamiss, au nord, bras de Kokshittle.	"	13	
8	Kayouk	District de Rupert, sur la rive ouest du creek Easy, bras de Kokshitte.	"	7	
9	Kashittle	District de Rupert, sur le bord du bras de Kokshittle, à l'ouest, à la tête.	"	12½	
10	Kaoowinch	District de Rupert, sur le bord du bras de Kokshittle, à l'est, vis-à-vis le creek Easy.	"	20	
11	Tahsish	District de Rupert. à la tête du bras de Tahsish, détroit de Kynquot.	"	21	
12	Artlish	District de Rupert, sur le bras de Tahsish à l'est. à 2 milles de la tête.	"	18	
13	Kaouk	Disdrict de Rupert, à la tête du havre Fair, bras de Tahsish.	"	13	
14	Markale	District de Rupert, sur un isthme entre la tête ouest du havre Fair et le chenal Pinnace, détroit de Kyuquot.	"	13	
15	Amai	District de Rupert, à la tête de l'inlet profond, détroit de Kyuquot.	"	30½	
16	Machta	District de Rupert, sur la pointe Shingle, à l'entrée du creek Narrow-Gut.	"	9	
1	Ahuk	District de Barclay, sur le lac Ahuk, à l'est, à environ 3½ milles au nord-ouest de la décharge de la lagune de Nitinat.	Nitinat	132	
2	Tsuquanah	Dist. de Barclay, sur la côte, à environ 1 m. à l'ouest de la déch. de la lagune de Nitinat.	"	235	
3	Wyah	District de Renfrew, sur la décharge de la lagune de Nitinat, à l'est.	"	132	
4	Cla-oose	District de Renfrew, à l'embouchure de la rivière Suwany, sur la rive droite.	"	248½	
4A	Cimetière	District de Renfrew, sur la rive gauche de la Suwany, à l'embouchure.	"	9·30	
5	Sarque	District de Renfrew, sur la rive droite de la Suwany, à 2 milles de l'embouchure.	"	25·80	
6	Carmahnah	Dist. de Renfrew, aboutiss. à la rés. du phare de la pte de Carmanah, à l'est de cette dern.	"	158½	

7	Iktuksasuk	District de Barclay, sur le bord de la lagune Nitinat, au nord, à 1 mille de sa décharge.	"		168	
8	Homitan	District de Barclay, sur le bord de la lagune Nitinat, au nord, à 4½ milles de sa tête.	"		50	
9	Oyees	District de Renfrew, sur le bord de la lagune Nitinat, au sud, à 7½ milles de sa tête.	"		104½	Assignée par le commissaire O'Reilly le 7 août 1889; arpentée en 1892; confirmation définitive le 16 mai 1894.
10	Doobah	District de Renfrew, sur la lagune Nitinat, au sud, à 6 milles de sa tête.	"		13	
11	Malachan	District de Renfrew, sur la lagune Nitinat, au sud, à 1 mille de sa tête.	"		66	
12	Ildo	District de Renfrew, près l'embouchure de la riv. Nitinat, en partie dans la sec. 6, tp 1.	"		77	
13	Opatseeah	District de Renfrew, à l'embouchure de la riv. Nitinat, partie de la ½ ouest de la section 5, township 1.	"		71	
14	Wokitsas	District de Renfrew, sur la rive droite de la Nitinat, partie du ¼ nord-ouest de la section 9, township 1.	"		40	
15	Chuchummisapo	District de Renfrew, sur la rive gauche de la Nitinat, partie du ¼ nord-est de la section 22, township 1.	"		92	
16	Saouk	District de Renfrew, sur la rive droite de la Nitinat, parties des sections 25 et 36, township 1, et de la section 6, township 2.	"		175	
1	Yuquot	Dist. de Nootka, anse Friendly, d. de Nootka.	Nootka		210	
2	Tsarksis	District de Nootka, sur le bord de l'île Nootka, au S., à env. 3 m. à l'E. de la pte de Bajo.	"		81	
3	Aass	District de Nootka, sur le bord de l'île Nootka, au sud, à la pointe de Bajo.	"		14	
4	Nesuk	Dist. de Nootka sur le b. du bras de Tlupana, à l'E., 1 m. à l'E. de la b. dite Separation-S.	"		5	
5	Moutcha	Dist. de Nootka, sur le bord du bras de Tlupana, à l'E., au N. de Separation-Saddle.	"		15	
6	Sucwoa	District de Nootka, à l'extrémité nord de la baie Head, bras Tlupana.	"		36	
7	Hisnit	District de Nootka, à la tête du creek Deserted, bras de Tlupana.	"		11	
8	Hoiss	District de Nootka, à 1 mille au nord-est de l'île du Canal, détroit de Nootka.	"		44	
9	Coopte	District de Nootka, à l'est de l'île Narrow, sur la rive est du canal Tahsis, détroit de Nootka.	"		35	Assignée par le commissaire O'Reilly le 28 juin 1889 arpentée en 1893; confirmation définitive le 16 mai 1894.
10	Tsowwin	District de Nootka, sur la rive est du canal Tahsis, à environ 8 milles de la tête.	"		34	
11	Tahsis	District de Nootka, sur la rive est du canal Tahsis, à la tête.	"		42	
12	Ahaminaguus	District de Nootka, à l'embouchure de la rivière Gold, sur la rive droite, au bord du bras de Muchalat, au nord.	"	Matchitlacht, bande.	39	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE DE L'OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
13	Matchlee	District de Nootka, à la tête du bras de Muchalat, du côté du nord.	Nootka, bande Matchitlacht.	12½	
14	Hleepte	District de Nootka, sur le côté nord du passage de Williamson, bras de Muchalat.	" "	10	
15	Cheeshish	District de Nootka, sur le détroit de Nootka, au nord-est de l'île de Bligh.	" "	29	
16	Mooyah	District de Clayoquet, à la tête de baie Camp, bras de Muchalat.	" "	13	
17	Ous	District de Clayoquet, sur le côté sud de la passe de King, bras de Muchalat.	" "	24	
1	Numukamis	District de Barclay, sur la baie Numukamis, détroit de Barclay.	Oiaht	1,700	
2	Nuchaquis	District de Barclay, dans l'île Copper, à l'est du détroit de Barclay.	"	32	
3	Dochsupple	District de Barclay, à la tête du creek Poetts, détroit de Barclay.	"	21	
4	Sachsa	District de Barclay, à la tête du creek de Grappler, détroit de Barclay, partie de la section 28, township 1.	"	13	
5	Sachawil	District de Barclay, sur le bord de l'île Helby, au nord-ouest.	"	7	
6	Pointe Kirby	District de Barclay, sur le bord de l'île Diana, au nord-ouest.	"	35	Assignée par le commissaire O'Reilly le 1er juin 1882 ; arpentée en 1883 ; confirmation définitive le 24 mars 1885.
7	Pointe Hamilton	District de Barclay, la partie sud de l'île Diana.	"	86	
8	Ile Haines	District de Barclay, détroit de Barclay.	"	30	
9	Keeshan	District de Barclay, à l'entrée sud du détroit de Barclay, à 1½ mille au nord-est du cap Beale.	"	330	
10	Kichha	District de Barclay, à 1½ m. à l'est du cap Beale.	"	12	
11	Clutus	District de Barclay, à l'entrée ouest de la baie de Pacheena.	"	105	
12	Anacla	District de Barclay, à la tête de la baie de Pacheena, la ½ est de la section 8, township 1.	"	218	
13	Masit	District de Barclay, à l'entrée est de la baie de Pacheena, à l'est de l'île Sea-bird.	"	83	
1	Ahahswinis	District d'Alberni, sur la rive gauche de la rivière Somass, à 1½ mille de l'embouchure.	Opitchesaht	96	

2	Klehkoot	District d'Alberni, sur la rive gauche de la riv. Somass, à 5½ milles de l'embouchure.	"	290	Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885.
3	Cous	District d'Alberni, sur la rive ouest du canal Alberni, au deuxième Narrows.	"	132	
4	Chuchukacook	District de Clayoquot, sur la rive ouest du canal Alberni, à 1 mille au nord de la baie de Nahmint.	"	5	
1	Pacheena	District de Renfrew, sur le havre de San-Juan et le bras sud de la rivière San-Juan.	Pacheena	153	Assignée par le com. O'Reilly le 7 juin 1882. Arpentée en 1890. Confirmation définitive le 27 mai 1893.
2	Pacheena	District de Renfrew, sur le havre de San-Juan et le bras nord de la rivière San-Juan.	"	156	
3	Cullite	District de Renfrew, 5 milles à l'ouest de Port San-Juan.	"	95	Assignée par le commis. O'Reilly le 17 juin 1889. Arpentée en 1892. Confirmation définitive le 27 mai 1893.
4	Station de pêche	District de Renfrew, au confluent du creek Harris et de la riv. San-Juan, partie du ¼ nord-ouest de la section 12, township 10.	"	....	Assignée par le commissaire O'Reilly le 30 octobre 1894. Non arpentée. A peu près 28 acres.
1	Tsahaheh	District d'Alberni, sur la rive droite de la riv. Somass, à environ 3 milles de son embouc.	Seshart	1,030	Assignée par le commis. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885.
2	Alberni	District d'Alberni, sur la rive est du canal Alberni, près de la tête.	"	156	
3	Iwachis	District de Barclay, sur la rive est du canal Alberni, aux premiers Narrows.	"	26	
4	Tseoowa	District de Clayoquot, sur le bord de la baie Rainy, à l'est, détroit de Barclay.	"	8	
5	Ahmitsa	District de Barclay, sur le bord de l'île Seddall, au sud, baie Rainy.	"	26	Assignée par le commis. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirm. définitive le 24 mars 1885.
6	Cletro	District de Barclay, sur le bord de l'île Nettle, à l'est, détroit de Barclay.	"	13	Assignée par le commissaire O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
7	Ile Keith	District de Barclay, dans le détroit de Barclay.	"	17	
8	Equis	District de Clayoquot, à 1½ mille à l'est de la pointe Lyall, détroit de Barclay.	"	123	
9	Omoah	District de Barclay, sur le bord de l'île Village, à l'est, détroit de Barclay.	"	30	
1	Macoah	District de Clayoquot, sur le passage Village, détroit de Barclay.	Toquart	124	Assignée par le commissaire O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
2	Deekyakus	District de Clayoquot, à la tête du havre Toquart, détroit de Barclay.	"	214	
3	Chequis	District de Clayoquot, à 1½ mille au sud de la réserve n° 1 et à l'ouest de l'île David, détroit de Barclay.	"	3	
4	Chenatha	District de Clayoquot, à l'embouchure de la Chenatha, détroit de Barclay.	"	62	
5	Dookqua	District de Clayoquot, sur le passage d'Alpha, détroit de Barclay.	"	18	Assignée par le com. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
1	Cowishil	District de Clayoquot, à l'entrée du havre Uchucklesit, détroit de Barclay.	Uchucklesit	175	Assignée par le com. O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirm. définitive le 24 mars 1885.
2	Elhlateese	District de Clayoquot, à la tête du havre Uchucklesit, détroit de Barclay.	"	400	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Ittatsoo	District de Clayoquot, sur le bord du bras d'Ucluelet, à l'est, détroit de Barclay.	Ucluelet	162	Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885.
2	Clakamucus	District de Clayoquot, à la tête du bras d'Ucluelet, détroit de Barclay.	"	14	
3	Outs	District de Clayoquot, à l'embouchure de l'inlet Effingham, détroit de Barclay.	"	12	
4	Quinaquilth	District de Clayoquot, près de la tête de l'inlet Effingham, détroit de Barclay.	"	15	
5	Kleykleyhouse	District de Clayoquot, à la tête de la baie de Nahmint, canal d'Alberni.	"	150	
6	Ucluth	District de Clayoquot, à 1½ mille au sud-est de la baie du Naufrage.	"	62 50	Assignée par le commissaire O'Reilly le 18 juin 1889, Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
7	Wya	District de Clayoquot, ½ mile au sud-est de la baie du Naufrage.	"	22·50	
8	Oo-oolth	District de Clayoquot, à l'extrémité nord de la baie du Naufrage.	"	42	
9	Quisitis	District de Clayoquot, à 1 mille au nord-ouest de la baie du Naufrage.	"	12·50	

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Alexandria	District de Caribou, sur la rive gauche du fleuve Fraser, au 197e mille du chemin de Caribou.	Alexandria	554·50	Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Four-Mile.
2	Ranche à foin	District de Caribou, à 3½ milles à l'est d'Alexandria.	"	60	
3		District de Caribou, sur la rive droite de la rivière Fraser, aboutissant au lot 46, groupe 1, et vis-à-vis la réserve n° 1.	"	1,234	Droit de 12 pcs d'eau dérivée d'une source située sur la réserve. Les sauvages d'Alexandria ont le privilège de pêche sur la rive droite de la riv. Fraser, dans la réserve n° 1. Reservé aussi, un cimetière sur le lot 46, groupe 1. Assignée par le com. O'Reilly, 4 juillet 1881 ; arpentée, 1883 ; confirm. finale le 4 juin 1884.
1	Lac Alkali	District de Lillooet, aboutissant à l'est au lot 6, groupe 3.	Lac Alkali	596·50	
2		District de Lillooet, à 3 milles au nord-est de la réserve n° 1.	"	800	
3		District de Lillooet, à 1⅜ mille à l'est de la réserve n° 2.	"	180	

4	....	District de Lillooet, à $\frac{7}{8}$ de mille au nord de la réserve n° 3.	"	540	
5	Alixton.	District de Lillooet, à $1\frac{1}{2}$ mille au sud-ouest de la réserve n° 4.	"	227	
6	Wycotts Flat...	District de Lillooet, sur la rive gauche du fleuve Fraser, à environ 19 milles au sud-ouest du lac Alcali.	"	1,230	A cette réserve appartient le droit à l'eau retenue par un barrage au lac Harper.
7	....	District de Lillooet, sur le bord du lac La Hache, au nord, dans la sect. 10, tp 39.	"	14	Cimetière situé sur le lot 319, groupe 1. Privilège de pêcher sur la rive gauche du Fraser, depuis l'embouchure de la rivière Chilcoten jusqu'au creek Little Dog. Assignée par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation définitive, 4 juin 1884.
8	Little Springs.......	District de Lilloot, à $\frac{1}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 7.	"	480	
9	Cludolicum............	District de Lillooet, à $\frac{3}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 8.	"	1,400	
10	Lac Loon......	District de Lillooet, à $\frac{3}{8}$ de mille à l'est de la réserve n° 9.	"	300	
11	Sampson's Meadow	District de Lillooet, à $\frac{1}{4}$ de mille à l'ouest du lot 323 et $\frac{1}{2}$ mille au sud-est de la réserve n° 12.	"	800	
12	....	District de Lillooet, à $\frac{3}{4}$ de mille au sud-est de la réserve n° 4.	"	300	
13	....	District de Lillooet, à $2\frac{1}{8}$ milles à l'est de la réserve n° 14.	"	1,400	
14	Roper's Meadow	District de Lillooet, à 1 mille au sud de la réserve n° 5.	"	80	Aassignée par le commissaire O'Reilly le 30 août 1895. Arp., 1897. Confir. définitive le 5 mars 1898.
1	Anaham's Flat........ ...	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Chilcoton, à environ 45 milles de l'embouchure et environ 7 milles au nord-ouest de Hanceville.	Anaham..............	9,285	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Big Flat ou Anaham. Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek près l'extrémité est de la réserve, à environ 1 mille du creek Anaham.
2	Anaham's Meadow.......	District de Caribou, à environ 5 milles au nord du vill. des sauv. dans la réserv. n° 1.	"	637	Assignée par le comm. O'Reilly le 8 juillet 1887. Arpentée, 1894. Confirmat. définitive le 23 avril 1895.
1	Nequatque	District de Lillooet, à la tête du lac Anderson.	Lac Anderson..........	444	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Anderson ou Mosquito.
2	....	District de Lillooet, à $1\frac{3}{4}$ mille au sud du lac Anderson.	"	20	
3	....	District de Lillooet, à $\frac{1}{4}$ de mille à l'ouest de la réserve n° 2.	"	20	D. de 25 pcs. d'eau dérivée d'un creek qui traverse la réserve et est connu sous le nom de Quoquihatqua.
4	....	District de Lilloet, à 5 milles au sud-est du lac Anderson et sur les bords de la rivière Mosquito ou Anderson.	"	20	Privilège de pêcher dans la rivière Mosquito sur toute la longueur de la réserve n° 1. Cimetière situé sur la terre de M. Chapman, lot 100, groupe 1. Assignée par le comm. O'Reilly, 5 septembre 1881 : arpentée, 1882 ; confirmation finale, 4 juin 1884.

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nº	Nom.	Localité	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
1	Rivière Bridge	District de Lillooet, sur les deux rives de la rivière Bridge, depuis son confluent avec le Fraser en remontant.	Rivière Bridge	9,621	Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek, à 1 mille au nord du village ; droit de 50 pouces d'eau dérivée d'un creek sur la rive sud ; droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Camoo ; droit de 10 pouces d'eau dérivée d'une source dans la réserve ; droit de 50 pcs d'eau dérivée d'un creek dans la réserve, sur la rive nord de la rivière Bridge.
2	....	District de Lillooet, sur la rive doite du Fraser, à 2¼ milles au nord est de la réserve nº 1.	"	140	Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Big. Privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser, à partir de ½ mille en aval de la rivière Bridge en remontant jusqu'à la pêcherie Fountain. Assignée par le commiss. OReilly, 1er sept. 1881 ; arpentée, 1884 ; confirmation finale, 1er mai 1886.
1	Lac Canim	District de Lillooet, sur le creek Bridge, à 1 mille à l'ouest du lac Canim.	Lac Canim	4,400	Droit de 100 pouces d'eau dérivée d'un creek du côté nord de la réserve.
2	....	District de Lillooet, sur le creek Bridge, à moitié ch. environ entre la réser. nº 1 et le 100e mille sur le ch. des voit. de Caribou.	"	160	Assignée par le commissaire O'Reilly, 10 juillet 1887 ; arpentée, 1894 ; confirmation finale, 23 avril 1895.
1	....	District de Lilooet, sur le creek du Canot. dans le ¼ nord-ouest de la section 16, township 10.	Creek du Canot	93	
2	....	District de Lillooet, sur le creek du Canot, à 1½ mille de la réserve nº 1, et les sections 3 et 10, township p 10.	"	4,460	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek du Canot.
3	....	District de Lillooet, sur la rive gauche du Fraser, aboutissant aux townships 4 et 10, au nord.	"	6,931	Droit de 20 pouces d'eau dérivée d'un petit cours d'eau qui traverse la réserve.
4	Spilmouse	District de Lillooet, sur le creek du Canot, à 2 milles en amont de la réserve nº 2.	"	400	
5	Lac Fish	District de Lillooet, au pied du lac Fish, à 1½ mille au nord-est de la réserve nº 4.	"	105	
6	Lac Toby	District de Lillooet, sur le chemin conduisant du creek du Canot, au 57e mille sur le chemin de Caribou, et à 6 milles au sud-est du lot 141, groupe 1.	"	4,140	
....	Cimetière	Un cimetière sur la rive gauche du creek du Canot, à ½ mille de son embouchure, section 1, township 4. Un cimetière situé dans la section 17, township 10. Un cimetière	"	....	Les sauvages du creek du Canot ont le privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser, à partir de 1½ mille en amont du creek du Canot en descendant le fleuve sur une distance de 5½ milles.

		sur la rive droite du creek du Canot, section 8, township 10. Un cimetière, à 7 chaînes au nord du creek du Canot, section 15, township 10.			Le privilège de pêcher dans le lac Green, situé à 4 milles à l'est du 73e mille sur le chemin des voitures de Caribou. Les réserves 1, 2 et 3, avec privilège de cimetière et de pêche, assig. par le com. O'Reilly, 21 juillet 1884. Les réserves 1, 2 et 3, arpentées, 1883 ; confirmation finale, 4 juin 1884. Les réserves 4, 5 et 6, assignées par le commissaire O'Reilly, 5 sept. 1895. Non arpentées.
1	Creek Cayoosh...........	District de Lillooet, au sud du creek Cayoosh et aboutissant au lot 3, groupe 1, à l'ouest de ce lot.	Creek Cayoosh........	367	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Cayoosh ; droit de 12 pouces d'eau dérivée d'une source dans la réserve.
2	Pashilqua	District de Lillooet, sur la rive droite du Fraser, au sud du lot 3, groupe 1, et au nord-est du lot 7, groupe 1, et vis-à-vis la réserve n° 4 de Lillooet.	"	785	Droit de 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau qui traverse la réserve. Un cimetière situé dans le lot 3, groupe 1. Le privilège de pêcher sur la rive droite du Fraser à partir de l'embouchure du creek Cayoosh en descendant le fleuve sur une distance de $2\frac{1}{2}$ milles. Le priv. de pêcher dans le creek Cayoosh à partir de son emb. en remont. sur une distance de 1 mille. Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	Clinton..................	Dist. de Lillooet, à l'O. de la ville de Clinton et aboutis. au lot 3, groupe 5, au N. de ce lot	Clinton	225	Droit de 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau qui traverse la réserve.
2	....	District de Lillooet, au 39e mille sur le chemin de Lillooet à Clinton et aboutissant au lot 9, groupe 1, à l'est de ce lot.	"	848	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Kelly. Un cimetière situé à l'est de la réserve. Le privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser à partir du creek Loon jusqu'à la pêcherie des sauvages de High-Bar. Aussi, le privilège de pêcher dans le lac Green, situé à 4 milles à l'est du 73e mille sur le chemin des voitures de Caribou. Asssignée par le commissaire O'Reilly, 30 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Creek du Chien.	District de Lillooet, sur le creek du Chien, à environ 3 m. de son confl. avec le Fraser.	Creek Dog.............	357·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek du Chien.
2	....	District de Lillooet, sur le creek du Chien, à $3\frac{3}{4}$ milles à l'est de la réserve n° 1.	"	540	
3	....	District de Lillooet, sur le creek du Chien, à $\frac{3}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 2.	"	20	
3	....	District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser en amont du creek du Chien, et au sud et contiguë à la réserve n° 6 du lac Alkali.	"	454	Un cimetièr situé sur le lot 5, groupe 6, à l'ouest de la réserve n° 1, et contenant $\frac{6}{100}$ d'acre. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la rivière Fraser depuis l'embouchure du creek du Chien jusqu'à l'embouchure du creek du Lac Harpes, distance d'un mille et demi. Assignée par le commissaire O'Reilly, 19 juillet

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Localité,	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations
					1881. Arpentée en 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Fountain..................	District de Lillooet, sur le creek Fountain, à environ $\frac{1}{8}$ de mille au sud de la rive gauche de la rivière Fraser, à l'ouest et contiguë au lot 1, groupe 2.	Fountain..................	338	La partie non affectée du creek Fountain a été enregistrée le 23 février 1891. Le droit à 30 pouces d'eau a été acheté de Chinois et enregistré le 8 mai 1895.
2	....	District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud et à l'ouest de la réserve n° 1, de la rivière du Pont.	"	166	
3	....	District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud du creek Fourteen-Mile, sur le chemin de Clinton à Fountain.	"	427	Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la rivière Fraser, depuis le creek Eleven-Mile en descendant le courant jusqu'aux pêcheries de la rivière du Pont, environ $4\frac{1}{2}$ milles.
4	....	District de Lillooet, sur le creek Fountain, $2\frac{3}{4}$ milles au sud-est de la réserve n° 1.	"	160	
5	....	District de Lillooet, sur le creek Fountain, à environ $\frac{1}{4}$ de mille au sud de la réserve n° 4	"	240	Réserves n°s 1, 2, 4, 5, 6, assignées par le commissaire O'Reilly le 26 août 1881. Arpentées, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
6	....	District de Lillooet, à environ $1\frac{1}{2}$ mille au sud de la réserve n° 5, et à environ un demi-mille au nord de la réserve Lytton n° 7.	"	533	Réserve n° 3, assignée 1er mai 1886. Arpentée en 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	High-Bar..................	District de Lillooet, sur les deux rives de la rivière Fraser, au nord-ouest et contiguë au lot 36, groupe 1.	High Bar..................	2,924	Le droit à 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la rivière Fraser depuis le confluent du creek Barney en remontant le courant jusqu'à la limite nord de la réserve. Un cimetière situé sur le lot 27, groupe 1, près de la limite sud. Assignée par le commissaire O'Reilly le 25 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	....	District de Lillooet, à l'ouest et contiguë à la ville de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser au confluent du creek Cayoosh.	Lillooet..................	$919\frac{1}{2}$	25 pouces d'eau dérivée d'une source à $\frac{1}{2}$ mille à l'est de la réserve. 25 pouces d'eau dérivée d'une source près du creek Cayoosh. 12 pouces d'eau dérivée d'une source près du village des Sauvages.
2	Towinock..................	District de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 8 milles en aval de la réserve n° 1.	"	220	50 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau sur la réserve.
3	Kilchult..................	District de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 1 mille au nord de la rés. n° 3.	"	104	

4	McCartney's-Flat	District de Lillooet, sur la rive gauche de la riv. Fraser, $1\frac{1}{2}$ mille au sud-est de la ville de Lillooet et vis-à-vis la rés. Cayoosh n° 2.	"	$423\frac{1}{2}$	Un cimetière situé à $\frac{1}{2}$ mille au nord de la réserve n° 4 et à $\frac{1}{3}$ mille à l'est de la rivière Fraser.
5	....	District de Lillooet, au pied du lac Seton, à la sortie du creek Seton.	"	$75\frac{1}{2}$	Un cimetière situé sur le lot 10, bloc 2, lots suburbains de Lillooet. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la riv. Fraser depuis le confluent du creek Oayoosh en remontant le courant jusqu'à $\frac{1}{2}$ m. en aval de la riv. du Pont, environ 4 milles. Aussi le privilège de faire la pêche sur la rive gauche de la riv. Fraser, depuis l'embouc. du creek Cayoosh en descendant le courant 3 milles. Aussi le privilège de faire la pêche sur les deux rives du creek Seton en descendant le courant jusqu'à $\frac{1}{4}$ de mille du lac Seton. Assignée par le comm. O'Reilly, 31 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	Lac Chilco	District de la côte, sur le lac Chilco, au débouché de la vallée Nemaih.	Vallée Nemaih	200	
2	Réserve du Jardin	District de la côte, dans la vallée Nemaih, à environ $4\frac{1}{2}$ milles de la réserve n° 1.	"	80	Assignées par le comm. Vowell, 20 septembre 1899. Non arpentée. Superficie en acres seulement approximative.
3	Réserve de pêche	District de la côte, dans la vallée Nemaih, au pied du lac Connee.	"	545	
4	Réserve de prairie	District de la côte, dans la vallée Nemaih, à la tête du lac Connee.	"	432	
1	Pavillon	District de Lillooet, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au nord du creek Pavillon.	Pavillon	$2,318\frac{1}{2}$	100 pouces d'eau dérivée du creek Pavillon.
2	Creek Léon	District de Lillooet, sur les deux bords du creek Lyon, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au nord-ouest de la réserve n° 1.	"	$1,167\frac{1}{2}$	100 pouces d'eau dérivée du creek Léon. 25 pouces d'eau d'un creek à l'extrémité sud de la réserve.
3	Marble Canyon	District de Lillooet, sur le chemin de Pavillon au creek Hat.	"	650	Une fosse sur le lot 18, groupe 1, district de Lillooet. Trois fosses séparées sur le sentier de Pavillon au creek Hat. Le privilège de faire la pêche sur les deux côtés de la rivière Fraser depuis le creek Léon en descendant $5\frac{1}{2}$ milles. Assignée par le comm. O'Reilly le 4 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	....	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Fraser, à un mille au sud de la ville de Quesnel.	Quesnel	1,367	
2	Pêcherie	District de Caribou, sur la rive droite de la rivière Fraser, vis-à-vis l'extrémité ouest de la réserve n° 1.	"	$46\frac{1}{2}$	
3	Pêcherie	District de Caribou, au pied d'un petit lac à environ 2 milles à l'est de la ville de Quesnel.	"	39	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Localité.	Tribu ou bande.	Etendue Acres.	Observations.
4	Bar-Rich	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud de la réserve n° 1 et l'adjoignant presque.	Quesnel	235	20 pouces d'eau dérivée d'un creek à l'extrémité nord de la réserve. Une fosse sur la rive gauche de la rivière Quesnel, sur le lot 48. Une fosse sur la rive gauche de la rivière Fraser, à un mille de la ville de Quesnel, contenant ·17 d'acre. Une fosse dans la ville de Quesnel entre la rue Front et la rivière Fraser. Une fosse sur le lot 4, bloc 8, ville de Quesnel. Assignée par le commissaire O'Reilly, 2 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Slosh	District de Lillooet, à la tête et sur la rive nord du lac Seton.	Lac Seton	2,085	50 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. 20 pouces d'eau dérivée d'un creek sur la réserve. 20 pouces d'eau dérivée d'un creek 2 milles à l'est de la réserve. 100 pouces d'eau dérivée de la rivière du Portage. 50 pouces d'eau dérivée d'un mille à l'ouest de la mission.
2	Silicon	District de Lillooet, sur la rive nord du lac Seton, à environ six milles du débouché et vis-à-vis la réserve n° 4.	"	139	
3		District de Lillooet, sur la rive sud du lac Seton, au sud-est de la réserve n° 1.	"	22	12 pouces d'eau dérivée d'une source.
4		District de Lillooet, sur la rive sud du lac Seton, vis-à-vis la réserve n° 4.	"	27	
5		District de Lillooet, au sud de la réserve n° 1 et l'adjoignant.	"	80	
6	Neciat	District de Lillooet, au pied du lac Anderson, sur les deux côtés de la rivière du Portage.	"	84	50 pouces d'eau dérivée d'un creek coulant à travers la réserve. Le privilège de faire la pêche sur la riv. du Portage depuis Anderson jusqu'au lac Seton. Assignée par le comm. O'Reilly le 3 sept. 1881. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Soda-Creek	District de Caribou, sur le côté gauche de la rivière Fraser, au sud-est du village de Soda-Creek.	Soda-Creek	1,090	100 pouces d'eau à prendre dans le creek Soda. Enregistrée le 21 juillet 1890.
2	Creek Profond	District de Caribou, à l'est du poteau du 168e mille, sur la route carrossable de Caribou.	"	4,120	100 pouces d'eau dérivée du creek 170 milles. Assignée par le commissaire O'Reilly le 20 juin 1881. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 23 avril 1895.
1		Dist. de Caribou, sur la rive sud de la riv. Chilcotin, à env. 3½ milles à l'ouest de Hanceville	Stone	3,925	100 pouces d'eau dérivée du creek Mintou.
2	Réserve de prairie	District de Caribou, à environ 8 milles au sud-est de la réserve n° 1.	"	320	Un cimetière sur le sentier de Hanceville à Anaham-Flat. Le privilège de faire la pêche dans la rivière

					Chilcotin, à partir d'un point à 1½ mille en aval de Hanceville en descendant le courant sur un mille. Assignée par le commissaire O'Reilly, 11 juillet 1887. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 23 avril 1895.
1	Toosey..................	District de Caribou, sur le creek Riské, à 1 mille à l'ouest du lot 66, groupe 1, dans le sous-district de Chilcotin.	Toosey..................	5,780	100 pouces d'eau dérivée du creek Riské. 200 pouces d'eau dérivée du creek Mackin. Assignée par le commissaire O'Reilly, 13 juillet 1887. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 23 avril 1895.
2	Réserve de prairie.........	District de Caribou, à env. 5 milles au nord-ouest du village sauvage sur la réserve n° 1.	"	560	
3	....	District de Caribou, à environ 2 milles en amont de l'embouchure du creek Riské, et sur la rive droite de la réserve Fraser.	"	12·25	
1	Lac Williams..............	District de Caribou, à l'est de la tête ou extrémité est du lac Williams.	Lac Williams..........	4,074	Le gouvernement fédéral a acheté 1,464 acres de cette réserve, de la succession Bates, le 5 mars 1881, pour l'usage des sauvages.
2	....	District de Caribou, 1⅜ mille au nord de la réserve n° 1.	"	120	Cette réserve comprend un lac fait par les sauvages pour recueillir un approvisionnement d'eau.
3	Réserve de prairie.	District de Caribou, à 2 milles au nord-est de la réserve n° 2.	"	180	
4	Réserve de pêcherie.......	District de Caribou, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au confluent du creek San-José.	"	7	
5	"	Dist. de Caribou, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au confluent du creek Chimney.	"	56	
6	Pêcherie..................	District de Caribou, au pied du lac Williams, à ¼ de mille du débouché de la rivière San-José.	"	6·50	
7	Cimetière.................	District de Caribou, sur la rive droite du creek Chimney, sur la propriété de M. Isnardy.	"	0·14	
8	"	District de Caribou, sur le chemin du lac Williams à Soda-Creek, et sur une terre appartenant à M. Pinchbeck.	"	0·25	Réserves nos 1–14 assignées par le comm. O'Reilly, 16 juillet 1881. Arpentées en 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
9	"	District de Caribou, sur un sentier du lac Williams à Soda-Creek, à 50 chaînons au sud de la limite sud du lot 6 de M. Pinchbeck.	"	0·16	
10	"	District de Caribou, 75 chaînons au sud de la réserve n° 9.	"	0.1	
11	"	District de Caribou, 15 chaînons au sud de la limite sud de la terre de M. Pinchbeck, lot 6.	"	0·17	
12	"	District de Caribou, au nord du chemin du lac Williams à Soda-Creek, sur la terre de M. Pinchbeck.	"	0·16	
13	"	District de Caribou, au nord du chemin du lac Williams à Soda-Creek, sur la terre de M. Pinchbeck.	"	0·9	
14	"	District de Caribou, près du débouché du lac Williams, sur la terre de M. Pinchbeck.	"	0·3	
15	Montagne Carpenter.....	District de Caribou, au poteau du 156e mille, sur la route carrossable de Caribou.	"	168·76	Assignée par le commis. O'Reilly, 26 novembre 1894. Arpentée en 1897. Confirm. finale, 5 mars 1898.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

Adams, Lac, Kamloops.
Alexandria, Lac Williams.
Alkali, Lac, Lac Williams.
Anaham, Lac Williams.
Anderson, Lac, Lac Williams.
Ashcroft, Kamloops.
Beecher, Baie, Cowichan.
Bella-Bella, Côte Nord-Ouest.
Bella-Coola ″
Blackwater, Babine.
Bonaparte, Kamloops.
Boston-Bar, Kamloops.
Boothroyd, Kamloops.
Bridge-River, Lac Williams.
Canim, Lac, Lac Williams.
Canot, Creek du, Lac Williams.
Cayoosh, Creek, Lac Williams.
Cheam, Fraser.
Checklesit, Côte Ouest.
Chemainus, Cowichan.
Chilliwack, Fraser.
Clahoose, Fraser.
Clayoquot, Côte Ouest.
Clinton, Lac Williams.
Comox, Cowichan.
Cook's-Ferry, Kamloops.
Coquitlam, Fraser.
Cowichan, Cowichan.
Deadman's-Creek, Kamloops.
Dog-Creek, Lac Williams.
Douglas, Fraser.
Esperanza Inlet, Côte Ouest.
Esquimalt, Cowichan.
Fort-George, Babine.
Fort-Rupert, Kwawkewlth.
Fountain, Lac Williams.
Fraser, Lac, Babine.
Gilford, Ile, Kwawkewlth.
Harrison, Rivière, Fraser.
Hazelton, Babine.
Hesquiat, Côte Ouest.
High-Bar, Lac Williams.
Homalco, Fraser.
Hope, Fraser.
Hoquelget, Babine.
Kamloops, Kamloops.
Kanaka-Bar, Kamloops.
Katzie, Fraser.
Kemsquit, Côte Nord-Ouest.
Kisgegas, Babine.
Kispyox, Babine.
Kitasoo, Côte Nord-Ouest.
Kitimat ″
Kitkahta ″
Kitlathla ″
Kitlope ″
Kitseguecla, Babine.
Kitwangar, Babine.
Kokyet, Côte Nord-Ouest.
Kootenay, en bas, Kootenay.
Kootenay, en haut, Kootenay.
Kuldoe, Babine.
Kyuquot, Côte Ouest.
Laichkwiltach, Kwawkewlth.
Langley, Fraser.
Lillooet, Lac Williams.
Lytton, Kamloops.
Mahteelthpe, Kwawkewlth.

Massett, Côte Nord-Ouest.
Matsqui, Fraser.
McLeod, Babine.
Musqueam, Fraser.
Nass, Rivière, Côte Nord-Ouest.
Nahkwockto, Kwawkewlth.
Nahwitti, Kwawkewlth.
Nanaïmo, Cowichan.
Nanoose, Cowichan.
Nemaih-Valley, Lac Williams.
Necoslie, Babine.
Neskainlith, Kamloops.
Nicola, Kamloops.
Nicomen, Kamloops.
Nimkeesh, Kwawkewlth.
Nitinat, Côte Ouest.
Nootka ″
North-Thompson, Kamloops.
Ohamil, Fraser.
Oiaht, Côte Ouest.
Okanagan, Kamloops.
Opitchesaht, Côte Ouest.
Oregon-Jack, Creek, Kamloops.
Osoyoos, Kamloops.
Owekano, Côte Nord-Ouest.
Pacheena, Côte Ouest.
Pavillon, Lac Williams.
Pemberton, Fraser.
Penticton, Kamloops.
Popkum, Fraser.
Qualicum, Cowichan.
Quatsino, Kwawkewlth.
Quawshelah, Kwawkewlth.
Quesnel, Lac Williams.
Saanich, Cowichan.
Semiahmo, Fraser.
Seshart, Côte Ouest.
Seshelt, Fraser.
Seton, Lac, Lac Williams.
Shuswap, Lac, Okanagan.
Shuswap, rivière Colombie, Kootenay.
Siska-Flat, Kamloops.
Similkameen, Kamloops.
Skwawahlook, Fraser.
Skidegate, Côte Nord-Ouest.
Skuppah, Kamloops.
Squamish, Fraser.
Sliammon, Fraser.
Soda-Creek, Lac Williams.
Songhees, Cowichan.
Sooke, Cowichan.
Spallumcheen, Kamloops.
Spuzzum, Kamloops.
Skwawtits, Fraser.
Stone, Lac Williams.
Stony-Creek, Babine.
Sumass, Fraser.
Thatce, Babine.
Toquart, Côte Ouest.
Toosey, Lac Williams.
Trembleur, Lac, Babine.
Tsaw-wassen, Fraser.
Tsimpsean, Côte Nord-Ouest.
Uchucklesit, Côte Ouest.
Ucluelet, Côte Ouest.
Village, Ile du, Kwawkewlth.
Williams, Lac, Lac Williams.
Yale, Fraser.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

Tfibu ou bande et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Réserve et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Réserve et agence.

RECENSEMENT

RECEN

Des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, avec
Canada, par provinces, pour

PROVINCE

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Algonquins du lac Doré	97				97				
" de Renfrew-Nord	286								
Chippewas de la Thames	469	240		227		2			
" de l'île Walpole	625	396		214	10				5
" et Pottawattamis de Sarnia,	349	62		285	2				
" " de Kettle et Stony Points	95	9		86					
" des îles Georgina et du Serpent	115			115					
" de Rama	235	3		217	15				
" de Saugeen	366	2		255	30		79		
" de Nawash	383	16		239	128				
" de Beausoleil	261			177	84				
Iroquois et Algonquins de Watha (Gibson)	130			120	9			1	
Moraves de la Thames	346	78	1	67				200	
Mississaguas du lac à la Vase	165			165					
" du lac du Riz	81			81					
" de Scugog	38			38					
" d'Alnwick	231	7		222	2				
" de New-Credit	244	8	6	204		12		14	
Mohawks de la baie de Quinté	1,265	1,124	140						1
Munsees de la Thames	122	54		68					
Onéïdas de la Thames	784	241		543					
Pottawattamis de l'île Walpole	179	74		100					5
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn à :—									
Ile Cockburn	56				56				
Sheshegwaning	163	15			148				
Baie de l'Ouest	327				327				
Creek à la Carpe	100	82			18				
Baie du Sud	65				65				
Sheguiandah	87	69			18				
Lac à la Carpe	14				14				
Wikwemikong (non cédée) } Wikwemikongsing (non cédée) }	1,125				1,125				
Obidgewong	7								7
Ojibbewas du lac Supérieur à :—									
Fort-William	297				237				60
Rocher-Rouge ou l'île Hélène	215	39			176				
Pays-Plat	45				45				
Lac Nipigon	517	17			176				324
Rivière du Pic	220	5			215				
Lac Long	326	60			265				1
Michipicoten et Grosses-Têtes	331	160		4	167				
Ojibbewas du lac Huron à :—									
Rivière Thessalon	145				145				
Maganettawan	110				110				
Rivière des Espagnols, n° 1	218	6			205				7
" n° 2	104	27			77				
" n° 3	341				341				
Lac au Poisson-Blanc	155			16	134				5
Rivière Mississagi	162				161				1
Pointe-Grondine	59			6	53				
Rivière au Serpent	113				113				
Rivière des Français									
A reporter	12,168	2,794	147	3,449	4,768	14	79	215	416

SEMENT.

le nombre approximatif de chaque dénomination, ainsi que le nombre des païens au l'année expirée le 30 juin 1901.

D'ONTARIO.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
12	11	12	9	3	6	18	21	....	5	
......	......	....	.....	......	.....	......	......	.....	.....	Religion et âges inconnus ; pas d'agent.
28	24	43	41	31	19	134	131	9	9	
43	44	58	59	44	47	162	160	3	5	
20	17	29	38	24	29	86	83	8	15	
9	14	10	10	4	2	25	18	1	2	
6	6	9	10	5	6	32	32	4	5	
17	19	22	28	12	14	50	60	6	7	
26	26	31	30	20	24	88	91	15	15	
18	12	37	29	23	15	115	118	5	11	
17	25	24	28	13	14	66	65	3	6	
7	11	14	21	9	9	31	25	1	2	
30	37	39	31	18	19	86	84	1	1	
17	16	23	9	13	6	45	33	.....	3	
5	9	11	5	5	3	21	18	1	3	
4	6	1	4	3	1	6	11	.....	2	
16	13	22	25	17	7	59	61	6	5	
16	14	30	19	13	9	58	64	9	12	
86	105	123	125	70	64	316	344	13	19	
9	10	12	9	6	5	34	28	5	4	
66	54	86	65	36	29	230	184	20	14	
9	13	17	19	12	15	45	40	6	3	
5	7	9	5	5	3	10	9	1	2	
16	13	13	13	17	15	36	35	2	3	
14	25	27	32	29	22	75	84	9	10	
7	5	14	7	9	2	23	26	3	4	
6	1	6	12	6	3	10	19	1	1	
5	7	10	12	3	3	24	19	3	1	
.....	.....	.....	1		4	2	4	2	1	
134	152	117	134	107	83	178	144	28	48	
......	......	......	.....	1	.....	3	2	.....	1	
17	21	33	32	20	11	65	84	7	7	
11	19	34	13	8	12	51	59	6	2	
2	4	9	4	2	5	6	12	.....	1	
33	45	86	62	36	27	94	121	7	6	
16	18	25	26	19	11	48	50	1	6	
21	26	42	52	14	19	56	79	8	9	
39	39	36	30	10	10	72	80	12	3	Ce sont les chiffres pour 1900 ; aucun rapport du nouvel agent.
6	6	16	14	12	10	28	44	6	3	
9	11	6	11	6	8	27	32	......	......	Seulement 27 membres de cette bande résident sur la réserve, les autres résident sur l'île Manitouline.
21	18	28	23	16	15	38	49	6	4	
9	8	13	11	8	7	20	25	2	1	
35	28	32	55	20	13	71	83	2	2	
10	10	23	20	8	3	30	43	7	1	
10	12	14	15	14	19	26	39	7	6	
6	3	4	6	3	.....	12	18	2	5	
15	12	9	5	7	9	24	24	2	6	
......	.....	.....	......	......	......	.....	.....	.....	.....	La réserve n'est pas occupée.
908	976	1,259	1,209	761	657	2,736	2,855	240	281	

RECENSE

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

PROVINCE

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Report	12,168	2,794	147	3,449	4,768	14	79	215	416
Tahgaiwinini	188				188				
Rivière du Poisson-Blanc	90	57			33				
Ile Perry	107			49	36				22
Shawanaga	105			75	30				
Henvey-Inlet	165			46	119				
Lac Nipissingue	200				200				
Témogamingue	86				86				
Dokis	79				79				
Rivière du Jardin	436	139		1	296				
Baie Batchewana	350	4		6	340				
Six-Nations de la Grande-Rivière	4,010	1,512		625		796	6	143	928
Wyandottes d'Anderdon	6								
Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—									
Hungry-Hall, n° 1	33	8							25
" n° 2	20	2			1				17
Long-Saut, n° 1	30	6							24
" n° 2	52	7							45
Rapides du Manitou, n° 1	77								77
" " n° 2	31								31
Petites-Fourches	47	3							44
Couchiching	134	3			102				29
Stangecoming	52	1							51
Niacatchewenin	55								55
Nickickonsemenecanning	56	2			5				49
Rivière la Seine	126								126
Lac la Croix	109				3				106
Lac des Mille-Lacs	77				1				76
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	31								31
Wabigoon	89	1			4				84
Tête-du-Français	139	114			17				8
Lac Seul	351	293			28				30
Wabuskang	70	34			9				27
Grassy-Narrows	110	11			58				41
Lac à l'Aigle	64	4			5				55
Les Dalles	61	24			25				12
Islington	158	122			4				32
Portage-du-Rat	71	5			9				57
Angle Nord-Ouest, n° 37	100	7			1				92
" " n° 33	53								53
" " n° 34	19								19
Grosse-Ile	148	1			2				145
Assabasca	152	1			2				149
Baie du Poisson-Blanc	50	1			11				38
Lac Plat, n° 40	65				1				64
" n° 39	79	1			1				77
Sauvages à Ignace	64				48				16
Total	20,763	5,157	147	4,251	6,512	810	85	358	3,151

MENT.

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

D'ONTARIO—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
908	976	1,259	1,209	761	657	2,736	2,855	240	281	
9	18	33	27	13	5	36	45	1	1	
10	10	8	16	2	1	23	17	......	3	
8	6	16	9	4	4	25	33	1	1	
9	8	10	14	3	3	24	34	......	......	
11	8	20	14	4	8	47	52	......	1	
21	15	21	23	6	8	47	59	......	.....	
5	6	5	5	5	3	21	36	......	.....	
6	7	8	7	5	2	17	25	1	1	
30	32	44	40	26	29	103	112	9	11	Ce sont les chiffres pour 1900 ; aucun rapport du nouvel agent.
25	26	22	19	28	20	93	100	11	6	
229	299	412	394	234	203	1,096	1,007	64	72	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Religion inconnue ; pas de détails.
2	1	7	2	1	1	8	11	......	......	
......	3	......	2	......	1	6	8	......	......	
2	3	1	5	1	1	7	8	1	1	
2	4	3	4	2	4	12	17	2	2	
5	5	6	7	7	5	19	19	1	3	
....	3	6	1	1	2	8	5	3	2	
3	2	3	4	3	6	11	11	1	3	
9	9	17	10	4	7	32	36	4	6	
3	4	6	13	1	5	9	10	1	......	
4	6	10	6	1	3	10	14	.....	1	
4	4	10	7	2	2	12	13	......	2	
9	10	14	20	8	6	20	30	7	2	
7	6	14	17	4	10	14	31	4	2	
3	12	10	11	3	10	13	14	......	1	
5	1	5	2	.....	1	7	6	1	3	
3	6	7	11	8	4	20	28	1	1	
16	15	13	17	5	5	34	28	3	3	
36	42	49	39	18	10	77	69	6	5	
7	8	6	12	1	3	14	16	1	2	
8	12	10	7	6	8	27	28	3	1	
8	4	8	5	2	2	18	15	2	......	
4	5	10	4	1	2	16	15	1	3	
15	13	13	15	6	7	46	35	3	5	
11	4	5	7	1	1	16	19	3	4	
2	7	11	17	9	4	19	25	2	4	
6	2	5	8	......	2	12	12	2	4	
......	2	1	1	......	......	5	8	1	1	
19	9	20	18	11	4	31	31	1	4	
10	12	13	16	6	10	35	40	4	6	
3	2	4	8	3	5	11	13	1	.....	
9	4	10	6	4	3	13	15	......	1	
9	11	6	4	3	5	17	22	1	1	
5	4	9	4	4	1	15	16	5	1	
1,500	1,646	2,170	2,087	1,217	1,083	4,882	5,043	392	451	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

PROVINCE DE

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Abénakis de St-François	345	52			257	1		33	2
" de Bécancour	51				51				
Algonquins de la rivière du Désert	396				396				
" de Témiscamingue	202				202				
Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice, sur le lac Manouan, comté de Champlain.	74				74				
Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice, sur les réserves Weymontaching et Coucouache, comté de Champlain.	84				84				
Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice, à Okickendatch, comté de Champlain.	92				92				
Pontiac, non organisé	230								
Comté d'Ottawa	1,063								
Amalécites de Viger	103				103				
Hurons de Lorette	454	1	3		450				
Iroquois de Caughnawaga	1,992	2		33	1,957				
" de St-Régis	1,367			139	1,228				
Iroquois et Algonquins du lac des Deux-Montagnes	452			265	183		4		
Micmacs de Maria	102				102				
" de Ristigouche	474				474				
Sauv. de la péninsule du Labrador, savoir : Montagnais et Naskapis à									
Betsiamits (Bersimis)	448				448				
Escoumains	40				40				
Natashquan	43				43				
Godbout	40				40				
Grande-Romaine et Musquaro	306				306				
Lac Saint-Jean	508	32			476				
Mingan	132				132				
Sapt-Iles et Moise	377				377				
Saint-Anne du Labrador, Chicoutimi	45								
Territoires non organisés	1,387								
Amalécites du comté de Québec	31				31				
Abénakis " "	12				12				
" " de Charlevoix à Saint-Urbain	15				15				
Total	10,865	87	3	437	7,573	1	4	33	2

PROVINCE DU

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Micmacs du comté de Kent à—									
Grande-Anse	281				281				
Ile des Sauvages	40				40				
Bouctouche	27				27				
Micmacs du comté de Northumberland à—									
Eglise-Brûlée	230				230				
Eel Ground	139				139				
Banc-Rouge	50				50				
A reporter	767				767				

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

QUÉBEC.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
23	31	43	45	18	14	74	77	11	9	
2	1	3	......	4	5	12	18	1	5	
23	31	38	42	28	30	93	98	4	9	
16	18	29	26	11	9	40	46	3	4	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Pas d'agent ; pas de détails.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" "
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" "
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" "
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" " religion inconnue.
2	5	14	10	14	16	16	26	....	....	
50	41	50	47	33	27	98	96	5	7	
173	146	230	173	116	103	500	446	43	62	
163	165	138	140	70	88	275	269	29	30	
39	34	54	31	17	23	135	105	8	6	
10	12	15	10	7	6	18	21	2	1	
34	49	53	41	31	36	104	97	14	15	
38	51	48	49	29	32	105	84	6	6	
5	3	3	5	2	1	8	8	2	3	
7	2	8	3	2	3	9	9	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Pas de détails.
35	41	41	35	15	14	56	62	5	2	
48	37	63	68	39	36	111	90	10	6	
10	14	14	11	5	10	32	32	2	2	
33	53	46	35	28	17	77	75	5	8	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Religion inconnue ; pas d'agent ; pas de détails.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Religion inconnue ; pas d'agent ; pas de détails.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	L'agent Bastien ne donne aucun détail.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
711	734	890	771	469	470	1,763	1,659	150	175	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

21	23	33	30	11	9	71	70	5	8	
5	4	7	7	1	.....	7	6	1	2	
1	2	2	5	2	....	6	7	1	1	
20	15	26	18	6	6	61	60	7	11	
8	11	11	12	5	6	44	32	6	4	
4	2	8	6	1	1	13	12	1	2	
59	57	87	78	26	22	202	187	21	28	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades;

PROVINCE DU

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Report	767	......	...	.....	767	.....	.....	.....	......
Micmacs du com. de Gloucester à Bathurst	37	.....	......	.....	37	......	....	......	......
" " Ristigouche à la r. l'Anguille	48	.....	......	......	48	....	.....	......	.....
" " Westmoreland à Fort-Folly et alentours	74	......	......	......	74	....	.....	....	....
Amalécites du comté d'York à :—									
Sainte-Marie	106	......	......	....	106	......	......	....	......
Kingsclear	106	....	......	....	106	......	.....	....	.....
Amalécites du comté de Carleton à Woodstock	63	.....	.....	......	63	......	......	......	.....
Amalécites du comté de Saint-Jean	14	.....	...	......	14	......	......	......	......
" " Charlotte à Saint-André	26	......	......	......	26	....	......	.	......
Amalécites du comté de King à Apohaqui	31	....	.....	......	31	.....	.....	...	......
Micmacs " King à Norton-Station	47	....	....	....	47	.....	.....	......	......
Amalécites du com. de Sunbury à Oromocto	76	......	......	......	76	......	......	...	......
" " Queen à Gagetown (haut et bas)	27	......	......	...	27	......	......	.....	...
Amalécites du com. de Victoria à Tobique	195	.....	.....	....	195	.....	.....	....	...
" " Madawaska à Edmunston	38	....	....	.....	38	......	.....	.....	......
Total	1,655	.....	....	.....	1,655	......	...	......	......

PROVINCE DE LA

Micmacs du comté de Shelburne à :—									
Rivière Jordan	16	......	.....	......	16	.....	.....	......	.....
" Shelburne	8	......	.....	......	8	......	......	....	.....
" au Sable	12	.....	...	....	12	.....	.....	.....	.....
" Clyde	1	......	.....	......	1	.....	...	.....	......
" Barrington	8	....	......	......	8	......	......	......	......
Comté de Queen, temporairement :									
Milton	9	......	.....	.....	9	......	......	......	......
Port-Mouton	11	.....	....	...	11	......	....	....	...
Caledonia	2	...	....	....	2	......	......	......	....
Port-Joli	2	......	......	......	2	.....	......	......	.....
Etats-Unis	7	.....	...	......	7	.....	......	.....	.....
Micmacs du comté d'Inverness à :—									
Whycocomagh (réserve)	131	......	..	......	131	.....	......	......	......
Malagawatch "	22	......	...	....	22	......	......	.....	...
Micmacs du comté de Colchester à :—									
Millbrook (réserve)	101	......	.....	......	101	.....	.....	.....	.....
Ruisseau de Carr	6	.....	......	......	6	......	......	......	......
Stewiacke	2	.....	......	......	2	....	.....	.....	....
Micmacs du comté de Hants au ruisseau des Sauvages (réserve)	85	......	......	......	85	......	......	......	......
Micmacs du comté de Cumberland à :—									
Manoir de Franklin (réser.) et alentours	72	......	.....	...	72	......	......	......	.....
Jonction de Springhill	9	.....	......	......	9	......	.....	.....	.....
Amherst	16	......	......	....	16	......	......	......	......
Rivière Philippe	5	......	......	....	5	.....	......	......	.....
A reporter	525	......	......	......	525	......	...	......	......

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
59	57	87	78	26	22	202	187	21	28	
2	3	4	5	1	1	6	9	3	3	
3	4	6	7	1	3	10	14	...	...	
4	5	11	10	6	3	17	14	2	2	
10	12	14	8	6	4	26	23	2	1	
6	8	13	10	13	6	23	24	1	2	
6	5	4	8	3	4	15	15	1	2	
2	...	2	2	...	1	2	4	...	1	
2	1	2	2	2	5	6	6	...	...	
4	3	6	3	1	2	6	6	...	...	
2	6	4	3	1	2	12	13	...	4	
6	7	8	8	3	2	21	17	2	2	
3	3	4	3	1	...	4	8	1	...	
16	21	17	21	7	6	51	46	6	4	
4	3	3	5	2	3	10	7	1	...	
129	138	185	173	73	64	411	393	40	49	

NOUVELLE-ECOSSE.

Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Observations.
2	6	9	10	7	5	20	12	2	3	
13	10	12	11	15	12	32	21	2	3	
...	...	5	3	1	5	6	2	...	...	
5	6	12	15	8	6	25	27	5	...	
10	2	12	12	4	1	17	16	5	6	
6	4	6	8	5	6	14	16	5	2	
1	...	1	...	1	...	4	2	...	...	
2	2	1	2	1	2	2	3	...	1	
...	1	...	...	1	1	...	2	...	...	
39	31	58	61	43	38	120	101	19	15	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Report	525				525				
Micmacs du comté de Victoria à la rivière du Milieu (réserve)	100				100				
Micmacs du comté de Richmond à l'île de la Chapelle (réserve)	130				130				
Micmacs du comté d'Annapolis à—									
Lequille	22				22				
Mochelle	12				12				
Bridgetown	3				3				
Paradise	13				13				
Lawrencetown	3				3				
Middleton	24				24				
Micmacs du comté de King à—									
Kentville	20				20				
Berwick	10				10				
Blue-Mountain	6				6				
Greenland	6				6				
Middleton	10				10				
Kingston	7				7				
Gaspereaux	10				10				
Black-Rock	5				5				
Micmacs du comté de Pictou à—									
Fisher's-Grant (réserve)	116				116				
Ile de la Chapelle "	38				38				
Micmacs du comté de Digby à—									
Rivière à l'Ours (réserve)	101				101				
Weymouth	26				26				
Micmacs du comté d'Antigonish à—									
Summerside	23				23				
Afton (réserve)	82				82				
Pomquet "	50				50				
Micmacs du comté de Guysborough à Guysborough	31				31				
Micmacs du comté de Lunenburg à—									
New-Germany (réserve)	54				54				
Bridgewater	18				18				
Lunenburg (ville)	12				12				
Rivière de l'Or (réserve)	10				10				
Micmacs du comté de Queen à—									
Milton	56				56				
Moulin (village du)	13				13				
Chat Sauvage (réserve)	7				7				
Greenfield	11				11				
Micmacs du comté de Halifax à—									
Sheet-Harbour	33				33				
Baie des Vaches, Cole-Harbour (réserve)	16				16				
Elmsdale	32				32				
Wellington, Bedford et Jonction Windsor	51				51				
Micmacs du comté du Cap-Breton	250				250				
" " de Yarmouth	84				84				
Total	2,020				2,020				

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
39	31	58	61	43	38	120	101	19	15	
10	5	12	15	6	4	21	24	2	1	
6	13	18	17	9	13	27	20	5	2	
3	3	10	15	4	2	16	22	......	2	
7	7	6	10	6	6	15	16	1	......	
10	3	9	8	16	17	20	28	3	2	
3	3	3	4	5	3	7	7	1	2	
12	12	16	9	9	7	22	24	8	8	
13	15	17	25	10	15	42	38	7	4	
9	10	6	5	9	5	12	25	11	2	
6	9	12	17	10	17	9	3	2	2	
7	7	14	8	8	14	39	30	2	3	
22	26	30	32	32	30	30	32	3	5	L'âge de 8 personnes n'est pas donn
6	3	15	8	4	......	20	24	2	2	
153	147	226	234	171	171	400	394	66	50	

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades

ILE DU PRINCE-

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Micmacs du comté de Prince à l'île Lennox (réserve)	255				255				
Micmacs du comté de King à Morell (réserve)	60				60				
Total	315				315				

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE LA CÔTE OUEST.									
Ahous-aht	277		100		69				108
Clao-qu-aht	240			28	148				64
Chaic-cles-aht	118				58				60
Ehat-is-aht	101				41				60
Ewl-bwieh-aht	156		60		20				76
Hes-qui-hat	154				154				
Howchuk-lis-at	47		15		10				22
Kelsem-aht	71				20				51
Kyuquot	341				200				141
Match-itl-aht	62				28				34
Mooacht-aht	185				105				80
Nitin-aht	212			150	20				42
Nooch-ahtl-aht	75				30				45
Oiaht	163		80		20				63
Opitches-aht	64		44		6				14
Pacheen-aht	63				32				31
To-qu-aht	21		10						11
Tsesh-aht	130		66						64
Total	2,480		375	178	961				966
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.									
Aitchelitz	8			8					
Burrard-Inlet, réserve n° 3	30				30				
Cheam	101			1	100				
Chehalis	112	5			107				
Clahoose	72				72				
Coquitlam	26				26				
Douglas	75				75				
Ewa-woos	27				27				
False-Creek	53				53				
Homalko	85				85				
Hope	87	2		2	83				
Katsey	78				78				
Kapilano	46				24				22
Kwa-wkwaw-apilt	17				17				
Langley	39				39				
Mission (Burrard-Inlet)	169				169				
Musqueam	96			10	83				3
Matsqui	42				42				
New-Westminster	65				65				
A reporter	1,228	7		21	1,195				25

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

EDOUARD.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
33	41	26	20	19	10	54	43	4	5	
9	12	5	5	1	3	10	10	3	2	
42	53	31	25	20	13	64	53	7	7	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Au-dessous de 6 ans. Masculin.	Au-dessous de 6 ans. Féminin.	De 6 à 15 ans. Masculin.	De 6 à 15 ans. Féminin.	De 16 à 20 ans. Masculin.	De 16 à 20 ans. Féminin.	De 21 à 65 ans. Masculin.	De 21 à 65 ans. Féminin.	De 65 ans et plus. Masculin.	De 65 ans et plus. Féminin.	Observations.
27	20	33	22	8	7	72	71	8	9	
10	10	20	20	10	8	67	81	6	8	
9	10	10	9	4	3	34	33	5	1	
7	6	7	8	5	3	33	30	1	1	
13	13	15	14	6	4	46	39	2	4	
15	12	17	16	4	3	37	43	3	4	
3	4	3	4	2	2	11	15	2	1	
5	5	5	2	6	7	19	15	3	4	
15	10	22	19	7	6	121	114	17	10	
4	4	5	3	.....	3	19	21	2	1	
10	12	12	10	5	5	60	66	1	4	
11	14	11	30	6	5	57	63	8	7	
.....	4	2	5	7	2	24	22	6	3	
12	12	12	12	3	3	47	51	5	6	
8	5	8	5	2	2	12	20	1	1	
4	3	6	5	1	4	16	19	1	4	
2	1	1	.....	1	1	7	7	1	......	
8	10	18	14	5	4	25	32	10	4	
163	155	207	198	82	72	707	742	82	72	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	...	2	
2	.....	3	4	.....	.....	10	10	.....	1	
10	10	10	9	8	8	20	20	3	3	
16	12	3	2	5	2	31	31	7	3	
4	3	3	3	1	.....	6	5	.....	1	
4	3	6	6	1	3	22	25	2	3	
1	2	2	3	.....	....	5	8	3	3	
2	3	3	1	4	1	17	16	3	3	
9	12	7	8	4	3	21	19	1	1	
6	4	7	6	3	3	26	28	3	1	
6	15	5	5	.....	1	21	20	2	3	
11	7	8	6	2	2	15	15	2	4	
3	3	1	1	2	1	15	15	3	2	
2	1	.....	.....	1	1	5	4	.....	3	
4	2	2	2	1	....	11	11	3	3	
29	18	15	10	6	8	38	41	2	2	
7	6	8	9	6	6	21	20	9	4	
5	5	5	5	1	1	8	8	2	2	
7	8	4	4	5	3	16	16	1	1	
128	114	92	84	50	43	321	315	46	45	

Recensement des sauvages résidants et nomades; PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER—*Suite.*									
Report	1,228	7		21	1,175				25
Nicomen	16				16				
Ohamil	57	9		3	45				
Pemberton-Meadows	255				255				
Popcum	14	14							
Semiahmoo	32				32				
Sechelt	234				234				
Sumass	50			28	22				
Scowlitz	51				51				
Squiahla	14			2	12				
Skweahm	30				30				
Sliammon	102				102				
Squawtits	42	12		10	20				
Squamish, détroit de Howe	27				8				19
Skwah	100			4	96				
Skookum Chuck	99				99				
Samahquam	75				75				
Skulkayu	33			26	7				
Skwawahlooks	23				23				
Seymour, Creek	49			3	37				9
Skway	26	3			23				
Texas, Lac	32	2			30				
Tchewassan	45				45				
Tsoowahlie	49			39	10				
Tyeachten	42	6		19	17				
Wharnock	25				25				
Yukkweakwioose	26			4	22				
Yale	83	20			63				
Totaux	2,859	73		159	2,574				53
AGENCE DE BABINE ET RIV. SKEENA, EN HAUT									
Kitwangar	148	143							5
Kitwancool	64	58							6
Kitsegukla, (ancien et nouveau villages)	84			70				10	4
Getanmax, (Hazelton)	239	212						20	7
Kispyox	215			167				47	1
Kisgegas	260	180						30	50
Kuldoe	47	33							14
Moricetown (Lachalsap)	156				156				
Hoquelget, Village	159				159				
Fort-Babine	145				145				
Vieux Fort-Babine	139				139				
Yucutce, (Portage entre Babine et le lac Stuart)	18				18				
Thatce	48				48				
Grand-Rapide	16				16				
Tsisthainli, (Lac Trembleur)	13				13				
Pintce	45				45				
Lac-Stuart, Village du	172				172				
Lac-Fraser, Village du	89				89				
Creek-Rocheux, Village du	98				98				
Fort-George, Village du	122				122				
Tsistlatho, (grève)	76				76				
Lac McLeod	91				91				
Fort Grahame, (nomades)	95				95				
Lac Connolly "	118				118				
Na-anees, (nord du lac Connolly ; 2 bandes demi-nomades)	152				152				
Total	2,809	626		237	1,752			107	87

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
128	114	92	84	50	43	321	315	46	45	
2	1	1	2	.....	......	4	5	.....	1	
7	6	3	7	......	1	17	14	2	.....	
21	37	27	19	9	7	61	63	6	5	
3	.....	4	......	1	1	2	3	.....	....	
1	1	3	3	1	1	9	9	2	2	
32	31	5	16	13	9	52	52	7	7	
4	7	2	1	3	2	14	12	4	1	
4	6	7	5	3	1	10	11	1	3	
1	1	1	3	....	......	3	5	......	......	
1	7	2	2	......	......	8	8	1	1	
16	9	13	11	....	6	20	15	8	4	
4	2	4	2	4	1	9	10	3	3	
4	......	....	2	..	....	7	9	5	......	
8	6	9	14	5	6	24	21	3	4	
10	6	10	10	2	2	23	21	5	10	
6	6	6	9	4	5	15	18	4	2	
2	3	3	3	1	1	9	9	1	1	
1	5	.....	3	1	......	6	5	1	1	
3	5	7	6	2	......	14	12	.....	...	
3	1	3	....	......	1	8	8	1	1	
2	4	1	7	1	2	8	6	1	......	
6	2	7	2	......	3	8	9	4	4	
3	6	4	5	2	2	12	11	2	2	
5	5	3	7	.....	1	9	10	2	......	
2	1	2	2	.....	1	8	7	1	1	
......	3	2	2	......	2	7	6	1	3	
3	5	5	10	2	3	20	24	9	2	
282	280	236	237	104	101	698	698	120	103	
6	7	13	11	5	8	43	47	3	5	
6	5	6	8	2	3	15	16	3	.....	
8	6	8	6	6	2	20	20	5	3	
8	7	14	21	13	18	73	75	8	2	
10	9	7	15	11	10	70	69	7	7	
12	13	24	23	8	10	73	75	9	13	
3	2	4	5	1	1	11	10	4	6	
10	11	9	11	7	5	48	46	6	3	
10	9	11	12	5	8	44	46	7	7	
6	7	11	13	7	4	49	48	......	......	
8	8	12	14	6	9	39	41	1	1	
1	1	2	3	1	1	4	4	....	1	
5	5	3	3	3	2	10	12	2	3	
2	2	3	2	......	1	2	3	.....	1	
1	....	2	1	1	1	4	3	.....	.....	
3	4	3	4	2	3	10	12	2	2	
5	7	16	17	8	6	53	51	5	4	
5	6	11	13	7	8	17	19	2	1	
5	4	7	10	9	10	26	23	1	3	
6	5	11	12	8	6	34	33	4	3	
4	4	6	7	6	4	22	19	2	2	
6	5	11	13	9	8	17	18	3	1	
5	7	9	11	5	6	25	24	2	1	
6	4	9	10	10	11	33	31	3	1	
10	8	12	15	9	7	41	42	6	2	
151	146	224	260	149	152	783	787	85	72	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades;
PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DU LAC-WILLIAMS.									
Alexandria	60				60				
Lac Alkali	158				158				
Anaham	216				216				
Lac Anderson	65				65				
Rivière du Pont	105				105				
Creek du Canot	154				154				
Creek Cayoosh n° 1	34				34				
Creek Cayoosh, n° 2	15	15							
Clinton	44				44				
Creek du Chien	15				15				
Fontaine	202				202				
High-Bar	50				50				
Lac Kenim	92				92				
Lillooet n° 1	74				74				
Lillooet n° 2	4	4							
Pavillon	68				68				
Quesnel	67				67				
Lac Seton, Mission, n° 1	71				71				
" Enias, n° 2	2				2				
" Schloss, n° 5	34				34				
" Niciat, n° 6	53				53				
Soda-Creek	80				80				
Stones	106				106				
Toosey	59				59				
Lac-Williams	143				143				
Total	1,971	19			1,952				
AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST.									
Nation Haïda—									
Massett	366	366							
Skidegate	262			262					
Nation Nishgar—									
Kincolith	265	265							
Kittex	31								31
Lackalsap	181			181					
Kitangata	34								34
Kitwintshilth	60								60
Aiyansh	133	133							
Kitlacdamax	139								139
Nation Tsimpsean—									
Fort-Simpson	720			720					
Metlakatla	198	198							
Kitkatla	231	231							
Kitkaata	80			80					
Kitsumkalum	67			67					
Kitsalas	141			141					
Nation Oweekayno—									
Kitimat	263			263					
Kitlope	84			84					
China-Hat	114			114					
Bella-Bella	330			330					
Oweekayno	131			20					111
Nation Tallion—									
Kinisquit	77								77
Bella-Coola	191			40					151
Tallion	43								43
Total	4,141	1,193		2,302					646

dénomination auxquelles ils appartiennent, etc—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
6	6	3	4	5	4	14	12	3	3	
17	17	8	9	12	16	32	38	5	4	
31	14	10	8	15	16	44	41	20	17	
5	6	3	3	5	7	18	16	1	1	
12	13	5	3	8	8	27	25	1	3	
14	13	7	6	15	17	34	36	3	9	
4	3	2	1	5	4	4	7	2	2	
3	1	2	......	5	2	......	2	......	......	
5	4	3	1	4	5	10	10	1	1	
3	......	1	......	2	3	2	2	1	1	
19	23	6	9	18	18	45	50	6	8	
5	5	3	3	5	5	10	8	3	3	
10	11	4	4	5	4	26	25	2	1	
6	5	4	3	3	4	25	23	1	......	
......	......	1	......	1	......	1	1	......	......	
5	5	2	4	7	8	14	18	3	2	
10	3	3	2	6	5	16	13	5	4	
9	10	4	2	6	6	18	11	3	2	
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	
3	4	2	1	3	3	7	8	2	1	
6	5	3	2	5	3	13	13	2	1	
10	6	3	3	4	6	20	23	2	3	
11	16	2	4	8	9	25	27	3	1	
7	10	2	3	5	6	13	10	2	1	
11	13	5	8	6	10	38	40	7	5	
212	193	88	83	158	169	457	460	78	73	
31	33	28	27	24	25	87	86	12	13	
19	18	17	20	18	17	72	70	5	6	
18	17	21	20	14	13	76	75	6	5	
2	1	1	1	2	1	11	10	1	1	
18	16	17	18	14	13	37	36	6	6	
2	2	3	2	2	2	10	9	1	1	
3	3	4	4	1	3	20	19	1	2	
11	10	11	10	9	8	34	32	4	4	
6	5	6	6	4	5	47	52	4	4	
75	76	62	62	44	42	162	162	17	18	
18	16	17	16	10	9	55	54	1	2	
14	15	19	18	11	10	64	63	9	8	
5	5	7	6	5	4	23	22	1	2	
7	8	8	9	5	4	13	12	1	......	
12	12	11	10	9	8	38	38	1	2	
13	13	20	19	17	15	76	77	6	7	
5	4	6	5	7	6	24	23	2	2	
10	12	13	12	9	8	26	22	1	1	
31	32	25	24	22	21	81	80	7	7	
7	6	7	5	7	7	44	45	1	2	
4	4	4	5	3	3	27	26	...	1	
10	11	14	13	9	8	59	60	3	4	
3	4	2	3	2	2	13	12	1	1	
324	324	323	315	248	234	1,099	1,085	91	99	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades;

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Methodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE LA KOOTENAY.									
Kootenay supérieure—									
Lac Columbia inférieur	70				70				
Sainte-Marie	198				198				
Plaines-du-Tabac	57				57				
Flat-Bow (Kootenay inférieure)	169				169				
Kinbaskets (tribu de Shuswap)	54				54				
Total	548				548				
AGENCE DE COWICHAN.									
Sooke	23				23				
Cheerno	52				36			8	8
Esquimalt	17			9	8				
Songhees	105			24	81				
Malakut	14				14				
Tse-hump	20				20				
Panque-chin	64				64				
Tsart-ilp	63				63				
Tsan-out	102				102				
Kil-pan-lus	4				4				
Comiakin	70				70				
Clemclem-a-luts	141			34	107				
Khe-nip-sim	54			18	36				
Kok-si-lah	13				13				
Quamichan	300			54	206				40
Somenos	117			27	90				
Hellelt	25				25				
Siccameen	36				36				
Kul-leets	66				66				
Ly-ack-sum	88				88				
Li-mal-che	18				18				
Penel-a-kut	151				151				
Tsussie	55				55				
Nanaimo	166			166					
Sno-no-was	13			5					8
Qualicum	13			13					
Comox	61		60		1				
Ile Galiano	31				31				
Ile Mayne	27				27				
Ile de la Découverte	33				33				
Lac Cowichan	2			2					
Total	1,944		60	352	1,468			8	56
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN.									
Spuzzum	159	68			91				
Skuzzy	35				35				
Taqwayaum	73	35			38				
Kapatsitsan	52	52							
Sook-kamus	74	71			3				
Hlu-hlu-natan	56	56							
Siska	32	32							
Klick-um-cheen	137	137							
Nkya	71	71							
Nhumen	31	31							
Stryne	57	57							
A reporter	777	610			167				

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc —*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
5	7	6	8	2	2	18	18	3	1	
17	21	21	18	7	10	46	48	5	5	
2	4	2	7	1	3	16	17	2	3	
14	18	21	12	5	4	45	46	3	1	
9	2	7	3	1	5	9	14	4	......	
47	52	57	48	16	24	134	143	17	10	
2	......	3	5	......	......	6	5	......	2	
4	3	4	3	......	2	13	18	1	4	
......	......	2	3	......	......	4	8	......	......	
10	11	11	10	......	1	30	32	......	......	
......	......	2	3	......	......	3	5	..	1	
......	......	......	......	......	......	8	9	2	1	
7	4	......	......	7	4	16	26	......	......	
......	3	16	10	......	......	16	18	......	......	
6	7	17	18	......	......	24	30	......	......	
......	......	......	......	......	......	1	1	1	1	
3	2	4	6	......	......	26	28	......	1	
6	7	21	14	2	......	45	46	......	......	
2	3	2	1	3	4	20	19	......	......	
......	......	2	......	......	......	6	5	......	......	
25	27	33	32	3	2	88	90	......	......	
18	19	9	7	3	4	27	30	......	......	
3	1	1	2	......	......	8	10	......	......	
2	2	4	8	......	......	10	10	......	......	
5	5	8	6	......	......	20	22	......	......	
12	15	10	7	1	2	21	20	......	......	
3	1	2	......	......	......	6	6	......	......	
20	12	9	9	......	......	50	48	1	2	
8	6	6	6	1	3	12	13	......	......	
20	21	17	17	10	12	30	39	......	......	
1	......	1	......	......	......	4	7	......	......	
1	......	......	2	2	......	4	4	......	......	
2	2	2	3	4	4	22	22	......	......	
4	5	1	1	4	......	8	8	......	......	
2	3	4	2	2	2	6	6	......	......	
6	5	4	3	......	......	6	9	......	......	
......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	
172	164	195	178	42	40	541	595	5	12	
10	15	12	15	5	6	42	49	2	3	
4	2	2	2	1	2	10	10	......	2	
4	5	8	9	3	1	23	19	......	1	
3	3	4	4	......	......	17	19	2	......	
10	8	4	4	4	4	19	13	3	5	
4	3	5	4	3	3	16	15	1	2	
......	......	2	4	1	......	15	8	1	1	
12	15	10	14	10	10	30	34	1	1	
4	7	9	6	3	3	17	17	3	2	
3	1	2	2	1	1	10	9	1	1	
4	3	6	5	2	3	14	14	2	4	
58	62	64	69	33	33	213	207	16	22	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN—*Fin.*									
Report	777	610			167				
Snakaim	40	40							
Khaap	23	23							
Nesikeep	12	12							
Spapium	84	34							
Skappa	18	18							
Nkatsam	87	87							
Yeut	44	44							
Nikaomin	49	49							
Sh-ha-ha-nik	81	81							
Nkumcheen	81	81							
Spatsim	135	135							
Stlahl	60	60							
Tluhtaus	159				159				
Skichistan	112				112				
Kamloops	243				243				
Chuck-chu-qualk	122				122				
Halaut	149				149				
Haltham	181				181				
Kuant	82				82				
Spallamcheen	132				132				
N-kam-p-alix	175				174				1
Penticton	142				142				
N-Kamip	63				63				
Shennoquankin	73				73				
Ashnola	54				54				
Chu-chu-nay-ha	52				52				
Spahamin	185				185				
Quins-haatin	111	7			104				
Quinskanht	52	48			4				
Naaik	141	115			26				
Nzyshat	21	11			10				
Zoht	31	31							
Lac au Canard	24				24				
Lac Okanagan (Helowna)	37				37				
Creek Hamilton	38	30			8				
Total	3,820	1,516			2,303				1
AGENCE DE KWAWKEWLTH.									
Ah-wha-mish	63	63							
Koskimo	88								88
Kla-wit-sis	67								67
Kwat-sino	24								24
Kwaw-shela	48								48
Kwaw-kewlth	97	97							
Kwi-ah-kah	42	42							
Mah-til-pi	58	58							
Ma-ma-lil-li-kulla	114	114							
Nah-wah-ta	104								104
Nimkish	151	151							
Nu-witti	67								67
Ta-wak-tenk	131								131
Tsa-waw-tie-neuk	223	223							
Waw-lit-sum } Lien-kwil-tak	53								53
Wi-wai-ai-kum } Lien-kwil-tak	69				69				
Wi-wai-ai-kai } Lien-kwil-tak	105			105					
Total	1,504	748		105	69				582

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
58	62	64	69	33	33	213	207	16	22	
5	3	3	3	2	2	9	7	3	3	
2	2	1	1	1	2	8	4	1	1	
.....	.....	1	.....	1	.....	4	4	1	1	
2	3	1	5	.....	9	5	8	1	.....	
1	1	1	2	.....	1	5	6	1	.....	
7	7	3	6	1	.....	31	31	.....	1	
4	3	5	5	2	2	11	12	.....	.....	
4	5	3	6	1	2	14	14	.....	.....	
6	5	5	6	5	4	20	18	3	9	
6	5	4	6	2	3	25	30	.....	.....	
9	10	10	10	3	4	35	46	2	6	
5	4	4	4	3	2	17	17	2	2	
15	14	14	12	5	6	42	45	2	4	
10	10	15	10	5	5	23	27	2	5	
29	24	15	13	12	10	69	67	2	2	
10	9	10	10	8	7	34	30	2	2	
13	11	10	12	4	4	49	37	2	7	
12	15	18	20	7	5	54	50	.....	.....	
9	8	8	9	2	2	20	20	1	3	
14	15	13	10	8	7	31	30	2	2	
8	7	12	9	7	5	52	62	8	5	
16	17	18	14	9	5	31	30	1	1	
2	5	5	5	3	2	19	20	1	1	
8	8	5	5	4	2	18	17	5	1	
4	4	4	3	3	3	15	17	1	.....	
5	4	4	4	1	3	12	14	2	3	
18	13	15	11	9	7	48	48	7	9	
10	9	10	9	2	3	25	22	6	15	
2	3	4	4	4	2	16	16	.....	1	
9	7	9	8	8	4	44	44	3	5	
4	3	2	1	1	.....	5	3	1	1	
4	4	4	2	1	1	7	6	1	1	
2	1	2	3	1	.....	7	7	1	.....	
4	4	2	3	1	1	9	10	2	1	
4	4	4	2	1	.....	11	7	3	2	
321	309	308	302	160	148	1,038	1,033	85	116	
4	6	6	3	4	.....	19	21	.....	.....	
.....	.....	1	2	1	.....	39	42	1	2	
4	2	3	5	2	1	25	25	.....	.....	
.....	.....	.....	1	.....	1	9	13	.....	.....	
3	4	5	3	5	4	12	12	.....	.....	
10	7	12	5	2	3	29	28	1	.....	
2	1	5	1	1	1	15	15	1	.....	
5	6	2	3	2	1	20	18	1	.....	
5	8	4	3	2	2	52	36	1	1	
9	9	8	5	6	7	32	28	.....	.....	
11	16	5	14	1	1	52	51	.....	.....	
5	3	2	2	5	1	24	25	.....	.....	
13	12	5	4	6	5	47	38	1	.....	
18	17	25	19	4	3	72	63	1	1	
4	3	3	7	.....	1	18	17	.....	.....	
7	2	3	2	1	1	27	26	.....	.....	
12	4	13	5	1	8	33	29	.....	.....	
112	100	102	84	43	40	525	487	7	4	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades;

PROVINCE DU

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 1 A—									
Riv. au Roseau, y compris les Rapides	244	....	....	....	90	....	....	....	154
Longue Plaine	126	....	....	....	....	....	....	....	126
Lac du Cygne et jardins sauvages à la traverse de Hamilton	96	....	....	....	....	....	....	....	96
Saint-Pierre	1,087	897	....	....	102	62	....	12	14
Rivière Tête-Ouverte	177	122	....	....	26	....	....	....	29
Fort-Alexandre	494	241	....	....	239	....	....	....	14
Baie au Sable	267	26	....	....	235	....	....	....	6
Total, traité n° 1	2,491	1,286	....	....	692	62	....	12	439
Sioux à Portage la-Prairie	138	....	95	....	....	....	....	....	43
CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 2 A—									
Lac Manitoba	104	21	....	....	77	....	....	....	6
Lac Flux et Reflux	65	8	....	....	46	....	....	....	11
Fairford	192	153	....	....	....	38	....	....	1
Petite Saskatchewan	112	82	....	....	....	30	....	....	....
Lac Saint-Martin	132	82	....	....	....	22	....	....	28
Rivière aux Grues	53	11	....	....	7	....	....	....	35
Rivière de la Poule-d'Eau	143	....	....	....	143	....	....	....	....
Total, traité n° 2	801	357	....	....	273	90	....	....	81
CHIPPEWAS, SAUTEUX ET CRIS DU TRAITÉ N° 3 A—									
Baie au Bison	33	....	....	....	....	....	....	....	33
Total, traité n° 3	33	....	....	....	....	....	....	....	33
CHIPPEWAS, SAUTEUX ET CRIS DU TRAITÉ N° 5 A—									
Rivière Noire	66	66	....	....	....	....	....	....	....
Rivière Creuse	104	47	....	....	14	....	....	....	43
Détroit du Huard } Rivière de la Veine-du-Sang }	60	....	....	....	....	....	....	....	60
Rivière du Pêcheur	369	....	....	369	....	....	....	....	....
Rivière de la Tête-de-Brochet	78	78	....	....	....	....	....	....	....
Rivière Berens	302	....	....	277	25	....	....	....	....
Rivière du Peuplier	143	....	....	143	....	....	....	....	....
Norway-House	574	....	....	574	....	....	....	....	....
Lac La-Croix	310	....	....	310	....	....	....	....	....
Grand-Rapide (Rivière Berens)	125	....	....	....	....	....	....	....	125
Pekangekum	107	....	....	....	....	....	....	....	107
Grand-Rapide (Cris et Sauteux)	110	110	....	....	....	....	....	....	....
Chemawawin (Cris)	155	154	....	....	....	....	....	....	1
Lac L'Orignal (Cris et Sauteux)	124	124	....	....	....	....	....	....	....
Le Pas	413	383	....	....	11	....	....	19	....
Lac Plat (Cris)	62	62	....	....	....	....	....	....	....
Terre-Rouge (Cris)	121	51	....	....	....	....	....	....	70
Cumberland "	154	148	....	....	6	....	....	....	....
Total, traité n° 5	3,377	1,223	....	1,673	56	....	....	19	406

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

MANITOBA.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
20	23	27	20	13	9	58	65	3	6	
7	8	10	9	4	3	36	46	.....	3	
4	4	10	11	4	3	27	32	1	....	
107	108	112	95	47	56	268	260	14	20	
15	11	13	14	9	6	52	54	1	2	
62	45	48	40	19	21	127	126	......	6	
21	20	45	42	19	20	45	41	6	8	
236	219	265	231	115	118	613	624	25	45	
20	9	19	17	7	3	27	28	3	5	
4	7	18	15	9	4	24	23	.....	......	
6	4	7	6	1	.....	17	21	1	2	
18	17	18	18	10	11	48	43	5	4	
9	10	12	8	7	3	28	29	2	4	
16	10	16	13	8	3	29	28	4	5	
9	2	7	2	4	4	10	14	1	.....	
21	18	13	16	5	9	32	29	....	......	
83	68	91	78	44	34	188	187	13	15	
1	1	1	1	3	5	10	8	.....	3	
1	1	1	1	3	5	10	8	.....	3	
3	7	5	5	9	3	8	12	7	7	
14	14	11	5	4	6	19	22	4	5	
6	2	9	5	5	3	10	16	......	4	
28	42	30	31	30	22	85	92	3	6	
6	9	10	6	6	5	13	17	3	3	
30	34	38	45	29	10	49	59	7	1	
20	11	22	8	12	12	22	30	2	4	
58	62	55	65	40	30	94	140	17	13	
32	38	29	33	18	14	61	71	4	10	
12	9	21	8	12	5	24	27	2	5	
7	10	12	7	13	13	20	25	...	......	
8	11	16	12	11	7	19	26	......	......	
13	16	18	12	15	6	31	40	1	3	
11	15	13	12	3	4	29	32	1	4	
45	44	49	48	18	15	82	98	6	8	
8	2	9	9	4	5	12	10	2	1	
14	15	17	14	5	3	24	22	3	4	
17	13	20	12	5	5	35	38	1	8	
332	354	384	337	239	168	637	777	63	86	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 4.									
AGENCE DE BIRTLE.									
Kee-see-koo-wenin	126	....	91	....	35	....	....	....	....
Way-way-see-cappo	164	....	59	....	31	....	....	....	74
Rivière de la Vallée	73	....	30	....	31	....	....	....	12
Le-Joueur	14	....	....	....	14	....	....	....	....
Rivière Qui-Roule	98	....	16	....	4	....	....	....	78
Queue-d'Oiseau (Sioux)	62	....	55	....	....	....	....	....	7
Rivière du Chêne "	310	75	7	....	....	....	....	....	228
Lac du Chêne "	67	....	27	....	....	....	....	....	40
Montagne de la Tortue (Sioux)	10	....	....	....	....	....	....	....	10
Total	924	75	285	....	115	....	....	....	449
AGENCE DE LA RIVIÈRE DU CYGNE.									
Coté	259	1	172	....	20	....	....	....	....
La-Clé	218	146	1	....	11	....	....	....	....
Keeseekouse	150	22	15	....	64	....	....	....	....
Total	627	169	188	....	95	....	....	....	....
AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL.									
Croupion-de-Faisan	39	....	....	....	3	....	....	....	36
Couverture-Barrée	36	....	....	....	2	....	....	....	34
Ours-Blanc	119	....	1	....	9	....	....	....	109
Total	194	....	1	....	14	....	....	....	179
AGENCE DU LAC-CROCHE.									
Ochapowace	108	2	7	....	20	....	....	....	79
Kahkewistahaw	110	5	16	....	20	....	....	....	69
Cowesess	155	1	16	....	132	....	....	....	6
Sakimay	204	4	6	....	9	....	....	....	185
Lac aux Sangsues (Petits-Os)	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	577	12	45	....	181	....	....	....	339
AGENCE D'ASSINIBOINE.									
Porte-la-Marmite	211	....	32	....	22	....	....	....	157
AGENCE DE QU'APPELLE.									
Petit-Ours-Noir	65	....	3	....	32	....	....	....	30
Couverture-Etoilée	38	....	....	....	3	....	....	....	35
Okanees	67	....	8	....	8	....	....	....	51
Pee-pee-keesis	64	....	4	....	24	....	....	....	36
Piapot	156	....	33	....	42	....	....	....	81
Pasquah	134	....	32	....	96	....	....	....	6
Muskowpetung	82	....	23	....	18	....	....	....	41
Bœuf-Debout (Sioux)	172	....	....	....	163	....	....	....	9
Total	778	....	103	....	386	....	....	....	289

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
12	14	15	13	5	8	21	34	2	2	
18	14	15	18	4	8	35	40	6	6	
7	11	5	7	3	6	14	17	1	2	
......	2	2	......	......	......	4	6	......	......	
10	6	8	5	6	4	27	28	3	1	
4	6	5	9	......	2	14	21	1	......	
34	42	27	24	16	9	65	74	11	8	
6	9	6	8	......	1	13	15	5	4	
1	....	2	1	......	......	2	2	1	1	
92	104	85	85	34	38	195	237	30	24	
28	32	41	27	12	13	47	51	3	5	
25	23	25	35	8	6	40	47	4	5	
20	21	11	7	9	8	28	38	3	5	
73	76	77	69	29	27	115	136	10	15	
2	4	2	3	......	2	12	13	1	......	
5	1	2	1	3	1	11	12	......	......	
12	13	12	11	6	......	28	37	......	......	
19	18	16	15	9	3	51	62	1	......	
16	6	6	7	1	3	31	36	......	2	
7	13	11	7	6	3	27	29	3	4	
21	13	10	20	3	7	32	47	......	2	
26	29	20	13	11	5	41	53	4	2	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Inoccupée.
70	61	47	47	21	18	131	165	7	10	
14	18	15	10	19	18	45	53	9	10	
5	7	4	7	1	2	18	18	1	2	
5	2	3	4	......	2	9	11	1	1	
3	8	10	8	4	......	14	18	......	2	
4	3	3	12	2	3	15	20	......	2	
11	6	23	17	11	10	31	39	2	6	
5	7	11	15	11	23	23	33	2	4	
8	7	4	8	3	4	13	27	7	1	
16	19	15	12	3	6	45	56	......	......	
57	59	73	83	35	50	168	222	13	18	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 4—Suite.									
AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.									
Muskowequan	141	....	....	....	79	....	....	....	62
George Gordon	165	130	....	....	20	....	....	....	15
Etoile-du-Jour	75	....	....	....	1	....	....	....	74
Pauvre-Homme	94	....	....	....	4	....	....	....	90
Plume-Jaune	375	....	....	....	1	....	....	....	374
Total	850	130	....	....	105	....	....	....	615
Creek du Pin	94	....	....	....	92	....	....	....	2
Total, traité nº 4	4,255	386	654	....	1,010	....	....	....	2,205
Traité nº 6.									
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.									
Une-Flèche	92	....	....	....	62	....	....	....	30
Okemassis	28	3	....	....	25	....	....	....	....
Barbu	137	4	11	....	81	....	....	....	41
John Smith	131	128	....	....	3	....	....	....	....
James Smith	109	101	....	....	1	....	....	....	7
Cumberland	125	108	....	....	2	....	....	....	15
Checastapasin	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	622	344	11	....	174	....	....	....	93
AGENCE DE CARLTON.									
William Twatt (Lac de l'Esturgeon)	146	17	7	....	2	....	....	....	120
Petequakey (Lac Marécageux	83	2	3	....	78	....	....	....	....
Mistawasis (Plaine du Serpent)	126	6	84	....	36	....	....	....	....
Ahtahkakoop (Lac au Sable)	203	181	3	....	11	....	....	....	8
Kapahawekenum (Lac la Prairie)	72	6	....	....	51	....	....	....	15
Kenemotayoo (Lacs Pierr. et du Poisson B)	103	52	....	....	22	....	....	....	29
Sauvages du Lac au Pélican	52	6	....	....	1	....	....	....	45
Détroit du Pélican	338	120	....	....	218	....	....	....	....
Wahspaton (Sioux, hors traité)	103	....	33	....	....	....	....	....	70
James Robert (Lac la Ronge)	451	433	....	....	18	....	....	....	....
William Charles (Lac Montréal)	165	162	....	....	3	....	....	....	....
Total	1,842	985	130	....	440	....	....	....	287
AGENCE D'HOBBEMA.									
Peau-d'Hermine	162	....	....	1	161	....	....	....	....
Sampson	337	....	....	223	83	....	....	....	31
Louis Bull	71	....	....	53	12	....	....	....	6
Montana (Petit-Ours)	47	....	....	17	1	....	....	....	29
Tête-Pointue (Cheepoostequan)	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	617	....	....	294	257	....	....	....	66

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
14	15	13	6	9	13	33	31	2	5	
19	18	20	19	12	6	33	34	1	3	
8	11	7	8	1	......	15	16	3	6	
10	13	3	6	2	4	24	24	3	5	
40	34	35	39	34	22	56	77	15	23	
91	91	78	78	58	45	161	182	24	42	
6	11	19	11	4	3	15	21	1	3	
422	438	410	398	209	202	881	1,078	95	122	
8	5	20	10	2	8	12	22	2	3	
4	4	1	2	....	1	7	9	......	....	
13	18	12	17	2	9	30	31	3	2	
13	13	20	15	3	10	32	22	2	1	
13	14	13	10	7	8	21	20	3	......	
11	16	13	12	6	8	26	27	3	3	Réserve
62	70	79	66	20	44	128	131	13	9	
16	10	21	10	9	11	33	31	1	4	
8	8	6	11	5	3	18	19	3	2	
10	7	14	6	9	10	31	36	1	2	
24	15	24	25	8	14	36	44	6	7	
4	5	8	11	2	6	16	15	1	4	
11	9	11	16	9	6	18	18	1	4	
4	7	4	8	3	2	7	12	3	2	
50	37	33	56	12	8	67	72	1	2	
1	2	14	16	10	12	21	24	2	1	
61	57	59	58	12	17	77	102	3	5	
24	21	18	15	10	9	31	35	1	1	
213	178	212	232	89	98	355	408	23	34	
12	21	13	15	7	3	41	48	.....	2	
33	42	41	36	8	7	76	88	4	2	
7	11	9	4	1	3	16	17	1	2	
4	4	10	4	1	.	11	11	1	1	
.....	....	......	......	......	....	......	......	......	... ..	
56	78	73	59	17	13	144	164	6	7	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 6—Fin.									
AGENCE DE BATTLEFORD.									
Maringouin, Tête-d'Ours, Homme-Maigre } Assiniboine	90	3	.....	.....	1	....	.....	.....	86
Faisan-Rouge	152	109	.....	.....	33	.....	.....	.....	10
Foin-d'Odeur	97	34	.....	.....	45	.....	.....	.....	18
Poundmaker	108	3	.....	.....	99	.....	.....	.....	6
Petit-Pin et Homme-Chanceux	99	35	.....	.....	37	.....	.....	.....	27
Moosomin	101	17	.....	.....	29	.....	.....	.....	55
Enfant-du-Tonnerre	145	49	.....	.....	56	.....	.....	.....	40
Total	792	250	.....	.....	300	.....	.....	.....	242
AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.									
Seekaskootch	250	35	.....	.....	125	.....	.....	.....	90
Foin-d'Odeur (annexée)	19	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Weemisticooseahwasis	108	16	.....	.....	84	.....	.....	.....	8
Ooneepowhayo	86	23	.....	.....	53	.....	.....	.....	10
Puskeeahkeewein	27	4	.....	.....	23	.....	.....	.....	.....
Keeheewin	119	2	.....	.....	117	.....	.....	.....	.....
Kinoosayo (Chipewyan)	249	.....	.....	.....	249	.....	.....	.....	.....
Total	858	99	.....	.....	651	.....	.....	.....	108
AGENCE D'EDMONTON.									
Enoch	122	.....	.....	10	112	.....	.....	.....	.....
Michel	86	.....	.....	.....	86	.....	.....	.....	.....
Alexander	187	.....	.....	.....	187	.....	.....	.....	.....
Joseph	136	.....	.....	.....	136	.....	.....	.....	.....
Paul (lac de la Baleine-Blanche)	147	.....	.....	134	13	.....	.....	.....	.....
Orphelins de Saint-Albert	6	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....
Total	684	.....	.....	144	540	.....	.....	.....	.....
AGENCE DU LAC-LA-SELLE.									
Lac La-Selle	128	.....	.....	101	27	.....	.....	.....	.....
Plume-Bleue	109	.....	.....	7	102	.....	.....	.....	.....
James Seenum	320	.....	.....	250	70	.....	.....	.....	.....
Lac La-Biche	16	.....	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....
Chipewyan	69	.....	.....	.....	69	.....	.....	.....	.....
Lac au Castor	102	.....	.....	.....	102	.....	.....	.....	.....
Total	744	.....	.....	358	386	.....	.....	.....	.....
Total, traité n° 6	6,159	1,678	141	796	2,748	.....	.....	.....	796
Traité n° 7.									
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.									
Lapin-courant ferm e 20A)	482	32	.....	.....	42	.....	.....	.....	408
Petit-Chien-Blanc (ferme 20B)	493	58	.....	.....	10	.....	.....	.....	425
Total	975	90	.....	.....	52	.....	.....	.....	833

DOC. DE LA SESSION No 27

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
6	7	8	4	7	1	24	25	......	8	
12	15	17	20	9	2	36	37	2	2	
9	6	9	7	6	3	20	27	4	6	
12	7	13	11	3	3	31	25	1	2	
7	5	10	7	10	4	25	21	5	5	
7	9	13	9	9	7	21	21	2	3	
14	17	7	10	14	10	36	29	4	4	
67	66	77	68	58	30	193	185	13	30	
22	22	26	31	9	8	58	56	3	15	
3	......	2	.....	1	......	4	6	1	2	
7	10	10	17	3	4	23	26	2	6	
9	5	4	6	8	3	20	26	4	1	
1	2	2	7	1	......	3	8	1	2	
15	10	13	12	6	....	27	25	2	9	
35	32	17	17	10	9	53	67	2	7	
92	81	74	90	38	24	188	214	15	42	
6	11	9	12	8	5	33	34	2	2	
14	12	7	10	10	7	10	14	2	......	
12	19	19	15	8	7	48	57	1	1	
19	16	12	13	8	5	25	36	1	1	
21	18	23	13	6	2	25	38	1	......	
......	......	......	......	3	3	.....	.....	......	.....	
72	76	70	63	43	29	141	179	7	4	
12	15	19	11	10	3	25	29	2	2	
16	22	11	6	5	2	21	25	1	......	
61	32	28	31	10	19	59	74	4	2	
2	......	2	2	1	1	2	6	....	......	
8	13	9	7	4	....	10	16	1	1	
17	16	8	6	2	7	20	24	1	1	
116	98	77	63	32	32	137	174	9	6	
678	647	662	641	297	270	1,286	1,455	91	132	
25	32	68	37	20	29	126	106	12	27	
33	35	65	42	21	10	124	136	12	15	
58	67	133	79	41	39	250	242	24	42	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 7—Fin.									
AGENCE DES SARCIS.									
Tête-de-Bœuf ...	205	25	...	...	8	...	...	...	172
Réserve des Assiniboines ...	637	...	...	637	...	...	...	...	...
Total ...	842	25	...	637	8	...	...	...	172
AGENCE DES GENS-DU-SANG.									
Gens-du-Sang ...	1,279	125	...	...	102	...	...	...	1,052
AGENCE DES PIÉGANES.									
Piéganes ...	537	56	...	...	100	...	...	...	381
Total, traité n° 7 ...	3,633	296	...	637	262	...	...	...	2,438
Traité n° 8.									
Cris et Chipewyans à Fort-Mc-Murray ...	152	...	...	...	...	...	...	...	...
Chipewyans à Fond-du-Lac ...	349	...	...	...	...	...	...	...	...
Castors à Dunvegan ...	145	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris à la Petite rivière Rouge ...	36	...	...	...	...	...	...	...	...
Chipewyans à Fort-Chipewyan ...	397	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris à Fort-Chipewyan ...	197	...	...	...	...	...	...	...	...
Chipewyans au Débarcadère de Smith ...	273	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris à Wabiscow ...	250	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris au Débarcadère, riv. La-Paix ...	56	...	...	...	...	...	...	...	...
Castors à Vermillon, riv. La-Paix ...	131	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris à Vermillon, riv. La-Paix ...	103	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris au Petit lac de l'Esclave ...	289	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris au lac de l'Esturgeon ...	128	...	...	...	...	...	...	...	...
Castors à Fort-Saint-Jean ...	52	...	...	...	...	...	...	...	...
Vagabonds à Fort-McMurray ...	31	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris au lac du Poisson-Blanc ...	54	...	...	...	...	...	...	...	...
Esclaves de la riv. au Foin (en haut) ...	218	...	...	...	...	...	...	...	...
" " (en bas) ...	114	...	...	...	...	...	...	...	...
Chipewyans de Fort-Résolution ...	126	...	...	...	...	...	...	...	...
Couteaux-Jaunes de Fort-Résolution ...	260	...	...	...	...	...	...	...	...
Côtes-de-Chien de Fort-Résolution ...	213	...	...	...	...	...	...	...	...
Cris du lac à la Truite ...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
Total ...	3,575	...	...	...	...	...	...	...	...
DISTRICT DU MACKENZIE SUPÉRIEUR.									
Rampart-House ...	400	400	...	...	...	...	...	...	...
DISTRICT D'ATHABASCA-EST.									
Lac Vert ...	46	...	...	...	14	...	...	...	32
Ile à la Crosse ...	500	...	...	...	500	...	...	...	...
Portage La-Loche ...	220	...	...	...	220	...	...	...	...
Lac de la Poule-d'Eau ...	115	...	...	...	4	...	...	...	111
Total ...	881	...	...	...	738	...	...	...	143

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
11	11	13	12	7	9	52	69	10	11	
56	52	43	46	61	54	141	177	4	3	
67	63	56	58	68	63	193	246	14	14	
134	103	95	73	80	65	276	389	27	37	
55	68	47	49	24	16	122	140	5	11	
314	301	331	259	213	183	841	1,017	70	104	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	La croyance religieuse n'est pas donnée ; pas de détails ; pas d'agent.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	L'âge n'est pas donné ; pas d'agent.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" "
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
DISTRICT DU MACKENZIE INFÉRIEUR.									
Rivière Peel	685	430	...	...	255	...	...	...	...
Fort de Bonne-Espérance	570	...	...	...	570	...	...	...	...
Fort-Norman	324	80	...	...	244	...	...	...	...
Fort-Wrigley	280	90	...	...	190	...	...	...	...
Fort-Simpson	199	100	...	...	99	...	...	...	...
Total	2,058	700	...	...	1,358	...	...	...	...
DISTRICT DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE.									
Providence	582	100	...	...	482	...	...	...	...
Fort-Rae	800	...	...	...	800	...	...	...	...
Total	1,382	100	...	...	1,282	...	...	...	...
DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX LIARDS.									
Fort-Liard	205	...	...	...	205	...	...	...	...
Fort-Nelson	172	...	...	...	172	...	...	...	...
Total	377	...	...	...	377	...	...	...	...
DISTRICT DU YUKON.									
Creek de Quarante-Milles	2,600	400	...	...	...	...	...	...	2,000
Selkirk ou Creek Pelly	...	200	...	...	...	...	...	...	
Total	2,600	600	...	...	...	...	...	...	2,000
DIST. DES RIVIÈRES NELSON ET CHURCHILL.									
Détroit du Pélican	211	...	...	...	211	...	...	...	...
Rivière Nelson	115	...	...	...	115	...	...	...	...
Churchill	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac au Caribou	525	...	...	...	525	...	...	...	...
Esquimaux	1	...	...	...	1	...	...	...	...
Total	852	...	...	...	852	...	...	...	...

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST—*Fin.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	L'âge n'est pas donné ; pas d'agent.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	" "
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	" "
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	" "
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	" "
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Aucun rapport reçu.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	L'âge n'est pas donné ; pas d'agent.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

RÉCAPITU

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Agence de la côte Ouest	2,480	......	375	178	961	. . .	......	....	966
" Rivière Fraser	2,859	73	. .. .	159	2,574	. ...	.... ..	.....	53
" de Babine et haut de la riv. Skeena	2,809	626	.....	237	1,752	.. ..	.. .	107	87
" du Lac Williams	1,971	19	......	.. .	1,952	......	......	.. .	.....
" de la côte Nord-Ouest	4,141	1,193	......	2,302	......	......	......	......	646
" Kootenay	548	.... .	......	. ....	548	.....	......	.....	......
" Cowichan	1,944	......	60	352	1,468	......	......	8	56
" Kamloops-Okanagan	3,820	1,516	....	....	2,303	....	....	.....	1
" Kwawkewlth	1,504	748	.... ..	105	69	. .....	.. ..	. ....	582
Bandes non visitées, environ	2,500	......	....	......	.....	......	. ..	.. ..	.....
Grand total	24,576	4,175	435	3,333	11,627	.....	.....	115	2,391

PROVINCE DU

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 1	2,491	1,286	......	......	692	62	......	12	439
" 2	801	357	....	......	273	90	.....	......	81
" 3	33	. .	.....	. .	......	.... .	.....	.. ..	33
" 5	3,377	1,223	......	1,673	56	......	.....	9	406
Sioux à Portage-la-Prairie	138	......	95	....	......	......	.....	......	43
Grand total	6,840	2,866	95	1,673	1,021	152	......	31	1,002

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 4	4,255	386	654	......	1,010	.....	.....	....	2,205
" 6	6,159	1,678	141	796	2,748	....	....	.....	796
" 7	3,633	296	......	637	262	.....	....	.....	2,438
" 8	3,575	.. .	......	......	.....	.....	.. ..	......	....
Sauvages hors traité	305	....	.....	44	....	.....	......	.....	261
Grand total	17,927	2,360	795	1,477	4,020	. ....	.....	.....	5,700
Ungava	4,016	.....	.....	......	.....	.. . ..	......	......	.....
Labrador, intérieur du Canada	1,000	......	......	......	. ..	...	.....	.....	.... .
Côte arctique, Esquimaux	1,000	.... .	...	......	......	... .	......	. .....	......

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

LATION.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
163	155	207	198	82	72	707	742	82	72	
282	280	236	237	104	101	698	698	120	103	
151	146	224	260	149	152	783	787	85	72	
212	193	88	83	158	169	457	460	78	73	
324	323	323	315	248	234	1,099	1,085	91	99	
47	52	57	48	16	24	134	143	17	10	
172	164	195	178	42	40	541	595	5	12	
321	309	308	302	160	148	1,038	1,033	85	116	
112	100	102	84	43	40	525	487	7	4	Religion inconnue ; pas d'agent ; pas de détails.
1,784	1,722	1,740	1,705	1,002	980	5,982	6,030	570	561	

MANITOBA.

236	219	265	231	115	118	613	624	25	45	
83	68	91	78	44	34	188	187	13	15	
1	1	1	1	3	5	10	8	....	3	
332	354	384	337	239	168	637	777	63	86	
20	9	19	17	7	3	27	28	3	5	
672	615	760	664	408	328	1,475	1,624	104	154	

NORD-OUEST.

422	438	410	398	209	202	881	1,078	95	122	
678	647	662	641	297	270	1,286	1,455	91	132	
314	301	331	259	213	183	841	1,017	70	104	
.....	......	.....	......	......	......	......	.....	.	......	Croyance religieuse inconnue ; pas d'agent ; pas de détails.
......	....	..	....	....	.. .	......	......	......	.... .	
1,414	1,386	1,403	1,298	719	655	3,008	3,550	256	358	

......	......	.....	.....	.....	...	.....	......	......	......	Religion inconnue ; pas de détails.
.....	.....	......	......	....	......	......	......	......	......	" "
......	.....	......	......	.....	......	.....	.....	.....	......	" "

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ;

GRANDE

Provinces, etc.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Ontario	20,763	5,157	147	4,251	6,512	810	85	358	3,151
Québec	10,865	87	3	437	7,573	1	4	33	2
Nouvelle-Ecosse	2,020	. .	......	.....	2,020	......	....	......	......
Nouveau-Brunswick	1,655	......	.....	.....	1,655	....	......	......	.....
Ile du Prince-Edouard	315	......	.....	....	315	......	....	......	......
Colombie-Britannique	24,576	4,175	435	3,333	11,627	......	......	115	2,391
Manitoba	6,840	2,866	95	1,673	1,021	152	....	31	1,002
Territoires du Nord-Ouest	17,927	2,360	795	1,477	4,020	......	......	......	5,700
District du McKenzie supérieur	400	400	......	......	......	......	....	......	....
" d'Athabasca-Est	881	......	......	......	738	......	......	.....	143
" du McKenzie inférieur	2,058	700	......	......	1,358	....	....	......	......
" du Grand lac des Esclaves	1,382	100	.. ..	......	1,282	....	....	.....	.....
" de la rivière aux Liards	377	.....	....	......	377	......	......	.....	.....
" du Yukon	2,600	600	......	.....	. .	......	......	... .	2,000
" des riv. Nelson et Churchill	852	.....	....	......	852	......	......	.....	...
Ungava	4,016	......	......	.... .	......	....	......	......	...
Labrador, intérieur du Canada	1,000	... ..	.. ...	......	.....	......	.....	......	......
Côte arctique, Esquimaux	1,000	.....	......	......	.....	......	....	....	......
Grand total	99,527	16,445	1,475	11,171	39,350	963	89	537	14,389

dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
1,500	1,646	2,170	2,087	1,217	1,083	4,882	5,043	392	451	
711	734	890	771	469	470	1,763	1,659	150	175	
153	147	226	234	171	171	400	394	66	50	
129	138	185	173	73	64	411	393	40	49	
42	53	31	25	20	13	64	53	7	7	
1,784	1,722	1,740	1,705	1,002	980	5,982	6,030	570	561	
672	651	760	664	408	328	1,475	1,624	104	154	
1,414	1,386	1,403	1,298	719	655	3,008	3,550	256	358	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de détails.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Religion inconnue. Pas de détails.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
6,405	6,477	7,405	6,957	4,079	3,764	17,985	18,746	1,585	1,805	

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Edifices publics, propriété de la bande.						Clôtures et batiments privés.				
	Défrichée, y compris les pâturages naturels.	Cultivée, y compris les pâturages.	Eglises.	Salles du conseil.	Écoles.	Hangars,	Autres bâtiments.	Passage d'eau.	Acres clôturés.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Mais'ns en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.
ONTARIO.	Acres.	Acres.											
Surintendance de la Grande Rivière—Six-Nations	23,974	10,722	14	1	11	7	1		41,696	1	15	201	365
Surintendance de Parry-Sound	1,476		7		6	1	5		1,456			23	119
Agence de New-Credit (Mississaguas)	1,010	2,950	2	1	1	3	3		5,100		3	45	20
" l'île Walpole	8,200	2,991	2	1	3	2	2	4	2,991			101	131
" Sarnia	3,612	680	4	2	3	1	1		5,472		2	111	8
" Caradoc	7,669	6,434		3	6	1	13		15,420		6	107	138
" Moraves	1,200	960		1	1				2,240		1	28	57
" Manitowaning	1,517	3,864	7	3	9	2			2,216			27	280
" Baie-Gore	3,859	1,390	3		2		2		1,329			7	99
" Thessalon	350	260	2		4				260			28	57
" *Saut-Sainte-Marie													
" Port-Arthur	786	543	3	2	6	1	2		325			20	186
" lac Doré	185	25	1		1		1		82				15
" Tyendinaga	1,538	15,162	3	1	4	3	1		15,600		3	128	33
" lac Simcoe	200	537	1	1	1	1	1		537			13	19
" Cap-Croker	3,500	1,500	2	1	3	2	5		700	1		40	60
" Saugeen	1,065	1,035	4	1	3	3	9		865		1	60	45
" Alnwick		2,543	1	1	1	1	4		2,473			48	9
" lac à la Vase	250	250	1		1		5		300		1	22	12
" lac du Riz	775	575	1	1	1	1			755			11	14
" Rama	385	750	1	1	1	2	2		931			48	30
" l'île du Chrétien	1,000	625	2	1	1				625			4	41
" Scugog	20	740	1						800			5	3
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines									20				8
Agence du Portage-du-Rat	1,045	125			4								146
" Couchiching	214	128			5		1		176			3	113
" Savanne	9,630½	117½			7				22½				172
Total	73,460½	54,906½	62	22	85	31	58	4	102,391½	2	32	1,080	2,180

QUÉBEC.													
Agence du lac des Deux-Montagnes	260	1,640	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,015	2	.....	72	8
" Caughnawaga	4,177	4,150	1	1	3	.....	3	.....	2,336	40	20	379	13*
" Saint-Régis	2,662	2,950	2	1	4	.....	11	.....	925	.....	.....	144	56
" Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20
" Saint-François	127	369	3	1	2	.....	2	.....	80	.....	1	75	.....
" lac Saint-Jean	340	764	2	.....	1	.....	1	.....	985	.....	.....	28	20
" Maria	46	130	1	.....	1	.....	.....	.....	130	.....	.....	17	3
" Ristigouche	200	604	1	1	1	.....	.....	.....	604	.....	.....	64	24
" rivière du Désert	726	45	.....	.....	2	1	.....	.....	330	.....	.....	.....	24
" Jeune-Lorette	280	200	1	.....	1	.....	.....	.....	1,230	1	1	69	.....
" Bécancour	4	65	.....	.....	1	.....	1	.....	40	.....	.....	5	.....
" Témiscamingue	154	244	.....	.....	1	.....	.....	.....	125	.....	.....	5	24
" Bersimis	365	45	4	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	52	38
Total	11,341	11,206	15	4	17	1	18	.....	7,816	43	22	910	230

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Constructions privées.									
	Cabanes.	Granges.	Écuries.	Hangars.	Étables.	Porcheries.	Magasins.	Cavaux à légumes.	Laiterie.	Coffres à maïs.
Ontario.										
Surintendance de la Grande-Rivière—										
Six-Nations	27	136	355	78	179	175	61	43	113	61
Surintendence de Parry-Sound	18	42	49	...	38	2	20	...	...	8
Agence de New-Credit (Mississaguas)	6	34	26	2	5	15	1	4	16	2
" de l'île Walpole	...	17	155	...	45	...	39	12	35	64
" de Sarnia	6	31	77	7	22	39	25	12	18	28
" de Caradoc	27	36	126	20	48	63	36	18	17	45
" des Moraves	3	9	48	3	20	20	12	12	7	22
" de Manitowaning	59	74	189	8	65	157	40	139	4	16
" de la baie Gore	14	59	84	14	25	90	29	37	8	2
" de Thessalon	23	10	32	...	15	7	3	6	4	...
" du *Saut-Ste. Marie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Port-Arthur	3	32	2	...	20	...	12	5	...	...
" du lac Doré	3	3	9	...	11	...	...	...	2	...
" de Tyendinaga	...	118	168	64	156	156	1	22	6	46
" du lac Simcoe	1	8	20	...	14	13	1	5	4	...
" du Cap-Croker	...	50	56	1	30	30	1	3	5	...
" de Saugeen	...	25	73	...	20	30	2	5	...	...
" d'Alnwick	2	17	21	2	3	1	1	...	1	...
" du lac à la Vase	...	12	10	1	11	4	...	1	...	...
" du lac au Riz	...	10	10	...	7	7	...	5	1	...
" de Rama	2	31	32	5	3	10	30	10	2	...
" de l'île du Chrétien	2	10	31	6	20	20	3	10	10	12
" de Scugog	1	6	7	...	3	2	...	2	...	...
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant aux îles Manitouline	...	3	5	...	2	1	...	5	...	...
Agence du Portage-du-Rat	...	...	39	...	21	...	...	...	...	...
" de Couchiching	31	...	27	...	13	...	...	...	...	...
" de Savanne	...	...	2	...	13	...	...	...	...	...
Total	228	773	1,653	211	809	842	317	356	253	306

QUÉBEC.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	...	27	54	16	7	24	23	....	14	4
" de Caughnawaga	....	111	296	....	....	12	12	2	10	14
" de Saint-Régis	....	99	50	....	44	44	2	1	....	30
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	....	6	5	2	15	4	11	...	3	....
" du lac Saint-Jean	3	22	....	2	...	4	....	5	10	....
" de Maria	...	14	6	8	19	16	4	4	6	....
" de Ristigouche	6	60	34	....	64	42	8	....	12	....
" de la rivière du Désert	29	16	17	2	11	4	2	7	5	....
" de la Jeune-Lorette	....	10	8	....	6	15	...	....	...	....
" de Bécancour	1	2	...	....	2	2	....	1	1	....
" de Témiscamingue	14	11	10	....	8	3	14	14	1	...
" de Bersimis	5	....	2	....	4	....	....	1	.*	....
Total	58	378	482	30	180	170	76	35	62	48

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.															
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à chevaux.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres à outils.	Autres instruments.	Wagons.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.
Ontario.																
Surintendance de la Grande Rivière—Six-Nations	379	266	58	198	77	124	75	115	159	2	95	2,715	283	102	225	97
Surintendance du Parry-Sound	38	26	....	....	....	2	1	....	6	....	....	635	11	1	31	12
Agence de New-Credit (Mississaguas)	48	43	10	15	7	12	10	11	14	1	1	120	30	....	25	10
" de l'île Walpole	103	58	7	62	6	33	6	22	30	1	3	128	125	4	50	24
" de Sarnia	81	71	4	39	10	27	24	25	42	1	15	762	84	....	62	13
" de Caradoc	131	113	21	85	21	37	32	35	62	1	18	1,547	77	13	86	29
" des Moraves	60	56	7	55	2	14	8	12	16	....	2	360	42	....	35	12
" de Manitowaning	181	105	....	5	....	25	8	24	11	2	51	1,640	127	10	140	145
" de la baie Gore	57	51	....	....	....	1	....	4	9	....	....	....	29	2	45	66
" de Thessalon	20	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	393	2	3	9	29
" *du Saut-Sainte-Marie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Port-Arthur	28	11	....	....	....	1	....	....	....	....	3	1,510	3	2	24	4
" du lac d'Or	6	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	24	....	....	6	3
" de Tyendinaga	127	130	25	92	37	60	34	70	54	3	42	4,208	117	....	107	76
" du lac Simcoe	23	13	....	1	....	2	2	2	4	1	9	110	4	....	8	12
" du Cap-Croker	50	40	2	3	2	8	1	20	25	1	1	500	40	3	25	20
" de Saugeen	60	38	....	....	....	6	2	10	5	....	50	1,500	30	....	50	40
" d'Alnwick	26	24	6	10	4	5	4	8	12	....	3	583	20	5	15	12
" du lac à la Vase	12	7	1	1	1	1	1	1	4	1	....	100	4	1	8	3
" du lac au Riz	9	6	1	1	1	1	2	2	5	....	1	60	5	....	5	2
" de Rama	20	20	....	....	1	1	2	2	2	....	4	125	8	....	8	7
" de l'île au Chrétien	40	30	4	6	5	3	1	3	3	1	5	100	17	1	15	5
" de Scugog	4	3	2	....	....	1	2	1	4	....	3	43	3	....	3	3
Sauvages de la bande de l'île au Chrétien résidant aux îles Manitoulines	4	3	....	....	....	....	....	1	....	....	2	50	1	....	3	3
Agence du Portage-du-Rat	11	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	341	....	....	....	....

" Couchiching	23	15	...	...	...	...	...	...	1	...	...	323	...	...	2	5
" Savanne	15	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	496	...	...	...	...
Total	1,556	1,163	148	573	174	364	215	368	468	15	398	18,373	1,062	147	987	632
QUÉBEC.																
Agence du lac des Deux-Montagnes	34	30	...	6	1	6	1	9	10	3	4	445	14	49	46	37
" de Caughnawaga	245	200	15	30	8	30	8	35	20	16	75	550	140	185	200	50
" de Saint-Régis	104	83	6	70	4	45	16	46	8	12	62	200	62	26	80	52
" de Viger	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Saint-François	3	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	140	15	...	15	13
" du lac Saint-Jean	23	30	...	...	1	3	1	5	10	4	...	...	10	20	30	30
" de Maria	3	7	...	...	1	...	...	...	2	1	3	114	4	7	6	4
" de Ristigouche	33	24	...	4	3	4	2	12	3	1	4	150	6	10	19	7
" de la rivière du Désert	23	24	1	...	3	1	1	4	4	...	...	316	7	12	25	5
" de la Jeunne-Lorette	5	5	...	1	...	...	...	1	...	...	...	280	4	7	10	5
" de Bécancour	3	3	...	...	...	...	1	1	...	...	...	30	2	2	2	2
" de Témiscamingue	12	15	...	...	1	1	.	1	1	1	3	200	3	1	13	2
" de Bersimis	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	4	2	...
Total	488	427	22	111	22	90	30	114	58	38	151	2,425	269	323	448	207

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires et véhicules, etc.—*Suite.*		Valeur des instruments aratoires et véhicules.	Bétail et volaille.												
				Chevaux.			Bestiaux.					Autres animaux.				
	Wagons Democrat.	Buggies et charrettes.		Etalons et chevaux hongres.	Juments.	Poulains et pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail	Jeunes taureaux.	Vaches laitières.	Jeunes bétail.	Moutons.	Agneaux.	Verrats p. la reproduction	Truies pour la reproduction.	Cochons.
ONTARIO.			$ c.													
Surintendance de la Grande-Rivière Six-Nations	105	213	30,364 00	440	548	198	21	....	78	797	590	274	63	38	406	2,113
Surintendance de Parry-Sound	1	....	2,510 00	26	27	15	11	11	20	111	102	26	....	....	1	56
Agence de New-Credit (Mississaguas)	15	38	3,200 00	45	35	15	5	....	10	70	75	15	8	3	30	75
" Walpole	19	51	10,317 00	145	117	98	5	8	13	182	219	29	....	8	75	501
" Sarnia	9	81	13,548 00	91	74	10	9	....	40	93	72	....	....	....	11	192
" Caradoc	46	111	9,967 50	122	129	48	3	....	25	141	108	16	9	4	64	299
" Moraves	14	44	7,500 00	45	80	24	3	....	15	50	80	10	5	5	68	216
" Manitowaning	13	22	13,701 00	174	203	82	8	13	26	95	114	33	12	15	122	779
" la baie Gore	3	20	5,546 00	44	66	15	3	5	1	34	20	38	....	3	20	304
" Thessalon	....	....	797 00	41	25	7	....	2	10	21	19	....	....	....	6	42
" *Saut-Sainte-Marie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Port-Arthur	....	1	2,915 00	18	10	2	5	9	6	29	22	....	....	....	....	....
" lac Doré	5	1	527 75	3	3	2	5	....	....	12	16	....	....	....	....	5
" Tyendinaga	70	70	29,846 88	202	120	56	31	....	91	478	400	75	70	5	200	300
" lac Simcoe	2	2	1,013 00	6	18	2	2	....	13	22	29	7	4	1	10	56
" Cap-Croker	20	20	8,545 00	65	40	20	....	....	20	40	50	50	40	2	40	400
" Saugeen	25	65	5,447 00	25	70	45	....	....	15	39	36	....	....	....	75	150
" Alnwick	10	22	3,436 15	24	19	4	3	....	6	41	53	....	....	....	7	45
" lac à la Vase	5	1	1,000 00	8	10	6	2	....	2	17	12	....	....	1	3	14
" lac du Riz	....	3	1,200 00	10	8	6	1	....	....	16	10	....	....	1	2	22
" Rama	2	10	1,200 00	4	13	3	....	....	3	8	12	....	....	....	5	60
" l'île du Chrétien	3	4	2,000 00	40	45	15	1	4	10	50	50	25	10	10	50	150
" Scugog	2	5	696 00	4	4	4	....	....	1	4	3	....	....	....	5	27
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant à l'île Manitouline	....	....	250 00	5	3	....	....	....	....	2	....	....	....	....	3	16
Agence du Portage-du-Rat	....	....	389 25	55	19	2	7	18	10	17	21	....	....	....	....	....

" de Couchiching	....	....	753 00	32	29	....	4	14	5	12	11	....	....	....	....	....
" de la Savanne	....	....	496 50	6	....	....	6	1	....	8	22	....	....	....	....	....
Total	369	784	157,166 03	1,680	1,715	679	135	85	420	2,389	2,146	598	221	96	1,203	5,822
QUÉBEC.																
Agence du lac des Deux Montagnes	7	31	6,160 55	3	67	25	18	....	5	95	93	28	17	...	38	123
" de Caughnawaga	....	80	9,847 00	6	80	75	25	....	15	360	225	10	8	2	20	110
" de Saint-Régis	13	55	8,000 00	80	100	73	19	....	...	185	170	....	....	15	80	145
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	....	9	1,500 00	5	8	....	2	....	...	34	25	....	....	....	....	43
" du lac Saint-Jean	19	5	3,917 00	13	20	5	3	4	25	63	46	15	28	3	11	40
" de Maria	....	....	800 00	....	5	3	3	....	2	9	14	4	2	...	7	40
" de Ristigouche	4	8	4,400 00	14	20	7	4	3	5	39	76	25	18	4	11	54
" de la rivière du Désert	4	10	2,676 00	28	11	3	3	....	6	46	26	23	9	3	9	21
" de la Jeune-Lorette	1	5	350 00	1	5	1	2	....	3	18	6	2	....	...	....	30
" de Bécancour	....	3	300 00	1	2	1	1	....	....	7	6	2	3	....	2	8
" de Témiscamingue	1	....	1,189 00	6	5	2	....	....	....	12	12	4	4	2	2	3
" de Bersimis	....	2	81 00	3	....	....	1	....	....	4	7	....	....	....	....	2
Total	49	208	39,220 55	160	323	195	81	7	61	872	706	73	89	29	180	619

* Pas de rapport reçu ; nouvel agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Bétail et volaille—*Suite.* Volaille. Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	Valeur du bétail et de la volaille.	Effets généraux. Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Filets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur.	Effets de ménage. Valeur.	Valeur des biens meubles et immeubles.
Ontario.					$ c.									$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Riv—Six-Nations	914	145	885	10,398	52,780 00	....	4	1	15	129	1	280	3	965 00	33,510 00	970,969 00
Surintendance de Parry-Sound—	....	....	....	615	9,780 00	21	22	93	79	76	162	655	....	4,857 00	15,900 00	167,796 00
Ag., de New-Credit (Mississaguas)	200	60	175	700	9,000 00	....	....	....	5	25	3	20	1	125 00	6,600 00	210,125 00
Agence de l'Ile Walpole	250	155	160	1,500	19,132 00	10	28	15	12	30	2	550	4	700 00	14,500 00	292,606 00
" de Sarnia	355	38	227	3,316	10,944 00	....	31	....	9	21	8	14	....	866 00	12,000 00	405,887 00
" de Caradoc	170	41	64	7,592	12,651 50	....	4	2	18	37	....	166	....	227 20	15,242 00	438,316 70
" de Moraves	20	80	30	208	10,250 00	....	2	....	12	9	8	40	....	220 00	32,000 00	151,395 00
" de Manitowaning	....	....	....	2,420	17,145 00	110	37	42	35	141	370	589	86	10,400 00	26,350 00	339,619 00
" de la baie Gore	22	27	14	514	12,544 25	33	25	....	7	66	81	177	9	5,130 65	9,750 00	151,068 92
" de Thessalon	11	2	5	360	5,236 00	32	22	53	8	57	162	1,168	43	5,859 00	5,205 00	103,177 00
" du *Saut-Ste-Marie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Port-Arthur	....	13	11	480	4,180 00	33	33	507	75	404	690	2,463	129	21,975 00	25,000 00	138,692 00
" du lac Doré	....	....	....	10	878 00	....	....	13	19	8	11	131	15	615 25	730 00	13,710 00
" de Tyendinaga	499	160	388	8,206	51,163 00	4	37	....	14	49	5	335	1	1,628 00	25,550 00	953,747 88
" du lac Simcoe	52	....	33	338	3,335 50	2	23	4	4	14	4	75	17	800 00	2,500 00	57,011 50
" du Cap-Croker	20	....	20	500	11,833 00	5	20	2	21	25	250	25	3	3,927 50	25,250 00	171,973 50
" de Saugeen	75	30	54	250	6,233 50	4	7	....	50	100	25	110	5	1,160 00	6,000 00	97,335 50
" d'Alnwick	34	3	31	671	5,151 00	....	1	18	10	9	....	540	22	763 00	4,336 15	121,493 30
" du lac à la Vase	....	20	30	200	2,100 00	....	....	40	4	28	....	1,700	6	1,300 00	2,000 00	41,250 00
" du lac au Riz	....	10	40	200	2,000 00	....	....	13	1	7	....	400	....	1,000 00	1,500 00	51,450 00
" de Rama	10	18	30	70	1,600 00	....	8	60	23	14	....	375	24	800 00	3,500 00	46,408 00
" de l'île du Chrétien	10	20	....	500	4,000 00	15	25	20	30	25	30	400	20	1,000 00	4,000 00	46,500 00
" de Scugog	39	12	2	96	900 00	....	1	7	3	6	1	270	....	40 00	810 00	40,146 00
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines	....	....	....	50	425 00	4	....	....	1	2	12	2	4	300 00	800 00	2,775 00
Agence du Portage-du-Rat	....	....	....	....	3,400 00	2	3	375	32	217	320	1,943	82	1,496 50	3,115 00	229,367 75

" de Couchiching	....	....	....	....	3,175 00	....	2	358	70	56	34	281	46	3,384 00	2,970 00	134,286 00
" de la Savanne	....	....	....	....	845 00	3	1	371	54	217	399	3,689	162	7,341 50	2,090 00	65,857 00
Total	2,681	834	2,199	39,194	260,681 75	278	336	1,994	611	1,772	2,578	16,398	682	76,880 60	281,208 15	5,443,963 05
QUÉBEC.																
Ag. du lac des Deux-Montagnes	4	....	4	726	10,195 95	....	24	2	8	26	16	149	3	480 15	4,035 50	75,005 65
Agence de Caughnawaga	....	....	15	200	17,319 00	....	50	10	....	....	....	....	4	400 00	53,200 00	530,808 50
" de Saint-Régis	350	40	80	1,350	19,164 00	....	65	....	17	20	12	750	....	950 00	15,000 00	353,660 00
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	7	....	14	....	241	....	236 00	660 00	2,814 00
" de Saint-François	....	....	....	107	1,943 80	....	8	7	2	23	....	527	10	850 00	8,000 00	78,894 80
" du lac Saint-Jean	....	....	....	150	5,364 00	....	....	150	175	250	100	5,500	200	22,300 00	6,000 00	94,863 50
" de Maria	....	....	....	90	900 00	....	....	11	2	12	....	50	....	400 00	1,800 00	16,580 00
" de Ristigouche	....	....	5	198	5,200 00	....	4	46	20	6	....	72	3	600 00	6,200 00	70,200 00
" de la rivière du Désert	30	....	....	230	4,528 00	....	3	45	25	96	15	65	39	2,611 00	5,160 00	176,713 00
" de la Jeune-Lorette	2	....	10	200	1,500 00	....	....	10	5	60	....	500	10	1,400 00	8,550 00	85,000 00
" de Bécancour	....	....	....	75	350 00	....	....	3	3	....	2	....	2	50 00	450 00	5,350 00
" du Témiscamingue	....	....	....	249	1,713 00	....	1	15	18	19	32	540	23	1,364 55	3,784 00	49,958 80
" de Bersimis	....	....	....	10	345 00	42	....	317	63	362	140	3,536	212	18,821 00	11,555 00	58,648 00
Total	386	40	114	3,585	68,522 75	42	155	623	338	888	317	11,930	506	50,462 70	124,394 50	1,598,496 25

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1900.

Agence.	Grain, racines et fourrage. — Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde.		Pois.		Seigle.		Sarrasin.		Fèves.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Ontario.																
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	2,283	29,466	2,507	59,150	218	4,330	968	49,088	336	2,252	465	7,198	23¼	230	40½	400
Surintendance de Parry-Sound	...	...	...	850	...	100	...	350	...	460	...	...	...	...	...	65
Agence de New-Credit (Mississaguas)	200	2,000	480	15,000	40	1,000	75	2,000	90	1,350	100	1,000	10	100	5	100
" de l'île Walpole	270	4,789	485	9,503	...	...	475	9,827	...	...	...	...	...	...	27	502
" de Sarnia	290	6,077	564	15,379	34	918	162	6,822	13	392	...	...	...	...	7	234
" de Caradoc	613	9,482	508	14,664	38	856	299	15,345	31	438	...	...	8	250	36	533
" des Moraves	240	2,000	160	3,500	4	100	90	4,500	7	50	...	...	7	60	16	200
" des Manitowaning	236½	4,997	280	9,402	13	237	61½	1,345	352½	7,571	...	...	...	...	6¾	211
" de Gore-Bay	114	1,121	182	2,222	8	90	19	537	205	2,484	...	...	...	...	6½	102½
" de Thessalon	...	...	47	948	...	...	18	646	38	740	...	...	...	...	...	...
" du Saut-Ste-Marie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" du Port-Arthur	18	360	45	1,680	...	...	2	80	3	140	...	...	...	...	¼	8
" du lac Doré	1	15	5	65	...	...	2½	120	2	20	2	40	...	...	¼	5
" de Tyendinaga	446	6,316	1,259	27,488	865	16,557	197	6,172	75	496	165	1,937	4½	...	14¼	215
" du lac Simcoe	76	1,010	86	2,580	...	...	3	70	20	360	...	...	5	75	1	20
" du Cap-Croker	75	1,200	124	3,200	5	200	50	1,500	80	1,500	...	...	...	...	4	80
" de Saugeen	40	600	150	2,000	...	...	30	600	135	1,500	...	...	...	...	2	30
" d'Alnwick	118	2,043	146	3,315	...	...	4¾	238	134	2,440	101	1,396	10	180	†	15
" du lac à la Vase	30	500	63	1,534	2	40	1	20	13	260	...	...	10	100	...	...
" du lac au Riz	87	1,530	46	930	...	...	1	20	76	620	...	...	4	40	...	...
" de Rama	30	600	260	9,200	4	150	20	515	70	1,400	...	...	...	...	3	68
" de l'île au Chrétien	30	500	80	1,600	...	...	50	500	35	400	...	...	...	...	10	100
" de Scugog	51	492	47	1,333	...	...	...	...	16	348	3	25	...	...	...	...
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines	2	35	5	60	...	...	2	15	3	60	...	...	...	...	½	15
Agence de Portage-du-Rat	...	...	...	...	...	...	6½	515	...	...	...	...	...	...	...	...

" de Couchiching	......	......	5	150	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" Savanne	......	......	......	......	......	......	2½	150	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	5,250½	75,133	7,534	185,753	1,231	24,578	2,539¾	100,975	1,734½	25,281	836	11,596	81¾	1,035	180	2,903½
QUÉBEC.																
Agence du lac des Deux-Montagnes	52	549	471	6,210	14	201	39	1,050	13	230	......	......	34	497	10½	185
" de Caughnawaga	12	240	750	18,000	40	1,000	200	5,000	10	200	......	......	75	1,500	10	250
" Saint-Régis	80	1,150	465	12,500	29	580	183	5,800	50	990	4	80	25	700	9	250
" Viger	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" Saint-François	......	......	62	931	......	......	4¼	52¼	2½	11	......	......	3	19	7¾	29½
" du lac Saint-Jean	50	400	300	3,500	20	205	......	......	40	395	......	......	58	1,060	......	......
" de Maria	5	80	35	806	......	......	......	......	......	......	......	......	3	40	......	......
" Ristigouche	11	215	156	4,390	8½	245	......	......	6	132	......	......	18	552	1	20
" de la rivière du Désert	9	120	117	2,300	......	......	1	40	10	170	......	......	15	300	1	25
" la Jeune-Lorette	......	......	14	350	......	......	1	14	½	12	......	......	1	10	1½	20
" Bécancour	1½	35	20	322	5	15	½	16	notgiv'n	12	......	......	5	25	¼	9
" Témiscamingue	3½	216	38½	800	......	......	......	......	14	180	......	......	......	......	......	......
" Bersimis	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	224	3,005	2,428½	50,103	116½	2,246	428¾	11,972¼	146	2,332	4	80	237	4,703	41	788½

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.
+ Jardins.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1900—*Fin.*

Agence.	Grains, racines et fourrage—*Fin.*											Terre neuve améliorée.			
	Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.						
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvage.	Autre fourrage.	Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
Ontario.									Ton.	Ton.	Ton.	Acres.	Ac's	Acres.	Acres.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	308	25,461	12½	1,923	18	2,607	124	4,162	2,867	....	2,440	....	....	....	....
Surintendance de Parry-Sound	....	5,150	....	65	....	300	....	98	337	29	....	66	....	....	....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	60	2,400	2	100	5	200	5	200	300	....	300	....	50	50	25
" l'île Walpole	262	6,714	....	....	....	....	‡60	¶526	152	700	1,500	149	32	90	70
" Sarnia	109	6,036	....	....	6	320	....	....	544	12	509	44	31	31	26
" Caradoc	107	12,395	6	906	9	1,130	10	1.933	685	11	957	15	....	....	21¼
" Moraves	25	2,000	....	....	....	....	4	2,000	200	....	300	30	....	5	....
" Manitowaning	326	16,414	2½	124	23	1,709	....	....	2,097½	23½	10	17	17	17	....
" Gore-Bay	226	6,161	2¾	54½	9¾	424	....	....	212½	....	158	57½	24	24	24
" Thessalon	87	5,529	....	....	2	150	....	....	79	67	8	....	....	....	....
" du *Saut Sainte-Marie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Port-Arthur	89	18,800	½	90	8¼	2,360	2	500	222	35	....	23½	12½	11	13
" lac Doré	7	645	....	....	½	50	....	....	16	30	4	....	....	....	....
" de Tyendinaga	130¾	8,112	1	315	1¼	300	2	648	826	50	996	....	....	....	....
" du lac Simcoe	15	1,400	....	....	5	1,000	2	500	40	20	15	8	8	8	8
" Cap-Croker	40	1,200	2	80	3	500	....	....	200	50	50	15	20	10	20
" de Saugeen	60	3,000	½	50	5	700	10	300	100	5	1[illegible]0	15	30	15	15
" Alnwick	24½	2,175	Grdns	10	13½	1,956	½	158	103	....	180	....	....	....	....
" du lac à la Vase	10	500	4	....	2	250	....	....	50	....	25	50	....	30	20
" lac du Riz	10	400	10	....	5	450	1	200	52	....	2[illegible]	10	4	10	4
" de Rama	35	3,200	....	600	4	700	2	60	350	18	10	....	....	....	....
" l'île du Chrétien	60	2,200	....	100	5	100	....	....	125	25	50	52	....	52	52
" Scugog	4½	295	....	....	....	....	¼	20	25	....	....	....	....	....	....
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant aux îles Manitoulines	6	185	1/10	8	....	....	....	....	20	5	5	....	....	....	....

Agence du Portage-du-Rat	† 3	1,765	.....	....	....	75	....	....	......	166	....	....	...	.....	.....
" de Couchiching	8½	360	......	....	....	....	....	....	17	56	....	....	....	.....	...
" de Savanne	35¾	3,181	......	....	....	....	....	....	....	49½	....	....	....	.....	...
Total	2,251	135,678	43 17/20	4,425½	125¼	15,281	162¾	10,779	9,620	1,352	7,687	552	228½	353	298¼
Québec.															
Agence du lac des Deux-Montagnes	111	4,961	.....	....	6½	416	....	....	188	11	353	4	7	.....	10
" de Caughnawaga	200	6,000	1	20	½	15	....	.....	2,500	.....	....	.....	....	.....	50
" de Saint-Régis	125	7,000	6	250	10	650	6	500	1,050	200	590	......	....	7	25
" de Viger	....	....	......	....	....	....	....	....	....	......	....	......	....	...	.....
" de Saint-François	47¼	2,164	.....	....	....	....	....	....	105	.....	3	4	....	6	.....
" du lac Saint-Jean	200	5,000	.....	....	...	....	....	....	100	20	80	110	....	70	25
" de Maria	10	1,200	......	....	⅛	3	....	....	40	......	10	5	5	5	5
" de Ristigouche	43	4,327	1½	52	2	100	....	....	225	25	100	8	6	3	3
" de la rivière du Désert	29	2,200	.....	....	7	1,700	1	20	180	11	126	25	20	30	11
" de la Jeune-Lorette	4	300	¾	34	1	70	4	260	172	104	136	......	....	....	......
" de Bécancour	3¼	125	⅛	4	⅛	19	1½	60	32	.. ..	....	....	....	.....	......
" de Témiscamingue	18	1,404	.....	....	2	90	....	....	47	...	29½	11	4	4	2
" de Bersimis	14	666	.....	....	....	....	....	....	10	15	....	.....	....	....	....
Total	804½	35,347	9⅜	360	29¼	3,053	12½	840	4,649	386	1,427½	167	42	125	131

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.
† Aussi 212½ boisseaux semés dans de petits lots.
‡ Betteraves à sucre.
¶ Tonnes récoltées.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN 1901.

Agence.	Constructions.														Augmentation de la valeur.		
	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiterie.	Coffres à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures.	Valeur des bâtiments.	Augmentation de la valeur des produits agricoles et industriels.
ONTARIO.															$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations			4	15	2	9	7	3	2	7		2	2	6		3,300 00	3,300 00
Surintendance de Parry-Sound			1	6	1		2		1						990 00	1,000 00	1,990 00
Agence de New-Credit (Mississaguas)			3			1	2		3	10			2	1	275 00	1,000 00	1,275 00
" de l'île Walpole			2				5				2	1	4	6	900 00	200 00	1,100 00
" de Sarnia																440 00	440 00
" de Caradoc				3										1	†	275 00	275 00
" des Moraves												2	1	2	300 00	100 00	400 00
" de Manitowaning			1	1		1									350 00	235 00	585 00
" de Gore-Bay			1	3			1			2					1,150 00	554 00	1,704 00
" de Thessalon			9	12	11	4					3					1,840 00	1,840 00
" du *Saut Ste.-Marie																	
" de Port-Arthur			1	54		2			1		3	2			270 00	4,905 00	5,175 00
" du lac Doré																	
" de Tyendinaga		1	4													2,500 00	2,500 00
" du lac Simcoe							1		1				1		85 00	225 00	310 00
" du Cap-Croker			2	1		2									425 00	1,800 00	2,225 00
" de Saugeen				1			2								300 00	200 00	500 00
" d'Alnwick																	
" du lac à la Vase			1				1								550 00	500 00	1,050 00
" du lac au Riz			1			1									400 00	200 00	600 00
" de Rama																	
" de l'île du Chrétien															520 00		520 00
" de Scugog					1											30 00	30 00
Sauv. de l'île du Chrétien résid. aux îles Manitoulines																	
Agence du Portage-du-Rat				9												450 00	450 00
" de Couchiching																	
" de Savanne				9												900 00	900 00
Total		1	30	114	15	20	21	3	8	19	8	7	10	16	6,515 00	20,654 00	27,169 00

QUÉBEC.																	
Agence du lac des Deux-Montagnes	....	....	4	....	....	2	4	4	....	1	1	....	1	1	200 00	1,822 25	2,022 25
" de Caughnawaga	....	....	8	....	....	3	....	....	....	2	....	....	....	....	250 00	2,720 00	2,970 00
" de Saint-Régis	....	....	4	....	....	4	2	....	4	1	....	....	....	2	200 00	3,260 00	3,460 00
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	75 00	....	75 00
" du lac Saint-Jean	....	....	3	....	....	4	....	....	2	3	....	2	2	....	1,985 00	1,850 00	3,835 00
" de Maria	....	....	1	....	....	2	....	....	2	1	....	....	1	....	100 00	400 00	500 00
" de Ristigouche	....	....	4	....	....	2	2	....	1	2	....	....	2	....	160 00	300 00	460 00
" de la rivière du Désert	....	....	....	....	....	2	2	1	2	2	....	2	2	....	1,157 00	490 00	1,647 00
" de la Jeune-Lorette	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	900 00	900 00
" de Bécancour	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	35 00	35 00
" de Témiscamingue	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	180 00	125 00	305 00
" de Bersimis	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	135 00	135 00
Total	....	....	31	2	....	19	10	5	11	12	1	5	8	3	4,307 00	12,037 25	16,344 25

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.

† Valeur non donnée.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Salaires gagnés.	Reçu de l'affermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande servant de nourriture se trouve dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
				Par la pêche.	Par la chasse.		
ONTARIO.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	91,815 60	139,374 00	7,380 50	......	......	......	238,570 10
" de Parry-Sound	7,439 00	17,600 00	......	3,500 00	6,450 00	3,300 00	38,289 00
Agence de New-Credit (Mississaguas)	10,625 00	2,500 00	1,200 00	100 00	800 00	1,200 00	16,425 00
" de l'île Walpole	21,121 00	5,500 00	......	2,195 00	472 00	16,374 00	45,662 00
" de Sarnia	16,760 00	4,725 00	1,248 00	2,258 00	20 00	2,099 00	27,110 00
" de Caradoc	29,365 00	30,582 00	4,156 22	105 00	175 75	9,451 80	73,835 77
" des Moraves	6,305 00	2,400 00	74 00	600 00	750 00	1,950 00	12,079 00
" de Manitowaning	26,471 00	23,125 00	1,850 00	19,610 00	59,250 00	12,500 00	142,806 00
" de Gore-Bay	7,421 15	28,495 00	......	25 00	25 00	4,250 00	40,216 15
" de Thessalon	3,844 00	12,565 00	300 00	1,359 00	2,420 00	1,525 00	22,013 00
" *du Saut Sainte-Marie	......	......	......	......	......	......	......
" Port-Arthur	11,708 00	12,700 00	......	11,300 00	27,050 00	3,200 00	65,958 00
" du lac Doré	789 00	2,793 00	......	......	447 00	817 00	4,846 00
" de Tyendinaga	59,296 21	8,500 00	4,894 85	370 00	197 15	3,402 61	76,660 82
" du lac Simcoe	2,553 50	1,925 00	160 00	932 00	43 00	1,950 00	7,563 50
" du Cap-Croker	7,250 00	2,000 00	......	4,000 00	300 00	3,000 00	16,550 00
" de Saugeen	4,315 00	9,000 00	15 00	100 00	200 00	10,000 00	23,630 00
" d'Alnwick	7,324 72	4,923 00	1,655 11	283 00	169 00	626 00	14,980 83
" du lac à la Vase	2,350 00	1,000 00	1,660 00	300 00	1,000 00	1,000 00	7,310 00
" du lac au Riz	1,500 00	400 00	929 76	200 00	650 00	500 00	4,179 76
" de Rama	5,951 00	4,000 00	......	350 00	200 00	750 00	11,251 00
" de l'île du Chrétien	3,940 00	2,000 00	......	800 00	800 00	5,000 00	12,540 00
" de Scugog	1,109 80	125 00	132 25	104 00	148 00	165 00	1,784 05
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant aux îles Manitoulines	340 00	500 00	186 00	500 00	1,000 00	300 00	2,826 00
Agence du Portage-du-Rat	2,077 50	8,295 00	......	4,020 00	9,039 94	5,105 00	28,537 44
" de Couchiching	......	8,100 00	......	4,300 00	4,086 00	7,931 00	24,417 00
" de la Savanne	2,000 50	6,385 00	......	3,980 00	20,321 77	2,330 00	35,017 27
Totaux	333,671 98	339,512 00	25,841 69	61,291 00	136,014 61	98,726 41	995,057 69

QUÉBEC.							
Agence du lac des Deux-Montagnes	8,635 70	11,703 00	850 00	74 00	1,176 50	6,884 55	29,323 75
" de Caughnawaga	27,235 50	71,315 00	780 00	....	....	2,625 00	101,955 50
" Saint-Régis	21,227 00	25,800 00	147 85	3,800 00	4,500 00	15,500 00	70,974 85
" Viger	....	2,455 00	243 23	174 00	880 00	3,055 00	6,807 23
" Saint-François	1,672 30	1,035 00	225 00	95 00	900 00	21,832 00	28,759 30
" du lac Saint-Jean	6,720 50	4,000 00	....	500 00	23,000 00	1,000 00	35,220 50
" de Maria	1,550 00	2,500 00	....	300 00	200 00	1,200 00	5,750 00
" Ristigouche	15,530 00	12,000 00	25 00	150 00	200 00	1,335 00	29,240 00
" la rivière du Désert	3,018 00	5,810 00	200 00	60 00	3,260 00	11,352 00	23,700 00
" laJeune-Lorette	1,000 00	5,000 00	....	75 00	500 00	15,000 00	21,575 00
" Bécancour*	350 00	2,000 00	....	25 00	50 00	325 00	2,750 00
" Témiscamingue	1,988 30	5,474 00	10 00	189 50	1,045 00	1,430 00	10,136 80
" Bersimis	581 50	1,070 00	....	1,998 00	66,027 00	1,208 00	70,884 50
Total	89,508 80	150,162 00	2,481 08	7,440 50	101,738 50	85,746 55	437,077 43

* Pas de rapport reçu ; nouvel agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Constructions publiques, propriété de la bande.						Clôtures et constructions privées.				
	Cultivée, y compris les pâturages naturels.	Défrichée, y compris les pâturages cultivés.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars portatifs.	Autres constructions.	Passages d'eau.	Acres clôturés.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.
Nouveau-Brunswick.	Acres.	Acres.											
Surintendance de Richiboucto	2,115	890	6	.....	3	.....	5	.....	830	.....	.....	138	.....
" Frédéricton	178	488½	2	1	3	.....	3	.....	324¼	.....	.....	104	11
Total	2,293	1,378½	8	1	6	.....	8	.....	1,154¼	.....	.....	242	11
Ile du Prince-Edouard.													
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	304	260	1	.....	1	.....	2	.....	262	.....	.....	43	.....
Nouvelle-Écosse.													
Comté d'Annapolis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....
" de Shelburne	.....	10½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	8	.....
" de Digby	200	48	1	.....	1	1	.....	.....	300	.....	.....	26	.....
" de Yarmouth	10	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	9	.....
" de Queen	200	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	16	.....
" d'Halifax	38	15	.....	.....	1	.....	.....	.....	25	.....	.....	19	3
" de Hants	212	88	1	.....	1	.....	2	.....	80	.....	.....	15	.....
" de Colchester	21¼	13¾	.....	.....	1	.....	.....	.....	20	.....	.....	18	.....
" de Cumberland	104	51	1	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	20	.....
" de Pictou	34	15	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	360	180	1	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	35	.....
Comté de Richmond	106	132	1	.....	1	.....	.....	1	141	.....	.....	10	4
" d'Inverness	405	660	.....	.....	1	.....	.....	.....	651	.....	.....	23	5

" Victoria	190	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160	.....	.....	11	2
" Cap-Breton	1,700	1,700	1	.....	1	.....	.....	.....	1,700	.....	.....	17	2
" Lunenburg	300	450	...	.....	1	.....	.....	.....	450	.....	.....	13	1
Total	3,884¼	3,631¼	7	.....	9	1	2	1	3,990	....	.....	269	17
COLOMBIE-BRITANNIQUE.													
Agence de Cowichan	5,527	2,963	2	.....	6	.....	.....	.....	5,181	....	....	539	10
" Côte Ouest	360	62	.....	.....	1	.....	.....	.....	62	.....	.....	328	.....
" Kwawkewlth	309	19	.....	.....	5	.....	.....	.....	19	.....	.....	79	2
" Fraser inférieure	3,401	3,723	42	5	.....	.....	.....	.....	4,753	.....	.....	751	62
" lac Williams	59,807½	1,610½	20	.....	.....	.....	.....	.....	22,141	.....	.....	4	422
" Kamloops-Okanagan	230,699	7,660	34	5	.....	.....	.....	.....	47,812	.....	.....	114	886
" Kootenay	38,846	895	5	.....	.....	.....	.....	.....	895	.....	.....	7	128
" Côte Nord-Ouest	498	185	18	7	18	6	22	....	144	....	.....	773	13
" Babine et de la riv. Skeena supérieure	17,701½	365	2	.....	.....	.....	1	.....	484	.....	.....	287	458
Total	357,149	17,482½	123	17	30	6	23	....	81,491	.....	.....	2,882	1,981
MANITOBA.													
Agence de Clandeboye	47,355	334	...	.....	8	.....	.....	3	2,559½	.....	....	7	307
" Portage-la-Prairie	26,248	592	1	1	2	....	3	.....	2,710	.....	.....	.....	39
" Manitowapah	33,533	242	6	3	9	7	13	.....	243	.....	.....	.....	197
" Portage-du-Rat	200	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	7
" rivière Berens	16,889½	286½	7	1	9	....	.....	....	298	.....	.....	1	338
" Le Pas	16,330½	59½	...	1	4	....	8	....	65	....	.....	.....	182
Total	140,556	1,517	14	6	32	7	24	3	5,875½	.....	.....	8	1,070

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Constructions privées.									
	Chantiers.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Greniers à maïs
Nouveau-Brunswick.										
Surintendance de Richibouctou	64	56	43	....	41	39	....	41	2	....
" Frédéricton	12	17	36	2	16	27	....	6	6	....
Total	76	73	79	2	57	66	....	47	8	....
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	3	27	23	....	23	6	3	41	6	...
Nouvelle-Ecosse.										
Comté d'Annapolis	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Shelburne	....	4	....	....	....	3	....	....	....	....
" de Digby	5	5	....	....	3	2	....	....	....	....
" de Yarmouth	....	....	4	....	1	....	....	....	....	....
" de King	3	2	1	....	2	1	....	....	....	....
" de Queen	2	2	....	....	....	3	....	....	....	....
" d'Halifax	12	6	2	....	....	....	....	....	....	....
" de Hants	2	7	1	....	7	....	....	....	....	....
" de Colchester	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Cumberland	8	4	4	....	3	1	....	....	....	....
" de Pictou	4	5	....	....	....	....	....	....	....	....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	10	15	....	....	....	....	5	....	....	....
Comté de Richmond	10	8	....	....	....	....	....	....	1	....
" d'Inverness	2	9	....	....	1	1	....	....	2	....
" de Victoria	6	7	....	....	....	2	....	....	....	....
" du Cap-Breton	2	13	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Lunenburg	...	10	....	....	....	4	....	....	....	....
Tota	72	98	12	....	17	17	5	....	3	....

Colombie-Britannique.										
Agence de Cowichan	24	205	4	60	7	....	....	....	....	....
" de la Côte Ouest	433	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Kwawkewlth	174	....	....	....	2	3	....	....	....	....
" de la Fraser inférieure	296	300	280	1	269	92	8	51	1	....
" du lac Williams	....	....	183	....	....	34	....	19	....	....
" de Kamloops-Okanagan	25	24	594	5	106	79	61	353	13	....
" de Kootenay	86	23	20	....	16	....	....	22	....	....
" de la Côte Nord-Ouest	114	14	16	....	15	5	51	185	2	....
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	216	....	59	....	49	....	17	98	....	....
Total	1 368	566	1,156	66	464	213	137	728	16	....
Manitoba.										
Agence de Clandeboye	....	14	55	2	123	....	78	30	28	2
" de Portage-la-Prairie	45	....	35	....	37	2	2	3	2	....
" de Manitowapah	23	....	76	....	152	16	59	3	19	....
" de Portage-du-Rat	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	....	....	....	....	159	....	39	....	1	....
" Le Pas	....	....	2	....	75	....	11	....	4	....
Total	68	14	171	2	546	18	189	36	54	2

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.															
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de halage.	Traîneaux de promenade.
NOUVEAU-BRUNSWICK.																
Surintendance de Richibouctou	25	19				1						392	26	1	24	4
" Frédéricton	31	43		17	5	1		7	2			240	30		31	23
Total	56	62		17	5	2		7	2			632	56	1	55	27
ILE DU PRINCE-EDOUARD.																
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	8	12		1	2				1	1	5	111	4	5	12	3
NOUVELLE-ECOSSE.																
Comté d'Annapolis	1	1											1	1		
" de Shelburne	2	1										20				
" de Digby												50				
" de Yarmouth																
" de King	1	1									1		1	1	1	1
" de Queen	1	1										6	2	1	1	1
" de Halifax												11	1		1	
" de Hants	2	1		5		1		1			10	50	2		5	6
" de Colchester												5				
" de Cumberland		1										20	4		4	2
" de Pictou	2	1											3	2	4	2
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	2												1	1	2	
Comté de Richmond	1											35	2	1	9	4
" d'Inverness	6	4		2				1			3	130		4	4	3
" de Victoria	1											110		2	2	

" du Cap-Breton	4	3	....	....	....	3	....	....	....	....	....	50	3	8	8	1
" de Lunenburg	3	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12	4	2	2	1
Total	26	16	....	7	....	4	....	2	....	....	14	499	24	23	43	21
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																
Agence de Cowichan	140	81	....	....	2	24	9	17	....	7	....	4,070	151	1	6	4
" de la Côte Ouest	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	2	....	....
" de Kwawkewlth	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	530	....	....	....	....
" de la Fraser inférieure	111	94	1	3	....	22	4	2	....	2	....	1,978	94	6	9	4
" du lac Williams	143	72	....	3	79	46	3	29	14	1		602	74	....	140	11
" de Kamloops-Okanagan	511	341	3	9	260	109	16	77	26	4	....	1,814	201	1	316	69
" de Kootenay	75	23	....	....	....	21	4	15	2	1	....	136	41	....	48	1
" de la Côte Nord-Ouest	....	....	....	....	....	....	....	....		....	118	2,200	....	....	....	....
" de Babine et de la riv. Skeena supér.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6,593	....	....	....	....
Total	982	612	4	15	341	222	36	140	42	15	118	17,931	571	10	519	89
MANITOBA.																
Agence de Clandeboye	85	66	....	....	....	88	....	70	....	....	3	880	74	5	93	39
" de Portage-la-Prairie	24	19	5	....	....	13	6	11	1	....	4	64	21	28	19	28
" de Manitowapah	28	22	....	....	....	32	....	29	....	....	8	435	34	42	37	80
" de Rat-Portage	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....
" de la rivière Berens	48	29	....	....	....	....	....	....	....	....	9	1,108	1	3	....	....
" Le Pas	12	14	....	....	....	2	....	2	....	....	4	316	2	2	1	....
Total	198	151	5	....	....	135	6	112	1	....	28	2,806	132	80	150	147

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Suite.*		Valeur des instruments aratoires et véhicles.	Bétail et volaille.													
				Chevaux.			Bestiaux.					Autres animaux.					
	Chariots démocrates.	Bogheis et voitures légères.		Etalons et chevaux hongres.	Juments.	Poulains et pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Cochons.
Nouveau-Brunswick.			$ c.													
Surintendance de Richibucto		14	2,090 00	15	11			11		42	66					23
" de Frédéricton	1	2	3,050 00	18	12	5			4	22	47	7	5	7	14	82
Total	1	16	5,140 00	33	23	5		11	4	64	113	7	5	7	14	105
Ile du Prince-Edouard.																
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard			620 00	7	4	2			2	13	30	8	4			3
Nouvelle-Ecosse.																
Comté d'Annapolis			33 00					2								
" de Shelburne			50 00							2	3					
" de Digby			20 00							1	1					
" de Yarmouth																
" de King		1	50 00	1		1			2	2	2					1
" de Queen			45 00	1				4	4	6	4	10	5			4
" d'Halifax			40 00							4						1
" de Hants	4	6	1,800 00	2	2	1	1		4	8	20				5	10
" de Colchester			3 50							1	1					
" de Cumberland	1	2	250 00	1	3					2						3
" de Pictou			400 00	3	1						2					
Comtés d'Antigonish et de Guysborough			50 00		2			1	4	5	3	12				3
Comté de Richmond			135 00	1	6		1		4	11	8					
" d'Inverness		3	418 00	3	2					25	34					
" de Victoria			190 00	1	1				2	12	16					2

" du Cap-Breton	...	...	550 00	3	7	...	2	...	20	21	25	24	12	...	...	...
" de Lunenburg	...	...	150 00	3	1	...	...	4	6	18	14	35	18	...	...	6
Totaux	5	12	4,184 70	19	25	2	4	11	46	118	133	81	35	...	5	30
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																
Agence de Cowichan	22	91	18,810 00	155	174	92	20	41	58	337	270	943	528	...	1	4
" de la Côte Ouest	...	11	870 00	12	13	7	9	...	3	46	45	...	...	...	...	2
" de Kwawkewlth	...	...	310 00	...	2	...	...	...	...	1	3	...	...	1	4	13
" de la Fraser inférieure	1	1	13,937 00	282	283	113	45	72	88	702	478	307	481	47	255	1,896
" du lac Williams	11	4	19,126 25	1,148	539	488	18	...	136	336	234	...	...	19	51	615
" de Kamloops-Okanagan	39	50	50,627 00	2,994	3,241	3,158	46	...	162	803	1,184	17	21	31	277	661
" de Kootenay	5	...	9,014 00	875	745	795	30	...	62	585	600	...	...	...	...	...
" de la Côte Nord-Ouest	...	...	5,330 00	29	30	24	12	8	28	40	29	4	5	2	7	22
" de Babine et de la rivière Skeena	...	...	1,865 00	408	53	5	21	...	28	248	115	...	...	...	...	...
Totaux	78	157	119,889 00	5,903	5,080	4,682	201	121	565	3,198	2,958	1,271	1,035	100	595	3,213
MANITOBA.																
Agence de Clandeboye	32	33	11,109 00	120	92	21	4	152	28	217	198	10	...	...	...	55
" du Portage-la-Prairie	6	19	3,880 00	82	74	41	4	29	14	42	34	...	...	...	2	9
" de Manitowapah	6	24	4,530 00	119	81	66	16	45	102	356	468	4	...	2	7	15
" du Portage-du-Rat	...	...	21 50	2	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la rivière Berens	...	...	1,709 00	6	9	2	22	83	47	133	72	...	...	...	...	...
" du Pas	...	...	875 00	12	11	9	10	16	13	94	74	...	...	...	...	...
Totaux	44	76	22,015 50	341	269	139	56	325	204	842	846	14	...	2	9	79

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Bétail et volaille—*Suite.* Volaille. Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	Valeur des animaux et des volailles.	Effets en général. Bateaux à voiles.	Chaloupes.	Canots.	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur.	Effets mobiliers. Valeur.	Valeur des biens meubles et immeubles.
Nouveau-Brunswick.					$ c.									$ c.	$ c.	$ c.
Surintend. de Richibouctou.	....	....	....	100	2,945 00	46	32	50	....	153	215	151	....	5,850 00	8,000 00	68,435 00
" de Frédéricton..	....	11	....	520	3,400 00	....	4	102	55	46	3	416	26	3,040 00	6,955 00	70,298 50
Totaux..........	....	11	....	620	6,345 00	46	36	152	55	199	218	567	26	8,890 00	14,955 00	138,733 50
Ile du Prince-Edouard.																
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard..........	....	3	1	166	1,505 00	2	26	1	....	13	5	19	....	520 00	2,830 00	40,425 00
Nouvelle-Ecosse.																
Comté d'Annapolis..........	....	....	2	6	80 00	....	....	7	4	10	8	18	....	220 00	200 00	1,803 20
" de Shelburne..	....	....	4	30	80 00	....	3	2	2	8	....	....	....	150 00	200 00	1,780 00
" de Digby..........	....	....	....	10	38 00	....	....	10	9	6	....	20	3	324 00	300 00	4,257 00
" de Yarmouth......	....	....	....	....	....	....	....	6	7	2	....	10	4	108 00	20 00	308 00
" de King....... ...	....	....	....	10	150 00	....	1	1	....	20	....	20	....	150 00	200 00	2,450 00
" de Queen..........	....	....	....	....	287 00	....	....	6	4	6	5	10	2	155 00	150 00	2,153 00
" d'Halifax..........	....	....	....	15	75 00	1	2	....	....	6	1	1	2	100 00	200 00	515 00
" de Hants..........	....	....	....	30	1,575 00	1	2	1	6	15	....	100	....	1,500 00	3,000 00	24,970 00
" de Colchester.......	....	....	....	35	44 00	....	....	....	3	12	....	20	1	85 00	216 00	1,919 50
" de Cumberland.....	....	....	....	40	250 00	....	1	4	9	20	....	50	....	180 00	500 00	3,830 00
" de Pictou..........	....	....	....	....	250 00	....	5	....	....	6	3	....	....	100 00	150 00	7,200 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough..........	....	....	....	50	320 00	1	3	....	....	25	....	5	....	120 00	1,295 00	7,945 00
Comté de Richmond......	....	....	....	60	545 00	7	11	....	....	10	....	12	....	792 00	150 00	22,091 00
" d'Inverness..........	....	....	....	55	834 00	3	13	....	....	16	5	72	....	205 00	880 00	15,047 00

" de Victoria........	....	.....	.....	100	500 00	1	13	.....	.....	11	1	80	.....	400 00	500 00	11,990 00
" du Cap-Breton	....	.....	.....	....	700 00	2	3	3	7	10	.....	1	.....	153 00	300 00	13,323 00
" de Lunenburg.	12	10	10	25	800 00	....	....	4	2	6	.....	17	4	111 00	175 00	4,968 00
Total............	12	10	16	466	6,528 00	16	57	44	53	189	23	436	16	4,853 00	8,436 00	126,549 70
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																
Agence de Cowichan........	....	222	485	3,955	39,490 00	191	......	443	347	297	53	18	122	25,800 00	31,625 00	819,634 00
" de la Côte Ouest....	....	......	12	598	3,857 00	12	11	1,346	85	425	81	218	123	35,886 00	34,700 00	192,224 00
" de Kwawkewlth....	....	......	.....	321	402 50	15	19	480	117	193	109	1,037	.....	13,444 00	52,300 00	118,508 00
" de la Fraser infér....	....	20	977	2,809	61,413 00	77	157	464	428	457	151	1,237	408	43,874 00	58,766 00	1,132,575 00
" du lac Williams	3	5	.....	1,880	88,057 50	......	17	93	407	129	156	1,240	217	12,256 00	13,939 00	356,816 25
Ag. de Kamloops-Okanagan.	...	18	24	2,412	144,937 50	4	48	146	685	277	470	1,526	1,035	21,221 00	45,750 00	2,046,721 80
Agence de Kootenay..	10	.....	......	205	85,740 00	.....	....	40	147	23	......	107	130	3,372 00	2,750 00	258,419 50
" de la Côte N.-O	....	......	10	1,543	6,474 00	282	293	1,521	1,156	353	287	6,050	.....	104,950 00	92,900 00	739,077 00
" de Babine et rivière Skeena supérieure........	....	......	.....	....	43,730 00	.....	......	347	619	334	88	2,385	53	46,405 00	17,505 00	261,187 00
Total............	13	265	1,508	133,723	474,101 50	581	545	4,880	3,991	2,488	1,395	13,813	2,088	307,208 00	350,235 00	5,925,161 00
MANITOBA.																
Agence de Clandeboye......	....	......	.....	965	32,000 00	20	268	49	24	222	1,330	2,029	323	18,000 00	11,700 00	405,151 90
" de Portage-la-Prairie	....	......	.....	15	6,850 00	.....	.....	9	11	28	14	475	90	1,150 00	650 00	193,613 00
" de Manitowapah....	....	....	....	137	27,950 00	22	69	100	22	167	378	2,145	150	3,460 00	5,350 00	169,645 00
" de Portage-du-Rat..	....	......	......	....	80 00	1	......	15	......	4	6	30	3	232 00	100 00	5,421 50
" de la rivière Berens.	....	......	....	86	14,630 00	11	293	355	33	365	1,417	2,267	329	27,542 00	19,419 00	133,784 10
" du Pas	....	......	.....	10	5,048 00	.....	16	234	18	201	315	2,217	103	6,140 00	2,875 00	91,417 00
Total............	....	......	....	1,213	86,558 00	54	646	762	108	987	3,460	9,162	998	56,524 00	40,094 00	999,032 50

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1900.

Agence.	Grains, racines et fourrage.															
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde		Pois.		Seigle.		Sarrasin.		Fèves.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
NOUVEAU-BRUNSWICK.																
Surintendance de Richibouctou	42	620	210	4,540									12	285		
" Frédéricton	1½	40	106	2,545					3¼	64			40	1,145	5¾	79
Total	43½	660	313	7,085					3¼	64			52	1,430	5¾	79
ILE DU PRINCE-EDOUARD.																
Surinten. de l'Ile du Prince-Edouard	21	325	50	1,460	½		1	10	¼	2			*	10	¼	6
NOUVELLE-ECOSSE.																
Comté d'Annapolis																
" de Shelburne			1½	†			⅛	3	⅛	7					⅛	7
" Digby			1½	35											⅛	3
" Yarmouth																
" King			2	60									1	30	1	40
" Queen			1	25									½	12		
" d'Halifax																
" de Hants			22	440									5	100	14	50
" Colchester			2¼	22												
" Cumberland			2	40									*	20		
" Pictou	¾	*	7	*									½	*		
Comtés d'Antigonish et Guysborough	1	10	20	40											⅛	10
Comté de Richmond															⅛	1
" d'Inverness			5	70			3	90								
" de Victoria			2	50												

" du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Lunenburg	...	...	4¾	89	1	25	...	...	...	...	2½	60	...	...	⅛	3½
Totaux	1¾	10	71	871	1	25	3⅛	93	⅛	7	2½	60	7	162	16	114½
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																
Agence de Cowichan	29	550	475	17,055	...	...	...	...	33	680	...	...	...	...	...	...
" de la Côte Ouest	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Kwawkewlth	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la Fraser inférieure	106	4,140	459½	34,590	4	125	22½	1,120	186	7,080	...	...	...	...	20¼	656
" du lac Williams	249	4,488	377	20,560	28	535	2	70	32¾	744	...	...	...	...	4¾	131
" de Kamloops-Okanagan	1,654	28,170	1,501	26,459	16½	324	9¼	80	122½	2,412	...	...	...	...	82	2,257
" de Kootenay	48	810	595	8,700	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la Côte Nord-Ouest	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Babine et riv. Skeena supér.	...	...	21	†	6	†	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux	2,086	38,158	3,428½	107,364	54½	984	33¾	1,270	474¼	10,916	...	...	...	...	107	3,044
MANITOBA.																
Agence de Clandeboye	59	885	85½	1,810	72	1,440	5	150	...	...	...	...	...	...	4	100
" du Portage-la-Prairie	436	1,950	78	957	34	400	1¼	45	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Manitowapah	...	...	4	2	1½	4	¼	5	...	...	...	...	...	...	...	...
" du Portage-du-Rat	...	...	...	...	...	...	1½	*	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la rivière Berens	...	...	...	...	30	120	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" du Pas	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux	495	2,835	167½	2,769	137½	1,964	8	200	...	...	...	...	...	...	4	100

*Non donné.
†Coupé et employé comme fourrage.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1900—*Fin.*

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Fin.* Pommes de terre. Acres ensemencées.	Pommes de terre. Boisseaux récoltés.	Carottes. Acres ensemencées.	Carottes. Boisseaux récoltés.	Navets. Acres ensemencées.	Navets. Boisseaux récoltés.	Autres racines. Acres ensemencées.	Autres racines. Boisseaux récoltés.	Foin. Cultivé.	Foin. Sauvage.	Autre fourrage.	Terre neuve améliorée. Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
									Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Nouveau-Brunswick.															
Surintendance de Richibouctou	194	8,925			3	150			202	17	470	4	4	4	4
" de Frédéricton	55¾	3,162			5	560	6¾	301	155½	5	66½	1			
Totaux	249¾	12,087			8	710	6¾	301	357½	22	536½	5	4	4	4
Ile du Prince-Edouard.															
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	15½	1,663							33½	26	72	4	4	4	4
Nouvelle-Ecosse.															
Comté d'Annapolis	2	100							6						
" de Shelburne	4	170	½	20			1	30	5¼		1½				
" de Digby	3½	200			⅛	12	¼	7	16						
" de Yarmouth												10			
" de King	5	700							5	10	2	2		2	20
" de Queen	3½	320							29	10			½		½
" d'Halifax	2	*	½		1	*	1		15	5					
" de Hants	10	1,500			1	250	1	150	100	75	25	2	3	3	10
" de Colchester	2¼	177							4						
" de Cumberland	6	500			*	150			4	4				1	
" de Picton	6	*							6				1		
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	4	200							50				2	2	
Comté de Richmond	6	552			½	6			30	21			2	1	2
" d'Inverness	29	1,595			1	50			120			2	3	5	10
" de Victoria	10	800							90	125	2	3		2	2

" du Cap-Breton	200	1,600	...	...	...	...	...	...	80	...	...	...	...	...	...
" de Lunenburg	5½	540	...	...	¾	100	...	...	49	20	...	2½	1	2½	5
Total	298¾	8,954	1	20	4⅜	568	3¼	187	609¼	270	30½	21½	12½	18½	49½
COLOMBIE-BRITANNIQUE.															
Agence de Cowichan	88	4,085	...	...	...	...	...	...	1,238	...	...	4	12	12	...
" de la Côte Ouest	10	838	*	108	...	...	...	...	4	3½	...	3	...	...	3
" de Kwawkewlth	4	380	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la Fraser inférieure	264½	41,122	15½	1,783	33½	5,262	...	...	661	940	382	22	22	22	22
" du lac Williams	179	9,615	26¾	774	28¾	1,753	9	408	367	921	873	...	25	30	65
" Kamloops-Okanagan	237½	31,598	20	2,490	12¾	1,603	2	233	3,054	592	645	65	191	191	605
" de Kootenay	67	9,000	...	...	...	...	...	...	110	205	45	...	185	185	185
" de la Côte Nord-Ouest	87½	10,175	2	170	13	1,415	6½	695	24	45	6	6	...	...	...
" de Babine et de la rivière Skeena supér.	244½	45,665	...	...	56¾	9,675	...	...	71	194	...	55	20	16	33
Total	1,182	152,478	64¼	5,325	144¾	19,708	17½	1,336	5,529	2,900½	1,951	155	455	456	913
MANITOBA.															
Agence de Clandeboye	94½	9,750	1	30	½	15	¼	8	...	6,200	...	172	34	½	6½
" de Portage-la-Prairie	10	900	1⅛	6	3¼	55	¾	5	...	898	64	...	25	...	...
" de Manitowapah	53	3,218	2	2	2½	62	2½	88	...	2,769	...	...	8	...	6
" de Portage-du-Rat	184	*	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...
" de la rivière Berens	†	8,910	...	...	...	...	...	...	...	809	...	...	...	...	...
" du Pas	49	4,045	...	...	...	...	...	...	...	279	...	2½	1	1	17¼
Total	390½	26,823	4⅛	38	6¼	132	3½	101	...	10,965	64	174½	68	1½	29¾

*Non donné.
† 7 boisseaux semés.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1901.

Agence.	Constructions.														Augmentation de la valeur.		
	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes	Laiteries.	Râteliers à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures.	Valeur des bâtiments.	Augmentation de la valeur des produits agricoles et industriels.
															$ c.	$ c.	$ c.
NOUVEAU-BRUNSWICK.																	
Surintendance de Richibouctou			4							2					200 00	2,552 00	2,752 00
" de Frédéricton			3	1	4	3	2			1			2		15 00	520 00	535 00
Total			7	1	4	3	2			3			2		215 00	3,072 00	3,287 00
ILE DU PRINCE-EDOUARD.																	
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard			2		1	1	1						3		70 00	250 00	320 00
NOUVELLE-ECOSSE.																	
Comté d'Annapolis			6		6	1			1							800 00	800 00
" de Shelburne																	
" de Digby																	
" de Yarmouth			3		1										100 00	110 00	210 00
" de King															100 00		100 00
" de Queen										1					10 00	25 00	35 00
" de Halifax																	
" de Hants			3	1					1						950 00	200 00	1,150 00
" de Colchester																	
" de Cumberland					3											100 00	100 00
" de Pictou			1												100 00	100 00	200 00
Comtés d'Antigonish et de Guysborough			3		3										20 00	100 00	120 00
Comté de Richmond			1	1	2										20 00	25 00	45 00
" d'Inverness			1			1									100 00	300 00	400 00
" de Victoria						1									50 00	50 00	100 00
" du Cap-Breton			17	3	1	16										120 00	120 00

" de Lunenburg	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	75 00	100 00	17 00
Total	....	....	36	5	16	19	....	....	2	2	....	....	....	....	1,525 00	2,030 00	3,555 00
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																	
Agence de Cowichan	....	....	4	1	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....	225 00	665 00	890 00
" de la Côte Ouest	....	....	31	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	550 00	7,050 00	7,600 00
" de Kwawkewith	....	....	9	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,175 00	1,175 00
" de la Fraser inférieure	....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	620 00	1,775 00	2,395 00
" du lac Williams	....	....	....	16	....	....	6	....	....	....	....	....	....	....	650 00	2,885 00	3,535 00
" de Kamloops-Okanagan	....	....	11	18	1	....	14	....	....	....	....	1	....	....	5,115 00	6,600 00	11,715 00
" de Kootenay	....	....	3	4	1	4	4	....	3	....	....	1	....	....	1,747 50	1,685 00	3,432 50
" de la Côte Nord-Ouest	....	....	12	....	....	....	7	....	5	4	11	9	1	....	100 00	3,650 00	3,750 00
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	....	....	21	21	13	....	1	....	....	....	....	1	....	....	3,355 00	4,025 00	7,380 00
Total	....	....	98	60	19	6	33	....	8	4	11	12	1	....	12,362 50	29,510 00	41,872 50
MANITOBA.																	
Agence de Clandeboye	....	....	1	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	985 00	600 00	1,585 00
" du Portage-la-Prairie	....	....	....	7	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	75 00	450 00	525 00
" de Manitowapah	....	....	....	18	....	....	....	....	11	....	12	....	....	....	40 00	1,335 00	1,375 00
" du Portage-du-Rat	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	12	....	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	80 00	800 00	880 00
" du Pas	....	....	....	10	....	....	2	....	7	....	1	1	....	....	93 00	890 00	983 00
Total	12	....	1	47	....	....	7	....	18	....	13	1	....	....	1,273 00	4,075 00	5,348 00

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE--*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouveau-Brunswick.							
Surintendance de Richibouctou	7,400 00	14,600 00	....	7,175 00	725 00	5,200 00	35,100 00
" de Frédéricton	5,275 00	25,274 00	....	451 00	5,325 00	10,050 00	46,375 00
Total	12,675 00	39,874 00	....	7,626 00	6,050 00	15,250 00	81,475 00
Ile du Prince-Edouard.							
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	1,544 00	280 00	....	385 00	64 00	15,780 00	18,053 25
Nouvelle-Ecosse.							
Comté d'Annapolis	75 00	700 00	....	75 00	250 00	300 00	1,400 00
" de Shelburne	279 00	2,100 00	....	30 00	853 00	285 00	3,547 70
" de Digby	328 00	1,000 00	....	100 00	700 00	500 00	2,628 00
" de Yarmouth	10 00	....	....	1,500 00	1,000 00	1,145 00	3,655 00
" de King	483 00	1,600 00	....	50 00	200 00	1,000 00	3,333 00
" de Queen	487 00	809 00	....	150 00	100 00	1,080 00	2,617 00
" d'Halifax	325 00	1,900 00	....	150 00	250 00	3,500 00	6,125 00
" de Hants	2,595 00	400 00	....	100 00	1,000 00	2,000 00	6,095 00
" de Colchester	115 00	2,275 00	....	50 00	400 00	1,410 00	4,250 00
" de Cumberland	450 00	2,000 00	....	20 00	800 00	1,000 00	4,270 00
" de Pictou	....	6,000 00	....	....	....	....	6,000 00
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	500 00	800 00	....	300 00	50 00	5,000 00	6,650 00
Comté de Richmond	750 00	850 00	....	1,695 00	100 00	1,625 00	5,020 00
" d'Inverness	1,850 00	2,194 00	95 00	300 00	80 00	2,300 00	6,819 00
" de Victoria	2,270 00	1,100 00	....	400 00	450 00	2,950 00	7,170 00

" du Cap-Breton	2,500 00	378 00	....	500 00	50 00	2,500 00	5,928 00
" de Lunenburg	1,045 00	1,000 00	....	125 00	50 00	1,050 00	3,270 00
Total	14,062 70	25,097 00	95 00	5,545 00	6,333 00	27,645 00	78,777 70
COLOMBIE-BRITANNIQUE.							
Agence de Cowichan	28,765 00	23,975 00	....	53,185 00	4,265 00	3,140 00	113,330 00
" de la Côte Ouest	676 60	8,970 00	....	26,800 00	4,350 00	108,549 00	149,345 60
" de Kwawkewlth	227 50	34,250 00	....	23,710 00	7,900 00	7,400 00	73,487 50
" de la Fraser inférieure	46,175 35	93,230 00	272 90	94,090 30	63,288 50	45,947 70	343,004 75
" du lac Williams	45,808 25	28,800 00	....	13,940 00	10,380 00	11,800 00	110,728 25
" de Kamloops-Okanagan	97,456 80	97,700 00	....	23,150 00	25,950 00	28,600 00	272,856 80
" de Kootenay	18,176 00	3,150 00	....	550 00	3,400 00	700 00	25,976 00
" de la Côte Nord-Ouest	16,945 00	6,935 00	50 00	133,410 00	33,750 00	33,730 00	ʒ24,820 00
" de Babine et de la la riv. Skeena supérieure	12,337 00	29,685 00	....	39,405 00	45,560 00	30,345 00	157,332 00
Total	266,567 50	326,695 00	322 90	408,240 30	198,843 50	270,211 70	1,470,880 90
MANITOBA.							
Agence de Clandeboye	16,650 00	82,500 00	....	85,000 00	5,600 00	4,300 00	194,050 00
" de Portage-la-Prairie	4,560 00	5,700 00	....	370 00	1,000 00	2,600 00	14,230 00
" de Manitowapah	6,443 00	4,568 00	....	4,180 00	6,480 00	3,097 00	24,768 00
" de Portage-du-Rat	50 00	550 00	....	140 00	275 00	125 00	1,140 00
" de la rivière Berens	12,955 00	....	....	12,073 00	20,200 00	13,826 00	59,054 00
" du Pas	3,906 75	2,857 25	....	3,071 75	24,810 00	996 75	35,642 50
Total	44,564 75	96,175 25	....	104,834 75	58,365 00	24,944 75	328,884 50

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Edifices publics, propriété de la bande						Clôtures et constructions privées.				
	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Eglises.	Salles du conseil.	Ecoles.	Maisons portatives.	Autres bâtiments.	Bateaux passeurs.	Superficie clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.
Territoires du Nord-Ouest.	Acres.	Acres.											
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	89,515	502	1	1	3				460				104
" de Birtle " 4	61,321	3,531	4		2		3		11,847			8	122
" de Pelly " 4	47,377	400	4		4	3	16	1	187				97
" de Qu'Appelle. " 4	165,008½	1,812½	2				2		1,787½			1	176
" d'Assiniboine " 4	23,494	525							525				48
" des Lacs Croches " 4	161,592	884					1		1,670				110
" de la Mont.-L'Orignal " 4	53,550½	489½							850				55
" du Creek-des-Pins " 4	4,632	20		1	1		1		6				25
" du Lac-la-Selle " 6	72,973	287			4		2		1,555				129
" d'Hobbema " 6	68,600	1,260			1		1		679				81
" de Battleford " 6	167,658	1,418							2,792				182
" du Lac-aux-Oignons " 6	102,376	123			1				123			1	87
" du Lac-aux-Canards " 6	98,499¼	828¾	2		2			1	1,435				106
" d'Edmonton " 6	47,798	2,050					1		2,228				100
" de Carlton " 6	139,181	787	2		7		3		999				67
" des Sarcis " 7	38,909	211	1		2				325				45
" des Gens-du-Sang " 7	349,275½	51½			3		3		600			1	210
" des Pieds-Noirs " 7	300,024¼	175¾							2,013			3	116
" des Piégânes " 7	114,616	680			1		1	1	680			7	94
" des Assiniboines " 7	45,565	155	1		2	1			1,350				117
Total	2,151,965	16,191	17	2	33	4	34	3	32,111½			21	2,071

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Constructions privées—*Fin.*									
	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Hangars.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Cavaux à légumes.	Laiteries.	Râteliers à maïs.
Territoires du Nord-Ouest.										
Agence des Buttes-de-Tondre, tr'té n° 4.	....	....	13	...	132	2	6	....	3	....
" de Birtle " 4.	56	2	82	1	114	4	37	10	5	....
" de Pelly " 4.	16	....	50	....	144	...	18	6	10	....
" de Qu'Appelle " 4.	....	....	44	....	164	2	....	2	1	3
" d'Assiniboine " 4.	....	....	5	....	31	....	....	....	....	....
" des Lacs-Croches " 4.	4	....	11	....	87	6	18	108	10	....
" de la Mont.-L'Orignal " 4.	54	....	8	....	51	...	....	....	....	....
" du Creek-des-Pins " 4.	....	....	4	....	9	1	8	15	9	....
" du Lac-la-Selle " 6.	....	....	....	....	119	....	10	1	....	....
" d'Hobbema " 6.	20	....	43	....	31	5	20	55	....	....
" de Battleford " 6.	....	....	13	....	164	31	12	41	....	....
" du Lac-aux-Oignons " 6.	....	....	....	....	82	....	....	....	....	....
" du Lac-aux-Canards " 6.	....	....	12	....	125	6	35	....	8	....
" d'Edmonton " 6.	1	....	49	....	58	14	17	7	....	....
" de Carlton " 6.	177	2	46	....	121	3	22	6	11	...
" des Sarcis " 7.	....	....	15	....	....	....	....	....	3	....
" des Gens-du-Sang " 7.	....	....	70	....	92	....	....	18	2	....
" des Pieds-Noirs " 7.	....	....	24	....	16	....	....	1	1	....
" des Piégânes " 7.	....	....	33	....	21	....	4	20	2	....
" des Assiniboines " 7.	....	....	35	....	15	....	....	20	....	....
Total..................	328	4	557	1	1,576	74	207	310	65	3

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite*.

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.															
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de halage.	Traîneaux de promenade.
Territoires du Nord-Ouest.																
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	3	2	2	1	2	40	3	38		2	2	248	60	20	38	17
" de Birtle " 4	111	64	21	3	3	53	17	41	6	1	1	1,175	113	31	89	29
" de Pelly " 4	49	22	2			37	1	35	1	1		377	67	29	49	
" de Qu'Appelle " 4	139	62	9	4	2	61	10	44	7	8	5	1,514	100	47	80	35
" d'Assiniboine " 4	35	9	1			7		5	1		1	10	20	10	15	
" des Lacs-Croches " 4	94	47	11		11	38	11	25	6			688	59	32	43	
" de la Mont.-L'Orignal " 4	37	18	1		1	9	3	7	1			409	19	11	29	
" du Creek-des-Pins " 4	3	1				1		1			1	50	5		6	7
" du Lac-la-Selle " 6	24	10	1			26	1	24				199	48	25	69	
" d'Hobbema " 6	97	44	3	2	5	28	4	15	1		4	726	62	59	69	81
" de Battleford " 6	128	56				50	8	32	4	1	1	1,255	86	24	83	10
" du Lac-aux-Oignons " 6	38	15				15		13	2		1	650	24	11	24	
" du Lac-aux-Canards " 6	73	35	2			33	6	26	4		4	1,246	49	30	39	33
" d'Edmonton " 6	47	27	5	2	4	21	5	21	7	2		221	25	27	11	4
" de Carlton " 6	69	46				23	6	22	3	1	6	728	46	39	70	82
" des Sarcis " 7			1		1	7		4				140	10	5	10	7
" des Gens-du-Sang " 7	3	2				56		56			7	2,000	178			70
" des Pieds-Noirs " 7	43	19	1	2	2	36	2	32			1	250	74		13	29
" des Piégânes " 7	30	6				24		24			1	290	98			
" des Assiniboines " 7	10	4				13		13				40	30		35	
Total	1,033	489	60	14	31	578	77	478	43	16	35	12,216	1,173	400	772	404

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.		Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Suite.*		Valeur des instruments aratoires, et véhicules.	Bétail et volaille.												
					Chevaux.			Bestiaux.					Autres animaux				
		Chariots démocrates.	Boghеis et voitures légères.		Etalons et chevaux hongres.	Juments.	Poulains et pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches à lait.	Jeunes bestiaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Cochons.
Territoires du Nord-Ouest.				$ c.													
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n°	4	5	18	7,061 00	56	261	67	18	36	164	357	455	.....	.....	....	....	.....
" de Birtle	" 4	24	64	14,906 00	268	210	4	12	26	185	303	264	14	.....	....	4	11
" de Pelly	" 4	2	18	6,903 50	51	76	51	12	33	197	251	380	165	.....	....	....	.....
" de Qu'Appelle	" 4	18	27	15,385 00	342	318	44	16	46	301	354	649	6	.....	....	....	2
" d'Assiniboine	" 4	.....	.....	1,800 00	25	40	21	..	38	24	25	48	.....	.....	....	....	14
" des Lacs-Croches	" 4	1	38	12,193 00	126	107	49	10	56	87	217	355	31	.....	....	....	..
" de la Mont.-L'Orignal	" 4	3	15	2,800 00	87	59	21	11	22	34	94	137	.....	.....	....	....	.....
" du Creek-des-Pins	" 4	.....	4	300 00	4	9	1	2	2	7	16	10	.....	.....	1	1	....
" du Lac-la-Selle	" 6	1	14	6,756 00	121	93	31	12	69	139	258	358	54	17	....	....	4
" d'Hobbema	" 6	.....	9	8,275 00	....	600*	.....	1	19	33	280	428	.....	.....	....	....	4
" de Battleford	" 6	5	22	12,940 00	....	489*	....	20	170	258	596	886	187	.....	....	....	121
" du Lac-aux-Oignons	" 6	.....	.....	3,575 00	95	90	55	7	73	182	285	287	.....	.....	....	....	.....
" du Lac aux-Canards	" 6	1	23	9,750 00	110	104	22	17	88	199	279	376	25	.....	....	....	22
" d'Edmonton	" 6	1	13	5,136 00	64	79	46	12	49	88	190	153	48	.....	....	....	39
" de Carlton	" 6	4	24	7,363 00	99	95	23	16	117	110	255	292	.....	.....	....	....	19
" des Sarcis	" 7	3	4	900 00	450	600	200	....	2	7	24	29	.....	.....	....	....	.....
" des Gens-du-Sang	" 7	11	37	32,174 00	.....	3,519*	..	54	.....	550	765	1,143	.....	.....	....	....	.....
" des Pieds-Noirs	" 7	.....	16	7,053 00	.....	2,848*	....	15	.....	54	234	492	.....	.....	....	....	.....
" des Piégânes	" 7	10	8	7,169 00	280	480	490	....	.....	77	385	744	.....	.....	....	....	.....
" des Assiniboines	" 7	1	5	3,796 00	.....	1,000*	....	12	.....	101	244	214	.....	.....	....	....	.....
Total		90	359	166,235 50	2,178	11,077	1,125	247	846	2,797	5,412	7,700	530	17	1	5	236

*Comprend aussi les étalons, poulains, pouliches et juments.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Bétail et volaille—*Fin.* Volaille. Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	Valeur du bétail et de la volaille.	Effets généraux. Bateaux à voile.	Chaloupes.	Canots.	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur des.	Effets de ménage. Valeur des.	Valeur des biens meubles et immeubles.
Territoires du Nord-Ouest.					$ c.									$ c.	$ c.	$ c.
Agence des B.-de-Tondre, traité n° 4,	...	15	...	75	34,135 00	...	...	...	56	69	4	1,582	163	3,500 75	3,427 00	408,832 75
" de Birtle " 4.	5	...	...	861	30,388 00	...	5	1	47	104	9	672	164	2,235 00	7,170 00	333,307 00
" de Pelly " 4.	...	6	...	86	29,616 00	2	1	46	16	93	61	425	101	2,451 00	3,580 00	211,831 50
" de Qu'Appelle " 4.	...	...	...	...	68,761 00	...	6	...	29	91	30	195	190	2,584 00	7,400 00	720,204 00
" d'Assiniboine " 4.	...	...	...	50	4,500 00	...	...	...	...	25	...	12	36	270 00	650 00	156,533 35
" des Lacs-Croches " 4.	...	...	...	...	19,549 00	...	...	...	2	24	11	6	107	624 00	1,375 00	593,608 00
" de la Mont.-L'Orignal " 4.	...	...	...	...	9,985 00	...	...	...	14	23	3	63	38	375 00	1,650 00	299,648 00
" du Creek-des-Pins " 4.	...	...	...	10	1,375 00	3	2	8	3	18	45	130	15	350 00	500 00	38,347 00
" du Lac-la-Selle " 6.	...	...	...	...	26,844 00	1	25	63	11	99	127	546	104	3,241 00	2,435 00	241,981 00
" d'Hobbema " 6.	...	...	...	25	20,825 00	...	...	3	20	100	110	249	125	1,562 00	1,835 00	232,722 00
" de Battleford " 6.	...	...	...	230	59,018 00	...	5	...	43	89	27	189	134	3,100 00	6,560 00	287,746 00
" du Lac-aux-Oignons " 6.	...	...	...	55	25,299 00	...	...	20	9	88	73	280	146	2,059 00	2,300 00	279,816 00
" du Lac-aux-Canards " 6.	...	...	...	345	32,669 25	...	3	8	25	94	30	766	98	2,247 50	11,385 00	97,481 75
" d'Edmonton " 6.	19	...	17	223	20,437 20	...	...	10	14	75	55	225	65	780 00	2,100 00	450,375 20
" de Carlton " 6.	...	...	...	121	19,468 50	...	5	103	62	174	90	1,585	184	4,553 50	3,052 00	490,401 00
" des Sarcis " 7.	...	...	...	60	10,000 00	...	...	...	15	12	...	25	43	500 00	1,700 00	161,340 00
" des Gens-du-Sang " 7.	...	...	...	60	88,856 00	...	...	...	45	10	...	40	125	1,425 00	4,200 00	901,481 00
" des Pieds-Noirs " 7.	...	...	...	...	41,978 00	...	8	...	65	35	30	12	125	1,578 00	2,000 00	971,158 75
" des Piégânes " 7.	...	...	...	...	37,735 00	...	...	...	20	40	...	...	95	890 00	2,700 00	536,883 00
" des Assiniboines " 7.	...	...	...	...	27,295 00	...	...	...	125	30	5	200	125	3,401 00	10,000 00	194,002 00
Total	24	21	17	2,201	608,733 95	6	60	262	621	1,293	710	7,202	2,183	37,726 75	76,019 00	7,607,699 10

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, EXERCICE 1900.

Agence.		Grain, racines et fourrage.															
		Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde.		Pois.		Seig le		Sarrasin.		Fèves.	
	Traité n°	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Territoires du Nord-Ouest.																	
Agence des Buttes-de Tondre, traité n°	4	12	152	95	3,553	¼	12										
" de Birtle	4	1,449	5,193	460½	2,049	17	158	26	82	¼							
" de Pelly	4			96	587	64	431										
" de Qu'Appelle	4	560	2,610	387	6,541			3	35								
" d'Assiniboine	4	200	150	15		12	45	1		⅛							
" des Lacs-Croches	4	525	1,060	115	32												
" de la M.-L'Orignal	4	320	485	64	30	14											
" du Creek-des-Pins	4							⅛	10								
" du Lac-la-Selle	6	164½	938	89	1,193	1											
" d'Hobbema	6	389	3,695	81	1,504	23	206										
" de Battleford	6	357¼	9,597	188	7,564	18	381										
" du Lac-aux-Oignons	6			25	769	50	1,610										
" du Lac-aux-Canards	6	515	3,913	247	2,459	24	193										
" d'Edmonton	6	95	536	209	2,734	28	720										
" de Carlton	6	304	3,601	110¾	2,189	30½	603										
" des Sarcis	7			151	3,028												
" des Gens-du-Sang	7																
" des Pieds-Noirs	7			91	2,101												
" des Piégânes	7																
" des Assiniboines	7			130	*							15	*				
Total		4,890¾	31,930	2,554¼	36.333	281¾	4,359	30⅛	127	⅜		15					

* Employée pour fourrage.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, EXERCICE 1900—*Fin.*

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Fin.*											Terre neuve améliorée.			
	Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.						
	Acres plantées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.	Terre défrichée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.
Territoires du Nord-Ouest.									Ton.	Ton.	Ton.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	15	1,488	2¼	141	5¾	426	1¼	102	3	3,149	180	...	5	5	135
" de Birtle " 4	46¾	2,237	6¼	7	11⅛	273	2¼	...	3	1,432	242½	...	28	54	443
" de Pelly " 4	25	325	3	*	4	*	...	...	...	2,266	75	...	...	...	...
" de Qu'Appelle " 4	23	3,686	1¼	77	14½	1,915	4¼	410	...	4,094	536	...	476	314	209
" d'Assiniboine " 4	15	300	3	*	12	350	3½	*	...	600	...	...	25	20	35
" des Lacs-Croches " 4	9	1,025	4	*	3	*	...	...	...	1,800	...	...	70	...	220
" de la M.-L'Orignal " 4	3½	95	...	...	...	...	6½	75	...	1,020	55	...	...	...	...
" du Creek-des-Pins " 4	3	300	¼	15	½	40	½	10	...	130	...	...	3	...	3
" du Lac-la-Selle " 6	23	2,294	3½	27	7½	520	2½	12	...	2,692	...	...	14	...	...
" d'Hobbema " 6	13½	1,935	5¼	42	18	636	5¼	18	...	3,240	650	...	37	...	...
" de Battleford " 6	32½	4,925	6⅛	400	18½	1,605	7⅛	‡ 220	10	4,000	380	...	321	141	216
" du Lac-aux-Oignons " 6	11½	2,100	†	35	†	550	8	60	...	2,300	175	...	15	...	...
" du Lac-aux-Canards " 6	29	1,767	2⅛	61	8¼	207	1½	107	...	3,023	290	...	58	46	52
" d'Edmonton " 6	13¼	2,601	3	69	6	255	2½	35	...	1,840	250	...	77	77	77
" de Carlton " 6	23¾	3,036	2¼	166	4¼	499	2¼	159	...	1,897	373	...	99	82	158
" des Sarcis " 7	4¼	419	1⅛	29	3¾	405	5	100	23	470	75	...	15	4½	25
" des Gens-du-Sang " 7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2,611	...	...	...	...	...
" des Pieds-Noirs " 7	12¼	453	1¼	25	2½	60	...	...	...	1,227	...	...	42	44	...
" des Piégânes " 7	14	1,800	1½	200	2	300	½	50	...	450	...	...	...	...	...
" des Assiniboines " 7	15	500	1	*	...	...	...	...	...	200	60	...	35	25	50
Total	332¼	31,286	47⅛	1,294	121½	8,041	47⅞	1,358	39	38,442	3,141½	...	1,320	812½	1,623

* Pas de rapport. † Terrain en jardins. ‡ Oignons.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE FINISSANT LE 30 JUIN 1901.

Agence.	Constructions érigées.														Augmentations de valeur.		
	Maisons en pierre.	Maisons en briques.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Casemates.	Laiteries.	Râteliers à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et du clôturage.	Valeur des constructions.	Augmentation en valeur des produits agricoles et industriels.
Territoires du Nord-Ouest.															$ c.	$ c.	$ c.
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	....	....	....	24	....	....	1	....	17	....	....	....	....	....	665 00	1,475 00	2,140 00
" de Birtle " 4	....	....	1	18	1	1	11	....	20	3	13	3	1	....	580 00	2,375 00	2,955 00
" de Pelly " 4	....	....	....	2	3	....	3	....	6	....	....	....	....	....	....	370 00	370 00
" de Qu'Appelle " 4	....	....	....	6	....	....	1	....	8	....	....	....	....	....	3,335 00	600 00	3,935 00
" d'Assiniboine " 4	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	100 00	125 00	225 00
" des Lacs-Croches " 4	....	....	....	1	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	395 00	100 00	495 00
" de la Mont.-L'Orignal " 4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Creek-des-Pins " 4	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	15 00	40 00	55 00
" du Lac-la-Selle " 6	....	....	....	3	....	....	....	....	17	....	....	....	....	....	57 00	380 00	437 00
" d'Hobbema " 6	....	....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	150 00	200 00	350 00
" de Battleford " 6	....	....	....	10	....	....	2	....	11	31	5	14	....	....	1,526 00	1,235 00	2,761 00
" du Lac aux-Oignons " 6	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	30 00	50 00	80 00
" du Lac-aux-Canards " 6	....	....	....	14	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	282 00	2,230 00	2,512 00
" d'Edmonton " 6	....	....	....	8	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	1,306 00	1,110 00	2,416 00
" de Carlton " 6	....	....	....	3	6	....	1	....	4	....	2	....	....	....	356 00	560 00	916 00
" de Sarcis " 7	....	....	....	4	....	....	3	....	2	....	....	....	....	....	300 00	700 00	1,000 00
" des Gens-du-Sang " 7	....	....	....	10	....	....	5	....	6	....	....	....	....	....	....	510 00	510 00
" des Pieds-Noirs " 7	....	....	....	7	....	....	2	2	6	....	....	....	....	....	42 00	158 00	200 00
" des Piégânes " 7	....	....	7	..	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1,400 00	1,400 00
" des Assiniboines " 7	....	....	....	10	....	....	15	....	....	....	....	20	....	....	300 00	1,675 00	1,975 00
Totaux	....	...	8	128	10	1	49	2	110	34	20	37	1	...	9,439 00	15,293 00	24,732 00

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Fin.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
				Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.		
Territoires du Nord-Ouest.	$ c	$ c	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	9,059 50	1,350 00	....	185 00	16,950 00	1,712 00	29,256 50
" de Birtle " 4	11,909 60	13,825 00	....	865 00	4,575 00	4,559 85	35,734 45
" de Pelly " 4	5,154 80	3,739 85	....	3,975 00	9,950 00	5,213 35	28,033 00
" de Qu'Appelle " 4	18,440 00	6,243 00	....	1,505 00	2,085 00	11,245 86	39,518 86
" d'Assiniboine " 4	3,500 00	1,005 00	....	....	900 00	2,050 00	7,455 00
" des Lacs-Croches " 4	4,556 00	150 00	....	600 00	....	5,191 00	10,497 00
" de la Mont.-L'Orignal " 4	4,670 00	900 00	....	200 00	1,550 00	4,700 00	12,020 00
" du Creek-des-Pins " 4	360 00	500 00	....	1,000 00	400 00	....	2,260 00
" du Lac-la-Selle " 6	10,255 00	604 50	....	615 00	2,740 00	3,557 43	17,771 93
" d'Hobbema " 6	9,750 00	825 00	....	850 00	675 00	475 00	12,575 00
" de Battleford " 6	29,356 00	1,510 00	....	425 00	1,025 00	1,950 00	34,266 00
" du Lac-aux-Oignons " 6	11,377 00	1,530 00	....	2,600 00	9,500 00	6,500 00	31,507 00
" du Lac-aux-Canards " 6	14,222 52	2,339 79	....	3,300 00	6,127 50	1,782 74	27,772 55
" d'Edmonton " 6	2,880 00	1,350 00	2,000 00	2,100 00	5,800 00	12,800 00	26,930 00
" de Carlton " 6	12,300 20	2,916 10	....	9,868 00	43,846 60	1,693 90	70,624 80
" des Sarcis " 7	4,990 00	700 00	....	....	700 00	3,500 00	9,890 00
" des Gens-du-Sang " 7	15,929 51	4,905 00	658 00	....	500 00	7,329 24	29,321 75
" des Pieds-Noirs " 7	4,368 00	7,400 00	....	30 00	500 00	9,550 00	21,848 00
" des Piégânes " 7	2,520 00	300 00	....	40 00	60 00	6,135 75	9,055 75
" des Assiniboines " 7	1,300 00	3,000 00	....	300 00	4,000 00	6,840 95	15,440 95
Totaux	176,893 13	55,093 24	2,658 00	28,458 00	111,884 10	96,787 07	471,778 54

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT DE DIX ANS ($50), EN VERTU DE L'ARTICLE II DE L'ACTE DES SAUVAGES.

Commutations—1900-1901.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Johanna Matthews, n° 480.
" Mde Chas Bird, *nee* Emma Spence, n° 491.

Traité n° 2.

Bande de Fairford—Mde Jas Cook, n° 13.
" Mde Albert Partridge, n° 28.
" Henrietta Sinclair, n° 24.
Bande de la Baie-au-Sable—Mde W. O'Neill, n° 94.
" Sarah Spence, n° 80.
" Angélique Hart, n° 99.

Traité n° 3.

Bande du Long-Saut—Mde A. Wheeler, n° 22.

Traité n° 4.

Bande de Cowesess—Ellen Silman, n° 164.
" Virgine Peltier, n° 135.
Bande de Pasqua—Nancy Johnston, n° 83.
Bande de Côté—Jessie Simpson, n° 169.

Traité n° 5.

Bande de la rivière Veine de-Sang—Elizabeth Monkman, n° 71.

Traité n° 6.

Bande de Petaquakey—Nanette Wolf, n° 5.
" Mistawasis—Isabelle Morrisette, n° 101.
" Cumberland—Mde Albert McKay, n° 85.
" " Lydia Cook, n° 124.
" Peau d'Hermine—Mde Jno. Crandall, n° 1.
" Louis-Bull—Annabella J. Pruden, n° 5.
" Chipewyan—Philomène, n° 59.
" " Judith T. Harris, n° 44.
" " Rosalie Berland, n° 76.
" Seekaskootch—Marie Okanasis, n° 122.
" " Nancy Berland, n° 84.
" Weemistikooseahwasis—Josephine Patenaude, n° 50.
" " Isabelle Desjarlais, n° 27.
" Moosomin--Betsey Kennedy, n° 92.
" " Julia Macdonald, n° 110.
" Foin-d'Odeur—Mary C. Ouellette, n° 90.

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 1er juillet 1901.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
		$		
Hon. Clifford Sifton.	Surintendant général	....	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.	
James A. Smart	Sous-surintendant général	....	Remplit cette charge conjointement avec celle de sous-ministre de l'Intérieur.	
John D. McLean	Premier commis et secrétaire	2,250	1er juil. 1897	1er oct. 1876
Samuel Stewart	" sous-secrétaire	1,900	30 déc. 1898	1er juil. 1879
Duncan C. Scott	" comptable	2,050	6 juil. 1893	8 oct. 1880
Reginald Rimmer	" greffier en loi	2,000	27 juin 1898	27 juin 1898
William A. Orr	Commis de 1ère classe, en charge de la division des terres et des coupes à bois	1,550	1er août 1894	24 nov. 1883
Frederick W. Smith.	Commis de 1ère classe	1,700	4 nov. 1889	— oct. 1870
John McGirr	" "	1,750	14 oct. 1891	1er août 1877
Robert G. Dalton	" "	1,550	29 nov. 1893	12 sept. 1871
Samuel Bray, A.T.F.	" "	1,500	1er juil. 1899	14 juin 1884
Henry C. Ross	Commis de 2me classe	1,400	1er " 1886	10 jan. 1883
Edwin Rochester	" "	1,400	5 juin 1890	— " 1882
James J. Campbell	" "	1,400	1er août 1894	30 déc. 1886
Hiram McKay	" "	1,250	11 sept. 1894	9 juil. 1880
Martin Benson	" "	1,250	1er déc. 1884	1er avril 1876
Henry J. Brook	" "	1,150	1er juil. 1898	1er jan. 1871
Alfred E. Kemp	" "	1,150	1er " 1898	1er fév. 1884
John D. Sutherland.	" "	1,150	11 jan. 1899	11 jan. 1899
John W. Shore	" "	1,150	1er juil. 1899	24 mars 1884
Jno. H. Antliff, M.A.Sc., D.T.S.	" "	1,150	1er " 1899	1er juil. 1898
Joseph Delisle	Commis de 3me classe cadette	1,000	1er " 1900	23 juin 1880
Fannie Yeilding	" "	1,000	1er " 1900	3 avril 1882
Caroline Reiffenstein	" "	1,000	1er " 1900	24 nov. 1883
Louis A. Dorval	" "	1,000	1er " 1900	1er juil. 1886
Lizzie D. McMeekin.	" "	1,000	1er " 1900	31 déc. 1887
Geo. M. Matheson	" "	950	1er " 1900	21 juin 1888
Edith H. Lyon	" "	850	1er " 1900	31 mai 1890
Helen G. Ogilvy	" "	850	1er " 1900	30 juin 1890
Floretta K. Maracle.	" "	850	1er " 1900	31 jan. 1891
Robert B. E. Moffat.	" "	850	1er " 1900	7 fév. 1891
Mary D. Maxwell	" "	850	1er " 1900	31 mai 1890
Annie C. Taylor	" "	750	1er " 1900	30 juin 1890
Frederick R. Byshe	" "	850	1er " 1900	26 mars 1891
Louisa E. Dale	" "	850	1er " 1900	21 juil. 1891
James Guthrie	" "	800	1er " 1900	21 " 1891
Thos. P. Moffatt	" "	800	1er " 1900	14 oct. 1891
Alice M. S. Graham.	" "	800	1er " 1900	28 nov. 1893
Frederick H. Byshe.	" "	700	1er " 1900	6 fév. 1893
Emma S. Martin	" "	650	1er " 1900	11 sept. 1894
Chas. A. Cooke	" "	600	1er " 1901	1er avril 1893
Sarah M. O'Grady	" "	600	1er " 1901	12 oct. 1896
Peter Jos. O'Connor.	" "	600	1er " 1901	15 fév. 1898
Margaret H. Brennan	Copiste	515	19 nov. 1896	19 nov. 1896
Gertrude A. Gorrell.	"	460	26 mai 1899	26 mai 1899
Audrey S. Jones	"	455	22 jan. 1900	22 jan. 1900
Sarah E. Whitehead.	"	430	14 mai 1900	14 mai 1900
Effie K. McLatchie	"	400	1er juil. 1901	1er juil. 1901
Benjamin Hayter	Emballeur	560	26 " 1892	26 " 1892
William Seale	Messager	480	18 mars 1893	18 mars 1893
John Ackland	"	360	28 juil. 1899	28 juil. 1899
David Morin	"	300	1er " 1901	1er " 1901

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR AU BUREAU CENTRAL.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
Frederick H. Paget	Attaché à la division du comptable	1,600	1er juil. 1897	5 juin 1885
Jas. Ansdell Macrae.	Insp. des ag. des sauvages et des réserves	1,800	1er oct. 1892	14 " 1881
Geo. L. Chitty	Inspecteur du bois	1,200	21 juin 1893	21 " 1893

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1901.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
W. L. Nichols	Agt. intérim. des ter.	825 00—Avec $154.50 par année p. loyer du bureau et chauff.	Saut-Ste Marie	Batchewana, Grosse-Tête ou Michipicoten, et rivière du Jardin.
Adams, Joshua	Agent des terres	—Commission de 5 pour 100 sur perceptions	Sarnia	
Anderson, George	Agent des sauvages	500 00	Marysville	Mohawks de la baie de Quinté, rés. de Tyendinaga.
Bennett, Edmund	" "	60 00	Cormac	Algonquins du lac Doré.
Blomfield, Charles James	Agent des terres	—Commission de $7\frac{1}{2}$ pour 100 sur ventes	Lakefield	Iles dans la rivière Trent.
Cameron, Edwin D	Surint. des sauvages	1,200 00—$140 p. dépenses de v'yages, et $200 pour loyer	Brantford	Six-Nations de la Grande-Rivière.
English, Adam	Agent des sauvages	500 00	Sarnia	Chippewas de Aux-Sables, Kettle-Point et Sarnia.
J. A. Gibson	Gardien des îles	25 00	Mallorytown	
Goulette, O. V	"	150 00	Gananoque	
Hagan, Samuel	Agent des sauvages	500 00—$24 pour loyer du bureau	Thessalon	Thessalon, rivière Mississagua et canton Thessalon.
Hodder, J. F	" "	800 00	Port-Arthur	Ojibbewas du lac Supérieur.
Hill, David Seymour	Commis, bureau	900 00	Brantford	
Ironside, Alex. McG	"	720 00	Manitowaning	
Maclean, William Brown	Surint. des sauvages	900 00.—Commission de 5 p. 100 sur percept.; $60 p. loyer de bur.	Parry-Sound	Ile Parry, Dokis, Henvey-Inlet, Nipissingue, Shawanaga, Temogamingne et Watha (ou Gibson).
McDonald, Alex. R	Agent des sauvages	500 00	Duart	Moraves de la Thames.
McFarlan, William	" "	325 00	Keene	Mississaguas des lacs à la Vase et au Riz.
McGibbon, Charles	" "	500 00	Penetanguishene	Chippewas de Beausoleil, île du Chrétien.
McIver, John	" "	500 00	Cap-Croker	" de Nawash, Cap-Croker.
McKelvey, Alex	" "	500 00	Wallaceburg	" et Pottawatamis de l'île Walpole.
McPhee, Duncan J	" "	400 00	Atherley	" de Rama.
Sims, C. L. D	" "	1,000 00	Manitowaning	Creek à la Carpe, Sheguianandah, baie du Sud, Maganettawan, Pointe-Grondine, Tahgaiwinini. rivière du Poisson-Blanc, lac du Poisson-Blanc et les parties non cédées de l'île Manitouline.
Smith, W	Commis, bureau	500 00	Brantford	
Scoffield, John	Agent des sauvages	500 00	Chippewa Hill	Chippewas de Saugeen.
Ferguson, W. J. C	Agent des terres	—Commission de 5 pour 100 sur perceptions	Wiarton	
Sinclair, A	Agent des sauvages	600 00	Poplar-Hill	Chippewas, Munsees et Onéïdas de la Thames.
Lynch, D. J	" "	600 00	Hagersville	Mississaguas de Crédit.
Thackeray John	" "	325 00	Roseneath	Mississaguas d'Alnwick.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1900.
SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Thorburn, J. H.	Agent des sauvages	600 00	Baie-Gore	Chippewas de l'île Cockburn, Shesegwaning Obidgewong et de la baie de l'Ouest.
Williams, Albert W.	"	100 00	Port-Perry	Mississaguas de Scugog.
Yates, John	"	350 00	Virginia	Chippewas des îles aux Serpents et Georgina
Arthur, R. H., M.D	Médecin	600 00—Payés par la bande et crédit		Sauvages du lac au Poisson-Blanc, rivières aux Serpents et des Espagnols.
Baxter, J., M.D	"	100 00 "		Rivière Mississagua.
Bowman, George, M.D.	"	200 00 "		Chippewas de Beausoleil.
Carruthers, John, M.D.	"	600 00 "		Sauvages des îles Manitoulines.
Evans. J. W., M.D.	"	100 00—Votés par le Parlement		Sauvages entre Chapleau et Pogamising.
Hough, H. A., M.D	"	500 00—Payés par la bande		Chippewas de Nawash.
Hay, W. W., M.D.	"	500 00 "		Sauvages des îles Walpole.
James, M., M.D	"	200 00—Votés par le Parlement	Mattawa	Sauvages Algonquins
Johnston, J., M.D	"	250 00—Payés par la bande		Sauvages des îles Malitoulines.
Lapp, T. Clarke, M.D	"	275 00 "		Mississaguas d'Alnwick.
McLean, John, M.D	"	150 00—Payés par la bande et créd.		Chippewas de Rama.
McDonald, R., M.D	"	350 00—Payés par la bande.		Mississaguas de Crédit.
McEwen, James A., M.D	"	300 00—Votés par le Parlement.		Onéïdas de la Thames.
McIntosh, J. W., M.D	"	1,000 00—Payés par la bande.		Sauvages des îles Manitoulines.
McPhail, D. P., M.D.	"	300 00 "		Moraves de la Thames.
Mitchell, F. H., M.D	"	260 00—Bande, $200 ; crédit, $60.		Chippewas et Munsees de la Thames.
Moore, John, M.D	"	250 00—Payés par la bande		Mohawks de la baie de Quinté.
Passmore, W. J., M.D	"	250 00 "		" "
Pringle, H. H., M.D.	"	150 00 "		Chippewas de l'île aux Serpents.
Proctor, E., L., M.D	"	37 50 "		Mississaguas de Scugog.
Reid, J. A. M.D	"	100 00 "		Rivière du Jardin et Batchewana.
Secord, Levi, M.D	"	2,850 00 "		Six-Nations.
Shaw, J. M., M.D	"	150 00 "		Mississaguas du lac au Riz.
Williams, R. W., M.D.	"	300 00 "		Chippewas de Saugeen.
Smith, Rev. A. G.	Missionnaire (E.A.).	500 00 "	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté.

QUÉBEC.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
Bastien, Antoine O	Agent des sauvages	425 00	Jeune-Lorette	Hurons de Lorette ; réserves de Quarante-Arpents et de Rocmont.
	"	150 00—Commission de 5 p. 100	Cacouna	Amalécites de Cacouna.

Brosseau, Alex.	″	600 00—$60 pour loyer de bureau	Caughnawaga	Iroquois de Caughnawaga.
Burwash, Adam	″	200 00	Témiscamingue N.	Lac Témiscamingue.
Comiré, A. O., M. D	″	200 00	St-François-du-Lac	Abénakis de Saint-François-du-Lac.
Desilets, Chas. O. H., M. D.	″	100 00	Bécancour	Abénakis de Bécancour.
Donohue, W. T. A.	″	400 00	Pointe-Blue	Montagnais du lac Saint-Jean.
Gagné, Rév. Jacob	″	100 00	Maria	Micmacs de Maria.
Gagnon, Adolphe	″	400 00	Bersimis	Bas du Saint-Laurent.
Long, George	″	50 00—Commission de 10 p. 100 sur loyer de terrain, 2½ p. sur distributions	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
McCaffrey, Wm. J.	Agent des sauvages	600 00	Rivière du Désert	Bande de la rivière du Désert, réserve de Maniwaki.
Mulligan, E. A., M. D	Médecin	200 00—Payés par la bande		Bande de la rivière du Désert.
McCartney, F. W., M. D.	″	80 00 ″ p. la caisse de Québec		Micmacs de Gaspé.
Perillard, Joseph	Agent des sauvages	100 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Pitré, Jeremie	″	200 00	St-Alexis de Métapédia	Micmacs de Ristigouche.
De Gonzague, Rév. Jos.	Missionnaire (C.R.)	235 00	Pierreville	Abénakis de Saint-François.
Giroux, Rév. G.	″	225 96	Lorette	Hurons de Lorette.
Bourget, Rév. P.	″	125 00—Aussi $25 pour chauffage	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
Forbes, Rév. G.	″	100 00	Caughnawaga	″ de Caughnawaga.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Carter, Wm. D.	Agent des sauvages	400 00	Richibouctou	Rivière à l'Anguille, comté de Ristigouche ; Bathurst, île Saint-Pierre et Pokemouche, comté de Gloucester ; Tabusintac, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Indian-Point, Grand-Trou et Renous, comté de Northumberland ; Grande-Anse, îles des Sauvages et Bouctouche, comté de Kent ; Shédiac et Fort-Folly, comté de Westmoreland.
Farrell, James	″	500 00—et $50 pour loyer de bureau.	Frédéricton	Tobique, c. de Victoria ; Edmundston, c. de Madawaska ; Kingsclear, Sainte-Marie, c. d'York ; Woodstock, c. de Carleton ; Oromocto, c. de Sunbury.
Sprague, T. F., M. D.	Médecin	100 00	Woodstock	
Ferguson, A. G., M. D	″	25 00	Dalhousie	
Benson, J. S., M. D.	″	100 00	Chatham	Comté de Northumberland.
Desmond, J. F., M. D	″	200 00	Newcastle	″ ″ Red-Bank et Eel-Ground.
McWilliam, L. J., M. D	″	175 00	Grande-Anse	Comté de Kent.
Landry, D. V., M. D.	″	40 00	Tobique	
McAllister, D. H., M. D	″	200 00	Sussex	Comté de King.
Bannon, Rév. E. J	Missionnaire (C.R.)	100 00	Grande-Anse	
D'Amour, Rév. L. C	″	40 00	Edmundston	
Morrisey, Rév. W.	″	100 00	Pointe-du Chêne	
O'Keefe, Rév. M. A	″	100 00	Tobique	
Cloud, John	Constable	24 00	Eel-Ground	Comté de Northumberland.
Saulke, John	″	20 00	Grande-Anse	Comté de Kent.
Perley, Peter	Gardien de l'église	50 00	Tobique	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1901.

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Beckwith, Chas. E.	Agent des sauvages.	50 00	Steam-Mills	Micmacs du comté de King.
Cameron, Rév. Angus	"	100 00	Ile de Noël	" " de Cap-Breton.
DeMolitor, John J. E.	"	50 00	Shelburne	" " de Shelburne.
Fraser, Rév. John	"	100 00	Saint-Pierre	" " de Richmond, rés. de la riv. au Saumon.
Harlow, Charles	"	100 00	Caledonia	" " de Lunenburg et Queen ; Bridgewater, New-Germany, Chester, baie Mahone et Lunenburg.
McDonald, Arch. J	"	100 00	Baddeck	" " de Victoria.
McDonald, John R	"	100 00	Heatherton	" " d'Antigonish et Guysborough ; réserves d'Afton, Pomquette-Forks et Summerside.
McLeod, Rév. John D	"	100 00	Eureka	" " de Pictou ; rés. de l'anse aux Sauv.
McIsaac, Rév. Donald	"	100 00	Glendale	" " d'Inverness ; rés. de Malagawatch et Whycocomagh.
McManus, Rév. C. E	"	50 00	Sheet-Harbour	" " d'Halifax.
Purdy, J. H	"	50 00	Rivière-à-l'Ours	" " de Digby ; rés. de la Butte-aux-Sauvages.
Rand, Fred. A., M.D	"	50 00	Parrsboro'	" " de Cumberland ; rés. du manoir Franklin (rivière Mi-chemin).
Smith, Thos. B.	"	50 00	Truro	" " de Colchester ; rés. de Millbrook.
Wallace, Alonzo	"	50 00	Shubénacadie	" " de Hants ; rés. du creek aux Sauv.
Wells, George	"	50 00	Annapolis	" " d'Annapolis ; rés. de Maitland et Milford.
Whalen, W. H	"	50 00	Yarmouth	" " de Yarmouth.
Bissett, C. P., M.D.	Médecin	125 00	Saint-Pierre	Comté de Richmond ; rés. de la riv. au Saumon.
Jacques, H., M.D.	"	50 00	Canning	" de King.
Kelly, F. H., M.D	"	50 00		" de Lunenburg-Est.
Macaulay, J. A., M.D	"	75 00		" d'Inverness, réserve de Malagawatch.
MacDonald, Hugh N., M.D.	"	75 00	Whycocomagh	" " " Whycocomagh.
McDonald, D., M.D.	"	325 00	Baddeck	" de Victoria.
McIntyre, D. K., M.D.	"	250 00	Sydney	" du Cap-Breton.
McKinnon, J. C., M.D	"	150 00	Antigonish	" d'Antigonish.
McLean, E. D., M.D.	"	150 00	Shubénacadie	" de Hants ; réserve du creek aux Sauvages.
McMillan, J., M.D	"	75 00	Pictou	" de Pictou.
Marsh, H. A., M.D	"	75 00	Bridgewater	" de Lunenburg-Ouest.
Withers, Russell, M.D	"	50 00	Annapolis	" d'Annapolis.
Yorston, F. S., M.D	"	150 00	Truro	" Colchester, réserve de Millbrook.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Arsenault, John O.	Surintendant	300 00	Higgins-Road	Réserve de l'île Lennox, baie de Richmond; réserve de Morrell, comté de King.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Vowell, Arthur W.	Surint. des sauv. et com. pour la C.-B.	3,000 00	Victoria	
MacLaughlin, W	1er commis	1,800 00	"	
Stevens, W. A.	Commis	1,000 00	"	
McLachlan, D.	Messager	600 00	"	
Green, Ashdown H.	Arpenteur	1,800 00	"	
Bell, Ewen	Agent des sauvages	1,200 00	Clinton	Agence du lac Williams.
Devlin, Frank	"	1,200 00	New-Westminster	" de la rivière Fraser.
Galbraith, Robert L. T.	"	1,200 00	Fort-Steele	" de Kootenay.
Guillod, Harry	"	1,200 00	Alberni	" de la Côte Ouest.
Irwin, Archibald	"	1,200 00	Savona	" de Kamloops-Okanagan.
Robertson, W. R.	"	1,200 00	Quamichan	" de Cowichan.
Loring, Richard E.	"	1,200 00	Hazelton	" de Babine.
Pidcock, Richard H.	"	1,200 00	Cap-Mudge	" de Kwawkewlth.
Todd, Chas.	"	1,800 00	Metlakahtla	" de la Côte Nord-Ouest.
Teleford, R., M.D.	Médecin	300 00	Quamichan	" de Chemainus.
Rolston, P. W., M.D.	"	400 00	"	" de Cowichan.
McKechnie, R. E., M.D	"	500 00	"	" de Nanaïmo.
Large, R. W., M.D.	"	120 00	Bella Bella	" de Bella Bella.
Bolton, A. E., M.D.	"	240 00	Port-Simpson	" de Port-Simpson.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES.			
Laird, Hon. David	Com. des sauvages	3,200 00	Winnipeg, Man	
McKenna, J. A. J.	Sous-com. et inspecteur en chef	2,400 00	"	
Lash, J. B.	Secrétaire du com.	1,500 00	"	
Ponton, Arch. W.	Arpenteur chargé des mesurages des rés. des sauv. dans les T. du N.-O., Manitoba Kéwatin et partie d'Ontario.	1,800 00	"	
Reid, J. L., sr.	Aide-arpenteur	1,400 00	"	
McDonald, Allan	Garde-magasin	1,400 00	"	
Betournay, Geo. A., M.A.	Commis	1,200 00	"	
Jean, G. E.	"	1,000 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1901.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITORIES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES.	$ c.		
Robson, M.	Sténographe et clavigraphe	600 00	Winnipeg, Man	
Gordon, M.	Clavigraphe	480 00	"	
Polk, L.	Commis	360 00	"	
Thompson, T.	Gardien	144 00	"	
	SURINTENDANCE DU MANITOBA.			
McColl, Ebenezer	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,400 00	Winnipeg, Man.	Agences de Clandeboye et de la rivière Berens.
Leveque, L. J. A.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Portage-du-Rat, Ont.	Agences de Portage-du-Rat, de Couchiching et de la Savanne.
Marlatt, Samuel R	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Portage-la-Prairie, Man	Portage-la-Prairie, Manitowapah et Le Pas.
Coutois, Pierre	Interprète	360 00	" "	" " "
Campbell, M	Cultivateur	300 00	Lac-du-Cygne.	" " "
Ginn, J. C.	"	200 00	Dominion-City, Man.	" " "
	TRAITÉ N° 2.			
Swinford, S.	Agent des sauvages.	1,200 00	Portage-la-Prairie, Man	Agence de Manitowapah; baie au Sable, lac Manitoba; lac Flux et Reflux, Fairford, baie au Sable (traité n° 2), lac Saint-Martin; rivière aux Grues, rivière de la Poule-d'Eau et réserve du creek des Pins.
Tucker, Geo	Cultivateur	20 00	Indian-Ford, Man	
	TRAITÉ N° 3.			
Wright, J. P.	Agent des sauvages.	1,200 00	Fort-Frances, Ont	Agence de Couchiching: Hungry-Hall, Long-Saut, Manitou, Little-Forks, Couchiching, Strangeco-

	TRAITÉ n° 5.			ming, Niacatchewenin, Nickickonesemenecanning, rivière Seine et lac la Croix.
Courtney, Joseph	Agent des sauvages	1,000 00	Le Pas, Sask	Agence du Pas : Grands-Rapides (rivière Saskatchewan), Chemawawin, lac L'Orignal, Le Pas, Montagne du Pas, Cumberland.
Semmens, Rev. John	"	1,000 00	Rivière Berens, Man	Agence de la riv. Berens : riv. Noire, riv. à l'Eau-Creuse, détroit du Huard, riv. Veine-de-Sang, riv. au Vison, riv. Tête-de-Brochet, riv. Berens, Pekangekum, Grands-Rapides (riv. Berens), riv. au Peuplier, Norway-House, lac la Croix.
	SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.			
McGibbon, Alex	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,200 00	Qu'Appelle	Agences de Birtle, rivière du Cygne, montagne L'Orignal, lac Croche, Assiniboine, Buttes la Lime, Muskowpetung et des Buttes-de-Tondre.
Chisholm, Wm. J	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Battleford	Agences du lac aux Canards, Carlton, Battleford, lac aux Oignons et lac la Selle, et réserves de Bonnet-Blanc, Sioux, lac Montréal et lac la Rouge.
Fiddler, M	Charretier et interprète	360 00		
	TRAITÉ n° 4.			
	Agence de Birtle			
Wheatley, G. H	Agent des sauvages	1,200 00	Birtle, Man	Queue-d'Oiseau, rivière du Chêne, lac du Chêne, montagne de la Tortue, Keeseekoowenin, Waywayseecappo, rivière de la Vallée, rivière Qui-Roule et du Joueur.
Dickenson, S. M	Commis	720 00	"	
Black, John	Interprète	300 00	"	
Yeomans, E. H	Agriculteur	480 00	"	
	Agence de Pelly.			
McKenzie, R. S	Agent des sauvages	1,000 00	Côté, Assa	Réserves du Côté, La-Clé. Keeseekouse.
Fisher, F	Interprète	480 00	"	
Hunt, Jas	Journalier	300 00	"	
	Agence de la montagne L'Orignal.			
Short, J. W	Agricult. en charge	900 00	Canni'gton Manor, Assa	Réserves, de Croupion-de-Faisan, Couverte-Barrée et Ours-Blanc.
Murison, W	Journalier	480 00	" "	
	Agence des lacs Croches.			
Magnus, Begg	Agent des sauvages	1,100 00	Broadview, Assa	Réserves d'Ochapowace, Kakewistahaw, Cowessess et Sakimey.
Jowett, John W	Commis	600 00	"	
Sutherland, J. A	Meunier et forgeron	600 00	"	
Pollock, Isaac	Agriculteur	480 00	"	
Hourie, Peter	"	480 00	"	
Cameron, Henry	Interprète	300 00	"	

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1901.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence de Qu'Appelle.	$ c.		
Graham, Wm. M.	Agent des sauvages	1,200 00	Qu'Appelle	Réserves de Petit-Ours-Noir, Couverte-Etoilée, Okanase en Peepeekeesis, Piapot, Muskowpetung, Pasquah et Bœuf-Debout.
Ashdown, L.	Commis	480 00	"	
Ward, Mark	Interprète	300 00	"	
Desnomme, Jos	Guide	360 00	"	
Hockley, S	Agriculteur	600 00	"	
Richardson, H	"	600 00	"	
Grant, D. J.	"	480 00	"	
Finlayson, J. D.	Guide	480 00	"	
Mills, A. H.	Agriculteur	480 00	"	
King, D. S	"	480 00	"	
	Agence des Buttes-de-Tondre.			
Martineau, H.	Agent des sauvages	1,200 00	Kutawa, Assa	Réserves de Muscowequan, George Gordon, Etoile-du-Jour, Pauvre-Homme, lac la Pêche et lac aux Noix.
Gooderham, J. H	Commis	600 00	"	
Stanley, E.	Agriculteur	480 00	"	
Favel, Chas.	"	360 00	"	
Hamilton, P. J.	"	480 00	"	
McNabb, G.	Interprète	300 00	"	
Beatty, R	Surintendant	180 00	Melfort, Sask	Bande de Kinistino.
Harrison, J. W.	Agriculteur	480 00		
	Agence d'Assiniboine.			
Aspdin, Thos. W.	Agricult. en charge	800 00	Sintaluta, Assa	Réserve d'Assiniboine.
Kennedy, Daniel	Journalier	300 00	"	
Indian	Charretier	120 00		
	Agence du Lac-aux-Canards.			
Jones, W. E.	Agent des sauvages	1,000 00	Lac-aux-Canards, Sask.	Réserves d'Une-Flèche, Okemasis, Barbu, Checastapasin, John Smith, James Smith et Cumberland.
Price, Jos. H	Agriculteur	480 00	"	
Marion, Louis	"	480 00	"	

Letellier, J. S.	"	480 00	"	
Turcotte, N.	Interprète	360 00	"	
McKay, A. J.	Agriculteur	480 00	"	
	Agence de Carlton.			
Goodfellow, W. B.	Agent des sauvages.	1,000 00	Mistawasis, Sask.	Réserves siouses de Wm. Twatt, Petequakey, Mistawasis, Ahtakakakoop, Kapahawekenum, Keeneemostayo, lac Pélican et Wahspaton.
Jackson, T. E.	Commis	600 00	"	
McKenzie, John	Meunier	600 00	"	
McBeath, Wm.	Agriculteur	480 00	"	
Anderson, P.	"	480 00	"	
Tucker, W. R.	Instructeur	240 00	Saskatoon	Réserve siouse de Bonnet-Blanc.
Garnot, P.	"	180 00	Lac-Montréal	Réserve du lac Montréal et du lac La Ronge.
Pratt, Rupert	Interprète	360 00	Mistawasis, Sask.	
Dreaver, J., sr.	Agriculteur	480 00	"	Réserve de la Grande-Rivière.
	Agence de Battleford.			
Day, J. P. G.	Agent des sauvages.	1,000 00	Battleford, Sask.	Réserves de Faisan-Rouge, des Assiniboines, Foin-d'Odeur, Pound-maker, Petit-Pin, Moosomin et Enfant-du-Tonnerre.
Johnson, C. J.	Commis	600 00	"	
Nolau, A.	Agriculteur	480 00	"	
Simpson, S. S.	"	480 00	"	
Heureux, M. L.	"	480 00	"	
Jefferson, R.	"	480 00	"	
McDonald, N.	Cond. d'attel. et int.	360 00	"	
	Agence du Lac-aux-Oignons.			
Sibbald, W.	Agent des sauvages.	900 00	Lac-aux-Oignons, Sask.	Réserves de Seekaskootch et Chipewyan n° 124.
Lovell, L.	Commis et agricult.	600 00	"	
Taylor, Joseph	Interprète	240 00	"	
Slater, Thos	Gardien	420 00	"	
	Ag'ce du Lac-la-Selle.			
Mann, G. G.	Agent des sauvages.	1,000 00	Lac-la-Selle, Alta.	Réserves du lac la Selle, Wahsatanow, lac au Poisson-Blanc, lac la Biche, Chipewyan, n° 130, et lac au Castor.
Tompkins, P.	Agriculteur	480 00	"	
Batty, J.	"	480 00	"	
Whitford, S.	Interprète	300 00	"	
Mann, B. E.	Commis	180 00	"	
	Agence d'Edmonton.			
Gibbons, James	Agent des sauvages.	1,000 00	Edmonton, Alta.	Réserves d'Enoch, Michel, Alexandre, Joseph et lac de la Baleine-Blanche.
Carruthers, H. A.	Commis	660 00	"	
Bard, D.	Agriculteur	480 00	"	
Foley, John	Interprète	360 00	"	
Blewett, W. G.	Agriculteur	420 00	"	
McGee, T.	Meunier	600 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1901.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence d'Hobbema.	$ c.		
Grant, Wm. S	Agent des sauvages	1,000 00	Hollbroke, Alta.	Bandes de Sampson, de Peau-d'Ermine et Louis Bull.
Fleetham, T. J.	Commis	630 00	"	
Moore, A. E	Agriculteur	480 00	"	
Whitford, Gilbert	"	480 00	"	
Blanc, H	Cond. d'attel. et int.	360 00	"	
Sauvage	Meunier	120 00	"	
Donaldson, John	Forgeron	480 00	"	
Sauvage	Facteur	60 00	"	
	Agence des Sarcis.			
McNeill, Alex. J.	Agent des sauvages.	1,000 00	Calgary, Alta.	Réserve des Sarcis.
Hodgson, George	Interprète	480 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
Godin, Tom	Aide-distributeur	60 00	"	
	Ag'ce des Assiniboines			
Sibbald, H. E	Agricult. en charge	720 00	Morley, Alta	Réserve des Assiniboines.
Nichol, H	Commis	480 00	"	
Salter, W.	Gardien	240 00	"	
Sauvage	"	180 00	"	
	Ag'e des Pieds-Noirs.			
Markle, J. A.	Agent des sauvages.	1,400 00	Gleichen, Alta	Pieds-Noirs.
Race, Geo. H	Commis et distribut.	600 00	"	
Cosgrave, W. S.	Agriculteur	500 00	"	
Jones, A. E.	"	480 00	"	
Service, W.	"	480 00	"	
James, W. H.	Interprète	480 00	"	

	Ag. des Gens-du-Sang			
Wilson, James	Agent des sauvages	1,100 00	Macleod, Alta	Gens-du-Sang.
Black, Wm	Commis	600 00	"	
Grant, Jas A	Agriculteur	480 00	"	
Damon, W	"	480 00	"	
Clarke, Clifford H	"	480 00	"	
Rhodes, F	Distributeur	540 00	"	
English, John	Interprète	300 00	"	
Indian	Guide	120 00	"	
"	"	120 00	"	
Sœur St. Eusèbe	Directrice de l'hôpital	180 00	"	
" Brannigan	Infirmière "	120 00	"	
" Girard	" "	120 00	"	
	Agence des Piégânes.			
Wilson, R. N.	Agence des sauvages.	1,000 00	Macleod, Alta	Piégânes.
Hollies, J.	Commis et distribut.	600 00	"	
Macdonald, R. C.	Gardien	480 00	"	
Scott, Thos	Interprète	300 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
	Medécins.			
Hanson, Thos., M. D	Médecin	700 00	Portage-du-Rat, Ont.	Agence du Portage-du-Rat.
Moore, Robert, M. D.	"	450 00	Fort-Frances, Ont.	" de Couchiching.
Steep, J. R., M. D.	"	800 00	Winnipeg, Man.	" de Clandeboye et école industrielle de la Terre de Rupert et de St-Boniface.
Donovan, H. J., M. D	"	480 00	Daim-Rouge, Alta	Ecole industrielle du Daim-Rouge.
Edwards, O. C., M. D	"	1,800 00	Macleod, Alta	Traité 8.
Fraser, M. S., M. D.	"	480 00	Brandon, Man	Ecole industrielle de Brandon.
Goodwin, R., M. D.	"	200 00	Elkhorn, Man	" " d'Elkhorn.
Lafferty, J. D., M. D	"	1,800 00	Calgary, Alta	Agences des Pieds-Noirs, des Sarcis, école industrielle de la Rivière-Haute et Calgary.
Macadam, S. T., M. D.	"	900 00	Battleford, Sask	Agence de Battleford et école industrielle.
Seymour, M. M., M. D.	"	600 00	Fort-Qu'Appelle	Ecole industrielle de Qu'Appelle.
Bird, Jas. R , M. D.	"	600 00	Whitewood, Assa.	Agence des Lacs-Croches.
Carthew, E. C., M. D.	"	600 00	Qu'Appelle "	Agences des Buttes-la-Lime et des Buttes-de-Tondre.
Matheson, E., M. D	"	100 00	Lac-aux-Oignons, Sask	Agence du Lac-aux-Oignons.
Kitchen, E. C., M. D	"	150 00	Prince-Albert, Sask	Collège Emmanuel.
Ingersoll, I. F., M. D.	"	500 00	Régina, Assa.	Ecole industrielle de Régina.
Kalbfleisch, W. H., M. D	"	600 00	Balgonie, "	Agence de Muscowpetung.
Bonjou, Victor, M. D	"	300 00	Sintulata, "	" d'Assiniboine
Reid, J. L., M. D.	"	300 00	Prince-Albert, Sask	" du Lac-aux-Canards.
Tyerman, P. D., M. D.	"	1,400 00	" "	" de Carlton et les réserves du Lac-aux Canards et pensionnat.
Harrison, J. D., M. D	"	750 00	Edmonton, Alta	Agence d'Edmonton.
Hardy, John G., M. D	"	300 00	Carlyle, Assa	" de la Montagne-L'Origna..

TABLEAU B (1)—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	1,150 00	1,141 03	8 97	
Secours et grain de semence	2,700 00	2,711 50	....	11 50
Soins médicaux et médicaments	3,700 00	3,676 58	23 42	
Dépenses diverses et imprévues	450 00	179 73	270 27	
	8,000 00	7,708 84	302 66	11 50

TABLEAU B (2)—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Appointements	1,284 00	1,212 00	72 00	....
Secours et grain de semence	2,300 00	2,313 80	....	13 80
Soins médicaux et médicaments	3,740 00	3,741 25	....	1 25
Dépenses diverses et imprévues	300 00	299 97	0 03	....
	7,624 00	7,567 02	72 03	15 05

TABLEAU B (3)—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Appointements	300 00	300 00	....	
Secours et grain de semence	925 00	724 12	200 88	
Soins médicaux et médicaments	650 00	592 29	57 71	
Dépenses diverses et imprévues	75 00	15 50	59 50	
	1,950 00	1,631 91	318 09	

TABLEAU B (4)—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Annuités et commutations	146,968 00	146,918 00	50 00	
Instruments aratoires, outils et harnais	8,192 00	8,037 40	154 60	
Grain de semence	3,383 00	3,382 56	0 44	
Bétail	7,344 00	7,324 60	19 40	
Approvisionnements pour les indigents	202,598 00	199,481 93	3,116 07	
Vêtements triennaux	5,918 00	5,492 86	425 14	
Ecoles industrielles et pensionnats	288,182 00	272,632 25	15,549 75	
Arpentages	5,000 00	4,935 06	64 94	
Sioux	6,578 70	6,206 68	372 02	
Moulin à moudre et scieries	1,113 00	1,039 41	73 59	
Dépenses générales	143,138 50	143,457 55	....	319 05
	818,415 20	798,908 30	19,825 95	319 05

TABLEAU B (5)—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Service.	Crédit.	Dépense.	Crédit non employé.	En plus du crédit.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c
Appointements	20,560 00	19,838 84	721 16	
Secours aux indigents	4,500 00	4,571 31	....	71 31
Grain de semence, instruments aratoires	1,000 00	847 44	152 56	
Soins médicaux et médicaments	11,000 00	10,998 33	1 67	
Externats	8,600 00	6,856 06	1,743 94	
Ecoles industrielles et pensionnats	59,050 00	55,651 57	3,398 43	
Commission des réserves et des arpentages	7,000 00	7,226 36	....	226 36
Dépenses du steamer *Vigilant*	2,000 00	662 13	1,337 87	
Frais de voyages	5,000 00	4,402 14	597 86	
Dépenses de bureau et divers—comprenant les hôpitaux, l'irrigation, les digues et la suppression du trafic des liqueurs	10,920 00	8,388 60	2,531 40	
	129,630 00	119,442 78	10,484 89	297 67

TABLEAU B (6)—SAUVAGES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

Secours, grain de semence, soins médicaux et médicaments, Québec	5,600 00	5,301 10	298 90	
Secours, soins médicaux et médicaments, Ontario	2,000 00	2,118 87	....	118 87
Convertures et vêtements, Ontario et Québec	500 00	414 68	85 32	
Ecoles—Ontario, Québec et les provinces maritimes	38,965 00	38,827 83	137 17	
Salaires des chefs à Cap-Croker et Gibson, et de l'agent à Saint-Régis	150 00	150 00	....	
Déplacement des sauvages du lac des Deux-Montagnes, d'Oka à Gibson	200 00	....	200 00	
Annuités du traité Robinson	16,806 00	16,183 75	622 25	
Arpentages des réserves des sauvages	500 00	69 88	430 12	
Fonds d'administration des terres	14,000 00	14,000 00	....	
Subvention à la société d'agriculture—Munsees de la Thames	90 00	90 00	....	
Frais judiciaires pour la vente des liqueurs	500 00	494 12	5 88	
Pour l'érection d'une prison à Saint-Régis	500 00	173 65	326 35	
Réparations à la vieille maison de la mission de Caughnawaga	1,000 00	1,000 00	....	
Chemin traversant la réserve des sauvages du lac Doré	300 00	300 00	....	
Réclamations de Jno. Harrison pour valeur et ameliorations de terrain	1,300 00	1,268 80	31 20	
Réparations à la chapelle des sauvages de Maria	121 69	121 69	....	
	82,532 69	80,514 37	2,137 19	118 87

TABLEAU B (7)—EN GÉNÉRAL.

Allocation à J. A. Macrae comme commissaire des métis et des sauvages, traité n° 8	885 00	....	*885 00	
J. A. Macrae, inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	1,800 00	....	
George L. Chitty, inspecteur de bois de charpente	1,200 00	1,200 00	....	
Frais de voyages de ces employés	1,200 00	555 90	644 10	
	5,085 00	3,555 90	1,529 10	

* Dépense imputée au traité n° 8, crédit du Manitoba et du Nord-Ouest.

FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C—Indiquant les opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1901.

Service.	Doit.	Avoir.
	$ c.	$ c.
Balance le 30 juin 1900		3,893,622 63
Perceptions des ventes de terres ; droits sur bois et pierre ; loyers, amendes et honoraires		129,357 87
Intérêt pour l'année terminée le 30 juin 1901, sur la balance ci-dessus		161,811 65
Crédits législatifs votés pour ajouter à la caisse		30,633 75
Chèques impayés pour 1898-99		31 49
Dépenses pendant l'exercice 1900-1901	274,063 62	
Balance le 30 juin 1901	3,941,393 77	
	4,215,457 39	4,215,457 3

Pour détails complets des dépenses ci-dessus du fonds de dépôts des sauvages et du fonds consolidé, *voir* partie J du rapport de l'Auditeur général.

